

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 7.

PREMIÈRE SESSION DU 4ÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1879.



VOLUME XII.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME XII.—SESSION 1879.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSES PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

No. 1.... COMPTES PUBLICS DU CANADA :—Pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1878.

BUDGET :—Des sommes nécessaires au service civil du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.

——— SUPPLÉMENTAIRE des sommes nécessaires au service civil du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1879.

——— SUPPLÉMENTAIRE des sommes nécessaires au service civil du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE des sommes nécessaires au service civil du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1880.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

No. 2.... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1878.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

No. 3.... MARINE ET PÊCHERIES :—Onzième rapport annuel du ministère de la, pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1878.

SUPPLÉMENT No. 1 :—Liste des phares sur les côtes, rivières et lacs du Canada, le 31 décembre 1878.

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

MARINE ET PÊCHERIES—SUPPLÉMENT No. 2 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, des examinateurs des capitaines et seconds, etc., pour l'année de calendrier qui s'est terminée le 31 décembre 1878.

SUPPLÉMENT No. 3 :—Rapport des observations météorologiques. Ordre de publication annulé par le ministère. (*Pas imprimé.*)

SUPPLÉMENT No. 4.—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année de calendrier qui s'est terminée le 31 décembre 1878.

MATIÈRES DU VOLUME No. 5.

No. 4.... MAITRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport du, pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1878.

No. 5.... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada pour l'exercice 1878.

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

No. 22.. Mise à la retraite :—Etat de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4.

No. 23.. Importations et exportations :—Réponse à ordre ; importations au, et exportations du Canada pendant les six mois qui ont fini le 1er janvier 1879.

No. 24.. Poids et mesures, Étalons de :—Réponse à ordre ; état indiquant le coût total des étalons de poids et mesures achetés en vertu de l'acte concernant les poids et mesures, etc.

No. 24*a*.. Réponse à ordre ; tous arrêtés du conseil rendus en vertu et conformément à l'acte 36 Vic., ch. 47 (relatif aux poids et mesures) et à l'acte qui l'amende, du 1er juillet 1873 au 27 février 1879, et toute correspondance, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 24*b*.. Réponse à ordre ; correspondance relative à la suspension de J. J. Spettigue, inspecteur des poids et mesures, de la cité de London, et de la division est, de Middlesex. (*Pas imprimée.*)

No. 24*c*.. Réponse à ordre ; correspondance échangée entre l'inspecteur des poids et mesures des comtés unis de Drummond et Arthabaska et le gouvernement. (*Pas imprimée.*)

No. 25.. Recettes et dépenses :—Réponse à ordre ; état détaillé indiqnant les recettes et dépenses pendant les sept mois qui se sont terminés le 1er février 1879.

No 25*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant les recettes en général, pendant les vingt jours compris entre le 1er et le 0 février de la présente année.

No. 26.. Compagnies à fonds social, etc.:—Correspondance échangée entre le lieutenant-gouverneur de Québec, et le secrétaire d'état, en 1877, au sujet d'un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies à fonds social, pour l'entretien des chemins et la destruction des mauvaises herbes." (*Pas imprimée.*)

No. 27.. Pénitenciers :—Rapport du ministre de la justice sur les, pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1878.

No. 28.. Bureau de la douane, Montréal ;—Réponse à ordre ; état donnant la liste complète de tous les employés permanents, surnuméraires et temporaires nommés dans le bureau de la douane de Montréal, depuis le 1er juillet 1877. (*Pas imprimée.*)

No. 29.. Emprunt :—Réponse à ordre ; prospectus de l'emprunt récemment effectué à Londres ; le montant de la commission payée pour cet emprunt, à qui payée, etc.

No. 30.. Canaux et chemin de fer du Pacifique, sommes dépensées pour les :—Réponse à ordre ; état indiquant la somme totale dépensée jusqu'au 1er janvier 1879, pour l'agrandissement du canal Welland ; sur le canal Lachine ; sur le chemin de fer du Pacifique, et son exploration ; sur la partie du chemin de fer du Pacifique qui s'étend de la Baie du Tonnerre à Selkirk ; et aussi un état des sommes additionnelles requises depuis le 1er janvier 1879, pour compléter ces travaux.

No. 31.. Bernatchez, Nazaire :—Réponse à ordre ; contrat passé entre le dernier gouvernement et Nazaire Bernatchez, écr., du village de Montmagny, au sujet du transport, de Québec à la Grosse Ile, et de la Grosse Ile à Québec, des émigrants, des malles, des approvisionnements, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 32.. Canal Welland :—Réponse à ordre ; indiquant le nombre de jours pendant lesquels James A. McMahon, commis dans le bureau du comptable du canal Welland, s'est absenté durant les années 1877 et 1878 ; le nombre de jours pour lesquels il a été payé par le ministère des travaux publics, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 32*a*.. Réponse à ordre ; correspondance se rattachant à la destitution de John B. Smith, du poste de sous-surintendant de la section sud du canal Welland, et rapport du surintendant. (*Pas imprimée.*)

No. 32*b*.. Réponse à ordre ; état du montant des dommages causés par la rupture qui s'est produite dans le bief inférieur du canal Welland, en septembre 1878 ; la somme nécessaire pour réparer les dommages, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 32*c*.. Réponse à ordre ; donnant le nom de toutes les personnes qui ont fourni des matériaux pour l'ancien canal Welland, depuis le 4 novembre 1873 jusqu'au 10 janvier 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 32*d*.. Canal Welland :—Réponse à ordre ; donnant le nom de toutes les personnes employées pour le fonctionnement et l'administration de l'ancien canal Welland, leur salaire, etc.

No. 32*e*.. Réponse à ordre ; Instructions données aux estimateurs de terrains, avant leur entrée en fonctions, pour l'évaluation des dommages causés aux terrains, dans les comtés d'Haldimand et de Monck, au bief supérieur du canal Welland, aussi, tous rapports faits au gouvernements par les dits estimateurs. (*Pas imprimé.*)

No. 32*f* Réponse à ordre ; rapports du surintendant du canal Welland, au sujet des avaries causées à l'écluse No. 21 sur le canal Welland, en 1874, par la goëlette *Louise*, etc.

No. 32*g*.. Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le gouvernement et le conseil de comté du comté de Welland, au sujet des réclamations du gouvernement contre ce comté pour les terrains inondés. (*Pas imprimée.*)

No. 33. Souris, quai à :—Réponse à ordre ; copies de toutes les soumissions reçues pour la construction du prolongement du chemin de fer et du quai à Souris. (*Pas imprimée.*)

No. 33*a*.. Réponse à ordre ; copies de toutes les soumissions reçues au sujet de la construction du brise-lames de Souris, I.P.E. (*Pas imprimée.*)

No. 34.. Bons et garanties :—Etat indiquant les bons et garanties enregistrés au secrétariat d'Etat. (*Pas imprimé.*)

No. 35.. Rivière Trent, etc. :—Réponse à ordre ; arrêtés du conseil relatifs au transfert par le gouvernement fédéral à celui de l'Ontario, des travaux de navigation et de canalisation de la rivière Trent et du district de Newcastle.

No. 35*a*.. Mémoire de l'honorable Hector L. Langevin, ministre des travaux publics, en date du 4 février 1870, déclarant que des digues, glissoires, estacades, etc., qui avaient été construites sur une ligne projetée de navigation, suivant le cours de la rivière Trent, etc., étaient devenues la propriété du Canada, en vertu de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867."

No. 36.. Bassin de Montmagny :—Réponse à ordre ; nombre d'ingénieurs et d'employés qui ont fait, en août et septembre derniers, une exploration et un relevé dans le bassin de Montmagny, etc., et dans le fleuve Saint-Laurent, en vue du creusement de ce bassin. (*Pas imprimée.*)

No. 37.. Patteson, M., Maître de poste, Toronto :—Réponse à ordre ; arrêté du conseil par et en vertu duquel le ci-devant maître de poste de la cité de Toronto a été mis à la retraite ; et aussi la correspondance relative à la nomination de M. Patteson à cette charge.

No. 38.. Hillsburg, Bureau de poste de :—Réponse à ordre ; toute correspondance en la possession du gouvernement au sujet du bureau de poste de Hillsburg. (*Pas imprimée.*)

No. 39.. Tabac canadien :—Réponse à ordre ; Etat indiquant le revenu prélevé sur la vente du tabac canadien, et les frais de perception de cette taxe, de 1873 au 1er janvier 1879.

No. 39*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de tabac canadien saisie par les officiers du revenu de l'intérieur, à Montréal, pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 40.. Ross *et al*, de Québec :—Réponse à ordre ; pétition de MM. Ross et autres, de Québec et de Lévis, propriétaires et constructeurs de navires et de bateaux à vapeur au sujet de l'enregistrement des navires américains au Canada.

No. 41.. Rivière Fraser, C.B., Etablissement de pisciculture à la :—Réponse à ordre ; correspondance, depuis le mois de mai 1877, concernant la création d'un établissement de pisciculture pour le saumon, à la rivière Fraser, C.B. (*Pas imprimée.*)

No. 42.. Intercolonial, Chemin de fer :—Réponse à ordre ; état indiquant le montant des deniers dus par certaines personnes du comté de Rimouski ; depuis le 1er août 1878, pour le transport pendant les dernières élections générales, sur l'Intercolonial, des partisans et des agents du candidat qui appuyait l'administration d'alors.

No. 42*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant les recettes mensuelles provenant de la partie du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Halifax pour les deux années qui ont fini le 31 décembre 1878, ainsi qu'un état des frais d'exploitation réels. (*Pas imprimée.*)

No. 42*b*.. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; documents relatifs à l'achat de bouts de madriers et autres bois de rebut dans le comté de Northumberland, N.B., du 1er janvier 1873 au 1er janvier 1879, pour l'usage du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 42*c*.. Réponse à ordre ; état indiquant le nom de toutes les personnes qui ont fait des soumissions pour le dernier contrat de traverses pour le chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 42*d*.. Réponse à adresse ; correspondance se rattachant à la vente de certaines bâtisses et dépendances sur le bord de la rivière Métapédia, sur la ligne du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 42*e*.. Réponse à ordre ; état indiquant le nom et le nombre des soumissionnaires dans le comté de Rimouski, pour la fourniture de 1,000 cordes de bois et plus au chemin de fer Intercolonial pendant les élections générales dernières. (*Pas imprimée.*)

No. 42*f*.. Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'hommes employés sur le chemin de fer Intercolonial dans le comté de Rimouski, le 1er août dernier et du 1er août au 25 septembre. (*Pas imprimée.*)

No. 42*g*.. Réponse à ordre ; correspondance relative à la destitution ou à la démission de M. E. O. Stark, chef de gare de Springhill. (*Pas imprimée.*)

No. 42*h*. Réponse à ordre ; état indiquant le nom de toutes les personnes employées sur le chemin de fer Intercolonial le 31 décembre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 42*i*. Réponse à adresse ; documents concernant les réclamations contestées de MM. Murray et Cie, entrepreneurs sur le chemin de fer Intercolonial.

No. 42*j*.. Réponse à ordre ; état détaillé du fonds connu sous le nom de "caisse d'assurance des employés du chemin de fer Intercolonial." (*Pas imprimée.*)

No. 42*k*. Réponse à ordre ; état des réclamations payées en 1878 pour dommages causés au bétail et aux marchandises sur le chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 42*l*.. Réponse à ordre ; correspondance échangée avec Henry Clarke, de Truro, au sujet de sa réclamation pour destruction de propriété par les officiers du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 42*m*. Réponse à ordre ; plaintes portées contre L. O. Bouchard, agent de la station de Saint-Simon, chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

No. 43.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Contrat passé entre Heney, Charlebois et Flood, et Sa Majesté la reine Victoria, pour les travaux d'excavation, de pose des lisses, etc., etc., de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis la Station O, Rivière du Sud, jusqu'à la Rivière-des-Français, formant un parcours de 50 milles (contrat 37). *Pas imprimé.*)

No. 43*a*.. Contrat passé entre Kavanagh, Murphy et Upper, et Sa Majesté la reine Victoria, pour les travaux d'excavation, etc., d'une partie de l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique, entre St. Boniface et Emerson (contrat 33.) (*Pas imprimé.*)

No. 43*b*.. Contrat passé avec Joseph Whitehead (13 septembre 1878,) pour faire des levées sur le contrat No. 14 de Sifton, Ward et Cie, du chemin de fer Canadien du Pacifique, à un coût moindre, pour le gouvernement, que celui stipulé au contrat No. 4572, de Sifton, Ward et Cie, accepté par le ministre des travaux publics le 8 octobre 1878 ; et un contrat supplémentaire passé avec Joseph Whitehead. (*Pas imprimé.*)

No. 43*c*. Contrat passé entre Gouin, Murphy et Upper, et Sa Majesté la reine Victoria, pour la construction d'une remise à locomotives à dix compartiments, sur le terrain de la station de Selkirk, Manitoba, pour l'usage de l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique (contrat 40). (*Pas imprimé.*)

No. 43*d*.. Contrat (3 août 1878) conclu avec George Stephen pour lui donner le pouvoir de faire circuler des trains sur l'embranchement Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique (No. 5696). (*Pas imprimé.*)

No. 43*e*.. Réponse à ordre ; instructions données au sujet du transfert des rails d'acier de Nanaïmo et Esquimalt à la rivière Fraser, C.-B., et coût de ce transfert. (*Pas imprimée.*)

No. 43*f*.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs et autres, faits depuis le 1er octobre dernier, au sujet de la route du chemin de fer du Pacifique ou de la construction d'aucune de ses parties et du transfert des rails de l'Ile Vancouver à Yale.

No. 43*g*.. Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs et autres, au sujet de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Esquimalt et Nanaïmo, tracée en 1875. (*Pas imprimée.*)

No. 43*h*.. Contrat passé entre Fraser, Manning et Cie. et Sa Majesté la reine Victoria, pour l'exécution des travaux d'excavation, etc , entre la rivière à l'Aigle et Kéwatin, 67 milles, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique (B).

Contrat passé entre Thomas Marks, John Ginty, P. Purcell et H. Ryan et Sa Majesté la reine Victoria, pour l'exécution des travaux d'excavation, etc., entre la rivière aux Anglais et la rivière à l'Aigle, 118 milles, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique (A).

Cédule des soumissions pour l'entreprise du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir : cédule A, de la rivière aux Anglais à la rivière à l'Aigle, 118 milles ; Cédule B. de la rivière à l'Aigle à Kéwatin, 67 milles, et cédule C de la rivière aux Anglais à Kéwatin, 185 milles.

No. 43*i*.. Réponse à ordre ; correspondance au sujet du transfert des bureaux du chemin de fer de Victoria à New-Westminster ; aussi, frais de réparations et d'arrangements de l'ancien hotel du gouvernement à New-Westminster comme bureau de chemin de fer. (*Pas imprimée.*)

No. 43*j*.. Réponse à ordre ; état détaillé des sommes d'argent payées jusqu'au 1er mars 1879, pour le prolongement de l'embranchement Pembina ; la partie qui se trouve entre Fort-William et Sunshine Creek ; entre Sunshine Creek et la Rivière-aux-Anglais ; entre le portage du Rat et le lac la Crosse, et un état des sommes dépensées à la Baie-du-Tonnerre, ainsi que celles dépensées pour le canal de Fort Frances. (*Pas imprimé.*)

No. 43*k*.. Réponse à ordre ; arrêté du conseil, passé en juin 1876, localisant la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique entre la Baie-du-Tonnerre et un point près du Fort George, dans la Colombie-Britannique ; et aussi entre la Passe de la Tête-Jaune et Burrard's Inlet.

No. 43*l*.. Réponse à ordre ; soumissions contenant les cédules des quantités et des prix des contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

MATIÈRES DU VOLUME No. 9.

No. 43*m*. Communication de Sandford Fleming, écr., 1er février 1879, accompagnée des soumissions pour la construction des travaux entre la Rivière-aux-Anglais et la Rivière-à-l'Aigle, 118 milles,—de la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin, 67 milles,—de la Rivière-aux-Anglais à Kéwatin, 185 milles,—et une lettre en date du 31 janvier 1879, adressée par Marcus Smith à Sandford Fleming, écr., à ce sujet.

Autre communication de Sandford Fleming, écr., du 12 février 1879, concernant son rapport en date du 1er février 1879, au sujet des soumissions reçues pour la construction des sections du chemin de fer Canadien du Pacifique, entre la Rivière-aux-Anglais et Kéwatin.

No. 43*n*.. Rapport adressé à l'honorable ministre des travaux publics du Canada par Sandford Fleming, écr., C.M.G., ingénieur-en-chef, au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1879.

No. 43*o*.. Arrangement entre Joseph Upper et Cie., et Sa Majesté la reine pour équipper et exploiter l'embranchement de Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique, au lieu et place du gouvernement, en vertu du contrat passé le 3 août 1878 par George Stephen et la compagnie du chemin de fer de Saint-Paul et du Pacifique. (*Pas imprimé.*)

No. 44.. MANITOBA :—Etat indiquant le nombre d'immigrants venus au Manitoba, sous les auspices des agents d'émigration, pendant l'année 1878. (*Pas imprimé.*)

No. 44*a*.. Réponse à ordre ; liste des lettres patentes émises dans les différentes paroisses de la province du Manitoba, pour des terres situées dans la zone réservée aux colons. (*Pas imprimée.*)

No. 44*b*.. Réponse à ordre ; arrêté du conseil, en vertu duquel certains lots de terre, le long de la rivière Rouge, au Manitoba, ont été réservés pour des fins de colonisation. (*Pas imprimée.*)

No. 44c.. MANITOBA :—Réponse à un ordre ; état indiquant le nombre de baux accordés par le gouvernement pour abattre du bois sur les terres fédérales, situées dans la zone réservée aux colons, le long de la Rivière Rouge, à Manitoba. *Pas imprimée.*

No. 44d.. Message transmettant à la Chambre des Communes certains documents au sujet de la position financière de la province du Manitoba.

No. 45.. RIMOUSKI, QUAI À :—Réponse à ordre ; rapport des ingénieurs au sujet des améliorations à faire au quai de Rimouski, pour rendre plus facile le débarquement des malles anglaises, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 46... ESQUIMALT, BASSIN DE RADOUB :—Réponse à ordre ; correspondance relative à l'offre faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique, en 1878, de céder à l'Amirauté l'emplacement, le matériel en mains, et les travaux déjà exécutés pour le bassin de radoub projeté à Esquimalt.

No. 47... MERCIER, PIERRE ALEXIS ET E. H. :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de jours, pendant lesquels Pierre Alexis Mercier, employé du département des douanes, à Montréal, s'est absenté durant l'année 1878, avec ou sans congé d'absence. (*Pas imprimé.*)

No. 47a. Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de jours, pendant lesquels Edouard H. Mercier, employé des douanes de Sa Majesté, préposé au débarquement dans le port de Montréal, s'est absenté durant l'année 1878, avec ou sans congé d'absence. (*Pas imprimé.*)

No. 48... FER EN BARRE, N.E. ET N.B. :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de tonnes de fer en barre importées dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, dans l'année expirant le 31 décembre 1878, et le chiffre des droits. (*Pas imprimée.*)

No. 49.. MAQUEREAU :—Réponse à ordre ; correspondance concernant l'usage de seines pour la pêche du maquereau dans les eaux du golfe St. Laurent. (*Pas imprimé.*)

No. 50... PURDY, CAPITAINE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la destitution du capitaine Purdy, et de la perte de son commandement sur le steamer du gouvernement *Newfield.*

No. 51... PLAIDS COMMUNS, ONTARIO, COUR DES :—Règles générales faites par la Cour des Plaids Communs pour l'Ontario, par et en vertu de l'acte du parlement du Canada, intitulé : "Acte concernant les élections fédérales contestées, de 1874. (*Pas imprimées.*)

No. 52... SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA :—Rapport du, pour l'année qui a fini le 31 décembre 1878.

No. 53... COMMERCE DE BÉTAIL : - Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement impérial de Sa Majesté, et le gouvernement des Etats-Unis relativement à l'importation en Angleterre de bestiaux provenant d'Amérique.

No. 54... THÉ, SUCRE, ETC., DROIT SUR LE :—Réponse à ordre ; montant des droits payés, pendant le mois de février 1879, sur le thé, le sucre, les vins, les cotons et les spiritueux, respectivement. (*Pas imprimée.*)

No. 55.. CANAL LACHINE, EMPLOYÉS :—Réponse à ordre ; état donnant le nom de tous les employés actuels, permanents et temporaires, sur le canal Lachine. (*Pas imprimée.*)

No. 56... BAIE JORDAN, BRISE-LAMES DE LA :—Réponse à ordre ; soumissions reçues pour la construction du brise-lames, à la baie Jordan, dans le comté de Shelburne. (*Pas imprimés.*)

No. 57... COLOMBIE-BRITANNIQUE, PÉNITENCIER DE LA :—Réponse à ordre ; rapport du sous-adjudant-général de la Colombie-Britannique, se plaignant du préfet du pénitencier de cette province. (*Pas imprimée.*)

No. 58... CASCUMPEC, HAVRE DE :—Réponse à ordre ; plans, devis et rapports d'ingénieurs relatifs à l'amélioration du havre de Cascumpec. (*Pas imprimee.*)

No. 59... YAMASKA, RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs dans le cours de l'année 1878, relatifs à l'amélioration de la rivière Yamaska. (*Pas imprimé.*)

No. 60... CANAL BEAUHARNOIS, EMPLOYÉS :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'employés sur le canal de Beauharnois, et les noms des employés destitués ou mis à la retraite depuis le 5 novembre 1873. (*Pas imprimée.*)

No. 61... CANAL CORNWALL, BAUX DE POUVOIRS D'EAU :—Réponse à ordre ; liste de tous les baux de pouvoirs d'eau sur le canal Cornwall. (*Pas imprimée.*)

No. 62... CLARK, W. R., écr.:—Mémoire confidentiel, de W. F. Whitcher à l'honorable J. C. Pope, ministre de la marine et des pêcheries, au sujet du compte présenté par W. R. Clark, écr, de Boston, E.-U., pour services rendus au gouvernement canadien devant la Commission des Pêcheries. (*Pas imprimé.*)

No. 62*a*.. Réponse à ordre; correspondance au sujet du paiement de $10,000 à W. R. Clark, pour de prétendus services rendus au gouvernement canadien en rapport avec la commission des pêcheries d'Halifax. (*Pas imprimée*)

No. 63... CAMPBELL, W. D.:—Réponse à ordre; contrat de louage des rivières de la seigneurie du Bic, dans le comté de Rimouski, à W. D. Campbell, écr., notaire de Québec. (*Pas imprimée.*)

No. 64.. CANAUX DES ETATS-UNIS, LIBERTÉ DE NAVIGATION SUR LES:—Réponse à adresse; correspondance subséquente à un rapport déposé le 5 avril 1876, touchant l'action prise par le gouvernement en refusant aux Canadiens la liberté de navigation dans les canaux des Etats-Unis et sur la rivière Hudson.

No. 65.. DROITS DE CORVÉE:—Réponse à une adresse; correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec, relative au règlement ou à la remise de certains droits de corvée dans les paroisses de St. Fabien, etc., pendant les élections générales dernières. (*Pas imprimée.*)

No. 66.. RIVIÈRES SAINT-JEAN ET SAINT-FRANÇOIS, PONTS SUR LES:—Résolutions de la législature de l'Etat du Maine, concernant la navigation et la construction de ponts sur les rivières Saint-Jean et Saint-François aux endroits où ces rivières sont la limite entre les dits Etats-Unis et le Canada. (*Pas imprimées.*)

No. 67.. NATIONALE DU CANADA, COMPAGNIE DE PLACEMENT:—Rapport annuel de la, jusqu'au 31 décembre 1878. (*Pas imprimé.*)

No. 68. MILICE ACTIVE, DISTRICT MILITAIRE No. 5:—Réponse à ordre; état indiquant le nom des officiers sous-officiers et soldats composant la compagnie No. 1 du 21e bataillon de la milice active du district militaire No. 5. (*Pas imprimée.*)

No. 69.. NAVIGATION, ECOLE DE, QUÉBEC:—Réponse à adresse; correspondance échangée depuis 1872 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Québec, et toutes personnes, au sujet d'une école de navigation à Québec. (*Pas imprimée.*)

No. 70.. MCCLARY, PETER:—Réponse à ordre; correspondance relative à la mise à la retraite de Peter McClary, percepteur du revenu de l'intérieur pour la cité de London et la division est de Middlesex. (*Pas imprimée.*)

No. 71.. DESTITUTIONS:—Réponse à adresse; correspondance échangée entre Son Excellence lord Dufferin et les membres de la dernière administration, touchant la destitution des personnes nommées à des emplois en octobre et novembre 1873; aussi nominations faites entre le 17 septembre et le 10 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No 72.. CANADA CENTRAL, PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DU:—Réponse à une adresse; tous contrats ou marchés faits pour le prolongement du chemin de fer du Canada Central depuis le 1er janvier 1878; et aussi pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne. (*Pas imprimée.*)

No. 73... PÊCHERIES, SENTENCE ARBITRALE DES, EMPLOI DE L'ARGENT:—Réponse à une adresse; correspondance échangée entre les gouvernements locaux et celui du Canada au sujet de l'emploi de la somme adjugée par la commission des pêcheries.

No. 73*a*.. Réponse à une adresse; correspondance échangée entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la commission des pêcheries et sur l'emploi de la somme adjugée par elle.

No. 74... ROBERTSON, WILLIAM:—Réponse à ordre; correspondance relative à la destitution ou au remplacement de William Robertson, commis des travaux et inspecteur, en ce qui concerne le contrat pour la construction du pénitencier de Dorchester, N.-B. (*Pas imprimée.*)

No. 75... ENTREPÔTS DE DOUANES:—Réponse à ordre; état de toutes marchandises restant dans les entrepôts de douanes, par province, à la date du 31 décembre 1878; aussi, un état analogue du le 1er janvier au 31 mars 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 76... COLLINGWOOD, HAVRE DE:—Réponse à ordre; état indiquant le chiffre des dépenses faites dans le havre de Collingwood, durant la saison de 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 77... IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Réponse à ordre ; état de toutes les importations et exportations par provinces, pendant les six mois expirant le 31 décembre 1878 ; aussi un état analogue pour les mois de janv. et fév. 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 78... DOUANE ET ACCISE, DROITS DE :—Réponse à ordre ; état de la somme payée pour droits de douane et d'accise, pendant le mois de février 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 79... PÉNITENCIER DE SAINT-JEAN :—Réponse à une adresse ; correspondance concernant le droit revendiqué par la cité et le comté de Saint-Jean, d'envoyer au pénitencier de Saint-Jean des prisonniers condammnés à moins de deux ans de détention.

No. 80... TASCHEREAU, THOMAS :—Réponse à une adresse ; correspondance échangée entre l'ex-gouvernement et l'honorable Jean Thomas Taschereau, ex-juge de la Cour Suprême, au sujet de sa mise à la retraite, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 81... COUR SUPREME ET COUR D'ECHIQUER :—Réponse à une adresse ; état indiquant le nombre de jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour d'Echiquer du Canada, et le nombre d'employés des dites cours.

No. 82... CARDINAL, RÉGIS :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la récente destitution de Régis Cardinal, ci-devant employé dans le département du Revenu de l'Intérieur. (*Pas imprimée.*)

No. 83... MORPETH, HAVRE DE :—Réponse à une adresse ; correspondance relative à la construction d'un havre à Morpeth ou dans le voisinage dans le district électoral de Bothwell, Ontario.

No. 84... BOITES EN FERBLANC, DROITS SUR LES :—Réponse à une adresse ; concernant le droit imposé par le gouvernement des Etats-Unis sur les boîtes en ferblanc contenant du homard, etc. (*Pas imprimée.*)

No. 85... MINES DE QUARTZ, MACHINES SERVANT AUX, C.-B. :—Réponse à ordre ; lettres et télégrammes reçus par le ministre des douanes durant l'année 1878, de personnes dans la Colombie-Britannique, au sujet de l'admission dans la dite province, pendant la dite année, de machines servant aux mines de quartz, à la condition de donner une garantie pour le paiement dans le cours des douze mois suivants, des droits imposés sur les dites machines. (*Pas imprimée.*)

No. 86... NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :—Ordonnances rendues par le lieutenant-gouverneur et le conseil des Territoires du Nord-Ouest, le 2 août 1878.

No. 87... LAYTON, RICHARD :—Réponse à une adresse ; correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de la nomination de M. Richard Laytou, au poste de préfet du pénitencier de la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

No. 88... VOTES ENREGISTRÉS, ÉLECTIONS GÉNÉRALES :—Etat indiquant le nombre de votes enregistrés pour chaque candidat, dans les différents districts électoraux, dans les dernières élections générales.

MATIÈRES DU VOLUME No. 10.

No. 89... NAVIRES CANADIENS, LAC MICHIGAN :—Réponse à une adresse ; correspondance concernant les navires canadiens en destination du lac Michigan, qui sont obligés de s'inscrire en douane à Port-Huron au lieu de Sheboygan, comme cela se pratique actuellement.

No. 90... MILICE ACTIVE :—Réponse à ordre ; état indiquant les noms, le grade et tous les officiers de la milice active qui ont offert leurs services à la G.-Bretagne. (*Pas imprimée.*)

No. 91... QUAI DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP :—Réponse à ordre ; instructions données à l'ingénieur et au surveillant des travaux faits au quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata, en 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 92... LETTRE PERSONNELLE :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la transmission, pendant les récentes élections fédérales, d'une certaine lettre, marquée personnelle et confidentielle, alors dans les archives du département des postes, à un voteur du comté de la division est du Northumberland. (*Pas imprimée.*)

No. 93... DRUMMONDVILLE, WENDOVER ET SIMPSON, MALLES DE :—Réponse à ordre ; état mentionnant le prix payé et la distance parcourue, pour le transport des malles, de Drummondville à Wendover et Simpson. (*Pas imprimée.*)

No. 94... NAVIGATION À LA VAPEUR, COMPAGNIE DE :—Réponse à ordre ; copie du contrat pour service postal, fait avec la compagnie de navigation à vapeur de l'Ile du Prince-Edouard, à l'époque de l'Union. (*Pas imprimée*).

No. 95... PRITTIE, R. W.—Réponse à une adresse ; arrêté du conseil permettant de faire des arrangements avec M. R. W. Prittie, et autres, concernant l'entrée et l'établissement de colons dans la province du Manitoba. (*Pas imprimée*).

No. 96... KETCHUM, M., CORRESPONDANCE :—Réponse à ordre ; correspondance du préfet du pénitencier de Saint-Jean, N.-B., concernant le rapport de l'inspecteur M. Moylan sur l'enquête dans l'affaire de M. Ketchum, préfet de ce pénitencier. (*Pas imprimée*).

No. 97... KETCHUM, M., ET RAPPORT DE L'INSPECTEUR :—Réponse à ordre ; copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur l'enquête faite dans l'affaire de M. Ketchum, préfet du pénitencier de Saint-Jean, N.B. (*Pas imprimée.*)

No. 98... NOUVEAU-BRUNSWICK, GOUVERNEMENT DU :—Réponse (en partie) à une adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et celui du Canada au sujet de certaines réclamations présentées par le premier contre le second.

No. 99... RIMOUSKI, PORT DE REFUGE DE :—Réponse à une adresse ; correspondance relative à la non application, par l'ancienne administration, de la somme de $250,000 votée en 1874, pour un havre de refuge à Rimouski. (*Pas imprimée*).

No. 100. MARINE MARCHANDE DU CANADA :—Réponse à une adresse ; documents se rapportant à la question de l'examen devant les bureaux d'examinateurs de la marine marchande du Canada, des capitaines qui voudraient obtenir des brevets de capitaine extra. (*Pas imprimée*).

No. 101.. PORT DE MARÉE À QUÉBEC ET BASSIN DE RADOUB À LÉVIS :—Réponse à une adresse ; état donnant les noms des personnes qui ont soumissionné pour la construct. des travaux du port de marée, à Québec, et du bassin de radoub à Lévis, respectivem.

No. 102. CARON, CLOVIS, GARDE-PÊCHE :—Réponse à ordre ; copie de la plainte portée dans le courant de l'automne dernier par M. Clément Rouleau, de Sainte-Anne de la Pocatière, dans le comté de Kamouraska, contre M. Clovis Caron, garde-pêche. (*Pas imprimée*).

No. 103.. SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PÉNITENCIER DE :—Réponse à ordre ; état indiquant les noms des différents officiers et employés permanents et temporaires du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. (*Pas imprimé*).

No. 104.. YARWOOD, C. ST. GEORGE :—Réponse à une adresse ;—correspondance concernant la mise à la retraite de C. St George Yarwood, préposé au débarquement à Chippewa, comté de Welland. (*Pas imprimée*).

No. 105.. VIEUX BIC, HAVRE DU :—Réponse à une adresse ; requêtes présentées depuis 1875, touchant les améliorations à faire au havre communément appelé " Vieux Bic." (*Pas imprimée*).

No. 106.. L'ASSOMPTION, RIVIÈRE DE :—Réponse à ordre ; correspondance relative à l'approfondissement de la rivière L'Assomption. (*Pas imprimée*).

No. 107.. LANGELIER, CHARLES :—Réponse à ordre ; état de l'argent qui a été payé à M. Charles Langelier, de Saint-Jean, P.Q., pour l'usage de son pont sur le canal Chambly. (*Pas imprimée*).

No. 108.. ILE DU PRINCE-EDOUARD, SERVICE CIVIL DE L' :—Réponse à ordre ; document de la session, No. 73, de 1875, (non imprimé), relatif aux destitutions et aux nominations dans le service civil de l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée*).

No. 109.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, IMPORTATIONS, etc.—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité et la valeur des différents articles de marchandises importés dans la Colombie-Britannique d'autres provinces de la Confédération, en 1878 ; aussi, les exportations, etc. (*Pas imprimée*).

No. 110.. COLOMBIE, PÊCHERIES DE LA :—Réponse à ordre ; document de la session de 1877, No. 42, (non imprimé), relatif aux pêcheries de la Colombie-Britannique.

No. 111.. RIVIÈRE DU NORD ET SAINT-ANDRÉ :—Réponse à ordre : correspondance relative au dragage de la rivière du Nord jusqu'à Saint-André. (*Pas imprimée*).

No. 112.. GROSSE ISLE, TRAVAUX PUBLICS À LA :—Réponse à ordre ; contrats pour travaux publics, etc., sur la Grosse Ile, depuis le 15 nov. 1873 jusq. 1er janv. dernier. (*Pas imp.*)

No. 113.. INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER ; TAUX DE FRET UNIQUE :—Réponse à ordre ; correspondance entre l'Intercolonial et les compagnies de steamers, en vue d'obtenir des taux de fret uniques pour le transport des grains, etc., de manière à faire de Halifax le port d'hiver du Canada.

No. 114.. SAUVAGES DE CHICOUTIMI, VACCINATION DES :—Réponse à ordre ; instructions données au Dr. Lacombe, de Chicoutimi, pour vacciner les Indiens du comté de Chicoutimi. (*Pas imprimée.*)

No. 115. SYNDICS OFFICIELS, QUÉBEC :—Réponse à ordre ; état des liquidations faites par les syndics de la province de Québec en vertu de l'acte de 1875, chap. 16, sec. 42. (*Pas imprimé.*)

No. 116.. VÉTÉRANS DE 1812-15 :—Réponse à ordre ; état donnant le nom et la résidence de tous les vétérans de 1812-15 qui ont reçu une pension durant l'année 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 117.. HAMILTON, CITÉ DE, NOMINATIONS :—Réponse à ordre ; état donnant les noms de toutes les personnes nommées dans le bureau du revenu de l'intérieur, dans la cité de Hamilton, entre le 4 novembre 1873 et le 10 octobre 1878. (*Pas imprimé.*)

No. 118.. WOOD, HONORABLE JUGE EN CHEF :—Réponse à une adresse ; état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge en chef Wood, commissaire en vertu des dispositions de l'acte 38 Vic., chap. 53. (*Pas imprimée.*)

No. 119.. PROPRIÉTÉS PUBLIQUES, TRANSFERT DE :—Réponse à ordre ; documents se rapportant à la vente ou au transfert des casernes de Frédéricton, N.B. ; aussi pour tous papiers et documents concernant la location de certaines propriétés militaires dans le but de construire un bassin de radoub à Québec ; aussi pour tous papiers et documents concernant le transfert de certaines propriétés militaires à Toronto, dans le but d'y construire des bâtisses pour les fins de l'exposition provinciale. (*Pas imprimée.*)

No. 120.. SPIRITUEUX ET TABAC :—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de spiritueux, malt, liqueur de malt, et tabac fabriqué restant en entrepôt, et le revenu qui en est résulté, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mars 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 121.. CHENAL DU MOINE, PILIERS DANS LE :—Réponse à une adresse ; correspondance se rapportant aux piliers qui doivent être construits dans le chenal du Moine. (*Pas imprimée.*)

No. 122.. PRINCE ARTHUR'S LANDING ET KAMINISTIQUIA :—Réponse à ordre ; relevé du nombre des navires, de leur tonnage et du poids général de leur chargement, qui sont entrés et ont été acquittés à Prince Arthur's Landing et la Kaministiquia, respectivement, durant la saison de 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 123.. LADY HEAD, STEAMER LE :—Réponse à ordre ; enquête faite sur la perte du steamer *Lady Head*, l'automne dernier ; état du nombre de vaisseaux que le gouvernement a à sa disposition pour la protection de nos pêcheries. (*Pas imprimée.*)

No. 124.. SARAH E. BRYANT, REMORQUEUR :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la saisie du remorqueur à vapeur *Sarah E. Bryant*, de Buffalo, N.Y., par les autorités douanières à Dunnville.

No. 125.. RIVIÈRE DU LOUP, FRET :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de chargements de chars, des différentes espèces d'articles de fret expédiés de la Rivière-du-Loup dans les provinces maritimes, etc.

No. 126.. L'ASSOMPTION, PONT SUR LA RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la construction d'un pont sur la rivière L'Assomption, à l'Assomption. (*Pas imprimée.*)

No. 127.. SAUVAGES, RÉCLAMATIONS CONCERNANT LES TERRES DES :—Réponse à une adresse ; correspondance relative aux arrérages dus à compte des réclamations sur les terres des Sauvages des lacs Huron et Supérieur.

No. 128.. GREEN OU ADAM'S, ILE :—Réponse à ordre ; instructions données à M. John Davidson, agent des Sauvages à Dundee, concernant l'île Green ou Adams, dans le fleuve Saint-Laurent. (*Pas imprimée.*)

No. 129.. VACCINATION DES SAUVAGES DU SAGUENAY :—Instructions données au Dr. F. X. Laterrière, de Chicoutimi, pour vacciner les Sauvages du Saguenay. (*Pas imprimée.*)

No. 130.. EMANCIPATION DES SAUVAGES :—Réponse à ordre ; état de tous les Sauvages qui ont été émancipés durant les dix dernières années.

No. 131.. ALASKA, FRONTIÈRE DE L' :—Réponse à une adresse: mémoire des circonstances qui ont conduit à la conclusion de la convention de 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie, et aussi, copie des cartes géographiques et marines les plus exactes, et tous rapports concernant la frontière d'Alaska. (*Pas imprimée.*)

No. 132.. AMET, BRISE-LAMES DE L'ÎLE :—Réponse à ordre; évaluation du coût de reconstruction du brise-lames à l'île Amet, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée*)

No. 133. SAINT-JEAN, N.-B., RIVIÈRE :—Réponse à ordre; correspondance relative à des ponts construits sur la rivière St. Jean, N.-B., à Woodstock et à Andover, comté de Victoria. (*Pas imprimée.*)

No. 134.. ELLA G. MCLEAN, GOELETTE :—Réponse à ordre; correspondance se rapportant en quelque manière à l'affrêtement et à l'achat de la goëlette *Ella G. McLean.* (*Pas imprimée.*)

No. 135.. DESCHAMPS, ANTOINE :—Réponse à ordre; documents relatifs à la démission d'Antoine Deschamps, gardien du phare de Ste. Anne, comté de Jacques-Cartier. (*Pas imprimée.*)

No. 136.. SIMPSON, GEORGE B., ET SHERWOOD, W. H. :—Réponse à ordre; correspondance concernant la destitution de George B. Simpson, et la nomination de William H. Sherwood, comme gardien du phare principal, au havre de Presqu'île. (*Pas imprimée.*)

No. 137.. FONDS DES PILOTES :—Réponse à ordre; pétition des pilotes demandant que le fonds des pilotes soit placé sous le contrôle du gouvernement, comme il l'était anciennement. (*Pas imprimée.*)

No. 138.. SAUGEEN, PHARE DE LA RIVIÈRE :—Réponse à ordre; correspondance relative à la construction d'un phare à l'embouchure de la rivière Saugeen. (*Pas imprimée.*)

No. 139.. RICHARD, M. :—Réponse à ordre; correspondance se rapportant à la résignation de M. Richard, gardien du phare des Pots-à-l'Eau-de-vie. (*Pas imprimée.*)

No. 140.. PRESQU'ILE, PHARE DE LA BAIE :—Réponse à ordre; documents concernant le choix d'un emplacement, et la construction d'un phare à la baie Presqu'île. (*Pas imprimée.*)

No. 141.. COX, M. :—Réponse à ordre; rapports concernant la nomination de M. Cox, gardien du phare du Cap Beale. (*Pas imprimée.*)

No. 142.. SAINT-LAURENT, PORTS DU FLEUVE :—Réponse à ordre; contrats pour l'approvisionnement des ports du fleuve Saint-Laurent. (*Pas imprimée.*)

No. 143.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, BASSIN DE RADOUB DE LA :—Message transmettant certains documents ayant rapport au montant qui doit être avancé à la province de la Colombie-Britannique pour la construction d'un bassin de radoub.

No. 144.. CAPS TORMENTINE ET TRAVERSE :—Rapport d'une exploration des côtes dans le voisinage des caps Tormentine et Traverse, sur l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, et un projet de connexion par voie ferrée entre les dits caps, en vue d'obtenir une communication d'hiver avec l'île.

No. 145.. MASON, WILLIAM :—Réponse à une adresse; instructions données aux avocats par l'honorable Rodolphe Laflamme, en sa qualité de procureur-général de Sa Majesté, contre William Mason et diverses autres personnes, pour empiétement sur les propriétés de la Couronne, dans la péninsule de la Presqu'île. (*Pas imprimée.*)

No. 146.. MIRAMICHI, HÔPITAL DE MARINE DE :—Réponse à ordre :—correspondance échangée entre le 1er janvier 1877 et le 1er janvier 1879, concernant l'hôpital de la marine à Miramichi, N.-B. (*Pas imprimée.*)

No. 147.. PRESQU'ILE, OCTROIS GRATUITS DANS LA PÉNINSULE DE :—Réponse à une adresse; correspondance concernant le dernier arpentage et la vente projetée, ou l'octroi gratuit des terrains de la péninsule de Presqu'île. (*Pas imprimée.*)

No. 148.. AGENTS DES SAUVAGES, MANITOBA :—Réponse à une adresse; mémoires concernant la destitution d'agents et de surintendants des Sauvages, pour le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

No. 149.. LOUGHEED, SAMUEL :—Réponse à ordre; correspondance relative à la destitution de Samuel Lougheed, maître de poste de Molesworth. (*Pas imprimée.*)

No. 150.. TALBOT, ACHILLE :—Réponse à une adresse ; plainte portée le 21 août 1875, par Achille Talbot, écuier, ci-devant sous-inspecteur des postes, contre certains maîtres de poste dans le comté de Montmagny. (*Pas imprimée.*)

No. 150*a* Réponse à une adresse ; rapport fait le 21 août 1875 par Achille Talbot, écuier, ci-devant sous-inspecteur des postes, contre Stanislas Vallée, écuier, maître de poste à Montmagny (*Pas imprimée.*)

No. 151.. WILKINS, JUGE :—Réponse à ordre : correspondance ayant rapport à la résignation du juge Wilkins. (*Pas imprimée.*)

No. 152.. EXPOSITION DU CENTENAIRE, PHILADELPHIE :—Réponse à ordre ; état donnant le nom, etc., de toutes les personnes nommées comme commissaires ou secrétaires, en rapport avec l'exposition canadienne du Centenaire, Philadelphie.

No. 153.. NAUFRAGES ET CABOTAGE, EAUX CANADIENNES :—Réponse à ordre ; correspondance concernant les naufrages et le cabotage dans les eaux du Canada.

No. 154.. BERTHIER, QUAI DE :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'hommes employés à la réparation du quai de Berthiér, Montmagny, chaque année depuis 1874. (*Pas imprimée.*)

No. 155.. TARIF, DÉPÊCHE CONCERNANT LE :—Message ; dépêche au sujet du tarif récemment présenté à la législature.

No. 156. MITCHELL ET CIE., APPROVISIONNEMENTS :—Réponse à ordre ; comptes et états indiquant le prix des articles, etc., fournis au département de la marine et des pêcheries par la ci-devant maison commerciale Mitchell et Cie., de Montréal. (*Pas imprimée.*)

No. 157.. DROITS DE DOUANES SUR LE SEL, ETC. :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet des droits de douane que le gouvernement de Terreneuve impose sur le sel, les barils, etc., employés aux pêches à bord des navires canadiens qui fréquentent les côtes de Terreneuve.

No. 158.. INGÉNIEURS AUTORISÉS AU CANADA :—Réponse à adresse ; état donnant les noms et domiciles des ingénieurs autorisés au Canada. (*Pas imprimée.*)

No. 159.. REVENU DE L'INTÉRIEUR, LE BUREAU DE POSTE ET LES DOUANES, TORONTO, NOMINATIONS DANS LES BUREAUX DU :—Réponse à ordre ; nom de toutes les personnes qui ont été nommées à des emplois dans le bureau du revenu de l'intérieur, dans le bureau de poste, et dans celui des douanes, à Toronto, entre le 4 novembre 1873 et le 10 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 160.. NORTHERN LIGHT, STEAMER LE :—Réponse à ordre ; soumissions pour la construction du steamer *Northern Light.* (*Pas imprimée.*)

No. 161.. 'GAZETTE DU CANADA', N.B. :—Réponse à ordre ; état donnant les noms de tous les fonctionnaires publics dans le Nouveau-Brunswick, qui ont droit à recevoir des copies de la *Gazette du Canada.* (*Pas imprimée.*)

No. 162.. PHARES DU FLEUVE SAINT-LAURENT, HUILES :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la fourniture de l'huile de charbon ou autres huiles pour les phares du fleuve St. Laurent, dans la province de Québec et dans le golfe depuis 1873. (*Pas imprimée.*)

No. 163.. SAULT SAINTE-MARIE, RAPPORT SUR LE CHEMIN DE FER DU :—Réponse à adresse ; rapport et profils d'une exploration pour voie ferrée se dirigeant du Sault Sainte-Marie vers l'est, en 1871, par M. Murdock, I.C.

No. 164.. SOUMISSIONS, TRAVAUX PUBLICS :—Réponse à ordre ; état indiquant la date des soumissions reçues pour travaux publics, entre le 1er novembre 1873 et le 10 octobre 1878.

No. 165.. RYLAND, M. :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la réclamation de M. Ryland pour l'intérêt qui lui est dû sur la moitié de la somme qui lui a été adjugée par sentence arbitrale du juge en chef Carter et payable par le Canada. (*Pas imprimée.*)

No. 166.. EDIFICE DE L'OUEST, DÉPENSE SUR L' :—Réponse à ordre ; état indiquant en détail, la somme totale dépensée pour l'addition faite à l'édifice de l'ouest. (*Pas imprimée.*)

No. 167.. CANAL RIDEAU, DOMMAGES :—Réponse à ordre ; état de toutes les réclamations faites pour dommages causés par des barrages de cours d'eau pour les fins du canal Rideau depuis le 1er janvier 1872. (*Pas imprimée.*)

No. 168.. DUSSEAULT, J. B. :—Réponse à ordre ; état des sommes payées depuis 1875 jusqu'à cette date, à M. J. B. Dusseault, marchand, de l'Islet, comte de l'Islet. (*Pas imprimée.*)

No. 169.. RAILS DE FER :—Réponse à ordre ; état concernant les vieux rails de fer actuellement à la disposition du gouvernement, etc.

No. 170.. QUÉBEC, RÉPARATIONS DES MURS :—Réponse à ordre ; état indiquant les sommes d'argent dépensées pour la réparation des murs de la cité de Québec, entre le 1er août et le 1er octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 171.. RONDEAU, PORT DE :—Réponse à ordre ; contrats passés depuis 1874 pour la réparation du port de refuge de Rondeau. (*Pas imprimée.*)

No. 172.. COUR MARITIME, ONTARIO : Réponse à adresse ; état du nombre de causes dont il a été disposé par la cour maritime d'Ontario jusqu'au 1er mars 1879.

No. 173.. CANAUX, WELLAND ET SAINT-LAURENT :—Réponse à ordre ; correspondance venant de MM. Booth et Cie. et autres, au sujet de la fourniture du bois de chêne pour la construction de portes d'écluse aux nouveaux canaux Welland et du Saint-Laurent. (*Pas imprimée.*)

No. 174.. PICTOU ET TRURO, CHEMIN DE FER DE :—Correspondance relative au transfert du chemin de Truro et Pictou. (*Pas imprimée.*)

No. 175.. CARILLON, DIGUE ET ÉCLUSES DE :—Réponse à ordre ; état indiquant toutes les soumissions reçues pour l'achèvement de la digue et des écluses, à Carillon ; et rapport de MM. Shanly et Keefer, sur les dits travaux.

No. 176.. HONORAIRES PAYÉS À DES AVOCATS PAR LE GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; honoraires payés par le gouvernement du Canada à tous conseils, etc., employés par le gouvernement du Canada.

No. 177.. MAITRE DE POSTE, TORONTO :—Réponse à adresse ; comptes rendus par le maître de poste de Toronto, entre le 1er juillet 1874 et le 1er juillet 1878. (*Pas imprimés.*

No. 178.. SAINT-FABIEN, BUREAU DE POSTE DE :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement et le maître de poste de la paroisse de Saint-Fabien, M. Vidal Roy, au sujet du changement du bureau de poste de cette paroisse. (*Pas imprimée.*)

No. 179.. LESUEUR, M. :—Réponse à ordre ; rapports relatifs à la mise à la retraite de M. LeSueur, ci-devant employé dans le ministère des postes. (*Pas imprimée.*)

No. 180.. FORSYTH, W. F. :—Réponse à ordre ; rapports concernant l'emploi de W. F. Forsyth dans le ministère des postes. (*Pas imprimés.*)

No. 181.. INSTRUCTIONS ROYALES :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni au sujet des instructions royales, antérieurement au 5 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 182.. SAINT-FABIEN, BUREAU DE POSTE DE :—Réponse à ordre ; correspondance échangée depuis le 10 octobre 1878, au sujet du contrat pour le transport de la malle entre la station du chemin de fer et le bureau de poste de la paroisse de Saint-Fabien. (*Pas imprimée.*)

No. 183.. LÉVESQUE, S. :—Réponse à ordre ; plainte portée contre M. S. Lévesque, en sa qualité de maître de poste et de conducteur des malles pour la paroisse de St. Donat. (*Pas imprimée.*)

No. 184.. OCTROIS DE TERRES :—Réponse à adresse ; correspondance, depuis le 1er juillet 1878, au sujet de paiements en octrois de terres, pour encourager l'émigration et la colonisation des terres dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

No. 185.. SELKIRK, DISTRICT ÉLECTORAL DE :—Réponse à une adresse ; correspondance concernant le nouveau dépouillement des bulletins déposés à la dernière élection pour le district électoral de Selkirk, dans la province du Manitoba. (*Pas imprimée.*)

No. 186.. KAMINISTIQUIA, DRAGAGE DE LA RIVIÈRE :—Réponse à ordre ; correspondance relative au dragage de la rivière Kaministiquia, et sur la possibilité d'y créer un port, etc.

No. 187.. CHEMINS DE FER DU CANADA, STATISTIQUES DES :—Rapports de 1877-78.

No. 188. NORD-OUEST, POLICE A CHEVAL DU :—Réponse à adresse ; dépenses faites durant les années 1876, 1877, 1878 pour la police à cheval du Nord-Ouest, et état des sommes d'argent payées à J. G. Baker et Cie., du Fort Benton, Territoire de Montana, E.U.

No. 189.. SERVICE PUBLIC DU CANADA :—Réponse à une adresse ; état indiquant le nom de toutes les personnes nommées à un emploi permanent ou temporaire dans le service public du Canada, entre le 10 octobre 1878 et le 1er avril 1879.

No. 190.. COLOMBIE-BRITANNIQUE, RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA :—Réponse à une adresse ; correspondance entre le gouvernement du Canada et les commissaires des réserves des Sauvages dans le Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

No. 191.. GLENDON, STEAMER LE ;—Réponse à ordre ; documents relatifs à l'achat et aux réparations du steamer "Glendon," et indiquant si ce navire est en état de tenir la mer. (*Pas imprimée.*)

No. 192.. RIVIÈRE-DU-LOUP, EMBRANCHEMENT DE LA, CH. DE FER G. T :—Correspondance relative à l'embranchement de la Rivière-du-Loup du chemin de fer Grand Tronc.

No. 193.. WINDSOR ET ANNAPOLIS, CHEMIN DE FER DE :—Réponse à ordre ; recettes brutes du chemin de fer d'embranchement de Windsor, chaque année, depuis le 1er janvier 1872 jusqu'au 1er août 1877. (*Pas imprimée.*)

No. 194.. FORT FRANCES, ECLUSES DE :—Réponse à ordre ; dépenses en rapport avec la construction des écluses de Fort Frances, jusqu'au 1er janvier 1879. (*Pas imprimée.*)

No. 195.. CHEMIN DE FER FÉDÉRAUX, PERSONNES EMPLOYÉES, ETC. :—Réponse à ordre ; nombre de personnes employées, à la date du 31 décembre dernier, sur chacun des chemins de fer, du Canada, etc. (*Pas imprimé.*)

No. 196. KINCARDINE, TRAVAUX DU PORT DE :—Réponse à ordre ; dépenses faites pour travaux de havre, dans la ville de Kincardine, comté de Bruce, depuis le 1er mai 1873 jusqu'au dernier jour d'octobre 1878. (*Pas imprimé.*)

No. 197.. PRINCE ARTHUR'S LANDING, PORT DE :—Réponse à ordre ; documents au sujet du port de Prince Arthur's Landing. (*Pas imprimée.*)

No. 198 . MATANE ET RIVIÈRE BLANCHE :—Réponse à ordre ; état indiquant la nature des travaux faits à Matane et à la rivière Blanche, dans le comté de Rimouski, depuis le 1er juillet jusqu'au 10 octobre 1878. (*Pas imprimée.*)

No. 199. PECK, THOMAS :—Réponse à ordre ; correspondance concernant une augmentation d'appointements qui doit être donnée à Thomas E. Peck, officier de douane à Nanaïmo. (*Pas imprimée.*)

No. 200.. REMISE SUR ARTICLES MANUFACTURÉS EN CANADA :—Réponse à ordre ; état indiquant quelles remises ont été faites sur les effets fabriqués au Canada et 1877 et 1878, et qui ont été exportés.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

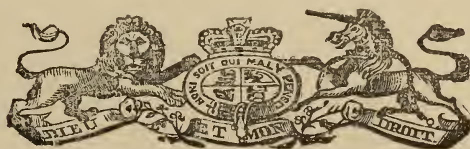
L'ANNÉE FISCALE COMMENCÉE LE 1ER JUILLET 1877 ET EXPIRÉE LE 30 JUIN

1878

CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS SOUS SON CONTROLE.

SOUMIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ACTE TRENTE ET UN VICTORIA, CHAPITRE DOUZE, SECTION DIX-NEUF.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1879

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES ANNEXES.

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1878.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell, Marquis de Lorne, l'un des membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier du tres-ancien et très-noble Ordre du Chardon, et Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Gouverneur-Général et Vice-Amiral du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du ministère des Travaux Publics, pour l'année 1877-8, en vertu du statut.

CHARLES TUPPER,

Ministre des Travaux Publics.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
Ottawa,
31 décembre 1878.

RAPPORT.

1877-1878.

A l'honorable

CHARLES TUPPER, C. B.,

Etc., etc., etc.,

Ministre des Travaux Publics.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du département, rapport compilé conformément à vos instructions.

Il contient un relevé des opérations et un état des dépenses générales et des frais d'entretien des diverses constructions publiques pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

L'annexe No. 1, pages 5-8, contient le détail des dépenses. Il est suivi des rapports annuels des contrôleurs et des rapports généraux et spéciaux des ingénieurs attachés au ministère des Travaux Publics.

Voici les constructions sous le contrôle de ce ministère:

1. LES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT;
2. LES TÉLÉGRAPHES;
3. LES CANAUX;
4. LES CONSTRUCTIONS SUR LES RIVIÈRES NAVIGABLES;
5. LES HAVRES ET JETÉES;
6. LES GLISSOIRES ET ESTACADES;
7. LES ÉDIFICES PUBLICS;

CHEMINS DE FER.

Les voies ferrées de l'État sous le contrôle de ce ministère, sont :

1. Le chemin de fer canadien du Pacifique.
2. Le chemin de fer Intercolonial.
3. Le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

D'après le projet, cette voie ferrée doit partir de ou près de l'angle sud-est du lac Nipissingue.

Sa construction a été commencée le long de la rivière Kaministiquia, lac Supérieur, à environ trois milles de l'embouchure de ce cours d'eau. Suivant une direction nord-ouest, elle passe au nord du lac des Mille-Lacs et ensuite au nord des lacs Wabigoon et Vermillon. De là elle se dirige jusqu'à la rivière Winnipeg, qu'elle traverse à Kéwatin (Portage-du-Rat), où se trouve l'embouchure du lac des Bois, et ensuite jusqu'à Selkirk, sur la rivière Rouge. Au-delà de ce dernier point, la construction n'est pas commencée.

EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

Partant de la ligne principale, à Selkirk, il s'étend jusqu'à Emerson, sur la frontière, où il se relie au chemin de fer Saint-Paul et Saint-Vincent, dans l'État du Minnesota... 84⅓ milles.

Sur la section entre Fort William et la rivière des Anglais, 113 milles, les travaux sont avancés à un tel point qu'il a été possible de poser les rails jusqu'au 102me mille et de faire le ballastage jusqu'au 60me. [Décembre 1878.]

La ligne entre la rivière des Anglais et Kéwatin, 185 milles, a été examinée de nouveau et l'on a modifié sa localisation. On est en voie de donner l'entreprise de sa construction.

De Kéwatin au lac La Crosse, la distance est de trente-six milles. Cette partie est en voie de construction. La moitié de l'excavation dans le roc est faite ainsi qu'une grande quantité de terrassements.

Sur la section du lac La Crosse à Selkirk—76 milles,—le nivellement et les ponts en sont faits. A l'extrémité est, un remblai considérable reste à terminer, mais on compte qu'il le sera bientôt. 75 milles de rails sont posés.

La construction de la remise aux locomotives, à Selkirk, a été donnée à l'entreprise. (Décembre 1878.)

De l'embranchement Pembina, 22 milles sont terminés,—c'est-à-dire de Selkirk à Saint-Boniface. Sur le reste de la distance jusqu'à Emerson, 63 milles, les rails sont posés (Décembre 1878), mais les rivières sont traversées sur des ponts temporaires, qui seront bientôt remplacés par d'autres plus solides. La voie sera ballastée dans le cours de l'été prochain.

Des 120 milles du prolongement du Canada Central, 37 ont été localisés et 25 sont en voie de construction. Il y a beaucoup d'ouvrage de fait. Le reste de la distance était encore à localiser, (décembre 1878). Cette ligne, qui part de Pembroke et aboutit au lac Nipissingue, est construite avec l'aide d'une subvention qui ne doit pas excéder $1,440,000.

L'embranchement de la Baie Georgienne—50 milles—s'étend de la rivière du Sud, lac Nipissingue, à la baie Cantin, sur la rivière des Français. Le contrat de l'entreprise du nivellement, de la construction des ponts, du posage des rails et du ballastage, a été signé le 2 août 1878. Les entrepreneurs n'avaient encore fait que peu de chose à part du transport des provisions sur les lieux. [Décembre 1878].

Dans la Colombie-Britannique, la localisation entre Emory's Bar,—5 milles en bas de Yale—et le passage d'eau Savana, au pied du lac Kamloops—125 milles—a été revisée et améliorée dans l'été de 1878. Ces examens ont fait voir qu'il serai plus avantageux de traverser la rivière Fraser à six milles en aval de Lytton. On a pu diminuer beaucoup le chiffre auquel était évalué le coût de la construction pour la partie entre le pont Spence et le lac Kamloops.

Le tracé de localisation a été fait au nord du lac Kamloops, et l'on a ainsi raccourci la ligne de 3½ milles, diminué les courbes et évité d'autres travaux. (Annexe 21, page 155.)

INTERCOLONIAL.

LONGUEUR DE LA LIGNE.

Lignes des malles européennes.

	Milles.	
De Rivière-du-Loup à Moncton	374	
De Moncton à Painsec	8	
De Painsec à Truro	118	
De Truro à la jonction de Windsor	48	
De la Jonction de Windsor à Halifax	14	
	——	562

Prolongements.

	Milles.	
De Moncton à Saint-Jean	89	
De Painsec à Shédiac	11	
De Truro à Pictou	52	
De la Jonction de Windsor à Windsor	32	
		184
		746

Embranchements locaux.

De Rimouski au quai	2	
De Newcastle, N. B., au quai en eau profonde	2	
De Dorchester au quai d'embarquement	1	
De Sackville au quai d'embarquement	0·5	
De Stewiacke au quai	1	
		6·5
Total		752·5

L'embranchement de Windsor—32 milles de la jonction de Windsor à Windsor—a été entretenu par le gouvernement et exploité par la compagnie du chemin de fer d'Annapolis jusqu'au 24 septembre 1877, et transféré le 25 juillet de la même année à la compagnie du chemin de fer des comtés de l'ouest, par un arrêté du conseil (No. 14,181), à la condition que la ligne de cette dernière compagnie serait, au temps prescrit, prolongée d'Annapolis à Yarmouth, distance de 82 milles.

Comme il y a lieu de prévoir que cette condition ne pourra être remplie, le gouvernement s'occupe de l'opportunité d'en obtenir la rétrocession.

Il a été fait un arrangement pour le transfert de l'embranchement de Pictou—51 milles—à la compagnie des mines de houilles et du chemin de fer d'Halifax au Cap-Breton, aux conditions que cette compagnie achèvera de construire la ligne de New-Glasgow au détroit de Canso—32 milles—et établira un passage d'eau entre la terre ferme et l'île du Cap-Breton au terminus de la voie ferrée. Ces conditions prescrivent aussi que l'embranchement de Pictou et la ligne de la compagnie de New-Glasgow au détroit de Canso sera maintenue en bon ordre, et que des trains quotidiens marcheront régulièrement.

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, le chemin de fer et le passage d'eau, quittes de toute charge, deviendront la propriété du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, mais aussi à la condition qu'il équipera et exploitera la ligne d'après un tarif accepté par le gouvernement fédéral, auquel reviendra toute cette propriété dans le cas où le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse n'exploiterait pas la ligne d'une manière satisfaisante.

Selon le rapport de M. C. J. Brydges, surintendant général des chemins de fer de l'Etat, voici quel a été le dernier résultat de ces entreprises :—

A venir jusqu'au 30 juin 1878, et pour la ligne entière, la dépense à porter au compte du capital a été $36,091,065.85, contre $35,682,249.11 pour l'année fiscale 1876–77.

Pour l'année fiscale expirée en 1878, les sommes imputables au compte du capital sont :—

Pour le prolongement dans Halifax........................	$72,624 07
Terminus en eau profonde, Saint-Jean	66,452 18
Terreins de ce terminus..	33,000 00
Achèvement de l'Intercolonial entre Rivière-du-Loup et Truro..	101,610 62
Achèvement du matériel roulant.................	125,245 52
Frais judiciaires, poursuites devant la Cour Suprême...	9,843 35
Total..	$408,816 74

En 1866-77, la dépense pour renouvellements s'est élevée à $543,591.68, et elle a été inscrite dans les comptes publics, partie III, page 58, sous l'en-tête, Renouvellements,—compte indéterminé. De cette somme, $200,000 ont été portées au compte des frais d'exploitation de cette année-là ; $200,000 sont inscrites au compte de l'année fiscale 1877-78, et la balance, $143,591.68, sera comprise dans les frais de renouvellement de 1878-79.

Les recettes brutes de l'année se montent à $1,378,946.78, soit une augmentation de 19·14 p.c. sur l'année dernière.

Les frais d'exploitation et d'entretien de la ligne ont été de $1,811,273.56, y compris $200,000 pour renouvellements, imputables sur l'année 1877-78 et déduits de la dépense de $543,591.88 faite en 1876-77.

L'excédant de la dépense sur le revenu est de $432,326.78, contre $507,228.20 l'année précédente.

Ainsi, la perte se trouve être de $74,941.42 de moins.

Dans le trafic, les recettes provenant du fret ont seules augmenté.

Entre l'ouest et les provinces inférieures l'augmentation du trafic a été considérable.

Dans le tonnage du fret voituré l'augmentation est de 24·63 p.c.

Sur tout le parcours entre Halifax et Saint-Jean des rails d'acier ont été posés, de sorte qu'il ne reste que 24½ milles de la ligne entière à renouveler ainsi. On a placé sur la voie 156,742 traverses et construit 16,245 perches de clôture.

Les clôtures qui en avaient besoin ont été réparées.

Il a été jugé nécessaire d'éloigner de la voie les clôtures destinées à l'abriter contre la neige.

Un abri contre la neige, de 860 pieds de longueur, a été construit près de Sainte-Flavie.

Sur différents points de la ligne il y a 65 de ces abris, formant ensemble une étendue de 12½ milles. Les clôtures contre la neige forment une longueur de 46½ milles.

Les frais pour faire enlever la glace et la neige de la voie se montent à $12,659.58.

Le pont métallique d'Emsdale, dont l'arche est de 150 pieds, a été ouvert à la circulation en juin 1877.

Les poutres du pont de quatre arches de 20 pieds sur la rivière Rowdon ont été remplacées par d'autres en fer.

Les ponts, ponceaux, barrières à bestiaux, passerelles au-dessus de la voie, etc., ont été réparés au besoin.

A Newcastle, la passerelle au-dessus de la voie a été exhaussée.

Les gares de voyageurs, trottoirs, etc., ont été maintenus en bon ordre.

17,500 pieds de nouvelles voies de garage ont été posés. Le nombre de ces voies est de 458 et leur longueur totale de 85½ milles.

17 stations ont été munies de sémaphores, ce qui porte ces derniers au nombre de 63.

Le nombre des locomotives et wagons est de 3,239,—soit une augmentation de 37 pendant l'année.

Trois nouvelles locomotives ont été achetées l'an dernier.

Trois sont en voie de construction.

Des wagons de différentes classes sont aussi en voie de construction.

Les locomotives sont tout le temps possible employées au service.

Le nombre des wagons est suffisant.

Dans l'échange de wagons pour le trafic de complet parcours, le service est en faveur de la ligne.

En octobre 1877, les bâtiments de la station d'Assametquaghan ont été détruits par l'incendie. Ils sont reconstruits.

La voie est dans une excellente condition ; seulement un parcours de 20 milles a besoin d'être ballasté.

Lorsque la navigation est ouverte sur le Saint-Laurent, les paquebots transatlantiques reçoivent les malles à Rimouski ; pendant l'hiver, ce service est fait à Halifax. Pendant toute l'année le service postal a été fait à la satisfaction générale.

Les frais de traction, par mille, sont de 74·59 centins, contre 7·82 l'année dernière. (Annexe 20, page 129.

ACCIDENTS.

Le nombre en a été de 49. (Annexe 20, page 153.)

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

LONGUEUR DE LA LIGNE.

	Milles.	
De Tignish à la Jonction Royalty	113½	
De la Jonction Royalty à Mount Stewart	20	
De Mount Stewart à Georgetown	21	
		154½

PROLONGEMENTS.

De la Jonction Royalty à Charlottetown	5	
De Mount Stewart à Souris	39	
		44
		198½

Selon le rapport de M. C. J. Brydges, surintendant général des chemins de fer de l'Etat, cette entreprise a donné les résultats suivants :

A la fin de l'année, le compte du capital s'élevait à $3,409,919.70, soit une augmentation de $6,551.86, sur celui de l'an dernier, augmentation due à la dépense encourue pour la station de Bredalbane avant l'ouverture du chemin de fer. Les frais d'exploitation se sont élevés à $221,599.49, et dans cette somme sont compris $27,464.45 pour renouvellement de rails et de clôtures.

Les recettes de l'année s'élèvent à $135,899.60, soit une augmentation de $5,234.68, sur celles de l'an dernier.

Il y a une augmentation de $4,653.04 dans les recettes provenant du voiturage des voyageurs, et de 17,950 dans le nombre de ces derniers. Les frais d'exploitation ont diminué de $6,995.76.

La perte résultant de l'exploitation de la ligne a été de $85,699.89, soit une diminution de $12,230.44 sur celle de l'année dernière et dont le chiffre était de $97,930.33. Quatre milles et demi de rails d'acier ont été posés dans le cours de l'année, ce qui porte à 9¾ milles le parcours muni de cette sorte de rails. 19,572 traverses ont été placées sous les rails de la voie. Les frais d'entretien ont été de $62,928.42, soit une diminution de $9,564.82 sur cette dépense l'an dernier.

Le trafic a augmenté de 9.7 p. c. et les frais d'entretien ont diminué de 13.

Le quai à Summerside a été réparé.

Le nombre des voies de garage établies pendant l'année représente une longueur de 0.85 mille, et l'étendue de toutes ces voies est de 10.14 milles. $10,617.48 ont été dépensés pour clôtures.

Les réparations nécessaires ont été faites aux stations, ponts, etc. (Annexe 19, pages 102–127.)

ACCIDENTS.

Le nombre est porté à cinq. (Annexe 19, page 128.)

Le steamer *Northern Light*, qui voyage pendant l'hiver entre la terre ferme et Georgetown, I.P.E., est sous le contrôle du ministère de la Marine et des Pêcheries.

TÉLÉGRAPHES.

Les lignes de télégraphe de l'Etat sont les suivantes :

1. Le télégraphe du chemin de fer du Pacifique.
2. Le télégraphe de la Colombie-Britannique, de Victoria, île de Vancouver, à Caribou.

TÉLÉGRAPHE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

La ligne de télégraphe entre Fort-William et Selkirk,—410 milles,—fontionne. La ligne du Pacifique a été construite depuis Selkirk jusqu'à la longitude d'Edmonton —1,197 milles—et elle est en opération jusqu'à Battleford, 967 milles. Dans la Colombie-Britannique le télégraphe est prêt à fonctionner depuis le ruisseau de la Cache jusqu'à Kamloops, distance de 50 milles. Au nord de Kamloops, 55 milles de la ligne sont en partie défrichés. (Annexe 21, page 156.)

TÉLÉGRAPHE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le télégraphe fonctionne entre les points suivants :

	Distance en milles.
De Victoria, Ile de Vancouver, à Saanich, I. V.	15
" Saanich, Ile de Vancouver, à Swinomish, Territoire de Washington, y compris cinq câbles sous-marins	60

Ces câbles ont chacun ⅞ de pouce en diamètre, se composant de sept fils conducteurs de cuivre No. 19, roulés ensemble et isolés par deux couches de gutta percha de ⅝ de pouce en diamètre, le tout protégé par une armure formée de douze fils de fer galvanisé No. 8. La longueur totale des câbles est de 16½ milles. Leur pesenteur est d'environ 5,000 livres au mille.

De Swinomish à Matsqui, sur la rivière Fraser	68
" Matsqui à New-Westminster, rivière Fraser	36
" Matsqui à Hope "	59
" Hope à Yale "	14
" Yale à Lytton "	57
" Lytton à Quesnelle "	271
" Quesnel à Barkerville, Caribou "	52

Il y a encore entre New-Westminster et l'Anse de Burrard un embranchement de 10 milles, qui a été construit par MM. Moody et Cie.

Le câble sous-marin du détroit de Haro s'est rompu.

Le terrain de la ligne est en bonne condition.

La dépense de l'année est de	$36,662.94
Les recettes sont de	8,790.35

(Annexe 18, page 98.)

CANAUX.

Les canaux du Canada ont été construits sur les lignes suivantes de navigation à l'intérieur, savoir :

1. Le Saint-Laurent et les lacs de l'ouest ;
2. L'Outaouais, jusqu'à la cité d'Ottawa :
3. Le Rideau, d'Ottawa à Kingston ;
4. Le Richelieu, jusqu'au lac Champlain ;
5. Le canal Saint-Pierre, Cap-Breton, N.-E.

LE SAINT-LAURENT ET LES LACS.

Cette ligne de navigation s'étend depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur. Elle suit le cours du fleuve St. Laurent, et passe par les lacs Ontario, Erié, Ste. Claire et Huron. Sa longueur est de 2,384 milles marins.

Le lac Supérieur est à environ 600 pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées aux Trois-Rivières, sur le St.-Laurent.

Les canaux qui ce trouvent sur cette ligne sont ceux de Lachine, Beauharnois, Cornwall, Pointe Farran, Rapide Plat, Galops et Welland. Ils représentent un parcours total de 73.83 milles, et une chute totale de 536½ pieds rachetée par le moyen de 54 écluses.

Le canal du Sault Ste. Marie a été construit par les Etats-Unis et est situé sur le côté américain du fleuve. Il fait éviter le Sault Ste. Marie et unit, pour la navigation, les lacs Huron et Supérieur. Sa longueur est de 1.07 mille, sa chute de 18 pieds, et sa profondeur de 12 sur les seuils d'écluse.

On a néanmoins commencé la construction d'une écluse, qui aura une profondeur de 16 pieds sur les seuils, au niveau le plus bas du lac Supérieur.

Pour le relevé des distances, et les sections de navigation depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur, *voir* l'Annexe No. 2, page 7, tableau A.

CANAL LACHINE.

Longueur du canal		8½ milles marins.
Nombre des écluses		5
Dimensions des écluses		200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses		44¾ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.	à 2 écluses	16 "
	à 3 écluses	9 "
Largeur du canal au fond		80 "
Largeur du canal à la surface de l'eau		120 "

Ce canal s'étend depuis la ville de Montréal jusqu'au village de Lachine, et permet aux navires d'éviter les rapides St. Louis, la première série de rapides sérieux qui empêche de remonter le Saint-Laurent, à une distance de 986 milles du détroit de Belle-Isle.

Ce canal était fermé le 4 décembre 1877 et ouvert le 8 mai 1878.

Les portes d'écluse, leurs ventelles, etc., ont été réparées au besoin.

Les écluses Nos. 3 et 4 ont été nettoyées et on a réparé leurs murs d'enclave.

Tous les ponts ont été réparés. Le plancher du pont No. 2 a été renouvelé.

Pour pouvoir l'adapter aux nouvelles constructions, le pont de l'écluse Saint-Gabriel a dû être rallongé par une passerelle en bois reposant sur des chevalets.

De grandes réparations ont été faites au déversoir du bassin No. 2 ; une nouvelle estacade de 115 pieds a été placée en face de ce déversoir.

Les déversoirs des écluses Nos. 3 et 4 ont aussi subi des réparations.

Les hangars aux farines ont été complétement réparés.

Les quais des bassins Nos. 1 et 2 ont aussi été réparés, et des poteaux d'amarrage ont été placés sur les levées.

On est en voie de faire un nouveau chemin sur le côté est du canal.

Les habitations dans le voisinage du bassin Saint-Gabriel ont été complètement réparées. (Annexe 3, page 11.)

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Sur le canal agrandi, les écluses auront 270 pieds entre les poteaux tourillons et 45 de largeur au fond.

Entre le havre de Montréal et les ponts Wellington, il y a deux écluses,—la première ouvre sur le havre et l'autre au passage de la rue du Moulin—dont la profondeur est de 18 pieds sur les seuils. Entre ces deux points, le canal et ses bassins auront une profondeur de 19 pieds. Les profondeur des trois autres écluses,—Saint-Gabriel, Côte Saint-Paul et Lachine—sera de 14 pieds sur les buscs. Toutes les fondations permanentes sont à une profondeur qui permettra de donner au canal 15 pieds de profondeur si cette amélioration était plus tard jugée nécessaire.

Les deux écluses inférieures sont reliées par un bassin de 540 pieds de long et de 260 de large. Le bassin No. 2 a été élargi à son extrémité sud-ouest. Le bassin Wellington communique avec ce dernier et s'étend jusqu'à la rue Saint-Etienne, Pointe Saint-Charles. Il a 1,210 pieds de longueur et 225 de largeur. Il est question d'en faire un autre tout à côté, qui aura la même profondeur et longueur, mais 250 pieds de largeur.

Depuis le pont Wellington jusqu'à l'écluse de la côte Saint-Paul, le nouveau canal aura une largeur moyenne de 200 pieds, et de cette écluse à Lachine cette largeur sera de 150 pieds.

Les nouvelles écluses sont placées à côté des anciennes, de sorte qu'entre Montréal et Lachine, le canal aura une double entrée qui en facilitera le parcours.

Les travaux sont partagés en onze sections, comme suit :

Les sections 1 et 2 comprennent deux écluses avec bassin intermédiaire, la construction du Bassin Wellington et l'approfondissement du bassin No. 2. Entrepreneurs, MM. James Worthington et Cie.

Presque toute la maçonnerie est terminée et il reste peu à faire pour achever ces travaux. L'on compte que le dragage du bassin No. 2 sera fini cet automne.

Section 3.—Depuis en aval du pont Wellington jusqu'à une petite distance en amont de l'écluse Saint-Gabriel—longueur, 4,200 pieds. Entrepreneurs, MM. McNamee, Gaherty et Fréchette.

Ces travaux approchent de leur fin, mais il n'y a de terminé que la maçonnerie du pont de la rue Wellington.

Section 4.—Depuis en amont de l'écluse Saint-Gabriel jusqu'au-delà du pont du chemin de fer; longueur, 3,800 pieds. Entrepreneurs, MM. Whitney et Doty.

Cette section est terminée.

Section 5.—Depuis en amont du pont du chemin de fer jusqu'en aval de l'écluse Saint-Paul; longueur, 4,200 pieds. Entrepreneur, M. Alphonse Charlebois.

Cette section comprend les excavations, la construction des murs et du canal en syphon de la rivière Saint-Pierre.

La maçonnerie est terminée.

L'on s'attend à ce que tout le dragage sera fait le printemps prochain.

Sections 6 et 7.—Depuis en aval de l'écluse Saint-Paul,—longueur, 10,000 pieds. Entrepreneurs, MM. William Davis et fils.

Le pont de la côte Saint-Paul est terminé.

Les murs d'écluse sont finis et le mur de soutènement de l'extrémité supérieure de l'écluse est en voie de construction. Quatre dragueurs sont employés à l'approfondissement. Les ponts et portes ont été faits à la journée sous la direction du département.

Section 8.—Sa longueur est de 7,500 pieds.

Entrepreneurs, MM. O'Brien, Sullivan et Cie.

Les travaux ont beaucoup progressé pendant l'année. Le mur du côté nord et environ les trois quarts de celui du côté sud sont construits. Sur la levée nord on est en voie de faire un mur en terre battue. Quelques ponceaux sont faits et une partie de la berme est nivelée.

Section 9.—Depuis la section 8 jusqu'en aval de l'écluse de prise d'eau; longueur, 6,000 pieds, adjugée aux MM. John Lyons et Cie.

Peu de travaux ont été faits dans le cours de l'année dernière, et l'entrepreneur a tout abandonné le 16 mars 1878*. Le département s'est vu alors dans la nécessité de faire travailler pour que cette partie du canal put être ouverte à la circulation.

Aucune partie de cette section n'est terminée.

Section 10.—Depuis en aval de l'écluse de prise d'eau jusqu'à l'entrée sur le fleuve; longueur, 1,400 pieds. Entrepreneurs MM. Rodgers, Kelly et Cie.

Il reste peu à faire pour terminer ces travaux.

Section 11.—C'est l'entrée sur le fleuve et le port de Lachine; longueur 6,200 pieds. Entrepreneurs, MM. William Davis et fils.

Les caissons construits et placés sont au nombre de 244, et forment une longueur continue de 5,128 pieds. L'approfondissement de la partie supérieure se fait au moyen de la mine. 4,000 verges cubes ont été enlevées. (Annexe 3, page 14.)

CANAL DE BEAUHARNOIS.

Longueur du canal	11¼	milles
Nombre des écluses	9	
Dimensions des écluses	200	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	82½	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au fond	80	"
Largeur du canal à la surface de l'eau	120	"

* Cette entreprise a été donnée depuis aux MM. Williamson, Rodgers et Farrell, 25 nov. 1878.

Ce canal, situé sur la rive du Saint-Laurent, est à 15¼ milles de la tête du canal Lachine et s'étend dans les terres à une certaine distance, reliant les lacs Saint-Louis et Saint-Francois et tournant les rapides des Cascades, des Cèdres et du Côteau.

Fermé le 6 novembre 1877, et ouvert le 24 avril 1878.

Le trafic n'a pas été interrompu.

En avant de l'écluse No. 7 une maison a été construite pour loger les éclusiers et le gardien du port. Quelques réparations ont aussi été faites à l'habitation occupée par le maître, le percepteur et le contrôleur.

De nouvelles portes ont été posées aux écluses Nos. 11 et 13. D'autres portes ont été réparées et d'autres reconstruites. Les ponts ont été maintenus en bon ordre. A l'écluse No. 14 le pont a été en partie reconstruit. Un nouveau pont a été construit à Valleyfield. Beaucoup de poteaux ont été renouvelés.

Deux fuites d'eau, l'une en amont du pont Saint-Timothée, et l'autre au déversoir du même nom ont été bouchées et les dommages en résultant réparés.

La digue de l'Ile aux Chats et le fossé à la baie de la Famine ont été maintenus en bon ordre, ainsi que les levées, chemins de halage, murs en talus, quais et clôtures.

Les fossés et canaux couverts ont été nettoyés. (Annexe 3, page 18.)

CANAL DE CORNWALL.

Longueur du canal	11½	milles
Nombre des écluses	7	
Dimensions des écluses	200	pieds x 55 pieds.
Ascension totale par les écluses	48	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au fond	100	"
Largeur à la surface de l'eau	150	"

Depuis la tête du canal Beauharnois jusqu'au canal Cornwall, il y a un intervalle navigable de 32¾ milles, sur le lac Saint-François.

Le canal de Cornwall permet aux navires qui remontent le fleuve d'éviter les rapides du Long-Sault.

Le canal a été fermé du 8 décembre 1877 au 22 avril 1878.

La navigation n'a pas été interrompue.

Les portes, déversoirs et les ponts ont été reparés, les murs en talus ont été exhaussés et on a nettoyé les égoûts et fossés. (Annexe 4, page 32.)

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Les travaux entrepris pour l'agrandissement du canal comprennent la construction de deux écluses, d'un déversoir régulateur, et d'une nouvelle entrée inférieure.

Entrepreneurs.—MM. Gordon, Woodward et Chamberlin.

Le chenal d'entrée sera au sud, et la ligne du centre des nouvelles écluses se trouvera à 300 pieds de la ligne centrale actuelle. Le niveau du point culminant de Cornwall sera exhaussé de 5 pieds, entre les écluses 17 et 18, et deux écluses permettront d'opérer la descente au niveau du St. Laurent. On construira aussi des jetées à l'entrée.

Ces jetées sont en voie de construction et seront terminées à l'automne.

Les fondations de l'écluse No. 1 sont terminées et les murs suffisamment élevés pour être à l'abri des dommages.

L'écluse No. 2 sera presque finie à l'automne. Il est probable qu'il ne restera alors que quelques assises de maçonnerie à faire.

Les canaux d'alimentation sont terminés.

Les travaux d'excavation sont beaucoup avancés.

CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

Les canaux de la Pointe Farran, du rapide Plat et des Galops sont connus sous la désignation commune de "Canaux de Williamsburgh."

CANAL DE LA POINTE FARRAN.

Longueur du canal..	¾ de mille.
Nombre des écluses..	1
Dimensions des écluses..	200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale des écluses..	4 "
Hauteur de l'eau sur les seuils..	9 "
Largeur du canal au fond..	50 "
Largeur du canal à la surface de l'eau..	90 "

De la tête du canal Cornwall au pied de celui de la Pointe Farran, la distance, sur le Saint-Laurent, est de 5 milles. Ce canal permet aux navires qui remontent le fleuve d'éviter les rapides de la Pointe Farran; les navires qui descendent franchissent les rapides aisément et en toute sécurité.

Fermé le 5 décembre 1877; ouvert le 29 avril 1878.

Navigation non interrompue.

Les portes d'écluses ont été réparées. (Annexe 5, page 33.)

CANAL DU RAPIDE PLAT.

Longueur du canal	4	milles.
Nombre des écluses	2	
Dimensions des écluses	200	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	11½	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au fond	50	"
Largeur du canal à la surface de l'eau	90	"

De la tête du canal de la Pointe Farran au pied du canal du Rapide Plat, le Saint-Laurent est navigable sur un parcours de 10½ milles.

Ce canal permet aux navires d'éviter en montant le Rapide Plat, qu'ils peuvent descendre sans danger.

Fermé le 5 décembre 1877; ouvert le 29 avril 1878.

La navigation n'a pas été interrompue.

De légères réparations ont été faites aux écluses et aux portes. (Annexe 5, page 33.)

CANAL DES GALOPS.

Longueur du canal	7⅝	milles.
Nombre des écluses	3	
Dimensions des écluses	200	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	15¾	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au fond	50	"
Largeur du canal à la surface de l'eau	90	"

De la tête du Rapide Plat au pied du canal des Galops, le Saint-Laurent est navigable sur un parcours de 4½ milles.

Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de la Pointe aux Iroquois, de la Pointe Cardinal et des Galops.

Fermé le 5 décembre 1877 ; ouvert le 29 avril 1878.

Quelques-unes des portes ont été réparées et un brise-glace a été fait à la tête de la jetée.

Les levées et estacades ont été réparées. (Annexe 5, page 33.)

CANAL WELLAND.

Ce canal relie les lacs Ontario et Erié. Son point culminant, qui est à huit pieds au-dessus de l'Erié, reçoit son alimentation de la Grande-Rivière par un canal navigable. De ce dernier et de la rivière Welland des bras sont dérivés jusqu'à Port-Maitland, lac Erié.

LIGNE PRINCIPALE ENTRE LE LAC ONTARIO ET LE LAC ÉRIÉ.

Longueur du canal		27 milles et 1,099 pieds.
Paires de portes auxiliaires		3
Nombre d'écluses		27
Dimensions des écluses	2 écluses de	200 pieds x 45 pieds.
	24 "	150 " 26½ "
	1 "	230 " 45 "
Ascension totale per les écluses		330 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils		10¼ "

BRAS DE LA RIVIÈRE WELLAND.

Longueur du canal :—De la tranchée de Port Robinson à la Rivière Welland	2,622 pieds.
" Du canal Welland à la rivière Welland, *viâ* l'écluse de l'aqueduc	300 "
" De la tranchée de Chippawa à la rivière Niagara	1,020 "
Nombre des écluses :—Une à l'aqueduc, une à Port-Robinson	2
Dimensions des écluses	150 x 26½ pieds.
Chute totale depuis le canal Welland jusqu'à la rivière Welland.	17 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 pds. 10 pcs.

CANAL D'ALIMENTATION DE LA GRANDE RIVIÈRE.

Longueur du canal	21 milles.
Nombre des écluses	2
Dimensions des écluses	1 de 150 x 26½ pieds. 1 de 200 x 45 "
Ascension totale par les écluses	7 à 8 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	10¼ pieds.

BRANCHE DE PORT-MAITLAND.

Longueur du canal	1¾ milles.
Nombre des écluses	1
Dimensions des écluses	185 x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	8½ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	11

La largeur de la ligne principale de ce canal varie comme suit :—

Section.	Distance.	Largeur au fond.	Largeur à la surface.
	Miles.	Pieds.	Pieds.
De Dalhousie à Thorold	9¼	70	110
De Thorold à Allanburgh	3¼	26	66
De Allanburgh au Coude de Ramey	12¼	50	90
Du Coude de Ramey à Port-Colborne	1¾	58	58
De Port-Colborne à l'extrémité extérieure de la Jetée Ouest	¾	90	....
De Port-Robinson à Chippawa, Rivière Welland	8¾	....	200
Embranchement de Dunville	21	26	60 à 70
Embranchement de Port-Maitland	1¾	45	85

Fermé le 5 décembre 1877; ouvert le 9 mai 1878.

La navigation a été interrompue trois fois : la première, le 9 août, pendant quelques heures, lorsque la goëlette *G. B. Sloan* a sombré ; la deuxième, le 17 mai, parce que le fond de l'écluse No. 25 fut brisé, et la dernière fois, le 16 juin, pendant 34 heures, par suite d'une brèche qui était faite dans la levée entre Thorold et Allanburg.

La profondeur d'eau a été suffisan e pendant l'année.

$594.49 ont été perçus sous forme d'amendes.

On a réparé les portes aux écluses Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, et à Port-Robinson et Port-Colborne.

Les déversoirs aux écluses Nos. 1, 2, 5, et 11, à Welland, et sur la division No. 4 ont été réparés.

On a réparé les ponts tournants aux écluses Nos. 1, 2, 4, 5, 15 et à Sainte-Catherine.

Des réparations ont été faites aux bâtiments de l'écluse No. 1, au bureau du percepteur, Port-Colborne, et aux maisons des gardiens des écluses Nos. 1, 10, 15, 17, 18, 19 et 20

Le chemin de halage à Twelve Mile Creek et aux écluses Nos. 6 et 25 a été mis en bon ordre.

Aux écluses Nos. 4, 8, 10, 12, 13, 14, 16 et 18 les flottes ont été réparées, et une nouvelle a été construite à l'écluse No. 6.

Les ponts stationnaires aux écluses Nos. 7, 11 et 25, à Marshville, Stromness, et sur la division No. 4, ont été renouvelés.

Les ponts de halage aux écluses Nos. 1, 5 et 6 et à Twelve Mile Creek ont été réparés.

Les caissons des écluses Nos. 6, 10, 12, 14 et 16 ont été reconstruits.

Pour le trafic de l'hiver un pont tournant temporaire et à double voie a été construit sur pilotis à Sainte-Catherine, et les abords de ce pont ont été empierrés.

Le chenal au pied de l'écluse No. 3 a été élargi et approfondi.

De nouvelles portes ont été posées aux endroits suivants : une à l'écluse No. 1, et deux au moulin Laurie ; une à l'écluse No. 8 ; une à l'écluse No. 9 ; deux à l'écluse No. 14 ; deux à l'écluse No. 18 ; deux à l'écluse No. 22, à la tête du coursier du moulin et au moulin à l'cluse No. 23.

Un nouveau canal souterrain a été construit à l'écluse No. 7.

Des murs de soutènement ont été construits aux écluses No. 11 et 18.

Un mur de pierre a été ajouté à l'écluse No. 25.

A Dunville une maison de brique a été construite pour l'inspecteur.

Onze portes neuves ont été mises en réserve et l'outillage du canal a été augmenté.

Le chenal au pied de l'écluse No. 13 a été approfondi et élargi.

Un sémaphare a été établi à Welland.

Le pont dit Quaker's a été transporté à Marlatt's ; les abords ont été refaits.

Les canaux couverts sur les divisions No. 3 et 4 et celui de Higgin ont été réparés.

Dans le printemps, le fond du canal a été nettoyé, ainsi que toutes les écluses, le No. 1 excepté.

Le canal est partout en bon ordre. (Annexe 6, page 34.)

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Le but de ces nouveaux ouvrages est une navigation au moyen d'écluses de 270 pieds de longueur, de 45 de largeur et de 14 de profondeur sur les seuils. Le canal aura 15 pieds de profondeur et il sera alimenté par le lac Erié.

Actuellement, sa profondeur est de 13 pieds entre les écluses et de douze sur les seuils, mais les écluses pourront à peu de frais être exhaussées.

L'entrée et les autres écluses non comprises dans cette catégorie ont 14 pieds de profondeur.

La ligne actuelle du canal est de 27½ milles ; la nouvelle sera de 25¾ milles.

L'entrée actuelle à Port-Dalhousie a été conservée, ce port étant d'un accès facile et un abri sûr pour les navires. Excepté dans les froids les plus rigoureux il offre aussi cet avantage d'être libre de glace en hiver.

Une ligne entièrement nouvelle a été suivie de Port-Dalhousie à Allanburgh, distance de 11¾ milles. Depuis Allanburgh, en montant, on travaille à l'agrandiesement de l'ancien canal.

La différence de niveau entre les lacs Ontario et Erié ne peut être indiquée que d'une manière générale, les causes de la variation dans leur niveau n'étant pas identiques de caractère ni de période. La moyenne de cette différence est portée à 326¾ pieds. Sur le canal actuel, cette élévation est rachetée par 25 écluses. Le nouveau canal aura 24 écluses.

La nouvelle entrée de l'écluse à Port-Dalhousie est sur la rive droite de la crique.

L'écluse No. 2 est située à l'embouchure du ravin de May, et avec les autres écluses Nos. 3, 4, et 5, le niveau du plateau inférieur se trouve atteint. Entre chaque écluse, la distance est généralement de 1,200 pieds.

Entre les écluses Nos. 5 et 6, la distance est d'environ 4,000 pieds. Un intervalle d'environ 1,000 pieds sépare les écluses Nos. 6 et 7.

Les écluses Nos. 8 et 9 sont près de la traverse du chemin de Queenston, au cimetière de Sainte-Catherine.

Jusqu'au No. 9, toutes les écluses ont une ascension de 14 pieds.

De l'écluse No. 4 à l'écluse No. 11 la ligne est directe sur une longueur de 4.4 milles. Entre les Nos. 11 et 12 le canal décrit une courbe de 20 degrés vers l'oust. Les écluses suivantes, 12, 13, 14, 15, et 16 se trouvent sur une même et droite ligne d'environ 4,500 pieds. Après le No. 11, l'intervalle entre les écluses a été déterminé de manière à ce que deux des plus grands navires de cette route puissent facilement se rencontrer.

Sur l'espace de 14,100 pieds qui sépare les écluses de Nos. 11 à 24, l'ascension est de 196 pieds.

La ligne suit l'escarpement du Niagara jusqu'au ravin en arrière de Thorold, et traverse ensuite le coteau qui sépare le ruisseau Ten-Mile, de la vallée Beaverdam.

Entre les écluses et où la chose est praticable, on construit de grands bassins de réserve communiquant entre eux par les déversoirs.

Les travaux sont divisés en 36 sections, et toutes sont données à l'entreprise.

Ci-suit une description des travaux sur ces sections, suivie du nom de l'entrepreneur.

La *section* 1 comprend l'agrandissement du havre de Port-Dalhousie et du déversoir actuel, et la construction de l'écluse No. 1.

Entrepreneur, M. Patrick Larkin.

La *section* 2, longue d'environ 2,700 pieds et située entre Port-Dalhousie et Sainte-Catherine, comprend la construction des écluses Nos. 2 et 3.

Entrepreneurs, MM. Denison, Belden et Cie.

Section 3. 2,500 pieds de longueur, comprend les écluses Nos. 4 et 5 du canal, deux déversoirs régulateurs, deux ponts de halage et un coursier d'alimentation

Entrepreneurs, MM. Denison, Belden et Cie.

Section 4 comprend 3,250 pieds de canal, les travaux pour la nouvelle ligne du chemin de fer de Welland sur une distance de 5,944 pieds, et la construction de piliers et de culées pour deux ponts tournants pour le chemin qui conduit à Sainte-Catherine.

Entrepreneurs, MM. Blake, frères et Campbell.

Section 5. 3,200 pieds de longueur; elle comprend la construction des écluses Nos. 6 et 7, deux déversoirs régulateurs et deux ponts de halage.

Entrepreneur, M. Alexander Manning.

Section 6 comprend 7,000 pieds de canal, la construction de piliers et de culées pour un pont tournant, rue Niagara, Sainte-Catherine, et les culées et un pilier pour un pont de halage.

Entrepreneur, M. Patrick Shannon.

Section 7 s'étend sur une distance de 3,075 pieds; elle comprend les écluses Nos. 8 et 9, deux déversoirs régulateurs, deux ponts de halage et les culées et piliers pour un pont tournant pour le chemin entre Sainte-Catherine et Queenston.

Entrepreneurs, MM. Higgins et Sullivan.

Sections 8 *et* 9, comprises dans un seul contrat, embrassent la formation du canal sur une distance de 6,338 pieds, la construction de trois écluses, Nos. 10, 11, 12, trois déversoirs régulateurs, quatre ponts sur les ouvertures entre les bassins latéraux et les abords, la construction de culées et de piliers pour un pont public, et un ponceau pour donner passage aux eaux du ruisseau Ten Mile.

Entrepreneurs, MM. Cairns, Morse, Hart et Cie.

Section 10,—2,107 pieds de longueur, comprend la construction des écluses Nos. 13 et 14, deux déversoirs régulateurs, les piliers et culées pour les ponts de halage, des bassins sur le côté ouest et le nivellement aux abords du pont formés par le prolongement des murs inférieurs de l'écluse No. 13.

Entrepreneurs, MM. John Ginty et Cie.

Section 11, a une étendue de 2,250 pieds et comprend la construction de deux écluses, Nos. 15 et 16, un déversoir régulateur, deux ponts de halage ou plus et un ponceau sous le canal pour un chemin public.

Entrepreneur, M. Paul Ross.

Section 12, a une étendue de 2,115 pieds, et comprend le canal et les bassins sur le côté nord-ouest, la construction de deux écluses, Nos. 17 et 18, deux déversoirs régulateurs et deux ponts de halage. Elle comprend aussi les travaux pour la déviation du chemin de fer Grand Occidental et un tunnel sous la canal.

Entrepreneurs, MM. Lobb, Dawson et Murray.

Section 13,—2,000 pieds de longueur ; elle comprend la construction de deux écluses, Nos. 19 et 20, deux déversoirs régulateurs, deux ponts de halage et la formation de bassins sur le côté nord du canal.

Entrepreneurs, MM. Ginty et Dickey.

Section 14,—1,775 pieds ; elle comprend la construction des écluses Nos. 21 et 22, deux déversoirs régulateurs et trois ponts de halage, et la formation de chenaux et de bassins sur le côté nord du canal.

Entrepreneur, M. John Brown. *

Section 15,—2,050 pieds de longueur à l'est de la ville de Thorold ; elle comprend la formation du canal, traversant un coursier d'alimentation, formant un nouveau cours d'eau pour la crique, et l'excavation nécessaire pour diriger vers l'ouest les lisses du chemin de fer Welland, la construction de deux écluses, Nos. 23 et 24, deux déversoirs, jetées et coulées pour un pont avec des murs de soutènement.

Entrepreneur, M. John Brown. *

Section 16,—3,500 pieds de longueur ; elle se compose principalement d'excavation dans l'argile et le roc et la construction d'un aqueduc en syphon pour le ruisseau Ten Mile, avec murs en talus et de soutènement.

Entrepreneur, M. John Brown. *

Les sections 17 et 18—distance de 7,265 pieds, entre Thorold et Allanburg—comprennent la formation du canal, la construction d'une écluse de prise d'eau, de culées et de piliers pour deux ponts, d'un pilier et de culées pour un pont sur lequel passera le chemin de fer Welland, les travaux nécessaires à deux barrages, deux ponceaux arqués, un déversoir régulateur, un canal de dérivation, un chemin de halage et des ponts.

Entrepreneur, M. Robert J. Campbell.

Les *sections* 19 et 20—distance de un mille et quart entre Thorold et Allanburg—comprennent l'agrandissement du canal, la construction de deux ponceaux arqués, de culées et de piliers pour un pont tournant à la traverse du chemin, d'un mur de soutènement, le prolongement des ailes nord de l'écluse de prise d'eau comme culées pour un pont tournant, et un canal de dérivation.

Entrepreneurs, MM. Haney, Haney et Parry.

* Décédé le 12 août 1877.

Sections 21 *et* 22.—Un mille et neuf dixièmes de longueur, entre Allanburgh et Port-Robinson, et désignées comme la " Deep Cut." Elles comprennent le creusement du fond jusqu'à trois pieds au-dessous du niveau du busc de l'écluse de Port-Colborne et une augmentation de largeur, principalement sur le côté ouest.

Entrepreneurs, 1. MM. Mitchell et Cie.

" 2. M. John Brown. *

Section 23.—A peu près un mille de longueur ; elle comprend l'approfondissement du canal et la pose de portes auxiliaires près de l'extrémité nord de la section.

Entrepreneur, M. John Carroll.

Section 24.—Un mille de longueur ; elle consiste principalement dans l'élargissement et l'approfondissement du canal.

Entrepreneur, M. Charles F. Dunbar.

Section 25.—Elle comprend l'élargissement et l'approfondissement du canal, etc., sur une longueur d'un mille, la construction des piliers et des culées d'un nouveau pont pour le chemin Quaker.

Entrepreneurs, MM. Ferguson, Mitchell et Symmes.

Section 26.—Elle se compose principalement de travaux pour l'élargissement et l'approfondissement du canal sur une longueur d'un mille.

Entrepreneur, M. John Carroll.

La *section* 27—environ 5,600 pieds de longueur—comprend l'agrandissement du canal dans la ville de Welland, la construction d'un aqueduc sur la rivière Welland, la réparation de la majeure partie de l'écluse de prise d'eau actuelle, et la démolition des culées du pont.

Entrepreneurs, MM. Hunter, Murray Cleveland.

La *section* 28—longue d'environ 4,950 pieds—comprend l'agrandissement du canal, la construction de piliers et culées pour un pont tournant, et la démolition du pont actuel.

Entrepreneurs, MM. Ferguson, Mitchell et Symmes.

Sections 29, 30, 31 et 32.—Entre la jonction et Ramey's Bend ; elle comprend un élargissement de cinquante pieds de la ligne ouest du canal sur une longueur de trois milles et trois quarts, et le creusement du fond actuel de deux à trois pieds tout le long.

Entrepreneurs, Section 29, MM. R. Mitchell et Cie.

" Section 30, MM. John Ferguson et Cie.

" Sections 31, 32, M. John Brown. *

*Décédé le 28 juin 1876.

La *section* 33 comprend l'agrandissement du canal sur un mille de distance, la construction des murs latéraux, de drains, le charroi de déblais sur la partie sud de la 32me section, et la construction d'un canal en syphon pour les eaux du ruisseau Lyon.

Entrepreneur, M. Ambrose Clark.*

La *section* 34 embrasse une distance de près d'un mille et comprend l'agrandissement du canal, la construction de culées et de piliers pour un pont, de murs latéraux, la formation de fossés et le nivellement du chemin de halage.

Entrepreneur, M. Ambrose Clark.*

La *section* 35, longue d'environ 2,350 pieds, comprend l'agrandissement du canal, la construction d'une nouvelle écluse d'entrée avec prolongement d'ailes formant piliers et culées de pont, l'ouverture d'un canal de conduite, la construction d'un déversoir, de ponts, et le nivellement du chemin de halage, etc.

Entrepreneurs, MM. Hunter, Murray et Cleveland.

Section 36 comprend l'amélioration du havre de Port-Colborne, l'entrée du lac Erié, le prolongement de la jetée ouest, à peu près quatre cents pieds dans le lac, et l'approfondissement du chenal d'entrée.

Entrepreneur, M. Charles F. Dunbar.

Le canal est traversé par les chemins de fer Welland et Grand-Occidental.

Le chemin de fer de Welland traversera sur un pont tournant.

Une déviation de plus d'un mille de chemin de fer a été faite pour arriver à ce résultat.

Le chemin de fer Grand-Occidental passera sous le canal par un tunnel de 750 pieds de longueur, situé à 1,850 pieds au sud du passage actuel, au nord-est de Thorold.

La question du passage par un pont tournant, tant dans les intérêts du chemin de fer que dans celui du canal, présentait des objections si sérieuses que l'on décida de passer sous le canal.

On a fait subir à la ligne une déviation de 1 mille et demi afin d'arriver à une bonne localisation.

Toutes les écluses sont terminées, à l'exception de celle de Thorold (No. 25), qui est déjà bien avancée, car ses murs ont sept assises de faites. Les fondations de l'écluse de marée à Port-Colborne seront terminées à la fin de la saison.

On continuera la maçonnerie de cette écluse aussitôt possible en 1879.

* **Décédé le 12 août 1878.**

De Port-Dalhousie à Thorold, le canal est tout à fait fini, et de ce dernier point à Allanburgh les travaux se poursuivent assez rapidement. Sur les sections entre Allanburgh et Welland, le dragage est bien près d'être fini. Au sud de Welland et jusqu'au coude Ramey, le dragage sera terminé vers la fin de cette saison. Du coude Ramey au bassin de Port-Colborne, les travaux d'excavation s'exécutent rapidement et sans nuire à la navigation. Il y a lieu de croire que tous ces travaux seront finis à l'époque prescrite par le contrat. Dans le bassin de Port-Colborne les excavations seront faites à la fin de cette saison.

Les réservoirs et canaux de déviation étaient tous terminés, sauf celui de Port-Dalhousie, que l'on va commencer sous peu.

Le pont de Welland est bien avancé. La pile du milieu et la culée est sont tout à fait finies. L'on prend actuellement les mesures nécessaires à la construction de la pile ouest.

On travaille maintenant aux fondations de l'aqueduc, et l'on compte que tout le déblaiement nécessaire sera fait cette année. Le batardeau est commencé et l'on espère que la moitié en sera faite à la fin de l'année, ce qui permettra d'apporter l'outillage sur les lieux et de commencer la maçonnerie de bonne heure au printemps de 1879.

Le tunnel du Grand-Occidental est terminé.

On travaille au prolongement des caissons à Port-Colborne. On pense que la plus grande partie de ces travaux, sinon le tout, sera terminée à la fin de l'année.

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

Longueur du canal.	½ mille.
Il n'y a pas d'écluses sur ce canal.	
Largeur moyenne entre les jetées.	138 pieds.
Largeur minimum.	108 "

Ce canal n'est qu'une simple tranchée dans un banc de sable qui s'était formé entre le lac Ontario et la baie Burlington, et il est navigable pour les navires tirant 10 pieds d'eau. Il permet aux navires d'atteindre le port de Hamilton et la ville de Dundas par le canal Desjardins.

Fermé le 13 décembre 1877 et ouvert le 30 avril 1878.

Le chemin de la grève a été amélioré. Il est aujourd'hui beaucoup fréquenté.

La cale du bac a été agrandie et l'on s'est procuré un nouveau bac. (Annexe 7 page 41.)

CANAL DE FORT FRANCES.

D'après le plan, il s'agissait de construire un canal long de 800 pieds et large de 36½ dans sa partie la plus étroite, avec une écluse de 200 pieds de longueur sur 36 de largeur, donnant sept pieds de profondeur sur les seuils avec des jetées conductrices à l'entrée. L'ascension ordinaire de l'écluse doit avoir 24½ pieds.

Ce canal se trouve situé près de la décharge du lac La Pluie, sur le côté nord de la Grande Chute, à une distance de 237 milles de la Baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, et de 215 milles à l'est de Winnipeg.

Ce canal reliera les 44 milles du cours navigable du lac La Pluie avec la rivière de ce nom, et le lac des Bois, donnant une navigation continue de 200 milles, depuis la chûte de la Chaudière jusqu'au portage du Rat, point d'intersection du chemin de fer canadien du Pacifique. Dans la saison sèche, sa profondeur sera de six pieds.

M. Sutherland, le surintendant de l'entreprise, rend ainsi compte de la condition des travaux :

Il sera nécessaire d'enlever des cailloux aux rapides du Long-Sault, 42 milles en aval de Fort Frances. C'est le seul obstacle sur le parcours plus haut désigné.

On a fait disparaître les obstructions dans les rapides du Manitou, que les navires peuvent aujourd'hui franchir facilement.

L'écluse est terminée.

La construction des portes est commencée, mais pour les finir il faudra se procurer quelques pièces de bois de chêne. (Annexe 25, page 170.)

MONTRÉAL, OTTAWA ET KINGSTON.

Cette ligne de navigation s'étend du havre de Montréal au port de Kingston, en remontant le canal Lachine ainsi que les parties navigables du bas de la rivière des Outaouais,—et les canaux de l'Outaouais jusqu'à la ville d'Ottawa, et de là par le canal Rideau à Kingston, sur le lac Ontario,—distance totale de 246¼ milles.

Après avoir quitté le canal Lachine, on rencontre les constructions suivantes, qui ont pour but de racheter les obstacles à la navigation par cette route :—

L'écluse Ste. Anne ;
Le canal de Carillon ;
" de la Chute-à-Blondeau ;
" Grenville.
" Rideau.

La chute totale est de 533½ pieds (356½ pieds d'ascension et 177 de descente; nombre des écluses, 59.

Le tableau suivant indique les distances intermédiaires depuis le havre de Montréal.

Sections de la ligne de navigation.	Distances intermédiaires.	Distances totales de Montréal.
Canal Lachine	8½	....
Du canal Lachine à l'écluse Ste. Anne	15	23½
Ecluse Ste. Anne et jetées	⅛	23⅝
De l'écluse Ste. Anne au canal de Carillon	27	50⅝
Canal de Carillon	2⅛	52¾
Du canal de Carillon à la Chute à Blondeau	4	56¾
Canal de la Chute à Blondeau	⅛	56⅞
De la Chute à Blondeau au canal de Grenville	1⅜	58¼
Canal de Grenville	5¾	64
Du canal de Grenville jusqu'à l'entrée de la navigation du Rideau...	56	120
Navigation du Rideau, aboutissant à Kingston	126¼	246¼

ECLUSE SAINTE-ANNE.

Longueur	⅛ mille.
Nombre des écluses	1
Dimensions de l'écluse	190 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par l'écluse	3 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	6 pieds à l'eau basse. 7 " à la hauteur d'eau ordinaire.

Cette écluse, avec jetées conductrices en amont et en aval, permet aux navires de franchir les rapides de Sainte-Anne entre l'île Perrot et la tête de l'île de Montréal, à la décharge de cette partie de la rivière des Outaouais qui forme le lac des Deux-Montagnes, à 23½ milles du havre de Montréal.

Fermée le 4 décembre 1877 et ouverte le 15 avril 1878.

La navigation n'a pas été interrompue.

Les réparations n'ont pas été considérables.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Un chenal de 1,200 pieds de long, de 120 de large et de 10 pds. 6 pouces de profondeur, à l'eau basse, a été creusé dans la batture jusqu'à l'eau profonde Ses bords sont protégés par des caissons. Les travaux s'achèvent.

On est en voie d'approfondir le chenal jusqu'à l'eau profonde, sur la rive nord de l'île Perrot. (Annexe 3, page 20.)

CANAL DE CARILLON.

Longueur du canal........................	2⅛ milles.		
Nombre des écluses........................	3, (deux d'ascension,—une de descente.)		
Dim. des écluses; écluses d'as. No. 1.	128 pieds	x 32½ pieds.	
do No. 2.	126½ "	x 32½ "	
Ecluse de prise d'eau No. 3.	126½ "	x 32½ "	
Chute totale..............................	34¾ "	21¾ en montant. 13 en descendant.	
Hauteur de l'eau sur les seuils.......	6 "		
Largeur du canal au fond	30 "		
Largeur du canal à la surface de l'eau	50 "		

Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de Carillon.

Entre l'écluse Sainte-Anne et le canal de Carillon, il y a une section navigable de 27 milles sur le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Outaouais.

Fermé le 5 décembre 1877, ouvert le 19 avril 1878.

On a nettoyé les abords des écluses Nos. 1 et 3.

Une partie de la digue sur le côté sud de l'île, rivière du Nord, a été reconstruite.

Les réparations ordinaires ont été exécutées. (Annexe 3, page 21.)

CANAL DE LA CHUTE-A-BLONDEAU.

Longueur du canal........................	⅛ de mille.
Nombre des écluses........................	1
Dimensions de l'écluse....................	130⅝ pieds x 32⅚ pieds à l'ext. supér. et 36⅙ pieds à l'extrémité inférieure.
Ascension totale par l'écluse..........	3¾ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils........	6 "
Largeur du canal au fond..............	30 "
do à la surface de l'eau.	30 "

Entre les canaux de Carillon et de la Chute-à-Blondeau, le parcours navigable est de quatre milles. Ce canal est coupé dans le roc solide. Il n'a qu'une écluse et ne sert qu'aux navires qui remontent le fleuve, car, pour le descendre, tous passent par les rapides.

Fermé le 5 décembre 1877 ; ouvert le 19 avril 1878.

Les réparations ordinaires ont été faites à ce canal.

Il est difficile de tenir l'eau à un niveau suffisamment élevé dans ce canal.

Les abords des écluses ont été nettoyés.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Les nouvelles constructions sont à ¾ d'un mille environ en amont du village de Carillon et se composent d'une digue sur la rivière des Outaouais de 1,800 pieds de longueur, et de 120 de largeur, et d'un canal de ¾ de mille de longueur, avec deux écluses de 200 pieds sur 45, et 9 pieds d'eau sur les seuils, dont l'entrée est à Carillon.

L'objet de ces travaux est de remplacer par une navigation plus étendue les canaux de Carillon et de la Chute-à-Blondeau. Le canal actuel de Carillon rachète la montée de 21 pieds 9 pouces par deux écluses, et la descente, de 13 pieds par une autre écluse. Le canal de la Chute-à-Blondeau rachète la montée de 3 pieds 9 pouces par une écluse,—ce qui fait en tout 4 écluses.

Cette entreprise a été adjugée aux MM. R. P. Cooke et Cie. Commencée dans l'été de 1873, et continuée jusqu'au printemps de 1877, elle fut ensuite abandonnée.

A cette époque, les fondations de l'écluse supérieure étaient faites et les murs montés environ aux trois quarts de leur hauteur, mais l'écluse inférieure n'était pas commencée. Les excavations, dans le canal même, étaient à peu près finies. De la levée, qui se compose d'un caisson du côté du fleuve et d'un mur de soutènement le long du canal avec un massif de trois pieds de terre battue, il y avait 1,735 pieds de mur de faits et 3,510 pieds de caissons. Du barrage temporaire, les fondations étaient presque terminées. Les fondations de la digue même étaient faites là où l'eau est peu profonde et même sur une petite étendue où elle est profonde, de sorte que de cette dernière partie 600 pieds restaient à faire.

Les jetées en caissons de la glissoire étaient rendues aux deux tiers de leur hauteur sur toute la longueur voulue. Les travaux à faire entre les jetées ont été terminés. Environ 350,000 pieds cubes de bois, 160,000 lbs. de fer et 1,000 de pierres taillées sur les lieux.

Pendant la saison de 1878, le département a dû se charger de l'entreprise et régler définitivement avec les entrepreneurs. (Annexe 3, page 21.)

CANAL DE GRENVILLE.

Longueur du canal		5$\frac{3}{4}$ milles.			
Nombre d'écluses		7			
Dim. des écluses :—Ecl. d'ascension, No. 5	accolées.	150$\frac{2}{3}$	pieds x	32$\frac{1}{6}$	pieds.
" " No. 6		12[illegible]$\frac{1}{3}$	"	36$\frac{1}{3}$	"
" " No. 7	do	128$\frac{1}{3}$	"	31$\frac{5}{6}$	"
" " No. 8		128	"	32$\frac{1}{6}$	"
Ecluse Nos. 9 et 10, et de prise d'eau No. 11		200	"	45	"
Ascension totale par les écluses		45$\frac{3}{4}$	"		"
Hauteur de l'eau sur les seuils		6	"		
Hauteur de l'eau sur le seuil des écluses Nos. 9, 10, 11		9	"		
Largeur du canal au fond		20 à 30	pieds.		
Largeur du canal à la surface de l'eau		25 à 60	"		

Depuis la tête de la Chute-à-Blondeau jusqu'au pied du canal de Grenville, le parcours navigable est de 1$\frac{5}{8}$ mille.

Ce canal est à environ 56 milles en aval de la cité d'Ottawa et permet aux navires d'éviter les rapides du Long-Sault.

Fermé le 5 décembre 1877 ; ouvert le 3 mai 1878.

Les réparations ordinaires ont été faites aux écluses accolées Nos. 5 et 6 et Nos. 7 et 8.

Le pavage en pierre de l'écluse No. 8 a été remplacé par une couche de béton et le mur sud reconstruit.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Il s'agissait ici de reconstruire trois écluses (les Nos. 9, 10 et 11) qui auront 180 pieds de long, 40 de large et 6 de profondeur sur les seuils, et de donner au canal même cette profondeur de six pieds.

En juillet 1871, le plan de ces constructions fut modifié conformément à l'avis exprimée par la commission des canaux, le 24 février 1871. Par cette modification, les écluses devaient être de 200 pieds sur 45 la profondeur sur les seuils de 9 pieds, et celle du canal même de 10 pieds, mais ce n'est qu'en 1875 que l'on a ordonné d'approfondir le canal.

L'emplacement des nouvelles écluses Nos. 9 et 10 devait être celui des anciennes, mais il a été choisi 40 pieds au sud de ces dernières afin que la navigation ne fut pas interrompue par les travaux.

L'agrandissement projeté du canal exige des écluses dont les sas auront 200 pieds de longueur, 45 de largeur entre les poteaux tourillons et 9 de profondeur sur les seuils. La profondeur du canal devra être de 10 pieds, sa largeur, de 40 au fond et de 50 à 80 à la surface, avec bassins de rencontre à chaque demi-mille ou à peu près.

De cette entreprise, les écluses Nos. 9, 10 et 11 sont terminées ; l'approfondissement du canal sur la largeur voulue est à la veille de l'être, et trois bassins de rencontre, les abords de six écluses avec une largeur de 80 pieds au fond sont finis.

Les travaux donnés à l'entreprise seront évidemment terminés de bonne heure dans la saison de 1879, mais il n'a pas encore été passé de contrat pour la construction des écluses accolées Nos. 5 et 6 et Nos. 6 et 7.

Pendant la dernière année fiscale expirée le 30 juin 1878, on a travaillé aux excavations en amont de l'écluse de garde à Grenville, dont l'entrée est de 50 pieds de large au fond et la profondeur de 10.

De chaque côté du canal, sur une étendue de 300 pieds, un mur de soutènement en pierre sèche et de 5 pieds d'élévation a été construit.

Sur la distance d'un quart de mille en aval de l'écluse de prise d'eau les excavations sont terminées.

Sous la culée nord du pont en aval de l'écluse de garde on a posé un revêtement en madriers.

Sur une distance de 360 pieds, on a donné à l'abord inférieur de l'écluse No. 10 une largeur de 40 pieds et une profondeur de 6.

A l'exception de l'espace entre l'écluse No. 1 et le moulin Dewar, les excavations dans le canal sont faites jusqu'à la profondeur de 10 pieds. On a fait disparaitre une pointe de roc qui pouvait être dangereuse pour la navigation. (Annexe 3, page 22.)

CANAL DE LA CULBUTE.

Ce canal est à l'ouest de la route entre Montréal et Kingston, à 107 milles en amont de l'entrée du canal Rideau à Ottawa. En amont de la cité d'Ottawa, on rencontre les rapides suivants : --Chaudière, Duchène, Chats, Chenaux,—communément appelés " les Neiges "—le Portage-du-Fort, et le Grand-Calumet.

Ce canal est destiné à racheter les rapides de la Culbute et de l'Islet et est situé dans le chenal nord de l'Outaouais. Il comprend deux écluses accolées, chacune de 200 pieds de long et de 45 de large, avec 6 pieds d'eau sur les seuils ; leur ascension est de 18 à 20 pieds. Il a des digues formant une longueur totale de 520 pieds. Il ouvre un parcours navigable de 80 milles entre Bryson, à la tête des chutes du Grand-Calumet et le pied des rapides Joachims.

Ces travaux ont été terminés le 11 novembre 1876. (Annexe 3, page 23.)

CHENAL ENTRE BRYSON ET L'ENTRÉE INFÉRIEURE DU CANAL DE LA CULBUTE.

Un relevé a été fait dans le but d'établir la quantité des travaux qu'il faudrait exécuter pour obtenir la profondeur voulue sur ce parcours. Cette entreprise a été adjugée depuis à M. John Harvey. Elle consiste dans la construction de digues submergées au récif du Grand-Calumet, au rapide Plat, dans le chenal du Rocher-Fendu, et dans l'ouverture d'un chenal à travers les trois battures entre Bryson et la Culbûte. (Annexe 3, page 23.)

NAVIGATION DU CANAL RIDEAU.

La navigation du Rideau relie la rivière des Outaouais à la cité d'Ottawa avec l'extrémité est du lac Ontario, à Kingston.

Longueur du canal	$126\frac{1}{4}$ milles.	
Nombre des écluses d'Ottawa à Kingston	33 d'ascension.	
	14 de descente.	
Chute totale .... $446\frac{1}{4}$ pieds.	$282\frac{1}{4}$ d'ascension et 164 de descente,	durant les hautes eaux.
Dimension des écluses	134 x 33 pieds.	
Hauteur de l'eau sur les seuils, 5 pieds; profondeur navigable sur toute la longueur du canal	$4\frac{1}{2}$ pieds.	
Largeur du canal au fond	60 "	dans la terre.
	54 "	dans le roc.
Largeur du canal à la surface de l'eau	80 "	dans la terre.

Le tableau suivant donne la distance entre les cités d'Ottawa et Kingston et les stations intermédiaires :—

No. de la station.	Nom de la station.	Distance d'Ottawa.	Ecluses. No.	Ecluses. Ascenc. à l'eau basse.	Digues. No.	Digues. Longueur.	Digues. Hauteur.	Longueur de canal artificiel à chaque station en milles.
		Milles.		Ascenc. Pds. pcs.		Pieds.	Pieds.	
						230	18	
1	Ottawa	0	8	82 0	3	1,320	33	
						1,616	14	4 00
2	Hartwell's	4¼	2	22 0	......	100	28	
3	Hogsback	5½	2	13 6	1	320	60	
4	Black Rapids	9	1	10 0	1	300	12	0·13
5	Long Island	14¾	3	27 0	3	850	68	0·13
6	Burritt's	40¾	1	10 6	1	240	14	1·50
7	Nicholson	43¾	2	15 2	1	500	9	0 50
8	Clowes	44½	1	10 6	1	481	16	0·05
9	Merrickville	46¾	3	25 0	1	150	6	0·33
10	Maitland	55	1	4 9	1	270	8	0·13
11	Edmunds	59½	1	10 10	1	343	8	0·06
12	Old Slys	60½	2	15 6	1	250	20	0·25
13	Smith's Falls	61½	4	33 9	2	600	24	0 13
14	Premiers Rapides, ou Poonamalie	64	1	7 9	1	260	5	1·25
15	Narrows	83¼	1	4 0	1	600	9	0 06
	Ascension totale à l'eau basse.	....	......	292 3				
				Chûte.				
16	Isthmus	87½	1	4 0	......	....	....	1·25
17	Chaffey's	92	1	12 6	......	....	....	0·13
18	Davis	94¼	1	9 0	1	300	15	0 06
19	Jones' Falls	97¼	4	60 0	1	300	60	0·25
20	Moulin Brewer (en haut)	108¼	2	19 0	1	200	20	1·75
21	do (en bas)	110	1	14 2	1	200	12	4·25
22	Moulins de Kingston	120¼	4	46 8	1	6,042	14	0·25
23	Kingston	126¼	......	....	......	....	....	....
	Chûte totale à l'eau basse	....	......	165 4	......	....	....	....
	Total	....	47	....	24	15,472	....	16·46

La navigation a été fermée aux Moulins de Kingston le 1er décembre 1877, et ouverte le 1er mai 1877.

A Ottawa la navigation a été fermée le 3 décembre 1877, et ouverte le 1er mai 1878.

Le bief culminant de la navigation se trouve au lac Rideau, en haut; mais plusieurs des biefs de descente sont alimentés par des nappes et cours d'eau. Le tableau ci-dessous indique les sources d'alimentation.

A partir du bief culminant la route pour Ottawa passe par le canal Rideau et pour Kingston par la rivière Cataraqui. Pour maintenir le niveau nécessaire à la navigation, il faut recourir aux bassins dont la liste détaillée est donnée plus bas.

On peut les diviser en trois catégories :

1. Les eaux du lac Wolfe, qui alimentent le bief culminant. 2. Les eaux de la rivière Tay qui se déchargent dans le lac Rideau et qui alimentent le bief de descente à l'est vers l'Ottawa. 3. Les eaux du lac au Diable qui se déchargent dans le lac à la Vase et qui alimentent le bief de descente au sud-ouest vers Kingston.

Bassin du lac au Chevreuil se déchargeant dans le lac aux Moustiques, et de là dans les lacs à la Vase et des Sauvages.

Bassin du lac à la Roche se déchargeant dans le lac Opinicon.

Bassin du lac Loughboro' se déchargeant dans le lac Opinicon.

Bassin de la Queue-Ronde se déchargeant dans le lac aux Atocas.

Les nappes et cours d'eau voisins ci-dessous mentionnés n'appartiennent aucunement à la navigation de la rivière Rideau.

La rivière Mississipi, qui se jette dans l'Outaouais, dans le canton de Fitzroy.

La rivière Napanee, le ruisseau Mill Haven et le lac Collins qui se déchargent dans le lac Ontario.

La navigation n'a pas été interrompue, et grâce aux précautions prises l'eau s'est maintenue à une hauteur suffisante.

Des réparations ont été faites aux maisons des éclusiers aux Moulins de Kingston, aux chutes Jones, Chaffey's Narrows, Poonamalie, chutes de Smith et à Edmonds'.

Le blockhaus aux moulins de Kingston a été réparé.

Des réparations ont été faites aux portes à Lower Brewer's, Davis, Old Slys, Edmonds, Burritts, Hogsback et Hartwell.

A Upper Brewers, Narrows, Merrickville, Nicholson et Mutchmor, les ponts tournants ont été maintenus en bon ordre.

A Whitefish Dam, Burritt's, Rapides Noirs et au marais Dow les digues ont été maintenues en bonne condition.

De nouvelles portes ont été posées à la quatrième écluse des chutes Jones.

Des réparations ont été faites aux écluses isolées et accolées à Davis, Newboro', chutes de Smith, île Longue, Hogsback et Ottawa.

Le pont de Manotick a été réparé.

Toutes les constructions, généralement, sont en bon ordre. (Annexe 8, gage 42.)

Tableau indiquant les dimensions des écluses sur les canaux de la ligne de navigation de Montréal, Ottawa et Kingston ; aussi les dimensions des plus grands navires qui peuvent les franchir.

Nom du canal.	Dimensions des écluses.			Dimensions des navires.			
	Longueur.	Largeur.	Hauteur de l'eau sur les seuils.	Longueur.	Largeur.	Tirant d'eau lorsque le navire est chargé.	Tonnage.
Carillon et Grenville......	128	31½	5½	110	28	5	100
Rideau......................	134	32	5	110	31½	4½	250

RIVIÈRE RICHELIEU ET LAC CHAMPLAIN.

Cette ligne de navigation commence à Sorel, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, point qui se trouve à 46 milles en aval de Montréal, et à 114 en amont de Québec ; elle suit la rivière Richelieu et par l'écluse de St. Ours arrive au bassin de Chambly, où elle entre dans le canal de Chambly qu'elle suit jusqu'à Saint-Jean, pour reprendre ensuite la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain, dont la rivière Richelieu est une décharge. Sa longueur, depuis Sorel jusqu'à la frontière, est de 81 milles.

A Whitehall, à l'extrémité sud du lac Champlain, la ligne pénètre dans le canal Champlain et se relie à la rivière Hudson, par laquelle on atteint directement la ville de New-York ; sa longueur sur le territoire des Etats-Unis est de 330 milles.

Le tableau suivant donne les distances de Sorel à New-York :

Sections de navigation.	Distance intermédiaire en milles.	Distance totale.
Sorel à l'écluse de St. Ours		14
De l'écluse St. Ours aux canal Chambly	32	46
Canal Chambly	12	58
Du canal Chambly à la frontière	23	81
De la frontière au canal Champlain	111	192
Du canal Champlain à la jonction du canal Erié	66	256
De la jonction du canal Erié à Albany	7	265
D'Albany à New-York	146	411

ECLUSE ET BARRAGE DE SAINT-OURS.

Longueur du canal	$\frac{1}{8}$ de mille.	
Nombre d'écluses	1	
Dimensions de l'écluse	200 pieds x 45.	
Ascension totale par l'écluse	5 "	
Hauteur de l'eau sur les seuils	7 "	à l'eau basse.
Longueur du barrage dans le chenal Est	300 "	
" " Ouest	600 "	

A Saint-Ours, qui est situé à quatorze milles de Sorel, la rivière Richelieu est divisée en deux chenaux par une petite île. L'écluse de Saint-Ours est située sur le chenal Est.

Il y a une profondeur navigable de 7 pieds entre l'écluse de Saint-Ours et le Bassin de Chambly, distance de trente-deux milles.

L'écluse de Saint-Ours a été fermée le 5 décembre 1877 et ouverte le 19 avril 1878.

La navigation n'a pas été interrompue.

Les portes d'écluse ont été réparées et munies de nouveaux cylindres ; quelques poteaux d'amarrage ont été renouvelés. Les fossés ont été pavés en briques. (Annexe 3, page 20.)

RIVIÈRE RICHELIEU.

Le chenal de 100 pieds de largeur entre Saint-Ours et Belœil a été formé. Quelques cailloux ont été enlevés.

Les abords de l'écluse de Saint-Ours et le bassin de Chambly ont été dragués jusqu'à une profondeur de 7 pieds.

A Saint-Denis, les abords des quais ont été reliés à l'eau profonde par un chenal de 75 pieds de largeur. (Annexe 3, page 19.)

CANAL DE CHAMBLY.

Longueur du canal	12 milles.
Nombre des écluses	9 "
Dimensions des écluses :	
Ecluse de prise d'eau No. 1, à St. Jean	122 pieds x $22\frac{1}{2}$ pieds.
Ecluse d'ascension No. 2	124 " x $23\frac{7}{12}$ "
" Nos. 3, 4, 5, 6	118 " x 23 à $23\frac{7}{12}$ pieds.
" Nos. 7, 8, 9, écluses accolées	125 " x $23\frac{3}{4}$ pieds.
Ascension totale par les écluses	74 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	7 "
Largeur du canal au fond	36 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	60 "

La section suivante de cette route, qui fait suite aux 32 milles de navigation libre entre l'écluse de St. Ours et le bassin de Chambly,—celui-ci étant un réservoir naturel formé par l'expansion de la rivière Richelieu —est le canal de Chambly, qui a été construit dans le but d'éviter les rapides entre St. Jean et Chambly, sur un parcours de 12 milles.

Fermé le 2 décembre 1877 ; ouvert le 1er mai 1878.

La navigation n'a pas été interrompue.

Les ponts Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 ont été réparés et le No. 7 renouvelé.

A Wood's Creek, le déversoir en aval de l'écluse No. 6 a été reconstruit ; le déversoir, à Lapalme et Fryers a été réparé et replanchéié.

Sur un parcours de 3,000 pieds et aux points où cela était nécessaire, le canal a été élargi et approfondi. Une maison pour le garde et une remise ont été construites à Chambly. Les habitations de l'éclusier et du gardien du pont ont été réparées. (Annexe 3, page 18).

TABLEAU indiquant les dimensions des plus petites écluses sur les canaux du Richelieu et du lac Champlain, jusqu'à New-York, et aussi les dimensions des plus gros navires qui peuvent les franchir.

Nom du canal.	Dimensions des écluses, en pieds.			Dimensions des navires, en pieds.			
	Longueur.	Largeur.	Hauteur de l'eau sur les seuils.	Longueur.	Largeur.	Tirant d'eau lorsque le navire est chargé.	Tonnage.
E. U.—Canal Erie	110	18	7	102	$17\frac{1}{2}$	6	210
E. U.—Canal Champlain	97	14	4	89	$13\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{2}$	70
Canal. Chambly	118	$23\frac{1}{2}$	7	114	23	$6\frac{1}{2}$	230

CANAL ST. PIERRE.

La longueur du canal est d'environ 2,400 pieds.

Largeur du canal au fond, 26 pieds.

Une écluse de marée (4 paires de portes.)

Dimensions, 26 x 122 pieds.

Hauteur de l'eau sur les seuils, 13 pieds à l'eou basse.

Hauteur et baisse maximum de la marée dans la baie St. Pierre, environ 9 pieds.

Ce canal relie la baie St. Pierre, sur la côte sud du Cap-Breton, aux lacs Bras d'Or. Il traverse un isthme d'un demi-mille de long et établit communication avec l'océan Atlantique.

Les travaux d'approfondissement et d'agrandissement du canal se poursuivent activement.

Ce canal sera élargi de 48 pieds au fond avec une profondeur de 18 pieds au-dessous du niveau du Bras d'Or, pendant l'été. Il aura aussi une écluse de marée (*tidal lock*) de 200 pieds sur 48 avec des quais et des jetées. (Annexe 14, page 68.)

TRAVAUX SUR LES RIVIÈRES NAVIGABLES.

RIVIÈRES CANADIENNES.

Les rivières suivantes sont sous le contrôle du gouvernement fédéral :—

Le Saint-Laurent (depuis son embouchure jusqu'au lac Supérieur).

L'Outaouais.

La Ste. Croix, Nouveau-Brunswick.

La Ristigouche.

La St. Jean.

La Tidnish, Nouvelle-Ecosse.

La Missiguash, } Ligne frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

La Fraser, Colombie-Britannique.

La rivière Rouge, Manitoba.

FLEUVE ST. LAURENT.

BASSIN DE RADOUB DU HAVRE DE QUÉBEC.

Par l'acte 38 Vict., chap. 56, les commissaires du havre de Québec ont été autorisés à emprunter un montant qui, avec les sommes votées par le Parlement du Canada ou accordées par le gouvernement impérial, sera suffisant pour construire un bassin de radoub dans le havre de Québec.

Par arrêté du Conseil (mai 1877), l'emplacement de ce bassin a été choisi à la Pointe-Lévis.

La commission du havre fait a travailler aux excavations pour ce dock depuis novembre jusqu'à avril.

Des soumissions ont été demandées pour l'achèvement de ces travaux. (Annexe 23, page 162.)

AMÉLIORATIONS DU HAVRE DE QUÉBEC.

Les travaux en voie d'exécution consistent en une levée de 300 pieds de largeur, s'etendant depuis le quai de délestage, près de la douane, jusqu'au quai de la compagnie du gaz, au nord de la rue Saint-Paul ; et en un chenal de 150 pieds de large, protégé par une muraille en caissons de 3,500 pieds de longueur reposant sur des fondations de béton. Ces constructions font partie du havre et du bassin de marée.

On travaille aussi à la construction des caissons sur le côté nord de la levée.

Le dragage du chenal, à l'aide duquel on créera un havre de marée avance assez rapidement. (Annexe 23, page 162.)

ENLÈVEMENT D'ANCRES ET DE CHAINES DANS LE HAVRE DE QUÉBEC.

Vu les obstacles sérieux que le havre de Québec offrait à la navigation à cause d'ancres et de chaînes tombées au fond du fleuve, le 16 août 1876, un arrêté du Conseil fut rendu, autorisant l'enlèvement de ces obstacles et la vente à l'encan des objets trouvés, les recettes devant être appliquées aux frais de ces améliorations. Les travaux ont été commencés et poursuivis avec succès.

Sous le contrôle du gardien du port, le bateau de levage a été complètement radoubé au commencement de l'année. Ces réparations ont coûté $1,191.30.

Après des recherches pour trouver des nids d'ancres, ce bateau a été employé à lever l'épave du vapeur *Bidder*, qui a sombré il y a dix ans vis-à-vis du débarcadère du bac à la Pointe-Lévis. Cette entreprise a été couronnée de succès. Cette épave n'ayant pas été réclamée conformément à la 5me section de l'acte 29–30 Vict., chap. 59, il en a été disposé en vertu de la 2me section de l'acte 22, chap. 32. Le produit de la vente à été de $150.

Ces travaux ont eu pour résultat de faire disparaître le grand obstacle qu'il y avait à cet endroit.

Ce bateau est actuellement employé à faire disparaître les autres obstructions qu'il y a dans le port de Québec. (Annexe 24, page 165.)

APPROFONDISSEMENT DU CHENAL ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Par arrêté du conseil (31 mai 1873), la commission du havre est autorisée à faire exécuter ces travaux sous le contrôle du département.

Le projet est de porter à 22 pieds aux plus basses eaux la profondeur atteinte en 1865, le chenal ayant une largeur de 300 pieds. D'après ce rapport, ces travaux progressent d'une manière satisfaisante.

Le travail d'approfondissement a été fait au Cap-Charles, Cap-La-Roche, Cap Levrault, Bécancour, Lac Saint-Pierre, chenal de Contrecœur, Pointe-Marie, Varennes et Pointe-aux-Trembles.

A l'eau basse, la profondeur est généralement de 22 pieds 6 pouces, et la largeur du chenal a été portée de 400 à 500 pieds aux points où il serpentait le plus. Pour la dernière année fiscale, la quantité du dragage fait d'après le rapport, serait de 1,224,270 verges cubes.

SERVICE DU REMORQUEUR A MANCELLE.

Un remorqueur à mancelle de 112 pieds de longueur, 27 pieds de largeur et 7½ pieds de cale a été construit dans le but d'examiner les rapides du St. Laurent, et pour être employé plus tard au forage lorsqu'on travaillera à l'approfondissement du chenal des Galops. On pourra aussi s'en servir pour tenter un système de remorquage par chaîne submergée.

Les machines à haute pression et à condensation ont deux cylindres de 22 pouces de diamètre et 5 pieds de jeu. Les anneaux de la chaîne sont en fer de 1¼ pouce et ont subi l'épreuve d'une tension de 21 tonnes. La tension à briser a été de 44½ à 46 tonnes.

Arrivé aux Rapides des Galops le 23 août 1876, le bateau a été placé pour la première fois sur la ligne de chaîne et dans l'endroit qu'on lui avait préparé. On put l'ancrer dans le plus fort du courant dans 15 ou 16 pieds d'eau, faire fonctionner le perforateur à vapeur et contrôler efficacement les mouvements du bateau.

RAPIDES NEEBISH.

Les rapides Neebish sont situés au pied du lac George, à mi-chemin entre les Mines de Bruce et le Sault Ste. Marie, et s'étendent sur un parcours de 1,600 pieds.

Le but est d'arriver à une profondeur de 14 pieds 6 pouces sur une largeur de 200 pieds. A la fin de la dernière saison il y avait un chenal de 100 pieds de large et de cette profondeur.

Les travaux recommencés avancent assez rapidement. (Annexe 13, page 64.)

HAVRES ET QUAIS.

COTES DE L'ATLANTIQUE.

RIVIÈRE WASHADEMOAK.

Ce cours d'eau, situé dans le comté de Queen, N.-B., a été approfondi. (Annexe 14, page 72.)

OROMOCTO.

Situé sur la rivière Saint-Jean, N.-B., 10 milles en aval de Fréderícton. On travaille ici à la construction d'une digue partant de la rive ouest et se dirigeant vers la tête de l'île Thatch. Un tiers de cette digue est fait. (Annexe 14, page 67.)

SAINT-JEAN.

Le brise-lames est terminé. Le terminus a été approfondi et l'on a enlevé les épaves de trois naufrages. (Annexe 14, pages 67 et 71.)

PARSBORO.

Situé dans le comté de Cumberland, N.-E., sur la rive nord du bassin des Mines.

La jetée a été réparée. (Annexe 14, page 70.)

AVONPORT.

Situé sur la rivière Avon, qui se jette dans le bassin des Mines, N.-E. Les constructions ont été réparées et renforcées. (Annexe 14, page 69.)

ANSE BELLIVEAU.

Dans le comté de Digby, N.-E., 4 milles au sud de Weymouth. Les travaux exécutés consistent dans la complète réparation des brise-lames et le prolongement de la jetée est. (Annexe 14, page 69.)

JETÉE DE VICTORIA.

Dans le comté de King, N.-E., 5 milles à l'est de Marden.

On a réparé et exhaussé le brise-lames. (Annexe 14, page 71.)

MARDEN.

Situé à l'est du détroit de Digby, sur la rive sud de la baie de Fundy, N.-E.

La jetée a été prolongée de 20 pieds. (Annexe 14, page 70.)

CANNING.

Cet endroit est mieux connu sous le nom de jetée Pickett. Ce brise-lames est à 2 milles en aval du village de Canning, N.-E. Il a été réparé. (Annexe 14, page 70.)

CAMPO BELLO.

Commencé en 1873–74, ce brise-lames est maintenant terminé. (Annexe 14, page 69.)

YARMOUTH, N.-E.

Situé dans le comté de ce nom, 20 milles au sud-ouest d'Halifax.

Ce port a été dragué. (Annexe 14, page 71.)

ANSE METEGHAN.

Dans la baie Sainte-Marie, 25 milles au nord de Yarmouth, N.-E.

Le brise-lames a été ralongé. (Annexe 14, page 70.)

LOCKPORT.

Situé dans le comté de Shelburne, à 37 milles de la localité du même nom, N.-E.

Le chenal a été approfondi. (Annexe 17, page 71.)

BAIE JORDAN.

Dans le comté de Shelburne, N.-E. Il a été fait de nouveaux travaux pour protéger ce brise-lames. (Annexe 14, page 70.)

BAIE MAHONE.

Dans le comté de Lunenburg, N.-E.. à 6 milles de Lunenburg.

Le chenal en face de la ville a été dragué. (Annexe 14, page 72.)

POINTE WHITE.

Dans le comté de Queen, N.-E., 6 milles à l'ouest de Liverpool.

Le brise-lames a été ralongé et des cailloux enlevés. Annexe 14, page 68.)

HALIFAX.

On a dragué en face de l'arsenal maritime. (Annexe 14, page 71.)

HAVRE KETCH.

Dans le comté d'Halifax, N.-E., à 16 milles d'Halifax.

La barre intérieure a été draguée. (Annexe 14, page 72.)

GUYSBOROUGH.

Situé à la tête de la baie Chédabouctou, N.-E. On a dragué à la pointe dite "Stormy Point Patch." (Annexe 14, page 17.)

BAIE AUX VACHES.

A environ 30 milles au sud-est de Sydney, Cap-Breton.

Le brise-lames a été réparé. (Annexe 14, page 70.)

SYDNEY.

Cap-Breton, 285 milles au nord-est d'Halifax. On a dragué une partie de la batture qu'il y a dans ce havre. (Annexe 14, page 71.)

PORT HOOD.

Situé dans le comté d'Inverness, Cap-Breton.

On a réparé ces constructions. (Annexe 14, page 70.)

TRACADIE.

Situé dans le comté d'Antigonish, N.-E., et sur la rive sud de la baie Saint-George, à environ 10 milles à l'ouest de l'entrée nord du détroit de Canso.

On a dragué une partie de la barre. (Annexe 14, page 72.)

ANSE MCNAIR.

Dans le comté d'Antigonish, 6 milles au sud du Cap-George.

Un nouveau caisson a été ajouté au brise-lames, et la partie ancienne de ce dernier a été réparée. (Annexe 14, page 68.)

HAVRE AUX BOUCHES.

Dans le comté d'Antigonish, N.-E., sur la baie Saint-George, à 30 milles d'Antigonish.

On a pratiqué une tranchée dans la barre. (Annexe 14, page 72.)

ANTIGONISH, N.-E.

Dans le comté de ce nom, 40 milles à l'est de New-Glasgow. La partie supérieure du havre a été draguée. (Annexe 14, page 72.)

PICTOU.

Situé dans le comté de Pictou, N.-E., au détroit de Northumberland, 113 milles au nord d'Halifax.

La rivière de l'Est a été draguée. (Annexe 14, page 72.)

RIVIÈRE SAINT-JEAN.

Dans le comté de Pictou, N.-E.

On a amoindri les sinuosités du chenal navigable. (Annexe 14, page 72.)

RICHIBOUCTOU.

Situé au détroit de Northumberland, 40 milles au nord de Shédiac.

On a dragué la barre à l'entrée du havre. (Annexe 14, page 71.)

SHIPPÉGAN.

Dans le comté de Gloucester, N.-B., à l'entrée de la Baie des Chaleurs, 70 milles de Chatham. Abandonnée en 1876, la construction de la digue et du brise-lames a été reprise en 1878. (Annexe 14, page 67.)

GRANDE ANSE.

Dans le comté de Gloucester, N. B., sur la baie des Chaleurs, à 70 milles de Chatham. On a terminé la construction des caissons. (Annexe 14, page 69.)

CLIFTON.

Situé 19 milles à l'est du havre de Bathurst, baie des Chaleurs, N.B. Les deux tiers des rallonges du brise-lames sont faits. (Annexe 14, page 67.)

BATHURST.

Sur la rive sud de la baie des Chaleurs, 50 milles à l'est de Dalhousie, N.-B. Les barres dites Outer et Seal ont été draguées. (Annexe 14, page 71.)

CHARLOTTETOWN.

On a dragué en face des quais Pownal et du chemin de fer, ainsi qu'au passage de Rocky Point. (Annexe 14, page 72.)

RIVIÈRE MONTAGUE.

Dans le comté de King, I. P.-E., on a amélioré le chenal de cette rivière en draguant. (Annexe 14, page 72.)

GRANDE-RIVIÈRE.

Dans le comté de King, I. P.-E. On drague actuellement la barre. (Annexe 14, page 72.)

BAIE SAINT-PIERRE.

Située à 43 milles à l'ouest de la pointe Est. On travaille à la construction d'un brise-lames sur le côté ouest de l'entrée. (Annexe 14, page 69.)

MALPÈQUE.

Sur la rive nord de l'Ile du Prince-Edouard, à 90 milles de la pointe Est et 40 du Cap West. On achève la construction du brise-lames. (Annexe 14, page 69.)

RELEVÉS.

On a fait des relevés de plusieurs havres sur la côte de l'Atlantique. (Annexe 14, page 73.)

FLEUVE ST. LAURENT.

MATANE.

Matane se trouve sur la rive droite du fleuve, à 240 milles en aval de Québec. On a fait des arrangements pour la construction d'un débarcadère. (Annexe 13, page 37.)

RIVIÈRE BLANCHE.

Situé entre les rivières Tartigoux et Matane, environ 26 milles à l'est de la rivière Métis.

Instruction a été donnée de faire rallonger et exhausser les constructions. (Annexe 13, page 57.)

BIC.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, 70 milles en aval de Québec.

Instruction a été donnée de continuer le relevé commencé en 1876. (Annexe 13, page 58.)

RIVIÈRE-DU-LOUP (en bas.)

Sur la rive sud du St.-Laurent, à 108 milles en aval de Québec.

Des arrangements ont été pris pour faire exhausser l'extrémité inférieure du quai, et couvrir ce dernier en madriers. (Annexe 13, page 58.)

RIVIÈRE-OUELLE.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, 75 milles en aval de Québec.

Le chemin sera couvert en madriers afin de le protéger contre l'action des vagues. (Annexe 13, page 58.)

SAINT-JEAN-PORT-JOLI.

Situé à 55¾ milles en aval de Québec, sur la rive sud.

Un autre caisson a été ajouté, et l'on va rendre plus solide qu'elle ne l'était l'autre partie de la jetée. (Annexe 13, page 58.)

L'ISLET.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, 46¾ milles en aval de Québec.

On travaille à réparer ce quai. Les travaux seront terminés cet automne. (Annexe 13, page 59.)

SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, 24½ milles en aval de Québec.

Instruction a été donnée de faire un relevé de ces eaux. (Annexe 13, page 59.)

BERTHIER.

Sur la rive sud, 24 milles en bas de Québec.

Quelques légers travaux vont être exécutés là et le quai sera alors complétement restauré. (Annexe 13, page 59.)

SAINT-LAURENT.

Sur la rive sud de l'Ile d'Orléans, à environ dix milles de Québec.

Instructions ont été données quant aux réparations nécessaires. (Annexe 13, page 59.)

RIVIÈRE SAGUENAY.

Sur la rive nord du Saint-Laurent, 120 milles en aval de Québec.

Ordre a été donné de choisir un emplacement pour un débarcadère à Sainte-Anne, vis-à-vis Chicoutimi. (Annexe 13, page 59.)

LAC ONTARIO.

BLACK CREEK.

Dans le comté de Prince-Edouard, 7 milles au sud de Pictou.

Instruction a été donnée de faire un relevé de la somme de travaux qu'il faudrait exécuter pour obtenir un chenal navigable jusqu'à Milford. (Annexe 13, page 56.)

PICTON.

Sur la baie de Quinté, 40 milles à l'ouest de Kingston.

Instruction a été donnée à l'effet de faire élargir et approfondir l'entrée du havre, et afin de faire un bassin d'évolution dans ce havre. (Annexe 13, page 60.)

BELLEVILLE.

Situé à 48 milles de Kingston.

Ordre a été donné de draguer davantage certaines parties de ce havre. (Annexe 13, page 60.)

TRENTON.

Situé à la tête de la baie de Quinté, à 60 milles de Kingston et à 12 au-dessus de Belleville.

Un chenal a été pratiqué dans la batture à l'entrée du havre. On a aussi approfondi les abords des quais. (Annexe 13, page 60.)

BAIE WELLER.

Depuis 6 milles à l'est du havre de Presqu'Ile, cette baie s'étend jusqu'à l'ouest de la péninsule du comté de Prince-Edouard.

Instruction a été donnée de voir quels sont les obstacles qu'il y a dans le chenal conduisant aux quais de Consecon. (Annexe 13, page 60.)

NEWCASTLE.

Situé 47 milles à l'est de Toronto.

Le havre a été dragué. (Annexe 13, page 60.)

PICKERING.)

Situé 21 milles à l'est de Toronto.

La jetée ouest va être rallongée et les abords du havre dragués. (Annexe 13 page 61).

TORONTO.

On travaille à l'approfondissment de l'entrée ouest. (Annexe 13, page 61.)

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

On a fait examiner ces eaux afin de voir quelles obstructions il importe de faire disparaître. (Annexe 13, page 61.)

LAC ÉRIE.

PORT STANLEY.

Situé à environ 85 milles de l'entrée du canal Welland, à 112 de l'Érié et à 85 de Cleveland, État de l'Ohio.

Ce havre a été examiné. (Annexe 13, page 62.)

RONDEAU.

Situé à la Pointe-aux-Pins, 140 milles en amont de Port-Colborne.

Un examen de ce port a été ordonné afin de juger des travaux à faire pour protéger le bassin intérieur contre les vagues pendant les tempêtes. (Annexe 13, page 62.)

LAC HURON.

BAYFIELD.

Situé sur ce lac, 12 milles au sud de Goderich, dans le township de Stanley.

On travaille à l'approfondissement de ce havre. (Annexe 13, page 62.)

KINCARDINE.

Situé à l'embouchure de la rivière Penetangore, 31 milles au nord de Goderich, sur le lac Huron.

Le quai endommagé en 1876 par une tempête a été réparé et exhaussé.

On a aussi dragué le chenal. (Annexe 13, page 63.)

BAIE GEORGIENNE.

COLLINGWOOD.

Situé sur la baie Georgienne, Collingwood est le terminus septentrional du chemin de fer du Nord, d'Hamilton et du Nord-Ouest,

De bonne heure cette année il a été fait un examen de ce port.

Il a été fait des arrangements pour faire enlever les cailloux qu'il y a dans le chenal et draguer les parties les moins profondes du havre. (Annexe 13, page 63.)

MEAFORD.

Situé 18 milles à l'ouest de Collingwood et 20 à l'est d'Owen Sound.

Il a été fait un relevé de ce havre. (Annexe 13, page 64.)

OWEN SOUND.

Situé à l'embouchure de la rivière Garafraxa.

Ce havre a été examiné.

Il sera fait des dragages dans la saison prochaine pour obtenir la profondeur voulue. (Annexe 13, page 64.)

SAULT SAINTE-MARIE.

Des cailloux ont été enlevés pour faciliter l'accès au quai. (Annexe 13, page 65.)

LAC SUPÉRIEUR.

Débarcadère du Prince-Arthur, Baie du Tonnerre.

Situé sur la rive nord de la baie du Tonnerre, à 3 milles de l'entrée de la rivière Kaministiquia.

Ce port a été examiné. (Annexe 13, page 65.)

RIVIÈRE KAMINISTIQUIA.

Le dragage a été continué jusqu'à la fin de la saison de 1877.

Ces travaux ont été repris au printemps de 1878 et se continuent actuellement. (Annexe 13, page 66.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

HAVRE VICTORIA.

On n'y a pas fait de dragage cette année. (Annexe 18, page 96.)

RIVIÈRE COWICHAN.

Il a été pris des mesures pour tirer de cette rivière les troncs d'arbres qui s'y sont amoncelés. (Annexe 18, page 96.)

ROCHER BEAVER, HAVRE VICTORIA,

On travaille à faire disparaître ce rocher. (Annexe 18, page 97.)

DRAGUEURS.

Les dragueurs qui appartiennent au ministère, sont comme suit :

SUR LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE.

Dragueurs ascenseurs.

"Canada."
"St. Lawrence."

Dragueurs à godets.

"New Dominion," avec 11 chalans.
"Cape Breton," avec 7 chalans.
"Prince Edward," avec 4 chalans.

CANAUX DU SAINT-LAURENT.

Dragueurs à godets.

"Queen of Canada," avec 2 chalans.
"No. 1," avec 2 chalans.

SUR LES LACS.

Dragueur à godets.

Un dragueur, un remorqueur et trois chalans.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Dragueur à godets.

Un dragueur.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

Le gouvernement a construit ces glissoires pour faciliter le flottage du bois là où il existe des obstacles à la navigation et où il n'y a pas de canal qui communique avec les eaux navigables naturellement. Les estacades forment des baies fermées à l'entrée et à la décharge de la glissoire. Elles sont destinées à retenir le bois.

Les principaux districts de l'exploitation des coupes de bois où le gouvernement a fait faire des travaux sont situés sur les rivières Saguenay, St. Maurice, des Outaouais, Trent, sur la baie Georgienne et sur leurs affluents.

RIVIERE SAGUENAY.

Sur cette rivière, les constructions se composent d'une glissoire de 5,840 pieds de longueur, d'une estacade de 1,314 pieds, de digues, de jetées et d'un barrage incliné Elles permettent d'éviter les rapides entre le lac St. Jean et la rivière Saguenay.

Ces constructions embrassent environ six milles d'étendue, et sont situées sur la *Petite Décharge*, le moins considérable des deux affluents du lac St. Jean. Elles furent commencées en 1856 et terminées en 1860.

On a fait quelques réparations à la glissoire.

Les autres constructions ont été bien entretenues. (Annexe 12, page 56.)

RIVIÈRE SAINT-MAURICE.

Les glissoires et les estacades sur cette rivière et la rivière Vermillon, l'un de ses affluents, sont situées dans l'ordre ci-après indiqué.

STATIONS.	DISTANCE DES TROIS-RIVIÈRES.	
Rivière St. Maurice :—		
Estacades à l'embouchure	0	milles.
Chute des Grès	16	"
Chute de Shaouinigane	20	"
Chute à la Grand'Mère	29	"
Chute des Petites Piles	31½	"
Chute de la Tuque	100	"
Remous de Plamondon	106	"
Rivière Vermillon :—		
Embouchure de la rivière	116	"
Chute aux Iroquois	121	"

Les principaux affluents de la rivière Saint-Maurice sont la Shaouinigane, la Mekinak, la Matawan, le Petit-Bostonais, le Grand-Bostonais, les rivières Croche, Vermillon, Tranche, Grand-Pierriche et Manouan.

ESTACADES À L'EMBOUCHURE.

Les estacades et les jetées ont été réparées et cinq quais ont été exhaussés. Un quai additionnel a été construit sur des pilotis.

SHAOUINIGANE.

On a lesté davantage le quai avec de la pierre et l'on a construit une nouvelle jetée.

GRAND'MÈRE.

Les estacades ont été réparées et l'on s'est procuré une chaîne de retenue.

LA TUQUE.

On a abandonné les constructions. Jamais les estacades n'ont été posées aussi de bonne heure que ce printemps.

On a confié ces constructions aux marchands de bois. (Annexe 11, page 52.)

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS.

Pour le flottage des bois dans ce district, les constructions du gouvernement se trouvent sur les rivières suivantes :

L'Outaouais	11	stations.
Gatineau	1	"
Madawaska	15	"
Coulonge	2	"
Noire	1	"
Pétéwawa	31	"
Du Moine	12	"

Ci-suit le tableau des distances depuis l'écluse de Sainte-Anne, à l'embouchure de la rivière des Outaouais, jusqu'aux embouchures des principaux affluents; aussi jusqu'aux stations où il y a des glissoires ou d'autres constructions.

PLACES.	DISTANCE DE SAINTE-ANNE.
Carillon	27 milles.
Grenville	40 "
Rivière Nation	63 "
Rivière du Lièvre	79 "
" Gatineau	96 "
Chute de la Chaudière	98 "
Petite Chaudière	100 "
Remous	102 "
Lac Deschênes	105 "
Rivière Quio	129 "
Station des Chats	131 "
Tête des Chats	134 "
Rivière Mississipi	134 "
" Madawaska	136 "
" Bonnechère	148 "
Les Chenaux	152 "
Portage-du-Fort	156 "
Station de la Montagne	161 "
Calumet	163 "
Rivière Coulonge	184 "
" Noire	193 "
" aux Serpents	204 "
" Pétéwawa	218 "
Les Joachims	236 "
Rivière du Moine	244 "
Roche-Capitaine	253 "
Deux-Rivières	266 "
Rivière Matawan	286 "
" Antoine	293 "
" Beauchêne	315 "
" Porc-Epic	326 "
" Grand Opémiconne	333 "
" Keepawa	349 "
" Montréal	355 "
Fort Témiscamingue	367 "
Rivière à la Queue-de-Loutre	384 "
" Blanche	386 "
" des Quinze	389 "

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

LISTE DES STATIONS DE GLISSOIRES ET ESTACADES SUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

Les distances indiquées sont prises sur les cartes les plus récentes et suivent la route du flottage des bois sur ce cours d'eau.

Stations.	Distance de l'embouchure de l'Outaouais à Ste. Anne.	
1. Carillon	27	miles.
2. Chaudière ... { rive nord, Hull, / rive sud, Ottawa, }	98	"
3. Petite Chaudière	100	"
4. Remous	102	"
5. Rapide des Chênes	104¾	"
6. Station des Chats	131	"
7. Tête des Chats	134	"
8. Chenaux	152	"
9. Portage-du-Fort	156	"
10. La Montagne	161	"
11. Calumet	163	"
12. Rapides des Joachims	249	"

Les constructions de ces douze stations sont:—

2,000 pieds linéaires de canal.
3,834 " glissoires,
29,855 " estacades,
8,655 " digues,
345 " barrages à jour,
1,981 " ponts,
52 jetées,
3 maisons pour les gardiens des glissoires, et
3 magasins.

On a réparé le pont suspendu dit Union d'Ottawa, ainsi que le pont voisin à Hull.

Les piliers de glissoire à Hull et à Ottawa ont été prolongés.

A Ottawa, au Portage-du-Fort et au Calumet, on a renforcé les piliers d'estacade.

On a replanchéié le fond des glissoires à Ottawa, aux Chats, à la Montagne et au Calumet.

On a renouvelé les barrages à Ottawa, la Montagne et Calumet, et un nouveau barrage régulateur a été construit à Ottawa.

On a remplacé aux Chenaux le pilier d'ancrage qui a été emporté.

On a fourni des chaînes pour les estacades des Chenaux.

On a réparé les digues à Portage-du-Fort et à la Roche-Capitaine, et on en a construit une aux Joachims.

Au Calumet et à la Roche-Capitaine on a enlevé des pierres détachées qui nuisaient dans la glissoire.

La maison du péager à Ottawa a été réparée. (Annexe 10, page 49.)

RIVIÈRE GATINEAU.

La Gatineau coule du nord, et se jette dans l'Outaouais à un point situé à environ 96 milles en amont de son embouchure sur le St.-Laurent et à 2 milles en aval de la cité d'Ottawa. Son parcours est d'environ 400 milles et elle arrose une superficie d'environ 9,000 milles carrés.

Les constructions du gouvernement se trouvent toutes à une seule station, environ un mille de son embouchure sur l'Outaouais.

Elles comprennent:

3,071 pieds linéaires de canal;
4,138 " estacade;
52 " pont;
10 jetées, et une habitation pour le gardien de la glissoire.

Les constructions ont reçu le soin ordinaire, et de nouvelles estacades ont été placées. (Annexe 10, page 31.)

RIVIÈRE MADAWASKA.

Le parcours de la Madawaska est d'environ 240 milles. Elle arrose une superficie d'environ 4,100 milles carrés sur la rive sud de l'Outaouais, où elle se jette à environ 136 milles en amont de Sainte-Anne.

Liste des stations de glissoires et d'estacades sur la Madawaska, dans l'ordre où on les rencontre en montant la rivière :

1. Embouchure de la rivière :—
2. Arnprior;
3. Rapide Plat;
4. Ile Bulmer;
5. Barnstown;
6. Rapide Long;
7. Springton;
8. Lac Calabogie;
9. Grande-Chute;
10. Chute Raboteuse;
11. Rapide Boniface;
12. Ile aux Canards;
13. Chute Bailey;
14. Rapide de la Chaîne;
15. Ruisseau d'Opéongo.

Ces constructions comprennent :

1,750	pieds linéaires de glissoires ;
18,179	" estacades ;
4,080	" barrages ;
183	" ponts ;
43	jetées ;
1	habitation pour le gardien de la glissoire, et
1	atelier.

Les constructions ont été réparées. (Annexe 10, page 31.)

RIVIÈRE COULONGE.

Cette rivière arrose une superficie d'environ 1,800 milles carrés, et son parcours est d'environ 160 milles ; elle se jette dans l'Outaouais à 184 milles en amont de Ste. Anne, sur la rive nord.

Voici la liste des constructions du gouvernement sur cette rivière :

Estacade à l'embouchure	300 pieds de longueur et	1	pilier de soutènement.
Estacade à l'anse à Romain	400 "	3	"
Estacade à la tête de la glissoire de la Grande Chute	1,848 "	6	"

Les constructions ont été réparées. Le plancher de la glissoire a été renouvelé. (Annexe 10, page 51.)

RIVIÈRE NOIRE.

Cette rivière se jette dans l'Outaouais, à environ 193 milles en amont de Ste. Anne.

Son parcours est de 128 milles, et l'étendue qu'elle arrose est d'environ 1,120 milles carrés sur la rive nord.

Les constructions comprennent :

1,139	pieds linéaires d'estacades à pièces simples ;
873	" " de glissoire ;
346	" " jetée de dérivation ;
135	" " barrage incliné.

RIVIÈRE PÉTÉWAWA.

Le parcours de la Pétéwawa est d'environ 138 milles, et la superficie qu'elle arrose d'à peu près 2,200 milles carrés.

Elle vient du sud et se jette dans l'Outaouais à 218 milles en amont de Sainte-Anne. Sur les premiers 7 milles de son cours, en montant, il y a 5 stations; puis la Pétéwawa se divise en deux bras: sur le bras nord, 18 stations; et sur le bras sud, 8.

Liste des glissoires et estacades sur cette rivière, dans l'ordre où elles se rencontrent en montant:

1. Embouchure de la rivière;
2. Première chute;
3. Seconde chute;
4. Troisième chute;
5. Bois Dur.

BRAS NORD.

1. Rapide du Demi-mille;
2. "Crooked Chute." (*Chute Croche*);
3. Entre la Grande-Chute et le lac de la Traverse (une glissoire et une suite de digues et d'estacades);
4. Rapide de Thompson;
5. Rapide de Sawyer;
6. Rapide Meno;
7. En aval du lac à la Truite;
8. Gros Remous;
9. Ile aux Cèdres;
10. Pied de la Chute du Diable;
11. Chute du Diable;
12. Coude du Rapide;
13. Pied du Long-Sault;
14. Milieu du Long-Sault;
15. Tête du Long-Sault;
16. Entre le Long-Sault et le lac aux Cèdres (rive sud);
17. Entre le Long-Sault et le lac aux Cèdres (rive nord);
18. Lac aux Cèdres.

BRAS SUD.

1. Première glissoire;
2. Seconde glissoire
3. Troisième glissoire;
4. Quatrième glissoire;
5. Cinquième glissoire;
6. Sixième glissoire;
7. Septième glissoire;
8. Huitième glissoire;

Sur ces 31 stations, les constructions comprennent:—

SUR LA RIVIÈRE PRINCIPALE.

2,963	pieds linéaires de glissoire;		
8,469	"	"	d'estacades;
2,077	"	"	digue, et
7 jetées.			

SUR LE BRAS NORD.

480	pieds linéaires de	glissoire;
671	" "	d'estacade;
1,131	" "	digues et
23	jetées.	

SUR LE BRAS SUD.

2,134	pieds linéaires de	glissoire;
318	" "	digue.

Ces constructions ont été entretenues en bon état et les estacades le long de la glissoire réparées. (Annexe 10, page 50.)

RIVIÈRE DU MOINE.

Le parcours de cette rivière est d'environ 120 milles, et elle arrose une superficie d'environ 1,600 milles carrés sur la rive nord. Elle se jette dans l'Outaouais à environ 256 milles en amont de Sainte-Anne.

Les constructions actuelles, sur cette rivière, sont: une jetée et une estacade à l'embouchure, une glissoire à pièces détachées, et une série de barrages inclinés, depuis l'embouchure en remontant la rivière. Voici le détail de ces constructions :—

300	pieds linéaires de	glissoire;
800	" "	d'estacades;
1,324	" "	digue, et
6	jetées.	

On pu réparer les ruptures que l'estacade a subies.

On a fait disparaître un petit banc de sable. (Annexe 10, page 50.)

RIVIÈRE TRENT ET DISTRICT DE NEWCASTLE.

La navigation de la Trent s'étend dans une direction de Trenton dans la baie de Quinté, jusqu'aux chutes de Fénélon à l'extrémité nord du lac à l'Esturgeon, — dans une direction opposée en allant vers le sud-ouest elle entre par la rivière Scugog dans le lac du même nom et se prolonge jusqu'à Port-Perry, à la tête du lac. La distance entre l'embouchure de la rivière Trent et Lindsay, sur la rivière Scugog, est 161¼ milles. 34⅝ milles de ce parcours ne sont pas navigables pour les navires tirant 5 pieds d'eau. La distance de Lindsay à Port-Perry, à la tête du lac Scugog, est de 28 milles.

La rivière Trent, depuis son embouchure jusqu'aux rapides des Neuf-Milles, une distance de 9 milles n'est pas navigable.

La digue qui y avait été construite en 1844 est maintenant en ruines et d'aucune utilité.

Depuis les rapides des Neuf-Milles à Meyersburg, autrefois appelé le débarcadère de Percy, il y a 5 pieds d'eau sur un parcours de 19½ milles. Puis on rencontre 14¼ milles de navigation souvent interrompue jusqu'aux chutes de Heeley.

La rivière Trent, le lac Rice, et la rivière Otonabee jusqu'à Peterboro forment une étendue navigable de 51¾ milles.

La navigation est interrompue de Peterboro à Lakefield, une distance de 9½ milles. On rencontre une étendue navigable de 2 milles sur le lac Clair jusqu'à Burleigh, où se trouvent les rapides Burleigh d'un mille de longueur. La navigation est ouverte sur un parcours de 7 milles jusqu'aux rapides Buckhorn, où la navigation est encore interrompue sur une longueur d'un mille.

De cet endroit la navigation est ouverte aux lacs Buckhorn et Chemong jusqu'à Bridgenorth : au lac Buckhorn, au lac aux Tourtes, au lac Ball jusqu'à Bobcaygeon, de là par le lac à l'Esturgeon et la rivière Fénélon jusqu'aux chutes de ce nom ; et par la rivière Scugog jusqu'à Port-Perry.

Le tableau suivant donne les longueurs des étendues navigables et de celles qui ne le sont pas.

	Navigables.	Innavigables.
De Trenton, baie de Quinté, aux rapides des Neuf Milles.		9
Des rapides des Neuf Milles au débarcadère de Percy....	19½	
Du débarcadère de Percy au barrage des chûtes de Heely.		14¼
Du barrage des chûtes de Heeley à Peterboro..............	51¾	
De Peterboro à Lakefield....................................		9½
De Lakefield à Burleigh......................................	12	
Rapides Burleigh..		1
Des rapides Burleigh aux rapides Buckhorn..............	7	
Rapides Buckhorn..		1
De la digue de Buckhorn à Lindsay........................	36¼	
	126½	34¾
De Lindsay à Port-Perry, à la tête du lac Scugog	28¾	
	155¼	34¾
Distance de la baie de Quinté à Port-Perry..	190 milles.	
Aux chûtes de Fénélon, la distance de la digue de Buckhorn à Fénélon, est de..		31½ milles.

Les constructions suivantes sont maintenant en usage :

	Distance en milles de Trent.
Rapides des Chisholm.	
L'écluse n'est plus maintenant en état de faire le service ; mais on pourrait la remettre en fonction à peu de frais. C'est parce que cette écluse est dans cette condition que la navigation est interrompue à cet endroit......	15
Débarcadère de Percy.	
Il y a une estacade dont on se sert maintenant pour les bois en grume......	28½
Campbellford.	
Les estacades conductrices sont en usage......	34¾
Chûtes du Milieu.	
Les constructions sont 4 digues et 2 glissoires qui servent au flottage du bois......	37¾
Baie du Corbeau.	
On se sert de l'estacade pour les bois en grume......	38
Chûte de Heely.	
Une digue et une glissoire sont en usage dans cet endroit.	42¾
Hastings, rapide de Cook.	
Les constructions, qui se composent d'une écluse, d'une digue et d'une glissoire, fonctionnent bien......	34⅝
Rapide de Whitlaw.	
En avant de Peterboro. L'écluse, la digue et le canal sont en fonction......	92⅞
Petit-Lac.	
Trois jetées et une estacade fonctionnent bien......	94
Rapide de Buckhorn.	
Cette digue sert à maintenir à son niveau élevé les eaux des lacs de l'ouest jusqu'à Bobcaygeon, y compris les lacs aux Tourtes, Ball, Buckhorn et Chemong. Cette digue répond bien aux besoins......	125

Bobcaygeon.

Distance en milles de Trent.

Il y a ici deux digues, une écluse, un canal et une glissoire. Les digues maintiennent l'eau au même niveau jusqu'aux chûtes de Fénélon et au bief jusqu'à l'écluse de Lindsay.. 140¾

Chû es de Fénélon.

Une grande glissoire et des estacades fonctionnent bien.. 155¾

Lindsay.

L'ancienne écluse étant tombée en ruines et devenue d'aucune utilité, a été rebâtie par le gouvernement provincial. Elle a 134 x 34 pieds et 5 pieds d'eau sur les seuils. La navigation, grâce à cette construction, s'étend jusqu'à Port-Perry, lac Scugog............ 161⅖

Les dimensions des écluses sont de 133 pieds 6 pouces sur 34, avec 5 pieds d'eau sur les seuils.

En 1855 une partie des constructions ci-dessus mentionnées avait été transférée à un comité de messieurs engagés dans le commerce de bois.

Le comité était autorisé à percevoir le péage sur le bois que l'on passerait. Les constructions ainsi transférées sont, aujourd'hui, les glissoires et les estacades des Rapides Chisholm, l'estacade de retenue à Myersburgh, l'estacade conductrice à Campbellford, les digues et les estacades des glissoires de la chûte du Milieu, l'estacade de retenue de la baie du Corbeau et la glissoire aux chûtes de Heely.

Ces constructions sont entretenues en bon état par le comité.

Les autres constructions qui facilitent cette navigation sont sous le contrôle de ce ministère, excepté l'écluse de Lindsay construite en 1870 par la province d'Ontario.

Pendant la dernière saison on a fait les travaux suivants :

Chenal Fénélon.

La glissoire, les piliers et les estacades de cette station ont été réparés.

Bobcaygeon.

Une partie du fond des écluses a été refait. On a construit un nouveau pont tournant sur le canal.

Buckhorn.

A cette station la glissoire a été prolongée d'environ 30 pieds ; on a jeté du gravier sur la digue.

Petit-Lac.

Les chaînes des estacades ont été renouvelées, et deux piliers remplis de pierre.

Rapides de Whitlaw.

L'écluse, les digues et les estacades ont subi des réparations.

Hastings.

On a enlevé quelques cailloux en aval de l'écluse, et approfondi le chenal environ deux milles plus bas.

TERRAINS ET BAUX.

Il est donné avec des détails complets, (Annexe 17, pages 80--94) un état des pouvoirs d'eau et des autres propriétés sur les canaux, qui ont été loués par le gouvernement dans le cours de l'année fiscale, ainsi que de toutes les autres propriétés acquises et vendues, avec en outre le nom des parties intéressées, le prix qui a été payé et les circonstances de chaque marché, et aussi de toute propriété déclarée n'être plus sous le contrôle du département.

ARBITRAGES.

Dans le cours de l'année il y a eu 104 réclamations, dont 20 au sujet d'expropriation de terrains, qui ont été renvoyées à des arbitres. Dans les cas d'expropriation, l'indemnité réclamée et celle offerte s'élève à $360,919.64. La somme totale adjugée est de $309,355.99. (Annexe 17, page 90.)

ÉDIFICES PUBLICS.

DORCHESTER.

PÉNITENCIER DES PROVINCES MARITIMES.

La construction de cet édifice avance assez rapidement. (Annexe 15, page 78.)

SAINT-JEAN.

MAGASIN MILITAIRE.

Détruit par l'incendie en 1877, ce bâtiment a été reconstruit. (Annexe 14, page 68.)

QUÉBEC.

FORTIFICATIONS.

On a fait les plans de deux nouvelles portes qui porteront les noms de Kent et Saint-Louis. Leur construction va être commencée sous peu.

Ces constructions formeront partie des améliorations dites Dufferin. Sa Majesté l rei e et le gouvernement impérial ont daigné offrir une contribution pour la porte Kent, ainsi désignée en souvenir d'Edouard, duc de Kent.

De grandes réparations ont été faites aux fortifications. (Annexe No. 15 pag 77.

MONTREAL.

ENTREPOT DE VÉRIFICATION.

Cet édifice est terminé et une partie est occupée.

On travaille à l'installation de la machine et des ascenseurs. (Annexe 15, page 76.)

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

La constructions de rallonges à cet édifice est en voie de progrès. (Annexe 15, page 76.)

SAINT-JEAN, SUR LE RICHELIEU.

BUREAU DE LA POSTE, DE LA DOUANE ET DU CANAL.

On travaille actuellement à la construction de cet édifice, dont la façade, sur la rue Richelieu, sera de 52 pieds 6 pouces. (Annexe 15, page 74.)

OTTAWA.

ÉDIFICES ET TERREINS DU PARLEMENT ET DES MINISTÈRES.

Les murs et plafonds des vestibules, ainsi que des corridors de ces édifices ont été colorés à la détrempe. Les escaliers conduisant au toît ont été posés.

On construit actuellement un escalier en fer conduisant du rez-de-chaussée à la mansarde.

L'aile de l'édifice ouest était assez avancée pour y installer des bureaux en janvier dernier. Plusieurs des anciens bureaux ont été restaurés. On a nivelé et semé de gazon les terreins qui ne l'étaient pas encore. Le sentier des Amoureux a été réparé et des clôtures ont été construites où besoin était.

RIDEAU HALL.

Un gazomètre a été construit ainsi que la remise attenante où se trouve la machine à vapeur.

Les réparations ordinaires ont été faites aux bâtiments, etc. (Annexe 15, pages 74-75.)

KINGSTON.

La nouvelle annexe du collége militaire est terminée et l'on y a placé un appareil de chauffage. On a fait des allées et plantations et arbres sur les terreins. Quelques réparations et modifications ont été faites à l'ancien édifice et aux fortifications. (Annexe 15, page 75.)

GUELPH.

BUREAUX DE LA POSTE, DE LA DOUANE ET DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Cet édifice est terminé et occupé. (Annexe 15, page 76.)

BATTLEFORD, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉSIDENCES DES HAUTS FONCTIONNAIRES.

Il a été fait rapport que ces édifices étaient terminés et occupés. (Annexe 15, page 78.)

WESTMINSTER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

PÉNITENCIER.

Cet édifice est terminé, installé en partie et pourvu d'un service d'eau. La digue est construite. (Annexe 18, page 95.)

ÉDIFICES PUBLICS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ils ont été généralement réparés. (Annexe 18, page 99.)

PASSAGE DE LA TERRE FERME À L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Instruction a été donnée de visiter les deux côtés du détroit de Northumberland, la rive voisine du cap Tourmente, Pugwash, la baie Wallace, la rive de l'Ile du Prince-Edouard au cap de la Traverse, et les environs, afin de décider à l'égard des moyens à prendre pour établir un passage praticable en toute saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. TRUDEAU,
Député du
Ministre des Travaux Publics.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLIC

POUR L'ANNÉE FISCALE, DU 1ER JUILLET 1877 AU 30 JUIN 1878.

ANNEXES.

TABLE DES ANNEXES.

ANNEXE No. 1.

Etat indiquant le montant dépensé par le département des Travaux Publics du Canada, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canaux.			
Lachine	1,484,619 63	13,646 41	39,062 97
Beauharnois		9,861 05	14,383 37
Cornwall	145,015 45	4,935 21	13,825 50
Williamsburgh		4,449 78	7,430 11
St. Laurent	5,570 46		
Welland	2,135,817 99	66,393 53	60,138 59
do dommages	2,575 00		
Ecluse Ste. Anne	14,618 85	541 95	2,057 32
Baie Burlington		1,278 06	
Carillon et Grenville		5,082 72	11,401 30
Canal et digue de Carillon	22,676 20		
Ecluse des rapides de la Culbute	5,933 53		
Rideau		11,034 22	26,651 51
Ecluse St. Ours		283 77	1,556 65
Chambly		6,022 96	10,413 99
St. Pierre	26,511 51		600 00
Canaux en général			556 00
Glissoires et Estacades.			
Saguenay		597 60	882 85
St. Maurice		6,232 87	12,759 50
Ottawa		4,556 98	19,908 37
Newcastle	591 28	5,963 11	2,366 45
Havres et Jetées.			
Ontario.			
Bayfield	2,045 57		
Belleville	2,000 00		
Cobourg	6,533 31		
Kincardine	9,421 46		
Meaford		250 00	
Napanee	1,499 68		
Rapides de Neebish	8,000 00		
Newcastle	5,000 00		
Picton	1,500 00		
Port Burwell	1,459 40		
Toronto	6,139 68		
Trenton	4,139 06		

ANNEXE No. 1.—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
HAVRES ET JETÉES.—*Fin.*			
Québec.			
Jetée de Berthier		4,106 69	
Jetée de L'Islet		14,240 28	
Améliorations au havre de Québec	75,000 00		
St. Jean-Port-Joli		2,000 00	
Rivière Richelieu	4,351 12		
Fleuve St. Laurent, enlèvem. de chaînes et ancres	12,000 00		
do approfondissement entre Québec et Montréal	130,000 00		
Nouveau-Brunswick.			
Campo Bello	1,000 00		
Cliffton	4,565 75		
Grande Anse	1,000 00		
Shippegan	1,042 00		
St. Jean	80,155 05		
Rivière St. Jean	2,903 15		
Nouvelle-Ecosse.			
Antigonish	3,649 15		
Avonport		500 00	
Anse Belliveau	3,000 00		
Canning		500 00	
Baie des Vaches		7,343 87	
Ingonish, sud	51 50		
Baie Jordan	2,000 00		
Anse Meteghan	3,000 00		
Mabou		1,524 42	
Jetée Morden	1,500 06		
Anse McNair	4,550 50		
Jetée de Parrsboro		975 42	
Port Hood		777 53	
Victoria	1,000 00		
Pointe Blanche	3,500 00		
Ile du Prince-Edouard.			
Baie Colville (Souris)	28,759 38		
Malpecque	9,281 80		
Baie St. Pierre	1,754 30		
Tignish	320 09		
Colombie-Britannique.			
Havre de Victoria, enlèvement du Rocher au Castor	4,480 00		
Rivière Cowichan	89 75		
Divers.			
Dragueur	1,860 00		
Dragage, Ontario et Québec	13,740 69		
do provinces maritimes	61,297 86		
do Colombie-Britannique	541 64		
Exploration			27,504 74
Arbitrages et adjudications			6,883 85

ANNEXE No. 1.—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chemins.			
Metapédiac		500 00	
Route de la Rivière Rouge			3,547 21
Édifices Publics.			
En général			8,886 99
Casernes du Fort Wellington, Ontario		564 30	
Maison de douane, etc., Guelph, do	13,788 26		
do Hamilton, do		208 89	
Bureau de poste, do do		1,363 81	
Maison de douane, Kingston, do		256 44	
Station d'immigration, do do		45 31	
Collége militaire, etc., do do	64,286 22		
Pénitencier, do do		4,778 52	
Bureau de poste, do do		89 34	
Maison de douane, London, do		4,061 26	
Terrains militaires, do do		1,928 33	
Bureau de poste, do do		47 00	
do Ottawa, do	6,971 83		
Edifices du parlem. et des départ., Ottawa, do	170,120 01	78,441 18	
do trophée, Exp. de Paris, Ottawa		12,268 87	
Bur. de P. et Rideau Hall (eau) Ottawa, Ontario			6,750 00
Ed. parlem. et des départ., gas, do do			20,519 00
do do chauffage, do do			35,006 07
do do enl. la neige, do do			779 00
Rideau Hall, Ottawa. do		36,951 46	5,000 00
Maison de douane, Ste. Catherine, do		120 00	
do Toronto, do		429 52	
Entrepôt de vérification, Toronto, do	376 45		
Forts, do do		1,197 80	
Station d'immigration, do do		264 33	
Bur. du rev. de l'intérieur, do do		82 35	
Bureau de poste, do do	20,195 05		
Station de quarantaine, Grosse Ile, Québec	4,900 00	5,429 97	
Casernes de Laprairie, do		250 00	
Maison de douane, Montréal, do		2,046 26	
Entrepôt de vérification, do do	18,533 75		
Bureau du revenu de l'intérieur, do do		340 00	
Bureau de poste. do do	30,166 98		
Edifices de la citadelle, Québec, do		1,436 91	
Maison douane, do do		4,906 01	
Fortifications, do do		21,071 75	
Ecole d'artillerie, do do		577 50	
Observatoire, do do		317 15	
Bureau de poste, do do		2,927 67	
Edifices publics, do do		303 48	
Bureau de poste, St. Jean, do	1,714 28		
Pénitencier de St. Vincent de Paul, do	7,281 96		
Bureau de poste de Trois-Rivières, do		476 05	
Bureau de poste de Chatham, Nouveau-Brunswick.		256 59	
Pénitencier de Dorchester, provinces maritimes	64,045 07		
Casernes de St. Jean, Nouveau-Brunswick.	7,405 99		
Maison de douane de St. Jean, do	18,832 02		
Pénitencier do do		62 00	
Bureau de poste do do	7,895 45	147 80	
Station de quarantaine, do do		418 95	
Caisses d'épargne do do	470 64		
Edifices fédéraux d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.		2,854 80	
Salle d'exercice, do do		93 21	

ANNEXE No. 1.—*Fin.*

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ÉDIFICES PUBLICS.—*Fin.*			
Pénitencier d'Halifax Nouv.-Ecosse...	....	50 97	....
Station de quarantaine, Halifax, do ...	....	114 04	....
Maison de douane de Pictou, do ...	....	149 48	....
Hôpital de marine de Sydney, do ...	....	662 70	....
do de Yarmouth, do ...	....	255 07	....
Edifices fédéraux, Charlottetown, I. du P.-Edouard.	....	2,454 80	....
Salle d'exercice, etc., do do ...	....	406 00	....
Maison de douane, Manitoba, etc	....	1,037 81	....
Pénitencier, do	....	604 80	....
Edifices de Battleford, Territoire du Nord-Ouest.....	68,093 44	....	....
Pénitencier, New-Westminster, Col.-Britannique...	23,005 47	....	....
Edifices publics, Victoria, do ...	....	664 50	....
Lignes de télégraphe, do ...	....	....	37,148 74
CHEMINS DE FER.			
Chemin de fer du Pacifique.... .... $12,282 57			
Ecluse de Fort Frances, Pacifique... 114,430 27			
En général, do ... 1,778,964 87			
Explorations, do ... 322,695 42			
	2,228,373 13	....	....
Intercolonial	408,816 74	....	1,811,273 56
Ile du Prince-Edouard	6,551 86	....	221,599 49
Totaux	7,519,886 45	367,013 42	2,408,893 13
Grand total	....	....	10,295,793 00

J. BAINE,
Comptable.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 30 juin 1878.

ANNEXE No. 2.

NAVIGATION DU ST. LAURENT.—TABLEAU DES DISTANCES.—A.

DU DÉTROIT DE BELLE-ILE À DULUTH, À LA TÊTE DU LAC SUPÉRIEUR, PAR EAU.

De	A	Sections de la navigation.	Milles statutaires.	
			Inter-médiaire	Total au détroit de Belle-Ile.
Détroit de Belle-Ile	Cap Whittle	Golfe St. Laurent	240	240
Cap Whittle	Phare ouest d'Anticosti	do do	201	441
Phare ouest d'Anticosti	Pointe-aux-Pères	Fleuve St. Laurent	202	643
Pointe-aux-Pères	Rimouski	do	6	649
Rimouski	Bic	do	12	661
Bic	Ile Verte	do	39	700
Ile Verte (v.-à-v. Saguenay)	Québec	do	126	826
Québec	Trois-Rivières	do à ligne de m.	74	900
Trois-Rivières	Montréal	do	86	986
Montréal	Lachine	Canal Lachine	8½	994½
Lachine	Beauharnois	Lac St. Louis	15¼	1,009¾
Beauharnois	Ste. Cécile	Canal Beauharnois	11¼	1,021
Ste. Cécile	Cornwall	Lac St. François	32¾	1,053¾
Cornwall	Débarcadère de Dickinson	Canal Cornwall	11½	1,065¼
Débarcadère de Dickinson	Pointe Farran	Fleuve St. Laurent	5	1,070¼
Pointe Farran	Extrémité sup. de l'île Croyle	Canal de la Pte. Farran	¾	1,071
Ext. supér. de l'île Croyle	Williamsburgh ou Morrisburgh	Fleuve St. Laurent	10½	1,081½
Williamsburgh	Rapide Plat	Canal du Rapide Plat	4	1,085½
Rapide Plat	Village de la Pointe Iroquois.	Fleuve St. Laurent	4½	1,090
Village de la Pte. Iroquois.	Extrém. sup. de la Presqu'île.	Canal de la Pte. Iroquois	3	1,093
Presqu'Ile	Pointe Cardinal, Edwardsburgh	Canal de la Jonction	2⅝	1,095⅝
Pointe Cardinal	Tête du Rapide des Galops	Canal des Galops	2	1,097⅝
Rapides des Galops	Prescott	Fleuve St. Laurent	7⅜	1,105
Prescott	Kingston	do	59	1,164
Kingston	Port Dalhousie	Lac Ontario	170	1,334
Port Dalhousie	Port Colborne	Canal Welland	27	1,361
Port Colborne	Amherstburgh	Lac Erié	232	1,593
Amherstburgh	Windsor	Rivière Détroit	18	1,611
Windsor	Pied de l'île Ste. Marie	Lac Ste. Claire	25	1,636
Pied de l'île Ste. Marie	Sarnia	Rivière Ste. Claire	33	1,669
Sarnia	Pied de l'île St. Joseph	Lac Huron	270	1,939
Pied de l'île St. Joseph	Pied du Sault Ste. Marie	Rivière Ste. Marie	47	1,986
Sault Ste. Marie	Tête du Sault Ste. Marie	Canal du Sault Ste. Marie	1	1,987
Tête du Sault Ste. Marie	Pointe-aux-Pins	Rivière Ste. Marie	7	1,994
Pointe-aux-Pins	Duluth	Lac Supérieur	390	2,384

Des 2,384 milles du Détroit de Belle-Ile à la tête du Lac Supérieur, il y a 71¾ milles de navigation artificielle, et 2,312¼ de navigation ouverte.

Du détroit de Belle-Ile à Liverpool, il y a 1,942 milles géographiques, ou 2,234 milles statutaires.

La chute totale du Lac Supérieur à la ligne des marées, est d'environ 600 pieds.

ANNEXE No. 2.—*Suite.*

TABLEAU DES DISTANCES.—B.

DU DÉBARCADÈRE DE PRINCE ARTHUR (LAC SUPÉRIEUR), AU FORT-GARRY (WINNIPEG), PAR LA ROUTE CANADIENNE.

—	Milles statutaires.	
	Inter-médiaire	Total.
Du débarcadère de Prince Arthur au lac Shebandowan	45	45
Du lac Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest	312	357
De l'Angle Nord-Ouest au Fort-Garry (Winnipeg)	95	452

Le trajet du bateau à vapeur, de Collingwood au débarcadère du Prince Arthur, est de 532 milles.

ANNEXE No. 3.

CANAUX DE LACHINE, BEAUHARNOIS, ST. OURS, CHAMBLY, STE. ANNE, CARILLON, CHUTE À BLONDEAU ET GRENVILLE.

BUREAU DU CANAL,
MONTRÉAL, 29 octobre 1878.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions (No. 46,161) du 27 ultimo, j'ai l'honneur de transmettre, pour l'année fiscale, mon rapport sur les différentes constructions dont j'ai le contrôle.

Il n'est arrivé aucun accident grave, et la navigation n'a pas été interrompue cette année, excepté sur le canal de la Chute-à-Blondeau, où une partie du mur d'écluse est tombée.

Les anciennes constructions ont été maintenues en bon ordre, malgré le délabrement de quelques-unes des écluses des canaux de Chambly et de Carillon et Grenville.

Sur le canal Lachine, les nouvelles constructions sont aujourd'hui beaucoup avancées, sauf à l'entrée supérieure, où il reste encore beaucoup à faire, malgré les efforts déployés par les entrepreneurs durant l'année.

Sur le canal de Carillon, les nouvelles constructions sont restées dans l'état où elles étaient à la date du dernier rapport, rien n'ayant été fait depuis l'année fiscale précédente.

Sur le canal Grenville, depuis les écluses accolées, en montant, et jusqu'à l'entrée supérieure, les travaux donnés à l'entreprise sont presque terminés.

Les anciennes constructions étant très délabrées, l'intérêt public exige que les travaux sur les canaux de Carillon et Grenville soient achevés le plus tôt possible.

Les registres mensuels des plus hautes et plus basses eaux sur chaque canal sont ci-annexés, avec les tableaux des sommes perçues pour amendes, dommages, hivernage de navires, etc.

CANAL LACHINE.

Ce canal a été vidé cet hiver pour permettre aux entrepreneurs de travailler à son élargissement.

L'eau a été retirée dans la nuit du 4 décembre 1877. Dans la soirée du 6 mai 1878, on commença à faire rentrer l'eau, et le 8 mai le canal était ouvert à la navigation.

La circulation n'a pas été interrompue une seule fois dans la saison.

Du 1er juillet 1877 à la clôture de la navigation, il a été fait des réparations aux quais, hangars aux farines, chemins, ponts, chemin de halage, déversoirs, égoûts, etc. Les maisons récemment achetées par le gouvernement en amont du Bassin Saint-Gabriel, et qui étaient occupées par treize employés du canal, auxquels le logement ou une allocation de logement devait être fournie, furent aussi complètement réparées. Ces maisons sont au nombre de neuf, et la plupart étaient très délabrées lorsque le département en prit possession.

Dans le cours de l'hiver et du printemps, les réparations suivantes ont été exécutées :—

Ecluse No. 1, extrémité inférieure.

Deux nouveaux liens, quatre nouvelles tiges de fer taraudées, avec leurs tubes, ont été posés aux portes supérieures pour manœuvrer les ventelles.

Ecluse No. 2.

Quatre nouveaux liens, quatre chaînes et deux jeux de tiges de ventelle ont été posés aux portes supérieures. Les vannes des portes ont été démontées, réparées et replacées, et l'espace entre les enclaves de l'écluse a été nettoyé. Il reste deux nouvelles ventelles que l'on utilisera plus tard.

Ecluse No. 3.

De nouveaux liens ont été posés aux portes supérieures. Les tiges des ventelles des deux paires de portes ont été redressées et munies de nouveaux boulons d'attache. Le fond de l'écluse a été nettoyé ; on a enlevé le plancher entre les enclaves et rebousillé les vides entre les pièces de fondation ; l'ancien plancher a été reposé et recouvert en madriers ajustés de deux pouces.

Ecluse No. 4.

On a renouvelé quatre liens, réparé les tiges de ventelle aux portes supérieures. Des tiges de ventelle ont été fournies pour les deux paires de portes. Le fond de l'écluse a été nettoyé, le plancher des enclaves enlevé et l'intervalle entre les pièces de fondation rebousillé ; l'ancien plancher a été reposé et recouvert ensuite en madriers à joints clos de deux pouces. Deux des tirants taraudés des ventelles des portes inférieures et l'un de celles des portes supérieures ont été renouvelés.

Ecluse No. 5, *extrémité supérieure.*

Les portes inférieures ont été débarrassées des matériaux d'étanchement placés là par l'entrepreneur de la section No. 9, et l'on a enlevé les morceaux de roc déplacés par l'eau dans le plafond de l'écluse. Deux paires de tiges taraudées ont été fournies, et les boulons d'accouplement des ventelles des portes inférieures ont été en partie réparés et partie renouvelés.

Pont No. 1, *sur l'écluse No.* 2, *à Montréal.*

La maçonnerie sous le rouleau du milieu s'étant détériorée, elle a été remplacée par une plateforme en chêne faite avec les pièces de vieilles portes mises au rebut. Les segments de cercle, le rouleau du milieu et deux autres ont été renouvelés. Trois des longrines du centre, qui étaient fendues, ont été renforcées à l'aide de plaques de fer maintenues par des boulons taraudés. Le plancher de ce pont a été renouvelé.

Pont No. 2, *ou pont de la rue Wellington.*

Ce pont relie la cité de Montréal à la Pointe-Saint-Charles. Il est utilisé et entretenu par la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc.

Pont No. 3, *écluse Saint-Gabriel.*

La maçonnerie supportant la lisse sur laquelle tourne ce pont a dû être défaite pour faire place au mur sud de la nouvelle écluse No. 3 ; et après que ce mur a été terminé on a fait une plateforme en bois et placé dessus de nouveaux segments de fer plat sur lesquels tourne le pont. Le pivot et la crapaudine ont été enlevés, remis à neuf et replacés, et un disque en acier a été placé à la tête du pivot. On a aussi placé trois rouleaux sous le milieu du pont. Le pont temporaire relié à ce pont tournant a dû être déplacé et posé sur des chevalets pour pouvoir continuer la maçonnerie de la nouvelle écluse. Ces deux ponts ont été replanchéiés le printemps dernier.

Pont No. 4, *ou pont Brewster.*

Ce pont et les ponts fixes voisins ont été construits en juin 1877, et en fait de réparations il n'y a eu qu'à renouveler leurs planchers.

Pont No. 5, *Côte Saint-Paul.*

Il a été remplacé par un nouveau sur le canal agrandi.

Pont No. 6, *à l'écluse de prise d'eau à Lachine.*

Il a été replanchéié ainsi que cinq ponts fixes dans le voisinage.

Il y a cinq ponts tournants et dix-huit ponts fixes sur ce canal. Ils sont entrenus aux frais du gouvernement, et à tous il faut renouveler le plancher une fois, et à beaucoup deux fois par année, vu les nombreuses et lourdes charges qui passent dessus.

Déversoir à la tête du bassin No. 2.

Tout le plancher du coursier a été défait,—les poutres des fondations ont été bousillées, et le plancher a été réparé et doublé en madriers ajustés de deux pouces. Une tranchée a été creusée le long de la partie supérieure de ce déversoir, on y a enfoncé des palplanches trois pieds plus bas que ne l'étaient les anciennes, et la tranchée a été ensuite remplie de béton. Pour bousiller ses fondations on a défait le massif du mur du côté ouest. Quatre des ventelles ont été enlevées pour remplacer leurs coulisses par d'autres en bois de chêne. On a renouvelé les vis et les écrous de deux de ces ventelles. Trois caissons ont été construits sur le plancher du coursier et adossés à la maçonnerie des piliers. Chacun de ces caissons est de 30 pieds de long, de 6 de largeur et de 6 de hauteur, et rempli de pierre. Ils ont été faits pour soutenir les piliers et pour empêcher, par leur poids, que le plancher du coursier ne soit soulevé. Une estacade de 115 pieds de long, de 6 pieds de large au centre, et de 18 pouces à ses extrémités, a été construite et placée en face de ce déversoir pour en tenir éloignés les navires qui, par accident, auraient pu le heurter, depuis que l'on a fait disparaître, pour agrandir le canal, la pointe de terre qui se trouvait là.

Déversoir de l'écluse No. 3.

Le lambris du coursier de décharge, que la gelée avait fait se disjoindre, a été réparé, et le parement du mur a été rejointoyé.

Déversoir de l'écluse No. 4.

Quatre des ventelles tournantes ont été déplacées, leurs tiges redressées et les pivots ont été munis de nouveaux disques en acier. On a aussi rejointoyé la maçonnerie.

Hangars aux farines.

Ces bâtiments sont au nombre de sept, dont cinq au bassin No. 2, et deux aux bassins de l'écluse Saint-Gabriel. Ces derniers sont presque neufs, ils sont peu utilisés et n'ont pas, par conséquent, eu besoin d'être réparés. Ceux du bassin No. 2 servent à remiser des farines, de la houille, du sel, du fer, et toute espèce de marchandises.

Ils ont été complètement réparés ce printemps. Il est nécessaire de renouveler ou réparer les planchers de ces hangars plusieurs fois chaque saison.

Quais.

Ceux des bassins Nos. 1 et 2 ont été réparés complètement le printemps dernier.

Levées, chemins, etc.

Le chemin sur le côté ouest du bassin de l'écluse Saint-Gabriel a été empierré cette saison avec la pierre livrée à cette fin l'automne dernier. Ce chemin a 800 pieds de longueur et 18 de largeur.

On est en voie de confectionner un chemin sur la banquette sud-est du canal, section 7, côte Saint-Paul. Son empierrement est fait avec des rebuts de carrière recouverts de gros sable apporté de la section 9. Sa longueur est d'environ un mille et il est empierré sur une largeur d'au moins onze pieds.

On se propose de continuer ce chemin sur la section No. 8 jusqu'au point où il devra quitter la levée du canal.

Trois cents poteaux d'amarrage ont été placés sur les levées. Près de cent de ces poteaux provenaient des anciennes levées.

NOUVEAUX TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT.

Section No. 1.

Ici, les travaux consistent en deux écluses avec leurs entrées, en un bassin intermédiaire, en culées de pont, déversoir et coursier de décharge.

Ecluse No. 1.

A la fin de la dernière année fiscale, les fondations en bois et en béton étaient faites depuis l'extrémité supérieure jusqu'à 17 pieds de la plateforme du busc inférieur de l'écluse, et la maçonnerie des murs a été exécutée à une hauteur moyenne de 5 pieds et jusqu'à 35 pieds du busc inférieur.

Pendant le reste de la saison les fondations ont été terminées et la maçonnerie élevée à une hauteur de 29 pieds à l'extrémité supérieure et de 25 à l'extrémité inférieure.

Le sable mouvant a rendu difficiles ces travaux et ceux de la pose des pièces de fondation du busc d'écluse à l'entrée inférieure; mais pour assurer leur exécution il a fallu enfoncer deux rangées de pilotis en sus des palplanches ordinaires, dont une en aval du seuil, consistant en pièces de 15 pieds de long et de 10 pouces carrés, et l'autre en pièces de 16 à 20 pieds de longueur, au pied de l'écluse. De 2 à $2\frac{1}{2}$ pieds de béton ont été placés sous les pièces de fondation depuis le radier du busc jusqu'au pied de l'écluse.

Les travaux de maçonnerie ont cessé le 1er novembre et ils étaient repris le 25 mai. Les murs sont maintenant finis, sauf sur un petit espace à l'extrémité inférieure, où quatre assises sont encore à faire.

Bassin No. 1.

Le mur de ce bassin est maintenant terminé et l'on y a placé des crochets d'amarrage. Le quai du côté sud est presque fini, et le chemin qui le longe presque nivelé. On a commencé l'empierrement de ce chemin et des levées. Entre le vieux et le nouveau bassin, l'on a pavé le fossé sur une longueur de 400 pieds. La partie supérieure du bassin a été couverte d'un enrochement depuis l'entrée supérieure de l écluse No. 2, en descendant, sur une longueur d'environ 30 pieds et sur une largeur de 60, afin d'empêcher affouillement du plafond lorsque l'écluse se vide pour donner passage aux bâtiments.

Ecluse No. 2, *etc.*

La maçonnerie de cette écluse a été terminée à la fin de la saison de 1877. Le pont qui traverse le coursier de décharge sur la rue du Moulin a été construit, et une grande partie des excavations nécessaires à l'entrée supérieure et au coursier ont été faites. Ces excavations étaient terminées au printemps.

Les fondations du mur de soutènement et du déversoir en amont de l'écluse ont été commencées le 4 avril, et avant l'ouverture de la navigation, la maçonnerie de ces deux ouvrages était finie. Depuis, l'on a construit le radier en bois du coursier en aval du déversoir, ainsi que les murs latéraux, moins une petite partie en aval du pont.

La maçonnerie des culées de pont—la partie au-dessus de l'eau—ainsi que celle de la pile centrale et de la plateforme servant au pont tournant à l'extrémité supérieure de l'écluse, restent encore à faire.

Avant l'ouverture de la navigation, un vantail à barrage a été fait et placé entre les enclaves ménagées à cette fin à la tête de l'écluse. Ce vantail est en pièces de chêne et de pin boulonnées comme le sont les pièces de portes d'écluse, et il est maintenu par le haut à l'aide de trois barres de fer à joints articulés dont les extrémités inférieures sont ancrées dans un lit de béton et de lambourdes à l'extrémité supérieure des enclaves de l'écluse.

Deux cloisons temporaires ont été placées sur les pertuis et boulonnées au mur du nouveau déversoir. Cela a été fait pour empêcher l'eau du canal d'entrer dans le coursier de décharge, afin de permettre à l'entrepreneur de terminer cette construction dans le cours de l'été.

Le vantail à barrage et les cloisons temporaires n'étant pas compris dans le contrat, ils ont été faits à la journée sous la surveillance du contrôleur du canal.

Section No. 2.

Cette section comprend la construction du bassin Wellington et l'agrandissement du bassin No. 2.

Bassin Wellington.

Les murs de ce bassin et les quais adjacents étaient presque finis à la date du dernier rapport et ils ont pu être achevés dans le cours de la saison. Les blocs arrondis en fonte pour l'amarrage ont été placés cet été et les terreins en arrière des quais sont maintenant en voie d'être nivelés. L'on peut considérer ce bassin comme terminé.

Bassin No. 2.

Le dragage de ce bassin avance assez rapidement. L'approfondissement jusqu'à 13 pieds au-dessous de la surface de l'eau est fait en grande partie; et dans le chenal de 19 pieds conduisant de la nouvelle écluse au bassin Wellington, un quart environ des travaux se trouve fait. Comme ce chenal, près de la nouvelle écluse, n'est que très peu éloigné du mur de l'ancien bassin, sur le côté sud, et que les fondations de ce mur ne vont qu'à dix pieds au-dessous de la surface de l'eau, il a été nécessaire de continuer en sous-œuvre ces fondations jusqu'à la profondeur du nouveau chenal, et ce travail a été fait avant l'ouverture de la navigation.

Section No. 3.

Les excavations pour les écluses et le déversoir ont été terminées dans l'année; l'on a aussi posé les radiers en bois et commencé la maçonnerie de ces constructions. Les murs d'écluse ont atteint une hauteur de 16 pieds. Le mur sud du déversoir a été fait jusqu'à la culée du pont et le mur nord relié à la maçonnerie du coursier conduisant aux moulins en aval de la rue des Seigneurs.

Pendant l'hiver et au printemps, avant l'ouverture de la navigation, on a fait un revêtement en pierres sèches sur la berge du canal, en amont de l'écluse, sur le côté sud, et le mur en gros moëllons cimentés qui borde le canal sur une distance d'environ 2,500 pieds de longueur en aval de l'écluse, a été continué jusqu'au niveau de l'eau. Le mur de soutènement, en aval de l'écluse, a été prolongé de 250 pieds dans cette direction. Le mur de soutènement à la tête de l'écluse et ceux des enclaves supérieures de cette écluse ont été construits.

Depuis l'ouverture de la navigation, les murs d'écluse ont été achevés et des murs de soutènement, de 100 pieds de long, ont été construits en amont de l'écluse et du déversoir.

On a un peu dragué en aval de l'écluse, et il reste peu à faire pour terminer le canal sur cette section, les principaux travaux, lesquels seront exécutés l'hiver prochain, consistent dans le nivellement du plafond du canal.

Les travaux de cette section tirent rapidement à leur fin, la maçonnerie du pont de la rue Wellington étant le seul travail d'art considérable qui reste à faire.

Section No. 4.

Le pont Brewster a été terminé dans la dernière saison et la pierre pour le pont du Grand-Tronc et ce qui reste à faire des murs latéraux, a été livrée et préparée. Sur l'île, à l'extrémité de la section, l'on a fait les excavations et travaillé à la construction du mur latéral autant que cela était possible pendant que l'eau était dans le canal.

Durant l'été, l'on a pu terminer les excavations et les murs latéraux et construire les culées et piles du pont de chemin de fer Grand-Tronc.

Tous les travaux étaient terminés le 21 mai et l'on travaille actuellement à en faire l'évaluation définitive.

Section No. 5.

Pendant l'été et l'automne de 1877 l'on a continué le dragage sur cette section et construit une partie—à ses deux extrémités—du tunnel souterrain de la rivière Saint-Pierre et les murs latéraux de la nouvelle levée en dehors de l'ancien canal. Dans l'hiver suivant, l'on a presque achevé ce qui restait à faire des murs latéraux et au printemps l'on a fait la voûte du tunnel Saint-Pierre.

Le dragueur est encore employé. L'entrepreneur compte que tous les travaux seront terminés le printemps prochain.

Sections Nos. 6 *et* 7.

A la Côte Saint-Paul, les fondations de la nouvelle écluse, y compris les plate-formes et la charpente des buscs, ont été construites et les murs élevés à neuf pieds. L'extrémité inférieure du pertuis de décharge et les extrémités du tunnel de drainage ont aussi été construites, et beaucoup de dragage a été fait.

Pendant l'hiver et au printemps l'on a déblayé la place des fondations des piles et culées du pont, du tunnel de la section 7, et du mur incliné sur le côté nord des deux sections.

Au printemps, on a fait la maçonnerie du pont de la Côte Saint-Paul, du pertuis de décharge et de la voûte du tunnel. La plus grande partie des murs de revêtement de différents genres a aussi été construite.

Depuis l'ouverture de la navigation, les murs d'écluse ont été terminés, sauf quelques parties de leur couronnement, et l'on travaille actuellement à la construction du mur de soutènement de l'extrémité supérieure de l'écluse.

Sur le côté nord de la 7me section la levée est formée, et sur le côté sud le fossé de décharge souterrain est presque terminé.

Quatre dragueurs sont maintenant employés pour ces sections.

Sur le chemin de la Côte Saint-Paul, l'on a construit un pont tournant de 120 pieds de long sur 12 de largeur, et deux ponts fixes, chacun de 38 pieds de long sur 16 de largeur. Les pièces de ces ponts avaient été confectionnées pendant l'hiver et elles furent ajustées et posées dès que la maçonnerie le permit. Pour ces constructions, autant que possible l'on a utilisé les matériaux de l'ancien pont. Ce pont tourne au centre et couvre deux volées de 46 pieds chacune. En trente secondes, deux hommes peuvent l'ouvrir ou fermer facilement.

Une ventelle, munie de l'appareil pour la faire fonctionner, a été construite et placée dans le pertuis de décharge neuf.

Les ponts et la ventelle du pertuis ont été faits par des ouvriers employés à la journée et sous la direction du contrôleur du canal.

Section No. 8.

L'approfondissement au moyen d'un dragueur a été continué jusqu'à la fin de la saison de 1878. En même temps, l'on a travaillé à la maçonnerie des égoûts couverts et le chemin public du côté sud a été nivelé.

A la clôture de la navigation et dès que le canal fut vidé, un grand nombre de travailleurs ont constamment été employés au déblaiement et à la construction des murs latéraux jusqu'au printemps. L'on a lieu d'être satisfait de la quantité de travaux exécutés pendant cette période, et il ne reste maintenant que peu d'excavations à faire. Sur le côté nord, le mur latéral est fini, et sur le côté sud, plus des trois quarts sont faits.

Depuis l'ouverture de la navigation les entrepreneurs ont fait travailler à une tranchée pour un mur en glaise pilonnée dans la levée nord, c'est-à-dire là où il s'est fait des voies d'eau après que l'on eut fait disparaître la berge intérieure. De petits égoûts ont été faits et une partie de la levée a été nivelée sur le côté sud du canal.

Section No. 9.

Sur cette section, l'entrepreneur n'a que très-peu fait dans le cours de l'année dernière. Des digues ont été élevées, des pompes ont été installées, et les préparatifs ordinaires faits en automne, mais pendant l'hiver les travaux n'ont pas marché avec vigueur, et le 16 mars l'entrepreneur abandonna tout.

Après cette date, et afin de pouvoir livrer à la circulation cette partie du canal, un nombre considérable de travailleurs a été employé par le département, sous la direction immédiate du contrôleur, au déblaiement, à la construction de murs latéraux et à faire disparaître les digues temporaires et autres obstructions.

Il n'y a encore rien d'achevé sur cette section, car l'on n'y a pas travaillé depuis mai dernier.

Section No. 10.

Toutes les excavations à faire dans la terre sont terminées et celles à faire dans le roc s'achèvent. Les travaux d'élargissement et d'approfondissement d'une partie de l'ancien canal sont complètement terminés. Les murs latéraux de toute cette section sont presque finis.

On a commencé les fondations de l'écluse; l'un des buscs est fait et l'autre est en voie de l'être. Presque toute la pierre nécessaire aux murs d'écluse a été préparée sur les lieux, ainsi que celle destinée aux massifs de ces maçonneries. Des grues ont ensuite été installées et l'on a fait tous les préparatifs pour pouvoir commencer ces constructions sans retard.

En fait de maçonnerie et autres travaux qu'exige l'écluse, il reste maintenant peu à faire.

Les déblais de cette section ayant été déposés dans le fleuve, le long de la section 11, on a ainsi formé une digue de 3,500 pieds en amont de l'écluse.

Section No. 11.

Pendant l'été de 1877, tous les travaux ont bien avancé. La levée formée avec le surplus des déblais de la section 10 a rendu l'eau calme et permis de placer facilement les caissons en position.

Tout le coffrage de la digue latérale voisine de l'ancienne jetée sur le côté sud de l'entrée supérieure de l'ancien canal est terminé et prêt à recevoir les palplanches. Les deux rangs de caissons pour la digue sur le côté sud de la nouvelle entrée du canal agrandi ont été prolongés jusqu'à 200 pieds en aval du point où ils devaient se terminer, c'est-à-dire en deçà de leur jonction avec la digue transversale. Sur environ 1,200 pieds dans l'espace entre la double ligne de caissons l'on a lambrissé ceux-ci en palplanches pour le remplissage en glaise pilonnée.

Le premier caisson de la jetée de 30 pieds a été placé comme prolongement de la double ligne de coffrage, et plusieurs piliers conducteurs ont été construits sur le côté nord du chenal.

Le nombre de caissons construits durant l'année est de 244, et réunis, ils forment une longueur de 5,128 pieds.

L'approfondissement de la partie supérieure du chenal a été fait sous l'eau, quand cela était possible, au moyen de la mine, et environ 4,000 verges cubes de déblai ont été extraites pendant l'année.

Depuis le commencement de l'année fiscale actuelle, les travaux de cette section ont beaucoup avancé, et les entrepreneurs ont fait tous leurs efforts pour qu'il en fut ainsi.

CANAL BEAUHARNOIS.

Fermé le 6 décembre 1877, ce canal était ouvert de nouveau le 24 avril 1878. Pendant cette période de 226 jours, la circulation n'a pas été interrompue.

Dans les premiers six mois de l'année fiscale,—du 1er juillet au 31 décembre 1877, —les principaux travaux exécutés consistent en une grande maison en bois, de 6?x?4 pieds, sur le côté sud du canal, en amont de l'écluse No. 7, et qui est divisée en trois logements pour les éclusiers et le gardien du pont. On a reconstruit en partie et agrandi les habitations des maîtres éclusiers de cette écluse et de l'écluse No. 6 à l'entrée inférieure du canal. De grandes réparations ont aussi été faites aux habitations des éclusiers des écluses Nos. 8 et 13 et aux bâtiments occupés par le contrôleur et le percepteur.

L'hiver dernier, l'on a préparé le bois nécessaire à la construction d'un pont tournant, de doubles fenêtres et d'un porche pour les maisons des maîtres éclusiers et éclusiers.

Une paire de portes inférieures pour l'écluse No. 11, et une paire de portes supérieures pour l'écluse No. 13, ont été construites et posées. De nouveaux crochets ont été posés aux portes supérieures des écluses Nos. 6, 7 et 9 et à l'une des portes inférieures de l'écluse No. 9. Une courbe et la pièce de dessus de l'une des portes de l'écluse No. 8 ont été renouvelées, et deux tubes des tiges pour manœuvrer les ventelles ont été posés aux portes des écluses Nos. 8, 10 et 13, et un autre à l'écluse No. 4.

Dans le cours de l'année, neuf paires de portes ont été sorties du canal et défaites ensuite, et quatre paires ont été reconstruites. Deux paires sont maintenant disponibles, mais l'une va être posée immédiatement à la partie inférieure de l'écluse de prise d'eau No. 14, et l'autre est destinée à remplacer au besoin les portes inférieures de l'écluse No. 11.

Le pont tournant de l'écluse No. 14 a été en partie reconstruit; le tablier, le balancier du pivot, les entretoises, le plancher et les principaux poteaux ont dû être renouvelés. On lui a donné deux couches de peinture. Un fanal a été placé sur ce pont. Aux écluses Nos. 8, 10, 11 et 12, et à Saint-Thimothée, les ponts ont été peinturés et la plupart replanchéiés. Un nouveau pont de 30 x 24 pieds a été construit à Valleyfield. Sept passerelles ont été reconstruites et toutes les autres réparées.

Le corps et la toiture des habitations des maîtres éclusiers aux écluses Nos. 10, 11, 12 et 13, et des éclusiers des écluses Nos. 11 et 12, ainsi que sept maisons de garde, ont été peinturés. La maison du gardien du pont à Saint-Thimothée a été peinturée à l'intérieur et à l'extérieur, et l'on a aussi peinturé l'armature des portes des écluses Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

Les levées, les chemins de halage, murs en talus, quais et clôtures ont été complètement réparés, et les fossés latéraux, égoûts souterrains, etc., nettoyés.

Deux voies d'eau ont été bouchées, l'une sur le côté sud du tunnel de drainage en amont du pont Saint-Thimothée, et l'autre dans le déversoir du même endroit.

Deux poteaux de défense ont été renouvelés et trois réparés aux écluses Nos. 6 et 8. On a aussi renouvelé un grand nombre de poteaux d'amarrage sur les levées du canal.

Le barrage de l'île aux Chats et la digue à la baie de la Famine ont été maintenus en bon ordre, mais bientôt il sera nécessaire de les exhausser.

CANAL CHAMBLY.

Fermé par les glaces le 2 décembre 1877, le canal était ouvert de nouveau le 1er mai 1878, et pendant ces 214 jours, le trafic a pu se faire sans interruption aucune.

Un nouveau balancier a été posé à l'écluse No. 1. L'un des balanciers et deux des poteaux de l'écluse No. 2 ont été renouvelés. A l'écluse No. 3 on a posé une paire de nouvelles portes, de nouvelles passerelles et un nouveau balancier aux portes inférieures. Ses seuils ont été réparés, et quelques-unes des pierres qui projetaient dans les bajoyers de l'écluse No. 4 ont été taillées. Aux portes inférieures de cette dernière on a posé deux nouveaux balanciers et de nouvelles passerelles. On a aussi réparé son seuil et placé un poteau d'amarrage sur le chemin de halage en amont de l'écluse.

On a placé un nouveau balancier et une nouvelle passerelle aux portes inférieures de l'écluse No. 5, ainsi que de nouveaux poteaux, pour protéger la partie supérieure de la maçonnerie de l'écluse, sur le côté du chemin de halage L'un des balanciers de l'écluse No. 6 a été renouvelé ; les portes supérieures de l'écluse No. 7 et le seuil de l'écluse No. 8 ont été réparés. On a aussi réparé les murs de l'écluse No. 9.

Pont No. 1. Le mur de la culée du côté nord a été réparé ; celui du côté sud remplacé par une muraille en bois. On a aussi réparé le tablier.

Les ponts Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 ont subi des réparations.

Le pont No. 7 conduisant à la station du chemin de fer a été renouvelé. Les traverses sur le fossé latéral vis-à-vis l'extrémité sud du pont tournant ont été renouvelées, ainsi que la plateforme en bois qui les recouvre et leurs murs latéraux, sur le côté de la berme du canal, où le chemin a été ensuite élargi.

Le pont No. 8 a été replanchéié et sept petits ponts sur l'île Sainte-Thérèse ont été réparés.

Le déversoir au ruisseau Wood et celui en aval de l'écluse No. 6 ont été reconstruits. A Lapalme et à Fryers, les déversoirs ont été replanchéiés et réparés.

Les levées, chemins de halage, chemins, murs en talus et clôtures ont été complètement réparés, et les égoûts souterrains et fossés nettoyés où cela était nécessaire.

Pendant le mois de mai et la première semaine de juin, le canal a été approfondi et élargi par le dragage sur un parcours total d'environ 3,000 pieds. Le déblai a servi à élargir la partie la plus étroite du chemin de halage.

Une maison de garde a été construite à l'écluse No. 1 et un hangar à Chambly. Les habitations des maîtres éclusiers et gardiens de pont, ainsi que le bureau du canal ont été réparés et maintenus en bon ordre. Une nouvelle clôture a été construite autour du terrein du bureau et sur la ligne séparant la propriété du canal de celle de M. Maurice.

La maçonnerie de quelques écluses et culées de pont de ce canal est délabrée et devrait être refaite.

A l'entrée inférieure de ce canal, depuis l'écluse et en descendant, sur un espace d'environ 300 pieds, une partie du débarcadère est généralement recouverte d'un ou deux pieds d'eau, et quelquefois plus, pendant les crues, tandis que l'autre partie du quai n'a pas à souffrir de cet inconvénient ; il serait, en conséquence, à désirer que cette construction fut exhaussée de manière à lui donner un niveau uniforme dès que des fonds seront affectés à cette fin.

AMÉLIORATION DE LA RIVIÈRE RICHELIEU.

A la fin de la dernière année fiscale, le dragueur No. 1 travaillait sur la batture en face du village Saint-Antoine, quelques 20 milles en aval de Chambly. On a continué à l'employer là, et en re cet endroit et l'écluse de Saint-Ours, en descendant, sur une distance d'environ douze milles, jusqu'à ce qu'un chenal d'au moins 100 pieds de largeur et de 7 pieds de profondeur à l'eau basse eut été creusé dans les battures qui se trouvent sur ce parcours.

Sur quelques-unes des battures il a suffi d'enlever les cailloux pour obtenir une profondeur de sept pieds. Dans le chenal, environ deux milles en aval de l'église Saint-Antoine, seulement 5½ pieds d'eau recouvraient l'un de ces cailloux dans la saison des basses eaux. Ce caillou était de 11x10x8 pieds. On l'a fait disparaître en pratiquant tout à côté une excavation avec le dragueur et en le faisant ensuite tomber dans cette excavation, si bien qu'à l'eau basse, la profondeur est maintenant de neuf pieds au lieu de cinq et demi qu'elle était auparavant au-dessus du caillou.

Après qu'il eut déblayé les abords de l'écluse à Saint-Ours, le dragueur a été conduit dans le bassin de Chambly, où quatre petites battures qui se trouvent dans le chenal ont été applanies sur une largeur de 100 pieds et jusqu'à une profondeur de sept à l'eau basse. L'entrée du canal Chambly a été ensuite draguée sur une même largeur et une même profondeur. Ces travaux étaient terminés le 15 novembre, date où le dragueur entra dans le canal pour y passer l'hiver.

Aussitôt la navigation ouverte, le dragueur fut employé à peu près un mois dans le canal même à élargir et approfondir le chenal sur différents points, représentant

une longueur totale de 3,000 pieds. Dans la deuxième semaine de juin il a éte remorqué jusqu'au village Saint-Denis, situé sur la rive est du Richelieu, et à une petite distance en aval de Saint-Antoine, sur la rive opposée. Il a été employé là à creuser des abords depuis le chenal en eau profonde jusqu'aux quais devant le village, afin que les navires qui franchissent l'écluse Saint-Ours puissent aborder ces quais. Ces abords, dont l'un conduit au centre et l'autre à l'extrémité inférieure du village devaient avoir une largeur de 75 pieds et être reliés par un chenal de 50 à 75 pieds de large en face des quais.

Ces travaux sont maintenant terminés et le dragueur est employé au creusage des abords devant conduire du chenal principal, aux quais à Saint-Antoine, et l'on compte qu'ils seront terminés cette année dans le cours de novembre. D'après le plan et l'évaluation déjà donnés dans un rapport précédent, daté le 17 septembre dernier, la quantité totale du dragage à faire à Saint-Denis et à Saint-Antoine, était de 20,500 verges cubes pour obtenir une profondeur de 7½ pieds pendant la saison des basses eaux.

Quand ces travaux seront terminés, le dragueur ira au canal Chambly pour l'hiver et là il pourra être ensuite utilisé avec avantage, si l'été prochain l'on n'en a pas besoin ailleurs.

ÉCLUSE ET BARRAGE DE SAINT-OURS.

Fermé le 5 décembre 1877, cette écluse était ouverte de nouveau le 1er avril 1878. La circulation n'a pas été interrompue.

Les portes de l'écluse, les treuils, chaînes, etc., ont été réparés. Les portes inférieures ont été exhaussées, ajustées et munies de nouveaux cylindres, etc.

Quelques-uns des poteaux ont été renouvelés et quatre autres posés sur l'île, en amont de l'écluse. Les jetées conductrices en amont et le pilier d'amarrage en aval de l'écluse ont été maintenus en bon état. Les débarcadères ont été enlevés en novembre et replacés en juin.

Des deux côtés de l'écluse, les fossés ont été pavés en briques.

Avant les crues ce printemps, on a coupé la glace près des portes et du pilier à l'extrémité inférieure de l'écluse.

La maison du contrôleur, ses dépendances et clôtures ont été réparées et maintenues en bon ordre.

On a fait les préparatifs pour réparer le revêtement supérieur du barrage dès que l'eau sera assez basse.

ECLUSE ET DIGUE À SAINTE-ANNE.

La navigation a été ici interrompue par la glace le 4 décembre 1877. Cette écluse était ouverte de nouveau le 15 avril 1878, et jusqu'ici la circulation par cette voie n'a pas été interrompue.

Les constructions ont été maintenues en bon état sans nécessiter de réparations ou renouvellements considérables. De nouvelles chaînes ont été posées aux portes de l'écluse et quelques poteaux d'amarrage défectueux remplacés.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Les travaux nécessités par le nouveau chenal pratiqué dans les battures en aval de l'écluse sont presque achevés et on les utilise depuis l'automne dernier.

A la fin de la dernière année fiscale. le peu de travaux restant à exécuter d'après le contrat de M. Becker consistait surtout dans le déblaiement de cette partie du chenal protégée de chaque côté par des caissons et levées. Cela était fait le 27 août 1877, date où les pompes cessèrent de fonctionner et où l'on commença à démolir les batardeaux à chaque bout de la tranchée. Cette partie du chenal est de 1,200 pieds de long, de 120 de large et de 10½ de profondeur à l'eau basse.

Le dragueur du gouvernement *Queen of Canada*, qui se trouvait dans le canal Lachine depuis quelque temps, a été équipé et expédié dans le mois de septembre suivant, avec un bateau muni d'un arrache-pierre pour approfondir le reste du chenal jusqu'au chenal en eau profonde le long de la rive nord de l'île Perrot.

Ce dragueur a travaillé là jusqu'au milieu de novembre; mais un sérieux accident survenu à sa machine exigea qu'on le conduisit à ses quartiers d'hiver à Lachine. Il a été réparé le printemps dernier, et le 16 mai il retournait à Sainte-Anne, où il a travaillé depuis au creusement de l'abord inférieur, jusqu'à ce qu'il fut nécessaire de le remplacer par un autre plus puissant, le fond où il fallait draguer étant très dur et formé de pierres empatées dans du gravier. MM. Hickler et Cie. sont les entrepreneurs de ces travaux, qui seront terminés sous peu.

Des soumissions ont récemment été demandées pour la construction de nouvelles écluses.

CANAL DE CARILLON.

Fermé le 5 décembre 1877, ce canal était rouvert le 19 avril 1878.

Les eaux de l'Outaouais étant très-basses, on a dû déblayer les abords des écluses Nos. 1 et 3 pendant l'automne.

Les réparations générales ordinaires ont été faites. On a rejointoyé les murs des écluses Nos. 1, 2 et 3. A l'écluse No. 2, sur le côté sud, le puits de descente et le chardonnet ont été reconstruits. A l'écluse No. 1, on a posé de nouvelles ventelles, et le poteau tourillon, les armatures, chaînes, etc., ont été réparés ou renouvelés. On a fabriqué des poulies et peinturé les balanciers. Les portes inférieures de l'écluse No. 3 ont été renforcées à l'aide d'un lien de fer.

Les maisons des éclusiers, les clôtures, les levées du canal, le chemin de halage et le chemin public ont été réparés. On a renouvelé le caisson en amont de l'écluse No. 2 et nettoyé le plafond du canal avant l'ouverture de la navigation.

Il n'y a pas de portes de rechange pour les écluses de ce canal.

Une grande partie de la digue, au côté sud de l'île—Rivière du Nord—a été détruite par les hautes eaux l'automne dernièr. Elle a été reconstruite en mai.

CHUTE-À-BLONDEAU.

Deux fois la circulation a été interrompue dans le cours de l'année fiscale. Le premier août, le mur d'enclave sur le côté sud de l'écluse No. 4 est tombé, ce qui a été la cause d'une interruption de 36 heures. Le 17 du même mois, le manque d'eau a arrêté la circulation pendant dix heures.

L'écluse et ses abords ont été complétement nettoyés, et les murs, portes, ventelles, maisons de garde et du maître-éclusier réparés.

La condition de cette écluse est telle qu'on ne pourra guère s'en servir longtemps sans en reconstruire une partie; cependant, ces frais pourront être évités si le nouveau canal de Carillon est bientôt terminé.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Elles comprennent un barrage incliné d'environ 1,800 pieds de longueur, traversant les rapides de l'Outaouais à une petite distance en amont du village de Carillon; une glissoire de 600 pieds de longueur et de 120 de largeur, sur le côté sud de la rivière, et un canal de trois quarts de mille, avec deux écluses sur le côté nord de la rivière.

Les entrepreneurs interrompirent tous les travaux en mai 1877, et ils ne les ont pas repris depuis.

L'année a été plus que d'ordinaire favorable à l'exécution d'une entreprise de ce genre, l'eau ayant été basse dans l'été et l'automne de 1877; la chaleur s'est maintenue jusqu'à la fin de cette dernière saison, l'hiver a été doux et le printemps hâtif.

Les constructions qui existent actuellement sur la rivière ont subi quelques dommages, mais pas plus qu'on ne s'y attendait, car, n'étant pas terminées, elles y étaient d'autant plus exposées. Des parties des caissons construits temporairement pour soutenir la charpente du barrage temporaire ont été emportées, et les pièces de fondation de ce barrage et du barrage permanent ont été plus ou moins arrondies par le frottement des glaces et des bois en flotte. Les ouvrages permanents n'ont pas souffert d'une manière appréciable.

A moins que les ouvrages du nouveau canal et ceux s'y rattachant ne soient bientôt terminés, il sera peut-être nécessaire de reconstruire les écluses de l'ancien canal; elles sont tellement délabrées qu'il n'est guère probable qu'on puisse s'en servir longtemps dans cet état.

CANAL DE GRENVILLE.

Ce canal a été fermé le 5 décembre 1877 et rouvert le 3 mai 1878.

Dans la dernière partie de l'année fiscale, à l'entrée inférieure du canal et avant l'ouverture de la navigation, les réparations ont été faites aux écluses accolées Nos. 5 et 6, 7 et 8; les murs et les buses en pierre ont été rejointoyés, et le pavage en pierre de l'écluse No. 8 enlevé et remplacé par du béton. Une partie du mur de cette écluse a été reconstruite et un nouveau pertuis a été fait dans le mur latéral. Deux ventelles avec leurs cadres ont été confectionnés et posés.

Ces écluses sont dans une condition dangereuse depuis quelques années, et plusieurs fois par saison elles nécessitent de grandes et dispendieuses réparations.

Les écluses Nos. 9, 10 et 11 étant neuves, elles n'ont exigé que peu de réparations depuis qu'elles sont construites. Au printemps, leurs murs ont été rejointoyés; on a posé deux nouvelles ventelles aux portes des écluses Nos. 10 et 11; quatre ont été réparées à l'écluse No. 10 et cinq à l'écluse No. 11. Aux portes de cette dernière on a posé deux roulettes pour les chaînes. Les passerelles de toutes ces écluses et le pont tournant à l'écluse de prise d'eau No. 11 ont été peinturés.

Les levées du canal, le chemin de halage, chemin, clôtures, bâtiments, etc., ont été réparés et maintenus en bon état.

Comme il n'y a pas de portes de rechange pour aucune des écluses de ce canal, on fait préparer le bois pour en construire une paire pour l'écluse de prise d'eau.

NOUVEAUX TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT.

Les travaux restant à exécuter sur les sections 1, 2 et 3, ou depuis l'écluse No. 8 jusqu'à l'entrée supérieure du canal de Grenville, et qui forment partie de l'entreprise de M. Goodwin, consistent principalement dans l'approfondissement du plafond. Ils sont généralement suspendus en été et repris à la clôture de la navigation, lorsque le canal est vide.

Dans la première partie de juin, un batardeau a été établi à l'entrée supérieure, 1,200 pieds en amont de l'écluse de prise d'eau, le canal vidé et les travaux d'excavation furent commencés le 17 janvier. Pendant le reste de l'hiver, le nombre moyen des travailleurs employés là a été d'environ 300, aidés par deux pompes d'épuisement, deux perforateurs et trois machines à vapeur.

La section No. 1 est de 1·60 mille de largeur, de l'entrée du canal à Grenville à l'écluse No. 10.

En amont de l'écluse de prise d'eau, l'entrée est terminée sur une largeur de 50 pieds au fond, à l'eau basse, et jusqu'au batardeau, la profondeur est de 10 pieds. Au-delà de ce point, l'agrandissement se fera par le dragage.

Sur une distance de 300 pieds, en aval du batardeau, on a construit un mur de soutènement en pierre sèche, de 5 pieds de hauteur, au bas des berges chaque côté du canal.

Le creusement est terminé jusqu'à un quart de mille en aval de l'écluse de prise d'eau. Sur cette section il reste à creuser une étendue d'un peu plus d'un quart de mille, qui n'est qu'en partie commencée.

Au bas de chaque busc de l'écluse de prise d'eau, un trou s'est formé au fond par la force des eaux s'échappant des ventelles. Ces trous ont été remplis de béton et re-

couverts avec des madriers. Pour protéger les fondations de la culée nord du pont contre l'action de l'eau, l'on a jugé nécessaire d'y poser un revêtement en madriers.

La section No. 2 a $2\frac{8}{100}$ milles de longueur, depuis l'écluse No. 10, en descendant jusqu'à l'écluse No. 9, à Stonefield.

Sur cette section, et en aval de l'abord de l'écluse No. 10, une étendue de 360 pieds a été élargie sur 40 et approfondie de 6. Une pointe de rocher, dangereuse pour la navigation, a été enlevée.

Sur cette section, l'approfondissement du canal peut être considéré comme fait jusqu'à la profondeur de 10 pieds, excepté entre l'écluse No. 1 et le moulin Dewar, distance d'environ 6,200 pieds.

La section No. 3 est de $\frac{83}{100}$ mille de longueur, de l'écluse No. 9 à l'écluse No. 8.

Rien n'a été fait sur cette section l'année dernière. Pour la terminer il y aura à faire 1,500 verges cubes d'excavation dans la terre et 2,500 dans le roc.

Il serait nécessaire de donner à l'entreprise le reste des nouveaux travaux d'agrandissement, depuis l'entrée supérieure des écluses accolées Nos. 7 et 8 jusqu'à l'entrée inférieure, afin d'éviter la reconstruction des anciennes écluses accolées, car si elles venaient à manquer, ce qui est bien possible, la circulation par cette route serait nécessairement interrompue jusqu'à ce qu'elles fussent reconstruites ou jusqu'à l'achèvement des nouvelles constructions. Le rapport pour la dernière année fiscale fait la même observation. De l'écluse No. 1, et en descendant, la partie du canal restant à élargir est d'environ un demi-mille.

CANAL DE LA CULBUTE.

Les écluses, barrages, piliers d'amarrage et leurs accessoires sont en bon état et n'ont exigé aucune réparation dans l'année, si ce n'est une petite quantité de pierre que l'on a jetée sur le côté supérieur du terrassement de la digue de l'Islet, afin de la protéger contre l'action des hautes eaux.

Ces travaux étaient terminés le 11 novembre 1876, mais ils ne seront d'aucune utilité à la navigation tant que ne seront pas faites les améliorations projetées du chenal entre Bryson et les écluses, la profondeur sur les battures n'étant que de trois pieds à l'eau basse et seulement d'un pied et demi sur les seuils des écluses en cette saison des basses eaux. Ce qui fait aussi obstacle, c'est le pont du Chapeau, situé à environ cinq milles en aval de la Culbute, dont il est question de modifier une partie de la charpente pour en faire un pont tournant.

CHENAL ENTRE BRYSON ET L'ENTRÉE INFÉRIEURE DU CANAL DE LA CULBUTE.

Distance, environ 42½ milles.

Les plans de l'amélioration du chenal entre Bryson et le canal de la Culbute ont été transmis au ministère avant le dernier rapport annuel.

Dans le cours de l'automne dernier il a été fait un relevé à l'effet de constater l'étendue probable de terrains qui subiraient des dommages résultant de la construction projetée de digues à la tête du Calumet et des rapides Plats, et un plan de tous ces terrains a été dressé et envoyé au département.

Entre Bryson et la Culbute il a été fait un examen du fleuve alors qu'il avait atteint le niveau que l'on projette de lui donner pendant les basses eaux, et le résultat de cet examen a confirmé les conclusions auxquelles le relevé avait donné lieu.

Des soumissions pour l'entreprise des travaux nécessaires—le pont tournant du Chapeau excepté—ont été demandées depuis, et l'entreprise a été adjugée à John Harvey le 25 juin dernier. Il en a commencé l'exécution en septembre dernier.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

DISTRICT DU SAINT-MAURICE.

Mon rapport annuel concernant ces constructions, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878, était terminé le premier de ce mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

G. F. BAILLAIRGÉ,

Adjoint de l'ingénieur en chef, T. P.

Canal Lachine.

Etat indiquant la profondeur de l'eau sur le busc de l'écluse No. 1, à l'entrée inférieure, et de l'écluse No. 5, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 1—Busc inférieur.				Ecluse No. 5—Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	18	4	17	11	11	3	10	8
Août	17	11	17	2	10	8	10	4
Septembre	17	3	16	5	11	3	9	10
Octobre	16	11	16	2	9	9	9	5
Novembre	17	10	16	5	10	7	9	6
Décembre	17	11	17	1	11	0	10	0
1878.								
Janvier	34	3	17	1	12	1	9	10
Février	33	6	29	3	10	10	9	11
Mars	29	8	20	4	11	4	10	3
Avril	20	5	18	10	12	4	11	1
Mai	21	3	19	10	13	0	12	3
Juin	19	9	18	6	12	4	11	5

Canal Beauharnois.

Etat indiquant la profondeur de l'eau sur le busc de l'écluse No. 6, à l'entrée inférieure, et de l'écluse No. 14, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports des éclusiers)

Mois.	Ecluse No. 6—Busc inférieur.				Ecluse No. 14—Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	10	9	10	0	12	2	11	1
Août	10	5	10	0	12	0	11	9
Septembre	10	2	9	8	11	10	11	3
Octobre	9	8	9	4	11	6	10	11
Novembre	10	5	9	4	11	8	11	2
Décembre	10	6	10	3	11	6	11	2
1878.								
Janvier	13	8	10	6	12	9	11	2
Février	13	8	12	2	12	0	11	2
Mars	12	2	11	1	12	5	11	10
Avril	12	2	11	1	12	7	12	1
Mai	12	2	11	9	12	9	12	2
Juin	11	9	11	1	12	5	11	11

Canal Chambly.

État indiquant la profondeur de l'eau sur le busc de l'écluse No. 9, à l'entrée inférieure, et de l'écluse No. 1, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports de l'éclusier.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	9	10	9	4	8	7	8	1
Août	9	9	9	3	8	5	8	1
Septembre	9	4	8	0	8	4	7	8
Octobre	9	0	8	3	9	0	7	6
Novembre	10	10	9	0	9	8	8	2
Décembre	11	6	10	2	9	6	8	7
1878.								
Janvier	13	6	9	4	8	9	8	3
Février	14	5	13	2	8	6	8	0
Mars	13	4	10	11	9	6	8	0
Avril	15	0	12	1	11	5	9	4
Mai	16	7	12	9	11	3	10	1
Juin	12	9	10	0	10	4	8	10

Écluse et barrage de St. Ours.

État indiquant la profondeur de l'eau sur les buscs de l'écluse de St. Ours, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports du contrôleur.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	9	3	8	9	8	9	8	6
Août	9	3	8	3	8	9	8	3
Septembre	8	5	7	3	8	4	7	11
Octobre	8	7	7	4	8	6	7	10
Novembre	9	7	7	5	9	8	8	4
Décembre	10	3	8	9	9	10	8	9
1878.								
Janvier	11	10	8	7	8	9	8	1
Février	11	7	9	8	8	7	7	10
Mars	14	7	10	11	10	8	8	0
Avril	14	4	11	9	12	3	10	1
Mai	14	9	12	0	12	4	10	5
Juin	11	9	9	7	10	5	8	11

Ecluse de Ste. Anne.

Etat indiquant la profondeur de l'eau sur les buscs de l'écluse de Ste. Anne, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports du contrôleur.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	8	5	8	0	8	8	8	1
Août	7	11	7	6	8	0	7	5
Septembre	7	6	6	11	7	5	6	6
Octobre	7	1	6	9	7	9	6	7
Novembre	8	0	6	11	9	1	7	3
Décembre	8	4	7	6	9	5	8	4
1878.								
Janvier	9	11	7	4	8	8	7	8
Février	8	6	7	4	7	8	7	0
Mars	8	7	7	8	8	4	7	0
Avril	9	9	8	5	10	2	8	1
Mai	11	0	9	7	11	2	10	3
Juin	9	7	8	8	10	3	9	0

Canal de Carillon.

Etat indiquant la profondeur de l'eau sur le busc de l'écluse No. 1, à l'entrée inférieure, et de l'écluse No. 3, à l'entrée supérieure, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 1—Busc inférieur.				Ecluse No. 3—Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	8	4	7	5	8	0	6	8
Août	7	6	6	9	6	8	5	7
Septembre	6	9	5	11	5	7	4	10
Octobre	7	0	5	11	6	3	4	10
Novembre	8	7	6	10	8	7	6	1
Décembre	8	11	8	0	10	5	8	3
1878.								
Janvier	8	0	7	9	8	9	7	3
Février	8	9	6	0	8	0	6	10
Mars	7	11	6	9	7	6	5	10
Avril	9	11	7	6	10	0	6	9
Mai	10	11	10	0	12	2	10	3
Juin	10	5	8	3	10	0	8	5

Canal de la Chute-à-Blondeau.

État indiquant la profondeur de l'eau sur les buscs inférieur et supérieur de l'écluse No. 4, à la Chûte-à-Blondeau, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Busc inférieur.				Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.
Juillet	8	8	7	5	8	7	7	3
Août	7	6	6	5	7	5	6	4
Septembre	6	5	5	5	6	6	5	7
Octobre	7	0	5	6	7	1	5	7
Novembre	9	0	6	5	8	11	6	6
Décembre	9	7	8	1	9	5	7	11
1878.								
Janvier	9	6	8	0	9	4	7	10
Février	11	3	7	0	10	6	6	10
Mars	9	0	6	10	9	2	7	0
Avril	10	9	7	2	10	6	7	0
Mai	12	5	10	9	12	2	10	7
Juin	11	1	8	9	10	11	8	8

Canal de Grenville.

État indiquant la profondeur de l'eau sur le busc de l'écluse No. 5, à l'entrée inférieure, et le busc de l'écluse No. 11, à l'entrée supérieure, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878. (D'après les rapports des éclusiers.)

Mois.	Ecluse No. 5—Busc inférieur.				Ecluse No. 11—Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.		Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.	Pds.	pcs.
Juillet	9	0	7	10	14	0	12	9
Août	7	10	6	10	12	9	11	4
Septembre	6	10	6	1	11	5	9	11
Octobre	7	5	6	2	11	10	10	0
Novembre	9	6	7	3	14	3	11	7
Décembre	9	8	8	9	14	10	13	0
1878.								
Janvier	12	0	8	6	12	11	11	5
Février	13	6	9	0	11	5	10	3
Mars	10	0	8	0	12	2	10	4
Avril	11	0	7	9	16	0	11	9
Mai	12	8	11	2	17	6	16	0
Juin	11	4	9	4	16	3	13	7

Canal Lachine.

État du montant perçu pour amendes et dommages, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Date.	Nom du bâtiment.	Nom du propriétaire.	Amendes.	Dommages.	Totaux.
1877.			$ cts.	$ cts.	$ cts.
12 juill.	Barge Col. Heg..	Buckley	....	11 00	
16 août	Barge Broughton.	Durkee	4 00		
25 "	Barge Stephen	St. Denis.	4 00		
6 sept.	Vapeur Cuba.	Grangle et Geddes	4 00		
3 oct.	Barge à vapeur Adventure.	J. Devany	....	100 00	
12 "	Barge Sophie	Cinq-Mars	4 00		
16 "	Barge à vapeur Adventure..	J. Devany	....	100 00	
7 nov.	Vapeur Dagmar.	Compagnie de transport de Montréal et Ottawa.	4 00		
16 "	Barge St. Joseph	Pagé.	4 00		
1878.					
10 juin	Remorqueur William	Tate et Cie	....	37 15	
			$24 00	$248 15	$272 15

M. CONWAY,
Contrôleur.

Bureau du Canal Lachine,
Montréal, juillet, 1878.

Canal Lachine.

État du montant perçu pour loyer d'emplacements pour bois de chauffage et l'hivernage des bâtiments, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Items.	Nombre.	Taux.	Montant.
	Cordes.	$ cts.	$ cts.
Bois de chauffage	16,594	00 04	663 76
Hivernage de bâtiments	....	....	493 25
Total	....	....	1,157 01

JOHN O'NEIL,
Percepteur des péages sur le canal.

Bureau du Percepteur,
Montréal, juillet, 1878.

Canal Lachine.

Etat du montant perçu pour l'usage du bassin et des levées du canal Lachine, etc., pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Date.	Items.	Montant.	Observations.
1877-78.		$ cts.	
	Usage du bassin	298 37	
	Usage d'emplacements pour bois de chauffage	63 79	
	Usage des levées	50 00	
	Amendes	6 00	
		418 16	

JOHN DYDE,
Percepteur.

Bureau du Percepteur,
Lachine, juillet, 1878.

Canal Beauharnois.

Etat du montant perçu pour amendes et dommages, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Date.	Nom du bâtiment.	Patron ou propriétaire.	Dommages.	Amendes.	Totaux.
1877.			$ cts.	$ cts.	$ cts.
11 oct.	Barge Ste. Marie	Capitaine Jasmin		10 00	
12 "	Vapeur Algerian	Cie. de navig. R. et Ont.	10 00		
22 "	Propulseur Zealand	Capitaine Zeland		10 00	
			10 00	20 00	30 00

J. F. BÉIQUE
Contrôleur

Bureau du Canal,
Melocheville, juillet, 1878.

Canal Beauharnois.

Etat du montant perçu pour loyer d'emplacements pour bois de chauffage et l'hivernage des bâtiments, pendant l'année expirée le 30 juin 1878.

Items.	Nombre.	Taux.	Montant.
Bois de chauffage..Cordes.	180½	$0 05	$9 02
Hivernage de bâtiments..	Aucun.		

THOS. BROSSOIT,
Percepteur.

Bureau du Percepteur,
Melocheville, juillet, 1878.

Canal Chambly.

Etat du montant perçu pour amendes et dommages, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Date.	Nom du bâtiment.	Nom du propriétaire.	Amendes.	Dommages.	Total.
1877.				$ cts.	$ cts.
24 nov....	Jos. Dufresne....................	Jos. Dufresne....................	....	3 00	
26 " ..	Vapeur McMahon..............	Séguin..............................	....	3 00	
28 " ..	" Milford	L. C. Convrette..................	....	3 00	
30 " ..	" Taylor..............	S. Williams.......................	....	1 00	
				$10 00	$10 00

LOUIS OUIMET,
Contrôleur.

Bureau du Canal,
Chambly, juillet, 1878

CANAUX DE CARILLON ET GRENVILLE.

ETAT du montant perçu pour loyer d'emplacements pour bois de chauffage et l'hivernage des bâtiments, pendant l'année expirée le 30 juin 1878.

Items.	Nombre.	Taux.	Montant.
	Cordes.	$ cts.	$ cts.
Usage d'emplacements pour bois de chauffage	1,050	0 02	21 00
Total			21 00

GEORGE SCHNEIDER,
Percepteur.

BUREAU DU PERCEPTEUR,
CANAUX DE CARILLON ET GRENVILLE,
GRENVILLE, juillet, 1878.

ANNEXE No. 4.

CANAL DE CORNWALL.

CORNWALL, 3 juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Le canal a été maintenu en bon ordre depuis le 1er juillet 1877 jusqu'au 8 décembre suivant, date de sa fermeture pour l'hiver. Il était ouvert de nouveau le 22 avril 1878, et jusqu'au 30 juin il a été dans une bonne condition.

Les travaux de réparation et autres se sont bornés aux portes d'écluse, aux déversoirs d'alimentation, à la reconstruction des portes supérieures de l'écluse No. 15, à la confection de trois nouvelles courbes de porte d'écluse, de deux passerelles pour les piétons, de dix nouvelles écharpes, à l'exhaussement des levées et murs en talus, et au nettoyage des rigoles débouchant dans les canaux couverts et fossés longeant le canal.

Fermé le 8 décembre 1877 et ouvert à la circulation le 22 avril 1878.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. A. McDONELL,
Contrôleur.

F. BRAUN, écr.,
Secrétaire, ministère des T. P.,
Ottawa.

ANNEXE No. 5.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.

MORRISBURGH, 7 août 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur la condition des canaux de Williamsburgh pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.

Du 1er mai 1877 au 5 décembre suivant, ces canaux sont restés ouverts à la circulation sans interruption aucune. Ils étaient ouverts de nouveau le 29 avril 1878, et le trafic et le nombre des éclusages ont été plus considérables que durant l'année précédente.

Canal de la Pointe Farran.

Les portes supérieures de l'écluse No. 22 ont été réparées avant l'ouverture du canal ce printemps. Il sera nécessaire de reconstruire partie du pilier à l'entrée du canal et de réparer le reste complètement. Pour que ce canal demeure en bon état, il suffira de protéger ses levées avec de la pierre.

Canal du Rapide Plat.

Les portes supérieures de l'écluse No. 23 ont été dépendues et réparées dans le cours de l'hiver. Il sera nécessaire d'en faire autant aux portes de l'écluse No. 24. Ces dernières réparations, et quelques autres travaux de nature à protéger les levées, mettront ce canal dans le meilleur état possible.

Si l'on améliorait le bassin en dedans du quai à l'entrée de ce canal, c'est-à-dire si on le draguait assez pour que les bateaux pussent prendre et débarquer leurs chargements sur la cale de ce quai, il va sans dire que les expéditeurs et navigateurs y trouveraient de grandes facilités.

Canal de la jonction des Iroquois et des Galops.

Les portes inférieures de l'écluse No. 25, qui étaient dans un bien mauvais état, ont été enlevées. On en a construit de nouvelles pendant l'hiver. Elles sont aujourd'hui placées et fonctionnent très bien. L'hiver prochain il sera nécessaire de réparer les portes de l'écluse No. 27.

L'automne dernier l'on a reconstruit le pilier à la tête du canal du rapide des Galops, mais en le protégeant par un brise-glace. Il serait nécessaire de planchéier le pont tournant de l'écluse No. 25.

Les estacades et levées ont été maintenues en bon état.

On a borné aux plus urgentes les réparations faites sur ces canaux.

Les bouées ont été maintenues sur leurs points respectifs.

Par ordre du ministère de la Marine et des Pêcheries, trois autres bouées ont été placées dans le rapide des Galops, et elles sont d'une grande utilité aux remorqueurs lorsqu'ils redescendent le fleuve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

A. G. MACDONELL,
Contrôleur.

F. BRAUN, écr.,
Secrétaire, ministère des T. P.,
Ottawa.

ANNEXE No. 6.

CANAL WELLAND.

BUREAU DU CONTROLEUR.
SAINTE-CATHERINE, 1er juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la condition et le service du canal Welland pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Fermé le 5 décembre 1877, ce canal était ouvert de nouveau à la circulation le 9 mai 1878.

Au commencement de l'hiver 1877-78, on a jugé à propos de vider le canal entre Port-Robinson et Port-Colborne, afin de permettre aux entrepreneurs qui travaillent à son agrandissement de commencer le déblai du roc et la maçonnerie des ponts au point de partage ; mais, pour empêcher les éboulis sur les levées, on a cru qu'il était indispensable de laisser l'eau dans la tranchée profonde. Dans ce but, des digues ont été élevées à Port-Colborne, Port-Robinson et à Allanburg, dans le grand canal et à la jonction dans le canal d'alimentation. Au 1er mai, les travaux d'agrandissement n'étaient pas assez avancés pour permettre de détruire ces digues, et c'est ce qui explique pourquoi cette voie a été ouverte si tard à la circulation.

Par ordre de l'ingénieur en chef des travaux publics, M. Page, l'eau a été maintenue, dans le canal d'alimentation, à un niveau uniforme de trois pieds au-dessus du lac Erié.

Bien que le canal ait été vidé, la tranchée profonde exceptée, dans laquelle l'eau a été maintenue presque au niveau du lac, les levées n'ont souffert que peu de dommages, car il n'y a eu éboulement qu'à deux ou trois endroits, et le travail de réparation nécessaire a été fait depuis.

Depuis l'ouverture de la navigation il s'est fait une grande brêche d'environ vingt pieds entre Thorold et Allanburg, mais elle a été bouchée, et la levée, qui paraissait peu solide, sur une certaine distance en amont et en aval de la brêche, a été renforcée. La navigation a été interrompue trois fois durant l'année, mais peu longtemps chaque fois. Le 9 août dernier, la goëlette *G. B. Sloan* a coulé dans l'écluse No. 13, ce qui a interrompu la circulation pendant quelques heures.

Le 17 mai dernier, le fond de l'écluse No. 25 s'est soulevée, et il en est résulté une interruption de quatorze heures. Il a été nécessaire d'enlever les traverses et le plancher de cette écluse, et depuis elle n'a donné lieu à aucune difficulté sérieuse.

Le printemps prochain, pendant que le canal sera encore vide, on fera un nouveau plancher à cette écluse. Le 16 juin dernier, la brêche dont il est parlé plus haut a interrompu la navigation pendant trente-quatre heures.

Jusqu'à cette date, l'eau n'a pas manqué à la navigation ni aux moulins, et dans l'étang de Dunnville elle est de 20 pouces plus haute qu'en 1842.

Le trafic de cette saison sur le canal a été moins considérable que dans la période correspondante de l'an dernier.

A Port-Maitland, la jetée est bien délabrée, ainsi qu'il en a été fait rapport précédemment, environ cent pieds au centre de cette construction sont brisés. Il faudra renouveler la superstructure de cette jetée, car, telle qu'elle est, une tempête pourrait la détruire complètement.

A Port-Dalhousie, la jetée ouest est aussi quelque peu endommagée par l'action des eaux qui ont miné ses fondations et par l'envasement de son extrémité nord. Je ne me suis pas occupé de la faire réparer, sachant que le ministère se propose de l'agrandir lorsque se feront les nouvelles constructions.

L'appareil breveté de Bodwell et Scott, posé avec la permission du département aux portes supérieures de l'écluse No. 26, fonctionne admirablement, et protége beaucoup les portes contre le danger d'être brisées par les navires. A l'aide de cet appareil on met environ quinze secondes à ouvrir ou fermer les portes de cette écluse.

Détails des principales réparations et constructions exécutées dans le cours de l'année :—

DIVISION No. 1.

De Port-Dalhousie au pied de l'écluse No. 20.

Ecluse No. 1

Posé une nouvelle porte ; maison du maître du havre réparée, construction d'une cuisine de 12x18 pieds et clôture du terrain reconstruite. Nouvelles vannes posées au moulin Laurie et réparé la vieille vanne du moulin à scies. Nouveau coursier de décharge de 2x6 pieds et de 30 de long ajouté au déversoir. Replanchéié le chemin de halage à la Pointe Weaver, lequel est de 130 pieds de long sur 16 de large. Construit une remise pour les outils et un chaland pour transporter ces derniers lorsque les flottes ont besoin de réparations. Réparé le chaland-élévateur; peinturé et réparé la maison du garde; maison de l'écluse réparée ; 1,000 verges de terre mêlée de roches et pièces de bois enlevées du fond du canal à la Pointe Martindale.

Ecluse No. 2.

Nouveau poteau de halage placé à la porte supérieure, et réparations générales faites aux autres portes ; pont tournant replanchéié et exhaussé ; abords du pont et déversoirs en amont réparés.

Pont tournant de Sainte-Catherine.

L'ancien pont a été réparé. En janvier dernier, pour faciliter la circulation en cette saison, un pont temporaire, de 210 pieds sur 20 de large a été construit sur le canal au moyen de fortes piles en bois. Son plancher est double, et fait de madriers de deux pouces ; le vieux pont tournant et ses culées ont été défaits. Un nouveau pont tournant à double voie et avec passage pour les piétons a été construit au pied de la rue Saint Paul, sous la direction de M. Townsend, écr., et d'après le plan fourni par le ministère. Les piles et culées sont en pierre. Un chemin de halage de 88 verges reposant sur 28 piles a été construit sous et près du nouveau pont. Un mur de 30 pieds x 6 de haut et 4½ de large a été construit comme soutènement entre la culée et la chaussée; aussi, un mur en maçonnerie sèche, de 120 pieds de longueur sur 5 de hauteur et 6 de largeur, avec chaperon en plomb posé avec du ciment, aux abords du nouveau pont ; 150 verges de la chaussée aux abords du pont ont été macadamisées sur 20 pieds de largeur avec une couche de pierres en moyenne de 20 pouces. Le pont temporaire ci-dessous mentionné a été enlevé lorsque le nouveau a été fini. Le chemin de halage et le pont emportés par les hautes eaux à l'embouchure de Twelve-Mile-Creek ont été réparés, et un caisson de 18 x 22 x 14 pieds rempli de pierres a bouché la brêche; enlevé 400 verges de terre apportée sur ce point du canal par les crues du printemps.

Ecluse No. 3.

Miné et enlevé le roc au pied de l'écluse, chenal élargi et approfondi et portes réparées.

Ecluse No. 4.

Pont tournant et portes d'écluse réparées, ainsi que les flottes en amont de l'écluse No. 4.

Ecluse No. 5.

Pont tournant réparé, balancier des portes d'écluse et garde-fou du déversoir renouvelés ; chemin de halage, de 14 x 8 pieds, replanchéié en madriers de chêne de trois pouces.

Ecluse No. 6.

Portes réparées; chemin de halage, de 16 x 28 pieds, replanchéié en madriers de chêne de trois pouces; deux caissons de 16 x 16, au pied du chemin de halage, reconstruits; nouvelle flotte de 58 x 6, revêtue en madriers de chêne de deux pouces.

Ecluse No. 7.

Portes et ponts réparés; construit un nouvel égout sous la chaussée.

Ecluse No. 8.

Portes réparées; une nouvelle porte posée; flottes réparées.

Ecluse No. 9.

Portes réparées et une nouvelle posée.

Ecluse No. 10.

Portes et flottes réparées; caisson—de 16 x 16—reconstruit à l'extrémité de la flotte. Maison de l'éclusier réparée.

Ecluse No. 11.

Pont réparé, 90 pieds de mur de soutènement construits; déversoirs réparés, et conduite en bois de l'aqueduc recalfatée.

Ecluse No. 12.

Portes d'écluse et flottes réparées; caisson planchéié.

Ecluse No. 13.

Portes et flottes réparées.

Ecluse No. 14.

Deux portes nouvelles posées; caissons et flottes réparés.

Ecluse No. 15.

Portes réparées, pont tournant replanchéié. Maison de l'éclusier réparée et terrein clôturé.

Ecluse No. 16.

Portes, caissons et flottes réparées.

Ecluse No. 17.

Une nouvelle porte posée et d'autres réparées. Maison de l'éclusier réparée.

Ecluse No. 18.

Deux nouvelles portes posées et flottes réparées; maison de l'éclusier réparée; 55 verges de mur de soutènement construites.

Ecluse No. 19.

Maison de l'éclusier réparée et peinturée. Chaland peinturé; 50 charges de chaland—pierre, sable et gravier—portées sur différents points du chemin de halage et des levées.

Chantier.

Onze portes, six grandes et cinq petites ont été construites et déposées dans des étangs d'ici à ce qu'on en ait besoin, dix vieilles portes ont été dépendues et défaites. Le chaland-élévateur a subi de grandes réparations et on l'a muni de deux fortes chèvres neuves. Les anciennes étaient trop faibles et exposaient les travailleurs à des dangers. 70 brouettes ont été foncées; 19 balanciers ont été faits et mis à portée pour s'en servir au besoin. On a fait 60 poteaux d'amarrage, dont 50 ont été mis en place. Sémaphore construit et installé à Welland.

DIVISION No. 2.

(*Depuis le pied de l'écluse No. 20 jusqu'à la Jonction.*)

Ecluse No. 20.

Portes de l'écluse et maison de l'éclusier réparées.

Ecluse No. 21.

Portes réparées.

Ecluse No. 22.

Portes réparées et deux neuves posées.

Ecluse No. 23.

Portes réparées et nouveau caisson de défense construit. Vannes du coursier du moulin renouvelées, ainsi que celles du moulin McPherson.

Ecluse No. 24.

Portes réparées.

Ecluse No. 25.

Portes réparées ; construit un nouveau mur de 80 pieds de long depuis le caisson de défense jusqu'au déversoir, côté du chemin de halage. Pont de Quaker transporté à Marlatt—et de chaque bout de ce pont l'on a exécuté les travaux qu'exigeaient ses abords, etc. L'égoût Higgin, qui passe sous le canal, a été renouvelé et prolongé. Les levées ont été renforcées où besoin était. Une grande quantité de pierre et de gravier a été répandue sur les levées et sur une étendue de trois milles ; chemin de halage réparé et levée nivelée.

Ecluse No. 26.

Portes réparées.

Ecluse de Port-Robinson.

Portes et mur en talus réparés.

Point de partage.

Déversoir à Welland réparé et ses pièces de fonte renouvelées.

DIVISION No. 3.

(*De la Jonction à Port-Colborne.*)

Pendant que le canal était vide, on a enlevé de son fond une grande quantité de bois calé et de débris. Pour faciliter le travail des entrepreneurs, on a enlevé et placé les flottes en lieu sûr pour l'hiver et on les a remises à leur place à l'ouverture de la navigation ce printemps. On a répandu une grande quantité de sable sur les levées de cette division. Pont de pierre et les portes de l'éclnse de Port-Colborne réparées. Les chaînes des portes ayant usé le busc de l'écluse on a remplacé les parties ainsi endommagées.

Pour faire de la place aux travailleurs on a transporté ailleurs la remise de l'écluse. Maison retransportée sur le terrain du gouvernement. Remise du passeur transportée plus loin. Sur le côté ouest du havre un égoût se prolongeant jusqu'à la ville a été construit en pierre.

Piliers réparés ; poteaux d'amarrage placés, et bureau temporaire pour le percepteur installé.

Division No. 4.

(*De la Jonction à Port-Maitland et Dunnville.*)

On a démoli le vieux pont situé sur le fossé près de la ferme de Brown, sur le ruisseau Chippewa. Les fondations du nouveau pont sont en pièces de bois avec traverses posées à angle droit. Les vides sont remplis de glaise et le tout est recouvert par un plancher en madriers de chêne de deux pouces, et de trois pouces sur les côtés. Cette construction est terminée par des pièces de 12 x 12, auxquelles sont liées des longrines de 8 x 12, et le tout est couvert en madriers de chêne de trois pouces.

Le nouveau pont sera de trente pieds plus court que l'ancien. Pour les protéger contre l'action des eaux, une partie de ses abords est recouverte de galets et l'autre de gravier et de pierre. Sur quelques points, les levées du canal d'alimentation ont été exhaussées, et là où c'était nécessaire, les levées du canal ont été élargies et réparées avec de la pierre et du sable ; les canaux couverts ont été nettoyés ; le fossé commençant au canal de pierre a été nettoyé sur une distance de trois quarts de mille.

Les ponts de Marshville et Stromness ont été réparés. Toutes les écluses de cette division ont exigé beaucoup de réparations. Les déversoirs aussi ont été réparés et les ponts stationnaires replanchéiés. On a jeté du gravier sur le côté est du pont du ruisseau Sulphur pour protéger l'emplacement contre l'action des eaux des déversoirs.

A Dunnville, sur le côté sud de la Grande-Rivière, une nouvelle maison de brique de 34 x 19 pieds, flanquée d'une aile de 24 x 24 pieds, a été construite pour l'inspecteur à la place de celle incendiée. Le plan a été fourni par le département. L'emplacement de cette maison a été clôturé.

Au printemps de cette année on a nettoyé le fond du canal et de toutes les écluses sur le canal principal, excepté celui de l'écluse No. 1. Le chemin de halage et les levées ont été maintenus en bon ordre, et la plupart des passerelles et remises à l'usage des écluses ont été peinturées dans le cours de l'année.

Avant de les laisser venir à graine, on a fauché tous les chardons et autres mauvaises herbes sur tous les terreins faisant partie de l'ancien et du nouveau canal. Ce dernier est actuellement en très bon ordre et les navires le franchissent facilement.

Par ordre de M. Page, un cantonnier a été placé au point culminant du canal pour régler la marche des navires et faire rapport des infractions aux règlements à ce sujet, car les levées sont peu solides et susceptibles d'être dégradées lorsque les propulseurs et remorqueurs marchent avec trop de vitesse.

Dans le cours de l'année, sous forme d'amendes pour infraction aux règlements et à raison de dommages faits aux constructions, j'ai perçu des patrons et propriétaires de navires la somme de $594.49. Ci-joint, marqué A, se trouve le tableau de ces amendes, etc.

Je transmets aussi un autre tableau (B), lequel indique quelle a été pendant chaque mois de l'année, la profondeur d'eau sur le plancher des écluses à Port-Colborne et à Port-Dalhousie. Ce dernier est suivi d'un état comparatif de la profondeur moyenne pour les mois de juin de 1877 et 1878, et il démontre que cette année l'eau a été de 7 pouces plus haute à Port-Dalhousie, et de 3 pouces à Port-Colborne, qu'en 1877.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. V. BODWELL,

Contrôleur.

F. Braun, écr.,
Secrétaire, ministère des Travaux Publics.
Ottawa.

———

CANAL WELLAND.—A.

ETAT du montant des amendes et dommages perçus de navires en contravention avec les règlements du canal, durant l'année expirée le 30 juin 1878.

Date.	Noms des navires.	Amendes.	Dommages.	Total.
1877.		$ cts.	$ cts.	$ cts.
4 mai.....	Du propulseur *Dromadary*..................	20 00		
4 do	do *Zealand*..................	20 00		
11 do	De la goëlette *Elgin*..................	....	58 46	
21 do	do *Huron*..................	....	44 50	
31 do	Du propulseur *Clinton*..................	20 00		
6 juin	De la goëlette *Annie Craig*..................	....	13 00	
9 do	Du propulseur *Columbia*..................	....	8 00	
17 juil......	do *Prussia*..................	20 00		
18 do	De la goëlette *H. P. Murray*..................	....	40 00	
25 do	Du propulseur *Ocean*..................	20 00		
25 do	do *Dominion*..................	20 00		
31 do	do *Lawrence*..................	20 00		
4 août......	do *Great Western*..................	....	20 00	
16 do	De la goëlette *Montana*..................	....	2 50	
11 sept......	Du propulseur *Lake Michigan*..................	20 00		
12 do	Du remorqueur *Robb*..................	....	4 32	
17 do	De la goëlette *H. Fichu*..................	....	5 00	
22 do	do *Sweden*..................	25 00		
23 do	do *Clyde*..................	....	35 80	
4 oct........	do *Jennie White*..................	5 00		
8 do	Du chaland *Royal Oak*..................	5 00		
8 do	Du propulsenr *Armenia*..................	....	28 00	
18 do	do *Champlain*..................	....	90 91	
24 do	De la goëlette *Antelope*..................	....	35 00	
26 do	do *J. J. Pearson*..................	4 00		
1878.				
26 mai	De la goëlette *H. Dudley*..................	10 00		
		209 00	385 49	
1877.				*591 49
30 août	Cautionnement fourni par le propriétaire de la goëlette *Sea Gull* pour dommages à l'écluse No. 21 et expédié au ministère..................	....	....	800 00
				$1,394 49

* Remis à H. H. Collier, écr., percepteur, Ste. Catherine.

CANAL WELLAND.—B.

ETAT indiquant la profondeur de l'eau sur le busc inférieur de l'écluse No. 1, canal Welland, durant l'année expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Busc inférieur.				Mois.	Busc inférieur.			
	Maximum.		Minimum.			Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	1878.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	13	5	12	10	Janvier	13	0	11	9
Août	13	2	12	9	Février	12	8	12	2
Septembre	12	10	12	4	Mars	13	4	12	5
Octobre	12	7	11	10	Avril	13	7	13	0
Novembre	12	3	11	9	Mai	14	1	12	9
Décembre	12	4	11	9	Juin	14	1	13	5

CANAL WELLAND.

ETAT indiquant la profondeur de l'eau sur le busc supérieur de l'écluse No. 27, canal Welland, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Busc supérieur.				Mois.	Busc supérieur.			
	Maximum.		Minimum.			Maximum.		Minimum.	
1877.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	1878.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Juillet	13	3	12	6	Janvier	13	0	9	7
Août	13	0	11	8	Février	13	0	11	5
Septembre	13	1	11	10	Mars	13	11	11	5
Octobre	13	7	11	2	Avril	13	4	12	7
Novembre	16	8	11	5	Mai	14	1	12	9
Décembre	14	3	11	8	Juin	13	6	12	5

	Pds.	Pcs.
Profondeur moyenne, juin 1877	12	8
" " " 1878	12	11

ANNEXE No. 7.

CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON.

STE. CATHERINE, 24 juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des travaux et de la condition du canal de la Baie de Burlington jusqu'au 30 juin 1878.

Le canal, fermé à la navigation le 13 décembre 1877, a été ouvert cette année le 30 mars 1878.

Depuis l'ouverture de l'hôtel " Ocean House," sur la plage près du canal, et de l'hôtel " Brant House " près de Burlington, cet endroit a été très-fréquenté pendant l'été par un grand nombre de personnes qui cherchent la fraîcheur pendant la saison chaude.

Le chemin qui longe la plage a été amélioré, au moyen d'une souscription de $1,000 faite parmi la population d'Hamilton, de Burlington et de Stony Creek, dont le montant a été employé à couvrir de gravier et d'argile le côté est du canal, où il y a aujourd'hui un chemin excellent.

Le trafic a, en conséquence, beaucoup augmenté, ainsi que la besogne du passeur.

Les cales servant au bac ont été creusées et élargies d'après les plans fournis par le ministère; un nouveau bac a été construit et pourvu d'un nouvel appareil de halage; il fait maintenant le service d'une manière satisfaisante. Les améliorations faites au bac et aux cales rendent le passage moins dangereux qu'auparavant.

Les nouveaux débarcadères sont construits de manière à s'élever et à s'abaisser suivant la fluctuation des eaux.

Le plancher des quais est bien mauvais, mais comme toute la charpente supérieure devra nécessairement être renouvelée d'ici à deux ou trois ans, je ne crois pas qu'il soit désirable de renouveler le plancher dans l'intervalle.

L'intérieur de la jetée a cédé considérablement du côté sud de la traverse du passage d'eau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. V. BODWELL,
Contrôleur.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 8.

NAVIGATION DU CANAL RIDEAU.

BUREAU DU CANAL RIDEAU,
OTTAWA, 12 octobre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les constructions sous mon contrôle, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

La navigation s'est fermée le 3 décembre 1877, et s'est ouverte le 1er mai 1878.

A l'exception du point de partage (Petit Lac Rideau) l'eau s'est maintenue à un niveau suffisant sur les différents biefs.

A l'ouverture de la navigation en 1877, l'eau au point de partage était de sept pouces au-dessous du niveau necessaire à la navigation, et à cause de la filtration de l'eau à travers les murs d'écluse aux deux extrémités, elle a baissé graduellement jusqu'à quatre pieds d'eau seulement sur le busc, et les bateaux étaient contraints de diminuer leur chargement. A la clôture de la navigation, on construisit un barrage à l'entrée de l'écluse de Newboro et une cloison a été placée aux Narrows, afin de garder l'eau pendant l'hiver.

Au printemps, l'écluse de Newboro a été vidée, les bajoyers reconstruits et les voies d'eau arrêtées. Avec toutes ces précautions, l'eau du lac, à l'ouverture de la navigation, s'était élevée de deux pieds, et s'est bien maintenue au niveau voulu jusqu'à présent.

Des travaux semblables exécutés à l'écluse des Narrows assureraient, à l'avenir, je crois, une bonne quantité d'eau sur le point de partage.

Aucun accident n'a été causé par des défectuosités dans les travaux, et la navigation n'a pas été interrompue.

Les principales réparations aux différentes stations ont été comme suit :

Moulins de Kingston.

Réparé la maison en tronc d'arbres et peinturé la maison de l'éclusier.

Lower Brewer's.

Nouveaux rebords aux portes inférieures, et clôturé le chemin public à partir de la station.

Upper Brewer's.

Réparé le pont tournant.

Chutes de Jones.

Nouvelles portes à la quatrième écluse ; petites réparations à la maison de l'éclusier et à celle des journaliers.

Poisson Blanc.

Digue recouverte de gravier.

Davis.

Réparé les portes d'écluses, et nouvelles chaînes posées.

Chaffeys.

Réparé la maison de l'éclusier.

Newboro.

Construit des barrages à la tête et au pied de l'écluse, vidé l'écluse, murs en aile démolis et reconstruits. Réparé et exhaussé le pilier de défense au pied de l'écluse.

Narrows.

Maison de l'éclusier recouverte en bardeaux; réparé le pont tournant et la maçonnerie.

Poonamalie.

Réparé la maison de l'éclusier.

Smith's Falls.

Réparé la maison de l'éclusier; posé de nouvelles chaînes à l'écluse et réparé le mécanisme.

Smith's Falls, écluse accolée.

Réparé la maison de l'éclusier; renforcé une paires de portes d'écluse.

Old Slys.

Réparé les portes d'écluse et posé de nouvelles ventelles.

Edmonds.

Renforcé les portes inférieures, et réparé la maison de l'éclusier.

Merrickville.

Peinturé le nouveau pont tournant; clôturé et nivelé les abords de ce pont.

Nicholson's.

Peinturé le pont tournant.

Burritt's.

Digue couverte de gravier, et réparé les portes d'écluse.

Ile Longue.

Posé de nouveaux cadres de ventelles à l'écluse, et réparé le pont de Manotick.

Rapides Noirs.

Revêtement du barrage incliné, argile et gravier mis au pied de la digue.

Hogsback.

Peinturé le barrage et réparé les portes inférieures.

Hartwell.

Posé de nouveaux balanciers aux portes supérieures; posé une nouvelle ventelle renforcé les portes inférieures, et la digue du marais Dow chargée de pierres.

Mutchmore's.

Reconstruit le pont tournant, abords clôturés et nivelés.

Ottawa.

Posé un nouveau cadre de ventelle, peinturé les portes de l'écluse inférieure, renouvelé le couronnement et diverses petites réparations au mécanisme.

En général les constructions sont en bon état, et à part le fait d'empêcher l'eau de s'échapper aux Narrows, je ne prévois aucunes réparations considérables à exécuter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRED. A. WISE.
Ingénieur et contrôleur.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 9.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE TRENT ET DE NEWCASTLE.

CANAL DE LA RIVIÈRE TRENT.
BUREAU DE L'INGÉNIEUR-CONTRÔLEUR,
PETERBOROUGH, 20 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1878, mon rapport concernant les constructions sous mon contrôle.

L'hiver a été remarquablement doux, et au dire des plus anciens habitants, ils ne se rappellent pas avoir vu les canaux et les lacs de ce district libres de glace aussi tard dans cette saison.

Depuis le commencement de l'année jusqu'au 30 août, l'eau s'est maintenue à un niveau suffisamment élevé, mais à partir de cette date elle a baissé rapidement, et le 15 octobre elle avait atteint son niveau le plus bas, car le registre indique qu'il était de 16 pouces au-dessous de l'étiage. Elle monta ensuite avec la rapidité des crues du printemps et le 25 décembre elle avait son niveau le plus élevé. Plusieurs des canaux et lacs étant encore libres à cette date, l'un des vapeurs de la Compagnie de navigation de Peterborough fit une excursion jusqu'à Harwood, sur le lac Rice ; et il n'y a aucun doute que l'on se souviendra et parlera longtemps de ce voyage, fait à une époque aussi avancée de la saison.

De précédents rapports renfermant déjà une description des travaux sur les diverses stations de ce district, je me bornerai aujourd'hui à rendre compte des réparations faites dans le cours de l'année et à donner tout autre renseignement qui me paraîtra utile touchant les constructions dont j'ai le contrôle.

Port Perry.

Situé sur le lac Scugog, ce port est à la tête de la navigation dans la direction sud-ouest. Il n'y a pas eu de réparations ou de constructions à faire à cette station dans le cours de l'année dernière.

J'ai appris que dans le but d'en réclamer la propriété, quelques personnes travaillaient à obtenir le droit d'enclore certaine partie du lac Scugog. Il se peut que ce projet réussisse, mais non sans une forte opposition de la part des possesseurs de pouvoirs d'eau et des intéressés dans la navigation de la rivière et du lac Scugog. Je crois de même savoir que ces personnes veulent demander, à la prochaine session de la législature locale, un acte les autorisant à mettre leur projet à exécution, mais comme le lac Scugog ne tombe pas sous la juridiction de cette législature, l'affaire sera probablement portée à la connaissance de l'honorable ministre, et alors j'aurai l'occasion de soumettre un rapport circonstancié à ce sujet.

Lindsay.

C'est à la digue construite par le gouvernement que ce port doit d'avoir une profondeur suffisante. Les constructions, qui se compose d'une digue et d'une écluse, n'ont pas exigé de réparations cette année. Afin de maintenir l'eau à la hauteur voulue dans le lac Scugog, il est nécessaire, chaque année, d'exhausser temporairement la digue.

Chutes Fénélon.

Les piliers de la glissoire et les estacades à cette station ont été examinés, et les vieux cabestans qui servaient à exhausser les pièces de barrage ont été remplacés par des cabestans volants. Une partie de la glissoire a été refoncée et les estacades mises en place.

L'année dernière, une requête a été transmise au ministère, demandant la construction d'autres piliers et estacades pour faciliter davantage la navigation, mais aucun crédit n'ayant été affecté à cette amélioration, l'affaire est restée là.

Bobcaygeon.

Ici, les réparations ont consisté dans le renouvellement d'une partie du fond des écluses qui s'était effondrée. Pour pouvoir exécuter ces travaux il a été nécessaire de pomper l'eau du sas de l'écluse, et ce n'est pas sans de grandes difficultés et sans avoir pris beaucoup de temps que l'on y est parvenu, le roc étant coupé par de larges fissures d'où l'eau s'échappait avec force.

Des batardeaux ont été construits où il le fallait et à l'aide de trois pompes l'on est parvenu à vider le sas et à boucher les voies d'eau. Deux de ces pompes étaient à spirale et enlevaient chacune environ 3,000 gallons à la minute à une hauteur de six pieds. Elles étaient mues par une machine faisant 200 révolutions à la minute, et le mouvement ainsi imprimé en faisait opérer 400 avec spirales ou vis hydrauliques. Le troisième était une pompe à force centrifuge mue par une machine pouvant atteindre une force de 30 chevaux, et opérant 180 révolutions par minute, pendant laquelle la pompe en faisait 160 et enlevait 8,000 gallons à cinq pieds de hauteur.

Après que le sas fut vidé, on put voir que le busc inférieur avait remué de 10 pouces sur la plateforme, que son armature était brisée ainsi que le plancher en plusieurs endroits. Tout cela a été réparé ainsi que quelques défectuosités d'une moindre importance, et les écluses se trouvèrent ensuite en bon ordre pour l'ouverture de la navigation. Ces travaux ayant eu le résultat désiré, les expéditeurs et autres intéressés s'en réjouirent, d'autant plus qu'ils croyaient à l'impossibilité de pouvoir vider ainsi le sas, toutes les tentatives précédemment faites dans ce but n'ayant pas réussi. De nouvelles courbes ont été posées aux portes, et les ventelles de la porte inférieure, côté sud, ont été renouvelées.

Conformément aux instructions reçues, un pont tournant a été construit sur le canal et deux assises ont été ajoutées à la maçonnerie du pilier. Lorsque les digues seront empierrées et les murs du canal réparés, les constructions offriront un assez beau coup-d'œil.

Les esquisses ci-annexées donnent une idée complète des réparations faites dans le cours de l'année dernière.

Buck Horn.

Les fabricants de bois ayant représenté au ministère que le flottage serait facilité en prolongeant la glissoire d'environ 30 pieds, ce dernier a accédé à leur recommandation en ordonnant l'exécution des travaux nécessaires, et ce prolongement a été fait selon le plan No. 3 ci-annexé. La digue, au moyen de laquelle l'on obtient la profondeur d'eau nécessaire à la navigation jusqu'à l'écluse de Bobcaygeon, a été empierrée et rendue étanche l'automne dernier.

Les habitants des alentours seraient aises que le pouvoir d'eau disponible sur ce canal fût utilisé par un moulin à farine, et l'on m'a appris qu'une demande à cet effet avait été ou allait être faite. Il y a actuellement une scierie et un moulin à bardeaux.

Burleigh.

Quelques légères réparations seraient ici nécessaires. Il n'en a pas été faites à cette station l'année dernière.

Lakefield.

C'est grâce à la digue de cette station si la navigation est possible jusqu'à l'écluse de Young's Sound, mais comme elle est la propriété d'un particulier, les propriétaires de vapeurs se proposent de demander au ministère d'en obtenir le contrôle. Cette construction est en bon état et je suis sûr que son propriétaire n'en demanderait pas un prix exhorbitant. Trois bateaux à vapeur desservent maintenant ce parcours et le contrôle actuel est nuisible à la libre navigation.

Peterboro'.

En face du quai de la ville, le chenal s'emplit rapidement. Il serait nécessaire de l'approfondir, dans la saison des basses eaux, de manière à ce qu'il ait au moins cinq pieds d'eau.

Petit-Lac.

De nouvelles chaînes ont été posées aux estacades et deux des piliers relestés. Le chenal à l'embouchure de ce lac et vis-à-vis la pointe du Cimetière, va aussi s'emplissant de sciure de bois et bientôt il faudra le draguer.

Rapides Whitlaw.

Ici, toutes les constructions—une écluse, des digues, piliers et estacades—ont dû être réparées. Le sas de l'écluse a été nettoyé; c'est un travail qu'il faut faire chaque année, car la sciure et les dosses provenant des moulins établis le long de la rivière s'y accumulent. Les portes d'écluse ont été examinées et repeinturées; la digue a été planchéiée, deux nouveaux poteaux et une estacade conductrice ont été posés.

A une petite distance en aval de la digue, une batture s'étend de la rive est au milieu du chenal et forme un remous dangereux qui ruine la culée de la digue. Il va sans dire qu'il est nécessaire que cette batture disparaisse.

Comme ce parcours navigable acquiert chaque année de l'importance, car plus de six vapeurs voyagent maintenant entre Peterboro et les chutes Heeley, il est désirable que l'on construise un dragueur et qu'il soit constamment employé dans ces eaux. Projetant des améliorations en face de la ville et sur la rivière, je suis informé que la municipalité de Peterboro' consentirait volontiers à se charger de cette construction.

Hastings.

A l'exception de la digue, d'où l'eau s'échappe en abondance, les constructions de cette localité n'ont pas eu à souffrir; mais vu sa construction particulière le travail à faire pour étancher la digue va exiger plus de précautions qu'à l'ordinaire, car, à l'eau basse, il va falloir élever un batardeau au milieu de la rivière, un peu en amont des constructions, c'est-à-dire à l'endroit appelé le Rocher Plat par les habitants, afin que le pied de la digue soit mis à sec. Ainsi, non-seulement on pourra réparer, mais aussi ouvrir un chenal dans ce rocher, qui nuit considérablement à la navigation lorsque l'eau est basse. Mon rapport pour l'année expirée le 30 juin 1878 rend compte dans tous ses détails de l'examen minutieux que j'ai fait de cette partie de la rivière.

Afin de permettre aux navires tirant cinq pieds de naviguer librement dans la saison des basses eaux, l'on a enlevé les cailloux qui se trouvaient sur le rocher plat, en aval de l'écluse, et en arrière du canal. L'on a aussi nettoyé le chenal, à environ deux milles en aval du rocher.

Chutes Heeley.

La digue établie ici donne la profondeur d'eau nécessaire à la navigation jusqu'à Hastings. Elle s'est un peu endommagée l'année dernière, l'eau ayant miné ses fondations et celles de la culée. Il faudrait donc la réparer au plus vite, ainsi que sa culée, car si elle venait à manquer tout-à-fait, on ne pourrait plus naviguer jusqu'à Hastings, ce qui serait malheureux, vu que dans la saison prochaine le trafic sera bien plus considérable sur ce parcours par suite de l'achèvement du chemin de fer Grande Jonction à Campbellford.

Je recommande aussi que l'estacade conductrice actuelle soit prolongée de 180 pieds, afin de diriger dans la glissoire les bois flottés, dont un grand nombre de pièces passent maintenant par-dessus la digue, qui est ainsi plus au moins endommagée.

Chute du Milieu.

Le ministère n'a pas eu de réparations à faire exécuter ici l'année dernière, les digues, glissoires et estacades étant entretenues aux frais d'une société de fabricants de bois.

Rapides Chisholm.

A cette station, il faudra renouveler les portes de l'écluse pour qu'elle puisse être utilisée avantageusement.

Pour avoir une communication entre Frankport et Meyersburgh, cette amélioration sera indispensable. Il a été question, ce printemps, de faire disparaître la digue qu'il y a ici, parce qu'elle est la cause des dommages en inondant les basses terres pendant les crues. A ce sujet, je dois dire que lors de la construction de cette digue, les propriétaires de ces terres ont été indemnisés par le gouvernement à la suite d'un arbitrage, et que si cette digue était détruite, l'écluse et le canal, qui sont d'une construction de première classe, seraient inutiles désormais, les pouvoirs d'eau actuellement exploités disparaîtraient, et l'on ne parlerait plus de la navigation entre Chisholm et Meyersburgh que comme d'une chose du temps passé. De plus, il est tout probable que pendant les basses eaux les fabricants de bois de Trenton et d'ailleurs seraient dans l'impossibilité de flotter les bois jusqu'à leurs scieries, et des marais ainsi asséchés, les miasmes, qui, en été, s'échapperaient rendraient insalubres tous les environs.

Pour terminer, qu'il me soit permis de dire que dans ce grand district la navigation devient chaque année plus importante, et que pour pouvoir établir de meilleurs règlements à son sujet, il serait bon que le ministère fut chargé du contrôle des affluents de cette rivière.

Le public et les journaux des localités se sont plaint amèrement de la manière de réglementer à l'égard du niveau de l'eau sur les principaux affluents.

Il va sans dire que la moindre variation dans le volume de ces tributaires se fait sentir sur les rivières dont j'ai le contrôle, et que je dois protester fortement auprès de ceux qui en sont la cause.

La réglementation à l'egard de ces affluents est faite sous la direction du gouvernement local, bien qu'il me semble que ce dernier n'ait pas juridiction sur les eaux navigables du pays.

L'on m'a appris que des poursuites allaient être intentées contre le gouvernement local à raison de sa réglementation au sujet du niveau de l'eau l'été dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS S. BELCHER,

Ingénieur local.

F. Braun, écr.,

Secrétaire, ministère des Travaux Publics,

Ottawa.

ANNEXE No. 10.

GLISSOIRES ET ESTACADES—DISTRICT DE L'OUTAOUAIS.

Constructions sur la rivière des Outaouais.

Ottawa, 2 octobre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport des réparations, etc., faites aux constructions sur l'Outaouais et ses affluents pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS.

Pont suspendu, Chutes de la Chaudière, Ottawa.

Au moins les deux tiers des cordages de fils de fer endommagés par la rouille ont été renouvelés.

Le plancher du pont a été renouvelé en entier et les garde-fou réparés où c'était nécessaire. On a aussi réparé les portes et fenêtres de la maison du péager, et prolongé jusqu'au pont le trottoir en bois.

On a donné deux couches de peinture blanche (1ère qualité) aux câbles et à la superstructure du pont.

Pont sur la glissoire de Hull.

Tout le plancher de ce pont a été renouvelé.

Hull ou Chaudière Nord.

Le pilier est de la deuxième glissoire a été prolongé de 30 pieds, rempli de pierre et revêtu en madriers d'érable posés diagonalement. Le fond de la première glissoire a été réparé ainsi que la partie de son talus qui était endommagée.

Ottawa ou Chaudière Sud.

Le pilier nord de la deuxième glissoire a été prolongé, en montant, d'à peu près 90 pieds. Les pièces de fondation, transversales et longitudinales, ont été augmentés de manière à couvrir le fond rocheux entre la première et deuxième bascules, et ces pièces ont été recouvertes ensuite en madriers. Des réparations ont été faites à la culée du deuxième barrage, en renouvelant quelques parties de ses pièces de chêne, etc., et le fond de la glissoire a été renouvelé où c'était nécessaire.

On a jugé nécessaire de construire un nouveau barrage, avec plateforme, pièces d'arrêt, etc., sur le côté sud de la glissoire supérieure, en aval du coursier de décharge, à partir de la scierie de MM. Bronson et Weston. A l'entrée des glissoires et dans le bassin les estacades et piliers ont été réparés.

Rapide des Chats.

On a dû renouveler les pièces transversales de l'extrémité inférieure de la glissoire qui étaient détériorées, et exécuter tels autres travaux que les constructions de cette localité exigeaient pour la saison.

Estacades des Chenaux.

Il a fallu remplacer le pilier d'ancrage qui a été brisé au printemps, et poser ensuite un nombre de chaînes aux estacades.

Portage-du-Fort

Entre la glissoire et la rive une petite digne a été remplie de pierre et revêtue en madriers sur le devant, et, en même temps, l'on a renouvelé le revêtement, etc., des piliers d'estacades où besoin était.

Station de la Montagne.

Il a été nécessaire de renouveler les parties endommagées du pilier latéral à la sortie de la glissoire, et ce n'a pas été sans de grands efforts que l'on est parvenu à rendre solide cette construction, car il a fallu recheviller toutes les pièces et revêtir en bois dur la partie du pilier en face de la chute. On a dû aussi renouveler quelques parties du fond de la glissoire et toute la plateforme du barrage.

Calumet.

Le fond et les pièces endommagés des glissoires ont été renouvelés. Les escaliers des deux premiers barrages ont été renouvelés et les barrages étançonnés à l'aide de pièces de chêne. On a reconstruit le second pilier en dehors de la glissoire. Le grand pilier d'estacades à l'entrée supérieure a été renforcé en le remplissant de pierre, et sa partie supérieure, qui était endommagée, a été réparée. On a beaucoup travaillé pour enlever des cailloux, etc., au pied des glissoires.

Les Joachims.

Pour la saison de 1878, cette station n'a pas exigé une grande dépense, mais il a été jugé nécessaire de construire une petite digne dans le bassin, à la tête de l'île, pour maintenir le niveau de l'eau. L'on a aussi renouvelé le fond de la glissoire là où il était endommagé.

Roche-Capitaine.

Une grande quantité de pierres détachées a été enlevée entre les deux premiers barrages, et une fuite d'eau dans une digue a été fermée.

AFFLUENTS DE L'OUTAOUAIS.

Du Moine.

Il a été nécessaire de faire disparaître un petit banc de sable qui s'était formé à la tête de l'île, et l'on a rattaché l'estacade qui s'était rompue.

Petewawa.

A l'entrée de la longue glissoire on a remplacé les estacades que les crues du printemps avaient emportées. Elles sont maintenues par de plus fortes chaînes qu'avaient les anciennes. On a renouvelé les chevalets, les poteaux et le fond de la glissoire qui étaient détériorés.

Le pilier au pied de la glissoire de la chute tortueuse a été réparé ainsi que les piliers à l'entrée. On a remplacé les grosses pièces de la principale glissoire qui étaient endommagées, et renouvelé tout le fond de cette glissoire.

Le fond, les chevalets, etc., des quatre glissoires près de l'embouchure de la rivière ont été réparés où besoin était.

Coulonge.

Le fond et les côtés de la longue glissoire étant endommagés on les a renouvelés. On a fait disparaître un dépôt de sable qui s'était formé à l'entrée.

Madawaska.

A Arnprior, deux des piliers de la glissoire qui étaient endommagés ont été reconstruits de fond en comble, et pour renforcer les constructions on a rempli de pierre les piliers de la glissoire et du bassin. Un nouveau barrage, un cabestan volant, etc., ont aussi été construits à cette station.

Gatineau.

De nouvelles estacades ont été placées ici pour diriger le bois à la dérive. Les anciennes ont été munies des chaînes, etc., qu'il fallait pour leur donner plus de force au besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. P. BROPHY,

Ingénieur contrôleur.

F. BRAUN, écr., secrétaire,

Travaux Publics, Ottawa.

ANNEXE No. 11.

ESTACADES ET GLISSOIRES.—DISTRICT DU ST. MAURICE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR.

MONTRÉAL, 1er octobre 1878.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre No. 46,168, du 27 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les constructions dans le district du St. Maurice, pendant l'année fiscale 1877-78.

L'administration générale de ces constructions m'ayant été confiée à la mort de feu H. R. Symmes, le contrôleur local, arrivée le 8 octobre 1875, j'en ai remis la surveillance à J. B. Normand, que je considérais, à cause de son habileté et de la longue expérience qu'il a acquise sur ces travaux depuis 25 ans, comme le plus capable de les diriger, d'après mes instructions, ainsi que je l'ai mentionné dans mon rapport du 31 janvier dernier.

Diverses questions ont été soulevées à propos de ces constructions au sujet des terres du gouvernement fédéral, du personnel, des règlements concernant les glissoires, du tarif et autres matières; j'ai fourni au ministère des rapports détaillés sur ces sujets, rapports qui serviront à le guider à l'avenir, savoir:—

Le 26 novembre 1867, relativement aux constructions qui devaient être abandonnées ou conservées;

Le 29 janvier 1878, au sujet des terres appartenant au gouvernement fédéral;

Le 31 janvier 1878, au sujet du personnel et aux journaliers employés à chaque station;

Le 20 février 1878, au sujet des règlements concernant les glissoires, le tarif, le trafic, et le revenu.

Le 21 février 1878, j'ai fourni une série complète de cartes de toutes les constructions, ainsi qu'un exposé général indiquant leur nature, l'endroit où elles sont situées, et l'état dans lequel elles se trouvaient.

Les travaux exécutés dans le cours de l'année fiscale ont été principalement des réparations, et la construction de jetées, estacades, barrages, etc., pour lesquelles une somme de $6,200 a été dépensée.

RÉPARATIONS.

Embouchure du Saint-Maurice.

Les estacades ont été placées et étaient prêtes à recevoir le bois le 17 avril, au moins trois semaines plus tôt que les années précédentes. Elles sont en général en bon état.

Dix-sept (17) piliers ont été exhaussés de trois pieds afin de diminuer le danger de travailler sur ces estacades pendant les crues du printemps. Quinze (15) piliers restent encore à exhausser pour la même raison.

Shawenegan.

Renouvelé le fond de la glissoire, en bois dur, sur environ 100 pieds de longueur.

Renouvelé en partie le revêtement en planches du grand quai au pied des chutes.

Renouvelé le pertuis du barrage de la glissoire.

Réparé 4 piliers	12x12 x 5	pieds de hauteur.	
" 1 "	20x20 x 19	"	
" 1 "	20x20 x 8	"	
" 1 barrage	155x12 x 7	"	
" 1 "	45x12 x 7	"	

CONSTRUCTIONS.

Shewenegan.

Les estacades qui ont servi à cette station depuis 20 ans, ou plus, ont été en partie renouvelées, savoir:

1,025	pieds d'estacades,	5 pieds de largeur	et 14	pouces d'épaisseur.
340	"	34 pouces	" 12	"
60	"	4 pieds	" 12	"
1,425				

1,392 lbs. de chaînes variant de $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ de pouce ont été achetées pour lier les pièces de ces estacades et autres, les anciennes chaînes n'étant plus sûres. 10 piliers d'amarrage de 13x13 et 6 pieds de hauteur ont dû être construits pour donner plus de force aux estacades.

Chutes des Iroquois.

Une digue de 45x18 x 19 pieds de hauteur a été construite sur l'île au pied des chutes, afin de détourner le cours de l'eau à cet endroit, et 300 verges cubes de roc ont été enlevées du chenal près des chutes, afin de faciliter le flottage des bois et l'empêcher autant que possible de s'accumuler et de s'échouer dans la rivière Vermillon, où sont situées les chûtes des Iroquois.

De tous les travaux exécutés sur le Saint-Maurice, une partie a été faite à la journée, et s'est élevée à $3,452.71. L'autre partie a été faite à l'entreprise par M. Joseph Lajoie, pour une somme de $2,690.17. Le tout formant une somme de $6,232.88 tel qu'autorisé par vos lettres No. 41,625, du 1er octobre 1877, et No. 45,210, du 16 février 1878.

CONSTRUCTIONS À FAIRE.

On peut les énumérer comme suit:

Embouchure du Saint-Maurice.

Exhausser 15 piliers de 2 à 3 pieds de plus et faire de petites réparations aux estacades et aux bâtiments.

Shewenegan.

Compléter le renouvellement des vieilles estacades, d'après mon rapport et mon évaluation du 24 septembre 1877, une moitié seulement des travaux se trouvant terminée jusqu'à ce jour.

Reconstruire la partie délabrée de la glissoire, et remplacer le bois tendre du fond par du bois dur, à mesure qu'il se détériore.

Ces travaux se font actuellement, et seront continués autant que le permettra le crédit voté.

La construction de deux digues ou jetées conductrices a été suggérée, afin d'empêcher les bois d'attérir ou de s'endommager pendant certaines crues des eaux sur la pointe de roc de cette station.

Grand'Mère.

Un barrage de bois brut à l'entrée de l'ancienne glissoire, d'environ 140 x 32 x 15 pieds, serait bien nécessaire ici pour empêcher les bois d'être emportés dans le chenal de la glissoire, qui est excessivement rapide; tout bois passant là est bien endommagé par les saillies de rochers de chaque côté du chenal.

On est à exécuter ces travaux.

Digue des Grandes Piles.

Cette digue a été sérieusement endommagée par des glaces flottantes, des amoncellements de bois, ou autrement, depuis qu'elle a été terminée au printemps de 1876. Une partie en a été emportée jusqu'au fond de la rivière.

On prend des mesures pour réparer cette digue d'après l'autorisation donnée dans le cours de l'été dernier; mais l'eau a été si haute jusqu'à ce jour, et le courant si rapide, qu'on a pu faire que tout dernièrement les sondages nécessaires pour connaître l'étendue réelle des dommages causés, et la quantité de bois et de pierres requise pour ces travaux.

Mon évaluation du 19 janvier, concernant les réparations et la reconstruction partielle de cette digue, s'élevait à $6,685.

Depuis que j'ai fourni cette évaluation, d'autres parties de cette construction ont été endommagées ou emportées. La digue, telle qu'originairement construite, n'a ni la largeur de base ni la pesanteur suffisante, et devra donc être élargie lorsqu'elle sera réparée, autrement il n'est pas probable qu'elle puisse résister longtemps à la pression énorme qu'elle a à subir au printemps chaque année, lorsque l'eau s'élève à une hauteur de 20 à 30 pieds au-dessus d'elle.

La Tuque.

Une estacade d'une seule pièce d'environ 300 pieds de longueur, 20 x 20 pieds, est suffisante pour fermer la rivière des Bostonnais à son confluent avec le Saint-Maurice.

Pour la deuxième fois ordre a été donné de faire ces travaux.

CONSTRUCTIONS ABANDONNÉES.

Chutes aux Iroquois.

Sur le Vermillon, à environ 122 milles de l'embouchure du Saint-Maurice. Ces constructions, consistant originairement en une glissoire, des estacades, des digues et des piliers, ont été exécutées vers 1858 par MM. Broster, Gouin, Quinn et Cie, marchands de bois, qui les vendirent subséquemment au gouvernement en mai 1866 ; depuis ce temps elles ont été améliorées et augmentées.

Comme il me paraît n'exister, autant que j'ai pu m'en assurer, aucunes justes raisons d'entretenir les constructions sur ce tributaire, aux dépens du gouvernement, lorsque celles des autres affluents étaient et sont encore entretenus aux dépens des marchands de bois eux-mêmes. j'ai recommandé dans mon rapport No. 71,017, du 26 novembre dernier, de les abandonner aux soins de ces derniers.

Ce rapport ayant été approuvé, les parties intéressées en ont en conséquence reçu avis ; les outils et le matériel qui pouvaient être utilisés aux autres stations de la rivière principale ont été transportés à La Tuque.

Chutes de La Tuque,

à 100 milles de l'embouchure du Saint-Maurice.

Les constructions, à cet endroit, consistant surtout en 4,000 pieds d'estacades et de 15 piliers ont aussi été abandonnées conformément à mes recommandations contenues dans le même rapport.

Ces travaux ont été de peu d'utilité au flottage du bois ou pour le retenir, se trouvant situés de manière à garder le bois entre les estacades et la rive est, qui est basse, et sur laquelle le bois s'échoue ; on aurait dû au contraire changer leur position de manière à conduire ou à retenir le bois près de la rive ouest, qui est élevée.

TRAFIC.

On évalue à environ 300,000 le nombre des pièces de bois qui sont passées par ces estacades pendant l'année, et l'on croit qu'il en restera peu ou pas du tout à aucun endroit sur cette rivière.

Les estacades n'ont jamais été auparavant placées aussi à bonne heure que ce printemps, et le flottage du bois ne s'est jamais fait aussi rapidement et avec autant de facilité que cette année.

TERRAINS.

Comme le gouvernement fédéral ne possède pas aux diverses stations tous les terrains nécessaires aux constructions actuelles, tel que mentionné dans mon rapport du 29 janvier dernier, il est à faire avec le gouvernement provincial les arrangements nécessaires pour en obtenir la possession.

PERSONNEL.

Avant que les constructions du St. Maurice ne fussent placées sous mon contrôle, plusieurs personnes étaient employées au service du flottage du bois, dont les frais, d'après les règlements du 17 mai 1865 concernant les glissoires, retombaient sur les marchands.

Je donnai instruction à M. Normand de diminuer le personnel, autant que cela pouvait se faire, d'après les règlements et les besoins des diverses stations; et il l'a fait.

Dans mon rapport du 20 février dernier, concernant le personnel, j'ai dit qu'on pouvait se dispenser des services de M. François Rousseau, le gardien de la glissoire de Shawenegan, de ceux de Joseph Blondin, gardien des estacades de La Tuque, et de ceux de François Lacroix, gardien des estacades de la rivière Vermillon, et je recommandais leur mise à la retraite.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES GLISSOIRES.

Les règlements en vigueur, jusqu'à l'été dernier, étaient ceux du 29 avril 1854, qui furent faits peu de temps après l'achèvement des constructions.

Bien qu'ils aient été abrogés subséquemment par les règlements du 17 mai 1865, aucune partie de ces derniers ne fût mise en vigueur sur le Saint-Maurice, avant que je n'aie donné des ordres à cet effet, en vertu de l'autorisation que m'en avait donnée le ministère.

SURVEILLANCE.

Depuis que j'ai mis M. Normand à la tête de ces constructions, il a rempli tous les devoirs de sa charge avec beaucoup de soin et d'habileté.

La surveillance générale de ces constructions, tel que je l'ai recommandé dans mon rapport du 31 janvier dernier, concernant le personnel, devrait être confiée à l'ingénieur qui a le contrôle général des canaux de la province de Québec, parce que, dans mon opinion, ce serait la meilleure manière de contrôler et de surveiller les dépenses annuelles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

G. F. BAILLAIRGÉ.
Adjudant de l'ingénieur en chef, Travaux Publics.

F. Braun, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No 12.

GLISSOIRES DU DISTRICT DU SAGUENAY.

SAGUENAY, 8 octobre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des constructions sous mon contrôle, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1878.

Tout a été en bon état pendant la saison.

Les réparations que nous avons faites au printemps ont été très-utiles et ont facilité le flottage du bois; les réparations faites à la glissoire étaient indispensables.

Les estacades du lac St. Jean sont en bon état, et en remplacement de celle qui a été brûlée, MM. Price Frères et Cie. ont prolongé une estacade afin d'empêcher le bois de suivre le mauvais chenal, et ils ont parfaitement réussi. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de remplacer cette estacade.

L'estacade et les barrages à la tête de la glissoire sont aussi en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. BOULANGER,
Contrôleur.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 13.

HAVRES DU SAINT-LAURENT ET DES LACS.

OTTAWA, 24 septembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux et relevés des havres exécutés pendant la dernière année fiscale.

FLEUVE SAINT-LAURENT.

Matane.

Matane est situé sur la rive sud de ce fleuve, à 240 milles en aval de Québec.

Il a été fait un examen de ce havre afin de constater s'il serait possible d'en faire un havre de refuge.

Les bâtiments de mer seront à l'avenir de deux classes: ceux qui déchargent leurs cargaisons à Québec et qui exigent actuellement une profondeur d'eau de trente pieds à l'étiage, et ceux destinés à la navigation sur les canaux, à qui il faudra une profondeur de 17 à 18 pieds lorsque nos voies de navigation artificielle auront quatorze pieds d'eau sur les seuils d'écluse.

Il devient dès lors évident qu'un simple havre de marée remplirait mal les conditions de nature à assurer un abri aux navires dans cette partie du fleuve, car dans ce voisinage, depuis un demi-siècle bien des naufrages ont eu lieu, et le passage en est naturellement reconnu comme difficile.

Pour obtenir une profondeur de 18 pieds, il faudrait creuser sur une distance de 2,900 pieds, depuis la pointe qui protége le havre intérieur; et pour une profondeur de 30 pieds, la distance à approfondir serait de 5,100 pieds.

Il serait également nécessaire de draguer le bassin intérieur jusqu'à la profondeur voulue.

Il devient dès lors évident que la création d'un havre de ce genre nécessiterait une dépense très considérable. La construction d'un embarcadère fut en conséquence décidée, et à cette fin une somme de $10,000 a été inscrite au budget.

Après avoir nommé des syndics, les habitants de Matane ont demandé que cet embarcadère fut construit à la journée, sous la direction du ministère et d'après le plan fourni par lui, considérant que les travaux seraient ainsi exécutés un an plus tôt et beaucoup mieux, et que le prix de revient serait réduit au minimum. Il a été accédé à cette demande et l'autorisation nécessaire a été donnée à qui de droit.

Des arrangements ont été pris conformément à ces conditions, et l'on espère que les travaux seront entièrement finis cet automne.

Cette jetée sera de 480 pieds de long et de six pieds au-dessus de la ligne des hautes eaux.

Elle se composera de neuf caissons, dont cinq seront de 15 pieds et les autres de 30 pieds de largeur, l'intervalle entre ces derniers devant être de 25 pieds et la longueur du caisson terminant la jetée de 60 pieds. Sa longueur totale sera de 480 pieds et sa plus grande largeur de trente.

RIVIÈRE BLANCHE.

Ce cours d'eau est situé entre les rivières Tortigoux et Matane, à environ 26 milles à l'est de la rivière Métis et à neuf milles de Matane. Un caisson d'amarrage, de 60 x 24 pieds de surface était terminé en 1876. On le trouve ni assez grand ni assez élevé aujourd'hui, mais le crédit affecté ne permettait pas de lui donner de plus grandes dimensions. Une nouvelle somme de $3,000 a en conséquence été votée dans la dernière session du Parlement.

La nature de ces travaux d'agrandissement ne permettant pas qu'ils fussent donnés à l'entreprise, l'on a décidé qu'ils seraient faits à la journée. Le projet actuel est de prolonger de 60 pieds ce pilier dans la direction est, et de faire une cale au milieu de ce prolongement du côté de la rive; aussi, de faire ce prolongement de trois pieds plus haut que le pilier déjà construit, et d'exhausser celui-ci d'autant. Les travaux vont commencer de suite et seront terminés à l'automne.

Bic.

Instruction a été donnée de continuer le relevé commencé à cet endroit en 1876, et il sera procédé à ce travail dans le cours de l'automne.

Rivière-du-Loup.

Située sur la rive sud du St. Laurent, à 108 milles en aval de Québec.

Comme il a été représenté que le quai à cet endroit n'est pas suffisamment élevé, et que les passagers ne peuvent y débarquer que difficilement lorsque les vagues sont fortes, on se propose, cette saison, d'exhausser l'extrémité inférieure de ce quai, et de le rebâtir en madriers. Les vagues rongent continuellement la chaussée, il faut la réparer fréquemment, et le seul moyen de la protéger contre l'action des eaux serait de la recouvrir en madriers. La partie que l'on exhaussera sera protégée de cette manière. Il s'écoulera encore une saison avant que les travaux soient terminés.

Vu la nature de ces travaux, le département ne pourrait les faire sans s'exposer à des embarras et à une dépense inutiles. Aucune spécification ne pourrait préciser clairement les obligations de l'entrepreneur, et cela donnerait lieu à de fréquentes difficultés qui finiraient par être harassantes; c'est cette raison qui a fait décider que ces travaux de restauration se feraient à la journée, et je dois dire qu'à l'égard de presque tous les quais de Québec, l'on a dû en venir à la même décision. En fait de travaux de démolition et de restauration il est impossible de préciser les cas où un travail extra est à la charge de l'entrepreneur. Tels sont les motifs qui ont porté le ministère à faire exécuter ces travaux à la journée. J'ajouterai que le résultat obtenu est satisfaisant. Les travaux dont il s'agit seront terminés cet automne.

Rivière-Ouelle.

La Rivière-Ouelle est située sur la rive sud et à 75 milles en aval de Québec.

Les tempêtes détruisent souvent le chemin conduisant à ce quai, et de temps en temps il fallait faire une dépense pour remplacer la pierre emportée par les vagues. Ce que voyant, l'on a résolu de le couvrir en madriers. De chaque côté de la baie il y a actuellement un trottoir aussi en madriers.

Pour ces travaux, qui se feront de même à la journée, des arrangements sont en voie de se faire. L'ouvrage sera terminé de bonne heure cet automne.

Saint-Jean-Port-Joli.

Saint-Jean-Port-Joli est situé sur la côte sud du fleuve, à 55¾ milles en aval de Québec.

Partie du quai a été construite par les syndics de la localité, laquelle a fourni $2,000 pour l'exécution de l'entreprise. Les syndics avaient le contrôle des travaux. Dans le cours de la dernière année fiscale, la localité a dépensé une autre somme de $2,000 pour ajouter à ce quai un caisson de 60 pieds de long et augmentant de largeur à son extrémité jusqu'à 40 pieds, ce qui donne une profondeur de 11 pieds 6 pouces à mi-marée. Cette fois, les travaux ont été exécutés sous la direction du département.

Un examen a démontré que l'ancien quai n'était plus sûr et qu'il fallait nécessairement le réparer.

Des instructions ont été données à cet effet et les travaux vont être commencés sans retard. Ils seront terminés dans le cours de l'automne.

Le quai a 232 pieds de longueur et vingt de largeur.

L'Islet.

L'Islet est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, 46¾ milles en aval de Québec.

Ce quai, qui était terminé en 1875, a coûté $113,343,27. Il a 200 pieds de longueur.

On a travaillé à le réparer pendant la saison. Sa partie sud, qui n'avait pas l'élévation voulue, a été exhaussée.

Commencés en 1876, les travaux de restauration ont été poursuivis jusqu'à la fin de la saison de 1877, et repris ce printemps. Ils seront sans doute finis à la fin de l'année. Ce quai sera alors complètement réparé et aura la hauteur désirée.

Pour protéger la chaussée, qui se brise plus ou moins tous les ans, on va la recouvrir en madriers dans toute sa longueur.

Les travaux de réparation ont été faits à la journée.

Une fois mis en bon état, il est probable que d'ici à trente ans ses frais d'entretien seront minimes.

Saint-Thomas, Montmagny.

De Québec à Saint-Thomas, la distance est de 30 milles par eau, et de 48 par le chemin de fer.

C'est le village le plus important entre Québec et la Rivière-du-Loup.

MM. Price frères et Cie., ont de grandes scieries dans cette localité, d'où ils expédient chaque année en Angleterre environ six navires chargés de madriers. Des bateaux transportent ce bois de service aux navires ancrés en eau profonde.

Instruction a été donnée de faire là un relevé pour savoir combien coûterait la construction d'un débarcadère.

Entre Québec et Montmagny un vapeur fait trois voyages par semaine. Il ne tire que cinq pieds d'eau et ne peut entrer dans le bassin qu'à mi-marée.

Berthier.

Son quai est sur la rive sud et à 24½ milles en aval de Québec.

Une légère dépense devra être faite pour protéger par un revêtement les angles de ce quai, et cela suffira pour le mettre en bon état. Il est probable que d'ici à vingt-cinq ans il n'exigera que peu de réparations.

Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

Cette paroisse est située sur la rive sud de l'île et à dix ou onze milles de Québec.

Instruction a été donnée de faire des réparations au plancher de ce quai et aussi à celles de ses autres parties qui en auraient besoin.

Rivière Saguenay.

Ordre a été donné d'examiner l'emplacement offert pour la construction d'un embarcadère à Sainte-Anne, vis-à-vis Chicoutimi.

Cet examen sera fait avant la fin de la saison.

LAC ONTARIO.

Black Creek.

Ce cours d'eau se jette dans la baie South, comté de Prince-Edouard, lac Ontario. Le florissant village de Milford est situé à six milles de son embouchure, c'est-à-dire

à sept milles au sud de Picton, dans la baie de Quinté. Ce cours d'eau n'est actuellement navigable que pour les bâtiments d'un tirant de six pieds et seulement jusqu'au pont tournant, à trois quarts de mille de l'embouchure.

On dit qu'au-delà du pont et sur une distance de deux milles, la profondeur moyenne est d'à peu près huit pieds, mais que sur ce parcours le chenal est tortueux; que plus loin il l'est davantage, et que comme il va se rétrécissant et qu'il est rempli d'algues, ce n'est que difficilement qu'un bateau tirant deux pieds et demi peut le franchir.

Ordre a été donné de faire un relevé de cette partie de ce cours d'eau.

Picton.

Ce havre demande à être dragué d'avantage et il va l'être sans retard.

Il est question de démolir l'ancienne jetée à la limite extérieure du havre et d'élargir l'entrée de 75 pieds, ensuite, d'élargir de 50 pieds le chenal profond en face de Brick Kiln Point, afin de redresser l'entrée. C'est un approfondissement de 10 pieds à faire sur ce point.

A l'anse de Law, le bassin est nécessaire, et il pourra aussi être utilisé avec avantage comme lieu où les navires pourront prendre leurs quartiers d'hiver.

On croit que les travaux seront terminés cette saison.

Belleville.

Il serait nécessaire d'approfondir ce havre.

On se propose de faire disparaître la batture au sud des abords du havre, afin de faciliter l'entrée aux voiliers.

Entre les jetées et la partie est du havre, il y a des débris, que l'on suppose être des écorces et de la sciure de bois, qu'il faudra enlever. Le fond, cependant, a été dragué jusqu'au roc, et pour obtenir une plus grande profondeur il faudrait recourir à la mine.

On pense que la plupart des travaux seront terminés cette saison.

Trenton.

Situé à la tête de la Baie de Quinté et à 62 milles de Belleville.

En 1877, on a dépensé $4,000 pour faire creuser un chenal de 100 pieds dans la batture à l'entrée du havre et qui a 2,100 pieds de longueur. Les abords des quais ont aussi été dragués, mais une partie de la dépense a été payée par les propriétaires.

Baie Weller.

Cette baie est située sur le lac Ontario, six milles à l'est du havre de Presqu'Ile, et s'étend jusqu'à l'est de la péninsule du comté de Prince-Edouard. A la tête de cette baie se trouve le village de Consecon, d'où plus de 200,000 boisseaux de céréales—mais principalement de l'orge—sont expédiés tous les ans aux Etats-Unis.

La longueur de cette baie est d'environ 5½ milles et sa profondeur moyenne de 20 pieds. A son entrée se trouve une batture longue d'environ un demi-mille, et l'on en parle comme étant très nuisible à la navigation.

On dit que près du village de Consecon, où des élévateurs ont été construits, il existe aussi des obstructions.

Ordre a été donné de faire un examen des lieux à l'effet de juger ce que coûteraient les améliorations nécessaires.

Newcastle.

Situé sur le lac Ontario et à 47 milles de Toronto. Un crédit de $5,000, voté par le Parlement en 1877, a été dépensé pour draguer le havre jusqu'à une profondeur de dix pieds. Le dragage est fait jusqu'à l'entrepôt de la Commission du Havre. Il a été

commencé le 30 juillet et il était terminé le 18 octobre. Pendant cette période il a été extrait 26,247 verges cubes de déblai.

Ces travaux ont été exécutés aux frais de la Commission du Havre, mais sous la direction du département. Cette commission fait aussi construire, afin de mieux abriter le havre, un caisson à l'extrémité nord de la jetée ouest.

Pickering.

Pickering est situé sur le lac Ontario, à 21 milles à l'est de Toronto. Ce havre était autrefois désigné sous le nom de Baie des Français, mais aujourd'hui il porte le nom de Pickering.

Pour son amélioration, le dernier parlement a voté un crédit de $5,000.

On se propose de prolonger de 60 pieds la jetée ouest, c'est-à-dire jusqu'à une profondeur de 14 pieds, et de draguer les abords du havre et dans le voisinage de la jetée jusqu'à cette profondeur et aussi loin que possible avec ce qui restera du crédit affecté au caisson.

Ces travaux vont être donnés de suite à l'entreprise, et l'on compte qu'ils seront finis cette année.

Toronto.

Dans la saison de 1877 et jusqu'au 23 novembre, on a dragué à l'entrée ouest de la baie. Repris le 21 mai, ces travaux ont été continués jusqu'à la fin de l'année fiscale.

L'on veut ouvrir ici un chenal de 300 pieds de largeur et de 14 de profondeur, et continuer l'approfondissement à l'est et à l'ouest jusqu'à ce que le havre même ait la profondeur ci-dessus.

Sur le côté est on aura la profondeur voulue au bout de 1,200 pieds, et à partir de là le chenal a une largeur de 400 pieds.

Sur le côté ouest, le nouveau chenal, qui décrit une courbe d'environ 1,800 pieds dans la direction sud-ouest, sera agrandi jusqu'à une largeur de 500 pieds. Les travaux qu'exigent ces améliorations ont été poursuivis sans relâche pendant toute la dernière année fiscale, et il en sera de même pendant la prochaine saison.

On espère qu'à la fin de cette année il y aura un chenal de 125 pieds sur cette distance, ce qui permettra aux navires tirant 14 pieds d'eau d'entrer dans le havre.

En face du quai de la Reine, on draguera probablement le reste jusqu'au roc, mais pour obtenir la profondeur voulue il faudra ensuite faire sauter ce roc par la mine.

Ce dragage ne sera pas dans du sable ; au contraire c'est du roc recouvert d'argile bleue compacte, entremêlée de cailloux dont quelques-uns sont très gros et excèdent le niveau général. Le dragage est naturellement difficile. L'on a fait sauter le roc.

Cette saison, cependant, les travaux ne seront pas poussés jusqu'au point voulu. En prévision de l'approfondissement du canal Welland, il est de l'intérêt de Toronto que l'on donne au chenal toute la largeur projetée afin que son havre, lorsque le canal aura une plus grande profondeur, offre autant de facilité que les autres ports d'une égale importance.

L'amélioration du chenal ouest, tout en rendant l'abord plus facile, permettra aux voiliers d'entrer dans le havre sous n'importe quel vent, lorsque le chenal parallèle au quai de la Reine aura sa pleine largeur.

Canal de la baie Burlington.

Ce canal relie la baie Burlington au lac Ontario. Sa longueur est d'un mille, sa largeur moyenne de 130 pieds, mais sur un point elle n'est que de 108.

Un examen fait en juin 1878 a démontré que la moyenne de sa profondeur était de 12 pieds, mais que sur une étendue de 400 pieds elle n'était que de dix pieds.

On a constaté que cette différence était principalement due aux débris d'un ancien quai. Pour faire disparaître ces débris on a d'abord décidé de recourir au moyen le moins dispendieux, c'est-à-dire de faire faire ce travail par des plongeurs aidés de chalands surmontés d'une chèvre. Ces débris une fois enlevés l'on pourra voir ensuite si un dragage est nécessaire.

LAC ERIÉ.

Port-Stanley.

Situé à 85 milles à l'ouest de l'entrée du canal Welland et à huit milles au sud de Saint-Thomas, Port-Stanley est le débouché d'un grand district agricole. Il est relié au chemin de fer Grand Occidental et sous le contrôle de cette compagnie.

En 1877, un relevé a été fait pour connaître la condition et la profondeur de ce havre. Entre les jetées et jusqu'aux élévateurs de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, la profondeur générale, sur le côté ouest, est de 11 pieds à l'eau basse, mais sur le côté est, et près des élévateurs, elle est à peine de huit pieds.

En 1877, la compagnie du chemin de fer a reçu là environ 35,000 tonnes de houille, et de ce port il a été expédié à peu près 400,000 boisseaux de céréales.

Rondeau.

Ce havre de refuge est situé sur le lac Erié et consiste en deux jetées parallèles de 783 pieds de longueur et séparées par une distance de 250 pieds.

Il a été fait un examen de ce havre en 1877, et d'une partie de la nappe d'eau intérieure connue sous le nom de Rondeau. Dans le voisinage des jetées, une étendue a été draguée jusqu'à une assez grande profondeur pour que les navires du lac Erié y puissent trouver un abri dans les gros temps.

Lorsque les travaux de ce havre furent terminés en 1873, le bassin avait une étendue de dix acres et une profondeur moyenne de 16 pieds. Le relevé a fait voir que la profondeur [20 pieds] n'avait pas varié entre les jetées, mais qu'elle avait un peu diminuée dans le bassin. Ce sont les fortes vagues du lac qui, en se refoulant sur le banc de sable qu'il y a de chaque côté des jetées, ont charrié les matières qui ont diminué la profondeur de l'étendue creusée.

Des sondages ont été faits dans ces cavités afin de savoir ce que coûterait un caisson sur lequel s'arrêterait les vagues du lac, et de ce projet le ministère s'occupe actuellement.

LAC HURON.

Bayfield.

Bayfield est à 12 milles au sud de Goderich sur le lac Huron.

A l'expiration du contrat pour le dragage de ce havre, les travaux furent laissés inachevés, le crédit affecté à ce dragage étant épuisé. En conséquence, on a employé le dragueur du gouvernement à enlever la batture sur le côté sud de l'entrée du havre, et à continuer l'approfondissement sur la ligne de la jetée nord jusqu'à l'eau profonde, ce qui agrandira d'autant le havre.

Il devra aussi enlever la pointe de sable qui s'est formée dans le havre, ce qui lui donnera alors une largeur de 2,000 pieds, espace dans lequel les navires évolueront facilement.

Une fois ce havre terminé, sa profondeur sera de dix pieds.

Commencés l'automne dernier, on s'attend que les travaux seront finis de bonne heure en août.

Kincardine.

Situé à l'embouchure de la rivière Penetangore, à 31 milles au nord de Goderich, sur le lac Huron.

On a réparé le quai qu'une tempête a endommagé en 1876, et exhaussé à la hauteur voulue celles de ses parties qui avaient baissé.

Les entrepreneurs, MM. McLaren et Walker, ont déployé beaucoup d'énergie dans l'exécution de leur entreprise. Les neuf caissons étaient tous placés dans l'automne de 1877, et pour faire autant d'ouvrage en aussi peu de temps, la diligence et l'habileté n'ont pas dû faire défaut. Si cette ouverture fut restée vide pendant l'hiver, avec raison l'on aurait pu craindre quelques dommages.

La superstructure sera complètement terminée dans quelques jours.

La jetée nord est en bien bon état, et à moins d'accidents, il ne sera pas nécessaire de la réparer d'ici à quelques années.

Le chenal qui conduit au havre fut obstrué au commencement de la navigation, par un amas de matières diverses, à tel point qu'il fut impossible aux vapeurs de la ligne Beatty d'entrer dans le port. Le dragueur du gouvernement dût y être envoyé pour faire disparaître cet obstacle, et l'accès du port devint facile, après que les travaux nécessaires eurent été faits, du 25 avril au 25 mai 1878.

L'importance de ce havre a décidé le gouvernement d'y faire conduire le dragueur, aussitôt que les travaux en voie d'exécution à Bayfield seront terminés.

Le mauvais état de la jetée sud a été signalé au ministère.

BAIE GEORGIENNE.

Collingwood.

Collingwood, terminus septentrional du chemin de fer du Nord, dont le point de départ est Toronto, est situé sur la Baie Georgienne. Ce havre doit sa plus grande importance a son commerce de grains avec Chicago. Le commerce de bois s'y fait aussi sur une vaste échelle, et le commerce local atteint d'assez grandes proportions. Il peut admettre des navires tirant 11 pieds d'eau, mais cette profondeur a été trouvée insuffisante pour les navires qui desservent le traffic sur le Lac Supérieur, et elle devra être portée à 14 pieds.

Un relevé a été fait au commencement de l'année pour s'assurer des travaux nécessaires afin d'augmenter la capacité de ce havre, et le Parlement a affecté à cet effet à la dernière session une somme de $10,000. On se propose d'y envoyer un corps peu nombreux de travailleurs, accompagnés de plongeurs, pour enlever une certaine quantité de gros cailloux qui se trouvent à l'entrée du havre et dans le chenal et nuisent à l'arrivée des navires.

Lorsque ces obstacles seront enlevés, un dragueur sera employé à creuser des endroits les moins profonds du chenal.

A l'époque des grands vents du nord ou du nord-est, et lorsque les vagues déferlent avec violence dans l'espace compris entre le brise-lames actuel et la rive ouest, les eaux du havre deviennent fort agitées. Un caisson descendu de manière à fermer cet espace donnerait à cet endroit une eau toujours calme.

L'entrée ouest est sujette aux mêmes inconvénients, et elle devrait être également protégée ; de fait, tant que l'enceinte du havre ne sera pas défendue contre les eaux houleuses de la baie Georgienne, les navires seront constamment exposés à subir des avaries, car ils s'y trouvent peu abrités.

Le nettoiement du havre, au moyen de dragages, devra se faire sur une assez grande étendue. Près des quais, la profondeur a sensiblement diminué, et il est devenu nécessaire d'enlever les dépôts qui s'y sont accumulés.

Meaford.

Le havre de Meaford, sur la baie Georgienne, est à 18 milles à l'ouest de Collingwood et à 20 milles à l'ouest d'Owen Sound.

Ce havre consiste en une jetée longue de 600 pieds, et une aile qui, s'étendant vers le nord-est, sur une longueur de 200 pieds, sert de protection contre les vents du

nord-ouest qui se font le plus vivement sentir ici. Sur le côté est de la rivière qui débouche entre les jetées, on a construit un brise-lames de 400 pieds de long en 1875.

Un relevé fait en 1878 a démontré que des dragages seraient nécessaires pour donner à ce havre la profondeur voulue, et pour le débarrasser des matières diverses qui s'y sont accumulées.

La section la plus ancienne de la jetée ouest n'est pas en bon état.

OWEN-SOUND.

Owen Sound est situé à l'embouchure de la rivière Garafraxa, et c'est vers ce port que convergé tout le commerce de ce district.

Les bateaux à vapeur qui se rendent au Nord-Ouest arrêtent à ce port, qui est le terminus nord du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.

On a fait en juin un examen de ce havre, pour voir de combien il faudrait le creuser pour obtenir une profondeur de 13 pieds. On a sondé sur toute la longueur des battures, et le relevé de la rivière a été fait jusqu'au deuxième pont.

On approfondira d'abord les bas-fonds de la rivière, et plus tard on creusera un chenal pour des navires de plus grandes dimensions, car si, il y a quelques années, une profondeur d'eau de 10 pieds était suffisante, maintenant cette profondeur devra être de 13 pieds. Mais on ne peut de suite satisfaire à ce besoin. Cependant, on a lieu d'espérer qu'à la fin de l'année il y aura un chenal de 60 pieds de largeur, s'étendant depuis le quai du chemin de fer jusqu'en eau profonde, au-delà du phare extérieur.

RIVIÈRE STE. MARIE.

Rapides Neebish.

Ces rapides se rencontrent au pied du lac George, à mi-chemin entre le Sault Ste. Marie et les Mines de Bruce. Les travaux d'amélioration qu'on avait entrepris en cet endroit, dans le cours de l'année dernière, durent être interrompus le 27 octobre 1877, par suite de la rigueur de la température. Cependant, on est parvenu à faire disparaître les obstacles les plus sérieux, et la navigation s'y fait maintenant sans dangers.

On a d'abord commencé les travaux aux endroits les moins profonds, en ne négligeant rien pour donner aux navires un passage aussi facile que possible. Il est à propos de mentionner qu'avant l'entreprise de ces travaux par le ministère, il ne se passait pas une saison de navigation sans qu'un ou plusieurs navires n'y subissent quelques avaries. Les sommes payées pour sauvetage étaient très fortes, et les dommages aux navires, ainsi que les retards causés à la navigation, donnaient à la chose un caractère très-sérieux. Les capitaines de ces navires sentaient peser sur leurs épaules une plus lourde responsabilité en approchant de cet endroit. Toute cause de frayeur a disparu depuis que le ministère a mis la main à cet ouvrage ; on n'a maintenant à enregistrer aucun accident, et l'on peut, en exerçant la prudence nécessaire, franchir avec sûreté ces rapides, dont la longueur est de 1,600 pieds. L'on veut maintenant établir un chenal de 200 pieds de largeur et de 14.5 pieds de profondeur. A la fin de l'année dernière, on a généralement obtenu cette profondeur sur une largeur de 100 pieds.

Les travaux ont été repris cette année au mois de juin, et ont été poursuivis de la même manière qu'en 1876 et 1877, c'est-à-dire avec l'aide de plongeurs pour les pétardements sous-marins, et en faisant sauter les blocs de rocher, *in situ*, au moyen de la nitro-glycerine. L'expérience acquise les années précédentes a permis de perfectionner l'organisation établie pour les travaux que l'on poursuit actuellement. A la fin de l'année, on aura pratiqué un chenal de 160 pieds de largeur avec la profondeur voulue, mais une autre année sera nécessaire pour compléter les travaux. Il faudra néanmoins que la profondeur de ce chenal soit tôt ou tard portée à 19 pieds, pour être au niveau de celle de la ligne de navigation qui dessert le commerce du lac Supérieur et de Chicago. Mais les bas-fonds des rivières Ste. Marie et des Jardins et du lac George empêchent pour le moment la réalisation de ce projet. On croit cependant que le gouvernement des Etats-Unis se propose d'améliorer ces endroits de manière

à faire disparaître tous ces obstacles, et nous voyons dans la hauteur de 16 pieds d'eau donnée sur les seuils de la nouvelle écluse du Sault Ste. Marie, un indice certain de l'amélioration future de toute cette ligne de navigation. C'est seulement par les rapides Neebish, qui se trouvent cependant dans les eaux canadiennes, que l'on peut avoir accès au lac Supérieur. Le chenal à l'est de l'île au Sucre (*Sugar Island*) à travers le lac au Foin (*Hay Lake*), qui se trouve dans les eaux américaines, demanderait, pour pouvoir être utilisé, des améliorations très-considérables et dispendieuses. Mais en supposant même que les Américains se servissent de cette voie, celle des rapides de Neebish serait encore la seule à la portée des navires canadiens, et encore faut-il qu'elle soit d'une profondeur suffisante, car nos bâtiments ne pouvant être construits pour avoir le même tirant d'eau que ceux des Etats-Unis, seraient dans l'impossibilité de pouvoir rivaliser avec eux. Pendant quelques années encore, peut-être, un chenal large de 200 pieds sera suffisant, mais il serait préférable de lui donner 300 pieds à un endroit aussi important, de même que la profondeur ne doit pas être moins de 18 pieds, quoique 19 pieds serait préférable. L'outillage, le matériel, les baraques, etc., sont en bon état; de plus, le système suivant lequel sont conduits les travaux, donnant, après avoir été soumis à une sévère épreuve, une entière satisfaction, l'ouvrage peut être maintenant fait à des prix moins élevés qu'à aucune autre époque future à laquelle on se proposerait d'entreprendre les mêmes travaux.

Sault Ste. Marie.

Le ministère ayant été informé que la présence de gros cailloux empêchait les bateaux à vapeur tirant 10 pieds d'eau d'arriver à leur quai en cet endroit, tout le matériel en usage aux Rapides de Neebish y fut transporté le 10 juin par le remorqueur *Trudeau*, et on commença le même jour à nettoyer les abords du quai.

Les travaux étaient finis le 17 juin. A cette époque on avait extrait 326 verges cubes de roc, et les abords du quai devinrent d'un accès facile.

Le 18 juin, l'outillage fut de nouveau transporté à Neebish.

Prince Arthur's Landing.

Prince Arthur's Landing est situé sur la côte nord de la Baie du Tonnerre, à 19 milles environ du Cap du Tonnerre, et à 3 milles de l'embouchure de la rivière Kaministiquia. La distance par eau, du Sault Ste. Marie, est d'à peu près 263 milles. Un relevé de ce havre a été fait, en octobre dernier, pour connaître sa capacité et son utilité probable, dans le cas où on voudrait le relier au chemin de fer.

Il est évident que par suite de la largeur de la baie, et des tempêtes venant de l'est et du sud-est, qui sévissent en cet endroit, il sera nécessaire d'établir des constructions, qui protégeront le débarcadère de ces deux côtés, et offriront aux navires accostés au quai un abri sûr à l'époque de ces vents violents.

Des deux autres côtés, le havre est bien défendu, mais il faudra nécessairement construire un caisson pour abriter les navires contre les vents de sud-est, qui sont les plus fréquents. Le coût de ce caisson dépendra de l'étendue de la nappe d'eau qu'il devra protéger.

A Prince Arthur's Landing, la construction d'un havre est si facile que ses dimensions pourront être déterminées par la somme d'argent que l'on voudra y affecter. Plusieurs projets accompagnés d'évaluations ont été transmis au ministère, mais tout en limitant le plus possible la grandeur du havre, on ne pourra le construire sans encourir d'assez fortes dépenses.

Rivière Kaministiquia.

Les dragages ont été commencés en cet endroit le 4 juin, et ont été poursuivis jusqu'au 3 novembre, à l'exception de trois semaines pendant le mois d'août, durant lesquelles ils furent interrompus. Un chenal de 45 pieds de largeur a été pratiqué dans la batture à l'entrée de la rivière, et continué sur une largeur de 22 pieds dans les deux parties peu profondes de la plage, entre l'embouchure de la rivière et

la scierie. On a poussé les travaux jusqu'à ce qu'on eût atteint une profondeur de 13 pieds à l'étiage. Les travaux repris le 14 mai 1878 ont été continués jusqu'à la fin de l'année fiscale, et sont bien avancés. En octobre 1877, les bateaux de la compagnie de transport du Nord-Ouest, ainsi que plusieurs autres bâtiments de grandes dimensions, naviguant sur le lac Supérieur, ont remonté la rivière jusqu'au terminus du chemin de fer du Pacifique.

Dans le cours de cette année, on doit couper à travers la barre un chenal de 66 pieds de largeur et de 3,500 pieds de longueur, augmenter la largeur des étendues navigables de la rivière, qui, à la suite des dragages faits depuis peu, est de 45 pieds, et enlever les obstacles à la navigation qui se trouvent vis-à-vis le ruisseau de McKellar. Ces obstacles sont de peu d'importance, mais au centre du cours d'eau.

Le projet actuel est l'approfondissement général, de manière à donner 13 pieds d'eau, à l'étiage.

Dragueur du gouvernement, sur le Saint-Laurent et les lacs.

Au commencement de la dernière année fiscale, le dragueur était à Kincardine où il a travaillé jusqu'au 3 octobre.

Le 13 du même mois, il fut remorqué par le bateau à vapeur *Ontario* jusqu'à Goderich, pour y exécuter certains travaux au quai de la Saunerie Dufferin, mais les tempêtes permirent de faire peu d'ouvrage en cet endroit. Le quai n'offrant pas d'abri sûr pour le dragueur, on était obligé de le conduire chaque soir à Goderich, qui se trouve à 2 milles au nord de ce quai. Ces inconvénients firent voir qu'il valait mieux discontinuer les travaux, qui avaient été poussés jusqu'au 3 novembre, sans donner de bons résultats.

Le 8 novembre, le dragueur et le matériel furent remorqués par le bateau à vapeur *Québec*, de la ligne Beatty, jusqu'à Bayfield, où l'on travailla jusqu'au 29 novembre, puis le dragueur fut mis en hivernage.

Cette année il dût être conduit à Kincardine, pour nettoyer le chenal, qui, si on doit en juger par les parties les moins profondes du havre, avait été rempli, par une accumulation de matières diverses charriées par la vague durant une tempête, à tel point que les bateaux à vapeur de la ligne Beatty ne pouvaient plus entrer dans le havre. Le dragueur y arriva le 26 avril, à la remorque du *Kate Moffatt*. Le 25 mai, tous ces embarras avaient disparu, et les bateaux purent y entrer avec facilité.

Le 27 du même mois, le *Kate Moffatt* le conduisit à Bayfield, où il fut en opération jusqu'à la fin de l'année fiscale.

De Bayfield, où il restera jusqu'en août, il ira à Kincardine pour terminer les travaux entrepris en cet endroit.

Au commencement de la saison de navigation, le dragueur a été renforcé au moyen d'entretoises et de barres diagonales. Un des chalans a été calfaté. Quelques réparations ont été faites au remorqueur, mais la coque est si vieille, et les parois de la chaudière si minces, qu'on ne peut s'en servir qu'avec de grandes précautions. A la fin de l'année, on devra en partie reconstruire la coque et y placer une nouvelle chaudière.

Le reste du matériel est en bon état.

J'ai l'honneur, d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WILLIAM KINGSFORD.
Ingénieur-contrôleur.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 14.

PROVINCES MARITIMES, CANAL ST. PIERRE, HAVRES, JETÉES, RIVIÈRES, Etc.

SAINT-JEAN, N. B., 24 octobre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport au sujet des constructions sous mon contrôle dans les provinces maritimes, pour l'année expirée le 30 juin 1878. Je les classe comme suit:—

Travaux donnés à l'entreprise au Nouveau-Brunswick.
" " Nouvelle-Ecosse.
" " Ile du Prince-Edouard.
Travaux exécutés sous la direction du ministère, Nouveau-Brunswick.
" " " Nouvelle-Ecosse.
Dragage.
Relevés et examens.

TRAVAUX DONNÉS À L'ENTREPRISE AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Clifton.

Clifton est situé sur le côté sud de la Baie des Chaleurs, à environ 19 milles à l'est de l'entrée du havre de Bathurst. Un brise-lames a été construit en cet endroit il y a quelques années, et les propriétaires en ont transporté le titre à la Couronne. Les travaux donnés à l'entreprise consistent à le prolonger de manière à lui donner la forme d'un L, afin d'entourer et de protéger une certaine étendue de mer où les navires puissent trouver un abri. A la fin de l'année les deux tiers de ces travaux avaient été exécutés.

Shippegan.

Les travaux à cet endroit furent arrêtés à la fin de 1876 par la faillite de l'entrepreneur. Dans le cours d'octobre 1877, ils furent de nouveau donnés à l'entreprise, mais les travaux ne furent repris qu'en avril 1878, et à la fin de l'année, on avait achevé la digue à la passe de l'Est, et construit une partie du brise-lames à sa pleine hauteur.

Brise-lames de St. Jean, (Pointe au Nègre.)

Ces travaux ont été terminés en septembre 1877. Dans le cours du mois de novembre suivant, il fut éprouvé par une très-forte tempête, et à certains moments il fut complètement submergé par les vagues. Un examen fait après la tempête montra que cette construction n'avait éprouvé aucun dommage, à part quelques pièces de bois qui furent emportées, mais que les pierres formant le talus s'étaient tassées comme on l'avait prévu, par l'action des eaux. D'autres tempêtes survenues dans le cours de l'hiver ne firent aucun dommage à cette construction, qui prouva son utilité en brisant les lames dans les bourrasques du sud-ouest, et en les empêchant de pénétrer dans le havre.

Oromocto.

Les obstructions dans la rivière St. Jean, connues sous le nom de " battures d'Oromocto," sont situées à environ dix milles en aval de Frédéricton. Elles ont toujours

été le plus sérieux obstacle à la navigation entre St.-Jean et Frédéricton pendant les basses eaux.

Le gouvernement a dépensé des sommes considérables, mais sans succès, pour ouvrir un chenal ; et le ministère y a tenu un dragueur pendant plusieurs étés, mais il n'a obtenu qu'un résultat partiel. A cet endroit la rivière s'élargit, et est divisée en trois chenaux par les îles Oromocto et Thatch, le plus large se trouvant à l'est de l'île Oromocto. Le chenal navigable est entre les îles Oromocto et Thatch ; celui qui se trouve à l'ouest de l'île Thatch est tout étroit.

On a représenté qu'en fermant les chenaux à l'est de l'île Oromocto et à l'ouest de l'île Thatch, au moyen de digues qui ne serviraient que lorsque l'eau de la rivière aurait baissé jusqu'au niveau ordinaire de l'été, (en permettant aux eaux hautes de couler librement pardessus) le chenal serait rétréci et toute l'eau de la rivière serait forcée de passer entre les îles Oromocto et Thatch, en produisant un courant plus rapide, qui entraînerait au-delà des battures les dépôts de terres charriés par les crues, et nettoierait jusqu'à un certain point le chenal en le creusant.

Les travaux donnés à l'entreprise consistent dans la construction d'une digue en talus de 1,600 pieds de longueur à partir de la rive ouest jusqu'à la tête de l'île Thatch, et à la fin de l'année une longueur d'environ 500 pieds avait été construite. La partie construite a résisté avec succès à la glace et aux eaux qui sont passés par-dessus pendant les crues du printemps.

Arsenal de St. Jean.

Ce bâtiment a été consummé lors du grand incendie du 20 juin 1877. Etant construit en pierres, on a pu utiliser les murs, et les reconstruction et réparations de ce bâtiment ont été données à l'entreprise ; ces travaux ont été complétés dans le cours du mois de mars.

TRAVAUX DONNÉS A L'ENTREPRISE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Anse McNair.

L'anse McNair, autrefois anse Ballantine, comté d'Antigonish, est située sur le côté ouest de la baie St. Georges, à environ cinq milles au sud du cap Georges. Le crédit accordé a été dépensé pour la construction d'un nouveau cap à l'extrémité extérieure du brise-lames, construit de 1872 à 1875, et à niveler et protéger la partie de l'ancienne construction qui avait cédé ; ces travaux ont été complétés dans le cours du mois d'octobre.

Pointe Blanche.

La Pointe Blanche est située sur la côte de l'Atlantique, à environ six milles au sud-ouest de Liverpool, comté de Queen. A cet endroit, les habitants de la localité, aidés du gouvernement local, ont construit un brise-lames.

Les travaux entrepris consistent à prolonger le brise-lames, et à enlever un certain nombre de gros cailloux de la partie protégée; le tout a été terminé dans le cours d'octobre.

Canal St.-Pierre.

Les travaux d'agrandissement et d'approfondissement de ce canal ont été poussés jusqu'au mois d'oût 1877, temps où ils furent suspendus. En octobre, l'entrepreneur reçut la permission de transporter son contrat à M. James T. Kennedy, qui a entrepris les travaux sans augmentation dans les prix, et jusqu'à la fin de l'année il a poussé les travaux d'une manière très-satisfaisante. Des arrangements ont été faits pour approfondir le canal de manière à avoir 18 pieds d'eau sur les buses d'écluses.

TRAVAUX DONNÉS À L'ENTREPRISE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Malpèque.

La baie de Malpèque est située sur la côte nord de l'Ile du Prince-Edouard, à 90 milles de la Pointe Est et à 40 milles du Cap Ouest.

Le crédit voté a été dépensé pour la construction d'un brise-lames de 600 pieds de longueur, à partir de l'extrémité ouest des battures dites *Royalty Sands*, situées du côté est et à l'entrée de la baie, afin de protéger les navires qui y cherchent un refuge pendant les tempêtes soulevées dans le golfe par les vents du nord. A la fin de l'année, les sept-huitièmes de ces travaux étaient terminés.

Baie St.-Pierre.

La baie St. Pierre est située sur le côté nord de l'île, à environ 43 milles à l'ouest de la Pointe Est. Son entrée est d'environ 450 pieds de largeur à marée basse entre les bancs de sable, et est obstruée par une batture. Entre 1847 et 1873, le gouvernement local a dépensé une somme de $7,290.00 à l'amélioration de l'entrée, mais il n'a obtenu que des résultats partiels, parce qu'il n'y avait pas de brise-lames sur le côté ouest. Le crédit voté a été dépensé pour la construction de ce brise-lames ; à la fin de l'année fiscale, les trois quarts des travaux étaient terminés, et l'on a remarqué que la profondeur de l'eau sur la batture avait augmenté.

TRAVAUX SOUS LE CONTRÔLE DIRECT DU MINISTÈRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Campo-Bello.

Le crédit mis à la disposition du ministère a été dépensé à compléter le brise-lames sur la plage Wilson, construit en 1873-74, et à le relier à la rive du côté nord.

Grande Anse.

J'ai décrit cette localité dans mon rapport de l'année 1875-76. Le crédit a été employé à l'achèvement des travaux de coffrage commencés l'année précédente, et à affermir les parties des travaux déjà faites.

TRAVAUX SOUS LE CONTROLE DIRECT DU MINISTÈRE,—NOUVELLE-ECOSSE.

Avonport.

Avonport est situé sur le côté ouest de l'embouchure de la rivière Avon, qui se jette dans le bassin de Minas. Les travaux en cet endroit ont été commencés en 1856, et continués pendant les années de 1868 à 1872, aux frais des habitants aidés du gouvernement local.

Une somme de $500 a été dépensée, ainsi qu'une autre somme égale souscrite par les habitants, à réparer et à renforcer les travaux.

Anse Belliveau.

Cette anse est située sur le côté est de la baie Ste. Marie, comté de Digby, et à environ quatre milles au sud de Weymouth. Ici le brise-lames de l'est a été commencé en 1825, et celui de l'ouest en 1853 (tous deux renferment un petit havre), aux frais conjoints des habitants et du gouvernement local, la somme dépensée s'élevant à $9,000.

Le crédit a été employé à réparer complètement les deux brise-lames et à construire une longueur additionnelle en forme d'L à celui de l'est.

Canning.

Le brise-lames de Canning, connu sous le nom de *Pickett's Pier*, est situé à environ deux milles en aval du village de Canning, près de l'embouchure de la Rivière à l'Habitant, qui se jette dans le bassin de Minas, et a été commencé en 1845 ; les habitants de la localité, aidés du gouvernement provincial, l'ont prolongé en 1859-60. Le crédit voté a été dépensé à exhausser ce brise-lames et à le mettre en bon état.

Baie des Vaches.

Dans le cours de l'hiver et du printemps de 1876-77, la Baie des Vaches a été visité par de fortes tempêtes, notamment celles du 8 et du 10 mai, qui endommagèrent sérieusement le brise-lames. Le crédit voté a été dépensé à affermir ces travaux et à les réparer. Vu sa position si exposée, ce brise-lames sera toujours plus ou moins endommagé dans les fortes tempêtes de l'est.

Baie Jordan.

La baie Jordan, comté de Shelburne, forme l'embouchure de la rivière Jordan. Le crédit voté a été dépensé à mettre une certaine quantité de pierres sur le côté qui regarde la mer, et à l'extrémité extérieure du brise-lames construit en 1875-76, afin d'empêcher les courants de marée de déplacer les roches du fond.

Anse Meteghan.

L'anse Meteghan est situé sur la rive est et à l'embouchure de la baie Ste. Marie, à environ 25 milles au nord de Yarmouth. Le crédit voté a été dépensé pour prolonger de 100 pieds ce brise-lames, commencé en 1874-75, et dont l'extrémité est faite en L.

Morden.

Morden est situé sur la rive sud de la baie de Fundy, à environ 50 milles à l'est de Digby Gut.

Les travaux à cet endroit ont été faits il y a plusieurs années aux frais communs des habitants et du gouvernement provincial ; la somme accordée a été dépensée pour les élargir, et pour construire une longueur additionnelle de 20 pieds, dans le but d'affermir l'extrémité extérieure, qui était bien détériorée.

Parrsboro.

Parrsboro', dans le comté de Cumberland, est situé sur la rive nord du bassin de Minas. La jetée a été construite en 1864-65 par le gouvernement provincial. Le crédit autorisé a été dépensé pour la recouvrir et réparer les dommages causés par les glaces flottantes les années précédentes.

Port Hood.

Port Hood est situé sur la côte ouest du Cap-Breton, à environ 22 milles au nord du détroit de Canso, à 43 milles au sud-est de la Pointe Est de l'Ile du Prince-Edouard, et à 23 milles au nord-est du Cap George, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

La jetée à cet endroit a été construite vers 1865-66, aux frais du gouvernement provincial, et dans le cours de 1872-73, elle fut presque entièrement reconstruite par le ministère. Dans le cours de l'année un certain nombre de piliers de défense furent remplacés et le plancher exhaussé et réparé.

Jetée Victoria.

La jetée Victoria est située sur la rive sud de la Baie de Fundy, à environ cinq milles à l'est de Morden, comté de King. Elle a été commencée en 1864 et terminée en 1867, aux frais des habitants et du gouvernement provincial. Le crédit voté a été dépensé pour réparer et élever de quatre pieds cette jetée.

Dragage.

Le " St. Lawrence."

Au commencement de l'année,, ce dragueur était à Yarmonth, Nouvelle-Ecosse, et y resta employé jusqu'au 7 juillet, enlevant jusqu'à cette date 3,080 verges cubes d'argile, de pierres et de débris du chenal vis-à-vis la ville, ce qui faisait un total de 26,250 verges cubes pour le temps de ses opérations.

A son arrivée à Halifax ce dragueur fut mis sur la cale pour être peinturé, etc., et le 1er août il commença les opérations à l'arsenal de marine de Sa Majesté, et y resta jusqu'au 14, lorsqu'on s'apperçut que les obstructions qu'il avait à enlever étaient un récif solide. Les travaux furent donc suspendus à cette date, 612 verges cubes de vase ayant été déplacées ; le dragueur se rendit à Sydney, Cap-Breton, où il commença à enlever partie d'une batture dans ce port, à la hauteur du quai de chargement de la compagnie houillère du Cap-Breton, et y resta employé jusqu'au 2 novembre, ayant déplacé 30,100 verges cubes de sable, de gravier et de vase.

Ayant reçu ordre de se rendre à St. Jean, pour reprendre les travaux au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, il se mit en route le 2 novembre, et en passant par Barrington, il donna contre un récif et endommagea considérablement sa coque. Des réparations temporaires ayant été faites, il arriva à St. Jean le 10 décembre, où il subit les réparations nécessaires, qui furent complétées le 26 mars ; il recommença alors ses opérations et les continua jusqu'à la fin de l'année fiscale, ayant enlevé en tout 21,830 verges cubes de vase et d'argile.

Le " Canada."

Au commencement de l'année fiscale, ce dragueur se trouvait sur le chantier de marine à Pictou, Nouvelle-Ecosse, subissant des réparations nécessaires aux clapets ; quand elles furent terminées, il se rendit à Bathurst, Nouveau-Brunswick, et continua les opérations jusqu'au 27 octobre, enlevant 17,325 verges cubes de sable fin de la " barre extérieure," et 1,215 verges cubes de la batture dite du Marsouin, en dedans du havre.

A cette dernière date, il reçut ordre de se rendre à Guysborough, Nouvelle-Ecosse, où il arriva et commença les opérations le 19 novembre, y restant jusqu'au 17 janvier 1878, et enlevant 5,400 verges cubes de gravier et de pierre de Stony Patch Point, à l'entrée du havre. Ayant besoin de réparations, il se rendit à Halifax, et quand elles furent terminées, il se dirigea vers Lockport, où il commença les opérations le 20 mars, et le 17 mai il avait enlevé 11,025 verges cubes de sable et de vase du chenal en face des quais. A cette dernière date, il reçut ordre de se rendre à Richibouctou, Nouveau-Brunswick, où il arriva le 14 juin, après avoir passé quelques temps à Pictou pour être peinturé, rééquipé et radoubé ; jusqu'au 30 juin il avait enlevé 2,610 verges cubes de sable de la " barre " située à l'entrée du havre de Richibouctou.

Le " New Dominion."

A la fin de l'année fiscale dernière, on a jugé nécessaire de mettre ce dragueur sur le chantier, afin de réparer et remplacer certaines parties détériorées du mécanisme de la grue, etc.

Le 27 août les opérations furent reprises au terminus en eau profonde du chemin de fer Intercolonial, à St. Jean, où il resta employé jusqu'au 7 juin 1878, à enlever 30,380 verges cubes de sable, de vase et de gravier, et les restes de trois navires naufragés.

A cette dernière date il reçut ordre de se rendre à Washademoak, comté de Queen, où il commença les opérations le 12, et le 30 juin il avait déplacé 7,710 verges cubes de vase.

Le "Cape Breton."

Ce dragueur était en opérations sur la rivière de l'Est de Pictou, Nouvelle-Ecosse, au commencement de l'année fiscale, et y travailla jusqu'au 4 août, déplaçant 9,665 verges cubes de vase et de gravier. Il se rendit ensuite au havre aux Bouches, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, y restant jusqu'au 29 août, terminant une tranchée à travers la " barre " et enlevant 5,465 verges cubes de sable, de gravier, et de pierres.

Le 30 août il se rendit à l'extrémité supérieure du havre d'Antigonish, y restant en opération jusqu'au 29 novembre, jour auquel les travaux furent suspendus pour l'hiver, ayant enlevé 17,285 verges cubes de vase et de sable. Le 10 avril 1878 il reprit les travaux, et jusqu'au 7 mai il avait déplacé 4,760 verges cubes, ce qui faisait un total de 22,025 verges cubes. Ayant été envoyé au havre de Tracadie, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, il ouvrit une tranchée partielle dans la "barre," déplaçant 2,580 verges de gravier ; le 29 mai il fut envoyé sur la rivière John, comté de Pictou, où il travaillait à redresser le chenal navigable ; à la fin de l'année il avait enlevé 7,595 verges cubes de vase et de gravier.

Le "Prince Edward."

Au commencement de l'année fiscale, ce dragueur était occupé à l'amélioration du chenal de la rivière Montague, Ile du Prince-Edouard, et y resta employé jusqu'au 29 septembre, enlevant 40,440 verges de vase, de sable et de matières végétales. A cette date il fut envoyé à Charlottetown, et fut employé jusqu'au 13 décembre à enlever 18,360 verges cubes de vase des cales du quai du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. Le havre se couvrant de glaces, les travaux furent suspendus jusqu'au 15 avril 1878 ; ce dragueur fut stationné au quai " Pownal" et y continua les opérations jusqu'au 9 mai, aux frais de la corporation de la cité de Charlottetown, enlevant 8,520 verges cubes de vase, de pierres et de débris.

Le 9 mai les opérations furent commencées à la traverse de Rocky Point, havre de Charlottetown, aux frais du gouvernement local de l'Ile du Prince-Edouard, et continuées jusqu'au 11 juin, déplaçant 12,840 verges cubes de vase.

Pendant les 11, 12 et 13 juin il fut employé à nettoyer la cale d'embarquement à Charlottetown, enlevant 300 verges cubes de vase et de pierres. Le 13 juin il reçut ordre de se rendre à la Grande Rivière, comté de King, et jusqu'à la fin de l'année il fut employé sur la " barre," ayant déplacé 2,400 verges cubes de sable fin.

Le "George McKenzie."

Ce dragueur fut loué de MM. Ross et McKay le 23 avril 1878, et fut occupé jusqu'au 31 mai au havre Ketch, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse ; il enleva 2,988 verges cubes de sable et de gravier de la passe intérieure du havre. Le 1er juin il reçut ordre de se rendre à la baie Mahone, comté de Lunenburgh, pour améliorer le chenal en face de cette ville, et y resta occupé jusqu'à la fin de l'année fiscale, ayant enlevé, jusqu'à cette date, 6,321 verges cubes de vase.

RELEVÉS ET EXAMENS.

Dans le cours de la dernière année des relevés et examens ont été faits dans les localités suivantes ; les plans, rapports et devis de ces travaux ont été transmis :

Rivière Annapolis....................................Comté d'Annapolis, N.-E.
Ruisseau Anderson..................................Comté de Guysboro', N. E.
Havre d'Amherst.....................................Iles de la Madeleine, Q.
Débarcadère de Forbes...........................Comté de Colchester, N.-E.
Kouchibouguac ....Comté de Kent, N.-B.
Pudding Pan..Comté de Queen, N.-E.
Pointe au Chêne......................................Comté de Westmoreland, N.-B.
Ragged Pond..Comté de Guysboro', N.-E.
Baie du Rocher..... ....Comté d'Albert, N.-B.
Split Rock..Comté de St. Jean, N.-B.
Three Fathom Harbour...........................Comté d'Halifax, N.-E.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY H. PERLEY,

Ingénieur local.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 15.

RAPPORT DE L'ARCHITECTE EN CHEF.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 26 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur les nouvelles constructions exécutées et sur les réparations faites aux édifices publics sous le contrôle du ministère, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

PROVINCE DE L'ONTARIO.

OTTAWA.

TERRAINS DU PARLEMENT.

Depuis mon dernier rapport, on a nivelé, gazonné, etc., d'autres parties de ces terrains, et particulièrement dans le voisinage de la nouvelle aile de l'édifice ouest.

Les plans actuels vont nécessiter la construction d'un mur de soutènement au pied du monticule en face de l'angle nord-ouest de la nouvelle aile de l'édifice ouest, et l'ouverture d'allées, etc.

Les plans d'une serre où seront cultivées les plantes destinées aux jardins et tertres ont été dressés.

On a fait les dessins des réverbères qui seront placés sur les terrains et sur le mur de la palissade et à l'entrée des édifices publics. Pour la confection de ces reverbères des soumissions ont été demandées et l'entreprise a été adjugée à E. Chanteloup, de Montréal ; ces travaux sont en voie d'exécution.

On s'attend que les travaux décidés à l'égard des terrains seront terminés vers l'automne.

Les plans et devis ont été faits par ce département et les travaux exécutés sous sa direction immédiate.

SENTIER DES AMOUREUX.

Ce sentier a été réparé et clôturé où besoin était.

HÔTEL DU PARLEMENT.

Chambre des Communes.

Les murs et plafonds du vestibule, des corridors, ont été nettoyés et colorés à la détrempe.

Grande tour.—Des escaliers conduisant jusque sur le toit ont été construits et l'on prépare un palier pour y placer l'horloge. Cette horloge est arrivée et sera bientôt installée. Elle sort des ateliers de MM. M. F. Dent et Cie., de Londres.

Un escalier en fer,—dont le pied sera au rez-de-chaussée et qui conduira au grenier, ce qui facilitera l'accès à la toiture et à la tour—est en voie de construction.

Les autres travaux que cet escalier exigera seront exécutés par le département. Cette entreprise est confiée aux MM. Paterson et Law.

Edifice Ouest.

En janvier dernier l'aile de cet édifice était assez avancée pour en permettre l'occupation.

Le rez-de-chaussée et une partie du soubassement sont installés pour le département des Postes et les deux étages supérieurs pour le ministère des Travaux Publics.

La partie qu'occupait précédemment au rez-de-chaussée du principal édifice le département des Postes, l'est aujourd'hui par le ministère des Douanes, et l'autre par le ministère de la milice.

Le transfert dans la nouvelle aile d'une partie du personnel des Travaux Publics qui occupait avant le rez-de-chaussée, a nécessité une nouvelle installation de ces bureaux ; le ministère de la Marine et des Pêcheries occupe maintenant ceux abandonnés par le ministère des Travaux Publics, et le ministère de l'Agriculture ceux abandonnés par le département de la Marine et des Pêcheries.

On a jugé à propos, à mesure que s'opéraient ces déménagements, de faire nettoyer et restaurer ces divers bureaux, et je crois savoir que l'on est satisfait de ces restaurations.

Ces travaux ont été exécutés sous la direction immédiate d'officiers de ce département.

Rideau Hall.

Depuis mon dernier rapport on a construit sur une partie des terrains une remise pour un gazomètre de la capacité de 25,000 pieds cubes. On a dû creuser dans le roc la citerne où est placé ce gazomètre. Les parois de cette citerne ont été revêtues d'un mur creux en briques posées sur ciment. Les vides dans ce mur ont été remplis d'asphalte. Le plancher de la citerne est recouvert avec les mêmes matériaux.

Les fondations de cette remise sont en pierres et le corps du bâtiment est une muraille en briques dans laquelle des vides ont été ménagés. Pour que son extérieur correspondit à celui des bâtiments voisins, on a donné la même teinte aux briques.

Les chevrons du toit sont disposés en forme de rayon, et appuyés sur un cercle de fer maintenu dans la maçonnerie. Leur extrémité supérieure aboutit à une sablière en bois surmontée d'une lanterne, et tout l'assemblage est maintenu par des liens de fer.

L'éclairage, le chauffage et l'aérage sont suffisants.

A côté de la remise du gazomètre se trouve un petit bâtiment du même genre qui renferme la machine à l'aide de laquelle est rempli le gazomètre lorsque la pression produite par les tuyaux de l'usine de la ville est insuffisante.

Comme la saison était très avancée lorsque ces travaux ont été décidés, et vu la diligence qu'il fallait apporter à leur exécution, il a été jugé à propos de les faire faire à la journée, sous la direction immédiate d'officiers de ce département.

Pour le gazomètre et le travail qu'exigeait son installation, des soumissions ont été demandées et l'entreprise a été adjugée à M. James Perry, de la ville d'Ottawa. Ces travaux, ainsi que les plans et devis, ont été exécutés sous la direction du département.

Les réparations ordinaires et nécessaires ont été faites aux édifices et aux terrains de Rideau Hall.

KINGSTON.

Depuis mon dernier rapport, un appareil de chauffage à la vapeur a été posé dans le nouvel édifice de l'instruction publique. Ces travaux ont été exécutés par MM. Mathewson, Young et Cie., de Montréal, sous la direction immédiate de ce département, et d'après les plans et devis qu'il avait fait dresser.

Le nouvel édifice affecté aux bureau de l'instruction publique est aussi terminé. Sur ces terrains on a ouvert des allées et fait des plantations d'arbres.

Aux anciens bâtiments de même qu'aux fortifications, l'on a fait les réparations et changements nécessaires.

Architecte contrôleur, M. R. Gage.

GUELPH.

HOTEL DES POSTES, DE LA DOUANE ET DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Cet édifice a été terminé, meublé et occupé au commencement de l'hiver.

Les plans et devis ont été fournis par ce département et les travaux exécutés sous le contrôle de M. Dalglesh.

BRANTFORD.

J'ai reçu instruction de faire dresser les plans et devis d'un hôtel des postes et du revenu de l'intérieur.

WINDSOR.

A la dernière session du parlement, un crédit de $30,000 a été affecté à la construction d'un hôtel des postes, de la douane et du revenu de l'intérieur, et j'ai en conséquence reçu instruction d'en faire dresser les plans et devis dès que l'emplacement de cet édifice serait acheté.

PROVINCE DE QUÉBEC.

MONTRÉAL.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

L'entreprise de la maçonnerie, charpente et menuiserie de cet édifice est terminée, et l'on travaille actuellement à son installation.

Dans le cours de l'année, l'on a demandé des soumissions pour la construction de machines, chaudières, ascenseurs, plomberie, appareils de chauffage, etc., et ces diverses entreprises ont été adjugées à W. P. Bartley et Cie., R. Mitchell et Cie., et James Howley, tous habitants de Montréal.

Une partie de cet édifice est maintenant occupée par des marchandises réclamées à la douane.

A l'exception de l'ascenseur, qui est fourni par l'entrepreneur, les plans et devis des travaux ci-dessus ont été fournis par ce département.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

On travaille actuellement à l'agrandissement de ce pénitencier. Les murs extérieurs d'une nouvelle aile ont atteint une moyenne hauteur de dix pieds. L'on espère pouvoir couvrir ce corps de bâtiment cet automne, ce qui permettra de travailler à l'intérieur pendant l'hiver.

On a employé à ces travaux,—et on continuera de les employer ainsi—les détenus. Leur travail est dirigé par les maîtres de métiers et par l'architecte chargé du contrôle de la construction.

Au début, le manque d'expérience des prisonniers a été cause qu'ils ne s'acquittaient pas bien de leur besogne, mais avec la pratique ils sont parvenus à s'y mettre au fait.

La pierre de cette construction est taillée dans les carrières du pénitencier, et elle est d'assez bonne qualité.

Pour faciliter le transport de cette pierre à la prison, l'on construit actuellement une voix ferrée conduisant aux carrières.

Les plans et devis ont eté préparés par ce département.

SAINT-JEAN.

MAISON DE DOUANE, POSTE AUX LETTRES ET BUREAU DU CANAL.

L'emplacement de cet édifice est situé sur le côté est de la rue Richelieu et s'étend jusqu'aux terreins du canal Chambly. Sur la rue Richelieu, il a 52 pds. 6 pcs. de front.

Les fondations seront en pierre et le corps du bâtiment, qui se composera d'un étage sur rez-de-chaussée surmonté d'un toit mansard, sera en brique. Le bureau de poste, qui aura une entrée sur le devant, occupera la salle de devant du rez-de-chaussée, qui est de 24x35 pieds.

A l'arrière du bureau de poste se trouvent deux bureaux et le vestibule de l'escalier.

Les divisions du premier étage sont semblables à celles du rez-de-chaussée.

La mansarde ne doit pas être terminée à présent.

Il a été demandé des soumissions pour la construction de cet édifice, et l'entreprise a été adjugée à M. Alexandre Paquette.

Le département a fourni les plans et devis.

M. A. C. Hutchison, de Montréal, est l'architecte contrôleur.

QUÉBEC.

FORTIFICATIONS, QUÉBEC.

On est à faire les plans de deux nouvelles portes, qui seront respectivement désignées par les noms de Kent et Saint-Louis, et qui formeront partie du projet d'améliorations dites Dufferin.

Une de ces portes sera construite sur l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Louis, et l'autre dans cette partie des fortifications que la ville de Québec a fait démolir pour relier les rues Nouvelle et des Ursulines.

Leur architecture est militaire, afin qu'elles s'harmonisent autant que possible avec les fortifications actuelles. Chaque porte aura un passage voûté au milieu pour les voitures, et de chaque côté une poterne pour les piétons. Ces passages sont sous une voûte de pierre, dont les reins seront remplis de béton recouvert d'une couche d'asphalte; le niveau avec le terrain sera ensuite obtenu avec de la pierre concassée et recouvert par un pavage en blocs de bois qui sera continué sur toute la longueur du mur de fortification.

Les murs seront surmontés de parapets crénelés avec encorbellement à l'extérieur et se terminant par des escaliers en pierre conduisant jusqu'à la rue.

Chaque porte sera surmontée d'une tourelle de pierre terminée par un toit en pyramide (en bois). Sur la porte Kent, cette tourelle occupera toute la largeur, mais sur la porte Saint-Louis elle s'avancera de près des deux tiers en dehors du mur.

Ouvrant sur les plateformes. il y aura des tourelles en pierre affectant la forme du fer à cheval, une sur la porte Kent et deux sur la porte Saint-Louis; le toit de l'une de ces dernières sera couvert en ardoise et l'autre en plomb. Des balcons en pierres de taille encorbellées seront établis sur la porte Kent, l'un sur la tour en face et l'autre sur la plateforme en arrière.

Des soumissions, paraît-il, vont être bientôt demandées pour ces constructions et l'entreprise sera adjugée assez tôt pour permettre de faire les fondations cette automne.

Les plans ont été dressés par ce département et ce sera aussi sous sa direction immédiate que seront exécutés ces travaux.

Les murailles ont subies de très-grandes réparations. Comme elles étaient de nature à ne pouvoir être données à l'entreprise, on les a fait faire à la journée.

Contrôleur des travaux pour les fortifications, M. J. B. Bertrand.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

DORCHESTER.

PÉNITENCIER DES PROVINCES MARITIMES.

Il y a lieu d'être satisfaits des travaux exécutés pour cet édifice depuis mon dernier rapport.

L'on espère que tout l'édifice sera couvert cet automne, que l'on pourra faire la menuiserie et le plâtrage pendant l'hiver, et que toute l'entreprise sera terminée le printemps prochain.

Plans et devis fournis par ce département. Architecte contrôleur, M. Mathew Stead, Saint-Jean, N.-B. ; entrepreneur, M. Alex. McKenzie.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

BATTLEFORD.

A l'époque où s'écrivait mon rapport pour 1877, l'on croyait que les résidences officielles seraient terminées vers le milieu d'octobre de cette année ; mais une crue soudaine de la Saskatchewan ayant emporté une grande quantité du bois préparé pour ces édifices, les travaux ont été naturellement retardés.

Depuis l'on a appris que ces édifices étaient terminés et occupés par le lieutenant-gouverneur, le magistrat stipendiaire, le régistrateur et les greffiers du conseil.

Cette section du pays manquant d'entrepreneurs en mesure d'exécuter ces travaux, ceux-ci ont dû être faits à la journée, sous le contrôle de M. Hugh Sutherland.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

PÉNITENCIER DE WESTMINSTER.

Depuis le dernier rapport, ces édifices ont été installés et meublés et livrés au ministère de la Justice.

D'utiles réparations ont été faites aux édifices publics à Victoria, C.-B.

Beaucoup d'autres réparations ont dû être faites à d'autres édifices de l'Etat, et bien qu'elles ne soient pas assez importantes pour mériter une mention particulière, elles ont tout de même exigé beaucoup d'attention et un contrôle spécial.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. S. SCOTT,

Architecte en chef.

F. Braun, écr., secrétaire,
Travaux Publics.
Ottawa.

ANNEXE No. 17.

TABLEAU GÉNÉRAL INDIQUANT:

1o. Les pouvoirs d'eau et les autres propriétés publiques louées sur les canaux, etc., durant l'année expirée le 30 juin 1878.

2o. Les propriétés achetées ou vendues par le département durant l'année fiscale.

3o. Les propriétés déclarées n'être plus sous le contrôle du département.

TABLEAU GÉNÉRAL

1o —*Pouvoirs d'eau et autres propriétés louées*

Date.	Terme du bail.	Locataires.	Propriété louée.	A quelle fin employée.
23 juil. 1877.	Plaisir du gouvernement	The Temporal Committee of St. Andrew's Church.	Partie de la réserve en face du lot H, con. C, Nepean, ou lot de terre, canal Rideau.	Culture...............
21 nov. "	do ..	Thomas Kingston	Partie de la réserve en face du lot A, Stewarton, ou F, con. C, Nepean, canal Rideau.	Jardinage ....
24 sept. "	do ..	John Burgess..........	Partie de la réserve en face du lot 40, 1ère con., Nepean, canal Rideau	Culture ....
15 nov. "	do ..	Frs. Abbott......	Partie de la réserve en face du lot 40, 1ère con , Nepean, canal Rideau.	do .. ..
1er déc. "	do ..	Andrew Hickey........	Partie de la réserve sur le lot G, con. C, Nepean, canal Rideau.	Jardinage ....
18 jan. 1878	do ..	Laurent Duhamel	Partie de la réserve en face du sous-lot 26, du lot K. C. B., Nepean.	do ....
22 mai "	do ..	W. J. Webster.........	Partie de la réserve sur le lot No. 1, 3e con. N, Crosby, Newboro, canal Rideau.	Magasin ....
18 juin "	do ..	Geo. Shepherd.........	Partie de la rés. sur le lot No. 4, 1ère con., Oxford, canal Rideau.	Culture ....
13 " "	do ..	G. W. McCullough...	Partie de la rés. sur le côté S. O. de la tranchée profonde, bassin d'Ottawa, canal Rideau.	Remiser du charbon.
22 août 1877	3 ou 5 ans	Les commissaires du havre, Montréal.	Loyer au gouver't de 3 chambres dans leur bâtisse sur le lot No. 1, Rue Commune, Montréal.	Bureaux du canal Lachine.
1er dec. 1876	5 mois.............	A. E. McCarren... ...	Lot No. 1, Fort William, ch. de fer Canadien du Pacifique.	....
" "	"	Chs. Baker	Lot No. 2, Fort William, rue Hector, ch. de fer du Pacifique.	....
" "	" ....:	John McLaurin..	Lot No. 17 Rue Hestor, 17, Rue Water, Fort William, chemin de fer du Pacifique.	....
" "	"	Thos. Griffin	Lot No 2, rue Water, 17, rue Water, Fort William, chemin de fer du Pacifique.	....
" "	"	Pierre Desjardins.....	Lot No. 18 Rue Hector, 18, Rue Water, Fort William, chemin de fer du Pacifique.	....
" "	"	Chs. Emmerson........	Lot No. 1, Rue Water, Fort William, ch. de fer du Pacifique.	....
" "	"	John Gillis	Lot No. 10, bloc S, sur le lot 6, Neebing, ch. de f. du Pacifique.	....
" "	"	Chs. Hudon.............	Lot No. 19, rue Hector, et 19, rue Water, Fort William, chemin de fer du Pacifique.	....
13 avril '78	20 ans..............	Aug. Cantin............	Lot à l'entrée de son bassin de carénage, Montréal, près de l'écluse St. Gabriel, can. Lachine.	Prolongement de son chantier......
5 sept. 1877	Plaisir du gouvernement	Wm. Clegg.....	Partie du lot O. ½ 6, 1ère conces. Edwardsburg, can. des Galops.	Culture ....
3 nov. "	do ..	Corporation du township de Thorold.....	Partie du lot 17, près du bassin au bas du déversoir, près de l'écluse 24, Thorold, can. Wel.	Maison des pompes
22 fév. 1878	do ..	Théodule Gauthier...	Partie des lots 20 et 21, 1ère con. Catherinestown, en amont du canal Beauharnois.	Culture ....
2 août 1877	do ..	R. N. Walsh............	Lot de quai et ban en haut de l'éc. de prise d'eau, ca. Beauharnois	Quai ....
2 avril 1878	10 ans..............	H. Holbrook............	Bâtisses, quai, etc., au camp de réserve New Westminster, C.B.	....

INDIQUANT :
sur les canaux, etc., durant l'année fiscale expirée le 30 *juin* 1878.

Force du pouvoir d'eau loué.	Etendue de la propriété louée.	Date du bail.	Loyer annuel.	Conditions de paiement. Montant de chaque paiement.	Dates du paiement.	Quand le premier paiement est échu.	Observations.
W. E. } ...	a. R P 1 0 $4\frac{3}{100}$ 2 1 $10\frac{42}{100}$	1er avril '77	$10 00	$10 00	1er janvier......	Sur remise du bail.	1er paiement $7,50 ; un autre lot leur a été accordé par le ministre de l'Intérieur.
....	R Perches 2 $8\frac{3}{4}$	1er nov. 1877	2 00	2 00	1er novembre.	do	
....	1 acre...	1er sept. 1877	3 00	3 00	1er septembre..	do	
....	0 $\frac{90}{100}$ a..	1er nov. "	3 00	3 00	1er novembre..	do	
....	a. R P 1 1 14	1er déc. "	2 00	2 00	1er décembre..	1er déc. 1877.	
....	....	1er jan. 1878	1 00	1 00	1er janvier......	Sur remise du bail.	
....	666 vgs..	1er mai "	1 00	1 00	1er mai..........	do	Magasin bâti par le locataire en 1873.
....	a. R P 4 2 4	1er juin "	4 50	4 50	1er juin..........	do	En amont du pont aux rapides Burritt.
....	100 x 76 pieds.	" "	60 00	60 00	"	do	
....	....	1er nov. 1877	1250 00	312 50	1er fév., 1er mai, 1er ao't, 1er nov }	1er fév. 1878	
....	....	1er déc. 1876	....	0 50	1er de chaque mois...	1er déc. 1876	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	"	....	0 50	" .	"	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	"	....	0 50	" ..	"	
....	....	1er avril '78	1 00	1 00	1er janvier	1er jan. 1879	
....	....	1er août 1877	12 00	12 00	1er août.........	1er août 1877	
....	....	1er oct. "	5 00	5 00	1er octobre	1er oct. "	
....	....	Date du bail	20 00	20 00	1er mai.........	Date du bail	ar lettre No. 43284.
....	100 pieds de front.	1er août 1877	23 00	23 00	1er août.........	Sur remise de bail.	
....	....	25 déc. "	156 00	39 00	Par trimestre.	25 mars 1878	

2e.—Propriétés achetées ou vendues par le département durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Date.	Vendeurs.	Acheteurs.	Propriétés vendues ou achetées.	Pour quel usage.	Etendue.	Prix de vente.	Observations.
						$ cts.	
7 février 1877.	Gouvernement fédéral	Gouvernement local, Ontario.	Arrangement provisoire concernant la vente de l'asile de Rockwood, Kingston...	Criminels aliénés......	....	96,500 00	
29 août 1877 ...	Jas. Murray..........	Sa Majesté	Cautionn. de $1,600 donné par lui de payer $800 au gouv. pour dom. causés à l'écl. 21, canal Welland, par sa goëlette *Sea Gull*..	Dommages......	....	800 00	
15 " 1877...	Daniel Hayes.	......	Décharge pour domm., digue de Dunnville, canal Welland. Lot 2, Grande Rivière, township de Moulton.	"	....	750 00	
12 nov. 1877...	Wm. Ash.............	"	" Lots Nos. 56, 57, Grande Rivière, towns. de Thorold	"	....	900 00	
23 octobre 1877	Thos. Grainger.....	"	" Partie N., No. 12, 4e con., Cayuga S	"	....	20 00	
26 sept. 1877...	Isaiah Laws...... ..	"	" Lot 26, 3e concession, Cayuga S	"	....	10 00	
6 nov. 1877....	G. A. Gibson.......	"	" ½ S. No 2, Jones' tract, Cayuga N......................	"	....	25 00	
23 octobre 1877	Haney, Gash et McIndoe	"	" Lot 8, village de Dunnville, S. de la rue River........	"	....	300 00	
17 août 1877 ...	Mary et Thos. Braund.............	"	" Lot 22 et p. de 23, vll. de Dunnville, N. de la rue Main..	"	....	75 00	
26 sept. 1877... 28 nov. 1877 ..	S. Cowell et J. T. Gilkinson... Surintd., Sauvages Six Nations	"	" Partie du lot 13, dans la 4e con., Cayuga S..........	"	....	60 00	
17 " 1877....	Henry Rolls	"	Titre au gouv., partie du lot 30, Thorold....	Agrandiss. du canal Welland	6 acres	768 00	
17 " 1877....	Ed. Smith *et ux*.....	"	" " 30, Allanburg, entre les rues Water et Canby..	"	0 21/100 acres. ...	1,500 00	
17 " 1877....	B. Tucker *et ux*.....	"	Titre au gouv., partie du lot 28, Allanburg, entre les rues Water et Canby	"	0 12/100 "	600 00	

8

28 "	1877.	Jas. Stull...........	"	......	Titre au gouvernement, partie du lot 7, 9e con., Grantham........................	"	0 $\frac{22}{100}$ "	150 00
14 janv.	1878.	Wm. Upper *et ux*....	"	......	Titre au gouvernement, partie des lots 16, 17, Allanburg, ou 119 Thorold...........	"	0 $\frac{18}{100}$ "	350 00
19 "	1878.	John Kelly *et ux*...	"	......	Titre au gouvernement, partie des lots 31, 49, Thorold..................................	"	40 "	5,200 00
28 "	1878.	John Mathews *et ux*	"	......	Titre au gouv., partie du lot A, Port-Colborne, ou 27, 1re con., Humberstone....	"	0 $\frac{3}{100}$ "	3,800 00
18 "	1878.	John Drake..........	"	......	Titre au gouvernement, droit d'inonder *Earl tract* ou lot No. 1, township Dunn, N. et S. du chemin de Port-Maitland à Dunnville	"	....	200 00
18 "	1878.	Jas. Gordon *et ux*..	"	......	Titre au gouvernement, droit d'inonder les lots 15, 16, 17, village d'Haldimand, ou No. 16 de la 1ère con. Dunn................	"	....	125 00
26 "	1878.	W. H. Carter *et ux*.	"	......	Titre au gouvernement, lot 27, 1ère con., Humberstone, ou lot K, est de l'écluse de Port Colborne	"	0 $\frac{2}{100}$ acres.......	3,500 00
31 "	1878.	David Cooper *et ux*	"	......	Titre au gouvernement, lot 25, dans la 5e con. de Crowland, y compris la remise au gouvernement d'un bail en faveur de Moses Cook, en 1851, sur le même lot, et le lot du moulin de Merrittsville..........	"	{ 0 $\frac{25}{100}$ " ...... / 0 $\frac{50}{100}$ " ...... }	15,000 00
25 "	1878.	Succ. John Brown	"	......	Titre au gouvernement, lots 10, 11, 30, Stamford......................................	"	8 $\frac{40}{100}$ "	1,680 00
11 fév.	1878.	John Neff *et ux*......	"	......	Titre au gouvernement, lot 26, dans la 3e con., Humberstone..............................	"	17 $\frac{26}{100}$ "	1,467 10
14 "	1878.	Geo. Hannah *et ux*.	"	......	Titre au gouvernement, lots 26, 27, dans la 7e con., Crowland	"	5½ "	2,000 00
22 janv.	1878.	M. Brown *et al.*	"	......	Titre au gouvernement, lot 30, Thorold......	"	7 $\frac{23}{100}$ "	1,120 00
11 fév.	1878.	Eliz. Cross *et vir*...	"	.....	Titre au gouvernement, lot 27, dans la 1ère con., Humberstone, ou 28 E. de l'écluse à Port-Colborne..............................	"	0 $\frac{25}{100}$ "	3,300 00
5 "	1878.	John McDonagh...	"	......	Titre au gouvernement, lot 73, Thorold.....	"	16 $\frac{50}{100}$ "	2,000 00
16 janv.	1878.	Mary O'Connor.....	"	.....	Décharge, dommages aux moissons, lot dans Humberstone..............................	"	....	30 00
20 fév.	1878.	Domk. Gibbons.....	"	......	Titre au gouvernement, lot 27, 1ère con., Humberstone, ou 29 Port-Colborne......	"	0 $\frac{19}{100}$ acres.......	500 00
25 "	1878.	Veuve Plooma Rame	"	......	Titre au gouvernement, lot 27, 1ère con., Humberstone, ou 29 Port-Colborne......	"	0 5 "	1,400 00
18 mars	1878.	Thos. Higgins	"	......	Titre au gouvernement, lot 96, et droit de passage, Thorold................................	"	1·20 "	30 00
25 "	1878.	Jas. R. R. Secord *et ux*	"	... ..	Titre au gouvernement, lot 7 dans la 9e con., Grantham	"	2 00 "	330 00
Avril 29,	1878	R. J. Blamey *et ux*; et Eliz. A. Niger.	"	......	Titre au gouvernement, lot 28 dans la 9e con., Humberstone................................	"	0 55 "	175 00

2e. *Propriétées vendues ou achetées par le département etc.*—Suite.

Date.	Vendeurs.	Acheteurs.	Propriétés vendues ou achetées.	Pour quel usage.	Etendue.	Prix de vente.	Observations.
						$ cts.	
27 avril 1878.	S. D. Woodruff *et ux.*	Sa Majesté	Titre au gouvernem., droit de passage entre les lots 26 et 27, 7e con., Crowland	Agrandiss. du canal Welland	11·00 acres	100 00	
28 juin 1878.	I et T. Conlon *et ux.*	"	Titre au gouvernement, partie de 247, Thorold, ou 24, 25, 26, 27, ville de Welland	"	0·60 "	914 00	
12 avril 1878.	John Wright *et ux.*	"	Titre au gouvernement, partie de 26, 2e con., Humberstone	"	2·78 "	222 00	Autrefois E. H. Carver.
27 fév. 1878.	Jérémie LeBel	"	Décharge pour dommages au lot 75, St. Arsène, section 1	C. de f. Interc.		50 00	
27 " 1878.	Pierre Dumont	"	Décharge pour dommages au lot 86, St. Arsène, section 1	"		40 00	
27 " 1878.	J. C. Dion	"	Décharge pour dommages au lot 127, St. Arsène, section 1	"		40 00	
2 mars 1878.	Pierre Dubé		Décharge pour dommages au lot 138, Ile Verte, section 1	"		50 00	
27 fév. 1878.	Jos. Dubé	"	Décharge pour dommages au lot 151, Ile Verte, section 1	"		18 00	
2 mars 1878.	X. Thériault	"	Décharge pour dommages au lot 152, Ile Verte, section 2	"		50 00	
27 fév. 1878.	X. Godbout	"	Décharge pour dommages au lot 17, Ile Verte, section 2	"		20 00	
27 " 1878.	Alexis Leclerc	"	Décharge pour dommages au lot 33, Trois-Pistoles, section 2	"		40 00	
27 " 1878.	Hyp. Lebel	"	Décharge pour dommages au lot 38, Trois-Pistoles, section 2	"		15 00	
27 " 1878.	G. Renouf	"	Décharge pour dommages au lot 71, Trois-Pistoles, section 2	"		10 00	
27 " 1878.	N. Rioux	"	Décharge pour dommages au lot 84, Trois-Pistoles, section 2	"		10 00	
4 mars 1878.	M. Dubé	"	Décharge pour dommages au lot 131, Trois-Pistoles, section 2	"		45 00	
27 fév. 1878.	C. Dastous	"	Décharge pour dommages au lot 20, St. Fabien, section 5	"		3 00	
27 " 1878.	F. Ouellet	"	Décharge pour dommages au lot 68, St. Fabien, section 5	"		10 00	

28 février 1878	Mme. G. St. Pierre F. Tremblay......	"	Décharge pour dommages au lot 216, N.-D. du Sacré-Cœur, section 5..	...	....	150 00
26 " 1878	E. O. Martin.........	"	Décharge pour dommages au lot 263, Rimouski, section 5..............	" ...	....	20 00
28 " 1878	V. Rehel	"	Décharge pour dommages au lot 3, Rimouski, section 8.........	" ...	....	10 00
28 " 1878	J. Hippell	"	Décharge pour dommages au lot 38, St. Anaclet, section 8	" ...	....	40 00
1er mars 1878	Jos. Caron.......	"	Décharge pour dommages au lot 95, Ste. Luce, section 8...........................	" ...	....	20 00
1er " 1878	W. Simard......	"	Décharge pour dommages au lot 98, Ste. Luce, section 8	" ...	....	40 00
1er " 1878	Jean Larrivée.......	"	Décharge pour dommages au lot 97 et 109, Ste. Luce, section 8.........................	" ...	....	40 00
2 " 1878	Alex. de Champlain	"	Décharge pour dommages au lot 110, Ste. Luce, section 8	" ...	....	30 00
1er " 1878	Pierre Desrosiers...	"	Décharge pour dommages au lot 121, Ste. Luce, section 8..	" ...	....	30 00
1er " 1878	M. Desrosiers	"	Décharge pour dommages au lot 122, Ste. Luce, section 8..............................	" ...	....	30 00
1er " 1878	L. Desrosiers........	"	Décharge pour dommages au lot 123, Ste. Luce, section 8..............................	" ...	....	30 00
1er " 1878	J. St. Laurent......	"	Décharge pour dommages au lot 139, Ste. Luce, section 8	" ...	....	40 00
2 " 1878	Alfred Blais	"	Décharge pour dommages au lot 9, township Causapscal, section 19.........	" ...	....	10 00
14 juin 1878.....	Sa Majesté...........	Cie. des mines de Spring-Hill.....	Transport à l'embranc de ch. de fer conduis. à sa mine, à partir de la Jonction.........	" ...	....	....
3 mai 1878	A. St. Denis *et ux*..	Sa Majeste...	Titre au gouv de partie du lot 2, dans la 1re conc. Hawkesbury-est, pour dommages	Rap. de Carill'n riv. Ottawa..	2·97 acres,......	297 00
31 janvier 1877	E. Hudon, jr., par syndic officiel....	"	Décharge pour dommages causés par une voie d'eau, égoût Hudson....................	Canal Lachine	....	1000 00
26 mars 1877...	Sa Majesté...........	Com'rs du havre de Montréal.....	Transport de l'île Ronde, vis-à-vis Montréal, P. Q	Havre............	....	....
6 sept. 1877.....	"	Ch. de fer, comtés de l'Ouest..	Transport de la possession de l'embranc. Windsor du ch. de fer de la Nouvelle-Ecosse, avant l'achèvement de la ligne de Yarmouth à Annapolis	....	....	....
17 déc. 1877.....	D. McGillis *et ux*..	Sa Majesté........	Titre au gouv. du lot 14, 1er rang, île aux Allumettes, digue de la Culbute..........	Submergé	4 acres............	100 00
24 " 1877.....	George Drew........	"	Décharge pour dommages et titre au gouv. du lot 1, dans la 7e conc. Olden, près de la digue du lac de l'Aigle........	Canal Rideau..	....	120 00

2e.—*Propriétés vendues ou achetées par le département, etc.*—Suite.

Date.	Vendeurs.	Acheteurs.	Propriétées achetées ou vendues.	Pour quel usage.	Etendue.	Prix de vente.	Observations.
						$ cts.	
22 mai 1877.	Sa Majesté..............	Eglise St. André et église d'Ecosse..............	Concession par la couronne de partie du lot H, con. C, canal Rideau, Nepean....	Canal Rideau..	3 ac. 31 par $\frac{48}{100}$.	1278 70	
25 " 1877.	Ann Cameron	Sa Majesté........	Titre au gouv. de partie du lot 8, dans la 4e con., Paipoonge..............................	Ch. de fer Can. du Pacif......	4·40 acres	39 60	
14 août 1877.	Hugh Currie.........	"	Titre au gouv., lot 15, 5e con. Oliver	"	13 53 "	67 65	
1877.	Chs. Reid	"	Titre au gouvernement, partie de la réserve dans 21, 22, concession A. et B., chemin Dawson..	"	5·78 "	600 00	
14 " 1877.	John Aikens....	"	Titre au gouv., partie de la réserve 38, 39, con. A., chemin Dawson....................	"	4·41 "	235 28	
22 " 1877.	John C. Haskings.	"	Titre au gouv., partie du lot 26, rue Frédérica S., Fort-William	"	....	10 00	
7 " 1877.	C. F. Elwes *et ux*...	"	Titre au gouv., partie du lot 25, rue Frédérica S., Fort-William...........................	"	0.50 "	505 00	
22 " 1877.	J. McIntyre *et ux*..	"	Titre au gouv., partie du lot 19, rue Hector, Fort-William Est............................	"	0.50 "	300 00	
1877.	Jas. Craig............	"	Titre au gouv., magasin sur le lot 20, con. B, chemin Dawson..............................	"	....	200 00	
17 août 1877.	Christina McVicar.	"	Titre au gouv., ½ de partie lot 8, dans la 4e con.. Paipoonge	"	4.40 "	39 60	
25 " 1877.	Amb. Cyrette *et ux*	"	Titre au gouv., ½ N. O. du ¼, 26, rue Frédérica S, Fort-William..........................	"	66 x 83 pieds....	40 00	
18 " 1877.	Geo. F. Duggan *et ux*....................	"	Titre au gouv., ½ N. O. ¼, 26, rue Frédérica Sud, Fort-William..........................	"	66 x 82½ "	40 00	
7 mars 1878.	P. Nicholson.........	"	Transport au gouvern., une hypothèque de $1,500 qu'il possède sur les lots de Cyrette et Duggan, Fort-William........	"	....	40 00	
27 février 1878.	Exécut. testam. de Nelson Mott... ...	"	Partie des lots 8 et 9, à St. Jean, P. Q........	Bur. de pos, etc	....	1600 00	
17 avril 1878.	Rose Brady et E. Lazert	"	Bref d'expulsion de la réserve du gouvernement, à la Jonction, accordé par la Cour du Banc de la Reine, à Toronto...	Canaux de Williamsburg	....	....	

3e.—Propriété publique déclarée ne plus être sous le contrôle de ce ministère, ou transférée, durant l'année expirée le 30 juin 1878.

Date de l'ordre en Conseil.	Publié dans la *Gazette du Canada.*		Propriété.	A qui abandonnée ou transférée.	Observations.
	Page.	Year.			
26 oct., 1877.	512	1877	Le canal Desjardins, transporté sujet aux dispositions de l'acte 39 Vict., chap. 17, 1876	Corporation de la ville de Dundas	Transporté pour toujours.
1 fév., 1878.	....	....	Constructions du gouvernement aux chutes des Iroquois, sur la rivière Vermillon, un des affluents du Saint-Maurice	....	Abandonnées.

H. A FISSIAULT.

OTTAWA, 24 octobre 1878.

ANNEXE No. 17.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, CANADA,
OTTAWA, 22 novembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des réclamations renvoyées aux arbitres officiels, avec leurs décisions, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. H. ENNIS.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

TABLEAU des réclamations renvoyées aux arbitres officiels, avec leurs décisions, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.

Réclamant.	Sujet de la réclamation.	Date du renvoi à l'arbitrage.	Montant réclamé.	Montant accordé.	Date de la décision.	Observations.
			$ cts.	$ cts.		
J. B. Pouliot	Dommages, etc., à la propriété, causés par la construction du chemin de fer Intercolonial, section No. 1	8 juin 1876	500 00	....	....	Le réclamant ne comparaissant pas lorsqu'il est appelé, la cause est considérée comme réglée à l'amiable, et retirée.
J. B. A. Chamberland	do do	do	150 00	....	....	La nature de cette réclamation ayant changée depuis la date où elle a été faite, le réclamant l'a retirée, et en a produit une nouvelle
Joseph Coulombe, fils	do section No. 2	do	....	....	....	Aucune décision rendue, l'affaire ayant été réglée à l'amiable avec le contrôleur du chemin.
Pierre Desjardins	do section No. 1	19 août 1876	130 00	Nil.	3 déc. 1877	
Jean Berubé	do do	do	153 33	Nil.	do	
François Lebel	do do	do	476 00	Nil.	do	
Jérémie Lebel	do do	do	430 66	50 00	do	
J. Candide Dion	do do	do	50 00	40 00	do	
Wm. Simard	do do	do	133 33	Nil.	do	
Hilaire ou Alarie Dubé	do do	do	75 00	Nil.	do	
Jude Ouellet	do do	do	333 33	....	....	Cette réclamation est au sujet d'une clôture à neige, et les arbitres traitent ce cas par un rapport spécial.
Alexis Leclerc	do section No. 2	do	416 66	40 00	do	
Ulgère ou Euger Dion	do do	do	100 00	Nil.	do	
Théophile Bélanger	do do	do	62 00	Nil.	do	
Magloire Dubé	do do	do	284 00	45 00	do	
Cyrille Gagnon	do section No. 8	do	566 66	Nil.	do	
Napoléon Coté	do section No. 1	5 sept. 1876	130 00	Nil.	do	
Hilaire Dubé	do section No. 2	do	60 00	Nil.	do	
Narcisse Belleisle	do do	do	80 00	Nil.	do	
Veuve Théo. Soucy	do do	do	100 00	Nil.	do	
Sifroi Dubé	do do	do	100 00	Nil.	do	

Vital Rioux	do	do	do	40 00	Nil.	do	
Joseph Michaud	do	do	do	40 00	Nil.	do	
Napoléon Rioux	do	do	do	50 00	10 00	do	
Jules Larrivée	do	do	do	80 00	Nil.	do	
Hermidas Denis	do	do	do	90 00	Nil.	do	
Celestin Bernier	do	do	do	Non mentio..	Nil.	do	
Veuve P. Garant	do	do	do	Non mentio..			Le réclamant ne comparaît pas lorsqu'il est appelé.
Cyriac Dastous	do	section No. 5	do	20 00	3 00	do	
Magloire Dubé	do	do	do	Non mentio..			Cause plaidée, mais le réclamant ne produisant pas les documents promis, les arbitres ne rendent aucun jugement.
Fabien Ouellet	do	do	do	18 00	10 00	do	
Lucien Bélanger	do	do	do	300 00			Le réclamant ne comparaît pas lorsqu'il est appelé.
Joseph Heppel	do	section No. 8	do	380 00	40 00	do	Cette cause a été plaidée en 1876, en l'absenee du réclamant, et comme son représentant n'a pu produire les titres requis, les arbitres rendirent jugement contre lui. En 1877, le réclamant s'est présenté lui-même devant les arbitres et a demandé de plaider de nouveau sa cause. Cette demande lui fut accordée et dans cette seconde enquête le réclamant a quelque peu modifié sa réclamation et a produit les titres requis. Les arbitres par leur second jugement ont été favorables à Heppel, et lui ont accordé $40.
Esdras Déchêne	do	do	do	35 00			Rapport spécial sur ces cas.
A. Poirier	do	section No. 17	do	60 00			Débouté par les arbitres.
Joseph St. Laurent	do	section No. 8	do	1,000 00			Rapport spécial sur ces cas.
Pierre Dumont	do	section No. 1	4 oct. 1876	181 33	40 00	do	
Elie Martin	do	do	do	136 00	10 00	do	
Prudent Caillouet	do	do	do	100 00	Nil.	do	
Hypolite Lapointe	do	do	do	Non mentio..	Nil.	do	
Jos. Dubé	do	do	do	150 00	18 00	do	
Jos. Caron	do	do	do	50 00			Cette réclamation est au sujet d'une clôture à neige, et est traitée dans un rapport spécial.
Xavier Thériault	do	do	do	166 66	50 00	do	
John Clark	do	do	do	Non mentio..	Nil.		
Narcisse Dumas	do	section No. 2	do	Non mentio..	Nil.		
F. X. Godbout	do	do	do	Non mentio..	20 00		
Absolon Leclerc	do	do	do	200 00	Nil.		

ANNEXE No. 18.—TABLEAU des réclamations renvoyées aux arbitres officiels, avec leurs décisions, etc.—*Suite.*

Réclamant.	Sujet de la réclamation	Date du renvoi à l'arbitrage.	Montant réclamé.	Montant accordé.	Date de la décision.	Observations.
			$ cts.	$ cts.		
Louis Turcot	Dommages, etc., à la propriété, résultant de la construction du chemin de fer Intercolonial, section No. 2.	4 oct. 1876	60 00	Nil.	....	
Veuve Jonas Rioux	do do	do	50 00	Nil.	....	
Joseph Parent	do section No. 5	do	100 00	Nil.	....	
André Parent	do do	do	80 00	....	....	Cet individu a réclamé des dommages, parce qu'il n'avait pas de pont pour traverser la ligne vis-à-vis sa ferme. Ce pont a depuis été construit. Aucun jugem. rendu.
Pierre Gagnon	do do	do	150 00	....	....	Jugement remis.
G. St. Pierre et son épouse, Eloïse Fraser	do do	do	575 00	150 00	3 déc. 1877	
Chas. Lepage	do do	do	202 66	Nil.	do	
Jean Langis	do do	do	33 33	....	....	Cette réclamation est au sujet d'une clôture à neige, et est traitée dans un rapport spéci.
Etienne Patry	do do	do	33 33	....	....	do do
Basile Côté	do do	do	Non mention	Nil.	do	
François Parent	do do	do	112 00	Nil.	do	
Joseph Parent et Angèle Caron	do do	do	204 00	Nil.	do	
Victor Réhel	do section No. 8	do	220 00	10 00	do	
Jules Michaud	do do	do	200 00	Nil.	do	
P. Banville	do do	do	300 00	Nil.	do	
Sylvain Lavoie	do do	do	500 00	Nil.	do	
Alex. de Champlain	do do	do	65 00	30 00	do	
Octave Côté	do do	do	200 00	....	....	Débouté par les arbitres.
Julien St. Laurent	do do	do	Non mention	40 00	do	
Alfred Blais	do section No. 17	do	50 00	10 00	do	
I. K. Ward	Terrain pris, etc., pour l'agrandissement du canal Lachine	2 fév. 1877	40,899 75	26,135 00	29 oct. 1877	
W. Evans	do do	3 fév. 1877	8,701 58	3,767 00	do	
L. Fauteux	do do	do	9,442 66	5,000 00	do	

A. St. Denis	Terrains pris pour l'agrandissement du canal de Carillon	12 mars 1877	3,200 00	297 00	10 déc. 1877	
Suc. de feu l'hon. W. Chipman	Terrain pris, etc., par le chemin de fer Intercolonial pour dépôts, etc., à St. Jean, N.B	5 avril 1877	84,140 00	24,000 00	7 déc. 1877	Les arbitres ont aussi accordé les intérêts à partir du 1er janv.'72.
John Elliott	Entreprise, trav. sup. etc., maison de douane, Toronto	16 juin 1877	avec intérêt 110,275 01	95,377 00	20 août 1877	
F. X. Jary	Terrain pris pour l'agrandissement du canal Lachine	20 juin 1877	2,981 76	1,194 00	29 oct. 1877	
J. Caron	Dommages, etc., à la propriété causés par la construction du ch. de fer Intercolonial, section No. 8	23 juin 1877	Non menti'n	20 00	3 déc. 1877	
W. Simard	do do	do	200 00	40 00	do	
J. Larrivée	do do	do	366 66	40 00	do	
			Montant offert.			
Maxime Thierry	Terrains pris pour l'agrandissement du canal Lachine	25 juillet 1877	4,629 51	4,629 00	29 oct. 1877	
Maxime et A. Latour	do do	do	3,359 92	3,359 00	do	
O. W. Stanton	do do	do	10,488 50	10,488 50	do	
Succession de feu Wm. Dow	do do	do	2,917 20	2,322 00	do	
Héritiers Peter Jackson	do do	do	5,130 90	5,400 00	do	
J. B. Renaud	do do	do				Le réclamant ne comparaît pas lorsqu'il est appelé.
E. Hudon, fils	do do	do				
Chas. Gareau	do do	do	60 80	60 80	29 oct., 1877	
L. Bernier et Cie	do do	do				do do
Succ. de feu J. Frothingham	do do	do	5,385 69	5,385 69	do	
Séminaire de Montréal	do do	do	10,312 50	9,500 00	do	Il y a eu une erreur cléricale à propos des sommes offertes ; elles auraient dû être moins élevées.
Cie. de fer Moisic (côté sud)	do do	do	10,789 90	10,789 00	do	
do (côté nord)	do do	do	3,863 43	3,863 00	do	
			Montant réclamé.			
Louis Desrosiers	Dommages, etc., causés à la propriété par la construction du chemin de fer Intercolonial, section No. 8	27 juillet 1877	100 00	30 00	3 déc. 1877	
Théophile Mongrain	do do	do	Non menti'n	Nil.	do	
Sylvestre de Champlain	do do	do	do			Cette réclamation est au sujet d'une clôture à ériger, et est traitée dans un rapport spécial.
Pierre de Champlain	do do	do	do			do do
Magloire Desrosiers	do do	do	200 00	30 00	3 déc. 1877	
Pierre Desrosiers	Dommages, etc., causés à la propriété par la construction du chemin de fer Intercolonial, section No. 8	do	200 00	30 00	do	
Joseph Richard	do do	9 août 1877	100 00	Nil.	do	
Pierre Dubé	Dommages, etc., causés à la propriété par la construction du chemin de fer Intercolonial, section No. 1	11 août 1877	75 00	50 00	do	
Celestin de Champlain	do do	25 août 1877	Non menti'n			do do
Victor Langlois	do do	do	do			do do

ANNEXE NO. 18.—TABLEAU des réclamations renvoyées aux arbitres officiels, avec leurs décisions, etc.—*Fin.*

Réclamant.	Sujet de la réclamation.	Date du renvoi à l'arbitrage.	Montant réclamé.	Montant accordé.	Date de la décision.	Observations.
			$ cts.	$ cts.		
Hypolite Thériault...............	Dommages, etc., à la propriété, résultant de la construction du chem. de fer Intercolonial, section No. 1.	25 août 1877....	200 00	Nil.	3 déc. 1877....	
Ross et McKay	Trav. supplém. etc., entreprise, havre d'Ingonish-Sud.	15 nov. 1877	13,773 96	....	....	
J. S. MacEwen	Trav. supplém. etc., entreprise, havre de Bayfield.	24 avril 1878....	16,182 28	....	....	
James Weldon......................	Terrain pris et dommages à la propriété, causés par l'agrandissement du canal Carillon.	do ...	1,178 00	350 00	18 mai 1878	Après que ce cas eût été renvoyé aux arbitres, le ministre a prié M. Cowan, le président, de visiter la localité et de faire rapport sur le sujet. M. Cowan se rendit sur les lieux, et le 18 mai 1878, fit un rapport recommandant de payer au réclamant $350. Le rapport a été approuvé par un arrêté du Conseil, et le réclam. accepta $350.
Mme. D. W. Macdonell..........	Terrain pris pour l'agrandissement du canal Cornwall.	14 juin 1878.....	Montant offert. 1,201 35	....	....	Ce cas a été renvoyé à deux arbitres seulement.

F. H. ENNIS,
Secrétaire A.O.

OTTAWA, 22 novembre 1878.

ANNEXE No. 18.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
VICTORIA, C.-B., 22 juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport aux sujet des travaux sous mon contrôle, pour l'année fiscale 1877-78, lequel comprend un état des sommes perçues à compte du revenu du télégraphe, de la vente des terres, et pour loyers pendant l'année.

Pénitencier.

Cet édifice est maintenant complété et prêt à être occupé, mais il manque encore les ustensiles de cuisine, la literie et les bancs des cellules des prisonniers. Tous les comptes ont été payés en entier, excepté le solde du compte des entrepreneurs, qui est encore sous considération, et la somme qui peut être due au gardien en sus de ses gages, pendant qu'il agissait comme surveillant des travaux de construction de la digue. Le paiement de cette dernière somme, s'élevant à $210, a été depuis autorisé, et elle lui a été expédiée. La digue a été, avec succès, construite en bois, avec terrassement en argile bien battue et très étanche. La première fois, cependant, que l'entrepreneur a essayé de la compléter il n'a pas réussi, parce qu'il avait négligé de faire battre l'argile, ce qui a permis à l'eau de s'ouvrir un passage en dessous, et de soulever une partie des pièces de bois. Son second essai a été couronné de succès, parce qu'il posa une vanne pour régulariser la hauteur de l'eau, ce qui lui permit de bien tasser l'argile.

Les tuyaux en fer de 2 pouces de diamètre bien recouverts d'une couche d'asphalte pendant qu'ils étaient chauds, ont été posés, et l'édifice est maintenant pourvu, jusqu'au faîte, d'un abondant approvisionnement d'eau froide pure (504 gallons par heure). Les meubles pour le bureau du préfet et celui des employés ainsi que ceux des réfectoires des prisonniers ont été faits et installés. Deux chapelles, l'une pour les protestants, l'autre pour les catholiques romains ont été garnies de meubles convenables au culte, chaires, bancs, lutrins, et deux compartiments séparés ont été arrangés pour les prisonnières qui assistent au service divin. On a fait un arpentage exact de la réserve, qui a été agrandie de manière à renfermer toute l'étendue des tuyaux à l'eau, et une description détaillée des tenants et aboutissants a été expédiée à Ottawa pour y être publiée dans la *Gazette Officielle*. La plupart des angles ont été marquées de bornes de pierres grossièrement taillées. La réserve est maintenant de 96.16 acres en tout.

Afin de poser les conduites d'eau et de construire la digue, il a été nécessaire de passer sur certains terrains particuliers, lot 1, bloc XIII, et de construire la digue partie sur la rue publique et partie sur le lot 2, bloc XIII. Le gouvernement provincial a permis de se servir de la rue, et j'ai offert à MM. Turner et McColl, propriétaires des terrains, une somme de $125 chacun, comme compensation de tout dommage qui pourrait résulter de ces travaux. Les offres ont été absolument rejetées.

J'en ai fait rapport, et l'on a alors décidé d'acheter après un arbitrage le droit de passage pour les tuyaux et la digue, et j'en donnai avis à ces messieurs après leur avoir offert par écrit les sommes que j'ai mentionnées plus haut. La cour des arbitres siégea à New Westminster en décembre dernier; M. Hugh Boyd agissant au nom des propriétaires de terrains, moi, au nom du gouvernement, et M. W. D. Ferris, J.P., fut nommé tiers-arbitre.

Le résultat de l'arbitrage a été que M. Turner a reçu $200, et M. McColl $75

pour dommages causés à leurs terrains respectifs. Le droit de passage sur le lot 1, bloc XIII, est de 5 pieds de largeur, et est accordé pour toujours, avec droit de passage pour les agents et ouvriers du ministère pour aller réparer les tuyaux. Les honoraires payés aux arbitres ont été de $50 : $20 au tiers-arbitre et $30 à M. Boyd, qui avait une certaine distance à parcourir. Copies de ce jugement arbitral, de la correspondance et des témoignages entendus sur ce sujet, ont été transmises à Ottawa.

Ci-suit un tableau de tous les paiements faits pour le compte de ces travaux dans le cours de l'année :

Coût de la digue—contrat	$350 00	
Travail supplémentaire—vanne	100 00	
Boîte pour la crépine	10 00	
Enlever le bois et couper des arbres sur la ligne de la tranchée	34 00	
		$ 494 00
Tranchée—pour l'ouvrir et remplir		602 10
Tuyaux—3,481 pieds de 2 pouces et asphalte, et fournir tous les robinets, tuyaux de diversion, crépine, etc		1,862 00
Mobilier des bureaux, chapelles, etc		2,310 00
Lits en fer—fabrication	609 00	
Installation dans les cellules	110 00	
		628 00
Houille pour faire sécher les murs, fret et charriage		259 00
Gardien—salaire	1,095 00	
" " comme surveillant des travaux	258 00	
		1,353 00
Arbitrage—accordé à G. Turner	200 00	
" " W. McColl	75 00	
Honoraires payés au tiers-arbitre	20 00	
" " à un arbitre	30 00	
		325 00
Arpentage de la réserve, de la ligne des tuyaux, etc		168 87
Total des paiements		$8,001 97

AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION.

Havre de Victoria.

Il n'a pas été fait de dragage cette année. Les dragueurs ont été laissés aux soins d'un gardien. Les chalans ont été prêtés en différents temps afin de les faire goudronner et nettoyer sans frais pour le gouvernement. La détérioration de la partie supérieure du dragueur, que j'ai mentionnée dans mon dernier rapport annuel, augmente, je le crains, et devrait être arrêtée sans retard, afin de l'empêcher d'atteindre les œuvres vives du navire.

Les dépenses ont été comme suit :

Gages du gardien	$480 00
Réparations, remorquage, peinture et huile	61 54
	$541 64

Rivière Cowichan.

Un crédit de $1,500 ayant été accordé pour enlever les obstructions sur cette rivière, je me suis rendu au lac Cowichan le 28 mai, et suis revenu à Victoria le 5 juin. Le lac a environ 22 milles de long et se trouve à 22 milles de l'embouchure de la rivière, qui a, sur presque la moitié de son parcours, un courant très rapide, soit environ 5 milles à l'heure. Il existe un grand nombre d amas d'arbres descendus à

la dérive,—l'un d'eux ayant environ 400 pieds de longueur. Ces amas de bois ont pour effet de détourner la rivière de son lit naturel, d'augmenter la rapidité du courant immédiatement en aval, de former des battures, et pendant les crues du printemps de faire déborder les eaux de la rivière. Le bois dans le haut de la rivière, et sur les bords du lac est tout simplement magnifique; c'est le pin Douglas, le pin blanc, le cèdre, la pruche et l'épinette blanche avec de très grand aune, l'érable et le peuplier; les premiers sont de haute venue, ayant de 3 à 7 pieds de diamètre, et sans branches sur une hauteur de 150 à 200 pieds. Ceux qui peuvent en juger prétendent que cette région contient non moins de deux mille millions (2,000,000,000) de pieds de bois propre au commerce, mesure de planche.

Il y a de grandes étendues de bonnes terres sur les bords de la rivière et du lac; la rivière est maintenant sujette à déborder, mais lorsqu'elle sera débarrassée de ses obstructions, elle n'aura plus cette tendance. Quand elle sera libre de ces obstructions on n'aura aucune difficulté à y placer des estacades. A mon retour je préparai un devis et demandai des soumissions pour ces travaux, et le 28 juin, je signai un arrangement avec Joseph Nicholson pour leur exécution le ou avant le 31 mars prochain, pour une somme de $1,345, sur laquelle $700 sont payables lorsque les obstacles auront été enlevés et brûlés à ma satisfaction et le solde de $645 dans le cours du mois d'avril prochain après inspection et approbation. J'ai transmis à Ottawa, dans une lettre datée du 5 courant, des copies du contrat, du devis, et des cautionnements. La dépense a donc été:—

Passage pour moi et le cuisinier, gages du sauvage, louage d'un canot, etc.	$51 50
Provisions pour l'expédition	24 75
Transport des tentes, etc	2 50
	$78 75

Rocher Beaver, Havre de Victoria.

Les opérations de l'enlèvement de la pierre fracassée par le sautage de 1876, ont été continuellement poussées au moyen d'une cloche à plongeur ou caisson, et ont eu le résultat suivant:

Montant enlevé dans le cours de l'année fiscale 1876-77	253	tonneaux
" " " 1877-78	1,324	"
	1,577	"
Montant total calculé devoir être enlevé	1,768	"
Laissant environ à enlever	191	"

Dans les circonstances les plus favorables, il a été impossible d'enlever plus de 160 tonnes par mois; la moyenne de l'année dernière a été de 110.3 tonnes par mois.

La plus grande partie de la pierre a été vendue à des personnes qui construisaient des murs dans la mer en face de leurs quais. Un tiers du montant de ces ventes sera payé au gouvernement.

Somme stipulée dans le contrat d'entreprise		$11,950 00
Somme certifiée dans l'estimation des progrès No. 1, moins la retenue	$2,240 63	
Somme certifiée dans l'estimation des progrès No. 1, moins la retenue	2,240 63	
Somme certifiée dans l'estimation des progrès No. 1, moins la retenue	2,240 63	
		6,721 88
Solde payable lors de l'achèvement des travaux		$5,228 12

Entretien du télégraphe.

Dans le cours du mois de février il est survenu une sérieuse rupture du câble sous-marin qui traverse le détroit de Haro. Le surintendant a repêché environ 2 milles du câble rompu, lorsqu'il s'est brisé, mais les autres 7,000 pieds qui étaient très vieux et faibles ont été perdus.

Un bateau-passeur à voile a été immédiatement expédié afin de maintenir les communications. Le service a coûté $12 par jour pour le maître du bateau et deux opérateurs. En mars, le câble réparé a été posé, mais à cause du mauvais temps il a été impossible de le tendre jusqu'au point d'attérissage habituel sur l'ile San Juan, et on l'a donc fait attérir à l'ile Henry, puis les communications ont été complétées au moyen d'une ligne de 1½ mille de long sur terre, et d'un vieux bout de câble de 800 verges de long.

Nous n'avons en ce moment aucun câble sous-marin, mais j'ai écrit à Lefebvre et Cie, de Londres, en date du 20 juin, d'en envoyer 3½ milles, qui seront d'une qualité supérieure à celle que nous obtenons habituellement à San Francisco, et à bien meilleur marché; de fait les 3½ milles de câble seront livrés ici au même prix que le seraient 2 milles de ce dernier endroit.

Ci-suit un état des dépenses de ce service pendant l'année :

Salaires		$18,120 00
Loyer		396 00
Frais de port		84 00
Frais de route du surintendant		380 00
Transport des opérateurs		260 00
Matériel et approvisionnements		593 00
Impressions		275 50
Réparations du câble, petits items rapportés dans les états mensuels		1,022 44
Eclairage, combustible, louage d'hommes et de chevaux sur la ligne, hommes et chevaux supplémentaires pendant les réparations, fret, passage d'eau, papeterie, publicité, etc		3,388 17
Câble sous-marin, achat de 2 milles de longueur à San Francisco	$2,985 45	
Fret	27 41	
Droits	515 68	
		3,528 54
Nouveaux poteaux—coupe et livraison de 2,835 poteaux à 50c. chaque, de Yale au Ruisseau de la Cache, 110 milles		1,417 50
Réparations au câble, et louage du *Sir James Douglas*, etc.		3,197 79
Subvention de la compagnie du télégraphe *Western Union* pour un an		4,000 00
		$36,662 94
Crédit voté pour l'année		36,720 00
Solde non dépensée		$57 06

Comptes d'annonces de Travaux Publics.

Ci-suit un état des dépenses de ce service pendant l'année :—

Annonce avertissant les steamers d'éviter le rocher Beaver.	$ 8 00
Annonces pour soumissions, rivière Cowichan	11 00
	19 00

Réparations des édifices.

Les réparations et les augmentations dont le coût est mentionné plus bas, ont été faites dans le cours de l'année.

Bureau de poste, Victoria.

Le toit a reçu une couche de peinture comme d'habitude, et le mortier des cinq murs a été enlevé et remplacé par du ciment. Les latrines ont été converties en fosses anglaises, et garnies de cuvettes faillancées avec conduits d'eau de 1½ pouce de diamètre. Un boyau et des robinets ont été posés pour servir en cas d'incendie.

Bureau des Sauvages, New-Westminster.

Une partie des anciens bureaux d'Essai a été refaite sur un nouveau plan et convertie en un bureau pour le commissaire des Sauvages, avec des salles d'attente convenables pour ces derniers.

Maison de douane, Kootenay.

Certaines réparations nécessaires faites par le percepteur ont été autorisées, et le coût remboursé à cet employé.

Maison de douane, Victoria.

Des robinets, des tuyaux, etc., ont été posés dans cette maison pour servir en cas d'incendie. Des fenêtres brisées, etc., ont été réparées.

Sommes dépensées pour les travaux ci-dessous :—

Bureau de poste, Victoria :—		
Boyaux, robinets, etc		$ 94 50
Poser 4 bassins de cabinets d'aisance, tuyaux de ½ pouce, etc.		60 00
Cimenter cinq murs		50 00
Peinturer le toit		35 00
Serrure pour la trappe, etc		5 00
		$244 50
Bureau du Surintendant des Sauvages.—Changements		500 00
Maison de douane à Kootenay.—Réparation du plancher.		10 00
Maison de douane, Victoria :—		
Boyau, robinets, etc	$207 25	
Fenêtres, serrure, etc	4 50	
		211 75
		$966 25

Salaires et dépenses contingentes.

Ci-suit un état des dépenses de ce service pendant l'année :

Ingénieur local	$2,199 96
Aides dans le bureau, plans dressés, etc	79 00
Messager—gages	180 00
do blanchissage d'essuie-mains du bureau	8 00
Combustible	28 50
Inspection des travaux à New-Westminster	114 50
Taxes d'eau, $8 ; pour la douane, $10	18 00
Papeterie	29 99
Dépêches télégraphiques concernant le service (partie de l'année	11 60
Impression de blancs de certificats, etc	7 50
Boîte au bureau de poste, timbres, etc	11 25
	$2,688 30

Recettes de la ligne de télégraphe.

Le montant reçu de cette source se compose comme suit:

	Reçu par le dép.	Montant reçu.
Remboursé par Oppenheimer frères, le prix des réparation à la machine alimentaire	2,545	$ 21 60
Recettes de juillet	2,669	540 25
" août	2,728	688 65
" septembre	2,932	532 45
" octobre	41	794 55
" novembre	172	578 80
" décembre	287	653 30
" janvier	508	863 55
" février	548	226 71
" mars	667	952 34
" avril	910	1,035 49
" mai	1,054	1,784 48
" juin (partie)	1,158	238 18
		$8,790 35

Par un arrêté du Conseil en date du 30 avril, le prix des messages transmis par cette ligne a été diminué, et le nouveau tarif prendra effet après le 15 juin. On espère, cependant, qu'il ne résultera aucune diminution dans les recettes, à cause du bel avenir du pays à Caribou, depuis la découverte des mines d'or, et parce qu'on se servira plus fréquemment de cette ligne.

Loyers de lots et d'édifices.

Ci-suit une liste des sommes que j'ai perçues pour loyers, jusqu'au 15 avril, pour le compte du gouvernement fédéral. Depuis cette date, j'ai cessé, d'après les instructions que j'ai reçues, de percevoir ces loyers: cette charge ayant été confiée au précepteur du revenu à Victoria.

Henry Holbrook, palais de justice	$115 50
Jonathan Morey, bureau d'Essai	27 00
Adolphus Peele, do do	47 50
(Commission pour percevoir cette somme, $2.50).	
Edward Dickenson, hôtel du gouvernement	90 00
John Kinsman, do do	60 00
	$340 00

Ventes de terres du gouvernement.

Le troisième versement et l'intérêt ont été payés par M. J. K. Suter, sur la moitié est du lot 5, bloc XIV, New-Westminster, comme suit:—

Troisième versement tel que convenu	$80 00
Intérêt, 1 an et 10 mois, à 7 pour cent l'an	23 10
	$203 10

Lot 4, bloc V, New Westminster.

Le solde du sur le prix d'achat de ce lot a été payé par MM. McNamara et McGirl, et une description des bornes ainsi qu'un plan de ce lot, ont été envoyés à Ottawa.

Le solde de ce prix d'achat était de $725.00.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

B. W. PEARSE,
Ingénieur local.

F. Braun, écr., secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 19.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER,
MONTRÉAL, 1er octobre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de l'exploitation du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, pour l'année expirée le 30 juin 1878, ainsi que les treize états suivants :

No. 1. Compte du capital.
2. Etat détaillé de la dépense pour le compte du capital.
3. Compte du revenu.
4. Locomotives, (Relevé No. 1)
5. Dépense pour wagons, (" 2)
6. Entretien de la voie et des travaux d'art, (" 3)
7. Dépenses pour les stations, (" 4)
8. Frais généraux, (" 5)
9. Renouvellements, voie permanente, (" 6)
10. Etat mensuel des recettes.
11. Etat des approvisionnements.
12. Bilan général.
13. Etat comparatif des moyennes.

J'annexe aussi les rapports du surintendant, de l'ingénieur et du mécanicien en chef.

COMPTE DU CAPITAL.

Jusqu'à la date du dernier rapport, le prix de revient du chemin de fer était de $3,403,367.84, et dans le cours de l'année dernière, $6,551.86 ont été ajoutés à ce chiffre, de sorte qu'au 30 juin 1878 ce prix de revient se trouvait être de $3,409,919.70.

Ce déboursé de $6,551.86 a été fait pour un règlement de comptes antérieurs à l'ouverture du chemin et pour la construction d'une nouvelle gare à Bredalbane.

Les ateliers et le matériel roulant sont en assez bon ordre, et les rails d'acier posés ont amélioré la condition de la voie permanente.

Le clôturage a été aussi beaucoup amélioré, mais avant qu'il soit fait partout de manière à satisfaire il faudra encourir une forte dépense.

On a prolongé les clôtures contre la neige, et de grandes étendues de ces clôtures ont dû être placées à une plus grande distance de la voie.

Ces améliorations n'ont pas peu contribué à la régularité des trains pendant l'hiver.

Le changement de la voie à Souris—travaux pour lesquels un crédit a été voté à la dernière session—est commencé et sera probablement terminé dans le cours de l'année fiscale actuelle.

La nouvelle station sera terminée dans une couple de mois, mais le quai ne le sera que dans la saison prochaine.

COMPTE DU REVENU.

Les recettes brutes se sont élevées à........................	$135,899	60
L'année précédente leur chiffre était de....................	130,664	92
Soit, une augmentation de........................	$ 5,234	[illegible]8

Comparées à celles de l'année précédente, les recettes provenant des voyageurs indiquent une augmentation de $4,653.04 et de 17,950 dans le nombre voituré.

Les recettes du transport du fret indiquent une diminution de $1,052.74 et de 2,116 dans le nombre de tonnes voiturées.

Jusqu'à la fin de l'hiver dernier, le trafic a eu une tendance à augmenter, mais la stagnation du commerce dans l'île a été cause qu'il a beaucoup décliné depuis.

Rien n'annonçant encore le retour à des temps meilleurs, le trafic continuera en conséquence à n'être que peu considérable.

Il y a eu une forte diminution dans la construction des navires, sur l'Ile, l'année dernière, et l'on dit que la pêche du maquereau n'a pas été satisfaisante.

EXPLOITATION.

Les frais ordinaires pour l'année ont été de		$194,135 04
Et les frais de renouvellement de rails, clôtures, etc		27,464 45
Total		$221,599 49
L'année précédente :		
Les frais ordinaires furent de	$210,329 08	
" de renouvellement, de	18,266 17	228,595 25
Soit, une diminution totale de		$ 6,995 76
Toute dépense payée, l'exploitation de la ligne a donné l'année dernière un déficit de		$85,699 89
L'année précédente, ce déficit était de		97,930 33
Différence en mieux		$12,230 44

Pour les trois années d'exploitation de cette voie, les pertes ont été comme suit :

Année expirée le 30 juin 1876	$96,869 47
" " 1877	97,930 33
" " 1878	85,699 89

A la fin de cette année, 1,500 tonnes de rails d'acier seront posées entre Charlottetown et Summerside. Sur les fortes courbes les légers rails de fer s'usent rapidement. Il est douteux que 500 tonnes par année suffiront au bon entretien de la voie.

Il serait à désirer que l'on fit disparaître les courbes les plus prononcées. Cela diminuerait la distance tout en facilitant la circulation des trains.

Les perfectionnements apportés aux locomotives ont beaucoup diminué les dépenses qu'elles nécessitaient jadis. Le coût par mille parcouru par chaque locomotive a été de 19.34, contre 22.98 cts. l'année précédente.

Les dépenses pour wagons continueront à être considérables jusqu'à ce que soient terminés les perfectionnements que l'on fait subir à ces voitures.

On a posé 19,572 traverses. Ce nombre ira en augmentant d'ici à quelques années.

Pour maintenir la voie en bon ordre, 35,000 traverses seront nécessaires cette année.

On a travaillé au ballastage et à l'exhaussement de la voie. Aidés du système de drainage adopté, ces travaux ont beaucoup amélioré la ligne.

Quelques bâtiments des stations sont en voie d'être réparés et l'on construit des habitations pour les agents. Des travaux de ce genre se feront tant que le besoin s'en fera sentir.

APPROVISIONNEMENTS.

Le stock disponible le 30 juin 1878 était évalué :

Articles ordinaires, à	$31,301 12
Houille	2,455 06
Rails et liens	18,089 39
Total	$51,845 57

L'année précédente, ce fonds était évalué à ... $48,613 43

Des rails d'acier étant substitués à des rails de fer, le chiffre de cet item va aller en augmentant. Le prix auquel se vendent actuellement les vieux rails de fer est extrêmement bas, sans compter que cet article est peu en demande.

Le coût du parcours d'un train par mille a été, cette année, comme suit :

Dépense ordinaire	68.78 cts.
Renouvellements	14. "
Total	82.78 cts.

L'année précédente :

Dépense ordinaire	85.74 cts.
Renouvellements	8.14 "
Total	93.83 cts.

Soit une réduction de 10.96 cts. par mille parcouru par chaque convoi.

Les dépenses sont actuellement aussi peu considérables que possible, si l'on ne veut pas nuire à l'efficacité du service.

A raison des circonstances déjà mentionnées, le trafic est un peu moins considérable que l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. BRYDGES,

Surintendant des chemins de fer de l'Etat.

F. BRAUN, écr.,

Secrétaire du département des Travaux Publics,

Ottawa.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

RAPPORT DU SURINTENDANT.

CHARLOTTETOWN, 23 août 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport concernant l'exploitation du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Compte du capital.—La seule dépense encourue l'année dernière pour le compte du capital se rattachait à la construction d'une gare avec plateforme à Bredalbane.

Ce nouveau bâtiment, dont on avait grand besoin, est on ne peut plus utile et d'une aussi belle apparence que celle d'aucune autre station secondaire établie sur la ligne.

De nouveau je me permettrai de recommander que l'on ajoute à notre matériel roulant six wagons, afin d'avoir assez de ces voitures dans les cas d'excursions, qui sont assez fréquentes en été. Jusqu'ici, et pour suppléer au nombre exigé de voitures nous avons eu recours en ces occasions, aux wagons fermés, auxquels nous posions des siéges temporaires, mais s'il est accédé à cette recommandation, les frais que nécessite cet aménagement des wagons fermés seront évités. Cette augmentation du matériel roulant aura aussi cet autre résultat de rendre plus fréquentes ces excursions, vu le confort qui sera ainsi offert aux voyageurs.

Sans occasionner de dépense additionnelle, et à meilleur marché qu'ailleurs, ces wagons pourraient être construits dans nos ateliers.

A Charlottetown, on s'aperçoit de plus en plus chaque année de l'absence de bâtiments affectés au remisage, et il est évident que le trafic doit en souffrir. Les marchands de produits ayant à payer le charriage à Charlottetown en sus du fret, ils ne peuvent payer un aussi haut prix de transport aux stations intermédiaires que s'ils jouissaient des facilités qui leur font défaut, et de leur côté les cultivateurs, plutôt que d'accepter les bas prix qu'on leur offre, préfèrent porter eux-mêmes leurs produits à la ville. De plus, et ainsi que le mentionnait mon rapport de l'an dernier, les trains sont beaucoup retardés quand les navires se font attendre, car, à défaut de place pour remiser le chargement des wagons, il faut que ces voitures attendent, et dans la saison où le trafic est le plus considérable, le service, par le manque de wagons, est gêné, sinon tout à fait interrompu.

Je suggère donc que l'on construise un entrepôt pouvant contenir 150,000 boisseaux de grain, et dans lequel seront placés les chargements des wagons. Par ce moyen, la desserte du trafic sera beaucoup facilitée et plus prompte. Le remisage du grain que l'on fera payer—chose à laquelle les expéditeurs n'objecteront pas—rapportera sans doute un assez bon intérêt en compensation de ce qu'aura coûté ce bâtiment. Jusqu'ici, les marchands de grains ont attendu la flotte d'automne pour faire leurs achats, et alors il faut faire de grands efforts afin que les navires puissent être chargés et expédiés avant la formation des glaces; mais si nous avions l'entrepôt en question, ils commenceraient à faire ces achats sur différents points de la voie ferrée dès que serait commencé le battage en grange, et l'entrepôt serait rempli avant l'arrivée des navires, lesquels pourraient, naturellement, être chargés et expédiés beaucoup plus tôt. En hiver, ce bâtiment serait aussi très utile, car le grain acheté en cette saison pourrait y être remisé en attendant la flotte du printemps.

De Cardigan à Mount Stewart, la distance est de 18 milles. Là où la neige s'amasse et retarde le plus la circulation, c'est près de Baldwin's, situé à mi-chemin entre ces stations. Dans les trois derniers hivers l'on a été obligé d'établir un bureau de télégraphe dans le réservoir placé à cet endroit.

A Baldwin's, le trafic est considérable, mais il le serait davantage si une station régulière y était établie. La situation de cette localité, et les nombreux chemins qui viennent y aboutir justifieraient cette amélioration.

Il y a 16 milles de Royalty Junction à Mount Stewart.

On trouve très-incommode que sur ce parcours il n'y ait pas de télégraphe ou de

station. Situé à peu près à mi-chemin, Bedford contribue passablement an trafic, mais il y contribuerait davantage si une station régulière y était établie.

On est en voie de construire des habitations pour les agents à Tignish, O'Leary, Port Hill, Mount Stewart et Souris; mais, sous ce rapport, il reste encore à pourvoir aux stations suivantes: Alberton, rivière Hunter, North Wiltshire, Georgetown, Cardigan et Saint-Pierre.

En conséquence, je suggère respectueusement qu'il y a nécessité de construire cette année des gares—avec logis pour les agents—à Bedford et à Baldwin's, et des habitations pour les agents à Alberton, rivière Hunter, North Wiltshire, Georgetown, Cardigan et Saint-Pierre.

De Souris à Saint-Pierre il y a 21 milles. Harmony n'est qu'à cinq milles de Souris, et vu sa proximité de ce dernier endroit, il ne s'y fait aucun trafic. Il n'est d'aucune utilité comme station.

La rivière à l'Ours est à peu près à mi-chemin entre Souris et Saint-Pierre. Sur cette partie de la ligne, c'est cette localité qui contribue le plus au trafic. Elle est bien située pour en faire une station.

Je recommanderai donc que la station d'Harmony soit transformée en station à signaux; que la rivière à l'Ours devienne une station régulière et que l'on y transporte le bâtiment qui sert de gare à Harmany.

Compte du revenu.—Je suis heureux de pouvoir annoncer que ce compte s'améliore continuellement, les recettes ayant augmenté de $5,234.68 et la dépense diminué de $7,087.71.

Recettes—année expirée le 30 juin 1877..	$130,664 92	pour 1878	$135,899 60
Exploitation—dép. ordinaire do ..	210,329 08	do	194,135 04
Perte..............................	$79,664 16		$58,235 44
Renouvellements do .	18,266 17	do	27,464 45
Perte brute sur les opérations de l'année.	$97,930 33	do	$85,699 89

Année expirée le 30 juin 1877—recettes brutes....................	$130,664 92
do do 1878— do	135,899 60
Augmentation..	$ 5,234 68
Année expirée le 30 juin 1877—dépense brute........................	$228,595 25
do do 1878— do	221,599 49
Diminution	$ 6,995 76
Comparée à l'année précédente, la perte de 1878 a été moindre de	$12,230 44
Frais d'exploitation par mille, 1877..................................	$1,073 11
do do 1878..................................	937 79
Diminution	$ 135 32
do par train et par mille, 1877....................	85.74 cts.
do do 1878....	68.78 "
Diminution..	16.96 "

Les belles récoltes et l'hiver comparativement peu rigoureux de l'année 1877-78 ont, à tout prendre, été favorables au trafic de la voie ferrée, bien que l'abondance de la récolte et le résultat assez avantageux de l'exploitation des pêcheries eussent fait présager de meilleures recettes; mais le bas prix des produits a ralenti leur écoulement et trompé nos prévisions. L'avoine est restée au grenier du cultivateur, et même actuellement (août 1878) les cultivateurs en ont de grandes quantités qui ne trouvent pas d'acheteurs. Il n'y a presque pas eu de demandes pour les pommes de

terre. Par l'état transmis, vous verrez que les chargements de pommes de terre voiturés sur cette ligne ont diminué de 174,911 boisseaux en 1877, à 60,302 en 1878. Il en a été de même pour l'avoine, dont la quantité voiturée en 1877 était de 628,792 boisseaux, contre 571,420 en 1878. Cependant, pour presque tous les autres articles, il y a eu légère augmentation dans la quantité transportée.

Le voiturage des voyageurs a été plus considérable que l'année précédente, le nombre ayant augmenté de 17,950 et les récettes de $4,658.04. En 1877, la recette produite par chaque voyageur a été de 64.57 cts. contre 58.34 cts. en 1878, soit une diminution de 6.23 cts. par chaque voyageur, due à la vente des billets d'aller et retour et de seconde classe.

Frais d'exploitation.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que sous ce chapitre une réduction de $16,194.04 a été effectuée cette année, dont $4,289.18 dans les frais de réparation de locomotives, tenders, réservoirs d'eau, pompes, etc.

Ayant commencé l'année avec un matériel en bonne condition, la dépense, pour le maintenir ainsi, a été modérée.

La dépense pour wagons est à peu près la même que l'année précédente, et elle se maintiendra à un chiffre élevé tant que tous les wagons n'auront pas été renouvelés en tout ou en partie, le premier matériel roulant étant de qualité inférieure.

Dans les frais d'entretien de la voie et des travaux d'art, on a opéré une réduction de $9,564.82, principalement dans la réparation des herses à neige, chasse-neige et outils, et pour libérer la voie de la neige et de la glace en hiver.

L'hiver de 1877-78 a été rigoureux dès le commencement; les tempêtes ont été nombreuses jusqu'au milieu de février; mais après, la température a été belle jusqu'à la fin du printemps. Pendant les tempêtes de neige les clôtures longeant la voie ont été d'un grand service. Nos chasse-neige à vapeur ont pu libérer la voie sur les points où il s'était formé des bancs de neige, et chaque fois ces obstacles n'ont retardé les convois que pendant deux ou trois heures.

Vous remarquerez aussi qu'il y a eu diminution dans les frais de réparation de la chaussée, des clôtures, sémaphores et bâtiments.

Les frais généraux sont moindres de $3,727.26, réduction répartie sur tous les items de ce compte, les dommages divers exceptés, qui paraissent avoir augmenté de $421.81. Cette augmentation s'explique par le fait que l'année précédente la vente des effets non réclamés a produit $412.17, qui ont été déduits de ce compte, tandis qu'en l'année 1877-78, l'on n'a pas vendu de ces effets. La somme de $1,591.24 payée pour dommages représente principalement les indemnités accordées pour bestiaux tués sur la voie, et cet item sera toujours considérable tant que la ligne entière ne sera pas bien clôturée.

Approvisionnements.—Nos achats de l'année dernière n'ont pas été considérables, car ils ne s'élèvent qu'à $69,773.17, tandis que l'année précédente ils atteignirent le chiffre de $103,315.99. Le stock disponible le 30 juin était évalué à $51,845.57, contre $48,613.43 en 1877, et cette augmentation est représentée par des rails, etc.

Pour la houille, nous payons le même prix que l'an dernier, c'est-à-dire $2.69 la tonne, et nous la prenons de la même mine.

Accidents.—30 octobre 1877, à 5.40 p.m. Le train No. 7 approchait de la station de Bredalbane et le garde-frein Thos. A. Cartmill a trouvé la mort en tombant entre deux wagons dont il avait retiré la cheville d'attelage. Les wagons passèrent sur lui et il mourut quelques minutes après.

Verdict du jury d'enquête.—" Le 30 de ce mois d'octobre le défunt a trouvé la mort en tombant entre deux wagons lorsque le convoi était en mouvement."

30 décembre 1877, à 7 a.m. Train No. 1. Mécanicien Hendry et chauffeur Trainor, ébouillantés gravement mais non au point d'être blessés pour la vie. En approchant de la station de Montrose, la barre qui soutient le revêtement en briques de la boîte à feu a été détachée par le chauffeur pendant qu'il tisonnait, et la vapeur s'échappant en abondance, a rempli le cab et brûlé ceux qui s'y trouvaient.

15 janvier 1878, à 9.23 a.m. Train No. 5. Le garde-frein James McDonald s'est fait broyer le bras en attelant deux wagons à St. Pierre Il est à présent tout-à-fait rétabli

8 mai 1878, à 6.42 p.m. Le garde-bagage McDonald s'est brisé le poignet en attelant des wagons à North Wiltshire. La blessure n'était pas grave.

Cette fois encore nous annonçons avec plaisir qu'il n'est arrivé à aucun voyageur d'accident sérieux sur cette voie ferrée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. McKECHNIE,
Surintendant.

C. J. Brydges, écr.,
Surintendant des chemins de fer de l'Etat.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Etat classsifié des revenus provenant du fret pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Description du fret.		Quantités.		Tonneaux.		Montant.	
		1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.
						$ cts.	$ cts.
Avoine	Boiss.	628,792	571,420	10,699	9,719	14,178 30	13,291 90
Blé et autres grains	"	2,030	3,759	50	110	102 71	216 76
Pommes de terre et racines	"	174,911	60,302	5,434	1,676	7,470 84	2,061 81
Fleur	Brls.	29,437	36,298	2,945	3,630	4,758 85	5,884 37
Maquereau	"	3,053	5,898	458	885	589 14	1,296 83
Hareng	"	2,615	3,462	394	528	632 31	825 84
Morue et autre poisson	"	......	......	244	234	425 87	483 98
Huîtres	"	3,222	3,032	322	303	534 18	500 49
Poisson, barils	No.	6,394	11,959	100	174	323 71	595 27
Bois dégrossi et en grume	C.pds.	241,245	226,373	6,791	6,353	6,082 83	6,470 79
Bois de service, scié		1,188,380	1,015,097	1,524	1,355	1,338 69	1,161 55
Bardeaux	M.	......	6,768	585	570	650 75	642 07
Bois de corde et écorce	Cds.	837	1,245	1,351	1,849	965 20	1,524 81
Houille	Chars	59	74	481	582	332 55	342 84
Chaux	Brls.	1,453	781	181	232	198 74	213 06
Pierre à chaux	Chars	46	56	379	487	203 16	245 12
Brique et pierre à batir	"	38	57	303	503	205 35	347 30
Vase de grève, pour engrais	"	27	82	270	755	170 10	328 53
Sel	"	......	......	347	575	380 86	576 15
Bestiaux de toutes sortes	No.	1,823	1,979	469	575	1,005 12	1,363 96
Foin pressé		......	......	......	167	......	164 90
Bœuf frais		......	......	29	36	107 12	103 20
Lard en carcasse		......	......	213	162	577 68	361 05
Lard en barils	No.	1,193	622	179	108	294 75	270 40
Beurre		......	......	20	21	77 99	82 11
Œufs	Colis	6,243	8,631	240	316	445 80	763 48
Marchandises		......	......	7,031	7,018	20,053 31	20,850 95
Quaiage, remisage, etc		......	......	......	......	807 52	1,191 17
Total		......	......	41,039	38,923	63,213 43	62,160 69

TRANSPORT DE VOYAGEURS.

	1877.	1878.
Nombre total transporté	93,478	111,428
Recettes	$60,357 41	$65,015 45
do pour chaque voyageur	0 64·57	0 58·34

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD.

DÉPARTEMENT DE L'INGÉNIEUR,
CHARLOTTETOWN, 29 juin 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport ci-dessous au sujet des affaires de mon département, pour l'année fiscale maintenant expirée.

Entretien.

L'entretien de la baie, y compris le ballastage, la réparation des bâtiments, ponts, quais, et le déblaiement de la voie en hiver, a coûté $62,928·42, contre $72,-493.24 pour l'année expirée le 30 juin 1877, soit une diminution de $9,564·82. Pendant l'année qui vient de finir, le nombre de milles parcourus par les trains a été de 267,233, et par mille ainsi parcouru l'entretien a coûté 23·6 cts. Dans l'année expirée le 30 juin 1877, ce parcours a été de 243,494 milles et a coûté 29·7 cts. par mille ainsi parcouru. Ainsi, pendant que le trafic a augmenté de 9·7 p. c., il y a eu une diminution de 13 p. c. dans les frais de traction et de 20·6 p. c. dans les frais d'entretien de la voie.

Sous le chapitre des réparations de la voie, dont les items sont surtout pour gages payés aux travailleurs sous le contrôle des cantonniers, figure une somme de $30,-663·20, contre $36,282·79 pour les mêmes fins l'année dernière, soit une diminution de $5,619·59. La ligne ayant 198·5 milles, cette dépense pour cette année est donc de $153·47 par mille ou de 49 cts. par mille par jour. On compte 31 escouades de travailleurs, ce qui donne une moyenne de 6·4 milles pour chaque escouade. La moyenne de chaque escouade est de 2·5 homme par jours.

Pour le ballastage, on a dépensé $4,456·16. Deux mille six cents charges de ballast ont été répandues sur divers points de la ligne, au taux de 100 charges par mille, ce qui a exhaussé d'environ 4 pouces 26 milles de la ligne. Le prix de revient de ce ballastage a été de $1·71 par charge de wagon, et ce chiffre comprend ce qu'a coûté le gravier, le chargement, la traction et une partie du travail qu'exigeait le tassement sur la voie même. Les trains affectés à ces travaux ont parcouru 16,889 milles.

En réparations, prolongements de voies d'évitement, etc., on a employé 89¼ tonnes de rails de fer, lesquelles ont coûté $1,588.73. Ce chiffre embrasse le coût de la main-d'œuvre et du charriage.

11¾ tonnes d'éclisses ont été employées pour les réparations.

15¾ tonnes de carvelles ont été employées ; coût, $1,065.37.

On a dépensé $1,654 pour aiguilles de croisement. Six de ces aiguilles sont brevetées. Elles sont en acier et peuvent être utilisées sur les deux sens.

La fréquente rupture des premières aiguilles de croisement en fonte qui furent placées sur la voie était une cause de beaucoup d'embarras, et graduellement on les remplace par d'autres en acier et en fer forgé.

$2,562.24 ont été dépensés pour des ponts. Neuf de ces ponts, qui représentent une longueur de 368 pieds, ont été élargis et renforcés par l'adjonction de longrines. 81,500 pieds de bois (m. p.) ont été employés pour ces travaux. Les ponts que traverse la ligne forment une longueur totale de 2,462 pieds.

Vingt nouveaux ponceaux de bois ont été construits sur divers points de la voie.

Aux barrières à bestiaux (*cattle guards*), 72 paires de longrines ont été renouvelées. Coût total, $883.70.

Pour réparer le quai de Summerside, on a dépensé $568.77. La grande partie de cette dépense a été pour relever les parties de cette construction qui s'étaient affaissées.

Un récent examen a fait voir que les pièces de fondation étaient beaucoup rongées par les tarets, et c'est là la cause de cet affaissement. L'année prochaine, il sera nécessaire que ce quai subisse de grandes réparations.

On a employé à la réparation des clôtures $1,855.21, tandis que l'année dernière l' tem correspondant ne s'élevait qu'à $967.36.

Sous le chapitre cours de station et abords de la ligne, l'item de la dépense est de $1,246.36, et l'année dernière cet item était de $1,315.73.—Les travaux exécutés consistaient dans le nivellement des terrains de station, le prolongement des voies d'évitement, etc.

La longueur totale des voies d'évitement ainsi prolongées pendant l'année est de 0.85 milles.

Sur toute la ligne, y compris les voies établies pour le ballastage, les voies d'évitement forment aujourd'hui une longueur de 10.14 milles.

Pour faire enlever la glace et la neige, nous avons déboursé $2,571.35, contre $7,617.23 l'année précédente; soit une diminution de $5,045.88, laquelle est due, en très grande partie, à la construction de clôtures pour abriter la voie contre les neiges.

Ce rapport est accompagné d'un état comparatif des frais d'entretien de la voie pour les années 1875-76, 1876-77 et 1877-78, et je suis aise de pouvoir faire remarquer que ces frais vont toujours en diminuant, que la ligne est tout de même très bien entretenue et que pendant cette période beaucoup d'améliorations permanentes ont été effectuées.

Le fait que dans le cours de l'année qui vient de finir pas une seule voiture des trains n'a déraillée, est une des meilleures preuves de la bonne condition de la voie.

Y compris les rails placés sur les quais de Cascumpec et de Souris, la longueur de la ligne à entretenir est de 198½ milles.

Dans la partie sous mon contrôle, aucun accident digne de mention n'est survenu.

RENOUVELLEMENTS.

La dépense sous ce chapitre a été de $27,464.45. Voir relevé No. 9.

Des rails d'acier ont été posés sur quatre milles et demi de la ligne, un mille et quart depuis la jonction Royalty, et trois milles et quart depuis la rivière Hunter. A partir de ces deux points, le posage s'est fait dans la direction ouest. 352¾ tonnes de rails d'acier ont ainsi été employées. La main-d'œuvre et la traction compris, ce renouvellement a coûté $10,111.58 ou $28.66 par tonne. C'est là le prix de revient des rails d'acier, déduction faite de la valeur des lisses de fer enlevées, c'est-à-dire 286 tonnes. Evalués à $15 la tonne, ces rails de fer ont été portés à l'avoir du compte des rails d'acier.

De la quantité des lisses d'acier employées, 97 tonnes ont été obtenues dans l'automne de 1876 des usines Cammells, au taux de $44.25 la tonne livrée à Charlottetown, et 255¾ tonnes, obtenues aussi dans l'automne, des usines de Dowlais, au prix de $35.89 la tonne, livrée au même lieu.

Les frais de traction et de la main-d'œuvre pour poser les rails de ces 4.5 milles se sont élevés à $930.46 ou à $207.75 par mille.

Sur 9¾ milles de la ligne, les rails sont maintenant en acier.

La dépense totale du clôturage a été de $10,617.48.

Ce total se décompose comme suit:

Terrain additionnel acheté pour y élever des clôtures contre la neige	$ 1,471 71
Construction d'une nouvelle clôture	4,420 31
Pour éloigner la clôture de la voie	441 15
Une clôture	1,298 30
Clôture à lisses	1,744 17
Clôture en fil de fer	1,241 84
Total	$10,617 48

Pour la somme ci-dessus, c'est-à-dire pour $80.68 l'acre, 18.24 acres de terre ont été achetés par lisières de 25 pieds de large sur différentes parties de la ligne. Ce chiffre comprend l'allocation accordée pour dommage fait à la récolte.

Ces terrains ont été achetés de cinquante-cinq personnes différentes.

L'étendue abritée contre la neige est de 1,895 pieds ou de 5.92 milles.

Pour arriver au chiffre réel de cette dépense, il faut ajouter $650 (portés au compte du capital de l'année dernière) à la somme ci-dessus, et déduire 240 perches de clôture construite avec des matériaux que l'on n'a pas eu à acheter. Cette addition et soustraction opérées, le prix de revient du clôturage se trouve être $3.06 par perche.

Cette dernière somme couvre les frais de chariage, la main-d'œuvre, l'inspection, etc. 381,566 pieds de bois sont entrés dans la construction de cette clôture. Tout ce bois a été acheté dans l'île, au prix moyen de $8.06 par mille pieds. Pour cette clôture il a fallu 3,200 poteaux de 12 pieds de longueur. Ils ont été fournis par A. Callaghan et James Barclay à bien bas prix : 10 cts. pièce.

Tous les matériaux nécessaires à cette clôture ont été achetés par le département de l'ingénieur et fournis à ceux chargés de sa construction. Soixante centins par perche ont été payés pour la main-d'œuvre. Ces travaux furent donnés à dix entrepreneurs.

La ligne est maintenant abritée contre la neige sur un parcours de 8,015 perches ou de 25 milles.

519 perches de clôture ont été déplacées. Pour défaire et refaire cette clôture plus loin, l'on a payé 85 cts. par perche.

La clôture A est portative et peut être mise en place l'hiver.

La clôture en planches a été aussi transformée. Ce changement, sur une étendue de 5,662 perches—17.7 milles—a coûté $1,298.30, c'est-à-dire 23 cts. par perche.

La clôture en lisses a été construite jusqu'à l'ouest de Summerside, où il n'y avait auparavant qu'une clôture en fil de fer qui ne protégeait aucunement la voie. 2,781 perches ou 4.35 milles doubles de cette clôture ont été construits pour $1,744.17, soit 62¾ par perche. Ce chiffre embrasse la main-d'œuvre et les matériaux. Ces travaux ont été donnés à trois entrepreneurs.

Cinq milles et demi ou 3,541½ perches de clôture en fil de fer ont été construits de chaque côté de la voie, depuis Alberton, dans la direction est. On a employé le plus fort fil des parties de l'ancienne clôture qui a été défaite.

Chaque palée de cette clôture est composé de six fils de fer, et une planche est clouée au niveau du sommet des poteaux. Deux entrepreneurs ont été chargés de ces travaux, pour lesquels ils ont été payés à raison de 20 centins par perche.

Le coût de cette clôture est de $1,241.84—ou de 35 centins par perche. Cette somme comprend la dépense pour faire ramasser le fil de fer et le transporter sur l'étendue à clôturer.

Le renouvellement des traverses a coûté $5,139.18. Il en a été posé 19,572, au prix de 26 centins chacune.

Cette somme embrasse le prix d'achat, le transport sur les points où des traverses devaient être renouvelées et la main-d'œuvre qu'exigeait ce renouvellement. Ces nouvelles traverses sont presque toutes de pruche blanche, et elles ont été fournies par M. James Barclay, dont la soumission à cet effet avait été acceptée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
GRANVILLE C. CUNNINGHAM,
Ingénieur.

C. J. Brydges, écr.,
Surintendant-général des chemins de fer de l'Etat,
Montréal.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DU MÉCANICIEN-CHEF.
CHARLOTTETOWN, 1er juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de mon département pour l'année expirée le 30 juin 1878, accompagné des relevés suivants :

1. Etat du service et de la dépense des locomotives pendant l'année.
2. Etat mensuel de la dépense des locomotives pendant l'année.
3. Relevé mensuel du service des locomotives pendant l'année.
4. Etat mensuel du nombre de milles parcourus par les wagons pendant l'année.
5. Etat du nombre des locomotives et wagons.

Les locomotives sont en bon ordre, à l'exception de celles à réservoir, dont les chaudières sont trop petites et les tuyaux coulent à l'extrémité de la boîte à feu. Tout le reste est en bon état. Nos dépenses sont beaucoup moindres que l'année dernière.

La dépense pour les wagons est peu différente de celle de l'année dernière. On les a beaucoup améliorés. Treize wagons de première classe ont maintenant un double rang de siéges, ce qui donne 117 places de plus qu'auparavant et équivaut à 3·25 wagons.

Les couvertures de douze wagons qui faisaient eau ont été défaites et refaites.

On a augmenté la ventilation dans le *Monitor*. Les quatorze wagons ont été munis de grandes roues et de brancards appropriés.

Ces wagons tournent maintenant plus facilement les courbes, et les voyageurs y éprouvent moins de secousse. La dépense pour ces voitures sera moindre à l'avenir.

La dépense pour les wagons de deuxième classe et de la poste va augmenter quelque peu à raison des nouveaux brancards que vont exiger de plus grandes roues, et de la transformation de deux des wagons de la poste en wagons de seconde classe et à bagage, le nombre de ces derniers étant insuffisant pour le trafic de l'été. Le payeur se sert temporairement de l'un de ceux-ci, mais comme nous pouvons nous dispenser de l'un des fourgons, et que cette voiture est assez grande pour le payeur, elle va être installée pour ce service.

Il n'y aura que peu de réparations à faire aux autres fourgons l'année prochaine.

Si la dépense pour wagons à fret est plus élevée, c'est parce qu'il a fallu reconstruire trois wagons fermés, huit plateformes, et construire 57 nouveaux brancards à part des travaux ordinaires de réparation qu'exigeait cette partie du matériel roulant.

Nous allons retarder la construction des brancards jusqu'à ce que les petites roues soient usées, mais il n'en pourra être ainsi des vieux wagons fermés et wagons plateformes, attendu qu'ils se détériorent rapidement.

Ils sont faits en épinette blanche et en bouleau, deux espèces de bois peu durable.

Le nombre de nos wagons à fret n'a pas augmenté, mais en les reconstruisant nous avons augmenté leur capacité de 25 p. c.

En continuant ce système d'amélioration, nous finirons par avoir un meilleur matériel roulant, et alors la dépense diminuera.

Les locomotives et wagons sont proprement peinturés.

Les charrues à neige, dont quatre grandes et cinq petites, sont toutes en bon ordre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. STRONACH,
Mécanicien-chef.

C. J. BRYDGES, écr.,
Surintendant-général des chemins de fer de l'Etat,
Montréal.

No. 1.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Dt. COMPTE DU CAPITAL. **Av.**

		$ cts.	$ cts.			$ cts.
1877.				1877.		
30 juin.....	Coût du ch. et de l'équipement jusqu'à cette date...	....	3,403,367 84	30 juin......	Par le gouvernement du Canada....	3,403,367 84
1878.				1878.		
30 juin.. ...	Dépenses pour l'année expirée le 30 juin 1878, énumérées comme suit:—			30 juin......	Par le gouvernement du Canada....	6,551 86
	Perte occcasionnée par l'ouverture temporaire du chemin	2,851 86				
	Voie et travaux........	1,700 00				
	Edifices, gares et service d'eau........	2,000 00	6,551 86			
	Total	....	3,409,919 70		Total	3,409,919 70

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I.P.E., 30 juin 1878.

No. 2—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ETAT DÉTAILLÉ de a dépense à compte du capital, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Compte.	Dépenses.
	$ cts.
Exploit. tempor. du chemin dur. l'automne et l'hiver de 1874 avant son ouvert. régul.	2,851 86
Augmentation du coût du brise-lames à Charlottetown avant l'ouverture du chemin..	1,700 00
Gares à Bredalbane......	2,000 00
Total......	6.551 86

E. et O. E.

THOS. WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 3.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMPTE DU REVENU, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Année précédente.	Dépenses.	Année expirée le 30 juin 1878.	Année précédente.	Recettes.	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.	$ cts.		$ cts.
55,967 07	Force motrice, Relevé 1	51,677 89	60,357 41	Transport des voyageurs	65.010 45
39,281 39	Dépenses des chars, do 2	39,750 29	63,213 43	do du fret	62,160 69
72.493 24	Entretien, voie et travaux, do 3	62,928 42	7,094 03	Malles et divers	8,728 46
22,757 03	Dépenses des stations, do 4	23,675 35	130,664 92	Total des recettes	135,899 60
19,830 35	Frais généraux, do 5	16,103 09	97,930 33	Balance	85,699 89
210,329 08	Total de la dépense ordinaire	194,135 04			
	Renouvellements.				
18,266 17	Voie permanente, relevé 6	27,464 45			
228,595 25	Totaux	$221,599 49	228,595 25	Totaux	$221,599 49

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I.P.E.
30 juin 1878.

No. 4.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Force motrice.—(Relevé 1.)

—	Montant.
	$ cts.
Salaire du surintendant des mécaniciens, commis, dép. du bureau et frais de route.....	2,568 12
Gages des conducteurs, chauffeurs et nettoyeurs..........	12,432 47
Combustible..........	13,517 85
Huile, suif, chiffons et menus articles..........	2,433 54
Réparations aux locomotives, tenders et outils pour locomotives..........	13,779 94
Eau, y compris la pompe et réparations au réservoir..........	5,348 44
Divers..........	1,597 53
Total..........	$51,677 89

E et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P E.,
30 juin 1878.

No. 5.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Dépenses des chars.—(Relevé 2.)

—	Montant.
	$ cts.
Réparations aux chars à voyageurs..........	8,586 22
do wagons-poste, exprès et à bagage..........	396 47
do wagons à fret et à claire-voie..........	17,324 90
Gages des conducteurs, préposés aux bagages et garde-freins..........	9,137 67
Huile et déchets pour tampons..........	1,040 31
Menus articles et combustible..........	2,866 32
Divers..........	398 40
Total..........	$39,750 29

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P E.,
30 juin 1878.

No. 6.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Entretien de la voie et des travaux—(Relevé 3.)

—	Montant.
	$ cts.
Salaires de l'ingénieur, des commis, dépenses de bureau et frais de route	3,871 06
Gages pour réparations de la voie, des clôtures et sémaphores	35,364 60
Lisses, coussinets et chevilles	6,909 05
Traverses	441 08
Bois de construct. et de service pour réparat. aux ponts, garde-bestiaux et clôtures	6,808 98
Réparations aux quais	854 29
do aux bâtisses	3,709 58
do aux chasse-neige, outils, etc	2,398 43
Enlèvement de la glace et de la neige	2,571 35
Divers	0 00
Total	62,928 42

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 7.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,

Dépenses des stations—(Relevé 4.)

—	Montant.
	$ cts.
Salaires et gages des chefs de stations, agents, commis, opérateurs du télégraphe, préposés au bagage des stations, gardiens de cour, aiguilleurs et journaliers	16,931 14
Combustible, huile, éclairage, papeterie et autres dépenses imprévues	6,744 21
Divers	0 00
Total	23,675 35

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 8.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Frais généraux—(Relevé 5.)

—	Montant.
	$ cts.
Traitements du surintendant, des chefs de trains et commis, frais de bureau et de route	6,502 35
Traitements du comptable, de l'auditeur et des commis, frais de bureau et de route	4,788 19
Traitements du payeur, caissier et commis, frais de bureau et de route	2,064 57
Annonces	699 40
Dommages aux hommes, animaux et effets	1,591 24
Télégraphie, (non compris les traitements des opérateurs)	203 23
Divers	254 11
Total	16,103 09

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 9.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Renouvellement de la voie permanente—(Relevé 5.)

—	Montant.
	$ cts.
Lisses et attaches	11,801 68
Traverses	4,545 29
Clôturage	10,617 48
Ponts	500 00
Total	27,464 45

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 10.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Etat Mensuel des Recettes.

Mois.	Passagers.	Fret.	Malles et divers.	Totaux.
1877.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Juillet	8,336 67	4,319 67	716 33	13,372 67
Août	6,625 21	4,596 79	713 33	11,935 33
Septembre	6,185 65	4,546 62	725 33	11,457 60
Octobre	6,313 15	6,454 33	733 33	13,500 81
Novembre	6,464 87	11,413 17	714 33	18,592 37
Décembre	5,756 38	6,023 71	735 83	12,515 92
1878.				
Janvier	4,187 81	4,712 65	714 33	9,614 79
Février	2,754 95	2,338 65	722 33	5,815 93
Mars	3,257 44	3,484 68	720 33	7,462 45
Avril	4,778 19	3,426 87	807 33	9,012 39
Mai	5,332 09	7,187 73	714 33	13,234 15
Juin	5,018 04	3,655 82	711 33	9,385 19
Totaux	65,010 45	62,160 69	8,728 46	135,899 60

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

Charlottetown, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 11.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ETAT des approvisionnements, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

		$ cts.	$ cts.
1877.			
30 juin	Balance	....	48,613 43
1878.			
30 juin	Achats durant l'année, y compris lisses	69,773 17	
	Frais d'autres départements	4,244 46	
	Bordereaux	3,460 17	
			77,477 80
1878.	Av.		126,091 23
30 juin	Distribution durant l'année	....	74,245 66
	Balance { Approvisionnements ordinaires... $31,301 12; Combustible .... 2,455 06; Lisses et attaches en mains......... 18,089 39 }	....	$51,845 57

E. et O. E.

THOMAS WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I.P.E.,
30 juin 1878.

No. 12.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DT. BILAN GÉNÉRAL. AV.

	$ cts.		$ cts.
Approvisionnements	51,845 57	Compte fédéral	57,562 59
Caisse	657 08	Assurance contre les accidents	313 62
Stations	91 17		
Département des postes	2,111 00		
Navire à vapeur " Northern Light"...	2,536 11		
Compte indéterminé	635 28		
Total	57,876 21	Total	57,876 21

E. et O. E.

THOS. WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I P.E.,
30 juin 1878.

No. 13—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ETAT comparatif des moyennes, pour l'année expirée le 30 juin 1878

DÉTAILS.	1878.	1877.
Milles parcourus par les trains	267,233	243,494
do chars	994,511	897,507
Recettes de trains, par mille	50·85	53·66
do de la voie, par mille	693 36	666 66
Percentage des recettes provenant des voyageurs sur les recettes brutes	47·84	46·19
do do du fret do	45·74	48·38
do do d'autres ressources do	6·42	5·43
Dépenses des trains par mille—		
Mécaniciens, chauffeurs et nettoyeurs, gages	4·65	4·96
Combustible	5·06	4·78
Huile, suif, déchets et menus articles	·91	1·09
Réparations de locomotives	5·16	7·20
Eau et réparation de citernes	2·00	3·16
Divers	·60	·76
Total	18·38	21·95
Salaire du surintendant des ateliers, commis, frais de route et de bureau	·96	1·03
	19·34	22·98
Force motrice	19·34	22·98
Dépenses des wagons	11·01	15·50
Entretien de la voie et des constructions	23·55	29·77
Dépenses des stations	8·86	9·35
Frais généraux	6·02	8·14
Total (excepté les renouvellements)	68·78	85·74
Renouvellements de la voie permanente et des wagons	14·14	8·14
Total, par mille, de train ... cents.	82·92	93·88
Dépenses ordinaires des travaux par mille de chemin de fer	937 79	1,073 11
Renouvellements de la voie permanente et wagons par mille de ch. de fer	192 82	93 19
Total	1,130 61	1,166 30

E. et O. E.

THOS. WILLIAMS,
Comptable.

CHARLOTTETOWN, I.P.E.,
30 juin, 1878.

CHEMIN DE FER DE L'ILE

DÉPARTEMENT

No. 1.—ETAT du fonctionnement et du coût des loco

No. de la machine.	Constructeurs.	Dans l'atelier durant	Heures sous vapeur.	Milles parcourus par les convois.				Milles parcourus par les locomotives.			
				A voyageurs.	A fret et mixtes.	Ballastage.	Pilotage.	Avec convoi.	Lège.	Formation des trains.	Total.
1	Hunslet Engine Co'y., Leeds, Ang.	Juillet à nov., avril à juin...	472	....	....	....	2,930	2,930	22	167	3,119
2		Juillet à nov...	1,315	6,482	116	....	2,302	8,900	251	431	9,582
3		....	1,940	11,008	48	....	2,204	13,260	44	3,682	16,986
4		Nov. à juin.....	951	10,081	90	....	....	10,171	66	460	10,697
5		Juillet à nov... Avril et mai..	505	653	....	....	2,611	3,264	236	20	3,520
6	Black, Hawthorn & Co., Gateshead sur Tyne.	Octobre, février et mars.	584	5,718	....	....	49	5,767	151	248	6,166
7		Nov., déc. et mars	1,082	....	4,666	....	92	4,758	154	2,108	7,020
8		Août à oct., février et mai	783	170	48	144	....	362	142	3,595	4,099
9		Oct. et nov., mars et avril.	1,412	120	2,253	4,903	1,239	8,515	491	609	9,615
10		....	3,054	....	77	56	....	133	21	15,160	15,314
11	Baldwin Locomotive Works, Philadelphie.	Mai	2,561	351	24,524	....	....	24,875	387	1,130	26,392
12		....	3,603	126	21,031	....	354	21,511	378	3,371	25,560
13		....	2,993	2,296	24,774	....	751	27,821	44	1,657	29,522
14		....	2,696	7,257	13,443	....	141	20,841	3	3,216	24,060
15		....	2,947	486	12,912	6,997	162	20,557	449	2,059	23,065
16	Cie. canad. de machines et mécanismes. Kingston, Ont.	....	3,528	332	26,757	....	171	27,260	40	2,025	29,325
17		....	2,800	586	19,476	....	....	20,062	52	2,654	22,768
18		....	2,315	536	12,279	4,798	....	17,604	391	1,559	19,554
	Total.....	....	35,541	46,202	162,494	16,889	13,006	238,591	3,322	44,151	286,064

DU PRINCE-EDOUARD.

DES MACHINES.

motives, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Total des milles parcourus.		*Moy. des milles parcourus p. char avec convoi.	Coût des					Moyenne par 100 milles parcourus par les locomotives.				
Chars.	Chasse-neige.		Gages de mécaniciens.	Combustible.	Huile, suif et chiffons.	Réparations.	Total.	Mécaniciens.	Combustible.	Huile, suif, etc.	Réparations.	Total.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.
....	3,119	......	256 70	192 00	39 35	274 73	762 78	8·23	6·16	1·26	8 80	24·45
11,656	3,039	1·76	526 15	287 68	76 87	997 63	1,888 33	5·49	3·00	0·80	10·41	19·70
30,774	2,214	2 78	747 45	605 76	112 96	299 31	1,765 48	4·40	3 57	0·66	1·76	10·39
21,938	....	2·15	488 05	460 64	95 18	655 26	1,699 13	4·56	4·31	0·89	6·12	15·88
1,317	3,052	2·01	221 02	125 76	32 44	329 24	708 46	6·27	3·57	0·92	9·36	20·12
12,915	....	2·26	264 81	246 24	60 98	635 03	1,207 06	4·29	3·99	0 99	10·29	19·56
16,583	....	3·55	373 76	303 52	56 37	262 51	996 16	5·32	4·32	0·80	3·73	14·17
1,340	....	3·70	243 78	99 36	20 51	186 38	550 03	5·95	2·42	0·50	4·54	13·41
35,630	1,336	4·89	495 55	569 12	105 00	1,085 38	2,255 05	5·16	5·92	1·09	11·28	23·45
602	....	4·53	933 83	393 44	104 69	186 47	1,618 43	6·10	2·56	0·68	1·22	10·56
142,357	....	5·72	1,027 91	1,595 52	258 55	1,032 09	3,914 07	3·89	6·04	·99	3 91	14·83
94,251	....	4·45	1,219 79	1,128 64	271 58	1,269 09	3,889 10	4·82	4·46	1·08	5·03	15·39
146,887	68	5·42	1,218 63	1,700 48	262 87	835 78	4,017 76	4·12	5·76	0·89	2·83	13·60
107,475	141	5·19	1,084 71	1,456 00	196 59	823 70	3,561 00	4·50	6·05	0·82	3·43	14·80
131,451	....	6·44	885 46	1,581 92	230 18	1,243 80	3,941 36	3·84	6·86	0·99	5·39	17·08
135,486	.. ..	5 00	1,277 54	1,696 16	274 37	1,102 62	4,350 69	4·36	5·78	0 93	3·76	14·83
122,778	....	6·12	1,057 02	1,062 56	234 69	1,205 58	3,559 85	4·64	4·66	1·04	5·29	15·63
107,396	....	6·10	812 69	1,182 56	209 08	860 32	3,064 65	4·16	6·05	1·06	4·40	15·67
1,120,836	12,969	4·97	13,134 85	14,687 36	2,642 26	13,284 92	43,749 39	4·59	5·13	0·93	4 64	15·29

* Déduire le pilotage des milles de convoi en faisant les moyennes.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DES MACHINES

No. 2.—ETAT du coût de la force motrice pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Milles parcourus par les locomotives, etc.	Cout des Gages des mécaniciens.	Cout des Combustible.	Cout des Huile, suif, chiffons, etc.	Cout des Réparations.	Cout des Eau, y compris pompes et réparations à la citerne.	Cout des Divers, y compris les dép. du bureau et des remises des machin's.	Cout des Total.	Moyenne par mille parcouru. Mécaniciens.	Moyenne Combustible.	Moyenne Huile, suif, etc.	Moyenne Réparations.	Moyenne Eau.	Moyenne Divers.	Moyenne Total.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.
Juillet 1877	21,126	993 49	991 13	196 50	989 66	455 20	246 36	3,872 34	4·70	4·70	0·93	4·68	2·16	1·16	18·33
Août	22,503	1,053 75	1,075 11	214 52	587 22	361 20	242 49	3,534 29	4·68	4·78	0·96	2·61	1 60	1·07	15·70
Septembre.............	21,253	937 49	887 14	185 91	691 08	436 60	252 73	3,390 95	4·41	4·17	0·87	3·25	2·06	1·19	15·95
Octobre	21,791	952 18	1,061 76	195 53	1,088 27	570 47	277 94	4,146 15	4·37	4·88	0 90	4·99	2·61	1·27	19·02
Novembre	21,390	927 04	1,209 50	213 44	965 32	548 26	389 87	4,253 43	4·33	5·65	1·00	4·51	2·56	1·83	19·88
Décembre	22,767	1,102 59	1,255 48	236 86	1,489 50	435 23	447 29	4,966 95	4·84	5·51	1·04	6·55	1·91	1·96	21·81
Janvier 1878	24,443	1,251 22	1,446 16	246 24	1,139 93	441 83	672 34	5,197 72	5·12	5·92	1·00	4·67	1·80	2·75	21·26
Février	20,305	1,043 45	1,151 28	198 49	1,085 19	434 27	394 76	4,307 44	5·13	5·67	0·98	5·35	2·14	1·94	21·21
Mars	18,795	1,048 25	1,044 16	170 72	1,417 82	508 57	412 01	4,601 53	5·58	5·56	0 91	7·54	2·70	2·19	24·48
Avril.......................	18,307	866 55	886 72	161 99	1,864 04	387 70	299 63	4,466 63	4·73	4·84	0·88	10·19	2·12	1·63	24·39
Mai........................	28,741	1,207 18	1,476 56	223 14	1,345 47	336 70	257 27	4,846 32	4·20	5·14	0·77	4·68	1·17	0·89	16·85
Juin........................	25,812	1,049 28	1.032 85	190 20	1,116 44	432 41	272 96	4,094 14	4 07	4·00	0·74	4·32	1·68	1·05	15·86
Total..........	267,233	12,432 47	13,517 85	2,433 54	13.779 94	5,318 44	4,165 65	51,677 89	4·65	5·06	0·91	5·16	2·00	1·55	19·33

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DES MACHINES.

No. 3.—EXTRAIT MENSUEL de la force motrice pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Heures sous vapeur.	Milles parcourus.			Consommation.				Moyenne parcourue.		Consommation par 100 milles.			
		Locomotives.	Chars.	Chasse-neige.	Boiss. de charbon	Chopines d'huile.	Lbs. de suif.	Lbs. de chiffons.	Milles parcourus par heure sous vapeur.	No. de chars à une machine.	Boiss. de charbon	Chopines d'huile.	Lbs. de suif.	Lbs de chiffons.
1877—Juillet	3,377	26,731	125,300	....	7,959	1,104	613	450	7·90	4·68	29·77	4·13	2·29	1·68
Août	3,470	27,631	133,588	....	8,406	1,176	662	428	7·96	4·83	30·42	4·25	2·39	1·54
Septembre	3,221	25,588	111,511	....	7,306	1,144	565	338	7·94	4·35	28·55	4·47	2·20	1 32
Octobre	2,857	22,870	98,461	....	7,088	912	516	352	8·00	4·30	30 99	3·99	2·26	1 53
Novembre	2,884	22,493	102,088	....	8,091	1,005	608	330	7·80	4 54	35·97	4·46	2 70	1·47
Décembre	3,089	22,767	73,198	2,346	7,957	1,108	613	349	7·37	3·21	34·95	4·86	2·69	1·53
1878—Janvier	3,291	24,443	75,156	4,479	9,063	1,208	629	316	7·43	3·07	37·08	4·94	2·57	1·29
Février	2,590	20,305	54,059	4,694	7,255	946	565	247	7 84	2·66	35·73	4·66	2 78	1 21
Mars	2,394	18,795	68,212	1,138	6,526	776	470	275	7·85	3·63	34 72	4·13	2·50	1·46
Avril	2,187	18,307	65,861	312	5,563	768	399	280	8·37	3 60	30·38	4·19	2·18	1·53
Mai	3,292	30,112	121,867	....	9,512	1,104	598	364	9·15	4·04	31·59	3·66	1·98	1·20
Juin	2,889	26,022	91,535	....	7,070	972	570	308	9·00	3·51	27·16	3·73	2·19	1·18
Totaux	35,541	286,064	1,120,836	12,969	91,796	12,223	6,808	4,037	8 05	3·92	32·08	4·27	2·33	1·41

No. 4.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DES MACHINES.

ETAT MENSUEL des milles parcourus par les chars, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Première classe.	Deuxième classe.	Wagons-poste, à bagage et de messagerie.	Wagons fermés, à bestiaux et à foin.	Wagons plateforme et à charbon.	Total.
1877—Juillet	21,732	19,124	6,790	29,425	48,229	125,300
Août	24,791	22,929	4,997	31,328	49,543	133,588
Septembre	18,960	17,740	5,311	34,292	35,208	111,511
Octobre	16,877	16,736	4,694	40,637	19,517	98,461
Novembre	16,853	19,127	3,144	51,793	11,171	102,088
Décembre	14,986	16,539	2,759	33,776	5,138	73,198
1878—Janvier	15,243	15,342	1,990	34,644	7,937	75,156
Février	12,313	11,867	1,334	18,572	9,973	54,059
Mars	14,214	13,883	2,996	19,453	17,666	68,212
Avril	14,551	14,696	3,626	20,504	12,484	65,861
Mai	25,102	28,049	2,646	43,930	22,140	121,867
Juin	22,690	23,091	2,784	29,407	13,563	91,535
Totaux	218,312	219,123	43,071	387,761	252,569	1,120,836
Moins le lestage	272	12,609	3,281	150	110,013	126,325
Balance	218,040	206,514	39,790	387,611	142,556	994,511

No. 5.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DÉPARTEMENT DES MACHINES.

ETAT indiquant le nombre de locomotives et autres chars en mains, le 1er juillet 1877 et 1878.

Détails.	Locomotives.	Classification.					
		1ère classe.	2e classe.	Chars-poste, à bagage et de messag.	Wagons fermés et à bestiaux	Wag'ns-plate-forme.	Avant trains.
En mains, 1er juillet 1877	18	14	9	5	150	100	4
Augmentation durant l'année	......	......	......	......	......	......	......
Total, 1er juillet 1878.	18	14	9	5	150	100	4

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ETAT COMPARATIF des dépenses pour l'entretien de la voie, pour les années expirées en 1875-6, 1876-7, 1877-8.

	1875-6.	1876-7.	1877-8.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Réparations de la voie	40,002 72	36,282 79	30,663 20
Ballastage	51 20	331 94	4,456 16
Rails	796 43	1,996 20	1,588 73
Eclisses	892 50	941 63	708 70
Boulons et écrous	215 88	162 16	165 87
Coussinets	121 95	92 94	80 46
Carvelles	1,801 53	890 10	1,065 37
Traverses	....	649 77	441 08
Aiguilles de croisement	303 16	1,208 41	1,654 00
Aiguilles	390 77	923 64	993 03
Signaux	207 24	169 54	110 39
Ponts (bois)	712 01	2,168 06	2,562 24
Ponceaux et garde-bestiaux	311 07	1,192 03	883 70
Edifices et plate-formes	3,343 61	7,141 74	3,709 58
Quai à Cascumpec	....	56 47	31 35
" Summerside	240 65	202 01	568 77
" Charlottetown	12 79	52 03	110 62
" Georgetown	....	218 50	143 55
" Souris	....	....	....
Clôtures	1,024 53	967 36	1,855 21
Chars à bras, etc	1,557 54	463 96	571 53
Outils et réparations	1,800 89	1,568 16	793 05
Cours de station et abords	112 56	1,315 73	1,246 36
Chasse-neige, etc	1,669 56	1,319 28	1,033 83
Enlèvement de la neige et de la glace	19,089 27	7,617 23	2,571 52
Bascules	7 29	14 75	8 52
Grues	2 43	....	....
Poulies	111 45	51 70	6 81
Bureau de l'ingénieur et dépenses	4,060 95	3,582 30	3,871 06
Cadenas d'aiguilles	116 35	49 35	22 80
Sémaphores	....	67 49	36 51
Plateformes tournantes	....	776 47	461 98
Joints coudés	....	19 50	512 89
	78,956 33	72,493 24	62,928 42

RAPPORT des accidents, etc., chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Date.	Lieu.	Personnes blessées.	Passager ou employé.	Détails.
1877.				
30 octobre...	Breadalbane......	Thos. A. Curtmill....	Employé	Tomba entre les chars ; bless. mortelles ; verdict, "mort accidentelle."
19 décembre	Montrose..........	Geo. Hendry.........	do ...	Tampon de la chaudière brisé ; le conducteur et le chauffeur furent grièvement blessés.
		Thos. Trainor.........	do ...	
1878.				
15 janvier....	St. Peters	Jas. McDonald	do ...	Bras pressé grièvement en accouplant.
8 mai.........	Wiltshire Nord.	Jas. McDonald.........	do ...	Bras broyé en faisant le rebroussement.

ANNEXE No. 20.

DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER,
MONTRÉAL, 7 octobre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le fonctionnement du chemin de fer Intercolonial durant l'année expirée le 30 juin 1878.

Le nombre de milles exploités est le même que l'année précédente—714. L'embranchement de Windsor (32 milles) a été entretenu et exploité jusqu'au 24 septembre 1877, date de son transfert à la compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest.

J'annexe les relevés qui suivent :
No. 1. Etat du compte de capital.
" 2. Compte du revenu.
" 3. Relevé des dépenses des locomotives. (Relevé No. 1.)
" 4. do do des wagons. (" 2.)
" 5. do do des frais d'entretien de la voie et des travaux d'art. (Relevé No. 3.)
" 6. do do des dépenses de stations. (Relevé No. 4.)
" 7. do do des frais généraux. (" 5.)
" 8. Etat du compte des approvisionnements.
" 9. Etat comparatif des moyennes.
" 10. Bilan général.
" 11. Renouvellements.

Je transmets aussi copie des rapports de l'ingénieur et du mécanicien en chef.

COMPE DE CAPITAL.

Jusqu'au 30 juin 1878, le total des déboursés pour le compte du capital s'est élevé à $36,091,065.85.

La dépense additionnelle dans le cours de l'année dernière se décompose comme suit :

Prolongement dans Halifax	$72,664 07
Terminus en eau profonde, Saint-Jean	66,453 18
Terrains pour ce terminus	33,000 00
Achèvement de l'Intercolonial entre Rivière-du-Loup et Truro	101,610 62
Achèvement du matériel roulant	125,245 52
Frais judiciaires, Cour Suprême	9,843 35
Total	$408,816 74

Il n'y a presque plus de déboursés à faire pour le prolongement dans Halifax. La nouvelle station des voyageurs était ouverte au trafic le 8 août 1877.

Pour faciliter le trafic du fret on est en voie de faire quelques améliorations.

A Saint-Jean, la construction du quai en eau profonde ne cesse d'avancer. Il pourra être utilisé le printemps prochain pour l'embarquement du bois de construction, mais il ne sera pas tout à fait fini avant la fin de l'année prochaine.

Les déboursés pour l'achèvement de la ligne entre Rivière-du-Loup et Truro se composent des paiements faits aux entrepreneurs et pour liquider les comptes de la plupart des travaux terminés pendant l'année.

Tout le matériel roulant commandé a été reçu et payé.

Ainsi que le font généralement les compagnies de chemins de fer, on a porté au compte des frais d'exploitation tous les travaux d'amélioration exécutés sur la ligne. Y compris le ballastage, ces améliorations ont coûté plus de $100,000 dans le cours de l'année, ce qui a augmenté d'autant les frais d'exploitation du trafic.

COMPTE DU REVENU.

Recettes brutes de l'année	$1,378,946 78
" "	1,154,445 35
Soit une augmentation de	$ 224,501 43

Cette augmentation est égale à 19.44 p.c.

Pour le traffic des voyageurs l'augmentation de la recette est de $14,888.67; pour le nombre transporté, l'augmentation a été de 5,529.

Nombre total voituré en 1877-78	618,957
" " 1876-77	613,428
Augmentation	5,529

Pour le trafic du fret, l'augmentation a été de $194,139.90.

Le nombre de tonnes voiturées a été comme suit:

	Tonnes.
En 1877–78	522,710
En 1876–77	421,327
Augmentation	101,383

La dépression du commerce en général a nécessairement nui au trafic de cette voie ferré.

Le commerce de bois, des houilles et la construction des navires souffrent également.

Cependant, le trafic que donnent les forges de Londonderry augmente constamment, et, de ce côté, il y a lieu d'être satisfait.

Dans le cours de l'année, le trafic entre l'ouest et les provinces inférieures a considérablement augmenté.

L'hiver dernier les paquebots de la ligne Allan ont débarqué à Halifax les colis à destination des provinces supérieures, et ils ont promptement été expédiés par ce chemin de fer.

L'état comparatif ci-dessous démontre dans quelle proportion tout le trafic a augmenté:

	1877-78	1876-77	Augmentation.
Barils de farine	637,778	254,710	383,068
Boisseaux de grains	331,170	292,852	38,318
Bestiaux	46,498	37,414	9,084
			Diminution.
Bois de service, pieds	56,606,547	58,096,495	1,489,928
			Augmentation.
Tous autres articles, tonnes	375,025	311,756	63,269

Dans le transport du fret, l'accroissement a été de 101,383 tonnes, ou égal à 24·63 pour cent.

Le trafic du poisson va aussi en augmentant.

Le service postal depuis Halifax en hiver, et Rimouski en été, a été fait d'une manière satisfaisante.

Le trafic en correspondance avec les vapeurs transatlantiques—voyageurs et fret —augmente constamment.

FRAIS D'EXPLOITATION.

Ces frais se sont élevés à $1,611,273.56, contre $1,461,673.55 l'année précédente, soit une augmentation égale à 10·23 pour cent.

Pour le voiturage du fret, l'augmentation des frais est égale à 24·63 pour cent, et pour le parcours des trains elle est de 21·76 pour cent.

Ainsi qu'il est dit plus haut, les déboursés pour le ballastage et les améliorations pour faciliter le trafic, telles que voies d'évitement, stations et autres bâtiments, service d'eau, etc., sont compris dans les frais d'exploitation.

Ci-suivent les principaux items de ces déboursés :

Ballastage	$52,000
Nouvelles voies d'évitement	20,000
Sémaphores	3,500
Nouveaux bâtiments aux stations	4,500
Développement du service d'eau, clôturage, ateliers des wagons, mécanismes et travaux divers	25,000
	$105,000

Par les compagnies de chemins de fer, ces items sont ordinairement inscrits au compte du capital, et, dans le cours de l'année, ils ont augmenté d'autant les frais de la desserte du trafic sur cette voie ferrée.

Le matériel roulant a été bien entretenu, et il est actuellement en bonne condition.

Le nombre total des locomotives et wagons est aujourd'hui de 3,239. Il était de 2,868 l'an dernier et de 2,518 en 1875-76.

Il va sans dire que l'entretien et le renouvellement de ce matériel augmenté coûtent plus qu'auparavant.

Pour conserver le nombre nécessaire de locomotives, on a dû s'en procurer trois l'an dernier, et leur coût est compris dans les frais d'exploitation.

Trois autres locomotives sont en voie de construction à Moncton, et leur prix de revient sera porté au compte des frais d'exploitation de cette année.

Pour satisfaire efficacement au trafic, on est aussi en voie de construire des wagons pour différents services.

Ci-suit l'état comparatif du parcours opéré par les locomotives, trains et wagons :

	1876-77	1877-78	Augmentation.
Milles par les locomotives	2,176,201	2,499,088	322,887
" " trains	1,773,621	2,160,080	386,459
" " wagons	15,973,420	22,164,816	6,191,396

Pour les trains, l'augmentation a été de 21·79 pour cent, et pour les wagons, de 38·82 pour cent, ce qui démontre que les locomotives ont voituré des chargements plus considérables que l'année dernière.

Le parcours moyen opéré par chaque locomotive, dans le cours de l'année, est de près de 24,000 milles, et dans un pays comme le nôtre, où le climat est rigoureux, l'on peut dire que c'est une forte moyenne de parcours.

Les locomotives font aujourd'hui tout le service dont elles sont capables, et cela augmente d'autant les frais de réparation.

Le nombre des wagons suffisant à la desserte du trafic actuel, nous n'avons plus à louer autant de ces voitures.

Vu le grand nombre de locomotives employées au ballastage l'année dernière, les frais nécessités par leur réparation ont été très élevés.

Indépendamment de l'augmentation dans le nombre de milles parcourus, ce service des locomotives a grossi de 1 ct. par mille les frais de réparation.

La dépense occasionnée par le développement du service d'eau a augmenté de 0·33 cts. par mille les frais d'exploitation.

Le coût total du parcours de chaque train par mille, y compris les items ordinairement inscrits au compte du capital, se décompose comme suit pour les deux dernières années:

	1876-77	1877-78	Diminution.
Dépenses ordinaires	82·41cts.	74·59cts.	7·82cts.
Renouvellements	11·28 "	9·26 "	2·02 "
Total	93·69 "	83·85 "	9·84 "

En 1874, les frais d'exploitation s'élevèrent à $1·02 par train et par mille, contre $74·59 cts. l'an dernier, soit une diminution de 26·87 pour cent, bien que les trains fussent plus lourdement chargés.

Dans le cours de l'année dernière, 156,742 traverses ont été posées sur la voie, c'est-à-dire 30,500 de plus que dans l'année précédente. Le nombre ira ainsi en augmentant pendant quelques années.

De grandes dépenses ont été faites l'année dernière pour le clôturage. Le nombre des abris et clôtures contre la neige a augmenté.

Sur un parcours de 12½ milles, il y a actuellement 65 abris contre la neige, et les clôtures pour protéger la voie contre la neige forment, réunies, une étendue de 46½ milles.

La plus grande partie de ces dernières ont été placées plus loin des rails, ce qui, en beaucoup d'endroits, a nécessité l'achat de terrains.

Ces abris et clôtures ont diminué les frais d'entretien de la voie en hiver et beaucoup contribué à la régularité des trains.

Le renouvellement de ponceaux, barrières à bestiaux, longrines de pont, etc., a nécessité une forte dépense.

On a aussi fait de grands déboursés pour améliorer le drainage sur les points les plus anciens de la ligne.

Ces améliorations importantes seront terminées dans le cours de cette saison, et alors la voie entière sera dans une très-excellente condition.

Une grande partie du service d'eau de la ligne est maintenant fait par le procédé de la gravitation, procédé que l'on adopte partout où cela est possible.

RÉSULTATS.

Pour les deux dernières années, ils sont comme suit:

	1876-77	1877-78	Augmentation.
Trafic brut	$1,154,445 35	$1,378,946 78	$224,501 43
Dépense ordinaire	1,461,673 55	1,611,273 56	149,600 01
Déficit résultant de l'exploitation	307,228 20	232,326 78	
Ou une diminution de			$ 74,901 42

dans le déficit de l'exploitation de la ligne.

Ainsi le trafic brut a augmenté de 19.44 pour cent ; les frais d'exploitation, de 10.23 pour cent, et le déficit de l'expoitation a diminué de 24.40 pour cent.

Si l'on déduit la somme de $105,000 comprise dans les frais d'exploitation, et qui représente des items ordinairement inscrits au compte du capital, vu qu'ils se rattachent à des améliorations, on verra que les frais d'exploitation de l'an dernier ont excédé le chiffre des recettes brutes d'un peu moins de $130,000.

RENOUVELLEMENTS.

La somme ordinaire de $200,000 a été portée en compte pour renouvellements, comme l'année dernière.

A l'exception des embranchements de Shédiac (11 milles) et de Pictou (13½ milles), tous les rails de la ligne sont d'acier.

De grandes réparations ont été faites à la maçonnerie et aux ponts des anciennes parties de la ligne.

Un pont de fer,—dont l'arche est de 150 pieds—soutenu par de fortes culées de pierre, a été construit à Elmsdale dans le cours de l'année.

Six arches en fer, variant de 20 à 36 pieds, ont été substituées à des arches de pont de bois sur différents points de la ligne.

De grands ouvrages en maçonnerie s'exécutent actuellement à Enfield, Barney Brook, Halls' Creek et autres endroits, pour remplacer des constructions défectueuses qui n'offraient plus la solidité voulue par l'accroissement du trafic. Ces travaux seront terminés vers la fin de cette saison, c'est-à-dire en même temps que les renouvellements sur les anciennes parties de la ligne.

La ligne entière sera alors en très bon état, et d'ici à plusieurs années elle n'exigera pas de fortes dépenses.

Une somme à peu près égale à celle de l'année dernière a été inscrite cette année pour renouvellements, et elle permettra de clore ce compte.

Il s'agira ensuite de décider si l'on devra établir un fonds d'amortissement pour subvenir au renouvellement des rails d'acier lorsqu'ils seront usés.

Approvisionnements.

Etat comparatif des approvisionnements en magasin pendant les deux dernières années :

	1876-77.	1877-78.
Approvisionnements, y compris combustible	118,370 02	135,561 35
Rails d'acier et de fer	190,704 68	173,227 82
Vieux matériaux à vendre	39,963 08	36,633 36

Le stock de rails comprend 746 tonnes de nouvelles lisses d'acier nécessaires aux réparations, et 182 tonnes de lisses d'acier cassées; 3,926 tonnes de rails de fer bons pour des voies d'embranchement et d'évitement, et 3,470 tonnes de vieux rails de fer qui ne sont d'aucun service et qu'il faudra vendre.

Tous les rails d'acier serviront. Les rails de fer qui sont encore bons servent aux nouvelles voies d'évitement et d'embranchement, et cette quantité sera probablement réduite à 2,750 tonnes à la fin de l'année courante.

Pour les voies d'évitement, au moins 500 tonnes seront employées chaque année; or, pour une ligne de plus de 700 milles, cet approvisionnement de bons rails n'est pas considérable.

Par la vente qui s'en fera aux usines, les rails de rebut disparaîtront graduellement.

De vieux matériaux sont vendus chaque fois que l'occasion s'en présente. Le prix qu'on en obtient actuellement est très bas.

Le prix de tous les articles achetés a été peu élevé pendant toute l'année dernière et il a peu différé de celui de l'année précédente. Le trafic des chemins de fer s'est beaucoup ressenti de la prostration du commerce de tout le pays.

Cependant, le trafic de l'année courante annonce devoir être un peu plus considérable que l'année dernière, et de ce il y a lieu de se réjouir, si l'on considère combien ont à souffrir de la dépression toutes les autres voies ferrées du Canada et des Etats-Unis.

Cette amélioration ne se fait sentir que dans le transport du fret, le nombre des voyageurs voiturés étant beaucoup moindre que l'an dernier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. J. BRYDGES,
Surintendant-général des ch. de fer de l'Etat.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Travaux Publics, Ottawa.

No. 1.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

COMPTE DU CAPITAL.

AV | DT.

1877.		$ cts	$ cts.	$ cts.	1877.		$ cts.
30 juin.....	Coût du chemin et son équipement...........	....	....	35,682,249 11	30 juin.....	Par le gouv. du Canada..	35,682,249 11
1878.							
30 juin.....	Prolongement dans Halifax........................	72,664 07					
	Terminus en eau profonde à St. Jean	66,453 18					
	Paiement du terrain, en vertu de la décision des arbitres à St. Jean..........	33,000 00					
			172,117 25				
	Dépenses pour la complétion du chemin de fer Intercolonial entre Rivière-du-Loup et Truro, travaux, voie permanente, bâtiments, expropriation, etc.........	101,610 62					
	Matériel roulant, wagons-poste, à bagage, mallé et wagons fermés, chasse-neige, etc..............	125,245 52					
	Cour Suprême..	9,843 35			1878.		
			236,699 49				
				408,816 74	30 juin.....	Par le gouv. du Canada..	408,816 74
				36,091,065 85			36,091,065 85

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable

MONCTON, N.-B., 30 juin 1878

No. 2.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Compte du revenu pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Année précédente.	Dépenses.	Année expirée le 30 juin 1878.	Année précédente.	Recettes.	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.	$ cts.		$ cts.
442,895 26	Force motrice, Relevé No. 1..	537,815 04	460,368 15	Transport des voyageurs	475,256 82
325,270 45	Dépenses des chars, do 2..	325,356 16	607,564 99	do du fret	801,704 89
384,280 84	Entretien de la voie et des constr. do 3..	441,114 39	86,512 21	Malles et divers...............	101,985 07
157,475 85	Dépenses des stations, do 4..	185,628 54			
138,220 50	Frais généraux, do 5..	136,153 35	1,154,445 35		1,378,946 78
		1,626,067 48			
13,530 65	Frais de traction....	14,793 92	307,228 20	Balance—Recettes contre frais d'exploitation	232,326 78
1,461,673 55	Total de la dépense ordinaire...	1,611,273 56	1,461,673 55		1,611,273 56

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable.

Moncton, N.B., 30 juin 1878.

No. 3.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Force motrice.—(Relevé No. 1)

Année précédente.	—	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
6,795 39	Salaire du surintendant des mécaniciens, commis, frais de bureau et de route	7,460 82
97,825 88	Gages des conducteurs, chauffeurs et nettoyeurs	118,503 67
142,510 13	Combustible	157,362 96
19,487 00	Huile, suif, chiffons et menus articles	23,424 82
136,940 81	Réparations aux locomotives, tenders et outils pour locomotives	180,439 02
25,238 31	Eau, y compris la pompe et réparations au réservoir	37,111 68
14,097 74	Divers	13,512 07
442,895 26		537,815 04

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable

Moncton, N.B.,
30 juin 1878.

No. 4.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses des chars.—(Relevé No. 2.)

Année précédente.	—	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
97,622 84	Réparations aux chars à voyageurs	64,950 23
14,956 72	do wagons-poste, exprès et à bagage	19,901 24
80,506 89	do wagons à fret et ouverts	88,044 95
86,827 67	Gages des conducteurs, préposés aux bagages et garde-freins	99,878 83
5,211 89	Huile et chiffons	10.785 84
30,623 95	Menus articles et combustible	26 151 83
9,520 49	Divers	15.643 24
325,270 45		325,356 16

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable.

Moncton, N.B,
30 juin 1878.

No. 5.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Entretien de la voie et des travaux d'art—(Relevé No. 3).

Année précédente.	—	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
9,333 45	Traitements des ingénieurs, commis, frais de bureau et de route............	10,066 83
249,131 50	Gages des hommes employés à réparer la voie, les clôtures et les sémaphores, y compris le posage de nouvelles voies d'évitement......	275,231 09
8,285 86	Lisses et attaches, y compris le posage de nouvelles voies d'évitement....	18,324 35
17,916 01	Traverses..	31,056 43
13,384 12	Bois de construc., bois de service, etc., pour réparer les ponts, barrières à bestiaux, traverses, abris contre la neige, clôtures, etc................	25,435 12
10,139 08	Réparations aux quais..	3,318 20
28,500 49	do bâtiments et plateformes, y compris les prolongements et additions..	47,549 27
17,537 22	do chasse-neige, outillage, etc..	15,328 34
28,771 88	Enlèvement de la glace et de la neige..	12,659 78
1,281 23	Divers..	2,144 98
384,280 84		441,114 39

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable.

Moncton, N.B.,
30 juin 1878.

No. 6.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses des stations—(Relevé No. 4).

Année précédente.	—	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
116,578 23	Salaires des chefs de gare, agents, commis, opérateurs du télégraphe, préposés aux bagages, gardiens de cours, aiguilleurs, gardiens et journaliers..	141,631 06
40,897 62	Combust., huile, éclairage, papet., billets et autres dépenses imprévues..	43,997 48
....	Divers..	....
157,475 85		185,628 54

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable.

Moncton, N.B.,
30 juin 1878.

No. 7.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Frais généraux.—(Relevé No. 5).

Année précédente.		Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
40,292 73	Traitement du surintendant général, des surintendants, aides, chefs de trains, commis, etc., agent pour les voyageurs et le bagage, et agent et aide général pour le fret, frais de bureau et de route	52,203 62
28,113 29	Division de la comptabilité, traitement du comptable, de l'auditeur, le payeur, etc, commis, frais de bureau et de route...........	31,476 44
8,856 06	Dommages aux hommes, animaux et effets....................................	7,822 75
25,266 22	Passages d'eau	14,496 42
4,247 72	Télégraphie (non compris les traitements des opérateurs)................	2,188 62
20,931 89	Divers, impressions, annonces, etc	19,702 09
10,512 59	Frais d'agence	8,263 41
138,220 50		136,153 35

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable,

Moncton, N B., 30 juin 1878.

No 8.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dr. COMPTE GÉNÉRAL DES APPROVISIONNEMENTS, pour l'année expirée le 30 juin 1878. Av.

		$ cts.	$ cts.			$ cts.	$ cts.
1877.				1878.			
30 juin	Balance..............	....	349,037 78	30 juin.....	Livraisons durant l'année	647,434 52	
					Vieux matériel vendu	66,928 32	
							714,362 84
1878.					Balance—		
					Approvisionnements ordinaires.........	135,561 35	
30 juin	Achats durant l'année..........	485,049 69			Vieux rails en fer et attaches.........	173,227 82	
	Frais d'autres départements	212,899 36			Vieux matériel à vendre..............	36,633 36	
	Bordereaux	12,798 54					345,422 53
			710,747 59				
			1,059,785 37				1,059,785 37

E. et O. E.

THOMAS FOOT,
Comptable.

MONCTON, N.-B., 30 juin 1878.

No. 9.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT COMPARATIF DES MOYENNES, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Details.	1878.	1877.
Milles de chemin de fer ouvert	714	714
Milles parcourus par les locomotives	2,499,088	2,176,201
do do trains	2,160,080	1,773,621
do do wagons	22,164,816	15,973,420
Recettes des locomotives, par mille	Cts. 55.18	Cts. 53·05
do de la voie, par mille	$1,931·29	$1,616·87
Percentage des recettes provenant des voyageurs sur les recettes brutes	34·47	39 88
do fret do do do	58·14	52 62
do autre do do do	7·39	7·50
Dépenses des locomotives par mille—		
Gages des conducteurs, chauffeurs et nettoyeurs	4·74	4·50
Combustible	6·29	6·55
Huile, suif, chiffons et menus articles	0 94	0 89
Réparations aux locomotives	7·22	6·29
Eau et réparations aux citernes	1·49	1·16
Divers	0·54	0·65
Total	21·22	20·04
Salaire du surintendant des mécaniciens, frais de route et de bureau	0·30	0·31
	21·52	20·35
Force motrice par mille de locomotive	21·52	20·35
Dépenses des wagons do	13·02	14·95
Entretien de la voie et des travaux par mille de locomotive	17·65	17·60
Dépenses des stations do	7·43	7·24
Frais généraux do	5 45	6·35
	65 07	
Wagons par mille	0·59	0 62
Total (excepté les renouvellements)	64·48	67 17
Renouvellements	8.00	9 19
Total par mille de locomotive	72 48	76·36
Force motrice par mille de train	24·90	24·97
Dépenses des wagons do	15·06	18·34
Entretien de la voie et des travaux par mille de train	20 42	21 67
Dépenses des stations do	8·60	8·88
Frais généraux do	6·30	7.79
	75·28	
Wagons par mille	0·69	0·76
Total (excepté les renouvellements)	74·59	82·41
Renouvellements	9·26	11·28
Total par mille de train	83 85	93·69
Dépenses ordinaires des travaux par mille de chemin de fer	$2,256·69	$2,047·16
Renouvellements par mille de chemin de fer	280·11	280·11
Total	$2,536·80	$2,327·27

E. et O. E.

MONCTON, N.-B.,
30 juin 1878

THOS. FOOT,
Comptable.

No. 10.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BALANCE GÉNÉRALE.

	$ cts.	$ cts.		$ cts.
En caisse		12,418 34	Compte du Canada	655,060 28
Approvisionnements en général :—			Assurance contre les accidents	7,481 06
Approvisionnements ordinaires	135,561 35		Vapeur "Northern Light"	2,116 55
Vieux rails	173,227 82		Chemin de fer Grand-Tronc, compte général	331 73
Vieux matériaux	36,633 36		Embranchement de chemin de fer de Chatham	199 71
		345,422 53	Comptes non payés	18,156 13
Stations		42,519 77		
Chemin de fer de Windsor et Annapolis	7,700 10			
Windsor, Punchard, Clark et Cie	7,652 31			
		15,352 44		
Chemin de fer de Spring Hill et Parrsboro		1,347 65		
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard		19 67		
do de St. Martin et Upham		3,786 60		
do des comtés de l'Ouest		8,339 75		
do de la division d'Elgin		673 70		
do d'Albert		400 97		
do Grand-Tronc, compte du trafic		2,062 09		
Compagnie houillière de Vale		9,465 47		
do Spring Hill		3,516 02		
do d'Acadie		4,574 63		
do Intercoloniale		5,423 58		
Département des Postes		21,089 42		
Compagnie d'exprès Intercolonial		2,086 33		
Compte indéterminé des renouvellements		168,396 03		
Billets recevables		7,400 00		
Compte indéterminé		2,137 48		
Compagnie d'Acier du Canada		15,979 91		
do du télégraphe Dominion		1,244 90		
do de char-palais Pullman		536 19		
Moulins de Coldbrook		833 43		
Vapeur "Margaret Stevenson"		1,446 63		
Comptes de particuliers		6,871 93		
		683,345 46		683,345 46

E. et O. E.

THOS. FOOT,
Comptable.

MONCTON, N.-B., 30 juin 1878.

No. 11.— CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Renouvellements.—(Relevé No. 6).

Année précédente.	—	Année expirée le 30 juin 1878.
$ cts.		$ cts.
200,000 00	Lisses et attaches, clôturage, etc	200,000 00

E. et O. E.

THOS. FOOT,
Comptable.

Moncton, N B.,
30 juin 1878.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,
MONCTON, N.-B., 20 juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service du département de l'ingénieur pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Tous les rails de fer qui restaient sur les anciennes lignes entre Halifax et Saint-Jean ont été remplacés par d'autres en acier, et pour ces travaux une somme de $200,000 a été inscrite au compte des renouvellements, ce qui laisse un montant à peu près égal à porter à ce compte pour l'année courante. Après cela, tout le renouvellement des anciennes lignes sera porté au compte du revenu.

Le 24 septembre 1877, le département a cessé de pourvoir à l'entretien de l'embranchement de Windsor, transféré, par une disposition législative, à la compagnie du chemin de fer des Comtés del'Ouest.

156,742 traverses ont été posées sur la ligne principale et ses embranchements, à la place de celles qui étaient usées. L'année précédente, 126,242 traverses furent renouvelées.

Des trains ont été employés au transport du gravier tiré des sablières près de Truro, Dorchester et Salisbury, pour ballaster sur divers points entre Halifax et Saint-Jean. Ces travaux ont coûté $52,429.50.

16,245 perches de clôture ont été construites. Coût, $11,618.88. $14,446.79 ont été dépensés pour réparer d'anciennes clôtures et replacer les barrières ouvrant sur les terres de particuliers.

8,395 pieds de clôture ont été construits dans la vallée de la Métapédia, entre Casaupscal et Tartague, et 1,300 dans le district du Saint-Laurent, entre Saint-Octave et Sainte-Flavie.

Les fortes et longues tempêtes d'hiver qui sévissent dans le district du Saint-Laurent ont exigé que les clôtures contre la neige fussent plus éloignées de la voie. Des arrangements à cet effet ont été pris avec les propriétaires le long de la ligne, et depuis Rivière-du-Loup jusqu'à Trois-Pistoles, les clôtures ont été placées de manière à protéger la voie autant que possible contre la formation des bancs de neige.

A la tranchée de Saint-Octave, l'abri protégeant contre les neiges a été prolongé de 500 pieds; un autre abri de 1,650 pieds a été construit deux milles au sud de Sainte-Flavie, et l'on a fait de grandes réparations aux abris près du pont de Rimouski et à une petite distance au sud de Tartague, car ces bâtiments avaient été beaucoup endommagés par l'éboulement des levées de la tranchée.

Il y a actuellement 65 abris pour protéger la voie contre la neige, et leur longueur totale est de 12½ milles. Les clôtures au même effet forment une longueur de 46½ milles.

La dépense pour tenir la voie libre de neige et de glace l'hiver dernier s'est élevée à $12,659.78, contre $28,771.88 l'année précédente. La réparation des herses à neige et wagons chasse-neige (*flangers*) a coûté $6,738.88. Le nombre des premières est de 28 et des autres de douze.

Le pont métallique en treillis à Elmsdale,—sa volée est de 150 pieds—et que mon rapport de l'an dernier mentionne comme étant en voie de construction, a été ouvert au trafic le 26 juillet 1877. Pour éprouver sa force, on l'a couvert de locomotives sur toute sa longueur, après cela, quatre locomotives attelées ensemble l'ont traversé à une vitesse de 40 milles à l'heure. Le résultat de cette épreuve a été satisfaisant sous tous les rapports. Ce pont a été construit par la compagnie manufacturière Starr, de Darmouth, N.-E., et fait honneur aux entrepreneurs.

Quatre arches en bois de 20 pieds chacune, sur la rivière Rondon, près de Wellington, ont été remplacées par des longerons en fer, et la maçonnerie a été en partie renouvelée.

Des longerons de fer, de 30 et 36 pieds de longueur sont actuellement sur les lieux et remplaceront sous peu les arches en bois à Torryburn et Rothsay.

Les culées et piles du pont métallique à Bedford, ainsi que les murs de soutènement, ont subi les réparations nécessaires.

Entre Bedford et Halifax, quatre ponceaux de pierre ont été réparés.

Les fondations d'un ponceau à cintre de 12 pieds, et destiné à remplacer trois arcs en bois, de 30 pieds chacun, sur le ruisseau Barney, près de Milford, sont commencées.

On a aussi commencé les fondations d'un pont en treillis dont la volée sera de 110 pieds, pour remplacer le pont à trois arcs de 50 pieds chacun, près d'Enfield. A ces deux endroits, la maçonnerie est très défectueuse.

Deux ponceaux de pierre avec poutres transversales ont été reconstruits près de Milford et Brookfield, et deux égoûts souterrains, près de Stewiacke, ont été renouvelés.

A une petite distance au sud de Grenville, un égoût souterrain de 3 x 6 pieds, fait en pierre de mauvaise qualité, s'est effondé sous un terrassement de 25 pieds de haut. Cet égoût a 66 pieds de longueur, et l'on s'occupe actuellement de le reconstruire. D'après les renseignements que j'ai recueillis, il n'y aurait qu'un seul autre égoût fait avec de la pierre tirée de la même carrière.

Un égoût en pierre, de 4 x 2½ pieds, a été reconstruit près de Milford sous un terrassement de 30 pieds d'élévation, et un autre de la même dimension a été commencé un peu plus loin et sous un terrassement presque aussi élevé. La construction de ces égoûts ne pouvait être différée jusqu'à une autre saison, car l'eau ne pouvant bien s'écouler après de fortes pluies, les remblais étaient en danger de se détériorer.

Entre Moncton et Saint-Jean, les réparations ont été faites à quelques ponceaux de pierre.

Lors de la construction du chemin, un cours d'eau a été détourné entre les stations de Saint-Fabien et du Bic, mais de grandes crues ont miné et détruit le remblai, et il a fallu construire un canal en pierre de 4 x 2½ pieds pour protéger la chaussée du chemin de fer.

Le renouvellement du pont de bois sur le ruisseau Hall, y compris la maçonnerie et l'armature, a été commencé dans le mois dernier. Il est question d'utiliser pour ce pont l'une des arches de 50 pieds du pont d'Enfield.

Cinq barrières à bestiaux ont été construites entre Halifax et Truro, et plusieurs autres entre Truro et Amherst. Entre Halifax et Saint-Jean, on a renouvelé les poutres d'un grand nombre de petits ponts, de barrières à bestiaux et de ponceaux ouverts.

Les entretoises et longrines en bois du pont de fer sur la rivière Tintamar, près de Sackville, ont été remplacées par d'autres en bois de pin de l'Amérique du Sud, et il y a lieu de croire qu'elles dureront longtemps.

Le viaduc (en bois) en dessus des rails et dans le premier abri contre la neige, au nord de Newcastle, a été exhaussé de quatre pieds, pour permettre à un homme d'équipe de se tenir sur un wagon fermé lorsqu'il passe dans le pont. D'autres ponts de ce genre ont subi des réparations.

Le 8 août 1877, la nouvelle gare des voyageurs, à Halifax, était ouverte au trafic. Un hangar en briques, à toiture couverte en gravier, et destiné au remisage de la houille et de l'huile, a été construit depuis à l'angle nord-ouest de l'abri des voyageurs.

A Richmond, un hangar de 188 x 34 pieds, a été construit sur le quai en eau profonde pour la réception des marchandises entreposées. Avec celui précédemment érigé, ce bâtiment offre de grandes facilités aux steamers transatlantiques.

Sur la devanture du quai ci-dessus l'on a jeté de la pierre afin de renforcer cette construction et pour la protéger contre l'action des eaux.

A Richmond, l'on a commencé les fondations du bâtiment en briques destiné à recevoir les approvisionnements. Cette construction sera de 80 pieds sur trente-deux.

On se propose de chauffer par la vapeur ce bâtiment, ainsi que les remises de l'huile et les wagons au moyen d'une nouvelle chaudière qui sera installée dans les ateliers.

A Four-Mile-House, l'embarcadère des voyageurs a été reconstruit.

A Bedford, l'habitation des agents et la plateforme de la station ont été réparées. Aux moulins de Moir et Cie., près de cette station, on a posé deux voies d'évitement formant ensemble une longueur de 650 pieds.

A Three-Mile House, on a posé 322 pieds de rails sur les tréteaux placés par la compagnie des laminoirs d'Halifax.

A un mile au nord de Wellington, une voie de communication de 4,300 pieds entre la ligne et la tannerie du colonel Laurie a été établie. M. Laurie a fourni les traverses et fait faire la chaussée à ses frais.

A la station d'Enfield, le bureau a été agrandi et d'autres petites améliorations ont été faites.

A la briqueterie de Smith et Kayes, près d'Elmsdale, la voie d'évitement a été prolongée de 288 pieds et convertie en une communication directe avec la ligne.

Les bâtiments de la station d'Elmsdale ont été agrandis et améliorés et la plateforme prolongée de 100 pieds.

A Shubénacadie, les abords de la station ont été nivelés et empierrés et l'on a commencé une plateforme destinée au chargement des lourdes pièces de bois.

A Polly Bog, la petite station à signaux—elle est de 16 x 24 pieds—est terminée, et à Stewiacke, le hangar au fret a subi de légères réparations.

Entre Polly Bog et Stewiacke, une voie de 2,380 pieds a été établie pour la commodité de Graham et Frères, qui exploitent là une carrière de pierre calcaire. Le nivellement et la pose des rails ont été faits aux frais de cette société.

Au passage à niveau Johnston la plateforme a été reconstruite.

Deux couches de peinture ont été données à l'extérieur du bâtiment de la station de Truro, et une partie de sa couverture en bardeaux a été renouvelée. Pour l'usage du propriétaire du buffet, on a fait quatre chambres au-dessus de la salle à manger. On a reconstruit l'embarcadère des voyageurs à cette station, réparé le plancher de la remise des locomotives, obtenu un nouveau mécanisme pour la table tournante et prolongé de 30 pieds la remise des wagons, qui n'était pas assez grande.

Trois nouvelles voies d'évitement ont été posées et six prolongées, et les 2,470 pieds de rails ainsi ajoutés à ceux qui s'y trouvaient déjà rendent beaucoup plus facile le rebroussement dans la cour.

A Union, la plateforme a été reconstruite, et le bâtiment de la station de la rivière West a été réparé.

A Hopewell, une plateforme pour faciliter le chargement des lourdes pièces de bois a été construite.

A Stellarton, la toiture de la remise des locomotives a été recouverte en bardeaux, et à la briqueterie Cameron, voisine de la station, une voie d'évitement de 275 pieds a été posée, la chaussée ayant été faite aux frais du propriétaire du terrain.

Les fondations en pilotis de la remise du fret au débarcadère de Pictou sont détériorées par l'action de l'eau, et les trains passent maintenant sur un caisson de 110 x 32 pieds que l'on a construit.

A Londonderry les voies d'évitement ont été prolongées de 2,000 pieds.

Une gare en bois, de 29 x 21 pieds, et une plateforme de 150 pieds de largeur ont été construites au passage à niveau de Grenville, et la voie d'évitement a été prolongée de 560 pieds.

Pour la facilité du commerce de bois, une voie latérale de 420 pieds a été établie au ruisseau Smith, près de Wentworth.

Un hangar à fret, de 50 x 25 pieds, a été construit à Oxford, la plateforme de la station prolongée de 30 pieds et la voie d'évitement de 320.

1,250 pieds de tuyaux de fer de quatre pouces ont été posés à Amherst pour terminer le service de cette station, lequel se fait par le procédé de la gravitation. Ces tuyaux ont été substitués à ceux d'un pouce et quart qu'il y avait auparavant.

A Sackville, l'on a abaissé l'embarcadère des voyageurs et de légères réparations ont été faites aux bâtiments de la station.

Une voie d'évitement de 900 pieds a été établie à la scierie à vapeur de Bennett, près de Maccan. Le nivellement a été fait et les traverses fournies aux frais du propriétaire de la scierie.

Entre Sackville et Dorchester, la voie d'évitement Evan a été prolongée de 490 pieds et convertie en une communication directe avec la ligne.

A Springhill, trois voies d'évitement ont été nivelées et prolongées jusqu'à une longueur totale de 1,566 pieds, pour faciliter davantage le trafic des houilles.

A Dorchester, pour la commodité du public, l'on a abaissé de trois pieds les bâtiments de la station et la plateforme, et une nouvelle voie d'évitement, de 442 pieds, a été posée.

La gare de Memramcook a été réparée et peinturée, et deux des voies d'évitement ont été prolongées de 550 pieds chacune.

Les bâtiments de la station de Moncton ont été peinturés à l'extérieur et des améliorations ont été faites à quelques-uns des bureaux.

Une nouvelle station de voyageurs de 22 x 30 pieds, et une plateforme de 10 pieds de largeur et de 200 de long ont été construites à Riverside.

Une voie d'évitement de 513 pieds a été posée à Carleton, et l'ancienne a été prolongée de 164 pieds.

A la voie d'évitement d'Acadieville, près de Carleton, un hangar destiné au fret, de 50 x 25 pieds, a été construit avec les matériaux de la gare temporaire des voyageurs à Halifax, et à Newcastle, l'ancienne remise des locomotives a été transportée du quai dans la cour de la station, et l'on y déposera les herses à neige de cette division.

Près du Ruisseau Nash, cinq milles au nord de la rivière Jacquet, une voie d'évitement de 414 pieds et une plateforme de 50 ont été construites.

Le 27 octobre 1877, un incendie a détruit de fond en comble les bâtiments de la station d'Assametquaghan. On les a reconstruits immédiatement.

La nouvelle gare est de 40 x 21 pieds ; la remise au charbon, de 80 x 20, et le réservoir d'eau de 20 x 22.

A Sandy Bay, trois milles et demi au nord de Sayabee, l'on a construit une plateforme de 60 pieds de long, et un chemin de près d'un mille a été ouvert pour mettre la station de Sayabee en communication avec la route postale.

A Amqui, l'on a transformé en hangar à fret la remise du bois.

Une voie d'évitement de 276 pieds et une plateforme de 200 x 12 ont été construites aux moulins Moffatt, près de Campbellton, et à Flatlands l'on a aussi construit une voie d'évitement de 300 pieds et une plateforme.

Pour l'usage des cantonniers, une maison à deux logements a été construite à l'extrémité sud de la Montagne du Bic, afin de faire surveiller plus attentivement dans la prévision où des morceaux de rocher tomberaient sur la voie. Les occupants paient loyer.

Pour le remisage des herses à neige pendant l'été, l'on a construit un hangar de 200 pieds à Sainte-Flavie.

Pour faciliter davantage la desserte du trafic, la gare à Saint-Octave a été prolongée de 20 pieds, et sur le chemin de Métis une station à signaux et une plateforme sont en voie de construction.

Entre les bâtiments ci-dessus, on a fait à un grand nombre d'autres les réparations nécessaires et quelques-uns ont été dispendieuses.

Les frais des constructions et réparations exécutées dans l'année s'élèvent à $47,549.27, contre $28,500.49 l'année précédente.

Les nouvelles voies d'évitement construites et le prolongement des anciennes a augmenté leur longueur de 17,590 pieds, et sur le parcours de la ligne le nombre de ces voies est de 458, formant une longueur totale de 85½ milles.

Des 90 stations de la ligne, et à venir jusqu'à la fin de juin 1875, 17 ont été pourvues de sémaphores sur différents points, et l'on continuera à établir ces signaux jusqu'à ce que toutes les stations régulières en aient.

A Weldford, une pompe à vapeur a été installée pour le service d'eau, et un nouveau réservoir lié à l'ancien a été construit.

A Newcastle, on remplace les conduites de terre par des tuyaux en fer de 6 pouces. Le service d'eau se fait par le procédé de la gravitation.

A Bartibogue, une pompe à vapeur dite Rider a été installée pour le service d'eau, et elle ne consume que peu de combustible.

A Casaupscal, l'on a posé 1,760 pieds de tuyaux de fer pour établir un service d'eau par la gravitation. Des réparations ont été faites aux réservoirs de Cedar Hall, Assametquaghan, et au coursier du moulin.

Partout la ligne est en bon ordre, et quand sera terminé le ballastage qui reste à faire entre Spring Hill et Painsec—distance d'environ vingt milles—ce chemin de fer pourra être avantageusement comparé à n'importe quel autre sur ce continent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. MACNAB,
Ingénieur.

C. J. Brydges, écr.,
Surintendant des chemin de fer de l'Etat.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Bureau du Mécanicien-chef,
Moncton, N.-B., 27 août 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport du département des mécaniciens pour l'année expirée le 30 juin 1878.

A ce rapports sont joints les états suivants :—

A. Nombre des locomotives et des wagons de différentes classes.

B. Etat du parcours par les locomotives et wagons, et moyenne du nombre de wagons qui ont circulé sur la ligne et par mille.

C. Relevé du service des locomotives.

D. Etat comparatif du coût de la force motrice par mois.

E. Etat général de la dépense du département des mécaniciens.

A même le revenu on a fait une dépense de $55,938.46 pour clôturer la cour à Moncton, acheter une nouvelle pendule, construire des chaudières pour l'atelier des wagons, pour faire une rallonge à ce bâtiment, pour augmenter le service d'eau sur la ligne, pour un nouveau wagon-poste et trois nouvelles locomotives.

Le matériel roulant est en bon état.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. A. WHITNEY,
Mécanicien-chef.

C. J. Brydges, écr.,
Surintendant-général des chemins de fer de l'Etat.
Montréal.

A.—ETAT indiquant le nombre des locomotives et des wagons des différentes classes—du 1er juillet 1877 au 30 juin 1878.

Détails.	Locomotives.	Wagons de différentes classes.										
		1re classe	2e classe.	Poste et des fumeurs.	Exprès et bagage.	Fourgons de mécaniciens.	Fermés.	A bétail.	Foin.	Plateforme.	A bascule.	Total.
En mains le 1er juillet 1877, de service	102	45	34	17	13	15	728	46	33	1,021	897	2,849
do do condamnés	......	1	......	......	......	1	6	......	1	7	3	19
Total du matériel, 1er juillet 1877	102	46	34	17	13	16	734	46	34	1,028	900	2,868
Achetés et inscrits au compte des frais d'exploitation	3	.....	......	......	......	......	....	......	......	....	....	....
Const. à Moncton com. augment. du matér. et insc. au compte du capital	......	......	......	4	......	18	246	20	......	....	....	288
Construits par James Crossen au compte du capital..............	......	.....	......	......	......	......	82	......	......	....	....	82
Construits à Moncton et inscrits au compte des wagons..............	......	......	......	1	......	......	....	......	......	....	....	1
	105	46	34	22	13	34	1,062	66	34	1,028	900	3,239
Wagons poste changés en wagons de messagerie durant l'année.......	......	......	......	5	5	......	....	......	......	....	....	....
	105	46	34	17	18	34	1,062	66	34	1,028	900	3,239
Wagons de messagerie changés en fourgons..............	......	......	......	......	1	1	....	.....	......	....	....	....
Total des matériaux en mains, 1er juillet 1878..............	105	46	34	17	17	35	1,062	66	34	1,028	900	3,239

B.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT du nombre de milles parcourus par les locomotives et les chars pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Mois.	Milles parcourus par les locomotives.		Milles parcourus par les chars.							Moyenne du nombre des chars par mille.	
	Voyageurs.	Fret.	1re classe.	2me classe.	Exprès, chars-poste et bagage.	Wagons fermés, à foin et à bétail.	Wagons plateformes.	Wagons à bascule.	Total.	Voyageurs.	Fret.
1877—Juillet..........	64,634	90,507	152,687	150,487	87,451	1,019,659	210,711	97,362	1,718,357	6·04	14 67
Août	69,825	100,745	176,053	169,641	96,345	931,966	311,903	176,054	1,861,965	6·33	14·10
Septembre.	64,650	97,719	177,999	161,341	93,878	926,643	315,173	178,185	1,853,219	6·69	14·53
Octobre.	69,073	110,500	161,688	167,296	106,794	1,176,214	300,140	182,987	2,095,119	6 30	15·01
Novembre.	67,926	111,550	146,962	161,897	100,657	1,296,296	250,917	164,904	2,124,633	6·08	15·35
Décembre.........	65,727	111,759	139,836	93,801	93,163	1,099,916	233,166	236,421	1,896,308	4·97	14 04
1878—Janvier	63,878	112,536	125,820	82,353	88,868	994,370	174,742	221,824	1,687,977	4·66	12 36
Février...........	55,217	97,818	110,317	72,926	78,814	872,124	199,609	144,359	1,478,179	4·74	12 43
Mars	58,790	111,180	117,633	83,050	87,153	1,032,106	184,498	202,650	1,707,090	5·08	12·80
Avril..............	58,877	112,138	125,062	83,100	92,427	1,137,722	182,952	192,418	1,813,681	5·10	13·50
Mai................	65,114	114,563	148,243	100,275	95,124	1,202,795	217,855	265,606	2,029,898	5·28	14·72
Juin	60,613	104,711	144,588	94,934	92,550	1,085,135	305,521	175,662	1,898,390	5·48	14·96
Total..	764,324	1,275,726	1,726,888	1,424,104	1,113,259	12,774,946	2,887,187	2,238,432	22,164,816	5·58	14·03

C.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,

RELEVÉ DU SERVICE DES LOCOMOTIVES, 30 juin 1878.

Mois.	Parcours.		Consommation.				Moyennes.	Consommation par 100 milles.			
	Heures sous vapeur.	Locomotives.	Tonneaux de charbon de terre.	Chopines d'huile.	Lbs. de suif.	Lbs. de chiffons.	Milles parcourus par heure sous vapeur.	Lbs. de charbon de terre.	Chopines d'huile.	Lbs. de suif.	Lbs. de chiffons.
1877.											
Juillet	19,772	196,113	4,528	10,068	7,188	3,373½	9 91	6 657	5·13	3·66	1·72
Août	21,493	211,303	4,994	10,295	7,516	3,707	9·83	5·294	4·87	3·56	1 76
Septembre	20,082	199,663	4,701	8,913	6,780½	3,342	9·94	5·274	4·48	3·39	1·67
Octobre	21,961	222,417	5,520	9,173	7,321	3,524½	10·13	5·559	4·12	3·29	1·58
Novembre	22,123	223,248	5,771	9,593	7,238½	3,635	10·09	5·745	4·29	3·24	1 63
Décembre	22,659	224,322	6,084	9,891	7,218½	3,807½	9·90	6 075	4·41	3·22	1 69
1878.											
Janvier	24,287	225,233	6,560	10,470	6,933	3,495	9·27	6·515	4·65	3·08	1 55
Février	20,127	189,468	5,192	8,818	5,870	3,354½	9·41	6·138	4 65	3·09	1·77
Mars	21,355	208,620	5,084	8,056	5,927	3,356	9 77	5 458	3 86	2·84	1·61
Avril	21,120	209,441	4,951	7,104	5,517½	3,101	9 91	5·295	3·39	2·63	1·48
Mai	21,909	222,312	5,027	8,089	6,589	3,464	10·14	5·065	3 64	2 96	1·56
Juin	20,090	202,647	4,750	7,428	5,929	3,308	10·08	5 245	3·66	2·92	1·63
Total	256,978	2,534,787	63,162	107,928	80,031	41,467	9 86	5 581	4·26	3·15	1·63

D.—État comparatif du coût de la force motrice pour chaque mois, du 1er juillet 1877 au 30 juin 1878.

Mois.	Milles parcourus par les locomotives.	Gages des mécaniciens et chauffeurs.	Combustible.	Huile, suif, chiffons et menus articles.	Réparations aux locomotives, tenders et outils.	Eau, y compris réparations des citernes.	Divers, y compris le bureau et la remise des locomotives.	Total.	Coût par 100 milles parcourus. Gages des mécaniciens.	Combustible.	Huile, suif et chiffons.	Réparations.	Eau.	Divers.	Total.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Juillet 1877	96,113	9,482 13	10,901 76	1,761 75	16,805 70	3,338 43	1,561 21	43,850 98	4 83	5 56	0 89	8 55	1 70	0 78	22 31
Août	211,[illegible]03	9,680 16	11,690 18	1,957 02	17,711 33	2,221 18	1,266 18	44,526 05	4 58	5 53	0 93	8 38	1 05	0 60	21 07
Septembre	199,663	9,559 70	10,806 40	1,651 64	15,985 06	5,507 61	1,511 95	45,052 36	4 80	5 41	0 83	8 00	2 75	0 77	22 56
Octobre	222,417	9,633 33	11,037 42	1,855 95	19,245 69	3,431 78	1,843 64	50,047 81	4 33	6 31	0 83	8 65	1 55	0 83	22 59
Novembre	223,248	9,932 58	14,512 72	1,956 10	18,141 34	2,583 61	4,435 19	51,561 54	4 45	6 49	0 88	8 12	1 16	1 99	23 09
Décembre	224,322	10,191 48	15,576 73	2,064 65	12,913 69	3,264 43	1,735 28	45,746 26	4 54	6 94	0 92	5 77	1 45	0 77	20 39
Janvier 1878	225,233	10,311 40	16,644 19	2,122 63	11,714 24	2,866 94	1,771 43	45,430 83	4 57	7 38	0 94	5 20	1 26	0 77	20 12
Février	189,463	10,878 20	13,981 15	1,883 44	13,188 88	6,853 39	1,929 50	48,714 56	5 74	7 37	1 00	6 96	3 62	1 02	25 71
Mars	208,620	10,441 34	13,313 10	2,039 42	15,727 55	3,194 00	1,458 75	46,174 16	5 00	6 40	0 98	7 54	1 52	0 69	22 13
Avril	209,441	9,165 62	12,735 03	1,970 60	14,792 04	1,396 88	1,217 67	41,307 84	4 37	6 08	0 94	7 06	0 67	0 60	19 72
Mai	222,312	9,354 05	11,564 41	2,140 19	12,653 39	1,541 98	1,045 79	38,299 81	4 20	5 20	0 96	5 71	0 69	0 47	17 23
Juin	202,647	9,873 68	11,599 87	2,021 43	11,560 11	911 45	1,136 30	37,102 84	4 87	5 72	1 00	5 70	0 45	0 56	18 30
Totaux	2,534,787	118,503 67	157,362 96	23,424 82	180,439 02	37,111 68	20,972 89	537,815 04	4 67	6 22	0 92	7 12	1 46	0 82	21 21

E.—ETAT GÉNÉRAL des dépenses du département des machines, pour l'année expirée le 30 juin 1878.

Nombre de milles parcourus par les trains	2,160,080
" " locomotives	2,499,088
" " chars	22,164,816
" " chasse-neige	38,502
	$ cts.
Coût de la force motrice	537,815 04
" des réparations aux chars	172,896 42
" de l'huile et chiffons pour tamponner	10,785 84
" des réparations aux chars à voyageurs	64,950 23
" " " poste, à bagage et exprès	19,901 24
" " aux wagons à fret et de conducteurs	88,044 95
Le coût de la force motrice par 100 milles parcourus par les trains, a été de	24 94
" " " " locomotives	21 52
" " " " chars	2 42
Le coût des réparations aux chars par 100 milles parcourus par les trains, a été de	8 00
" " " " locomotives	6 91
" " " " chars	0 78
Le coût de l'huile et chiff. pour tampons p. 100 milles parc. par les trains a été de	0 49
" " " " locomotives	0 43
" " " " chars	0 05
Réparations de chars à voyageurs par 100 milles parcourus par eux	3 00
" poste, bagage et exprès	0 92
Réparations aux wagons à fret et de conducteurs	0 47

ETAT des accidents, etc., chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'au 30 juin 1878.

Date.	Lieu.	Personnes blessées.	Voyageur ou employé.	Détails.
1877.				
3 juillet	Moncton	Wm. Calhoun	Employé	Jambe et bras broyés par la locomotive pendant qu'il marquait les colis; mort de ces blessures.
4 do	Amherst	J. Cameron	do	Jambe cassée en tombant d'un wagon.
6 do	Stewiacke	Wm. Pollick et C. Corbett		Wagon heurté par une locomotive et hommes légèrement blessés sur le passage à niveau
13 do	St. Jean	Archibald Brown	Employé	Bras rompu à trois places en essayant de monter sur un wagon en mouvement; mort de ces blessures.
11 do	Oxford			Train de ballast heurtant un train de fret; locomotive et 9 wagons endommagés; conducteur, mécanicien et serre-frein plus ou moins blessés.
23 do	3 Mile House	B. Weir		Marchant sur la voie et tué par un train; verdict: mort accidentelle.
28 do	Richmond	Patrick Cronan	Employé	Tombé du haut d'un wagon; tête coupée et corps mutilé.
2 août	Rivière Pollett	Charles Seely	do	La roue d'une locom lui a passé sur le pied, qu'il a fallu amputer ensuite.
14 do	Darlings Tank	Un vieux Sauvage		Frappé par une locom. et légèrement blessé; il était ivre, et assis sur la voie
13 do	Moncton	John Hamilton	Employé	Contusions à la hanche et au côté pendant qu'il attelait des wagons.
22 do	Bathurst	Ritchie Johnson	do	Tombé d'un wagon; bl. grave au p.
24 do	Wellington	Jas. Burris	Voyageur	do bless. légères.
28 do	Voie d'év. Derby.	Wm. Hickey	Employé	Main blessée pendant qu'il attelait.
7 sept	Oakfield	John Purdy		Trouvé sur la voie les deux pieds amputés; verdict: mort accidentelle.
14 do	Ste. Croix	Nathaniel Kelly	Employé	Ecrasé entre deux wagons. Bles. mort.
13 do	Bloomfield	John Slow	do	Blessé au dos pendant qu'il attelait.
24 do	Dalhousie	Abraham Busby	do	Fortement pressé do
2 oct.	Rocky Lake			Cheval et voiture sur la voie; voiture brisée; hommes et cheval saufs.
9 do	Amqui			Cheval et voiture sur la voie; voiture brisée; homme et cheval saufs.
7 nov	2 milles au N. de Débert			14 wagons de fret tombés au bas du remblai; 5 complètement brisés; 7 très endommagés.
9 do	Stewiacke			Collison d'un train de houille avec le train de fret No 17; les 2 locom. b. endomm. et un w. à h. tout à fait br.
17 do	Ste. Flavie	J. C. Lane	Employé	Main broyée pendant qu'il attelait.
30 do	Rimouski	T. A. Ouellet	do	Doigt cassé pendant qu'il attelait.
25 déc	Plumweseep	Abner. D. Freeze		Traversant la voie en avant d'une locomotive en mouvement; tué: verdict: mort accidentelle.
30 do	Mill Stream			Collision d'un train avec une locomotive; chasse-pierre brisé.
2 janv	Causapscal			Le train s'est séparé en deux; collision entre les deux parties; 3 wag. end.
4 do	Sussex	D. Campbell		Tué par une locomotive, à 150 verges du passage à niveau Oulton.
5 do	Dorchester	Dr. Boicet	Voyageur	Pied broyé en essayant de monter sur un convoi en mouvement.
8 do	St. Octave			Le wagon Pullman et un wagon de 1re classe ont déraillé; tous deux end.
16 do	Moncton	P. Casey	Employé	Tué en essayant de monter sur le fourgon.
30 do	Rothesay			Les wagons de 1re et 2e classes et les wagons fermés ont déraillé.

ETAT des accidents, chemin de fer Intercolonial, etc.—*Suite.*

Date.	Lieu.	Personnes blessées.	Voyageur ou employé.	Détails.
1878.				
4 fév........	Entre Amqui et Causapscal.....	....	....	Le train a déraillé; un voyageur blessé au bras.
10 do	St. Octave.........	— Burns................	Employé	Jambe cassée; train heurté par une locomotive; 4 wagons endommagés
2 mars	Campbellton	....	....	Le train a déraillé; wagons Pullman et de la poste endommagés.
9 do	Trois-Pistoles....	A. Dubie..	Employé	S'est tué en heurtant un pont.
19 do	Drummond.........	....	....	13 wagons ont déraillé; 1 endommagé.
26 do	Richmond	....	....	La locomotive et 4 wagons à bascule ont déraillé.
15 avril......	Wentworth........	....	....	La locomotive a déraillé.
29 do	Hopewell..........	....	....	Le fourgon a déraillé et versé.
2 mai	Lac au Saumon..	T. Woodman............	Voyageur....	Tombé du train dans le fossé, légères contusions.
14 do	Bic	....	....	Le train a déraillé; un éboulement de roches avait eu lieu; locomotive tombée au bas du remblai; wagons à bagage, de 2e classe et de la poste endommagés.
14 do	Pictou Landing..	C. McGregor.....	....	Broyé entre deux wagons; verdict · mort accidentelle.
24 do	Amherst...........	— Buchanan	Employé	Pris entre deux wagons; hanche demise.
18 do	Painsec............	....	....	La locomotive et 4 wagons ont déraillé.
27 do	Voie d'évitement de McCulloch.	....	....	Le train s'est séparé en deux; le train No. 9 a heurté la partie inférieure du premier; fourgon endommagé; 2 wagons à houille ont déraillé.
28 do	Pointe-du-Chêne	J. O'Brien................	Employé	Pris entre 2 wagons pendant qu'il attelait; mort le lendemain; verdict: mort accidentelle.
31 do	Trois-Pistoles....	....	....	Eboulement de terre qui a fait déraillé la locomotive; tender brisé, locomotive et deux wagons endommagés.
7 juin......	Moncton	Peter Dawson	....	Couché sur la voie; frappé par la locomotive; doigts du pied broyés.
6 do	Bathurst...........	....	....	13 wagons à bascule ont déraillé; 4 se sont brisés.

ANNEXE No. 21.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR-EN-CHEF,
OTTAWA, 8 janvier 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur le progrès fait dans les travaux d'exploration et de construction jusqu'au 31 décembre 1878.

EXPLORATIONS.

EXPLORATIONS DANS LA RÉGION ORIENTALE OU BOISÉE.

Afin de diminuer les travaux considérables qu'exigerait la ligne localisée entre la rivière des Anglais et Kéwatin, on a fait une révision du tracé de cette ligne et une nouvelle exploration, l'été dernier, à l'effet d'éviter les points les plus difficiles. Le but de cette exploration n'a été atteint qu'en partie, car il a été jugé impossible de tourner tous les obstacles qui se présentent, et il va en conséquence falloir entreprendre de très grands travaux d'excavation sur la section s'étendant vers l'est et située entre Kéwatin et la rivière de l'Aigle, distance de 67 milles.

EXPLORATION DE LA RÉGION DES MONTAGNES.

Dans la Colombie-Britannique, les travaux, cette année, se sont bornés à une révision du tracé entre Emory's Bar,—cinq milles plus bas que Yale,—et la tête du lac Kamloops. Deux escouades étaient chargées de cette révision.

D'Emory's Bar au pont Spence, ces travaux ont eu pour résultat de donner une ligne plus droite et des rampes plus douces, et aussi d'épargner de fortes dépenses, car les constructions nécessaires, murs de soutènement, etc., qui figuraient dans le devis estimatif de l'année dernière,—seront beaucoup moins considérables.

Les études de l'année dernière ont démontré que la rivière Fraser pouvait être plus facilement traversée à environ six milles en aval de Lytton. Ce passage est à un mille et demi en avant du point franchi par le tracé précédent. Si l'on considère la grandeur de cette rivière, dont le cours est torrentueux sur une longue distance, l'on trouvera que le dernier passage choisi est avantageux. Le pont aura une grande arche de 300 pieds et deux de 100 chacune. Toutes ses piles reposeront sur le roc.

Du pont Spence au lac Kamloops, une grande amélioration a pu être opérée. Telle que précédemment localisée, la ligne aurait exigé d'immenses travaux de protection, que l'on est parvenu à éviter en éloignant le tracé de la rivière. La ligne sera aussi plus droite, les rampes plus faciles, et la distance réduite de trois quarts de mille.

Un tracé de localisation a été fait sur le côté nord du lac Kamloops afin de voir s'il serait plus avantageux que celui du côté sud, et il a eu pour résultat de raccourcir la ligne de trois milles et demi sur cette section, de réduire de 800 degrés les courbes, et de diminuer considérablement la somme de travaux. Ce dernier tracé s'écarte de la ligne primitive cinq milles en aval du passage Savana et traverse la rivière Thompson, sur laquelle il faudra jeter un pont à deux arches de 200 pieds chacune.

CONSTRUCTIONS.

LIGNE DE TÉLÉGRAPHE.

Entre Fort-William et Selkirk, Rivière-Rouge,—410 milles—le télégraphe était assez avancé pour pouvoir fonctionner pendant une partie de l'année dernière.

Entre le lac Supérieur et un point dans la longitude d'Edmonton, distance de 1,197 milles—la ligne est maintenant complète, mais elle ne fonctionne encore que jusqu'à Battleford, c'est-à-dire sur une distance de 967 milles. Un tronçon de ligne télégraphique de 22 milles fonctionne aussi entre Selkirk et Winnipeg.

D'après les rapports, environ 80 milles de télégraphe seraient terminés dans la Colombie-Britannique et prêts à fonctionner depuis le ruisseau de la Cache. Le défrichement partiel de la ligne est fait jusqu'à 24 milles plus loin, c'est-à-dire jusqu'à un point situé à 55 milles au nord de Kamloops.

NIVELLEMENT, POSAGE DE RAILS, ETC.

De Fort-William à la rivière des Anglais, 113 *milles.*

Le nivellement et la construction des ponts sont suffisamment avancés pour permettre de poser les rails entre les points ci-dessus désignés. Les rails ont été posés jusqu'au 102me mille. On dit que le ballastage est terminé jusqu'au 60me mille et qu'il est en partie fait sur une petite distance au-delà.

De Kéwatin au lac la Crosse, 36 *milles.*

Les travaux sur cette section sont poussés avec vigueur. Des excavations dans le roc et des travaux de terrassement, au moins la moitié est faite. Les entrepreneurs ont sur les lieux un outillage considérable et des provisions en quantité, ce qui annonce que les travaux ne cesseront pas d'être poursuivis avec vigueur.

Du lac la Crosse à Selkirk, 76 *milles.*

Sauf sur une petite distance à l'extrémité est, où il reste de gros remblais à faire, le nivellement et les ponts sont terminés sur cette section. Des cuillers à vapeur, locomotives et wagons sont employés à ces travaux de terrassement, qui seront terminés dans quelques semaines. Les rails ont été posés sur un parcours de 75 milles à l'est de Selkirk. Le ballastage a été fait sur des points isolés et représentant une distance d'environ 14 milles.

Embranchement de Pembina, 85 *milles.*

La section de Selkirk à Saint-Boniface 22 milles, est tout à fait terminée, car ses rails sont posés et son ballastage est fait. De Saint-Boniface à Emerson, le nivellement est fait et les rails posés, mais on ne traverse encore les cours d'eau que sur des ponts temporaires en attendant qu'il en soit construit de plus durables. Le ballastage de la ligne sera fait l'été prochain.

Lignes subventionnées.

Le prolongement du chemin de fer Canada Central est subventionné à partir de Pembroke.

La subvention est limitée à $1,440,000. De Pembroke à la traverse du chemin Nipissingue, point désigné par l'arrêté du conseil, la distance est évaluée à environ 130 milles, dont 37, à partir de Pembroke, ont été localisés. Le tracé de la localisation du reste de la distance est à faire. De ces 37 milles, 25 sont en voie de construction et une partie considérable de l'ouvrage est fait.

Embranchements de la Baie Georgienne, 50 *milles.*

Un contrat a été passé le 2 août dernier pour le nivellement, la construction de ponts, le posage des rails et le ballastage sur la ligne projetée depuis un point sur la rive ouest de la rivière du Sud, près du bureau de poste de Nipissingan, jusqu'à un autre point sur la rivière des Français, environ cinq milles à l'est de la baie Cantin, la distance étant d'à peu près 50 milles. Les entrepreneurs ont construit des magasins et fait transporter des provisions sur différents points de la ligne, mais jusqu'ici les travaux de l'embranchement même ont été bornés à des défrichements sur différents points du parcours.

Remise des locomotives, à Selkirk.

Contrat a été passé pour la construction d'une remise de dix compartiments sur les terrains de la station de Selkirk, mais ce bâtiment n'est pas encore commencé.

CONTRATS.

Un tableau de la dépense faite en vertu de contrats dans le cours de l'année fiscale expirée le 30 juin 1878 est ci-annexé.

Soumissions pour de nouvelles sections.

Des demandes de soumissions pour les sections entre les rivières des Anglais et Kéwatin, et entre Yale et Kamloops, (125 milles), sont publiées depuis quelque temps. On expédie actuellement à ceux qui se proposent de soumissionner les documents relatifs à la première de ces sections, et l'on s'attend à recevoir des offres avant la fin de janvier.

Dès que ce chaînon de 185 milles sera donné à l'entreprise, la construction de tout le parcours (410 milles) entre Fort William, lac Supérieur et Selkirk, dans le Manitoba, sera en voie d'exécution. D'après les termes du contrat projeté, les travaux devront être poussés avec vigueur, afin que cet important tronçon du chemin de fer du Pacifique soit terminé le plus tôt possible. On a dû retarder de recevoir les soumissions pour les travaux à faire entre Yale et le lac Kamloops, dans la Colombie-Britannique.

Soumissions pour la ligne entière.

Dans le cours de l'été dernier, une grande publicité, en Angleterre et en ce pays, a été donnée aux annonces demandant des soumissions pour la construction et l'exploitation de toute la ligne depuis la province d'Ontario jusqu'à la côte du Pacifique, distance d'environ 2,000 milles. Tous les renseignements demandés ont été fournis, et la date de l'envoi des soumissions était fixée au premier de ce mois, mais aucune soumission n'a été faite dans ces conditions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SANDFORD FLEMING,
Ingénieur en chef.

F. BRAUN, écr.,
Secrétaire des Travaux Publics,
Ottawa.

* Depuis que ce qui précède est composé, une soumission pour toute la ligne a été ouverte le 30 janvier 1879, c'est-à-dire en même temps que celles pour les sections entre la rivière des Anglais et Kéwatin.

S. F.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

TABLEAU de la dépense faite en vertu des contrats, pendant l'année expirée le 30 juin 1878.

No. du contrat.	Nature des travaux.	Date du contrat.	Entrepreneurs.	Montant dépensé pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1878.
		1874.		$ cts.
1	Construction de la ligne du télégraphe, de Fort Garry à Livingstone	17 octobre	Sifton, Glass et Cie	5,655 93
2	do Livingstone à Edmonton	30 do	R. Fuller	3,250 00
3	do Edmonton à Col.-Britannique	10 novembre	F. J. Barnard	7,015 09
		1875.		
4	do Lac Supérieur à Fort-Garry	19 février	Oliver, Davidson et Cie	89,059 16
		1874.		
5	Embranchement de Pembina. { Prolongement de St. Boniface à Selkirk, nivellement, ponts et posage de rails. }	31 août	Joseph Whitehead	100,610 00
		1875.		
13	De Fort-William à Sunshine Creek, nivellement et ponts	3 avril	Sifton et Ward	42,000 00
13	do pour finir le nivellement, etc		Purcell et Ryan	13,700 00
14	De la rivière Rouge au lac la Crosse, nivellement et ponts	3 avril	Sifton et Ward	250,750 00
		1877.		
15	{ Du lac la Crosse au Portage du Rat, nivellement et ponts De la rivière Rouge au Portage du Rat, nivellement et ballastage }	9 juin	Sutton, Thompson et Whitehead	532,200 00
		1876.		
25	{ De Sunshine Creek à la rivière des Anglais, nivellement et ponts De Fort-William à la rivière des Anglais, posage de rails et ballastage }	6 juin	Purcell et Ryan	687,600 00
26	Maison de la machine à dix compartiments, à Fort-William	17 juillet	James Isbester	18,831 00
32a	Gares entre Fort-William et la rivière des Anglais		Lemay et Blair	17,730 45

R

ANNEXE No. 23.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

MONTRÉAL, 11 novembre 1878.

MONSIEUR,—Conformément à la demande contenue dans votre circulaire, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour l'information de l'honorable ministre des Travaux Publics, copie du rapport de notre ingénieur en chef sur l'approfondissement du chenal des navires entre Montréal et Québec, jusqu'à la fin de l'année fiscale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. D. WHITNEY,
Sous-secrétaire.

F. BRAUN, écr., secrétaire,
Département des Travaux Publics,
Ottawa.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
MONTRÉAL, 9 novembre 1878.

H. D. WHITNEY, ÉCR.,
Sous-secrétaire, etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit, pour le département des Travaux Publics, sur les travaux d'approfondissement du chenal entre Montréal et Québec, durant l'exercice finissant au 30 juin dernier.

Les travaux de dragage ont été exécutés aux endroits ci-dessous mentionnés, lesquels comprennent toutes les parties du fleuve où le chenal a moins de 23 pieds de profondeur à l'eau basse. Ainsi que cela s'est fait jusqu'à présent, le chenal a été dragué sur une largeur de 300 pieds dans ses parties rectilignes, et il a été porté à une largeur variant de 400 à 500 pieds dans les parties courbes, les avenues et autres endroits importants. En général, on lui a donné une profondeur de 22½ pieds à l'eau basse, mais dans les endroits où le fond est inégal et raboteux, et où le curage ne s'étendait pas sur toute sa superficie, on l'a généralement creusé de suite jusqu'à une profondeur de 25 pieds.

La quantité de dragage fait durant l'année fiscale finissant au 30 juin, a été de 1,224,270 verges cubes, contre 1,202,288 durant l'année précédente.

Les dépenses occasionnées par ces travaux, dont le compte n'a été établi que jusqu'à la fin de l'année des commissaires du havre, expirée le 31 décembre, ont été de $137,830 pour 1877, et la quantité totale de matières enlevées a été de 1,262,308 verges cubes, tandis qu'en 1876 les dépenses avaient été de $130,744, et la quantité totale de déblais de 922,800 verges cubes.

L'outillage employé à ces travaux se compose de :—

8 bateaux-dragueurs.
1 drague à cuiller (une partie du temps.)
7 remorqueurs à hélice.
1 vapeur à aubes.
1 arrache-pierre, mû à la vapeur.
1 do mu à bras.
5 barges (pour le transport de la houille et des provisions.)
18 chalans à soupape.
2 chalans à pont plat (une partie du temps).

Cap Charles.—Le curage a été poursuivi durant tout l'été de 1877 dans la batture de schiste des Grondines, et vers la fin de la saison de navigation, il y avait été pratiqué un chenal de 300 pieds de largeur et de 21 pieds de profondeur à l'eau basse ordinaire, à l'exception d'une petite bordure de cailloux et de roc à l'extrémité supérieure de la batture. La quantité totale de roche et de cailloux enlevés durant la partie de l'année fiscale pendant laquelle on y a travaillé, a été de 8,248 verges cubes, au prix moyen d'environ $1 46 par verge cube.

Cap-à-la-Roche.—Le creusement du nouveau chenal rectiligne à travers la batture de roche schisteuse a été poursuivi jusqu'à la fin de la navigation en 1877, au moyen d'un bateau dragueur, aidé pendant assez longtemps d'une drague à cuiller et d'un arrache-pierre pour enlever les cailloux. A l'ouverture de la navigation, cette année, le travail a été repris par deux bateaux-dragueurs munis de mécanismes perfectionnés, et aidés d'un arrache-pierre mû à la vapeur. A l'exception de quelques veines dures, le schiste est assez tendre pour qu'on puisse le briser avec les dragues sans avoir recours à la mine. Durant l'année fiscale, il a été enlevé 16,750 verges de roc et de cailloux, au prix moyen d'environ $2.34 par verge cube.

Cap Levrard et voisinage.—De nouveaux sondages faits avec soin ont eu pour effet de faire adopter une nouvelle ligne de chenal dans cette localité, et on a commencé à y travailler au mois d'août de l'année dernière, travail qui a été repris ce printemps. Jusqu'au 30 juin, il avait été enlevé 14,180 verges cubes de déblais, et l'ouvrage se poursuivait encore.

Bécancour.—L'enlèvement d'une petite batture de cailloux et d'argile qui nuisait au détour du chenal, à l'extrémité est de la traverse de Bécancour, a été commencé tard en 1877 et continué cette année. Au 30 juin, il avait été enlevé 2,650 verges cubes de déblais, au prix moyen d'environ 94 cts. par verge cube.

Lac Saint-Pierre.—L'immense entreprise de l'approfondissement du chenal à travers le lac a été vigoureusement poussée en 1877 et 1878, et à la fin de l'année fiscale, la tranchée principale était pratiquement terminée à 300 pieds de largeur et 23½ pieds de profondeur à l'eau basse, et il ne restait plus que les courbes, les entrées et le talus à finir pour terminer le chenal à cette profondeur. Durant l'année finissant au 30 juin, la quantité totale de curage a été de 821,800 verges cubes, au prix moyen d'environ 5½ cts. par verge cube.

Chenal de Contrecœur.—Au commencement de l'année, il ne restait plus, pour rendre le nouveau chenal praticable, qu'à creuser une batture d'environ un demi-mille de largeur à l'île Saint-Ours. Ce travail fut terminé vers la fin d'août, après quoi les bouées furent posées et le chenal ouvert aux navires d'un fort tirant d'eau le 19 septembre 1877. Le chenal a actuellement 22½ pieds de profondeur et 300 pieds de largeur, et il a aussi été élargi à l'embouchure et à la courbe. La quantité totale de curage fait depuis le commencement de l'année fiscale jusqu'à la date de l'ouverture du chenal a été de 26,900 verges cubes, qui ont coûté, en moyenne, environ 20 cts. par verge cube.

Pointe-Marie.—Une étude soigneuse de cette localité, faite durant l'été de 1877, a démontré que le meilleur moyen d'améliorer le chenal était d'enlever le côté nord du poulier qui se trouve près du milieu du chenal, et en conséquence, les travaux de curage furent commencés l'automne dernier et repris au printemps. A la fin de l'année fiscale, on avait déjà considérablement rectifié le chenal, et l'on avait enlevé 10,720 verges cubes de matières, au prix moyen d'environ 27 cts. par verge cube.

Varennes.—Il a aussi été fait un relèvement hydrographique complet dans cette localité, et à la suite des renseignements ainsi obtenus, on a commencé l'automne dernier à draguer certaines battures fort nuisibles et à donner au chenal des lignes régulières qui pussent être facilement indiquées et suivies. Le curage a été porté à 25 pieds à l'eau basse, et il a été enlevé 91,530 verges cubes de déblais, au prix moyen de 15 cents par verge cube.

Pointe-aux-Trembles.—Le travail a été poursuivi durant tout l'été de l'année dernière et le printemps de cette année, avec tantôt deux, tantôt quatre dragueurs, et au 30 juin dernier, il ne restait plus qu'une partie de la courbe et de l'entrée inférieure à draguer.

Les parties rectilignes du chenal ont 300 pieds de largeur, et la courbe en a 500. Presque toute la superficie creusée jusqu'à la fin de juin à 25 pieds de profondeur, et le peu qui reste à 22½ pieds de profondeur à l'eau basse. La quantité de déblais enlevés durant l'année est de 229,480 verges cubes, au prix moyen d'environ 13¾ cents par verge cube.

Je suis monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN KENNEDY,

Ingénieur en chef.

ANNEXE No. 23.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC

COMMISSION DU HAVRE,
QUÉBEC, 12 novembre 1878.

MONSIEUR,—Conformément aux informations que comporte la circulaire émanant de votre ministère et datée du 27 septembre dernier, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les travaux exécutés sous le contrôle de la commission dans le cours de l'année 1877-1878.

Bassin de carénage.

C'est dans la dernière partie de l'année 1877 que les commissaires décidèrent de procéder aux excavations de ce bassin à la Pointe-Lévis. Ces travaux furent commencés le 12 novembre et continués sans interruption jusqu'en novembre dernier, et alors des soumissions furent demandées pour l'exécution du reste de ces travaux. La quantité du déblai extraite jusqu'à cette date était de 10,267 verges. Jusqu'au 1er de ce mois, ces travaux ont coûté $24,685.29.

Cette entreprise était définitivement adjugée à MM. Larkin, Connolly et Cie., le 19 août dernier, au prix de $330,932.00, et depuis, ces entrepreneurs ont continué les excavations jusqu'à un pied au-dessous du couronnement. Le quai du gouvernement, qui tient lieu de contrefort au mur en aile du dock, a été rempli avec de la pierre provenant de la tranchée dans le roc, etc.

AMÉLIORATIONS DU HAVRE.

Rivière Saint-Charles.

Les dommages subis par les constructions pendant l'hiver de 1877-78 ont été peu considérables, et ce résultat doit sans doute être attribué aux temps extraordinairement doux que nous avons eus alors, mais il n'en est pas moins une preuve de la solidité des constructions exécutées jusque-là.

Pendant cette période et à part de l'amélioration, réparation et augmentation de leur outillage, et la réparation des pièces de bois et la confection des armatures nécessaires, les entrepreneurs n'ont fait que peu d'ouvrage, mais ils ont déployé beaucoup d'énergie à la construction d'un nouvel outillage d'après les derniers perfectionnements, et les engins suivants ont été installés sur les lieux à temps pour pouvoir commencer les travaux au printemps :—

Un dragueur de la plus grande dimension ;

Un dragueur à cuiller, fait sur le principe du terrassier à vapeur ,(*steam navvy*), et qui, dans un seul mouvement peut extraire 84 pieds ou plus de trois verges cubes de matières ;

Une grue à vapeur tournante et embrassant un rayon de 110 ou un diamètre de 220 pieds, et munie de godets de la même capacité que la cuiller de la drague.

Deux remorqueurs à vapeur, deux sonnettes à vapeur, six bateaux à clapets et un nombre d'autres, et un moulin à mélanger le béton.

Les travaux entrepris par MM. Peters, Moore et Wright, et dont il est fait mention dans mon rapport du 10 janvier dernier expédié à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, forment partie du plan général des améliorations de la rivière Saint-Charles proposées par le rapport (de novembre 1874) de MM. Kinipple et Morris.

Cette partie comprend la formation d'un terrassement de 300 pieds de largeur entre les quais de délestage et de la compagnie du gaz, qui n'est qu'à une petite distance du terminus actuel du chemin de fer de la rive nord et auquel il est question de le relier dans quelque jour.

Un chenal de 150 pieds de large et une muraille de caissons reposant sur un fond de béton sont en voie d'être terminés sur une distance de 3,500 pieds, et ils feront respectivement partie d'un port et bassin de port sur une ligne qui sera déterminée par le prolongement de la rue Saint-Pierre ou de la rue Dalhousie, ou par le prolongement des deux.

En 1878, les travaux n'ont été continués qu'à partir de l'extrémité du quai de délestage, et il est évident que c'est ce qu'il y avait de mieux à faire, excepté dans le cas où les entrepreneurs auraient été en mesure de les commencer aux extrémités des deux quais.

Le coffrage formant la face nord et les fondations du talus du terrassement est terminée jusqu'au couronnement sur les premiers 120 pieds de la longueur de 582 pieds désignée comme finie l'année dernière jusqu'à neuf pieds au-dessus de l'eau basse, et depuis, de cette construction il a été fait 1,500 pieds, dans la direction du quai de la compagnie du gaz, sur les 3,030 pieds qu'elle doit avoir pour opérer sa liaison avec le caisson à cette extrémité des travaux précédemment désignés comme embrassant une longueur de 798 pieds.

Le creusement de la tranchée profonde et du chenal de 150 pieds de profondeur du bassin de port a été continué, et il est maintenant presque fini, à l'exception des talus et du nivellement, sur une longueur de 1,250 pieds, c'est-à-dire jusque près de l'écore.

Dans la tranchée profonde, neuf caissons de 120 pieds ont été descendus et remplis de béton jusqu'à une hauteur de trois pieds au-dessus de l'étiage, avant de placer les pièces d'orme de 12 pouces sur la maçonnerie en gros moellons devant servir de fondation au revêtement de pierre, lequel aura une hauteur de 24 pieds jusqu'à son sommet, mais y compris les fondations en béton, la hauteur de cette construction sera de 48 pieds, dont 24 seront au-dessous des eaux du fleuve le printemps.

La charpente de ces caissons, bien que des plus solides, est d'un genre particulier, car toutes les pièces de face sont liées aux traverses, dont les extrémités sont façonnées en queue d'aronde, et placées de manière à former une muraille pleine. A l'intérieur, les traverses sont encochées d'un pouce et demi de distance en distance et reposent sur des blocs s'adaptant à ces encochures, ce qui ajoute à la solidité de la construction et à celle des blocs de béton coulés dans les compartiments des caissons, le tout se trouvant à former ainsi une masse compacte.

L'entrepreneur, M. Simon Peters, de Québec, a apporté le plus grand soin à la construction de ces caissons, qu'il est parvenu à mettre en place, mais non sans difficulté.

La photograghie No. 1 annexée à ce rapport représente un de ces coffrages en voie de construction.

Pour couler le béton dans ces profonds caissons, l'on a suivi la méthode la plus en usage, c'est-à-dire que l'on s'est servi de boîtes aussi grandes que possible. Ces boîtes, dont la fonçure est à clappets, peuvent contenir une verge cube de béton, et leurs montants descendent à l'égalité des clappets lorsque ceux-ci sont ouverts, afin d'empêcher que l'eau ne délaie le béton une fois descendu.

De cette manière, on a réussi à déposer neuf mille verges de béton, que des plongeurs nivelèrent au fond au fur et à mesure, jusqu'à ce que l'on eut atteint un niveau de trois pieds au-dessus de l'étiage, point auquel doit se poser la dernière assise sur laquelle sera commencé le revêtement de pierre en arrière du couronnement en pièces d'orme.

La photographie No. 2 annexée à ce rapport est une vue générale des sept premiers caissons placés et lestés de béton. La pierre dont ils sont chargés servira à faire le massif. Cette photographie, à l'extrémité du caisson No. 7, fait voir la ligne de l'étiage et avec quel succès le niveau général des caissons a été maintenu.

Elle offre aussi une vue de l'outillage de l'entrepreneur, particulièrement du

grand dragueur à cuiller, de la grue tournante de 220 pieds de diamètre, des trois plongeurs et des autres travailleurs.

Jusqu'au 31 de ce mois, les déboursés faits pour ces travaux s'élèvent à $155,747.85. Une autre somme de $13,500 a été payée aux entrepreneurs le 7 de ce mois, à la fin duquel un autre paiement devra leur être fait d'après l'évaluation des travaux par eux exécutés depuis cette date.

Tous les travaux sont exécutés sous le contrôle de l'ingénieur local, M. Woodford Pilkington, M.I.G.C., dont l'habileté est hautement appréciée par la commission du havre.

Je ne crois pouvoir mieux terminer ce rapport qu'en signalant l'importance des travaux en voie d'exécution, vu qu'ils forment partie du plan d'un port qui permettra à environ 100 navires d'occuper à la fois chacun une moyenne étendue de 250 ou 1,600 pieds pendant la saison de navigation, et auquel aura immédiatement accès, par de longs quais en eau profonde le chemin de fer de la rive nord, et où viendra probablement converger tout le trafic de l'ouest que cette ligne desservira, d'abord jusqu à Ottawa, plus tard jusqu'à Toronto et jusqu'au Pacifique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

A l'hon. Chas. Tupper,
Ministre des Travaux Publics,
Etc., etc., etc.,
Ottawa.

ANNEXE No. 24.

RAPPORT DES OPÉRATIONS DU BATEAU DE LEVAGE (*LIFTING BARGE*), POUR L'ANNÉE 1878.

BUREAU DE LA COMMISSION DU HAVRE,
Québec, 4 janvier 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les opérations du bateau-dragueur pendant l'année 1878.

Ce bateau, ainsi que mon rapport de 1877 en faisait mention, avait subi de rudes épreuves dans le cours de cette saison, et conformément aux recommandations du gardien du port, le capitaine Dick, il a été conduit au bassin de Davis, où il a été radoubé.

Le 6 mai, le gardien du port transmettait le rapport suivant sur les réparations subies par le bateau-dragueur dont il a le contrôle :

" Bureau du gardien du port,
" 128, rue Saint-Pierre,
" Québec, 6 mai 1878.

" MONSIEUR,—Je me conforme à la demande de votre lettre du 13 avril 1878, en vous informant que l'on a jugé nécessaire de faire subir les réparations suivantes au bateau-dragueur avant sa sortie du bassin.

" En sus des bandes de fer diagonales qu'il y avait déjà à l'intérieur de ce navire, on en a posé quatorze autres paires, dont sept à chaque bout du navire. Toutes sont maintenues à l'aide de boulons de fer de ⅞ pouce traversant la charpente et rivés sur rondelles. Pour poser ces liens, il a fallu défaire une partie des cabines et du pont et la refaire ensuite.

Aux entretoisements de bois en sautoir on a, de chaque côté du puits, ajouté des gournables.

L'espace occupé sur le pont par la cuisine et la chambre des mécaniciens a été calfaté et tringlé.

De chaque côté du puits, l'espace au-dessus des accores de pont a été rempli par des pièces de bois formant une masse solide.

Tout l'extérieur du puits a été recalfaté. Pour calfater ses bords inférieurs, il a fallu enlever, pour le replacer ensuite, leur revêtement en fer ; six morceaux de ce revêtement ont dû être renouvelés.

Toutes les parties de la poupe et de l'étambot qui paraissaient en avoir besoin ont été renforcées à l'aide de liens de fer boulonnés ensemble, et on a rivé les boulons à l'intérieur du bâtiment. Un des ferrements du gouvernail a été enlevé, réparé et reposé.

On a ajouté des boulons aux joints plats de la partie basse de la proue et de l'arrière.

De la quille aux lisses, y compris partie du pont, tout l'extérieur du bâtiment a été calfaté ; après quoi les joints ont été enduits de brai et de résine, les fonds de goudron de houille et la partie au-dessus de la ligne de flottaison a reçu deux couches de peinture, ainsi que les chaloupes, etc.

Sur le pont—De chaque côté les socles d'épontille ont été assujétis avec de nouveaux boulons, une autre écoutille à dos d'âne a été faite au milieu et à bâbord du

navire. Les verres brisés des abat-jour et des hublots du pont ont été renouvelés. On a renforcé la charpente de la machine à l'aide de boulons à écrou et fait diverses réparations à des ouvrages en fer.

Je suis d'avis que les travaux ci-dessus ont été exécutés de la manière la plus satisfaisante.

Votre obéissant serviteur,

JOHN DICK,
Gardien du port.

A. H. VERRET, écr.,
Secrétaire-trésorier,
Commission du havre.

Ces réparations, y compris les frais d'hivernage du bateau dans le bassin, se montent à $1,191.30.

Le capitaine Claude Giguère a été engagé de nouveau en avril et il a pris le commandement du bateau immédiatement après sa nomination. Ses instructions étaient de chercher les deux nids d'ancres et de chaînes que l'on savait exister, et d'essayer de les retirer du fond. Au commencement de mai le bateau a été remorqué sur le fleuve et les recherches ont de suite commencé.

Après deux semaines de ce travail le capitaine fit rapport qu'il n'était pas encore parvenu à arrêter le bateau sur l'un de ces nids, mais qu'il n'avait pas perdu l'espoir de réussir.

Sur ce, il reçut avis de cesser ses recherches jusqu'à nouvel ordre, et d'aller lever le vapeur *Bidder*, calé il y a dix ans vis-à-vis le débarcadère du passage d'eau à Lévis.

Après deux mois de travail, la machine, la chaudière et la coque de ce navire étaient transportées sur les terrains de Carrier à Lévis.

Ces débris n'ayant pas été réclamés en vertu de la 5me section de l'acte 29 et 30 Victoria, chap. 59, il en a été disposé conformément à la section 2, de l'acte 22 Victoria, chap. 31. Leur vente n'a produit que $150.

Cette épave offrait à la navigation un obstacle aussi dangereux, sinon plus, qu'un nid d'ancres, et tous les intéressés ont été aises d'apprendre qu'il était disparu.

Dès que le bateau de levage eut mis l'épave à terre, le capitaine Giguère reçut instruction de continuer la recherche des nids d'ancres qu'il avait commencée à l'ouverture de la saison ; mais cette fois encore, il ne parvint pas à les trouver, et l'on en a conséquemment inféré qu'il n'y en avait pas, ou que, s'il y en avait, le sable les aurait recouverts, et que, nécessairement, ils ne faisaient guère obstacle à la navigation.

Pendant le cours de ses recherches, le patron du bateau de levage est parvenu à retirer cinq ancres et environ 66 brasses de chaîne. Une de ces ancres a été réclamée par son propriétaire, la compagnie des steamers dite Allan, et elle lui a été remise sur paiement du droit de sauvetage.

Parmi ces ancres il s'en trouve une plus grosse qu'aucune de celles que le bateau a retirées jusqu'ici. Elle pèse 5,985 lbs., et au dire de gens experts, elle doit être restée sous l'eau pendant au moins soixante ans. Les marques qu'elle porte indiquent qu'elle a appartenue à une frégate anglaise.

L'épave du steamship *Ottawa*, qui a sombré il y a environ seize ans en face du quai de la compagnie des paquebots-poste de Montréal, a été examinée en août dernier, et le patron du bateau de levage a fait rapport qu'elle était entièrement couverte de sable, qu'à son avis elle ne pouvait nuire à la navigation, même si le sable qui la recouvre disparaissait, vu qu'elle est trop près du quai et qu'il n'est pas à supposer que des navires jetteront l'ancre à cet endroit.

A la recommandation du comité de dragage, il a été convenu d'envoyer le bateau sur la batture dite Fly Bank pour y enlever les gros cailloux que l'on considérait comme un obstacle dangereux.

Le bateau a passé environ vingt jours à cet endroit et dix-huit cailloux ont pu être enlevés. Ils étaient tous de grandes dimensions; l'un avait huit pieds et un autre six pieds de hauteur. Le premier pesait plus de douze tonnes et l'autre dix.

Il y a quelques années, un navire de la ligne Allan a donné contre le premier de ces cailloux, et l'avarie éprouvée s'éleva à $8,000.

Dans le cours de l'été, la commission a discuté l'opportunité de faire enlever l'épave de l'*Orignal*, navire que les *Relations des Jésuites* disent avoir sombré en octobre 1750, et il a été décidé de faire disparaître cet obstacle qui existe depuis si longtemps.

Ordre fut en conséquence donné au capitaine de suspendre les travaux sur la batture et d'aller travailler à l'enlèvement de l'épave en question. A la suite d'un soigneux examen il fit rapport que le navire avait 170 pieds de longueur, 40 de bau et que 75 pieds d'eau le recouvraient.

Constatation faite qu'il serait impossible de faire disparaître cet obstacle, excepté par la mine, un contrat a été passé avec la maison Cochrane, Lewis et Cie., de Montréal, au prix de $1,000, pour faire sauter cette épave au moyen de la dynamite. Par ce contrat ils étaient tenus de fournir la main-d'œuvre, les instruments et matériaux, et le bateau de levage et son équipage devaient leur donner toute l'aide possible. Il a aussi été nécessaire d'obtenir les services d'un plongeur.

Les opérations du tirage à la mine furent commencées le 24 septembre et continuées jusqu'à la clôture de la navigation, sauf pendant le mauvais temps. Après chaque explosion le bateau a procédé à l'enlèvement des morceaux détachés de l'épave.

Ces travaux ont marché, mais plus lentement qu'on s'y attendait, et environ un quart de l'épave a pu être enlevé. A la fin de la saison, les pièces de bois ainsi enlevées étaient déposées en sûreté sur les quais de la commission.

Parmi les pièces de l'épave il y a aussi trois ancres et trente brasses de chaîne.

A en juger par le temps qu'on a mis à faire sauter et enlever cette partie de l'épave, il faudra au moins quatre mois pour faire disparaître le reste de l'obstacle. Si vous ajoutez à ce temps celui que va prendre l'enlèvement des cailloux laissés sur la batture plus haut désignée, le bateau sera employé à ces travaux pendant toute la saison de 1879.

Nous espérons que le gouvernement, dans son budget de la prochaine session, affectera comme à l'ordinaire, un crédit à la commission du havre, afin que celle-ci puisse continuer les travaux de dragage qu'elle a commencés.

D'après la dépense du bateau de levage pour les deux dernières années, il est à croire que $12,000 suffiront à la prochaine saison.

Le tableau ci-annexé indique le prix de revient de ce bateau, sa dépense annuelle ainsi que la quantité d'ancres, de chaînes, etc., qu'il a retirés du fleuve depuis 1875.

En terminant, je suis heureux de pouvoir dire que le capitaine Giguère, comme patron de ce bateau, s'est acquitté de ses devoirs d'une manière aussi satisfaisante que pendant les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

A l'hon. CHAS. TUPPER,
Ministre des Travaux Publics,
Etc., etc., etc.,
Ottawa.

COMMISSION DU

BATEAU DE

ETAT indiquant le prix de revient de ce bateau, sa dépense annuelle, la
et celle encore

(Annexe au rapport de la commission du havre sur les

Coût du bateau de levage construit en 1874-75.	Sa dépense en 1875.	Sa dépense en 1876, y compris réparations.	Sa dépense en 1877, y compris réparations.	Sa dépense en 1878, y compris réparations.	Quantité d'ancres, de chaînes, cailloux, etc., retirés en 1875.	1876.	1877.	1878.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.				
35,184 56	1,735 29	15,301 79	11,766 00	10,555 23	4 ancres et 250 brasses de chaîne.	57 ancres et 1,425 brasses de chaîne.	101 ancres et 3,291 brasses de chaîne.	8 ancres, 96 brasses de chaîne, 18 cailloux, l'épave du vap. *Biddle*, et environ un quart de l'épave de l'*Orignal*.

N. B.—Les ancres brisées, au nombre de 24, ne figurent pas dans ce tableau, mais on les garde pour
Une des huit ancres retirées en 1877 a été réclamée par son propriétaire, la compagnie de
Une des ancres encore disponibles a été transformée en grappin en octobre et envoyée
Cinq ancres et 7,220 livres de chaîne ont été vendues au prix de $175.03, mais elles ne

HAVRE DE QUEBEC.

LEVAGE.

quantité de chaînes, d'ancres, etc., retirés du fleuve et dont il a été disposé, disponible.

opérations du bateau de levage, pour l'année 1878)

Quantité d'ancres, de chaînes, cailloux, etc, retirés en				Quantité d'ancres et chaînes disponibles le 31 déc. 1878.	Produit de la vente d'ancres, de chaînes, etc., en			
1875.	1876.	1877.	1878.		1875.	1876.	1877.	1878.
						$ cts.	$ cts.	$ cts.
Aucune.	11 ancres et 3,231 lbs. de chaîne.	36 ancres et 99,074 lbs. de chaîne, ancres brisées, etc., vendues comme vieux fer.	14 ancres, 79,080 lbs. de chaîne, 7 manilles et 1 jas.	86 ancres, environ 200 tonneaux de chaîne et 176 manilles.	Aucune.	839 88	1,761 53	1,447 1

en disposer comme vieux fer. Douze de ces ancres ont été vendues en 1877.
ligne Allan, et livrée sur paiement du droit de sauvetage.
au bateau de levage pour remplacer un grappin brisé.
sont pas encore payées.

Pour copie conforme,

A. H. VERRET,
Secrétaire-Trésorier

ANNEXE No. 25

CANAL DE FORT FRANCES.

OTTAWA, 22 janvier 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les travaux du canal de Fort Frances exécutés sous mon contrôle, pour l'année expirée le 30 décembre 1878.

Comme ces travaux sont maintenant presque terminés, je suppose qu'il suffira que je borne ce rapport à quelques observations générales sur la dépense, etc.

Je regrette d'avoir à dire que les travaux de la dernière saison aient coûté plus que je ne l'avais prévu, malgré toutes les précautions prises et l'économie apportée en tout, mais des obstacles inévitables et que personne ne pouvait prévoir ont produit ce résultat.

Ainsi que le faisait prévoir mon rapport de l'an dernier, la difficulté la plus grande a été de trouver du bois de chêne pour les poteaux tourillons, les planchers et les portes d'écluses, dont quelques-unes sont très-grandes, et après avoir dépensé beaucoup de temps et d'argent à examiner la région des deux côtés de la ligne frontière, on a enfin découvert ce bois à la source de la rivière Mississippi, Minnesota, sur une réserve de terres pour les Sauvages, à 250 milles de Fort Frances.

Il a d'abord été bien difficile de s'entendre au sujet de l'acquisition de ce bois avec divers chefs indiens que l'on vit près du lac de la Corde-de-l'Arc (*Bow String*) et ailleurs, mais nous avons fini par effectuer un arrangement satisfaisant. Plus tard, cependant, quelques-unes des tribus cessèrent de se conformer à ces arrangements et s'emparèrent du bois en flotte jusqu'à la conclusion d'un autre marché.

Ce contretemps empêcha de profiter des crues du printemps pour flotter ce bois. Il fallut attendre ensuite que l'eau remontât, mais avant que le flottage fût possible, des personnes coupèrent et détruisirent une partie de ce bois.

Force nous fut de chercher à remplacer la quantité manquante, mais sans y réussir complètement, car nous n'avons pu nous procurer les pièces aussi grosses que celles disparues et qui nous étaient nécessaires.

Après cela nous sommes parvenus à flotter le premier radeau, mais l'eau était devenue trop basse, le deuxième a dû être laissé à environ 150 milles du Fort Frances.

Ces fâcheux contre-temps ont été la cause que la dépense pour obtenir ce bois a beaucoup excédé nos prévisions, mais il faut aussi tenir compte que quelques-unes des pièces de chêne obtenues sont d'une dimension inconnue dans l'Ontario ou dans le Michigan.

A l'effet d'obtenir la quantité manquante à livrer sur n'importe quel point du chemin de fer Southern Pacific, j'ai fait faire des démarches dans la partie nord du Minnesota, et j'ai transmis au département les soumissions reçues.

Cependant, pour couper court à cet embarras interminable, je suggère bien respectueusement que pour achever les portes du canal, l'on attende que le chemin de fer canadien du Pacifique soit terminé jusqu'au Portage-du-Rat, et que l'on fasse alors transporter ce bois de chêne par cette voie et ensuite par celle du canal.

J'ai suggéré la même chose il y a un an, et c'est ce qui devrait être fait.

Cependant, si le ministre décide de continuer les travaux, des instructions spéciales seront nécessaires.

Un autre travail dispendieux a été l'arasement du fond et des parois du canal après que l'excavation dans le roc a été terminée. Sous les planchers d'écluse, le

fond du canal, vu son inégalité, a nécessité beaucoup de travaux additionnels, car, pour empêcher les fuites d'eau et faire une construction solide, il a fallu combler des vides, araser, etc., et je suis heureux de pouvoir vous dire que toutes ces parties sont maintenant terminées comme on le voulait. Je pense que l'on peut en dire autant de toute autre partie de cette entreprise.

Conformément à mes instructions, j'ai fait disparaître en partie l'obstacle que rencontrait la navigation aux rapides du Manitou, sur la rivière La Pluie, en élargissant la cascade, et aujourd'hui les vapeurs peuvent remonter ce courant sans être obligés de se faire haler à la cordelle comme autrefois.

C'est là un résultat heureux, surtout si l'on considère que la somme affectée à ces travaux n'était que de $3,000. Si l'on pouvait appliquer un égal montant au levage des cailloux au Long-Sault, six milles en aval, la rivière La Pluie serait navigable dans toute son étendue (80 milles), et même pendant les plus basses eaux pour les plus grands bateaux.

Quant à l'outillage à notre service, je puis dire que la plus grande partie est dans un excellent état, un grand nombre des engins étant aussi bons que s'ils étaient neufs, et très peu pouvant être classés comme inférieurs. Il est maintenant disponible et prêt à être expédié. Comme il se trouve rendu près de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, il devrait être facile de le vendre à quelques-uns des entrepreneurs de cette voie ferrée.

Je regrette d'avoir à dire que deux de nos hommes, Charles Ferrier et James Gibson, sont à Fort Frances et forcés de garder le lit par suite de blessures qu'ils se sont faites en travaillant.

Charles Ferrier souffre ainsi depuis dix-huit mois, et bien que depuis quelque temps il puisse travailler à des travaux légers, il n'en est pas moins estropié pour le reste de ses jours, et tout à fait incapable de gagner sa vie. Quant à James Gibson, bien que grièvement blessé peu de temps avant la cessation de travaux, il se sera sans doute assez rétabli pour pouvoir travailler le printemps prochain.

Pour conclure, que l'on me permette d'émettre l'avis qu'une indemnité devrait être accordée à ces deux travailleurs.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HUGH SUTHERLAND,
Surintendant.

F. Braun, écr.,
Secrétaire, Travaux Publics,
Ottawa.

ANNEXE No. 26.

TABLEAU indiquant la date de la fermeture des canaux et havres dans l'automne de 1877, et de leur ouverture au printemps de 1878.

Canaux ou havres.	Fermeture.	Ouverture.
Canal Lachine	4 décembre 1877.	6 mai 1878.
Canal Beauharnois	6 do	24 avril 1878.
Canal Cornwall	8 do	22 do
Canaux Williamsburgh	5 do	29 do
Canal Welland	5 do	9 mai 1878.
Canal de la baie Burlington	13 do	30 mars 1878.
Ecluse et digue de Ste. Anne	4 do	15 avril 1878.
Canal Carillon	5 do	19 do
Canal Grenville	5 do	3 mai 1878.
Canal de la Chûte à Blondeau	5 do	3 do
Rideau { Kingston Mills	1er do	1er do
Rideau { Ottawa	3 do	1er do
Ecluse St. Ours	5 do	1er avril 1878.
Canal Chambly	2 do	1er mai 1878.
Canal Erié (New-York)	7 do	15 avril 1878.
Canal St. Pierre (Cap Breton)	Fermé depuis juin 1876.	....
Havre de Québec, fleuve St. Laurent	28 novembre 1877.	5 avril 1878.
Havre de Montréal do do	2 janvier 1877.	30 mars 1878.
Havre de Toronto, lac Ontario	22 décembre 1877.	30 do
Havre de Kingston do	8 janvier 1877.	11 do
Havre de Belleville, baie de Quinté	29 décembre 1877.	11 do
Havre du Port Stanley, lac Erie	10 do	15 do
*Havre de Kingsville, do	24 novembre 1877.	12 do
Havre de Windsor, rivière Détroit	21 décembre 1877.	18 do
Havre de Sarnia, lac Huron	10 janvier 1878.	9 do
Havre de Goderich do	15 décembre 1877.	18 do
Havre de Kincardine, lac Huron	19 novembre 1877	3 avril 1878.
Havre de Owen Sound, baie Georgienne	29 novembre 1877.	12 mars 1878.
Havre de Collingwood do	7 décembre 1877.	18 do
Havres de Midland do	27 décembre 1877.	20 do
Rivière Ste. Marie do	30 novembre 1877.	8 avril 1878.
Rivière Kaministiquia, lac Supérieur	28 do	6 do
Débarcadère du Prince Arthur do	23 janvier 1878.	16 mars 1878.
Havre de Winnipeg, rivière Rouge	1er novembre 1877.	22 do

* Les vapeurs auraient pu fréquenter ce port pendant tout l'hiver. Les dates qui figurent sont les premières et dernières inscrites à la douane.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

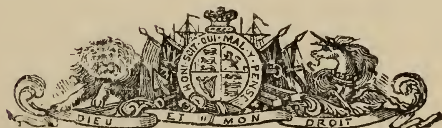
DU

CANADA.

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1878.

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1879

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'ANNEE DE CALENDRIER 1878.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne, membre du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier du Très-Ancien et Très-Noble ordre du Chardon, et chevalier Grand-Croix de l'ordre Très-Distingué de St. Michel et St. George, Gouverneur-Général et vice-amiral du Canada, etc., etc., etc.

Plaise à Votre Excellence,—

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'Agriculture pour l'année de calendrier 1878. Attendu la nature des services dont il y est rendu compte, il a été nécessaire de le faire, comme les précédents, pour l'année de calendrier, au lieu de l'exercice fiscale.

Pendant les neuf premiers mois de l'année, les affaires de ce département ont été administrées par mon prédécesseur, l'honorable C. A. P. Pelletier.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Sous l'autorité d'un crédit spécial voté par le Parlement à sa dernière session pour cet objet, mon prédécesseur avait commencé à réorganiser le département en remplaçant par des commis permanents ceux d'entre eux qui, quoique employés temporairement depuis des années pour faire un travail continu, n'avaient néanmoins rempli jusque-là qu'un emploi temporaire, en qualité de surnuméraires.

En reprenant la direction des affaires de ce département, je me suis efforcé d'achever la réforme commencée, et j'ai tâché d'introduire dans l'administration la plus grande économie qui pût être compatible avec les exigences du service.

Suit un état numérique des lettres reçues et des lettres envoyées par le département durant l'année 1878 :—

Mois.	Lettres reçues.	Envoyées.
Janvier	2,333	3,461
Février	1,699	2,261
Mars	1,678	2,591
Avril	1,501	2,202
Mai	1,465	1,930
Juin	1,475	2,070
Juillet	1,381	2,635
Août	1,477	2,613
Septembre	1,641	2,908
Octobre	2,034	1,985
Novembre	1,566	1,729
Décembre	1,565	2,044

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales de 1864 à 1878, inclusivement :

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Cas de brevets, droits d'auteur et marques de commerce	Chiffres totaux de l'émigration. Ames.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,794
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	89,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

Notre commerce de bétail avec les Iles britanniques s'est développé à un tel degré, que cette branche d'industrie est devenue un sujet d'attention et de préoccupation presque journalières en ce pays.

Les quarantaines pour les bestiaux établies aux ports de Québec, d'Halifax, N.-E. et de Saint-Jean, N.-B., ont été maintenues sous les mêmes règles et règlements que

les années précédentes ; mais l'arrêté du conseil en date du 2 mars 1877, qui prohibait l'importation du bétail d'Europe, fut annulé sur les représentations que firent les éleveurs canadiens, et après avoir délibéré avec les autorités anglaises à cet égard,—tous animaux demeurant, néanmoins, sujets à l'inspection et à la quarantaine, en vertu de l'arrêté du conseil du 28 avril 1876, lequel est encore en force.

Je suis heureux de dire que, grâce au choix qui a été fait des animaux, ainsi qu'aux soins pris par nos importateurs, et grâce aussi en partie à nos établissements de quarantaine pour le bétail, aucune maladie ne s'est introduite dans le pays.

L'acte impérial intitulé : " Acte concernant les maladies contagieuses (animaux) 1878," a contraint le gouvernement du Canada d'intervenir pour empêcher que notre commerce de bétail ne tombât sous le coup de l'article de l'acte en question, relative à l'abattage des bestiaux. Le memorandum ci-dessous fut en conséquence adressé au conseil privé, ici, pour être transmis aux autorités impériales :—

" RAPPORT du département de l'Agriculture, relativement à 'l'Acte de 1878 concernant les maladies contagieuses (animaux),' pour l'information des lords du conseil privé de Sa Majesté.

" Afin de se conformer aux exigences de la circulaire de l'honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, en date du 16 septembre 1878, le soussigné a l'honneur de faire rapport sur les trois sujets suivants :—

" ' I.—Un résumé des lois qui règlent l'importation des animaux dans ce pays (Canada).

" ' II.—Les méthodes en usage et adoptées pour empêcher aucune maladie contagieuse de se répandre quand il en existe dans le pays.

" ' III.—Un rapport périodique sur la condition sanitaire en général des animaux.'

" I.—Un acte passé dans les 32e et 33e années du règne de Sa Majesté, intitulé : ' Acte concernant les maladies contagieuses qui attaquent les animaux,' étant le chapitre XXXVII des statuts du Canada de la même année, donne au gouverneur en conseil le pouvoir de protéger le pays contre l'introduction des maladies contagieuses et leur propagation parmi les animaux en prohibant l'importation du bétail ;

" En établissant des quarantaines pour les bestiaux;

" En faisant des règlements pour la séparation des animaux d'avec ceux qui sont en santé, ainsi que pour la vente et le transport des bestiaux ;

" En déclarant et proclamant comme tels les lieux qui sont infectés ;

" Et en traitant autrement la question de la manière la plus prompte et la plus péremptoire qu'il jugera à propos.

" Les dispositions de cet acte furent souvent mises à effet et ce dans chaque cas où il est venu à la connaissance des autorités que des maladies contagieuses existaient quelque part parmi les animaux.

" II. Afin de démontrer quelles méthodes furent adoptées de temps à autre pour prévenir l'introduction et la propagation des maladies, copies des règlements actuellement en force, et contenus dans l'arrêté du conseil en date du vingtième jour d'avril 1876, sont annexées aux présentes et marquées A.

" Le document aussi annexé et marqué B, est une copie d'un arrêté du conseil en date du 2 mars 1877, à l'appui des dispositions du document marqué A, et montre la rigueur des mesures adoptées chaque fois qu'on appréhende un danger d'une nature extraordinaire. Cet arrêté du conseil, en date du 2 mars, fut annulé par un autre arrêté en date du 22 du même mois, (1878) à la suite d'informations prises auprès des plus hautes autorités en Angleterre, et après réponse faite par elles qu'il n'était pas nécessaire de le maintenir en vigueur.

" La vigilance du gouvernement canadien, ainsi que la rigueur des moyens employés par lui pour garder des maladies contagieuses les bestiaux du pays, ne sont pas chose nouvelle, ainsi que le prouvent les mesures si sévères qu'on adopta en 1868, alors qu'à l'occasion de transports de bestiaux des Etats-Unis, affectés de ce qu'on appelait vulgairement *la fièvre du Texas*, on prohiba complètement l'importation au Canada, ainsi que le transport à travers le pays, de tout bétail venant des Etats-Unis, bien que cette prohibition fût de nature à affecter sérieusement les intérêts des expéditeurs canadiens.

" Depuis, en 1870, le département de l'Agriculture ayant été informé qu'une maladie contagieuse avait fait son apparition parmi les bestiaux de la province d'Ontario, il fut fait immédiatement une investigation minutieuse dans la vue d'étouffer le mal s'il existait quelque part; mais, après examen, on reconnut que la rumeur était fausse.

" III. Le soussigné fait rapport que la condition sanitaire des animaux au Canada ne saurait être meilleure qu'elle ne l'est actuellement, vu qu'il n'y existe aucune sorte de maladie contagieuse qui attaque le bétail.

" On n'a reçu aucun rapport de M. A. McFatridge, vétérinaire attaché à la quarantaine des bestiaux à Halifax, Nouvelle-Ecosse; ni de M, R. Bunting, vétérinaire attaché à la quarataine des bestiaux à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick,—ce qui indique qu'aucune maladie ne s'est encore déclarée dans ces districts, ni ne le menace non plus actuellement.

" Le dernier rapport de M. A. Waddell, vétérinaire attaché à la quarantaine des bestiaux, à Québec, déclare que tous les animaux débarqués à ce port étaient en santé, à l'exception d'une vache qui avait été blessée au sabot pendant la traversée; néanmoins, tous les animaux qui arrivent sont soumis à la quarantaine des bestiaux, à la Pointe-Lévis, (Québec) durant un espace de temps suffisamment long pour constater hors de tout doute que ces animaux sont dans un état de santé parfaite.

" Le tout respectueusement soumis."

" 17 octobre 1878."

Ce document était signé par le député du ministre, en l'absence du ministre, à cause des changements qui étaient en voie de s'opérer dans le personnel de l'administration à ce moment-là.

Arrêté du conseil du 20 *avril* 1876.

Hotel du Gouvernement, Ottawa,
Jeudi, 20 avril 1876.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Attendu qu'une maladie contagieuse affectant les bestiaux et les autres animaux règne en plusieurs parties de l'Europe, et qu'il est opportun, dans le but d'en prévenir l'introduction en Canada, que l'importation du bétail et de certains autres animaux soit soumise à des restrictions et règlements,—

Son Excellence, sur la recommandation de l'honorable ministre de l'Agriculture, et en vertu des dispositions de l'Acte passé dans les 32e et 33e années du règne de Sa Majesté, et intitulé: " Acte concernant les maladies contagieuses affectant les animaux," a bien voulu faire les règlements suivants, savoir:

" I. Le et après le 25me jour d'avril courant, l'importation, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec, de bestiaux, moutons ou porcs, venant d'Europe, sera prohibée, excepté aux ports d'Halifax, Saint-Jean, N. B., et Québec.

" II. Tous bestiaux, moutons ou porcs arrivant au Canada par l'un des dits ports d'Halifax, Saint-Jean ou Québec, seront sujets à inspection par des officiers qui seront nommés de temps à autre à cet effet; et ces bestiaux, moutons ou porcs pourront, à la discrétion de tout tel officier, entrer ou être détenus en quarantaine, à l'endroit et de la manière prescrits par l'officier de quarantaine, jusqu'à ce qu'ils en soient dûment déchargés.

" III. Les officiers faisant l'inspection visiteront les bateaux, navires, vaisseaux, chars ou voitures, et les bestiaux, moutons et porcs arrivant aux dits ports, et surveilleront leur débarquement, et ordonneront, suivant les circonstances, qu'ils soient entrés librement ou conduits aux endroits assignés pour la quarantaine. Ils surveilleront aussi le débarquement et le maniement du fourrage, des litières, couvertes, auges et autres objets ayant été employés à l'usage des dits animaux.

" IV. Les animaux ainsi soumis à la quarantaine seront traités sous la direction des officiers-inspecteurs, et les effets employés pour les soins et traitements donnés aux dits animaux seront aussi employés sous leur direction et surveillance.

" V. Au cas où il deviendrait nécessaire de détruire quelqu'un des dits animaux ou tout ou partie des articles employés pour les soins qui leur ont été donnés, cette destruction aura lieu sous les ordres et la direction de l'officier surveillant, et en la manière par lui prescrite; mais non à moins que permission à cet effet n'ait été d'abord obtenue du ministre de l'Agriculture.

" VI. Les officiers nommés pour faire exécuter la loi et les règlements ci-dessus auront libre accès à tout bateau, navire, vaisseau, char, voiture, ou à tout endroit où des bestiaux, moutons ou porcs importés d'Europe peuvent être trouvés, afin de les inspecter, et en vertu des instructions du ministre de l'Agriculture, traiter les animaux attaqués par la contagion, et les articles employés à leur usage, en la manière voulue par la loi, sous les pénalités qu'elle prescrit contre toute personne contrevenant à ses dispositions ou à tout règlement fait sous son autorité.

" L'officier faisant l'inspection pourra, s'il est jugé nécessaire, ordonner que tout endroit, véhicule ou autre article infecté, ainsi inspecté, soit nettoyé et purifié, et que telles mesures de précaution qu'il jugera opportunes soient prises, en attendant la décision du ministre de l'Agriculture quant à leur disposition finale.

" VII. Les dépenses encourues pour nourrir, prendre soin et pourvoir les bestiaux, moutons ou porcs détenus en quarantaine seront supportés par leur propriétaire, à l'exception des dépenses pour l'usage du terrain et l'abri; et ces frais, s'ils sont encourus par l'inspecteur de la quarantaine, seront, au cas où le propriétaire fera défaut de satisfaire à la demande du dit inspecteur, payés avant que les animaux puissent laisser la quarantaine; et au cas de refus ou négligence de payer les dits frais, l'inspecteur, sur l'ordre du ministre de l'Agriculture à cet effet, fera vendre les dits animaux pour le paiement des dits frais, la balance, s'il y en a, devant être remise au propriétaire.

" VIII. La quarantaine sera sous les soins et sous les ordres des officiers nommés à cet effet, lesquels auront la surintendance générale des serviteurs ou autres personnes et de toutres autres matières relatives à la quarantaine.

" W. A. HIMSWORTH,
" *Greffier, Conseil Privé.*"

(B)

Arrêté du Conseil du 2 mars 1877.

Hotel du Gouvernement,

Ottawa, 2 mars 1877.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

" Attendu que la maladie contagieuse des animaux connue sous le nom de peste bovine (*Rinderpest*) sévit en plusieurs endroits de l'Europe, et qu'il est à propos, dans le but de prévenir l'introduction de cette maladie en Canada, de prohiber l'importation des bestiaux par mer,—

" Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'honorable ministre de l'Agriculture, et en vertu des dispositions de l'acte passé dans les 32e et 33e années du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux " ordonner, et il est par le présent ordonné que, à compter de la date du présent ordre, il soit, et il est par le présent défendu, jusqu'à ordre contraire, d'importer et introduire d'Europe dans un port quelconque du Canada, des bestiaux de la race bovine et des peaux, cuirs, cornes, sabots ou autres parties de ces animaux, du foin, de la paille, ou d'autres effects susceptibles de communiquer la maladie.

" W. A. Himsworth,
" *Greffier du Conseil Privé.*"

Le Canada s'étant conformé aux exigences de l'Acte relatif aux maladies contagieuses des animaux, fut mis au nombre des pays qui ne tombaient pas sous le coup de l'article concernant l'abattage, et ce, par un arrêté du conseil (impérial) en date du 6 décembre 1878, lequel exempte aussi les Etats-Unis d'Amérique des effets de l'article en question,—faisant ainsi disparaître pour le moment l'inquiétude qu'on éprouvait à l'égard du commerce de bétail canadien expédié par les ports de l'Union.

Le département ayant reçu avis de quelques cas de mort subite qui s'étaient produits parmi le bétail sur deux points différents de la province d'Ontario, l'on prit immédiatement des mesures pour s'enquérir des circonstances de ces cas, qui furent examinés soigneusement et reconnus pour n'appartenir en aucune manière aux maladies spécifiquement désignés dans l'arrêté du conseil (impérial) comme étant sujettes à l'application des dispositions du bill intitulé : " Acte concernant les maladies contagieuses des animaux." Les cas en question étaient tout simplement d'une nature ordinaire ; ils n'étaient pas contagieux et ne se propagèrent pas.

Je chargeai le professeur McEachran, de Montréal, de faire les investigations nécessaires, et l'on trouvera de lui un excellent rapport à ce sujet dans l'annexe ci-après.

Le nombre des animaux qui furent soumis à la quarantaine de la Pointe-Lévis, cette année, fut de 215.

L'inspecteur, M. Hall, vétérinaire attaché au service de la quarantaine, et M. Waddell, l'officier en charge, ont mentionné deux cas de gale contagieuse des porcs, qui furent traités et guéris ; les animaux infectés furent relâchés après que tout danger

de propagation de la maladie eût disparu. En parlant de la fréquence de la maladie sur le bétail importé durant l'année, M. Waddell ajoute : " Le fait seul de l'existence de cette quarantaine des bestiaux a pu forcer les importateurs à ne faire des achats qu'en apportant le plus grand soin dans le choix des animaux."

M. Buntin, inspecteur de la quarantaine à Saint-Jean, ne mentionne aucune importation de bestiaux à ce port; et M. McFatridge, inspecteur à Halifax, n'ayant fait aucun rapport quelconque à ce sujet, j'en conclus qu'aucun débarquement de bétail ne fut fait non plus à ce dernier port.

PLEURO-PNEUMONIE.

Bien que les événements qui se sont produits depuis le 1er janvier 1879, relativement au commerce de bétail, n'appartiennent pas à la période de temps qu'embrasse ce rapport, je profite de ce que le présent document ne se trouve pas encore publié à l'heure qu'il est (en février 1879) pour donner un aperçu préliminaire de ce qui s'est passé au commencement de l'année (1879) par rapport à notre commerce d'animaux avec l'Angleterre.

Certains soupçons exprimés par le *Live Stock Journal* et d'autres journaux agricoles anglais, m'ayant donné l'éveil sur l'existence de la pleuro-pneumonie dans les Etats de l'Union américaine, et particulièrement dans les environs de Washington, j'ai retenu immédiatement les services du professeur McEachran, du collége vétérinaire de Montréal, et je chargeai ce monsieur de visiter les localités que l'on disait être le foyer de la contagion: M. McEachran partit aussitôt pour sa tournée d'inspection, et dès le 22 janvier, il me faisait connaître l'exactitude des bruits qui couraient sur le règne de la maladie en question dans plusieurs parties des Etats-Unis,—ce qui devait être et a été depuis confirmé par des rapports subséquents.

J'étais à délibérer avec mes collègues sur ce qu'il y avait à faire en cet état de choses alarmant, à propos d'une question qui pouvait entraîner la plus grave des responsabilités, à cause des considérations de si haute importance dont elle se trouvait entourée, lorsque je reçus, le 28 janvier, de M. Dyke, officier de ce département à Liverpool, un message expédié par le câble transatlantique et conçu dans les termes suivants : " Steamer *Ontario* arrive avec bestiaux de Buffalo, ayant commencement " de pleuro-pneumonie à bord ; ordre d'abattre les animaux sur le quai ; probablement " nécessaire d'assurer qu'il n'y a pas de maladie au Canada, et de prohiber l'entrée du " bétail américain. Pourrez alors exporter d'Halifax."

Je me mis immédiatement en communication avec les autorités impériales, par l'entremise de Sir John Rose, et j'ai fait faire en même temps une investigation sur l'état sanitaire du bétail canadien. Ayant acquis la certitude que nos bestiaux se trouvaient dans un parfait état de santé, et appris, sur l'entrefaite, les mesures adoptées par les autorités impériales, ce ne fut néanmoins qu'avec une grande répugnance que je recommandai la prohibition de l'importation du bétail des Etats-Unis, parce que je savais que d'importants intérêts nationaux et internationaux allaient s'en trouver affectés. Ce fut sur cette recommandation, et de l'avis du Conseil Privé, qu'il

a plu à Votre Excellence rendre un arrêté prohibant telle importation durant trois mois et laissant sujette à interprétation la prohibition du transit,—lequel, à la suite de nouveaux avis reçus d'Angleterre, fut aussi néanmoins prohibé de même que l'importation, en vertu de l'arrêté de conseil rendu par Votre Excellence le 6 février, pour remplacer l'arrêté du 1er du même mois.

Ainsi qu'on s'y attendait, de nombreuses protestations furent faites contre cette prohibition, principalement de la part des expéditeurs intéressés; mais la mesure a empêché qu'on ne mît le Canada hors de la clause d'exemption en Angleterre,—et, ce qui est beaucoup plus important, elle a protégé le bétail canadien contre la pleuro-pneumonie en empêchant cette maladie si funeste de se communiquer à nos bestiaux.

MOUCHE À POMMES DE TERRE.

Malheureusement, j'ai à dire comme mon prédécesseur que la mouche à pommes de terre continue sa marche vers l'est, et que le montant des pertes qu'elle occasionne devient de plus en plus important à mesure que l'étendue du pays envahie par ce fléau s'agrandit.

On estime toujours trop bas les dommages que cause cet insecte par son influence sur la qualité comme sur la quantité des pommes de terre; et souvent, lorsqu'une partie de sa perte peut s'attribuer à l'intempérie de la saison, le cultivateur croira qu'il n'en a dépendu que de cette dernière cause seulement, tandis que, indépendamment de l'influence du climat, il y a l'insecte, dont l'action diminue immensément la récolte de la pomme de terre, en affectant la qualité de ce tubercule ainsi que la quantité de son rendement.

Vu que la mouche à pommes de terre n'est pas encore disparue des pays où elle a d'abord commencé à exercer ses ravages, on ne saurait trop recommander aux gens la nécessité de la combattre par tous les moyens que l'expérience a mis en usage.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Les vastes couches de phosphate de chaux dont on a constaté l'existence dans les provinces de Québec et d'Ontario, sont d'une importance très grande pour l'agriculture au Canada; et l'on peut en dire autant du fait que la pyrite de fer se trouve à proximité de ces dépôts, vu que cette circonstance donne les moyens de manufacturer le superphosphate à bas prix et de produire ainsi aisément un engrais tout prêt pour le sol.

Le Canada commence à ne pouvoir plus compter,—du moins dans ses provinces qui sont habitées depuis longtemps—sur ce système d'agriculture que l'on pourrait appeler la culture de terre neuve,—système qui dépend beaucoup des ressources naturelles encore intactes d'un sol vierge ayant par lui-même la vigueur nécessaire pour produire les céréales et les fourrages, sans qu'il soit nécessaire pour le cultivateur de recourir aux engrais artificiels. Tant qu'a duré cet état de choses au Canada, les pays du continent européen ont tiré du Pérou et d'ailleurs le guano, ainsi que d'autres engrais dont ils faisaient usage pour donner à leur sol la fertilité que les vieilles provinces du Canada obtenaient de leur au moyen de végétaux et autres matières en

décomposition qui se trouvent partout sur les terres nouvellement défrichées. Mais tout en jouissant de ces avantages d'un sol vierge qui mettent, pour un temps considérable, le cultivateur des terres neuves en mesure de récolter les céréales et autres produits, sans qu'il soit forcé de faire aucune dépense pour se procurer des engrais artificiels, il est néanmoins certain qu'au Canada, comme dans d'autres pays, les propriétés nécessaires à cette production du blé et autres grains, s'épuisent à mesure qu'on les extraits du sol auquel il faudrait rendre l'équivalent de ce qu'il perd en y appliquant les principes de fertilisation nécessaires pour contrebalancer l'épuisement opéré par la succession des récoltes. Il n'y a pas de doute qu'en certains pays, le sol contient une proportion beaucoup plus grande que dans d'autres des propriétés requises pour la production du blé. La statistique agricole le prouve suffisamment. Quelques-uns des Etats de l'Union, par exemple, qui furent colonisés avant notre pays, étaient réputés en possession de ressources de fertilité naturelle inépuisables pour la production du blé; mais ces Etats ont fait une expérience qui leur a enlevé cette illusion, et ils se trouvent actuellement fort en arrière de plusieurs des Etats de l'Ouest, et même du Manitoba. Dans plusieurs parties du Canada qui sont habitées depuis longtemps, on a trouvé de même qu'en certains endroits où l'on récoltait autrefois le blé facilement et en quantité avantageuse pour l'exportation, la succession des récoltes a fini par épuiser tellement le sol qu'on n'y peut plus maintenant cultiver le grain, autrement qu'en ayant recours aux engrais artificiels et autres comme en Europe, et qu'en joignant un système très soigné de culture à l'usage de ces engrais.

Le guano du Pérou qu'on a employé si longtemps pour les fins en question, semble diminuer de quantité; et il est en conséquence très heureux que l'existence de nos immenses dépôts de phosphate au Canada ait été mise au jour. La chose se présente aussi juste à point et au moment où nous éprouvons nous-mêmes le besoin de changer notre méthode de culture. Toutefois ce ne sont pas les cultivateurs de notre pays seulement qui profiteront de cette découverte, car les phosphates du Canada sont déjà en usage en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis. Des compagnies anglaises, allemandes et canadiennes sont actuellement engagées dans l'exploitation de nos mines de phosphate de chaux, et le commerce qu'on en fait promet de devenir considérable et florissant. Et en effet, ce commerce est susceptible de prendre des développements si importants qu'il serait à propos de songer à prendre des moyens afin de l'encourager et l'utiliser pour le plus grand avantage du pays.

Le degré de pureté des phosphates que l'on a découverts jusqu'ici en immenses quantités, varie de 79 à 95 pour 100; et ceci, joint au fait que l'on trouve la pyrite de fer à proximité des mines, semble offrir toutes les chances et conditions voulues pour nous mettre à même de manufacturer le superphosphate facilement et à bas prix. Les travaux de ce genre de manufacture donneraient de l'emploi à la main-d'œuvre du pays. Il paraîtrait également à propos de faire inspecter alors le superphosphate; et ce, autant pour protéger les intérêts de nos propres cultivateurs qui en achèteront, que pour favoriser la demande de cet article dans les pays où on l'exportera après que la qualité de ce produit canadien aura été bien établie.

EXPOSITION DE PARIS.

Je n'ai pas besoin de rappeler à Votre Excellence que les exposants canadiens ont figuré avec honneur à l'Exposition Internationale, tenue à Paris dans le cours de l'année dernière, et Elle sait également combien les objets exposés par eux ont attiré l'attention du monde sur l'importance de nos produits.

Ceux de ces produits qui devaient concourir à l'Exposition et qui n'avaient pu être préparés assez vite pour être expédiés des ports canadiens par le steamer *Newfield* à la fin de l'année 1877, furent transportés par la Compagnie Générale Transatlantique *viâ* New-York et le Hâvre. Ils arrivèrent à temps et en bon ordre à Paris.

Le commissaire exécutif a reçu des instructions spéciales lui enjoignant d'accorder une attention particulière à l'article des règles et règlements communiqués aux exposants, dans lequel il est dit que " tous les objets exposés seront vendus pendant " ou après la clôture de l'Exposition pour le compte de leurs propriétaires, à moins " qu'ils ne soient renvoyés au Canada à la demande spéciale et aux frais des expo- " sants,—la Commission canadienne ne se chargeant pas des frais de transport pour " effectuer le renvoi des objets."

Le produit des ventes de ces articles sera remis à leurs propriétaires par le commissaire exécutif, qui sera tenu de faire un rapport de toutes ses opérations concernant la manière dont on aura ainsi disposé des objets en question.

Le commissaire exécutif a publié un manuel ou catalogue officiel de la section canadienne, dans lequel il fit entrer une esquisse sommaire des ressources, de l'industrie, du commerce et des statistiques du Canada, en outre d'une liste complète des exposants canadiens et des objets qui devaient concourir à l'exposition.

La carte qui accompagne ce manuel est particulièrement digne de remarque en ce qu'elle indique les parties du pays d'où nous tirons quelques-uns de nos principaux revenus, ainsi que la localisation de nos chemins de fer et de nos communications par eau. Les profils du Saint.-Laurent et de la route par le canal Erié jusqu'au point où la marée se fait sentir, ainsi que ceux du chenal pour les bâtiments de mer entre Québec et Montréal, méritent pareillement l'attention, de même que certaines autres matières qui intéressent le commerce.

Nous n'avions encore reçu aucune liste officielle imprimée des prix décernés à nos exposants à la date de ce rapport, mais une copie manuscrite de cette liste que M. Keefer a reçue de la commission royale, fut transmise par lui à ce département et immédiatement communiquée à la presse.

Des plans et des modèles de nos canaux pour les gros navires furent présentés par ce département au gouvernement français après la clôture de l'Exposition, en reconnaissance du cadeau que ce gouvernement nous avait fait de certains dessins de ses travaux publics.

Le trophée qui avait été érigé dans le palais de l'Exposition fut laissé sur les ieux, comme cadeau offert au gouvernement français.

Le reste des objets exposés par le gouvernement canadien, ainsi que les vitrines, furent présentés aux autorités du Muséo Kensington, vu qu'ils se trouvaient à Paris

sous la condition qu'ils formeraient partie du Musée colonial projeté à Londres, si ce plan était mis en exécution.

Les médailles accordées à des exposants canadiens ne sont pas encore parvenues à ce département, et nous n'avons pas reçu non plus tous les renseignements et rapports nécessaires pour clore définitivement nos affaires concernant l'Exposition de Paris.

EXPOSITION DE SYDNEY.

Les affaires de l'Exposition de Sydney ont été finalement closes durant l'année, au moins toutes celles que l'on connaissait. Ce devoir fut accompli par le secrétaire du département, M. Lowe, en sa capacité de député-commissaire spécial, à cause de la maladie et de la mort du commissaire exécutif, l'honorable John Young, arrivée au commencement de l'année.

La dépense totale encourue pour cette exposition durant l'année fut de $6,882.86; la dépense pour l'année précédente était de $19,550.89,—ce qui fait un total de $26,433.75.

La somme votée en premier lieu pour ces dépenses était de $25,000, et celle qui le fut supplémentairement s'élevait à $6,959.81, et de cette dernière il reste une balance de $5,526.06. Les frais encourus pour le choix des produits destinés à concourir, ainsi que ceux du transport de 500 tonnes cubes de ces produits à Sydney, se trouvent compris dans les montants ci-dessus.

ARCHIVES PUBLIQUES.

Les volumes suivants, préparés et reliés depuis le dernier rapport, se trouvent dans des voûtes que l'on a fait construire à l'épreuve du feu pour recevoir les archives publiques.

Correspondance militaire.

Nom.	Date.	Nombre de vols.
Postes	1797-1845	4
Gouvernement civil, Haut-Canada	1797-1845	3
Propriétés à Québec et dans le Bas-Canada	1785-1844	6
Réclamations pour pertes	1812-1845	14
Réclamations pour pertes, Nouvelle-Ecosse	1786-1839	3
Propriétés à Montréal	1796-1851	2
Relations avec les Etats-Unis	1790-1844	3
Casernes	1811	1
Fonds militaires	1793-1844	3
Artillerie Royale	1788-1845	7
Armée, divers	1792-1846	5
Aubains	1796-1816	1
Service télégraphique	1797-1844	1
Régiment DeMuron	1813-1818	1
Nord-Ouest	1800-1845	1
Terres, etc., Sorel	1792-1845	5

Correspondance militaire.—Suite.

Nom.	Date.	Nombre de vols.
Milices canadiennes	1805-1841	3
Miliciens du Nouveau-Brunswick	1793-1830	2
Régiment DeWatteville	1813-1819	1
Gouvernement civil, Haut-Canada	1796-1845	1
Arpentages	1811-1845	1
Aide militaire, à l'occasion d'émeutes	1800-1845	1
Bataillons des Vétérans Royaux	1807-1839	2
Régiment de Terreneuve	1814-1845	2
Correspondance impériale, divers	1793-1837	2
Commissariat	1810-1811	1
Transport	1790-1845	7
Demandes de secours	1787-1845	6
Postes militaires	1789-1845	9
Aumôneries	1792-1845	8
Rébellion	1837-1838	8
Terres et chemins, Haut-Canada	1795-1845	7
Cours martiales	1790-1846	12
Nominations, mémoires, etc	1786-1846	11
Canaux	1800-1845	23
Guerre, 1812, "Prisonniers."	1812-1817	6
" Parts de prises	1813-1834	1
" Guerre	1806-1815	13

Québec.

Comptes, département du génie, de l'armée, et des affaires des sauvages	1799-1805	16
Comptes généraux, département du commissaire et garde-magasin général	1787-1804	2
Documents, " "	1787-1805	80
Mandats	1784-1810	81
Procurations spéciales	1784-1810	6
Documents, dépenses contingentes, armée, génie, et affaires des sauvages	1786-1789	5
Correspondance avec le secrétaire	1745-1308	1
Reçus pour comptes	1809-1810	1
Rapports du conseil	1803-1808	1
Documents concernant les procurations spéciales	1802-1804	1
Observations des inspecteurs	1803-1806	1
Mandats supplémentaires	1794-1808	1
Comptes, navigation des lacs	1799-1804	1

STATISTIQUE.

Les statistiques criminelles seront bientôt publiées en un volume distinct, vu qu'elles sont trop considérables pour être insérées dans ce rapport, dont elles retarderaient d'ailleurs la publication. Il a été extrêmement difficile de rassembler les différents rapports qui composent ces statistiques, et le travail qu'ont exigé leur compilation ainsi que la mise en tableaux de ces matières a été excessif.

Les tableaux relatifs aux faillites pour l'année 1877 se trouvent à la fin de ce rapport, dans une annexe que j'ai fait précéder d'une courte introduction sur le sujet.

Dans son rapport de l'année dernière, mon prédécesseur a parlé de l'étendue de la correspondance et autre travail qu'exige la compilation des statistiques: cette somme d'ouvrage n'a nullement diminué durant l'année qui vient de s'écouler.

III.—DROITS D'AUTEURS, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteurs, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois de construction, a été de 480 durant l'année 1878. Il se décompose comme suit: enregistrements de droits d'auteurs, 176 (outre 61 certificats); de droits provisoires d'auteurs, 15 (outre 9 certificats); de droits temporaires d'auteurs, 2 (outre un certificat); enregistrements de marques de commerce, 223; de dessins de fabrique, 40 (avec 2 renouvellements); de marques de bois, 10.

Le nombre total des cessions de ces droits de différentes natures, qui ont été inscrites sur les régistres, a été de 14.

La correspondance de cette division du département a compris 1,210 lettres reçues, et 1,285 lettres envoyées.

Les recettes en honoraires et droits durant l'année se sont élevées à $1,671.25.

Le tableau comparatif ci-dessous indique les affaires de cette division pour la période 1868–1878, inclusivement:—

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Enregistrements de droits d'auteurs.	Certificats d'enregistrement de droits d'auteurs.	Enreg. de marques de commerce.	Certificats d'enreg. de marq. de com.	Enreg. de dessins de fabrique.	Certificats d'enregistrement de dess. de fabriq.	Enregistrements de marques de bois.	Certificats d'enreg. de marq. de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires.
												$ cts.
1868	110	128	34	34	32	32	6	6	....	....	....	183 00
1869	198	211	62	62	50	50	12	12	....	....	....	418 00
1870	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190	....	877 00
1871	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	....	1,092 00
1872	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25

IV.—BREVETS D'INVENTION.

Le tableau suivant indique les opérations du bureau des brevets, y compris les enregistrements de dessins de fabrique, marques de commerce, droits de propriété littéraire et artistique, et marques de bois, pendant la période 1855-1878.

Années.	Demandes de brevets.	Brevets accordés.	Caveats.	Enregistrements de cessions de brevets.	Enreg. de dessins de fabrique.	Enreg. de marq. de commerce.	Enreg. de droits d'auteur.	Enreg. de marq. de bois.	Enreg. de cessions de droits d'auteur et de marques de commerce.	Honoraires.
										$ cts.
1855	99	92	....	32	....	....	....	....	....	1,911 30
1856	120	108	....	52	....	....	....	....	....	2,370 50
1857	126	115	....	54	....	....	....	....	....	2,406 76
1858	116	98	....	35	....	....	....	....	....	2,105 00
1859	142	112	....	26	....	....	....	....	....	2,479 75
1860	170	150	....	47	....	....	....	....	....	2,644 07
1861	160	142	....	56	2	3	....	....	....	3,012 70
1862	180	160	....	72	....	17	....	....	....	3,650 90
1863	207	156	....	78	4	1	....	....	....	3,759 90
1864	170	145	....	74	1	7	....	....	....	3,267 95
1865	184	162	....	70	1	16	....	....	....	3,618 76
1866	274	263	....	126	....	65	....	....	....	6,132 78
1867	369	218	....	193	5	54	....	....	....	8,110 00
1868	570	546	....	337	6	32	†34	....	....	11,052 00
1869	781	580	*60	470	12	50	62	....	....	14,214 14
1870	626	556	132	431	24	72	66	190	....	14,540 07
1871	279	512	151	445	22	106	115	105	....	14,097 00
1872	752	670	184	327	17	103	87	64	11	19,578 65
1873	1,124	1,026	171	547	30	95	122	69	20	29,830 14
1874	1,376	1,249	200	711	30	163	134	41	19	34,301 98
1875	1,418	1,320	194	791	31	149	131	21	15	34,555 82
1876	1,548	1,382	185	761	47	238	178	17	33	36,187 63
1877	1,445	1,353	168	841	50	227	138	18	31	35,388 00
1878	1,428	1,264	172	832	40	223	193	10	14	33,663 67

*Il n'existait pas de caveats avant la loi de1869. †Transféré du département du secrétaire d'Etat.

Il résulte de ce tableau que la légère décroissance qui fut constatée comme ayant eu lieu dans le chiffre des affaires de ce bureau durant l'année 1878, s'est continuée l'année dernière, et l'on croit que ceci est dû à la crise commerciale et industrielle qui s'est prolongée au Canada.

L'état suivant indique le nombre de brevets pris pour une durée de cinq années, ainsi que le nombre de ces brevets qu'on a laissé éteindre dans les années ci-après :

En 1872, brevets accordés pour 5 ans	670
En 1877, do do et qu'on a laissé éteindre.	613
Brevets renouvelés	57
En 1873, brevets accordés pour 5 ans	1,026
En 1878, do do et qu'on a laissé éteindre	952
Brevets renouvelés	74

Il appert ainsi qu'un petit nombre de ceux qui ont pris des brevets en 1872 et en 1874, ont cru qu'il était de leur intérêt de les renouveler.

La correspondance du bureau des brevets a été grandement augmentée durant l'année dernière par suite des nombreuses demandes d'informations qui furent adressées à ce bureau. Il y eut également une forte augmentation dans des copies authentiques de documents et de dessins qui furent demandées par le public.

19 demandes de brevets ont été rejetées, durant l'année, contre 29 l'année dernière, en vertu de la loi qui permet de refuser le brevet si l'invention n'est pas nouvelle.

L'état comparatif qui suit indique le nombre et la durée des brevets durant les années ci-après :—

	Brevets pour 5 ans.	Brevets pour 10 ans.	Bervets pour 15 ans.
1877	1,286	17	30
1878	1,201	19	44

Les résidences de ceux qui furent brevetés durant les 5 dernières années se répartissent entre les pays suivants :—

	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Canada	528	521	575	533	452
Angleterre	43	44	51	46	32
Etats-Unis	665	748	736	757	771
France	3	3	8	2	1
Allemagne	....	2	3	5	5
Russie	....	1	....	1	1
Autriche	4	....	1	3	....
Belgique	....	....	....	3	....
Italie	2	....	....	....	....
Suisse	1	....	....	2	....
Chili	1	....	....	....	....
Autres pays	....	1	8	1	2
Totaux	1,249	1,320	1,382	1,353	1,264

Les brévetés canadiens se répartissent entre les provinces ainsi qu'il suit :—

	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Ontario	340	348	380	340	315
Québec	144	134	152	132	100
Nouveau-Brunswick	19	24	19	22	16
Nouvelle-Ecosse	14	14	21	34	17
Ile du Prince-Edouard	4	....	....	2	3
Colombie-Britannique	1	1	2	3	1
Manitoba	1	....	1	....	....
Totaux	528	521	575	533	452

La salle des modèles a continué d'attirer durant l'année un grand nombre de visiteurs qui se présentèrent, tant pour examiner les inventions diverses que pour en faire une étude plus particulière. Le nombre de ces modèles qui s'ajoutent continuellement à la collection commence à encombrer la place de telle façon qu'il sera bientôt nécessaire de se procurer plus d'espace et de faire usage de nouvelles vitrines.

Le *Patent Record*, en rapport avec le *Mechanics Magazine*, a été publié cette année, comme à l'ordinaire, par la compagnie lithographique Burland-Desbarats, qui s'est acquitté de ses devoirs à cet égard d'une manière tout-à-fait satisfaisante pour le département. Il est reconnu que la publication de gravures et de descriptions de tous les brevets d'invention est de la plus grande utilité pour les inventeurs, ainsi que pour le public en général qui s'intéresse à ces matières ; et ce système exerce, à plus d'un point de vue, une importante influence sur l'instruction.

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ILE.

Le Dr. Montizambert, médecin-surintendant de cette station, rapporte que sept patients furent admis à l'hôpital durant la saison dernière, mais il ajoute qu'un seul d'entre eux néanmoins souffrait d'une maladie sérieuse. C'était le second du navire *Farewell*, de Rio de Janeiro, dont l'état indiquait des symptômes d'une maladie naissante, laquelle se développa rapidement et se traduisit en une violente attaque de fièvre jaune. Le patient fut déchargé de la quarantaine après avoir passé par tous les degrés de la maladie, et fait un séjour de trois mois à l'hôpital. Le navire en question, ainsi que les effets appartenant à son équipage, furent parfaitement nettoyés purifiés et désinfectés, et le médecin-surintendant déclare que la maladie fut complètement étouffée à la station de quarantaine.

Les autres cas qui furent admis à l'hôpital n'étaient que d'une nature ordinaire.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre, les hôpitaux de quarantaine Nos. 1, 2 et 3 furent complètement détruits par le feu avec tout ce qu'ils contenaient. L'hôpital No. 4 échappa aux flammes, en sorte qu'on n'aurait pas manqué de place pour recevoir les patients ordinaires. D'après les instructions que le Dr. Montizambert reçut du département, ce monsieur a tenu une enquête rigoureuse dans le but de remonter à l'origine ou à la cause de l'incendie ; mais il a été impossible de découvrir l'origine, bien que les officiers de la station soupçonnent que ce fut l'œuvre d'un incendiaire.

La dépense de cette station pour l'année 1878 s'est élevée à $10,845.56.

HALIFAX.

Le Dr. Wickwire, médecin-visiteur, déclare que cette station de quarantaine fut totalement exempte de maladie durant la dernière saison, n'y ayant pas eu un seul cas d'hôpital qui ait nécessité un traitement de sa main. Cette circonstance est particulièrement remarquable, attendu que le nombre des steamers à passagers et des bâtiments transatlantiques qui rentrèrent à Halifax fut plus considérable qu'en aucune des années précédentes.

La dépense de cette station durant l'année 1878 a été de $2,948.04.

SAINT-JEAN, N.-B.

Suivant le rapport du médecin-visiteur, M. Harding, aucun cas de maladie ne fut traité à l'hôpital de cette station l'année dernière.

M. Harding mentionne l'arrivée de la goëlette *Aklitha*, d'Alger, laquelle portait un coffre de vêtements ayant appartenu au capitaine de ce navire, à bord duquel il était mort de la petite vérole avant même de quitter le port d'Alger. Les vêtements furent transportés sur l'île aux Perdrix immédiatement après l'arrivée de la goëlette en question ; ils y furent désinfectés, puis déposés dans une chambre située à l'étage supérieur de l'un des bâtiments de l'hôpital et d'où on ne les a pas encore enlevés.

La plus stricte surveillance fut exercée vis-à-vis de tous les navires arrivant des ports méridionaux, à cause de la fièvre jaune qui y sévissait; mais on ne connaît pas de navires qui soient venus à Saint-Jean d'aucun des ports infectés.

La dépense de cette station durant l'année 1878, a été de $2,512.05.

PICTOU.

Un seul cas de maladie contagieuse se trouve mentionné dans le rapport du médecin-visiteur, le Dr. Cooke, comme ayant nécessité un traitement de sa part durant l'année dernière, à la station de Pictou. C'était celui d'un chauffeur du steamer *Valetta*, lequel souffrait d'une maladie que l'on reconnut être une attaque de la plus maligne espèce de petite vérole confluente ; le patient en mourut, mais la maladie ne se communiqua point.

La dépense de cette station durant l'année 1878, a été de $700.00.

CHARLOTTETOWN, I.P.E.

Le Dr. Hobkirk, médecin-visiteur attaché au service de cette station, rapporte qu'il ne s'y est présenté aucune espèce de maladies contagieuses virulentes durant l'année dernière. Il mentionne trois cas de fièvre typhoïde, dont l'un fut traité à l'hôpital et les deux autres à bord même des navires où ils s'étaient déclarés ; les trois patients se rétablirent. Un cas de typhus fut aussi traité à l'hôpital, et le patient en est sorti après guérison.

La dépense de cette station pour 1878, a été de $836.22.

VI.—IMMIGRATION.

En faisant rapport sur l'immigration au Canada pour l'année 1878, je crois qu'il est à propos de conserver les formes de tableaux dont on a fait usage dans les années précédentes, et ce afin de pouvoir faciliter les comparaisons. En conséquence, voici tout d'abord un état du nombre total d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays, de 1870 à 1878, inclusivement :—

—	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Viâ le Saint-Laurent	44,475	37,020	34,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295
" le Pont Suspendu et les ports de l'intérieur, y comp. Manitoba	23,857	27,365	49,130	50,578	39,904	18,322	13,203	13,040	*15,814
Viâ les ports des provinces maritimes et de Portland	687	1,337	5,313	2,659	2,114	959	1,311	2,749	2,488
Immigr. constatées par les déclar. en douanes d'obj. de colons.. ..	....	....	....	8,971	14,110	8,139	11,134	11,753	1 ,435
Totaux...	69,019	65,722	89,186	99,109	80,022	43,458	36,549	35,285	40,032

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent de 1854 à 1878 inclusivement :—

1854...	53,180
1855...	21,274
1856...	22,439
1857...	32,097
1858...	12,810
1859...	8,778
1860...	10,150
1861...	19,923

* REMARQUE.—Il pourrait être utile d'expliquer que cet item de 15,814 se décompose comme suit :—Immigrants *viâ* le Pont Suspendu, 12,685 ; *viâ* Duluth venant des Etats-Unis, 788 ; immigrants de M. Lalime venant des Etats de l Est, *viâ* Saint-Paul 2 6, auxquels il faut ajouter un tiers de ce nombre pour les enfants, soit, un total de 368 ; immigrants du Dr Whitford *viâ* Saint-Paul, 233 ; des Etats de l'Ouest *viâ* de Saint-Paul, la moitié des 3,500 immigrants au Manitoba mentionnés par M. Grahame, savoir, 1,750. Cette division par moitié d'un nombre donné est faite par estimation, et reste probablement au-dessous du chiffre exact.

1862	22,176
1863	19,419
1864	19,147
1865	21,355
1866	28,648
1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,295

Le nombre des immigrants arrivés dans les quatre dernières années, avec l'idée, d'après le rapport des agents officiers de se fixer au Canada, est comme suit :—

	1875.	1876.	1877.	1878.
Arrivés à Québec	12,043	7,063	4,201	5,804
" au Pont Suspendu	5,145	5,696	6,453	7,022
" à Halifax (N.E)	709	506	930	1,970
" Saint-Jean (N.B)	250	136	141	276
" Portland (Maine)		605	1,513	161
" Manitoba, immigrants venus des Etats-Unis, autres que ceux déjà inscrits à des ports canadiens, et comme émigrants du Canada	1,096	493	2,084	3,139
	19,243	14,499	15,323	18,372
Ayant déclaré aux douanes des objets dits de colons	8,139	11,134	11,759	11,435
Totaux	27,382	25,633	27,082	29,807

Ainsi qu'on l'a remarqué dans de précédents rapports, le nombre des distributions de colons opérées par les différents agents, paraissent excéder les chiffres que j'indique ci-dessus; ces différences résultent du mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eut figurant deux fois dans les rapports.

Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre des arrivants à Québec et à Halifax durant l'année; et ceci est dû, quant à cette dernière ville, à ce que les paquebots-poste arrivent par ce port en hiver. Le nombre des arrivants s'est aussi accru au Pont Suspendu. Il appert ainsi que, malgré la crise, il s'est produit une augmentation de l'immigration en général à tous les principaux ports du Canada durant l'année 1878.

La valeur en effets mobiliers apportée par les immigrants qui ont déclaré aux douanes des objets de colons s'est élevée, en 1878, à $415,623, contre $344,503 en 1877.

Le tableau suivant indique le nombre des arrivants aux ports dénommés et la valeur des effets mobiliers qu'ils y ont fait inscrire en 1878 :

	Nombre d'arrivants.	Valeur des effets.
Montréal	5,979	$65,913
Ottawa, et ports dans les limites de cette agence	842	32,696
Kingston	649	32,504
Toronto, et ports dans les limites de cette agence	1,354	78,253
Hamilton, do do	956	48,300
London	883	146,282
Saint-Jean	651	11,675
Halifax, N.E	119	18,940
	11,433	$434,563

Il faut ajouter à cette somme le montant de capitaux introduits par l'immigration en 1878, d'après les constatations des agents, en y comprenant 124,000 roubles mentionnés par M. Klotz comme ayant été envoyés en ce pays par des Mennonites, ($100,000) soit........ $763,000

Report des douanes, de ci-dessus........ 434,563

Ensemble........$1,201,563

Il ressort de ces chiffres que la valeur en argent et en effets mobiliers, transmise en ce pays par les émigrants durant l'année 1878, s'est élevée à près d'un million et un quart de piastres. A ce montant doivent être ajoutées les valeurs non-constatées, mais sans doute très considérables, consistant en outils, instruments et effets que les immigrants ont apportés avec eux, et dont il n'est tenu aucun compte,—le moyen de déterminer la somme de ces capitaux faisant faute.

On remarquera qu'une partie des colons enregistrés aux douanes ne sont autres que des travailleurs revenant au Canada; et la plupart de ces derniers rentrant au pays sans avoir aucune espèce d'effets pour lesquels ils aient à faire une déclaration à la douane, il s'en suit qu'il ne peut être tenu compte de leur nombre.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays; ce tableau comprend, de même que celui de l'année dernière, les immigrants inscrits aux douanes comme ayant avec eux des effets de colons, tel qu'il est dit ci-dessus, et il fait voir séparément les deux immigrations, à partir de l'année 1866 jusqu'à 1878 inclusivement:—

Années.	Immigrants en passage pour les Etats-Unis.	Immigrants ou colons pour le Canada.
1866	41,704	10,091
1867	47,212	14,666
1868	58,683	12,765
1869	57,202	18,630
1870	44,313	24,706
1871	37,949	27,773
1872	52,608	36,578
1873	49,059	50,050
1874	40,649	39,373
1875	9.214	27,382
1876	10,916	25,633
1877	5,640	27,076
1878	11,226	29,807

Les chiffres de l'état numérique ci-dessus ont été obtenus de la manière que j'ai déjà dite. Ils indiquent une augmentation dans le nombre des immigrants qui ont passé au Canada en se dirigeant vers les Etats-Unis et principalement vers les Etats de l'Ouest, ainsi que dans le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays; et si l'on compare le résultat de cette année avec ceux des trois années précédentes, ces chiffres sembleraient démontrer que le minimum de l'immigration en conséquence de la crise commerciale et industrielle a été atteint durant ces années dernières.

Le pays d'origine des immigrants arrivant dans le pays ne sont constatés qu'au port de Québec. Voici un tableau des immigrations à ce port, avec indication du pays d'origine, de 1871 à 1878.

	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Anglais	17,915	14,867	18,004	13,298	7,582	4,989	4,646	5,350
Irlandais	2,980	3,410	4,336	2,650	1,449	808	742	1,042
Ecossais	3,426	4,165	4,665	2,562	1,816	1,009	799	1,077
Allemands	9,300	761	739	462	176	104	84	238
Scandinaves	2,999	10,148	6,447	1,407	1,201	1,157	1,004	1,538
Français et Belges	......	1,366	2,634	1,632	534	289	150	155
Autres nationalités	400	23	76	......	......	20	74	154
Islandais	......	......	......	351	22	1,167	52	418
Mennonites	......	......	......	1,532	3,258	1,358	183	323
Russes	......	......	......	......	......	20	9	......
Totaux	37,020	37,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743	10,295

Suit un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :

——	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Cultivateurs	2,989	2,336	1,470	1,763	1,188	510	209	283
Travailleurs	11,465	6,189	6,202	4,259	3,863	2,796	1,393	2,839
Artisans	1,674	6,809	7,662	2,773	977	491	1,118	879
Commis et négociants	89	79	62	32	7	13	20	26
Professions libérales	4	14	7	1	....	....	....	....
Totaux	16,221	15,427	15,403	8,828	6,035	3,810	2,740	4,027

Les agents du département se sont efforcés de recruter particulièrement des cultivateurs et des servantes.

Le contingent d'immigration des cultivateurs possédant des ressources pécuniaires a été beaucoup plus fort que les années précédentes, et tous les travailleurs agricoles trouvèrent de l'occupation en arrivant ; il a été même impossible de satisfaire à toutes les demandes pour cette main-d'œuvre en certains cas. L'immigration des artisans a diminué, ceux d'entre eux qui se sont rendus au Canada n'ayant émigré pour la plupart que sur le conseil de leurs amis.

Je ferai remarquer tout particulièrement que parmi les immigrants en général que nous avons reçus cette année, il s'est trouvé un bien plus grand nombre d'individus de la classe agricole possédant les moyens suffisants pour acquérir des terres, que nous n'avons été habitués d'en avoir durant les années passées ; et cette tendance augmente rapidement, grâces aux effets qu'a produits notre grande exportation de bétail en Angleterre, ainsi qu'à la crise qui semble affecter l'agriculture dans le Royaume-Uni.

Suit un tableau numérique comparatif des immigrants,—enfants pour la plupart, qui ont été amenés au Canada sous les auspices et avec l'aide de sociétés de bienfaisance ou de particuliers charitables, dans les cinq dernières années :—

——	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
Maison de réforme d'Acton, Essex	...	...	...	2	...
do de Fhltham	7	13	...	...	...
do de Red-Hill	10	5	...	2	...
Mlle. Macpherson	361	234	179	127	79
M. Middlemore	50	78	71	87	89
Mlle. Rye	192	...	...	99	42
Fonds d'émigration des familles de Londres-Est, dit de l'hon. dame Hobart	27	25	14	...	...
Ecole d'industrie de Brighton	...	...	...	...	...
Asile des garçons, Hampstead	...	...	...	...	...
do des enfants, Londres	...	43	...	26	...
M. F. McFarland	...	...	...	...	...
Rév. M. Nugent, Liverpool	...	2	1	...	...
Orphelinat pour les enfants de marins, Liverp'l.	...	...	18	...	...
M. T. S. Fletcher, Dublin	...	4	4	...	...
Institution de Wadsworth, Londres	...	6	...	...	...
Rév. M. O'Leary, Enniskillen	1	...	...	...	...
Ecole de réforme, Londres, Rév. M. Burgess	41	...	...	...	...
Madame Von Koerber	185	...	...	...	...
Rév. M. Williams	19	...	...	...	...
Union anglaise des travailleurs agricoles	1,267	...	...	...	...
Mlle. Fletcher, Liverpool	49	12	...	...	...
Union de Dublin-Sud	11	15	...	...	...
Rév. M. Stevenson	48	...	...	...	...
Ecoles de l'archevêque de Westminster	25	...	...	...	...
Maison de réforme de Hert	...	3	...	...	...
Ecole de Middlesex	...	2	...	...	...
Ecole de Ready-Oak, Londres	...	2	...	...	...
Asile des garçons, Kent	...	2	...	...	...
Comité catholique d'émigration	...	39	13	19	...
Ecole de By-Fleet	...	5	...	...	...
Refuge des garçons, Londres	...	15	...	...	...
Maison de réforme de Kingswood, Bristol	...	...	3	...	...
Mme. Birt	...	...	...	70	54
M. Quarrier, Glasgow	...	...	...	...	84
Rév. M. Stephenson, asile des enfants, Hamilton	...	...	...	...	36
Totaux	2,293	505	303	433	384

On remarque que cette année comme l'année dernière, toute l'émigration arrivée au Canada par mer est venue sur des steamers, les avantages réellement supérieurs qu'offrent ces bâtiments sous les rapports de la vitesse, du confort et des commodités en général ayant rendu la concurrence impossible aux voiliers pour le transport des passagers. La moyenne du temps qu'ont mis les paquebots-poste à faire la traversée en partant de Liverpool, a été de 10 jours, et de Londonderry, de 9 jours ; celle de la ligne *Dominion*, à partir de Liverpool, 12 jours ; celle des Temperleys, de Londres à Québec, 15 jours ; et celle des steamers de Glasgow, 12½ jours.

Des " mandats de passage " ont été accordés cette année comme les années précédentes, sur les demandes qui en furent faites aux agents ; et je considère que l'immigration a été grandement facilitée par ce moyen.

Les statistiques générales de l'immigtation pour 1878 publiées par la Chambre Impériale de Commerce, ne nous sont pas encore parvenues, mais il serait peut-être intéressant de reproduire ici les chiffres de l'émigration du Royaume-Uni pour les cinq dernières années afin de démontrer combien elle tend à diminuer.

1873	310,612
1874	241,014
1875	173,809
1876	138,222
1877	119,971

Il appert cependant d'après certaines donnée fournies par le port de Liverpool, que les chiffres de 1878 établiront une augmentation considérable de cette émigration sur l'année précédente.

La crise qui sévit actuellement dans le Royaume-Uni et qui y affecte gravement les intérêts des classes agricoles est de nature à pousser vers le Canada la catégorie des émigrants que nous désirons le plus, c'est-à-dire, les cultivateurs ayant des ressources suffisantes pour leur permettre de venir s'établir comme propriétaires en ce pays. Les efforts des officiers de ce département tendront à recruter principalement cette classe d'individus dont l'immigration est déjà commencée, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs, et qui continueront probablement à arriver en plus grand nombre à l'avenir.

Les services des agents voyageurs spéciaux chargés de faire des conférences dans le Royaume-Uni ne seront plus nécessaires lorsque expirera le terme de leur engagement actuel; on se dispensera également de ceux des agents spéciaux de Paris, de Hambourg et de la Suisse,—ce qui fera une réduction de neuf agents dans le service. J'ajouterai que l'action du département vis-à-vis de ces agents n'a pas été prise par manque de confiance dans leur énergie ou leur habilité à remplir leurs devoirs; il s'agit tout simplement d'une question de nécessité administrative. Dans la situation où se trouvent actuellement les affaires publiques, l'on ne juge pas à propos de continuer la propagande de l'immigration par de semblables moyens.

Les rapports annuels des agents qui ont opéré dans le Royaume-Uni et sur le continent européen se trouvent dans les annexes ci-après.

L'honorable M. W. Annand, agent principal d'émigration à Londres, fait connaître dans son rapport les progrès qui ont été faits de ce côté, et parle des opérations des agents subalternes durant l'année. Il signale spécialement le fait que le bureau de Londres n'est pas seulement une agence d'émigration, mais bien un lieu de rendez-vous tant pour les Canadiens qui se trouvent à Londres que pour toutes personnes désireuses d'obtenir des informations exactes sur le Canada.

M. Dyke, agent à Liverpool, fournit un rapport soigneusement élaboré concernant les progrès qui ont été faits dans le commerce du bétail et autres produits agri-

coles, et il fait voir l'importance de ce commerce au point de vue de l'influence qu'il produit sur la direction de l'émigration vers le Canada. Plusieurs des faits qu'il mentionne sont d'un intérêt public très considérable.

En consultant les rapports des autres agents, l'on verra que ces messieurs rendent compte de leurs efforts pour activer l'émigration vers notre pays. Tous prédisent une augmentation du mouvement d'émigration pour l'année prochaine dans le Royaume-Uni.

Sur l'invitation de mon prédécesseur, le Dr. Hahn a visité le Canada l'été dernier, comme délégué du Wurtemberg, et l'on trouvera une traduction du rapport qu'il a fait de sa visite, dans l'annexe No. 38. Ce monsieur a fait une étude spéciale de la question de l'émigration d'Europe ; et le rapport des observations qu'il a faites sur le Canada ne manquera pas de faire autorité dans son pays. La publication de ce rapport est en conséquence un fait important. M. Hahn a visité les colonies établies par l'entremise de Madame Von Koerber dans le district de Muskoka, et les a trouvés dans un état prospère et en voie de progresser. A son avis, ce district, de même que le Canada en général, offre tous les avantages désirables pour l'établissement de ses compatriotes en ce pays, et il est d'opinion que l'émigration en masse est le seul remède capable de faire disparaître les maux causés par la densité de la population en Allemagne.

Les colonies spéciales qu'on a entrepris d'établir de temps à autres, comme essais pour attirer l'immigration, semble se trouver en général dans un état satisfaisant. Les agents pour les districts dans lesquels ces colonies sont établies, en font une mention particulière dans leurs rapports, et le nombre de ces établissements s'est augmenté durant l'année. Dans le Manitoba surtout, les établissements canadiens de cette sorte se sont accrus de 750 nouveaux colons expédiés des Etats de l'Est par l'agence de M. Lalime ; et, selon qu'on a pu s'en assurer, 233 autres immigrants des Etats de l'Ouest sont venus s'y ajouter par l'entremise de l'agence du Dr. Whiteford.

On trouvera dans les annexes ci-dessous les différents rapports des agents d'immigration qui ont leur bureau dans le pays.

Celui de M. Stafford, agent à Québec, indique une augmentation dans le nombre des émigrants qui arrivèrent à ce port et dont le chiffre est donné ci-dessus ; il mentionne en outre que ces émigrants étaient de la catégorie de ceux qui conviennent le mieux au pays.

M. Daley, agent à Montréal, rapporte que le nombre total des immigrants qui passèrent par son agence, *viâ* Québec, s'est élevé à 11,744 * dont 1,200 demandèrent des secours qui furent distribués par lui dans les localités mentionnées au

* Remarque.—Ces chiffres comprennent un certain nombre d'immigrants qui arrivèrent *viâ* Halifax et passèrent par Québec.

tableau qui accompagne son rapport. Ce monsieur rend compte d'une visite qu'il fit à la colonie de Namur, ou belge, établie près de la rivière Ottawa, et formée de 100 familles comprenant 500 âmes. Cette colonie paraît être dans un état florissant, les fermiers belges ayant inauguré dans la culture et l'industrie de l'endroit, l'habile économie qui les distingue même dans leur pays.

M. Donaldson, agent à Toronto, a constaté l'arrivée dans son agence de 6,814 immigrants,—ce qui fait une augmentation de 2,475 sur l'année précédente. Il compte parmi les arrivants 318 Mennonites qui étaient en route pour rejoindre leurs amis dans le Manitoba, et 212 Islandais qui se rendirent à l'établissement islandais situé sur la rive ouest du lac Winnipeg. Ce monsieur dit que le capital apporté par les immigrants s'est élevé à la somme de $210,000, dont $30,000 ont été apportées par les Mennonites, et $10,000 par les Islandais. Il assure aussi que malgré tout ce que l'on a pu dire de contraire à cet égard, tous les immigrants qui cherchèrent à se placer, ont trouvé des situations en arrivant, à l'exception de quelques commis et marchands qui continuent d'arriver dans le pays, bien qu'on ait averti ces gens par avis publics de la difficulté qu'il y a pour eux de trouver des situations en Canada.

M. Wills, agent à Ottawa, mentionne l'arrivée à son agence de 1,373 immigrants, dont 531 venaient d'Europe et le reste des Etats-Unis ; ces derniers possédaient des ressources s'élevant à $32,696. Il y eut un certain nombre d'autres immigrants qui entrèrent dans le district de cet agent, d'après ce qu'il rapporte ; mais ces immigrants ne se sont pas déclarés, et par conséquent il en ignore le nombre. M. Wills fait aussi remarquer que la crise commerciale qui a régné dans le district d'Ottawa a fait décider un grand nombre de personnes qui auparavant comptaient sur leurs gages pour vivre, à prendre des terres pour s'y établir, ce qui leur a été évidemment avantageux. Il fait observer qu'une émigration considérable a quitté son district pour la province du Manitoba.

M. Macpherson, agent à Kingston, annonce l'arrivée de 1,450 immigrants dans son district. Il a constaté qu'en raison de la crise, il est devenu de plus en plus difficile de trouver des situations convenables pour les ouvriers, et principalement pour les machinistes. Son rapport fait connaître que l'asile Marchmont, de Belleville, a été transféré par Melle Macpherson à Melle Bilbrough, qui en a eu la direction depuis les sept dernières années. Cette dame a un talent tout spécial pour prendre soin des enfants et parvenir à les placer ; elle a disposé d'un nombre considérable de ces enfants, soit en leur trouvant des situations ou bien en le faisant adopter par des familles de la classe agricole.

M. Smith, agent d'Hamilton, fait rapport que le nombre total des immigrants qui passèrent par sa station durant l'année, a été de 13,982, contre 11,796 l'année dernière. Sur ce nombre, 12,675 sont venus par voie du Pont Suspendu, et 1,307 par voie du Saint-Laurent. Son rapport établit que le montant du capital apporté par les immigrants durant l'année a été de $458,000, à part de $8,300, valeur d'effets de

colons déclarés à la douane dans son district. Il dit de même qu'il n'a eu aucune difficulté à trouver de l'emploi pour toutes les classes de travailleurs soit agricoles ou autres, et que la demande pour les bonnes servantes a excédé les contingents qu'il a pu fournir; il en a été ainsi pour la demande de mains pour la manufacture du coton. Il se fait dans ce district des achats considérables de chevaux, bœufs, moutons, cochons et volailles pour l'exportation sur les marchés anglais. Sur le nombre des immigrants qui arrivèrent à cette station, 6,029 se dirigeaient vers les Etats de l'Ouest et 7,893 s'établirent en différentes parties du Canada qui se trouvent indiquées dans le tableau qui accompagne le rapport de M. Smith.

M. Smith, agent à London, Ontario, dans le relevé qu'il fait de l'immigration dans son district, compte 1,356 personnes; ce qui fait une légère diminution sur les chiffres de l'année dernière. A ce nombre il faut ajouter 1,883 autres immigrants qui rentrèrent des Etats-Unis en ce pays avec des effets dits de colons, et que l'on suppose être pour la plupart des Canadiens revenus chez eux. Cet agent déclare qu'il n'a éprouvé aucune difficulté à procurer de l'ouvrage aux travailleurs agricoles; et même dans plusieurs cas, les demandes de cette main-d'œuvre de la part des cultivateurs n'ont pu être satisfaites. M. Smith fait la même remarque pour ce qui concerne la demande pour les servantes.

L'agence de Sherbrooke a été fermée.

M. Shives, agent à Saint-Jean, (N. B.) fait connaître que l'immigration venue à sa station par mer, s'est élevé à 276, et que 651 autres personnes ont été inscrites aux ports d'entrée de son district comme ayant déclaré des effets de colons, ce qui fait un total de 927 immigrants pour cette station. Il dit que les essais spéciaux que l'on a tentés dans le Nouveau-Brunswick ont bien réussi. Le nouvel établissement sur la rivière Saint-Jean, et ceux du nord de la province sont en voie de progrès, leur population s'étant accrue durant l'année. Il rapporte également que l'établissement danois qui se trouve dans le comté de Victoria, qu'on nomme le Nouveau-Danemark, est dans un état florissant. Le nombre de ces colons s'est accru durant l'année, et l'on s'attend qu'il augmentera encore davantage l'année prochaine. Au dire de M. Shives, il semblerait que les dispositions pour s'établir sur des terres au Nouveau-Brunswick augmentent un peu.

M. Clay, agent à Halifax, annonce que le nombre des arrivants à son agence a été de 2,170. Sur ce nombre, 2,042 vinrent de la Grande-Bretagne, 9 se rendirent *viâ* le Saint-Laurent et 119 entrèrent dans le pays avec des effets de colons. Cet agent dit que des quantités d'émigrants dont il lui est impossible de constater le nombre vinrent des Etats-Unis. Il mentionne aussi une augmentation de 40 Islandais à leur établissement de Musquodoboit.

M. Hespeler, l'agent de Winnipeg, a reçu 2,496 personnes aux baraques de cette ville durant l'année; il estime que ce nombre forme à peu près le tiers du total des

immigrants qui entrèrent dans la province par ce point d'arrivée. Les moyens de s'assurer du nombre exact des arrivants lui ont fait défaut, excepté pour ceux qui ont passé par les baraques en question. M. Hespeler a remarqué que les immigrants venus au Manitoba des provinces de l'est du Canada étaient de la meilleure catégorie et qu'ils étaient généralement bien munis des ressources nécessaires pour établir des fermes et les pourvoir de bétail. On peut en dire autant de ceux qui vinrent des Etats-Unis. L'établissement mennonite est dans un état florissant, et l'émigration canadienne-française venue de la république voisine durant l'année, a été de même satisfaisante. Du jour où l'embranchement du chemin de fer canadien du Pacifique fut livré au trafic, les chances de pouvoir procurer du travail à la classe ouvrière jusque-là si peu favorisée sous ce rapport, ont été considérablement augmentées, et l'agent de Winnipeg nous informe que déjà, à plusieurs stations de cette voie ferrée, on a commencé à bâtir des moulins, des hangars à grain, des magasins, des hôtels et des boutiques. Ceci amènera probablement une grande affluence d'ouvriers et d'artisans. Quant aux Mennonites, M. Hespeler dit qu'il a raison de croire qu'un bien plus grand nombre de ces immigrants viendront s'établir dans la province en 1879.

M. Têtu, agent à Dufferin, donne un rapport détaillé des progrès que font les nouveaux établissements dans la partie sud du Manitoba. Ces progrès paraissent avoir été très considérables. Je ferai remarquer que M. Têtu n'avait aucun moyen à sa disposition pour constater le nombre précis des colons, si ce n'est dans le cas de ceux qui pour se rendre au Manitoba se sont trouvés mêlés à des mouvements spéciaux de colonisation. Du nombre de ces derniers se trouvèrent 700 Franco-Canadiens, (sur 750) expédiés des Etats de l'Est par l'agence de M. Lalime. Un nombre considérable des mêmes émigrants vinrent des Etats de l'Ouest par l'entremise de l'agence du Dr. Whiteford ; autant qu'on a pu s'en assurer, il y eut 233 de ces colons. Suivant les détails qu'en donne M. Têtu dans ses chiffres, l'établissement mennonite de Pembina accuse des progrès remarquables de la part de ces gens industrieux; M. Têtu mentionne la visite de deux délégués envoyés par des Mennonites qui sont encore en Russie ; ces délégués lui ont donné à entendre qu'il y aura une grande immigration mennonite durant la prochaine campagne.

L'agent de la station de Duluth, M. Grahame, fait un rapport par tableaux très précis sur l'émigration arrivée à ce port par les bateaux en route pour le Manitoba. Le chiffre total de cette immigration a été de 7,401 ; sur ce nombre, Ontario en a fourni 3,827 ; Québec, 915 ; le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, 353 ; la Grande-Bretagne, 738 ; la France, 23 ; l'Allemagne, 123 ; la Scandinavie, 273 ; la Russie, 361 ; les Etats-Unis, 788.

M. Grahame déclare qu'il s'est également assuré que plus de 3,500 immigrants sont venus par voie de Chicago et Saint-Paul, ce qui porte à 11,000 le total de l'immigration rentrée dans le Manitoba durant la campagne. Une moyenne d'à peu près 7

par cent doit être déduite de ce chiffre total pour les immigrants qui s'en sont retournés, parce qu'ils ne pouvaient pas trouver d'ouvrage à faire, et M. Grahame évalue à 10 pour cent du nombre de ces derniers, ceux qui sont partis avec l'intention de vendre leurs biens dans leurs pays, afin de revenir s'établir dans le Manitoba avec leurs familles. Il estime de plus que l'on peut fixer à 5 pour cent le nombre de ceux qui se proposaient de s'établir dans le Manitoba et qui ont été néanmoins décidés à rester dans différentes parties des Etats-Unis,—l'agence qui était chargée de les amener à cette détermination y ayant mis beaucoup d'activité. Les chiffres fournis par M. Grahame relativement aux émigrants rapportés comme ayant rentré dans la province par les chemins de fer *viâ* de Chicago et Saint-Paul, sont sujets à correction ; mais on peut les accepter comme approximatifs, et comme probablement en dessous des chiffres réels. L'objet qu'on avait en vue en plaçant un agent à Duluth était d'aider les immigrants à entreposer leurs effets, et faciliter d'autre part leurs mouvements en leur fournissant des avis et des instructions que l'expérience a prouvé leur être très utiles.

M. Taylor, agent à Gimli, m'a adressé un rapport détaillé sur les progrès réalisés par la colonie islandaise durant l'année. Ces progrès n'ont pu être ainsi réalisés d'une manière durable qu'après avoir surmonté de grandes difficultés; et les Islandais se font très bien aux usages des établissements canadiens. Durant l'été dernier, 220 nouveaux immigrants d'Islande sont venus se joindre à la colonie; ces gens avaient des ressources suffisantes pour leur permettre de s'établir. Ils ont émigré sur les conseils de leurs amis établis avant eux à Gimli. M. Taylor annonce qu'il y a eu 100 naissances et 30 décès parmi les Islandais, dans la colonie, durant l'année. Le rapport de M. Jonassen, l'interprète islandais, contient quelques particularités à l'égard des nouveaux arrivants.

Voici maintenant un état de la dépense départementale pour les services de l'immigration et de la quarantaine, pendant la période de 1871 à 1878 inclusivement :—

État de la dépense totale faite par le département, par année de calendrier,

—	1871.	1872.
	$ cts.	$ cts.
IMMIGRATION.		
Agence de Québec	26,263 79	36,715 62
do Montréal	3,933 73	7,965 93
do Sherbrooke	....	....
do Ottawa	1,629 05	2,054 51
do Kingston	1,040 16	1,563 81
do Toronto	2,329 24	2,474 63
do Hamilton	1,195 40	1,167 85
do London	....	....
do Halifax, N.E	1,167 01	1,531 50
do Saint-Jean, N.B	1,139 49	1,141 24
Miramichi	485 00	497 25
Agence du Nord-Ouest :—		
Winnipeg	1,292 20	2,822 66
Etablissement islandais	....	....
Dufferin	....	....
Agent spécial chargé d'accompagner les immig. sur les trains du G. T.	....	....
Agence de Portland (fermée)	....	....
do Chicago (do)	....	....
do Détroit	....	....
do Worcester	....	....
do Duluth	....	....
Route de colonisation, établissement islandais	....	....
Prêt fait aux Islandais pour provisions, etc., à titre remboursable sur garanties hypothécaires, en vertu de l'acte relatif aux terres fédérales.	....	....
Rapatriement des Canadiens	....	....
Inspection spéciale des enfants amenés par Mlle. Rye	....	....
Frais de transport des Mennonites	....	380 34
Dépenses générales du service de l'immig. ; warrants de passage, comm., publications relatives à l'immig. et frais de transport des Islandais..	3,051 88	17 941 47
Agence européenne : rétribution et dépense des agents voyageurs	20,271 17	49,867 60
Fonds votés par le Parlement à titre d'aide aux provinces pour l'encouragement de l'immigration	....	....
	....	....
A déduire par remboursements venant des Mennonites	63,798 12	126,124 41
Totaux	....	70,000 00
QUARANTAINE.		
Quarantaine de la Grosse-Ile	13,828 47	14,755 85
do d'Halifax	2,844 66	3,679 22
do de Saint Jean, N.B	2,251 95	3,157 26
Médecins visiteurs, Québec	2,599 99	2,599 88
Quarantaine de Pictou	....	....
do de Miramichi	....	....
do de Charlottetown, I.P.E	....	....
Salubrité publique, (principalement pour la quarantaine au Kéwatin)	....	....
Totaux	21,525 07	24,192 21

pour les services de l'immigrat. et de la quarantaine, pendant la période 1871 à 1878.

1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
64,507 64	57,768 73	48,743 59	23,432 99	18,947 29	26,472 02
10,179 83	9,032 94	13,412 99	16,277 56	8,312 61	9,707 47
1,591 12	1,375 31	1,141 41	829 76	626 63	519 12
2,988 55	2,553 19	3.971 27	4,848 23	3,554 44	2.878 10
1,918 35	1,530 78	1,837 92	2,540 02	2,180 88	2,104 70
2.953 17	3,456 37	2,923 42	6,825 33	4,981 08	5,803 26
1,302 16	1,631 00	1,721 59	1,511 24	1,754 41	1,896 53
725 90	1.442 59	1,700 47	2,394 36	1,346 23	1,492 72‡
1,818 13	1,920 79	1,738 72	1,429 52	1,670 88	9,515 13
1,064 63	1,132 05	1,114 46	1,071 82	1,141 99	1,440 00
492 42	233 00	Discontinué.	Discontinué.	Discontinué.	
3,672 75	2,638 35	3,568 04	5,398 88	1,667 88	2,845 93§
....	....	....	*26,165 12	2,255 00	3,788 04
....	....	....	3,157 68	3,527 69	2,281 37
....	....	....	1,128 00	1,128 00	1,504 55
....	....	....	703 18	†2,876 58	....
....	....	....	1,839 08	900 00	....
....	....	....	2,664 00	2,074 04	2,712 35
....	....	....	3,147 18	3,282 01	3,099 07
....	....	....	....	886 81	2,893 52
....	....	....	5,000 00	....	....
....	....	....	....	30,717 40	....
....	....	....	3,713 50	9,062 00	14,601 10
....	....	....	2,592 00	....	934 67
2,766 77	22,485 86	46,234 37	20,719 00	3,496 63	6,015 87
53,286 27	66,943 38	67,026 43	67,933 54	18,311 70	34,582 50
84,733 24	82,135 11	109.988 95	80,173 08	64,282 02	49,122 33
....	256,279 45	305,123 63	285,495 07	188,984 25	186,210 35
....	5,185 70	8,430 72	1,429 15	5,311 49	9,165 82
234,000 93	251,120 75	296,692 91	284,065 92	183,672 76	177,044 53
70,000 00	....	....	....	....	....
12,119 07	12,901 74	12,353 22	11,750 89	11,763 56	10,845 56
4,287 15	3,748 91	3,403 25	3,195 83	3,183 58	2,948 04
3,205 50	2,915 34	2,916 15	2,053 58	2,506 08	2,512 05
2,600 00	2,600 00	2,600 00	2,399 96	2,679 90	2,733 42
210 36	686 28	732 25	700 00	700 00	700 00
269 02	891 47	1,093 39	Discontinué.	Discontinué.	
....	245 89	803 70	899 09	808 51	836 22
4,823 83	6,302 83	1,628 13	4,474 16	20,111 01	7,318 65
27,514 93	30,292 46	25,530 09	25,473 51	41,752 64	27,893 94

* Ceci comprend les avances faites aux Islandais à titre remboursable. † Y compris transport.
‡ Y compris le transport du C.F.J.C. § Neuf mois seulement.

Les résultats des opérations du département pour l'année, concernant l'émigration, peuvent se résumer comme suit :—

Nombre total des colons établis au Canada...............	23,807
Montant en total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, en tant qu'on peut s'en assurer............................	$1,202,563 00
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que celles de toute propagande en faveur de l'immigration..	$177,044 53
Dépense, par têtes, (comprenant les arrivées déclarées aux douanes, et les inscriptions d'effets de colons.)	5. 94

Le tableau suivant indique par année, les sommes totales dépensées pour les transports d'immigrants à l'intérieur (extraites des comptes généraux des agences, tels qu'ils figurent dans l'état précédent des dépenses de l'immigration) depuis 1871 usqu'à 1878, inclusivement :—

1871..	$21,112 31
1872..	33,873 55
1873..	60,620 31
1874..	61,629 02
1875..	61,738 87
1876..	60,572 68
1877..	29,669 62
1878..	31,204 88

Les deux tiers de la dépense afférente au transport dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont remboursés au département par ces provinces.

Indépendemment de ce remboursement, il doit être payé au département sur le service de l'année, d'après les termes de l'arrangement qui fut fait dans une conférence des provinces tenue en 1874, et pour la part respective des provinces ci-dessous dans les dépenses du bureau de Londres, les sommes suivantes, savoir :—

Ontario	$5,500
Québec	2,000
Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse conjointement......	1,500
	$9,000

Le tout respectueusement soumis.

J. H. POPE,

Ministre de l'Agriculture.

DÉPARTMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 21 février 1879.

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE.

Statistique des Faillites.

Les tableaux suivants renferment les chiffres et rapports par cent des données de la statistique des faillites, compilés, calculés et récapitulés d'après l'ensemble des bilans pour l'année 1877.

Le rapport de l'année dernière, après avoir rendu compte des énormes difficultés qu'on avait eu à vaincre pour compléter la statistique requise par la loi relativement aux opérations de l'acte de faillite, ajoutait cette remarque :—" Toutefois, la marche de ce nouveau service devient chaque jour plus facile et plus régulière, tout en étant de nature à nécessiter toujours un grand travail." Le fait est que la nature de ce service n'a pas changé, et bien que son résultat final soit plus parfait, sa marche n'est pas devenue plus aisée. Il manque, cette année, un plus grand nombre encore de rapports que l'année dernière, ainsi qu'on le verra par les données des colonnes 23 et 24, comparées avec les " observations" de l'année dernière; mais les rapports faits montrent qu'on a pris plus de soin que par le passé pour les préparer; et d'après ce que l'on peut juger des affaires générales qui se trouvent dans la partie des syndics négligents, il n'est pas probable que le chiffre collectif de ces affaires puisse être capable de faire un changement bien notable dans les grands tableaux, ni dans les rapports par cent. Comme je viens de le dire, les rapports qui ont été fournis offrent en règle générale des signes d'amélioration; mais les retardements, le travail extraordinaire et les tracasseries sans nombre occasionés par la négligente nonchalance d'un grand nombre de syndics ont rendu la tâche de la compilation extrêmement difficile.

On remarquera que la disposition des compilations, ainsi que les tableaux de récapitulation, ont été légèrement changés dans leur forme. La colonne 11, dans le rapport de l'année dernière, représentait tous les montants reçus par les syndics; dans celui-ci, elle contient seulement les montants reçus pour le compte des masses qui ont payé un dividende ou une composition. J'ai aussi ajouté dans le présent rapport les colonnes Nos. 14 et 15 qui indiquent les montants reçus et ceux payés pour le compte des masses; et ces sommes apparaissent dans la récapitulation, aux colonnes 28, 29 et 30.

Une autre remarque est nécessaire. Le syndic officiel fait rapport jusqu'à la première assemblée de créanciers, et c'est alors qu'il donne le montant du passif. Si la succession est ensuite transférée à un syndic des créanciers, et que ce dernier ne fasse pas de rapport, le passif se trouve connu; mais, en pareil cas, ni les montants reçus par le syndic, ni les compositions faites par les faillis, ne sont rapportés. Vu qu'il y a cent cinquante-neuf cas de cette nature, il est évident que la moyenne des dividendes payés en réalité, doit être un peu plus forte que celle indiquée par les tableaux.

STATISTIQUE DES

Districts.	Nombre des faillis.	Professions.			Nombre de cas où le syndic-officiel a été		Montant brut		Nombre de cas où il n'y a pas eu de vérification des créances.	Montants reçus pour le compte des masses qui ont payé un dividende ou une composition.
		Commerciales.	Industrielles.	Domestiques.	Confirmé en exercice.	Remplacé par un syndic des créanciers.	Du passif déclaré par les faillis.	Des créances vérifiées.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Ontario.							$	$		$
Algoma	2	2	....	....	1	1	6,765	4,955	....	397
Brant	13	2	11	....	12	1	130,663	125,065	1	14,080
Bruce	13	7	3	3	9	4	141,976	86,976	2	14,355
Carleton	56	22	29	5	40	16	876,430	815.363	7	47,097
Dundas	2	1	1	....	1	1	8,191	9,514	....	1,873
Durham	10	6	3	1	8	2	77,335	55,982	....	8,143
Elgin	20	11	9	....	12	8	118,588	104,156	2	18,201
Essex	30	10	20	....	25	5	641,990	511,683	2	6,270
Frontenac	13	5	8	....	12	1	252,775	183,694	....	6,777
Glengarry	5	3	2	....	1	4	32,734	31,022	....	11,187
Grenville	13	5	8	....	8	5	103,654	101,076	....	13,619
Grey	11	7	4	....	5	6	40,650	28,233	2	2,142
Haldimand	10	3	6	1	5	5	47,749	49,782	....	4,162
Halton	8	4	4	....	4	4	44,365	38,925	2	6,345
Hastings	38	19	17	2	17	21	373,395	365,751	....	37,109
Huron	28	12	15	1	8	20	117,362	55,551	13	8,581
Kent	22	11	11	....	21	....	125,528	109,134	3	25,394
Lambton	14	10	4	....	14	....	42,037	42,077	1	1,132
Lanark	13	10	2	1	9	4	132,451	97,672	3	6,522
Leeds	25	9	15	1	17	8	198,133	175,106	....	21,139
Lennox et Addington	16	9	6	1	13	3	129,182	135,776	2	13,308
Lincoln	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Middlesex	42	17	21	4	37	5	414,494	272,430	2	53,490
Muskoka	1	1	....	....	1	....	4,526	4,727	....	....
Norfolk	9	1	7	1	9	....	31,651	27,643	....	5,127
Northumberland	3	3	....	....	2	1	24,106	24,106	....	310
Ontario	22	12	8	2	18	4	180,815	182,084	1	6,132
Oxford	14	4	10	....	11	3	239,626	159,701	....	8,945
Peel	4	3	1	....	3	1	16,396	16,496	....	4,033
Perth	21	14	7	....	18	3	300,190	121,266	6	6,679
Peterborough	16	5	11	....	13	3	79,297	67,469	....	5,530
Prescott	9	6	3	....	3	6	26,659	19,345	4	1,041
Prince-Edouard	3	2	1	....	1	2	36,189	18,626	....	1,248
Renfrew	17	10	7	....	8	9	230,149	193,951	3	4,912
Russell	3	3	....	....	2	1	6 746	2,363	2	251
Simcoe	40	26	10	3	30	10	284,677	118,038	....	7,030
Stormont	8	5	3	....	4	4	65,801	63,879	1	7,692
Victoria	10	5	5	....	5	5	79,195	75,579	2	2,122
Waterloo	13	3	9	1	11	2	46,331	36,238	....	1,175
Welland	11	3	7	1	9	2	140,174	25,582	2	947
Wellington	39	17	21	1	29	10	680,969	638,721	6	36,355
Wentworth	42	10	30	2	38	4	337,989	277,374	4	19,496
York	155	62	90	3	134	18	2,574,555	1,805,323	9	174,287
Total en Ontario	844	380	429	34	628	212	9,442,488	7,278,434	82	614,635

FAILLITES POUR 1877.

Montants promis, payés ou garantis par actes de composition.	Créances vérifiées pour lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni composition promise.	Montants		Nombre de ceux qui reçu des décharges.		Dépenses des masses sous dividende et composition.		Dépenses diverses.	Nombre de cas où les livres étaient tenus		Rapports qui manq.	
		Reçus pour le compte des masses sur lesquelles aucuns divid. n'ont été payés ni de composit. promise.	Payés à compte de ces masses.	Faillis.	Syndics.	Commission des syndics.	Frais de justice.		En règle ou assez bien.	Mal, ou manquaient tout à fait.	Syndics officiels.	Syndics des créanc.
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
$	$	$	$			$	$	$				
2,497	....	....	....	....	....	129	50	217	....	2	...	.....
6,098	50,131	4,648	4,642	....	....	511	386	1,442	4	9	...	.....
22,216	25,747	166	47	3	....	291	543	1,545	3	5	1	.....
47,783	67,465	8,460	6,476	7	....	3,235	1,390	8,535	13	14	1	7
860	....	....	....	....	....	249	72	535	2	....	...	.....
1,052	37,050	2,631	821	1	....	150	111	1,531	1	9	1	.....
28,071	23,076	983	869	2	....	559	186	9,213	7	8	...	4
7,813	476,613	10,834	6,151	....	....	500	192	728	15	10	..	2
12,364	101,426	2,410	1,154	6	2	467	104	2,657	7	6	...	.....
....	667	114	114	....	....	355	177	2,469	1	1	...	.....
7,093	11,651	1,229	1,042	2	....	863	458	6,933	6	7	...	.....
1,819	17,490	1,188	1,188	1	....	200	186	563	2	1	...	2
6,358	9,518	439	313	....	1	291	204	1,166	5	4	...	.....
8,771	....	....	....	2	3	435	273	3,430	1	5	...	2
9,236	223,763	33,243	22,901	4	1	1,654	1,323	7,884	8	12	...	2
2,194	14,428	2,141	600	2	....	406	473	2,443	3	6	...	9
15,075	27,449	1,401	1,230	1	8	1,247	1,000	3,406	12	8	...	.....
4,023	30,282	6,260	2,153	....	1	134	240	337	2	11	...	1
6,030	2,376	62	62	1	....	928	118	1,334	4	5	...	2
21,443	100,234	4,758	4,383	3	2	1,342	440	3,103	20	5	...	.....
4,392	49,736	5,713	1,768	1	....	153	170	1,574	12	2	...	.....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	.....
19,708	77,975	9,327	4,653	5	1	1,510	797	11,771	21	20	1	.....
....	4,727	956	291	....	....	....	....	....	....	1	...	.....
3,081	8,175	619	517	....	....	222	218	1,574	3	6	...	.....
7,080	....	....	....	3	....	215	95	....	3	....	1	.....
23,262	37,584	4,001	3,065	....	....	993	269	1,607	3	1	...	3
4,040	88,477	6,257	3,028	2	2	347	138	3,110	7	6	2	.....
....	6,080	227	80	....	....	72	15	308	3	1	...	.....
10,324	57,790	5,523	1,215	2	2	545	348	1,858	6	9	...	.....
21,368	3,508	270	270	5	....	646	308	471	2	10	...	1
3,281	2,043	32	26	3	1	226	17	191	1	1	...	2
....	11,009	....	....	....	1	77	48	174	1	2	...	.....
49,306	13,342	918	918	....	....	1,115	600	1,964	10	6	...	2
....	....	....	....	....	....	120	96	34	3	....	...	.....
18,443	82,784	5,212	2,452	3	2	549	183	1,487	13	19	...	3
14,712	1,428	171	171	1	....	566	474	1,255	3	2	...	1
2,605	57,667	4,042	1,519	....	....	100	36	278	4	1	...	3
2,271	26,507	4,117	1,985	1	1	68	24	245	10	1	...	.....
6,889	5,472	394	272	1	....	18	4	132	6	5	...	2
112,337	230,650	14,404	3,923	2	....	1,429	694	3,902	12	12	...	4
43,659	75,285	8,613	6,222	5	....	1,011	404	8,150	9	21	...	2
139,232	531,177	39,663	21,482	12	....	7,671	2,258	36,559	44	82	1	10
696,786	2,590,782	191,426	108,033	81	28	31,599	15,122	136,120	292	336	9	64

STATISTIQUE DES

Districts.	Nombre des faillis.	Professions.			Nombre de cas où le syndic officiel a été		Montant brut		Nombre de cas où il n'a pas eu de vérification de créances.	Montants reçus pour le compte des masses qui ont payé un dividende ou une composition.
		Commerciales.	Industrielles.	Domestiques.	Confirmé en exercice.	Remplacé par un syndic des créanciers.	Du passif déclaré par les faillis.	Des créances vérifiées.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Québec.										
Arthabaska	2	2	....	....	1	1	12,108	12,498	....	4,398
Beauce	7	6	1	....	1	6	14,400	11,532	4	204
Beauharnois	12	9	3	....	3	9	122,676	81,960	2	20,297
Bedford	26	15	9	2	15	11	366,823	244,026	5	11,357
Chicoutimi	2	2	....	....	....	2	5,610	....	2	....
Gaspé	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Iberville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Joliette	11	1	8	1	7	4	55,095	39,475	3	8,675
Kamouraska	5	4	....	1	1	4	21,723	14,575	3	1,026
Montmagny	3	3	....	....	2	1	....	....	3	....
Montréal	377	176	185	15	313	64	10,161,239	7,008,211	53	502,278
Ottawa	10	7	2	1	7	3	323,099	184,345	....	514
Québec	84	50	29	4	74	10	686,317	929,277	14	75,813
Richelieu	2	2	....	....	2	....	6,842	1,437	....	179
Rimouski	2	1	....	1	2	....	2,392	3,241	....	1,149
Saguenay	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-François	21	6	12	3	17	4	123,687	64,509	....	4,716
Saint-Hyacinthe	14	6	5	3	13	1	231,255	187,082	1	7,971
Terrebonne	1	1	....	....	....	1	4,853	3,715	....	1,687
Trois-Rivières	18	12	6	....	8	10	145,848	126,711	2	8,520
Totaux pour Québec.	597	303	260	31	466	131	12,283,967	8,912,594	92	648,784
Nouveau-Brunswick.										
Albert	1	1	....	....	1	....	6,410	4,958	....	....
Carleton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Charlotte	3	2	....	....	....	3	23,770	17,474	....	2,468
Gloucester	4	1	3	....	1	3	15,900	14,963	1	538
Kent	4	2	2	....	3	1	12,838	6,849	....	....
Kings	3	1	1	1	1	2	8,962	883	2	....
Northumberland	5	3	2	....	4	1	30,851	26,155	1	3,576
Queens	6	4	2	....	1	5	26,441	17,902	....	36
Ristigouche	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
*Saint-Jean	28	17	10	1	....	....	....	....	....	....
Sunbury	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	1	....	1	....	1	....	112,467	909	....	....
Westmoreland	2	1	1	....	2	....	10,064	6,910	....	....
York	10	5	5	....	2	8	125,732	14,094	4	3,479
Totaux, Nouv.-Bruns.	67	37	27	2	16	23	373,435	111,097	8	10,097

* Pas de rapport plus complet à cause du grand feu.

FAILLITES POUR 1877.—*Suite.*

Montants promis, payés ou garantis par actes de composition.	Créances vérifiées pour lesquelles il n'y a as eu ni dividendes déclarés ni composition promise.	Montants		Nombre de ceux qui ont reçu des décharges.		Dépenses des masses sous dividende et composition.		Dépenses diverses.	Nombre de cas où les livres étaient tenus		Rap. qui manquent.	
		Reçus pour le compte des masses sur lesquelles aucuns divid. n'ont été payés ni de composit. promise	Payé à compte de ces masses.	Faillis.	Syndics.	Commission des syndics.	Frais de justice.		En règle ou assez bien.	Mal, ou manquaient tout-à-fait.	Syndics officiels.	Synd. des créanc,
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1,928	...	...	...	...	...	192	...	565	2	...	2	...
1,780	6,784	431	79	...	...	70	...	134	...	...	...	3
6,271	12,011	1,840	369	...	...	797	497	2,205	4	2	...	...
63,710	23,441	3,077	2,622	2	...	2,176	2,731	3,839	7	6	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...
5,048	5,884	...	...	...	...	543	348	6,308	4	5	...	...
625	...	...	...	...	...	75	70	161	1	...	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
657,226	3,289,218	291,421	190,064	41	1	23,143	12,129	87,819	99	137	1	54
8,443	166,325	613	563	1	1	74	58	47	2	6	...	...
71,638	565,945	5,755	4,902	8	5	4,009	7,125	12,207	26	16	...	5
71	...	...	...	2	...	...	41	138	...	2	2	...
...	...	...	...	...	...	57	130	682	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
22,581	16,952	2,524	2,429	1	...	740	615	1,065	6	9	3	1
65,198	29,337	1,028	452	1	...	1,043	562	926	11	3	...	...
...	...	...	...	...	...	84	238	250	...	...	1	...
15,666	22,912	1,097	548	...	...	847	597	2,871	4	3	1	1
920,185	4,138,809	307,786	202,028	56	7	33,850	25,141	119,217	166	190	15	71
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
337	2,844	35	35	2	1	86	118	1,735	1	1	...	...
4,655	...	...	...	2	2	130	293	115	3	...	...	...
208	4,764	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	885	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2,014	9,908	436	151	1	...	165	119	1,225	2	3	...	...
2,298	4,057	35	35	...	...	...	10	26	4	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	909	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
...	6,910	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
967	116	50	50	3	...	283	240	149	4	1	...	4
10,479	30,393	556	271	8	3	664	780	3,250	16	5	...	9

STATISTIQUE DES

Districts.	Nombre de faillis.	Professions.			Nombre de cas où le syndic officiel a été		Montant brut		Nombre de cas où il n'y a pas eu de vérification de créances.	Montants reçus pour le compte des masses qui ont payé un dividende ou une composition.
		Commerciales.	Industrielles.	Domestiques.	Confirmé en exercice.	Remplacé par un syndic des créanciers.	Du passif déclaré par les faillis.	Des créanciers vérifiés.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Nouvelle-Ecosse.							$	$		$
Annapolis	1	1	....	....	1	....	775	827	....	220
Antigonish	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Colchester	7	6	1	....	2	5	91,811	58,249	....	....
Cumberland	10	8	2	....	3	7	60,377	33,801	3	1,411
Cap Breton	9	6	3	....	2	7	70,235	68,537	1	142
Digby	1	1	....	....	....	1	22,760	22,500	....	....
Guysborough	3	....	3	....	2	1	3,214	1,543	....	....
Halifax	23	8	14	1	15	8	199,674	132,161	3	3,526
Hants	5	3	2	....	4	1	52,413	44,631	....	5,380
Inverness	2	....	2	....	2	....	6,650	4,485	....	....
Kings	11	5	4	2	5	6	30,350	12,385	1	670
Lunenburg	10	5	5	....	4	6	45,744	17,187	3	....
Pictou	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Queens	5	1	5	....	2	2	28,187	19,056	2	....
Richmond	1	1	....	....	1	....	1,930	1,764	....	....
Shelburne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Victoria	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Yarmouth	2	1	1	....	....	2	187,388	164,823	....	28,571
Totaux pour la N.-E.	90	46	42	3	43	46	801,508	581,949	13	39,920
Ile du Prince-Edouard										
Queens	14	5	8	1	13	1	61,856	46,382	2	2,756
Kings	2	....	2	....	2	....	17,936	14,716	1	....
Prince	16	9	3	4	16	....	133,316	71,311	....	1,368
Totaux pour l'I.P.E.	32	14	13	5	31	1	213,108	132,409	3	4,124
Manitoba.										
Marquette	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Provencher	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Selkirk	6	4	....	2	5	1	29,823	24,960	....	2,846
Lisgar	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux pour Manitoba	6	4	....	2	5	1	29,823	24,960	....	2,846
Colombie-Britannique.										
New Westminster	4	2	1	1	4	....	17,164	17,713	....	6,561
Grands totaux	1,640	786	772	78	1,193	414	23,161,493	17,059,156	198	1,326,967

FAILLITES POUR 1877.—*Suite.*

Montants promis, payés ou garantis par actes de composition.	Créances vérifiées pour lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni composition promise.	Montants: Reçus pour le compte des masses sur lesquelles aucuns divid. n'ont été payés ni de composit. promise	Montants: Payé à compte de ces masses.	Nombre de ceux qui ont reçu des décharges: Faillis.	Nombre de ceux qui ont reçu des décharges: Syndics.	Dépenses des masses sous dividendes et composition: Commission des syndics.	Dépenses des masses sous dividendes et composition: Frais de justice.	Dépenses diverses.	Nombre de cas où les livres étaient tenus: En règle ou assez bien.	Nombre de cas où les livres étaient tenus: Mal, ou manquaient tout-à-fait.	Rapp. qui manquent: Syndics officiels.	Rapp. qui manquent: Syndics des créanc.
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
$	$	$	$			$	$	$				
...	...	...	...	...	...	11	...	65	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	58,249	10,396	4,709	...	...	...	...	...	3	3	...	...
6,037	13,482	6,764	4,707	1	...	...	25	714	3	...	...	3
11,526	40,220	2,134	659	...	...	...	...	103	6	2	...	4
...	22,500	81	81	...	...	27	43	...	...	1	...	...
...	1,543	31	25	...	...	...	...	...	...	2	...	...
41,102	46,920	3,526	3,346	3	...	115	60	1,354	15	8	...	...
2,615	3,411	258	78	2	...	100	...	1,022	2	2	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
1,416	2,999	61	46	1	...	5	76	409	3	...	...	1
...	17,187	1,574	493	1	...	...	...	...	4	1	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...
...	28,187	172	172	...	...	...	...	...	3	...	...	2
...	1,764	514	284	...	...	...	...	...	...	1	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
612	...	...	...	...	...	803	...	2,995	...	...	...	...
63,308	236,462	25,511	14,600	8	...	1,114	204	6,662	40	21	1	13
...	31,630	3,581	623	...	...	29	107	169	...	14	...	1
...	14,716	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
27,272	35,055	608	231	1	1	468	100	268	7	8	...	...
27,272	81,401	4,189	854	1	1	497	207	437	8	22	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	9,189	1,486	164	...	...	80	15	628	2	3	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	9,189	1,486	164	...	...	80	15	628	2	3	...	1
3,612	...	...	...	...	...	257	88	2,516	...	1	...	...
1,721,642	7,087,036	530,954	325,950	154	39	68,061	41,557	268,830	524	578	25	159

RÉCAPITULATION ET RAPPORTS POUR CENT

Provinces.	Nombre des faillis.	Professions.						Nombre de cas où le syndic officiel a été			
		Commerciales.	Rapport pour cent.	Industrielles.	Rapport pour cent.	Domestiques.	Rapport pour cent.	Confirmé en exercice.	Rapport pour cent	Remplacé.	Rapport pour cent.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Ontario	844	380	45	429	51	34	4	628	74	212	25
Québec	597	303	50	260	43	31	5	466	78	131	22
Nouveau-Brunswick	67	37	55	27	40	2	....	16	24	23	34
Nouvelle-Ecosse	90	46	51	42	46	3	....	43	47	46	51
Ile du Prince-Edouard	32	14	44	13	40	5	16	31	....	1	....
Manitoba	6	4	....	....	....	2	....	5	....	1	....
Colombie-Britannique	4	2	....	1	....	1	....	4	....	....	....
Total, pour le Canada.	1,640	786	48	772	47	78	4	1,193	73	414	25

Suit

Provinces.	Frais judiciaires.	Rapport pour cent de l'actif.	Total, commission, etc., et frais de justice.	Rapport pour cent de l'actif.	Actif net disponible pour dividendes et composition.	Rapport pour cent de l'actif.	Créances vérifiées sur lesquelles aucun dividende n'a été déclaré et aucune composition payée.
—	22	23	24	25	26	27	28
	$		$		$		$
Ontario	15,122	1·28	46,721	3·97	1,128,580	96·02	2,590,782
Québec	25,141	1·73	58,991	4 07	1,390,761	95·93	4,138,809
Nouveau-Brunswick	780	4·50	1,444	8·33	15,882	91 66	30,393
Nouvelle-Ecosse	204	0·21	1,318	1·36	95,248	98·63	236,462
Ile du Prince-Edouard	207	0·66	704	2·28	30,255	97·72	81,401
Manitoba	15	0·67	95	4·28	2,123	95·71	9,189
Colombie-Britannique	88	1·15	345	4·50	7,312	95·49	....
Total, pour le Canada.	41,557	1·49	109,618	3·94	2,670,161	96·05	7,087,036

DES DONNÉES DE LA STATISTIQUE DES FAILLITES POUR 1877.

Passif déclaré par les faillis.	Chiffre moyen de chaque faillite.	Créances vérifiées.	Moyenne pour chaque faillite.	Recettes sur masses payant dividendes ou composition, et composition promise.	Déboursés et frais divers.	Actif.	Syndic, commission, etc., payé.	Transport pour cent d'actif.
13	14	15	16	17	18	19	20	21
$	$	$	$	$	$	$	$	$
9,442,488	11,187	7,278,434	8,623	1,311,421	136,120	1,175,301	31,599	2·68
12 283,967	20,576	8,912,594	14,929	1,568,969	119,217	1,449,752	33,850	2·33
373,435	5,573	111,097	1,657	20.576	3,250	17,326	664	3·83
801,508	8,905	581,949	6,466	1[illegible]3,228	6,662	96,566	1,114	1·15
213,108	6,659	132,409	4,137	31,396	437	30,959	497	1·60
29,823	4,970	24,960	4,160	2,846	628	2,218	80	3·60
17,164	4,291	17,713	4,428	10,173	2,516	7,657	257	3·35
23,161,493	14,122	17,059,156	10,402	3,048,609	268,830	2,779,779	68,061	2·44

Montants		Non compris les dettes et créances pour lesquelles il n'y a eu ni dividende ni composition.				Nombre de cas où il a été accordé décharge.			
Reçus pour le compte des faillites sur lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni compos. promise.	Payés pour le compte de ces masses.	Passif déclaré par les faillis.	Rapport pour cent de l'actif net.	Créances vérifiées.	Rapport pour cent de l'actif net.	Faillis.	Rapport pour cent.	Syndics.	Rapport pour cent.
29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
$	$	$		$					
191,426	108,033	6,851,706	0 16$_{5m}$	4,687,652	0·24	81	9	28	2
307,786	202,028	8,145,158	0·17	4,773,785	0·29$_{1m}$	56	9	7	1
556	271	343,042	0·04$_{6m}$	80,704	0·19$_{6m}$	8	12	3	4
25,511	14,600	565,046	0·16$_{8m}$	345,487	0·27$_{5m}$	8	....	....	....
4,189	854	131,707	0·22$_{9m}$	51,008	0·59$_{3m}$	1	....	1	....
1,486	164	20,634	0·10$_{2m}$	15,771	0·13$_{4m}$	....	....	....	....
....	....	17,164	0·42$_{6m}$	17,713	0·41$_{2m}$	....	....	....	....
530,954	325,950	16,074,457	0·16$_{6m}$	9,972,120	0·26$_{8m}$	154	9	39	2

LISTE DES ANNEXES.

1.	Rapport de l'agent d'immigration à	Québec	*L. Stafford.*
2.	do do	Montréal	*J. J. Daley.*
3.	do do	Toronto	*J. A. Donaldson.*
4.	do do	Ottawa	*W. J. Wills.*
5.	do do	Kingston	*R. Macpherson.*
6.	do do	Sherbrooke	*H. Hubbard.*
7.	do do	Saint Jean, N.B.	*R. Shives.*
8.	do do	voyageur sur chemins de fer	*John Sumner.*
9.	do de l'agent spécial d'immig.	Duluth	*W. C. B. Grahame,*
10.	do do	Détroit	*R. Whiteford.*
11.	do de l'agent d'immigration à	Halifax, N.E	*E. Clay.*
12.	do do	London (Ont.)	*A. G. Smyth.*
13.	do do	Winnipeg	*W. Hespeler.*
14.	do do	Islandais	*John Taylor.*
15.	do sur les colons islandais de 1878		*S. Jonassen.*
16.	do de l'agent d'immigration à	Dufferin	*J. E. Tétu.*
17.	do do	Hamilton	*John Smith.*
18.	do du médecin de la quarantaine à	la Grosse-Ile	*F. Montizambert.*
19.	do do	Halifax	*W. N. Wickwire.*
20.	do do	Saint-Jean, N.B	*W. S. Harding.*
21.	do do	Charlottetown, I.P.E.	*W. H. Hobkirk.*
22.	do do	Pictou, N E	*W. E. Cooke.*
23.	do sur la quarantaine des bestiaux à Québec		*A. Waddell.*
24.	do de l'inspection de la quarantaine des bestiaux à Québec		*W. B. Hall.*
25.	do do do	Saint-Jean, N.B.	*R. Buntin.*
26.	do du commis de la malle sur paquebots-poste		*S. J. Green.*
27.	do do		*J. Ferguson.*
28.	do do		*F. H. Mickleburgh.*
29.	do do		*C. H. E. Tilstone.*
30.	do do		*F. Barlee.*
31.	do do	anglaise	*A. Walmsley.*
32.	do do	transatlantique	*W. F. Bowes.*
33.	do do	do	*J. O'Hara.*
34.	do des agents en Europe, savoir :—		
		Liverpool	*John Dyke.*
		Allemagne et Suisse	*E. VonKoerber.*
		Ecosse	*A. G. Nicholson.*
		Angleterre	*G. R. Kingsmill.* *Thos. Grahame.* *S. Capper.* *Thos. Potts.*
		Irlande	*C. Foy.* *H. J. Larkin.* *J. Murphy.*
35.	Rapport de l'agence de Londres, Angleterre		*Wm. Annand.*
36.	do sur la colonisation au Manitoba		*C. Lalime.*
37.	do de l'agent de Paris, France		*P. DeCazes.*
38.	do du délégué du Wurtemberg		*Dr. O. Hahn.*
39.	do sur la maladie du bétail, "le charbon"		*D. McEachran.*
40.	do de l'agent spécial à Hambourg		*J. E. Klotz.*

ANNEXE No. 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUÉBEC.

(M. L. Stafford.)

Bureau officiel d'immigration,
Québec, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur le mouvement de l'immigration à ce port pendant l'année expirée le 31 décembre 1878, avec des tableaux indiquant le nombre et les pays d'origine des immigrants transportés par chaque ligne de paquebots, les destinations des passagers d'entrepont, le nombre de ceux qui ont reçu des billets de transport gratuits, les frais de transport, etc., etc.

L'immigration au port de Québec en 1878 a été comme suit:

——	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Totaux.
	2,330	7,972	10,302
Ajoutez—naissances en mer	....	3	3
	2,330	7,975	10,305
Retranchez—décès en mer	1	9	10
	2,329	7,966	10,295

Ce chiffre représente, comparativement à celui de 1877, une augmentation de 2,552 âmes.

Tableau comparatif de l'immigration en 1877 et 1878.

Pays où l'embarquement a eu lieu.	1877. Passagers de cabine.	1877. Passagers d'entrep.	1878. Passagers de cabine.	1878. Passagers d'entrep.	Augmentation.	Diminution.
Angleterre	1,944	3,983	2,050	5,450	1,573	....
Irlande	66	597	134	779	250	....
Ecosse	122	707	145	1,280	596	....
Totaux venant du Royaume-Uni	2,132	5,287	2,329	7,509	2,419	....
Venus par voie des Etats-Unis	....	324	....	457	133	....
	....	5,611	....	7,966	2,552	....
Passagers de cabine	....	2,132	....	2,329	....	....
Grand total	....	7,743	....	10,295	2,552	....

Ainsi l'augmentation dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni est de 2,419 âmes, et dans ceux de l'immigration par voie des Etats-Unis, etc., de 133.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 84.

Voici la durée moyenne des traversées exécutées par les différentes lignes : Ligne Allan, paquebots-postes, de Liverpool, 10 jours ; de Londonderry, 9 jours ; steamers de Glasgow, 12¼ jours ; ligne Dominion, de Liverpool, 12 jours ; ligne Temperley, de Londres, 15 jours.

Suit le nombre des passagers de cabine et d'entrepont venus par les différentes lignes de steamers :—

——	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.	Total.
Par la ligne Allan—paquebots-postes	1,883	5,683	7,566
do de steamers de Glasgow	145	1,280	1,425
do do Dominion	278	526	804
do do Temperley	23	20	43
Par voie des Etats-Unis, etc	....	457	457
	2,329	7,966	10,295

Nationalité des immigrants venus par ces lignes :—

Lignes.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Mennonites russes.	Islandais.	Suisses.	Italiens	Total
Ligne Allan : paquebot-postes de Liverpool et de Londonderry	4,442	913	....	194	1,531	68	276	......	141	1	7,56
Steamers de Glasgow	....	....	1,007	......	....	......	......	418	......	......	1,42
do fédéraux	622	66	36	25	....	4	47	......	......	4	80
do de Londres	43	....	....	......	....	......	......	......	......	......	4
Par voie des Etats-Unis, etc	243	63	34	19	7	83	......	......	5	3	45
	5,350	1,042	1,077	238	1,538	155	323	418	146	8	10,29

Ci-suit l'état comparatif de l'immigration des années 1877 et 1878, répartie pa nationalités :—

	1877.	1878.
Anglais	4,646	5,350
Irlandais	742	1,042
Ecossais	799	1,077
Allemands	84	238
Scandinaves	1,094	1,538
Français et Belges	150	155
Suisses	62	146
Italiens	12	8
Islandais	52	418
Mennonites russes	183	323
Russes	9	0
	7,743	10,295

Le nombre des célibataires (hommes) était de 3,246.
do do (femmes) do 957.

L'état No. 2 fait connaître le nombre de passagers venus de chaque port en 187 et 1878.

Le tableau suivant indique les métiers et professions des passagers d'entrepont adultes du sexe masculin, d'après les listes des passagers :—

Cultivateurs	283
Travailleurs	2,839
Artisans	879
Employés de commerce, etc	26
	4,027

Le tableau No. 3 indique les chiffres de l'immigration débarquée à Québec de 1829 à 1878, inclusivement. Cette immigration comprend 1,393,594 personnes ; c'est une moyenne annuelle de 27,872.

Le tableau ci-dessous donne le nombre des immigrants qui ont eu pour émigrer l'assistance d'associations, etc., pendant l'année 1878 :—

Jours d'arriv.	Noms des navires.	Noms des personnes ou des associations qui ont envoyé des émigrants.	Sexes. Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessus d'un an.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
1878.							
28 avril.	Sarmatian ...	Mme. Birt	12	10	26	6	54
30 do	Phœnician ..	M. Quarrier, Glasgow	10	15	54	5	84
22 mai...	Peruvian.....	Mlle. Macpherson	6	5	36	6	53
8 juin..	Sarmatian ...	M. Middlemore, Birmingham	11	6	61	11	89
25 juill..	Bourassia....	Rév. M. Stephenson, asile d'enfants, Hamilton	3	5	27	1	36
8 sept..	Circassian...	Mlle. Macpherson	4	6	12	4	26
5 oct...	Polynesian ..	Mlle. Rye	....	14	24	4	42
			46	61	240	37	384

Ce bureau a fourni à titre d'assistance des billets gratuits de transport à 4,113 individus, total équivalent à 3,217½ adultes :—

	Individus.	Adultes.
Hommes	1,817	1,817
Femmes	1,003	1,003
Enfants au-dessus d'un an	795	397½
Enfants au-dessous d'un an	498	......
	4,113	3,217½

Leur transport a coûté $26,935.98, soit, en moyenne, $6 54⅞ par tête, ou $8.37⅜ par adulte.

Nationalité des immigrants qui ont eu cette assistance :—

	Individus.	Adultes.
Anglais	2,001	1,571
Irlandais	499	440½
Ecossais	418	312
Allemands	205	160½
Scandinaves	82	69
Français et Belges	155	140
Suisses	128	104
Italiens	5	5
Islandais	297	214½
Russes (Mennonites)	323	200
	4,113	3,217½

Ils ont été expédiés aux lieux dont suivent les noms :—

	Individus.	Adultes.
Cantons de l'Est	147	120
Montréal	462	415
Ottawa	95	79
District du Centre	296	233½
Toronto	1,632	1,320½
Ouest de Toronto	855	626½
Manitoba	507	330½
Provinces maritimes	63	51½
A Toronto, à destination du Manitoba	49	36
A l'ouest de Toronto do do	7	5
	4,113	3,217½

Voici, d'après les états de mouvement sur le Grand-Tronc, les destinations générales des immigrants (passagers d'entrepont) :—

	Adultes	
Township de l'Est	142½	
Montréal	654	
Total pour Québec		796½
	Adultes.	
Ottawa (cité)	99	
District d'Ottawa	54	
Kingston (cité)	51	
District de Kingston	276	
Toronto	1,612½	
Ouest de Toronto	964½	
Total, Ontario		3,057
Nouvelle-Ecosse		20½
Nouveau-Brunswick		31
Manitoba		439½
Colombie-Britannique		8½
Total des adultes		4,353
Ajoutez ⅓ de ce nombre pour les enfants de tout âge		1,451
Nombre total des individus restés en Canada		5,804

Nombre de ceux qui se sont dirigés vers les Etats de l'Est	83½
Nombre de ceux qui se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest	1,199
	1,282½

Le tableau suivant résume toutes les dépenses faites par cette agence pour le service de l'immigration pendant l'année expirée le 31 décembre 1878 :

Immigration.

	$	cts.
Repas, aliments, secours accordés aux immigrants	$ 1,021	48
Frais d'agence	876	14
Appointements du personnel	4,150	00
Salaires et habillements de gard. des baraq. à Lévis	2,991	50
Réparation, peinturage et approvisionnement	508	77
Transport des immigrants	26,935	98
Total	$36,483	87

Quarantaine.

Rétributions des médecins-visiteurs......	1,800 00	
Médicaments, papeterie, etc......	33 50	
		1,833 50
Dépense totale de l'agence...................................		$38,317 37

En déduisant les dépenses pour la quarantaine, $1,833.50, le transport des Mennonites, $5,100, et celui des Islandais, $4,911.81, il reste comme frais de cette agence pendant l'année une somme de $26,472.07.

Les émigrants étaient en parfait état de santé. Parmi les Anglais, il n'y eut que deux décès; parmi les Islandais et Mennonites, il en est mort huit, dont trois de vieil âge, (deux femmes et un homme,) et cinq enfants.

Ces émigrants étaient de la classe des cultivateurs, ouvriers agricoles, artisans et servantes, c'est-à-dire de la classe qui convient au pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,
Agent.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture
Ottawa.

TABLE NO. 1.—Etat numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès en cours de voyage et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec, (par sexes et par adultes et enfants,) avec indication des pays d'où ils venaient; des arrivages et du tonnage des navires, de la durée moyenne des traversées,—pendant la campagne de 1878.

Pays de départ.	Classe de navires.	Nombre de navires.	Durée moyenne du trajet.	Tonnage.	Nombre d'émigrants embarqués.							Naissances.		Nombre total embarqué.	Décès dans la traversée.					
					Passagers de cabine.	Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans.		Nourrissons.	Passagers d'entrepont.				Adultes.		Enfants.		Nourrissons.	Total.
						Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.			Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		
Angleterre	Vapeurs	59	12$\frac{1}{3}$	109,470	2,050	2,709	1,302	649	559	233	5,452	.....	2	7,504	1	1	.....	.....	2	4
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...
Irlande	Vapeurs	.....	*	.....	135	406	276	38	42	18	780	.....	.....	915	2	.....	.....	.....	...	2
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...
Ecosse	Vapeurs	25	12$\frac{1}{4}$	35,175	145	606	347	160	129	41	1,283	.....	1	1,429	1	.....	1	2	...	4
	Voiliers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...
Allemagne	do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...
Suède et Norvége	do	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...
Etats-Unis	Navires divers, etc.	.....	.....	.....	.....	306	94	26	14	17	457	.....	.....	457	.....	.....	.....	.....	...	...
Totaux	.....	84	.....	144,645	2,330	4,027	2,019	873	744	309	7,972	.....	3	10,305	4	1	1	2	2	10

* Les steamers touchant à des ports d'Irlande sont compris parmi ceux d'Angleterre.

Pays de départ.	Classe de navires.	Décès en quarantaine.						Total des décès.	Nombre total d'immigrants débarqués à Québec.									Nombre total débarqué à Québec.
		Adultes.		Enfants.		Nourrissons.	Total.		Adultes.		Enfants.		Total.		Nourrissons.	Passagers d'entrepont	Passagers de cabine.	
		Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.				Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.				
Angleterre	Steamers							4	2,708	1,301	649	559	3,357	1,860	233	5,450	2,050	7,500
	Voiliers																	
Irlande	Steamers							2	405	276	38	42	443	318	18	779	134	913
	Voiliers																	
Ecosse	Steamers							4	605	347	159	127	764	474	42	1,280	145	1,425
	Voiliers																	
Allemagne	do																	
Norvége et Suède	do																	
Etats-Unis	Navires divers								306	94	26	14	332	108	17	457		457
Totaux								10	4,024	2,018	872	742	4,896	2,760	310	7,966	2,329	10,295

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,351
Femmes	766
Enfants	212
Total	2,329

Bureau officiel d'immigration,
Québec, 31 décembre 1878.

L. STAFFORD,
Agent.

TABLEAU No. 2.—ETAT numérique des immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les campagnes de 1877 et 1878.

	1877.	1878.
Angleterre.		
Liverpool	5,881	7,457
Londres	46	43
	5,927	7,500
Irlande.		
Londonderry	663	913
Ecosse.		
Glasgow	829	1,425
Viâ des Etats-Unis, etc	324	457
RÉCAPITULATION.		
Angleterre	5,927	7,500
Irlande	663	913
Ecosse	829	1,425
Par les Etats-Unis, etc	324	457
	7,743	10,295

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1878.

TABLEAU No. 3.—ETAT comparatif numérique des immigrants arrivés au port de Québec depuis 1829 jusqu'à 1878, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvége.	Autres pays.	Total.
1829 à 1833	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843	30,791	74,981	16,311	485	1,777	123,860
1844 à 1848	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859	4,846	417	793	2,722	.....	8,778
1860	6,481	376	979	2,314	.....	10,150
1861	7,780	413	1,112	10,618	.....	19,923
1862	6,877	4,545	2.979	7,728	47	22,176
1863	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864	5,013	3,767	2,914	7,453	12	19,147
1865	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875	12,456	1,252	1,768	.....	562	16,038
7	7,720	688	2,131	.....	362	10,901
1877	5,927	663	829	.....	324	7,743
1878	7,500	913	1,425	.....	457	10,295
Total	524,166	512,014	157,102	184,284	16,028	1,393,594

Moyenne annuelle, 27,872.

L. STAFFORD,
Agent.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1878.

No. 2.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTREAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
MONTRÉAL, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de cette agence avec les relevés et tableaux statistiques de l'année 1878.

IMMIGRANTS INDIGENTS.

J'ai fourni à mille deux cents (1,200) immigrants indigents, équivalents à 1,107 adultes, des billets de transport à leurs diverses destinations.

DISTRIBUTION DES IMMIGRANTS.

Le relevé A fait connaître la répartition de ces 1,200 immigrants indigents, dans les différentes sections du pays, à l'est, au sud et à l'ouest, avec indication du sexe, des nationalités et des états ou métiers de ces immigrants.

IMMIGRANTS EN PASSAGE À MONTRÉAL.

Ces émigrants m'ont rarement demandé des secours. A la jonction des Tanneries, où je les reçois à leur arrivée, j'ai dû leur fournir quelquefois un repas, mais seulement à ceux qui paraissaient les plus pauvres. J'ai aussi donné des renseignements à ceux qui en demandaient. Ces émigrants de passage ici sont invariablement accompagnés par M. John Sumner, agent voyageur, et qui, par télégrammes, me fait toujours connaître la station où il est arrivé lorsqu'il part de Québec.

M. T. B. Howson, auditeur de la compagnie du Grand-Tronc, a eu l'obligeance de me faire parvenir un état du nombre d'émigrants qui ont passé par Montréal pour gagner l'ouest, et il est comme suit: *viâ* Portland, 161; *viâ* Québec, 11,774. De ce nombre, 1,200 se sont adressés à moi pour avoir des secours.

MANITOBA.

Les renseignements que je possède me portent à croire que l'immigration de cette province va beaucoup augmenter dans le cours de la prochaine saison.

COLONIE DE NAMUR.

Conformément à vos instructions, j'ai visité cet établissement en octobre dernier et fait la connaissance de ses habitants. Après avoir éprouvé bien des difficultés, je suis arrivé le 16 du même mois à la maison de réception. Je me suis mis en rapport avec le gérant de cet établissement, qui m'a appris que la colonie se composait de :

Belges	9	familles
Italiens	6	"
Français	50	"
Franco-Canadiens	35	"
Total	100	"

soit, environ cinq cents âmes.

Environ trente enfants fréquentent aujourd'hui l'école. Il est probable qu'au printemps de l'année prochaine le nombre en sera beaucoup plus grand.

J'ai parcouru tout le district et pris note de tout ce que je voyais, afin d'être en mesure de pouvoir renseigner le département au besoin.

Ce n'a pas été sans peine si de ce point j'ai pu me rendre aux confins de l'établissement, car il m'a fallu traverser une forêt épaisse et des cours d'eau sans ponts. Malgré la beauté du pays et un sol tout à fait propre à la culture, seulement trois familles sont établies près des limites désignées sous le nom de Lac-de-Sable ; mais il est à présumer que sous peu de bons chemins seront ouverts et que de nouveaux colons iront s'établir sur ce point avantageux.

Dans les cinquante établissements où j'ai passé, j'ai vu avec plaisir que chacun d'eux avait de 10 à 30 acres bien cultivés. Je suis d'avis que les Belges, gens très laborieux, finiront par faire de meilleurs colons que les Français ou les Italiens, leurs habitations offrant déjà l'aspect du confort et de la prospérité, deux choses qui attestent de leur industrie, et de leur désir d'améliorer leur condition en se créant un patrimoine.

Le sol est excellent et très riche dans les vallées.

Les habitations belges sont bien tenues et peuvent être prises pour modèles par les autres colons.

Mon expérience jusqu'à présent me porte à dire que les Belges seront de bons colons et qu'ils méritent d'être encouragés.

Le grand obstacle à la prospérité de Namur est le mauvais état des chemins. Ils sont quasi impraticables. Donnons aux habitants actuels, qui sont très hospitaliers, un accès facile aux marchés,—et alors, je n'en doute nullement, ils seront bientôt dans une condition prospère.

ETAT SANITAIRE.

A ma connaissance, il n'y a pas eu, dans le cours de l'année, de décès parmi les émigrants. Cinq furent admis à l'hôpital, mais ils en sortirent rétablis.

DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE.

Je n'ai rien de nouveau à dire sous ce chapitre et il n'y a nulle nécessité de répéter ici ce que disent de précédents rapports à ce sujet. Le pays n'a besoin que de personnes adonnées aux durs travaux et capables de pourvoir elles-mêmes à leur existence. Les émigrants d'une autre classe n'auraient que faire de venir ici.

Le relevé B indique les points sur lesquels, pendant l'année, ces 1,200 émigrants ont été répartis.

IMMIGRATION PAR LES PORTS D'ENTRÉE.

Le relevé C indique les divers ports d'entrée de mon district où sont arrivées 5,979 personnes dans le cours de l'année, lesquelles ont apporté, en effets mobiliers, une valeur de $65,913.

REMERCIEMENTS.

J'ai bien des obligations aux sociétés nationales de la ville, à M. Kirkham, l'habile chef de gare du Grand-Tronc, et à d'autres amis qui ont prêté leur concours à l'œuvre du département.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

Montréal.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence d'immigration de Montréal, pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Immigrants arrivés par la voie du St. Laurent.	Arrivés par voie des Etats-Unis et Portland.	Sexes.			Nombre total des individus.	Nationalités.							Etats et métiers.					Destination générale.									Total
																		Provinces maritimes									
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Ouvriers de ferme.	Mécaniciens.	Commis, négociants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	Individus.
23	25	29	14	5	48	21	9	4	6	....	7	1	10	14	5	.....	15	....	....	....	20	28	.....	.....	.....	.....	48
14	37	23	13	15	51	25	11	8	2	.....	4	1	3	8	9	3	18	1	......	....	7	43	.....	.....	.....	.....	51
24	26	23	12	15	50	28	5	6	3	.....	5	3	6	13	3	1	12	14	....	....	21	15	.....	.....	.....	.....	50
30	63	50	23	25	98	34	23	8	14	.....	1	18	12	36	6	.....	25	10	....	....	29	59	.....	.....	.....	.....	98
39	40	49	19	11	79	40	21	4	6	.....	.....	8	15	30	.....	1	22	....	....	....	32	47	.....	.....	.....	.....	79
66	49	58	33	24	115	61	34	10	5	.....	3	2	28	30	3	2	38	......	....	....	60	55	.....	.....	.....	.....	115
68	52	61	43	16	120	75	25	4	11	.....	2	3	16	39	5	.....	48	1	....	....	57	62	.....	.....	.....	.....	120
104	43	90	44	13	147	57	15	7	13	.....	49	6	34	53	1	3	47	....	....	....	87	60	.....	.....	.....	.....	147
65	86	74	46	31	151	70	27	4	7	.....	40	3	15	58	1	1	47	....	....	....	69	82	.....	.....	.....	.....	151
99	44	83	48	12	143	61	30	......	33	.....	15	4	30	42	8	3	50	....	....	....	74	69	.....	.....	.....	.....	143
74	32	69	26	11	106	25	9	4	12	.....	39	7	26	40	10	.....	19	....	....	....	54	52	.....	.....	.....	.....	106
63	24	54	30	8	92	41	9	8	5	.....	21	8	11	21	22	.....	30	2	....	....	43	47	.....	.....	.....	.....	92
674	526	663	351	186	1,200	518	218	67	117	.....	186	64	206	384	73	14	371	28	....	....	553	619	....	.....	.....	.....	1,200

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1878.

JOHN J. DALEY,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

ETAT B.—Indiquant la distribution des 1,200 immigrants arriver à l'agence de Montréal, pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Destinations.	No. d'immigrants.	Destinations.	No. d'immigrants.
Acton	10	*Report*	390
Arnprior	2		
Arthabaska	1	Oshawa	4
Brampton	1	Owen Sound	1
Brockville	9	Prescott	15
Belleville	13	Peterboro'	4
Berlin	22	Pembroke	4
Buckingham	1	Papineauville	60
Cornwall	21	Pointe-Lévis	140
Cowansville	8	Perth	5
Coaticooke	1	Port Hope	11
Colborne	1	Richmond	18
Chatham	2	St. Jean, P Q	8
Côteau Landing	1	St. Jean, N.B	2
Danville	1	St. Armand	6
Doucet's Landing	1	St. Hilaire	1
Emerson	1	St. Jérôme	2
Farnham	11	Ste. Anne	2
Granby	19	St Lin	2
Guelph	2	St. Hyacinthe	19
Grenville	4	St. Liboire	5
Halifax, N.E	23	Sarnia	14
Hughes' Station	1	Stratford	10
Hemmingford	6	Stanbridge	8
Hamilton	2	Sutton	6
Hull, P.Q	85	Stottsville	2
Kingston	36	Summerstown	1
Knowlton	1	Stanfold	2
London	1	Sherbrooke	19
Lancaster	1	Toronto	372
Lakefield, Ont	1	Tyendinaga	1
Lindsay	2	Rivière-du-Loup	6
Lachute	6	Upton	20
Mansonville	1	Vaudreuil	4
Morrisburg	2	Whitby	8
Muddy Branch	2	Warwick	1
Napanee	11	Weston	4
Ottawa	77	Waterloo	23
Carried forward	390	Total	1,200

JOHN J. DALEY,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1878.

RELEVÉS DES DOUANES.

ETAT C.—Indiquant le nombre de personnes entrées au Canada pour s'y établir, qui ont fait déclaration d'effets aux douanes ci-dessous, pendant l'année 1878.

Ports d'entrée.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets entrés à la douane.	Nationalités.							Total.
						Français.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Américains.	Allemands.	Italiens.	
					$ cts.								
Montréal	406	428	860	1,694	21,893 00	1,338	126	98	29	68	7	28	1,694
Coaticooke.........	543	460	1,629	2,632	15,886 00	2,632	......	......	......	......	......	. ....	2,632
Sherbrooke..	50	48	200	298	6,968 00	298	......	......	......	......	......	......	298
Stanstead....	26	30	140	196	3,769 00	110	......	......	.....	86	......	.... .	196
St. Jean, P.Q........	254	283	440	977	13,180 00	912	35	.....	......	......	....	......	977
St. Armand.	42	41	43	126	3,210 00	92	.....	......	......	34	.....	....	126
Hemmingford........	9	9	38	56	1,007 00	56	.....	......	.....	... ..	.....	......	56
Total.......... ..	1,330	1,299	3,350	5,979	65,913 00	5,468	161	98	29	188	7	28	5,979

JOHN J. DALEY,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1878

No. 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A TORONTO.
(JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence, avec les états statistiques ordinaires.

Je suis aise d'avoir à dire que le nombre d'émigrants arrivés en ce pays cette année a excédé de 2,475 celui de 1877.

Le nombre total des émigrants venus à cette agence pendant l'année est de 6,814, —dont 1,622 étaient Norvégiens, qui ont passé par les Etats de l'Ouest, ce qui porte à 5,192 le chiffre de ceux restés en Canada. De ces derniers, 318 étaient des Mennonites se rendant au Manitoba, et 212 Islandais, qui sont allés à Gimli.

En sus de ce nombre, 1,354 sont arrivés aux divers ports d'entrée de mon district, ce qui donne un total de 8,168.

Généralement parlant, les émigrants de cette année paraissaient être dans de bonnes conditions, et je n'ai pas su qu'aucun d'eux ait été gravement malade.

Les capitaux apportés par eux dans ce district se montent à environ $210,000 ; de cette somme, à peu près $30,000 ont été apportés par les Mennonites et $10,000 par les Islandais, mais cet argent, ils l'ont emporté avec eux au Manitoba. La plus grande partie de la balance a été employée à l'achat de terres et autres immeubles, et l'autre à la fondation d'établissements sur les terres gratuites du district de Muskoka.

Malgré tout ce qui a pu être affirmé au contraire, on est parvenu à placer, mais non sans se donner un peu de peine, tous les émigrants venus à cette agence pour chercher à se placer et qui étaient capables de remplir les emplois alors offerts. Pour les commis seuls, le placement a été difficile. Malgré tous les avis donnés à cette classe par les agences étrangères, cela n'empêche pas qu'il s'en trouve toujours quelques-uns parmi les émigrants de chaque saison.

D'après les renseignements reçus d'agents de la Grande-Bretagne et d'autres sources, l'émigration serait plus considérable l'année prochaine. La cause de cette augmentation sera en partie due à la grande dépression dont souffre le commerce d'Angleterre et aussi à l'exportation des bestiaux du Canada ; ce qui, depuis quelque temps, a pris de très grandes proportions.

Le grand développement de cette exportation démontrera sans doute aux agriculteurs et capitalistes de la mère-patrie qu'en Canada plutôt qu'ailleurs ils trouveront à améliorer leur condition.

Je termine en disant que tous ceux qui se sont présentés à l'agence ont été l'objet de mon attention, et qu'en tout j'ai observé la plus stricte économie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT du nombre d'émigrants qui se sont présentés à l'agence de Toronto pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

mois.	Par voie du St. Laurent.	Par voie des Etats-Unis.	Total.	Nombre de repas gratuits.	Expédiés au moyen de billets gratuits.
Janvier	41	....	41	350	57
Février	31	7	38	500	84
Mars	182	....	182	850	149
Avril	387	....	387	1,300	275
Mai	692	....	692	2,000	327
Juin	617	....	617	1,600	278
Juillet	795	....	795	1,200	208
Août	861	....	861	3,230	324
Septembre	612	....	612	1,500	189
Octobre	508	....	508	1,425	306
Novembre	269	....	269	1,400	174
Décembre	190	....	190	1,000	139
Total	5,185	7	5,192	16,355	2,510

JOHN A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE TORONTO,
31 décembre, 1878.

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de transport gratuits, pour les douze mois expirés le 31 déc. 1878.

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Agincourt	4	Kingston	82
Amherstburg	1	Kincardine	11
Ailsa Craig	1	Kleinburg	6
Arthur	3	Komoka	1
Aurora	5	Lancaster	1
Baden	8	Lefroy	1
Barrie	35	Lindsay	32
Beachville	5	Listowel	7
Belleville	11	London	207
Berlin	80	Longwood	1
Blythe	2	Lucan	10
Bolton	11	Lynden	2
Bowmanville	2	Malton	12
Bracebridge	95	Markdale	2
Bradford	39	Markham	1
Brampton	25	Meaford	15
Brantford	19	Merriton	32
Bright	1	Mildmay	2
Brockville	3	Milton	2
Bronte	16	Mimico	10
Bruce Mines	1	Mitchel	2
Brussels	3	Montreal	43
Carlton	5	Mount Brydges	1
Chatham	21	Mono Road	1
Chatsworth	1	Napanee	2
Clifford	1	Newcastle	1
Clifton	39	Newmarket	6
Clinton	16	New Hamburg	5
Coboconk	6	New Lowell	10
Cobourg	7	Niagara	6
Collingwood	39	Oakville	8
Cornwall	1	Orangeville	2
Davenport	6	Orillia	8
Drayton	4	Oshawa	2
Dundas	14	Ottawa	4
Ethel	1	Owen Sound	38
Etobicoke	1	Paisley	16
Fergus	7	Parry Sound	77
Fordwich	2	Peterboro'	10
Forrest	12	Perrytown	4
Fort William	19	Pénétancouchine	43
Galt	10	Petrolia	3
Georgetown	4	Pinkerton	1
Gifford	3	Port Carling	2
Glencoe	3	Port Credit	21
Gorrie	1	Port Elgin	14
Goderich	7	Port Hope	2
Gravenhurst	95	Prescott	2
Grimsby	4	Prince Arthur's Landing	1
Guelph	24	Québec	3
Hamilton	173	Ripley	5
Harriston	7	Richmond Hill	8
Harrison, traverse	9	Rockwood	1
Henfryn	2	Rockford	1
Hensall	6	Rosseau	184
Holland Landing	2	Sarnia	17
Ingersoll	8	Sault St. Marie	6
Jordan	2	Scarboro'	3
Kenilworth	2	Seaforth	3
King	2	Silver Islet	4

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de transport gratuits, etc.—*Fin.*

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Simcoe	19	Uxbridge	4
Shakespeare	1	Victoria Road	1
Shelburne	23	Waldemar	3
Southampton	3	Walkerton	4
Ste. Catherine	28	Washago	3
St. Thomas	6	Waterloo	11
Ste. Marie	6	Welland	4
Stoney Point	1	Weston	15
Stayner	9	Whitby	1
Stratford	19	Williamsford	3
Strathroy	1	Windsor	28
Stouffville	3	Wingham	2
Pont suspendu	3	Woodbridge	3
Teeswater	3	Woodstock	11
Thamesville	10	Wyoming	1
Thorndale	6	Zimmerman	2
Thornhill	6		
Baie du Tonnerre	2	Total	2,510
Tilsonburg	1		

JOHN A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés au port de Toronto dans l'année expirée le 31 décembre 1878.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur déclarée.
					$ cts.
Angleterre	62	72	93	227	17,941 00
Irlande	20	16	17	53	1,332 00
Ecosse	17	21	15	53	1,915 00
Etats-Unis	70	80	82	232	17,822 00
Allemagne	18	18	26	62	1,700 00
Judée	1	1	1	3	75 00
Norvége	2	1		3	150 00
Bohême	1	2		3	150 00
Canada	44	50	70	164	10,617 00
Pologne	2	2	7	11	225 00
Hollande	3			3	3 00
France	4	3	7	14	285 00
Russie	1	1		2	70 00
Italie	1	2	4	7	50 00
Total	246	269	322	837	51,335 00

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés au port de Clifton, dans l'année expirée le 31 décembre 1878.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur déclarée.
					$ cts.
Angleterre	9	12	15	36	1,850 00
Irlande	5	6	7	18	545 00
Ecosse	8	9	10	27	2,175 00
Allemagne	1	....	....	1	60 00
Danemark	1	1	....	2	100 00
Etats-Unis	29	24	34	87	7,510 00
Canada	20	24	36	80	2,556 00
Total	73	76	102	251	14,796 00

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés au port de Fort-Erié, dans l'année expirée le 31 décembre 1878.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Total.	Valeur déclarée.
				$ cts.
Etats-Unis	36	42	78	4,993 00
Canada	26	32	58	2,375 00
Angleterre	24	25	49	2,790 00
Allemagne	28	26	54	1,165 00
Irlande	8	8	16	337 00
Ecosse	6	5	11	462 00
Total	128	138	266	12,122 00

RÉCAPITULATION.

	Arrivés.	Valeur déclarée.
Toronto	837	51,335
Clifton	251	14,796
Fort-Erié	266	12,122
Grand total	1,354	78,253

JOHN A. DONALDSON,
Agent fédéral d'immigration.

TORONTO, 31 décembre 1878.

No. 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A OTTAWA.

(M. W. J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
OTTAWA, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un compte-rendu des opérations de cette agence pendant l'année 1878 :

Emigrants européens	531
do des Etats-Unis	842
Total	1,373

La valeur des effets de ceux des Etats-Unis, autant qu'elle a pu être constatée aux douanes, s'élevait à $32,696.

A ces immigrants il en faudrait ajouter nombre d'autres, qui, comme cela a lieu chaque année, ne se sont pas fait connaître à cette agence. Pour ces derniers, ce n'est que quand ils tombent dans la misère où viennent à manquer de travail, que je puis avoir connaissance d'eux.

La gêne commerciale qui continue à se faire sentir dans ce district de même que par tout le pays, mais ici peut-être plus vivement qu'ailleurs, il en résulte que nos classes ouvrières, qui dépendent beaucoup de la prospérité du commerce de bois,—et ce dernier se trouvant aujourd'hui dans un état très précaire—trouvent difficilement de l'emploi. D'un autre côté, ce manque de travail a engagé un grand nombre à s'établir sur des terres dans les comtés d'Ottawa, de Pontiac et de Renfrew, tandis que quelques autres ont préféré choisir le district de Muskoka. J'ai pu constater que pour beaucoup ce changement avait été des plus avantageux, car, au lieu d'être, comme auparavant, dans la dépendance des autres, elles trouvent maintenant sur leurs propres terres de quoi subvenir à leur subsistance.

Des émigrants qui avaient quelques moyens quelques-uns ont acheté et se sont établis ici sur des terres déjà améliorées, tandis que d'autres ont gagné l'ouest, entraînés sans doute par la grande émigration au Manitoba. Je dois dire ici que la plupart de ceux qui ont pris cette direction m'avaient demandé des renseignements sur cette province. A tous j'ai donné des brochures, des cartes et toute autre information que j'étais en mesure de mettre à leur service. Je suis actuellement en correspondance avec des personnes qui veulent aller habiter cette province, que l'on devrait me faire visiter moi-même, afin que par mes propres observations je puisse ajouter aux renseignements que les documents seuls me permettent aujourd'hui de donner.

Ce qu'a emporté en argent la majorité de ceux qui sont partis d'ici pour le Manitoba constitue une forte somme, provenant de la vente de leurs biens. Beaucoup sont avec des chevaux et bestiaux de toute espèce, ainsi que des instruments aratoires, tel que moissonneuses, faucheuses, moulins à battre et à van, etc. Parmi ces émigrés figurait un grand nombre de jeunes gens dont les pères avaient pris les devants afin de choisir les terres qu'ils allaient occuper désormais. Je pense que pendant une période assez longue un grand nombre partira d'ici tous les ans pour le Nord-Ouest, et ils feront ainsi de la place pour les émigrants qui nous arriveront.

Dans le cours de l'année, un assez grand nombre de personnes des Etats-Unis sont venues ici à la recherche d'un emploi. Pendant la récolte, il n'a pas été difficile de les placer, bien qu'à de faibles gages, la moyenne de ces derniers étant de $10 à $12 par mois. Quant à ceux que je n'ai pu placer, ils ont été expédiés vers l'ouest, où la main-d'œuvre était en demande. J'en ai aussi envoyé quelques-uns sur le canal Lachine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Etat indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, et leur nationalité, pendant l'année 1878.

Pays d'origine.	Venant d'Europe.		Total.
	Viâ le St. Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	
Angleterre	151	82	233
Irlande	83	35	118
Ecosse	42	33	75
Allemagne	41	10	51
France	21	32	53
Norvége et Suède	1	....	1
Venant des Etats-Unis	....	....	842
	339	192	1,373

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

Ottawa, 31 décembre 1878.

ETAT du nombre des immigrants qui ont eu, à titre d'assistance, des billets de transport ou des aliments; 400 âmes, équivalent à 341 adultes, au coût de $3.54 par tête.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Angleterre	78	43	61	182
Irlande	34	29	25	88
Ecosse	29	12	10	51
Allemagne	13	4	12	29
France	24	14	11	49
Norvége et Suède	....	1	....	1
	178	103	119	400

RELEVÉS DES DOUANES.

ETAT du nombre des immigrants entrés par les ports ci-dessous, et valeur des effets déclarés par eux à la douane de ces ports.

Port de Prescott	234	individus.	Valeur des effets	$8,180 00
" Brockville	265	"	" "	11,243 00
" Ottawa	145	"	" "	6,328 00
" Morrisburg	116	"	" "	4,530 00
" Cornwall	82	"	" "	2,415 00
	842			$32,696 00

W. J. WILLS,
Agent fédéral d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1878.

ETAT du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de l'immigration d'Ottawa, pendant l'année expirée le 30 juillet 1878.

Nombre d'immigrants arrivés d'Europe *viâ* le St. Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés d'Europe *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.			Nombre total d'individus.	Nationalités.						Autres nations.	Métiers et professions.					Destinations générales.								
																		Provinces maritimes.								
		Masculin.	Féminin.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.		Cultivateurs.	Travaill'urs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	N. E	N. B	I. P. E	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
339	192	231	149	151	531	232	119	75	50	2	53	....	......	124	60	46	40	......	2	......	113	416	......	....	....	....

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration, Ottawa.

OTTAWA, 31 décembre 1878.

No. 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A KINGSTON.

(M. R. Macpherson.)

Bureau officiel d'immigration,
Kingston, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre les statistiques ci-jointes, qui comprennent les opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1878, savoir:

1o. Un état indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence dans le cours de l'année 1878, et leur nationalité, par la voie du St. Laurent et des Etats-Uuis respectivement.

2o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription l'an dernier, le nombre de ceux qui ont eu des aliments et ont été distribués par mes soins, ainsi que le nombre de repas fournis.

3o. Un état indiquant le nombre et les destinations des émigrants expédiés de ce bureau pendant l'année 1878.

4o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription, classés par catégories de sexes, de nationalités, de professions et de destinations.

5o. Un état numérique des colons venus des Etats-Unis, l'an dernier, d'après les relevés fournis par les percepteurs des douanes des différents ports d'entrée compris dans cette circonscription, avec indication de la valeur des effets déclarés par eux, se montant à 32,504.00.

6. Un état de la dépense, au compte des gouvernements fédéral et de l'Ontario, respectivement, pour l'immigration de 1878. La dépense de l'année—moins les salaires—s'est élevée, pour les transports, à 623.70, et pour les comestibles fournis, les repas, etc., à 899.44.

Il est regrettable que la dépression dont souffrait le commerce l'année dernière, ait encore été pendant celle-ci la cause qu'il a été difficile de trouver de l'emploi aux émigrants, particulièrement à ceux de la classe des artisans, et surtout aux mécaniciens.

Quant à l'immigration d'enfants, je dois dire que l'asile Marchmont, à Belleville, qui est habilement dirigée depuis sept ans par mademoiselle Bilbrough, a été transférée à cette dernière par mademoiselle Macpherson, et que cette institution est maintenant sous l'unique direction de mademoiselle Bilbrough.

L'hiver dernier, cette demoiselle est allée à Glasgow, et dans le mois de mai elle était de retour au Canada, ayant amené avec elle 79 enfants, avec l'intention de les confier à des familles canadiennes; elle est promptement parvenue à ses fins, et j'ai tout lieu de croire que ces enfants ont été avantageusement placés.

Je crois aussi savoir que quand même ces enfants auraient été en bien plus grand nombre, il n'eût pas été difficile de trouver à les placer.

M. Quarrier, de Glasgow, qui depuis bien des années s'intéresse au sort des enfants pauvres de cette cité, est venu le printemps dernier au Canada en compagnie de mademoiselle Bilbrough, et il a été voir environ 200 enfants venus de Glasgow et que des familles d'ici ont adoptés. Ontario lui a paru un magnifique champ ouvert à l'immigration, et en quittant le Canada après un séjour de près de trois mois, il était convaincu que son pays, malgré tous les renseignements répandus jusqu'ici, ne connais-

sait qu'une moitié des avantages qu'Ontario offrait à une immigration d'enfants. Il est de même à croire que sa visite au Canada aura pour effet d'engager un plu grand nombre à émigrer de l'Ecosse.

L'absence de tout compte pour soins médicaux est une preuve que les émigrants qui se sont présentés à cette agence l'année dernière jouissaient d'une bonne santé.

J'ai distribué un nombre très considérable de brochures publiées dans le but de faire connaître les ressources de la province du Manitoba et du Nord-Ouest; aussi, l'émigration qui s'est dirigée sur cette province a été nombreuse, et une autre va suivre dès l'ouverture de la navigation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1878, et leur nationalité; le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport, par voie des chemins de fer et autres voies, de cette agence aux lieux de leur destination.

Pays d'origine.	Arrivés *viâ* le St. Laurent.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Totaux.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Ont reçu à titre d'assistance des aliments.	Ont reçu des billets gratuits de transport.
Angleterre	407	23	430				
Irlande	102	3	105				
Ecosse	205	1	206				
Allemagne	18	2	20				
Norvége	1	....	1	746	....	410	408
Suisse	10	2	12				
Islande	....	....	....				
Amérique	....	1	1				
Autres pays	17	9	26				
*Colons venus des Etats-Unis, d'après les données des percepteurs des douanes aux diff. ports de cette agence	....	649	649	649			
	760	690	1,450	1,395	....	410	408

* Cinquante-cinq ont passé par la province de Québec. En sus de ce nombre, plusieurs percepteurs des douanes estiment à environ 600 les émigrés des Etats-Unis qui se sont présentés à cette agence, mais qui n'ont pas fait de déclarations à l'entrée,—les effets par eux apportés ne représentant pas une valeur suffisante—quoiqu'ils eussent l'intention d'habiter cette province.

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1878.

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés à l'agence de Kingston et restés pour être placés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Mois.	Viâ le St. Laurent.	Viâ les Etats-Unis.	Totaux.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre d'immigrants distribués au moyen de billets gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	17	7	24	18	23	26
Février	8	2	10	7	10	13
Mars	34	4	38	26	36	30
Avril	59	7	66	50	49	214
Mai	144	7	151	108	63	110
Juin	28	7	35	26	31	54
Juillet	71	3	74	38	32	137
Août	184	1	185	46	49	127
Septembre	73	....	73	27	36	110
Octobre	53	....	53	22	33	68
Novembre	69	1	70	30	33	125
Décembre	20	2	22	12	13	29
* Colons venus des E.-U., d'après les données des percept. des douanes.	....	649	649	....	....	....
Total	760	690	1,450	410	408	1,043

* En sus de ce nombre, les percepteurs des douanes portent à environ 600 ceux venus des Etats-Unis qui se sont adressés à cette agence sans faire de déclaration à l'entrée, les effets apportés par eux ne représentant pas une valeur suffisante.

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de l'agence de Kingston au moyen de billets gratuits de transport, dans les douze mois expirés le 31 décembre 1878.

Lieux de destination.	Billets d'adultes.	Lieux de destination.	Billets d'adultes.
		Report	260
Toronto	67	Township de Loughboro	31
Montréal	47½	Mallorytown	½
Cornwall	23	Ballantyne	1
Lancaster	9	Oshawa	4
Prescott	16	Gananoque	2
Brockville	20½	Ottawa	12
Belleville	23½	Palmerston	4
Scarboro'	1	Orillia	8
Bowmanville	3	Omemee	1½
Colborne	2	Bethany	1
Cobourg	3½	Peterboro'	½
Grafton	3	Carleton Place	2
Lennoxville	1	Arnprior	1½
Napanee	5½	Renfrew	2½
Port Hope	18½	Lindsay	3
Whitby	1	Sand Point	½
Morrisburg	3	Parham	2
Lyn	2	Milbrook	1
Township de Portland	7	Perth	3
Township de Kingston	3	Picton	2
A reporter	260	Total	343

ETAT MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de l'émigration de Kingston, pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Mois	No. d'immigrants arrivés *viâ* le St. Laurent.	Arrivés *viâ* les Etats-Unis.	Sexes. Masculin.	Sexes. Féminin.	Sexes. Enfants.	Nombre total d'individus.	Nationalités. Anglais.	Nationalités. Irlandais.	Nationalités. Ecossais.	Nationalités. Allemands.	Nationalités. Scandinaves.	Nationalités. Français et Belges.	Autres nations.	Métiers et professions. Cultivateurs.	Métiers et professions. Travailleurs agricoles et autres.	Métiers et professions. Artisans.	Métiers et professions. Employés de commerce, etc.	Métiers et professions. Servantes.	Destinations générales. Provinces maritimes. Nouvelle-Ecosse.	Destinations générales. Provinces maritimes. Nouv.-Brunswick.	Destinations générales. Provinces maritimes. Ile du Prince-Edouard.	Destinations générales. Québec.	Destinations générales. Ontario.	Destinations générales. Manitoba.	Destinations générales. Colombie-Britanniques.	Destinations générales. Etats de l'Est.	Destinations générales. Etats de l'Ouest.
Janvier	17	7	22	2	.....	24	17	2	3	.....	.....	.....	2	.....	19	3	.....	2	.....	.....	.....	4	20	.....	.....	.....	.....
Février	8	2	8	2	.....	10	7	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	5	1	2	2	.....	.....	.....	3	7	.....	.....	.....	.....
Mars	34	4	25	8	5	38	25	3	9	.....	.....	.....	1	.....	12	6	1	2	.....	.....	.....	18	20	.....	.....	.....	.....
Avril	59	7	37	8	21	66	30	11	6	7	.....	1	11	.....	23	7	6	3	.....	.....	.....	8	58	.....	.....	.....	.....
Mai	144	7	61	23	67	151	36	14	91	.....	.....	9	1	.....	51	5	2	16	.....	.....	.....	7	144	.....	.....	.....	.....
Juin	28	7	18	9	8	35	18	5	10	1	.....	1	.....	.....	11	2	3	7	.....	.....	.....	2	33	.....	.....	.....	.....
Juillet	71	3	42	15	17	74	52	9	10	2	.....	.....	1	.....	35	5	2	7	.....	.....	.....	1	73	.....	.....	.....	.....
Août	184	1	126	24	35	185	121	25	36	.....	.....	.....	3	.....	100	18	9	15	.....	.....	.....	1	184	.....	.....	.....	.....
Septembre	73	.....	48	10	15	73	42	14	7	8	.....	2	.....	.....	33	10	5	3	.....	.....	.....	6	67	.....	.....	.....	.....
Octobre	53	.....	38	6	9	53	32	11	7	1	.....	1	1	.....	35	5	1	5	.....	.....	.....	1	52	.....	.....	.....	.....
Novembre	69	1	41	9	20	70	38	5	22	.....	.....	4	1	.....	36	4	1	5	.....	.....	.....	.....	70	.....	.....	.....	.....
Décembre	20	2	16	3	3	22	12	5	3	1	.....	1	.....	.....	10	3	3	2	.....	.....	.....	4	18	.....	.....	.....	.....
Colons venus des Etats-Unis	.....	649	.....	.....	.....	649	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	619	.....	.....	.....	.....
	760	690	482	119	200	1,450	430	105	206	20	.....	19	21	.....	373	69	35	69	.....	.....	.....	55	1,395	.....	.....	.....	.....

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1878.

ETAT numérique des colons venus des Etats-Unis, d'après les relevés fournis par les percepteurs des douanes des différents ports d'entrée compris dans l'agence de l'immigration de Kingston, pour l'année 1878, avec indication de la valeur des effets déclarés.

Ports d'entrée.	Nombre de colons.	Valeur des effets.	
		$	cts.
Whitby	38	915	00
Oshawa	24	960	00
Bowmanville	22	506	00
Newcastle	10	430	00
Port Hope	50	2,251	00
Cobourg	38	2,047	00
Cramahe	31	1,105	00
Brighton	18	331	00
Trenton	8	300	00
Belleville	126	12,567	00
Napanee	34	1,960	00
Kingston	148	4,520	00
Gananoque	73	1,525	00
Picton	29	3,087	00
Total	649	32,504	00

En sus de ce nombre, les percepteurs des douanes portent à environ 600 ceux venus des Etats-Unis qui se sont adressés à cette agence sans faire de déclaration à l'entrée, les effets par eux apportés ne représentant pas une valeur suffisante, mais ayant l'intention d'habiter cette province.

ETAT des dépenses faites à l'agence de l'immigration de Kingston, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1878, et payées par les gouvernements du Canada et d'Ontario respectivement.

Service.	Montant payé par le Canada.	Montant payé par Ontario.	Total.
Transport d'immigrants	....	683 21	683 21
Repas, pain, etc	....	216 23	216 23
Frais de route, combustible, nettoyage, fournitures, éclairage, télégrammes, frais de port, eau, etc	623 70	....	623 70
Total	623 70	899 44	1,523 14

R. MACPHERSON,
Agent fédéral d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1878.

Etat du nombre de colons venus des Etats-Unis en 1878, et qui ont fait une déclaration à l'entrée aux différents ports dans les limites de l'agence d'immigration de Kingston, de la valeur des effets apportés par eux, et du nombre approximatif de ceux venus sans faire telle déclaration—leurs effets ne présentant pas une valeur suffisante,—mais qui comptaient rester dans le pays.

Ports d'entrée.	Adultes du sexe masculin.	Adultes du sexe féminin.	Enfants.	Total.	Américains.	Canadiens rapatriés des Etats-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Autres pays.	Valeur des effets.	Moyenne de ceux qui n'ont pas déclaré leurs effets, n'en ayant pas de valeur.
Whitby	12	10	16	38	4	29	.....	5	......	......	.....	915 00	34
Oshawa	7	6	11	24	9	7	1	......	4	......	3	960 00	25
Bowmanville	10	6	6	22	6	6	4	3	3	......	......	506 00	15
Newcastle	4	2	4	10	1	4	1	.....	......	4	......	430 00	2
Port Hope	17	16	17	50	12	37	1	......	......	......	......	2,251 00	100
Cobourg	14	13	11	38	7	16	12	1	...	2	......	2,047 00	100
Cramahe	11	9	11	31	2	28	1	......	.....	......	......	1,105 00	30
Brighton	8	7	3	18	1	17	......	......	......	......	......	331 00	9
Trenton	3	5	......	8	......	7	......	1	......	......	......	300 00	10
Belleville	35	48	43	126	10	60	12	30	4	....	10	12,567 00	100
Napanee	14	13	7	34	14	15	......	5	......	......	......	1,960 00	20
Kingston	39	43	66	148	38	110	......	......	......	......	.....	4,520 00	100
Gananoque	20	20	33	73	59	11	......	2	1	......	......	1,525 00	30
Picton	4	13	12	29	6	17	3	2	1	......	......	3,087 00	25
Total	198	211	240	649	169	364	35	49	13	6	13	$32,504 00	600

R. MACPHERSON,

Agent fédéral d'immigration.

Kingston, 31 décembre 1878.

No. 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE SHERBROOKE.

(M. H. Hubbard.)

Bureau officiel d'immigration,
Sherbrooke, P. Q., 11 septembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de cette agence, lequel ne s étend que jusqu'au 11 de ce mois, vu que, sans cause assignée, l'on m'a sommairement démis de mon emploi.

Pour les raisons mentionnées dans de précédents rapports—je veux parler de la crise commerciale, qui continue de se faire sentir—il ne s' est pas présenté beaucoup d'émigrants à cette agence, ainsi que le démontre le relevé suivant:—

Nombre total des émigrants arrivés ici	34
Hommes, 22 ; femmes, 6 ; enfants, 6	34
Anglais, 15 ; Ecossais, 5 ; Français, 13 ; autres, 1	34
Cultivateurs, 4 ; journaliers, 11 ; artisans, 1 ; commis, etc., 3 ; servantes, 3 ; femmes et enfants, 12	34
Dépense pour repas, etc	$10 00
" transport gratuit	23 00
" portée au compte du gouvernement de Québec	6 75
Total (à part les salaires)	$39 75

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant servant,

H. HUBBARD,
Ex-agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A ST. JEAN, N.-B.

(M. ROBERT SHIVES.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des opérations de cette agence pour l'année 1878.

Un fait remarquable à signaler, c'est le désir manifesté par un nombre de nos habitants d'aller s'établir sur les terres de la Couronne de cette province. Le nombre de ceux qui ont fait des demandes à cet effet doit approcher au moins cinq cents. Quelques centaines ont déjà obtenu de ces terres, et un grand nombre font leurs préparatifs pour aller s'établir sur ces terres dès le printemps. Les renseignements relatifs aux différentes réserves pour les colons, aux routes, distances et formules de requêtes ont été donnés à tous ceux qui en ont fait la demande.

De cinq à sept cents personnes ont demandé des renseignements sur la province du Manitoba et du Nord-Ouest, et à toutes j'ai donné ceux que j'avais à ma disposition. De ces requérants, un grand nombre sont cultivateurs, ouvriers agricoles et artisans, et comme ils se sont formé une opinion favorable de ce pays, ils ont décidé de s'y rendre.

La gêne dont souffrent toutes les branches d'industrie, a eu pour effet de faire justement apprécier à un grand nombre de travailleurs les avantages offerts par les concessions gratuites de terres. Beaucoup ont déjà quitté la province, et il est probable que le printemps prochain verra une émigration encore plus nombreuse.

Sur la rivière St. Jean, de même que dans les parties de la province, les établissements sont en voie de prospérer, Un nombre considérable de Danois sont partis pour la colonie du Nouveau-Danemark, comté de Victoria. Ils sont venus par les steamers de la ligne Allan; quelques-uns par la voie de Québec, d'autres par celle d'Halifax, et de ces points en chemin de fer jusqu'à St. Jean. De ce port, ils sont expédiés à leur destination par la voie de cette rivière jusqu'à Frédericton, et de là par voie ferrée. Le gouvernement s'est chargé du transport de ceux qui n'avaient pas les moyens de payer leur passage. Ces gens étant sobres et laborieux, ils vont faire d'excellents colons. Ils ont dit que beaucoup de leurs compatriotes doivent venir les rejoindre le printemps prochain.

L'état suivant fait voir que pendant l'année le nombre d'émigrants arrivés ici est de 927.

Emigration par mer, 1878.

Sexes.

Hommes	159
Femmes	61
Garçons au-dessous de 14 ans	42
Filles	14
	276

Pays d'origine.

Angleterre	60
Irlande	106
Ecosse	45
Scandinavie	65
	276

Professions.

Cultivateurs	42
Ouvriers agricoles	75
Plâtriers	10
Tailleurs de pierres	13
Menuisiers	5
Maçons	7
Mécaniciens	2
Commerçants	5
Profession inconnue	117
	276

NOMBRE D'ÉMIGRANTS VENUS EN CETTE PROVINCE PAR LES PORTS D'ENTRÉE DE SAINT-STEPHEN ET MC'ADAM.

A Saint-Stephen.

Hommes nés en Canada	28	
Femmes " "	23	
La valeur de leurs effets estimée à		$ 3,675 00

A McAdam.

Nés en Canada	100	
Valeur de leurs effets		1,000 00

Le capitaine H. W. Chisholm, agent pour la ligne Internationale de steamers voyageant entre Saint-Jean et Boston, évalue à cinq cents le nombre de Canadiens, hommes, femmes et enfants, venus ici dans le cours de la saison qui vient de finir, savoir :—

Nés en Canada, hommes, femmes et enfants	500	
Valeur des effets par eux apportés		7,000 00
Totaux	651	$11,675 00

RÉCAPITULATION.

Emigrants d'origine canadienne venus par des ports d'entrée		651
" " anglaise " " "	60	
" " irlandaise " " "	106	276
" " écossaise " " "	45	
" " scandinave " " "	65	
Total		927

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT SHIVES,

Agent d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

No. 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT VOYAGEUR.

(M. John Sumner.)

Québec Sud, 25 novembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de mes travaux comme agent voyageur d'immigration pendant les deux dernières saisons d'hiver et d'été.

Conformément aux instructions de votre ministère, datées le 18 mars dernier, je me suis rendu à la Rivière-du-Loup, et depuis lors jusqu'au 23 avril j'ai conduit les passagers arrivés à Halifax dans cinq steamers—le nombre de ces passagers était de 863—depuis ma station jusqu'à Lansdowne, 150 milles à l'ouest de Montréal.

A l'ouverture de la navigation je me suis mis en route pour Québec, où, à venir jusqu'à cette date, j'ai conduit jusqu'à Montréal, tous les émigrants venus par les paquebots-poste et voiliers, et les ai ensuite confiés à l'agent d'Ontario, ainsi que mes instructions le prescrivaient. Ces derniers émigrants étaient au nombre de 8,439, chiffre qui excède de plus de 2,000 celui de 1877.

La majorité des émigrants arrivés dans le cours de la saison appartiennent à une classe plus aisée que celle des émigrés d'années précédentes; les enfants se conduisaient plus sagement et étaient mieux élevés.

Je regrette d'avoir à dire que l'on a remarqué quelques cas d'ivrognerie. Ce vice, qu'il est presque impossible de faire disparaître, est souvent la cause de beaucoup de désordre dans les convois de voyageurs.

J'ai fait de mon mieux à l'égard de tous les émigrants que j'ai eus à diriger, soit en faisant donner des repas à ceux qui ne pouvaient avoir cette consommation, soit en les faisant descendre des trains aux lieux de leur destination.

Le nombre des émigrants qui ont gagné les Etats de l'Ouest, et qui se trouvaient nécessairement sur les mêmes trains que ceux qui sont restés en Canada, est à peu près le même qu'en 1877.

La compagnie du chemin de fer Grand Tronc avait mis de bonnes voitures à la disposition de ces émigrants, qui furent transportés rapidement à leur destination. A toutes les stations, les officiers et employés de cette compagnie se sont montrés on ne peut plus obligeants et courtois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,
Agent voyageur d'émigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À DULUTH.

(M. W. C. B. GRAHAME.)

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
DULUTH, 24 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport sur le service de cette agence pendant le cours de cette année. Il m'a fallu être presque toujours en voyage, ma présence à Duluth n'étant nécessaire que lors de l'arrivée des bateaux. J'ai parcouru 13,290 milles en chemin de fer, et 120 milles à cheval. J'ai fait ce dernier voyage avec des personnes qui quittaient les Etats-Unis pour le territoire britannique. Ainsi, pendant la saison, j'ai parcouru une distance de 13,400 milles, qui au taux ordinaire de 5 cents le mille exigé en ce pays, devrait se monter à $670, mais tous mes frais de route réunis s'élèvent à un peu moins de $200.

La dépense paraîtra peut-être un peu forte pour une saison, mais il ne faut pas oublier que c'est la première année de l'établissement de cette agence; et qu'il a fallu se procurer bien des choses que nous n'aurons pas à acheter une autre année.

En sus des émigrants qui ont passé par Duluth pour se rendre au Manitoba et sur les territoires du Nord-Ouest, et qui figurent au nombre de 7,000 dans le tableau ci-joint, j'ai pu constater qu'environ 3,500 étaient passés par Chicago et Saint-Paul, ce qui donne un total d'à peu près onze milles. De ce nombre, environ 7 p. c. en sont revenus, et n'y retourneront probablement pas; environ 5 p. c. se sont établis aux Etats-Unis et environ 10 p. c. sont revenus, mais doivent y retourner avec leurs familles après avoir disposé de leurs propriétés.

Il y a aussi environ soixante-dix hommes de la police à cheval que l'on ne peut classer comme colons, de sorte que l'accroissement réel de la population du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest doit être d'environ 8,500, dont 210 ont emmené avec eux 41 chevaux, 9 bêtes à cornes, des voitures, charrues et autres instruments aratoires, et environ $40,000 en argent.

La dépense pour amener ces personnes du Dakota et du Minnesota a été d'environ $60, somme comprise dans mes frais de route.

La plupart de ces colons se sont établis à l'ouest de Winnipeg, et les autres sur les bords de la Saskatcheouane. Tous paraissent contents de s'être établis sur ce territoire.

Je crois devoir suggérer au ministère qu'il serait opportun d'encourager ou de faciliter une immigration de bons serviteurs, classe de gens dont on a beaucoup besoin au Nord-Ouest, et qu'il est très difficile d'avoir, quelque élevés que soient les gages offerts. Je sais qu'à Montréal et à Québec il y a beaucoup de jeunes filles qui seraient contentes de trouver à se placer à raison de quatre à six piastres par mois, et qui, pour leurs services, recevraient de douze à quinze piastres à Winnipeg, sans compter la certitude de pouvoir bientôt acquérir leur indépendance, vu le grand nombre de jeunes cultivateurs canadiens qui s'établissent au Nord-Ouest et qui sont forcés de rester célibataires ou de s'allier à des indiennes.

Une immigration de jeunes personnes contribuerait beaucoup au maintien de la moralité parmi ces jeunes gens, qui, sans doute, n'attendent que l'occasion de pouvoir entrer dans les liens du mariage.

A ce sujet, j'ai reçu des lettres de plusieurs personnes de Winnipeg et du Nord-Ouest; or, dans le cours de l'hiver, il devrait être possible de prendre les mesures voulues pour qu'un certain nombre de ces jeunes filles soient expédiées de bonne heure au printemps,—c'est-à-dire le nombre que l'on pourrait placer immédiatement à leur arrivée.

Tout dernièrement, je me suis fait un devoir de me rendre aux Grandes-Fourches, afin de constater si, comme on le disait, la petite-vérole sévissait dans cette région. Les Grandes-Fourches étant le point de départ de la diligence de Winnipeg, j'avais

quelques raisons de craindre que cette maladie se répandît plus loin ; mais je vis avec bonheur qu'il n'y avait eu que quelques cas peu graves de petite-vérole dans quelques établissements Scandinaves voisins de cette localité.

Je reproduis ici la lettre que le prêtre catholique romain de l'endroit a publiée à cet égard dans le *North-Western Chronicle.* Elle renferme d'amples détails sur l'existence de la maladie en question :

" LETTRE DU RÉV. PÈRE SHIVER A L'ÉGARD DE LA PETITE-VÉROLE, ETC.

(" *Correspondance du Pioneer-Press.*)

" GRANDES-FOURCHES, T. D., 9 déc. 1878.

" Dans l'intérêt du public, je vous prie de vouloir bien publier les lignes suivantes :

" Amis et citoyens, je suis le pasteur catholique de ce lieu, il y a 25 ans que j'habite ce continent et dessert les missions, et ce que je vais dire n'est que la pure vérité.

" Oui, il y a eu quelques cas de petite-vérole à environ douze milles d'ici, parmi les Norvégiens, mais nulle part ailleurs. Il y a eu quelques décès, et le Dr. Hacston, qui soignait ces malades, a succombé. Les pères de la cité, de même que les Drs. Simons et Owen, ont droit à la reconnaissance publique pour les sages précautions qu'ils ont su prendre contre cette horrible maladie. Il n'y a plus de malades parmi les Norvégiens. Ici, il n'y a pas eu un seul cas de cette maladie. Voilà toute la vérité sur cette question.

" Permettez-moi d'ajouter que nous vivons ici passablement heureux. Cette vallée de la rivière Rouge est un pays sain qui promet de devenir prospère. Les habitants sont gais, honnêtes, et laborieux. Il est vrai que nous ne sommes que des commençants, mais avec la grâce de Dieu nous parviendrons à nous faire une meilleure condition, et déjà—c'est un fait maintenant connu de tous—nous récoltons le meilleur blé du monde. Avec le temps et de la persévérance nous sommes persuadés que sous le rapport de l'industrie du commerce, de l'agriculture, des voies ferrées, et aussi de la moralité, nous figurerons sur un pied d'égalité avec d'autres populations.

" Succès, paix et bonheur pour tous, telle est notre devise.

" PÈRE SHIVER."

Je ne saurais terminer ce rapport sans témoigner hautement de la courtoisie dont ont fait preuve à votre égard les officiers de la douane américaine.

Aux Dr. T. Smith, percepteur du port de Duluth ; M. H. Bywater, sous-percepteur ; Jas. D. Ray, sous-percepteur ; W. H. Smith et Chs. F. Johnson, prépo-és au débarquement, et F. B. Smith, courtier de douane, je dois une grande partie du succès qui a couronné les efforts que j'ai faits pour donner tout le confort possible à nos émigrants. Ces messieurs ont fait volontiers tout en leur pouvoir pour aplanir les mille petites difficultés que rencontrent les voyageurs lorsqu'ils arrivent à un port douanier, et toujours et avec empressement ils m'ont donné l'aide que je leur ai demandée.

Il me faut également rendre un témoignage de reconnaissance à A. S. Chaise, écr., premier agent des compagnies de chemin de fer, car, lui et son personnel ont fait de leur mieux pour mettre à l'aise les gens que je conduisais.

A une ou deux exceptions près, tous nos voyageurs n'ont éprouvé que bonté de la part de ceux avec qui ils sont venus en contact.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. C. B. GRAHAME,
Agent fédéral d'immigration.

RAPPORT ANNUEL des immigrants arrivés dans la province du Manitoba et le territoire du Nord-Ouest *viâ* Duluth, pour l'année 1878.

Mois.	Ontario.			Québec.			N.-Brunswick et Nouv'le-Ecosse			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Scandinavie.			Russie.			Etats-Unis.			Total.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
Avril	443	110	166	59	32	47	16	3	6	18	12	25	5	3	3	19	7	14	2	.....	.....	...	...	.....	14	.....	.....	1,004
Mai	783	221	283	92	50	85	31	23	21	57	36	80	.....	1	3	6	6	13	5	7	19	3	1	4	33	15	37	2,015
Juin	248	120	199	62	56	89	19	28	35	49	34	51	1	2	1	5	4	13	6	.....	.....	...	...	.....	78	58	100	1,258
Juillet	171	68	123	21	29	54	11	13	21	32	39	78	1	1	2	6	6	11	2	3	5	51	54	191	32	32	47	1,107
Août	89	72	86	25	28	51	13	21	30	13	16	22	.....	...	...	5	3	5	78	62	84	9	9	29	31	44	48	873
Septembre	126	99	125	13	20	24	11	6	6	27	27	49	.....	...	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	...	14	20	33	600
Octobre	56	47	92	18	21	39	11	11	14	17	17	39	.....	...	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	1	2	7	14	20	15	411
Novembre	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	...	...	.....	35	25	43	103
Totaux	1,916	737	1,174	290	226	389	115	105	133	213	181	341	7	7	9	41	26	56	93	72	108	64	66	231	251	214	323	7,401

WM. C. B. GRAHAME,
Agent d'immigration du gouvernement.

DULUTH, 31 décembre 1878.

No. 10.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION A DÉTROIT.

(R. WHITEFORD, M.D.)

DÉTROIT, 30 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comme agent spécial d'immigration pour le Manitoba, pour l'année 1878.

Conformément à mes instructions à cet effet, j'ai préparé une série de conférences et pris des mesures pour faire convoquer des assemblées dans l'Etat de New-York dans l'intérêt de l'émigration au Manitoba. C'est pendant le mois de janvier et le commencement de février que je parcourus cet état, que je donnai des conférences à Ogdensburg, Syracuse, Rochester et que je tins des assemblées dans ces villes et autres, pour distribuer des brochures accompagnées de cartes concernant le Nord-Ouest, et pour me mettre en rapport avec les sociétés canadiennes des grandes villes.

J'ai trouvé en beaucoup d'endroits un nombre considérable de Canadiens dont une grande partie désiraient améliorer leur condition en émigrant; à Buffalo et en d'autres grandes villes j'en ai trouvé un grand nombre sans ouvrage; en retournant à Détroit par le Canada, j'ai distribué dans beaucoup de villes de la province d'Ontario, les circulaires, les brochures et les cartes publiées par le ministère de l'Agriculture et de l'Immigration.

Dans la dernière partie de février et au commencement de mars jusqu'au 14, je suis resté dans l'Illinois, principalement à Chicago, faisant connaître le Nord-Ouest Canadien dans la presse locale, tenant des assemblées et donnant à mon bureau dans la ville, des informations de vive voix et par correspondance à ceux qui se proposaient d'émigrer.

A partir du 21 mars jusqu'au 6 avril, j'ai fait des conférences dans l'ouest du Michigan et au Wisconsin, stationnant plusieurs jours dans les villes les plus importantes, comme Milwaukee, Green Bay, etc., me mettant en communication avec les rédacteurs et les rapporteurs des principaux journaux pour faire connaître le Manitoba au public, par des descriptions du pays, par des comptes-rendus de conférences et d'assemblées. En avril et mai j'ai parcouru de la même manière le sud de l'Illinois et une partie du Missouri, stationnant plusieurs jours à St. Louis, Missouri, faisant connaître les offres libérales du gouvernement canadien.

J'ai aussi visité, en mai, la partie ouest du Wisconsin, et plusieurs villes dans le Minnesota, l'Iowa et le Dakota, où je m'attendais à trouver des établissements de Canadiens. Rencontrant en plusieurs endroits quelques émigrants des Etats de l'Est au Manitoba qui s'en retournaient, mécontents, dans les localités d'où ils étaient partis et comprenant, dans ma mission, les effets pernicieux de leurs calomnies contre le Manitoba, je résolus de visiter de nouveau l'établissement de la Rivière-Rouge pour constater les progrès faits par les colons depuis ma dernière visite il y a deux ans. Je continuai, en conséquence, mon voyage à la Rivière-Rouge; à Dufferin, l'habile et actif agent fédéral d'immigration, J. E. Têtu, écr., voulut bien m'accompagner dans les différents établissements de notre province des prairies. C'est avec plaisir que je trouvai, comme je m'y attendais, les colons prospères et satisfaits, ayant fait des progrès considérables en deux ans. Je retournai ensuite à mes travaux dans les Etats de l'Ouest, prêt à désabuser dans mes conférences ceux qui avaient ajouté foi aux faux rapports faits par ces aventuriers venant du Manitoba; trop aisément découragés, ils préfèrent les privations et la servitude des ateliers des villes manufacturières de l'Est à l'indépendance et à l'abondance qu'ils auraient acquises dans la fertile

vallée de la Rivière Rouge; ils peuvent avoir raison de regretter d'avoir refusé les offres libérales du gouvernement canadien.

En juillet j'ai visité le sud du Michigan et l'Indiana, et fait connaître de la même manière ce nouveau champ d'émigration. En août et septembre, j'ai fait des conférences dans le nord de l'Illinois, et visité un grand nombre de villes au Michigan, telles que Jackson, Pontiac, Kalamazoo, Ann Harbor, Muskegon, Haven, etc.

J'ai de nouveau visité les établissements canadiens au Minnesota: St. Paul, Minneapolis, Centerville et Petit Canada, en octobre; en novembre j'ai visité de nouveau l'Indiana et l'Illinois, et là comme ailleurs, j'ai pris tous les moyens possibles pour favoriser l'émigration dans nos nouvelles provinces et territoires, comme le savent les officiers du département par les lettres, les journaux, les annonces, et les articles décrivant le Manitoba dans des journaux ayant une grande circulation, envoyés à différentes dates au ministère de l'Agriculture pour son approbation.

J'offre mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans la mission que j'ai remplie, et dont je ne puis que mentionner un petit nombre dans ce rapport: la presse de l'ouest, tant anglaise que française, les rédacteurs et éditeurs ont considérablement aidé au succès reconnu de l'agence de l'ouest; les différentes compagnies de chemin de fer ont aussi fait tout ce qui était en leur pouvoir pour encourager l'immigration au Manitoba en réduisant leurs prix, etc. J'ai de l'obligation à la compagnie du chemin de fer Chicago, Milwaukee et St. Paul pour des brochures qu'elle a publiées de la description du Manitoba par Mr. Dawes; ainsi qu'à la Compagnie de Détroit et Milwaukee pour des guides au Manitoba, distribués en feuilles volantes; à la Compagnie Michigan Central, et à la Compagnie Chicago et North Western pour faveurs nombreuses accordées à mes émigrants et à moi-même.

La Compagnie de Transport du Nord-Ouest, (autrefois Ligne Beatty) de Windsor à Sarnia, a aussi favorisé l'émigration en m'accordant des réductions spéciales de prix pour mes émigrants.

En concluant, monsieur, je déclare que cette année comme les années précédentes, j'ai travaillé à faire mon devoir au meilleur de ma capacité, en me dirigeant toujours d'après les instructions qui m'étaient données par le département. Je n'ai pas de doute que la nombreuse émigration actuelle de colons et de cultivateurs au Manitoba, provenant des différents États que j'ai visités, savoir: les Etats et Territoires de l'Ouest, partie des Etats de l'Est et du Centre, pendant cette année et les années précédentes, donnera au département une preuve satisfaisante de l'efficacité de cette agence d'immigration de l'Ouest.

C'est maintenant un fait connu de votre département que l'immigration des Etats-Unis au Canada, a grandement augmenté cette année, et si j'en juge par les nombreuses lettres que je reçois constamment de toutes les parties des Etats-Unis, de la part de personnes qui veulent émigrer, je n'ai pas de doute que le nombre de ceux qui chercheront un établissement dans nos fertiles prairies du Nord-Ouest doublera l'an prochain.

En soumettant ce rapport à votre bienveillante considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble et obéissant serviteur,

R. WHITEFORD,
Agent.

A l'honorable
Ministre d'agriculture,
Ottawa.

No. 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE A HALIFAX.

(M. Edwin Clay.)

Bureau d'Immigration,
Halifax, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information un rapport des opérations de cette agence pour l'année finissant le 31 décembre 1878:—

Nombre d'arrivées directement de la Grande-Bretagne........	2,042
" " " *Viâ* le St. Laurent.............	9
" " " *Viâ* les Etats-Unis, tel qu'indiqués par les rapports des douanes envoyés à ce bureau.	119
Nombre total des arrivées en autant que connues...	2,170

Celles-ci se partagent, en autant que connues, comme suit:—

Nouveau-Brunswick........	75
Ile du Prince-Edouard........	35
Québec........	398
Ontario........	653
Etats de l'Est........	81
Etats de l'Ouest........	119
Restant à la Nouvelle-Ecosse........	640
Destination inconnue........	169
	2,170

La classification générale est:—

Hommes........	1,186
Femmes........	429
Enfants........	366
Inconnue........	189
	2,170

Pays d'origine:—

Anglais........	1,280
Irlandais........	329
Ecossais........	133
Français et Belges........	114
Islandais........	40
D'autres pays........	156
Inconnus........	118
	2,170

Métiers ou occupations:—

Cultivateurs........	62
Journaliers et garçons de ferme........	858
Artisans........	182
Commis et commerçants........	50
Servantes........	164
D'aucun métier ou état donné........	854
	2,170

Des émigrants continuent de venir en grand nombre des Etats-Unis, sur lesquels nous n'avons pas de données officielles. Et j'ai reçu bon nombre de demandes de renseignements sur les terres de la province, de la part de personnes de presque chacune des sections des Etats du Nord, de l'Est et de l'Ouest; j'ai reçu de mêmes demandes d'une colonie entière au Texas, mais elle est allée ailleurs à cause d'un retard dans l'expédition de sa lettre à mon bureau.

On observera que l'établissement Islandais à Musquodoboit a été beaucoup augmenté. Les nouveaux arrivés sont forts, paraissent bien portants et se montreront sans doute aussi bons colons que ceux qui sont arrivés il y a quelques années.

Nous n'avons eu que peu de maladies parmi les émigrants, un seul a été envoyé à l'hôpital.

Je suis reconnaissant aux employés du bureau de MM. Cunard, M. Berg, interprète de l'Intercolonial, et à M. Muncey du département des Douanes, pour m'avoir servi de truchements en des occasions où j'étais dans l'impossibilité de me faire comprendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDWIN CLAY.

A l'honorable
Ministre d'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT mensuel des arrivées et départs d'immigrants à Halifax, agence d'immigration de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Nombre d'immigrants arrivés *viâ* du St. Laurent.	Arrivés directement de la Grande-Bretagne.	Sexe.			Nombre total d'individus	Nationalités.							Métiers et professions.					Destinations générales.							
																		Provinces d'en bas.							
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges	Autres nations	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	N. E.	N. E.	I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Est.	Etatsdel'Ouest
....	121	101	17	3	121	98	13	......	5	.....	5	......	4	62	18	13	6	34	11	....	18	53	......	1	4
....	157	22	40	25	157	115	26	1	5	.....	10	.....	2	84	......	5	19	31	6	....	18	76	......	......	......
....	455	287	87	81	455	291	86	10	11	.	57	...	10	217	42	16	47	75	7	....	93	249	......	17	9
....	471	271	94	106	471	245	90	2	35	75	28	......	14	201	51	5	39	81	14	....	61	192	......	23	8
....	72	44	16	12	72	44	18	10	.....	......	......	.....	1	38	3	2	.....	59	2	....	8	3	.....	31	92
....	78	45	16	17	78	66	5	4	......	......	3	.	.....	13	32	.....	6	41	18	4	13	2	.....	......	......
....	39	29	8	2	39	27	12	......	......	......	......	1	1	25	.....	......	1	33	2	3	1	4	.....	......	......
9	92	52	27	22	101	43	13	3	......	40	1	2	15	27	3	......	10	88	1	2	6	2	.....	.....	......
....	67	37	16	14	67	37	21	71	......	.....	......	20	.....	30	2	8	......	57	10	....	......	34	.....	9	6
....	48	30	13	5	48	23	4	32	......	.....	.....	4	7	91	1	1	19	45	1	....	18	......	......	......	.....
....	192	109	46	37	192	116	40	.. ...	...	......	......	.....	......	42	8	.....	......	70	....	....	......	.....	.....	......	......
....	250	159	49	42	250	175	11	......	.....	22	10	32	8	....	32	.....	17	26	4	26	162	38	......	......	......
9	2,042	1,186	429	366	2,051	1,280	329	133	56	127	114	59	62	858	182	50	164	640	75	35	398	653	......	81	119

Dans le tableau ci-dessus 40 de ceux désignés comme "Scandinaves" étaient des Islandais qui se sont établis dans cette province. Pas plus que la moitié de ceux inscrits pour la Nouvelle-Ecosse sont restés ici.

Plus de 50 mineurs de Cornouailles sont venus de Terreneuve.

6 janvier 1879.

EDWIN CLAY, *Agent.*

Tableau indiquant le nombre et la destination de tous les billets de passage, distribués par le bureau d'Halifax pendant l'année expirée le 31 décembre 1878.

Lieux de destination.	Billets d'adulte.	Lieux de destination.	Billets d'adulte.
Amherst, N.E.	7	Oakfield	12½
Berlin, Ont.	1	Port Stanley.	1
Barrie	1	Port Colborne	1
Bristol	1	Peterboro'	11
Bowmanville	5½	Picton, Ont.	7
Brantford	3½	Pictou, N.E.	7
Brockville	2	Rivière-du-Loup	3
Belleville	18	Québec	63
Campbellton	4	Jonction de Richmond	3
Compton	1	Shubenacadie, N.E.	36
Cobourg	3	Stewiacke, N.E.	2
Chatham, Ont	7½	Stellarton, N.E.	4
Dorchester, N.B	4	Sherbrooke	9½
Dundas	2½	Stratford	5½
Fergus	1	Ste. Catherine	1
Guelph	5½	St. Jean, N.B.	65
Georgetown	1	Smith's Falls, Ont	1
Ingersoll	4	St. Thomas	3½
Hamilton	21	Ste. Marie	1
Hamburg	1	Sackville, N.B	1
Kingston, Ont.	14	Strathroy	1
London, Ont.	26	Thompson, N E.	26
Lindsay	12½	Toronto	363
Londonderry, N.E.	71½	Truro, N.E.	6
Montréal	143	Weldford, N.B.	2
Moncton, N.B.	2	Whitby	13
Mitchell	1	Jonction de Windsor	3
Napanee	1	Windsor, Ont.	1
Ottawa	10		
		Total.	1,029

Tableau indiquant le nombre de colons revenus et autres non connus comme tels.

Port d'entrée.	Nombre.	Valeur des effets.	Observations.
Sydney	2	$760 00	Nombre d'enfants non donné.
Halifax	....	6,852 00	A ce port, il n'est pas tenu compte du nombre, mais de la valeur des effets seulement.
Londonderry	21	4,079 00	
Guysborough	6	86 00	
Lockport	1	200 00	
Annapolis	64	3,721 00	Dans ce cas nous avons le nombre des personnes donné.
Barrington		264 00	
Yarmouth	2	200 00	
Cornwallis	4	500 00	
Bridgetown	7	1,0 0 00	
Windsor	4	352 00	
Amherst	6	8[illegible]5 00	
Total	119	$18,940 00	

Si les vapeurs venant des Etats-Unis étaient obligés de fournir une "liste" au percepteur des douanes, comme tout les vapeurs d'outre-mer, nos rapports seraient de beaucoup plus parfaits, et ils accuseraient une très grande augmentation tant dans le nombre des colons que dans la valeur de leurs effets.

EDWIN CLAY.

Agent officiel d'immigration.

No. 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A LONDON (ONT.)

(M. A. G. SMYTH.)

AGENCE OFFICIELLE D'IMMIGRATION,
LONDON, ONT., 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 décembre 1878, dans les formes ordinaires, savoir:

1. Etat tabulaire pour les douze mois, indiquant le nombre total d'arrivées d'immigrants, leur pays d'origine, leurs métiers ou occupations, et les localités où ils ont été placés.
2. Le nombre de ceux arrivés par la voie du Saint-Laurent et des Etats-Unis, avec le nombre total de ceux restant au Canada.
3. Les arrivées par mois, le nombre de ceux auxquels il a été donné à manger, et le nombre de ceux qui ont été envoyés à leur destination avec des billets gratuits.
4. Tableau indiquant les stations et le nombre total de billets de passage distribués.
5. Tableau des arrivées des Etats-Unis, de colons réels, aux ports de Windsor, Sarnia, Collingwood, Amherstburg et Port Stanley, leur pays d'origine, nombre d'hommes, femmes et enfants, et valeur de leurs effets, telle que déclarée à ces bureaux de douane, s'élevant, avec la valeur seulement des entrées à London, à $146,282, et représentant 1,883 personnes, et je n'ai pas de doute qu'on peut en ajouter encore 600 au moins pour London, ce qui porte à près de 2,500 le nombre d'individus rapportés comme revenus des Etats-Unis au Canada.

Le nombre d'arrivées à cette agence dans le cours de l'année, est, comme vous le remarquerez, très peu moindre que celui de l'an dernier, et quoique ce soit une année de grande crise dans toutes les branches d'affaires, je n'ai pas eu de peine à trouver de l'emploi pour ceux qui voulaient travailler, plus particulièrement pour ceux appartenant à la classe agricole. Beaucoup de cultivateurs n'ont pu être fournis de travailleurs, à demande, et ont dû éventuellement engager des hommes dont les connaissances agricoles étaient très restreintes. Il n'est arrivé que très peu de domestiques, nullement en rapport avec la demande.

Les immigrants étaient tous, sauf deux ou trois exceptions, en parfaite santé et sont restés ainsi en tant que j'ai pu m'en assurer. Nous recevons d'assez nombreuses demandes de tous les renseignements qu'on peut avoir sur la province du Manitoba, et la prochaine saison verra sans doute une immigration nombreuse vers cette région, et si l'on pouvait faire des arrangements pour venir en aide aux familles en leur procurant des billets d'immigrant à un prix aussi réduit que celui que nous payons maintenant aux compagnies de chemin de fer, ce serait pour beaucoup un grand bienfait.

J'en ai aussi envoyé quelques-uns dans le district de Muskoka, et ceux dont j'ai eu des nouvelles sont satisfaits des chances qu'ils ont de se créer un bon établissement dans un temps raisonnable.

Des cultivateurs me demandent déjà de bons travailleurs pour le travaux du printemps, et j'estime que la prochaine saison sera bonne pour établir des cultivateurs et autant de bons domestiques qu'on pourra en engager à venir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,
Agent général d'immigration.

A l'honorable
Ministre d'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT MENSUEL des arrivées et départs d'immigrants à London, Ontario, agence d'immigration, pour les douze mois expirant le 31 décembre 1878.

Nombre d'immigrants arrivés *viâ* le St. Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés *viâ* les États-U.	Sexe.			Nombre total d'individus.	Nationalités.							Métiers et professions.					Destination générale.								
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres nations	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes N.E.	Provinces maritimes N.B.	Provinces maritimes I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.
30	26	32	13	11	56	28	9	2	6	3	.....	8	6	9	3	4	4	....	....	....	......	38	......	......	....	18
20	27	29	10	8	47	32	3	.....	2	.....	3	7	4	16	2	8	2	....	....	....	......	27	......	......	......	20
47	44	56	19	16	91	37	9	4	1	.....	.....	40	3	20	21	8	3	....	....	....	......	51	......	......	.....	40
62	49	67	23	21	111	41	40	9	3	.....	......	18	7	18	14	12	6	....	....	....	......	60	.....	......	......	51
77	42	62	25	32	119	65	21	10	12	.....	3	8	8	30	10	14	8	....	....	....	......	85	.....	.....	......	34
219	46	107	45	113	265	126	17	9	24	......	1	88	5	52	14	18	4	....	....	....	....	144	18	....	......	103
78	28	46	30	30	106	80	14	4	2	......	.....	6	6	32	6	7	2	....	....	....	......	78	.....	..	....	28
118	14	77	30	25	132	85	12	8	13	......	4	10	8	46	8	10	6	....	....	....	.....	119	......	......	......	13
93	21	55	25	34	114	76	16	7	......	......	.....	15	13	27	9	25	6	....	....	....	....	90	4	....	......	20
73	22	46	16	33	95	41	17	9	8	......	......	20	6	28	7	5	9	....	....	....	......	66	.....	....	.....	29
103	31	57	29	48	134	81	10	8	......	..	7	28	9	32	9	7	7	....	....	....	......	112	.....	......	......	22
71	15	44	14	28	86	45	13	11	5	......	......	12	10	26	5	3	4	....	....	....	......	73	......	......	......	13
991	365	678	279	399	1,356	737	181	81	76	3	18	260	85	336	108	121	61	....	....	....	......	943	22	......	......	391

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

31 décembre 1878.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London pour les douze mois expirant le 31 décembre 1878 ; et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments et de billets gratuits de passage par chemins de fer ou autres modes de locomotion, à partir de cette agence jusqu'à leur destination respective.

Pays d'origine.	*Viâ* le St. Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province d'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Ont reçu des provisions	Ont reçu des billets gratuits.
Angleterre	652	85	737	696	41	....	....
Irlande	126	55	181	127	54	....	....
Ecosse	63	18	81	63	18	....	....
Allemagne	23	53	76	14	62	....	....
Norvége	....	3	3	....	3	....	....
Autres pays	127	151	278	43	235	....	....
Total	991	365	1,356	943	*413	351	259½

* 22 de ceux-ci au Manitoba.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre total d'immigrants arrivés, et qui sont restés pour être placés à l'agence de London, pour les douze mois finissant le 31 décembre 1878.

Mois.	*Viâ* le St. Laurent.	*Viâ* les Etats-Unis.	Total.	Nombre d'immigrants nourris.	Ont reçu des billets gratuits.
Janvier	30	26	56	18	15½
Février	20	27	47	14	5
Mars	47	44	91	24	20
Avril	62	49	111	39	18½
Mai	77	42	119	55	13½
Juin	219	46	265	55	60½
Juillet	78	28	106	18	27½
Août	118	14	132	25	30½
Septembre	93	21	114	32	11
Octobre	73	22	95	20	16½
Novembre	103	31	134	26	13½
Décembre	71	15	86	25	27½
Total	991	365	1,356	351	259½

Tableau C.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence avec des billets gratuits de passage, pour les douze mois finissant le 31 décembre 1878.

Stations.	Billets d'adulte.	Stations.	Billets d'adulte.
Hensall	½	Goderich	1
Windsor	6	Seaforth	3
Watford	4½	Wingham	6
Clifford	2	Bothwell	½
Clandeboye	9½	Clifton	2½
Ingersoll	3	Tilsonburgh	1
Brantford	4	Essex Centre	9
Guelph	4	Port Stanley	9
St. Thomas	49½	Exeter	6
Dorchester	2	Wyoming	1
Shannonville	1½	Amherstburgh	8
Blythe	1	Glanworth	1
Hamilton	9	Napanee	1½
Lucan	9	Iona	3
Toronto	30½	Morden Crossing	2
Hyde Park	3	Mount-Brydges	1½
Chatham	12	Ripley	1
Beamsville	1	Westminster	1
Woodstock	2	Lucknow	2½
Longwoods	2	Camlachie	1
Glencoe	2	Kippen	3
Ailsa Craig	2	Kincardine	1
Strathroy	5	Oil City	1
Centralia	2	Thorndale	½
Sarnia	7½	Galt	3
Ridgetown	3	Petrolia	6
Park Hill	1	Comber	1
Simcoe	1		
Stratford	3	Total	259½

Rapport des colons et de la valeur de leurs effets, arrivés du port de Collingwood, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1878.

—	Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
Collingwood	48	11	10	5	16	6	14	14	20	1,685 00

RAPPORT des colons et de la valeur de leurs effets, arrivés au port de Sarnia, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1878.

—	Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
Sarnia	917	553	153	46	94	71	247	258	412	29,387 00

RAPPORT des colons et de la valeur de leurs effets, arrivés au port d'Amherstburgh, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1878.

—	Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
Amherstburgh	241	101	81	5	11	43	77	68	96	7,897 00

RAPPORT des colons et de la valeur des effets, arrivés aux ports de London et Stanley, à partir du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1878.

—	Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
London	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas de détails quant au nombre, etc., seulement la valeur, $68,922 00.
Port Stanley......	8	4	....	4	....	....	4	4	....	$1,095 00

RAPPORT des colons et de la valeur de leurs effets, arrivés au port de Windsor, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er décembre 1878.

—	Nombre.	Canadiens.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur.
										$ cts.
Windsor	669	271	86	18	31	263	206	224	239	37,296 00

RÉCAPITULATION.

SOMMAIRE DES RAPPORTS DES DOUANES.

Port de Collingwood..............	48 âmes.	Valeur des effets..............	$1,685 00
" Sarnia......................	917 "	" "	29,387 00
" Amherstburgh	241 "	" "	7,897 00
" Stanley....................	8 "	" "	1,095 00
" London (pas de rapport)		" "	68,922 00
" Windsor....................	669 "	" "	37,296 00
	1,883		$146,282 00

No. 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE WINNIPEG.

(M. WM. HESPELER.)

BUREAU D'IMMIGRATION OFFICIEL,
WINNIPEG, 31 décembre 1878.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, mon rapport pour l'année 1878.

Le nombre des immigrants qui ont reçu asile dans les bâtisses du gouvernement durant la saison, excède de 991 celui de l'année dernière, le nombre total de cette année étant de 2,496 personnes. Cependant, je puis considérer que ce n'est là que le tiers du nombre total d'immigrants qui sont débarqués à Winnipeg, n'ayant pas les moyens de me procurer une liste complète, si ce n'est que de ceux qui ont été reçus dans les asiles.

La santé des immigrants arrivant était, dans le cas des adultes, bonne; mais il n'en était pas ainsi quant aux enfants; certaines familles arrivées au commencement de la saison, avaient des enfants affligés de la *rougeole*, et cette maladie contagieuse se répandit dans les asiles, de sorte que malgré les soins les plus assidus et les plus grands efforts du médecin, le Dr. Lynch, il fut impossible d'arrêter la maladie avant la fin de la saison.

Je regrette beaucoup de n'avoir pas un petit bâtiment séparé des asiles, j'y pourrais placer les immigrants affligés de maladies contagieuses, et les autres en seraient à l'abri.

Les immigrants venant des provinces de l'est étaient d'une classe supérieure, et se trouvaient pourvus de tous les moyens suffisants pour s'établir sur leurs terres; ces moyens leur sont maintenant plus faciles, vu la réduction dans le prix de tout ce qui est nécessaire, y compris les ustensiles et les animaux.

Le peu d'immigrants qui nous viennent de la Grande-Bretagne est un sujet de grand regret.

Les immigrants qui nous sont arrivés des Etats-Unis appartenaient, plus qu'auparavant, à une bonne classe de cultivateurs; ils ont emporté avec eux ustensiles et bestiaux.

L'immigration mennonite a encore souffert des effets de la guerre d'Orient, mais je me trouve en état de conclure qu'à la prochaine saison, nous constaterons une grande augmentation.

L'ancienne réserve mennonite (rivière du Rat) s'est accrue de six (6) villages, faisant maintenant en tout quarante-quatre (44) villages, et le recensement fait par moi cet automne établit que les Mennonites ont maintenant 9,214 acres de terre en culture, que la moyenne de leur récolte cette année a été de 184,200 boisseaux de grain, ce qui montre une augmentation sur l'année dernière de 2,014 acres de terre en état de culture, dans cette réserve. Les colons se déclarent satisfaits et heureux dans leurs nouveaux établissements, tandis que leurs villages et leurs terres doivent convaincre tout visiteur de l'aptitude et des connaissances pratiques de ces colons.

L'immigration canadienne-française des Etats-Unis a été durant la dernière saison, très-satisfaisante. La société de colonisation du Manitoba leur a rendu des services d'une grande valeur.

La plupart des immigrants ont choisi pour leurs établissements la partie occidentale de la province et le territoire voisin, mais j'ai lieu de m'attendre qu'à la prochaine saison il s'effectuera un changement quant aux immigrants qui ont les moyens suffisants pour acheter des terres, puisque le département de l'Intérieur a complété presque tous les lots de la réserve des Métis, qui renferme les terres et les localités les plus avantageuses de la province.

L'ouverture de l'embranchement du chemin de fer du Pacifique canadien, va aussi offrir un nouveau champ aux immigrants des classes commerciales et ouvrières, vu que l'ouverture des différentes stations sur le chemin de fer va donner lieu à l'établissement de centres de commerce locaux; et déjà, des entreprises, telles que constructions de moulins, magasins de grains, boutiques, hôtels et ateliers, sont commencées à différentes stations de la ligne de chemin de fer.

A mon avis, l'immigration vers cette province et ces territoires d'avenir, surtout l'immigrations européenne, pourrait être encouragée plus légitimement et plus économiquement, en faisant de temps à autres répandre des renseignements sur les avantages et les progrès de cette province et des territoires du Nord-Ouest. Ces renseignements devraient être répandus parmis les colons, qui les transmettraient volontiers à leurs amis de leur ancien pays, et ces renseignements venant à la connaissance de ces derniers par l'entremise de leurs propres amis, qui naturellement, ne leur enverraient rien que ce que leur propre expérience pourrait justifier, seraient pour eux plus dignes de foi que ceux que pourraient fournir les agents mêmes.

Je crois aussi de mon devoir de constater que dans bien des cas de grandes erreurs ont été commises par des hommes de profession et des commis marchands venant dans cette province particulièrement agricole.

Avec de meilleurs moyens de communication et les avantages d'un chemin de fer, je considère que les perspectives de l'immigration dans cette province pour la prochaine saison sont très encourageantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

Wm. HESPELER,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT ISLANDAIS.

(M. John Taylor.)

Gimli, District de Kéwatin,
31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de mon agence.

Je désire attirer votre attention sur le fait qu'il existe, contiguës à la réserve islandaise, des terres publiques excellentes et d'un accès facile; l'occupation prompte de ces terres par des Canadiens serait d'un très grand avantage à cette colonie, aussi bien qu'à la Confédération en général.

L'hiver de 1877-78 a été rempli d'événements pour la colonie, vu que les Islandais étaient alors laissés à leurs propres ressources. La plupart des colons craignaient fortement d'avoir à souffrir de la rareté des vivres. Il était devenu certain que la plupart s'était pourvu du nécessaire, mais d'autres n'en avaient pas assez et devaient avoir besoin de secours. Quelques familles étaient déjà dans un dénuement complet, et ces dernières étant pour la plupart composées de gens oisifs et imprévoyants, accoutumés à vivre de la charité des autres, menaçaient de devenir un embarras sérieux pour ceux qui avaient peine à se suffire à eux-mêmes. Ce qui restait de provisions fut réparti judicieusement, et le manque de neige pour les chemins d'hiver nous empêcha de recevoir d'autres provisions jusque vers le milieu de janvier.

On avait pris des mesures provisoires pour transporter à Winnipeg quelques-uns des colons, et les y mettre à couvert, de manière à ce que par leur travail, ils pussent gagner leur vie.

Cependant, la pêche d'hiver fut d'abord heureuse dès l'arrivée des colons à cet endroit; car l'on avait découvert de bonnes places de pêche près de *Grindstone Point.* En outre que la pêche suffit aux besoins de la colonie, une grande quantité de poisson fut transportée sur le marché de Winnipeg et y fut vendue à des prix très élevés. Des cultivateurs amenèrent leurs voitures aux pêcheries et échangèrent leur fleur de farine pour d'excellent poisson frais.

Bien que ces routes ne fussent pas praticables comme chemins d'hiver, cependant l'on pourrait avec avantage voyager sur la glace des rivières. Nous obtînmes de la farine en quantité suffisante, et l'on transporta du poisson à des distances de 100 à 150 milles à l'aide de chiens, bœufs et chevaux, de sorte que notre position nous fit jouir d'un commerce libre pendant six semaines, jusqu'au commencement de mars, tandis que les établissements situés à l'intérieur étaient incapables de jouir des mêmes avantages.

La débâcle hâtive de nos rivières qui s'effectua de bonne heure nous mit dans l'embarras, vu que les fonds qui nous revenaient du paiement partiel des comptes de la quarantaine m'arrivèrent trop tard, tellement, qu'avant l'ouverture de la navigation, toute la farine que la colonie possédait était épuisée. Le 27 avril un bateau à vapeur se fraya un passage à travers la mince couche de glace qui obstruait encore la baie de Gimli, et les provisions dont on avait un si grand besoin purent ainsi nous parvenir.

Bien que cette époque fut un temps de privations pour un grand nombre, l'on ne peut cependant pas dire que l'on ait souffert de la famine dans la colonie. Nous avions des pommes de terre en abondance, et la saison de la pêche commença un mois ou six semaines plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, de sorte qu'il ne s'écoula pas plus qu'un mois entre la clôture de la saison de la pêche d'hiver à la fin de janvier, et le commencement de celle de la pêche du printemps, dans les premiers jours de mars. Le poisson abonda durant le printemps et l'été.

Vers la fin d'avril quelques Islandais reçurent de la farine et d'autres provisions des sociétés Norvégiennes des Etats-Unis, aux secours desquelles ils en avaient forte-

ment appelé, alors que la colonie craignait de souffrir durant l'hiver. Ces dons généreux, cependant, ne leur parvinrent que lorsque l'on eut heureusement passé l'hiver, et l'apparence joyeuse et robuste des destinataires indiquait pleinement qu'ils n'avaient pas grandement souffert du manque de nourriture.

A l'ouverture de la navigation, un grand nombre d'Islandais nous arrivaient de Winnipeg par le bateau, ils venaient ici visiter leurs amis; un nombre plus grand encore quitta la colonie par le même vapeur pour aller chercher de l'ouvrage dans la province durant l'été.

Nous eûmes beaucoup de temps chaud dans le cours du mois d'avril; ces chaleurs furent suivies de violentes tempêtes accompagnées de tonnerre. Le mois de mai fut orageux et froid. Il tomba plus de neige le 2 qu'il n'en avait tombé durant tout l'hiver précédent. Immédiatement ensuite survinrent des pluies torrentielles, qui inondèrent les champs et retardèrent les semences jusque vers le milieu du mois. Il tomba encore beaucoup de pluie le 23, mais le mois se termina par un temps sec. La plus grande partie des travaux du printemps pu se faire en juin; mais le ver coquin détruisit une grande partie du grain qui commençaient à lever, et une espèce de mouche causa aussi de grands dommages dans les jardins. Le manque de pluie arrêta généralement la végétation, et on entretenait alors peu d'espérance d'une récolte cette saison; mais le 28 le temps se remit encore à la pluie. Jusqu'au 25 juillet nous eûmes de violentes tempêtes accompagnées de pluie et de tonnerre, et les champs furent inondés et les grains gâtés.

Les pommes de terre avaient bien meilleure apparence que le reste des récoltes, et le 15 juillet, deux mois après la semence, celles arrachées étaient ordinaires.

Les pluies violentes qui ne cessèrent de tomber pendant tout le mois d'août inondèrent tellement les prairies et les marais à foin qu'on eut beaucoup de difficultés à faire les foins, et plusieurs ne purent en récolter qu'une maigre quantité. Le grain fut tellement endommagé qu'il n'en fut récolté qu'environ 300 boisseaux. Certains champs que les vers avaient ravagés dans le mois de juin rapportèrent encore dans le mois de juillet, mais trop tard pour la récolte; on le coupa dans le mois d'octobre pour servir aux animaux.

Le fait important est cependant pleinement établi que le sol et le climat sont parfaitement favorables à la culture du grain. La récolte des pommes de terre fut si considérable qu'on ne put les vendre que 18 à 20 centins le boisseau. On en donna une grande quantité aux bêtes à cornes et aux cochons. Le reste des légumes fut presque entièrement détruit par les vers, les navets toutefois vinrent très-bien.

Ce ver coquin fit plus de ravages dans le sud de la province qu'ici, et si dans cette réserve les champs avaient été mieux cultivés et mieux égouttés, les récoltes auraient moins souffert de l'humidité de la saison.

La première gelée survint le 11 septembre, mais les plantes des jardins n'en souffrirent que le 21. Plusieurs grosses tempêtes se suivirent alors, surtout le 21 septembre et le 15 octobre. Cette dernière fut la plus violente que l'on eut ici, le vent venait du nord-est, et comme on en était au temps de la pêche, les seines et les lignes des pêcheurs furent entièrement détruites. Le jour suivant le temps se mit au froid, et se maintint ainsi jusqu'au 9 novembre, avec quelques heures seulement de répit. Deux semaines de beau temps d'été suivirent ce temps froid. Le 26 novembre nous arriva la première tempête de neige, et depuis cette date nous eûmes jusqu'à la fin de l'année de magnifiques chemins d'hiver. Le sol est actuellement couvert d'environ 8 pouces de neige. La température a été constamment modérée, le mercure se tenait toujours près du zéro. Une seule fois le mercure tomba a—32° pendant un court espace de temps. Jusqu'à présent l'hiver a été généralement agréable.

La pêche a été bonne au commencement de 1878. On a pris au commencement de janvier des milliers de poissons blancs de première qualité. Les produits ont été nuls dans le mois de février, mais dans le mois de mars ils furent meilleurs. Le poisson a été abondant tout le printemps et tout l'été. On a fait des efforts vigoureux pour effectuer une pêche abondante pendant l'automne. Des partis nombreux s'organisèrent dans ce but et firent voile vers le nord, afin d'aller surprendre le poisson blanc dans ses retraites favorites. Mais les tempêtes extraordinaires dont nous eûmes à souffrir durant cette saison dérangèrent leurs plans. Un grand nombre de seines

furent endommagées ou perdues, et comme le vent venait généralement de l'est, il était impossible de pêcher sur le côté ouest. Quelques hommes qui avaient traversé sur le côté est du lac furent plus heureux, ils prirent quelques milliers de poissons. Le 3 novembre les partis de pêcheurs revinrent chez eux les mains vides, ils étaient partis depuis le 9 octobre. La glace se forma sur le lac Winnipeg le 10 décembre, et l'on poursuit actuellement avec vigueur la pêche d'hiver. Les résultats jusqu'à présent sont hautement satisfaisants. On a pris une quantité considérable de poissons, et les prix que l'on en obtient aux bateaux des pêcheurs sont presque doubles de ceux de l'hiver dernier. On déploie par toute la colonie une énergie louable, qui sans doute produira de bons résultats.

Le nombre des bestiaux a subi une augmentation considérable, un grand nombre de ces animaux sont achetés dans la province et transportés ici. Le nombre des bœufs de trait augmente aussi rapidement, ce qui met les colons en état de charroyer leur bois, leur foin et leurs provisions avec plus de facilité qu'auparavant. Les Islandais ne possèdent encore que très peu de moutons, vu que les chiens sauvages qui s'étaient échappés des campements indiens les ont détruits durant l'été. Comme une grande quantité de veaux ont été détruits par ces chiens puissants et sauvages, et comme tous les efforts pour les détruire échouèrent, ils devinrent une cause d'embarras sérieux pour les colons, qui étaient obligés la nuit de renfermer dans leurs maisons leurs moutons et leurs veaux et de monter une garde vigilante pendant le jour. Ces chiens dangereux ont néanmoins été détruits depuis quelque temps.

Les chemins n'ont pas été d'un grand usage cet hiver dans la colonie, vu le peu de neige que nous avons eue. Les chemins de traverse faits par les colons n'ont pas été aussi inondés que de coutume ce printemps. Le chemin du gouvernement était très mauvais et le passage sur certains ponts était impraticable. La saison des pluies mit les chemins dans un très mauvais état, et les pires de tous étaient ceux les plus fréquentés. Les charrettes ne pouvaient circuler dans les chemins près de Gimli, et il en était presque ainsi pour les piétons et les animaux. Il fut difficile de voyager dans l'intérieur jusqu'aux gelées. L'hiver, les chemins dans l'intérieur sont meilleurs que les autres, vu qu'ils se trouvent à passer à travers les forêts, où les tempêtes de neige sont plus fortes que sur le bord des lacs. Des réparations sont devenues nécessaires sur le grand chemin ou chemin du gouvernement, car les colons désespèrent tout à fait de le remettre en bon état, à moins d'être aidés dans ce travail. De plus, les colons ont reçu tout dernièrement des nouvelles si brillantes des prairies du Dakota, où des Islandais se sont établis, que plusieurs ont résolu de faire le sacrifice des travaux exécutés sur leur terre ici, et de quitter la colonie le printemps prochain. Il est grandement à craindre que l'immigration islandaise soit entièrement arrêtée, et qu'un grand nombre de colons laborieux et industrieux abandonnent la colonie pour aller s'établir dans les Etats-Unis. La perte d'un millier de colons serait plus dommageable au pays que l'entretien d'un grand chemin. Les colons ont à travailler beaucoup pour l'ouverture et l'entretien des autres chemins.

Quelques Islandais ayant laissé la colonie dans le mois de mai pour aller s'établir dans les Etats-Unis, je portai la chose à la connaissance du lieutenant-gouverneur à Winnipeg, lequel saisit leurs propriétés et les détint jusqu'à ce qu'une dépêche d'Ottawa eût arrangé l'affaire. La nécessité d'un gouvernement de n'importe quelle espèce à Kéwatin devint évidente, parce que les cours du Manitoba ne pouvaient exercer aucune juridiction dans les causes civiles de Kéwatin.

Le 9 juillet, en obéissance à des instructions venues du département, M. S. Jonassen se rendit à Québec pour y rencontrer un parti de 400 immigrants venant d'Islande, et dont un bon nombre avait l'intention d'aller s'établir aux Etats-Unis. M. S. Jonassen était de retour à Winnipeg le 16 août, emmenant avec lui 220 personnes. Je les y rencontrai, et m'étant assuré les services d'un remorqueur et d'une barge spacieuse, je les accompagnai à la réserve, et nous arrivâmes sans accident à Gimli en 23 heures. Les immigrants avaient tous une bonne apparence. Tous paraissaient pleins de santé et satisfaits du peu de temps qu'avait pris leur voyage. Plus que la moitié de ces immigrants s'établirent au nord de Gimli, principalement sur les bords et dans les environs de la rivière des Islandais. Quant au reste, les uns demeurèrent dans la province du Manitoba, et les autres s'établirent près de Gimli.

La ligne Allan avait fourni un billet de complet parcours aller et retour de l'Islande à Winnipeg, à Jon Olafsson ; ce dernier avait été choisi par les Islandais qui avaient l'intention d'émigrer pour examiner et faire rapport sur les avantages que pouvaient leur offrir notre colonie. Jon Olafsson, après y avoir passé plusieurs semaines, retourna en Islande au mois d'octobre, avec une impression favorable sur la contrée située sur les bords de la Rivière des Islandais, et avec la conviction des avantages qu'elle offrait à l'établissement de ses amis et de lui-même. Il se propose de revenir en 1879.

Un parti d'explorateurs islandais a parcouru pendant plusieurs semaines la contrée située à l'ouest de la réserve. Leur rapport prouve la fausseté des renseignements si souvent débitées par des personnes ignorantes, et par ceux qui ont intérêt à nuire à notre colonie. Ils trouvèrent des terres de premier choix à l'ouest de la rivière des Islandais. A l'ouest de Gimli, à environ sept milles du lac, le sol est plus élevé et plus sec. Un plateau de 18 à 20 pieds de haut dominant la contrée avoisinante, et formé de gravier peut servir à la confection d'un grand chemin. Plus les explorateurs avançaient vers l'ouest, plus la contrée semblait s'améliorer. A une distance de 21 milles du lac ils quittèrent la forêt, et débouchèrent dans une haute prairie s'étendant jusqu'au lac Plat.

Il est désirable que cette prairie soit ouverte à la colonisation ; on pourrait faire un bon chemin qui y conduirait depuis Gimli, et l'on pourrait y attirer l'attention des colons.

La santé des colons a été bonne durant l'année dernière ; la seule exception a été quelques cas de fièvre scarlatine au commencement de l'année et plusieurs cas de rougeole. Ces maladies nous avaient été apportées du Manitoba.

On avait organisé une célébration de la veille de Noël à Gimli et dans les environs au profit et pour l'amusement des enfants, les jeunes et les vieux s'y rendirent en bon nombre. Un arbre de Noël bien rempli et l'exhibition d'une lanterne magique amusèrent beaucoup les spectateurs. Il serait difficile de trouver une réunion d'enfants plus joyeux et de meilleure santé que cette réunion, et c'est le cas de dire la même chose pour toute la colonie.

On estime à 100 le nombre des naissances, et à 30 le nombre des décès durant l'année 1878 ; le nombre des mariages célébrés durant la même période a été de 35 à 40. L'on lèvera et produira une statistique exacte.

En obéissance à la demande de notre dernier gouverneur-général, lord Dufferin, lors de sa visite à cette colonie en septembre 1877, savoir, de l'informer au printemps comment les colons auraient passé le premier hiver, après avoir été laissés à leurs propres ressources, j'ai eu l'honneur de communiquer à Sa Seigneurie la bonne nouvelle que tout s'était passé du mieux possible jusqu'à l'ouverture de la navigation.

A ma recommandation, Son Excellence me fit parvenir deux médailles qui devaient être accordées comme prix aux colons dont les terres seraient les mieux exploitées. Comme je reçus trop tard ces médailles pour permettre un concours équitable cette saison, il fut résolu généralement qu'il serait mieux de remettre le concours à la saison de l'année prochaine, 1879. Ce qui a été fait en conséquence.

Pour conclure, je dirai que comme caractéristique des Islandais immigrants dans ce pays, un changement graduel s'effectue spécialement chez ceux qui vivent avec des familles canadiennes, tellement que souvent je ne les reconnais plus, tant leur physique, leur costumes, leur langage ressemblent aux nôtres. Il y a une chose que l'on reconnaît facilement en conversant avec eux, c'est l'origine des personnes avec lesquelles ils ont vécu, soit anglaises, irlandaises ou écossaises. Ils s'identifieront bientôt sous tous les rapports avec notre population, de sorte que soit par naissance ou assimilation, il se développe ici rapidement une population canadienne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,

Agent islandais.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 15.

RAPPORT CONCERNANT LES COLONS ISLANDAIS POUR 1878.

(M. S. JONASSEN, SOUS-AGENT ISLANDAIS.)

RIVIÈRE DES ISLANDAIS, KÉWATIN,
3 septembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant le voyage que j'ai fait à Québec cet été afin d'y rencontrer les immigrants islandais.

Le premier juillet, je reçus une lettre de M. John Taylor. l'agent islandais à Gimli, qui me transmettait votre dépêche, datée d'Ottawa, 25 juin, et me donnant instruction de me rendre à Québec pour y rencontrer les Islandais.

En obéissance à ces instructions je partis le six juillet, en chaloupe, mais vu les vents continuels qui nous repoussaient, je ne pus atteindre Winnipeg que le 11. Je me rencontrai en route avec M. Taylor et nous conférâmes ensemble sur l'immigration que nous attendions d'Islande.

Je quittai Winnipeg le 12 juillet et je me rendis aux Grandes-Fourches par le bateau à vapeur. Afin de regagner le temps perdu, je louai à ce dernier endroit une voiture qui me transporta à *Fisher's Landing*, où je pris le chemin de fer pour Toronto *viâ* Chicago. J'arrivai à Toronto le 18 et j'y allai voir M. J. A. Donaldson, l'agent fédéral d'immigration, qui me communiqua ses instructions concernant les immigrants que nous attendions d'Islande. Le 19 je partis de Toronto pour Québec, où j'arrivai le 20.

Quand j'arrivai à Québec on attendait les Islandais à bord du steamer *Manitoban*, qui arriva de Glasgow le 22, mais nous apprîmes à bord que par suite d'un accident les Islandais n'étaient pas arrivés à temps à Glasgow pour prendre le *Manitoban*, mais qu'ils devaient s'embarquer le 20 à Glasgow à bord du steamer *Waldensian*, de la ligne Allan. En conséquence de ce retardement il fut résolu entre M. L. Stafford, agent fédéral d'immigration à Québec et moi, que je descendrais à la Pointe-au-Père, pour attendre l'arrivée du steamer, et que j'y prendrais passage jusqu'à Québec. On reconnut l'opportunité de cette demarche, vu qu'elle me permettrait de m'informer de toutes les particularités sur le compte des Islandais avant que ces derniers arrivent à Québec. Je partis donc de Québec le 24, et j'arrivai le même jour à la Pointe-au-Père.

A la Pointe-au-Père j'attendis jusqu'au 31 juillet au soir, alors que le steamer *Waldensian* arriva, ayant à son bord 422 Islandais. Je montai à bord et arrivai à Québec le jour suivant à 5 p. m.

Je constatai qu'une partie de ces émigrants se proposait de résider en Canada et l'autre aux Etats-Unis. Ceux qui optaient pour le Canada avaient pour tête un Islandais, du nom de John Olafsson, lequel a agi comme sous-agent de la ligne Allan en Islande; il n'avait que 148 noms sur sa liste. Mais ceux qui voulaient aller aux Etats-Unis était sous la charge de deux Islandais, dont l'un avait demeuré plusieurs années dans le Minnesota, mais qui était retourné chez lui l'automne dernier et avait travaillé durant l'hiver dans la partie occidentale de l'île à induire les gens à immigrer au Minnesota. L'autre chef du dernier parti était J. Jonathanson, que j'ai mentionné dans mon dernier rapport, daté du 30 décembre 1877, et qui, comme je l'ai dit, était retourné en Islande avec l'intention d'y travailler pendant l'hiver, à s'assurer des immigrants pour la colonie du comté de Lyon, dans le Minnesota. De fait, il avait travaillé dans ce but dans la partie orientale de l'île.

Dès que je fus au fait de cet état de choses, et en possession de la liste des passagers, je me mis tranquillement à l'œuvre afin de voir les chefs de famille et parler d'affaires avec eux. Le résultat fut, qu'en débarquant à Québec, ma liste pour le Canada étaient d'au moins trois cents. Il n'y avait pas eu de possibilité de persuader le reste de venir au Canada pour le présent, les uns étaient parents ou amis des chefs du parti du Minnesota, et les autres avaient des parents ou amis demeurant au Minnesota. Plusieurs en partant d'Ecosse étaient encore indécis quant à leur destination, mais d'après mes observations, je me convainquis que s'il n'y eût eu quelqu'un capable de parler leur langage et au fait de la condition avantageuse des Islandais au Canada, les eût rencontrés avant ou lors de leur débarquement, toute la bande se serait dirigée de suite vers les Etats-Unis. C'est là ce qu'il y a de plus probable, car les chefs du parti du Minnesota parlaient la langue anglaise, et les émigrants trouvaient préférable d'avoir confiance en eux qu'en M. Olafsson, qui ne comprend pas un mot d'anglais. Je ne fais pas cette remarque pour m'attribuer quelque mérite particulier, mais tout simplement pour donner une information qui pourrait servir dans de pareilles circonstances à l'avenir.

En prenant les noms de ceux qui s'étaient décidés à demeurer en Canada, à bord du vaisseau, je pris aussi note de la somme d'argent que chacun possédait, ce qui me mit en mesure d'aviser M. Stafford quant aux points sur lesquels il devait les diriger. A Québec, ceux qui avaient opté pour le Canada furent classés comme suit:

Pour Winnipeg, 186 âmes ; pour Toronto, 106 ; pour la Nouvelle-Ecosse, 9. Total, 301 âmes. Mais en arrivant à Toronto 35 de plus résolurent de se rendre à Winnipeg, ce qui portait le nombre total des Islandais nouvellement arrivés pour le Manitoba à 221. Outre ce nombre, une famille Islandaise, composée de six personnes, qui avait demeuré dans l'Ontario pendant trois années, se joignit au parti à Toronto et vint à Winnipeg. Les émigrants qui avaient décidé de s'établir au Canada étaient principalement des gens mariés et leurs enfants, les familles se composant de quatre à cinq personnes. La plupart des adultes étaient dans l'âge mur, robustes et pleins de santé. Il n'y avait que 24 célibataires dans tout le parti, hommes et femmes ; 15 de ces derniers restèrent dans l'Ontario. Les familles qui gagnèrent Winnipeg emportaient avec elles environ $5,000 leur passage payé ; cette somme était bien également partagée entre trente familles. Quelques-uns possédaient peu, mais ils allaient trouver des amis, qui, je le savais, étaient prêts et à les aider et en moyen de le faire. Ceux qui demeurèrent dans l'Ontario avaient bien peu de moyens.

Je partis de Québec en compagnie des immigrants le 2 août, et j'arrivai à Toronto le 4. Nous partîmes de Toronto le 6, une partie des immigrants passèrent par Collingwood, sous la conduite de M. Wm. Anderson, de Québec et de M. Olafsson, qui parle le suédois, et l'autre partie prit la route de Sarnia, sous ma conduite. Les deux partis se rencontrèrent le 10 à Duluth, où ils avaient à faire halte jusqu'au 13, à cause du retard qu'ils avaient éprouvé sur les lacs, retard qui les mettait dans l'impossibilité de prendre le bateau de la Rivière-Rouge. De Duluth tout le parti se rendit à Winnipeg sous ma direction. Nous arrivâmes à Winnipeg le 16, la plupart des immigrants se trouvaient en parfaite santé, car ils avaient joui d'un temps favorable durant tout le voyage, et n'avaient pas eu à souffrir de se trouver trop à l'étroit. De Québec à Winnipeg il n'y eût aucun accident ni décès. Les immigrants demeurèrent à Winnipeg jusqu'au 19. Ce jour-là, tous, excepté 40, embarquèrent à bord d'une grande barge, remorquée par un vapeur, en route pour la réserve Islandaise. Tout le monde débarqua le jour suivant sain et sauf à Gimli et à *Sandy Bar* ; j'obtins que le prix du passage ne serait que de $1.00 par adulte, de Winnipeg aux deux endroits sus-mentionnés.

Les immigrants parurent se plaire à cette localité, et plusieurs ont déjà choisi leurs lots et s'occupent à construire leurs maisons. Les moissons ici sont devenues d'une bien bonne apparence depuis mon départ: de fait l'apparence est excellente en plusieurs endroits; c'est là un encouragement de plus pour les nouveaux arrivants.

Depuis que je suis ici, j'ai été entouré des nouveaux arrivants, mais particulièrement par ceux amenés par M. Olaffson, qui a l'intention de retourner en Islande cet automne, afin d'engager pendant l'hiver un grand nombre de personnes à immigrer

vers cette colonie; il se propose d'immigrer lui-même avec eux l'été prochain. J'ai cru qu'il était nécessaire qu'il vît lui-même la place autant que possible, avant d'en faire un rapport complet et exact en Islande, c'est pourquoi je me suis permis de faire quelques petites dépenses dans ce but, et j'espère que le département n'y fera pas d'objections. M. Olaffson est charmé de ce qu'il a vu et il me déclare qu'il trouve les choses bien mieux qu'il s'y attendait. Il m'a dit aussi—et je l'ai appris de beaucoup d'autres que lui—que plusieurs personnes de grands moyens se proposaient d'émigrer cette année, mais ne pouvaient convertir leurs propriétés en argent, de sorte qu'ils se trouvent forcés de demeurer en arrière pour cette année, mais doivent venir l'été prochain. Il pense pouvoir les induire ainsi que beaucoup d'autres à venir s'établir ici, après avoir vu la place et pouvoir en parler lui-même par expérience.

Pour terminer, je ferai observer que, d'après tout les rapports, le mouvement d'immigration semble devenir plus en faveur auprès des meilleures classes de cultivateurs en Islande que lors de son début.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SIGTR. JONASSEN,
Interprète islandais.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE DUFFERIN.

(M. J. E. Têtu.)

Agence fédérale d'Immigration,
Dufferin, Manitoba, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence.

Le temps extraordinairement doux qui a prévalu pendant tout l'hiver de 1877-78, dans le nord de ce continent, s'est surtout fait sentir dans le Manitoba, où l'on a cessé les labours dans les derniers jours de décembre (26 décembre 1877), et où on les a commencés dans le mois de mars 1878. Il n'y eut pas même, durant tout l'hiver, assez de neige pour permettre la circulation des traîneaux, mais les colons établis près de la rivière Rouge, ont eu l'avantage de voyager sur la glace.

Les bêtes à cornes ont passé la plus grande partie de l'hiver dans les champs.

Dans ces circonstances, la navigation s'est ouverte plus de bonne heure que jamais; et avec l'ouverture de la navigation s'ouvrit la saison d'immigration, laquelle a été plus considérable que celle des trois dernières années.

Bien que les mois de mai et de juin aient été humides, les dommages n'ont pas été aussi considérables que les années passées. Les récoltes poussèrent rapidement jusque vers la fin de juillet, mais alors nous eûmes des ondées fréquentes et des chaleurs extraordinaires, ce qui explique pourquoi les récoltes n'ont pas été aussi abondantes, et d'aussi bonne qualité, que les années précédentes. Bien que nous n'ayons pas de statistiques, l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'elle excéderont de beaucoup les besoins de la consommation dans cette province.

IMMIGRATION DES ÉTATS DE L'EST ET DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

M. Lalime arriva ici, vers le 30 avril, juste un mois plus tôt que l'année dernière, en compagnie de 400 immigrants. En ajoutant à ce nombre ceux qui sont venus par la suite, Manitoba a reçu de ces Etats 677 immigrants jusqu'au premier octobre; et depuis cette date, plusieurs familles envoyées par M. Lalime sont arrivées et se sont établies ici, ce qui porterait le nombre total à 700.

L'immigration des Etats de la Nouvelle-Angleterre, étant actuellement encouragée par le gouvernement, a bien réussi et ne pourra qu'augmenter à l'avenir.

IMMIGRATION DES ETATS DE L'OUEST.

Les Etats du Michigan, Illinois, Iowa, Wisconsin, Minnesota, etc., ont plus que jamais contribué à l'immigration de cette année.

Comme je l'ai fait remarquer dans mon rapport de l'année dernière, la plus grande partie de ces immigrants étaient essentiellement des cultivateurs pratiques, et règle générale, avaient des moyens suffisants, ce qui peut les faire considérer comme une acquisition précieuse. Plusieurs ont amené avec eux des chevaux, des bêtes à cornes, des voitures, des instruments aratoires, etc.

Ces immigrants, aussi bien que ceux venant de l'est, apprécient le secours généreux que leur prête le gouvernement canadien, et se plaisent beaucoup au pays. C'est là, je crois, une garantie de succès pour cette espèce d'immigration.

Le Dr. Whiteford, l'agent voyageur et conférencier de l'immigration canadienne, fit une visite au Manitoba cet été. Il avait avec lui un parti d'immigrants.

Les nombreuses conférences qu'il a faites en français et en anglais dans les différents centres des Etats de l'Ouest ont eu un plein succès, et je ne puis que répéter ce que j'ai dit de cette immigration dans mon rapport de 1876: que ces Etats seraient pour le Manitoba ce que le continent européen fut pour les anciennes provinces du Canada.

IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

Cette province a encore à elle seule fourni plus d'immigrants que toutes les autres réunies. Ce sont des cultivateurs à l'aise qui constituent la plus grande partie de cette immigration; l'autre partie comprend des ouvriers, des commerçants, des journaliers, etc., etc.

On a beaucoup parlé des immigrants canadiens qui ne se rendaient pas au Manitoba.

Dans le mois d'octobre dernier, je séjournai quelques jours aux Grandes Fourches, dans le territoire du Dakota, E. U. J'ai constaté, qu'en général, les colons qui s'y établissaient, étaient de ceux qui étaient détournés en chemin. Comme ma mission n'était pas connue, je pus me mettre aisément en rapport avec des hommes dont les intérêts dans la localité et les environs n'étaient pas de nature à leur faire déprécier le nombre des immigrants qui y avaient pris des terres et s'y étaient établis durant la saison. J'appris de ces personnes que 1,200 immigrants, dont 407 Canadiens, s'étaient établis dans le voisinage, ce qui donnerait en tout 480.

D'un autre côté, nous avons reçu plus que la moitié de ce nombre du Minnesota et du Dakota, notre perte n'est donc pas conséquemment aussi considérable qu'elle le paraît tout d'abord.

J'ai lieu de croire ces chiffres exacts.

Cette diversion de notre immigration du Manitoba aux Etats-Unis, est due d'abord aux encouragements offerts par les grands propriétaires de terre, par l'entremise de leurs nombreux et actifs agents; ensuite, aux terres à bois que les colons pouvaient se procurer sur le lac et la rivière Rouge, sur le côté américain. Comme il n'y a plus que peu de ces terres disponibles, cet inconvénient se trouve dejà presque surmonté.

Le fait qu'à l'avenir les immigrants se rendront ici par le chemin de fer, va faire échouer l'œuvre de ces agents à tant par tête, car ils n'auront plus que peu de temps pour conférer avec eux sur le chemin, n'ayant plus à attendre des heures et quelque fois des jours à Fisher's Landing ou aux Grandes Fourches après les bateaux de la Compagnie de Transport de la Rivière-Rouge. C'est à ces endroits que tout le mal se faisait.

IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La province de Québec n'a que peu contribué à l'immigration de cette saison: le nombre des immigrants de cette province est cependant plus considérable que l'année dernière.

L'on peut dire la même chose des provinces maritimes.

IMMIGRATION EUROPÉENNE.

Manitoba a reçu cette année un nombre d'immigrants anglais, mais je ne puis préciser exactement le chiffre. 271 Mennonites russes, et environ 200 Islandais ont immigré ici durant l'été.

NAVIGATION SUR LA RIVIÈRE ROUGE.

La navigation sur la rivière Rouge pour le transport des immigrants étant une chose du passé, je n'ai que très peu choses à en dire; je ferai simplement observer que considérant les circonstances, les officiers de la ligne Kittson ont fait de leur mieux pour venir au secours des immigrants, et quant à moi personnellement, je les remercie beaucoup de leur bonté.

NOTES ET REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES PROGRÈS DES IMMIGRANTS.

J'ai visité le district des Montagnes de Pembina vers la fin d'octobre, et je constatai que les énergiques colons y faisaient des progrès rapides. C'était mon intention de faire un recensement aussi exact que possible de la population de cette partie du pays, et de recueillir en même temps des statistiques agricoles semblables à celles concernant les Mennonites, mais le mauvais temps qu'il faisait alors m'a forcé de remettre la réalisation de cette idée. J'ai cependant réussi à me procurer des informations suffisantes pour me convaincre de l'état prospère de cette localité. On a érigé dans le cours de cette année des moulins à battre à vapeur, des magasins, des forges, un moulin à farine, une scierie, etc., etc. L'établissement de sept bureaux de poste dans le même district a été un grand bienfait pour le colons et aura pour effet de faire mieux connaître ce district.

Plus loin vers l'ouest, mais toujours sur la rivière Pembina, la rivière au Cyprès, le Lac au Rocher et jusqu'aux Montagnes de la Tortue, à environ 130 milles à l'ouest, les immigrants ont commencé de nouveaux établissements. Aux Montagnes de la Tortue, par exemple, là où l'on peut se procurer de la bonne eau, du bois de construction, de riches pâturages et de belles terres à prairie, les colons ont surtout en vue l'élevage des animaux.

Si nous prenons en considération la rareté des bêtes à cornes dans les Etats du Minnesota, de l'Iowa et du Wisconsin, d'où le Manitoba a toujours depuis huit années ou à peu près importé ses animaux, le besoin immédiat qu'en a notre pays, pour sa propre consommation, nous pourrons facilement prédire du succès pour les éleveurs.

Je n'ai pas le moindre doute que nos immigrants de la prochaine saison se lanceront dans cette branche.

Je crois de mon devoir de remarquer ici que la difficulté qu'offre la traverse de la rivière Pembina durant une très grande partie de l'été, constituera le plus grand obstacle à la colonisation du pays à l'ouest de cette rivière.

Le meilleur blé du sud de la province du Manitoba a été récolté dans le district de la Montagne de Pembina et dans l'établissement des Mennonites.

ETABLISSEMENT MENNONITE RUSSE.

Je puis dire que cet établissement progresse extraordinairement, et les statistiques que vous trouverez ci-jointes et que j'ai recueillies durant ma dernière visite, parlent suffisamment par elles-mêmes. (Voir le tableau joint à ce rapport.) Une grande partie des Mennonites de cet établissement ne sont arrivés que depuis deux à trois ans, ce qui n'est pas plus que le temps suffisant pour mettre la terre en bon ordre après le labour de la prairie. Les résultats produits, en y comprenant la construction des maisons et des granges des villages, prouvent à la fois la grande fertilité du sol et l'industrie de ces colons.

Il y a quelques jours un journal de New-York, qui s'intéresse considérablement à l'immigation, disait qu'il arriverait de la Russie cette année 15,000 Mennonites, qui iraient s'établir dans le Manitoba, le Dakota, le Minnesota, l'Iowa et le Nebraska.

Je puis ajouter qu'il y a deux semaines, deux délégués de la Russie, les MM. Rempel, ont visité leurs compatriotes établis ici, et se sont déclarés hautement satisfaits du sol de la réserve mennonite du sud de Manitoba. Ils ont constaté que les Mennonites de ce pays sont beaucoup plus avancés que ceux des Etats-Unis.

Cinq familles mennonites qui, il y a deux ans, s'étaient établies dans le Minnesota, ont émigré au Manitoba cet automne. D'autres, je l'ai appris de leur chef ici, M. Miller, immigreront aussi dès qu'ils auront pu disposer des propriétés, sur lesquelles ils ont fait des travaux.

Le rapport qu'ont l'intention de faire chez eux les MM. Rempel doit être d'une nature très favorable au Manitoba, et nous pourrons en conséquence nous attendre d'avoir notre part des 15,000 immigrants attendus.

RÉSERVE DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU MANITOBA.

La partie inhabitée du canton Letellier dans cette réserve est déjà colonisée. On y a construit dans le cours de cet été une église et une école. On a labouré une étendue de terrain très considérable.

Certains colons ont jusqu'à 120 acres de terre en culture.

On a aussi exécuté des travaux de drainage et de clôturage ; de fait personne ne peut s'empêcher de dire que ce canton progresse et promet beaucoup.

Le canton 3, rang 1, Est, qui est une partie de cette réserve, se colonisera rapidement le printemps prochain, vu que les difficultés qui existaient entre les colons et les *squatters* ont été réglées l'automne dernier.

VILLAGE MENNONITE RUSSE, PRÈS DE LA RIVIÈRE AUX GRATIAS.

Cet établissement, composé maintenant de quelque quarante familles, et qui n'a rien de commun avec les autres colons mennonites, est dans un état remarquablement prospère.

RIVIÈRE AUX GRATIAS *ou* MORRIS.

Cet établissement a fait des progrès considérables pendant les derniers douze mois. On y a construit des magasins, des églises, des ateliers, des hôtels, des moulins à farine et à scies, la plupart de ces bâtiments étant en briques.

ST. JEAN BAPTISTE.

Cette paroisse est située à sept milles environ au sud de Morris. Elle est habitée par des Franco-Canadiens, de même que le sont la plupart des lots s'étendant depuis St. Jean-Baptiste jusqu'aux limites de la province, sur le côté ouest de la rivière Rouge. Les colons dans ce pays sont tous prospères et enchantés du pays.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DU MARAIS.

Les cultivateurs établis sur cette petite rivière, qui coule de l'ouest à l'est dans la rivière Rouge, à douze milles au nord des limites de la province, sont en général des gens à l'aise, et sans contredit les premiers cultivateurs de cette partie du Manitoba.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE AU ROSEAU.

Cette localité gagne aussi en importance, et comme tous les lieux échelonnés sur la ligne du chemin de fer, elle deviendra un centre de commerce et d'activité.

EMERSON.

Emerson étant le point de jonction entre l'embranchement du chemin de fer de Pembina et celui de St. Vincent, ne peut qu'être un centre commercial très-actif.

Durant la présente année, des églises, des magasins, des moulins à farine, des manufactures de toutes espèces, des hôtels, de nombreuses résidences, etc., se sont elevés au milieu d'Emerson.

Comme toutes les importations et exportations de ce pays doivent nécessairement passer par Emerson, il s'ensuit que, sans aucun doute, Emerson est la première place d'affaires de la partie sud du Manitoba.

La maison de douane, la maison de réception pour les immigrants, et d'autres bâtisses publiques qui devront s'ériger en cet endroit, augmenteront comme de raison son activité et contribueront grandement à son prompt développement.

IMPORTATION DES BOIS DE SERVICE.

A raison du peu de neige que nous avons eu l'hiver dernier, les chantiers des Etats de l'Ouest n'ont pas approvisionné notre marché d'une quantité de bois suffisante

à nos besoins, et il en est résulté une hausse dans les prix. Cependant, depuis l'achèvement du chemin de fer de St. Vincent les prix du bois ont considérablement baissé. Nous allons recevoir maintenant des importations sur une grande échelle de la province de l'Ontario, et l'on s'attend que le bois de bonne qualité se vendra à environ $20 le mille pieds, ce qui sera une diminution de $8 par mille.

IMPORTATION DE BESTIAUX.

L'importation du bétail n'a pas été aussi grande que l'année dernière, conséquemment les prix ont été plus élevés; mais l'on importe actuellement beaucoup plus de chevaux de l'Ontario et de Québec.

Les plus anciens colons qui se trouvaient à avoir assez de labour de fait vendirent leurs bœufs de trait aux nouveaux arrivés et se sont acheté des chevaux.

MM. Gerrie et Cie., et d'autres messieurs ont aussi importé du bétail pur sang.

Permettez-moi de remarquer, monsieur, qu'en vue de la nombreuse et importante immigration que nous aurons par le chemin de fer à la prochaine saison, il serait à désirer que des changements pussent s'opérer dans le mode d'accommoder les immigrants à leur arrivée à Emerson.

En terminant ce rapport, je désire remercier l'habile secrétaire du département de l'Agriculture pour l'aide qu'il m'a accordée par ses bons avis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. TETU,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre d'immigrants reçus aux maisons de réception :—

Avril	420
Mai	328
Juin	268
Juillet	380
Août	138
Septembre	96
Octobre	142
Novembre et décembre	41
Total	1,813

Pays d'origine.

Provinces canadiennes	520
Etats-Unis	744
Russie	271
Grande-Bretagne	78
Total	1,813

J. E. TETU,
Agent fédéral d'immigration.

DUFFERIN, 31 décembre 1878.

ETABLISSEMENT MENNONITE A PEMBINA.

TABLEAU indiquant la population, les villages, et les resources de l'établissement des Mennonites, près de la rivière Pembina dans le Manitoba; le blé, l'orge, l'avoine et la graine de lin, étant estimés sur pied en 1878.

Nom des villages.	Ames.	Maisons.	Chevaux.	Bœufs.	Vaches.	Jeune bétail.	Blé.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Graine de lin.	Millet.	Pommes de terre.	Nombre d'acres cultivés.	Faucheuses à vapeur.	Faucheuses mues par des chevaux.
Reinland	134	19	48	37	48	29	6,182	225	1,757	2,572	14	174	1,946	625	1	1
Neunburg	97	16	13	38	27	35	2,895	50	844	707	367	19	1,762	465		
Ebenfield	47	8	2	11	9	14	1,210		404	67	45	132	810	131		
Blumengart	57	7		19	17	19	1,546		296	150	140	251	914	197		
Schonwise	176	27	39	56	62	46	5,742		580	1,503	353	1,103	2,435	661	1	1
Newendorf	48	9	4	14	12	14	1,250		124	40	50	50	592	114		1
Rosenort	125	17	14	39	30	52	4,817		467	1,138	260	176	1,750	556		
Kronstahl	75	14	23	18	17	26	3,290		1,017	797	121	88	1,410	390		
Newhorst	100	18	21	30	28	56	5,185		1,260	1,139	249	230	2,048	512		
Blumenhorf	131	24	26	33	37	36	3,600		950	387	80	370	2,325	231		
Rosenfeld	60	12	14	14	15	15	2,500		1,008	500	50	40	1,000	150		2
Rosegard	103	17	11	30	27	49	3,560	212	787	1,580	106	141	1,774	492		
Greenfeld	109	20	14	37	30	27	2,078		465	230	52	191	1,348	317		
Blumenfeld	118	21	12	36	29	48	2,815		499	457	155	90	1,300	431		
Eichenfeld	134	23		46	24	21	1,744		267	7	102	121	2,163	335		
Osterwick	138	27	17	43	30	64	5,380		758	515	226	205	1,930	554		
Ockfeld	130	19	8	43	35	45	5,435		1,080	837	304	105	2,683	534		
Rosenthal	123	21	22	22	23	41	4,730		695	100	69	233	1,240	417	1	
Schenzanfeld	159	25	21	38	35	61	7,509	50	935	716	210	50	2,248	638	1	
Kortz	186	29	12	60	42	65	4,100		725	274	284	104	1,993	660		1
Hoffmingfeld	138	24	6	51	40	42	3,881		1,175	480	99	177	2,105	407		
Blunstein	123	24	15	38	33	54	4,035		574	66	178	113	1,605	451		
Echoenfeld	104	20	4	35	24	22	1,094		175		148	82	1,367	293		
Echoendorff	116	19	6	34	23	27	5,161		222	103	112	154	1,303	320		1
Waldheim	114	20	10	44	35	42	1,770		743	285	67	168	2,035	449		
	2,845	480	362	866	732	914	91,509	537	17,807	14,932	3,741	4,667	42,086	10,470	4	7

P.S.—Depuis la compilation des chiffres ci-dessus, tous les grains ont été battus, ce qui donne

Pour le blé .... 125,509 | Pour l'avoine 20,009
Pour l'orge .... 21,017 | Pour la graine de lin 5,124

J. E. TETU, *Agent fédéral d'immigration.*

No. 17.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HAMILTON.

(M. John Smith.)

Bureau officiel d'immigration,
Hamilton, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel suivant, accompagné d'états tabulaires pour l'année expirée le 31 décembre 1878.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence durant l'année étaient d'une bonne classe et feront d'excellents colons. J'ai remarqué que les immigrants arrivant d'Irlande appartiennent à une meilleure classe qu'auparavant.

Il y a eu une augmentation de petits fermiers et de fils de fermiers en comparaison des années passées ; ces derniers ont emporté avec eux des sommes variant de cinq mille à trente mille piastres, dans l'intention de les placer dans des entreprises de ferme, et j'anticipe une augmentation dans cette classe d'immigrants pour l'année prochaine. Je suggérerais respectueusement que l'on dirige tout spécialement l'attention des agents en Angleterre sur cette classe d'émigration. Un grand nombre de jeunes gens se sont engagés chez les cultivateurs pendant la saison, acquérant par là l'expérience nécessaire de l'agriculture canadienne et la connaissance de notre climat ; ils recueillent de plus des informations qui peuvent leur aider à se former une opinion exacte de la valeur des terres cultivables avant de s'y établir. La plus grande partie du capital apporté par cette classe d'immigrants a été convertie en bons municipaux et la balance a été déposée à intérêt dans les banques. Je considère que ce système est le meilleur pour cette classe et devrait leur être fortement recommandé à leur arrivée ; on leur éviterait par là beaucoup de pertes et de désappointements.

Je n'ai aucune difficulté à obtenir de l'ouvrage pour les ouvriers agricoles ou autres, soit chez nos cultivateurs, soit dans les grands travaux publics que l'on exécute dans ce district. Les demandes pour de bonnes servantes excèdent le nombre disponible, mais les agents devraient se tenir sur leurs gardes avec cette classe, vu qu'un grand nombre d'entre elles ne sont nullement désirables,

Les demandes pour les travailleurs dans les filatures de coton ont été plus nombreuses que ceux disponibles, et dans certains cas cette classe de travailleurs a été importée des manufactures de la Nouvelle-Angleterre par nos manufacturiers, vu le développement qu'ont pris les opérations dans cette branche et l'augmentation dans les demandes pour cet article. Plusieurs manufactures ont eu de grandes difficultés à satisfaire aux demandes ; ils ont écoulé tout leur *stock* et reçu de nouvelles commandes.

La santé des arrivants a été généralement bonne à l'exception de quelques maladies causées par le froid, dont les enfants surtout ont été affligés, mais eu égard aux soins qui leur ont été prodigués par le département, la maladie n'a eu qu'une courte durée.

En consultant le tableau A, on remarquera qu'un courant d'immigration s'est dirigé vers le territoire du Nord-Ouest canadien, neuf cent trente et un immigrants ayant passé par cette agence pour le Manitoba ; sur ce nombre 845 venaient des États de l'Est, et il est permis d'anticiper de plus grands résultats durant la prochaine saison si l'on adopte des moyens pour donner cette direction à cette classe d'immigrants.

L'état marqué D montre à peu près les mêmes résultats que l'année dernière touchant l'immigration à Muskoka, et j'ai l'honneur de vous informer que ce district se remplit rapidement ; les colons en général sont satisfaits de leur choix et plusieurs d'entre eux jouissent d'une prospérité enviable. Dans tous les cas, le rapport qu'ils font de l'établissement est très favorable.

Le tableau E, indique une augmentation de $20,658 sur le capital rapporté à l'agence, comparé avec l'année dernière:—le montant total rapporté étant de $458.000 pour l'année 1878.

Le tableau F, accuse cent quarante-deux jeunes immigrants expédiés par les différentes sociétés,—ce qui fait une diminution de trente-deux sur l'année dernière.

Cette classe d'immigants est vivement recherchée, et j'ai à constater une amélioration sensible dans la condition des jeunes gens qui furent expédies cette année, si on les compare avec ceux qui l'ont été dans les années passées par quelques-unes des susdites sociétés.

Le tableau K, indique le nombre des immigrants inscrits aux différents bureaux de douane, dans le district d'Hamilton, ainsi que la valeur de leurs biens et effets se montant à $48,300.

Le tableau L, indique le nombre des immigrants qui se sont établis dans le Canada, par l'entremise de l'agence d'Hamilton pour l'année courante, savoir: 7,953;—ce qui donne une augmentation de 711 sur l'année précédente.

La récolte du blé d'automne atteignit une bonne moyenne de rendement; mais les grains du printemps, et spécialement le blé, manquèrent en partie. Le foin dépassa la moyenne du rendement ordinaire, et les produits de la laiterie excédèrent ceux des années précédentes.

Il y eut une bonne demande de chevaux, bœufs, moutons, cochons et volailles pour l'exportation sur le marché anglais.

Je remarque que l'on manifeste beaucoup d'intérêt pour le territoire du Nord-Ouest du Canada et les Etats du sud-ouest. Ces Etats étant représentés ici par des agents des différentes compagnies de terres et de chemins de fer de l'Arkansas et du Nébraska, il en est résulté qu'un grand nombre de nos cultivateurs, avec leurs fils, ont été amenés à laisser le Canada pour aller s'établir dans ces Etats. Les agents de ces compagnies semblent n'épargner aucune dépense afin de déterminer nos cultivateurs à quitter le Canada pour les Etats en question, et il en résulte que le pays perd souvent ainsi la meilleure classe de jeunes gens que nous possédions.

Je suis d'opinion que l'on pourrait remédier grandement à ce mal si l'on faisait un effort, durant quelques mois à venir, pour répandre des renseignements utiles sur les terres fédérales.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH.

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Rapport annuel des arrivées et départs d'immigrants à l'agence d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Origine.	*Viâ* St. Laurent.	*Viâ* Etats-Unis.	Total.	Restés au Canada.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats-Unis.
Angleterre	843	3,371	4,214	2,377	70	1,767
Irlande	180	682	862	627	....	235
Ecosse	189	416	605	511	....	94
Allemagne	59	4,025	4,084	580	16	3 488
Etats-Unis	....	3,429	3,429	2,584	845	....
Autres pays	26	752	788	343	....	445
Total { 1878	1,307	12,675	13,982	7,022	931	6,029
Total { 1877	789	10,947	11,734	7,242	....	4,494

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passage donnés par les chemins de fer et les bateaux, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

——	Nombre d'immigrants.	Nombre de billets de passage.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	124	136	117	363
Février	75	102	60	187
Mars	106	95	119	378
Avril	128	87	166	502
Mai	184	119	223	789
Juin	174	101	172	513
Juillet	241	119½	150	530
Août	206	147	247	757
Septembre	209	119	128	484
Octobre	158	106½	130	463
Novembre	147	100½	169	514
Décembre	124	83½	124	437
Total { 1878	1,876	1,316	1,805	5,946
Total { 1877	939	1,058	891	2,785

TABLEAU C.—Indiquant les localités où des immigrants ont été placés par l'agence d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Comté.	No.	Comté.	No.
Algoma	13	Northumberland	6
Bruce	316	Ontario	122
Brant	146	Oxford	130
Carleton	9	Peel	6
Dundas	6	Perth	113
Durham	10	Pontiac	5
Grenville	2	Peterborough	6
Elgin	115	Province de Québec	15
Essex	106	Simcoe	108
Grey	42	Stormont	1
Glengarry	4	Wellington	258
Haldimand	113	Waterloo	223
Halton	139	Wentworth	1,493
Huron	38	Welland	681
Hastings	5	Frontenac	6
Kent	124	Colombie-Britannique	6
Lennox	10	York	1,238
Lincoln	520		
Lambton	73		7,893
Muskoka	268		
Middlesex	397	Etats de l'Ouest	6,029
Manitoba	931		
Norfolk	99	Total	13,922

Tableau D—Indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés avec des billets gratuits de transport par l'agence d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Station.	Nombre.	Station.	Nombre.
Arnprior	1	Lindsay	0
Airlie	1	London	127
Alliston	1	Montréal	1
Bradford	1	Morrisburg	8
Bracebridge	65	Merritton	28
Brockville	6	Mildmay	1
Barrie	19	Newcastle	3
Burlington	2	Napanee	1
Beaton	1	Newburg	2
Beamsville	1	Orangeville	2
Brantford	18	Ottawa	7
Beachville	10	Oshawa	1
Bothwell	2	Oakville	8
Belle River	4	Port-Colborne	7
Bronte	4	Prince Arthur, débarcadère du	6
Carleton	1	Port Dover	9
Cannington	1	Prescott	6
Collingwood	1	Port-Hope	1
Cookstown	1	Paris	18
Chippawa	1	Palmerston	2
Cobourg	1	Preston	4
Cornwall	6	Port-Elgin	1
Canfield	1	Paisley	2
Caledonia	24	Rosseau	18
Clinton	3	Ripley	1
Clifton	54	Rymal	2
Chatham	17	Ridgetown	3
Cayuga	1	Shelburne	5
Deans	1	Smith's Falls	1
Dundas	14	Sand Point	2
Dunnville	1	Ste. Anne	1
Dorchester	1	St. Thomas	5
Drayton	1	Stratford	17
Elora	2	Seaforth	1
Fort Erié	6	Ste. Catherine	56
Fergus	2	Sarnia	12
Forrest	1	Stoney Point	1
Georgetown	4	Suspension Bridge	1
Glencairn	49	Simcoe	5
Gananoque	1	Thornhill	1
Goderich	1	Toronto	430
Guelph	15	Tilsonburg	11
Galt	5	Uxbridge	1
Grimsby	3	Victoria	15
Gravenhurst	199	Waterford	1
Hamilton	21	Whitby	2
Hagarsville	42	Windsor	33
Hawtrey	1	Woodstock	9
Harrisburg	1	Walkerton	1
Hespeler	2	Wellington Square	1
Henfryn	2	Winona	1
Ingersoll	10	Welland Junction	5
Jarvis	21		
Kincardine	1	Total	1,441
Kingston	6		

Tableau E—Montrant le capital apporté au Canada par des immigrants et des colons à l'agence d'Hamilton, pour les années 1877 et 1878.

Mois.	1877.	1878.	Augmentation	Diminution.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Janvier	17,335 00	29,000 00	....	....
Février	25,095 00	22,000 00	....	....
Mars	29,534 00	30,000 00	....	....
Avril	43,900 00	38,000 00	....	....
Mai	73,465 00	27,000 00	....	....
Juin	28,790 00	34,000 00	....	....
Juillet	42,990 00	22.000 00	....	....
Août	39,965 00	18,000 00	....	....
Septembre	27,842 00	150,000 00	....	....
Octobre	43,665 00	19,000 00	....	....
Novembre	37,365 00	27,000 00	....	....
Décembre	27,395 00	40,000 00	....	....
Total	437,342 00	458,000 00	20,658 00	....

Tableau F—Rapport annuel du nombre d'enfants à l'agence d'Hamilton, amenés par les sociétés suivantes, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Nom de la société.	Arrivés durant l'année 1878.			Nombre dans la maison d'immigration, 1877.	Nombre dans la maison d'immigration, 1878.
	Garçons.	Filles.	Total.		
Dlle. McPherson, Galt	46	18	64	43	45
Dlle. Rye, Niagara	2	42	44	11	8
M. Stevenson, Hamilton	18	16	34	9	17
Total	66	76	142	63	70

Tableau G—Montrant le nombre d'immigrants inscrits au port d'Hamilton et la valeur de leurs effets, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
					$ cts.
32	24	40	96	Anglaise	4,975 00
20	16	24	60	Irlandaise	3,301 00
5	4	7	16	Ecossaise	135 00
12	10	20	42	Allemande	1,115 00
29	21	47	97	Citoyens des Etats-Unis	3,722 00
36	26	46	108	Canadienne	7,700 00
3	2	....	5	Autres pays	24 00
137	103	184	424	Total	20,972 00

TABLEAU H.—Montrant le nombre d'immigrants inscrits au Port de Clifton, et la valeur de leurs effets, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Sexes.			Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.	Enfants.			
					$ cts.
9	12	15	36	Anglaise	1,850 00
5	6	7	18	Irlandaise	545 00
8	9	10	27	Ecossaise	2,175 00
1	....	....	1	Allemande	60 00
1	1	....	2	Danoise	100 00
29	24	34	87	itoyens des Etats-Unis	7,510 00
20	24	36	80	Canadienne	2,556 00
73	76	102	251	Total	14,796 00

TABLEAU I.—Montrant le nombre d'immigrants inscrits au port du Fort Erié, et la valeur de leurs effets, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Sexes.		Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes.			
				$ cts.
24	25	49	Anglaise	2,790 00
8	8	16	Irlandaise	337 00
6	5	11	Ecossaise	462 00
28	26	54	Allemande	1,165 00
36	42	78	Citoyens des Etats-Unis	4,993 00
26	32	58	Canadienne	2,375 00
128	138	266	Total	12,122 00

TABLEAU J.—Montrant le nombre d'immigrants inscrits au port de Niagara, et la valeur de leurs effets, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Sexes.		Total.	Origine.	Valeur des effets.
Hommes.	Femmes			
				$ cts.
1	....	1	Irlandaise	25 00
6	5	11	Citoyens des Etats-Unis	310 00
....	3	3	Canadienne	75 00
7	8	15	Total	$410 00

TABLEAU K.—Montrant le nombre d'immigrants et la valeur de leurs effets, tel qu'inscrits aux différents bureaux de douane dans le district de l'agence d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Hamilton.	Clifton.	Fort Erié.	Niagara.	Total.	Origine.	Valeur des effets.
						$ cts.
96	36	49	....	181	......Anglais	9,615 00
60	18	16	1	95	......Irlandais	4,208 00
16	27	11	....	54	......Ecossais........................	2,872 00
42	1	54	....	97	......Allemands	2,340 00
97	87	78	11	273	......Citoyens des Etats-Unis........	16,535 00
113	82	58	3	256	...... Autres pays........................	12,730 00
424	251	266	15	956	...................Total	$48,300 00

TABLEAU L.—Rapport annuel des arrivées et départs d'immigrants dans le district de l'agence d'immigration d'Hamilton, pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Nombre d'arrivées *viâ* le St. Laurent.	Nombre d'arrivées *viâ* les Etats-Unis.	Sexes.			Nombre total d'âmes.	Origine.						Destination générale.		
		Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglaise.	Irlandaise.	Ecossaise.	Allemande.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
843	3,371	....	....	....	4,214	4,214	......	......	....	....	......	2,377	70	1,767
180	682	....	....	....	862	....	862	......	....	....	......	627	......	235
189	416	....	....	....	605	....	......	605	....	....	......	511	......	94
59	4,025	....	....	....	4,084	....	......	......	4,084	....	......	580	16	3,488
....	3,429	....	....	....	3,429	....	......	......	....	3,429	......	2,584	845	....
36	752	....	....	....	788	....	......	......	....	....	788	343	......	445
1,307	12,675	7,957	1,921	4,104	13,982	4,214	862	605	4,084	3,429	788	7,022	931	6,029

JOHN SMITH,

Agent d'immigration.

No. 18.

STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ILE, RAPPORT ANNUEL 1878.

(Frédéric Montizambert, Ecr., M.D.)

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de la station de quarantaine de la Grosse-Ile, pour l'année 1878.

Le 25 d'avril, la barque *Louise*, (Johanisen, patron), chargeant vis-à-vis de l'île Sainte-Marguerite, presque en face de la Grosse-Ile, envoya à la station un marin qui souffrait d'un rhumatisme inflamatoire aigu. Ce marin fut admis à l'hôpital, d'où il fut renvoyé guéri le 24 juin suivant.

Le 6 mai, la barque *Ruby*, en chargement vis-à-vis de l'île Sainte-Marguerite, envoya un marin qui souffrait d'un violent mal de tête. Ce mal avait un caractère névralgique. Le patient fut renvoyé guéri quelques jours après.

Le 7 mai, le même navire envoya un autre marin affecté d'une attaque d'hémorragie des poumons. Il fut renvoyé soulagé le 17 de mai.

La petite barque *Farewell*, (Hagen, patron,) de Rio de Jàneiro, entra en quarantaine le 24 juin. Ce navire avait perdu par la fièvre jaune, à Rio, presque tout l'équipage qu'il avait pris à ce port. Le second, George McDonald, avait été retenu là, à l'hôpital, par la fièvre jaune; et il en fut congédié pour lui permettre de partir en même temps que son navire. Il rapporta qu'il fut loin de se sentir bien durant le voyage. On le mena à l'hôpital ici. Le précédent capitaine de ce navire et deux hommes de son équipage, morts tous trois de la fièvre jaune, étaient de Québec. Leurs effets, y compris les vêtements qu'ils portaient lorsqu'ils furent saisis de la maladie, avaient été renfermés dans leurs malles que l'on rapportait à Québec, pour les remettre aux parents des décédés. Je fis débarquer aussitôt tous ces effets à la station. Le navire fut nettoyé avec le plus grand soin et entièrement désinfecté. Quelques jours après l'admission de McDonald à l'hôpital son état empira, et tous les symptômes d'une attaque de fièvre jaune se déclarèrent rapidement chez lui. Le thermomètre, à ce temps-là, marquait de 86° à 90° Fahr., à l'ombre. L'attaque fut brusque; elle s'annonça par des alternatives de frisson et de rougeur fébrile. La fièvre s'empara bientôt du patient, qui ressentit de grandes souffrances dans le front, au-dessus des yeux, ainsi que de violentes douleurs dans les reins. Le pouls était élevé et rapide, à peu près 100 pulsations à la minute. La langue était humide et recouverte d'une couche de salive épaisse et pâteuse de couleur jaunâtre; mais le bout et les bords de la langue restaient clairs et rouges. Le sang montait à la figure du malade. Les yeux rouges et humides présentaient bien l'apparence caractéristique de la maladie en question. Le patient se plaignait de douleurs dans les mollets. Un grand malaise dans l'estomac fut dès le début un symptôme proéminent, et les nausées apparurent bientôt. Le creux de l'estomac était très sensible au toucher. La soif était intense. La peau, brûlante et sèche, avec une température qui s'élevait, le soir, jusqu'à 102°. Le troisième jour, ces symptômes s'apaisèrent, et la couleur jaune des yeux, de la face et du corps commença à disparaître. Mais quelques heures après cette apparente amélioration dans l'état du malade, l'apparition de nouveaux et plus graves symptômes annoncèrent la troisième période de la fièvre jaune. Le patient commença alors à se plaindre d'une grande faiblesse. Son pouls devint lent et faible. La peau se refroidit en s'amollissant, et le corps du malade se couvrit de transpirations réitérées. Le malaise dans l'estomac reparut sous une forme plus maligne qu'auparavant; les nausées qui recommencèrent se montrèrent persistantes et devinrent très fati-

gantes pour le malade. C'est alors qu'apparurent les "selles de vomito" qui sont caractéristiques. Ces évacuations, de même nature que celles du "vomito," sont causées par l'épanchement du sang dans le conduit intestinal. Il y avait insomnie prolongée, mais pas de délire. L'abattement et le désespoir de sa guérison accablait le malade; son air habituellement apathique devint décidément hagard et désolé chaque fois qu'on lui adressait la parole. Il n'y avait pas de complication pulmonaire. L'urine était de couleur orange, chargée de phosphates et de sécrétions bilieuses, mais l'on n'y découvrait la présence d'aucune matière albumineuse. La convalescence du malade, qui s'effectua par la diminution graduelle de tous les symptômes, fut longue et lente jusqu'à un certain point. Les organes digestifs particulièrement restèrent sensibles et affaiblis, au point qu'il fut nécessaire d'user des plus grandes précautions par ramener le patient à un régime quelque peu nourrissant. De l'eau de riz, ainsi que du lait et de l'eau de chaux en très petites quantités, fut tout ce que le patient put prendre pendant une longue période de sa convalescence. Il fut enfin relevé de quarantaine le 19 de septembre.

Il pourrait être utile de mentionner comme un trait qui caractérisa la maladie à Rio de Janeiro, cette année, que McDonald m'assura avoir été dans un grand hôpital de cette ville où il vit mourir quantité de malades de la fièvre jaune tout à l'entour de lui, sans qu'il se soit produit un seul cas de "vomito" parmi eux. Il m'assura également à plusieurs reprises que l'attaque de fièvre jaune qu'il eut ici fut beaucoup plus forte que celle qu'il avait eue à Rio.

Le 5 août, le brigantin *True* (Colman, patron), de Limerick le 25 juin, s'est présenté à la quarantaine, tous étant bien à bord. Le capitaine avait sa femme et ses enfants avec lui.

Le 25 septembre, la barque *Marietta*, (Overgard, patron) en chargement vis-à-vis de l'île Sainte-Marguerite, nous envoya trois marins malades. Deux d'entre eux souffraient de maladies ordinaires non contagieuses, et le troisième avait à la jointure du pied une blessure qui demandait du soin et de l'attention.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre, les hôpitaux de quarantaine Nos. 1, 2 et 3 furent complètement détruits par le feu. J'ai déjà eu l'occasion de rapporter au long toutes les circonstances de cette calamité. Il est de la plus urgente nécessité que l'on pourvoie de nouveau la station d'un service d'hôpital suffisant,—et ce, dans le plus bref délai possible.

La fièvre jaune est, dans tous les cas, la plus grave maladie qui se soit déclarée à la station, cette année. J'en ai fait un rapport quelque peu long, vu que l'étude de cette maladie est d'un grand intérêt. Le poison contagieux de la fièvre jaune est généralement regardé comme peu dangereux à une température au-dessous de 72° Fahr. Cependant, l'expérience des médecins dans les Andes Péruviennes démontre que cette maladie peut devenir épidémique et se propager à une altitude de 14,000 pieds, ainsi qu'à une température de jour de 48° Fahr. en moyenne. Et l'on s'est assuré par des observations faites aux Etats-Unis que le poison de la fièvre jaune n'est pas détruit, mais seulement arrêté dans sa marche par aucune température au-dessus de 32° Fahr.

Il est arrivé à Swansea un navire venant de Cuba, en septembre 1865, avec un cas de fièvre jaune à bord. De ce seul cas, vingt-deux habitants de l'endroit prirent la maladie, et quinze d'entre eux en moururent: cependant, la température moyenne pour le mois était seulement de 65° Fahr.

A Londres, un décès occasionné par la fièvre jaune arriva en mars dernier. Le patient, qui était un *gentleman* voyageant pour son plaisir, avait été à Rio, où la maladie était épidémique. Dans son voyage de retour, il avait l'air chétif et bilieux; la fièvre jaune se déclara aussitôt après l'arrivée du malade, à Londres, et l'emporta en quelques jours. Il n'était parvenu à Londres que 25 jours après son départ de Rio de Janeiro. La température moyenne, dans le temps, n'était que de 38° Fahr.

Toutes les autorités s'accordent à dire que le poison contagieux de la fièvre jaune est transférable et peut être transporté à des milliers de milles, soit par le bagage ou les marchandises. Notre température moyenne de l'été s'élève plus haut que la limite supposée; conséquemment elle n'offre aucun obstacle au développement de même

qu'à la propagation de la fièvre jaune. Lorsque le navire infecté en question arriva à la Grosse-Isle cet été, la température variait de 80° à 90° Fahr. Les coffres des trois marins de Québec qui étaient morts de la fièvre jaune à Rio de Janeiro contenaient les vêtements de travail qu'ils portaient lorsqu'ils furent saisis par la maladie. Si on eût ouvert ces coffres pour une première fois chez les parents de ces décédés, dans les faubourgs populeux de Québec, les hardes, saturées comme elles l'étaient par ce poison contagieux, seraient devenues un formidable agent de cette terrible maladie que la chaleur de l'été aurait pu rendre épidémique dans tout le Canada. Mais de fait, la maladie fut complètement étouffée à la station de quarantaine de la Grosse-Isle.

La fièvre jaune a fait des progrès marqués, et considérablement étendu les limites géographiques de son action depuis les dernières années. C'est une maladie à laquelle nous exposeront vraisemblablement de plus en plus nos relations avec les Antilles et autres ports du sud, a mesure que notre commerce accroîtera en se développant.

La fièvre typhoïde a été et est encore épidémique en Europe. D'après des rapports récemment publiés, nous apprenons que le 25 de mars dernier il y avait 3,747, cas de fièvre typhoïde dans la seule ville de Saint-Pétersbourg. A Nivni-Novgorod, un-cinquième des troupes locales était porté sur la liste des patients attaqués de ce mal; et dans toutes les autres provinces de la Russie, l'épidémie fit des ravages également violents. En juin, 10,303 soldats malades furent renvoyés dans leurs foyers. Le 11 de juillet, la liste des malades de l'armée russe comprenait 47,755 hommes. Durant les mois de juillet et d'août, le nombre de malades que l'on constata avoir été frappés du fléau en Russie, atteignit une moyenne de 7,000 par semaine. Lorsque l'on considère l'étendue de nos relations commerciales tant directes qu'intermédiaires avec les ports de la Baltique et ceux d'autres contrées européennes, on voit que ces faits ne sont pas sans une grave signification pour nous.

Le choléra s'est avancé vers l'ouest jusqu'au Maroc, sur la Méditerranée, où l'on dit qu'il exerce de terribles ravages. On rapporte de Gibraltar, qu'il est impossible de s'approcher des cimetières à cause des miasmes pestilentiels qui s'en dégagent;—les victimes de l'épidémie y ayant été enterrées à 18 pouces seulement de la surface du sol. De plus les vêtements des Maures enlevés par le choléra sont vendus à l'encan, sur les marchés publics, au lieu d'être brûlés. Cette profonde ignorance ou plutôt ce mépris de toutes mesures ou précautions sanitaires dans le Maroc, provoque des protestations indignées de la part des différents consuls étrangers; mais ces protestations sont restées jusqu'ici sans résultats.

On verra aussi que les perspectives de l'avenir à leur point de vue sanitaire ne sont guère aussi brillantes qu'on pourrait le désirer; et il y aura de grandes précautions à prendre par rapport aux navires venant de places infectées par le fléau et qui entreront dans nos ports durant la prochaine saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, M.D,
L.R.C.S.E, etc., etc, ; Univ. Edin.,
Surintendant médical.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

DÉPENSE DE LA STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ISLE, en 1878.

Pièces justificatives.	Date.	—		$ cts.	$ cts.
	1878.				
1	16 avril....	Balance, bordereau des salaires du personnel d'hiver........		....	317 40
1	30 do ...	Bordereau d'avril		495 83	
2		Service de bateaux à vapeur, Naz. Bernatchez		185 00	
3		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives		....	
					680 83
1	31 mai......	Bordereau pour mai		780 94	
2		Service de bateaux à vapeur, Naz. Bernatchez..................		195 00	
3		Approv. divers :—March. sèches, F. M. Déchêne.	$544 90		
4		Quincaillerie, H. S. Scott et Cie...	71 04		
5		Epiceries, Leclerc et Letellier...	40 30		
6		Epiceries L. Bourget..	27 80		
7		Paille, Fénélon Vézina............	25 00		
8		Farine, Archer, Leduc et Cie....	12 50		
				721 54	
9		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives		190 01	
					1,887 49
1	30 juin....	Bordereau pour juin...		780 98	
2		Médicaments, O. Potvin et Cie		52 95	
3		Impressions, C. Darveau.....................	$4 00		
4		Papeterie, M. Miller et fils..........................	46 10		
				50 10	
5		Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez.....................		210 00	
6		Approv. div. :—Quincaillerie, H. S. Scott et Cie	$108 49		
7		Farine, E. D. Dion et Cie..........................	69 00		
8		Huile de c., etc., Hossack, Woods et Cie	24 95		
9		Viandes et légumes, Léon Arel....	11 70		
				214 14	
10		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives............		37 41	
					1,345 58
1	31 juillet...	Bordereau pour juillet...		780 94	
2		Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez..................		245 00	
3		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives....		14 35	
					1,040 29
1	31 août.....	Bordereau pour août		780 94	
2		Service de bateau à vapeur Naz. Bernatchez.....................		205 00	
3		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives..		....	
					985 94
1	30 sept	Bordereau pour septembre		780 94	
2		Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez...		200 00	
3		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives.............		454 07	
					1,435 01
1	31 oct......	Bordereau pour octobre		780 94	
2		Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez.		200 00	
3		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives..		10 44	
					991 38
4		Avances, bordereau du personnel d'hiver.........................		....	618 00
1	30 nov	Bordereau pour novembre.....................................		791 66	
2		Médicaments, O. Potvin et Cie................	$100 23		
3		Soins médicaux, Leclerc et Letellier	20 75		
				120 98	
4		Impressions, E. Darveau.	$10 00		
5		Papeterie, M. Miller et fils	29 10		
				39 10	
6		Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez........................		190 00	
7		Approv. div. :—Quincaillerie, H. S. Scott et Cie	$212 65		
8		Farine, E. D. Dion et Cie	132 00		
9		Huile de ch., etc., Hossack, Woods et Cie	21 60		
10		Epiceries, L. Bourget et Cie	12 65		
11		Viandes et légumes, Léon Arel	8 05		
				386 95	
12		Dépenses contingentes, selon pièces justificatives..............		14 95	
					1,543 64
		Total		....	$10,845 56

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année fiscale 1877-78.

	$	cts.	$	cts.
Appointements et salaires	7,490	01		
Approvisionnements en général	1,229	69		
Médicaments et réconfortants	72	48		
Impressions et papeterie	57	10		
Service de bateau à vapeur	1,580	00		
Dépenses casuelles	816	60		
			11,275	88

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, semestre au 31 décembre 1878.

	$	cts.	$	cts.
Appointements et salaires	4,533	42		
Appointements en général	386	95		
Médicaments et fortifiants	120	98		
Impressions et papeterie	39	10		
Service de bateau à vapeur	1,040	00		
Dépenses contingentes	493	81		
			6,614	26

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année de calendrier, 1878.

	$	cts.	$	cts.
Appointements et salaires	6,908	57		
Approvisionnements en général	1,322	63		
Médicaments et fortifiants	173	93		
Impressions et papeterie	89	20		
Service de bateau à vapeur	1,630	00		
Dépenses contingentes	721	23		
			10,845	56

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D., Univ. d'Edim.,
L.R.C.S.E., etc., etc.,
Médecin-surintendant.

No. 19.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE A HALIFAX.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

BUREAU DE QUARANTAINE,
HALIFAX, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année 1878.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il ne s'est présenté cette année nul cas de maladie assez grave pour nécessiter le transport d'aucun patient à la station ; et aucun navire ne fut soumis pendant longtemps à la quarantaine. Cette absence de toutes maladies contagieuses est particulièrement remarquable, vu que le nombre des paquebots qui sont entrés dans ce port a été plus grand qu'en aucune des années précédentes. Un certain nombre de bâtiments ont été retenus en quarantaine pour quelques heures, jusqu'à ce qu'on eût déterminé le caractère de la maladie qu'il pouvait y avoir à bord, et quelquefois jusqu'à ce qu'on eût fait un soigneux examen des navires lorsqu'ils arrivaient de loin ou de quelques ports infectés.

Les bâtiments de l'hôpital à l'île Lawlor sont en bon état de réparation et bien adaptés pour recevoir les malades durant la chaude saison ; en hiver, cependant, il est difficile de tenir l'hôpital suffisamment chaud. Je recommanderais qu'au moins l'une des bâtisses fût reconstruite en partie ou qu'il y fût fait des changements de manière à la rendre plus confortable pour les patients durant les froids de l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,
Médecin-visiteur, Halifax.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 20.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(W. S. Harding, M. C. C. R.)

Station de Quarantaine,
Saint-Jean, N.-B., 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année 1878.

L'année s'est écoulée sans qu'on ait eu à lutter contre aucunes difficultés dont les conséquences pussent être sérieuses. Cependant, à l'égard de certains effets d'habillements infectés de petite vérole, il s'est produit de fâcheux incidents qui démontrent qu'il reste à faire quelque chose dans la vue de disposer de ces sortes de vêtements à l'avenir. Mon rapport expliquera les particularités de cette question.

Le devoir ordinaire de surveillance sur les arrivages a été aussi exactement rempli que si des maladies contagieuses eussent été fréquemment découvertes à bord des navires. En conformité à ce devoir, il fut fait, entre autres choses, des visites à bord des bâtiments qui viennent en assez bon nombre de Rio de Janeiro, pendant la première partie de l'été, alors que la fièvre jaune faisait de grands ravages dans cette ville. Cette surveillance fut exercée à cause de la contagion de cette maladie qui, si elle eût été apportée ici en été, aurait pu se répandre comme il est arrivé ailleurs dans des occasions semblables et à pareille époque. Je puis mentionner à ce sujet, comme quelque chose d'inaccoutumé, que dans le temps même où la maladie sévissait davantage cette année dans les états du sud, aucuns navires ne vinrent à Saint-Jean des ports infectés;—ordinairement, il en vient un bon nombre dans le temps même que la maladie y est épidémique.

A l'égard des vêtements infectés en question, l'arrivée de la goëlette à trois mâts *Alditha*, d'Alger, le 17 de juillet, fut signalée à votre département dès son entrée dans le port, ainsi que les circonstances de la mort du capitaine, à bord, à Alger,—le fait que sa malle n'avait pas été désinfectée, le transport de cette valise à l'Ile aux Perdrix, etc. La suite de la relation de ce fait reste à être dite. Lorsqu'on porta le coffre à l'île, on en vida le contenu dans une chambre située à l'étage supérieur de l'un des deux bâtiments restant encore à cet endroit (tous deux sont dans un mauvais état et ont besoin de réparations) et l'on répandit dessus des désinfectants dont l'action, jointe à une libre circulation de l'air dont on s'assura en ouvrant les fenêtres pendant les jours de vent sec, aura été suffisante, dans mon opinion, pour purifier ces hardes de manière à pouvoir les remettre sans danger à leur propriétaire, en ville. Mais ces moyens de désinfection restèrent inutiles à cause des raisons ci-après : le seul accès que l'on pût avoir à la chambre en question était au moyen d'un hangar extérieur très élevé au-dessus de terre. Dix jours après que les vêtements en question eussent été placés dans cette chambre, le hangar s'écroula entièrement ; il m'a été impossible en conséquence de parvenir à la chambre qui contenait les vêtements pour continuer à les purifier, et je n'ai pu même m'assurer dans quelle condition ils se trouvaient. Ces vêtements demeurèrent là tels qu'ils étaient auparavant, ou peut-être furent-ils endommagés par les gouttières du toit, qui était défectueux.

Je fais un rapport si détaillé de ces choses parce que cela pourrait servir à démontrer la nécessité qu'il y aurait de réparer ces bâtiments. Mon rapport pour 1876 mentionne aussi la nécessité d'un nouveau hangar pour remplacer celui qui s'est écroulé.

Le rapport pour 1877 indiquait également dans quel état se trouvaient les bâtiments, et se terminait par les remarques suivantes :—

" Si l'on considère le fait que l'un des grands bâtiments fut réduit en cendres, et qu'un autre fut démoli durant l'été à cause du voisinage insupportable du sifflet d'alarme, il est évident qu'on devrait arriver à la décision de réparer la bâtisse où se trouve la chambre en question et qui contient les vêtements dont j'ai parlé ; ou bien qu'on devrait ériger une nouvelle bâtisse pour la remplacer. L'une ou l'autre de ces deux choses devra être faite de bonne heure le printemps prochain, car autrement la station en souffrirait plus que vous ne le voudriez sans doute.

A la suite d'une lettre que M. Stead, de Saint-Jean, reçut du ministère des travaux publics, et dans laquelle on lui ordonnait de me voir à l'égard de ces bâtiments, j'espérai que les réparations nécessaires seraient faites. Rien ne fut fait cependant, et les choses sont restées dans l'état que je viens de dire.

Pour ce qui est des vêtements en question, vu qu'il est difficile en hiver de transporter des matérieaux sur l'île pour y faire des ouvrages comme ceux qui y seraient nécessaires, je ne vois pas d'autre alternative que de les laisser où ils se trouvent, jusqu'au printemps, parce qu'on ne saurait avoir accès à la chambre qui les renferme, tel que je l'ai dit plus haut.

Je considère qu'il est de mon devoir d'attirer de nouveau l'attention sur ce qui a rapport à la " maison du médecin." Dans un précédent rapport (1876), je démontrais l'avantage qu'il y avait d'en être en possession en tout temps, de même que je faisais voir les inconvénients qui en résulteront tôt ou tard si on ne l'occupe pas,

Dans tous les cas, j'espère que vous ordonnerez que la station soit mise dans un état convenable dès le début du printemps, soit en faisant faire des réparations au principal bâtiment ou en en faisant ériger un nouveau, de même qu'en faisant remettre au service de la quarantaine la maison dont je viens de parler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M. C. C. R., etc.,
Médecin-surintendant.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 21.

RAPPORT ANNUEL, STATION DE QUARANTAINE, CHARLOTTETOWN, I.P.E.

(W. H. Hobkirk, M. D.)

Bureau de Quarantaine,
Charlottetown, I.P.E., 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de cette station pour l'année dernière.

Nous n'avons eu aucun cas de petite vérole à Charlottetown, bien qu'on ait rapporté qu'il y en avait trois cas à bord d'un navire, à Alberton. Ces trois cas ont reçu la soigneuse attention des autorités, et l'on m'informe que les patients sont maintenant en voie de guérison.

Bien que nous n'ayions pas eu à souffrir de maladies contagieuses virulentes, nous n'avons pu échapper à d'autres maladies d'un caractère moins sérieux. Une passagère qui arriva ici, venant des Etats-Unis, souffrait d'une forte attaque de rougeole; ses amis s'occupèrent d'elle, et l'on prit toutes les précautions voulues pour empêcher la maladie de se répandre.

Le 11 d'août, la goëlette de pêche américaine *Champion* entra dans le port pour réclamer quelque assistance médicale. Le capitaine de ce navire était malade de la *fièvre* typhoïde depuis quelque temps. Le bâtiment fut mis en quarantaine, et fit voile pour Gloucester, E. U, aussitôt que le patient fut rétabli.

Le 13 août, un matelot du *H. A. Burma*, de Savannah, eut une rechute de fièvre; après que des soins lui eussent été donnés durant quelques jours, le consul Américain se chargea du malade et l'envoya à l'hôpital de la quarantaine à Boston.

Le 9 de septembre, le bâtiment de pêche américain *Silvery Wave*, ayant un cas de fièvre à bord, fut mis en quarantaine ici.

Ces cas de maladie n'étant pas d'un caractère bien grave furent traités à bord même des bâtiments, tel qu'on le demandait.

Le 12 septembre, la goëlette *Mayflower*, du Cap-Breton, rentra dans ce port avec un cas très sérieux de fièvre typhoïde à bord. Le patient fut transporté à l'hôpital de quarantaine, et lorsqu'il fut suffisamment rétabli, on le renvoya à son navire.

J'ai visité des steamers et autres navires, qui au besoin transportaient des passagers, chaque fois que j'en fus requis, et j'ai aussi rempli mes autres devoirs de la même manière que j'en ai fait rapport l'année dernière. L'hôpital a été réparé et se trouve actuellement en bonne condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. HOBKIRK, M.C.C.R.
Médecin-visiteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 22.

RAPPORT ANNUEL, STATION DE QUARANTAINE, PICTOU, N. E.

(W. E. Cooke, M. D.)

Station de Quarantaine,
Pictou, N. E., 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport de la station de quarantaine à ce port, pour l'année expirée le 31 décembre, 1878.

Je ne fus appelé à traiter qu'un seul cas de maladie contagieuse durant l'année qui vient de finir: ce fut celui de Thomas Stevenson, chauffeur, du bateau à vapeur *Valetta*, faisant le service entre Terreneuve, Pictou et Montréal,—lequel cas fut rapporté le 23 de juillet. De légers symptômes d'éruption apparurent tout d'abord, mais ne devinrent bien distincts que trois ou quatre jours ensuite, alors que tous les symptômes de la petite vérole se déclarèrent ouvertement. A cause du temps humide, nous ne pûmes transporter le patient au Lazaret que le 28 de juillet. Il mourut le 29 juillet, de la petite vérole confluente, accompagnée de symptômes anormaux.

La terreur que cette maladie inspire est si grande ici qu'on obtient très difficilement de l'aide, et j'ai été obligé de conduire le patient avec un infirmier dans ma propre voiture.

J'ai l'honneur d'attirer de nouveau l'attention du département sur le fait que l'hôpital n'est pas encore suffisamment meublé pour le cas où il deviendrait nécessaire de s'en servir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. E. COOKE, M.D.
Médecin-visiteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 23.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX, QUÉBEC.

(M. Alex. Waddell M. V.)

113, Rue Ste. Anne, Québec,
31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport aussi concis que possible des opérations de la quarantaine des bestiaux à la Pointe-Lévis, pendant la saison dernière, qui a commencé en avril et s'est terminée le 15 novembre. En ouvrant la quarantaine cette saison, j'ai trouvé qu'il était nécessaire de faire quelques réparations pour la protection plus effective et le confort du bétail quand il subit la quarantaine nécessaire, réparations que je considère tout-à-fait indispensables à cause de la fatigue qu'il endure en mer, outre les grands avantages que donne la quarantaine comme mesure de protection pour le pays contre les maladies contagieuses. Quelques importateurs trouvent avantageux de faire reposer leur bétail avant de lui faire parcourir un trajet par terre. Les réparations suivantes ont été soumises à l'honorable ministre de l'Agriculture et appprouvées: deux bergeries couvertes en feutre goudronné, l'infirmerie vétérinaire et une autre des étables, pavées. Toute la clôture extérieure qui a été achevée, a été renouvelée " pour se prémunir contre les accidents dans les fossés ;" la quarantaine a été en bon ordre d'opération dans toute la durée et à la clôture de la saison. Les hommes employés comme gardiens ont été ponctuels dans leurs devoirs : l'un tenant en bon état et l'autre surveillant de près le lieu d'embarquement pour empêcher ceux des importateurs qui auraient été disposés à éluder la quarantaine. Quand ils ne sont pas occupés de ces soins, tous deux voient au débarquement du bétail, et font toutes les réparations qui peuvent être nécessaires.

S'il y a quelque chose qui rende cette saison remarquable, c'est l'absence de maladies contagieuses, sauf deux exceptions, et celles-ci n'étaient pas d'une nature maligne. Aucune saison depuis l'ouverture de la quarantaine n'a vu de bétail débarqué exempt à ce point de ces maladies. Ceci est encore plus remarquable quand on considère, que tandis que le Canada a été ainsi favorisé, l'Angleterre, d'où le bétail a été importé, a grandement souffert. En octobre dernier les autorités locales de Perthshire ont fait le rapport qui suit : " Depuis l'assemblée d'avril la pleuro-pneumonie a considérablement prévalu dans le comté ; elle a été très forte en deux localités du district sud-ouest, où quarante et une bêtes à cornes ont été abattues sur quatre-vingt. La maladie s'est aussi déclarée dans quatorze autres localités, et la quantité abattue sur ordre exprès a été de quarante-huit sur un total de trois cent quarante-trois. Actuellement, la pleuro-pneumonie existe dans cinq localités." Le rapport de Forfarshire, portant la même date dit : la maladie des bestiaux sévit dans les fermes du voisinage d'Arbroath."

Cette maladie a été emportée sur nos rivages en 1876, et l'animal qui en était affecté est mort à la quarantaine. Je ne puis dire jusqu'à quel point le maintien d'une stricte quarantaine, avec l'aide de la Providence, aurait pu écarter de tels maux, mais le fait que cette maladie existait a probablement détourné les importateurs d'acheter, sauf avec les plus grands soins. Dans le cours de la dernière saison, l'exportation des bestiaux en Angleterre a produit de grands bénéfices pécuniaires à ce pays ; ces bestiaux ont toujours trouvé un marché facile. Mais ce succès peut être dû en grande partie à l'absence de ces maladies contagieuses contre lesquelles nous nous sommes tant tenus sur nos gardes. Quand le bétail est débarqué sur le port, on le prend et

on le conduit à la quarantaine; s'il est malade, il reçoit un traitement et est bien soigné jusqu'à ce qu'il soit rendu à la liberté. Le premier cas pathologique auquel il est fait allusion dans ce qui précède s'est rencontré chez une truie appartenant à J. L. Gibb, écr., Québec, et arrivée le 24 juin, souffrant d'une attaque de "farcin contagieux" qui disparut sous l'effet du traitement convenable, et fut rendue, bien portante, à la liberté, le 4 juillet. Un verrat appartenant à M. J. W. Jones, Portland, Maine, arriva le 15 octobre, souffrant d'une attaque de "farcin"; elle céda, à l'effet des remèdes ordinaires et il fut délivré le 30 octobre. Tous les animaux ont été soigneusement inspectés à leur arrivée par M. W. B. Hall, M.V., et moi-même, avant d'être rendus à la liberté. Quelques animaux ont passablement souffert d'accidents éprouvés dans la traversée.

Tous les articles servant au bétail, tels que les seaux, sacs, etc., ont été désinfectés à leur débarquement à la quarantaine. Les étables ont été lavées à la chaux après le départ de chaque troupeau. J'annexe un état détaillé de l'arrivée des animaux, avec indication de l'espèce, de la race et de leur destination. Je me suis efforcé de remplir le plus économiquement possible et au meilleur de ma capacité les instructions du département de l'Agriculture, en espérant d'obtenir votre approbation.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. WADDELL, M. V.

ANIMAUX IMPORTÉS, 1878. — ESPÈCE, RACE ET DESTINATION.

27 mai.—Sont arrivés par l'*Ontario*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. John Geary, London, Ontario:—

2 béliers, de la race cotswold,
15 brebis, do do

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, exempts de maladie, le 5 juin.

10 juin.—Sont arrivés par le paquebot *Mississipi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. Simon Beattie, Compton:—

2 veaux, de la race guernsey,
2 taureaux do do
5 vaches do do
11 génisses do do
1 vache do ayrshire,
1 taureau do courtes cornes,
4 vaches do berkshire
4 verrats do do
1 jument poney,
44 sacs, 3 paniers et 3 fourches.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 17 juin, et les articles les accompagnant ont été désinfectés.

24 juin.—Est arrivé par le steamer *Thames*, de la ligne Temperley, venant de Liverpool, Angleterre, l'animal ci-dessous, appartenant à John L. Gibb, Ecr., Québec.

1 truie, de la race berkshire,
1 sac.

L'animal ci-dessus souffrait du farcin lors du débarquement. Cette maladie est contagieuse, mais disparut sous l'effet du traitement convenable, et la truie fut mise hors de quarantaine le 4 juillet.

6 juillet.—Sont arrivés par le vapeur *Sardinian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à l'honorable J. J. C. Abbott, Montréal:

2 génisses, de la race guernsey,
1 sac.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 17 juillet.

20 juillet.—Sont arrivés par le vapeur *Sarmatian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. Robert J. Young, Mayfield, Ontario:

1 bélier, de la race cotswold,
4 brebis do
3 sacs.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 25 juillet.

22 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Clyde*, de la ligne Temperley, venant de Londres, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. F. W. Stone, Guelph, Ontario:

1 génisse, à courtes cornes,
4 vaches, do
1 veau, do

La génisse ci-dessus avait un clou enfoncé dans chacun des pieds de devant, qui étaient envenimés au débarquement; ils furent arrachés et on lui donna les meilleurs soins. 1 vache avait un clou dans un pied, et il fut enlevé; elles furent mises hors de quarantaine le 5 août.

25 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Borussia*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à MM. Featherstone, Springfield, Ontario:

2 verrats, de race suffolk,
2 truies, do
1 sac.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarante, sans maladie, le 5 d'août.

27 août.—Sont arrivés par le steamer *Mississippi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. A. Johnstone, Pickering, Ontario:

2 truies, de la race berkshire,
3 béliers, do cotswold,
10 brebis, do do
5 béliers (agneaux) do
6 brebis (do) do
10 sacs.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 2 septembre.

27 août.—Sont arrivés par le steamer *Mississippi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. J. C. Ross, Jervis, Ontario:

2 béliers, de la race cotswold,
9 brebis, do
5 béliers (agneaux) do
6 brebis do do
4 sacs.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 2 septembre.

30 août.—Sont arrivés par le steamer *Canadian*, de la ligne Allan, venant de Glasgow, Ecosse, les animaux ci-dessous, appartenant à M. George Findlay, Illinois, Etats-Unis:

1 taureau, de la race aberdeenshire,
5 génisses, do do
1 sac.

Les animaux ci-dessus mentionnés ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, mais la personne qui en avait soin voulait les faire reposer; ils partirent le 9 septembre.

31 août.—Sont arrivés par le steamer *Lake Nepigon*, de la ligne Beaver, venant de Liverpool. Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. George Whitfield, Iberville, P.-Q.:

1 vache, de la race devonshire.

1 taurillon, de la race devonshire.
1 génisse, do
3 vaches, de la race guernsey.
2 veaux, do
1 taureau, do
1 génisse, do
1 bélier, de la race leicester.
3 brebis, do
1 bélier (agneau) de la race leicester.
1 brebis do do
8 sacs.

Les animaux ci-dessus mentionnés ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 9 septembre.

31 août.—Sont arrivés par le vapeur *Sarmatian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. Thomas Blanchard, Appleby, Ontario:

3 béliers, de la race leicester.
2 brebis, do
2 do agneaux, de la race lincolnshire.
3 sacs.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 9 septembre ; une des brebis avait une partie du sabot brisée ; cela pouvait avoir été causé par un choc.

18 septembre.—Sont arrivés par le vapeur *Phœnician*, de la ligne Allan, venant de Glasgow, Ecosse, les animaux ci-dessous, appartenant à l'honorable M. H. Cochrane, Compton :

4 béliers, de la race shropshire,
25 brebis, do
3 sacs,
1 seau.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine le 23 septembre; l'un d'eux avait une légère entorse, mais sans gravité.

8 octobre.—Sont arrivés par le steamer *Canadian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à William Oliver, d'Ayr, Ontario :

1 bélier, de la race leicester,
1 sac,
1 seau.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 10 octobre.

23 octobre.—Sont arrivés par le vapeur *Texas*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. P. W. Jones, Portland, Maine, E.-U.

1 bélier, de la race costwold,
1 verrat, de la race berkshire,
1 truie, do
1 chien de berger,
2 sacs.

Le verrat souffrait du farcin lors du débarquement; cette maladie céda aux remèdes ordinaires et il fut mis hors de quarantaine avec les autres le 30 octobre.

26 octobre.—Est arrivé par le steamer *Thames*, de la ligne Temperley, venant de Londres, Angleterre, l'animal ci-dessous, appartenant à M. Brown, Guelph, Ontario :

1 bélier, de la race southdown.

L'animal ci-dessus a été mis hors quarantaine, sans maladie, le 31 octobre.

ALEX. WADDELL, M. V.

QUÉBEC, 31 décembre 1878.

No. 24.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DE LA QUARANTAINE DES BESTIAUX, POINTE-LÉVIS.

(W. B. Hall, M.V.)

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport du bétail venu à la quarantaine de Lévis, port de Québec, pour la saison expirant le 13 novembre 1878.

La quarantaine a montré qu'elle est d'un avantage inappréciable au pays et aussi aux importateurs de bestiaux, vu que *par sa sévérité elle a empêché*, durant cette saison, l'importation d'animaux atteints de maladies contagieuses; mais il y a eu deux cas de maladies contagieuses, savoir : deux cochons, dont l'un appartenant à M. J. L. Gibb, de Québec, et l'autre à M. J. W. Jones, Portland, Maine.

M. A. Waddell, M.V., et moi-même avons apporté beaucoup de soin dans l'examen et le traitement du bétail importé, sachant que les meilleurs races de bestiaux sont plus sujettes à ces maladies régnant dans la métropole que notre bétail de race canadienne.

27 mai.—Sont arrivés par le steamer *Ontario*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. John Gray, London, Ontario :—

2 béliers,
15 brebis, de race costwold.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 5 juin.

10 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Mississipi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. Beattie, Compton :—

2 veaux,
2 taureaux, de race guernsey,
1 vache, ayrshire,
1 taureau, à courtes cornes,
1 jument pony,
4 verrats,
4 truies, de race berkshire.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 18 juin.

24 juin.—Est arrivé par le vapeur *Thames*, de la ligne Temperley, venant de Londres, Angleterre, l'animal ci-dessous, appartenant à J. L. Gibb, Québec :—

1 truie, de la race berkshire, malade du farcin, traitée et guérie.

L'animal ci-dessus a été mis hors de quarantaine le 4 juillet.

6 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. J. J. Abbott, Montréal :—

2 génisses, de la race guernsey.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 17 juillet.

20 juillet —Sont arrivés par le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. R. J. Young, Mayfield, Ontario :—

1 bélier,
4 brebis, de la race costwold.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 25 juillet.

22 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Clyde*, de la ligne Temperly, venant de Londres, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. T. W. Stone, Guelph, Ontario :—

1 veau,
1 génisse,
4 vaches, à courtes cornes.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 5 août.

25 juillet.—Sont arrivés par le steamer *Borussia*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. J. Featherstone, Springfield, Ont. :—

2 verrats, de la race berkshire,
2 truies, do

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 5 août.

27 août.—Sont arrivés par le steamer *Mississipi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. Arthur Johnstone, Pickering, Ont. :—

2 truies, de la race berkshire.
3 béliers,
10 brebis,
5 agneaux (béliers).
6 do (brebis), de la race cotswold.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 2 septembre.

27 août.—Sont arrivés par le steamer *Mississipi*, de la ligne Dominion, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. J. C. Ross, Jervis, Ont. :—

2 béliers,
9 brebis,
5 agneaux (béliers),
6 do (brebis), de la race cotswold.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 2 septembre

30 août.—Sont arrivés par le steamer *Canadian*, de la ligne Allan. venant de Glasgow, Ecosse, les animaux ci-dessous, appartenant à M. George Finlay, Chicago, Illinois, E. U. :—

1 taureau,
5 génisses, de race croisée aberdeenshire.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 9 septembre.

31 août.—Sont arrivés par le steamer *Nepigon*, de la ligne Beaver, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. George Whitefield, Iberville, P. Q. :—

1 génisse, (très-jeune),
1 taurillon,
1 vache,
1 génisse, de race devonshire,
3 vaches,
1 taureau,
1 génisse, de race jersey,
1 bélier,
3 brebis,
1 bélier (agneau),
1 brebis (do), de race leicester.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 9 septembre.

31 août.--Sont arrivés par le steamer *Sarmatian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à Mme. Blanchard, Appleby, Ontario:—

3 béliers,
2 brebis de la race leicester,
2 do de la race lincolnshire.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 9 septembre.

18 septembre.—Sont arrivés par le steamer *Phœnician*, de la ligne Allan, venant de Glasgow, Ecosse, les animaux ci-dessous, appartenant à l'hon. M. Cochrane, Compton, P. Q.:—

4 béliers,
25 brebis, de la race shropshiredown.

Les animaux ci-dessus ont été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 23 septembre.

8 octobre.—Est arrivé par le steamer *Canadian*, de la ligne Allan, venant de Liverpool, Angleterre, l'animal ci-dessous appartenant à M. W. Oliver, Ayr, Ontario:

1 bélier, de la race leicester.

L'animal ci-dessus a été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 10 octobre.

23 octobre.—Sont arrivés par le steamer *Texas*, de la ligne *Dominion*, venant de Liverpool, Angleterre, les animaux ci-dessous, appartenant à M. J. W. Jones, Portland, Maine:—

1 bélier, de race cotswold,
1 truie, de la race berkshire.

Les animaux ci-dessus étaient malades du farcin, et sont restés en quarantaine jusqu'à guérison.

26 octobre.—Est arrivé par le stemer *Thames*, de la ligne Temperley, venant de Londres, Angleterre, l'animal ci-dessous, appartenant à M. Brown, collége d'agriculture, Guelph, Ontario:

1 bélier, de la race southdown.

L'animal ci-dessus a été mis hors de quarantaine, sans maladie, le 31 octobre.

W. B. HALL, M.V.,
Inspecteur de bestiaux importés,
quarantaine de Lévis.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 25.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX, A SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

(M. ROLAND BUNTIN.)

SAINT JEAN, N.B., 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année 1878, il n'y a pas eu d'importations de bestiaux, au port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, demandant quelque action, en vertu des règlements de la quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,

Inspecteur de quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 26.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE SUR PAQUEBOTS-POSTE.

(M. Samuel J. Green.)

Lévis, 31 décembre 1878.

Monsieur,—Conformément aux instructions de votre ministère, je soumets mon rapport pour l'année 1878.

La dépression commerciale et les rumeurs de guerre pendant la plus grande partie de l'année, ont eu un effet marqué sur l'émigration au Canada, mais presque tous ceux qui sont arrivés par les steamers transatlantiques étaient d'une classe meilleure et ayant l'intention de s'établir au Canada. J'ai assidûment distribué parmi eux pendant la traversée les livres et brochures qu'on m'avait fournis dans ce but, et je leur ai donné tous les renseignements nécessaires pour se guider en arrivant dans leur future patrie d'adoption.

Je sais qu'on a donné instruction aux agents d'émigration, il y a quelque temps, de ne pas donner d'encouragements ou d'espérances trop flatteuses à ceux qui se proposent d'immigrer. Mais les choses ont pris une tournure si encourageante, quant à ce qui concerne le Canada, que je ne puis réellement m'abstenir; et je puis vous assurer que je ne me rends pas seulement utile dans mes efforts à bord, car j'ai une foule d'occasions de faire connaître notre pays en Angleterre.

Nous venons de nous séparer d'un gouverneur-général dont l'étonnante habileté, l'éloquence et les discours ont plus contribué à faire connaître le Canada que tout ce qui a été écrit là-dessus, et son discours d'adieux à Toronto a démontré aux pays de l'est que notre climat, nos produits, nos lois et nos institutions peuvent subir avantageusement la comparaison avec aucun autre pays sur ce continent.

Depuis que nous appliquons notre sol à l'élevage du bétail, des volailles, etc., pour l'exportation, nos terres boisées deviennent immédiatement productives pour le colon, parce qu'elles sont les meilleures, une fois dégagées des broussailles, pour l'élevage des bestiaux; et comme nous sommes certains de construire notre chemin de fer du Pacifique, je suis convaincu que le Manitoba et la vallée de la Saskatchewan, attireront l'émigrant économe et qu'il réussira à s'y créer un heureux établissement.

Avec deux ou trois compagnies en opération pour le transport en Angleterre du poisson frais et de la volaille, et maintenant que le travail habile sera encouragé à venir au pays et à y demeurer, ce qui empêchera ainsi beaucoup de votre monnaie à passer la frontière, comme ça été le cas depuis quelque temps, je me réjouis vraiment de l'avenir du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL J. GREEN,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 27.

RAPPORT U COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. JAMES FERGUSON.)

QUÉBEC, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année dernière, j'ai distribué toutes les brochures que l'on m'a chargé de répandre parmi les passagers, dans les traversées vers l'ouest.

Le nombre d'immigrants au Canada, cette année, a considérablement excédé celui de l'année dernière, et ils étaient de meilleure classe que ceux des années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FERGUSON,

Commis de la malle.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 28.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. F. H. Mickleburgh.)

105, Rue Bloor, Toronto Ouest,
31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année qui expire aujourd'hui, j'ai distribué parmi les immigrants venant en ce pays (sur les steamers à bord desquels j'ai voyagé chargé des malles) les brochures à moi envoyées par le ministère, plus particulièrement celles se rapportant à la province du Manitoba, et j'ai aussi rempli les instructions générales données pour servir de guide aux commis de la malle transatlantique.

J'ai rencontré à bord des navires sur lesquels j'ai traversé, des familles et des individus de la Grande-Bretagne, apparemment en bonne situation, faisant le voyage pour s'établir au Manitoba.

Il y a eu, quoique non en grand nombre à la fois, un flot continuel d'immigrants de diverses origines amenés au Canada par les paquebots de la ligne Allau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. MICKLEBURGH,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 29.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. Chas. H. E. Tilstone.)

Halifax, N.-E., 31 décembre, 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant la saison dernière, j'ai distribué des brochures et donné tous les renseignements possibles aux immigrants.

Je suis heureux de dire que pour ce que je connais à cet égard, il y a eu une légère amélioration dans l'immigration de la dernière année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

CHARLES H. E. TILSTONE,

Commîs de la malle transatlantique.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

No. 30.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. F. Barlee.)

Lakefield, Peterporough,
31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que tous les livres, brochures, etc., qui m'ont été fournis par le ministère, ont été distribués parmi les immigrants à bord des navires sur lesquels j'ai traversé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

F. BARLEE,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 31.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE ANGLAISE.

(A. Walmsley.)

Montréal, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que je me suis conformé aux instructions reçues de votre ministère en fournissant aux commis de la malle sur les paquebots de la ligne Allan, des livres, etc., traitant du Manitoba et du Nord-Ouest.

J'ai aussi distribué plus de 2,000 livres en français traitant du Manitoba, sur la ligne que je voyage, et j'ai donné toutes les informations requises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. WALMSLEY,
Commis des malles anglaises.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 32.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. W. F. Bowes.)

A bord du paquebot-poste canadien "Moravian."
31 décembre 1878.

Monsieur,—Les informations fournies par votre département ont été soigneusement distribuées et des réponses verbales données à toutes les questions qui ont pu être faites à bord des paquebots-poste canadiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. B. BOWES,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 33.

RAPPORT DU COMMIS DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. J. O'Hara.)

6, Wellesley Place, Toronto,
31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre par les présentes mon rapport annuel au ministère de l'Agriculture, et de déclarer que j'ai distribué régulièrement les brochures et donné des informations à toutes les personnes allant s'établir au Canada.

J'ai dernièrement remarqué une grande diminution dans le nombre des émigrants passagers d'entrepont, de seconde et de première classes. On ne voit presque plus de ceux qui retournent en Europe sous l'impression qu'ils peuvent y mieux faire.

Il n'y a pas de réduction dans le nombre de jeunes hommes qui viennent au Canada dans le but apparent "de trouver quelque chose à faire," mais dans le dessein réel d'obtenir une situation du gouvernement. Je mentionne ceci parce que j'ai eu occasion à bord de connaître le mal infini que font au pays ceux qui ne parviennent pas à trouver un emploi de leur choix.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O'HARA,
Commis de la malle transatlantique.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 34.

RAPPORTS DES AGENTS EN EUROPE.

RAPPORT DE L'AGENT A LIVERPOOL.

(MR. JOHN DYKE.)

15, WATER ST., LIVERPOOL,
31 décembre 1878.

MONSIEUR,—Il est de mon devoir de vous faire rapport sur les travaux de cette agence durant l'année dernière ; et sur les divers sujets ayant trait aux intérêts canadiens qui sont venus à ma connaissance.

Le département avec lequel cette agence se trouve le plus particulièrement et le plus directement en rapport est celui de l'émigration de l'Europe au Canada, et j'ai l'honneur de vous soumettre la statistique ordinaire de l'année sur ce sujet.

Un état détaillé des émigrants partis de ce port durant l'année et à destination de différents pays du monde est annexé à ce rapport.

Pays d'origine des émigrants, état comparatif pour 1877 et 1878 :

	1877.	1878.	Augmentation.
Angleterre	32,502	36,949	4,447
Ecosse	425	661	236
Irlande	5,021	7,976	2,955
Pays étrangers	14,288	22,621	8,333
Pays non mentionnés	2,672	2,953	281
	54,908	71,160	16,252
Augmentation totale			16,252

9,983 émigrants ont été transportés par la compagnie des paquebots transatlantiques de Montréal, 862 par la ligne Dominion, 56 par la ligne Beaver, et 11 par la ligne Anchor. Des émigrants à destination du Canada, 3,741 étaient des passagers de cabine, contre 2,970 en 1877, (soit une augmentation de 771) contre 2,787 en 1876 et contre 2,553 en 1875.

Un fait remarquable et qui est de nature à donner beaucoup de satisfaction, c'est l'augmentation qu'accuse la statistique dans le nombre des passagers de cabine que l'on peut raisonnablement considérer comme des émigrants disposant de quelques moyens pécuniaires. Dans un nouveau pays, possédant de si grandes ressources non exploitées, les émigrants de cette catégorie sont particulièrement précieux, parce qu'ils peuvent augmenter la somme des richesses sociales bien plus que ceux qui n'apportent que leur travail. Les occasions de voir ces émigrants qui se sont présentées dans mes visites et dans les visites de mes commis aux vapeurs m'ont convaincu que de bonne foi ils voulaient s'établir dans le pays. De plus, nous avons pu, surtout lorsqu'il s'est agi de passagers français et allemands, leur rendre des services signalés, et, pour ma part, sans l'aide d'un interprète. A quelques émigrants on a remis des effets qu'ils croyaient avoir perdus ; à d'autres j'ai pu donner des avis et des instructions utiles et des lettres adressées à mes collègues du Canada, lesquelles lettres, j'en suis certain, ont rendu plus facile leur établissement dans le pays. Comme toujours, conformément aux instructions reçues du département, j'ai exercé une surveillance sur les émigrants partis grâce à l'aide du gouvernement d'Ontario ; et ma connaissance intime des ressources et des besoins des différentes provinces et des différents districts du Canada, connaissance acquise par un long contact à Ottawa avec M. Wills (l'un de vos meilleurs agents au Canada), m'a permis de diriger les diverses classes

d'émigrants avec lesquels je m'étais mis en rapport sur les points du Canada qui leur convenaient le mieux ; et je puis dire avec confiance que durant la période de près de sept ans que je représente les intérêts canadiens dans diverses parties de l'Europe, il n'y a jamais eu autant de demandes d'informations de la part de personnes de bonne condition qui se proposaient d'émigrer pendant l'année 1878.

J'attribue ceci à diverses causes dont je me propose de parler plus au long dans une autre partie de mon rapport; mais ce qui a principalement engagé les émigrants à demander des renseignements concernant le Canada, ce sont les preuves tangibles que ce pays donne en ce moment de sa fertilité. J'ai toujours tâché, en distribuant des rapports, des brochures et d'autres publications, et en faisant insérer dans les journaux des nouvelles, de tenir le public bien au courant des progrès que fait le Canada comme pays de produits alimentaires, et j'ai de plus fourni de temps en temps à la presse canadienne des renseignements sur les marchés anglais, les chances de succès qu'y trouveraient les exportateurs canadiens.

Dans quelques-uns de mes rapports antérieurs, j'ai décrit, plus en détail, ce que j'ai fait dans ce cas-ci ; et aujourd'hui il me suffit de dire que durant la dernière année cette partie de mes travaux a quelque peu augmenté.

Connaissant le grand avantage qui peut résulter de la publication de nouvelles intéressantes concernant le Canada, j'ai tâché, durant l'année dernière, de me mettre de plus en plus en rapport avec les membres de la presse, et je dois les remercier de m'avoir été d'un grand secours en généralisant les renseignements sur les ressources du Canada et le développement de son commerce d'exportation.

La correspondance de cette agence a beaucoup augmenté cette année, surtout avec le Canada, à cause des offres qui me sont fréquemment faites de fournir des renseignements aux personnes qui se proposent d'expédier des produits agricoles ou des articles de fabrique. Les renseignements ainsi fournis, je suis heureux de le dire, ont donné naissance à plusieurs nouvelles branches de commerce, développé et augmenté celles déjà existantes.

La position de ceux parmi lesquels on doit recruter les émigrants pour nous les plus utiles ne s'est certainement pas améliorée durant l'année. A vrai dire la condition du fermier en Angleterre devient critique. Presque toutes les branches de commerce sont dans le marasme, mais c'est à l'ouvrier-cultivateur anglais que l'avenir se présente sous les couleurs les plus sombres. Une à une, il voit ses sources de revenu disparaître entièrement, ou s'amoindrir tellement que suffire à ses besoins devient un problème difficile à résoudre. Les opinions que j'ai cru devoir émettre dans mes rapports précédents au sujet de la situation faite au fermier anglais ont été entièrement justifiées par l'expérience d une autre année; et je ne vois d'autre alternative pour cette classe en particulier et pour beaucoup d'autres qui sont si sévèrement affligées par la crise actuelle que de chercher un champ d'action plus vaste et moins encombré. Le fermier anglais et son aide indispensable, l'ouvrier agricole, doivent aux restrictions qu'on a imposées ici à l'agriculture et à la concurrence étrangère, leur situation déplorable. Les membres de la Chambre des pairs possèdent plus d'un tiers de la superficie de la Grande-Bretagne, et les deux tiers du territoire appartiennent à des personnes qu'on peut appeler grands propriétaires, personnes qui cherchent toujours à augmenter leurs domaines; chaque lot de terrain qui est mis en vente, qu'il soit grand ou petit, est accaparé par ces grands propriétaires, et le nombre de petits propriétaires diminue d'année en année. Aujourd'hui le nombre des cultivateurs qui exploitent leurs propres terres est très réduit.

Il résulte de là que dans un pays où l'on désire ardemment posséder le sol, il n'y a presque pas de possibilité pour les classes moyennes et inférieures d'obtenir des terres; et cet état de chose durera et s'aggravera d'année en année aussi longtemps que les lois actuelles concernant la primogéniture et la substitution seront en force et que l'on permettra que les arrangements qu'un homme a pris soient obligatoires longtemps après la mort. Une autorité éminente, M. Froude, a dit qu'à moins qu'on ne puisse agrandir la superficie de la Grande-Bretagne ou changer le caractère du peuple anglais, le paysan (et je puis ajouter le grand fermier) sera toujours un rêve.

De plus, le fermier anglais est exposé à la concurrence très sérieuse de gentilshommes, qui ayant amassé une fortune ou acquis l'aisance dans une autre branche

d'affaires, s'adonnent à l'agriculture pour se récréer, et qui, possédant assez pour vivre et peut-être davantage, et ayant la fantaisie de cultiver la terre, s'occupent fort peu des profits et supportent même quelques fois des pertes sans trop de plaintes. Naturellement, le propriétaire du sol préfère un locataire de cette espèce à l'ouvrier cultivateur dont la bourse n'est guère garnie, et aussi ce dernier doit forcément succomber.

Depuis longtemps on parle beaucoup de réduire le prix des fermages, mais ceux qui ont des baux à long terme sont complètement à la merci des propriétaires. Quelques-uns, sans doute, pourraient réduire les prix des fermages, mais d'autres qui ont à éteindre des hypothèques et à faire face à d'autres obligations, sont dans l'impossibilité de le faire, et dans tous les cas, cette réduction ne saurait être considérable, attendu que les terres ne rapportent presque jamais plus de 3 pour cent. D'ailleurs, les agriculteurs-amateurs dont j'ai parlé plus haut sont toujours prêts à louer de bonnes terres à des prix élevés, faisant ainsi une rude concurrence aux fermiers.

On peut attribuer à ces causes, sans aucun doute, l'émigration anglaise qui est très considérable, si on la compare à l'émigration de France, où un si grand nombre de personnes sont propriétaires du sol, car l'on y compte de cinq à six millions de francs-tenanciers. En France, à la mort du propriétaire, tout ce qu'il possède, sa terre y comprise, est partagé entre ses enfants.

Le père de famille, en ce pays qui veut établir ses enfants, a une redoutable tâche devant lui. Même pour les hommes qui sont comparativement à l'aise, le problème est difficile à résoudre, car les jeunes gens pensent trop généralement qu'il leur faut commencer la vie là où leurs parents l'ont quittée. Dans un pays où toutes les professions sont encombrées et où toutes les industries sont affaiblies par une trop forte concurrence, un jeune homme qui n'a ni trop de talent ni beaucoup de capital éprouve beaucoup de difficulté à s'établir. A mesure que les renseignements se répandent et que les vieux préjugés disparaissent, les avantages réels qu'offre un pays comme le Canada aux jeunes gens possédant peu de moyens pécuniaires mais beaucoup d'énergie doivent nécessairement attirer de plus en plus l'attention d'un grand nombre.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les rapports des divers colléges agricoles du Canada que l'on a publiés, et je n'ai pu m'empêcher de croire que l'on pourrait agrandir le cadre de ces institutions à des conditions qui permettraient aux jeunes gens de ce pays d'y entrer. Ces jeunes gens, après s'être mis au fait des systèmes de culture canadienne pourraient être placés sur des terres défrichées en tout ou en partie, ou sur des terres du gouvernement avec droit de préemption. Si l'on offrait aux parents et aux tuteurs, en ce pays, de telles facilités d'établir leurs enfants ou leurs pupilles à des frais relativement peu élevés, on en profiterait beaucoup, ce qui serait d'un grand avantage au Canada, qui acquerrait de cette manière une classe supérieure de colons. Il faut les attacher à la vie du pays et leur donner un intérêt permanent dans le bien-être général. Je reçois constamment des demandes de renseignements de la part de personnes qui désirent placer leurs fils dans une position où ils pourront gagner leur vie et avoir l'assurance que leurs enfants seront bien traités et qu'il sera veillé à leurs intérêts. Je sais que l'on s'était proposé d'abord de n'accorder les avantages qu'offrent nos colléges agricoles qu'aux enfants des habitants des diverses provinces où se trouvent les institutions, mais je verrais avec plaisir l'agrandissement de colléges qui existent déjà, ou l'établissement de nouveaux colléges dans le but que je viens de suggérer. Dans le cas, cependant, où l'on regarderait ce plan comme impraticable, on pourrait donner suite à cette idée jusqu'à un certain point si de bons cultivateurs canadiens disposés à recevoir des élèves en agriculture, envoyaient à votre ministère, pour être transmises aux agences européennes, leurs conditions et références.

Jusqu'ici je n'ai fait mention qu'en passant de la condition actuelle des ouvriers agricoles anglais, qui, après les fermiers ou petits capitalistes, sont peut-être les immigrants qui conviennent le mieux au Canada. Dans aucune partie de la Grande-Bretagne il n'y a eu cette année une augmentation de gages ; tandis que dans les comtés de Kent et Sussex il y a eu une combinaison des propriétaires (*lock-out*). Les cultivateurs-propriétaires ayant proposé une réduction de gages que l'Union des ouvriers agricoles avait conseillé aux hommes de ne point accepter, on a refusé du travail à 3,000 hommes s'ils ne brisaient pas avec l'Union.

Au nord de l'Angleterre, les hommes ont été de nouveau forcés d'accepter une réduction de gages de 10 à 15 pour cent, et le même état de choses existe dans quelques comtés de l'est et du sud de l'Angleterre.

En un mot, les agriculteurs anglais de toutes les conditions sont mécontents. On a eu une bonne récolte cette année, mais les prix ruineux auxquels se vendaient les céréales de toute sorte à cause des immenses importations de grains de l'étranger, n'ont pas permis à ceux qui cultivent les céréales d'améliorer leur position. La récolte du foin et des légumes a été exceptionnellement bonne; mais l'éleveur de bestiaux, à cause des importations continelles de bétail du Canada et des Etats-Unis a dû vendre ses animaux à une réduction de 10s. à 15s. pour cent livres, soit une réduction d'environ un denier à un denier et demi par livre, ce qui représente, il est plus que probable, à peu près tous les profits de l'éleveur. Les marchands intermédiaires accaparent tous les profits, car jusqu'ici du moins, l'acheteur n'a eu aucun bénéfice de cette réduction, bien qu'on ne doive pas oublier qu'une réduction d'un denier à un denier et demi par livre augmenterait la demande de 10 pour cent au moins. A vrai dire l'éleveur d'animaux destinés à la consommation n'a commencé à se ressentir beaucoup de la crise que durant la dernière année. Tant qu'il pouvait vendre ses meilleurs animaux 80s. sterling par cent livres, il pouvait compter sur quelques profits; mais à 70s. sterling, on prétend qu'il n'a aucun bénéfice et qu'il se trouvera probablement bientôt en perte. Si les prix restent au chiffre peu élevé où ils sont aujourd'hui et si les immenses importations d'animaux étrangers continuent, il ne faut pas compter sur des temps meilleurs. L'agriculteur anglais s'apercevra que l'élève de bestiaux, l'une des dernières sources de revenu qui lui restaient, a disparu, comme les profits sur la culture du blé et de l'avoine ont disparu. Dans l'état actuel des affaires, il est évident que le cultivateur est non seulement dans l'impossibilité d'améliorer la position de ses employés, mais qu'il n'a lui-même que de faibles profits, qui paraissent diminuer lentement mais constamment.

Dans ce rapport je me propose de traiter non-seulement de l'émigration et des questions qui s'y rattachent directement, mais aussi du commerce entre le Canada et l'Europe, surtout de nos exportations de produits agricoles, question de la plus grande importance pour tout pays, et d'autres questions qui ont quelque rapport, soit direct soit indirect, avec la prospérité du Canada. Malgré la forte émigration de ce pays, sa population augmente toujours avec tant de rapidité que durant les dernières dix années cette augmentation atteint presque le chiffre de la population du Canada.

Il s'en suit que, la population augmentant et l'étendue de terrain en culture diminuant, les besoins des consommateurs doivent sans cesse augmenter, et qu'il faut avoir recours à l'étranger pour les satisfaire.

Je donne ci-dessous un état comparatif qui établit clairement ce fait. En 1858, ce pays n'a dépensé que 18s. 3d. sterling par tête de la population en aliments importés; mais en 1877, le chiffre s'était élevé à £2 19s. 7d. par tête.

Années.	*Population du Royaume-Uni.	Importations.				Valeur par tête de la population.
		Bestiaux.	Céréales et farine.	† Viandes de boucherie et autres provisions de bouche.	Total.	
	No	£	£	£	£	£ s. d.
1858	28,389,770	1,390,068	20,164,811	4,343,592	25,898,471	0 18 3
1868	30,617,718	2,698,496	39,432,624	13,277,683	55,408,803	1 16 2
1878	33,444,419	6,012,564	63,536,322	30,144,013	99,692,899	2 19 7

* L'armée, la marine et les matelots de la marine marchande absents du pays non compris.

† Bœuf, viande (salée ou fraiche) conserves de viandes, autres que les viandes salées, porc, lard fumé, jambons, beurre, fromage, œufs, pommes de terre.

Les importations de provisions de bouche en ce pays durant l'année 1878, telles qu'on les trouve dans le mouvement du commerce et de la navigation de l'empire, comprennent les items suivants, qui font voir quelle grande demande il y a ici pour les denrées que le Canada produit. Tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de notre pays devraient s'appliquer à trouver des moyens d'assurer au Canada une part de plus en plus grande de cet immense commerce qui augmente tous les ans.

Importations.	1877.	1878.
Bestiaux	£6,012,690	£7,454,482
Viande fraîche	1,266,280	1,335,299
Volailles et gibier	320,047	402,951
Œufs	2,472,481	2,511,9[illegible]2
Pommes de terre	2,346,596	2,396,997
Conserves de viande	1,438,909	1,313,541
Beurre	9,538,305	9,940,412
Fromage	4,763,053	4,939,009

L'on verra par ce qui précède qu'à part les céréales, ce pays importe maintenant chaque année des substances alimentaires pour au-delà de trente millions de livres sterling.

Les viandes de boucherie n'accusent cette année qu'une augmentation de £69,019, tandis que les importations de bestiaux accusent une augmentation de £1,441,772. La plus grande partie du commerce de viande fraîche se fait actuellement avec le Canada et les Etats-Unis par les paquebots-poste ou autres, qui ne pourraient transporter les animaux vivants. S'ils pouvaient le faire, il est peut-être possible que le commerce de viande fraîche cesserait.

Un autre fait digne de remarque c'est que la valeur des importations de viande fraîche du continent européen est tombée de £73,352 en 1876 à £72,505 en 1877, et à £66,535 en 1878, malgé les lois répressives auxquelles est soumise l'importation d'animaux vivants de ces pays à cause de la maladie des bestiaux.

La statistique officielle publiée chaque année en ce pays fait voir que de 1874 à 1877, le nombre de bêtes à cornes dans la Grande-Bretagne est tombé de 6,125,491 à 5,697,933, et le nombre des moutons de 30,313,941 à 28,161,164. En 1878, il y a eu une augmentation, sur l'année précédente, de 40,195 dans le nombre des bêtes à cornes et de 245,042 dans le nombre des moutons. J'attribue cette augmentation à une baisse des prix occasionnée par les fortes importations d'animaux et de viande fraîche du Canada et des Etats-Unis. Cette baisse a engagé les cultivateurs anglais à ne point vendre, dans l'espoir que le mauvais temps durant l'hiver ferait diminuer les importations transatlantiques et que le projet de loi du duc de Richmond concernant les bestiaux aurait aussi pour effet d'empêcher les importations.

Il est un autre fait très-important au point de vue des intérêts canadiens : c'est que plusieurs pays qui fournissaient des aliments à la Grande-Bretagne font défaut et commencent à importer. Prenons la France, par exemple. Durant les premiers neuf mois de l'année courante, la valeur des importations des céréales, à part la farine, est portée officiellement à 310,000,000 de francs, tandis que les exportations pendant la même période ont à peine atteint le chiffre de 48,000,000 de francs. Durant les dernières cinq ou six années les importations de gibier et de volailles, à Paris, ont augmenté de 33 pour cent. La consommation et les prix de la viande ont aussi augmenté, et l'on peut dire la même chose de toutes les substances alimentaires. L'Autriche, la Hongrie, la Valachie et l'Afrique envoient au marché de Paris des moutons qui pèsent en moyenne de 33 à 55 livres, et il faut à Paris, chaque semaine, 9,000 bêtes à cornes et 40,000 moutons.

Les bêtes à cornes venant de l'Afrique sont petites, pesant rarement 350 livres, elles sont pour la plupart vieilles et maigres, et les chiffres qui suivent donneront un aperçu des prix auxquels se vendent des animaux de qualité supérieure. Deux bœufs, pesant 1,573 lbs., ont été récemment vendus £52 16s. Des vaches grasses de bonne qualité se vendent facilement à des prix rémunérateurs, quelquefois à des prix élevés. Deux vaches grasses, pesant 1,468 lbs., ont rapporté £51 4s. Deux moutons gras, pesant 286 lbs., ont été payés £9.

La valeur des bêtes à cornes importées en France durant les premiers neuf mois de l'année 1877 s'élevait à 188 millions de francs, soit 57 millions de francs de plus que durant la même période en 1876. Les importations de viandes fraîche et salée accusent aussi une augmentation de 30 à 32 millions de francs. On peut ici faire remarquer que plusieurs cargaisons de bœuf et de mouton frais ont été expédiées avec succès de l'Amérique du Sud en France, et que cette branche de commerce, aux Etats-Unis, prend des proportions considérables. La valeur totale de toutes les substances alimentaires importées en France durant les premiers neuf mois de l'année 1875, était de 533 millions de francs, tandis que pendant les premiers neuf mois de 1878 la valeur de ces importations s'élevait à 1,049 millions de francs. Malgré cela les prix ont eu une tendance à la hausse. On ne peut donc pas raisonnablement s'attendre à une augmentation dans les importations des substances alimentaires du côté de la France.

Le Danemark a fourni beaucoup de bêtes à cornes, mais le chiffre de ses troupeaux a été en diminuant et est aujourd'hui de 1,153,000 têtes de bétail, ou 1,500,000 de moins qu'il y a dix ans. Les importations d'animaux gras de l'Espagne et du Portugal à Liverpool ont diminué de 50 pour cent, et l'on peut se demander si, en face de la concurrence transatlantique, il reste encore des profits à réaliser.

Je puis dire ici, en passant, que dans mon rapport de l'an dernier j'ai indiqué les avantages qui découleraient du commerce de bestiaux avec la France. Je regrette de constater que l'on n'ait pas donné à ce sujet l'attention qu'il méritait.

On pourrait vendre sur le marché français, à des prix rémunérateurs, les bêtes à cornes qui sont le moins demandées en ce pays, savoir, des vaches grasses. Je tiens de bonne source que des paquebots ont été nolisés pour transporter des bestiaux des Etats-Unis aux marchés de Paris au commencement du printemps, et j'engage de nouveau nos exportateurs à faire au moins l'essai des avantages qu'offrent les marchés français.

L'on verra par ce qui précède que non seulement la Grande-Bretagne, mais toute l'Europe occidentale, devra de plus avoir recours au continent américain pour les substances alimentaires dont elle a besoin.

L'acte concernant les bestiaux, du duc de Richmond, qui devient en force au 1er janvier 1879, a aussi eu un effet désastreux pour le commerce entre le continent et la Grande-Bretagne. Parlant devant la société d'agriculture royale d'Angleterre le 11 décembre, Sa Grâce a décrit comme suit les effets de cet acte :—" Il y a certains pays " d'où aucune espèce d'animaux ne peut être importée en ce moment, savoir : la " Russie, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, la Turquie et les Principautés danubiennes. " De plus, on ne peut pas importer des bêtes à cornes de la Belgique ou de l'Allema- " gne, et lorsque l'acte concernant les maladies contagieuses chez les animaux de 1878, " deviendra en vigueur, il est presque certain que l'on continuera le 1er janvier 1879 " à défendre l'importation de bestiaux de l'Allemagne et de la Belgique, car une ma- " ladie contagieuse sévit en ce moment en Allemagne. On fait l'abattage, au port de " débarquement, des animaux venant de tous les pays étrangers, excepté de la Nor- " vége, de la Suède, du Danemark, de l'Espagne et du Portugal, ainsi que des Etats- " Unis et du Canada."

Ceci m'amène naturellement à parler de l'acte dont il vient d'être question. Le duc de Richmond présenta son projet de loi au mois de janvier dernier, dans le but apparent d'empêcher l'importation en Angleterre d'animaux atteints de maladie. Un comité spécial de la Chambre des Communes, nommé pour étudier ce projet de loi, a interrogé des témoins intéressés dans le commerce de bestiaux entre la Grande-Bretagne et les autres pays, excepté le Canada. On expliquerait difficilement cette exception, mais le fait existe néanmoins.

Sir John Rose, à qui le Canada est redevable de son zèle en cette circonstance, a obtenu cependant la permission de présenter notre cas devant le comité spécial de la chambre des pairs. Le résultat est bien connu. Je me fais l'écho des sentiments unanimes des propriétaires de paquebots, des importateurs de bestiaux et de tous ceux qui sont intéressés dans notre commerce, qui augmente chaque jour d'importance, en signalant la persévérance, la grande habileté et la puissante influence de Sir John Rose, qui a sauvé notre commerce de la destruction qui le menaçait. Bien plus, les

Américains lui doivent aussi leur commerce, car leur chances de succès étaient nulles avant la production des témoignages canadiens. Mes humbles efforts dans cette circonstances ont été gracieusement reconnus par les compagnies de paquebots Allan, Dominion et Beaver, qui m'ont fait un magnifique cadeau, par les principaux exportateurs de bestiaux canadiens, dans une lettre adressée à votre département, datée le 22 août 1878, et dont copie m'a été transmise, exprimant leur appréciation des services que j'avais rendus en cette occasion et en d'autres circonstances lorsqu'il s'agissait du développement du commerce de bestiaux et d'autres branches d'affaires entre le Canada et l'Angleterre, et par le département qui m'a remis, quant au salaire, dans la même position que j'occupais lorsque je suis entré en fonctions ici.

Bien que l'on ait tenté à plusieurs reprises d'importer des bestiaux et du bœuf du Texas, on n'a pas réussi, et pour plusieurs raisons. La principale cause de ce manque de succès vient de ce que les bestiaux du Texas ne sont pas d'une condition assez avantageuse, et des importations de la Hongrie n'ont pas réussi pour la même raison. On a souvent prétendu qu'au Canada il faut tenir les bestiaux renfermés pendant trop longtemps à de très grands frais. Mais ceci ne doit pas être considéré comme un désavantage, car chez les bestiaux du Texas, qui errent dans les prairies toute leur vie, ce sont les muscles et les os qui se développent, plutôt que la chair tendre et pleine de jus qui distingue le bétail à courtes cornes du Canada, qui est abrité et soigné durant la mauvaise saison. Du reste, rien n'indique que le commerce de bestiaux entre le Texas et l'Europe doive se développer. et il ne le pourra que lorsqu'on aura des chargements de retour, et même alors, le Canada, qui possède des communications par eau avec l'ouest, aura toujours le pas sur le Texas, de sorte que si les éleveurs canadiens continuent à améliorer leurs races de bétail et à conduire leurs affaires avec le même esprit d'entreprise dont ils ont fait preuve par le passé, ils n'auront rien à redouter du côté du Texas.

Je ne saurais trop insister auprès de tous les exportateurs canadiens sur cette vérité: que tandis que les articles de première qualité obtiennent partout les meilleurs prix dans ce pays, il est impossible de vendre à profit des objets de deuxième et de troisième qualité. Ceci s'applique aux chevaux, au bétail, au beurre, au fromage, en un mot à tout ce que nous pouvons exporter.

Autrefois, on ne pouvait pas faire assurer les bestiaux canadiens à bord des navires, si ce n'était à des taux exorbitants. Après avoir recueilli des statistiques au sujet de la mortalité et autres pertes affectant notre commerce de bestiaux, j'ai pu engager des assureurs du Lloyd à assurer, au mois d'avril dernier pour la première fois, des bestiaux exportés par voie du Saint-Laurent, au taux de cinq guinées par quintal, tous les risques compris, taux que l'on considérait alors comme peu élevé. Le résultat a donné tant de satisfaction que l'on a réduit les taux à deux guinées et demie durant l'été, et j'ai raison de croire que le même taux sera maintenu durant la prochaine saison. Le grand avantage de pouvoir garantir nos expéditeurs contre les pertes et de leur assurer par là un accès plus facile aux banques, a certainement beaucoup contribué à développer le commerce durant l'année dernière.

Comme je l'ai fait remarquer dans mon dernier rapport, les bons chevaux canadiens sont et seront toujours en grande demande Les commerçants anglais qui sont engagés dans cette branche d'affaires et qui connaissent les besoins du marché, ont trouvé que l'importation de chevaux canadiens est rénumératrice. Il est certain que les éleveurs anglais deviennent chaque année de moins en moins capables de fournir aux mêmes prix que le Canada, les chevaux de carrosse et de chasse. Prenant pour base de nos calculs les frais d'entretien d'une jument et de son poulin, qui sont de huit chelins par semaine pendant la première année, et ceux du jeune cheval, ensuite, qui sont de dix chelins par semaine, nous trouvons qu'à la fin de la troisième année on a dépensé £72 16s, sans tenir compte des dépenses qu'il faut encourir pour le garçon d'écurie, pour le dompteur et pour le médecin vétérinaire, et des nombreux accidents auxquels l'éleveur de chevaux est exposé. Il est vrai que les frais d'élevage peuvent être un peu moins considérables sur les terres de qualité inférieure en Ecosse et en Irlande; mais comme il faut qu'un cheval ait au moins six ans avant qu'on puisse le vendre, il est évident que tout cheval anglais, écossais ou irlandais qui ne rapporte pas de £60 à £70 est vendu à une perte de 15 à 25 pour cent. Le fait est

que des personnes compétentes déclarent qu'en ce pays l'élevage de ces espèces de chevaux n'est pas profitable. Le prix de transport d'un cheval du Canada a été jusqu'ici de £10, mais on espère une reduction à l'avenir. L'assurance d'un cheval de £50 contre tous les accidents, à £5 pour cent, est de £2 10s; et avec les autres dépenses accessoires, les frais de transport ne devraient pas dépasser £15 ou $75. Cette somme représente donc la concurrence que le cultivateur, qui se livre à l'élevage de chevaux pour le marché européen, doit soutenir. Nos éleveurs n'ont qu'à se bien renseigner sur les espèces de chevaux dont on a besoin ici et à se servir d'étalons de bonne race. On pourra se faire une idée de la demande ici, lorsqu'on saura que plus de 40,000 chevaux sont annuellement importés en Angleterre, des pays étrangers. Les foires en Angleterre et en Irlande sont souvent le théâtre d'une concurrence très active entre les acheteurs pour la classe de chevaux dont je viens de parler; chevaux de carrosse et de chasse; et les acheteurs viennent non seulement des marchés de l'intérieur, mais aussi de France, d'Allemagne, d'Italie et d'autres pays du continent et achètent pour l'armée aussi bien que pour les particuliers.

Les efforts que j'ai faits pour faire progresser notre commerce au moyen de communications à la presse anglaise et canadienne vous sont sans doute bien connus. Les circulaires et les lettres que j'ai écrites durant les cinq ou six années dans le but de créer et de développer le commerce de volailles et d'œufs, ont produit durant la dernière saison, je suis heureux de le dire, d'excellents résultats. L'année dernière, il n'y avait que peu d'exportateurs; mais plusieurs personnes tant de la province de l'Ontario que des provinces maritimes, sont maintenant engagées dans cette branche d'affaires et elles ont tout lieu d'être satisfaites de leurs succès. Le premier octobre dernier, j'ai transmis à nos agents en Canada, pour y être distribuées, un certain nombre de lettres-circulaires faisant connaître le résultat de mes recherches et l'expérience des expéditeurs quant aux meilleurs moyens trouvés jusqu'à cette date de préparer ces articles pour l'exportation afin de donner satisfaction aux acheteurs anglais. Je dois dire que l'on a tiré beaucoup de profit de ces renseignements et que ces objets sont expédiés maintenant en assez grande quantité et dans une condition bien supérieure. Comme je l'ai déjà fait voir dans des rapports antérieurs, la demande en ce pays, pour volailles à des prix rémunérateurs, est pratiquement parlant sans limites.

Voyons maintenant quelle part le Canada prend dans l'approvisionnement du marché européen. Il ne faut pas oublier que ce n'est que depuis trois ou quatre ans que le Canada, ou même le continent américain, est entré en concurrence avec les autres pays dans quelques-unes des branches les plus importantes du commerce des denrées alimentaires, surtout des bestiaux et de la viande fraîche. Jusqu'à ces dernières années, l'Angleterre a reçu ses provisions du continent européen, mais comme je l'ai fait voir, on ne pourra pas compter beaucoup plus longtemps sur cette source.

J'ai déjà fait mention dans mes rapports de la difficulté qu'il y a de fournir un état exact des importations des bestiaux canadiens, à cause du grand nombre d'animaux qui sont envoyés *viâ* les Etats-Unis; cette difficulté existe encore. Je vous transmets cependant, grâce à la bienveillance des compagnies de paquebots, la statistique du bétail transporté par nos compagnies canadiennes.

IMPORTATIONS de bétail du Canada, 1878.

——	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Liverpool.				
Ligne Dominion......	154	7,417	24,435	807
Ligne Beaver........	18	2,534	3,568	....
Ligne Allan par vapeurs à fret et navires à voiles..	36	312	200	....
Londres.				
Ligne Temperley, ...	....	8[illegible]3	1,247	209
Glasgow.				
Ligne Allan	506	3,781	3,189	96
Ligne Donaldson........	5	2,924	5,142	593
1878........	719	17,881	37,831	1,705
1877........	298	7,412	6,825	373
Augmentation	421	10,469	31,006	1,332

Un certain nombre de bêtes à cornes, de moutons et de cochons ont aussi été importés de Québec et de Montréal par d'autres paquebots.

En examinant attentivement les manifestes des navires et les déclarations à l'entrée, et grâce aux renseignements que les principaux importateurs de bestiaux canadiens m'ont fournis, j'ai pu constater approximativement que durant l'année dernière 1,243 chevaux, 32,115 bêtes à cornes grasses, 62,461 moutons et 1,798 cochons ont été exportés du Canada à la Grande-Bretagne.

Il fait plaisir de constater que presque tout le commerce transatlantique de bestiaux est sous le contrôle de Canadiens, et cela est d'autant plus satisfaisant, que nous avons à lutter contre certains désavantages pour augmenter notre commerce de viande de boucherie.

Les exportations totales des Etats-Unis et du Canada à Liverpool seules, en 1878, ont été de 255,168 quartiers de bœuf, 41,031 moutons morts, 3,052 cochons morts, 6,791 colis et 9,580 tinettes de beurre frais, 46,704 têtes de bétail, 54,378 moutons vivants, 14,257 cochons vivants et 18 veaux vivants. Pendant les fêtes de Noël une grande quantité de dindes, d'oies et de canards à été reçue à Liverpool, venant pour la plupart du Canada.

Le bétail importé du Canada en 1878, a été, règle générale, de meilleure qualité que durant les années précédentes, ce qui indique que l'on apprend à mieux élever et nourrir les bestiaux. Il reste encore beaucoup à faire sous ces rapports, et les hommes influents et marquants ne devraient perdre aucune occasion de convaincre nos cultivateurs de cette vérité. La concurrence que nous font les Etats de l'Ouest et d'autres pays est fort rude, et nous ne pouvons espérer de réussir si nous n'élevons des bestiaux de race supérieure.

Le bétail canadien nourri au fourrage peut avantageusement soutenir la comparaison avec les bestiaux anglais, aux premiers mois de l'année, disons jusqu'au mois d'août, et c'est pendant cette période que l'exportation des bêtes à cornes rapporte le plus de profits. Ceux qui expédient sur les marchés anglais, à l'automne, du bétail canadien nourri au vert, ont eu à soutenir une forte concurrence de la part des éleveurs d'Irlande et de la Grande-Bretagne qui fournissent des bestiaux de qualité supérieure. La moyenne des prix obtenus pour nos bestiaux nourris au fourrage a été de £27. par tête, soit une augmentation sur le prix de l'année précédente de £2 à £3 par tête. Ceci est de nature à nous satisfaire, surtout si nous tenons compte des temps difficiles que l'on traverse ici, et à nous convaincre complètement du bon effet que la création de cette branche de commerce a déjà produit en faisant améliorer notre bétail.

On a importé quelques vaches à lait, mais sans aucun résultat satisfaisant, les vaches anglaises de cette espèce étant meilleures que les nôtres. Les vaches à lait

canadiennes arrivaient généralement, soit après avoir vêlé, ce qui les a rendues difficiles à vendre, soit longtemps avant de vêler, ce qui, vu le manque d'espace et les frais d'entretien, a empêché qu'on pût en disposer avec profit.

Des vaches de la race Durham, en bonne condition, n'ayant pas plus de six ans et arrivant ici trois semaines au plus avant de vêler, se vendraient à des prix rémunérateurs—disons de £23 à £26—et facilement, aux laitiers des centres populeux.

La difficulté que l'on éprouve à faire augmenter le commerce des bestiaux de ferme, vient de ce que cette branche d'affaires ne saurait donner des profits à moins de pouvoir expédier ces animaux pour la moitié des frais de transport des bestiaux engraissés. Les seuls animaux à bas prix de cette espèce que nous voyons au Canada sont d'une qualité trop inférieure et ne pourraient se vendre ici à aucun prix ; et il est peu probable que les compagnies de paquebots acceptent £2. 10s. par tête pour des bestiaux de ferme, lorsqu'elles peuvent facilement charger leurs navires de bestiaux engraissés qui rapportent de £5 à £6 par tête.

Les moutons importés en ce pays de l'Amérique du Nord ont été tous des animaux canadiens, à quelques exceptions près. Ces exceptions étaient des moutons américains de qualité inférieure. Nos moutons étaient principalement issus des plus fortes races croisées anglaises de Lincoln, de Leicester, de Cotswold et de Southdown. Ils se vendaient en moyenne 48s. sterling et donnaient environ 70 lbs. de viande. Si l'on eût exporté des animaux plus jeunes—disons des moutons de un ou deux ans—on aurait obtenu des prix bien plus élevés. On devrait engager les cultivateurs canadiens de garder leurs agneaux mâles au lieu de les vendre l'automne aux Etats-Unis, comme ils ont coutume de le faire. S'ils adoptaient cette ligne de conduite, ils verraient la valeur de leurs troupeaux s'augmenter de deux à quatre centins par livre. Actuellement, on n'éprouve aucune difficulté à obtenir 20 centins par livre pour les troupeaux anglais composés de béliers châtrés et d'agneaux, mais les importations canadiennes se composant presque entièrement de brebis et de leurs agneaux, les principaux bouchers ne veulent pas les acheter, car il leur faut des béliers châtrés ; en conséquence, les moutons canadiens doivent être vendus au commerce de second et de troisième ordre.

Le commerce de beurre, que l'on a beaucoup négligé au Canada, est aussi important, si non plus important que le commerce de bestiaux.

Les personnes compétentes s'accordent à dire que l'an dernier le Canada a perdu près d'un million de piastres par la fabrication de beurre d'une qualité inférieure. Il faut dire la même chose cette année. Le beurre canadien envoyé ici, à part quelques heureuses exceptions, était mal fait, passé, et les lits étaient de qualité différente. Il en a résulté que l'on n'a pu le vendre que difficilement et aux plus bas prix.

Durant ces dernières années, depuis l'introduction des réfrigérants et d'autres perfectionnements dans le transport du beurre, nos concurrents du continent, de l'Irlande et des Etats-Unis, ont constamment amélioré la qualité de leurs produits. A vrai dire, le beurre français et le beurre artificiel ont presque entièrement chassé du marché le beurre canadien de qualité inférieure, car il s'en est vendu de grandes quantités pour les pâtisseries les plus communes, ou simplement comme substances lubrifiantes.

M. G. A. Cochrane, de Montréal, qui est bien renseigné sur la fabrication du beurre, a visité ce pays dans le cours de l'année dernière, et durant son séjour de cinq mois, il s'est efforcé de connaître la racine du mal. J'apprends qu'il se propose de publier sur ce sujet un travail que j'attends avec impatience.

Un des plus grands défauts que l'on signale dans le beurre canadien c'est qu'il n'est pas de qualité égale. Avec le temps les établissements de laiteries ou de fabriques vaincra, jusqu'à un certain point, cette difficulté ; mais s'il m'était permis de donner un conseil je suggérerais que l'inspection du beurre, avant la mise en vente, fut rendue compulsoire et que cet article fut classé suivant sa qualité. Aujourd'hui, il n'y a réellement aucune différence entre les prix obtenus dans les magasins de campagne pour le bon et le mauvais beurre ; ainsi on ne donne aucune prime d'encouragement au fabricant de beurre de bonne qualité. Madame A fait du bon beurre, mais elle n'achète pas beaucoup du marchand à qui elle vend ses produits ; d'un autre côté, madame B est une bonne pratique, bien que le beurre qu'elle offre en vente soit d'une

qualité inférieure, et le marchand, afin de se protéger, et pour ne point froisser sa pratique, paie un prix moyen et met le bon et le mauvais beurre sur un pied d'égalité.

Tant que le beurre ne sera pas inspecté, classé et payé suivant la qualité, les fabricants de cet article ne se donneront pas la peine d'en produire de bonne qualité. Lorsqu'on songe que 13,659,949 livres de beurre ont été exportées du Canada en Angleterre en 1877, et que notre beurre est de moins en moins demandé chaque année, tandis que les prix du beurre de bonne qualité augmentent dans la même proportion, il faut admettre que cette question prend une importance nationale et que l'on serait entièrement justifié de se donner n'importe quelle peine et d'encourir n'importe quelle dépense pour regagner notre prestige en ce qui concerne la production de cet important article de consommation.

C'est maintenant que l'occasion se présente au Canada d'augmenter ses exportations de bestiaux en Europe, car ce mouvement a déjà pris les proportions d'un commerce considérable, permanent et rémunérateur. Cette agence a tâché de diriger les efforts des exportateurs, en transmettant de temps à autre la liste des ventes et des prix et la tendance des marchés anglais, et ce n'est pas sans une certaine satisfaction que je puis vous affirmer qu'à plusieurs reprises j'ai pu mener à bonne fin des spéculations entre des producteurs canadiens et des acheteurs anglais.

Comme mon expérience augmente chaque année, grâce à mes rapports suivis avec les exportateurs, je suis en mesure d'épargner à ceux qui débutent dans les affaires beaucoup de peine et de frais inutiles qui accompagnent nécessairement la création d'une nouvelle branche de commerce, en les faisant bénéficier de l'expérience de leurs prédécesseurs.

Avec les moyens de communications rapides et peu dispendieux que nous avons maintenant, les négociants, qu'ils soient grands ou petits, devraient s'efforcer d'opérer leurs affaires directement avec les acheteurs, afin d'éviter les frais de commission et autres de cette nature. Il y a au Canada plusieurs articles de consommation à l'état de matière première ou fabriqués, qui ne permettent pas de payer de fortes commissions, qui s'élèvent parfois à 25 pour cent. Nos fabricants ne disposent pas d'autant de moyens que quelques-uns de leurs confrères des Etats-Unis, qui envoient des agents en Europe; ces agents sont obligés d'y demeurer pendant plusieurs années avant de connaître suffisamment les affaires, telles qu'on les fait en ce pays, pour pouvoir rendre leurs agences rémunératrices. En conséquence, on n'a pas su trouver ici un débouché pour plusieurs de nos produits. Au point de vue commercial, nous ne sommes guère représentés à l'étranger, mais j'espère qu'avant longtemps l'on comblera cette lacune, qu'on doit regarder comme très préjudiciable aux intérêts du Canada.

Comme je le prévoyais, dans mon dernier rapport, l'on s'est évertué à perfectionner les différents systèmes de réfrigération. On reconnait généralement que le meilleur système est celui de MM. Giffard et Berger, de Paris, dont l'invention a été achetée et perfectionnée à de grands frais par MM. Hicks, Hargraves et Cie., les célèbres maîtres de forge de Bolton, en Lancashire.

Des capitalistes et des marchands de Liverpool, ayant de grands intérêts dans notre commerce, ont formé une compagnie qui doit construire des entrepôts pour la conservation des viandes, des volailles, du poisson, du beurre et d'autres produits d'une nature périssable venant du Canada. Vu que c'est la première tentative de ce genre que l'on fait, tentative qui contribuera beaucoup au développement de notre commerce, je me permets de fournir à ce sujet les détails suivants : L'appareil est d'une construction et d'un fonctionnement fort simples. Il est mu par une petite machine à vapeur de la force de huit chevaux environ, dont la construction peut se décrire comme suit : Elle consiste en deux cylindres placés verticalement, l'un au-dessus de l'autre ; en un récipient de l'air et en un compartiment disposé d'une manière particulière, où l'air est dégagé de son humidité avant d'être chassé dans la pièce réservée aux viandes. Dans le premier cylindre l'air atmosphérique est introduit et condensé d'environ 45lbs. de plus que sa pression normale. La chaleur ainsi communiquée à l'air en est partiellement enlevée par un jet d'eau introduit dans le cylindre pendant que l'on comprime l'air. Lorsque le piston a opéré sa descente, l'air est chassé dans le récipient et est ainsi séparé d'avec l'eau, puis il est introduit dans le deuxième cylindre, qu'on appelle le cylindre de dilatation, où il est ramené

à la pression atmosphérique ou à peu près. On le fait ensuite passer par le compartiment déjà mentionné, et ce compartiment, par sa disposition particulière et par la basse température qu'y a communiqué l'air dilaté (cette température étant de 10 à 14 degrés au dessous de zéro,) dégage l'air de l'humidité dont il s'était imprégné dans le premier cylindre et dépose cette humidité sous forme de neige, l'air arrivant pur et sec dans le compartiment destiné aux viandes. Même lorsque l'atmosphère est à une température de 70 à 80 degrés, il ne faut que quelques minutes pour produire un courant d'air froid ayant une température de 10 à 15 degrés au-dessous de zéro.

Les moyens de transport au Canada et entre le Canada et l'Europe ne laissent rien ou presque rien à désirer. Des wagons, spécialement destinés au transport du fromage et du beurre, munis de réfrigérants et de ventilateurs, sont expédiés tous les samedis, durant la saison de navigation, de Stratford, Ontario, entrepôt de plusieurs districts où l'on fabrique en grand le beurre et le fromage, aux quais de Montréal, d'où ces articles sont immédiatement transportés à bord du paquebot en partance, et placés dans des compartiments affectés à ce commerce et disposés de manière à ce que ces produits soient mis à bord les derniers et déchargés les premiers.

A Liverpool, toutefois, on laisse le beurre s'amollir faute de bons moyens d'emmagasinage, et beaucoup d'autres produits de nature périssable se perdent pour la même raison. L'installation de glacières, telle que décrites plus haut, fera disparaître ces difficultés. Espérons-le.

L'arrivée parmi nous du marquis de Lorne et de S. A. R. la princesse Louise, ne peut manquer de faire du Canada un pays offrant de l'attrait à ces classes opulentes de la Grande-Bretagne qui sont sans cesse à la recherche de la nouveauté. Le Canada offre aux touristes et aux sportsmen autant d'attraits que n'importe quel autre pays où l'on n'est pas exposé aux grands dangers résultant du climat ou du caractère des naturels.

Assurément, le Canada leur offre un plus beau champ à exploiter que les régions déjà bien connues de la Norvége et de la Suède; et grâce à nos voies de communications rapides, fréquentes et peu dispendieuses avec la mère-patrie, le Canada est d'un accès aussi facile que les deux pays déjà mentionnés. Aujourd'hui, des centaines de riches anglais possèdent ou louent des terres dans les pays scandinaves, où ils font la chasse et la pêche, ce qui est d'un grand avantage matériel pour ces contrées.

Un correspondant d'un journal de Londres a dernièrement porté à 2,000 le nombre des touristes anglais qui visitent la Norvége chaque année; et comme chaque touriste dépense, en moyenne, $30, ils laissent £300,000 dans le pays. On doit donc s'attendre à voir un grand nombre de ces touristes se diriger vers le Canada, et, dans quelques cas, s'établir en ce pays.

L'amour du sport est tellement répandu parmi toutes les classes de la société en ce pays, que je crois pouvoir suggérer à votre ministère de fournir des renseignements plus détaillés sur les attraits qu'offre le Canada aux amateurs de la chasse et de la pêche.

Les discours prononcés de temps à autre par lord Dufferin durant sa brillante administration, sur les avantages qu'offre le Canada aux immigrants et à ceux qui se livrent aux industries, discours que lui dictait sa grande expérience, ces discours dis-je, ont été lus avec intérêt par toute l'Europe et ont plus contribué à dissiper les préjugés et favoriser les intérêts du Canada que tous les autres efforts que l'on a fait jusqu'ici dans ce sens. Le récit du voyage de lord Dufferin au Manitoba a été mis en brochure par MM. Allan et frères et traduit en plusieurs langues européennes.

Depuis quelques années il se produit un mouvement fort accentué parmi les habitants du Pays de Galles en faveur de l'établissement à l'étranger dans des endroits convenables de colonies exclusivement galloises; et la crise dont souffrent les petits fermiers du Pays de Galles en commun avec la même classe par tout le pays, a rendu ce désir plus ardent que jamais. Dans le but d'attirer l'attention des habitants du Pays de Galles sur les avantages que leur offrent nos vastes et riches territoires du Nord-Ouest, j'ai fait traduire et imprimer en langue galloise, avec la permission de l'honorable M. Annand, des renseignements et des faits concernant la culture au Canada, de nature à intéresser les habitants de ce pays, ainsi que 2,000 exemplaires des

observations faites par lord Dufferin durant sa visite au Nord-Ouest en l'automne de 1877, sur le succès qu'y ont obtenu les Mennonites.

Comme les habitants du Pays de Galles tiennent beaucoup à leur langue et à leurs institutions, l'on a considéré qu'il ne résulte que peu de bien de l'immigration de quelque familles isolées. Mais je tiens de source certaine qu'une colonie distincte réussirait, et d'après les renseignements que m'ont fournis quelques-uns des principaux Gallois ici, j'ai lieu de croire qu'avant longtemps le noyau d'une colonie galloise se formera dans le Nord-Ouest.

M. W. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce fédérale, qui a visité ce pays dans le cours de l'année dernière, et qui a prononcé de très habiles discours devant des chambres de commerce, discours qui devront contribuer à l'avancement de nos intérêts commerciaux, a bien voulu m'envoyer des rapports de son département. Ces rapports m'ont été d'une grande utilité; et sur le manque d'autres renseignement dignes de foi concernant notre commerce et nos exportations qu'on me permette de demander qu'on achète un certain nombre de ces précieux rapports et qu'on les expédie aux différentes agences en Europe, pour être envoyés à la presse et pour servir de renseignements. Ceux de ces documents déjà reçus ont été d'un grand service.

Dans une partie précédente de ce rapport, je me suis permis de suggérer le meilleur moyen d'attirer au pays des jeunes gens disposant de quelques capitaux, et l'année dernière j'ai mentionné la difficulté qu'il y a d'engager les fermiers à émigrer. Les brochures traitant du commerce de bestiaux qui ont été publiées ont rendu d'immenses services sous ce rapport.

A plusieurs reprises durant ces dernières années j'ai aussi insisté sur l'opportunité qu'il y a de nous faire représenter aux principales expositions agricoles en ce pays, qui offrent, sans doute, les plus grandes facilités de renseigner d'une manière toute particulière ces deux classes et jusqu'à un certain point toutes les classes de la société, sur les ressources agricoles du Canada. L'année prochaine l'exposition de la société d'agriculture royale aura lieu à Kilburn, près de Londres.

Son Altesse Royale le prince de Galles en est le président, et cela suffirait pour donner à l'exposition un caractère international, surtout à la suite de la part proéminente prise par le prince à la grande exposition internationale tenue à Paris cette année. Il importe donc que le Canada soit dignement représenté en cette circonstance. Cette exposition se faisant à Londres, c'est-à-dire dans la capitale du monde financier, il est certain qu'en y participant dans la mesure de ses moyens, le Canada ne pourra qu'affermir son crédit dans ce pays.

Il faudrait prendre soin de faire là une exhibition complète de tout notre bétail de race, chevaux compris, de nos céréales, fruits, conserves de viande et instruments aratoires. Je suis heureux de pouvoir dire que ces derniers articles sont de plus en plus recherchés sur les marchés européens.

Un judicieux système d'annonces dans les principaux journaux agricoles et de la campagne, et la publication souvent suggérée d'un manuel illustre renfermant la liste des fermes à vendre ajouteraient beaucoup aux moyens dont on dispose pour attirer ici une immigration de bons colons.

S'il vous plaît d'accéder aux avis que je me permets de donner, je mettrai volontiers à votre service les humbles renseignements que je possède, avec l'espérance qu'ils vous seront peut-être utiles pour atteindre le résultat désiré.

Afin de cultiver, davantage la connaissance des agronomes et écrivains de la presse agricole, en juillet dernier j'ai visité l'exposition agricole royale à Bristol. Je voulais aussi m'assurer si à cette exposition le Canada pourrait participer en y envoyant de ses articles de fabrique, et j'ai tout lieu d'être content du résultat de mes démarches. A la demande de fabricants canadiens, j'ai obtenu des modèles et échantillons des articles qu'il convenait d'expédier là. L'on a ainsi créé une nouvelle branche de commerce. Ces articles sont entrés en grande demande, l'Angleterre exportant des instruments aratoires dans toutes les parties du monde.

Pendant longtemps j'ai cherché à découvrir des moyens d'utiliser les rebuts de scieries, mais sans y parvenir à mon gré, cependant, depuis quelques années, on ex-

pédie du Canada des petits blocs de bois provenant de ces déchets et servant à la confection des allumettes.

J'ai aussi envoyé des échantillons de manches à balai et donné en même temps tous les renseignements que j'ai pu obtenir quant au prix et au chiffre probable de la demande, et je suis aise d'avoir à dire que cette demande a été considérable jusqu'ici. En 1878, une maison d'ici (Liverpool) en a importé plus d'un demi-million.

Lors de ma visite au Canada, en 1873, Ira Morgan, écr., d'Ottawa, le Dr. Mostyn, d'Almonte, et d'autres messieurs ont eu la complaisance de me donner des échantillons de grains et d'autres produits, et l'exhibition que j'en ai faite à mon retour en Angleterre a eu un succès remarquable.

Cette année, M. A. G. Smythe, notre agent, à London, Ontario, m'a fait la faveur de m'envoyer quelques beaux échantillons de grain recueillis dans son district. Après avoir été exhibés pendant quelque temps à la Halle aux Blés, de Liverpool, et en d'autres endroits, ces échantillons ont été envoyés par moi au professeur Sheldon, du collége royal agricole, Cirencester. Ce professeur, qui s'est toujours montré comme ami du Canada, a publié un compte-rendu de l'analyse de ces grains dans les principaux journaux agricoles de la Grande-Bretagne.

The Farmer, du 13 mai 1878, reproduit ce compte-rendu et le fait suivre de l'observation suivante: "La culture ne peut être qu'une industrie profitable là où l'on " a de bonnes récoltes de grains aussi beaux que ces échantillons."

Je suis convaincu qu'il ne peut résulter que de nombreux avantages de ces expositions, et ma reconnaissance est assurée à ceux qui m'enverront d'autres échantillons.

Encore une fois je signalerai l'importance qu'il y a de marquer nos colis par les mots *Canadian goods*, afin de les distinguer des marchandises américaines. Jusqu'à un certain point, l'on s'est conformé à cet avis, mais beaucoup d'expéditeurs, malheureusement, ignorent encore l'utilité de cette distinction.

On ne saurait croire jusqu'à quel point de belles étiquettes et des colis bien faits ajoutent à la valeur des marchandises, et comme ce serait une économie mal entendue de ne pas se conformer à ces exigences du commerce, les intéressés feront bien par conséquent, de ne rien négliger sous ce rapport.

Les épiciers anglais se plaisent à étaler dans leurs vitraux, en les disposant avec fantaisie, des paquets bien faits et bien étiquetés, et il va sans dire qu'alors se sont les plus jolis et les plus voyants qui ont la première place, et que ceux qui n'offrent pas le même attrait sont relégués à l'arrière plan, ce qui revient à dire que le détailleur achète toujours de préférence les premiers. Pour cette raison, il arrive souvent que des marchandises américaines, quoique inférieures aux nôtres, se vendent néanmoins plus facilement.

Je termine ce rapport en offrant mes sincères remercîments à M. Lowe, le secrétaire de votre ministère, et à MM. Wills, Donaldson, Smythe et Stafford, du bienveillant et précieux concours qu'ils ont su me prêter. A l'honorable M. Annand je dois aussi témoigner de la reconnaissance, car c'est toujours avec courtoisie qu'il a reçu les recommandations que dans l'intérêt du pays j'ai cru devoir lui soumettre. Les représentants et agents des différentes lignes de steamers, des marchands et autres avec qui j'ai dû me mettre en rapport m'ont rendu tous les services en leur pouvoir, et, comme de juste, ils ont aussi droits à mes remercîments sincères.

Je prévois bien que la longueur de ce rapport va lasser votre patience, mais je compte que ce défaut me sera pardonné en raison de l'importance des intérêts que j'ai essayé de faire valoir.

Tout en vous assurant que mes efforts en faveur de ces intérêts ne se ralentiront pas,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ANNEXE A.

RELEVÉ des émigrants partis de Liverpool, pour les années expirées en décembre 1877 et 1878.

En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte	Total.	Destination.	En vertu de l'acte.	En dehors de l'acte	Total.	Augmentation.	Diminution.
		1877.				1878.		
19,535	24,305	43,640	......Etats-Unis......	Pas de rapport reçu.	56,616	56,616	12,796	....
2,471	3,329	5,800	......Québec......		7,608	7,608	1,808	....
349	322	1,671	......Nouvelle-Ecosse......		3,304	3,304	1,633	....
....	....	....	......Nouveau-Brunswick......		....	....	....	....
....	3	3	......Ile du Prince Edouard......		....	....	....	3
....	....	....	......Terreneuve......		....	....	....	....
....	683	683	......Victoria......		754	754	71	....
....	1	1	......Nouvelle-Galles du Sud...		....	....	....	1
....	....	....	......Nouvelle-Zélande......		....	....	....	....
....	....	....	......Queensland......		....	....	....	....
....	150	150	......Chine......		104	104	....	46
....	1,129	1,129	......Indes Orientales......		949	949	....	180
....	180	180	......Antilles......		159	159	....	21
....	557	557	......Afrique......		493	493	....	64
....	1,094	1,094	......Amérique du Sud......		1,173	1,173	79	....
22,155	31,753	51,908			71,160	71,160	16,567 315	315
						Augmentation nette.........	16,252	

ANNEXE B.

RELEVÉ des émigrants et paquebots partis de Liverpool pour le Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1878.

Date.	Paquebot.	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax, N.E. Cabine.	Halifax, N.E. Entrepont	Saint-Jean, N.B. Cabine.	Saint-Jean, N.B. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
1878.	*Ligne Allan.*									
3 jan.	Polynesian			14	17			14	17	31
10 do	Scandinavian			14	32			14	32	46
17 do	Sarmatian			33	30			33	30	63
24 do	Peruvian			14	35			14	35	49
31 do	Hibernian			13	38			13	38	51
7 fév.	Circassian			28	55			28	55	83
14 do	Nova Scotian			15	34			15	34	49
21 do	Polynesian			12	59			12	59	71
28 do	Sarmatian			22	76			22	76	98
7 mars	Moravian			67	52			67	52	119
14 do	Sardinian			34	49			34	49	83
21 do	Peruvian			41	99			41	99	140
28 do	Scandinavian			26	118			26	118	144
4 avril	Polynesian			73	114			73	114	187
11 do	Caspian			19	123			19	123	142
16 do	Austrian			41	32			41	32	73
18 do	Sarmatian	39	245					39	245	284
25 do	Circassian	28	178					28	178	206
30 do	Nova Scotian			65	32			65	32	97
2 mai	Moravian	37	111					37	111	148
9 do	Sardinian	64	344					64	344	408
14 do	Hibernian			40	48			40	48	88
16 do	Scandinavian	50	229					50	220	270
23 do	Polynesian	65	281					65	281	246
28 do	Caspian			82	34			82	34	116
30 do	Sarmatian	71	298					71	298	369
6 juin	Circassian	28	111					28	111	139
11 do	Nova Scotian			37	31			37	31	68
13 do	Moravian	34	227					34	227	261
20 do	Peruvian	53	401					53	401	454
25 do	Hibernian			56	22			56	22	78
27 do	Sardinian	37	144					37	144	181
4 juil.	Polynesian	53	148					53	148	201
9 do	Caspian			30	14			30	14	44
11 do	Sarmatian	59	131					59	131	190
18 do	Circassian	48	161					48	161	209
23 do	Nova Scotian			68	14			68	14	82
25 do	Moravian	60	145					60	145	205
1er août	Peruvian	69	127					69	127	196
6 do	Hibernian			55	31			55	31	86
8 do	Sardinian	87	120					87	120	207
15 do	Polynesian	95	177					95	177	272
20 do	Caspian			81	24			81	24	105
22 do	Sarmatian	143	141					143	141	284
29 do	Circassian	138	173					138	173	311
3 sept.	Nova Scotian			68	19			68	19	87
5 do	Moravian	114	117					114	117	233
12 do	Peruvian	80	131					80	131	211
17 do	Hibernian			72	20			72	20	92
19 do	Sardinian	96	115					96	115	211
26 do	Polynesian	51	185					51	185	236
1er oct.	Caspian			35	32			35	32	67
3 do	Sarmatian	98	123					98	123	221

ANNEXE B.—*Suite.*

RELEVÉ des émigrants et paquebots partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Suite.*

Date.	Paquebot.	Québec.		Halifax, N.E		Saint-Jean, N.B.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	Cabine.	Entrepont	
1878.	*Ligne Allan*—Suite.									
10 oct.	Circassian	49	91					49	91	140
15 do	Nova Scotian			72	27			72	27	99
17 do	Moravian	47	73					47	73	120
24 do	Peruvian	32	106					32	106	138
29 do	Hibernian			25	32			25	32	57
31 do	Sardinian	64	102					64	102	166
7 nov.	Polynesian			43	85			43	85	128
12 do	Caspian			17	34			17	34	51
14 do	Sarmatian			38				38		38
26 do	Nova Scotian			4	19			4	19	23
28 do	Moravian			31	93			31	93	124
5 déc.	Peruvian			37	18			37	18	55
10 do	Sardinian			13	19			13	19	32
12 do	Circassian			29	37			29	37	66
19 do	Polynesian			16	13			16	13	29
24 do	Caspian			3	8			3	8	11
26 do	Austrian			5	9			5	9	14
		1,889	4,928	1,488	1,678			3,377	6,606	9,983
	Ligne Dominion.									
7 fév.	Dominion			1	3			1	3	4
22 do	Ontario			9	15			9	15	24
9 mars	Quebec			1	14			1	14	15
22 do	Dominion			2	27			2	27	29
6 avril	Ontario			3	19			3	19	22
18 do	Mississippi	3	11					3	11	14
27 do	Quebec	5	19					5	19	24
2 mai	Memphis	1	27					1	27	28
16 do	Ontario	15	43					15	43	58
30 do	Mississippi	1	41					1	41	42
8 juin	Texas	2	32					2	32	34
12 do	Quebec	3	13					3	13	16
20 do	Dominion	3	12					3	12	15
27 do	Ontario	2	10					2	10	12
4 juil.	Mississippi	3	27					3	27	30
13 do	Borussia	3	85					3	85	88
18 do	Texas	4	4					4	4	8
25 do	Quebec		6						6	6
1er août	Dominion	12	18					12	18	30
8 do	Ontario	15	9					15	9	24
15 do	Mississippi	16	9					16	9	25
22 do	Teutonia	27	10					27	10	37
29 do	Texas	38	5					38	5	43
5 sept.	Brooklyn	24	15					24	15	39
12 do	Dominion	28	5					28	5	33
19 do	Ontario	11	18					11	18	29
26 do	Mississippi	16	27					16	27	43
10 oct.	Texas	13	10					13	10	23
17 do	Brooklyn	4	6					4	6	10
24 do	Dominion	13	1					13	1	14
30 do	Ontario	10	5					10	5	15

ANNEXE B.—*Suite.*

RELEVÉ des émigrants et paquebots partis de Liverpool pour le Canada, etc.—*Fin.*

Date.	Paquebot.	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax, N.E. Cabine.	Halifax, N.E. Entrepont	Saint-Jean, N.B. Cabine.	Saint-Jean, N.B. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
1878.	*Ligne Dominion*—Suite.									
7 nov.	Mississippi	....	....	4	3	....	....	4	3	7
20 do	Québec	....	....	2	8	....	....	2	8	10
5 déc.	Dominion	....	....	6	5	....	....	6	5	11
		272	468	28	94	....	....	300	562	862
	Ligne Beaver.									
Mai	Lake Megantic	1	....	....	....	....	....	1	....	1
Juin	do do	5	....	....	....	....	....	5	....	5
do	do Champlain	4	....	....	....	....	....	4	....	4
do	do Nepigon	3	....	....	....	....	....	3	....	3
do	do Superior	1	....	....	....	....	....	1	....	1
Juillet...	do Champlain	5	....	....	....	....	....	5	....	5
do	do Nepigon	4	....	....	....	....	....	4	....	4
Août	do do	10	....	....	....	....	....	10	....	10
Sept	do do	5	....	....	....	....	....	5	....	5
do	do Champlain	1	....	....	....	....	....	1	....	1
Oct.	do do	9	....	....	....	....	....	9	....	9
do	do Nepigon	3	....	....	....	....	....	3	....	3
Nov.	do Champlain	....	....	5	....	....	....	5	....	5
		51	....	5	....	....	....	56	....	56
	Ligne Anchor.									
15 août	Castilia	....	....	8	3	....	....	8	3	11

SOMMAIRE DES ANNEXES.

	Québec. Cabine.	Québec. Entrepont	Halifax, N.E. Cabine.	Halifax, N.E. Entrepont	Saint-Jean, N.B. Cabine.	Saint-Jean, N.B. Entrepont	Total. Cabine.	Total. Entrepont	Total.
Ligne Allan	1,889	4,928	1,488	1,678	....	....	3,377	6,606	9,983
do Dominion	272	468	28	94	....	....	300	562	862
do Beaver	51	....	5	....	....	....	56	....	56
do Anchor	....	....	8	3	....	....	8	3	11
Total	2,212	5,396	1,529	1,775	....	....	3,741	7,171	10,912

RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION FÉMININE D'ALLEMAGNE ET DE SUISSE.

(MADAME E. VON KOERBER.)

BERLIN, 18 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel. Mon occupation, dans le cours de l'hiver et du printemps derniers, a été de répondre aux demandes de renseignements faites par des habitants de la Suisse qui se proposaient d'émigrer au Canada.

J'ai tenu mon bureau à Lausanne pour la facilité des cantons français ; et j'allai passer une ou deux semaines par mois à Berne, après avoir donné avis de chacune de ces visites et les avoir fait connaître d'avance, en la manière ordinaire.

Durant ce temps-là, j'observai et étudiai de près la personne qui m'avait été hautement recommandée pour continuer ma mission en Suisse. J'ai fait plusieurs voyages dans d'autres parties du pays. En juillet, mes travaux furent interrompus par la maladie et la mort de mon second fils; et ma propre santé ayant beaucoup souffert des inquiétudes et de la peine que me causa ce fatal événement, l'honorable M. Pelletier m'acorda gracieusement un congé d'absence pour tout le temps que requerrait mon complet rétablissement.

Je me remis à l'œuvre en septembre ; et après avoir fait les préparatifs nécessaires pour une plus longue absence de la Suisse, je me rendis d'abord à Reutlingen, dans le Wurtemberg, chez le Dr. Otto Hahn, qui avait visité le Canada l'été précédent, comme délégué pécialement recommandé pour cet objet par le ministre de l'Intérieur à Stuttgart. Le Dr. Hahn est disposé à donner ses services tant pour l'avantage des émigrants que pour l'intérêt de notre pays.

De Reutlingen, j'allai à Wiesbaden, afin de me trouver présente à un congrès de dames dans cette ville ; et de là, je passai à Darmstadt, pour soumettre différents projets d'émigration féminine à Son Altesse Royale la Grande Duchesse de Hesse, qui nous a maintenant quittés pour toujours, hélas !

Je m'arrêtai pendant à peu près trois semaines à Dresde, travaillant à intéresser en faveur de l'émigration féminine les différentes classes de la société de cette ville, et m'occupant à prendre des mesures à l'effet de faire convoquer une assemblée pour la date de mon retour de Berlin. Je voulus d'abord m'assurer de quel œil le gouvernement de l'Allemagne verrait mes efforts pour engager les gens à l'émigration ; et puis, faire disparaître ensuite toutes difficultés qui auraient pu se présenter devant les comités des dames en question. A l'heure qu'il est, après un séjour de quatre semaines à Berlin, je puis vous assurer que l'accueil que l'on m'y a fait, a été favorable au-delà de toute attente ; et j'espère pouvoir laisser à mon départ un comité complètement organisé.

Et maintenant, arrivée au terme de mes fonctions, laissez-moi vous dire qu'en attachant mon nom à votre service d'émigration, je l'ai fait dans la vue de secourir mes compatriotes et aussi de rendre service à votre pays. Je n'ai pas adopté la coutume habituelle, de tenir des assemblées populaires et de solliciter les gens à émigrer. L'émigration, surtout celle des femmes, est une chose délicate sous les circonstances actuelles ; et si l'on adoptait quelques mesures de réforme, ces mesures devraient s'appliquer à l'émigration en général autant qu'à l'émigration des femmes en particulier.

Je me suis efforcée, en conséquence, d'amener les gouvernements, de même que le public tant du continent européen que du Canada, à donner plus d'attention à cette importante question, et à accorder plus de secours aux émigrants, dans les vieux pays comme dans le Nouveau-Monde. Si l'on forme des comités de protection ici, le premier pas à faire sera de choisir, de l'autre côté de l'Atlantique, le pays qui convienne le mieux aux goûts et aux habitudes des gens qui devront l'habiter,—ainsi qu'un gouvernement prêt à accorder aux émigrants l'attention et la protection voulues. D'après ce que j'entends dire de tous côtés maintenant, mes conjectures ont été assez justes; le public commence à se rendre à l'évidence d'une vérité que j'ai déjà dite, et l'on s'accorde avec moi dans l'opinion que : "*le Canada est le pays qui convient à sa population.*"

Le public d'ici, comme celui du Canada, comprend qu'on ne devrait envoyer que des cultivateurs chez vous ; et c'est vers ce but qu'ont tendu tous mes efforts. Mais les individus de cette catégorie n'ont généralement que juste ou à peine de quoi vivre en attendant leur première récolte ; et de plus, il leur faut payer, pour leur passage sur l'océan, le double du prix qu'on exige habituellement des émigrants de la Grande-Bretagne,—de sorte qu'il serait extrêmement important pour eux qu'il n'y eût pas d'exception quant au transport à l'intérieur du pays, afin d'égaliser un peu le coût total du trajet jusqu'au Canada.

Ce passage gratuit a été l'un de nos grands arguments dans nos entretiens sur le Canada ; nous considérions ceci comme une *sage* mesure pour prévenir des agglomérations d'émigrants dans les villes maritimes ;—agglomérations qui furent si fréquemment une cause de détresse à New-York. Je considère que cette mesure fut une sorte de prévoyance de la part du gouvernement canadien ; et la comparaison de ce système avec l'extrême indifférence du gouvernement américain quant au sort des émigrés, parlait hautement en notre faveur. Il est en conséquence très important de continuer à fournir aux colons un passage gratuit à travers le pays, au moins pour ceux qui arrivent du continent européen d'abord, et ensuite pour les émigrés du sexe féminin.

Tout ce que je demanderais avant de me retirer serait que vous appuieriez tels arrangements que je pourrais proposer dans la vue de clore et de compléter nos travaux ici ;—de façon au moins que ce qui a été fait pour l'émigration durant les années passées ainsi que l'argent qu'on y a mis *ne soient point perdus pour le pays. Une émigration générale* aura lieu probablement, et lorsque les comités des dames protectrices de l'émigration auront l'œuvre en mains, *le Canada pourra en tout temps* faire venir autant d'émigrés du sexe féminin qu'il lui plaira.

Vous ne pouvez guère vous dispenser, monsieur, de me rendre cette justice que j'ai suivi la meilleure marche pour protéger les intérêts canadiens, et que, j'ai travaillé d'une manière digne d'un délégué de votre gouvernement. Vous devez admettre que ma méthode garantira un avenir certain et tiendra ses promesses, bien que vous ne puissiez juger encore du résultat de mes travaux par *des milliers d'émigrés* ; et je me flatte que la grande confiance reposée en moi par le département de l'Agriculture n'a pas été tout à fait imméritée.

Les changements introduits dans la politique fédérale et locale à l'égard de l'émigration sont funestes à la cause de notre pays à l'étranger.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévouée servante,

ELISE VON KOERBER.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À GLASGOW.

(M. A. G. NICHOLSON.)

25, RUE ROBERTSON,
GLASGOW, ECOSSE, 21 déc. 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année qui vient de finir. Comme je le prévoyais dans mon rapport de l'année dernière, le chiffre de l'émigration dans mon district a considérablement dépassé celui de l'année précédente, bien que cette émigration n'ait pas atteint les proportions que j'aurais désirées. J'ai été informé par le département que mon agence n'est pas restée en arrière des

autres bureaux, cette année, si, au moins elle ne se trouve pas à leur tête quant au nombre des émigrants expédiés ; et je puis affirmer aussi que la classe des émigrants que j'ai choisis, est supérieure à la classe moyenne des émigrants de ces années passées. Comparé avec l'année dernière, le nombre des émigrants partis des ports de la Clyde a été comme suit :—

	Etats-Unis.	Canada.
1877	5,225	793
1878	6,967	1,193

Depuis quelque temps, j'ai mûri un projet spécial d'émigration en faveur d'une colonie de Tyree, et autres fermiers écossais des Highlands de l'ouest, d'où j'ai déjà obtenu la meilleure classe d'émigrants que j'ai encore pu vous envoyer. Il en est déjà parti, cette année, un bon nombre de familles, dont quelques-unes se sont établies dans le Manitoba, d'où elles envoient les nouvelles les plus favorables à leurs amis. J'ai reçu de l'un de ces émigrants qui ne sont pas encore arrivés à leur destination, dans le Manitoba, parce qu'ils étaient partis trop tard et qu'ils ont été forcés de s'arrêter chez certains de leurs amis dans la province de l'Ontario, la lettre suivante, qui démontre assez la satisfaction générale éprouvée par ceux qui ont émigré cette année.

"Huron, comté de Bruce, Ontario,
"4 novembre 1878.

"A Angus Nicholson, écr.,

"Je suis heureux de pouvoir vous apprendre que nous sommes arrivés ici sans encombre. Pendant la traversée, quelques femmes et enfants ont souffert du mal de mer, mais pas longtemps. Nous avons trouvé toutes choses telles que vous nous les aviez représentées, et nous ne pouvons assez vous remercier de vos excellents conseils, de votre bonne obligeance et de l'attention que vous avez donnée à nos affaires en général. Nous avons écrit au pays pour conseiller à ceux qui viendront après nous de prendre en toute sûreté vos avis, et aussi pour les mettre en garde contre les informations erronées qu'ils sont exposés à recevoir de la part de toutes sortes d'individus. Trois d'entre nous se sont rendus directement au Manitoba ; mais les autres, vu que nous avons trouvé des amis ici, ont résolu de s'arrêter à Huron jusqu'au printemps, pour se conformer aux vieux proverbe gaélique "*Gur fheàre an t-olc eolach no an t-olc ameolach.*" Nous comptons pouvoir partir d'ici au commencement d'avril prochain pour le Manitoba, et j'espère que vous aurez alors envoyé la moitié des gens de Tyree nous rejoindre dans notre établissement. Je suis certain que si vous allez de nouveau à Tyree, vous pourrez vous y assurer d'un grand nombre d'émigrants, vu que la plupart des habitants sont obligés d'en partir à l'heure qu'il est. Ces gens ne sauraient être capables de payer l'augmentation des loyers qu'on exige d'eux actuellement. Nous nous plaisons très bien dans le pays jusqu'à présent ;—les habitants y sont remplis d'égards pour nous. Nous espérons que si vous veniez jamais au Manitoba, vous ferez en sorte de vous rendre jusqu'à nos établissements. Ecrivez-nous, et faites-nous savoir, s'il vous plaît, le nombre et le nom des émigrants qui devront partir de Tyree le printemps prochain, pour venir nous rejoindre.

"Je demeure,
"Votre tout dévoné, etc.,
"D. McLean."

Je considère ce projet d'émigration comme très important pour un grand nombre de la classe la plus désirable des émigrants partant des districts en question pour le Manitoba. Ceux qui sont rendus sur les lieux déjà mentionnés arrivent rapidement à la conviction que leur énergie et les efforts réunis de leurs familles trouveront le succès en s'assurant un avenir de bien-être sur le sol fertile du Canada. Je donne une grande importance à ce sujet, et tout indique que j'aurai une véritable colonie d'émigrants prête à partir de bonne heure, à l'ouverture de la prochaine campagne.

Depuis deux ans que M. Murdoch est parti d'ici, j'ai continué à tenir ouvert le bureau qu'il occupait lui-même ; et ce, en outre de mon champ d'opérations ordinaires dans les Highlands. A part d'une bibliothèque de plus de mille volumes et renfermant presque tous les livres ayant trait au Canada, aux affaires canadiennes et à l'émigration, j'ai eu soin de fournir le bureau des principaux journaux et publications périodiques de votre pays. Cette mesure, j'en suis persuadé, a grandement servi les intérêts canadiens à part de l'émigration, vu que le bureau a été fréquemment visité par des Canadiens se trouvant de passage en ce pays, ainsi que par des citoyens de toutes les parties du Royaume-Uni en quête d'informations.

De même que je l'ai fait l'année dernière, j'ai donné aussi cette année une attention particulière au commerce de l'importation du bétail qui a pris dernièrement de grandes proportions. Selon que j'ai pu m'en assurer, les importations du Canada à Glasgow pour l'année 1878 se répartissent comme suit :—

Bêtes à cornes	6,069
Moutons	2,481
Chevaux	556

L'importation des chevaux est encore un essai à peu près nouveau ; je l'ai recommandée à la compagnie des chars urbains de Glasgow ainsi qu'à quelques compagnies de chemins de fer. L'expérience qu'on en a faite jusqu'ici démontre que cette importation peut se pratiquer avec succès, tant sous le rapport des prix qu'à l'égard de la qualité des chevaux. On a craint d'abord que la récente législation impériale sur l'importation du bétail, ne fût de nature à réagir sur le commerce du Canada ; mais les amendements introduits dans le projet d'acte avant qu'il ne devînt définitivement loi, l'ont modifié de façon à le rendre comparativement peu nuisible dans ses restrictions. En outre du commerce de viandes qui a aussi plus que doublé celui de l'année dernière, des commerçants ont, à ma recommandation, fait un essai d'importation des produits canadiens sur le marché de Glasgow ; et de légères consignations de beurre, fromage, volailles, œufs, pois, fèves, etc , qui ont été faites, donnèrent pleine satisfaction aux importateurs. On tentera probablement un nouvel essai de ces importations sur une plus grande échelle dès le printemps prochain.

Quant à la perspective générale de l'émigration pour l'année prochaine, on peut compter en toute confiance qu'un très grand nombre d'émigrants se dirigeront vers les rives du Canada. On s'apperçoit et l'on se convainc tous les jours de plus en plus parmi les classes laborieuses intelligentes, de même que parmi les petits fermiers, que pour les unes une immense réduction de leurs gages jusqu'ici si élevés est devenue absolument nécessaire, tandis que pour les autres les rentes furent augmentées d'une façon si exorbitante durant ces dernières années de haute pression des valeurs commerciales, qu'il leur est désormais impossible de pouvoir les acquitter. Le fait est que plusieurs de ces derniers qui avaient pris des baux à ferme dans les Highlands, il y a quelques années, sont actuellement insolvables ; tandis qu'un trop grand nombre d'autres ne peuvent qu'à grand'peine se maintenir. Les loyers élevés, la dépression du marché, et la réduction générale des gages et la certitude que les affaires ne pourront être ramenées de sitôt à l'état florissant dans lequel elles se trouvaient naguères, vont nécessairement élargir les cadres de l'émigration,—ce qui d'ailleurs ne peut être que désirable et nécessaire au moins pour un temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

ANGUS G. NICHOLSON.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.

RAPPORT DE M. G. R. KINGSMILL, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

NOTTINGHAM, 23 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel.

Durant l'année qui est à la veille de finir, j'ai agi comme agent spécial du département dans le Lincolnshire et les comtés avoisinants, tout en tenant mon bureau principal en cette ville, qui se trouve être un excellent centre pour mes opérations. Cette année, comme les années précédentes, j'ai fait des conférences dans les districts agricoles; j'ai fréquenté les foires ainsi que les marchés et j'ai assisté à des dîners de cultivateurs. En un mot, j'ai fait tout ce qui était de nature à répandre des renseignements sur le Canada, que je me suis attaché à faire connaître comme un champ d'émigration avantageux parmi les classes agricoles des comtés en question. J'ai distribué des imprimés ayant trait à la question de l'émigration. Chacun sait que l'année courante a été marquée par une très grande dépression dans toutes les branches d'industrie en ce pays. Si le Canada était dans des circonstances *prospères, on ne saurait trouver de meilleure occasion pour choisir des gens qui conviennent à ce pays et recommandables sous tous les rapports afin de les y envoyer;* mais malheureusement la crise s'est étendue jusqu'au Canada; et le résultat naturel de cet état de chose est que, les temps durs se faisant également sentir des deux côtés de l'Atlantique, le mouvement de l'émigration s'est excessivement ralenti. Je suis heureux, néanmoins, de pouvoir constater dans mon rapport que la plupart des émigrants partis de mon district étaient de la classe la plus recommandable, savoir, des fils de cultivateurs.

Le district dans lequel je poursuis mes opérations est l'un des plus avantageux de l'Angleterre et donnerait les plus belles espérances de succès pour un système d'émigration qui serait établi et tenu sur un pied convenable. Je ne doute pas qu'advenant le retour du bon temps au Canada, des centaines de jeunes cultivateurs et de travailleurs agricoles pourront être expédiés chaque année, des comtés où se trouve mon champ d'action. On se rappellera qu'il y a trois ans, nous avons envoyé au Canada environ huit cents âmes de Lincolnshire, de Norfolk et de Suffolk. Ces gens ont presque tous bien réussi, et la conséquence en a été qu'un grand nombre de leurs amis et de leurs connaissances seront prêts à aller les rejoindre dès que nous serons en mesure de leur offrir les encouragements qu'ils attendent.

Je suis en mesure de pouvoir constater un grand accroissement dans la consommation des viandes canadiennes dans ce district. En règle générale, ces viandes commandent un prix aussi élevé que le même article en Angleterre, plusieurs personnes leur donnent même la préférence. On peut maintenant se procurer sur nos marchés les pommes canadiennes en grandes quantités. Elles se conservent en bon état, et rapportent de bons prix.

J'ai la satisfaction de remarquer que les conserves de homards et de saumon du Canada sont de plus en plus recherchées, qu'on peut s'en assurer d'ailleurs par les récentes augmentations dans l'écoulement et la consommation de ces produits qui sont maintenant connus comme *produits canadiens* (on les appelait ci-devant *américains*) à cause de l'habitude qu'ont prise les commerçants d'imprimer le mot "Canada" en lettres voyantes sur chaque colis de ces marchandises.

Comme je l'ai dit plus haut, il n'y a pas en Angleterre de district plus avantageux que celui-ci pour y trouver des gens tels que le Canada les veut et qu'il les lui faut; et il n'y a pas de doute qu'avec le réveil de l'industrie et du commerce, un agent sûr, énergique et bien au fait de sa besogne pourrait produire les plus beaux résultats, surtout dans le Lincolnshire; mais jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, il ne sera pas possible, quand même on l'essaierait, de décider un bien grand nombre d'émigrants de la classe de ceux que requiert le Canada à laisser leur patrie pour aller tenter fortune de l'autre côté de l'Atlantique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE M. THOMAS GRAHAME, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

CARLISLE, 24 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le compte-rendu de mes opérations pour l'année 1878.

J'ai agi absolument dans le même sens que l'année dernière; c'est-à-dire que je me suis presque exclusivement occupé des deux classes d'émigrants que je regarde comme les plus désirables, savoir: les fermiers et les fils de fermiers, ainsi que les gens possédant quelque capital et qui espèrent pouvoir améliorer leur sort en changeant de pays.

Durant la première partie de l'année, j'ai donné principalement mon attention aux comtés de Northumberland, Yorkshire et Berwickshire, après quoi je me suis occupé de ceux de Kirkcudbright et Roxburghshire; et finalement, durant le reste de l'année, j'ai opéré dans les comtés de Cumberland, Westmoreland et Dumfreisshire J'ai tenu en tout une centaine d'assemblées, qui, pour la plupart, ont été bien suivies par la catégorie des gens auxquels j'ai spécialement dévoué mon attention. J'ai profité de ces assemblées et autres circonstances opportunes, pour distribuer des pamphlets, brochures, etc., en ayant soin de choisir, chaque fois, des documents appropriés à la classe de gens qui composaient mon auditoire. J'ai aussi assisté à un grand nombre d'exhibitions, ventes, foires, etc.;—et j'ai profité de toutes les occasions qui se présentaient pour favoriser la cause de l'émigration parmi les classes d'émigrants dont le Canada a le plus de besoin. Ceci m'a donné l'occasion de me faire bien connaître de la masse des cultivateurs dans différents districts, et j'ai pu ainsi leur inspirer plus de confiance dans mes paroles.

En somme, mes succès ont été satisfaisants, puisque un grand nombre de gens sont partis sur les représentations que je leur ai faites du Canada, et qu'ils se sont dirigés vers ses différentes provinces, et plus particulièrement vers le Manitoba, qui est encore l'endroit choisi de préférence par les émigrants de mon district. Je citerai comme une preuve du succès qu'ont obtenu les colons partis des comtés frontières, l'exemple de deux jeunes gens nommés Riddell, fils de fermiers du Roxburghshire, qui se rendirent au Manitoba il y a à peu-près deux ans et achetèrent de cinq à six mille acres de terre en réserve, (*scrip-land*) près de la Montagne de Pembina. Ces jeunes gens ont maintenant amélioré une portion considérable de leur domaine et ont extrêmement bien réussi de toute manière,—ayant été très-heureux dans lers transactions de bétail, ainsi que dans la culture de leur terre, après s'être procuré des animaux de prix dans la province de l'Ontario. Ni l'un ni l'autre ne voudrait maintenant, pour aucune considération, revenir au pays pour y rester. Ils s'apperçurent néanmoins qu'ils avaient pris une trop grande étendue de terrain au même endroit,—pour cette raison que cela les privait d'avoir des voisins et empêchait le pays de se coloniser à l'entour d'eux; c'est pourquoi ils revendirent une portion de leur domaine, mais à un prix cinq fois plus élevé que celui qu'ils avaient eux-mêmes payé.

Cet établissement est devenu le véritable noyau de l'émigration des gens qui vivent dans cette partie de l'Ecosse dont les deux jeunes hommes en question étaient originaires, et j'en connais un grand nombre qui sont allés se fixer près d'eux, rien que pour avoir entendu parler de leur succès.

Toutes les fois que j'ai pu le faire, j'ai prêté assistance autant que possible aux expéditeurs de ce pays qui ont envoyé des animaux de race au Canada. J'ai de même donné des informations aux gens demandant des articles importées du Canada, soit bétail ou produits; et la connaissance personnelle que j'ai de presque tous les principaux éleveurs de votre pays m'a été d'un grand secours sous ce rapport. Quant aux fruits, je puis constater que les pommes sont maintenant exportées en grandes quantités du Canada à ce pays. Seulement, il est regrettable qu'on ne prenne pas plus de précautions pour emballer ce fruit, qui s'endommage considérablement en route, et qui pour cette raison ne supporte pas la comparaison avec les pommes expédiées des Etats-Unis tel qu'on devrait s'y attendre. J'ai tâché en outre de me rendre utile à ceux qui ont des terres au Canada, qui n'y ont pas d'amis ni connais-

sances, et qui, cependant, ont besoin d'informations sur la valeur de leurs propriétés, le prix de leurs bois, etc.

Il est un principe, qui, si on le mettait convenablement en pratique, remporterait, je crois, un grand succès dans mon district d'opération ; c'est la réserve d'une certaine portion de terre dans le Manitoba ou dans le Territoire du Nord-Ouest, (disons trois ou quatre cantons) qu'on nommerait : " La Colonie des Comtés frontières." Je suis convaincu que si ce projet était sanctionné par le département, un bien plus grand nombre de ceux qui sont dans l'indécision finiraient par émigrer. Je proposerais que cette réserve, prise où l'on voudra, fusse colonisée en entier dans le cours de trois ans. Au bout de ce temps, ce qui resterait de la réserve non encore établi retournerait au gouvernement. J'établirais la règle de façon qu'un cinquième de la réserve devrait être pris la première année, un tiers la seconde année et le reste durant la troisième et dernière année. Les terres vendues aux gens qui ne seraient pas prêts à émigrer de suite, devraient leur être concédées au prix régulier du gouvernement, qui est de quatre chelins l'acre, de même que pour les colons qui demandent à acheter au-delà des 160 acres ;—et quant à ceux qui s'établiraient sur ces lots de 160 acres, la terre devrait leur être accordée gratuitement—pourvu, toutefois, qu'ils se conformassent aux règlements ordinaires. En même temps, il serait facile à ceux qui ne pourraient pas aller les occuper avant un certain temps, de les faire défricher et mettre en règle par les colons pauvres établis sur des lots de concession gratuite. D'après ce que je connais d'un grand nombre de gens en ce district, je suis certain que si l'on adoptait ces mesures on en obtiendrait de très bons résultats. Plusieurs personnes m'ont dit que si je voulais leur garantir la bonne qualité du sol et leur recommander la localité ou se trouvent situés les terrains à vendre, ils en achèteraient de suite, avec l'intention d'aller s'y établir plus tard. L'une des plus grandes craintes qui existent parmi les habitants de ce district, surtout parmi les femmes, est qu'ils aient à s'établir dans un pays tout nouveau et sauvage, où ils ne connaîtraient personne, et où les habitants déjà établis n'auraient aucune disposition amicale envers eux. Il est évident que le principe d'émigration et d'établissement par colonies ferait disparaître toute objection de cette nature. Il est aussi à considérer que même présentement, en ce temps de dépression commerciale inconnue jusqu'ici dans le pays,—et comme conséquence, de la dépréciation des produits,—les cultivateurs, généralement, commencent à se plaindre d'avoir à écouler leurs produits à trop bas prix et trouvent que leurs rentes sont trop élevées. Il en résulte qu'un grand nombre d'entre eux seront forcés d'émigrer quelque part avant longtemps, et je crois, en conséquence, que c'est le meilleur temps d'appliquer le système de colonie que je propose. J'ai été très flatté de me rencontrer, il y a quelques semaines, avec lord Dufferin, (votre dernier gouverneur-général) et après quelques moments d'entretien que nous eûmes ensemble ici, j'ai eu la satisfaction de le trouver d'accord avec moi et de lui voir approuver l'idée d'une "Colonie des Comtés frontières." Il s'informa minutieusement des moyens que j'employais pour décider les gens à émigrer et voulut savoir sur quelles classes j'exerçais principalement mon influence, et il m'exprima sa satisfaction de la manière dont je m'acquittais de mes devoirs.

Je regrette d'avoir à dire que dans plusieurs parties de la Grande-Bretagne, l'on a fait de fausses représentations sur l'état des affaires au Canada ; mais je suis heureux en même temps de pouvoir constater que ces fausses représentations n'ont été publiées qu'une fois, ici, à ma connaissance, dans l'un de nos journaux. J'ai eu soin de répondre à la lettre qui exposait ces faussetés, et il n'en fut plus question. J'ai toujours fait tout ce que j'ai pu pour empêcher les habitants des villes ou ceux qui sont enclins à tout exagérer, de se mêler à la population de nos districts.

Il me semble que le gouvernement canadien devrait profiter du temps que les animaux de toutes espèces sont relativement à si bon marché, pour faire des achats de bêtes de race supérieure de différentes espèces, particulièrement des bêtes à cornes et des moutons, pour en exporter à Winnipeg, dans le Manitoba. Si l'on faisait de ces importations périodiquement. les ventes d'animaux que l'on aurait à faire en conséquence se trouveraient par là même très bien annoncées ; et je suis certain que l'on réaliserait ainsi les plus beaux résultats dans le Manitoba et le Nord-Ouest, avec

peu ou même point de dépenses de la part du gouvernement. Cette méthode a été pratiquée avec succès, je crois, par les gouvernements de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Ma correspondance de cette année a été considérable, principalement avec des gens propres à devenir des colons avantageux au pays.

Je suis heureux de pouvoir dire que partout où j'ai été, on m'a fait un accueil très-cordial ; et pour présider mes assemblées, j'ai toujours eu des personnes influentes, des membres du clergé, des propriétaires fonciers, etc. J'ai invariablement agi de concert avec les agents de paquebots lorsqu'il a été possible de le faire, parce que nous trouvons un avantage commun à nous entr'aider mutuellement. Selon mon habitude, j'ai souvent rencontré des Canadiens dans mes assemblées, et ces messieurs ont invariablement corroboré tout ce que je disais.

Je constate que les cartes du pays, entre autres celle du Manitoba, étaient justement l'espèce de renseignement qu'il fallait répandre. Je recommanderais en conséquence qu'il en soit répandu un certain nombre du même genre que celle publiée l'année dernière par l'arpenteur général.

Quant aux perspectives d'émigration pour l'année prochaine, si l'on prend en considération le mauvais état des affaires ici, les rentes élevées que les fermiers ont à payer et qui deviennent de jour en jour plus ruineuses à cause de la dépréciation des produits et denrées de toute espèce ; et si l'on tient compte de la somme d'informations toujours croissante par lesquelles le Canada se fait connaître et apprécier de plus en plus (ce en quoi nous sommes beaucoup redevables à lord Dufferin), je crois que ce que nous avons semé dans ces dernières années portera des fruits abondants à l'ouverture de la prochaine campagne, et qu'il partira de mon district un grand nombre de gens habiles, sensés et capables, qui feront honneur à n'importe quel pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE M. S. CAPPER, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

17, Rue Princesse,
Manchester, 23 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1878.

Comme agent spécialement chargé de faire des conférences, et ainsi que je l'ai fait par le passé, j'ai visté consécutivement les comtés suivants, savoir : Lancashire, Yorkshire, Cheshire, Notts, Derbyshire, Leicestershire, Lincolnshire, Berks, Kent, Westmoreland, Salop et Flintshire, à part de l'Irlande et de l'Ecosse, où j'ai aussi employé un peu de mon temps.

J'ai fait 227 conférences devant les sociétés suivantes, savoir : les clubs d'ouvriers, les instituts des artisans, les écoles du dimanche et les associations de tempérance. Plus de 45,000 personnes ont assisté à ces réunions. C'est par ces moyens que j'ai pu faire voir au public les vastes ressources ainsi que les avantages offerts par le Canada aux gens qui désirent placer leurs capitaux d'une façon permanente.

En sus de ces travaux de propagande, j'ai conduit les affaires de mon bureau avec avantage ; j'ai reçu près de 2,000 lettres, plus de 5,000 demandes personnelles d'informations et de conseils.

Non seulement j'ai été appelé à donner des avis touchant l'émigration, mais des courtiers ainsi que des marchands ont aussi demandé des informations ; et la promptitude avec laquelle ils ont pu les obtenir était de nature, dans une ville aussi commerçante que celle ci, à faciliter considérablement les affaires.

Conformément aux instructions que j'avais reçues de l'agent en chef, j'ai empêché autant que possible l'émigration immédiate des gens qui n'étaient pas certains de trouver de l'ouvrage en arrivant. Je me suis appliqué à favoriser l'émigration parmi les cultivateurs, les fermiers, les travailleurs agricoles, les domestiques du sexe féminin et les personnes possédant quelques moyens pécuniaires. Et en ceci j'ai réussi au point de pouvoir vous envoyer 103 servantes, toutes munies de bonnes recommandations, 21 fermiers et autres possédant de £250 à £7,000 chacun, et environ 300 autres individus de différentes classes. Comme le plus grand nombre de ces derniers ne reçurent aucun secours du département, il est à présumer qu'ils étaient en état de se suffire à eux-mêmes en arrivant au Canada. J'ai reçu de mes émigrants un certain nombre de lettres, qui toutes expriment leur satisfaction; et il n'y aucun doute que la correspondance entretenue par eux avec leurs parents et amis de ce côté-ci de l'océan activera une bonne émigration pendant les années prochaines.

Dans le cours de l'année, j'ai eu occasion de répandre un grand nombre de brochures et autres imprimés en différentes parties du pays; et ce, non seulement au moyen de la poste, mais encore à chacune de mes conférences, ainsi qu'à toutes les expositions agricoles auxquelles j'ai pu assister.

J'aurais pu faire infiniment plus pour la cause de l'émigration si la situation du commerce au Canada eût été plus florissante, et par conséquent, capable de seconder mes efforts; mais il m'a fallu user de discrétion en encourageant les gens à émigrer.

En terminant, je dois dire qu'on s'occupe beaucoup, à l'heure qu'il est, des concessions gratuites du Manitoba et de la province de l'Ontario, et l'on s'informe également du prix des bonnes terres.

Je puis prédire qu'un bon nombre de familles iront s'établir sur des terres, l'année prochaine, vu que je possède une liste de noms et d'adresses de cultivateurs et autres qui se sont mis en relations avec moi relativement à leur prochain départ.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

SAMUEL CAPPER.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À BELFAST.

(M. Charles Foy.)

29, Place Victoria, Belfast, 23 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations de cette agence pour l'année qui va finir.

A cause des nouvelles défavorables que nous avons reçues sur les prix de la main-d'œuvre au Canada, j'ai dû détourner plusieurs travailleurs, ainsi que des commerçants, de leur intention d'émigrer maintenant; je leur ai conseillé d'attendre que les temps soient devenus meilleurs,—ce dont j'ai promis de les avertir par la voie des journaux. En agissant ainsi, j'ai pensé que non-seulement je leur donnais un conseil honnête, mais qu'aussi je me montrais soucieux des intérêts mêmes du Canada. Je reçus, il y a quelques semaines, la visite d'un individu qui se présentait à moi comme envoyé au nom d'un certain nombre d'ouvriers désireux de partir le printemps prochain; je lui donnai le même conseil que j'avais déjà donné à d'autres;—et, pour montrer qu'en matière d'émigration comme en toute autre affaire, la franchise est la meilleure politique à suivre, voici ce que me dit cet homme: "Eh bien! M. Foy, vous avez été blâmé par les journaux de cette ville d'avoir envoyé des gens au Canada, et nous savons que vous avez défié ces journaux de prouver que sur les milliers

d'émigrants que vous avez envoyés dans ce pays, *un seul* n'aît pas réussi ; nous comprenons maintenant que l'on pourra se fier à vous quand vous nous direz que ce sera le temps de partir, et que nous trouverons de l'ouvrage là-bas."

J'ai réussi à expédier quelques cultivateurs possédant des capitaux considérables.

J'ai pris tous les moyens possibles (tout en pratiquant la plus stricte économie) de faire connaître aux cultivateurs les avantages qu'offre le Canada pour l'élevage des bestiaux, chevaux, etc., et j'ai raison de croire que ces informations produiront de bons résultats. J'ai essayé de leur faire comprendre que le prix qu'ils pourraient réaliser ici de la cession d'un bail de petite ferme, serait suffisant pour leur permettre de s'établir au Canada sur de grandes étendues, dont ils pourraient acquérir la pleine propriété.

Je m'attends à ce qu'une nombreuse émigration de la classe agricole commencera le printemps prochain; et si les affaires vont bien alors au Canada, on peut prédire que le printemps de 1880 en verra encore une plus grande, à cause des raisons suivantes: Grâce aux prix élevés qu'on obtenait pour toute chose dans les dernières quinze années, les cultivateurs se sont facilement décidés à vendre leurs propriétés; la terre atteignait une valeur factice, le prix d'un bail pour une terre de grande valeur s'élevant jusqu'à $150 l'acre.

A cause de la *très grande* dépression qui s'est produite dans le commerce des toiles, le prix de la filasse est tombé de moitié; et vu que cette dépression est due à la concurrence que font aujourd'hui certains pays qui étaient autrefois les meilleures pratiques des fabricants de l'Irlande, et comme on peut s'attendre aussi que la concurrence de ces pays augmentera en proportion de leurs progrès dans la manufacture, il n'est pas probable que la filasse obtienne les mêmes prix qu'autrefois.

A cause de l'importation du bétail vivant ainsi que des viandes, tant des Etats-Unis que du Canada, les hauts prix ordinairement réalisés par nos éleveurs ont subi une grande réduction,—les temps critiques qui sévissent dans les districts miniers et autres de l'Angleterre, étant spécialement cause que la classe laborieuse est maintenant incapable de se payer l'usage du bœuf et du mouton dont elle avait coutume de faire auparavant une si grande consommation. On peut s'attendre avec raison à ce que l'importation du bétail des Etats-Unis et du Canada augmente rapidement ses proportions, vu que les cultivateurs de ces pays trouvent avantageux de se livrer à l'élevage du bétail ainsi qu'à l'engraissage des animaux à l'étable. Lorsque nos grands fermiers qui se livrent à cette dernière industrie ne peuvent réaliser que des prix médiocres pour le bœuf, ils ne sauraient en conséquence payer aussi que des prix de réduction correspondante pour les jeunes animaux que leur vendent les petits cultivateurs dont les fermes ne sont en quelque sorte que des succursales destinées à alimenter les grandes exploitations.

L'importation de la farine d'avoine du Canada et des Etats-Unis a aussi causé une grande réduction dans les prix de ce grain en Irlande.

La faillite de la banque de la cité de Glasgow a eu un effet désastreux sur le marché des produits agricoles en Irlande, vu que de grandes quantités de lin, de céréales, etc., avaient été expédiées en Ecosse. Toutes ces causes que je viens de mentionner s'accordent pour rendre la culture désavantageuse sous le présent système de nos loyers si élevés.

J'ai prêté une attention particulière à cette tendance des prix vers la baisse, et j'ai énergiquement conseillé aux fermiers de céder leurs baux pendant que la demande pour les terres était encore dans toute son activité ; mais il en a été de cette spéculation comme dans toute autre : personne ne voulut vendre quand les prix étaient cotés d'après une valeur factice. Néanmoins, la réaction se fait sentir à l'heure qu'il est; les journaux sont passablement remplis d'annonces de terres à vendre, et, tel que je m'efforce d'en persuader les fermiers, le temps n'est pas éloigné où, au lieu d'acheter un droit de tenancier, personne ne voudra accepter de ferme sans une réduction préalable des loyers qu'on exige encore actuellement.

Je ne vois que deux événements qui puissent sauver les fermiers irlandais de la crise:—une guerre européenne, ou bien une grande réduction des loyers actuels. J'espère que nous échapperons à la première de ces éventualités; quant à la seconde,

il est certain que les propriétaires de terrains ne consentiront à baisser leurs loyers que lorsqu'il sera devenu impossible aux fermiers de payer de *si hauts* prix. Durant l'intervalle, les fermiers intelligents et d'initiative auront trouvé de nouveaux établissements au Canada, à la Nouvelle-Zélande ou ailleurs. Un gentleman employé dans un bureau où l'on retire les loyers de six propriétés, me disait il y a une semaine : " Le flot de l'émigration se remettra bientôt en mouvement, et ce qu'il y a de pire, c'est que comme toujours, les fermiers industrieux ainsi que ceux qui payent bien leurs loyers seront les premiers à partir, tandis que les paresseux et les moins intelligents nous resteront. Ces derniers se chargeront de payer n'importe quel montant de rente plutôt que de s'élancer comme des hommes de cœur à la recherche de l'indépendance, soit au Canada ou ailleurs ; et nos propriétaires fonciers sont si aveuglés, qu'ils ne feront d'abord rien de ce qu'ils auront à faire quand il sera trop tard.

Je serai prêt à envoyer un bon nombre de travailleurs aussitôt que les nouvelles du Canada seront assez bonnes pour autoriser ce mouvement.

Je crois que nous pouvons nous appuyer avec assez de certitude sur les faits énumérés ci-dessus, pour espérer que l'émigration se ravivera dans le cours du printemps prochain ; et à moins que quelque chose d'imprévu n'arrive d'ici à ce temps-là, je pense que l'on peut s'attendre à voir partir un très grand nombre de nos fermiers au printemps de 1880.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M. H. J. LARKIN, AGENT D'IMMIGRATION À DUBLIN.

13, EDEN QUAY, DUBLIN, 24 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport succinct des opérations de cette agence pour la dernière campagne. De même que dans les années précédentes, j'ai tenu mon bureau ouvert tous les jours, pour fournir aux personnes en disposition d'émigrer les informations qu'elles demandaient, ainsi que pour répondre aux lettres qui m'étaient envoyées au sujet de l'émigration, et distribuer les brochures que j'avais reçu instruction de répandre. Ce travail a pris tout le temps que je ne consacrais pas à voyager dans les différentes parties de mon agence ; et chaque fois que je me suis absenté pendant quelques jours de suite, j'ai toujours laissé derrière moi, pour me représenter durant les heures de bureau, une personne sûre qui était chargée de recevoir les visiteurs en les informant de l'époque à laquelle devait avoir lieu mon retour. J'ai eu également soin dans ces circonstances, de laisser sur mon pupitre un bonne collection d'imprimés propres à renseigner les visiteurs.

La dépression générale des affaires en ce pays, jointe à la difficulté qu'ont eu la plupart des cultivateurs à satisfaire au paiement des rentes élevées qu'on exigeait d'eux pour leurs terres, a été cause qu'il y eut des demandes d'informations sur le Canada beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; seulement, vu que notre sphère d'action se trouve restreinte aux deux classes préférées des servantes et des vrais travailleurs agricoles, le nombre des émigrés partis de cette agence n'a pas atteint, que je sache, le chiffre collectif de l'émigration indistincte de ces années dernières ; mais je suis au moins certain, que jamais il n'est parti d'Europe ni d'aucune autre partie du monde, une classe d'émigrants plus profitable que celle dont je me suis assurée cette année en faveur du Canada, ainsi que tous vos agents le savent d'ailleurs chez vous.

Je puis aussi dire en toute sûreté que je suis parvenu à engager à émigrer un bon nombre de personnes ayant plus ou moins de moyens pécuniaires. J'en ai aidé quelques-unes à se procurer aux banques des lettres de change pour des milliers de

livres sterling qu'ils se proposaient de placer au Canada, non seulement dans les parties depuis longtemps habitées de notre *immense* pays, mais encore dans le Manitoba et la Colombie-Britannique. Je connais aussi plusieurs familles à l'aise qui se préparent à partir dès le printemps prochain pour les contrées éloignées du Manitoba, où elles ont l'intention de se livrer à l'élevage des bêtes à cornes et des moutons sur un grand pied afin d'en faire un commerce d'exportation sur les marchés anglais. Ces familles ont pris le parti de retarder leur départ jusqu'à ce qu'il soit certain que la province du Manitoba sera reliée à la côte de l'Atlantique par des communications par voies ferrées.

L'immense quantité de viandes et de substances alimentaires de toutes sortes qui s'exportent maintenant du Canada sur tous les points du Royaume-Uni, ouvre les yeux de nos concitoyens sur les avantages réellement supérieurs offerts au capital, et à la main-d'œuvre dans la nouvelle Confédération, où des concessions gratuites de terres ainsi que des fermes améliorées et prêtes à recevoir le labour, peuvent être acquises à des prix moindres que les rentes payées ici annuellement. Il n'y a pas jusqu'au dernier travailleur agricole qui ne trouve qu'il lui serait possible de pourvoir au besoin d'une jeune famille au Canada, avec la moitié moins d'argent qu'il ne lui en faut pour la faire vivre ici,—eu égard à la grande différence dans le prix des choses généralement nécessaires à la vie,

L'extrême détresse qui règne ici cet hiver à cause de la neige et des froids rigoureux dont souffre plus que d'ordinaire une population de gens pauvres, mal nourris et mal vêtus qui encombrent la ville, est véritablement désolante; et cet état de chose ne peut faire autrement que de contribuer à augmenter le désir qu'éprouvent ces malheureux de se trouver enfin à même de quitter leur patrie pour un pays plus nouveau et plein d'avenir, tel que le Canada, qui ne se trouve qu'à neuf jours de navigation de chez eux, et où ceux qui sont disposés à travailler et résolus à ménager leurs épargnes, ne sont pas exposés à subir des misères comme celles qu'ils rencontrent ici à chaque pas. Le fait est que d'ordinaire mon bureau est littéralement encombré de gens qui sont dans l'inquiétude, et qui n'attendent que l'ouverture de la saison du printemps pour changer de pays et ainsi améliorer leur sort de même que celui de leurs familles.

Grâce à la bienveillante permission qui m'a été accordée par votre prédécesseur de visiter le Canada,—permission que vous avez bien voulu ratifier en reprenant votre poste à la tête du département—je suis maintenant en mesure de faire connaître à tous ceux qui s'informent de ce pays et des chances de succès qu'il présente, quels merveilleux progrès il a faits dans la voie des richesses et de tout ce qui constitue les éléments de bonheur pour un peuple libre, depuis que je l'ai visité pour la dernière fois en 1871. Ayant voyagé à partir d'Halifax jusque dans les parties de l'ouest lointain, où j'ai rencontré des milliers de colons expédiés par moi-même dans le cours des sept dernières années de mon agence à Dublin, j'ai eu la satisfaction de m'assurer que ces émigrés étaient parfaitement contents de leur sort sans exception. Tous et chacun d'eux bénissent le jour où ils traversèrent l'Atlantique pour venir fixer leur sort dans notre floris-ant et vaste Canada; et tous aussi se sont fait un devoir d'écrire aux parents et amis qu'ils ont laissés derrière eux pour leur dire quels bienfaits la Providence a daigné repandre sur eux-mêmes et sur leurs familles, ainsi que pour engager ceux des leurs qui sont encore là-bas à " venir les rejoindre et faire comme eux."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. LARKIN,

Agent à Dublin, Irlande.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

RAPPORT DE M. J. MURPHY, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

13, THOMAS STREET, LIMERICK, 21 décembre 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant des opérations de cette agence pour l'année 1878.

Durant l'année, je me suis acquitté soigneusement de mes devoirs au bureau, recevant toutes les personnes qui s'y présentaient pour demander des informations, répondant par la malle à toutes les demandes qui m'étaient faites par des correspondants de toutes les parties du pays touchant l'immigration, et leur faisant parvenir des exemplaires de différentes brochures qui me furent confiées de temps à autre par le bureau de Londres. J'ai distribué de cette manière environ 3,000 brochures et feuilles volantes, à part de 500 autres imprimées, à peu près, que j'ai répandus moi-même dans diverses parties du pays, en voyageant pour visiter certains districts où je croyais que ma présence pouvait être nécessaire. J'ai aussi écrit, dans le même espace de temps, environ 400 lettres dont j'accompagnai l'envoi des brochures, en certains cas où des correspondants avaient demandé des explications que ne pouvait leur donner la simple lecture des imprimés. Le nombre de lettres que j'ai reçues, cette année, a dépassé du double celui de l'année 1877 ; et c'est dans les derniers trois mois de l'année que j'en ai reçu le plus.

J'attribue cette augmentation de correspondance de la fin de l'année,—et comme conséquence, de désir d'informations sur le Canada,—à deux raisons : d'abord, à la mauvaise récolte de l'année dernière, et à la gêne qui s'en est suivie ; puis, à l'interruption du transport gratuit de l'émigration irlandaise vers quelques-unes des colonies australiennes. Je ne m'arrêterai pas à discuter la première de ces deux raisons, car la chose est assez connue de tout le monde en ce pays; mais je pourrais ajouter qu'en outre du fait de la mauvaise récolte, il se trouve que les prix pour les produits agricoles n'ont jamais été aussi bas depuis 20 ans. Comme je fréquente assidûment les marchés ici, je puis vous assurer positivement comme d'un fait certain, que j'ai vu vendre de l'orge de bonne qualité quant à la couleur, à la grosseur et à la pesanteur du grain, pour la somme de 10d. par 14 livres, (stone) et du lard pour 30s. par quintal de 112 lbs. Voilà pour la première cause. Voyons maintenant ce qui en est de la seconde, c'est-à-dire, le refus d'accorder aux émigrants irlandais des passages gratuits pour les colonies australiennes. Je tiens d'un sous-agent même de l'émigration pour la Nouvelle-Zélande, lequel est un homme respectable et digne de confiance, que depuis le mois de juin, chaque fois qu'il a demandé des passages gratuits pour cinquante ou soixante émigrants qui étaient tous gens parfaitement acceptables, jamais il ne fut accédé à cette demande pour plus de trois ou quatre d'entre eux ;—la préférence étant toujours donnée aux émigrants anglais et écossais. Ce monsieur devint tellement dégoûté de ce système qu'il abandonna son agence. A l'égard de cette émigration vers la Nouvelle-Zélande, voici un alinéa que je cueille dans un journal irlandais de la métropole à la date du 23 courant; on y verra du premier coup d'œil que les émigrants d'autres origines, quoique pas plus recommandables, sont acceptés de préférence aux " pauvres Irlandais."

" Samedi soir, eut lieu à Faversham, une assemblée de travailleurs agricoles, dans " le but de protester avec indignation contre l'institution de poursuites devant la Cour " de Comté, pour l'élimination des travailleurs appartenait à l'Union Ouvrière de Kent " et d'Essex. Environ 800 à 900 personnes assistaient à cette assemblée. Mr. Alfred " Simmons, secrétaire de l'union, dénonça la conduite des cultivateurs qui congédiaient leurs employés simplement parce qu'ils appartenaient à l'union. Il dit que " des arrangements avaient été pris avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande " pour le passage gratuit de 600 journaliers et qu'ils les accompagneraient. On adopta " une résolution approuvant ce projet d'émigration, et faisant appel à l'aide du public " dans l'intérêt du mouvement."

La colonie de l'Australie méridionale est encore moins favorable, si c'est possible, à l'octroi de passages gratuits en faveur des " pauvres Irlandais,"—ainsi que le prouve le document suivant. Un monsieur qui demeure à Dublin, mais qui était récemment

arrivé d'Australie, écrivit à l'agent-général pour l'Australie méridionale à Londres, au nom et de la part de personnes qui désiraient émigrer; au lieu d'une réponse spéciale et courtoise, il reçut la circulaire imprimée qui suit :—

DÉPARTEMENT DE L'EMIGRATION,
GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE MÉRIDIONALE.
8, VICTORIA CHAMBERS, WESTMINSTER, 7 décembre.

" Mr. J. M. Connell est informé, en réponse à sa demande de billets de passage pour l'Australie méridionale, qu'aucune attention ne peut être accordée en ce moment à ses demandes lorsqu'elles sont au nom de personnes d'origine irlandaise, et cela, pour la raison que les demandes de ce genre faites par l'Irlande, sont plus nombreuses en comparaison de celles de l'Angleterre et de l'Ecosse.

" SAMUEL DEERING, A. E. A."

Je crois avoir donné, monsieur, deux raisons assez plausibles pour expliquer comment il se fait que j'ai reçu, durant l'espace des trois derniers mois de l'année, un plus grand nombre de lettres qu'en aucune autre période correspondante de la même durée, depuis que je suis agent pour le gouvernement du Canada. J'espère que la nouvelle politique que le gouvernement vient d'inaugurer n'aura pas sur nos émigrants irlandais, quant à leur émigration au Canada, le même effet que l'hostilité plus ouverte et avouée du gouvernement australien a produit sur l'émigration irlandaise vers les colonies situées aux antipodes.

Toute personne qui connaît un peu l'Irlande doit reconnaître que ses laboureurs (je veux dire ses fermiers, quelque mince que puisse être leur avoir) sont profondément attachés au sol de leur patrie ; ils seront toujours prêts à souffrir n'importe quelles privations, à endurer quelque persécution que ce soit, ainsi qu'à se soumettre presque à toute les extortions possibles, pourvu qu'ils puissent conserver le toit sous lequel leurs ancêtres ont vu le jour et se sont succédés pendant des générations. Il est absolument impossible de décider cette classe d'habitants à abandonner leurs foyers ; ils se laisseront aller, d'année en année, au plus profond de l'abîme de la pauvreté ; mais leur amour du pays est si grand qu'ils ne peuvent songer à l'abandonner ; et, au lieu de partir pour un pays nouveau plus hospitalier lorsque l'heure de *l'extermination* arrivera pour eux, ils se soumettront à la dégradation du paupérisme plutôt que de se laisser exiler, comme ils disent, en parlant de l'émigration. Il est donc inutile de s'attendre à voir s'embarquer cette classe d'émigrants en nombres tant soit peu importants ; mais si l'on ne peut rien faire avec eux nous avons la revanche sur leurs fils et leurs filles, qui eux, sont obligés de partir ; et c'est à l'égard de ces derniers que tout retrait d'assistance, quant au passage pour le Canada ou le transport à l'intérieur du pays, aurait l'effet le plus funeste.

On pourrait peut-être demander si ce refus d'assistance aux futurs émigrants n'aura pas sur les Anglais et les Ecossais le même effet que sur les Irlandais? Certainement non ; ou au moins, pas au même degré. En Angleterre et en Ecosse, mais particulièrement dans le premier de ces deux pays, il y a sur pied des associations, ligues et unions qui fournissent à leurs membres les moyens d'émigrer, même quand ces derniers ne possèdent pas un chelin vaillant, comme par exemple dans le cas de ces 500 ouvriers agricoles que j'ai reproduit d'un paragraphe de journal, et où un appel de fonds fut fait pour aider à leur départ.

Mais nous n'avons rien de tel en Irlande. Il y a quelques années, on fit un effort infructueux pour établir une association de travailleurs, sous la présidence d'Isaac Butt. M. Johnson, de Kanturk, comté de Kerry, en était le secrétaire; mais le mouvement tomba à plat, et les travailleurs agricoles irlandais furent laissés seuls à se pourvoir eux-mêmes comme ils le pourraient. Il est facile de voir ainsi que les circonstances dans lesquelles se trouvent placés les Irlandais sont loin d'être aussi favorables que celles dont jouissent les travailleurs de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Comme j'ai été averti que mes rapports avec le département de l'Agriculture devront cesser dans quelques mois, j'espère qu'on me permettra de reconnaître la généreuse courtoisie qui m'a toujours été accordée par les autorités du département, tant à Ottawa qu'à Londres, et de leur en offrir mes sincères remerciements. J'ai seulement à ajouter que je me suis toujours efforcé de servir loyalement, honnêtement et au meilleur de ma connaissance, le département qui m'a employé; et j'ai tâché également de me rendre utile aux émigrants ainsi qu'à tous autres avec qui j'ai pu avoir des rapports durant mes cinq années de résidence en Irlande comme agent d'émigration d'Ontario et du Canada en général.

Avec mes sincères remerciements à vous personnellement,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. MURPHY,
Agent d'émigration canadienne.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M. THOMAS POTTS, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

CLIFTON, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—En vous soumettant un rapport succinct de mes opérations pour l'année, laissez-moi vous dire que j'ai poursuivi mes travaux sous l'empire de la conviction qu'il est une classe d'émigrants dont le Canada ne saurait jamais recevoir un trop grand nombre. Dans un pays dont chaque province possède des millions d'acres de terres n'attendant que la charrue pour se convertir en une mine inépuisable de richesses, et devenir ainsi la plus importante source de prospérité pour la patrie commune, il me semblerait pour le moins raisonnable qu'on mît au-dessus de mesquins intérêts locaux la grande idée d'une émigration des classes appropriées au pays, et qu'on en fit une question de suprême importance pour tout le Canada.

La classe dont je veux parler plus particulièrement est celle qui comprend les cultivateurs ayant quelque capital; et je puis noter ici que jamais, depuis la naissance de notre mouvement d'émigration, il ne s'est présenté de temps plus favorable que l'époque actuelle pour aborder cette classe d'individus. J'en donnerai les raisons ci-après.

Tout en ne négligeant aucune occasion de faire connaître le Canada aux classes agricoles en général, je me suis plus spécialement occupé de celle des cultivateurs. Afin d'atteindre mon objet d'une manière plus efficace, j'ai choisi de préférence, comme centres d'opérations, les petites villes de province situées au milieu de districts agricoles; et je me suis mis résolument à l'œuvre pour arriver aux fermiers, qu'ils se rendissent ou non à mes assemblées. C'est à cette intention que je fis placarder dans les districts habités par ces cultivateurs, des affiches rédigées expressément pour eux. Je fis ensuite reproduire la matière de ces affiches sur de petites feuilles volantes que j'expédiai par la malle, au nombre de cinq à six douzaines à la fois, en les accompagnant d'une circulaire spéciale ainsi que d'une brochure sur le bétail du Canada, et adressant le tout à autant de fermiers dont je prenais les noms dans l'almanach des adresses,—et ce, dans chaque district où j'avais préalablement tenu des assemblées.

Ce système eut pour effet d'attirer les fermiers, qui partirent de plusieurs milles à la ronde pour venir m'entendre. Il est arrivé souvent que des fermiers présidèrent nos assemblées,—où, du reste, j'eus à répondre à un nombre de questions presque illimité. Je crois avoir toute raison de dire que les preuves de nos aptitudes et de nos progrès dans l'agriculture, comparés avec ceux de l'Angleterre, ont souvent causé de la surprise à mes auditeurs;—non pas que les fermiers anglais n'eussent absolument aucune connaissance des choses qui nous regardent, mais bien parce que leurs idées à

ce sujet se trouvent mélangées des plus grandes erreurs sur notre compte, surtout à l'égard de nos hivers. Leurs impressions à notre égard se résument en quelque sorte dans une idée mal définie du Canada, qu'ils se représentent comme un pays offrant à la vérité quelques coins propres à la culture, mais seulement tel que des oasis qui, au milieu d'un désert de glace, seraient susceptibles de produire quelque chose de bon. Ils n'ont pas du tout, comme peuple, la moindre idée de la grandeur ni des ressources agricoles du Canada. Ce qu'ils connaissent de ces ressources de nos possessions transatlantiques, se mêle confusément pour eux et ne fait qu'une seule et même chose avec ce qu'ils ont entendu dire des Etats-Unis; et nous ne saurions guère nous étonner de cet état de chose quand on considère que depuis un quart de siècle, il n'a été rien fait pour empêcher ces idées erronées de se graver dans les esprits. Il est difficile maintenant de détruire ces fausses impressions, ainsi que de convaincre les Anglais que le Canada l'emporte sur les Etats-Unis pour tous les genres de produits que l'on récolte en Angleterre.

Néanmoins, s'il est vrai que nous ayions de la bonne terre à concéder en quantité et aux meilleures conditions possibles, tel que nous l'avons fait entendre au public anglais depuis sept années, et si nous voulons surtout le bien faire comprendre aux cultivateurs de la Grande-Bretagne, m'est avis que nous pourrons obtenir ce résultat avec de la persévérance.

Les assemblées que j'ai tenues provoquèrent un grand nombre de demandes d'informations auxquelles j'ai promptement répondu, tant par lettres qu'au moyen des brochures. Plusieurs jeunes cultivateurs sont partis des districts en question dans le mois d'avril, afin de voir le pays et les choses en général par eux-mêmes, et faire ensuite rapport de leurs observations à leurs amis.

En outre de mes opérations pour les mois de janvier et février, et dont j'ai déjà parlé, j'ai aussi fait un effort de plus dans le cours de mars en publiant l'avis suivant dans le *Free-Press* de Bury :—

" Canada.—Dans le cours des quatre prochaines semaines, M. Thos Potts, du Bureau du gouvernement canadien, se tiendra à Bury pour donner des informations sur les perspectives agricoles de ce pays, aux cultivateurs et autres que la chose pourrait intéresser."

" Avis important.—M. Thos. Potts, agent spécial du gouvernement canadien, sera à l'hôtel Suffolk, Bury, St. Edmond, pendant ce mois, et se fera un plaisir de donner toute information soit par lettre ou personnellement, à tous ceux qui désireraient être renseignés sur le Grand Nord-Ouest du Canada et les colonies en voie d'établissement dans ce district. Il a en sa possession des cartes que l'on peut consulter, et il remettra des brochures gratis à ceux qui en demanderont. Tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture sont particulièrement invités."

Je me tins à l'hôtel toute la journée, le soir je me fis conduire dans les districts environnants, et j'adressai la parole dans le cours du mois, à dix-sept assemblées publiques. Ceci occasionna nombre de demandes de la part des ouvriers agricoles ayant de nombreuses familles, de petits commerçants aussi bien que de cultivateurs, mais, je n'encourageai nullement les premiers. Je ne pressai personne, à moins qu'ils n'eussent l'intention d'aller s'établir et cultiver eux-mêmes leurs terres, et qu'ils fussent en possession de £100 au moins une fois arrivés au Canada. Quatre jeunes fermiers sont partis de ce district en qualité de pionniers, et leurs amis s'engageaient à s'en rapporter à eux. Je mis à la poste dans le cours du mois, plus de 400 brochures et feuilles volantes sur la question. J'ai eu des occasions spéciales ce mois-ci de porter à la connaissance des cultivateurs et des fils de cultivateurs les avantages qui s'offrent dans les différentes provinces pour acheter des terres déjà défrichées à des prix raisonnables. C'est là une chose à laquelle je me suis toujours intéressée quand l'occasion s'en est présentée, mais c'est aussi une chose qui, d'après moi, n'a pas été assez portée à la connaissance du public anglais.

Comme je m'étais fait beaucoup connaître parmi les cultivateurs de ce district, où j'ai travaillé pendant quelques années, il s'engagea une correspondance entre moi et le secrétaire de la Chambre d'Agriculture de Wiltshire. Le résultat de cette corres-

pondance fut que je reçus une invitation d'aller faire une conférence devant la Chambre, et de lui faire connaître le vaste champ qu'offre le Canada aux cultivateurs et aux fils de cultivateurs qui ont des moyens, en comparaison de celui qu'offre l'Angleterre. Je fis ma conférence le 15 avril. Ce nouvel incident dans les affaires de routine de la Chambre d'Agriculture amena à la séance un auditoire nombreux et intelligent composé de personnes appartenant à la classe agricole. Il y avait dans la salle trois *reporters*, qui représentaient les principaux journaux du comté. Tous les principaux journaux publièrent un compte-rendu de 1½ à 2 colonnes, accompagné d'un article de fonds sur le sujet. Ces comptes-rendus ont pu avoir une circulation d'au-delà de 200,000. Ils furent aussi reproduits dans l'*Agricultural Journal* et le *Farmer's Chronicle*, publiés à Londres. Ma conférence fut suivie d'une discussion à laquelle bon nombre prirent part.

Il existait un désir général de voir ma conférence publiée au complet, accompagnée de statistiques, des citations et des autres particularités qui avaient été passées sous silence dans les compte-rendus des journaux. Ce à quoi je consentis et j'en commandai un tirage de 500 emplaires. Il ne serait pas hors de propos ici de donner les raisons que j'avais pour en agir ainsi. L'une de mes vues était, que des exemplaires de ma conférence pourrait être adressées aux principales Chambres d'Agriculture anglaises, par et avec la sanction de la Chambre de Wiltshire, et par l'entremise de son secrétaire, ce qui servirait à attirer l'attention particulière sur l'important sujet qui y était discuté. Une autre de mes raisons était, que dans ma conférence je suggérais l'envoi d'une délégation spéciale qui serait chargée de s'enquérir des avantages que le Canada offre en général, et le Grand Nord-Ouest en particulier, à la classe de cultivateurs à laquelle j'adressais ma conférence. Ce motif fut bien accueilli par le président et les membres présents, et il fut de plus suggéré comme le meilleur à adopter, si possible, de prier la Chambre Centrale d'Agriculture, qui se compose des délégués des différentes Chambres anglaises, et se réunit à Londres, d'adopter ce moyen et d'envoyer cette délégation, et l'on crut qu'en faisant répandre ma conférence cela contribuerait à faire prendre cette démarche en considération. On aurait pu trouver des délégués qui auraient consenti à payer leurs propres dépenses jusqu'à Québec et de là jusqu'à leur retour en Angleterre.

En vue du changement que l'on allait aussi apporter à la situation des petits fermiers d'Angleterre, changement dont j'ai parlé ici, et dont la Chambre reconnaissait l'avantage, vu que ces petits fermiers avait été chassés de leurs fermes à l'expiration de leur bail, et que de plusieurs petites fermes on en avait formé une grande, qui devait être exploitée avec des capitaux considérables, ce que l'on admet être la tendance dans ce pays, et ce qui servira à expliquer mes rapports précédents dans lesquels je constatais que ces petits fermiers se laissaient convaincre facilement. Ajoutant ceci au fait qu'au Canada l'on peut acheter des petites terres déjà défrichées et à des conditions faciles dans n'importe quelle province du pays; que de plus le gouvernement avait des millions d'acres de terre de première qualité à la disposition de ceux qui voudraient les cultiver, je ne puis faire autrement que de conclure que le rapport d'une telle délégation, avec le poids et l'influence qu'elle possédait, aurait été l'un des élements de succès les plus importants dans l'histoire de notre mouvement d'immigration.

J'ai eu beaucoup de difficultés à convaincre les cultivateurs de ce pays: ils regardent le mouvement d'émigration d'un mauvais œil et le croient nuisible à leurs intérêts; et après avoir commencé à les y intéresser, m'être assurer le concours des principales chambres d'agriculture, ce devrait être une matière digne au moins de quelque considération de savoir s'il serait sage ou conforme aux intérêts du Canada de laisser retomber cet état de choses dans le chaos d'où nous l'avons tiré avec difficulté.

L'Exposition Royale Agricole de toute l'Angleterre s'est tenue cette année à Bristol. Je désirais grandement obtenir pour le Canada une place préominente et d'exposer ses produits aux yeux des milliers de personnes qui devaient visiter l'exposition; à cette fin je fis tous les efforts possibles pour avoir un compartiment pour les produits canadiens sur le terrain de l'exposition, mais ne pus y réussir. Toutefois, je louai une grande vitrine de magasin pour la semaine de l'exposition dans l'un des

endroits les plus fréquentés entre la station du chemin de fer et le terrain de l'exposition. Je me procurai des échantillons de grains de différentes espèces venant du Manitoba, de l'Ontario, et des autres parties du Canada, et ainsi je parvins à attirer l'attention sur ces produits. Je reçus alors de Londres et de Liverpool un lot de brochures qui, avec ce que j'avais en mains, pouvaient se monter à environ 10,000. L'annonce suivante parut alors dans tous les journaux quotidiens de Bristol :

" Il pourrait être intéressant pour les cultivateurs qui visitent l'Exposition Royale Agricole d'examiner les échantillons de grains canadiens que l'on peut voir au No. 128, rue Victoria, et où l'on donnera gratis et sur demande des brochures faisant connaître les ressources du Canada et du Grand Nord-Ouest."

Je suis sûr de ne rien exagérer quand je dis que des dizaines de milliers de personnes se sont arrêtées à notre vitrine et y ont examiné nos échantillons. Je distribuai sur demande tout ce que je possédais en fait de brochures, et j'aurais pu en écouler un plus grand nombre, ce qui sans doute peut être considéré comme une preuve de l'intérêt que l'on prenait à notre exposition.

Nous entretenons une nombreuse correspondance au sujet du Canada, mais particulièrement du Grand Nord-Ouest, et pour donner quelque idée de l'étendue qu'a prise la distribution de nos imprimés dans toutes les parties du Royaume-Uni, nous avons reçu des demandes de l'Irlande, de l'Ecosse, des comtés de l'est, de l'ouest, du nord, du sud et du midi de l'Angleterre.

J'ai visité vers la fin de l'été un grand nombre d'agents de *steamers* dans le pays de Galles, afin de m'assurer si je pourrais avoir quelques chances de les induire à seconder mes efforts pour faire connaître aux cultivateurs dans leurs districts respectifs les avantages que leur offre notre pays.

Dans le cours de l'automne, j'obtins la bienveillante permission du précédent ministre de l'Agriculture, de visiter ma famille au Nouveau-Brunswick. Pendant mon séjour je visitai la colonie de Kincardineshire, à l'établissement de laquelle j'ai été si étroitement associé. J'ai trouvé que ses habitants étaient en voie de prospérer ; leur mécontentement avait disparu, et ils manifestèrent le désir d'avoir quelqu'un pour porter à la connaissance des Ecossais l'état de leur colonie, afin d'induire, si c'était possible, un plus grand nombre de cultivateurs à venir les rejoindre, ce qui serait un avantage réel non-seulement pour le Nouveau-Brunswick, mais aussi pour tout le Canada.

J'ai addressé la parole durant l'année devant 70 assemblées publiques. Je ne ferai qu'ajouter en terminant qu'avant de quitter le Nouveau-Brunswick je fus prié par des représentants de la presse et des personnes intéressées dans le commerce des viandes, de recueillir toutes les informations possibles sur le commerce des animaux et des viandes de ce côté-ci de l'Atlantique ; et aussi de m'informer des facilités que pourraient offrir les compagnies de steamers pour le transport des animaux et des viandes d'Halifax à Liverpool. Il y a des personnes dans le Nouveau-Brunswick qui sont anxieuses de se lancer dans cette branche de commerce si elles le peuvent faire avec avantage. En conséquence, durant la dernière partie de décembre, je me rendis à Liverpool et m'y procurai toutes les informations que je considérais devoir être de quelque importance pour la question, et je les fis parvenir à St. Jean, aux personnes qui s'intéressaient au mouvement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS POTTS.

A l'honorable ministre de l'Agriculture
Ottawa.

No. 35.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE LONDRES.

(L'hon. W. Annand.)

31, Queen Victoria street, E.C.,
Londres, 31 décembre 1878.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire remarquer, en présentant le rapport de cette agence pour l'année expirant le 31 décembre 1878, que les opérations du bureau de Londres se sont faites invariablement et activement en conformité des règles posées pour la conduite de ce bureau, sujettes à tels changements et modifications que le département, de temps en temps, croit être utile de faire.

L'on verra par les rapports des agents spéciaux que les devoirs qui leur sont assignés ont été remplis de la manière ordinaire, c'est-à-dire au moyen de correspondances écrites, de conversations avec les personnes se proposant d'émigrer, et au moyen de distributions de brochures, circulaires et autres publications que le département a libéralement mis à leur disposition pour être distribuées gratuitement.

Le service des agents spéciaux comprend le même nombre et le même personnel, avec les mêmes appointements et la même allocation qu'en 1877, à l'exception de M. W. C. Krieger, qui, après avoir complété son engagement en Islande, s'est retiré l'été dernier du service du département.

Les agents spéciaux, qui sont au nombre de douze en tout, sont ainsi répartis :

Cinq en Angleterre, trois en Irlande, un en Ecosse et trois sur le continent européen. Et la tenure d'office de ces douze agents, à l'exception d'un seul, consiste en une commission de huit mois, renouvelable suivant le bon plaisir du ministre.

Le bureau de Londres, sous la direction du précédent ministre, l'honorable C. A. P. Pelletier, a été organisé le 30 juin dernier, par la démission, pour des raisons d'économie, de M. Albert Jourdain, premier commis, et de M. Charles N. Franklin, qui était spécialement chargé des fonctions de commis des agents provinciaux. Ces deux messieurs reçurent une pension de retraite égale au quart de leur salaire. M. F. J. Dore, qui depuis mon arrivée ici, en juin 1877, n'avait pas de position définie dans l'agence, a été nommé comptable à la place de M. Jourdain.

Le personnel du bureau, sous la nouvelle organisation, se compose de :—

M. F. J. Dore, comptable,	appointements,	$2,500	par année.
A. B. Daveny, commis	do	$1,000	do
M. J. S. Talbot, commis	do	$1,000	do
M. Edmund Dixon, bibliothécaire,		$ 600	do

Le messager, Mathew Pipe, reçoit 30*s.* par semaine, et la ménagère, Mde. Corner, 22*s.* 6*d.*

Nous occupons le bureau de Londres en vertu d'un bail passé en août 1876, pour le terme de cinq années, en considération d'un loyer annuel de £700. L'édifice suffit à tous les besoins de l'agence. M. J. H. O'Neil et M. Peter Byrne, qui sont respectivement agents provinciaux pour Québec et Ontario, y occupent des logements ; et en outre plusieurs chambres situées au troisième étage sont encore innoccupées, et à la disposition d'un locataire.

La politique du gouvernement tendant à encourager l'émigration des cultivateurs habiles et autres possédant du capital, des ouvriers agricoles ayant une famille, et des servantes domestiques seulement, a été suivie à la lettre au bureau de Londres, et, comme j'ai lieu de le croire, l'a été aussi par les agents spéciaux.

Il est à ma connaissance que des émigrants n'appartenant pas aux classes ci-dessus, n'ayant pas de moyens d'existence et n'étant pas propres à s'établir au pays, ont réussi à se frayer un chemin jusqu'en Canada, et sont devenus un fardeau pour le pays. Ces personnes, il est à propos d'en faire la remarque, ne sont pas envoyées sous les auspices de l'agence; au contraire, autant qu'il est possible de le faire, l'on décourage ces personnes d'émigrer, et s'il s'ensuit du mécontentement, du dommage pour le pays, le blâme ne s'en doit reporter que sur les agents irresponsables qui ont induit ces personnes à émigrer.

Il est aussi à ma connaissance qu'il existe une impression très répandue dans certains quartiers, que le bureau de Londres n'est qu'une agence d'émigration, et rien de plus. C'est là une grande erreur. L'établissement du No. 31, *Queen Victoria street*, avec sa bibliothèque et son cabinet de lecture, en tout temps accessible aux Canadiens et autres personnes intéressées, ou s'intéressant au Canada, devrait plutôt être considéré comme un "bureau de renseignement." De fait, c'est une agence générale, un lieu d'informations, fréquenté non-seulement par les Canadiens qui visitent Londres, mais aussi par un grand nombre de marchands, de personnes appartenant à la profession légale et autres, en quête d'informations touchant les ressources et le commerce du Canada, et c'est aussi un lieu sûr pour le placement des capitaux.

Je me permettrai de suggérer ici l'importance qu'il y aurait d'enrichir la bibliothèque de statistiques fidèles, soit locales, soit générales. Par exemple des statistiques montrant les revenus, les dépenses, les dettes et les ressources des principales cités, villes et municipalités du pays,—car l'on demande ces renseignements que nous sommes trop souvent incapables de donner.

Le département a, dans le cours de l'année, fourni libéralement à l'agence des livres traitant de l'émigration. Le dernier petit volume canadien, *Hand-book for intending emigrants*, et celui de M. James Trow, *Manitoba and the Nord West Territories*, sont des additions précieuses à notre collection de brochures et qui nous étaient d'un grand besoin. La brochure illustrée sur le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, est aussi une addition précieuse à nos imprimés, c'est un livre très recherché, et qui excite un intérêt dans les centres agricoles, où il est beaucoup lu.

L'Annuaire du Canada, qui est si bien rempli de statistiques et d'informations générales, et dont nous avons vu un grand nombre d'exemplaires au commencement de la saison, a eu une grande circulation; on en a envoyé des exemplaires à tous les principaux journaux du Royaume-Uni.

La brochure de Thomas C. Keefer, écr., C. M. G., commissaire canadien à l'Exposition de Paris, *Hand-book and official catalogue of the Canadian Section*, est digne d'une mention spéciale, vu que c'est un livre rempli de renseignements habilement classés et de magnifiques cartes bien imprimées. Cette dernière addition à notre collection de livres canadiens est une acquisition d'une grande valeur, et admirablement bien adaptée aux classes dont on a actuellement le plus de besoin en Canada.

En outre de ce que dessus, comme dans le mois de décembre dernier, devait avoir lieu l'assemblée annuelle du "Club d'Exposition des bestiaux de Smithfield," je crus qu'il serait nécessaire de publier une nouvelle édition révisée de la brochure intitulée *Canada as a farming and stock-raising country*, accompagnée de quelques gravures représentant des animaux canadiens pur sang. Ce petit ouvrage fut dédié "aux capitalistes, aux officiers de l'armée et de la marine en retraite, et à tous ceux qui désirent s'occuper d'agriculture." L'on distribua pendant la semaine de l'exposition environ 5,000 de ces brochures, dont une grande partie tombèrent entre les mains des personnes auxquelles elles étaient destinées.

Si l'on compare l'émigration du Royaune-Uni au Canada de l'année dernière avec celle des années précédentes, l'on voit qu'il s'est effectué une augmentation considérable. D'après un rapport du département des statistiques et du commerce de la Chambre de Commerce que je viens de recevoir, je constate que le nombre total des émigrés au Canada en 1877, a été de 9,342, et en 1878 de 13,836, soit une augmentation de 4,494, ou près de 50 pour cent. L'émigration du Royaume-Uni aux Etats-Unis a aussi considérable-

ment augmenté l'année dernière: le nombre total étant, en 1877, de 62,623, et en 1878 de 79,995, soit une augmentation de 17,372, ou environ 22 pour cent. De sorte que non-seulement le Canada a reçu cette année un plus grand nombre d'émigrants des Iles britanniques que les années précédentes, mais encore il l'a emporté de 28 pour cent au moins sur ses voisins de la république; et si l'on considère que la population des Etats-Unis décuple celle du Canada, les premiers, pour avoir gardé les proportions, auraient dû accuser une augmentation d'au moins 138,300, au lieu de 79,995. Les colonies australiennes ont reçu, en 1877, 30,621 émigrants du Royaume-Uni, et en 1878, elles en ont reçu 36,782, soit une augmentation de 20 pour cent. Ainsi, soit qu'on le compare avec les Etats-Unis ou avec l'Australie, le Canada a eu sa pleine proportion d'émigrants pendant l'année qui vient d'expirer.

Le rapport annuel des agents spéciaux que j'ai l'honneur de transmettre, peut se résumer comme suit:

M. John Dyke, agent stationnaire à Liverpool, soumet un rapport élaboré, dont il consacre une grande partie aux progrès qu'a faits le commerce des bestiaux et aux productions agricoles du Canada, qui l'ont toujours vivement et activement intéressé; il traite aussi la question des fermiers par rapport à l'émigration.

M. Thomas Grahame, agent voyageur, fait rapport qu'il a convoqué cent assemblées publiques auxquelles il a adressé la parole, dans les comtés de la frontière pendant l'année. Les assemblées comprenaient un bon nombre de gens de la classe de ceux dont le Canada a besoin. Ses efforts, dit-il ont été couronnés d'un beau succès et ont envoyé un bon nombre d'émigrants au Manitoba. M. Grahame demande avec instance, comme il l'a fait l'an passé, que l'on réserve une certaine étendue de terre, par exemple trois ou quatre cantons dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, auxquels on donnerait le nom de "Colonies des Comtés des Frontières," et il promet un plein succès.

M. George Kingsmill, agent voyageur, qui a principalement limité ses travaux dans le Lincolnshire, parle des temps durs qui y règnent, et déclare que n'eût été la fameuse crise commerciale dont souffre le Canada, on n'aurait pu choisir de meilleur temps que cette année pour diriger des émigrants avantageux pour le Canada. Il ajoute que le Lincolnshire est l'un des districts en Angleterre, qui promettent le plus pour l'émigration, et qu'il ne faut plus que le rétablissement du commerce au Canada pour induire des centaines de jeunes cultivateurs et d'ouvriers agricoles à émigrer.

M. Samuel Capper, conférencier de Manchester, rapporte que durant l'année il a fait 227 conférences dans les assemblées publiques, et surtout dans les clubs d'ouvriers, dans les instituts des artisans, dans les associations de tempérance, etc.; ces conférences traitaient des ressources du Canada et des avantages qu'il offre au placement des capitaux. Il dit que, en outre d'avoir induit un grand nombre de personnes possédant du capital à émigrer au Canada, il a aussi réussi à y envoyer un grand nombre de servantes. M. Capper est confiant qu'un bon nombre de personnes de la classe voulue émigreront dans le cours de la prochaine saison.

M. Thomas Potts, agent voyageur, rapporte que ses travaux ont consisté à tenir des assemblées, à distribuer des brochures aux classes d'émigrants, et à entretenir une grande correspondance. M. Potts pense que les agriculteurs commencent à se convaincre de la nécessité d'émigrer au Canada, et il proteste contre un changement de politique qui abolirait l'aide ordinaire accordée pour les passages.

M. Augus Nicholson, agent à Glasgow, prétend que l'émigration a beaucoup augmenté dans son district, en comparaison de l'année dernière; il propose un plan de colonisation pour les fermiers des montagnes d'Ecosse, il fournit des statistiques sur le commerce des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, entre le Canada et Glasgow, et s'attend à une émigration considérable des classes ouvrières et des petits cultivateurs pour l'année courante.

M. Charles Foy, agent stationnaire à Belfast, fait rapport qu'à raison des nouvelles défavorables quant à la demande de main-d'œuvre en Canada, il a empêché plusieurs artisans d'y immigrer; qu'il a envoyé quelques cultivateurs possédant du capital, et qu'il s'est donné beaucoup de peine pour convaincre les cultivateurs des

avantages qu'offre le Canada pour l'élevage des bêtes à corne, des chevaux, etc. M. Foy s'attend à une émigration considérable de la classe agricole pour le printemps, et une beaucoup plus considérable pour la saison de 1880 "si les temps sont bons au Canada."

M. H. J. Larkin, agent stationnaire à Dublin, réclame le mérite d'avoir envoyé un nombre d'émigrants de bonne classe durant la dernière saison, surtout des servantes et des ouvriers agricoles de première classe. De plus, qu'il s'est assuré un bon nombre de personnes possédant plus ou moins de capital. Et que plusieurs personnes attendent le printemps avec hâte pour aller s'établir en Canada.

M. Jeremiah Murphy, agent spécial à Limerick, fait rapport qu'il a distribué, la plupart de sa propre main en voyageant par le pays, environ 3,000 brochures et circulaires, qu'il recevait du bureau de Londres; et que sa correspondance écrite a doublé celle de l'année dernière. M. Murphy décrit avec exactitude les difficultés qu'il y a de favoriser une émigration considérable de femmes, qui a tort ou a raison tiennent à leurs foyers, mais qui permettraient à leurs fils et à leurs filles d'émigrer, si on leur aidait à payer leur passage jusqu'en Canada, et si une fois arrivés on leur accordait un billet de passage gratuit jusqu'au lieu de leur destination.

Je regrette de ne pouvoir soumettre un rapport favorable sur l'émigration du continent européen.

M. Paul de Cazes, écrivant de Paris, en 1877, dit que les opérations de l'agence d'émigration n'avaient produit aucun résultat digne de remarque. Ce monsieur, dans son rapport de 1878, dit: "L'émigration française au Canada cette année n'a pas été, régulièrement parlant, aussi considérable que les deux dernières années;" cet état de choses a pour cause, dit-on, la prolongation de la crise commerciale en Canada.

Madame Von Koerber, parlant des efforts qu'elle a faits pour favoriser le mouvement d'émigration vers le Canada en Suisse et en Allemagne, s'étend sur les mesures que l'on a adoptées à Dresde et ailleurs dans le but d'exciter un intérêt spécial pour l'émigration des femmes, et sur l'heureuse organisation de comités formés par des dames influentes pour leur protection. Madame Von Koerber recommande la nomination du Dr. Hahn, qui a visité le Canada comme agent spécial du Wurtemberg. Elle ne donne aucunes statistiques touchant le nombre des personnes, hommes et femmes, qui ont émigré de la Suisse.

M. Jacob Klotz, de Hambourg, fait rapport d'une légère augmentation dans l'émigration mennonite au Canada durant l'année 1878, en comparaison de l'année précédente. Les chiffres donnés par lui sont 325—savoir: 200 adultes, 94 adolescents et 31 enfants. Cet agent calcule qu'une somme totale de 124,000 roubles, équivalant à £19,633 sterling, est passée dans la province du Manitoba l'année dernière. Malgré les efforts actifs des compagnies de steamers et des terres américaines pour s'assurer une large part de cette précieuse émigration, M. Klotz paraît croire que si le gouvernement canadien accordait un nouveau prêt aux Mennonites, ce qui les mettrait en position d'aider leurs frères indigents à émigrer, on en obtiendrait un nombre considérable. L'émigration allemande, dans l'opinion de M. Klotz, est encore à son déclin, 14 familles seulement, équivalant à 52½ adultes, se sont adressées à l'agent afin d'obtenir du secours du gouvernement.

Les affaires de l'agence, l'on peut le dire avec droit, ont été soignées le mieux possible et conduites avec économie durant l'année passée. L'on a répondu promptement à toutes les lettres venant soit des agents spéciaux, soit de personnes ayant l'intention d'émigrer, soit d'autres personnes demandant telles informations qu'il était en notre pouvoir de donner. L'on a fourni de temps en temps aux agents spéciaux des quantités considérables d'imprimés, destinés aux classes émigrantes; l'on en a fourni aussi aux agents de steamers, pour être par eux distribués gratuitement; les dépenses pour annonces ont été légères en comparaison des années dernières, et l'on a choisi les journaux principalement lus par les premiers agriculteurs et les capitalistes, et cela a certainement eu de bons résultats. De plus, en réponse à une demande personnelle de ma part, le directeur-général des postes nous a accordé la permission d'afficher dans tous les principaux bureaux de poste du Royaume-Uni une annonce préparée exprès et adressée à toutes les classes émigrantes; c'était là une faveur dont il serait difficile d'estimer le prix.

La mission islandaise autorisée par le gouvernement a eu d'heureux résultats dès son début, l'été dernier, et ce, grâce à M. Kreiger. Les émigrants qui prirent passage sur le *Waldensian*, pour Québec, dans le mois de juillet, et pour Halifax dans le mois d'août, à bord de l'*Hibernian*, consistaient en 98 hommes et 86 femmes adultes, 46 adolescents et 15 enfants.

Plusieurs personnes furent tirées des maisons de refuge dans le cours de l'année passée et envoyées au Canada, suivant les conditions ordinaires et sous la charge de directeurs. Mde. Birt amena avec elle 26 adultes et 27 enfants, Mlle Macpherson amena 34 adultes et 13 enfants, M. Middlemore, 60 adultes et 25 enfants, en tout 185 âmes.

Toutes correspondances et demandes concernant les provinces de Québec et de l'Ontario furent renvoyées à messieurs J. H. O'Neil et Peter Byrne, représentants de ces deux provinces, et avec lesquels, je suis heureux de le dire, j'ai toujours entretenu les relations les plus cordiales, résultant de secours et co-opération mutuelles.

La bibliothèque et la salle de lecture deviennent de plus en plus un lieu de réunion pour les Canadiens qui visitent Londres: ils trouvent que ces salles leur sont d'un grand avantage comme lieu de renseignement, de réception et d'envoi de correspondances, et où l'on peut voir à l'arrivée de la malle les journaux de toutes les parties du Canada. Comme preuve de cette utilité croissante, je puis mentionner les 799 Canadiens qui ont inscrit leurs noms dans le registre des visiteurs de 1878, ce qui est une augmentation de 202 sur l'année dernière, et une augmentation encore bien plus considérable qu'avant le transfert de cette agence de Westminster.

L'augmentation dans le nombre des émigrants pour l'année qui vient de s'écouler, bien qu'encourageante, promet d'être encore beaucoup plus considérable pour la prochaine saison, pourvu que l'on continue de l'encourager. Plusieurs choses tendent ensemble à produire ce résultat. Il y a d'abord le fait que la récolte du grain a été, en 1878, en Canada, bien meilleure qu'en n'importe quelle autre année, et qu'un commerce de bêtes à cornes et autres animaux a été fermement établi entre le Canada et la mère-patrie, commerce lucratif auquel il serait hasardeux de prédire des limites. Un autre élément important que l'on ne doit pas oublier, en prédisant ce que sera l'avenir du Canada, se trouve dans les discours éloquents et inspirés de lord Dufferin, qui a transporté ses lecteurs face à face avec un pays riche en productions et plein d'avenir, pays qui était presque inconnu jusqu'à ce qu'il eût parlé. Et puis qui pourrait calculer les avantages qui vont suivre l'arrivée du nouveau gouverneur-général, accompagné, comme le marquis de Lorne l'est, par la fille bien-aimée de notre Gracieuse Souveraine—les attractions séduisantes d'une cour vice-royale détermineront plusieurs personnes, qui sans cela n'auraient jamais traversé l'océan, à aller visiter le Canada et s'y établir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM ANNAND,
Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 36.

RAPPORT SUR LA COLONISATION DU MANITOBA.

(M. C. LALIME, agent spécial.)

AGENCE D'IMMIGRATION DU MANITOBA,
WORCESTER, MASS, 17 janvier 1879.

MONSIEUR LE MINISTRE,—Si un jeune pays se glorifie avec droit d'attirer vers ses terres arables une émigration étrangère, combien il doit être fier quand il voit revenir les enfants du sol, partis depuis quelques années pour chercher fortune dans un pays voisin.

La politique de rapatriement invoquée par l'honorable ministre actuel de la Milice, et mise en application par l'un de vos prédécesseurs, a été couronnée d'un rare succès.

Rapatrier sur les prairies du Manitoba les cultivateurs de la province de Québec ou d'Ontario émigrés aux Etats-Unis, semblait quelque peu problématique; il était naturel que ces compatriotes préférassent retourner vers leur province natale, cependant grâce à la libéralité de la politique de rapatriement du gouvernement, les Canadiens de la Nouvelle Angleterre ont reçu les propositions de votre représentant avec plaisir et confiance.

La province du Manitoba a vu une immigration choisie avec soin, occuper les réserves du gouvernement et des terres achetées des Métis et des grands propriétaires.

Je dois ici rendre témoignage à la bonne volonté de l'agent de rapatriement de la province de Québec, M. F. Gagnon, rédacteur-propriétaire du *Travailleur*, de Worcester, qui par ses écrits a rendu des services à l'émigration au Manitoba, aussi aux rédacteurs du *Nouveau Monde*, qui par leur édition pour les Etats de l'Est ont efficacement et largement contribué au succès du mouvement.

Dans mon rapport, l'année dernière, je faisais espérer pour 1878, une augmentation du nombre de nos immigrants.

Mes prévisions n'ont pas été déçues. Du 15 avril, jour du départ du premier convoi d'émigrants, au 15 octobre, sept cent cinqnante personnes recrutées dans les grands centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, sont allées s'établir au Manitoba, c'est cent quatre-vingt (180) de plus qu'en 1877.

Le premier détachement, parti le 15 avril, se composait de trois cent soixante et douze (372) émigrants que j'ai conduits moi-même jusqu'à Winnipeg.

Pour le printemps prochain, je suis déjà en possession d'un nombre considérable de requêtes demandant à faire partie du prochain détachement, que je me propose d'accompagner moi-même, comme les précédents, car je suis convaincu que le fait d'accompagner moi-même la masse de nos émigrants, fait le départ beaucoup plus facile et donne confiance et courage aux colons, qui voient en cela que le gouvernement prend un grand intérêt à leur établissement.

Je suis en correspondance suivie avec la plupart de nos immigrants, et je rencontre très-souvent ici dans les Etats de l'Est de leurs parents ou amis, qui aussi

échangent des correspondances avec eux, et les extraits suivants que j'ai en ma possession, et que je prends au hasard, sont des preuves irréfutables des avantages qu'offre le Manitoba à ses colons :

Le 20 juin 1878, M. et Mme Isidore Boiteau, ci-devant de Woonsocket, R. I., et maintenant de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, écrivaient à leurs parents à Woonsocket, Rhode Island

" Chers beau-frère et sœur,—Nous avons retardé de vous écrire afin de vous dire mieux ce que nous pensons de notre nouvelle patrie. Nous sommes bien contents d'y être rendus.

" La place est un peu ennuyeuse, mais la terre est si bonne et si riche, et la récolte a si belle apparence, que ça ôte l'ennui. Le seul ennui que nous ayons est d'être séparés de nos parents, et si vous étiez avec nous, nous serions des plus heureux.

" De ce tenmps-ci je suis chez M. Antoine Duval. Ils sont bien contents d'être ici. Madame Duval me dit qu'elle ne changerait pas sa terre pour tout Woonsocket."

M. Boiteau a avec lui sa femme et huit enfants.

M. Antoine Duval, de Saint-Joseph, township Letellier, écrivait le 17 novembre 1878, à son frère, M. J. Duval, de Woonsocket, Rhode-Island :

" J'ai récolté cent quarante-six boisseaux de blé, soixante-quatorze d'orge, cent huit d'avoine, quatorze de pois et cent cinquante de pommes de terre.

" Comme tu le vois, j'ai raison d'être satisfait de ma récolte, vu surtout que c'est ma première. J'espère la redoubler aisément l'année prochaine, car j'aurai plus grand à ensemencer et je serai plus fort pour faire tous les travaux.

" J'ai aussi eu des légumes, betteraves, choux de Siam, navets, carottes, etc.

" Le chemin de fer de Pembina est rendu à douze milles d'ici, de sorte qu'à l'avenir en toute saison on pourra venir ici et en peu de temps, puisque quatre jours et quatre nuits suffiront pour faire le voyage entre Montréal, ce qui va apporter un changement du tout au tout dans le Manitoba.

" Il arrive continuellement du monde. Quelques-uns ne sont pas satisfaits, mais c'est partout de même. Il y a des gens bien difficiles à contenter. Pour ma part, je suis très satisfait."

M. Duval a avec lui sa femme et six enfants.

M. Edouard Pinet, ci-devant de Methuen, Massachusetts, écrivait le 1er septembre 1878, de Boyne River, à M. Lalime :

" Je profite de cette occasion pour vous remercier de toute la peine que vous vous êtes donnée pour moi. Je suis encore plus satisfait du pays que par le passé, car ma récolte dépasse mes espérances."

M. Pinet a avec lui sa femme et huit enfants.

M. George Pichette, ci-devant de Great-Falls, New-Hampshire, maintenant à Sainte-Agathe, écrivait à M. Lalime, le 17 novembre 1878 :

" Je suis heureux de pouvoir vous dire que je suis bien établi et que j'aime beaucoup le Manitoba."

M. Hilaire Gagné, ci-devant de North-Grosvenordale, Connecticut, maintenant à Sainte-Agathe avec sa femme et trois enfants, écrivait à M. Lalime, le 21 novembre 1878 :

" Les Canadiens établis ici sur des terres, sont contents et bien encouragés. Ils travaillent à qui mieux mieux pour améliorer leurs terres, afin de devenir avant longtemps capables de vivre avec aise et de bien établir leurs enfants.

" La récolte a été assez abondante, malgré que nous ayons eu passablement de pluie.

" Les Canadiens laborieux et courageux réussissent partout ici. Pour nous, nous sommes bien contents d'être rendus au Manitoba. Nous avons eu beaucoup à faire, car tout n'est pas rose en arrivant ; il nous a fallu travailler, mais nous avons l'espoir de retirer avec abondance, avant qu'il soit longtemps, le fruit de nos labeurs. Une autre consolation, c'est que nous ne sommes esclaves de personne, nous travaillons pour nous-mêmes."

M. Isidore Boiteau, de Saint-Jean-Baptiste, écrivait à M. Chs. Lalime, le 3 août 1878 :

" Vous me demandez des nouvelles de ma famille. Je vous dirai qu'on

ne peut désirer rien de mieux. Ma femme, surtout, qui était toujours malade à Woonsocket, est aujourd'hui parfaitement rétablie et a un appétit de fer.

" Nous préférons de beaucoup le climat du Manitoba à celui des Etats de l'Est. Là-bas nous souffrions horriblement de la chaleur, et ici nous en sommes peu incommodés.

" De ma récolte je vous dirai que l'orge est très belle; mon blé est également bien beau, et en général ma récolte me promet un bon rendement.

" En somme je suis très satisfait d'être venu au Manitoba et je m'y vois plus d'avenir qu'à Woonsocket.

" Un mot à ceux qui veulent venir ici. Il faut bien comprendre que ce n'est pas tout d'avoir une belle terre, mais qu'il faut des animaux et des instruments d'agriculture, et cela il faut l'acheter. Ainsi, pour venir ici, il faut un peu d'argent pour s'y établir.

" Tous nos Canadiens établis sur les réserves paraissent satisfaits. Parmi ceux qui sont établis depuis deux ans, il y en a plusieurs qui vendront mille boisseaux de grains cet automne."

Le 16 octobre 1878, M. Louis Pepin, ci-devant de Great Falls, N. H., et maintenant de Saint-Norbert, Manitoba, écrivait à M. Lalime, de Worcester :

" Suivant ma promesse avant de nous quitter à Saint-Norbert en avril dernier, je vous écris pour vous donner de nos nouvelles. Toute la famille jouit d'une santé excellente.

" A mon arrivée, nous avons eu la chance de pouvoir louer une bonne ferme; nous avons fait de belles semences et nous avons récolté plus que suffisant pour les besoins de la famille, et je suis heureux de vous dire que je ne regrette pas d'avoir quitté les Etats de l'Est et que nous sommes contents de notre position.

" Aussitôt le bail de notre ferme expiré, nous irons nous établir sur une terre du gouvernement, et ce sera encore plus encourageant, vu que nous serons propriétaires.

" Vous comprendrez que j'ai raison d'être content de ma position, quand je vous dirai que rendu ici avec ma famille nous étions sans aucun argent."

Mr. Pepin a avec lui, sa femme et trois enfants.

En mai dernier, désirant pour le Manitoba une émigration stable et peu sujette au déplacement, j'ai cru de mon devoir de ne pas octroyer des billets d'émigrants aux gens non mariés et non accompagnés d'un proche parent partant avec toute sa famille. Le nombre d'émigrants eut été beaucoup plus considérable si j'eusse laissé partir tous ceux qui le désiraient, mais je suis d'opinion que ce qu'il faut au Manitoba, c'est une population agricole et qui par les familles nombreuses qui la composera, s'intéressera au progrès de la province. Aussi, en consultant les listes des familles rapatriées, listes que j'ai transmises au département, vous pourrez voir que ces familles très souvent se composent de six à douze membres.

Les enfants s'établissent à côté de leurs parents, une solidarité d'intérêts et de bonheur domestique anime toute la famille, et, le pays n'à qu'à bénéficier d'une telle émigration.

Le rapatriment inauguré sous d'aussi heureux auspices, encouragé par tous les amis du pays, n'est qu'à son commencement et pourra produire des résultats de jour en jour plus tangibles, si votre département, monsieur le ministre, continue à lui prêter le secours indispensable de sa libéralité.

Opérant au milieu de familles nombreuses, ces familles ne pourraient que difficilement se rendre au Manitoba s'il leur fallait payer à elles seules leurs frais de route, une partie de leurs épargnes y passerait, et elles se trouveraient une fois sur les lieux fort peu en état de pourvoir convenablement à leur installation.

Les compagnies de chemins de fer, propriétaires de vastes étendues de terrains dans le Kansas et autres Etats de l'Ouest, ont des représentants dans tous les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, qui offrent des avantages aux Canadiens, mais elles ne parviennent pas à leur but et elles n'y parviendront que très difficilement, si votre gouvernement comme par le passé continue à manifester le même intérêt vis-à-vis nos compatriotes d'ici.

L'ouverture du chemin de fer entre Crookston et Winnipeg est un avantage

nouveau pour nos émigrants; ils semblent de plus en plus confiants dans la perspective d'un avenir prospère sur les prairies canadiennes, et certes, monsieur le ministre, ce ne sera pas la page la moins glorieuse de toute administration d'avoir su, par sa politique patriotique, retirer des manufactures américaines des centaines de familles, et de les avoir mises au nombre des producteurs d'une province nouvelle et d'en avoir fait des sujets dévoués de Sa Majesté.

En terminant, je dois remercier tous les officiers de votre département avec qui j'ai eu des rapports. Si c'est un honneur de travailler au succès du rapatriement de ses compatriotes, c'est en même temps un plaisir, lorsque comme moi, on se trouve en rapport avec des employés aussi bien disposés que ceux de votre département.

En vous soumettant humblement ce rapport, veuillez agréer, monsieur, l'expression du profond respect de

Votre obéissant serviteur,

CHARLES LALIME.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 37.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION EN FRANCE.

(M. P. DeCazes.)

Paris, 4 décembre 1878.

Monsieur le Ministre,

Malgré l'ordre émanant de votre département, daté du 6 décembre 1877, me suspendant de mes fonctions d'agent de votre gouvernement, en France, et me donnant instruction de me mettre à la disposition de M. Thomas C. Keefer, commissaire exécutif du Canada à l'Exposition Universelle de Paris, je ne m'en suis pas moins tenu, comme par le passé, à la disposition de toutes les personnes qui se sont adressées à moi pour des renseignements qu'elles désiraient avoir sur le Canada.

Croyant qu'il était de mon devoir comme de l'intérêt de notre pays de réagir autant que possible contre les conséquences inévitables du rôle secondaire qui m'avait été assigné auprès de la commission à qui je ne pouvais rendre ainsi aucuns services effectifs, je me suis efforcé de conserver dans la presse française et ailleurs les relations utiles que je m'étais créées pendant les quatre années de mon séjour à Paris.

L'émigration française au Canada n'a pas été plus fructueuse, cette année, que pendant les deux dernières, comme mouvement régulier. Les causes sont les mêmes que celles que j'ai déjà eu occasion de signaler dans plusieurs de mes précédents rapports.

Le développement insuffisant de l'émigration française au Canada donnera peut-être lieu à votre gouvernement de faire subir à votre agence de Paris certaines modifications qui lui permettraient de rendre des services plus effectifs.

Quoique à certains points de vue le Canada n'ait peut-être pas retiré tous les avantages qu'on devait attendre de sa participation au grand concours industriel qui vient d'avoir lieu à Paris, il n'en est pas moins vrai, cependant, que certains de ses produits exposés ont attiré l'attention du commerce français. Le moment doit être en conséquence plus propice que jamais pour tenter d'affermir les relations commerciales qui existent déjà entre le Canada et la France et pour en nouer de nouvelles. Avec quelques changements, dans les tarifs, qui permettraient l'indroduction facile sur les marchés canadiens, de certaines productions françaises, il serait peut-être possible d'obtenir, en échange de la France, quelques modifications avantageuses, pour le Canada, dans ses droits de douanes souvent fort élevés—sinon prohibitifs—pour tous les pays qui n'ont pas de traité de commerce avec elle.

Dans ce cas, votre agence de Paris, outre les services qu'elle rendrait d'ailleurs, pourrait être l'intermédiaire semi-officiel d'un commerce international avantageux en fournissant les renseignements et en donnant l'assistance morale dont pourraient avoir besoin les négociants des deux pays.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,
Votre très obéissant serviteur

PAUL de CAZES,
Agent spécial en France.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 38.

RAPPORT DU DR. HAHN, DÉLÉGUÉ DU WURTEMBURG, SUR LE CANADA COMME CHAMP PROPICE À L'ÉMIGRATION ALLEMANDE.

(DR. O. HAHN.)

DRESDE, 3 novembre 1878.

L'honorable ministre de l'Agriculture du Canada, m'invita, au mois de mai dernier, à visiter ce pays afin que je pusse me convaincre par moi-même des avantages que peut offrir le Canada à l'émigration allemande, et de plus, que je pusse examiner moi-même les mesures qu'avait adopter le gouvernement canadien pour la réception et le transport des émigrants.

J'avais étudié cette question sociale depuis 20 ans, et j'avais fait de mon mieux pour contribuer à sa solution. Ces études me forcèrent cependant de reconnaître que, surtout quand la " démocratie sociale " commence à faire entendre ses clameurs, toutes propositions, soit qu'elles viennent de la classe lettrée ou illettrée, ne pourraient résoudre ces questions. Tout ce que l'on proposait, j'en étais bien convaincu, ne pouvait que tempérer, mais non pas guérir radicalement le mal dont souffrait la " pauvre malade," comme j'étais tenté d'appeler l'Allemagne, et de fait presque toute l'Europe.

Je ne puis entreprendre ici une discussion plus étendue du sujet, je la réserve pour une autre occasion. Le résultat de mes études fut celui-ci : " L'Etat social " actuel d'une grande partie de l'Europe, notamment de l'Allemagne, a sa base la " plus profonde dans l'excédant des habitants humains en proportion du terrain, ou " dans les moyens de subsistance que possèdent ces habitants. L'industrie ne peut " remédier au mal, au contraire elle ne peut tendre qu'à l'aggraver."

Ce mal ne peut disparaître que par la diminution du nombre des habitants, et cette diminution ne peut s'effectuer que par la mort ou l'émigration. La loi d'émigration est donc le seul remède social ; rien autre chose ne peut faire disparaître la transgression de la loi primordiale de la nature, que notre siècle a méprisée et méconnue ; cependant, quand cette loi est méconnue, une autre loi de la nature produit son effet : celle de la décadence. " C'est la doctrine de Malthus."

Après avoir reconnu cet état de chose, je n'hésitai plus à laisser ma famille et mes affaires, pour l'espace de quelques mois, d'accepter l'invitation du gouvernement canadien, et de co-opérer activement à la solution de cette grande question. Si, comme l'on peut en convenir, l'on peut trouver dans l'émigration un remède au mal, il reste à considérer quel est le point vers lequel on doit la diriger. Sans cela, l'émigration ne ferait qu'accélérer la perte et la destruction.

Ce que je savais du Canada lui était favorable, mais je ne pouvais prendre la responsabilité de recommander comme champ d'émigration un pays que je n'avais pas vu.

Je me déterminai donc à faire le voyage. Je devais quitter Liverpool vers le milieu de juillet, et revenir au mois de septembre. Comme tout avait été préparé d'avance, ce temps me suffisait.

Je visitai en route l'Exposition de Paris, et j'y examinai la division canadienne qui se trouvait sous la direction de M. Keefer, commissaire exécutif canadien à l'exposition. La division m'offrit la peinture d'une riche contrée, maintenant prêt à prendre le premier rang parmi les pays industriels.

De Paris, je me rendis à Londres et je fis visite à l'agent en chef d'émigration pour le Canada (*Canada Buildings*, 31, *Queen Victoria street*). J'eus aussi une entrevue avec le commissaire pour la province de l'Ontario.

De Liverpool, je pris passage à bord d'un des steamers de la ligne Allan, propriété de plusieurs compagnies de ce nom, et qui possèdent 46 steamers trans-océaniques. Celui sur lequel j'avais pris passage se nommait le *Sarmatian*, et était de 4,000 tonneaux.

Le 11, nous descendîmes la Mersey, sous la direction d'un pilote. Nous mouillâmes encore une fois à Moville, sur les côtes d'Irlande, où l'on prit à bord la malle et quelques autres passagers. A six heures du soir, on leva l'ancre, et nous voguions alors en plein océan, ayant jusque-là navigué dans la mer d'Irlande.

Le lendemain matin nous nous trouvions au large dans l'Atlantique, la mer était calme, l'atmosphère assez frais et se refroidissant de jour en jour. Nous nous dirigions vers le nord-ouest.

Durant les cinq jours que nous prîmes à arriver en vue des côtes américaines, j'eus le temps d'examiner le navire. C'est un vapeur à hélice en fer et à trois mâts, dernier modèle. Il file 14 nœuds à l'heure. Il contient 65 cabines pour les passagers de première classe, la plupart de ces passagers étaient cette fois des Anglais. Les cabines de seconde étaient toutes occupées, et l'entrepont contenait environ 130 passagers. Le navire peut contenir 600 passagers.

Je fus malade pendant deux jours de la traversée, mais ce fut tout, et la plupart des passsagers en eurent autant. Cette maladie est fatigante, mais elle est absolument sans dangers, bien plus, elle peut même avoir des résultats avantageux, mais elle joue, je regrette de le dire, une part trop grande dans les considérations qui souvent affectent pour toujours l'existence future d'un homme. Le danger d'un voyage sur mer n'existe pas pour celui qui croit sincèrement à la divine Providence, et pour celui qui ne calcule que sur des probabilités, le danger n'est pas grand.

Quoi qu'il en soit, les dangers et les inconvénients du voyage ne sont nullement en proportion des résultats, quand il s'agit d'une question "d'être ou ne pas être." Qui donc pourrait hésiter à passer une semaine de sa vie sur la mer, cette même mer sur laquelle des millions d'hommes vivent d'année en année, si par là il lui est donné de trouver un nouveau sol sous ses pieds. Je puis assurer que la vie à bord d'un steamer de la ligne Allan, même pour les passagers d'entrepont, n'est pas plus désagréable que dans un hôtel de troisième classe, où vous serez aussi forcé de partager votre lit avec un autre. La traversée du *Sarmartian*, de Liverpool à Québec, dura huit jours, huit heures et deux minutes. Nous avions passé un de ces huit jours sur les côtes d'Irlande, et deux sur le Saint-Laurent, dont les eaux étaient si limpides qu'un morceau de bois flottant à leur surface paraissait flotter dans l'air. Je pus alors contempler le plus beau lever du soleil dont je n'avais jamais eu la chance d'être témoin de toute ma vie.

A Québec je fus accueillis avec une grande cordialité par l'agent d'émigration, M. Stafford, lequel se chargea de me faire visiter la ville, la citadelle et les environs. Québec est le premier port de débarquement; il renferme environ 60,000 habitants; la langue française domine. L'agriculture n'a pas autant d'importance dans les environs de la ville que dans les autres parties de la province, et plus loin vers le sud, l'on dit que le climat est très salubre, chaud, mais pas trop chaud, en été, et froid, mais pas trop froid, en hiver; du moins c'est ce que j'ai appris de M. Stafford.

Après avoir visité les principaux points de vue de la ville (la cathédrale, le tableau du maître-autel, œuvre de Vandyke, le monument élevé à la mémoire du général Wolfe, l'Université) et après avoir contemplé les environs qui s'étendent au loin en amphithéâtre, je quittai Québec par le grand bateau à vapeur qui fait le service entre Québec et Montréal. Le vapeur part de Québec à 4 hrs. de l'après-midi et arrive à Montréal à 7 hrs. le lendemain matin. C'est un immense bateau de la plus grande élégance et du plus grand confort. Vous avez votre cabine et vous vous mettez au lit. Le lendemain je me levai à bonne heure. Le temps était magnifique. Bientôt les nombreux clochers de Montréal nous apparaissent. Montréal est la plus grande ville du Canada; il en est le véritable port de mer, car les grands navires, même les immenses bâtiments de mer remontent jusque dans son port.

Le plus grand pont de l'univers, le pont Victoria, propriété du chemin de fer le Grand-Tronc, traverse le St. Laurent à Montréal.

La population de Montréal est de 160,000 habitants. Cette ville est aussi le principal centre de commerce du pays. Elle est située dans la province de Québec, mais l'élément français y diminue, si on le compare à Québec. Montréal est en grande partie anglais. Le climat y est plus doux qu'à Québec. C'est dans ses environs que croissent, dit-on, les meilleures pommes d'Amérique.

Je fus reçu à Montréal par M. Daley, l'agent officiel d'immigration. Je logeai à l'hôtel Windsor. C'est le plus grand, le plus beau et l'hôtel à meilleur marché que j'aie vu de ma vie.

Je commence maintenant mes observations sur ce qui peut se rapporter à l'immigration.

Les immigrants ne font pas de halte à Québec. Immédiatement après leur arrivée ils se munissent de leurs billets, et partent pour l'endroit de leur destination. Montréal est déjà un point d'attraction. Près de la gare du chemin de fer le Grand Tronc se trouve l'Express Hotel, dont le propriétaire est employé par le gouvernement pour nourrir les immigrants; tout près de cet hôtel se trouve le bureau d'immigration. L'agent, M. Daley, est l'agent le plus actif que l'on puisse imaginer. Du matin de très bonne heure jusqu'au soir—oui, et même quelquefois pendant des nuits entières, quand le télégraphe a annoncé un convoi d'immigrants, M. Daley est sur pied, et non seulement il est sur pied, mais il a des ordres à donner à tout le monde. Partout, plein de zèle pour porter secours, il va de l'un à l'autre. Il n'a sous ses ordres qu'un assistant et un gardien de bureau, et il sait comment les bien employer. Tous les immigrants sans moyens ont leur billet de passage gratis par tout le pays. Le gouvernement en paie les frais. A Québec, Halifax, Montréal, Toronto, bref à tous les endroits d'immigration les plus importants, le gouvernement a établi des asiles pour des immigrants, où les nouveaux arrivés peuvent demeurer deux fois 24 heures, et être hébergés grassement et gratuitement.

Durant mon séjour à Montréal il y est arrivé deux nombreux partis d'immigrants. Le premier se composaient d'enfants orphelins ramassés dans les rues. Ils avaient demeuré auparavant en Angleterre et arrivaient alors sous la direction d'un ministre, assisté d'un homme et d'une femme comme auxiliaires; on les dirigeait vers Hamilton, dans le Haut-Canada, où il existe un grand asile pour les enfants. A l'âge de 14 ans environ l'on engage ces enfants chez des cultivateurs. Mais dans bien des cas des familles sans enfants adoptent quelques-uns de ces enfants pour attirer sur eux la bénédiction que le ciel leur avait refusée. J'ai appris qu'au delà de 100 enfants avaient été recueillis dans cet asile par ces familles.

Ces enfants diffèrent essentiellement de ceux que l'on voit dans de semblables institutions chez nous; ils n'ont pas ce sourire exagérément amical, hypocrite et insignifiant; ils se conduisent avec une certaine confiance en eux-mêmes qui fait supposer chez eux une certaine éducation. Ils n'ont pas cette ampleur de forme que l'on remarque chez les orphelins chez nous, et qui résulte de cette nourriture de farine et de pommes de terre quon leur fournit dans nos asiles, mais ce sont des enfants vigoureux, pleins de santé, aux yeux brillants et d'une apparence qui ne ferait pas croire qu'ils sortent d'un asile. La société leur doit ce que la famille leur doit, c'est-à-dire les choses qui leur sont nécessaires. De cette manière seulement l'on pourrait inspirer à ces enfants un sentiment de devoir envers la société, de sorte qu'ils ne se croiraient plus avec un faux orgueil des prolétaires.

Les enfants demeurèrent à Montréal environ deux heures. On leur servit un repas substantiel, consistant en viandes, soupe, pommes de terre, thé, pain et beurre, et quelques biscuits. Après cela, on les conduisit à la gare du chemin de fer et on les plaça dans un wagon de première classe. Mais comme tous les siéges étaient déjà occupés, M. Daley demanda qu'on ajouta au convoi un nouveau wagon, ce qui fut fait. Et c'étaient là de pauvres enfants! Je ne pouvais me lasser d'admirer un pays qui prenait tant de soins pour la génération future. Je ne pus résister à la tentation de prendre dans mes bras le plus jeune de ces enfants, qui me tendit les mains. Les enfants chantèrent quelques chansons, et à 10 hrs. le convoi partit.

M. Daly me dit alors: " A six heures demain matin, nous attendons un train de Mennonites. Descendez, si ce n'est pas trop à bonne heure pour vous, je serai là a cinq heures et demie." M. Daly demeure à trois milles d'ici, je promis de le rencontrer.

Le lendemain matin 150 figures robustes de jeunes gens, de cultivateurs et d'enfants encombraient la salle à manger de l'*Express Hotel*; chaque famille comprenait au moins cinq enfants. Ils parlaient tous l'allemand. Je conversai avec eux, et ils me dirent que le gouvernement russe actuel n'avait pas tenu les promesses que l'on avait fait à leurs ancêtres, et voulait les enrôler dans le service militaire; de sorte qu'ils avaient préféré abandonner leur patrie adoptive. *3,000 Mennonites se sont déjà établis au Manitoba depuis trois ans. Leurs terres sont toutes bien situées: comme le gouverneur-général lord Dufferin l'a déclaré dans son discours.

Ces immigrants reçurent aussi en abondance tout ce dont ils avaient besoin, et après une halte de quelques heures, ce qu'ils apprécièrent hautement, ils continuèrent leur voyage jusqu'à Toronto et de là au Manitoba, où ils trouvèrent des pères et des frères.

Plus tard je rencontrai à Toronto un parti d'Islandais. L'orge ne vient plus aussi bien en Islande, et les cendres volcaniques ont tellement recouvert la bonne terre qu'il est maintenant impossible de cultiver. Cette circonstance fait émigrer les Islandais en masse. Ils se sont établis dans des réserves spéciales sur le côté occidental du lac Winnipeg.

Dans la province du Manitoba, chaque famille reçoit 160 acres de terre gratis, et chacun peut acheter à raison de $1.00 l'acre 160 autres acres de terre, payables dans trois ans.

A Montréal je fis la connaissance du consul de l'empire allemand, M. W. C. Munderloh, homme d'un caractère droit, qui ne se donne jamais assez de peines quand il s'agit de ses compatriotes: et en vérité sa bonté est trop souvent mise à l'épreuve. Des gens semblent croire que le devoir d'un consul consiste à disposer de toutes choses, et à connaître tout ce qu'il peut désirer connaître. Par conséquent, ils ont recours à lui dans toutes leurs difficultés. Un homme qui remplit les devoirs d'une telle charge sans la moindre rémunération, ne le peut faire qu'en considération de l'opportunité qu'il a par là de rendre service à son prochain. M. Munderloh a plus à faire qu'aucun ambassadeur à la cour.

Avec l'aide de ce monsieur, je réussis bientôt à me faire une idée de l'activité commerciale et industrielle de Montréal, et même du pays tout entier.

J'avais alors à visiter Ottawa, le siége du gouvernement du Canada. Je regrettai d'apprendre que les personnes qu'il me fallait voir, et c'était les plus importantes, le ministre de l'Agriculture et le secrétaire de la division de l'immigration (M. Lowe), étaient absentes. Je fis visite au ministre de l'Intérieur et à d'autres officiers de ce ministère.

Je dois ici dire un mot des édifices du Parlement, et déclarer que d'après l'impression que j'en ai eue, les bureaux publics à Ottawa sont disposés d'une manière éminemment pratique. Tout se fait en peu de mots, et dans plusieurs cas par communication orale (tous les départements se trouvant dans deux édifices situés à proximité l'un de l'autre).

J'avais examiné les formations géologiques des environs de Montréal, et j'eus à Ottawa l'occasion d'en faire autant des couches calcaires des Laurentides, près d'Ottawa, ainsi que de leur fameux "*Eozoon Canadense*," dont je fis remplir une grande caisse que j'emportai avec moi. Plus tard, je visitai les mines de phosphate de chaux à Templeton (*apatite*). Comme on le sait très bien, l'*apatite* consiste principalement en phosphate de chaux (80 à 90 pour cent), et on la trouve en grande quantité au Canada. On l'exporte en Europe, où l'on s'en sert comme l'un des meilleurs engrais.

Maintenant, en route pour Toronto, et après, pour les forêts vierges.

Nous atteignons Toronto en onze heures, par les chemins de fer du Saint-Laurent et Ottawa et du Grand-Tronc. Nous changeons de convoi à Prescott. Depuis le matin de bonne heure nous longeons les bords enchanteurs du lac Ontario, et arrivons à Toronto à 11 hrs. Le *Queen's Hôtel* est un excellent hôtel; il est situé près de la gare du chemin de fer Union.

---

*Celui qui a ainsi renseigné le Dr. Hahn s'est trompé quant au nombre. Il y avait alors à peu près 7,000 Mennonites au Manitoba.

A Toronto je présentai mes lettres d'introduction. Les officiers que je rencontrai aux bureaux du gouvernement me reçuren avec la bienveillance dont j'avais été l'objet à Ottawa. M. Spence est le secrétaire du département d'Immigration pour la province de l'Ontario. Dans l'Ontario c'est le gouvernement provincial qui dispose des terres, tandis que dans le Manitoba la distribution en est faite par le gouvernement fédéral.

Je consacrai un jour à la visite des chutes Niagara, *viâ* Hamilton. Je pris position sur le pont, dont l'une des extrémités tient au sol des Etats-Unis, dans l'Etat de New-York. (Je fais cette observation pour ceux—et ils sont nombreux—qui sont si mal informés sur la position du Canada.)

Je visitai Berlin, dans l'Ontario, où réside l'un de mes amis. Combien l'on est surpris de lire les noms des villes de cette contrée; Berlin, Breslau, Potsdam, Hamburg, et ainsi de suite. De fait l'Ontario, seulement renferme au-delà de 158,000 Allemands, dont la plupart ont émigré des Etats-Unis. La province de l'Ontario a toujours été le grenier du Canada.

Maintenant, en route pour les forêts vierges.

Je désirais choisir des terres pour une colonie future de Wurtembourgeois ou d'Allemands et j'avais hâte de trouver une localité répondant à mon désir.

Je me rendis à Gravenhurst, par voie du chemin de fer *Northern*, et *viâ* Barrie, où l'on change de train. J'y demeurai une nuit, afin d'y voir M. Cockburn, M.P., le propriétaire des bateaux à vapeur du lac Muskoka. Il me reçut avec grande bonté. Le bateau à vapeur part de Gravenhurst à 2 hrs., et arrive à 9 hrs. à Rosseau. J'aurais pu, si je l'eus désiré, faire le trajet entre Toronto et Gravenhurst en un jour; depuis 7 hrs. du matin jusqu'au soir. J'étais alors arrivé à la Pointe du Nord.

Il y a à cet endroit un vaste hôtel, tenu par un Américain, et que fréquentent les touristes en été.

Cet hôtel n'existe que depuis deux ans; il a une nouvelle aile en bois, à laquelle on n'a pas encore posé les fenêtres. On la tient fermée en hiver. Plus en aval, sur le lac, se trouve un autre hôtel que je recommanderais de préférence; et l'on voit sur une péninsule l'asile des immigrants.

Le lendemain matin nous partions pour Magnetawan. Le véhicule, un char à banc, traîné par deux magnifiques chevaux, traversait avec moi sur le bateau. Le chemin est beau sur un espace de 20 milles. A tous les milles, ou à peu près, nous rencontrons de nouvelles maisons, et ces constructions n'existent que depuis peu d'années. Il y a cinq ans, un Anglais, portant sur ses épaules un sac de pommes de terres se dirigeait vers le nord et fondait alors ce qui est aujourd'hui Magnetawan. (Sur la carte nous lisons Maganetowan.) Actuellement, Magnetawan est un village qui contient un hôtel, un bureau de poste, des moulins à scie et à farine et plusieurs magasins. Vous pouvez ici acheter tout ce dont vous avez besoin. C'est à Magnetawan que s'est fondée la colonie suisse par madame Von Koerber. Dix familles suisses, je crois, se sont établies dans ce village; les autres se sont avancées plus loin vers le lac Nipissingue.

Cette contrée se trouve située sous le 46ème degré de latitude, c'est-à-dire environ sous le même degré que le sud du Tyrol. Le soleil y est plus chaud que chez nous, mais pas aussi chaud qu'à New-York. L'hiver est à peu près semblable à celui des Etats-Unis, et ne se prolonge pas au-delà du commencement d'avril; les plus grands froids se font généralement sentir dans le mois de janvier et la première quinzaine de février.

Le sol est formé de gneiss des Laurentides mêlé à du sable mouvant, et couvert d'une couche de terre végétale.

La forêt se compose de pins, d'épinette blanche, de cèdre blanc, entremêlés de bouquets de chênes, de hêtres, etc. C'est ici que le sol est le plus favorable. Le terrain est montueux, mais ne s'élève pas à plus de 500 pieds au-dessus du niveau du lac Nipissingue. De cet endroit à Simcoe le pays est montueux et bien ondulé. Les moissons sont abondantes; elles n'ont que légèrement souffert par suite de la chaleur excessive de l'été dernier. L'on rapporte que la récolte de la seconde année est ordinairement meilleure que celle de la première.

Le jour suivant nous arrivions au ruisseau *Commando* et le troisième jour au lac Nipissingue. Plus nous nous approchons du lac plus le sol s'améliore et plus la forêt s'épaissit. Pas une seule des habitations n'existait avant le mois d'octobre dernier, et déjà la plupart sont entourées de 10 acres de terre en culture, et où poussent des pommes de terre, du blé et de l'avoine, du blé-d'inde et des légumes magnifiques. Partout où la fatigue nous oblige d'arrêter, les colons sont en état de nous offrir un bon dîner. Les animaux sont dans une bonne condition, ils paissent en partie dans les bois et en partie dans des lots clôturés. Les pommes de terre mûrissent en six semaines, dans un sol qui n'a été préparé qu'au mois de juin. On s'attend à une bonne récolte de pommes de terre et de sarrasin. On vient de commencer la culture des arbres fruitiers. Au milieu de la forêt nous rencontrâmes une charrette, le conducteur suivant à pied. Il s'arrêta devant moi et me dit: "Vous êtes sûrement aussi un Souabe?" "Oui," répondis-je, "et d'où êtes-vous?" "Ma maison se trouve à un mille de Oppelsbohm." Cette rencontre me fit plaisir. Je m'enquis de tout ce qui m'était nécessaire de savoir sous le rapport des colons. Leur témoignage unanime est que quiconque possédant 1,000 marcs ($250) peut s'établir dans la forêt. L'on procède comme suit:—L'on emploie le mois de septembre à se choisir une terre. Le gouvernement provincial de l'Ontario octroie à chaque colon, homme ou femme, marié ou non, âgé de plus de 18 ans, 100 acres de terre; un couple marié par conséquent reçoit 200 acres de terre, et 100 acres additionnels pour chaque enfant âgé de plus de 18 ans. Celui qui réside chaque année pendant six mois sur sa terre, qui a construit une maison de 16 x 20 pieds et défriché au moins 10 acres devient propriétaire de la terre. Jusqu'alors il est maintenu en possession de sa future propriété (aussitôt qu'il a bâti sa maison et défriché deux acres de terre) de sorte que personne ne peut la lui enlever.

Dès que le colon a fait choix de son lot, il s'y établit avec des provisions suffisantes pour l'hiver, et il coupe et prépare le bois nécessaire à ses constructions. Quand son bois est prêt, il demande l'aide de ses voisins, qui lui aident à ériger ses bâtiments. Ce travail dure ordinairement de 10 à 14 jours. Alors il défriche deux acres de terre près de sa maison, et il attend ensuite l'hiver.

On emploie l'hiver à couper d'autre bois, que l'on brûle l'été suivant. Cet ouvrage doit être terminé au mois de juin, et alors l'on sème les pommes de terre, le blé du printemps, etc. On prépare aussi le jardin, et si toutes choses sont bien, l'on sème un champ de trèfle pour la vache que l'on a achetée en même temps. On engraisse quelques cochons pendant l'hiver.

Le colon est ainsi prêt pour l'hiver suivant, qu'il emploie encore à couper du bois, et les choses se répète ainsi de saison en saison. L'on calcule qu'un homme laborieux défrichera chaque hiver, en outre de ses autres travaux, cinq acres de terre, de sorte qu'au bout de cinq ans, il se trouve à avoir 25 acres de terre en pleine culture.

Vers ce temps-là aussi les souches commencent à pourir sur la terre que l'on a défrichée en premier lieu. Si le colon possède une paire de bœufs, qui, aussi bien que les chevaux canadiens, sont plus forts que les nôtres, il peut même les arracher complètement.

Par conséquent, l'on voit que le colon peut même pendant la première année se procurer ce dont il a absolument besoin; la seconde année, il peut en arriver à vivre confortablement. et la troisième, il peut faire de petites épargnes. Il peut aussi s'occuper d'autre chose; il commence à vendre du miel, du fromage et des animaux. Mais dans tous les cas, le colon a dans sa poche la valeur de son propre travail, (c'est-à-dire de son défrichement, soit $20 l'acre).

Mais l'on se dit: "Oui, c'est très bien, mais il est dangereux de vivre dans ces forêts?" Il n'est pas venu à ma connaissance, qu'une seule fois, quelqu'un ait été approché par une bête sauvage (soit par les ours ou les loups). L'on m'a bien dit qu'au pis aller l'ours enlève quelques fois un mouton, mais qu'en général il se nourrit l'été de fruits, et dort l'hiver; le loup chasse le chevreuil.

Un autre se dit: "Oui, mais la vie est si ennuyeuse dans les bois!" La solitude ne disparait que trop vite. Les bonnes terres se colonisent avec une rapidité extra-

ordinaire. Là, où cinq ans auparavant le sol n'avait pas été foulé par l'homme, l'on voit des centaines de maisons, et je suis sûr de ne pas me tromper quand je dis que d'ici à dix ans les bords du lac Nipissingue seront aussi peuplés que les bords du Bodensee.

Le grand chemin de fer du Pacifique passe tout près de ce lac (ce chemin est maintenant en voie de construction), et le chemin de fer *North Western* se continuera bientôt jusqu'ici en suivant la direction du sud au nord.

Les colons ne manqueront donc pas bientôt de moyens pour le prompt transport de leurs produits. Actuellement, la route postale s'étend depuis Rosseau jusqu'à un peu au-delà de trois milles de Nipissingue. A droite et à gauche de cette route l'on voit des milliers d'acres de terre de première qualité. Le gibier abonde dans la forêt, et les lacs sont remplis de poissons excellents.

Sur les bords du lac Nipissingue l'on a construit deux moulins à scies et à farine. Mais ce que l'on doit prendre en considération c'est la salubrité extraordinaire du climat dans cette contrée. L'on n'y voit pas de médecins, de fait ils ne pourraient pas trouver d'occupation. Je considère que cette contrée est éminemment avantageuse pour l'immigration Wurtembourgeoise.

C'est une contrée d'un accès facile (et le gouvernement se charge des dépenses de voyage des immigrants indigents depuis Québec jusqu'à Rosseau, et de ce dernier endroit expédie gratis leur bagage aux endroits plus éloignés) ; le climat est salubre ; le sol est fertile. La plupart des colons, cependant, sont ou suisses ou anglais. L'on observe ici la loi du dimanche le plus strictement possible—la septième maison que l'on construit dans le voisinage est à toutes fins une église. (Montréal renferme 164 églises, c'est-à-dire une église pour chaque mille habitants.) Les gens sont de bonnes mœurs et ont généralement une bonne éducation ; ils attendent toujours avec impatience le dernier journal ; vous trouvez des livres dans chaque maison habitée par un Anglais.

Je voyageai pendant cinq jours à travers les bois et je jouis tout le temps d'une bonne santé ; partout je trouvai un abri hospitalier. On ne peut alléguer la solitude, car la colonisation fait des progrès trop rapides. Dans les pays où la population surabonde, la lutte pour subvenir à l'existence est dit-on la loi naturelle ; ici dans les forêts c'est la loi du secours mutuel qui prévaut. Comme de raison, un voisin ne se charge pas lui-même des travaux de son voisin, mais il lui prête son concours, chaque fois que le voisin ne peut tout seul exécuter son ouvrage ; par exemple quant il s'agit de construire sa maison ; et je crois réellement que quiconque se trouve dans un besoin réel ne demande pas en vain du secours.

Ainsi, j'en suis arrivé, au moyen d'observations personnelles, à la conviction que cette partie du Canada offre aux Souabes tous les avantages de leurs pays, sans offrir aucun désavantage en comparaison de leurs foyers.

Je pris d'autres informations touchant le Manitoba, où dernièrement les Mennonites et plus dernièrement encore la plus grande partie des autres immigrants ont dirigé leurs pas.

Cette province possède des terres de prairie d'une étonnante fertilité. Les inconvénients sont : 5 jours de voyage de plus, un hiver froid, et très peu de bois (ce qui fait que les matériaux de construction sont rares). L'esprit d'entreprise, il est vrai, a déjà commencé à remédier à ce mal par l'importation des pièces de maison toutes faites, et si la colonisation prend des proportions plus étendues, car le gouvernement à encore du territoire à concéder, l'on pourra obtenir des terres à bois. Ce n'est donc plus qu'une question d'argent.

Le 17 août je me rembarquai à Québec ; cette fois à bord du *Moravian*. La traversée dura deux jours de plus, à cause du brouillard qui nous retarda sur le Saint-Laurent.

Je ne me sentis pas malade un seul jour durant toute la traversée ; loin de là je me sentis mieux que jamais ; je m'étais fait un nombre d'excellents amis, et j'emportai avec moi la conviction que si mes compatriotes se décidaient à abandonner leur pays, la question des moyens de subsistance était au moins résolue.

Darwin dit qu'avec l'augmentation de la population la vie de chacun devient une lutte. C'est vrai, mais il existe aussi une autre question, savoir, si la surabon-

dance de population est une loi de la nature. Car il n'y a pas de lutte tant que la population est limitée. Je suis prêt à soutenir que la difficulté qui se présente dès que la population devient trop dense disparaît devant la raison et la volonté, c'est-à-dire aussi devant une loi naturelle, et cette loi, c'est la loi de l'émigration. Il est vrai que quand les hommes habitent ensemble en trop grand nombre et n'émigrent pas, il s'en suit un état de misère qui fait que le plus fort gagne le haut du pavé. Celui donc qui accepte cette théorie erronée dont je viens de parler avec autant de sincérité et de confiance que le font la plupart des hommes, et même des hommes de science, celui-là, dis-je, doit de même accepter la loi de la misère humaine, et avec cette loi aussi, le droit pour le plus fort d'opprimer ou de faire disparaître le plus faible.

Mais c'est là une grande erreur de notre science, erreur qui a déjà coûté la vie à plus d'êtres humains que les guerres les plus sanglantes. Dieu a doué l'homme de la raison et de la faculté de vouloir, et il lui a donné les moyens de s'éloigner du lieu où il souffre, et avec ces moyens cessera la loi de la surabondance de population, et par conséquent la nécessité de la lutte comme moyen d'existence, *au moins parmi les hommes*. Mais si cette loi cesse d'exister, le droit du plus fort à une meilleure condition et finalement à la spoliation et l'annihilation du plus faible, n'a plus lieu d'exister.

Enfin je désire m'adresser à ceux qui se sentent des inclinations à la piété. Assurément, l'on se fait une idée absolument fausse du christianisme quand l'on croit à l'obéissance passive dans la souffrance, que l'homme n'a été réellement créé afin que son corps soit misérable. Que c'est à cette fin-là seulement que l'esprit est venu animer le corps. C'est tout le contraire. Un esprit sain ne peut animer qu'un corps sain. La santé du corps, cependant, dépend essentiellement d'une nourriture judicieuse et suffisante; sur une alternation bien équilibrée du travail et du repos. Le plus haut développement de l'esprit requiert même une surabondance d'aliments. Du moins c'est là la règle.

Maintenant c'est une loi naturelle qui veut que toute nourriture devienne plus rare et conséquemment exige plus de travail, à mesure que les hommes vivent ensemble dans un cercle plus resserré; et cette loi est évidente par elle-même. Sans doute, un pays, pour avoir de l'importance, doit compter une nombreuse population; mais cette règle a ses limites; quoiqu'il en soit, cependant, il est d'une bien plus grande importance que chacun ait sa part, que quelques-uns peut-être jouissent d'une prospérité qui dépasse les bornes communes.

Pour produire cet ordre de choses il est nécessaire que la population devenant trop compacte, une partie de cette population émigre. "Etablis-toi sur la terre," dit la bible (ne pas rester attaché à la glèbe) "et vis honnêtement." Quand seulement la lutte ne devient pas une loi de conservation, il peut y avoir lieu à un gain honnête. Quand Dieu a donné pour première loi à l'homme de se multiplier, il a certainement élevé l'émigration au rang de seconde loi naturelle. "Croissez et multipliez, et remplissez la terre."

Si donc l'homme se soustrait à cette loi, que ce soit par paresse ou par erreur, alors naît la misère, une misère à laquelle la charité même ne peut tendre la main. Il serait cruel et amer pour un homme de se sacrifier lui-même pour le simple plaisir d'apprendre à un homme à être raisonnable, à agir judicieusement et à travailler avec courage.

Chacun doit s'asseoir sous sa propre vigne et son propre figuier; le monde n'est pas destiné à devenir une immense maison de refuge, où la majorité sera nommée par un seul ou quelques individus, comme tout dernièrement un socialiste chrétien l'a suggéré, au moins implicitement. La charité chrétienne sous forme d'aumônes devient loi seulement dans les cas où un homme ne peut pas se suffire à lui-même. Si cette espèce de charité, cependant, devenait générale, cet amour du prochain deviendrait la plus grande injustice et le plus grand désavantage, et conduirait en fin de compte à l'esclavage corporel et temporel des indigents.

Si donc vous désirez être pieux, soyez d'abord raisonnables, et remédiez au mal suivant les exigences de la loi naturelle. Celui qui aime sincèrement son prochain s'efforce de le rendre indépendant (indépendant de soi-même); c'est le moyen le plus

facile de guérir le mal. Mais l'aumône n'est d'aucune utilité ici; elle conduit plutôt au contraire.

J'ai déjà parlé de l'assistance que l'on donne aux enfants pauvres en Angleterre. Chez-nous on n'en fait que des prolétaires et à la fin des démocrates socialistes.

Les démocrates socialistes même, cet ulcère de la société, ne doivent leur existence qu'à la surabondance de la population; le sang qui ne trouve pas de fonctions dans l'organisme devient stagnant et se putréfie. Mais pouvez-vous exigez d'un homme qu'il se laisse emporter par le courant sans lâcher un cri, sans se débattre? Schiller lui-même dans son Wallenstein ne met-il pas dans la bouche de son premier cuirassier:—

" Etwas mus er sein eigen nennen,
Odes der Mensch wir morden und brennen."

" L'homme doit avoir quelque chose qu'il puisse appeler sien, sinon il vous tuera ou vous brûlera."

Comment l'Angleterre s'y était-elle prise pour mettre fin à l'insurrection irlandaise? En l'affrontant. Mais non pas à la vérité en promulguant des lois contre le socialisme. L'instinct de l'indépendance ne peut être arraché du cœur de l'homme par violence; mais un homme d'état prudent saura donner à cet instinct une direction droite, et il en tirera par là un grand avantage pour la société.

La maxime la plus fausse me paraît être celle que j'entend souvent énoncer. " Les pauvres sont nécessaires," ou bien la suivante: " Les grandes industries et les salaires peu élevés sont une bénédiction pour un pays."

Il n'est pas nécessaire que nous ayons des pauvres. La richesse de tout un pays est un mal plutôt qu'une bénédiction, à moins qu'elle soit autant que possible également répandue, et les petits salaires sont synonymes d'esclavage.

Mais je ne me proposais que de décrire mon voyage, et non pas de discuter cette question sociale. Je ne désire que répéter une chose: la loi de l'émigration qui fait traverser l'océan à des millions d'individus continue d'exister, et peut graduellement amoindrir le mal dont souffre la société, et ce n'est que par le moyen de l'émigration que nous pouvons nous assurer pour toujours la paix à l'intérieur et à l'extérieur.

O. HAHN,
Avocat.

No. 39.

RAPPORT SUR LA MALADIE DES ANIMAUX CONNUE SOUS LE NOM D'"ANTHRAX."

PROF. D. MCEACHREN, M. C. C. V.

MONTRÉAL, 31 décembre 1878.

MONSIEUR,—En obéissance à vos instructions je demande la permission de soumettre mon rapport sur l'épizootie connue sous le nom d'*anthrax* ou *charbon* :—

L'attention du public est souvent attirée sur une maladie fatale qui s'attache occasionnellement aux animaux et leur cause une mort soudaine et mystérieuse, et ce dans des circonstances qui, pour celui qui n'est pas complètement au fait des recherches pathologiques récentes, ferait croire qu'un poison leur a été malicieusement administré.

Cette maladie en question n'est ni nouvelle ni extraordinaire. On en trouve certainement la description chez les historiens les plus anciens et les plus authentiques, et elle exerce aujourd'hui ses ravages dans tous les pays et sous tous les climats du globe.

Le climat du Canada est sans contredit le plus salubre du monde, et c'est aussi dans ce pays que l'on trouve le moins de maladies épizootiques contagieuses.

Bien que l'anthrax n'ait jamais durant les 16 dernières années ou depuis que je suis dans le pays, sévi d'une manière alarmante, néanmoins chaque année l'on rapporte des cas de maladies sporadiques, où au moins quelques animaux s'en trouvent atteints sur des fermes isolées, et je les ai moi-même examinés plusieurs fois, plus spécialement dans la province de Québec, et récemment dans l'ouest de l'Ontario.

Considérant les grands et importants intérêts que nous avons dans le commerce des animaux, et la nécessité qu'il y a pour nous d'empêcher les fausses rumeurs au sujet de cette maladie de se répandre, je m'empresse avec plaisir d'obéir à la demande que vous m'avez faite de vous transmettre un rapport sur cette maladie, rapport qui pourrait être utile aux cultivateurs et éleveurs, en leur expliquant sa vraie nature, en tant que les hommes de science peuvent la connaître.

Synonymes.—Cette maladie est connue sous une infinité de noms différents, suivant les différents pays ou les différents districts où elle fait son apparition ; elle se montre aussi sous différentes circonstances et prend chez les différents animaux plusieurs variétés de formes, ce qui explique le nombre si considérable de noms insignifiants et confus sous lesquels on la désigne. Dans ce pays elle est généralement connue sous le nom de fièvres spléniques, ou apoplexie splénique, et encore sous les noms de *charbon* ou *maladie du sang*, et quand elle prend la forme du charbon et que le mal se localise dans un quartier, alors on lui donne le nom de "jambe noire," ou "quartier noir."

Le terme *anthrax* n'est peut-être pas le meilleur que l'on pourrait adopter, car bien que pour ceux qui connaissent les progrès qu'a faits l'anatomie pathologique le nom paraisse très correct, cependant nous ne voyons pas cette maladie se montrer sous cette forme éruptive que l'on désigne ordinairement sous le nom d'anthrax. Cependant, comme les mots fièvres spléniques et apoplexie splénique ne donne qu'une idée incomplète et souvent impropre de cette maladie, je préfère employer le terme *anthrax*.

Histoire.—Nous trouvons au 9ème chapitre du Livre de l'Exode que Dieu avait frappé les animaux des Egyptiens d'une certaine peste "et que cette maladie se produisait sous la forme de pustules qui couvraient les hommes et les animaux." Cette maladie sans aucun doute était du même genre que l'*anthrax*. M. Fleming cite du poëte Virgile une peinture très vive de cette maladie, qui s'était déclarée sur les bords du Timare et qui détruisait les animaux domestiques et sauvages; il fait aussi allusion au danger qu'il y a pour l'homme de contracter ce mal:

"On n'eût même oser tondre les brebis mortes de la contagion, ou toucher ces tissus empoisonnés. Malheur à qui eut essayé de s'en revêtir. A l'instant son corps se couvrait de tumeurs ardentes; de ses membres infects coulait une sueur immonde, et bientôt le seul contact de ce vêtement le consumait par d'invisibles feux."

Les plus anciens écrivains de la Grèce et de Rome décrivent cette maladie sous une variété de noms. Comme le remarque Bollinger, "après les auteurs du moyen âge, ceux qui écrivirent sur cette maladie depuis le quatorzième jusqu'au dix-huitième siècle avaient décrit les différentes formes de l'anthrax comme étant autant de différentes maladies connues sous un grand nombre de noms. L'on découvrit d'abord vers la fin du siècle dernier que toutes ces prétendues différentes maladies n'étaient en réalité que les diverses formes de la même maladie. Les plus grands services rendus à la science pour en arriver à cette découverte l'ont été par Chabert, (1780), lequel, dans son monogramme réunit ce qu'il y a de commun dans toutes ces maladies, qui jusque là avaient été considérées comme entièrement distinctes. "L'intérêt que l'on prit à cette maladie était si grand, et cet intérêt venait de ce que cette maladie prévalait alors, que ce petit traité, dans l'espace de sept ans, eut sept éditions et traduit en plusieurs langues européennes."

Il n'est pas à ma connaissance que l'on ait prit notes des apparitions de cette maladie en Canada; mais en conversant avec les vieillards qui ont toujours vécu dans le pays, je trouve qu'ils n'ont pas de difficultés à rappeler à leur mémoire des cas où des animaux mouraient mystérieusement, et que l'on attribuait alors comme maintenant, à des plantes vénéneuses, à des empoisonnements malicieux, au "mauvais œil," à "des traits lancés par des fées," ou "à la visite de Dieu."

Nature.—C'est une maladie constitutionnelle pouvant affecter toutes les espèces d'animaux, mais plus particulièment les bêtes à cornes, les moutons et les cochons, les volailles et les animaux sauvages, et qui peut par le moyen de l'inoculation se communiquer au cheval et à l'âne. Chez chaque espèce d'animal attaquée de la maladie elle est caractérisée par les mêmes changements qui s'opèrent dans le sang, mais elle les diffère chez les différents animaux et dans les differentes exemptions quant à ses manifestations extérieures. C'est ainsi que nous la voyons se produire sous forme d'apoplexie, alors que la mort arrive dans quelques minutes, sans qu'aucun symptôme visible se soit manifesté. La forme intermittente dans laquelle les symptômes sont plus prolongés et plus intermittents, et la forme furonculaire ou éruptive dans laquelle, comme dans le quartier noir, nous voyons des exudations et des extravasions d'un sang d'une couleur noire foncée et qui engendre la gangrène. Que ce soit là une maladie de sang il n'y a plus à en douter, le microscope et la science de la chimie nous ont rendus familiers avec les changements que ce fluide a subi, et l'existence de certains organismes (*Bacteria*), soit comme cause ou effets de la maladie n'est pas encore déterminé d'une manière satisfaisante, nous ignorons même si ces organismes sont animaux ou végétaux. Ce que nous savons, c'est que ces organismes se trouvent dans le sang dans tous les cas de cette maladie, et partout où on les trouve le sang perd sa plasticité, s'épaissit et se liquéfie, son sérum se teint de la couleur de ses corpuscules, et se putréfie rapidement, le poison quel qu'il soit paraissant agir comme un ferment septique.

Les changements s'opèrent dans le sang avec une grande rapidité, par conséquent la mort est subite et inévitable dans la plupart des cas; l'animal meurt dans l'espace de quarante minutes sans que l'on ait pu constater aucun symptôme visible; l'on trouve généralement les animaux morts dans leur étable.

Causes.—Les principaux agents que l'on dit être soit les causes actuelles ou les véhicules intermédiaires du poison de l'anthrax, sont certaines particularités du sol,

surtout ces terrains où l'on trouve une grande quantité de matières végétales en décomposition, Comme le remarque Bollinger, " Une quantité extraordinaire de *matières végétables en décomposition* dans le sol, jointes à une moisissure excessive paraît fournir les conditions les plus favorables à l'existence du poison." Fleming * dit : " ce poison est plus fréquent et plus fatal dans les régions où le sol contient le plus de matières organiques en voie de décomposition, et dans celles ou, quoique bien engraissée, la terre contient de la moisissure; dans les pays, où dans les districts humides ou marécageux, et dans les localités sujettes à des inondations fréquentes, et où l'eau ne peut s'échapper de la surface du sol et où l'évaporation se fait lentement. L'influence maligne de ces conditions augmente si le sol contient des matières salines, telles que les sulfates, qui favorisent la décomposition des substances organiques. Roll cherche à expliquer, d'après ces circonstances, l'apparition plus fréquente de l'anthrax, dans les endroits où la terre est engraissée au moyen de matières minérales telles que la marne, la chaux et la craie; il ajoute de plus, " ce sont ces substances organiques qui se décomposent sous l'influence de l'humidité de l'atmosphère qui produisent les miasmes que l'on suppose être la cause de l'anthrax. Une température élevée qui favorise l'évaporation de la moisissure dans les terrains non égouttés et riches en matières végétales ou les savanes et les marécages, et exposent ainsi une grande quantité de matières organiques, accélère encore plus sa décomposition, et les produits accumulés sur la surface du sol, l'air que les animaux respirent, et l'eau qu'ils boivent, aussi bien que peut-être les aliments dont ils se nourrissent. Il paraîtrait donc, comme il en conclut, que la cause de l'anthrax naît des infections miasmatiques, quand elle fait une apparition spontanée."

Les avocats de la théorie des miasmes ont trouvé plusieurs adhérents, mais une expérience considérable que j'ai acquise de cette maladie dans ce pays depuis 16 ans, où je me suis à maintes reprises occupé de son étude, m'a convaincu que ces conditions, tout en favorisant la propagation du poison de l'anthrax ne contribue nullement à le développer. Les conditions du sol, la rétention de l'eau sur sa surface, l'élévation de la température, tendent toutes à engendrer à la surface du sol et à la portée des animaux qui paissent dans le champs, un poison qui peut avoir été caché sous terre pendant plusieurs années, soit entièrement soit partiellement, dans les endroits marécageux. Nous savons tous que l'on enterre les animaux morts dans la partie humide de la ferme.

Bollinger dit :—" Une circonstance qui milite très fort contre l'origine miasmatique de l'anthrax est le fait que dans ce pays nous trouvons fréquemment des cas de cette maladie pendant l'hiver ; comme par exemple la récente apparition de cette maladie près de Sarnia, Ontario, à la fin de décembre, alors que les animaux étaient renfermés la nuit dans leurs étables et erraient le jour autour des bâtiments—et à une époque où la température était près du zéro.

Certaines conditions du système peuvent prêter à l'inoculatiou du poison quand il se trouve à portée de l'animal. Ainsi, durant l'été, on avait tenu un troupeau de vaches laitières dans un enclos bas, moisi, et mal aéré, dans l'un des faubourgs de Montréal ; durant l'hiver on les mit à la ration. Au printemps les pauvres animaux valaient guère plus que des squelettes vivants, la plupart étaient remplis de vermine, et plusieurs étaient faibles à ne pouvoir se lever tout seuls; un certain nombre moururent en vêlant.

Le propriétaire de ces vaches loua un vaste parc qui avait autrefois servi à l'enfouissement des animaux morts, un écorcheur s'était servi d'un partie du champ pour ses opérations. Il était tombé pendant l'hiver une grande quantité de neige, et comme le niveau de ce champ était peu élevé et plat, quoiqu'on ne puisse dire que ce fut un marais, l'eau y demeura longtemps au printemps à l'état de stagnation ; elle se retira enfin, mais survinrent les grandes chaleurs, et le champ se couvrit rapidement d'herbe succulente. Quelques jours après on y enferma les animaux, un ou deux moururent subitement, le lendemain trois ou quatre, et dans l'espace d'une semaine on avait perdu environ quinze animaux, et c'étaient les meilleurs de tout le troupeau.

* Science et Police Sanitaire.

Comme de coutume on crut à un empoisonnement, bien que le propriétaire ne se connut aucun ennemi. Les faux savants prétendaient que tout le mal avait été causé par un renard blanc qui avait traversé le champ. Ayant été consulté, j'expliquai de suite la véritable cause de ce malheur. Chaque été l'on constate l'apparition de cette maladie dans cet enclos, et le mal ne cessera sans aucun doute que lorsque l'on aura fini d'y faire paître les animaux susceptibles de prendre le poison.

Je ne désire pas que l'on me croie d'opinion que la condition anémique que l'on avait faite à ces animaux les avait prédisposés à l'inoculation du poison de l'anthrax ; j'ai constaté plusieurs cas où les animaux se trouvaient dans une condition parfaite, et apparemment en bonne santé, mais il est certain que plus ils sont dans un état de faiblesse plus le poison a sur eux d'efficacité.

Bien qu'il soit évident maintenant que, d'après les recherches assidues que l'on a faites pour découvrir la cause de cette maladie, l'eau, la nourriture, ou le sol lui-même, peuvent être les agents ou les entremetteurs du poison de l'anthrax, néanmoins, il est aussi certain qu'il n'y prend pas son origine.

Il serait peut-être intéressant de signaler ici le résultat d'une série d'expériences que l'on a faites à une station expérimentale établie par le gouvernement bavarois à Langgries, Haute Bavière, et destinée à l'etude spéciale de l'anthrax. (Journal Vétérinaire, page 423) ; la création de cet établissement est due à l'initiative du Prof. Feser, de l'école vétérinaire de Munich. Bien que l'on n'ait ouvert cette station qu'en septembre 1876, le nombre des expériences de cette année ne s'élève pas à moins de 200; l'on a fait ces expériences sur toute espèce d'animaux domestiques. 72 de ces expériences se sont faites à Langgries ou dans ses environs, les autres ont eu lieu à Munich ; elles ont été faites sur 84 animaux: 5 chevaux, 11 bœufs, 35 moutons, 6 chèvres, 12 chiens, 4 poulins, 4 pigeons, 2 lapins et 5 poissons.

Au commencement de son séjour à Langgries, M. Feser examina attentivement les pâturages dans lesquels apparaît le plus souvent l'anthrax, et il y découvrit un si grand nombre d'organismes inférieurs, et d'un caractère si varié, qu'il déclara impossible de les décrire en entier; de fait il affirme que la vie d'un homme ne suffirait pas pour faire une étude complète de ces organismes, dont la plus grande partie ne sont que de dimensions microscopiques. Il remarqua cependant que la végétation dans ces pâturages était presque complètement chargée de rouille, de nielle, ou de terres végétales des formes les plus variées, et que partout, même sur les terrains les plus élevés, le sol fourmillait de *baciles* ou *bacteria*.

Il suit des observations et des expériences de Feser, que le *champignon rouillé*, si fréquent dans certains pays et à certaines époques. *n'a pas d'influence dans la production de l'anthrax.* La masse blanche et mucilagineuse ressemblant au miellet d'orge, et que l'on trouve tous les ans dans les savanes et les terrains bas de la Haute-Bavière, où l'anthrax fait des ravages, attira tout particulièrement les soupçons et l'attention de Feser. Les travaux de Koch et de Cohn confirment amplement les soupçons qu'entretenait Feser, car il est devenu certain que la matière mucilagineuse se compose de bacile subtile (*bacillus subtilis*), dont la forme et le développement sont identiques à ceux du bacile anthracite (*bacillus anthricis*). Ce bacile des savanes, et celui des prairies, sont selon toute probabilité étrangers aux causes de l'*anthrax*, mais à cause de leur analogie avec le *bacteriam* de l'anthrax, l'étude du bacile peut fournir des renseignements utiles sur le caractère du *bacterium*. Comme ces baciles des savanes, aussi bien que ceux de l'anthrax, se développent, se multiplient et infestent de moisissures les pâturages chauds et marécageux, l'on admet comme probable que la même chose arrive pour le *bacteriam* de l'anthrax, et que les masses blanches et mucilagineuses dont j'ai parlé plus haut devraient passer au rang des dernières jusqu'à preuve du contraire.

Sans aucun doute ce qui a conduit Feser à faire ces expériences c'est le fait que dans la Bavière aussi bien que dans les autres pays de l'Europe et en Canada, l'anthrax est plus commun chez les animaux quand la rouille existe dans l'herbe et les grains. L'on a observé ce fait tout spécialement l'été dernier (1878) en Canada et aux Etats-Unis, une grande quantité de ble et de blé-d'inde a été endommagée par la rouille et le champignon rouillé, accompagnés d'anthrax.

Il est rassurant cependant de savoir que les expériences de Feser s'accordent avec mes propres observations, et le témoignage des éleveurs d'expérience de toutes les parties du pays prouve que les bêtes à cornes et les moutons peuvent impunément se nourrir de blé-d'inde rouillé ; ceci toutefois ne signifie pas que les conditions qui favorisent le développement de la nielle, de la rouille et des spores végétaux puisse aussi favoriser le développement du bacile anthracite, *bacillus anthricis*, et que les animaux peuvent le prendre avec le foin, le blé-d'inde ou autre nourriture, et même avec l'eau.

Sans doute, comme le remarque Bollinger, " les entremetteurs les plus actifs de l'anthrax sont les animaux malades et les animaux morts, dans toutes leurs parties, le plus souvent les fluides des animaux morts doivent en être la cause, le sang dans la saignée, le sang qui dans l'abattage, la saignée et l'enfouissement des animaux s'adhère à tout ce qu'il touche et sèche très vite, puis les peaux, le poil, les soies de cochon, les sabots, les os, la chair, les secrétions, les excrétions et surtout les excréments, tout cela peut devenir les agents de la contagion."

L'opinion populaire sur cette matière, opinion qui est universelle et qui prévaut depuis des siècles dans les vieux pays, est que les mouches sont dans le temps des chaleurs les agents actifs du poison en s'attachant aux carcasses en décomposition et inoculant le poison tant aux hommes qu'aux animaux; cette opinion est aussi fortement partagée par Dollinger, Davaine et plusieurs autres. Ces deux derniers ont réussi à produire l'anthrax au moyen d'inoculations faites par l'entremise de mouches capturées sur les carcasses des animaux morts de l'anthrax. Cette opinion est si générale dans la province de Québec parmi les Franco-Canadiens qu'à peine peut-on en décider un seul à assister à un examen *post mortem* d'un animal mort durant la saison des mouches, et surtout durant la chaude saison.

Voici un cas intéressant d'anthrax contracté à la suite d'une piqûre de mouche sur un cheval dans le cours de l'été dernier. Ce cas est intéressant par rapport à notre sujet:

Le cheval en question appartenait à une compagnie de rouliers bien connue à Montréal, et on l'employait à transporter des quais des peaux crues importées de l'Amérique du Sud. Le temps était chaud et les mouches était nombreuses et incommodes, et accablaient les charretiers autant que leurs chevaux.

Ce cheval parut avoir été piqué vers le milieu du cou, côté gauche, vers trois heures de l'après midi. Par la suite l'on découvrit une bouffissure de la grosseur d'un œuf, et qui se prit à s'agrandir graduellement. Le cheval continua à travailler jusque vers six heures et demie, alors qu'il entra à l'étable. On remarqua qu'il était abattu et refusait de manger. On n'eut cependant sur son compte aucune appréhension jusqu'au lendemain matin, alors que l'on s'aperçut que sa ration était encore intacte, et qu'il ne s'était pas couché de la nuit, et comme l'on remarqua que l'enflure de son col avait augmenté et s'était répandue vers les parties inférieures, l'on me manda à la hâte. Je trouvai le cheval se tenant sur ses pieds, mais la tête pendante et d'une apparence triste et nonchalante, ne pouvant se mouvoir que difficilement, son souffle était rapide et court, le pouls faible, irrégulier, presque imperceptible et battant soixante à la minute, chaleur 104°, il était alors 12.30 hrs. p. m. L'enflure était à ce moment considérable, et avait atteint le bas de l'épaule. Je prescrivis de scarifier les parties enflées avec des fomentations chaudes, et d'administrer des potions stimulantes diffusibles et acidulées.

Trois heures plus tard on me manda de nouveau, mais comme j'étais absent, mon aide, M. Bureau, y fit une visite, constata une aggravation de tous les symptômes et annonça la mort prochaine. J'arrivai moi-même sur les lieux peu de temps après et trouvai l'animal étendu sur le pavé de son étable ; l'enflure avait couvert l'épaule entièrement, et gagnait les jambes et le poitrail, le cheval était froid, insensible, enflé et décrépitant ; le soufle était très-rapide ; le pouls imperceptible et la chaleur 80° ; après quelques résistances convulsives l'animal expira.

L'on ne doit pas croire, cependant, que la maladie en question se propage ou même se transfère par l'entremise des mouches, si ce n'est dans quelques cas exceptionnels ou accidentels; car c'est un fait bien connu, et que nous avons déjà fait

remarquer, que nous avons des cas d'anthrax durant les froids d'hiver, alors que nous ne voyons pas de mouches.

La principale source de l'anthrax est la contagion, dépendant d'un poison dans le sang, lequel poison une fois développé possède une vitalité extraordinaire, et peut, dans des circonstances favorables du sol, de la moisissure, de la température et de l'exposition, développer la maladie après plusieurs années. Ce poison est si actif que Davaine prétend avoir produit l'anthrax au moyen de la millionème dilution d'une goutte de sang recueillie dans les veines d'un animal mort de cette maladie.

Je pourrais citer un grand nombre de cas authentiques où le poison continue d'exister dans différentes circonstances, et dans les conditions les plus inattendues et produit la fatale maladie. Koch, parlant de la vitalité des spores dit; laissez-les sécher pendant des années, déposez-les pendant des mois dans des fluides décomposant, faites les sécher de nouveau et humectez-les à différentes reprises, et vous verrez qu'elles conserveront toujours leur fatale influence sur les fluides des animaux vivants. Prenez de la ouate pour calmer une brûlure et peut-être vous appliquerez-vous les principes de la maladie qui vous tuera; baignez vous dans un courant où on en a déposé et une simple égratignure leur frayera un chemin vers votre système."

Einike (Ziemssen, volume III p. 393), rapporte le cas suivant qui montre la force et la ténacité du poison. Deux personnes avaient contracté le charbon par le contact de la chair d'un bœuf qui était mort de l'anthrax dans l'automne de1852; au printemps on avait fait tremper la peau de ce bœuf dans l'eau d'un étang et un sellier en avait fait des harnais. Le sellier contracta le charbon; quatre semaines plus tard on fit baigner dans l'eau de cet étang un troupeau de moutons, et vingt de ces moutons moururent de l'anthrax dans l'espace de quelques jours, et les deux chevaux pour lesquels on avait confectionné les harnais succombèrent aussi à cette maladie dans l'espace de quarante-huit heures. Les nombreux décès causés par le charbon parmi les chiffonniers et les trieurs de laine en Angleterre sont une autre preuve de la vitalité du poison.

A ce sujet, Fleming, dans son traité intitulé "*Sanitary Science and Police,*" dit: "Il ne peut y avoir de doute aucun sur le caractère contagieux de l'anthrax par le contact réel ou par l'entremise des substances en décomposition. Des milliers d'observations, de tristes histoires et des expériences nombreuses témoignent de ce fait. Des hommes et des animaux ont contracté la maladie par le contact soit direct ou indirect avec les cadavres, les excrétions ou les débris des animaux morts, en mangeant leur chair ou leur sang, ou en mangeant les aliments, les légumes, en buvant l'eau souillée par l'inoculation de leurs substances soit accidentellement, soit à la suite d'expériences, etc. Des chiens qui ont mangé des chairs d'animaux morts et qui ensuite ont mordu d'autres animaux ont inoculé à ces derniers la maladie par le contact seul de leurs dents. Des médecins vétérinaires et d'autres personnes ont contracté la maladie en manipulant des animaux malades ou leurs cadavres après leur mort, ou en se blessant dans leurs opérations, et il n'est pas rare que des gens contractent la maladie par l'application sur leur corps de la peau, du poil ou de la laine des animaux affectés de ce mal."

Bacteria et Bacillus Anthracis.—La découverte faite par le professeur Branell, de l'Institut Vétérinaire de Dorpat, et subséquemment par l'éminent médecin vétérinaire français Delaford, de la présence dans le sang des animaux empoisonnés (*septicœmia*), tant avant qu'après la mort, de myriades de corps en forme de crosses que l'on a appelé *Bacteria, Bacteridiœ ou Bacilli*, suggéra l'examen du sang des animaux mourant de l'anthrax, et le résultat, suivant Davaine, fut que l'on trouva dans chaque cas les *Bacteria*, et que leur apparition précédait les symptômes de la maladie, et qu'une seule goutte de sang suivant lui, pouvait contenir de huit à dix millions de ces organismes.

Des expériences intéressantes ont été faites par Branell, Delaford, Pasteur, Pollender, Bollinger, Davaine, Chauveau, Papillon, Omnius et autres, et je conseille à ceux qui désire faire une étude complète de cette matière de lire leurs mémoires sur ces expériences. Ici il est nécessaire de borner mes remarques et mes citations aux

faits les plus récents qui ressortent de ces expériences ou que nous font connaître les travaux de ces expérimentateurs.

* Les particularités morphologiques de la *bacterium* anthracite peuvent se caractériser comme suit:—Selon la classification systématique récente du *bacterium* par Cohn, la *bacterium* anthracite appartient au groupe connu sous le nom de *Bacteria* filandreux (*desmobacteria*) et à l'espèce du bacile. Le *Bacillus Anthricis* (Cohn) se rapproche beaucoup du *bacillus subtilis* (*vitras subtilis*, Ehremberg) au ferment acide butyrique (Pasteur.)

Les baciles, tels que ceux que l'on trouve presque toujours dans le sang des animaux malades de l'anthrax, possèdent les particularités morphologiques suivantes: Ils sont droits, moins souvent courbés ou à angles obtus, garnis de tiges cylindriques de pâle apparence, jamais branchues, immobiles, longs généralement de 0.007 à 0.012 millimètres, et d'une largeur que l'on peut à peine mesurer; en outre de ces *bacterias* filandreux bien prononcés, l'on peut trouver des espèces transitoires plus petites, mais en plus petit nombre, 0.002, 0.003 et 0.004 mm. de long, jusqu'aux plus petites espèces que l'on ne peut mesurer, et qui, vues à travers des verres ordinaires, paraissent comme autant de petits points, tandis qu'avec des verres plus puissants l'on constate qu'ils sont de forme sphérique, accompagnés de toutes les particularités optiques et chimiques du *bacteriæ* filandreux.

Les plus gros *bacterias* qui excèdent les dimensions que je viens de mentionner se voient rarement, et ceux mesurant 0.050 mm., comme le rapporte Davaine, n'ont été observés par moi qu'une seule fois, et alors peut-être devait-on plutôt les considérer comme des produits *post mortem.* Avec des verres moyens et peu puissants (fig. 1). le *bacterium* filandreux paraît être homogène et sans articulations; en employant des verres plus puissants et en employant des moyens artificiels, pour les faire enfler en les trempant dans l'eau, l'on constate que les *bacterias* filandreux se composent de plusieurs membres, et de fait sont constitués par une juxtaposition de cellules cylindriques rondes ou courtes (fig. 2.)

Fig. 1.—Bacile anthracite tiré récemment du sang d'un chat mort de l'anthrax après inoculation.—*Bollinger.* (Voyez la planche à la page 162.)

Fig. 2.—Bacteriam anthracite extrait du sang d'un bouvillon mort de l'anthrax apoplectique. Les segments rendus distincts par un enflement artificiel au moyen de l'eau.—*Bollinger.*

On peut aussi trouver seul dans le sang anthracite le *bacteriam* sphérique isolé. Ils augmentent continuellement par la scission, et comme des petites rangées de cellules unies ensembles constituent les tiges (*bacteriam* filandreux) qui croissent symétriquement à tous les points à la fois par la scission. Les petites tiges qui paraissent homogènes dans l'état de fraîcheur, montrent une enveloppe et une plasma après qu'elles ont trempé dans l'eau puis séché.

L'on distingue le *bacteriam* anthracite des autres *bacterias*, (le *bacterium* de décomposition, que l'on trouve dans les infusions animales ou végétales, le *bacterium* du lait sûr) surtout par le fait qu'ils ont une certaine symétrie de forme et d'apparence et qu'ils sont incapables de mouvements. D'ailleurs leur manière d'être sous l'action des ré-actifs est exactement la même que celle des variétés que j'ai mentionnées plus haut, et ils sont remarquables pour leur force de résistance aux acides et aux alcalis concentrés.

Avant de procéder à l'étude des changements qui s'opèrent dans le sang par la présence de ces organismes, il sera nécessaire d'expliquer ici la structure du sang humain, afin d'aider à nos lecteurs qui n'appartiennent pas à la profession, et à qui ce rapport est destiné, à comprendre la nature de ces changements.

Fig. 3. Cellules du sang humain grossies de 500 diamètres. (*Draper.*)

Fig. 4. Globules de sang humain. *a.* vues à leur surface; *b.* vues de côté; *c.* unies en rouleaux; *d.* rendues sphériques par l'eau; *e.* décoloriées par l'eau; *f.* globules de sang contractées par l'évaporation. (*Gray.*)

Fig. 5. *a.* Corpuscules blancs de sang humain; *d.* corpuscules rouges (forte lunette.) (*Gray.*)

---

* Bollinger (Ziemsen, p. 396.)

Sang à l'état sain.

Le fluide qui circule dans les tubes appelés vaisseaux sanguins servant au double but, savoir, à porter la nourriture aux différents organes du corps et à rejeter la matière superflue, n'est pas, comme on le pourrait supposer d'après une simple inspection optique, un fluide homogène, mais il consiste en deux espèces de particules organisées, appelées corpuscules ou globules de sang, et qui flottent dans un fluide incolore et transparent appelé le *plasma* ou *liquor sanguinis.*

Les corpuscules rouges sont de beaucoup les plus nombreux, et ils donnent au fluide sa couleur rouge qui le caractérise; ils sont en forme de disques ronds biconcaves. On les prenait autrefois pour des cellules, mais maintenant on les considère comme des masses homogènes de strome et dépourvues de noyau et d'enveloppe membraneuse. (Figs. 3 et 4.) "La couleur rouge est due à la présence d'une matière coloriée particulière que l'on ne peut séparer sans détruire les corpuscules, car ils y sont attachés, soit par une simple imbibition comme dans un tissu teint, ou bien encore par quelque affinité chimique facilement troublée.

Cette matière colorante dans l'état de santé ne se trouve pas dans la liqueur, mais dans le cas de plusieurs maladies, et surtout dans celle qui fait le sujet de ce rapport. Elle se détache des globules et se répand dans le plasma. On peut aussi la produire facilement par le moyen d'une simple dilution d'eau, que l'on fait geler puis dégeler, par des décharges électriques répétées, par la séparation des gaz du sang, l'addition des sels des acides en ébullition, par le moyen du chloroforme ou de l'alcool en petite quantité.

Les corpuscules blancs sont dans l'état de santé en très petit nombre, environ $\frac{1}{500}$ à $\frac{1}{350}$ du rouge. (Fig. 5.) Ils sont beaucoup plus gros que les rouges, et paraissent être des masses granulaires de forme sphérique, et contenant en eux-mêmes des corps en forme de noyaux et des matières granulaires. L'analyse du sang du cheval par Hoppe, démontre que :

Dans 1,000 parties de sang sont contenues

Corpuscules	326.2
Liquor sanguinis	673.8
	1,000

Dans 1,000 parties de corpuscules :

Eau	565
Solides	435
	1,000

Dans 1,000 parties de *liquor sanguinis* :

Eau	908·4
Solides	91·6
	1,000

Les solides du *liquor sanguinis* consistent en :

Fibrine	10·1
Albumen	77·6
Graisse	1·2
Extractifs	4·0
Sels solubles	6·4
Sels insolubles	1·7
	101

La fibrine est la matière plastique du sang, et tout ce qui détruit ou réduit la quantité de fibrine réduit matériellement la consistance et la viscosité de ce fluide, et

peut la rendre moins apte et même tout-à-fait impuissante à exercer les fonctions vitales, que le sang doit exercer.

Le professeur Toussaint, du Collége vétérinaire de Toulouse, en concluant à l'égard de certaines déductions résultant de quelques expériences faites par lui pour en venir à prouver l'action du bacterium injecté ou introduit par voie d'inoculation, dit: "L'inoculation et l'injection sous-cutanée et intravasculaire du sang anthracite ne donne pas toujours lieu à l'anthrax généralisé Un vieux bidet résista à différentes expériences de cette sorte faites sur lui ; j'ai aussi failli dans des expériences sur des chiens ; et plusieurs fois aussi je n'ai pas réussi à communiquer la maladie à des cochons âgés de trois à quatre mois, quels que soient les moyens que j'aie employés. Mais si ces animaux ne moururent pas de l'anthrax, les lésions locales produites sur leurs corps furent cependant du plus grand intérêt, vu qu'ils jetèrent de la lumière sur une propriété que possède les *bacteredìae*, propriété qui nous met en état d'expliquer les phénomènes inflammatoires observés chez différents sujets. Les effets locaux que produisent ces organismes me paraissent résulter de la présence d'une matière soluble (*diastase*) sécrétée ou excrétée par les parasites, et qui possède à un haut degré des propriétés phlogogènes, bien que ceci varie suivant les espèces." Il dit plus loin : "afin de m'assurer plus exactement du rôle que jouent le *bacteridiae* et leurs *excreta* je fis filtrer le sang anthracite, et une fois filtré je l'injectai. Cette expérience ne fit que produire une inflammation générale toute locale, l'inoculation ou l'injection des *bacteridiae*, cultivées selon la méthode de Pasteur, a donné lieu aux mêmes phénomènes que ceux que produit le sang anthracite. La différence entre les deux expériences venait du fait que les *bacteridiae* avaient embrassé une certaine surface et qu'en se multipliant elles avaient engendré une certaine quantité de matières phlogogènes. D'après les résultats de ces expériences il me semble qu'il existe avec ces *bacteridiae* une substance douée de propriétés fortement phlogogènes dont l'on devrait tenir compte dans une grande mesure dans l'explication des lésions que l'on observe dans les cas d'anthrax. Ces expériences ont aussi démontré que la matière phlogogène est plus ou moins active suivant les sujets d'où l'on tire les *bacteridiae*. Les animaux que j'ai étudiés peuvent se ranger dans l'ordre suivant : lapin, cochon d'inde, mouton, âne, cheval et chien. Dans cet ordre sont disposés les lésions inflammatoires de l'anthrax et celles qui se développent au moyen d'injections sous-cutanées chez les animaux revêches.—(*Journal Vétérinaire.*)

Toussaint n'est pas le seul à croire que la vitalité du poison de l'anthrax n'est pas dû au *bacterium* seulement. Bollinger cite l'existence de ce qu'il appelle les germes du *bacterium*, que le professeur Siedamgrotzky, du Collége Vétérinaire de Dresde, a aussi remarqués et décrits. Il décrit le *bacterium* anthracite comme étant un corps élégant en forme de crosse, soit droit ou courbé à angles obtus immobiles. Sa longueur varie considérablement. Il est articulé de sorte que son contour est irrégulier ; chaque tige paraît se composer de segments tous courts et cylindriques, et à peu près une fois aussi longs que larges, les cylindres à l'extrémité de chaque tige paraissent seuls plus courts et plus ronds. Dans les tiges bien développées, la jonction de ces segments se fait sans difficultés, et elle devient plus distincte après l'avoir fait tremper dans l'eau comme le conseille Bollinger. Les germes du *bacterium* sont si petits qu'il n'est pas possible de les mesurer ; ce sont des corps longs très rarement oblongs et ne paraissent avoir aucun mouvement indépendant. Il les décrit sous la forme de petites balles, qui nagent librement dans le fluide ; elles ne sont pas nombreuses ni bien visibles, et si l'on ne prend des soins très minutieux elles risquent d'être obscurcies par les matières extérieures qu'y introduit une manipulation grossière. On trouve assez souvent des cellules *amaeboideanes*—particulières, et sur la surface desquelles l'on observe au moyen d'un examen attentif fait à l'aide d'un miscroscope, des protubérances pointues très petites et un peu rondes. On distingue mieux ces protubérances sur la surface des cellules que sur les parties inférieures et supérieures, où l'on ne peut à peine découvrir leur présence. L'on a prétendu que les germes du *bacterium* s'attachent de préférence aux globules de sang blanches ; cette conjecture sera plus tard confirmée par le fait que l'on découvre plusieurs fois de ces globules en forme d'étoiles et garnies de pointes fines, leur délicatesse les dis-

tingue de suite des épais protoflasmes ; d'après leur apparence, dit-il, l'on serait porté à croire qu'il ne puisse exister rien autre chose que les *bacterias* jeunes, courts et authracites, dérivés des germes du *bacterium*. Quant à l'hypothèse qui fait produire au *bacterium* anthracite quelque chose qui ait une action chimique sur les corps des animaux, le fait suivant, qui est bien connu, peut être cité en preuve : quand le sang anthracite est inoculé dans le tissu de la peau, il se produit des enflures malignes. Cette tuméfaction n'a aucun rapport en autant que son étendue y est concernée avec la quantité de *bacterias* et de germes de *bacterias ;* et la présence de ces derniers ne peut aucunement affecter ce résultat, de sorte que l'on peut croire à la production de quelque matière chimique qui circule plus rapidement que le *bacterium* dans le tissus lymphatiques.—(*Journal Vétérinaire.*)

Les recherches les plus récentes sur ce sujet sont décrites dans un mémoire bien élaboré par le Dr. Koch, et intitulé: "Ethiologie de la fièvre splénique basée sur l'histoire du développement du *Bacillus Anthracis.*"

Le mémoire du Dr. Koch nous démontre les faits suivants : le nombre des bacilles que l'on a trouvé dans le sang varie suivant les animaux ; chez le cochon d'Inde le nombre était énorme, excédant quelquefois celui des corpuscules; chez les lapins le nombre en est bien moins considérable, tellement qu'en certains cas on avait à examiner plusieurs gouttes de sang avant de pouvoir en trouver un seul ; chez les souris on n'en trouve aucun.

Dans le sang des animaux morts ou dans d'autres fluides compatibles, les baciles se changent en minces filaments longs et étroits, (dans certaines limites de température, et avec la présence de l'air) tandis qu'en même temps se forment un grand nombre de spores.

Les spores du *bacillus anthracis* dans certaines conditions de température et avec la présence de l'air, se changent immédiatement en baciles, tels que ceux que l'on a observés dans le sang.

Les figures 6 et 7 * montrent la croissance des spores, les premiers tels qu'observés par Koch, les derniers par Cohn. Le spore s'allonge en forme de corpuscule cylindrique, la masse fortement réfractive demeurant à un seul pôle s'assimile, se rompt, et disparaît à la fin. Les diverses influences de la température, la profondeur de la sépulture, et l'humidité du sol sont toutes considérées dans leur rapport avec la formation des spores, lesquelles comme il le démontre clairement sont tous des agents actifs au dévelopement de la maladie, les fibres ou les tiges étant comparativement inoffensives.

La dilution du fluide animal contenant des baciles avec une quantité d'eau modérée ne fait aucune différence, mais une grande quantité (*e. g.* vingt fois autant) tue les baciles. L'humidité, par conséquent, telle que celle à laquelle un corps mort de la fièvre splénique est exposé après qu'il a été enfoui dans les champs à une certaine profondeur, ou bien encore dans les étables, ou dans les cours des écorcheurs, où l'on expose les excrétions des animaux malades, ne fait aucun tort aux baciles ; mais au contraire cette humidité empêche l'évaporation des fluides nutritifs dans lesquels le bacile a travaillé à son œuvre fatale.

Laissez les spores se former, et les spécimens de baciles secs seront aussi fatals quatre ans après ; mais les fibres ne conserveront pas leur activité pendant plus de cinq semaines.

Koch pense que le meilleur moyen de nous débarrasser de cet "ange exterminateur," c'est de détruire radicalement toutes les substances qui contiennent des baciles, mais il craint qu'il soit impossible d'adopter un procédé aussi radical ; il est d'opinion que l'on arriverait à un bien meilleur résultat en plaçant tous les corps affectés dans une fosse sèche où l'on ne pourrait pénétrer, et assez profonde pour que la température se maintienne toujours à 15° au dessous du zéro C. (*Quarterley Journal of Microscopical Science.*)

---

* Page 162.

Manière dont la mort se produit dans l'anthrax.

Ayant ainsi passé en revue les différentes recherches sur la nature des *bacterias* et leurs spores ou germes, nous allons maintenant brièvement examiner la manière dont ils produisent la mort.

On émet deux théories, savoir : qu'ils causent la mort en enlevant des globules de sang rouge l'oxygène nécessaire à l'hématose. C'est-à-dire que l'oxygène est nécessaire pour rendre le sang capable de conserver la vie, et dans l'état de santé il se change constamment en acide carbonique, impureté qui résulte de la fonction du sang qui sert aux tissus du système d'excrétion pour les produits inutiles. Le *bacterium*, en absorbant cet oxygène dans le sang produit un résultat semblable à celui qui arrive quand l'on renferme un animal dans un compartiment vide d'air. Parmi les avocats de cette théorie, nous comptons Pasteur, Joubert, Boulez, Bollinger et Toussaint.

Le professeur Toussaint, cependant, a quelque peu modifié son opinion à la suite d'expériences récentes qui l'ont amené à la découverte que la mort est souvent causée par l'obstruction de la circulation par des amas de *bacterias*. Bollinger (Ziemssen, vol. III, page 388) dit : " D'après les conséquences que j'ai tirées de nombreuses expériences, et les résultats chimiques et anatomico-pathologiques que ces expériences ont produites, je crois avoir prouvé que l'action du *bacterium* anthracite (qui existe en nombres extraordinaires dans le sang des animaux affectés de l'anthrax apoplectique, ce qui n'est pas rare) est apparemment ce que j'ai dit plus haut. Le *bacterium*, en se multipliant rapidement dans le sang, en vertu de son grand besoin d'oxygène et sa grande affinité chimique avec l'oxygène, l'absorbe avec une grande avidité et en grandes quantités, l'extrayant ainsi des globules de sang rouges. Tous les symptômes des animaux malades qui n'ont pas encore succombé—la dyspnée ou difficulté de respirer, la cyanose, les spasmes cloniques, la dilatation des pupilles, la dépression finale de la température, et l'apparence de l'asphyxie ; tous ces symptômes, comme dans tous les cas d'empoisonnement par l'acide carbonique, s'expliquent par le mécanisme détaillé plus haut qui résulte promptement d'une absence d'oxygène, et un excès d'acide carbonique dans le sang. De même aussi l'examen *post mortem* révèle des changements semblables à ceux que nous sommes habitués à trouver après la mort causée par l'absence d'oxygène et la surabondance d'acide carbonique dans le sang, l'engorgement du système veineux, la couleur mauve du sang, les légères hémorrhagies dans les différents organes, la couleur cyanotique des organes parenchymateux, l'hyperhémie des poumons.

La surabondance d'acide carbonique dans le sang s'accroît encore plus à raison de l'oxygénation qui s'effectue plus rapidement, et qui produit une plus grande quantité d'acide carbonique comme résultat de la combustion. C'est de cette manière que j'explique ces cas foudroyants et tenant de l'apoplexie, où les animaux s'affaissent tout-à-coup sur eux-mêmes et expirent soudainement."

Il y a un an, le professeur Toussaint, du Collége Vétérinaire de Toulouse, découvrit que dans plusieurs cas la mort par le *bacterium* était due à l'obstruction de la circulation causée par des masses de ces corps en forme de crosses. En examinant après la mort le mésenthère, ou membrane épaisse et transparente, on y observe des lésions extrêmement importantes. " Un grand nombre de capillaires étaient remplies de *bacteridiæ ;* dans plusieurs de ces capillaires le vaisseau était tellement rempli de ces particules que les corpuscules de sang étaient invisibles ; souvent même on ne pouvait pas découvrir les vaisseaux, si ce n'est par la présence des *bacteridiæ* qui marquaient leurs cours, comme s'ils y avaient été injectés. Les artères eux-mêmes étaient obstrués par les *bacteridiæ* derrière lesquelles les corpuscules de sang s'étaient accumulés.

Un examen des autres parties du corps amena à la découverte de lésions de même nature ; l'on découvrit que les *villi* intestinaux étaient injectés à leur sommet d'un composé de sang et de *bacteridiæ.* Ces obstructions étaient plus visibles dans les poumons. Il dit qu'en isolant une couche des vaisseaux des poumons, il constata que ces corps en forme de crosses s'étaient introduits dans les vaisseaux et les avaient comblés ; ils gisaient dans toutes les directions et donnaient un aspect singulier au réseau capillaire. L'on y voyait peu de corpuscules de sang.

Il est donc d'opinion que ces lésions suffisent pour causer la mort, et que ces pistons vasculaires sont la cause immédiate de la mort. La formation de ces pistons, dit-il, se voit chez le lapin vivant, en tenant l'animal immobile et après avoir tiré de la cavité abdominale une partie de l'épiplöon. On peut observer la circulation du sang à travers la membrane. De cette manière on peut observer pendant une heure ou plus un spectacle magnifique qui, dans ce cas-ci, intéresse tout spécialement, à cause de la présence des *bacteridiæ* et la formation des lésions que je viens de décrire, et dont l'observateur peut suivre facilement les progrès. (*Veterinary Surgeon*, Vol. VI, page 421.)

Symptômes.

Les symptômes varient suivant la forme sous laquelle se présente la maladie.

L'anthrax général, l'anthrax apoplectique ou foudroyant, qui est le plus commun chez les bêtes à cornes et les moutons, poursuit son cours avec une rapidité effrayante; l'animal s'affaisse tout à coup comme s'il venait d'être frappé, il entre dans des convulsions, et pendant que le cœur bat avec force le pouls est imperceptible ou à peu près, la respiration est courte, rapide et difficile comme dans le cas de suffocation, les membranes muqueuses, surtout la vulve et l'anus, sont rouges et enflées; des tremblements musculaires et des spasmes cloniques, une température baissant rapidement, et dans l'espace de dix ou vingt minutes l'animal a expiré. Dans certains cas la mort est tellement instantanée que l'animal tombe et expire comme frappé par une balle. Assez souvent il paraît en très bonne santé, et quelques instants après on le trouve mort. Cette forme de la maladie est la plus commune et se produit souvent dans des cas sporadiques, ou seulement sur quelques animaux de la ferme, et l'instantanéité de la mort est propre à faire croire à un empoisonnement. Il est bon de remarquer aussi que ce sont les meilleurs animaux qui sont ordinairement les premiers attaqués.

Dans certains cas la maladie ne progresse pas aussi rapidement. La sécrétion du lait arrête tout à coup, le tremblement augmente, ainsi que la température superficielle et intérieure; un fluide sanguin ou séro-sanguin s'échappe des narines et de l'anus ou se mêle aux excréments. Les symptômes ci-dessus décrits se présentent d'une manière plus chronique et leur cours peut se suspendre pendant vingt-quatre heures.

Bollinger décrit une forme intermittente de cette maladie, où l'on peut obverser des rémissions et des irruptions qui durent plusieurs heures: souvent six, douze ou vingt-quatre heures. La respiration à un certain paroxysme devient difficile et pénible (dyspnée), certaines membranes muqueuses deviennent visiblement à l'état de cyanose; les extrémités se refroidissent; les convulsions deviennent violentes; l'on observe dans les muscles des yeux des contractions opisthocyphoses et convulsives, de sorte que l'on n'aperçoit plus que le blanc de l'œil. L'animal affaiblit considérablement; il ne peut plus se tenir sur ses jambes; la température tombe au-dessous du degré normal; les extrémités se refroidissent; les pupilles se dilatent jusqu'aux dernières limites et la mort se produit sous la forme d'asphyxie, généralement vingt-quatre, trente-six ou quarante heures après la première apparition des symptômes.

La troisième forme ordinairement décrite sous le nom d'érysipèles anthracoïdes, aussi sous le nom de "quartier noir" ou "quartier malade," diffère seulement en ce que la maladie se localise dans différentes parties du corps; ordinairement, même dans cette espèce de maladie il se produit des épanchements jaunes et séreux dans tous les tissus conducteurs, les organes vasculaires intérieurs s'élargissent ordinairement et s'engorgent d'un fluide de couleur marron. Dans l'espèce connue sous le nom de *quartier noir*, espèce assez commune dans ce pays, elle se produit ordinairement chez les jeunes animaux en bon état; le propriétaire ne remarque rien d'extraordinaire chez ses animaux jusqu'à ce qu'il en trouve un ou deux morts. La plupart des cas nous fournissent l'occasion d'étudier les symptômes, et plusieurs autres nous mettent à même d'appliquer le traitement. Dans le cas actuel nous avons tous les symptômes de l'empoisonnement septique, la dilatation des pupilles, l'engourdissement, la tête de l'animal est pendante, son museau est sec, le pouls est rapide, la température élevée, 105° à 107°, il lui est difficile et même impossible de se mouvoir; on

peut le trouver s'appuyant à une clôture ou gisant sur le sol la tête rejetée en arrière sur son flanc et incapable de la relever. L'on observe des enflures locales dans différentes parties du corps comme dans le quartier, le dos, le cou ou le thorax; l'enflure est d'abord chaude et tendre, mais elle se refroidit bientôt, la peau et le poil qui se trouvent sur la partie attaquée deviennent secs et rudes; il s'engendre des gaz sous la peau, ce qui fait que si l'on frotte la partie enflée l'on entend une certaine crépitation. L'appétit et la rumination cessent; les symptômes s'aggravent rapidement, la température baisse en peu de temps, la surface et les extrémités se refroidissent, l'animal tremble, s'affaiblit, respire difficilement et se sent suffoquer, son pouls bat imperceptiblement, tout dénote une dissolution prochaine, et bientôt ses yeux deviennent fixes et hagards, il est incapable de se lever, il entre dans des convulsions et meurt dans un état de coma.

Examen post mortem.

Il y a une tendance marquée à la décomposition, les gaz ont ordinairement fait enfler le corps. En enlevant la peau il s'échappe des vaisseaux cutanés où il s'était engagé une quantité considérable de sang couleur marron; ce sang s'attache à la surface du corps, et donne à la peau un aspect sanglant inaccoutumé.

Tous les tissus conducteurs sont remplis d'une matière séreuse et couleur de citron. Tout le système musculaire est pâle et mou, à l'exception du cœur, où l'on trouve dans la structure musculaire des grosses masses de sang noir, épais et putride. La rate dans la plupart des cas est très engorgée, son parencyme est noir, tendre et friable, la membrane qui lui sert d'enveloppe est parsemée de taches violettes ou d'une couleur pourpre. Les poumons sont engorgés, noirs et crépitants. Les cavités abdominales et celles de la plène contiennent ordinairement une quantité de serum colorié. Le foie est très mou et ne contient presque pas de sang; il a une couleur jaune pâle et ressemble à du foie bouilli. Les rognons, dans certains cas, sont dans un état semblable, et dans d'autres cas ils sont engorgés et ont une couleur de noyer noir.

Dans les espèces locales nous pouvons observer toutes ces conditions *post-mortem*, et en outre nous pouvons observer dans les quartiers et autres parties du corps les tumeurs gangrenées et décoloriées d'anthrax.

Traitement.

De ce que nous avons dit de cette maladie l'on concevra de suite que le traitement devra avoir des résultats douteux, et la plupart du temps inutiles. Les remèdes que l'on recommande principalement sont le chlorate de potasse, la térébenthine, l'acide carbolique, la saignée, les doses de sel; et quant aux parties attaquées, les fomentations chaudes, les embrocations chaudes et les sétons stimulants.

Préventifs.

Ce sujet est de beaucoup plus important pour ceux à qui ce rapport est destiné que la question du traitement médical. L'on verra d'après les remarques sur les causes de cette maladie que notre connaissance du sujet est loin d'être parfaite, néanmoins, l'on en sait assez sur les circonstances qui favorisent le développement et la propagation du poison de l'anthrax, pour nous mettre en état de suggérer comme préventifs des mesures qui seront effectives si on les adopte.

Les cadavres des animaux morts de cette maladie doivent être immédiatement transportés (non pas traînés sur le sol et à travers les champs) à l'endroit le plus proche et le plus convenable, loin des pâturages, dans un lieu sec, ou au moins dans un lieu qui ne soit pas une source d'eau potable. Si c'était possible on devrait les brûler, ce qui peut se faire facilement en Canada en plaçant ces cadavres au milieu d'un amas de broussailles que l'on doit brûler en nettoyent la terre; si ces amas ne sont pas situés dans un champ qui doit servir aux pâturages, on doit cependant prendre soin d'enfouir mêmes les cendres, car telle est la vitalité des spores que même le feu ne les détruit pas toujours. La destruction par le feu et l'enfouissemant de tous les fluides ou excréments, du sang, du poil, de la corne, de la peau, etc., n'est pas de moindre importance. Bien qu'en France et dans quelques autres pays où l'anthrax

sévit communément, les écorcheurs, avec certaines restrictions et l'adoption de certaines précautions, ont la permission d'écorcher les animaux et de faire bouillir leur carcasse afin d'en extraire les huiles, néanmoins, il arrive encore de si nombreux accidents aux personnes employées à ces travaux, que la pratique n'en est pas recommandable. Quand il s'agit d'écorcher les animaux. l'écorcheur devrait prendre garde de n'avoir aucune égratignure ou déchirure de la peau ; on devrait toujours porter des gants de caoutchouc pour manipuler ces cadavres.

Il a été invariablement reconnu que partout où l'on prenait soin d'enfouir profondément et au loin des pâturages les corps des animaux morts du charbon, surtout dans les localités où les terres étaient bien égouttées et améliorées au moyen d'un système supérieur de culture, les pertes de bétail causées par ce fléau ont été énormément diminuées ; et même, dans plusieurs districts que l'on regardait comme des foyers de cette maladie, le charbon a complètement disparu.

Au Canada, heureusement, nous ne connaissons de ce fléau que son apparition momentanée, que l'on regarde d'ailleurs comme un cas isolé dont les effets ne se font ordinairement pas sentir au-delà des limites ou des environs d'une ferme ; il en était ainsi autrefois, sans aucun doute, en Russie, au Hanovre, en France et en d'autres pays du continent européen, dans les mêmes districts où les animaux meurent maintenant du charbon par centaines de milliers. Il est en notre pouvoir de faire disparaître complètement cette maladie par l'adoption des mesures nécessaires, tandis que si nous négligeons ces moyens, elle deviendra sans doute avec le temps une cause de pertes annuelles très sérieuses pour le pays.

On a également remarqué que lorsque la maladie du charbon éclate quelque part, il suffit d'éloigner les animaux à une distance de cinq à six milles des lieux infectés pour la faire cesser de suite. Mais si on adopte ce plan, il faut prendre bien garde que les animaux malades ne se mêlent aux troupeaux des voisins,—ce qu'on évitera en les empêchant d'entrer dans les champs fréquentés par d'autre bétail. On devrait aussi faire en sorte qu'ils ne se rencontrent même pas avec d'autres animaux sur leur route, lorsqu'on les éloigne. Toute négligence à l'égard de ces précautions devrait rendre les propriétaires d'animaux morts du charbon, responsables des pertes occasionnées à d'autres personnes par leur faute.

Les menus ouvrages en bois des étables ou abris dans lesquels des animaux infectés du charbon auraient été tenus, devraient être enlevés et brûlés; quant aux pièces de construction et parties plus solides de ces bâtiments, il faut qu'elles soient grattées avec soin, lavées et frottées au moyen d'une brosse, puis abondamment blanchies avec de la chaux mêlée d'acide carbolique. La nourriture des animaux devrait être examinée avec la plus scrupuleuse attention, en ayant soin d'en élaguer tout ce qui pourrait être moisi, rouillé ou autrement impropre de quelque manière que ce soit ; et l'on ne devrait leur donner que de l'eau bien pure ainsi qu'une nourriture absolument saine.

En outre de la séparation des animaux en santé d'avec ceux qui sont malades, il est prudent d'administrer soir et matin à ces derniers, de l'acide carbolique par doses de deux drachmes à la fois, et mélangé dans du gruau ; il est également bon de leur donner à chacun, durant quelques jours, des breuvages acidulés,—comme par exemple un drachme d'acide sulfurique dans la moitié d'un seau d'eau.

Il est important de remarquer que les personnes chargées de manier ou de débiter les cadavres des animaux morts du charbon, ne devraient jamais se mêler de soigner en même temps des animaux qui sont en santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M. C. R. V.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Fig. 1.

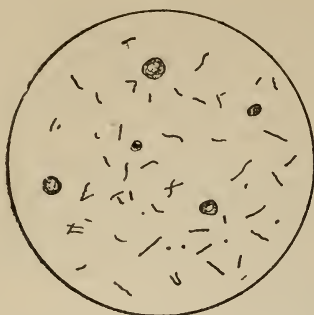


Fig. 2.



Fig. 3.

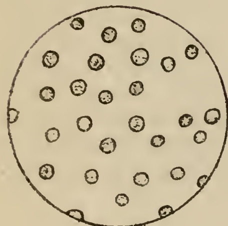


Fig. 4.

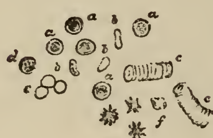


Fig. 5.

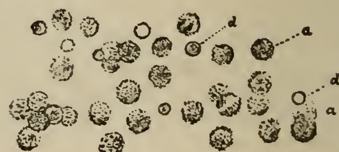


Fig. 6.



Fig. 7.

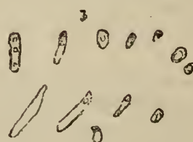


Planche accompagnant le rapport du professeur D. McEachran, sur la maladie du Charbon (*Anthrax*).

No. 40.

RAPPORT ANNUEL DE M. J. E. KLOTZ, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION A HAMBOURG.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes un rapport de mes opérations pour l'année 1878.

L'émigration mennonite de la Russie au Canada fut un peu plus active que l'année dernière, mais le chiffre en a été néanmoins relativement faible si on le compare à celui des émigrés de cette origine pour les années précédentes, et surtout si l'on tient compte du nombre de personnes qui sont désireuses d'émigrer, parmi les Mennonites, et à qui il tarde beaucoup de le faire.

Les raisons de cette faible émigration mennonite sont absolument les mêmes que ci-devant, à savoir: la guerre de l'Est, la dépréciation de la monnaie russe, etc, et pour éviter des redites inutiles ou des explications détaillées à ce sujet, je prends la liberté de vous renvoyer à mon rapport de l'année dernière.

En dépit des nombreuses difficultés que j'ai rencontrées et qu'il m'a fallu combattre, je suis heureux de pouvoir dire que j'ai réussi à gagner cinquante neuf familles mennonites à émigrer au Manitoba pour s'y établir; ces familles comprenaient 200 personnes au-dessus de l'âge de 8 ans, 94 entre un an et 8 ans, et 31 nourrissons: total 325 âmes.

Afin d'assurer à ces émigrants le soin et l'attention nécessaires, j'ai surveillé leur embarquement à ce port et me suis tenu constamment auprès d'eux, à bord du paquebot, jusqu'au moment de leur départ.

Ces Mennonites ont fait changer sous ma surveillance, après avoir payé leur passage océanique, 61,000 roubles. Indépendemment de cette somme, j'ai reçu, à différentes époques durant l'année (depuis mon dernier rapport annuel), de la part des Mennonites de la Russie méridionale, la somme de 55,000 roubles pour être transmise au Manitoba. A ces deux montants doit s'ajouter une autre somme de 8,000 roubles que je sais avoir été apportée par les Mennonites eux-mêmes et échangée à Toronto,—je pourrais dire, par parenthèse,—au grand regret des banquiers impliqués dans l'affaire, vu qu'ils payèrent environ cinquante pour cent de plus que le prix du marché pour ces valeurs. Cela fait donc un total de 124,000 roubles, ou son équivalent en piastres, qui a passé au Manitoba avec les Mennonites durant l'année 1878.

Le secours tant désiré d'un prêt d'argent que j'ai demandé moi-même et fait demander par d'autres au gouvernement en faveur des Mennonites, ne leur ayant pas été accordé, il s'en est suivi qu'un grand nombre d'entre eux furent forcés de rester en arrière, qui autrement eussent émigré au Canada; en outre, plusieurs de ces émigrants passèrent aux Etats-Unis à cause du défaut d'assistance en question de la part du Canada.

Les 659 Mennonites dont le *Mail* du 4 juillet annonçait l'arrivée à New-York, comprenaient plusieurs personnes distinguées avec qui j'avais entretenu une correspondance, et ces personnes ainsi qu'une grande partie des émigrants en question ne purent se rendre au Canada parce qu'ils ne recevaient pas l'assistance nécessaire en faveurs de leurs pauvres.

Mes relations dans la Russie Méridionale ainsi que dans les districts du Volga

sont maintenant très nombreuses, et ma correspondance est très étendue dans ces deux parties du pays.

Quant aux perspectives de l'émigration mennonite au Canada pour l'année prochaine, je puis dire qu'elles ne sont pas décourageantes, quoiqu'il soit impossible de définir exactement la situation à l'heure qu'il est.

Il y a actuellement à l'œuvre depuis quelque temps, un certain nombre d'agents officiels et d'individus agissant privément, qui parcourent les provinces mennonites de la Russie dans l'intérêt du gouvernement russe, et qui font toutes sortes de promesses pour encourager les Mennonites à rester dans le pays.

J'ai été informé tout dernièrement par un Mennonite éminent de la Russie Méridionale qu'une rumeur a été mise en circulation dans les colonies mennonites allant à dire que tout émigrant mennonite aurait à payer soixante et deux pour cent de son capital, en outre de 150 roubles par tête, au gouverneur à Berdiansk, avant de pouvoir traverser la frontière. On fait courir ces bruits absurdes pour détourner les Mennonites de l'émigration, et l'on en obtient même actuellement assez de succès, vu que, dans leur ignorance et leur simplicité de mœurs, les Mennonites sont assez crédules pour ajouter foi à de pareilles histoires et s'en laisser influencer jusqu'à ce que je les désabuse. J'ai à lutter sans cesse contre de pareils obstacles, de même que contre l'action de nombreux agents américains et agents de steamers qui travaillent en faveur de New-York, de sorte que j'emploie tout mon temps à surveiller les intérêts du Canada.

La correspondance régulière que j'entretiens avec les Mennonites du Manitoba a été cause que j'ai reçu de bonne heure la réjouissante nouvelle des magnifiques récoltes que l'on a eues dans cette province, et je me suis empressé de communiquer la bonne nouvelle aux différentes colonies mennonites de la Russie Méridionale, où tout le monde s'en est réjoui beaucoup, ainsi que le prouvent les lettres subséquemment reçues de ces colonies.

D'après les lettres que j'ai reçues en grand nombre des Mennonites du Manitoba, il est également évident qu'ils sont très satisfaits de leurs nouveaux établissements dans cette province; et chaque fois que j'ai reçu de ces lettres ou autres nouvelles encourageantes, je les ai communiquées immédiatement à des gens appartenant aux diverses colonies mennonites de la Russie Méridionale, afin de tenir leur esprit constamment occupé de rapports favorables et intéressants concernant le Manitoba ainsi que leurs frères émigrés dans cette province.

C'est à l'aide de ces nouvelles favorables et de faits analogues qui sont parvenus à ma connaissance que j'ai pu déjouer d'une manière satisfaisante les plans de certaines gens qui travaillaient contre les intérêts du Canada, et que j'ai réussi à démasquer les desseins d'individus de mauvaise foi, ainsi qu'à réfuter les rumeurs extravagantes et méprisables répandues à dessein pour nuire à l'émigration mennonite.

Si, en outre des succès remportés jusqu'ici et que je leur mets sous les yeux, je pouvais promettre aux Mennonites l'assistance qu'ils demandent sous la forme d'un prêt d'argent pour aider leurs pauvres à émigrer, il me serait facile sans aucun doute d'en gagner un grand nombre à partir pour le Manitoba dès le printemps prochain.

Il y a encore des milliers de Mennonites, pauvres et riches, à qui il plairait de quitter la Russie, mais la grande majorité d'entre eux resteront certainement dans leur pays, à moins qu'ils ne puissent emmener leurs pauvres avec eux; et pour émigrer il ne pourront y parvenir que si on leur fait un prêt d'argent comme celui qui fut accordé à leurs pères il y a une quinzaine d'années.

L'émigration allemande est encore faible, bien qu'elle ait augmenté légèrement pendant les dix premiers mois de la présente année, si on la compare avec celle de la même période de temps pour l'année dernière; et ceci est dû à la dépression continuelle du commerce, non seulement en Amérique, mais dans le monde entier. Néanmoins, d'après des informations prises auprès de personnes dignes de foi, on peut s'attendre à voir augmenter l'émigration allemande pendant l'année prochaine.

Les tableaux officiels du bureau de l'émigration de cette ville portent qu'il est parti 22,487 émigrants par le port de Hambourg, pendant les dix mois expirés e 31

octobre, soit une augmentation de 2,142 de plus que durant la période correspondante de l'année dernière.

Quoique j'aie reçu, le printemps dernier, du département à Ottawa, le pouvoir de faire don d'un louis sterling à chaque émigrant recommandable muni d'un *mandat de passage gratuit*, je n'ai pu faire fonctionner ce système de *mandats* d'une manière satisfaisante, attendu que je n'avais aucun fonds à ma disposition pour annoncer l'octroi en question, et que je ne pouvais faire connaître cet avantage qu'au moyen de ma correspondance ordinaire,—ce qui est, vous en conviendrez, un mode de publication assez lent pour répandre de semblables informations en Allemagne, parmi les gens qui seraient disposés à y émigrer. J'ai fait des démarches en temps convenable afin d'obtenir des fonds pour cet objet, ainsi que pour me procurer des matières imprimées propres à la distribution et dont je n'ai aucune en mains à l'heure qu'il est; mais mes demandes sont demeurées sans résultats.

Grâce aux *mandats de passage* en question, je me suis assuré de 14 familles, comprenant 52 adultes à qui j'accordai l'assistance d'un louis; ces gens étaient tous de la classe agricole et de la catégorie des émigrants les plus désirables. C'est un bien petit nombre, à la vérité; mais, ainsi que je l'ai dit plus haut, cela doit être imputé à ce que le fait de l'assistance en question n'est pas assez connu. Avant d'être autorisé à accorder cette assistance d'un louis, je m'étais déjà assuré de plusieurs familles, en outre de quelques hommes non mariés de la classe des travailleurs agricoles, qui ne reçurent aucun secours de moi et qui émigrèrent cependant au Canada, par mon entremise, durant l'année dernière.

Si j'eusse pu accorder le secours d'un louis à tous les émigrants sans distinction de classe, il est certain que le nombre en aurait été grandement augmenté; mais sachant quelle catégorie de gens le Canada requiert de préférence, j'ai dû refuser à plusieurs l'assistance en question. Quelques-uns de ces derniers ont néanmoins émigré au Canada.

Je pourrais remarquer ici que j'ai aussi accordé l'assistance d'un louis à 23 familles mennonites comprenant 77 adultes,—ce nombre restant néanmoins inclus dans les chiffres mentionnés plus haut relativement au nombre des Mennonites émigrés cette année.

Le succès de l'émigration allemande comme celui de l'émigration mennonite au Canada, dépendra beaucoup des avantages et encouragements offerts par le gouvernement canadien à ceux qui désireraient émiger; et à ce sujet je vous prie de me permettre d'exposer brièvement ce en quoi devraient consister ces encouragements, pour assurer au Canada une part convenable des émigrants du continent européen.

Avant tout, pour gagner les Mennonites qui ont l'intention d'émigrer, et les décider à se diriger vers le Canada dans le but de s'y établir, il faut leur accorder sous forme de prêt, un montant d'argent suffisant pour les mettre en mesure de pouvoir aider leurs pauvres à émigrer en même temps qu'eux-mêmes.

Le système des *mandats de passage* devrait être maintenu en faveur de l'émigration allemande; le transport gratuit à partir du port de débarquement jusqu'au lieu de sa destination devrait être accordé à tout émigrant qui produirait un ordre que j'émanerais comme agent du Canada; une bonne brochure devrait être imprimée en allemand, et mise en circulation,—ce que je pourrais faire facilement ici; des fonds devraient être accordés pour des dépenses d'annonces; et enfin, ce qui n'est pas d'une moindre importance, les agents d'embarquement devraient recevoir pour les émigrants allemands le même montant de commission qu'on leur paie pour les émigrants mennonites et qu'ils reçoivent des bureaux de Londres sur un certificat de ma part, savoir: $2 pour chaque personne adulte. Cette somme était autrefois allouée aux agents des émigrants de l'Allemagne, mais on leur en a dernièrement discontinué le paiement, en même temps que le système de *mandat de passage* fut suspendu.

Si on accorde les avantages que je viens de mentionner aux émigrants mennonites ainsi qu'aux émigrants allemands, l'expérience que j'ai acquise ainsi que les relations que je me suis créées durant mes six annnées d'agence, me font espérer que je pourrai opérer de bons résultats que je prouverai en n'envoyant que des émigrants de la meilleure et de la plus désirable catégorie pendant la prochaine campagne.

Avant de terminer, permettez-moi de dire que j'ai eu le plaisir de rencontrer en cette ville bon nombre de marchands, de manufacturiers et d'autres personnes du Canada; plusieurs de ces messieurs m'ont prié de les présenter aux marchands à ce compétents de Hambourg, dans la vue d'établir avec eux des relations commerciales qui leur permettront d'introduire leurs produits manufacturés sur les marchés de l'Allemagne, et je suis heureux d'ajouter qu'ils ont réussi à poser les bases des relations qu'ils désiraient établir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JACOB E. KLOTZ.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

PLEURO-PNEUMONIE.

RAPPORT D'UNE INVESTIGATION SPÉCIALE SUR L'EXISTENCE DE LA MALADIE DU BÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS.

MONTRÉAL, 31 janvier 1879.

A l'hon. J. H. POPE,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous, je me suis rendu à Washington, D.C., où j'arrivai lundi, le 20 du courant, et je me suis mis immédiatement en mesure de faire des recherches sur les maladies contagieuses que l'on rapportait s'être déclarées parmi les bestiaux.

Ayant appris que la Commission Sanitaire pour le district s'était déjà occupée de la chose, je visitai l'officier de santé, M. le Dr. Townshend, qui m'informa que des recherches avaient été ordonnées par lui à ce sujet, à la suite desquelles il fut avéré que la maladie désignée sous le nom de pleuro-pneumonie avait en effet régné dans les environs de Washington, D.C., durant l'été dernier; mais que, dans le moment, il ne savait pas que la maladie en question fût encore en existence. Il me nomma la *Ferme Cabble* comme l'un des endroits où la maladie avait fait son apparition.

Le capitaine Cabble que j'allai voir confirma les assertions du Dr. Townshend, et me fit faire la connaissance de son fermier, un M. Wall, qui fait le commerce du lait. Ce monsieur dépeignit très clairement la maladie comme étant une fièvre pulmonaire contagieuse qui aurait été communiquée à ses animaux par une vache achetée sur le marché, à Washington, ce qui lui en fit perdre un certain nombre dans le cours de l'été dernier. M. Wall regarde cette maladie comme très contagieuse; il estime à 200 le nombre des vaches qui en moururent, l'été dernier, dans le voisinage de Washington. Il ne put cependant me faire voir aucun cas particulier de la maladie.

Je visitai ensuite J. T. Bushman, M.C.R.V., qui n'avait guère eu l'occasion de voir personnellement les effets de cette maladie, mais qui ne doutait pas de pouvoir m'indiquer les lieux où elle existait.

Nous allâmes d'abord dans Washington-Ouest, et nous examinâmes la vacherie de M. Kelly qui avait perdu cinq de ses bêtes en septembre et en octobre derniers.

M. Davis, de Washington-Ouest, avait eu aussi cinq cas de maladie parmi son troupeau; les animaux affectés avait contracté la fièvre en se mêlant aux vaches de Kelly sur le terrain communal. Nous ne trouvâmes aucun cas chez lui.

Notre visite suivante fut pour Hyattsville, dans le comté de Prince George, Maryland. B. F. Guy, écr., y avait perdu quinze bêtes sur un troupeau de dix-huit têtes; le reste avait été vendu avec les étables ainsi qu'une partie de la ferme, comme moyen de se débarrasser plus vite du fléau. M. Guy nous fit une description très intelligente de la maladie qui avait été introduite chez lui par une vache achetée sur le marché aux animaux, à Washington; ce monsieur n'avait aucun doute que le mal fut contagieux, ayant trouvé à l'ouverture des cadavres les mêmes symptômes et phénomènes morbides que ceux décrits par le professeur Grange dans son rapport de 1871. Son expérience lui avait démontré, disait-il, qu'il était inutile d'essayer à traiter

cette maladie. D'ailleurs, nous ne pûmes rencontrer un seul cas pendant la visite que nous fîmes chez lui.

De là, nous allâmes à Alexandrie, dans la Virginie, où il nous fut facile de constater que la maladie y avait régné durant l'été dernier, ainsi que pendant le commencement de l'hiver; mais nous n'obtinmes qu'avec la plus grande difficulté des habitants de l'endroit, la permission d'examiner leur bétail vivant. Nous réussîmes cependant à les convaincree, après un certain temps, que nous n'étions pas des *officiers de santé*; et nous trouvâmes alors des cas de maladie en abondance.

Nous allâmes voir les laitiers suivants:—M. Carral, M. Flood, M. West et M. Darling, qui tous avait subi des pertes sérieuses occasionnées par la pleuro-pneumonie. Un épicier du nom de Miles Murphy avait également perdu deux vaches quelques jours avant notre arrivée. M. John Bayliss, aussi épicier, avait de même subi des pertes sérieuses, et deux cas de maladie bien caractérisés se trouvaient encore actuellement chez-lui. Nous trouvâmes également un certain nombre d'animaux affectés de la même maladie chez un M. Bailey, à Barley's Cross Roads. M. Hughes, propriétaire de la Maison Alexandria, avait perdu une vache quelques jours avant la visite que nous lui fîmes. M. Graves, épicier, en avait perdu deux. M. Hunter en avait perdu huit sur neuf qui composaient son troupeau. Hughes nous informe qu'un certain Miller, domicilié à deux milles de la ville, se trouvait ruiné par la perte de quatre-vingts vaches.

L'opinion générale dans cette localité était que la maladie y avait été apportée de Baltimore.

Lorsqu'on demandait aux gens si beaucoup d'animaux étaient morts dernièrement, on nous faisait invariablement une réponse affirmative. Il s'est à peine passé un jour, l'été dernier, et même tout dernièrement encore, sans qu'on en aît perdu plusieurs qu'on enlevait à mesûre qu'ils mouraient. Il en est mort pour le moins plusieurs centaines dans le cours de trois mois.

Après nous être donné beaucoup de peine, nous réussîmes enfin à nous procurer une vache qui se trouvait rendue à un degré avancé de la maladie; le propriétaire de cette vache nous permit de la tuer moyennant un dédommagement qu'il exigea.

Les animaux de ce dernier endroit appartenaient à une famille de couleur du nom de Franklin. Il y avait là trois vaches infectées et arrivées chacune à un degré différent de la maladie. Le sujet de notre examen *post mortem* était une vache de grosseur moyenne, âgée de six ans. Au moment où nous allions la tuer, son pouls marquait 100, sa respiration 40, température 105°. On avait remarqué qu'elle était malade depuis dix jours (il n'y a pas de doute qu'elle l'était depuis plus longtemps). Elle se tenait debout, le cou allongé, les narines dilatées, le souffle rapide, court et saccadé, les épaules en dehors, chaque respiration étant accompagnée d'un gémissement plaintif. La sécrétion du lait était complètement arrêtée. Les boyaux étaient relâchés; les excréments étaient noirs et d'une odeur insupportable. L'animal avait les pupilles dilatées; il ne se remuait qu'avec difficulté, paraissant morne, lourd et stupide. Après que nous eûmes assommé cette vache, nous fîmes un soigneux examen interne de son cadavre, et plus particulièrement de la cavité de l'estomac. Le sternum ayant été scié et les attaches des côtes arrachées des vertèbres, un côté du thorax fut enlevé, mettant ainsi à nu les organes dans leur position naturelle.

Une petite quantité de sérum décoloré fut trouvée dans la partie inférieure de la cavité. Le poumon droit présentait vers le milieu de sa surface costale un point où cet organe était en voie d'hépatisation, sa surface pleurale se trouvant adhérente à ce point seulement; le reste de ce poumon était comparativement sain. Le poumon gauche était complètement dégénéré en une masse analogue à la substance de foie, et se trouvait adhérent sur toutes ses surfaces pleurales. Les adhérences à la plèvre costale, plus particulièrement, étaient épaisses et tenaces. La plèvre pulmonaire était très épaisse et spongieuse, et elle pût être aisément détachée du parenchyme. Le poids de ce poumon s'était énormément accru, et on l'enleva comme une masse solide. En le coupant en deux, on ne sentit aucune crépitation; sa substance présentait cette apparence marbrée caractéristique (si correctement reproduite dans l'ouvrage illustré du professeur John Gamgee) produite par la couleur rouge foncée des

lobules pulmonaires dégénérés qu'entouraient des bandes de tissu cellulaire interlobulaire considérablement épaissi par l'infiltration d'un épanchement abondant de lymphe glacée. Le poumon entier était gonflé, dur et oédémateux.

Les artères bronchiques contenaient une certaine quantité de sérum mousseux et de couleur rose. Les cellules bronchiques étaient devenues presque entièrement imperceptibles.

A cause de l'obscurité qui nous surprit à l'œuvre, nous bornâmes notre examen à la poitrine de l'animal, ce qui, d'ailleurs, a suffi, avec le concours des circonstances, à nous convaincre tous deux que la maladie sur laquelle nous faisions des recherches était véritablement la *pleuro-pneumonie contagieuse.*

Avant mon départ de Washington, j'ai eu l'honneur d'avoir avec l'honorable commissaire de l'agriculture, M. Wm G. LeDuc, une entrevue qui m'a permis de lui expliquer le but de ma visite, lequel était de m'assurer de la véracité de certains rapports publiés dans la presse concernant une maladie contagieuse existant parmi les bestiaux et que l'on disait être la peste bovine. La preuve que le chef du département est parfaitement au fait de l'existence de la pleuro-pneumonie et qu'il se rend compte de la nature dangereuse de cette maladie ainsi que de l'immense responsabilité du gouvernement à cet égard, se trouve dans l'extrait suivant de son rapport annuel au ministre pour le mois de novembre dernier :

" L'une des maladies contagieuses les plus terribles connues pour exister parmi le bétail est sans contredit la pleuro-pneumonie, ou fièvre pulmonaire. Cette maladie fut introduite en ce pays dès l'année 1845 ; et depuis, elle a régné, à un degré plus ou moins étendu dans plusieurs Etats de l'Est, ainsi que dans quelques-uns des Etats du Sud. Cette épizootie a fait son apparition dans le midi de l'Europe il y a à peu près un siècle, et s'est depuis répandue dans la plupart des pays du vieux continent. A l'exception de la peste bovine, c'est la maladie la plus redoutée et la plus destructive que l'on connaisse pour attaquer les troupeaux. Elle diffère en ceci de la fièvre qui sévit sur le bétail au Texas, que cette dernière maladie est aisément subjuguée par l'apparition du froid dans nos latitudes du nord, tandis que la pleuro-pneumonie ne connaît pas plus de bornes en hiver qu'en été, et ne saurait être plus domptée par le froid que par la chaleur, non plus que par l'humidité ou le temps sec, et elle est toujours la même dans les hautes comme dans les basses latitudes.

" C'est la plus perfide de toutes les maladies du bétail, attendu que le poison de la pleuro-pneumonie peut s'entretenir sous une forme latente pendant une période de un à deux mois, et même pendant plus longtemps, dans l'organisation de l'animal qui peut être ainsi transporté d'un bout du continent à l'autre dans un état apparent de bonne santé pour semer ensuite les germes de la terrible contagion qu'il porte en lui.

" Depuis l'apparition de cette maladie sur nos rivages, elle s'est répandue et a régné en différents temps dans les Etats du Massachusetts, du Connecticut, de New-York, de New-Jersey, de la Pennsylvanie, du Maryland, du Delaware, de la Virginie et dans le district de la Colombie.

" Elle s'est montrée dernièrement à deux endroits de la Virginie (à Alexandrie et à Lynchburg), où elle a exercé ses ravages d'une manière tout-à-fait violente.

" A l'heure qu'il est, la maladie semble circonscrite dans d'étroites limites, et l'on pourrait l'étouffer à peu de frais comparativement à ce qu'il en coûterait pour obtenir le même résultat si elle se communiquait aux innombrables troupeaux qui se trouvent à l'ouest des Monts Alleghanies. La nature de ce fléau est tellement funeste que les différents gouvernements des pays européens où il a fait son apparition se sont empressés de prendre des mesures pour l'étouffer, et plusieurs de ces gouvernements ont même trouvé utile de dépenser des millions de piastres afin de le supprimer.

" Les intérêts qu'embrasse cette question sont si vastes et d'une importance qui rejaillit tellement sur les classes tant commerciales qu'agricoles de ce pays, qu'ils méritent que le gouvernement fédéral intervienne pour les protéger ; et, pour cette raison, on demande respectueusement que les Congrès accorder une attention réfléchie à cet important sujet.

" Comme preuve à l'appui de ce que ci-dessus, je me permettrai de rapporter la

lettre suivante de Joseph Bushman, du département du quartier-maître, dans l'armée des Etats-Unis.

"Monsieur,—Conformément à la demande que vous m'avez faite d'un rapport des remarques que je pourrais avoir faites sur l'existence de maladies contagieuses sur le bétail dans les environs de cette ville, je dois dire d'abord que j'ai vécu ici depuis 1874, et que je ne me rappelle pas d'avoir vu ni d'avoir entendu parler d'aucun cas de maladie de ce genre pendant cette année-là. En 1875, 1876 et 1877, j'ai vu occasionnellement quelques cas de pleuro-pneumonie dans de petites vacheries des alentours de cette ville. Je n'ai jamais été appelé en ma capacité professionnelle par les propriétaire des animaux malades du fléau, mais j'ai eu l'occasion d'observer plusieurs cas de cette maladie, grâce à l'entremise de Robert Smith, vétérinaire exerçant sa profession dans la partie est de cette ville. J'ai remarqué deux cas bien caractérisés de pleuro-pneumonie, et j'ai examiné les poumons de deux animaux malades qu'on avait abattus. J'ai aussi entendu parler de plusieurs autres cas, en outre de ceux que j'ai vu moi-même. En juillet 1878, la maladie éclata sérieusement dans le district du Maryland et les localités avoisinantes, ainsi que dans la Virginie. Elle a sévi principalement durant les mois de juillet, août et septembre. Probablement 75 à 100 bêtes à cornes périrent dans le district de Columbia, bien que la maladie ne fût pas d'un caractère tout-à-fait aigu, et plusieurs animaux malades se rétablissent.

"Dans le cours du temps que je viens de mentionner, j'ai eu occasion de voir des animaux arrivés à tous les divers degrés de la maladie, et d'après l'expérience que j'ai acquise à cet égard en Angleterre et en Irlande, je n'ai aucun doute que cette maladie est la *pleuro-pneumonie contagieuse*. Je n'ai jamais été appelé à traiter aucun de ces cas de maladie,—ce que j'attribue à la position que j'occupe vis-à-vis du gouvernement des Etats-Unis,—les propriétaires de bestiaux et les laitiers cherchant naturellement à cacher au public le fait qu'ils possédaient des animaux malades. J'ai fait des recherches pour mon seul avantage personnel, vu que je m'étais adressé à l'officier de santé actuel, de même qu'à la précédente Commission Sanitaire, et que je leur avais offert des services qui ne furent jamais requis. Je n'ai rien publié à ce sujet.

"En terminant, je désirerais dire que la peste bovine n'a jamais existé en ce pays; les rapports de la presse à cet égard n'avaient aucun fondement, et il n'a été fait usage de ce nom, pour désigner la pleuro-pneumonie, que par les gens qui ignoraient la différence des deux maladies et qui furent appelés pour soigner des animaux attaqués par la maladie actuellement existante.

"Je suis, cher monsieur,

"Votre tout dévoué,

"Jos. Bushman, M. C. R. V.

"*Vétérinaire, 2 Départ. Mil. E. U. A.*"

A la suite des recherches dont je donne un compte-rendu ci-haut, je visitai Philadelphie, où je reçus l'aide précieux de M. J. W. Gudsden, M. C. R. V. Bien qu'il y eût dans cette ville beaucoup de bruits de répandus relativement à la maladie contagieuse en question, nous ne pûmes y trouver aucune preuve de son existence sur le bétail des environs de Philadelphie ni de la ville même.

M. Gudsden écrivit, sur ma demande, à un certain nombre de vétérinaires, ainsi qu'à d'autres personnes dans l'Etat de la Pennsylvanie, et il en reçut des réponses disant que la maladie n'existait pas dans ce district.

Accompagné de M. Gudsden, je visitai New-York et me mis en rapport avec le principal et le professeur du Collége Vétérinaire américain, qui me déclarèrent n'avoir eu aucune occasion de constater un seul cas de pleuro-pneumonie, et doutaient en conséquence de l'exactitude des bruits qui circulaient relativement à son existence. Sur la demande que je leur fis, ils télégraphièrent à M. McLean, de Brooklyn; ce monsieur répondit qu'il ne pouvait pas nous faire voir aucun cas de la maladie en question dans le moment, mais qu'il avait enterré des animaux quelques jours auparavant. Etant bien décidé à voir et à me rendre compte de tout par moi-même, j'allai visiter Brooklyn en compagnie de messieurs J. W. Gudsden, M. C. R. V., A. Lockart, M. C.

R. V., et du Dr. Liantard, du Collége Vétérinaire américain ; et après quelques renseignements pris sur les lieux, nous nous dirigeâmes vers les étables à vaches situées près de la distillerie de Gaff et Fleeschman, à Williamsburg, entre les comtés de King et Queen, Long-Island. Nous trouvâmes là de 800 à 900 vaches à lait appartenant à différentes personnes, qui payaient chaque semaine 77½ centimes par vache tant pour l'usage de l'étable que pour sa ration de drague de la distillerie. De tous les lieux empestés qu'il soit possible d'imaginer, celui-ci est certainement le pire. Les animaux sont entassés dans ces étables à toiture basse, et aussi serrés les uns contre les autres qu'il est possible pour eux de l'être en doubles rangées, avec un passage de trois pieds entre les rangées. On fait couler dans des auges placés devant eux la drague encore presque bouillante, dans laquelle le foin se trouve plongé et reste jusqu'à ce que le mélange soit assez refroidi pour permettre aux animaux de manger et de boire. On ne fait aucune litière à ces vaches. La drague, agissant sur leurs boyaux et leurs rognons, active les excrétions ; et il serait bien étrange qu'avec les vapeurs de l'étable, les exhalaisons qui se dégagent des excréments, le défaut de ventilation et les défectuosités sanitaires en général de ce lieu, la maladie en question n'y régnât pas.

En outre de l'état déplorable dans lequel j'ai trouvé cet endroit, le genre d'affaires qu'entretiennent les propriétaires des vaches dont j'ai parlé est éminemment propre à assurer la continuation de la maladie.

La pleuro-pneumonie pénétra à Brooklyn en 1843, puis en 1850. Elle y avait été introduite par des animaux qui avaient été importés ; elle règne depuis ce temps-là à Long-Island. La maladie en question s'est établie en permanence dans les grandes étables entretenues par les distilleries ainsi que dans les vacheries de leur voisinage, et peu de ces établissements peuvent s'attendre d'être épargnés par la pleuro-pneumonie, si aucun d'eux y échappe. La période d'incubation varie de neuf jours à trois mois, et bien que la chose puisse paraître étrange à première vue, la maladie suit son cours beaucoup plus lentement lorsque les animaux sont renfermés dans une étable chaude où ils peuvent à peine avoir la place suffisante pour se remuer, et où ils ne sont pas exposés à ces variations de la température dont souffrent les animaux qui vivent dans les champs. Non seulement cela, mais pendant un certain temps les vaches infectées de cette maladie continuent à donner du lait abondamment, et même elles engraissent rapidement ; de sorte que, avant que la dernière période de la maladie ne se déclare et que la mort n'arrive, l'animal est livré au boucher, abattu, dépecé et porté sur le marché Washington, à New-York, où on le vend pour du bœuf de première qualité. * On remplace immédiatement les bêtes ainsi expédiées par de nouvelles vaches, et c'est ainsi que la maladie se propage d'année en année. Il y en a cependant un bon nombre qui périssent dans les étables.—En vérité, je crois que je puis répéter les paroles que le professeur Gamgee exprimait dans son rapport de 1871 : " Personne ne peut hésiter un seul instant à reconnaître que les étables à vaches de " Brooklyn et d'autres grandes villes sont une honte pour un peuple civilisé."

A cause de la crainte qu'on a généralement de voir intervenir la police sanitaire, il est très difficile d'avoir accès aux vacheries infectées par la maladie ; je n'ai pu avoir en conséquence l'avantage de poursuivre mes recherches aussi loin que je l'aurais désiré à Long Island. Néanmoins, ainsi que le remarquait le professeur Léantard qui, jusqu'à ce jour, ne croyait pas à l'existence de la pleuro-pneumonie, sur les 800 ou 900 bêtes que nous avons vues à Brooklyn, c'est à peine si nous aurions pu en trouver cinquante qui ne fussent pas attaquées de la maladie. Je suis beaucoup redevable à M. L. McLean, gradué du collége vétérinaire d'Edimbourg, de l'aide qu'il m'a fourni pour suivre les traces de la maladie jusqu'à Brooklyn. M. McLean avait déjà acquis des connaissances pratiques sur les effets de la pleuro-pneumonie en sa qualité d'inspecteur du gouvernement en Ecosse, ainsi qu'aux Etats-Unis. La lettre suivante qu'il m'adressa dernièrement vient à l'appui de mon compte-rendu des observations que j'ai faites à Brooklyn.

---

* Un boucher qui a fait un commerce très étendu de ce bœuf assura que cette viande commandait le plus haut prix du marché.

"561, AVENUE CARLETON,
BROOKLYN, NEW-YORK,
28 janvier 1879.

"CHER MONSIEUR,—Si vous aviez quelques doutes sur l'existence de la pleuro-pneumonie contagieuse (ou épizootique) dans cette partie du pays, à votre arrivée ici, les nombreuses preuves que vous en ont fournies vos observations, tant sur des sujets vivants que sur des sujets morts que j'ai eu également la satisfaction d'étudier, ont dû vous convaincre d'une façon complète que la maladie en question existe. Pour ma part, je suis certain qu'on chercherait vainement un autre endroit de même importance et étendue que Long-Island où il y ait autant d'animaux infectés de la pleuro-pneumonie épizootique, et je suis étonné que les autorités soient si apathiques que de laisser une pareille maladie contagieuse prendre un tel pied sans lui opposer aucuns moyens de suppression. Si on permet à cette épizootie de se répandre sur ce continent, elle mettra certainement fin à l'exportation du bétail vivant et ruinera les éleveurs en général. Grâce aux relations que ma pratique me fait avoir avec les propriétaires de bétail, je suis en mesure de m'apercevoir que ces gens attendent avec anxiété que l'on prenne les mesures nécessaires dans la vue d'étouffer cette maladie qui menace de devenir si désastreuse pour leurs intérêts.

"J'espère que votre visite ici aura l'effet de décider les autorités à Washington de s'occuper de la question immédiatement.

"Votre tout dévoué,

"L. McLEAN,
Vétérinaire."

En outre de ces preuves de l'existence de la pleuro-pneumonie, j'ai rapporté avec moi, pour le musée du collége vétérinaire à Montréal, un magnifique échantillon de poumon infecté, offrant cette apparence marbrée caractéristique, causée par la couleur rouge foncée des lobules et l'infiltration de lymphe ayant une couleur jaune-blanche dans le tissu interlobulaire cellulaire, et si exactement reproduite dans l'ouvrage illustré de Gamgee.

En terminant ce rapport, je dois dire que c'est de propos délibéré que je me suis abstenu de faire une plus longue description de la pleuro-pneumonie, me bornant à rapporter les faits qui prouvent son existence; et je me permets d'attirer votre attention sur l'exposé suivant de Fleming concernant les *Maladies contagieuses des animaux.*

"On a calculé que dans la seule ville d'Edimbourg les pertes annuelles causées "par la *fièvre pulmonaire* parmi le bétail sont de £200,000 à £300,000.

"Dans l'espace de six années à compter de 1855 jusqu'à 1861, il a péri dans le "Royaume-Uni plus d'un million d'animaux évalués pour le moins à douze millions "de livres sterling. Les tableaux d'une compagnie d'assurance sur le bétail anglais, "indiquent que depuis l'année 1863 à venir jusqu'à 1866, le chiffre de la mortalité "causée par l'épizootie était de cinquante à soixante et trois par cent annuellement. "S'il est possible de se former, d'après ces chiffres, une idée des pertes infligées à "l'Angleterre par la *fièvre pulmonaire*, on peut affirmer sans crainte que cette maladie "du bétail lui coûte au moins £2,000,000, ($10,000,000) par année."

Au point de vue seul des pertes ainsi occasionnées par la pleuro-pneumonie, il est évident qu'il serait nécessaire d'adopter immédiatement des mesures énergiques pour empêcher que cette maladie ne soit apportée de l'Angleterre ou des Etats-Unis au Canada, et prévenir ainsi son invasion dans notre pays.

L'acte anglais de 1878 concernant les maladies contagieuses des animaux, partie IV, section 16, clause B, parlant des animaux venant de ports étrangers et parmi lesquels on découvre de la maladie au port d'arrivée, s'exprime ainsi: "Si la maladie "est la pleuro-pneumonie, l'inspecteur fera disposer des animaux malades, ainsi que "de tout le bétail transporté sur le même bâtiment qu'eux, de la manière suivante: "(1.) Les animaux malades seront abattus sur le lieu de leur débarquement. "(2.) Les animaux en santé seront abattus sur le lieu de leur débarquement; ou, "s'ils sont débarqués à un port où il se trouve un enclos pour les animaux venant de

" l'étranger, l'inspecteur peut permettre qu'on les amène dans cetenclos pour y être " abattus, mais non ailleurs."

On peut voir ainsi qu'il y a dans cette question un double danger imminent pour les intérêts de nos fermiers et de nos éleveurs et possesseurs d'animaux, à moins qu'on n'adopte immédiatement d'énergiques mesures de protection contre l'épizootie.

Je suis heureux de faire rapport que la pleuro-pneumonie contagieuse n'existe pas encore que je sache dans le Canada, mais si nous laissons entrer dans le pays des animaux venant des Etats où la maladie règne, soit pour l'élevage, l'engraissage ou l'exportation, nous courons un grand risque d'introduire ici l'épizootie en question.

Je crois qu'il n'existe pas encore de *fièvre pulmonaire* dans aucun des Etats de l'Ouest; conséquemment, il ne paraît pas nécessaire de prohiber l'entrée du bétail venant de ce côté, pourvu que le gouvernement des Etats-Unis nous guarantisse qu'il ne permettra pas que des animaux soient expédiés des districts infectés dans les Etats de l'Ouest, et qu'un système complet d'inspection et de quarantaine sera maintenu dans toute l'Union sous la surveillance d'hommes compétents de l'art vétérinaire.

Je recommanderais en outre que l'entrée du bétail ne fût permis qu'à certains ports, et qu'à chacun de ces ports il fût nommé un inspecteur compétent dont le devoir serait d'examiner soigneusement chaque animal avant de lui permettre qu'il ne soit introduit dans les pays, et même qu'il ne passe par aucun de nos ports d'embarquement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

D. McEACHRAN, M.C.R.V.,
Collége Vétérinaire de Montréal.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

SUR

L'ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

A l'Honorable Sénat du Canada réuni en Parlement.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Que, durant le cours de l'année dernière, on s'est occupé activement à préparer un catalogue complet des livres de la bibliothèque, jusqu'à date, afin que l'impression en fût prête pour l'ouverture de la présente session.

Un index des sujets traités dans les différents ouvrages qui composent la "Bibliothèque Générale," indiquant le titre de chacun d'eux, à l'exception des ouvrages de droit ou de science politique, a été imprimé, et sera distribué sous peu aux deux Chambres.

A la dernière session, un catalogue classifié des livres de droit a été remis aux membres qui s'occupent plus spécialement de législation ; des copies en seront aussi fournies à ceux des nouveaux membres qui pourront en faire la demande. Un volume analogue, comprenant les ouvrages sur la politique, l'économie politique et le commerce, est maintenant sous presse, et sera distribué aussitôt que possible. L'on se propose d'annexer à ce volume un index alphabétique qui comprendra aussi les références aux ouvrages inscrits au catalogue classifié des livres de droit, et toutes les additions qui ont été faites à cette section, jusqu'à ce jour.

Ces deux catalogues des ouvrages traitant de loi et de politique, et celui des livres de littérature générale, comprendront tous les livres que renferme la bibliothèque.

Une attention toute spéciale a été donnée à l'arrangement convenable et à la classification des livres, dans chaque section de la bibliothèque, de manière à faciliter les recherches aux personnes qui ont accès aux rayons, et à permettre aux employés de la bibliothèque de fournir, en peu de temps, tous les ouvrages qui pourront être demandés.

Le bibliothécaire saisit cette occasion pour attirer l'attention du gouvernement et des deux Chambres sur la nécessité, qui se fera sentir bientôt, de pourvoir aux besoins croissants de la précieuse bibliothèque dont on lui a confié le soin.

Dans son rapport, à l'ouverture de la session de 1877, il a soumis à la considération du Parlement un projet qui, dans son opinion, devait donner, pour plusieurs années à venir, les moyens de placer convenablement notre déjà grande et toujours croissante collection de livres, et qui, en même temps, devait procurer aux membres de la législature, plus de facilités pour leurs travaux de recherches à la bibliothèque.

Il proposa que la Cour Suprême fût transférée du local qu'elle occupe temporairement, dans un autre lieu qui lui fût affecté spécialement, et que les chambres maintenant à l'usage de ce tribunal, fussent appropriées de nouveau pour les besoins de la bibliothèque. Dans cette éventualité, il suggéra que les différentes classes d'ouvrages nécessaires à la législation fussent déposées dans ces chambres, qui devaient être réservées pour l'usage exclusif des membres durant la session.

Par ce moyen, plusieurs mille volumes seraient enlevés de la bibliothèque actuelle, ce qui donnerait de l'espace pour les futurs besoins dans chaque branche de littérature et de science générales, et les membres du Parlement auraient l'inestimable avantage d'avoir à leur disposition des chambres situées à proximité du Sénat et des Communes, garnies des ouvrages nécessaires à la législation, et dans lesquelles ils pourraient travailler sans être *dérangés.* La destination particulière de ces

chambres procurerait aussi aux membres l'avantage d'avoir enfin un lieu à eux pour se reposer ou pour se délasser par la lecture d'ouvrages de littérature pendant les séances prolongées, avantage qu'il leur est souvent impossible d'obtenir dans la bibliothèque actuelle, à cause du grand nombre d'étrangers qui s'y rendent pendant les séances du Parlement.

En ce qui concerne la Cour Suprême, votre bibliothécaire a reçu l'assurance que la perspective d'obtenir un lieu plus commode et plus avantageux que le local actuel serait extrêmement agréable aux juges, aux avocats et aux plaideurs.

Le projet avait été favorablement accueilli par les membres de la dernière administration, et ils ont fait espérer qu'il serait formellement soumis à l'approbation du parlement pendant la présente session.

Votre bibliothécaire désire beaucoup attirer l'attention de votre honorable Chambre sur ce projet, qui, dans son opinion, présente la solution la plus aisée et la plus convenable de la question difficile de pourvoir aux besoins de la bibliothèque, sans changer les arrangements de l'édifice actuel. Toute modification dans sa construction intérieure ou extérieure, gâterait la symétrie de cet édifice, qui n'a peut-être pas d'égal sur le continent américain, pour la beauté du plan, la solidité et la commodité.

Des listes des dons faits à la bibliothèque, et des ouvrages reçus en vertu de l'acte pour protéger les droits d'auteurs depuis la dernière session, sont annexés au présent rapport.

Le nombre de volumes dans la bibliothèque, l'année dernière, était évalué à 88,871. Il y a été ajoûté depuis environ 3,842 volumes, ce qui fait un total de 92,713.

Le tout respectueusement soumis.

Alpheus Todd,

Bibliothécaire du parlement.

Bibliothèque du parlement, 13 février 1879.

Ouvrages deposés dans la Bibliothèque du Parlement depuis le 7 février 1878.

1055. Prospectus of the Equitable Life Assurance Company of the *United States*, *Ontario* Branch Agency. Déposé par *A. E. Dickinson*, *Toronto*, 1878. 4 *pages*.
1056. Illustrated Historical Atlas of the County of *Middlesex*, *Ont.* Publié par *H. R. Page & Co.*, *Toronto*, 1878.
1057. The Blue Ribbon Band: a temperance poem; par *W. A. Clark*, *H. A. Cropley*, imprimeur, *Fredericton*, *N. B.*, 1878.
1058. Photographie du Pape *Pie* IX., mort le 7 février 1878. *Archambault*, photographe, *Montréal.*
1059. *Drapeau*, *Stanislas.* Histoire des Institutions de Charité, de Bienfaisance et d'Education du *Canada*, 1er vol. Hôpitaux. *Ottawa*, 1877.
1060. *Clarke*, *S. R.* The Magistrate's Manual; with a summary of the Criminal Law of *Canada*. *Toronto; Hart & Rawlinson*, 1878.
1061. Portrait-carte du Pape *Léon* XIII.*;* par *H. Grenier*, *Montréal*, 1878.
1062. La Belle Canadienne: musique pour le piano, danse nouvelle; par *W. B. Bayley*. *A. &. S. Nordheimer*, *Toronto*, 1878.
1063. Portrait-carte du Pape *Léon* XIII.*;* par *Topley*, *Ottawa*, 1878.
1064. Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus. Enrégistré par *P. D. Lajoie*, *Ptre. Collége Joliette*, 1877.
1065. *Langevin*, *H. L.* Droit administratif, ou manuel des paroisses et fabriques. Seconde édition. *Québec*, 1878.
1066. *Swinton*, *William.* New Language Lessons. *J. Campbell & Son*, *Toronto*, 1878.
1067. Le groupe *Osborne*: petite photographie; par *Robert Hallett*, 1878.
1068. Manuel de dessin industriel. *Montréal*, *Duvernay et Cie.*, 1878.

1069. *Swinton's* Language Lessons, adapted to use of public schools of *Ontario*; par *J. Macmillan, Toronto. A. Miller & Co.*, 1877.
1070. Enregistrement temporaire de "Life in Glenshie." *Il n'a pas été déposé d'exemplaire.*
1071. Literary Exercises, from Book V of the Series of Readers, for Candidates for 3rd Class Certificates; par *H. W. Davis*, D.D., *Toronto. A. Miller & Co.*, 1878.
1072. *Beatty's* system of practical Penmanship, for schools. 11 numéros. Nos. 10 & 11, *Toronto. A. Miller & Co.*, 1877.
1073. Dictionary of the Chinook Jargon: or Indian Trade language of the North *Pacific* Coast. Publié par *T. N. Hibben & Co., Victoria, B. C. Petite brochure.*
1074. Literary extracts, for use of Candidates for admission to High Schools; by *A. Macallum*, with notes, par *J. M. Buchan, Toronto. A. Miller & Co.*, 1877.
1075. *Thompson, Edith.* History of England for schools. *Toronto. J. Campbell & Son*, 1878.
1076. *Frothingham & Workman.* Catalogue illustré et liste des prix des manufactures de *St. Paul, Montréal*, 1878.
1077. Modern School Geography and Atlas. Cinquième édition, *Toronto. J. Campbell & Son*, 1878.
1078. Insurance Plans of *Hamilton, Kingston, Brantford, St. Catharines, Charlottetown, Dartmouth* and *Pictou*; par *Charles E. Goad*, C. E., *Montréal*, 1878.
1079, 1080. One English and one French version of the New Illustrated Geography, for the use of the Christian Schools in *Canada*. Publié par les Frères, *Montréal*, 1878.
1081. The Voters' Lists Act, with notes, &c., par Judge *Ardagh, Barrie*, 1878. *Une brochure.*
1082. Evanturel, Eudore. Premières Poésies, 1876-78. *Québec. A Coté & Cie*, 1878.
1083. *Léon* XIII; Né le 2 Mars, 1810, élu Pape le 20 Février, 1878. Portrait publié par les Sœurs du Bon Pasteur de *Montréal*, 1878.
1084. *Kirwan*, Capt. La Compagnie Irlandaise. Reminiscences of the Franco-German War. *Montréal. Dawson*, Brothers, 1878.
1085. Statuette du roi *Guillaume* III d'Angleterre. *Pas deposé dans la bibliothèque.*
1086. New Intermediate Illustrated Geography, for the use of the Christian Schools. Par les Frères des écoles chrétiennes, *Montreal*, 1876.
1087. The Canadian Parliamentary Companion and Annual Register, 1878. Edited par *C. H. Mackintosh*, "Citizen" Office, *Ottawa*.
1088. The Merchants' and Manufacturers' Fire Insurance Expiration Book. Publié par *S. F. Magurn & Co. Montréal. Lovell's* Company. 1878. *Formules en blanc en un volume.*
1089. English Literature Series: Paradise Lost. Livres 1 et 2. Publié avec introduction, etc., par *F. Storr, Toronto. J. Campbell & Son*, 1878.
1090. "Stray Leaves from the Drama of Everyday Life;" par "R," *Montreal. Lovell's* Publishing Company, 1878.
1091. *Clarke, S. R.* The Constable's Manual. Toronto. *Hart & Rawlinson*, 1878.
1092. Photographie d'un enfant à deux têtes. *Field*, photographe, *Montréal*, 1878. *Sur une petite carte.*
1093. *Legendre, Napoléon.* Notre Constitution et nos Institutions. *Montréal. J. A. Plinguet*, 1878.
1094. *Tassé, Joseph.* Les Canadiens de l'Ouest. 2 vols. *Montréal.* 1878.
1095. Photographie de la baie *Alexandria*, fleuve *St. Lawrence*, par *R. Eastman.* 1878.
1096. The Belle of the Season. Rockaway for the Piano-forte. Par *J. F. Davis. Toronto. J. G. Marshall.* 1878.
1097. Carte de *Toronto*; par *A. T. Cotterell*; revisée par *H. J. & W. A. Browne*, a avril 1er, 1878. Publié par *F. B. Miles* & Co. *Sur un feuille volante.*
1098. Mental Arithmetic; par *J. A. McLellan.* Part 1. *Toronto. A. Miller & Co*, 1878.
1099. Score Chart, for Bowling Alleys; par *D. R. Dewey, Burlington Beach, Ontario*, 1878.

1100. Portrait du Très Révérend *John O'Brien*, Evêque catholic romain de *Kingston*, Par *Patrick Ennis*. *Burland-Desbarats* Lithographic Company, *Montréal*, 1878.

1101. Extracts of the Book of Reference of the Subdivisions of the Parish of *Montreal*, including the Incorporated Villages of *Hochelaga, la Côte de la Visitation*, &c., with plans. Publié par *L. W. Sicotte, Montréal*. *E. Sénécal*, 1878.

1102. *Johnson, J. W.* Joint Stock Company Book-keeping, for the use of Accountants and Business Colleges. *Belleville, Ont.*, 1878.

1103. *Morgan, H. J.* Canadian Legal Directory. *Toronto*. *R. Carswell*, 1878.

1104. Elementary Arithmetic; par *T. Kirkland & W. Scott, Toronto*. *A. Miller & Co.*, 1878.

1105. "Forget-me-not;" Waltzes: Composées, pour le piano, par Miss *Amy Henry* et publiées par *A. & S. Nordheimer, Ottawa*, 1878.

1106. "Running the Rapids" of the River St. Lawrence, by the Royal Mail Steamer "Corsican." Photographie par MM. *Notman & Sandham*, photographes, *Montreal*, 1878.

1107. The Pearl of Troyes, or Reminiscences of the early days of Ville-Marie: in the life of Sister *Marguerite Bourgeoys*, foundress of the Congregation of Notre-Dame, established in 1653, *Montreal*. *Canada Printing Company*, 1878.

1108. *Boys, W. F. A.* On Coroners in *Ontario*. Seconde édition, revisée et agrandie. *Toronto* *Hart & Rawlinson*, 1878.

1109. *Burritt, Elihu.* Chips from many Blocks. *Toronto*. *Rose-Belford*, éditeurs, 1878.

1110. *Desart, Earl of.* Children of Nature. *Toronto*. *Rose-Belford*, éditeurs, 1878,

1111. *Graepp, L. W.* Die prattische Countagsschule. *Philadelphie*, 1878.

1112. Médaille de la Bonne *Sainte Anne de Beaupré*. Enrégistrée par *Lymburner & frère*. 1878.

1113, 1114. Deux exemplaires (de differente grandeur) d'une photographie de l'évêque catholique romain *O'Brien*, de *Kingston, Ont.* Enregistrée par *Patrick Ennis; Sheldon & Davis*, photographes, *Kingston*, 1878.

1115. Insurance Plan of *Ottawa* City; par *C. E. Goad*, 1878.

1116. The Teacher's Merit Book and Daily Register, for use in the Schools in the Dominion of *Canada*. Publié par *Bremner Bros., Charlottetown, P.E.I.*, 1878.

1117. *Robertson, John B.* Prospectus of a Book entitled: "How we raised our Baby." Publié par *J. Ross Robertson, Toronto*, 1878.

1118. Among the Thousand Islands. Photographie déposée par *Notman & Sandham*, photographes, *Montreal*, 1878.

1119. *Jeffers, J. Frith.* History of *Canada*, part of History primers. *J. Campbell & Son. Toronto*, 1878.

1120. Nothing like Black on White; par Miss "*E. F.*" *Ottawa*. Publié par *Maclean, Roger & Co. Ottawa*, 1878.

1121. "Softly Round the Pillow": A song. Words by *G. W. Wicksteed*; musique par *Arthur A. Clappé*. Publié par *J. L. Orme & Son, Ottawa*, 1878. *Une feuille de musique.*

1122. "Love is light": A song. Paroles par *G. W. Wicksteed;* musique par *Arthur A. Clappé*. Publié par *J. L. Orme & Son, Ottawa*, 1878. *Une feuille de musique.*

1123. *Faucher de St. Maurice.* Deux ans au Mexique, avec une notice par Mr. *Coquille*, rédacteur du journal: "*Le Monde*," *Paris*. *Québec*. *C. Darveau*, 1878.

1124. *Stanley, Henry M.* Through the Dark Continent. 2 vols. en un seul avec cartes et vignettes. Publié par *John B. Magurn*, 1878.

1125. *Mason, C. P.* *Paradise* Lost. Books I. and II., with notes, a glossary of difficult words and a Life of *Milton*. Quatrième édition. Publié par *A. Miller & Co., Toronto*, 1878.

1126. "The *Hanlan* Waltzes;" composée pour le piano par *E. Whaley*, éditeur, *Orangeville, Ont.*, 1878.
1127. Enregistrement provisoire d'une histoire du *Canada*, depuis la Confédération. *Dépôt non requis.*
1128. Bird's-eye View of *Victoria, Vancouver Island, B. C.* Publié par *G. Marshall Wilder Waitt*, 1878.
1129. Introduction au Cours de langue Anglaise, ou Lectures graduées, par *L. F. E. C.* Enregistré par *J. F. N. Dubois, Montreal. J. Chapleau & Fils*, imprimeurs, 1878.
1130. *Manigault, G.* The *United States* Unmasqued. Imprimé par *J. H. Vivian, London, Ont.*, 1878.
1131. *Biggs, William T.* Constructive Map Drawing. Imprimé au "Chronicle" *Waterloo*, 1878.
1132. The *Hanlan* Galop; composée pour le piano, par *E. Cledhill.* Publié et déposé par *J. G. Marshall, Toronto*, 1878.
1133. *Larue, Hubert.* Petit Manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture. *C. Darveau*, imprimeur, *Québec*, 1878.
1134. *Marmette, Joseph;* Héroisme et Trahison, Récits Canadiens. *C. Darveau*, imprimeur, 1878.
1135. *Marmette, Joseph;* Les Machabées de la *Nouvelle-France. L. Brousseau, Québec*, 1878.
1136. *Palatin, J. Ptre. S. S.* Prières et exercices pour une Neuvaine à *Ste. Anne*, patronne du *Canada. J. Chapleau & Fils, Montréal*, 1878.
1137. Extract du Cours théorique et pratique de Style, par *L. F. E. C.* Enregistré par *P. L. Lesage, Montréal. J. Chapleau & Fils*, 1878. *Partie du Maitre.*
1138. Extract du Cours théorique et pratique de Style, par *L. F. E. C.* Enregistré par *P. L. Lesage, Montréal. J. Chapleau & Fils*, 1878. *Partie de l'Elève.*
1139. *Lenoir, Ptre.*, M. H. R. Neuvaine en l'honneur de *Notre Dame de Lourdes. J. Chapleau* & Fils, *Montréal*, 1878.
1140. *Robert E. Clerc de St. Viateur.* Nouvelle Grammaire Française complète. *Montréal, Beauchemin* & *Valois*, 1878.
1141. 1142. *Robert E., Clerc de St. Viateur.* Grammaire élémentaire and exercices orthographiques, suivis d'un Lexique et de Devoirs de Style. *Montréal. Beauchemin* & *Valois*, 1878.
1143. *Smith, Walter.* American Text Books of Art Education, intermediate course, Nos. 1, 2, 3. *Adam Miller & Co., Toronto*, 1878.
1144. *Stephens, W. R.* The Centennial: an International Poem. *Toronto. Hunter, Rose & Co.*, 1878.
1145. Nouveau Cours de Calligraphie Commerciale. 1er livre. *Georges E. Desbarats. Montréal*, 1878.
1146. A New Course of Business Penmanship. 1er Book. *Georges E. Desbarats, Montréal*, 1878.
1147. *Langelier, J. C.* Cours d' Arithmétique à l'usage des écoles primaires. *J. A. Langlais, Québec*, 1878.
1148. *Thompson, Edith.* History of *England.* New revised edition with maps. *Toronto. J. Campbell & Son*, 1878.
1149. *Bué, Henri.* The First French Book: Grammar, Conversation and Translation, with two complete vocabularies. Troisième édition. *J. Campbell & Son, Toronto*, 1878.
1150. *Sims, Rev. A.* The sin of tobacco smoking and chewing, together with an effective cure for these habits. *Toronto. Lightfoot & Son*, 1878.
1151. *Coates, C. W.* Conférence générale de l'Eglise Méthodiste du *Canada*, 1878. *Notman & Sandham*, photographes.
1152. 1153. 2 différentes photographies de *Edward Hanlan*, par *Notman & Sandham, Montreal*, 1878. (De 6 pouces.)
1154. Photographie (de 6 pouces) de *Courtney*, le rameur, par *Notman & Sandham, Montreal*, 1878.

1155. Cahier de Composition. *J. A. Langlais, Québec*, 1878. *Quarto.*
1156. Nouveau Cours de Calligraphie Canadienne. Dix cahier, réunis en un seul volume. *J. A. Langlais, Québec*, 1878.
1157. *Hamilton, P, S.* The Feast of *Ste. Anne* and other Poems. *John Burgoyne, Halifax*, 1878.
1158. *Sheil, Wm.* The Endless Knot. *Enigme.*
1159. *Swinton & Calkin.* New English Grammar, in three parts: Etymology, Syntax and Analysis. *Toronto. Adam Miller & Co.*, 1878.
1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166. Sept Cartes Géographiques sur toile. (1.) "Mappemonde." (2) *Europe.* (3) *Afrique.* (4) *Asie.* (5) *Océanie* (6) *Amérique Sud* et *Nord.* (7) *Canada.* Enregistrées par *J. Ouimet;* publiées par la Compagnie Lith. de *Desbarats, Montréal*, 1878.
1167. *Morris, R.* English grammar exercises. (Literature primers.) *Toronto. J. Campbell & Son*, 1878.
1168. *Dallas, Angus.* Latin language and grammar adapted to children. *Toronto. Hunter, Rose & Co.*, 1878.
1169. *Dunn, Oscar.* Cahiers d'exercices de Dessin industriel, en trois parties, 1878. *Un livre de formes.*
1170, 1171, 1172, 1173. Un exemplaire de quatre photographies d'*Edward Hanlan:* (1) comme rameur; (2) en bourgeois; (3) Buste, ¾ face; (4) Buste, profile. *Notman & Sandham, Montreal*, 1878.
1174. *Collins, Wilkie.* The Haunted Hotel, *Toronto. Rose & Belford*, éditeurs, 1878.
1175. *Webber, Wesley.* A combination print, called "Webber Memorial" of persons deceased. *Une carte*, 1878.
1176. *Strange, Lieut.-Col. T. B.* Manual for the Militia Artillery of *Canada*—Gunnery School press, *Quebec*, 1878.
1177. *Black, William.* MacLeod of Dare: A novel, illustrated. *Dawson* Bros., *Montreal*, 1878.
1178. *Souvestre, Emile.* Un philosophe sous les toits, avec notes, par *Joseph Bué. Toronto. J. Campbell & Son.* 1878.
1179. *Leggo, Wm.* History of the Administration of the Earl of *Dufferin* in *Canada. Montreal. Lovell* Printing and Publishing Company, 1878.
1180. Buste de grandeur naturelle de l'Hon. *J. A. Macdonald. Prévost & Rosina, Montréal*, 1878. *Dépôt non requis.*
1181. *Stewart, Geo. Canada* under the Administration of the Earl of *Dufferin. Toronto. Rose-Belford* Publishing Company. 1878.
1182. Le Calendrier du Diocèse de *Québec* pour 1879. *Augustin Coté & Cie., Québec.* 1878. *Une feuille.*
1183. *Stanley, H. M.* Through the Dark Continent, with a biographical sketch of the author, by *G. Mercer Adams.* One map and numerous illustrations. *John B Magurn.* The "Globe" Printing Co. *Toronto.* 1878.
1184. *Stevens & Morris.* The Traveller; par *Oliver Goldsmith*, with annotations. *Adam Miller* & Co., *Toronto.* 1878.
1185. *Morrison, Thos.* Text Book of English Composition. *A. Miller* & Co., *Toronto*, 1878.
1186. Epochs of English History; by Rev. Mr. *Creighton.* No. 5. Modern *England.* 1820–74. *Toronto. A Miller* & Co. 1878.
1187. *Strange, Lieut.-Col., T. B.* Artillery Retrospect of the last Great War, 1870, with its lessons for Canadians. *Quebec. Middleton & Dawson*, 1874.
1188. Insurance plans of *Belleville* and *Kingston, Ontario*; of *Fredericton, Carleton, Moncton, Woodstock, St. Stephen, N.B.;* de *Yarmouth, Liverpool, Truro, Amherst, Nova Scotia*, by *Chas. E. Goad*, C. E., *Montreal*, 1878.
1189. *McLaren*, M. D. Trade Mark of the Cook's Friend Baking Powder. *Carte.*
1190, 1191, 1192, 1193. Canadian Quartets: 1st. Towns in *Ontario.* 2nd. Some of the Rivers in the Dominion and *Newfoundland.* 3rd. On the Geography of the

Province of *Ontario*. 4th. On the Geography of the Province of *Quebec*. *Hunter, Rose* & Co, 1878. *Four packets of printed cards with Rules for playing*.

1194. *Manseau, J. A.* Phonography made easy; after the French system "Duployé." *Montreal. Beauchemin & Valois*, 1878.

1195. "Royal Canadian Lancers;" composé pour le piano, par *W. Braybrooke Bayley. A. & S. Nordheimer, Toronto*, 1878. *Un morceau de musique.*

1196. "God bless the Lord of *Lorne*," song and chorus; musique et paroles. par *Thos. C. Lander.* Publié par *Burland, Desbarats* Lith. Co., *Montreal*, 1878.

1197. *Tuttle, Chas. R.* Groupe de la Reine, Princesse *Louise*, du Marquis de *Lorne*, Gén. Sir *P. Macdougall*, du Cabinet Canadien. The *Burland-Desbarats* Lith Co., *Montreal*, 1878.

1198. *Tuttle, Chas. R.* Royalty in *Canada*, *Montreal. Tuttle & Simpson*, éditeurs, 1878.

1199, 1200. *Scott & Fraser.* Lithographies du Marquis de *Lorne* et de la Princesse *Louise, Montréal*, 1878.

1201. "Welcome to *Canada:*" a song. Paroles par *J. A. Phillips;* musique par *A. A. Clappé;* publié par *A. & S. Nordheimer, Ottawa*, 1878. *Une feuille de musique.*

1202. *Villers, P. D. de.* Quelques leçons sur l'art épistolaire et la politesse, cinquième édit, *E. Vincent, Québec*, 1878.

1203. *Morse, Louise.* Social Heroism. *Max, Felix.* Broken Bonds (*2 volumes reliés ensemble*). *T. Moore*, éditeur, *Toronto*, 1878.

1204. *Joseph, F. J. Harrisson's* Municipal Manual, fourth edition. *Toronto. Rowsell & Hutchison*, 1878.

1205, 1206. Portraits photographiques (de six pouces) de S.A.R. Prince *Alfred*, par *W. Notman, Montreal*, 1878.

1207. *Jones, Herbert C.* On prescription: a practical treatise on the Real Property Limitation Act of Revised Statutes of *Ontario. Toronto. Carswell & Co.*, éditeurs, 1878.

1208. *Calkin, J. B.* The World: an introductory geography. *J. Campbell & Son, Toronto*, 1878 (*avec vignettes*).

1209. *Dickinson, John.* Carte du comté de *Semcoe;* compilé et publiée par l'auteur, *Barrie*, 1878.

1210. *Huguet-Latour L. A.* Annuaire de *Ville-Marie*, 3e livraison. Histoire de la Paroisse de *Boucherville, Montréal. J. Chapleau et fils*, 1878. *Une brochure.*

1211. *Holmested, G. S.* The Mechanic's Lien Acts, with annotations. *Toronto. Rowsell & Hutchison*, 1878.

1212. *Notman & Sandham.* Running the *Lachine* Rapids. Photographic. *Montréal*, 1878.

1213. *Edy* Bros. *Tecumseh* Park—partie entre *Tecumsehs* et Stars de *Syracuse.* Composition photo. *London, Ont.*, 1878.

1214. God bless our Dominion: (chromo) devise nationale. The *Burland Desbarats* Lithographic Co., *Montreal*, 1878.

1215. *Davis*, Prof. *J. F.* The modern Dance Tutor. Avec vignette. *Toronto. Hawkins & Co.*, 1878.

1216, 1217, 1218, 1219. *Topley.* Quatre photographies de Son Excellence le Marquis de *Lorne*, différentes positions. *Ottawa*, 1878. *Trois de six pouces et l'autre en un grand carton.*

1220. *Talmage, T. de Witt.* The night sides of City Life. *J. & H. McMillan, St. John, N.B.*, 1878. Brochure.

1221, 1222, 1223, 1224. Quatre photographies, de 6 pouces, de Son Excellence le Marquis de *Lorne*; deux où il est assis et deux où il est debout, mais dans une attitude différente. *Notman & Sandham, Montréal*, 1879.

1225, 1226, 1227, 1228. Quatre photographies, de 6 pouces, de S.A.R Princesse *Louise*, *trois de six pouces et une vignette. Notman & Sandham, Montréal*, 1879.

1229. *Schmitz, Leonard.* A History of *Greece*, for junior classes, with an appendix,

by *A. Geimadios.* Authorized Text Books series, *Copp, Clark & Co., Toronto,* 1879.

1230. *Schmitz, Leonard.* A History of *Rome*, for junior classes, with map and chronological table. *Copp, Clark & Co., Toronto,* 1879.

1231. *Sankey & McGranahan.* Gospel Hymns, No. 3. *Copp, Clark & Co., Toronto,* 1879.

1232. Buste en plâtre du Marquis de *Lorne.* *Pas de dépôt.*

1233. *Toronto* Directory for 1879. *Might & Taylor, Toronto,* 1879.

1234. *Marier, Arthur.* Talavonmawr: A waltz for the piano-forte. *James Hope & Co.*, Lithographes, *Ottawa*, 1879.

1235. *Martin, R. T.* Combination exercises in addition and multiplication. Une brochure.

1236. Lithographie du quarré du Parlement, *Ottawa.* *H. Belden & Co.*, 1879.

1237. *Hunter-Dewar, John.* The Enamorado: A drama. *Summerside. Graves & Co.*, 1879.

1238. *Johnston, T. R.* A Text Book, on Book-keeping: double entry made easy. *Montreal. Dawson*, Bros, 1879.

1239. *Dixon, F. A.* A masque entitled: "*Canada's* Welcome." "*Citizen*" Print. & Pub. Co., *Ottawa,* 1879.

DONATIONS FAITES À LA LIBRAIRIE DU PARLEMENT, DEPUIS LE 7 FÉVRIER 1878.

Du Gouvernement de Sa Majesté :

Statuts Impériaux, 1878.
Table chronologique et index des statuts. Quatrième édition, 1878.
Vols. 14 et 15 des Statuts revisé, 1862,-1868.
Hansard's Parliamentary Debates for 1878.
Documents d'état anglais et étrangers, vols. 60, 61, 62.

Du gouvernement de France :

Œuvres do Lagrange, vols. 3, 4, 5.
Œuvres d'Augustin Fresnel, vol. 3.
Documents inédits sur l'histoire de *France*, 3 vols.

Du gouvernement de la Belgique :

Vol. 7, Coutumes du Pays et Duché de Brabant.

Du bureau des Archives Publiques, Londres :

7 vols., Liste des documents d'état, anglais et étrangers. Suite des séries précédentes.

Du Musée Britannique, Londres :

Catalogue des monnaies grecques; *Sicile et Thrace*, 2 vols.
—— —— de monnaies orientales, vols. 2 et 3.
Facsimiles d'anciennes chartres, vols. 2 et 3.
Facsimile d'un Papyrus égyptien de *Rameses III.*
Catalogue de manuscrits éthiopiens.
Additions aux manuscrits, de 1854 à 1875, vol. 2.
Catalogue de manuscrits Espagnols, vol. 2.
—— —— de livres sanscrits.
—— —— de livres chinois.

Catalogue de gravures, vol. 3, parties 1 et 2.
————Cartes à jouer.
Guide des salons d'exposition. Nouvelle édition, 1877.
———— Second salon, partie 1.

De l'Observatoire Royal, Greenwich :

Greenwich Magnetical, Meteorological and Astronomical Observations, and Astronomical Results, in 1875, 3 vols.
Transit de *Venus* à *Roorkee*, etc. ; par *J. F. Tennant*, en 1874.
Observation Astronomique au Cap de *Bonne-Espérance* en 1874.

Du Congrès des Etats-Unis :

Journal du Sénat, Rapports et Documents, pour 1877-8, 10 vols.

Du Sénat des Etats-Unis :

Journaux du Sénat, 1877.
Rapport de la Commission monétaire, mars 1877.
Chartes et Constitutions des *Etats-Unis*, 2 vols.

De l'Institut Smithsonien, Washington :

Rapport annuel pour 1877.

Relevés des côtes des Etats-Unis :

Rapport de cette commission pour 1875.

Du département des ingénieurs, Armée des Etats-Unis :

Rapport annuel du chef de l'ingénieur en chef, pour l'année 1877, 2 vols.
United States Geographical Surveys west of 100th Meridian, vol. 2, 1877.
Volume on Systematic Geology, together with a Geographical and Topographical Atlas, appendice du relevé de la 40me parallèle.
Cartes des opérations millitaires de la dernière guerre de Sécession.

Du ministère de la marine des Etats-Unis :

Rapport de l'ingénieur en chef sur les navires de guerre européens. Seconde édition, 1878.

De la Commission des pêcheries des Etats-Unis :

Rapport de la Commission pour 1875-76, *Washington*, 1878.

Du Commissaire de l'Agriculture des Etats-Unis :

Rapport sur les exploitations forestières par *F. B. Hough*, 1878.
Rapport du Commissaire de l'Agriculture des *Etats-Unis* pour 1876.

Du ministère des finances des Etats-Unis :

Huit rapports du Commissaire de la statistique des mines, 1876.
Rapport des finances des *Etats-Unis* pour 1878.

De l'Etat de Massachusetts :

Documents Publics pour 1877, 5 vols.
Décisions des tribunaux, vols. 114, 118 à 124.
Actes et résolutions, 1878.

De l'Etat de Connecticut :

Actes, Journaux et Documents Législatifs pour 1878, 4 vols.
Rapport de l'Agriculture pour 1877.
Décisions des tribunaux, vol. 44.

De l'Etat d'Iowa :

Décisions des tribunaux, vols. 45, 46.
Lois, journaux du Sénat et de la Chambre des Représentants pour 1878, 3 vols.
Documents Législatifs, 1878, 2 vols.

De l'Etat de New Hampshire :

Journaux du Sénat et de la Chambre des Représentants, et rapports pour 1877, 2 vols.
Décisions des tribunaux, vols. 55, 56, 57.
Lois de 1877.
Hitchcock, Geology of *New Hampshire*, vol. 2.
Journaux du Sénat et Chambre des Représentants, 1878.
Rapports Législatifs, 1878.
Lois de 1878.
New Hampshire Geology, vol 3, et cartes.
Lois générales, édition de 1878.

De l'Etat de Minnesota :

Décisions des tribunaux, vol. 23.

De l'Etat du Kansas :

Lois scolaires du *Kansas*, 1877.
Rapport de l'Agriculture pour 1876, et Rapport de l'exposition centenaire, 1877.
Rapport sur l'Horticulture, 1877.
Décisions des tribunaux, vol. 20.

De l'Etat du Michigan :

Décisions des tribunaux, vols. 35, 36.
Index des lois, 1872-77.
Pomologie et Agriculture, rapports, 1877, 2 vols.
Statistiques Vitales, rapport pour 1872.
Rapport d'assurance pour 1877, 2 vols.
Rapport concernant les écoles, 1877.
Rapport de l'Auditeur-Général, 1877.
Documents, 1877, vols. 1, 2.
Vol. 1, Collections dites Pioneer : – presentées par la Société des Pionners de l'Etat.

De l'Etat de New-York :

Lois de 1878.
Rapports, vols. 67, 78, 69 70.

Hun's Reports, vols. 12, 13, 14.
Documents du Sénat, 1877, vol. 4.
Documents de l'Assemblée, 1877, vols. 5–9.
Regent's Report pour 1877.
Recensement de l'Etat, 1875.
Histoire des colonies, vol. 12.
Journaux du Sénat et de l'Assemblée, 1878, 2 vols.
Documents de l'Assemblée, 1878, vols. 1–4 et 6.
Rapport de la commission d'histoire naturelle pour 1874.

De l'Etat de Vermont :

Roberts' Digest of *Vermont* Reports.

De l'Etat de Virginie :

Rapport annuel pour 1877.
Journaux et documents du Sénat et de la Chambre des Représentants 1877-8, 2 vols.
Actes de l'Assemblée pour 1877-8.

De l'Etat de Ohio :

Décisions des tribunaux, vols. 28, 29, 30, 31.
Journaux du Sénat et de la Chambre des Représentants et Documents de l'Exécutif, 1877, 5 vols.
Lois de 1878. Journaux du Sénat, 1878.
Rapport sur les écoles communes : audition des comptes.
Statistics, Railroads, and Centennial, pour 1877, 5 vols.
Rapport sur l'Agriculture pour 1876 et 1877, et brochures.

De l'Etat de la Pennsylvanie :

Décisions des tribunaux, vols. 84, 85.
Journaux du Sénat et Chambre des Représentants, et Lois pour 1878, 3 vols.
Documents de l'executif, 1877-8, 2 vols.
Documents legislatifs, 1878, 7 vols.
Annuaire législatif, 1878.
Catalogue de la bibliothèque de l'Etat, 1878.
Message du Gouverneur à la Législature, 1878.
Rapport du surintendant de l'instruction publique, 1877.
Rapport du ministère de l'intérieur, 1877, 3 vols.
Rapport sur les assurances maritimes et contre l'incendie, 1877.
Rapport des inspecteurs des mines, 1877.
Rapport du trésorier de l'Etat, 1877.
Rapport de l'Adjudant-Général, 1877.
Rapport du surintendant des orphelins de soldat, 1877.

De l'Adjudant-Général de la Milice de la Puissance :

L'acte impérial concernant les mutineries, 1878.

Du Directeur-Général des postes canadiennes :

Documents du Congrès Postal International et L'Union Postale, 1875 à 1877, 1 vol.
——————————————— 1878, 1 vol.

Du Club Cobden, Londres :

Discours de *Richard Cobden*, M.P.; publiés par *John Bright* et *J. E. Thorold Rogers. Londres*, 1878.

De Lord Lindsay, M.P. :

Dun Echt Observatory Publications, vol. 2. *Aberdeen*, 1877.

De l'Institut Royal Colonial :

Vol. 9 des procès-verbaux de l'Institut, pour 1877-78.

De la Colonie de la Nouvelle-Galles du Sud :

Journaux du Conseil Législatif, de 1865 à 1876, inclusivement, 22 vols.
Procès-verbaux de l'Assemblée législative, avec annexes, de 1863 à 1876, inclusivement, 55 vols.
Statuts Publics, 1824 à 1876, 5 vols.
Actes Privés, 1832 à 1862, 1 vol.
Index des Statuts Publics, et lois particulières de 1824 à 1874, 1 vol.

De l'Université et du Collége de Kingston :

Calendrier, Session 1878-9.

Du département de la salubrité, Cité de New-York :

Rapport annuel de cette commission pour l'année expirée le 30 avril 1874.

De l'Honorable Sénateur Cornwall :

Guide to *British Columbia*, 1877-8.

De la Corporation de Montréal :

Rapport annuel de ses officiers pour 1877.

De l'Université de Toronto :

Mémoire d'examen, 1878.

De l'Université d'Ottawa :

Six Légendes Américaines, par le *R. P. E. Petitot.* (Extrait des Annales des Missions de la Congrégation des Oblats, décembre, 1877.

Des auteurs :

Instructions to Observers connected with the Meteorological Service of the Dominion of Canada ; par *G. T. Kingston*, M. A., Surintendant du bureau de Météorologie *Toronto*, 1878.
Yonge Street and Dundas Street : the men after whom they were named. (Reprinted from the Canadian Journal) ; by *Henry Scadding*, D. D., *Toronto*, 1878.
Free Trade and the League : a biographic history of the pioneers of freedom of opinion, commercial enterprise, &c., in Britain ; by *Alexander Somerville* : "The Whistler at the Plough." 2 vols., *Manchester*, 1853.

Le Prêtre, la Femme, et le Confessional; par le Père Chiniquy, *Montreal*, 1875.
——— ——————— Version anglaise. *Montréal*, 1876.
—Prize Essay on Artillery *Matériel*, for Canadian Militia (given by the Dominion Artillery Association), by Lt.-Col. *C. E. Montizambert*. Second edition. Ottawa, 1878.
Waifs in Verse; by *G. W. Wicksteed*, Q. C., *Ottawa*. *A. Bureau*, 1878.
The relations between Capital and Labour in the *United States*: by *Joseph Nash*. A Prize Essay. *Boston*, 1878.
—Catalogue of the Phœnogamous and Cryptogamous Plants of the Dominion of *Canada*; by *Jchn Macoun*, *Belleville*, *Ont.*, 1878.
— Five Speeches on Public questions; by *David Mills*, M. P., in 1869, to 1878.
Recherches sur les Navigations Européennes faites au moyen-âge aux côtes Occidentales d'Afrique en dehors des Navigations Portugaises du XVIe. Siècle. Par *M. Gabriel Gravier*. Brochure de 43 pages, imprimée à *Paris*, 1878. Présentée par l'auteur, par l'entremise de *M. B. Sulte*.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DES ASSURANCES

AU

CANADA.

EXERCICE 1877.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON
1878

TABLE DES MATIÈRES, 1877.

A l'honorable R. J. CARTWRIGHT,

Ministre des Finances.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,

OLTAWA, 31 juillet 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états en détails fournis par les compagnies d'assurance qui ont reçu des permis du gouvernement fédéral, pour l'année 1877. Un relevé de ces états vous a été transmis le 29 mars dernier, et a été déposé devant le Parlement.

Le présent rapport contient ce relevé, avec les modifications et les corrections que j'ai trouvé nécessaire d'y faire après une nouvelle visite aux bureaux principaux.

COMPAGNIES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Aucun permis n'a été accordé pendant l'année 1877, et le même nombre de compagnies que l'année précédente ont été en opération, savoir, 29 compagnies d'assurance contre l'incendie, dont 13 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. Sur les 13 compagnies canadiennes, quatre font aussi des opérations en dehors du pays. Les affaires d'assurance sur la navigation intérieure ont été conduites par cinq compagnies canadiennes et une compagnie américaine faisant aussi affaires en matière d'assurance contre l'incendie, et par deux compagnies canadiennes s'occupant exclusivement d'assurance sur la navigation.

Deux compagnies canadiennes ont déposé leur bilan pendant l'année, savoir: l'Agricole du Canada et la Provinciale, cette dernière, en conséquence du grand incendie de St. Jean, N.-B., calamité qui a aussi eu pour effet de forcer la Stadacona à cesser d'entreprendre de nouveaux risques à partir du 28 juin 1877.

On trouvera à la page XXVIII, un sommaire des opérations faites par ces compagnies, au Canada, dans les assurances contre l'incendie; à la page XXXV, on trouvera les opérations d'assurance sur la navigation intérieure; et à la page XXXVI, celles sur la navigation intérieure et sur la navigation océanique par les compagnies qui font ces deux genres d'assurances, ainsi que celles des compagnies canadiennes faisant affaires en dehors du Canada.

Cette année a été marquée par la conflagration de St. Jean, N.-B., qui éclata dans l'après-midi du 20 juin 1877, et ne cessa qu'après avoir duré dix-huit heures et détruit les deux tiers de la ville. L'origine de l'incendie n'a pas été constatée, mais on le découvrit d'abord dans une grange ou hangar rempli de foin, environné d'un grand nombre de masures en bois. Avec un tel foyer pour point de départ, il devint bientôt incontrôlable, et poussé par un fort vent du nord-ouest il se répandit avec une rapidité extrême dans les quartiers les mieux bâtis et les plus populeux de la ville. Une longue période de sécheresse avait préparé les voies ; les charbons incandescents et les flammèches allaient sur les toits en bardeaux, les corniches en bois et les menus bâtiments, porter le feu à tant d'endroits à la fois, qu'il devint impossible de le maîtriser nulle part.

Les pompes de la cité et autres appareils contre l'incendie étaient en bon état, et les pompiers ont été prompts à répondre au premier appel, mais on s'est plaint qu'il y a eu défaut de jugement dans la direction donnée aux premiers efforts. Bien que fournie en abondance à la source, l'eau, se perdant inutilement par les fontaines brisées et les tuyaux fondus dans la partie incendiée de la ville, vint bientôt à manquer. Le feu s'étendit sur une superficie de deux cents acres et rendit désertes près de dix milles de rues, en détruisant seize cent douze bâtiments. La valeur de la propriété détruite a été estimée à différents chiffres variant de 12 à 27 millions de piastres ; mais plusieurs agents d'assurance expérimentés s'accordent à évaluer les pertes à 13 ou 14 millions. Environ six millions et demi étaient couverts par des assurances.

---

*M. G. F. C. Smith, de la compagnie Liverpool, London and Globe, a bien voulu me passer l'évaluation suivante des pertes causées par cet incendie.

Total assuré, soit		$6,600,000
Pertes non couvertes par assurance :—		
Bâtiments (y compris les édifices du gouvernement fédéral et de la cité, et les maisons des particuliers)	$3,500,000	
Dommages aux quais	100,000	
Dommages aux navires	50,000	
Mobiliers	1,500,000	
Fonds de marchandises	1,750,000	
		6,900,000
Evaluation totale des pertes		$13,500,000

Cet incendie doit être regardé comme une de ces conflagations * exceptionnelles, qui de temps à autre dévastent les grandes villes de l'ancien comme du nouveau monde, mais ces incendies se font plus souvent déplorer sur ce continent, pour des raisons suffisamment évidentes, telles que la sécheresse atmosphérique de nos étés, la durée et la rigueur de nos hivers, qui nécessitent l'entretien dans nos maisons, d'une grande chaleur qui en dessèche l'intérieur, la quantité considérable de bois qui entre dans nos bâtisses et surtout l'emploi du bois pour les toits; à cette énumération on peut ajouter les grands vents (bien que l'on puisse douter s'ils sont une cause ou un résultat) qui presque toujours accompagnent les grands incendies sur ce continent, et l'avantage que leur donne notre système de rues à angles droits.

---

*La liste suivante des grands incendies qui ont eu lieu depuis 1847, et dans lesquels les pertes ont été évaluées à au moins un million de piastres, a été tirée principalement de *Walford's Insurance Cyclopædia.*

1847. Londres, Battersea, pertes non constatées—"terrible conflagration."
1848. Albany, E.-U., pertes 3 m.
1849. San Francisco, pertes 1¼m.—St. Louis, pertes 3 m.
1850. Londres, Mark Lane, pertes 1 m.—Philadelphie, E.-U., pertes 1½ m.—San Francisco, pertes 2 m.
1851. San Francisco, pertes, 3 m.—San Francisco, pertes 3 m.
1852. Montréal, pertes 5 m.
1853. New-York, Harper's, pertes 1½ m.
1854. Londres, Pimlico, pertes non constatées mais "immenses."—New-Castle et Gateshead, pertes 5m.
1857. Londres, Pickford's, pertes non constatées, mais "immenses."
1859. St. Louis, pertes, 3 m.
1860. Londres, quais, pertes 1 m.—Manchester, gare de chemin de fer, pertes 1½ m.
1861. Londres, Tooley street, pertes 10m. Boston, E.-U., pertes 1 m.
1862. St. Petersbourg, pertes, 5 m.
1864. Philadelphie, E.-U.—Pétrole, pertes "énormes."
1866. Londres, Docks St. Katharine, pertes 10 m.—Liverpool, Compton, pertes, 1 m. Anvers—Pétrole, 1½m. Québec, pertes, 3 m. Portland, E.-U., pertes, 10 m.
1868. Albany, E.-U., pertes, 3 m.
1869. Philadelphie, E.-U.—whiskey, pertes 3½m.
1870. Chicago, E.-U. Drake Block, 2½m.
1871. Chicago, le grand incendie, pertes 160 m.
1872. Boston, le grand incendie, 75 m.
1873. Londres, Palais Alexandre, pertes, 2½m Boston, pertes, 1 m.
1874. Liverpool, "Landing Stage," pertes, 1¼ m. Boston, pertes 1 m.
1875. Glasgow, fabriques, pertes 1½m.
1876. St. Petersbourg, gare de chemin de fer, pertes 1 m. New-York, Broadway, pertes 1¾ m.—St. Louis, pertes 1½m.—St. Jean, P.Q., pertes, 1½m.

Je trouve les observations suivantes dans un rapport d'une des compagnies britanniques :—"Quelque nombreux et destructeurs qu'aient été les incendies en Europe, surtout à Londres, durant les 30 dernières années, deux seulement sur 49, ont atteint les proportions d'une conflagration, (c'est-à-dire ont entrainé des pertes de plus d'un demi-million de piastres), tandis qu'en Amérique, sur 41, neuf incendies ont été de vastes conflagrations. Quelques considérables qu'aient été les incendies de Londres et de quelques cités d'Europe, tous ont été comparativement circonscrits ; aucuns n'ont balayé des moitiés de ville comme ont fait les conflagrations américaines."

On peut remarquer que nos provinces maritimes avaient, jusqu'à cette époque, été remarquablement exemptes de grands incendies pendant la dernière trentaine d'années, trois seulement ayant eut lieu, sans avoir atteint des proportions d'une conflagration.

Dans l'Ontario et Québec pendant la même période, vingt et un grands incendies ont eu lieu dont sept peuvent être comptés au nombre de conflagrations, savoir :—

1850, Montréal. 1852, Montréal. 1866, Québec, St. Roch. 1874, Ottawa. 1876, Québec, St. Louis, St. Jean, P.Q., St. Hyacinthe, P.Q.

Ci-suit le montant des pertes subies par les différentes compagnies à l'incendie de St. Sean. Ces chiffres ont été fournis, à peu d'exceptions près, par les compagnies elles-mêmes, et peuvent être ainsi considérées comme exacts, au moins en ce qui concerne les pertes payées; quant au montant des assurances elles-mêmes il ne saurait être précis attendu que dans plusieurs cas, tous les livres et documents des agences de cette viile ont été entièrement détruits.

ETAT des pertes des compagnies d'assurance contre l'incendie, canadiennes, britanniques et américaines, dans l'incendie de St. Jean, N. B., en juin 1877.

Compagnies.	Montant des risques.	Pertes encourues.	Ré-assurance et sauvetage.	Montant payé.
Canadiennes.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
British America	90,540 00	37,739 85		37,739 85
Agricole du Canada		8,000 00		
Canada contre l'incendie et sur la marine.	125,766 00	63,907 00	12,066 68	51,840 32
Des Citoyens	230,700 00		20,000 00	138,642 64
Nationale	250,000 00	134,142 89	18,750 58	111,392 31
Provinciale	296,725 00	62,369 87		
Royale Canadienne	768,670 00	373,318 87	36,266 84	337,052 03
Stadacona	700,000 00	331,955 91	17,930 30	313,425 61
De l'Ouest			11,000 00	95,954 48
Total payé				1,086,047 24
Britanniques.				
Commercial Union	1,015,780 00	356,063 37		356,063 37
Guardian	668,905 00	421,106 30		417,106 30
Imperial		565,312 00		565,312 00
Lancashire	403,500 00		5,000 00	375,508 90
Liverpool and London and Globe		528,189 74	63,157 69	465,032 05
North British and Mercantile	1,073,424 00	988,954 00	96,162 00	892,792 00
Northern	680,000 00	504,812 09	29,650 00	475,162 09
Queen	791,695 00		9,026 75	723,683 14
Royal	505,000 00			496,271 10
Total payé				4,766,930 95
Américaines.				
Ætna		245,000 00		245,000 00
Hartford	144,720 00			136,478 29
Phenix de Brooklyn	129,000 00	68,872 86		68,872 86
Total payé				450,351 15
Compagnies Locales.				
Centrale, de Fredericton		55,000 00		55,000 00
Mutuelle, de St. Jean		75,000 00		Failed.
Mutuelle Maritime		20,000 00		Failed.
Grand total payé				6,358,329 34

Ces pertes ont, en général, été payées promptement, la plupart des compagnies s'étant désistées du droit au délai stipulé dans les polices.

La Stadacona s'est arrangée au moyen d'effets à échéances de manière à faire ses paiements dans le cours de l'année ; engagements auquels elle a fait face ; malheureusement la Provinciale s'est vu dans l'impossiblité de supporter ses pertes et a déposé son bilan, mais elle finira probablement par payer 60 pour cent ; les deux compagnies de l'endroit n'ont rien payé.

Ci-suit le tableau des autres incendies qui ont eu lieu au Canada, dans le cours de 1877, comme ont pu me permettre de le faire les comptes-rendus de la presse. Il serait très désirable que chaque municipalité établît un bureau chargé de s'enquérir des incendies et de collectionner les renseignements statistiques dans chaque cas.

TABLEAU DES INCENDIES DE 1877.

Mois.	Nombre d'incendies.	Pertes.	Assurance.	Mois.	Nombre d'incendies.	Pertes.	Assurance
		$	$			$	$
Janvier	93	338,300	178,550	Juillet..........	48	178,100	73,350
Fevrier	52	153,900	65,700	Août...	66	735,300	340,900
Mars.	75	600,400	311,750	Septembre......	108	315,700	138,950
Avril	75	261,100	129,500	Octobre..........	107	789,100	306,000
Mai	104	1,194,700	583,300	Novembre......	66	234,400	116,450
Juin	87	*378,400	196,200	Décembre.......	79	246,700	114,850
				Totaux......	960	5,426,100	2,555,500

* Ce chiffre ne comprend pas les pertes du grand incendie de St. Jean, N.B., qui eut lieu en juin ; ces pertes sont évaluées à près de $14,000,000.

Indépendamment de la terrible calamité de St. Jean, N. B., la province du Nouveau-Brunswick a eu aussi à subir d'autres incendies destructeurs, parmi lesquels ceux de St. Stephen, de Woodstock et de Portland, qui ont entraîné des pertes évaluées à $825,000. Les pertes totales subies au Canada pendant l'année ne sont probablement pas de moins de vingt millions de piastres. Le montant net des risques entrepris au Canada par toutes les compagnies autorisées était à la fin de 1878 de $420,342,681, ce qui constitue une augmentation de $15,734,501 sur le chiffre correspondant de 1876. Dans les compagnies britanniques les risques ont augmenté de $30,419,050, tandis qu'ils ont diminué de $14,089,114 dans les compagnies canadiennes, et de $595,435 dans les compagnies américaines.

Les primes inscrites sur ces risques s'élèvent à $4,505,988.18, le taux étant de $10.72 pour chaque risque de $1,000. En 1875 et 1876, les taux étaient respectivement de $10.60 et de $10.66.

Le désastre exceptionnel de St. Jean rend futile d'établir une moyenne des pertes de l'année.

On ne saurait faire entrer ces pertes en ligne de compte, que dans un calcul s'étendant à une étendue de territoire plus considérable que le Canada, et à un grand nombre d'années. Aussi les chiffres suivants ne sont donnés que pour l'uniformité dans les rapports.

Les primes reçues au Canada pendant l'année, sur les risques entrepris par toutes les compagnies, se sont élevés à $3,764,005 ; les pertes encourues se sont élevées à $8,823,037 ; et les pertes payées à $8,490,919 ; ces dernières sont ainsi de 225.58 pour cent comparées aux primes reçues.

Ce sont les compagnies britanniques et américaines qui ont eu à supporter la plus lourde partie de ces pertes, comme on peut voir par le tableau suivant :

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE AU CANADA, 1877.

	Pertes payés.	Primes recues.	Proportion des pertes payées aux primes recues, par cent.
Compagnies canadiennes........	$2,186,162	$1,622,955	134·70
do britanniques.	5,718,305	1,927,220	296·71
do américaines........	586,452	213,830	274.26
Total............	$8,490,919	$3,764,005	225·58

Le tableau suivant indique le montant des opérations des différentes compagnies, le taux moyen de leurs primes, les pertes qu'elles ont subies, ainsi que la proportion de ces pertes.

Assurance contre l'incendie au Canada, 1877.

—	Risques entrepris durant l'année.	Primes exigées sur ces risques.	Primes exigées, pour cent de risques entrepris.	Pertes payées durant l'année.	Primes reçues durant l'année.	Proportion des pertes réglées aux primes reçues par cent.
	$	$ cts.		$ cts.	$ cts.	
Agricole Mutuelle........	13,250,907	131,838 00	0·99	68,358 47	96,136 29	71·11
British America........	19,432,632	194,731 56	1·00	115,014 83	174,892 36	65·76
Contre l'incendie et la marine..	12,518,401	166,656 18	1·33	134,715 26	133,624 75	100·82
Citoyenne........	14,928,657	159,567 25	1·07	309,009 93	136,653 29	226·13
Risques Isolés........	11,422,960	108,034 00	0·95	59,997 76	95,116 92	63·08
Nationale........	9,803,161	113,450 07	1·16	167,447 13	93,812 35	178·49
Agricole d'Ottawa........	9,092,000	89,759 49	0·99	52,743 18	86,174 37	61·21
Québec........	8,477,305	85,531 31	1 01	37,747 30	80,041 53	47·16
Royale Canadienne........	21,800,549	209,563 23	0·96	560,179 18	196,014 36	285·78
De l'Ouest........	24,790,441	295,990 80	1·19	250,067 08	276,395 45	90·47
Commercial Union........	18,776,704	206,741 44	1·10	420,404 75	174,248 53	241·27
Guardian........	6,285,054	56,887 21	0·91	442,575 31	54,433 23	813·06
Imperial........	15,022,008	158,939 16	1·06	660,979 10	153,012 06	431·98
Lancashire........	12,821,989	154,697 84	1·21	451,572 03	142,109 31	319·87
Liverpool & London & Globe....	16,800,252	142,854 48	0·85	526,275 10	129,082 59	407·70
London Assurance........	9,055,378	78,276 51	0·86	25,118 15	74,424 68	33·75
North British........	31,817,175	284,601 38	0·89	1,052,875 87	288,942 91	364·39
Northern........	8,245,679	77,846 24	0·94	505,440 76	68,799 40	734·66
Phœnix, de Londres........	16,038,190	166,316 39	1·04	72,312 84	157,843 59	45·81
Queen........	18,841,889	213,234 46	1·13	856,974 58	198,086 66	432·63
Royal........	38,085,591	360,914 80	0 95	661,773 53	360,914 80	183·36
Scottish Commercial........	8,917,658	85,282 92	0·96	14,246 97	76,932 22	18·52
Scottish Imperial........	6,006,365	53,748 27	0 89	24,755 30	48,389 36	51·16
Ætna........	11,608,718	124,917 74	1 08	342,207 57	118,639 60	288·44
Hartford........	7,494,524	83,332 25	1·11	167,199 76	83,332 25	200·67
Phenix, de Brooklyn........	1,910,215	13,649 65	0·71	77,044 11	11,857 68	649·74

Le tableau suivant comprend les neuf années qui se sont écoulées de 1869 à 1877 (ce qui constitue la période sur laquelle nous sommes renseignés), indique les proportions des pertes comparées aux primes pour chacune de ces années; la moyenne de ces années; la moyenne de ces proportions, pour toute la période, est de 90.20:

ASSURANCES contre l'incendie au Canada.

Année.	Primes reçues.	Pertes payées.	Proportion des pertes aux primes, par cent.
	$	$	
1869	1,785,539	1,027,720	57·56
1870	1,916,779	1,624,837	84·77
1871	2,321,716	1,549,199	66·73
1872	2,628,710	1,909,975	72·66
1873	2,968,416	1,682,184	56·67
1874	3,522,303	1,926,159	54·68
1875	3,594,764	2,563,531	71·31
1876	3,708,006	2,867,295	77·33
1877	3,764,005	8,490,919	225·58
Totaux...	26,210,238	23,641,819	90·20

En répartissant ces totaux entre les compagnies divisées par nationalités, nous avons le résultat suivant :

ASSURANCE contre l'incendie au Canada pendant les années de 1869 à 1877.

———	Primes reçues.	Pertes payées.	Proportion des pertes aux primes par cent.
	$	$	
Compagnies canadien.	9,990,154	7,671,873	76·79
do britann..	13,894,958	13,936,542	100·30
do améric..	2,325,126	2,033,404	87·45
Totaux............	26,210,238	23,641,819	90·20

On trouvera aux pp. des détails complets sur les pertes et les primes pendant cette période.

Les tableaux I et III (pp. xxxviii et xlii) donnent un état de l'actif et du passif (capital non compris) des compagnies canadiennes.

Les compagnies accusant un déficit ont été requises de le combler, en vertu de l'article 8 de l'acte 38 Vict., ch. 20.

Le tableau suivant donne l'état de situation de toutes les compagnies canadiennes à fonds social à la fin de 1877, quant à l'excédant de leur actif, et jusqu'à quel point leur capital a été entamé.

COMPAGNIES d'assurance contre l'incendie, ou contre l'incendie et sur la navigation, au 31 décembre 1877.

——	Capital souscrit.	Capital payé ou en voie de perception.	Actif en sus des obligations, y compris le capital.	Pris sur le capital.	Réserve de capital souscrit.
	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
British America	500,000	498,090 00	127,479 45	....	1,910 00
Agricole du Canada	1,000,000	223,245 00	....	380,155 76	776,755 00
Contre l'inc. du Canada	1,000,000	100,200 00	....	104,363 49	899,800 00
*Des Citoyens	1,188,000	237,600 00	....	242,119 90	950,400 00
Risques Isolés	600,000	60,000 00	....	50,436 15	540,000 00
Nationale	700,300	197,123 93	....	172,728 69	503,176 07
Agricole d'Ottawa	674,450	67,885 00	....	88,653 45	606,565 00
Provinciale	174,660	122,423 46	....	144,459 68	52,236 54
Québec	1,000,000	319,828 50	1,190 77	....	680,171 50
Royale Canadienne	5,995,650	†300,000 00	141,533 62	....	4,896,085 00
Stadacona	2,300,000	723,885 17	....	602,288 50	1,576,114 83
De l'Ouest	800,000	400,000 00	279,370 81	....	400,000 00

COMPAGNIES MARITIMES.

Anchor	476,400	48,958 05	34,215 05	....	427,441 95
Maritime des Marchands	500,000	100,000 00	....	5,647 57	400,000 00

*Ceci représente toutes les opérations y compris celles du département de la vie.

†Ce chiffre représente le capital payé, tel que réduit par l'acte spécial du Parlement passé pour cette compagnie. Le montant total payé a été, en argent, de $1,062,117.50, et en effets garantis, de $37,447.50. Le capital souscrit peut être réduit à $2,000,000, suivant l'acte ci-haut cité.

L'exemple donné par la Royale Canadienne en faisant sanctionner par le Parlement une réduction de son capital, a été suivi, à la dernière session des Chambres par la Nationale et la Stadacona. Ceci est à la fois avantageux pour les compagnies et juste pour le public. Il est évident que c'est de nature à induire celui-ci en erreur, que de retenir nominalement à un chiffre élevé le capital payé, lorsqu'une grande partie de celui-ci est déjà englouti.

En comparant le tableau correspondant de 1876, on peut voir s'il y a eu amélioration ou affaiblissement dans l'état des compagnies pour quelque cause que se soit. Ci-suivent les résultats de cette comparaison, les modifications dans le capital ayant été prises en considération où il y a lieu.

Amélioration en 1877 :

Mutuelle agricole, $3,972.80 ; Anchor, $5,661.79 ; Québec, $41,700.54,

Affaiblissement en 1877 :

British America, $35,326.05 ; Agricole du Canada, $228,403.97 ; contre l'incendie et sur la navigation, Canada, $79,808.52 ; *Des Citoyens, $198,231.19 ; Risques Isolés, $9,794.06 ; Nationale, $131,737.44 ; Maritime des Marchands, $16,625.28 ; Agricole d'Ottawa, $47,583.74 ; Provinciale, $77,762.36 ; Royale Canadienne, $592,253.20 ; Stadacona, $463,779.75 ; De l'Ouest, $78,919.28.

Le revenu et les emplois, en argent, des compagnies canadiennes en 1877, sont donnés au tableau V., pp. xliv et xlv.

Si l'on met en ligne de compte deux compagnies purement maritimes, et les opérations totales des compagnies mixtes faisant affaires tant à l'étranger que dans le pays, on verra que les compagnies canadiennes ont touché en 1877, un revenu total, en argent, de $3,737,679.89 (non compris $980,976.14 reçues sur le capital) se divisant comme suit :

Primes	$3,512,673 47
Intérêts et dividendes	218,770 38
Divers	6,236 04
Total	$3,737,679 89

De même les emplois d'argent, en 1877, ont été de $4,915,764.25, comme suit :

Pertes payées	$3,555,283 21
Dépenses générales	1,234,552 83
Dividendes aux actionnaires	125,928 21
	$4,915,764 25

Ainsi pour chaque $100 de revenu, il a été déboursé $131.52, comme suit, savoir : —pour pertes $95.12, en dépenses générales $33.03, et en dividendes payés aux actionnaires $3.37. De plus, pour chaque $100 reçues pour primes, il a été payé $101.21 pour pertes, $35.15 en dépenses, et $3.58 en dividendes aux actionnaires. Ces chiffres si on les compare aux proportions ordinaires des emplois, qui sont de $60 pour pertes, de $30 pour dépenses, et de $10 pour profits ou réserves pour chaque $100 de primes reçues, font voir la nature exceptionnelle des affaires de l'année, mais pas d'une manière absolue, car il restait encore à la fin de l'année à payer pour pertes des sommes beaucoup plus considérables qu'à l'ordinaire.

* Ce chiffre n'a rapport qu'aux opérations des départements des assurances contre l'incendie contre les accidents, et de garantie. Il sera modifié par les profits ou les pertes du département des assurances sur la vie, mais je ne saurais dire jusqu'à quel point, attendu que les obligations du département des assurances sur la vie, n'ont pas été constatées en 1876.

On trouvera aux pages xl et xlii, les actifs et les passifs des compagnies britanniques et américaines au Canada, et aux pages xliv et xlv, leur revenus et leurs emplois au Canada.

Le total des primes reçues au Canada. dans le cours de 1877 par les compagnies britanniques a été de $1,927,219.34; le total des pertes réglées s'est élevé à $5,718,304.-29, tandis que les dépenses générales ont été de $419,866.47; la proportion a donc été pour les pertes de $296.71, et pour les dépenses de $21.79, pour chaque $100 de primes reçues. Le total des primes reçues au Canada en 1877, par les compagnies américaines, a été de $260,962.49, le total des pertes réglées a été de $614,836.47, tandis que les dépenses générales ont été de $42,593.58; la proportion a donc été pour les pertes de $235.60, et pour les dépenses $16.32, pour chaque $100 de primes reçues.

Je suis heureux de dire que ces pertes énormes ont été réglées par les compagnies britanniques et américaines sans entamer leurs placements au Canada.

Les compagnies canadiennes ont fait face à leurs pertes soit aux dépens de leur réserve, comme la British America et la Cie. de l'Ouest, soit en faisant verser leur capital souscrit, comme la Cie. des Citoyens, la Nationale, la Stadacona et la Royale Canadienne; mais malheureusement une compagnie, la Provinciale, n'a pu résister au désastre et a dû déposer son bilan.

Cette compagnie, la plus ancienne au Canada à une seule exception près, avait, après 27 ans d'existence, à la fin de 1876, un surplus d'actif de $55,199·29; son capital souscrit était de $184,620, dont $129,856.12 était payé; mais il avait été réduit de $46,890.38. Sa réserve de capital souscrit mais non payé n'était donc que de $54,-763.85, et c'est à la faiblesse de cette réserve qu'il faut attribuer la faillite de la compagnie. Suivant l'état de situation fourni par le receveur, et que l'on trouvera aux pages 85–88, le déficit actuel est évalué à $22,036.22, et il reste encore à rentrer $52,236.54 de capital souscrit, mais on ne s'attend à toucher qu'une faible partie de cette somme. Le syndic compte qu'un dividende final de 60 pour cent est tout ce que les créanciers peuvent s'attendre de recevoir.

La faillite de l'Agricole du Canada ne peut être attribuée à l'incendie de St. Jean N.-B. Cette compagnie commença ses opérations en mai 1874, succédant à la compagnie de Watertown, et reçut de celle-ci $20,000 en argent sur des risques qui éventuellement coûtèrent à l'Agricole $80,000 en pertes et en dépenses.

Nous n'avons pas d'état de ses emplois en 1874, mais à la fin de 1875, un état de situation donnait à la compagnie un capital souscrit de $1,000,000, dont $115,420 payées. Le capital de l'institution était alors entamé de $70,026.13, perdues ou dépensées en frais d'organisation ou autres dans le cours de ses 20 mois d'existence. A la fin de 1876, son capital payé s'élevait à $206,070, mais d'un autre côté $151,751.79 avaient été pris sur ce capital (voyez le rapport de 1876 p. 334); la compagnie avait donc perdu ou englouti une nouvelle somme de $81,725.66 dans le cours de l'année 1876. Bien que cet affaiblissement constant fît douter de l'à-propos de permettre à cette compagnie de

continuer ses opérations, néanmoins, vu que son actif accusait un excédant apparent, * quant à ce qui concernait les porteurs de police, de $54,318.21, et qu'elle avait une réserve de capital souscrit de $793,130 non versées, et en considération de ce que le gérant promettait de changer complètement le système d'administration, son permis lui fut continué pour une autre année.

Dans le cours de novembre 1877, des personnes s'étaient plaintes que quelques réclamations pour pertes n'étaient pas payées à leur échéance. Je visitai le bureau principal et trouvai que l'ancien gérant avait donné sa démission, et qu'un comptable indépendant était chargé de faire l'apurement des comptes de la compagnie ; celle-ci se mit volontairement en liquidation le 6 décembre 1877. Les affaires sont maintenant entre les mains de MM. Ross, Fish et Dumesnil, syndics chargés de les liquider, conformément à l'acte 41 Vict., ch. 21. L'état fourni par MM. Ross et Fish (page 20 de ce rapport) indique un déficit de $156,910.76 et une diminution du capital de $380,155.76, ce qui constitue une perte de $228,403.97 pour l'année 1877. Il est probable cependant que le passif est en réalité surestimé, vu que la réserve totale des primes non réalisées a été mise en ligne de compte et que plusieurs polices ont sans doute été éteintes. Le capital souscrit non versé est de $776,755.00, ce qui doit être suffisant pour garantir le déficit ; mais il paraît que quelques-uns des actionnaires ont échangé leurs actions, sur lesquelles certains versements avaient été payés pour des actions payées en plein, la balance étant portée au nom de l'ancien gérant. Les tribunaux auront probablement à décider si la loi sanctionne de telles opérations.

---

* Je dis *apparent*, parcequ'on constata plus tard que le passif avait été porté à un chiffre moins élevé, et l'actif à un chiffre plus élevé, qu'ils ne devaient réellement l'être.

On avait passé sous silence beaucoup de réclamations non-réglées, et surestimé la valeur courante des garnties, comme dans les cas suivants : $18,400 de débentures de Chambly avaient été évaluées à $17,480 ; ces débentures étaient de $800 chacune, payable une par année sans intérêt et auraient valu à un intérêt de sept pour cent environ $9,000. Je les acceptai à la valeur ci-dessus mentionnée, le gérant m'ayant assuré qu'il avait pris des arrangements pour le paiement de l'intérêt.

Des effets du chemin de fer Montréal, Portland et Boston, au montant de $38,000 avaient été portés au pair. J'objectai à cela, vu qu'après avoir soigneusement pris des renseignements, je ne pouvais me convaincre que ces effets eussent aucune valeur courante quelconque ; mais on me déclara que ces effets avaient été réalisés au pair depuis la date de l'état de situation, et je fis à cet état une note en ce sens (Rapport de 1876, p. 81)

On me montra le billet du gérant pour $38,000, sur lequel (13 juin 1877) $15,000 avaient été payées, tel que constaté par l'endossement. Une note fut *subséquemment* faite sur ce billet (signé E. H. Goff) expliquant que ces effets avaient été pris à 75 pour cent en paiement d'actions qui lui avaient été concédées, et que les directeurs s'étaient engagés à lui permettre de remettre les actions et de reprendre les effets au même taux ; mais que, des difficultés judiciaires se trouvant à faire obstacle, le billet avait été donné pour le montant, bien qu'il dût "représenter simplement un montant égal d'actions, à être gardées par la compagnie comme garantie collatérale, savoir $28,500 ;" la note ajoutait qu'il ne devait pas avoir à payer ce billet. On ne saurait guère s'attendre à trouver ce sens aux mots "réalisés au pair."

On dit aussi que certaines de ces échanges d'actions ont été faites avant la date de l'état de situation attesté de 1876, et auraient dû paraître dans la liste des actions ; mais il est possible que quelques formalité légale n'ait pas alors été complétée.

COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Les opérations d'assurance sur la vie au Canada ont été conduites en 1877, par les mêmes compagnies que l'année précédente, au nombre de 37, savoir : 7 canadiennes, 17 britanniques, et 13 américaines ; sur ce nombre, quatre * britanniques et une † américaine avaient déjà cessé d'entreprendre de nouveaux risques ; une ‡ en a fait autant cette année, de même que la compagnie canadienne Stadacona. ¶

L'Acte d'assurance refondu, 1877 (41 Vict., ch. 42) étant devenu en force dans le cours de l'année, les compagnies suivantes ont donné avis, conformément à l'article 17, qu'elles avaient l'intention de cesser d'entreprendre de nouveaux risques au Canada après le 31 mars 1878, savoir :—

3 compagnies britanniques—l'Edinburgh Life, la Scottish Amicable, et la Life Association of Scotland.

5 compagnies américaines :—La Connecticut, la National, la New-York, la North Western, et la Phœnix Mutual.

Ces compagnies doivent être ajoutées à celles dont j'ai déjà parlé comme ayant cessé de faire de nouvelles opérations dès avant 1877.

Les compagnies suivantes, tout en continuant leurs opérations, ont donné avis qu'elles réclamaient l'exemption mentionnée à l'article 17 de l'acte ci-haut cité, en vertu duquel les polices en force à la date du 31 mars 1878, ne sont pas soumises à la disposition générale de cet article et sont laissées garanties par le dépôt alors entre les mains du receveur-général.

Compagnies britanniques :—La Commercial Union, la London and Lancashire, la North British and Mercantile, la Reliance Mutual, la Royal, et la Standard.

Compagnies américaines :—L'Ætna Life, l'Equitable, la Travellers, la Union Mutual.

La Life Association of Scotland a aussi donné le même avis au cas de sa reprise d'affaires.

Ainsi les opérations *nouvelles* d'assurance sur la vie sont à l'heure qu'il est conduites par 6 compagnies canadiennes, 10 compagnies britanniques, et 6 compagnies américaines, comme suit :—

Canadiennes :—1. la Canada, d'Hamilton ; 2. la Cie. des Citoyens ; 3. la Confédération ; 4. la Mutuelle ; 5. la Sun ; 6. la Toronto.

---

* Britanniques :—la Briton Medical, la Positive, la Scottish Provident, et la Scottish Provincial.

† Américaine :—la United States Life.

‡ L'Atlantic.

¶ La Stadacona a déjà réassuré ses risques dans la Confédération.

Britanniques:—1. la Briton Life; 2. la Commercial Union; 3. la Liverpool, London and Globe; 4. la London and Lancashire; 5. la North British and Mercantile; 6. la Queen; 7. la Reliance, 8. la Royal; 9. la Standard; 10. la Star.

Américaines:—1. l'Ætna Life; 2. l'Equitable; 3. la Globe Mutual; 4. la Metro politan; 5. la Travelers'; 6. l'Union Mutual.

Un relevé des opérations de l'année 1877, qui se trouve aux pages L et LI, indique que les compagnies ont graduellement continué à se relever des mauvaises affaires de 1875.

Assurances sur la vie en force en 1877.

Le chiffre total des assurances en force à la fin de 1877, était de $85,687,903, ce qui indique une augmentation de $966,136 sur celui des assurances en force à la fin de 1876 *; il y avait eu l'année précédente une diminution de $758,346.

Dans les compagnies canadiennes, le chiffres des assurances en force en 1877, est de $26,870,224, soit une augmentation de $2,195,852, sur 1876; l'augmentation correspondante en 1876 avait été de $2,691,988.

Dans les compagnies britanniques, le chiffre des assurances en force en 1877, est de $19,349,204, soit une augmentation de $376,851, sur 1876. En 1876 il y avait eu diminution de $582,434.

Dans les compagnies américaines, le chiffre des assurances en force en 1877, est de $39,468,475, soit une diminution de $1,225,716 pendant l'année; la diminution en 1876 avait été de $2,887,900.

Risques sur la vie entrepris en 1877.

Le chiffre total des risques entrepris en 1877 par toutes les compagnies, est de $13,534,667, ce qui constitue une diminution de $355,460 sur le chiffre de l'année précédente, tandis que la diminution correspondante en 1876 avait été de $1,184,131.

Dans les compagnies canadiennes, le chiffre des risques entrepris en 1877, est de $5,724,648, soit une augmentation de $258,682 sur le chiffre de l'année précédente; l'augmentation correspondante en 1876, sur le chiffre de 1875, ayant été de $388,365.

Dans les compagnies britanniques, le chiffre des risques entrepris en 1877, est de $2,142,702, soit une augmentation de $459,345 sur le chiffre de 1876, ce qui est un progrès considérable sur l'année 1876, qui accusait une diminution de $6,476.

Dans les compagnies américaines, le chiffre des risques entrepris en 1877, est de $5,667,317, ce qui est une diminution de $1.073,487 sur le chiffre de 1876; la diminution correspondante en 1876, ayant été de $1,566,020.

* Les rapports de cette année montrent que les montants des assurances en force à la fin de 1876, étaient en quelques cas inexacts dans les états fournis par les compagnies pour cette année-là; l'inexactitude se trouvant dans un cas de $621,034 en plus, et dans un autre de $431,475 en moins. Le chiffre total des assurances en force en 1876 était porté dans le rapport pour 1876 à $84,250,918; les corrections que l'on trouve dans les états de cette année, rétablissent ces chiffres à $84,344,916: différence de $93,998. C'est sur ces chiffres tels que corrigés que je base les calculs de ce rapgort.

Le tableau suivant permet de retracer les progrès des opérations de 1869 à 1877.

CHIFFRES des risques entrepris respectivement durant les années de 1869-1877.

Années.	Compagnies canadiennes.	Compagnies britanniques.	Compagnies américaines.	Total.
	$	$	$	$
1869	1,156,855	2,627,392	9,069,885	12,854,132
1870	1,584,456	1,657,493*	8,952,747	12,194,696
1871	2,623,944	2,212,107	8,486,575	13,322,626
1872	5,276,859	1,896,655	13,896,587	21,070,101
1873	4,608,913	1,704,338*	14,740,367	21,053,618
1874	5,259,822	2,143,080	11,705,319*	19,108,221
1875	5,077,601	1,689,833	8,306,824	15,074,258
1876	5,465,966	1,683,357	6,740,804	13,890,127
1877	5,724,648	2,142,702	5,667,317	13,534,667

*Incomplet.

Assurances terminées en 1877.

Le chiffre des assurances terminées en 1877, selon le cours naturel, c'est-à-dire, par le décès de l'assuré, la maturité ou l'expiration de l'assurance, est de $1,072,867 ; le chiffre de celles terminées par l'abandon ou la déchéance, est de $11,138,960. Le tableau suivant indique la part des différentes compagnies dans ces chiffres ; les détails pour chaque compagnie peuvent être trouvés à la page lii.

ASSURANCES terminées en 1877.

	Naturellement.	Par abandon ou déchéance.
Compagnies canadiennes	$217,506	$3,489,879
do britanniques	364,338	1,451,377
do américaines	491,023	6,197,704
Total	$1,072,867	$11,138,960

On peut donc compter, en moyenne, d'après ce qui précède, que sur chaque $1,000* de risque, le chiffre des assurances terminées pendant l'année selon le cours naturel, est de $11.77, et, par abandon ou déchéance, de $122.26. En divisant les compagnies par nationalités, la proportion est comme suit :

	Naturellement.	Par abandon ou déchéance.
Compagnies canadiennes	$7 90	$126 74
do britanniques	18 18	72 41
do américaines	11 28	142 37

* Prenant les assurances en force au commencement de l'année, et en y ajoutant la moitié des nouveaux risques.

Les assurances périmées ou abandonnées sont de près de 60 pour cent des nouveaux risques dans les compagnies canadiennes; de 68 pour cent dans les compagnies britanniques, et de 100 pour cent dans les compagnies américaines.

Cette proportion considérable dans les abandons d'assurances ne doit pas être totalement attribuée à la stagnation commerciale; il en a toujours été ainsi sur ce continent. Les causes en sont diverses, mais dans mon opinion, la cause principale est due au système d'opérations par agence. On donne généralement une commission considérable sur les nouveaux risques, et relativement peu de chose sur la perception des renouvellements, en sorte que l'intérêt de l'agent est d'entreprendre de nouveaux risques plutôt que de conserver les anciens. Le nombre des polices en force est donné cette année pour la première fois, dans le tableau suivant:

——	Nombre.	Montant.	Chiffre moyen d'une police.
		$	$
Cies. canadiennes......	17,297	26,870,224	1,553
do britanniques....	9,534	19,349,204	2,029
do américaines	23,999	39,468,475	1,645
Totaux.........	50,830	85,687,903	1,686

Le nombre de personnes assurées dans les différentes compagnies n'est pas donné, et, d'un autre côté, une même personne a souvent des polices dans plusieurs compagnies; mais on peut approximativement calculer que sur les 48,054 personnes assurées, 460 décès ont lieu dans le cours d'une année, ce qui donne une proportion annuelle de 9.57 par mille, parmi les assurés, en prenant pour base de calcul les moyennes de toutes les compagnies. Dans les compagnies canadiennes cette moyenne de mortalité est de 7.27 par mille; dans les compagnies britanniques de 14.17, et de 9.26 dans les compagnies américaines.

Le tableau suivant donne le chiffre du revenu des primes de toutes les compagnies de 1869 à 1877.

Primes—Revenus respectifs des années de 1869-1877.

Année.	Compagnies canadiennes.	Compagnies britanniques.	Compagnies américaines.	Total.
	$	$	$	$
1869.....................	164,910	515,741	557,708	1,238,359
1870.....................	203,922	531,250*	729,175	1,464,347
1871.....................	291,897	570,449	990,628	1,852,974
1872.....................	417,628	596,982	1,250,912	2,265,522
1873.....................	511,235	594,108*	1,492,315	2,597,658
1874.....................	638,854	629,808	1,575,748*	2,844,410
1875.....................	707,256	623,296	1,551,835	2,882,387
1876.....................	768,543	597,155	1,437,612	2,803,310
1877.....................	770,319	577,364	1,299,724	2,647,407
	4,474,564	5,236,153	10,885,657	20,596,374

* Incomplet.

On remarquera que la réduction du revenu total, commencée en 1876, a continué cette année, la diminution étant de $155,903, tandis que celle de 1876 était de $79,577. Ce sont encore les compagnies américaines qui ont souffert de cette diminution, dans laquelle leur part est de $137,888 contre $114,213 en 1876 ; les compagnies britanniques accusent une diminution de $19,791, diminution moins considérable que celle de 1876 dont le chiffre était de $26,141. De leur côté les compagnies canadiennes n'accusent qu'une légère augmentation de $1,776 comparée à l'augmentation de $61,287 de l'année précédente. Pour la première fois depuis 1870, les recettes des compagnies américaines ont été moins élevées que celles des compagnies canadiennes et des compagnies britanniques collectivement. Les recettes totales des neuf années ont dépassé vingt millions et demi de piastres.

En prenant la moyenne des risques courants à la fin de 1876 et 1877 comme représentant le montant des risques durant l'année, et en en comparant le chiffre à celui des primes reçues et des réclamations réglées (à part les rentes viagères) nous avons les résultats suivants :

La moyenne des primes reçues pour chaque $100 de risques courants, est de $2.97 dans les compagnies canadiennes, de $3.01 dans les compagnies britanniques, et de $3.24 dans les compagnies américaines ; la moyenne collective étant de $3.11.

La moyenne des réclamations réglées pour chaque $100 de risques courants, est de $0.82 dans les compagnies canadiennes, de $2.06 dans les compagnies britanniques, et de $0.87 dans les compagnies américaines ; la moyenne collective étant de $1.13.

La moyenne des réclamations réglées pour chaque $100 de primes reçues, est de $27.70 dans les compagnies canadiennes, de $68.33 dans les compagnies britanniques, et de $26.97 dans les compagnies américaines ; la moyenne collective étant de $36.15.

La situation des compagnies canadiennes se trouve exposée d'une manière très-complète dans les états respectivement fournis par elles ; et comme j'ai moi-même examiné ces états, je les crois exacts en substance. J'ai été heureux de constater qu'à l'exception de la Mutuelle et de la Toronto, aucune d'elles n'a jugé à propos de compter l'intérêt au taux de cinq pour cent dans le calcul de la réserve, bien que la loi le permette pour une période de dix ans, mais qu'elles ont adopté le taux de 4½ pour cent. Les rapports de l'année prochaine permettront de constater quel est réellement le taux de l'intérêt réalisé. Les tableaux suivants donnent un résumé des actifs et des passifs des compagnies canadiennes, ainsi que des détails de leur revenus et de leurs emplois d'argent.

COMPAGNIES CANADIENNES.

ACTIF ET PASSIF.

Compagnies.	Actif.	Passif, y compris la réserve, mais non le capital.	Excédant de l'actif sur le passif, non compris le capital.	Capital payé.	Excédant de l'actif sur le passif et le capital.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada, sur la vie	2,957,836 62	2,571,229 37	386,607 25	125,000 00	261,607 25
Des Citoyens, (sur la vie)	120,037 98	107,767 34	12,270 64	*	*
Confédération	369,856 94	267,381 67	102,475 27	50,000 00	52,475 27
Mutuelle, sur la vie	133,063 14	107,366 98	25,696 16	† 50,000 00	....
Stadacona, (sur la vie)	69,238 37	3,211 72	66,026 65	*	*
Sun	300,297 31	‡ 194,129 83	106,167 48	62,500 00	43,667 48
Toronto, sur la vie	49,347 18	19,209 46	30,137 72	29,186 82	950 90

* Le capital de ces compagnies garantit en même temps les opérations des autres départements, de sorte que ces colonnes ne peuvent être remplies. Voir leurs états, département des incendies.

† Fonds de garantie.

‡ Y compris $7,560, chiffre du passif du département des accidents.

REVENU.

Compagnies.	Revenu net des primes.	Considérations pour rentes viagère.	Intérêt et dividendes sur actions, etc.	Divers.	Revenu total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada	468,559 51	....	192,665 49	13,379 22	674,604 22
Des Citoyens, sur la vie	35,176 85	....	5,378 83	....	40,555 68
Confédération	124,217 33	5,048 00	20,854 54	979 19	151,099 06
Mutuelle	39,324 47	....	3,471 83	....	42,796 30
Stadacona, sur la vie	3,581 49	....	3,688 75	....	7,270 24
Sun	*88,292 18	....	16,755 00	1,990 90	107,037 18
Toronto	6,120 22	....	2,340 14	....	8,460 36

* Ce chiffre ne comprend pas les primes reçues par le département des accidents, qui s'élèvent à $9,507 07.

EMPLOIS.

Compagnies.	Payé pour réclamations.	Rentes viagères.	Polices abandonnées.	Dividendes payés aux porteurs de polices.	Dividendes aux actionnaires.	Dépenses générales.	Total des emplois.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canada	157,803 56	648 00	24,501 56	27,301 50	18,750 00	97,145 20	326,149 82
Des Citoyens	8,500 00	....	2,310 06	104 08	....	7,563 79	18,477 93
Confédération	18,876 73	300 00	3,453 40	15,184 45	7,000 00	40,463 04	85,277 62
Mutuelle	11,032 90	....	2,995 51	....	....	18,997 88	33,026 29
Stadacona	....	....	....	....	....	3,764 95	3,764 95
Sun	*13,800 57	....	4,186 89	4,602 75	6,500 00	44,294 57	73,384 78
Toronto	2,000 00	....	1,298 00	....	2,199 44	2,070 37	7,567 81

* Ce chiffre ne comprend pas les paiements faits pour réclamations contre le département des accidents, s'élevant à $1,998 86.

COMPAGNIES BRITANNIQUES ET AMÉRICAINES.

La cédule adoptée pour les compagnies britanniques et américaines, demandait le chiffre de la réserve nécessaire pour réassurer leurs propres risques. Quelques-unes de ces compagnies* n'ont pas voulu ou n'ont pu fournir cet important renseignement pour l'année dernière; mais j'espère qu'à l'avenir cette lacune sera comblée. Il n'a pas été jugé nécessaire d'exiger de ces compagnies, quant au revenu et aux emplois, plus qu'un état de ce qui a été reçu des porteurs de polices, et de ce qui leur a été payé, dans le cours de l'année. Le chiffre du revenu général serait évidemment incomplet sans celui de l'intérêt réalisé sur le placement de la réserve des primes, qu'il serait presque impossible de donner; et ce serait prêter à des comparaisons inexactes que de donner le chiffre des dépenses générales, dont une certaine partie est nécessairement supportée par les bureaux principaux à l'étranger. Néanmoins, comme quelques-unes de ces compagnies m'ont suggéré qu'un état des emplois pour commissions, appointements et dépenses incidentes, se rattachant aux affaires transigées au Canada, serait utile, j'ai l'intention de donner aux compagnies, dans la prochaine cédule, l'occasion de faire volontairement un rapport de ces items.

*Les compagnies qui ont fait défaut sont:—la Briton Life, la Briton Medical, la Life Association of Scotland, La Positive, la Reliance, la Royal, la Scottish Amicable, la Scottish Provincial, la Star, la New-York, la Phœnix Mutual.

Le tableau suivant indique les sommes reçues pour primes et les sommes payées aux porteurs de polices par ces compagnies.

REVENU ET EMPLOIS.

Compagnies.	Revenu net des primes.	Payé pour réclamations.	Payé aux rentiers viagers	Payé sur polices abandonnées	Dividendes payés aux porteurs de polices.	Total payé aux porteurs de polices.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Briton sur la vie	4,314 78	....	....	....	....	....
Briton Medical	40,867 41	18,542 00	....	2,945 04	....	21,487 04
Commercial Union	24,507 52	7,300 00	285 76	283 83	627 00	8,496 59
Edinburgh	24,173 32	30,660 02	250 23	807 62	721 00	32,438 87
Life Association	113,190 14	73,662 29	....	10,054 02	....	83,716 31
Liverpool and London and Globe	9,409 21	5,720 07	250 00	111 70	....	6,081 77
London and Lancashire	40,871 27	13,183 66	....	1,955 77	....	15,139 43
North British and Mercantile	28,890 07	15,225 31	....	1,319 80	990 72	17,535 83
Positive	805 31	....	....	179 71	....	179 71
Queen	11,306 66	2,742 83	....	1,482 37	....	4,225 20
Reliance	26,647 40	6,520 68	....	2,259 69	....	8,780 37
Royal	29,394 97	20,612 94	....	785 95	....	21,398 89
Scottish Amicable	22,155 01	35,332 00	....	155 73	....	35,487 73
Scottish Provident	6,937 38	....	....	867 74	....	867 74
Scottish Provincial	40,229 02	45,123 06	....	7,297 90	4,302 20	56,723 16
Standard	135,472 48	117,208 43	....	5,155 82	6,154 34	128,518 59
Star	18,194 08	2,651 11	....	379 29	....	3,030 40
Ætna	279,701 79	50,683 09	....	345 66	40,749 36	91,778 11
Mutuelle Atlantic	15,589 36	4,500 00	....	253 00	377 35	5,130 35
Connecticut	166,326 32	32,200 00	....	....	51,352 37	83,552 37
Equitable	191,722 31	44,500 00	....	2,561 69	14,940 70	62,002 39
Mutuelle Globe	34,083 85	1,864 00	....	194 00	144 65	2,202 65
Metropolitan	44,151 43	11,500 00	....	....	....	11,500 00
National	26,019 96	9,808 00	400 00	2,396 56	....	12,204 56
New York	176,905 23	83,045 00	....	531 34	14,266 37	98,242 71
North Western	43,396 81	19,662 00	....	972 09	6,342 69	26,976 78
Mutuelle Phœnix	123,637 81	43,633 00	....	....	22,519 46	66,152 46
Travelers	97,061 19	8,612 43	....	670 00	....	9,282 43
Mutuelle Union	98,993 04	40,485 04	....	*31,425 65	9,981 55	81,892 24
United States	2,136 11	....	....	280 90	131 40	412 30

*Ce chiffre comprend, sans doute, le montant des polices échangées pour polices-acquittées, et c'est à tort qu'il est ainsi donné dans cette colonne.

Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie dite Atlantic, Albany, N.-Y.

Cette compagnie, après avoir été autorisée à faire des opérations au Canada, n'a pu satisfaire le surintendant du département des assurances de New-York, et l'administration en a été mise entre les mains d'Edward Newcomb, écr., d'Albany, comme receveur, en août 1877. Elle a depuis été sujette à des actions en justice nombreuses et compliquées devant les tribunaux des Etats-Unis; la dernière procédure étant une demande de déclaration de solvabilité, sur laquelle les tribunaux n'ont pas encore donné de décision. Le 16 février 1878, la compagnie fut déclarée insolvable au Canada par la Cour en Chancellerie de l'Ontario, et Thomas W. Taylor, écr., maître en Chancellerie, en fut nommé syndic.

D'après l'état fourni par le receveur, il est probable que les porteurs de polices perdront peu ou pas du tout. Selon les données que ce monsieur a bien voulu me fournir pour ce rapport (v. p. 129) les nombre des porteurs de polices au Canada est de 699, et le chiffre des obligations de la compagnie envers eux est de $118,051.91, y compris $9,716 échues. Le chiffre de son dépôt entre les mains du receveur-général est aujourd'hui de $85,000.

Législation et décisions des tribunaux.

Le seul acte public concernant les opérations d'assurance, passé depuis le dernier rapport, est celui qu'a présenté l'honorable Edward Blake, relativement à la liquidation des compagnies insolvables d'assurance contre l'incendie et sur la navigation, et passé à la dernière session du Parlement, en 1878. On le trouvera *in extenso* à la p. 255.

La cause du procureur-général de Québec *vs.* la compagnie d'assurance Queen, dans laquelle était mis en question le droit de la législature de Québec d'exiger des permis de compagnies déjà autorisées à faire des opérations par le gouvernement fédéral et de les frapper d'impôts sous forme de paiements pour ces permis, a été décidée en faveur de la compagnie par le tribunal de première instance (voir le rapport de 1877 p. 355). La cause ayant été portée en appel devant le plus haut tribunal, de la province de Québec, celui-ci renvoya l'appel. Elle fut finalement référée en dernier ressort au Conseil Privé d'Angleterre ; mais ce nouvel appel fut également débouté, sans même qu'il fût nécessaire à l'avocat de l'intimée de répondre à celui de l'appelant. Le texte de ce jugement ne nous est pas encore parvenu, mais est attendu avec beaucoup d'intérêt, vu qu'il jettera probablement quelque lumière sur la question générale des droits des législatures provinciales relativement aux compagnies d'assurance, et sur celle du droit que ce sont arrogé certaines municipalités de taxer ces compagnies.

Une cause importante aussi sur les pouvoirs des législatures provinciales vis-à-vis des compagnies d'assurance, a été décidée par la cour du banc de la Reine, dans l'Ontario. Je cite le compte-rendu officiel (*Queen's Bench Reports*, vol. xlii, p. 141).

" Ulrich *vs.* La Compagnie d'Assurance Nationale.—*Décidé* que la 39 Vic., ch. 24, lie une compagnie d'assurance constituée en corporation par le parlement fédéral, quant aux assurances effectuées dans l'Ontario, et ne dépasse pas les pouvoirs de la législation provinciale. Quand une police de cette nature stipule des conditions différant entièrement de celles qui sont prescrites par cet acte, *Décidé* par Harrison, J. en C., qu'elle doit être considérée comme ne stipulant aucune condition ou les conditions statutaires seulement ; *Décidé* par Wilson, J., que les conditions statutaires n'étant pas imprimées sur la police, tel que voulu par l'acte, elles ne peuvent être considérées comme affectant la police quant à l'assuré."

La loi de l'Ontario mentionnée ci-haut (39 Vic. ch. 24, O.) est intitulée : " *An Act to ecure uniform conditions in policies of fire insurance,*" et est ainsi analysée par le juge en chef Harrison.

Elle déclare que les conditions énumérées dans la cédule de l'acte " devront, quant aux assureurs, être considérées comme faisant partie de toute police d'assurance contre l'incendie ci-après livrée ou renouvelée, ou autrement en force dans l'Ontario concernant des biens situés dans cette province." Elle déclare aussi que ces conditions devront être imprimées sur chaque police avec l'entête *Conditions fixées par la loi.*" Elle décrète que si une compagnie ou un assureur désire modifier les dites conditions ou en omettre quelqu'une, ou en ajouter de nouvelles, la police devra porter en évidence en caractères voyants, ou en encre de différente couleur, les mots suivants, ou autres ayant le même sens : "Modification des conditions. Cette police est livrée aux conditions statutaires qui précèdent, modifiées comme suit :—Ces modifications sont en force, d'après la loi de l'Ontario à ce sujet, si le tribunal ou le juge devant lequel la question est portée, les déclare justes et raisonnablement exigées par la compagnie."

La compagnie en question ayant, de concert avec toutes les grandes compagnies, refusé de donner à ses polices la forme ci-haut mentionnée, le contrat d'assurance se trouve, d'après ce jugement, sans aucunes conditions, ou sujet seulement à celles fixées par la loi (selon le juge en chef Harrison), ou absolument sans conditions quant à l'assuré (selon le juge Wilson).

D'après sa charte d'incorporation accordée par le parlement du Canada, cette compagnie aurait le droit " d'effectuer des contrats d'assurance...... à telles conditions qui pourront être énoncées et convenues entre la compagnie et les assurés."

Mais la loi de l'Ontario, selon le jugement mentionné plus haut, rendrait ces conditions nulles et de nul effet à moins d'être jugées justes et raisonnables par la législature de l'Ontario, ou exprimées suivant la manière prescrites par cette législature.

On m'informe que ce jugement va être porté en appel. La décision en dernière instance sera d'une importance considérable ; car si chacune de nos sept provinces a le pouvoir de prescrire la forme que les compagnies devront donner à leurs polices dans les limites provinciales, il s'en suivra que toutes les grandes compagnies refuseront de se soumettre à ces embarras et laisseront aux compagnies locales la responsabilité de conduire les affaires d'assurance dans leurs provinces respectives. Avec l'expérience que nous donne l'incendie de St. Jean, il est inutile de dire quelles seraient les conséquences d'un tel état de choses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. CHERRIMAN,

Surintendant des assurances.

RELEVÉ

DES ÉTATS FOURNIS PAR LES COMPAGNIES AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE AU CANADA, POUR L'ANNÉE 1877, EN CONFORMITÉ DES ACTES D'ASSURANCE DE 1875 ET 1877.

TABLEAUX GÉNÉRAUX.

ACTIFS DE TOUTES LES COMPAGNIES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE OU SUR LA NAVIGATION.

PASSIFS Do Do

REVENUS ET EMPLOIS Do Do

PROPORTIONS DES PERTES AUX PRIMES, ETC., ETC.

RELEVÉ DE L'ANNÉE 1877.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE AU CANADA.—COMPAGNIES CANADIENNES.

—	Argent reçu pour primes.	Nombre de nouvelles polices, y compris les renouvellements.	Chiffres totaux des polices.	Chiffres des risques actuels.	Chiffres nets des pertes encourues durant l'année.	Montant net payé pour pertes.	Réclamations non réglées. Non contestées.	Réclamations non réglées. Contestées.
	$		$	$	$	$	$	
Agricole Mutuelle......	96,136	13,749	13,250,907	38,045,062	70,684	68,358	14,031	1,642
British America.......	174,892	Pas de rapport	19,432,632	15,749,345	120,100	115,015	12,219	1,700
Agricole du Canada..................	97,468	do	No return.	34,574,885	111,734	83,291	57,143	14,301
Contre l'incendie, Canada	133,625	do	12,518,401	8,989,822	158,446	134,715	22,568	7,500
Des Citoyens.............................	136,653	6,801	14,928,657	11,727,269	314,395	309,010	21,309	13,500
Risques isolés..................	95,117	11,872	11,422,960	20,543,856	66,314	59,998	13,600	1,875
Contre l'incendie, Nationale	93,812	Pas de rapport	9,803,161	7,434,111	177,943	167,447	24,383	Aucune.
Agricole d'Ottawa	86,174	11,365	9,092,000	18,494,686	57,517	52,743	7,488	3,100
Provinciale.......	72,495	Pas de rapport	4,000,000	4,786,000	198,907	61,522	99,455	42,855
Québec..................................	80,042	do	8,477,305	7,736,781	35,700	37,747	3,350	Aucune.
Royale Canadienne	196,014	9,051	21,800,549	19,092,654	520,310	560,179	9,715	1,700
Stadacona.........	81,132	4,785	8,492,164	6,047,054	447,238	286,070	201,320	9,136
13 De l'Ouest...............	276,395	Pas de rapport	24,790,441	24,523,523	256,135	250,067	18,477	Aucune.
Totaux pour 1877.	1,622,955	.. ..	158,009,177	217,745,048	2,535,423	2,186,162	505,058	97,309
Totaux pour 1876..........	1,881,611	....	198,509,113	231,831,162	1,747,443	1,599,048	203,718	51,916

COMPAGNIES BRITANNIQUES.

—	Argent reçu pour primes.	Nombre de nouvelles polices, y compris les renouvellements.	Chiffres totaux des polices.	Chiffres des risques actuels.	Chiffres nets des pertes encourues durant l'année.	Montant net payé pour pertes.	Réclamations non réglées. Non contestées.	Réclamations non réglées. Contestées.
Comercial Union	174,249	Pas de rapport	18,776,704	13,900,030	431,093	420,105	15,704	2,500
Guardian..........................	51,433	1,948	6,285,054	5,233,249	444,050	442,575	Aucune.	4,000
Imperial	153,012	6,483	15,022,008	12,407,944	653,713	660,979	7,367	1,500
Lancashire......	142,109	6,632	12,821,989	11,158,055	458,759	454,572	17,008	5,000
Liverpool and London and Globe	129,083	6,949	16,800,252	16,986,443	529,992	526,275	1,163	8,335
London Assurance..........	74,425	2,357	9,055,378	7,260,186	27,680	25,118	6,030	Aucune.

North British and Mercantile......	288,943	*11,692	*31,817,175	26,240,649	1,055,602	1,052,876	6,915	5,000
Northern......................	68,799	4,031	8,245,679	7,237,774	506,986	505,441	5,350	1,000
Phœnix, de Londres	157,844	4,469	16,038,190	15,459,118	65,543	72,313	1,040	Aucun.
Queen....................................	198,087	8,673	18,841,889	15,176,310	853,843	856,975	14,166	4,933
Royal	360,915	15,972	38,085,591	39,370,118	661,377	661,774	6,176	Aucun.
Scottish Commercial......................	76,932	4,622	8,917,658	8,046,789	15,562	14,247	2,815	2,000
13 Scottish Imperial............................	48,389	3,261	6,006,365	5,827,653	26,105	24,755	2,100	Aucun.
Totaux pour 1877.........	1,927,220	....	206,713,932	184,304,318	5,730,305	5,718,305	85,834	34,268
Totaux pour 1876.	1,597,410	....	178,725,453	153,885,268	1,177,129	1,168,858	87,188	28,837

COMPAGNIES AMÉRICAINES.

Ætna..	118,640	Pas de rapp.	11,608,718	9,497,920	324,874	342,208	3,737	Aucun.
Hartford.....................................	83,332	4,750	7,494,524	7,820,750	161,344	167,200	4,668	2,550
3 Phenix, de Brooklyn.......................	11,858	Pas de rapp.	1,910,215	974,645	71,091	77,044	Aucun.	Aucun.
Totaux pour 1877.........	213,830	....	21,013,457	18,293,315	557,309	586,452	8,405	2,550
Totaux pour 1876.........	228,955	....	23,914,181	18,888,750	139,345	99,389	38,457	6,200

RÉCAPITULATION.

13 Compagnies Canadiennes...........	1,622,955	....	158,009,177	217,745,048	2,535,423	2,186,162	505,058	97,309
13 do Britannique...........	1,927,220	....	206,713,932	184,304,318	5,730,305	5,718,305	85,834	34,268
3 do Américaines	213,830	....	21,013,457	18,293,315	557,309	586,452	8,405	2,550
Grands totaux pour 1877....	3,764,005	....	385,736,566	420,342,681	8,823,037	8,490,919	599,297	134,127
Grands totaux pour 1876......	3,708,006	....	401,148,747	404,608,180	3,063,917	2,867,295	329,363	86,953

*Incomplet.

RELEVÉ des primes reçues pour assurance contre l'incendie au Canada, par toutes les compagnies, de 1869–1877.

—	Primes reçues.									
	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	Total.
Compagnies Canadiennes.	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Agricole Mutuelle	60,702	71,135	78,072	62,807	73,614	74,377	60,333	80,448	96,136	657,624
British America	113,833	114,377	135,852	174,047	191,035	194,077	184,799	146,532	174,892	1,429,441
Agricole du Canada	.....	.....	.....	.....	.....	109,892	131,639	115,897	97,468	454,896
Contre l'incendie, Canada	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	94,788	133.625	228,413
Des Citoyens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	129,893	244,363	136.653	510,909
Risques Isolés	.....	.....	20,680	59,121	55,623	83,250	80,091	92,656	95,117	486,538
Nationale	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	86,098	93,812	179,910
Agricole d'Ottawa	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,947	64,882	86,174	159,003
Provinciale	99,913	97,633	171,514	161,158	190,857	244,331	217,213	179,236	72,495	1,434,350
Québec	72,234	72,725	73,602	77,508	75,169	79,453	86,424	82,203	80,042	699,360
Royale Canadienne	.....	.....	.....	.....	.....	392,434	312,951	260,678	196,014	1,162,077
Stadacona	.....	.....	.....	.....	.....	21,918	183,009	201,429	84,132	490,488
De l'Ouest	154,680	180,730	227,698	262,206	256,598	254,049	252,355	232,431	276,395	2,097,142
	501,362	536,600	707,418	796,847	842,896	1,453,781	1,646,654	1,881,641	1,622,955	9,990,154
Compagnies Britanniques.										
Commercial Union	81,890	86,371	80,162	57,329	29,782	84,066	127,253	133,695	174,249	854,697
Guardian	3,156	8,780	17,392	32,947	54,387	51,225	50,905	42,717	54,433	315,942
Imperial	64,522	82,004	85,915	102,750	134,710	134,794	126,945	121,548	153,012	1,006,200
Lancashire	40,487	34,615	33,561	43,967	66,733	43,097	71,455	101,116	142,109	577,140
Liverpool and London and Globe	286,398	273,303	263,696	260,262	258,632	219,948	138,480	106,771	129,083	1,936,573
London Assurance	55,931	56,496	63,330	67,385	79,368	60,086	47,450	45,893	74,425	550,361
North British and Mercantile	141,822	168,500	203,724	235,290	309,234	322,516	292,563	265,910	288,913	2,228,502
Northern	18,115	25,252	50,682	69,905	72,359	76,397	60,830	59,737	68,799	502,076
Phœnix, de Londres	86,081	82,543	80,133	108,215	158,403	188,503	162,030	151,223	157,844	1,175,075
Queen	94,048	106,616	122,609	150,530	179,562	163,329	160,594	153,273	198,087	1,328,648
Royale	241,683	238,451	262,509	315,848	371,045	405,501	361,514	323,450	360,915	2,880,916
Scottish Commercial	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37,446	46,774	76,932	161,252
Scottish Imperial	4,878	22,367	36,133	55,192	59,050	60,011	46,250	45,303	48,389	377,573
	1,119,011	1,185,398	1,299,846	1,499,620	1,773,265	1,809,473	1,683,715	1,597,410	1,927,220	13,891,958

Compagnies américaines.										
Ætna	107,635	114,121	153,751	177,943	183,929	168,147	152,835	130,658	118,640	1,307,659
Agricultural, de Watertown	...	5,431	68,361	73,613	64,641	...	...	...	...	212,046
Andes	...	...	31,431	...	...	...	...	...	...	31,431
Hartford	57,531	75,229	60,909	80,687	103,685	90,902	96,054	78,207	83,332	726,536
Home	P. de rapp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Phenix, de Brooklyn	...	...	...	...	...	...	15,506	20,090	11,858	47,454
	165,166	194,781	314,452	332,243	352,255	259,049	264,395	228,955	213,830	2,325,126

RÉCAPITULATION.

Companies canadiennes	501,362	536,600	707,418	796,847	842,896	1,453,781	1,646,654	1,881,641	1,622,955	9,990,154
Compagnies britanniques	1,119,011	1,185.398	1,299,846	1,499,620	1,773,265	1,809,473	1,683,715	1,597,410	1,927,220	13,894,958
Compagnies américaines	165,166	194,781	314,452	332,243	352,255	259,049	264,395	228,955	213,830	2,325,126
Grands totaux	1,785,539	1,916,779	2,321,716	2,628,710	2,968,416	3,522,303	3,594,764	3,708,006	3,764,005	26,210,238

ÉLEVÉ des réclamations payées sur assurances contre l'incendie, au Canada, par toutes les compagnies, de 1869 à 1877.

	Réclamations payées.									
	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	Total.
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Agricole mutuelle	43,317	64,078	55,048	50,165	47,273	45,047	59,423	64,166	68,358	495,875
British America	49,538	61,636	83,669	89,828	117,970	92,346	125,435	106,989	115,015	842,426
Agricole du Canada	....	....	....	....	....	41,317	63,437	102,056	83,291	290,101
Contre l'incendie, Canada	....	....	....	....	....	....	....	35,688	134,715	170,403
Des Citoyens	....	....	....	....	....	....	62,632	168,608	309,010	540,250
Risques Isolés	....	....	2,132	10,074	20,249	37,210	44,546	66,201	59,998	240,410
Nationale	....	....	....	....	....	....	....	42,839	167,447	210,286
Agricole d'Ottawa	....	....	....	....	....	....	280	14,362	52,743	67,385
Provinciale	81,431	68,006	100,344	119,791	106,512	117,386	139,134	163,020	61,522	957,146
Québec	28,990	152,076	17,582	60,630	57,606	27,840	61,658	105,753	37,747	549,882
Royale Canadienne	....	....	....	....	....	157,672	322,405	332,977	560,179	1,373,233
Stadacona	....	....	....	....	....	....	54,854	243,016	286,070	583,940
De l'Ouest	73,840	107,618	155,564	179,981	138,039	143,652	148,402	153,373	250,067	1,350,536
	276,116	453,414	414,339	510,469	487,649	662,470	1,082,206	1,599,048	2,186,162	7,671,873
Compagnies britanniques.										
Commercial Union	38,223	45,035	85,262	88,407	31,765	30,467	65,287	55,723	420,405	860,574
Guardian	None.	1,300	3,923	22,910	77,859	34,465	24,275	11,930	442,575	619,237
Imperial	27,587	71,589	67,986	80,965	71,295	68,886	105,942	55,946	660,979	1,211,175
Lancashire	29,368	28,212	25,055	53,670	46,802	45,088	46,393	40,307	454,572	769,467
Liverpool and London and Globe	183,579	251,405	215,563	244,474	136,608	164,156	193,477	118,873	526,275	2,034,410
London Assurance	66,274	33,221	35,034	84,493	43,875	56,724	16,544	37,888	25,118	399,171
North British and Mercantile	47,829	115,967	140,757	119,605	110,154	157,391	220,639	171,265	1,052,876	2,136,483
Northern	6,609	2,781	22,709	60,948	67,722	35,269	44,184	34,865	505,441	780,528
Phœnix, de Londres	23,819	128,845	37,226	86,919	53,009	81,752	121,577	92,871	72,313	698,331
Queen	31,800	56,251	89,272	101,478	99,558	126,903	123,729	135,038	856,975	1,621,004
Royal	124,328	272,622	181,486	147,269	167,858	258,970	293,758	340,735	661,774	2,448,800
Scottish Commercial	....	....	....	....	....	....	9,977	39,648	14,247	63,872
Scottish Imperial	Aucune.	17,134	18,127	45,029	60,811	60,035	33,830	33,769	24,755	293,490
	579,416	1,024,362	922,400	1,136,167	967,316	1,120,106	1,299,612	1,166,858	5,718,305	13,936,542

Compagnies américaines.										
Ætna	82,299	111,235	116,943	142,928	182,268	103,864	113,761	62,622	342,208	1,258,228
Agricultural, de Watertown	....	100	13,168	36,616	28,204	....	....	....	....	75,088
Andes	....	....	5,668	....	....	....	....	....	....	5,668
Hartford	29,198	35,726	76,681	86,795	16,647	39,719	65,394	21,048	167,200	538,408
Home	60,691	....	....	....	....	....	....	....	....	60,691
Phenix, de Brooklyn	....	....	....	....	....	....	2,558	15,719	77,044	95,321
	172,188	147,061	212,460	263,339	227,219	143,583	181,713	99,389	586,452	2,033,404

RÉCAPITULATION.

Compagnies canadiennes	276,116	453,414	414,339	510,469	487,649	662,470	1,082,206	1,599,048	2,186,162	7,671,873
Compagnies britanniques	579,416	1,024,362	922,400	1,136,167	967,316	1,120,106	1,299,612	1,168,858	5,718,305	13,936,542
Compagnies américaines	172,188	147,061	212,460	263,339	227,219	143,583	181,713	99,389	586,452	2,033,404
Grand totaux	1,027,720	1,624,837	1,549,199	1,909,975	1,682,184	1,926,159	2,563,531	2,867,295	8,490,919	23,641,819

RELEVÉ des assurances contre l'incendie, au Canada, de 1869 à 1877 inclusivement.

Année.	Chiffre net des des primes reçues en argent.	Chiffre des polices prises durant l'année.	Chiffre des risques à la date des rapports.	Pertes réglées.
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$
1869	501,362	41,090,604	59,340,916	276,116
1870	536,600	54,637,315	59,523,641*	453,414
1871	707,418	68,921,494	68,465,914*	414,339
1872	796,847	76,499,542	72,203,784*	510,469
1873	842,896	71,775,952	91,032,187*	487,649
1874	1,453,781	126,588,965	126,705,337*	662,470
1875	1,646,654	168,896,111	190,284,543	1,082,206
1876	1,881,641	198,509,113	281,834,162	1,599,048
1877	1,622,955	158,009,177	217,745,048	2,186,162
	9,990,154	964,928,273	....	7,671,873
Compagnies britanniques.				
1869	1,119,011	120,747,515	115,222,003	579,416
1870	1,185,398	131,570,928	120,903,017	1,024,362
1871	1,299,846	148,147,966	132,731,241	922,400
1872	1,499,620	174,361,395	145,700,486	1,136,167
1873	1,773,265	172,531,126	147,602,019	967,316
1874	1,809,473	177,346,240	155,088,455	1,120,106
1875	1,683,715	166,953,268	154,835,931	1,299,612
1876	1,597,410	178,725,453	153,885,268	1,168,858
1877	1,927,220	206,713,932	184,304,318	5,718,305
	13,894,958	1,477,097,823	....	13,936,542
Compagnies américaines.				
1869	165,166*	9,702,356*	13,796,890*	172,188
1870	194,781	12,893,827*	11,167,928*	147,061
1871	314,452	27,367,712*	27,256,629*	212,460
1872	332,243	26,526,334*	33,818,670	263,339
1873	352,255	26,788,850	40,120,629	227,219
1874	259,049	25,243,769	25,054,427	143,583
1875	264,395	17,357,605	19,300,555	181,713
1876	228,955	23,914,181	18,888,750	99,389
1877	213,830	21,013,457	18,293,315	586,452
	2,325,126	190,808,091	....	2,033,404

TOTAUX POUR TOUTE LA PÉRIODE DE 1869 À 1877, INCLUSIVEMENT.

Compagnies canadiennes	9,990,154	964,928,273	....	7,671,873
do britanniques	13,894,958	1,477,097,823	....	13,936,542
do américaines	2,325,126	190,808,091	....	2,033,404
Grands totaux	26,210,238	2,632,834,187	....	23,641,819

*Les rapports ainsi marqués sont incomplets.

Assurances sur la navigation intérieure au Canada, en 1877.

—	Chiffre net des primes reçues en argent.	Nombre des nouvelles polices.	Chiffre total de ces polices.	Chiffre net des risques actuels.	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées. Non contestées.	Réclamations non réglées. Contestées.	Chiffre des pertes encourues durant l'année.
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$	$	$	$
Anchor Marine	31,202	3,192	5,240,764	30,000	9,106	2,000	....	11,043
British America	31,470	Pas de rapp.	3,509,426	96,890	15,782	4,671	....	20,936
Contre l'incendie et sur la navig., Canada	....	71	201,879	11,000	....	....	....	....
Maritime des Marchands	22,427	864	1,672,692	12,000	14,607	9,491	972	23,817
Provinciale	768	Pas de rapp.	82,600	....	17,071	787	....	17,858
Royale Canadienne	29,113	1,201	2,642,439	106,317	21,429	5,288	....	21,409
De l'Ouest	32,140	Pas de rapp.	1,458,744	98,499	16,714	1,575	....	16,724
	147,120	....	14,808,544	....	94,709	....	....	111,787
Compagnies américaines.								
Phenix, de Brooklyn	23,216	Pas de rapp.	2,772,144	121,874	6,868	3,226	Aucune.	8,875

RÉCAPITULATION.

Compagnies canadiennes	147,120	....	14,808,544	....	94,709	....	....	111,787
Compagnies américaines	23,216	....	2,772,144	....	6,868	....	....	8,875
	170,336	....	17,580,688	....	101,577	....	....	120,662

RELEVÉ des opérations d'assurance contre l'incendie et sur la navigation faites par les compagnies canadiennes faisant affaires en dehors du pays, et des opérations d'assurance sur la navigation intérieure et la navigation océanique faites par des compagnies poursuivant l'un et l'autre de ces genres d'affaires, en 1877.

Genre d'assurance.	Chiffre net des primes reçues en argent.	Chiffre brut des nouvelles polices et des renouvellements.	Chiffre net des risques actuels.	Chiffre net des pertes réglées.	Réclamations non réglées.		Chiffre net des pertes encourues durant l'année.	Observations.
					Non contestées.	Contestées.		
COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE BRITISH AMERICA, DE TORONTO.								
	$	$	$	$	$	$	$	
Contre l'incendie	584,652	63,353,051	49,310,455	329,250	55,110	10,333	355,012	Dans tous les pays.
Sur la navigation intérieure	46,815	6,995,451	236,094	27,571	5,641	1,120	28,211	
Sur la navigation océanique	45,878	2,407,150	227,020	47,979	10,000	...	41,037	
	677,345	72,755,652	49,773,569	404,800	70,751	11,453	424,260	31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA MARINE, CANADA.								
Contre l'incendie	133,625	12,518,401	8,989,822	134,715	22,568	7,500	158,446	Au Canada.
Sur la navigation intérieure	...	201,879	11,000	...	...	...	...	
Sur la navigation océanique	2,489	635,082	8,000	...	2,700	...	2,700	
	136,114	13,355,362	9,008,822	134,715	25,268	7,500	161,146	31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE, MONTRÉAL.								
Contre l'incendie	108,758	11,291,342	8,402,155	182,478	24,956	...	193,547	Dans tous les pays. 31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA, TORONTO.								
Contre l'incendie	72,495	4,000,000	4,786,000	61,522	99,455	42,855	198,907	Au Canada
Sur la navigation intérieure	768	82,600	...	17,071	787	...	17,853	
Sur la navigation océanique	21,336	1,569,543	...	...	13,319	6,056	19,375	
	91,599	5,652,143	4,786,000	78,593	113,561	48,911	236,140	31 déc. 1877.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL.								
Assurance contre l'incendie......	695,785	73,864,743	60,255,114	1,061,665	59,031	8,250	987,078	Dans tous les pays.
Sur la navigation intérieure	76,566	6,950,559	163,967	43,370	8,540	Aucune.	31,880	
do océanique	66,203	5,082,389	370,527	40,837	13,273	Aucune.	41,844	
	838,554	85,897,691	60,789,608	1,145,872	80,844	8,250	1,060,802	31 déc. 18 7.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OUEST, TORONTO.								
Assurance contre l'incendie......	701,258	70,050,175	59,373,340	480,884	33,521	Aucune.	491,992	Dans tous les pays
Sur la navigation intérieure	64,222	7,972,696	204,249	58,876	4,873	Aucune.	62,185	
do océanique......	33,828	2,555,982	Aucune.	8,956	12,700	Aucune.	21,656	
	799,308	80,578,853	59,577,589	548,716	51,094	....	575,833	31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DITE "ANCHOR," TORONTO.								
Sur la navigation intérieure	31,202	5,240,764	30,000	9,105	2,000	Aucune.	11,043	Dans tous les pays.
do océanique......	14,142	1,480,846	29,500	18,708	Aucune.	Aucune.	17,826	
	45,344	6,721,610	59,500	27,813	2,000	....	28,869	31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS, MONTREAL.								
Sur la navigation intérieure	22,427	1,672,692	12,000	14,608	9,491	971	23,817	Dans tous les pays.
do océanique......	114,501	5,535,921	618,191	120,469	15,752	927	107,933	
	136,928	7,208,613	630,191	135,077	25,243	1,898	131,750	31 déc. 1877.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE "PHENIX," DE BROOKLYN, E.-U.								
Assurance contre l'incendie......	11,858	1,910,215	974,645	77,044	Aucune.	Aucune.	71,091	Au Canada.
Sur la navigation intérieure	23,216	2,772,144	121,874	6,868	3,226	Aucune.	8,875	
do océanique......	23,917	3,626,799	Aucune.	21,517	10,000	Aucune.	31,517	
	58,991	8,309,158	1,096,519	105,429	13,226	....	111,483	31 déc. 1877.

TABLEAU I.—Indiquant le total de l'actif et sa nature, des compagnies canadiennes

COMPAGNIES

Compagnies.	Commencement des opérations.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Bons, effets et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agricole Mutuelle	1859	Aucun.	3,605 26	25,000 00
Anchor Marine	31 mars 1874	Aucun.	10,000 00	53,640 00
British America	1833	110,142 46	33,732 50	755,421 00
(*a*) Agricole du Canada	1er mai 1874	Aucun.	Aucun.	47,162 00
Contre l'incendie et sur la marine, Canada	1er septembre 1875	Aucun.	16,205 00	46,671 70
Des Citoyens	1er janvier 1865	Aucun.	40,000 00	85,138 00
Risques Isolés	Juillet 1871	Aucun.	Aucun.	106,841 20
Maritime des Marchands	1er avril 1876	Aucun.	Aucun.	30,450 00
Nationale	12 janvier 1876	Aucun.	1,000 00	71,440 00
Agricole d'Ottawa	14 août 1875	Aucun.	Aucun.	Aucun.
(*a*) Provinciale	10 juin 1850	11,000 00	6,866 79	65,100 00
Québec	1818	40,000 00	Aucun.	290,220 00
Royale Canadienne	13 août 1873	Aucun.	45,500 00	672,263 33
(*b*) Stadacona	28 octobre 1874	Aucun.	Aucun.	189,345 08
De l'Ouest	Août 1851	22,750 51	47,218 73	851,475 34

(*) Ce montant comprend les versements de souscriptions

† Y compris les effets donnés en paiement de primes, $155,470.77. ‡ Ce montant

(*a*) Insolvables et en liquidation. (*b*) A cessé de faire de nouvelles

faisant des opérat. d'assurance contre l'incendie et sur la navigat. intérieure au Canada.

CANADIENNES—ACTIF—1877.

Prêts sur garantie collatérale.	Balance des agences et effets à recevoir.	Argent en caisse et en banques, ou déposé au gouvernement.	Intérêt dû et accumulé.	Autre actif.	Total de l'actif.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Aucun.	204,984 12†	41,414 01	252 36	607 83	275,863 58	Contre l'incendie.
Aucun.	7,530 41	16,438 89	537 50	3,854 14	92,000 94	Sur la navigation intérieure et océaniq.
Aucun.	61,094 80	82,585 70	6,938 20	13,429 18	1,063,343 84	Contre l'inc. et sur la navig. intér. et océ.
Aucun.	48,798 77	366 20	Aucun.	5,019 61	101,376 58	Contre l'incendie.
Aucun.	24,565 57	39,290 11	2,921 70	9,347 97	139,002 05	Contre l'inc. et sur la nav. intér. et océan.
Aucun.	7,340 64	9,179 18	Aucun.	32,326 60‡	173,984 42	Cont. les inc. et sur les accid. et de garant.
Aucun.	40,128 43	991 15	2,951 40	1,581 55	152,493 73	Contre l'incendie.
1,200 00	64,773 64	37,389 16	900 00	12,597 84	147,310 64	Sur la navigat. intérieure et océaniq.
Aucun.	7,595 63	545 85	995 00	48,482 83	130,059 31	Contre l'incendie.
Aucun.	37,408 58	51,528 33	Aucun.	1,497 21	90,434 12	Contre l'incendie.
6,028 57	51,488 68	25,900 99	Aucun.	32,225 54	198,610 57	Contre l'inc. et sur la nav. intér. et océan.
Aucun.	None.	30,524 12	2,338 62	886 90	363,969 64	Contre l'incendie.
2,579 63	127,572 75	32,186 03	3,203 04	64,690 34	947,995 12	Contre l'inc. et sur la navig. int. et océan.
Aucun.	8,196 08	6,419 65	3,996 96	226,966 57*	434,924 34	Contre l'incendie et sur la vie.
Aucun.	121,982 44	84,244 19	5,766 19	4,021 52	1,137,458 92	Contre l'inc. et sur la navig. int. et océan.

dus et à échoir, soit $283,977, estimés à $219,587.

comprend les versements de souscriptions en voie de perception, $24,057.50.

opérations après l'incendie de St. Jean, N.-B., en juin 1877.

TABLEAU II.—Indiquant l'actif au Canada des compagnies britanniques et américaines

COMPAGNIES BRITANNIQUES—

Compagnies.	Commencement des opérations au Canada.	Biens-fonds.	Prêts sur biens-fonds.	Effets, bons et débentures.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commercial Union	11 sept. 1863	Aucun.	Aucun.	150,956 00
Guardian	1er mai 1869	Aucun.	Aucun.	100,343 68
Imperial	 1864	Aucun.	Aucun.	100,069 00
Lancashire	Juillet 1864	Aucun.	52,000 00	200,000 00
Liverpool and London and Globe	4 juin 1851	60,000 00	684,572 51	166,225 00
London Assurance	1er mars 1862	Aucun.	Aucun.	150,000 00
North British and Mercantile	 1862	73,240 00	87,000 00	435,506 39
Northern	 1868	Aucun.	Aucun.	101,086 33
Phœnix, de Londres	 1804	Aucun.	Aucun.	100,297 00
Queen	5 juillet 1859	100 00	1,960 00	151,100 00
Royal	Vers 1848	40,000 00	Aucun.	320,848 67
Scottish Commercial	1er juin 1874	Aucun.	Aucun.	109,310 70
Scottish Imperial	 1869	Aucun.	Aucun.	97,902 39

COMPAGNIES

Ætna Fire	 1821	Aucun.	Aucun.	101,359 69
Hartford	 1836	Aucun.	Aucun.	122,447 97
Phenix, de Brooklyn	1er mai 1874	Aucun.	Aucun.	106,875 00

faisant des opérations d'assurance contre l'incendie et la navigation intérieure.

—ACTIF, AU CANADA, 1877.

Prêts sur garantie collatérale.	Balance des agences et effets à recevoir.	Argent en caisse et en banques.	Intérêt dû et accumulé.	Autre actif.	Total de l'actif au Canada.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Aucun.	9,301 62	11,117 74	Aucun.	1,000 00	172,375 36	Contre l'incendie et sur la vie.
do	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	100,343 68	Contre l'incendie.
do	do	19,019 68	do	do	119,088 68	Contre l'incendie.
do	4,891 51	5,533 23	5,865 52	do	268,290 26	Contre l'incendie.
543 00	5,454 26	37,891 93	17,258 67	2,200 00	974,145 37	Contre l'incendie et sur la vie.
Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	150,000 00	Contre l'incendie.
do	17,252 54	115,895 23	8,029 13	2,500 00	739,423 29	Contre l'incendie et sur la vie.
do	4,672 89	1,802 60	1,636 66	5,819 84	115,018 32	Contre l'incendie.
do	Aucun.	Aucun.	Aucun.	Aucun.	100,297 00	Contre l'incendie.
1,151 80	14,137 60	3,528 55	1,567 44	2,100 00	175,645 39	Contre l'incendie et sur la vie.
Aucun.	21,687 14	7,585 94	Aucun.	1,000 00	391,121 75	Contre l'incendie et sur la vie.
do	2,748 30	25,494 44	do	Aucun.	137,553 44	Contre l'incendie.
do	3,558 74	11,044 81	do	1,666 67	114,172 61	Contre l'incendie.

AMÉRICAINES.

Aucun.	8,988 49	2,214 89	Aucun.	Aucun.	112,563 07	Contre l'inc. et sur la navigat. intér.
do	1,730 66	Aucun.	do	do	124,178 63	Contre l'incendie.
do	10,667 64	25,000 00	1,212 33	do	143,754 97	Contre l'inc. et sur la nav. int. et océ.

TABLEAU III.—Indiq. le total du passif des compag. canadiennes faisant des opérat. d'assur. contre l'incendie et sur la navigat. intér.

COMPAGNIES CANADIENNES.—PASSIF, 1877.

Compagnies.	Pertes non-réglées (I. et N. I. et O.)	Réserve des primes non-réalisées (I. et N. I. et O.) et passif d'autres départements.	Divers.	Total des obligations, non compris le fonds social.	eExcédant de l'actif sur les obligations, à l'exclusion du capital. dLe contraire.	Capital social payé.	Surplus (s'il y en a) de l'actif sur le passif et le capital social.	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Agricole Mutuelle..........	15,672 81	194,113 50	25,000 00	234,786 31	e41,077 27	None.	41,077 27	Contre l'incendie.
Anchor Marine..............	2,000 00	4,078 12	2,749 72	8,827 84	e83,173 10	48,958 05	34,215 05	Sur la navigation intérieure et océanique.
Amérique Britannique....	82,203 55	326,416 45	29,154 39	437,774 39	e625,569 45	498,090 00	127,479 45	Contre l'inc. et sur la navigat. de l'intér. et océan.
Agricole du Canada	71,443 59	143,628 67	43,215 08	258,287 34	d156,910 76	223,245 00	....	Contre l'incendie.
Contre l'incendie et sur la marine, Canada...	32,768 22	69,137 31	41,260 01	143,165 54	d4,163 49	100,200 00	....	Contre l'inc. et sur la navigat. de l'intér. et océan.
Des Citoyens	34,809 33	*126,719 08	29,246 55	190,774 96	d16,790 54	237,600 00	....	Contre l'inc. et les accidents et de garantie.
Risques Isolés	15,474 88	127,402 00	53 00	142,929 88	e9,563 85	60,000 00	....	Contre l'incendie.
Marine Marchande..........	27,141 61	24,267 13	1,549 47	52,958 21	e94,352 43	100,000 00	....	Sur la navigation intérieure et océanique.
Nationale........................	24,955 57	52,941 81	27,766 69	105,664 07	e24,395 24	197,123 93	....	Contre l'incendie.
Agricole d'Ottawa..........	10,587 63	100,614 91	None.	111,202 57	d20,768 45	65,732 75	....	Contre l'incendie.
Provinciale.....................	162,471 47	15,000 00	43,175 32	220,646 79	d22,036 22	122,423 46	....	Contre l'incendie et sur la navig. intér. et océaniq.
Québec............................	3,350 40	38,898 47	701 50	42,950 37	e321,019 27	319,828 50	1,190 77	Contre l'incendie.
Royale Canadienne	89,094 07	410,135 25	7,232 18	506,461 50	e441,533 62	300,000 00	141,533 62	Contre l'incendie et sur la navig. int. et océan.
Stadacona	210,455 85	†23,539 62	79,332 20	313,327 67	e121,596 67	723,885 17	....	Contre l'inc. et sur la vie.
De l'Ouest........................	51,094 28	376,473 53	30,520 30	458,088 11	e679,370 81	400,000 00	279,370 81	Contre l'incendie et sur la navig. intér. et océaniq.

*Y compris le département des accidents, $1,592.70 ; et le département des garanties, $62,264.01. †Y compris le passif sur la vie, $3,211.72.

TABLEAU IV.—Indiquant le passif au Canada des compagnies britanniques et américaines faisant des opérations d'assurance contre l'incendie et sur la navigation intérieure au Canada, pour l'année 1877.

COMPAGNIES BRITANNIQUES.—PASSIF EN CANADA.

Compagnies.	Pertes non-réglées (incendie, navigation intérieure et océanique.)	Réserve des primes non-réalisées, (Incendie, Navigation intér. et océanique) et passif dans le département de la Vie.	Divers.	Total du passif au Canada.	eExcédant de l'actif sur le passif. — dLe contraire.	Nature des assurances.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Commercial Union	18,203 94	a204,578 47	Aucun.	222,782 41	d50,407 05	Contre l'incendie et sur la vie.
Guardian	4,000 00	25,967 40	Aucun.	29,967 40	e70,376 28	Contre l'incendie.
Imperial	8,867 29	74,916 70	Aucun.	83,783 99	e35,304 69	Contre l'incendie.
Lancashire	22,008 00	71,875 58	2,000 00	95,883 58	e172,406 68	Contre l'incendie.
Liverpool and London and Globe	9,497 62	b111,232 75	500 00	121,230 37	e852,915 00	Contre l'incendie et sur la vie.
London Assurance	6,030 00	39,435 76	Aucun.	45,465 76	e104,534 24	Contre l'incendie.
North British and Mercantile	11,915 00	c403,484 69	Aucun.	415,399 69	e324,023 60	Contre l'incendie et sur la vie.
Northern	6,350 00	38,394 58	1,721 81	46,466 39	e68,551 93	Contre l'incendie.
Phœnix, de Londres	1,039 67	81,352 29	Aucun.	82,391 96	e17,905 04	Contre l'incendie.
Queen	19,098 73	d168,156 09	1,489 26	188,744 08	d13,098 69	Contre l'incendie et sur la vie.
Royale	6,176 45	e311,911 34	Aucun.	318,087 79	e73,033 96	Contre l'incendie et sur la vie.
Scottish Commercial	4,815 00	40,131 44	Aucun.	44,946 44	e92,607 00	Contre l'incendie.
Scottish Imperial	2,100 00	29,111 30	2,334 77	33,546 07	e80,626 54	Contre l'incendie.

COMPAGNIES AMÉRICAINES.

Compagnies.	Pertes non-réglées	Réserve des primes	Divers.	Total du passif au Canada.	eExcédant / dLe contraire.	Nature des assurances.
Ætna Fire	3,737 37	56,067 02	Aucun.	59,804 39	e52,758 68	Contre l'inc. et sur la nav. int.
Hartford	7,218 32	46,439 83	Aucun.	53,658 15	e70,520 48	Contre l'incendie.
Phenix, de Brooklyn	13,225 63	6,789 83	2,124 57	22,140 03	e121,614 94	Contre l'incendie et sur la navig. intérieure et océan.

a y compris $120,527.86, passif du département des assurances sur la vie.
b do 31,309·35 do
c do 264,214.00 do
d do 69,345.58 do
e do 100,000.00 do

TABLEAU V.—Indiquant le revenu et les emplois, en argent, des compagnies navigation intérieure; le revenu et les emplois, en argent, en Canada

COMPAGNIES CANADIENNES—REVENU

REVENU (EN ARGENT.)

Compagnies.	Argent en caisse pour primes.	Intérêt et dividende sur effets, etc.	Divers.	Total du revenu en argent.	Paiements sur le capital social, non-compris dans le revenu.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agricole Mutuelle	96,136 29	2,014 49	717 98	98,868 76	Aucun.
Anchor Marine	45,343 94	4,891 21	122 00	50,357 15	2,882 55
British America	677,345 35	62,457 34	1,066 67	740,869 36	19,153 06
Agricole du Canada	97,467 52	1 57	Aucun.	97,469 09	17,185 00
Cont. l'inc. et sur la mar., Can.	136,114 16	5,836 15	Aucun.	141,950 31	100 00
Des Citoyens	136,653 29	2,712 44	1,966 61	141,332 34	87,902 50
Risques Isolés	95,116 92	6,356 00	Aucun.	101,472 92	Aucun.
Maritime des Marchands	136,928 38	3,848 60	Aucun.	140,776 98	Aucun.
Nationale	108,757 87	3,061 53	Aucun.	111,819 40	102,545 13
Agricole d'Ottawa	86,174 37	2,502 41	Aucun.	88,676 78	3,650 00
Provinciale	94,599 87	5,540 80	938 54	101,079 21	5,010 06
Québec	80,041 53	18,397 48	1,293 99	100,233 00	Aucun.
Royale Canadienne	838,554 24	37,875 86	Aucun.	876,430 10	462,552 50
Stadacona	84,131 61	9,443 54	130 25	93,705 40	279,545 17
De l'Ouest	799,308 13	53,330 96	Aucun.	852,639 09	450 17

COMPAGNIES

Compagnies.	Argent en caisse pour primes.	Intérêt et dividende sur effets, etc.	Divers.	Total du revenu en argent.	Paiements sur le capital social, non-compris dans le revenu.
Commercial Union	174,248 53	8,551 23	Aucun.	182,799 76	....
Guardian	54,433 23	6,020 62	Aucun.	60,453 85	....
Imperial	153,012 06	5,517 00	Aucun.	158,529 06	....
Lancashire	142,109 31	6,213 36	Aucun.	148,322 67	....
Liverpool & London & Globe	129,082 59	56,739 99	2,360 00	188,182 58	....
London Assurance	74,424 68	8,498 73	Aucun.	82,923 41	....
North British & Mercantile	288,942 91	54,298 20	4,890 84	348,131 95	....
Northern	68,799 40	5,858 32	Aucun.	74,657 72	....
Phœnix, of London	157,843 59	5,515 56	Aucun.	163,359 15	....
Queen	198,086 66	6,452 27	Aucun.	204,538 93	....
Royal	360,914 80	9,955 55	1,700 00	372,570 35	....
Scottish Commercial	76,932 22	6,962 19	Aucun.	83,894 41	....
Scottish Imperial	48,389 36	6,872 49	Aucun.	55,261 85	....

COMPAGNIES

Compagnies.	Argent en caisse pour primes.	Intérêt et dividende sur effets, etc.	Divers.	Total du revenu en argent.	Paiements sur le capital social, non-compris dans le revenu.
Ætna Fire	118,639 60	2,404 26	Aucun.	121,043 86	....
Hartford	83,332 25	4,640 00	Aucun.	87,972 25	....
Phenix, de Brooklyn	58,990 64	Aucun.	Aucun.	58,990 64	....

canadiennes faisant au Canada des opérations d'assurance contre le feu ou sur la des compagnies britanniques et américaines faisant les mêmes opérations.

ET EMPLOIS, 1877.

EMPLOIS (EN ARGENT).

Payé pour pertes.	Dépenses générales.	Dividendes ou boni aux actionnaires	Total des emplois en argent.	eExcédant des primes sur les pertes payées. — dLe contraire.	eExcédant du revenu sur les emplois. — dLe contraire.	Nature des assurances.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
68,358 47	24,497 18	None.	92,855 65	e27,777 82	e6,013 11	Contre l'incendie.
27,813 35	15,755 76	*3,909 66	47,478 77	e17,530 59	e2,878 38	Nav. intér. et océan.
404,800 91	219,792 25	49,215 19	673,808 35	e272,544 44	e67,061 01	‡Intér. et océaniq.
83,290 80	62,202 84	702 36	146,196 00	e14,176 72	d48,628 91	Contre l'incendie.
134,715 26	42,126 28	†3,794 98	180,636 52	e1,398 90	d38,686 21	‡Intér. et océaniq.
309,009 93	36,988 62	Aucun.	345,998 55	d172,356 64	d204,666 21	Contre l'incendie.
59,997 76	40,487 96	Aucun.	100,485 72	e35,119 16	e987 20	Contre l'incendie.
135,076 55	26,453 82	†8,000 00	169.530 37	e1,851 83	d28,753 39	Navig. int. et océan.
182,478 34	48,398 66	Aucun.	230,877 00	d73,720 47	d119,057 60	Contre l'incendie.
52,743 18	42,354 49	Aucun.	95,097 67	e33,431 19	d6,420 89	Contre l'incendie.
78,593 31	48,709 81	Aucun.	127,303 12	e16,006 56	d26,223 91	‡Intér. et océaniq.
37,747 30	13,921 68	Aucun.	51,668 98	e42,294 23	e48,564 02	Contre l'incendie.
1,145,872 11	338,774 33	Aucun.	1,484,646 44	d307,317 87	d608,216 34	‡Intér. et océaniq.
286,070 36	59,693 00	Aucun.	345,763 77	d201,938 75	d252,058 37	Contre l'incendie.
548,715 58	214,395 74	60,306 02	823,417 34	e250,593 55	e29,221 75	‡Intér. et océaniq.

BRITANNIQUES.

420,404 75	39,980 57	....	460,385 32	d246,156 22	d277,585 56	Contre l'incendie.
442,575 31	10,524 46	....	453,099 77	d388,142 08	d392,645 92	Contre l'incendie.
660,979 10	30,237 93	....	691,217 03	d507,967 04	d532,687 97	Contre l'incendie.
454,572 03	34,646 03	....	489,218 06	d312,462 72	d340,895 39	Contre l'incendie.
526,275 10	35,923 57	....	562,198 67	d397,192 51	d374,016 09	Contre l'incendie.
25,118 15	14,505 93	....	39,624 08	e49,306 53	e43,299 33	Contre l'incendie.
1,052,875 87	68,117 03	....	1,120,992 90	d763,932 96	d772,860 95	Contre l'incendie.
505,440 76	12,008 62	....	517,449 38	d436,641 36	d442,791 66	Contre l'incendie.
72,312 84	35,245 66	....	107,558 50	e85,530 75	e55,800 65	Contre l'incendie.
856,974 58	39,950 12	....	896,924 70	d658,887 92	d692,385 77	Contre l'incendie.
661,773 53	68,168 73	....	729,942 26	d300,858 73	d357,371 91	Contre l'incendie.
14,246 97	22,025 84	....	36,272 81	e62,685 25	e47,621 60	Contre l'incendie.
24,755 30	8,531 98	....	33,287 28	e23,634 06	e21,974 57	Contre l'incendie.

AMÉRICAINES.

342,207 57	18,177 51	....	360,385 08	d223,567 97	d239,341 22	Contre l'incendie.
167,199 76	11,947 54	....	179,147 30	d83,867 51	d91,175 05	Contre l'incendie.
105,429 14	12,468 53	....	117,897 67	d46,438 50	d58,907 03	‡Intér. et océaniq.

* Ce montant fut le dividende déclaré et payé en 1876 et rapporté l'année dernière comme étant les $4,489.55 qui fut le dividende gagné en 1876 et payé en 1877.
† Gagné en 1876.
‡Lisez : Contre l'incendie et sur la navigation intérieure et océanique.

TABLEAU VI.—Indiquant la proportion des pertes payées, des dépenses générales et des dividendes des actionnaires, aux primes reçues par les compagnies canadiennes faisant des opérations d'assurance contre l'incendie et sur la navigation, la proportion des primes inscrites au chiffre des risques entrepris, et la proportion de l'actif au chiffre des risques à la fin de l'anuée, et la proportion des emplois d'argent au revenu total en argent.

—	Nature des assurances.	Proportion des pertes payées aux primes, par cent.	Proportion des dépenses générales aux primes reçues, par cent.	Porportion des dividendes ou boni des actionnaires aux primes reçues, p.c.	Proportion des emplois d'argent au revenu total en argent, par cent.	Montant des risques pris durant l'année.	Primes sur ces risques.	Proportion des primes inscrites aux risques entrep., p.c.	Montant des assurances en vigueur.	Actif.	Proportion de l'actif au montant des risques, par cent.
Compagnies Canadiennes.						$	$ cts.		$	$ cts.	
Agricole Mutuelle	Contre l'incend.	71·11	25·48	....	93·92	13,250,907	131,838 00	0·99	38,045,062	275,863 58	0·73
Anchor Marine	Sur la navig. intér. et océaniq.	61·34	34·75	8·62	94·28	6,721,610	70,022 35	1·04	59,500	92,000 94	Marine
British America	Sur la navig. intér. et océaniq.	59·76	32·44	7·27	90·95	72,755,652	780,331 26	1·07	49,773,569	1,063,343 84	2·14
Contre l'incendie et sur la marine, Canada......	Cont. l'inc. et sur la nav.int.et oc.	98·97	30·95	2·79	127·25	13,355,362	178,205 18	1·33	9,008,822	139,002 05	1·54
Des Citoyens	Contre l'incend.	226·13	27·07	....	244·81	14,928,657	159,567 25	1·07	11,727,269	*	....
Risques Isolés	Contre l'incend.	63·08	42·57	....	99·03	11,422,960	108,034 00	0·95	20,543,856	152,493 73	0·74
Maritime des Marchands	†Intér. et océan.	98·65	19·32	5·84	120·42	7,208,613	162,231 37	2·25	630,191	147,310 64	Marine
Nationale	Contre l'inceud.	167·78	44·50	....	206·47	11,291,342	131,421 12	1·16	8,402,155	130,059 31	1·55
Agricole d'Ottawa	Contre l'incend.	61·21	49·15	....	107·24	9,092,000	89,759 49	0·99	18,494,686	90,434 12	0·49
Québec	Contre l'incend.	47·16	17·39	....	51·55	8,477,305	85,531 31	1·01	7,736,781	363,969 64	4·70
Royale Canadienne	Cont. l'inc. et sur la nav.int.et oc.	136·65	40·40	....	169·40	85,897,691	1,031,431 99	1·20	60,789,608	947,995 12	1·56
De l'Ouest	Cont. l'inc. et sur la nav.int.et oc.	68·65	26·82	7·54	96·57	80,578,853	942,778 94	1·17	59,577,589	1,137,458 92	1·91

* Cette colonne ne peut être remplie, vu que l'actif est affecté par les opérations des départements d'assurances de garantie et contre les accidents, lesquels ne sont pas compris dans cet état.

† Lisez : "Sur la navigation intérieure et océanique."

TABLEAU VII.—Indiquant la proportion des pertes payées et des dépenses générales au Canada, aux primes reçues par les compagnies britauniques américaines faisant affaires au Canada, en 1877; les opérations d'assurance contre l'incendie ou sur la navigation intérieure, ainsi que la proportion des primes inscrites aux risques entrepris.

—	Nature des assurances.	Proportion des pertes payées aux primes reçues, par cent.	Proportion des dépenses générales aux primes reçues, par cent.	Montant des risques entrepris pendant l'année.	Primes inscrites sur ces risques.	Proportion des primes inscrites aux risques entrepris, par cent.
Compagnies britanniques.				$	$ cts.	
Commercial Union	Contre l'incendie	241·27	22·94	18,776,704	206,741 44	1·10
Guardian	do	813·06	19·33	6,285,054	56,887 21	0·91
Imperial	do	431·98	19·76	15,022,008	158,939 16	1·06
Lancashire	do	319·87	24·38	12,821,989	154,697 84	1·21
Liverpool and London and Globe	do	407·70	27 83	16,800,252	142,854 48	0·85
London Assurance	do	33·75	19·49	9,055,378	78,276 51	0 86
North British and Mercantile	do	364·39	23·57	31,817,175	284,601 38	0·89
Northern	do	734·66	17·45	8,245,679	77,846 24	0·94
Phœnix, de London	do	45·81	22·33	16,038,190	166,316 39	1·04
Queen	do	432·63	20·17	18,841,889	213,234 46	1·13
Royal	do	183·36	18·88	38,085,591	316,914 80	0·95
Scottish Commercial	do	18·52	28·63	8,917,658	85,282 92	0·96
Scottish Imperial	do	51·16	17·63	6,006,365	53,748 27	0·89
Compagnies américaines.						
Ætna	Cont. l'ine. et sur la nav.	288·44	15·32	11,608,718	124,917 74	1·08
Hartford	Contre l'incendie	200 67	14·34	7,494,524	83,332 25	1·11
Phenix, of Brooklyn	Cont. l'inc. et sur la nav.	178·72	21·14	8,309,158	84,607 94	1·02

RELEVÉ DES ÉTATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LA VIE AU CANADA,

POUR L'ANNÉE

1877.

RELEVÉ des assurance sur la vie au Canada, 1877.

—	Primes de l'année.	Nombre de nouvelles polices.	Montant des nouvelles polices.	Nombre de polices en force à la date du rapport.	Montant net des polices en force à la date du rapport.	Nombre de polices échues.	Montant net des polices échues.	Réclamations payées.	Réclamations non liquidées. Non-contestées	Réclamations non liquidées. Contestées.	Date du rapport.
Compagnies Canadiennes.	$		$		$		$	$	$	$	
Canada	468,560	1,355	2,581,690	9,994	16,308,148	90	140,244	157,804	30,865	...	30 avril, 1877.
Des Citoyens.	35,177	43	70,000	645	1,042,787	4	5,000	8,500	2,000	...	31 déc. 1877.
Confédération	129,265	1,076	1,554,558	3 361	4,788,334	17	17,799	18,877	4,032	...	31 déc. 1877.
Mutuelle	39,324	113	155,000	1,126	1,331,396	9	11,033	11,033	150	...	31 déc. 1877.
Stadacona	3,581	41	59,200	95	133,950	...	...	...	...	...	31 déc. 1877.
Sun	88,292	900	1,252,200	1,835	2,990,058	9	15,560	13,801	5,500	...	31 déc. 1877.
7 Toronto	6,120	44	52,000	241	275,551	1	2,000	2,000	...	...	31 déc. 1877.
Totaux des Cies. can. pour 1877	770,319	3,572	5,724,618	17,297	26,870,224	130	191,636	212,015	...	...	
do do 1876	768,543	3,744	5,465,966	Pas de rap.	24,674,372	120	179,514	179,824	...	...	
Augmentation *i*—Diminution *d*.	*i* 1,776	*d* 172	*i* 258,682	...	*i* 2,195,852	*i* 10	*i* 12,122	*i* 32,191	...	...	
Compagnies Britanniques.											
Briton Life	4,315	56	90,830	73	149,360	1	500	...	500	...	31 déc. 1877.
Briton Medical.	40,867	...	...	523	1,212,894	5	15,184	18,542	9,733	...	31 déc. 1877.
Commercial Union	24,508	25	59,373	348	803.365	3	6,327	7,300	1,947	...	31 déc. 1877.
Edinburgh	24,173	...	...	251	645,705	2	26,767	30,660	3,650	...	31 mars 1877.
Life Association of Scotland	113,190	89	182,987	1,953	3,820,858	27	69,698	73,662	23,472	...	5 avril 1877.
Liverpool and London and Globe	9,409	8	17,573	217	293,469	1	5,720	5,720	...	...	30 nov. 1877.
London and Lancashire	40,871	455	811,750	958	1,643,258	7	10,684	13,184	520	...	31 déc. 1877.
North British and Mercantile	28,890	8	27,920	355	912,754	8	13,039	15,225	...	...	30 nov. 1877.
Positive Government	805	...	...	11	19,325	2	4,461	...	4,000	...	31 déc. 1877.
Queen	11,307	16	41,500	219	366,914	7	16,709	3,743	13,966	...	31 déc. 1877.
Reliance	26,647	202	520,750	572	1,040,626	7	8,473	6,521	1,863	...	31 janv. 1878.
Royal	29,395	14	43,900	348	996,222	11	39,558	20,613	21,841	...	31 déc. 1877.
Scottish Amicable	22,155	12	36,853	269	697,573	5	28,762	35,332	2,433	...	31 déc. 1877.
Scottish Provident	6,937	...	...	133	269,542	...	...	...	...	...	31 déc. 1877.
Scottish Provincial	40,429	...	...	651	1,182,448	11	18,616	45,123	6,690	...	31 janv. 1878.

Standard	135,472	99	292,233	2,403	4,774,060	33	89,776	117,208	32,322	....	15 nov. 1877.
17 Star	18,194	6	17,033	250	520,831	5	3,868	2,651	1,217	....	31 déc. 1877.
Totaux des Cies. brit. p. 1877	577,364	990	2,142,702	9,534	19,349,204	135	358,142	394,484	....	....	
do do 1876	597,155	792	1,683,357	Pas de rap.	18,972,353	145	386,023	305,057	....	....	
Augmentation *i*—Diminut. *d*..	*d* 19,791	*i* 198	*i* 459,345	....	*i* 376,851	*d* 10	*d* 27,881	*i* 89,427	....	....	
Compagnies américaines.											
Ætna	279,702	966	1,082,451	6,622	8,211,316	53	82,065	50,683	42,761	4,000	31 déc. 1877.
Atlantic Mutual	15,589	Aucun.	Aucun.	699	902,194	12	14,216	4,500	8,716	1,000	31 déc. 1877.
Connecticut	166,326	93	236,100	2,080	5,068,778	19	44,489	32,200	12,289	25,000	31 déc. 1877.
Equitable	191,722	440	936,915	2,338	5,535,990	23	81,170	44,500	19,670	20,000	31 déc. 1877.
Globe Mutual	34,084	747	1,201,400	867	1,564,820	6	4,864	1,864	3,000	....	31 déc. 1877.
Metropolitan	44,151	160	178,000	672	1,477,000	6	12,500	11,500	1,000	do	31 déc. 1877.
National	26,020	29	45,000	708	895,739	10	14,008	9,808	7,200	do	31 déc. 1877.
New York	176,905	165	367,605	1,839	4,893,480	22	87,189	83,045	16,185	2,000	31 déc. 1877.
North Western	43,397	190	276,000	900	1,392,254	14	20,062	19,662	2,400	....	31 déc. 1877.
Phœnix, de Hartford	123,638	367	338,086	3,128	3,034,561	35	69,233	43,633	41,000	1,000	31 déc. 1877.
Travelers'	97,061	431	691,540	2,114	3,130,487	29	14,612	8,612	10,000	....	31 déc. 1877.
Union Mutual	93,993	229	314,220	1,999	3,254,686	17	41,830	40,485	12,800	2,980	31 déc. 1877.
13 United States	2,136	....	....	33	107,170	....	....	....	....	....	31 déc. 1877.
Totaux des Cies. améric. p. 1877	1,299,724	3,817	5,667,317	23,999	39,468,475	246	486,238	350,492	....	....	
do do 1876	1,437,612	4,194	6,740,804	Pas de rap.	40,698,191	202	400,619	396,617	....	....	
Augmentation *i*—Diminut. *d*..	*d* 137,888	*d* 377	*d* 1,073,487	....	*d* 1,229,716	*i* 44	*i* 85,619	*d* 46,725	....	....	

RÉCAPITULATION POUR 1877.

7 Compagnies canadiennes	770,319	3,572	5,724,648	17,297	26,870,224	130	191,636	212,015	....	....
17 Compagnies britanniques	577,364	990	2,142,702	9,534	19,349,204	135	358,142	394,484	....	....
13 Compagnies américaines	1,299,724	3,817	5,667,317	23,999	39,468,475	246	486,238	350,492	....	....
Totaux pour 1877	2,647,407	8,379	13,534,667	50,830	85,687,903	511	1,036,016	956,991	....	....
Totaux pour 1876	2,803,310	8,730	13,890,127	Pas de rap.	84,344,916	467	966,156	881,498	....	....
Augmentation *i*—Diminution *d*....	*d* 155,903	*d* 351	*d* 355,460	....	*i* 966,136	*i* 41	*i* 69,860	*i* 75,493	....	....

MONTANTS des assurances sur la vie terminées selon le cours naturel ou par abandon, et périmées, durant l'année 1877.

—	Montant des assurances.				Total des assurances abandonnées et périmées.
	Terminées par le décès de l'assurée.	Expirées.	Abandonnées.	Périmées.	
Compagnies canadiennes.	$	$	$	$	$
Canada	140,244	12,500	281,898	970,139	1,252,037
Des Citoyens	5,000	Aucune.	56,065	100,500	156,565
Confédération	18,969	do	145,892	499,426	645,318
Mutuelle	11,033	do	156,965	400,804	557,769
Stadacona	Aucun.	5,000	Aucune.	124,300	124,300
Sun	15,560	7,200	155,560	479,500	635,060
Toronto	2,000	Aucun.	15,416	103,414	118,830
Total	192,806	24,700	811,796	2,678,083	3,489,879
Compagnies britanniques.					
Briton Life	500	Aucune.	Aucune.	45,000	45,000
Briton Medical	15,184	do	34,399	24,379	58,778
Commercial Uuion	6,327	do	8,760	24,333	33,093
Edinburgh	26,767	do	17,213	42,960	60,173
Life Association of Scotland	70,567	2,433	106,692	173,229	279,921
Liverpool, London et Globe	5,720	Aucune.	2,000	24,400	26,400
London et Lancashire	13,184	1,000	26,950	139,420	166,370
North British et Mercantile	11,933	Aucune.	17,000	25,947	42,947
Positive	4,461	do	None.	13,000	13,000
Queen	16,709	do	10,867	28,850	39,717
Reliance	8,473	500	25,500	74,460	99,960
Royal	39,558	Aucune.	15,518	15,930	31,448
Scottish Amicable	28,762	do	3,893	15,257	19,150
Scottish Provident	None.	do	868	Aucune.	868
Scottish Provincial	18,616	do	70,531	22,479	93,010
Standard	89,776	do	129,136	289,851	418,987
Star	2,651	1,217	....	....	22,555
Total	359,188	5,150	*	*	1,451,377
Compagnies américaines.					
Ætna Life	79,569	2,496	242,412	747,169	989,581
Atlantic Mutual	14,216	Aucune.	8,427	39,000	47,427
Connecticut	44,489	....	....	....	313,918
Equitable	80,170	6,000	106,690	719,440	826,130
Globe Mutual	4,864	Aucune.	1,500	397,600	399,100
Metropolitan	11,500	do	Aucune.	380,500	380,500
National	14,008	do	88,680	129,833	218,513
New York	77,189	10,000	....	....	542,586
North Western	19,062	1,000	18,086	106,000	124,086
Phœnix Mutual	69,233	Aucune.	....	....	637,483
Travelers	13,292	2,000	149,567	457,508	607,075
Union Mutual	38,850	3,085	177,458	870,177	1,047,635
United States	Aucun.	Aucune.	17,670	46,000	63,670
Total	466,442	24,581	*	*	6,197,704

* Imcomplet.

LISTE des comp. d'assurance autorisées à faire des opérations au Canada, en vertu des Actes d'assur. de 1875 et 1877, au 30 juin 1878.

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception des significations de pièces et d'avis.	Dépôts entre les mains du receveur-général. Valeur au pair.	Valeur acceptée.	Assurance autorisée.
		$ cts.	$ cts.	
La compagnie Canadienne d'ass. contre les accidents	Edward Rawlings, gérant, Montréal	23,783 00	20,000 00	Contre les accidents.
La compagnie d'assurance dite "Ætna," de Hartford	Robert Wood, agent général, Montreal	112,060 69	108,560 69	Contre l'inc. et sur la nav.
La cie. d'assurance sur la vie dite "Ætna," de Hartford	Wm. H. Orr, gérant, Toronto	140,000 00	140,000 00	Sur la vie.
L'ass. d'assurance mut. des cultivateurs, London, Ont.	D. C. Macdonald, secrétaire, London	50,000 00	50,000 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurance dite "Anchor Marine"	Hugh Scott, agent, Toronto	56,000 00	50,400 00	Contre l'incendie.
La cie. d'assurance de l'Amérique Britannique, Toronto	F. A. Ball, gérant, Toronto	61,000 00	54,900 00	Navigation de l'intérieur.
L'association sur la vie dite "Briton" (limitée)	J. B. M. Chipman, agent en chef, Montréal	54,993 33	54,993 33	Contre l'inc. et sur la nav.
La cie. d'assur. maritime et contre l'incendie du Canada	Chas. D. Cory, gérant, Hamilton	53,400 00	50,000 00	Sur la vie.
La compagnie de garantie du Canada	Edward Rawlings, gérant, Montréal	57,133 00	50,000 00	Contre l'inc. et sur la nav.
La compagnie d'assur. du Canada, sur la vie, Hamilton.	A. G. Ramsay, gérant, Hamilton	60,000 00	54,000 00	Garantie.
L'association d'assurance canad. dite "Steam Users"	W. B. McMurrich, agent, Toronto	10,500 00	10,500 00	Sur les chaudières à vap.
La compagnie d'assurance des Citoyens, du Canada	Gerald E. Hart, agent principal, Montréal	56,000 00	50,400 00	Sur la vie et c. les accid.
do do do	Gerald E. Hart, agent principal, Montréal	56,000 00	50,400 00	Contre l'inc. et sur la nav.
La cie. d'ass. de l'Union Commerciale de Londres, Ang.	Fred. Cole, agent général, Montréal	150,957 01	150,957 01	Cont. l'inc. et sur la vie.
L'ass. d'ass. sur la vie dite "Confédération," du Canada	J. K. Macdonald, directeur gérant, Toronto	86,300 00	77,650 00	Sur la vie.
La cie. d'ass. mar. et c. l'inc, dite "Dominion," Hamilton	F. R. Despard, gérant, Hamilton	50,000 00	50,000 00	Contre l'incendie.
La société d'assurance sur la vie dite "Equitable" Etats-Unis, N.Y.	R. W. Gale, gérant, Montreal	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La cie. d'ass. mutuelle sur la vie, dite "Globe" N.Y.	J. D. Wells, agent, Montréal	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurance contre l'incendie et sur la vie dite "Guardian," Londres, Angleterre.	Robert Simms et Cie, George Denholm, agent général, Montréal	100,343 68	100,343 68	Contre l'incendie.
La compagnie d'assurance contre l'incendie, de Hartford.	Robt. Wood, agent général, Montréal	85,840 00	100,000 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'ass. Impériale de Londres, Angleterre.	W. H. Rintoul, agent, Montréal	100,069 02	100,069 02	Contre l'incendie.
La cie. d'ass. des cult. et des risq. isolés du Canada c. l'in.	John, Maughan, fils, secrétaire, Toronto.	100,904 00	90,814 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'assurance dite "Lancashire	S. C. Duncan-Clark, agent en chef, Toronto	100,000 00	100,000 00	Contre l'incendie.
La cie. d'assurance "dite Liverpool et London et Globe.	G. F. C. Smith, agent principal, Montreal	165,000 00	150,050 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
La corporation d'assurance de Londres, Angleterre	R. H. Stephens et C. C. Foster, agent, Mont'l	150,000 00	150,000 00	Contre l'incendie.
La cie. d'ass. sur la vie dite "London et Lancashire"	William Robertson, gérant, Montréal	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La cie. d'ass. mutuelle sur les chaudières dite "London"	Wm. Rowland, agent, Toronto	5,353 33	5,353 33	Sur les chaudières à vap.
La compagnie d'assurance maritime des marchands.	J. K. Oswald, gérant, Montréal	53,000 00	50,000 00	Navigation de l'incendie.
La cie. d'ass. sur la vie dite "Metropolitan" de N.-Y.	Thos. A. Temple, agent gén., St. Jean, N.B.	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
L'association d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada.	J. Turner, président, Hamilton	55,646 33	50,081 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurance Nationale, Montréal	Henry Lye, secrétaire, Montréal	56,000 00	50,400 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'ass. dite "North British and Mercantile"	Macdougall et Davidson, agent gén. Mont'l	162,000 00	150,800 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
La compagnie d'ass. du Nord, d'Aberdeen et Londres	Taylor Bros., agent général, Montreal	100,000 00	100,000 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'assurance Agricole d'Ottawa	James Bourne, secrétaire et agent, Ottawa,	50,000 00	50,000 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'assurance dite "Phœnix," de Brooklyn.	Robert Hampson, agent, Montréal	100,000 00	100,000 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La cie. d'ass. contre l'inc., dite "Phenix," Londres, Ang.	Gillespie, Moffat et Cie, agent gén. Montréal.	100,297 84	100,297 84	Contre l'incendie.

LISTE des compagnies d'ass. autorisées à faire des opérations au Canada, en vertu des Actes d'asss. de 1875 et 1877, au 30 juin 1878.

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception des significations de pièces et d'avis.	Dépôt entre les mains du du receveur-général.		Assurance autorisée.
		Valeur au pair.	Valeur acceptée.	
		$ cts.	$ cts.	
La compagnie d'assurance contre l'incendie, de Québec..	J. G. Clapham, président, Québec	100,200 00	98,680 00	Contre l'incendie.
La cie. d'ass. sur la vie et con. l'inc. dite "Queen" Ang	A. M. Forbes et H. J. Mudge, agents principaux, Montréal....................................	151,100 00	151,100 00	Cont. l'inc. et sur la vie.
La soc. d'ass. mut. sur la vie, dite "Reliance," Londres.	Fred. Stancliffe, secrétaire-local, Montréal....	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurance Royale Canadienne..............	Arthur Gagnon, secrétaire, Montréal...........	56,000 00	50,400 00	Cont. l'inc. et sur la nav.
La compagnie d'assurance Royale............................	H. L. Routh et Wm. Tatley, agents principaux, Montréal....................................	320,848 46	320,848 46	Cont. l'inc. et sur la vie.
La cie. d'assurance Commerciale Ecossaise de Glasgow.	Lawrence Buchan, secrétaire-local, Toronto..	107,922 88	101,997 00	Contre l'incendie.
La compagnie d'assurance Impériale Ecossaise..............	Taylor Frère., agents généraux, Montréal......	103,825 00	101,275 00	Contre l'incendie.
La cie. d'assurance sur la vie, dite "Standard," Ecosse.	W. M. Ramsay, gérant, Montréal..................	165,000 00	148,500 00	Sur la vie.
La société d'ass. sur la vie, dite "Star" d'Angleterre...	A. W. Lauder, trésorier général, Toronto......	100,343 68	100,343 68	Sur la vie.
La cie. d'ass. mutuelle sur la vie, dite "Sun" de Mont..	M. H. Gault, directeur gérant, Montreal........	56,000 00	50,400 00	Sur la vie et c. les accid
La compagnie d'assur. sur la vie et Tontine, de Toronto.	Arthur Harvey, gérant, Toronto	26,400 00	23,760 00	Sur la vie et c. les accid.
La cie. d'assurance dite "Travelers," de Hartford, Conn.	Thos. Simpson, agent, Montréal..........	140,000 00	140,000 00	Sur la vie et c. les accid.
La cie. d'assurance mutuelle Union, sur la vie, du Maine	Wm. Mulock, agent, Toronto........................	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La compagnie d'assurance de l'Ouest, Toronto.	Bernard Haldan, directeur gérant, Toronto...	57,200 00	51,480 00	Cont. l'inc. et sur la nav.

Les compagnies d'assurance sur la vie ci-dessous nommées, ayant cessé d'entreprendre des risques au Canada, sont autorisées en vertu de l'article 17 de "l'Acte d'Assurance refondu de 1877," à poursuivre toutes les opérations se rattachant aux polices émises avant le 31 mars 1878, et leurs dépôts sont applicables à ces polices, sujet aux dispositions des Actes d'assurance de 1868 et 1871.

Nom de la compagnie.	Principal agent pour la réception de significations de pièces et avis.	Dépôts entre les les mains du receveur-général. Valeur au pair.	Valeur acceptée.	Assurance autorisée.
		$ cts.	$ cts.	
L'Ass. méd. et gén. sur la vie dite "Briton," Londres, Ang.	James B. M. Chipman, gérant, Montréal........	100,343 68	100,343 68	Sur la vie.
La Cie. d'assur. mutuelle sur la vie dite Connecticut, de Hartford, Conn., E.-U..........	Robert Wood, agent-général, Montréal..........	140,000 00	140,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie d'Edimbourg..........	David Higgins, agent principal, Toronto......	150,515 54	150,515 54	Sur la vie.
L'Association d'assurance sur la vie, d'Ecosse..........	George W. Ford, agent principal, Montréal...	150,000 00	150,000 00	Sur la vie.
La Cie. Nationale d'ass. sur la vie, des E.-U. d'Amérique.	Thos. C. Livingstone, Hamilton	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie, de New-York..........	F. W. Campbell, M.D., procureur, Montréal...	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie dite "North Western," de Milwaukee, E.-U..........	M. W. Mills, agent en chef, Toronto..........	100,000 00	100,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'ass. mut. sur la vie dite "Phœnix," Hartford.....	A. R. Bethune, agent-général, Montréal........	130,000 00	130,000 00	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie dite "The Positive Govern. Security" (limitée), Angleterre..........	John Taylor, secrétaire, Montréal..........	25,906 67	25,906 67	Sur la vie.
La Société d'ass sur la vie dite "Amicable," Ecossaise.....	Geo. Wm. Ford, agent-général, Montréal......	150,000 00	150,000 00	Sur la vie.
L'Institution de Prévoyance Ecossaise	James Croil, agent, Montréal	100,343 68	100,343 68	Sur la vie.
La Cie. d'assurance Provinciale Ecossaise..........	Geo. Wm. Ford, secrétaire, Montréal..........	150,790 34	150,790 34	Sur la vie.
La Cie. d'assurance sur la vie, des Etats-Unis..........	....	70,000 00	70,000 00	Sur la vie.

NOTE.—Un dépôt de $48,667 en Débentures du Canada est gardé pour la compagnie d'assurance dite "British & Foreign."

La compagnie d'assurance sur la vie dite "Atlantic," d'Albany, New-York, est entre les mains d'un receveur dans l'Etat de New-York, elle a été déclarée insolvable et un syndic a été nommé par la cour de Chancellerie d'Ontario. Le dépôt entre les mains du receveur-général consiste en effets canadiens, $80,292 ; et en intérêts perçus en argent, $4,817.

La compagnie d'assurance Provinciale de Toronto est insolvable et en liquidation. Le dépôt entre les mains du réceveur-général consiste en une somme totale de $50,159, savoir : effets municipaux $33,930, espèces $16,229 ; de plus, intérêts perçus en argent, $1,856.

La compagnie d'assurance Agricole du Canada est en liquidation. Le dépôt entre les mains du receveur-général est en effets municipaux au montant de $47,000, au pair, et de $42,300, valeur acceptée ; il comprend aussi $17,600 en effets municipaux non acceptés.

La compagnie d'assurance Stadacona, de Québec, a cessé, pour le présent, d'entreprendre de nouvelles opérations d'assurance contre le feu ou sur la vie. Le dépôt entre les mains du receveur-général est, en total, de $118,252, valeur au pair, ou de $105,879, valeur acceptée, comme suit, savoir : $105,479 en effets municipaux ; $400 en effets canadiens ; de plus, $654 d'intérêts perçus en argent.

J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des Assurances.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,
OTTAWA, 30 juin 1878.

ETATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES

CONTRE

L'INCENDIE

ET LES RISQUES DE LA

NAVIGATION INTÉRIEURE,

EN CONFORMITÉ DES ACTES D'ASSURANCE DE 1875 ET 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES À FAIRE DES OPÉRATIONS D'**ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE** AU CANADA, PENDANT L'ANNEE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1878.

Compagnie d'assurance Ætna, de Hartford, Conn.
Association d'assurance Agricole Mutuelle du Canada, London, Ont.
Compagnie d'assurance British America, Toronto.
Compagnie d'assurance Agricole du Canada, Montréal.
Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada.
Compagnie d'assurance des Citoyens, Canada.
Compagnie d'assurance Commercial Union, de Londres, Angleterre.
Cie. d'assurance contre l'incendie et sur la vie, dite Guardian, Londres, Angl.
Compagnie d'assurance contre l'incendie, dite Hartford, Hartford, Conn.
Compagnie d'assurance Imperial, de Londres, Angleterre.
Cie. d'assur. des cultivateurs et des bâtiments isolés du Canada contre l'incendie.
Compagnie d'assurance Lancashire.
Compagnie d'assurance Liverpool and London and Globe.
Corporation d'assurance London.
Compagnie d'assurance Nationale, Montréal.
Compagnie d'assurance North British and Mercantile.
Compagnie d'assurance Northern, d'Aberdeen et Londres.
Compagnie d'assurance Agricole d'Ottawa.
Compagnie d'assurance Phenix de Brooklyn.
Compagnie d'assurance contre l'incendie Phœnix, de Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurance Provinciale du Canada.
Compagnie d'assurance contre l'incendie de Québec.
Compagnie d'assurance contre l'incendie et sur la vie dite Queen, Angleterre.
Compagnie d'assurance Royale Canadienne.
Compagnie d'assurance Royal, d'Angleterre.
Compagnie d'assurance Scottish Commercial, Glasgow.
Compagnie d'assurance Scottish Imperial.
Compagnie d'assurance Stadacona, Québec.
Compagnie d'assurance de l'Ouest, Toronto.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES À FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE LA **NAVIGATION INTÉRIEURE** AU CANADA, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1876.

Compagnie d'assurance Ætna, de Hartford, Connecticut.
Compagnie d'assurance Anchor Marine, Toronto.
Compagnie d'assurance British America, Toronto.
Contre l'incendie et sur la marine du Canada, Hamilton.
Compagnie d'assurance des Citoyens du Canada.
Compagnie d'assurance maritime des Marchands du Canada, Montréal.
Compagnie d'assurance Phenix, de Brooklyn.
Compagnie d'assurance Provinciale du Canada.
Compagnie d'assurance Royale Canadienne, Montréal.
Compagnie d'assurance de l'Ouest, Toronto.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ÆTNA, DE HARTFORD, CONN., E.-U.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—LUCIUS J. HENDEE. | *Secrétaire*—JOTHAM GOODNOW.

Siége social—Hartford, Conn.—Constituée en corporation en juin 1819.

Bureau principal au Canada—Montréal. | *Agent principal*—ROBT. WOOD.

(*Opérations commencées au Canada en* 1821.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$5,000,000 00
Capital souscrit et payé en argent	3,000,000 00

ACTIF AU CANADA.

Effets, débentures, etc., possédés par la compagnie, savoir :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets canadiens à 6 pour cent	$ 5,070 69	$ 5,070 69	
Effets consolidés de la cité de Montréal à 6 pour cent	13,000 00	14,300 00	
Débentures de la cité de Montréal	22,000 00	24,200 00	
Effets—Banque de Molson	13,000 00	12,350 00	
Banque de la Cité, Montréal	13,500 00	10,395 00	
Banque du Peuple	1,650 00	1,303 00	
Banque Jacques-Cartier	7,000 00	1,540 00	
Banque Ontario	15,840 00	14,414 00	
Banque des Marchands	12,000 00	7,200 00	
Banque Union, Bas-Canada	2,900 00	1,885 00	
Banque de Montréal	3,800 00	6 080 00	
Banque Canadienne de Commerce	2,300 00	2,622 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$ 112,060 69	$101,359 69	
Reporté à la valeur vénale			$ 101,359 69
Les effets, etc., énumérés ci-dessus sont déposés entre les mains du Receveur-Général.			
Déposé à la banque de Montréal à Ottawa			2,214 89
Balances entre les mains des agents			8,988 49
Total de l'actif au Canada			$ 112,563 07

PASSIF AU CANADA.

Chiffre des pertes établies mais dont le montant n'est pas encore dû	$ 1,977 37	
Chiffre des pertes rapportées mais non établies	1,760 00	
Total net du montant des réclamations non réglées au Canada		$ 3,737 37
Réserve des primes non-réalisées pour tous les risques en cours au Canada		56,067 02
Total du passif au Canada		$ 59,804 39

ÆTNA.—*Suite.*

REVENU AU CANADA.

Total des primes (incendie) reçues en argent	$ 124,917 74	
A déduire les réassurances, rabais et ristournes	6,278 14	
Montant net reçu pour primes en argent		$ 118,639 60
Reçu pour intérêt et dividendes		2,404 26
Revenu total en argent au Canada		121,043 86

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $21,225.00)	$ 21,071 09	
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	321,136 48	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$ 342,207 57
Payé pour commission ou courtage		13,474 19
" taxes au Canada		749 29
" dépenses générales		3,954 03
Total des emplois d'argent au Canada		$ 360,385 08

RISQUES ET PRIMES.

Risques au Canada.	Montant.	Primes.
	$	$
Total des risques en cours à la date du dernier état	10,604,327	115,292 50
Pris durant l'année, (nouveaux risques et renouvellements)	11,608,718	124,917 74
Total	22,213,045	240,210 24
A déduire—risques expirés	12,715,125	129,575 20
Totaux, brut et net, des risques en cours le 31 décembre 1877	9,497,920	110,635 04

Total du nombre de polices en vigueur au Canada (non rapporté.)	
Montant total net des polices en vigueur	$9,497,920 00
Total des primes sur ces polices	110,635 04

Signé et attesté sous serment, le 28 janvier 1878, par

ROBERT WOOD.

(Reçu le 29 janvier 1878.)

ÉTAT GÉNERAL, 31 DÉCEMBRE 1877.

ACTIF.

Biens-fonds non hypothéqués	$ 365,000 00
Argent en caisse ou en banque	605,246 82
Argent en caisse chez les agents ou en route	419,047 77
Prêts sur obligations et hypothèques	94,060 00
Prêts sur garanties collatérales	5,000 00
Effets et débentures, valeur vénale	5,211,640 69
Intérêts	16,898 49
Total de l'actif	$6,716,893 77

ÆTNA.—*Suite.*

PASSIF.

Pertes établies dont la somme n'est pas encore due......................$	29,174 48
Réclamations pour pertes non établies, en litige, ou dont il devra être justifié..	185,820 33
Comptes divers..	500 00
Chiffre des primes non réalisées..	1,416,955 25
Total du passif..	1,632,450 06

LUCIUS J. HENDEE,
Président.

JOTHAM GOODNOW,
Secrétaire.

ASSOCIATION D'ASSURANCE AGRICOLE MUTUELLE DU CANADA.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—CROWELL WILLSON. | *Secrétaire et agent*—D. C. MACDONALD.

Bureau Principal—London, Ontario.

(Association organisée et opérations commencées au Canada, A.D. 1859.)

CAPITAL.

Compagnie d'assurance mutuelle, n'ayant aucun actionnaire, mais composée seulement de sociétaires qui sont les assurés, et qui ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs billets de primes d'assurance. La compagnie n'assure que des bâtiments d'habitation et leur contenu, ainsi que des propriétés rurales.

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypoth. sur biens-fonds....			$3,605 26
Intérêt courant et impayé sur les prêts ci-dessus........			252 36
Effets publics canadiens déposés entre les mains du Receveur-Général..			25,000 00
Argent en caisse au bureau principal........			784 35
Argent en banque, savoir :—			
Banque Fédérale*........	$15,573 41		
* do Dépôt spécial........	25,000 00		
		$40,573 41	
Banque de Molson........		56 25	
Total........			40,629 66
Balances entre les mains des agents........			43,184 01
Effets à recevoir........			6,329 34
(Montant des effets échus, $6,329 34)			
Billets de primes en portefeuille........		205,777 20	
A déduire le montant payé sur ces billets........		50,306 43	
			155,470 77
(Total réparti sur billets de primes........$68,437 31)			
Mobilier de bureau........			607 83
Total de l'actif........			$275,863 58

PASSIF.

Chiffres des pertes établies mais dont le montant n'est pas encore dû........		$8,273 29	
Chiffres des pertes pour lesquelles indemnité est réclamée, mais non établies........		3,429 02	
Chiffre des pertes rapportées ou supposées, mais pour lesquelles indemnité n'est pas encore réclamée........		2,328 50	
		$14,030 81	
Montant net des réclamations contestées :—			
Portées devant les tribunaux........	$100 00		
Non portées devant les tribunaux........	1,542 00		
		1,642 00	
Total net du montant des réclamations non réglées au Canada........			$15,672 81
Réserve des primes non réalisées pour tous risques en cours au Canada..			194,113 50
Effets à payer........			25,000 00
Total du passif........			
Excédant net disponible........			41,077 27

* Déposé au crédit du Receveur-Général.

MUTUELLE AGRICOLE.—*Suite.*

REVENU.

Total brut des primes reçues en argent	$28,587 97	
Argent reçu sur effets et billets acceptés pour primes	68,272 34	
Total brut reçu pour primes en argent	$96,860 31	
Déduction des réassurances, rabais et ristournes	724 02	
Montant net reçu pour primes en argent		96,136 29
Effets et billets reçus durant l'année pour primes et encore impayés :—		
Reçu en 1877 sur billets de primes impayés auparavant	$69,544 10	
Reçu en 1877 sur bons pour primes censées être payées argent comptant.	15,409 29	
Total	$84,953 39	
Reçu pour intérêt et comme dividendes sur effets, et d'autres sources.		2,014 49
Compensations pour transferts		181 32
Primes supplémentaires		157 39
Diverses recettes		379 27
Revenu total en argent		$98,868 76

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $14,882 59)	$13,346 84	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	55,011 63	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		68,358 47
Commission ou courtage		9,142 46
Appointements, émoluments, et tous autres frais du personnel		10,669 94
Divers paiements, savoir : agence des banques, $165.45 ; frais judiciaires, $458.38 ; frais de poste, $1,161.44 ; papeterie, $301.35 ; impressions, $1,273.84 ; annonces, $303.00 ; meubles, $44.00 ; loyer, $525.00 ; dépenses incidentes, $60.26 ; divers, $392.06		4,684 78
Total des emplois d'argent		$92,855 65

RISQUES ET PRIMES.

Risques au Canada.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Total des risques en cours à la date du dernier état...	[illegible]	$38,416,278	$377,090 47
Risques entrepris durant l'année	[illegible],149	13,250,907	131,838 00
Total	53,798	$50,667,185	$508,928 47
A déduire—risques expirés	13,631	12,569,233	123,583 03
Total brut des risques en cours à la fin de l'année	40,167	$38,097,952	$385,345 44
A déduire les réassurances	....	52,890	315 69
Total net des risques en cours le 31 décembre 1877	40,167	$38,045,062	$385,029 75

MUTUELLE AGRICOLE.—*Suite.*

Total du nombre de polices en vigueur au Canada..................	40,167
Montant total net des polices en vigueur...............................	$38,045,062 00
Total des primes sur ces polices..	385,029 75

Signé et attesté sous serment, le 5 février 1878, par

CROWELL WILLSON,
Président.

D. C. MACDONALD,
Secrétaire.

(Reçu le 7 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE ANCHOR MARINE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—Hon. W. P. Howland, C.B. | *Secrétaire et agent*—Hugh Scott.

Bureau principal—Ontario Hall, Church Street, Toronto.

(Constituée en corporation, 35 Vict., chap. 103. 11 juin 1872. Opérations commencées au Canada le 31 mars 1874.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$500,000 00
Montant souscrit	476,400 00
Payé en argent	48,958 05

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds.	$10,000 00
Intérêts courants et impayés sur les prêts ci-dessus	300 00

Effets possédés par la compagnie.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débentures de Cobourg	$5,000 00	$5,000 00
do Milton	5,000 00	4,500 00
do Streetsville	2,000 00	1,800 00
do St. Thomas	5,000 00	4,500 00
do Port Hope	19,000 00	19,000 00
do Orangeville	20,000 00	18,000 00
Compagnie de télégraphe Dominion—20 actions à $50	1,000 00	840 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$57,000 00	$53,640 00

Reporté à la valeur vénale	$53,640 00
Argent en caisse au bureau principal	2,290 06
Argent déposé à la banque Ontario	14,148 83
Intérêts courants et impayés sur les effets ci-dessus	237 50
Balances entre les mains des agents	1,369 73
Effets à recevoir	6,160 68
Divers débiteurs	3,854 14
Total de l'actif	$92,000 94

PASSIF.

Chiffre des sinistres (navigation intérieure) rapportés ou supposés, mais pour lesquels il n'est pas encore réclamé d'indemnité	$2,000 00
Réserve des primes non réalisées pour tous risques en cours au Canada...	4,078 12
Comptes divers	2,749 72
Total du passif, à part le capital social	$8,827 84
Capital social payé	$48,958 05
Excédant net disponible, en sus du passif, y compris le capital social payé.	34,215 05

ANCHOR MARINE—*Suite.*

REVENU.

Risques de la navigation intérieure.

Total brut des primes reçues en argent	$43,713 78
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés pour primes	300 00
Total brut reçu en argent pour primes	$44,013 78
Moins réassurances, rabais et ristournes	12,811 75
Montant net reçu en argent pour les primes	$31,202 03

Effets reçus durant l'année pour primes d'assurance, impayés, $942.68.

Risques maritimes.

Total brut reçu en argent pour primes	$17,710 00
Moins réassurances, etc	3,568 87
Montant net reçu pour ces primes	$14,141 91

Effets reçus durant l'année pour primes d'assurance, impayés, $4,490.00.

Montant net reçu en argent pour primes	$45,343 94
Reçu pour intérêt sur obligations et hypothèques	4,891 21
Revenu provenant d'autres sources	122 00
Total	$50,357 15
*Reçu par versements sur le capital	2,882 55
Revenu total en argent	$53,239 70

EMPLOIS.

Risques de la navigation intérieure.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes		$62 33
Payé sur sinistres survenus durant l'année		$18,643 39
A déduire les objets sauvés et les frais de sauvetage	$5,826 64	
" le montant reçu pour réassurances	3,773 50	
Total des déductions		$9,600 14
Montant net payé pour ces sinistres		$9,043 25

Total net payé durant l'année pour sinistres dans la navigation intér.	$9,105 58
" " " maritimes	18,707 77
(Sur ce chiffre $881.49 sont pour sinistres survenus en 1876.)	
Montant des dividendes payés durant l'année (à 10 pour cent)	†3,909 66
Payé ou alloué pour commission ou courtage	10,136 89
Appointements, émoluments, et tous autres frais du personnel	3,492 50
Paiements divers, savoir:—Souscription au fonds du Conseil des Assureurs, et annonces, $364.21; télégrammes, $177.77; frais de route, $391.00; souscription au fonds des victimes de l'incendie de Saint-Jean, N.-B., $125.00; loyer de bureau, $500.00; échange américain, $360.92; livres, papeterie, etc., $118.87; permis officiel, $88.60	2,126 37
Total des emplois d'argent	$47,478 77

*En sus de $1,180 de dividende, appliquées au paiement d'actions.

†Ce chiffre est celui du dividende réellement déclaré et payé en 1876, et rapporté l'année dernière comme étant de $4,489.55, ce qui est le montant du dividende réalisé en 1876 et payé en 1877.

ANCHOR MARINE—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

Risques de la navigation intérieure.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Risques entrepris durant l'année	3,192	5,240,764	$ 46,861 65
A déduire—risques expirés	3,180	5,199,764	44,056 65
Risques en cours à la fin de l'année	12	41,000	2,805 00
A déduire—risques réassurés		11,000	743 75
Total net le 31 décembre 1877	12	30,000	2,061 25

Risques maritimes.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Risques entrepris durant l'année	611	1,480,846	23,160 70
A déduire—risques expirés	603	1,443,346	19,153 20
Risques en cours à la fin de l'année	8	37,500	4,007 50
A déduire—risques réassurés		8,000	960 00
Total net le 31 décembre 1877	8	29,500	3,047 50

Nombre des polices en vigueur 20
Montant total net des polices en vigueur $59,500 00
Total des primes sur ces polices 5,108 75

Signé et attesté sous serment, le 25 février 1878, par

WM. P. HOWLAND,
Président.

HUGH SCOTT,
Secrétaire.

(Reçu le 27 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE BRITISH AMERICA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Directeur—P. PATERSON. | *Gérant*—FRED. A. BALL.

Bureau principal—Toronto.

(Compagnie organisée et opérations commencées au Canada en 1833.)

CAPITAL.

Montant du capital-social autorisé et souscrit	$500,000 00
Payé en argent	498,090 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Valeur des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie, savoir :	
Nouvel édifice de la compagnie, coin des rues Front et Scott, Toronto: bureaux et magasins	$110,142 46
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds.	28,032 50
Prêts comme ci-dessus sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt et sur lesquels jugement n'a pas encore été obtenu—Premières hypothèques	5,700 00
Intérêt échu et impayé sur ces prêts	1,938 00

Effets possédés par la compagnie:

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débent. de la cité de Toronto (Déposées entre les mains du Receveur-Général)	$24,000 00	23,760 00
" d'Hamilton (Déposées entre les mains du Receveur-Général)	6,000 00	5,400 00
Débent. du vill. de Port Perry (Déposées entre les mains du Receveur-Général)	11,000 00	9,900 00
" du comté de Middlesex (Déposées entre les mains du Receveur-Général)	20,000 00	20,200 00
Débentures de la cité d'Hamilton	540 00	432 00
" de la ville de Sarnia	6,000 00	5,850 00
" du village de Yorkville	1,000 00	1,000 00
" du township de Gwillimbury-Ouest	1,025 00	967 50
Effets de la banque d'Hamilton	3,500 00	3,500 00
" de la banque de Toronto	10,000 00	14,000 00
" de la compagnie de prêts et d'épargnes du Canada	9,500 00	16,535 00
" de la Société de construction Impériale	5,000 00	5,400 00
" de la comp. de prêts et d'épargnes des Cultivateurs	1,450 00	1,566 00
" compagnie de placements et d'épargnes de l'Ontario	5,000 00	6,250 00
" compagnie de prêts et d'épargnes de l'O. du Canada.	6,200 00	8,742 00
" " " Huron et Erié	15,950 00	21,054 00
" compagnie du Crédit Foncier du Canada	2,712 50	3,408 50
" " de Crédit Foncier et d'Epargnes	12,600 00	18,018 00
Déposés aux Etats-Unis pour le bénéfice des porteurs de polices des Etats-Unis seulement:		
Bons du gouvernement des Etats-Unis	363,750 00	418,100 00
Bons du gouvernement fédéral	50,000 00	51,000 00
Effets de la banque du Commerce du Canada	24,000 00	27,720 00
" " de la Puissance	10,000 00	12,100 00
" " de l'Ontario	11,800 00	11,505 00
" " Fédérale du Canada	4,200 00	4,263 00
" de la compagnie permanente de prêts et d'épargnes du Canada	10,000 00	17,300 00
" de la compagnie de prêts et d'épargnes Huron et Erié	25,000 00	33,000 00
Dépôt, Etat du Mississipi	14,550 00	15,550 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$654,777 50	755,421 00

Reporté à la valeur vénale	755,421 00
En caisse au bureau principal	55,597 25

BRITISH AMERICA.—*Suite.*

Argent déposé aux banques, comme suit :—

Banque du Commerce du Canada	$20,453 66	
Banque de Toronto	1,045 88	
" Montréal	5,488 91	
Total		$26,988 45
Intérêt échu et impayé sur effets		3,753 64
Intérêts courants et impayés sur effets		1,246 56
Balances entre les mains des agents, et primes en voie de perception		36,226 98
Effets à recevoir		24,867 82
(Montant échu sur ces effets, $3,500 88).		
Divers, savoir :—		
Mobilier de bureaux	5,088 34	
Articles sauvés et réclamations à toucher sur sinistres déjà payés.	4,807 55	
Loyers	1,195 83	
Comptes divers	2,337 46	
		13,429 18
Total de l'actif		1,063,343 84

PASSIF.

1. *Passif au Canada.*

Montant des réclamations pour pertes non établies, savoir :—			
Pertes par incendie	$12,219 33		
Pertes dans la navigation intérieure	4,671 10		
		16,890 43	
Montant des pertes rapportées ou supposées, mais pour lesquelles il n'est pas encore réclamé d'indemnité. :—			
Sur l'océan		10,000 00	
Montant des réclamations contestées :—			
Non portées devant les tribunaux (pertes par incendie en 1876)		1,700 00	
Montant total des réclamations non-réglées au Canada			$28,590 43
Réserve de primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—			
Assurance contre l'incendie	93,375 56		
Risques de la navigation intérieure	1,388 16		
Risques maritimes	21,528 25		
		116,291 97	
Réserve totale des primes non réalisées pour risques au Canada			116,291 97
Dividendes déclarés et dus, mais impayés			1,437 85
" " mais non encore dus			24,816 89
Total du passif au Canada, à part le capital social			171,137 14

BRITISH AMERICA.—*Suite.*

2. *Passif dans d'autres pays.*

Montant net des réclamations pour pertes non établies, et des pertes rapportées ou supposées mais pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité :—

Assurance contre l'incendie		$42,890 49	

Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité :—

Navigation intérieure		970 00	

Montant net des réclamations contestées :—

Devant les tribunaux—pertes par incendie		$4,753 00	
Sur ce chiffre, $3,007 pour sinistres survenus en 1876.			
Non portées devant les tribunaux—pertes par incendie	3,880 00		
Sur ce chiffre, $3,395 pour sinistres survenus en 1876.			
Pertes dans la navigation de l'intérieur en 1876.	1,119 63		
		4,999 63	

Total net des réclamations non réglées pour indemnités dans les autres pays		53,613
Réserve des primes non réalisées, savoir :—		
Assurance contre l'incendie	$208,726 52	
Assurance de la navigation	1,397 96	
Total		210,124 48
Taxes dues et courantes		970 00
Dû pour réassurance		1,929 65
Total du passif dans les autres pays		266,637 25
Total du passif (à part le capital social) dans tous les pays		437,774 39
Capital social payé		498,090 00
Excédant net disponible, en sus de tout le passif et du capital social payé.		127,479 45

REVENU.

		Au Canada.	Dans les autres pays.
Assurance contre l'incendie.			
Total brut des primes reçues en argent	$194,428 07	$484,064 36	
Total brut des recettes en argent sur effets reçus pour primes	8,064 38	2,361 90	
Total brut reçu en argent pour primes	$202,492 45	$486,426 26	
Moins réassurances, rabais et ristournes	27,600 09	76,666 59	
Montant net reçu en argent pour primes	$174.892 36	$409,759 67	
Risques de la navigation intérieure.			
Total brut des primes reçues en argent	$17,917 03	$13,622 76	
Total brut des recettes en argent sur effets reçus pour primes.	34,439 51	3,430 11	
Total reçu en argent pour primes.	$52,356 54	$17,052 87	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	20,886 60	1,707 92	
Montant net reçu en argent pour primes	$31,469 94	$15,344 95	

Effets reçus durant l'année pour primes d'assurance contre les risques de la navigat. intérieure, impayés.. $2,961 72

BRITISH AMERICA—*Suite.*

Risques maritimes.

Total brut des primes reçues en argent	$ 21,479 44	....	
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés pour primes	27,599 08	....	
Total brut reçu en argent pour primes	49,078 52	....	
Moins réassurances, etc	3,200 09	....	
Montant net reçu en argent pour primes	$45,878 43	....	
Effets reçus durant l'année pour primes d'assurance maritime, impayés $21,906 10			
Total reçu en argent pour primes	$252,240 73	$425,104 62	
Total net reçu en argent pour primes dans tous les pays			677,345 35
Reçu pour intérêts sur obligations et hypothèques			3,012 25
" " et dividendes sur effets publics, et de toutes autres sources			59,445 09
Loyer			66 67
Profit sur nouveaux effets			1,000 00
Total			740,869 36
Reçu par versements sur capital		$ 3,975 00	
" augmentation du capital		15,178 06	
Total			19,153 06
Total du revenu en argent			$760,022 42

EMPLOIS.

Assurance contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.
Payé durant l'année sur sinistres survenus l'année précédentes (portés dans le dernier état à $30,604 59)	$ 7,574 90	$ 24,445 22
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage	440 60	....
Montant net payé sur ces sinistres	7,134 30	24,445 22
Payé sur sinistres survenus durant l'année	112,648 90	207,751 29
Moins, montant reçu pour réassurance	4,768 37	17,960 84
Montant net payé sur ces sinistres	107,880 53	189,790 45
Total net payé durant l'année sur ces sinistres (incendie).	115,014 83	214,235 67
Risques de la navigation intérieure.		
Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $4,056 85)	$ 828 01	5,483 85
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage	1,310 60	....
Montant net payé sur ces sinistres	Cr. (482 59)	5,483 85
Payé sur sinistres survenus durant l'année	25,089 52	7,101 11
A déduire, $23.48 pour objets sauvés et frais de sauvetage, et $9,597.34, reçues pour réassurances		
Total des déductions	8,824 19	796 63
Montant net payé sur ces sinistres	16,265 33	6,304 48
Total net payé durant l'année sur sinistres dans la navigation intérieure	17,782 74	11,788 33

BRITISH AMERICA—*Suite.*

Total net payé durant l'année sur sinistres par incendie et dans la navigation intérieure, savoir :—

Au Canada	130,797 57	
Dans les autres pays	226,024 00	
Total		$356,821 57
Montant net payé durant l'année sur sinistres maritimes		47,979 34
(Sur ce chiffre, $16,941.99 sont pour des sinistres de 1876.)		
Payé en dividendes sur le capital social à 10 pour cent		49,215 19
Commission ou courtage		117,450 61
Appointements, émoluments, et tous autres frais du personnel		29,927 08
Taxes		11,332 00
Dépenses diverses		61,082 56
Total des emplois d'argent		$673,808 35

RISQUES ET PRIMES.

	Au Canada.		Dans les autres pays.		Total dans tous les pays.	
Assurance contre l'incendie.	Montant. $	Primes. $ cts.	Montant. $	Primes. $ cts.	Montant. $	Primes. $ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	16,288,740	178,737 01	27,073,072	357,960 54	43,361,812	536,697 55
Polices prises ou renouvelées pendant l'année	19,432,632	194,731 56	43,920,419	478,422 93	63,353,051	673,154 49
Total	35,721,372	373,468 57	70,993,491	836,383 47	106,714,863	1,209,852 04
Déd. des pol. éteintes.	19,201,827	178,330 09	36,306,841	422,766 34	55,508,668	601,096 43
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	16,519,545	195,138 48	34,686,650	413,617 13	51,206,195	608,755 61
Déd. des réassurances	770,200	14,519 68	1,125,540	16,118 80	1,895,740	30,638 48
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	15,749,345	180,618 80	33,561,110	397,498 33	49,310,455	578,117 13
Risques de la nav. int.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	170,400	6,412 59	316,014	4,972 20	486,414	11,384 79
Nouv. pol. dur. l'année	3,509,426	44,716 82	3,486,025	16,657 04	6,995,451	61,373 86
Total	3,679,826	51,129 41	3,802,039	21,629 24	7,481,865	72,758 65
Déd. des pol. éteintes	3,528,626	46,424 46	3,627,584	18,346 35	7,156,210	64,770 81
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	151,200	4,704 95	174,455	3,282 89	325,655	7,987 84
Déd. des réassurances	54,310	1,928 62	45,251	486 96	89,561	2,415 58
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	96,890	2,776 33	129,204	2,795 93	236,094	5,572 26
Risques maritimes.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	258,310	27,266 20	....	....	258,310	27,266 20
Polices prises pendant l'année	2,407,150	45,802 91	....	....	2,407,150	45,802 91
Total	2,665,460	73,069 11	....	....	2,665,460	73,069 11
Déd. des pol. éteintes	2,438,440	51,540 86	....	....	2,438,440	51,540 86
En vigueur le 31 déc. 1877, (brut et net)	227,020	21,528 25	....	....	227,020	21,528 25

BRITISH AMERICA—*Suite.*

Nombre total des polices en vigueur à cette date.—*Non rapporté.*

Montant net des polices en vigueur..	$49,773,569 00
Total des primes sur ces polices..............	605,217 64

Signé et attesté sous serment, le 21 février 1878, par

P. PATERSON,
Gouverneur.

FRED. A. BALL,
Gérant.

(Reçu le 22 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA, MONTRÉAL.

Cette compagnie a cessé d'opérer le 6 décembre 1877, et a nommé des syndics chargés de la liquidation de ses affaires.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Gérants et syndics { PHILIP S. ROSS. WILLIAM T. FISH. | *Secrétaire*—W. CAMPBELL.

Bureau Principal—Montréal.

Constituée en corporation le 14 juin 1872, a commencé ses opérations le 1er mai 1874.

CAPITAL.

Montant du fonds social, autorisé et souscrit	$1,000,000 00
Montant payé en argent	196,666 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe,*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons du township de Waterloo	$30,000 00	$25,500 00
" " Chambly, ne portant pas intérêt	17,600 00	5,632 00
" " Bolton	7,300 00	6,570 00
" " Longueuil	7,000 00	6,300 00
" " Ely	2,700 00	2,160 00
Déposés entre les mains du Receveur-Général	$64,600 00	$46,162 00
Bons du chemin de Laprairie	1,000 00	1,000 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$65,600 00	$47,162 00

Reporté à la valeur vénale		$ 47,162 00
En caisse au bureau principal		237 12
Argent déposé à la banque d'épargnes de la Cité et du District		129 08
Balances entre les mains des agents		30,612 11
Effets à recevoir, divers	$22,566 60	
Actions	26,579 00	
Total		49,145 60
Montant échu sur ces effets divers, $22,566.60.		
Montant d'effets reçus pour primes en portefeuille		15,041 06
Autre propriété de la compagnie, savoir :		
Mobilier d'après le grand livre	$ 8,085 81	
Compte des créances en suspens	221 60	
Comptes divers, créances douteuses	5,926 36	
" " créances supposées bonnes	3,463 80	
		17,697 57
Actif brut		$ 160,024 54
Montant à déduire des items ci-dessus, pour créances ou sûretés douteuses :		
Balances entre les mains des agents	$15,000 00	
Effets à recevoir	23,000 00	
Billets de primes	8,000 00	
Autres articles	12,647 96	
Total des déductions		58,647 96
Total de l'actif estimé à		$ 101,376 58

AGRICOLE DU CANADA—*Suite*

PASSIF.

Montant net des indemnités pour pertes par incendie, à payer		$ 13,654 14	
" " établies, mais dont le paiement n'est pas échu		17,381 65	
" " rapportées ou supposés, pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité		26,107 00	
		57,142 79	
Montant net des réclamations contestées—devant les tribunaux.	$ 8,450 00		
" " non portées devant les tribunaux	5,850 80		
		14,300 80	
Total net des réclamations non réglées pour pertes par incendie au Canada			$ 71,443 59
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada			143,628 67
Dividende déclaré, dû et impayé			455 35
Dû pour appointements, loyer, annonces, agences et autres considérations.			4,591 82
Argent emprunté à 8 pour cent par année :—			
Traite sur la Cie, garantie par l'endossement des directeurs et escomptée à la Banque Ville-Marie		$ 3,000 00	
" " à la Banque Jacques Cartier		2,000 00	
" " à la Banque Consolidée		1,200 00	
			6,200 00

(Ce dernier emprunt est aussi garanti par des actions de la Cie de fabrication de papier du Canada, déposées par le président mais n'appartenant pas à la compagnie.)

Toutes autres réclamations contre la compagnie, savoir :—			
Effets à payer—Gebhardt	$ 350 00		
Effets à recevoir escomptés, reconnus sans valeur	842 73		
E. H. Goff, balance du compte des obligations	5,050 00		
Banque Union, effets échus	1,019 53		
Banque Consolidée	280 00		
Cie de fabrication de papier du Canada	2,335 97		
T. Murray	31 50		
W. Scott	6 45		
Cie d'Assurance Nationale	51 73		
		$ 9,967 91	
Passif indirect, le nom de la compagnie ayant été donné par complaisance—			
Banque du Commerce	$ 10,000 00		
Banque de Québec	9,000 00		
Banque Union	3,000 00		
		$ 22,000 00	
			31,967 91
Total du passif (non compris le fonds social)			$ 258,287 34
Capital payé en argent			$ 196,666 00
" " par effets à recevoir			26,579 00
Total du capital payé			$ 223,245 00
Total du passif y compris le capital payé			$ 481,532 34
Déficit quant aux porteurs de polices et au public, évalué à			156,910 76
" " " " *et aux actionnaires, évalué à*			380,155 76

AGRICOLE DU CANADA—*Suite.*

REVENU.

Total brut des primes reçues en argent	$ 78,699 01	
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés pour primes	22,302 72	
Total brut reçu en argent pour primes	$ 102,001 73	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	4,534 21	
Montant net reçu en argent pour primes d'assurance contre l'incendie		$ 97,467 52
*Effets et billets reçus durant l'année pour primes, encore impayés	$ 12,001 06	
Intérêt		1 57
Total		$ 97,469 09
Reçu en versements sur le capital, argent et effets		17,185 00
Total du revenu		$114,654 09

EMPLOIS.

†Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes	$ 43,000 00	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	40,290 80	
Total net payé durant l'année pour pertes par incendie		$ 83,290 80
Dividendes payés durant l'année		702 36
Commission ou courtage		16,075 31
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel		14,575 87
Taxes		1,000 00
Paiements divers, savoir :—		
Dépenses générales	$ 10,095 86	
Escompte	1,789 89	
Intérêt	436 23	
Frais de poste	912 35	
Impressions	4,410 04	
Télégrammes	370 71	
Papeterie	1,369 13	
Annonces	6,885 21	
Frais judiciaires	2,802 87	
Loyer	1,479 37	
		30,551 66
Total des emplois d'argent		146,196 00

RISQUES ET PRIMES.

Assurance contre l'incendie au Canada.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	32,699	$31,748,619	267,856 46
Polices prises ou renouvelées durant l'année	11,225	10,926,546	102,001 73
Total	43,924	42,675,165	369,858 19
Déduction des polices éteintes	8,266	8,100,280	66,332 20
En vigueur, le 6 décembre, 1877 (brut et net)	35,658	34,574,885	303,526 99

Nombre total des polices en vigueur à cette date	35,658	
Montant net des polices en vigueur		$34,574,885 00
Total des primes sur ces polices		303,526 99

Fourni par les syndics, MM. Ross et Fish, le 14 mars, 1878.

*Les effets entre les mains des agents non compris.
†Le dernier état ne mentionne pas ces sinistres.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET MARITIME DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JOHN WINER. | *Secrétaire et agent*—CHARLES D. CORY.

Bureau principal—Hamilton, Ont.

Organisée—Charte de l'Ontario, 20 juillet 1875; charte fédérale, 20 juillet 1876. (Opérations commencées au Canada le 1er septembre 1875.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$5,000,000 00
Capital souscrit	1,000,000 00
Capital versé en argent	95,225 00
Capital versé en billets	4,975 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds	$16,205 00
Intérêts courants sur ces prêts jusqu'à cette date	496 98

Effets possédés par la compagnie :

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
355 actions de la Cie. Anglo-Canadienne de placement	19,666 70	20,731 70
50 " de la compagnie de crédit foncier de banque et de placement	1,440 00	1,540 00
247 actions de la banque d'Hamilton	13,600 00	13,600 00
*Débentures de la ville de Windsor	12,000 00	10,800 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$46,706 70	46,671 70

Reporté à la valeur vénale	46,671 70
En caisse au bureau principal	90 11
*Argent à la banque d'Hamilton	39,200 00
Intérêts courants sur effets jusqu'à cette date, impayés	1,603 15
Effets à recevoir	50 00
Balances entre les mains des agents	24,515 57

Autre avoir de la Compagnie :—

Dépenses préliminaires, balance à solder d'ici à trois ans	$15,000 00	
Mobilier et garniture de bureaux (y compris cartes d'assurances)	2,800 00	
Compte des créances en suspens de la compagnie	218 91	
Créances contre d'autres compagnies, etc	1,354 06	
Intérêt dû et intérêt courant sur dépôt spécial à la banque d'Hamilton	821 57	
		20,194 54
Billets d'actions		4,975 00
Actif brut		$154,002 05
A déduire le compte des dépenses préliminaires		15,000 00
Total de l'actif		$139,002 05

*Déposé entre les mains du Receveur-Général.

INCENDIE ET MARITIME DU CANADA.—*Suite.*

PASSIF.

Montant net des pertes établies, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due :

Incendie	$13,748 22		
Risques maritimes	2,700 00		
		$16,448 22	

Montant net des réclamations dont il n'a pas été justifié :

Incendie		8,820 00	

Montant net des réclamations contestées :—

Incendie—Devant les tribunaux	$3,000 00		
Non portées devant les tribunaux	4,500 00		
		7,500 00	
Total net des réclamations d'indemnité non réglées au Canada			$32,768 22
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada :			
Incendie		$67,805 43	
Risques de navigation intérieure		371 88	
Risques maritimes		960 00	
Réserve totale des primes non réalisées pour risques au Canada			69,137 31
Appointements, loyers, annonces, etc			2,000 00
Argent emprunté de la banque d'Hamilton à 7 pour cent			31,617 56
Garanties :—Effets de la banque d'Hamilton		$15,600 00	
Effets de la Cie. Anglo-Canadienne		15,000 00	
Argent emprunté sur billets d'actions			4,975 00
Dû à d'autres compagnies pour réassurances			2,667 45
Total du passif (à l'exclusion du capital)			$143,165 64
Capital payé en argent et en billets			$100,200 00

REVENU.

Assurance contre l'incendie.

Total brut des primes reçues en argent	$163,476 70	
A déduire, réassurances et ristournes	29,851 95	
Montant net de l'argent reçu pour primes	133,624 75	
Risques maritimes.		
Montant brut et net de l'argent reçu pour primes	2,489 41	
Total net de l'argent reçu pour primes		$136,114 16
Reçu en intérêts et dividendes		5,836 15
Total		$141,950 31
Reçu pour capital augmenté		100 00
Total des recettes en argent		$142,050 31

INCENDIE ET MARITIME DU CANADA.—*Suite.*

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $7,148.01)	$6,336 97	
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	$138,097 59	
Moins les indemnités provenant des ré-assurances	9,719 30	
Montant net payé sur sinistres de l'année	$128,378 29	
Total net payé sur sinistres durant l'année		$134,715 26
Payé en dividendes sur le capital à 8 pour cent		*3,794 98
Commissions ou courtage et dépenses des agences		24,386 26
Appointements, émoluments, etc., y compris $2,084.45 pour traitements des directeurs jusqu'au 31 déc. 1876, votés par les actionnaires		6,334 41
Taxes		1,518 63
Paiements divers, savoir:		
Déboursés du bureau principal et des agences, y compris, loyer, papeterie, impress., annonces, frais de poste, frais judiciaires et autres dépenses	$5,734 07	
Vérification et inspection, frais de route, etc	2,344 87	
Intérêt	867 97	
Mobilier et garnitures de bureaux, y compris cartes diagrammes	940 02	9,886 98
Total des emplois d'argent		180,636 52

RISQUES ET PRIMES.

Contre l'incendie	Nombre	Montant	Primes
Risques en cours à la date du dernier état	......	$ 6,139,155	$ 87,383 54
Entrepris durant l'année, (nouveaux risques et renouvellements)	......	12,518,401	166,656 18
Total	......	18,657,556	254,039 72
A déduire—risques expirés	......	8,626,391	102,240 83
Total brut des risques en cours à la fin de l'année	.....	10,031,165	151,798 89
A déduire—risques réassurés	......	1,041,343	16,188 03
Total net des risques en force le 31 décembre 1877	......	8,989,822	135,610 86
Risques de la navigation intérieure.			
Entrepris durant l'année	71	201,879	4,213 29
A déduire—risques expirés	66	190,879	3,469 54
Totaux, brut et net, des risques en cours le 31 décembre 1877	5	11,000	743 75
Risques maritimes.			
Entrepris durant l'année	257	635,082	7,335 71
A déduire—risques terminés	255	627,082	6,375 71
Totaux, brut et net, des risques en cours le 31 décembre 1877	2	8,000	900 00

Nombre total des polices en vigueur à cette date—*Non rapporté.*

Montant total des polices en vigueur $9,008,822 00

Total des primes sur ces polices 137,314 61

Signé et attesté sous serment, ce 8 mars 1878, par

JOHN WINER,
Président.

CHARLES D. CORY,
Secrétaire.

(Reçu le 9 mars 1878.)

* Dividende de 1876; payé le 5 janvier 1877.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE, 1877.

Président—SIR HUGH ALLAN. | *Secrétaire*—ARCHIBALD MCGOUN.

Agent—EDWARD STARK.

Bureau principal—179 rue St. Jacques, Montréal.

(Constituée en corporation, le 30 juin 1864 ; opérations commencées au Canada le 1er janvier 1865.)

CAPITAL.

Capital social autorisé	$2,000,000 00
" " souscrit	1,188,000 00
" " payé	206,702 50

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

(*Départements du feu, des accidents et des garanties.*)

	Valeur au pair	Valeur vénale.	
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds			$40,000 00
Effets possédés par la compagnie, savoir :			
363 actions de la banque des Marchands à 75	$27,225 00	$23,958 00	
200 actions de la banque Métropolitaine en liquidation	3,000 00	3,000 00	
Débentures déposées entre les mains du Receveur-Général, savoir :			
Débentures du havre de Montréal 6½ p. c	54,000 00	56,160 00	
" " " 6 p. c	2,000 00	2,020 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$86,225 00	85,138 00	
Reporté à la valeur vénale			85,138 00
Argent à la banque des Marchands			9,179 18
Balances entre les mains des agents			5,808 66
Effets à recevoir			1,531 98
(Montants des effets échus $300.)			
Effets à recevoir sur capital			6,840 00
Appels de fonds en voie de recouvrement			*24,057 50
Mobilier de bureau			1,429 10
Total de l'actif (Départements du feu, des accidents et des garanties)			173,984 42

PASSIF.

(*Départements du feu, des accidents et des garanties.*)

Département de l'incendie.

Chiffre net des pertes établies mais dont le montant n'est pas encore dû	$14,027 33
" " pour lesquelles indemnité est réclamée, mais non établies	6,607 00
" " rapportées ou supposées, mais pour lesquelles indemnité n'est pas encore réclamée, 1876	675 00
	21,309 33

* Au 31 décembre 1877. Cet item n'était pas mentionné dans l'état original, et ne se trouve pas dans le relevé publié le 29 mars.

DES CITOYENS—*Suite.*

Chiffre net des réclamations contestées :

Devant les tribunaux	$ 2,000 00		
Non portées devant les tribunaux	11,500 00		
		$13,500 00	
Total net des réclamations non réglées pour pertes par incendie au Canada.			34,809 33
Total de la réserve des primes non réalisées pour risques en cours au Canada			62,862 37
Total			97,671 70

Département des accidents.

Fonds de réassurance		1,592 70

Département des garanties.

Réclamations non réglées	†53,048 61	
Fonds de réassurance	9,215 40	
Total		62,264 01
Total des réclamations non réglées et des réserves—départements de l'incendie, des accidents et des garanties		161,528 41
Emprunts garantis par actions de la banque des Marchands		21,780 00
Intérêt courant jusqu'à cette date non échu		626 55
Emprunts garantis par billets pour actions		6,840 00
Total du passif à l'exclusion du capital—départements de l'incendie, des accidents et des garanties		190,774 96
Capital versé en argent		206,702 50
Capital versé en effets		6,840 00
‡Appels de fonds en voie de recouvrement		24,057 50
Total		$237,600 00

Ce capital appartient aussi au département de la vie.

REVENU.

(Département de l'incendie.)

Total brut reçu en argent pour primes	$152,854 47	
A déduire, ré-assurances, rabais et ristournes	16,201 18	
Montant net reçu en argent pour primes		136,653 29
Reçu pour intérêt		2,474 44
" " sur effets, etc		238 00
" loyers		1,966 61
Total		141,332 34
Reçu par versements sur le capital		87,902 50
Total du revenu en argent		229,234 84

†Quant à ces réclamations, la compagnie prétend que ses directeurs ont reçu avis de leurs avocats qu'ils ne sont pas en justice et en droit tenus de faire face aux réclamations suivantes :

David Faulkner, compagnie du chemin de fer Grand-Tronc } James Doran, " " "	$29,910 29
Feu le shérif LeBlanc, gouvernement de la province de Québec.	11,607 00
Total	$41,517 29

‡*Pour la liste voir l'annexe.*

DES CITOYENS—*Suite.*

EMPLOIS.

(*Département de l'incendie.*)

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $32,221.66) ..... $ 26,848 80
Montant net payé sur sinistres survenus durant l'année..... 282,161 13

Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie).....	$309,009 93
Commission ou courtage.....	16,501 28
Appointements, et tous autres frais du personnel.....	11,311 05
Taxes, $824.60 ; loyer $1,971.14.....	2,795 74

Payments divers, savoir :

Frais de poste, $559.98 ; agence de banques, $176.29 ; télégrammes, $222.07 ; frais de messagerie, $23.45 ; émoluments d'évaluation, $150.17 ; dépenses en pertes, $745.26 ; frais de route, $1,312.28 ; impressions, $602.64 ; papeterie, $307.43 ; annonces et souscriptions, $970.51 ; louage de voitures, $101.25 ; gaz, $100.50 ; plans, sceaux et enseignes, $235.00 ; cartes-affiches, $59.95 ; contribution à l'*Insurance Exchange*, $51.00 ; frais judiciaires et honoraires de notaires, $380.65 ; souscription au fonds des pompiers, etc., $161.30 ; frais judiciaires et dépenses occasionnés par un sinistre, $153.00 ; divers, $67.82..... 6,380 55

Total des emplois..... $345,998 55

RISQUES ET PRIMES.

(*Assurances contre l'incendie au Canada.*)

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut).....	8,490	18,504,157	230,053 71
Délivrées durant l'année—nouvelles.....	3,713	7,577,048	81,853 51
" " renouvelées.....	3,088	7,351,609	77,713 74
Total.....	15,291	33,432,814	389,620 96
A déduire--police éteintes.....	9,584	20,782,913	250,518 90
En vigueur à la fin de l'année (brut).....	5,707	12,574,471	139,102 06
A déduire—réassurance.....	....	922,632	11,332 78
En vigueur le 31 décembre 1877 (net).....	5,707	11,727,269	127,769 28

Nombre total des polices (incendie) en vigueur à cette date, 5,707.
Montant total net des polices en vigueur.....$11,727,269 00
Total des primes sur ces polices..... 127,769 28

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

	Nombre.	Montant.
Nombre et montant des polices délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées.....	434	$722,500 00
" " " en vigueur le 31 décembre 1877.	419	695,500 00
" " réclamations présentées durant l'année.	21	1.557 48
Réclamations contestées ou non réglées.....	Aucune.	

REVENU.

Argent reçu pour primes.....	4,162 95
" " loyers, etc.....	786 64
	$4,949 58

DES CITOYENS.—*Suite.*

EMPLOIS.

Argent payé sur accidents survenus en 1876	$ 180 00	
do do en 1877	1,537 43	
Total		1,737 43
Commissions, etc		871 49
Paiements divers, savoir :		
Frais de poste, $23.30; commissions de banque, $1.63; timbres, $4.98; impressions et annonces, $45; honoraires de médecins, $30; frais judiciaires, $203		307 91
Total des emplois d'argent		$2,916 83

DÉPARTEMENT DES GARANTIES.

	Nombre.	Montant.	
Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées durant l'année—nouvelles et renouvelées	1,236	$2,501,500 00	
Montant des primes sur ces polices		23,919 36	
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1877	1129	2,416,950 00	
Nombre des réclamations présentées durant l'année		59,037 82	
Réclamations établies mais dont le montant n'est pas encore dû		7,653 39	
" dont il n'est pas encore justifié		15,484 93	
" contestées		29,910 29	
Montant total des réclamations non réglées			53,048 51

REVENU.

Argent reçu pour primes	22,754 51
" intérêt	42 65
" loyers, etc	1,179 96
Remboursé sur indemnités	469 73
Total du revenu en argent	$ 24,446 85

EMPLOIS.

Argent payé sur pertes survenues en 1876	$ 893 20	
" " en 1877	5,989 21	
Total		$6,882 41
Commission, $649.99; appointements, $3,924.94; traitement des directeurs et émoluments des auditeurs, $854.70		5,429 63
Loyers et taxes	$ 1,263 43	
Taxes	183 40	
Timbres	221 39	
Taxes d'eau	30 55	
Total du loyer et des taxes		1,698 77

DES CITOYENS.—*Fin.*

Paiements divers, savoir :	
Frais de poste, $212.70 ; commission de banque, $11.23 ; télégrammes, $28.93 ; messagerie, $3.90 ; voitures de place, $21.99 ; papeterie, $104.38 ; impressions, annonces, etc., $865.10 ; frais de route, $190.10 ; gaz, $67.25 ; frais judiciaires, $737.43 ; divers, $101.92 ; dépenses occasionnées par des sinistres, $216.42	2,561 35
Total des emplois d'argent	16,572 16

Signé et attesté sous serment ce 15 mars 1878, par

HUGH ALLAN,
Président.

ARCH McGOUN,
Secrétaire.

(Reçu le 16 mars 1878.)

Ci-suit un état de la situation générale de la compagnie, comprenant les départements de l'Incendie, des Garanties, des Accidents et de la Vie :

ACTIF.	
Incendie, garanties et accidents	$ 173,984 42
Vie (voyez l'état fourni pour les opérations d'assurance sur la vie)	120,037 98
Total de l'actif	294,022 40
PASSIF.	
Incendie, garanties et acccidents	190,774 96
Vie	112,381 93
Total du passif (à l'exception du capital payé)	303,156 89
Capital versé en argent	206,702 50
" effets	6,840 00
Appels de fonds en voie de recouvrement	24,057 50
Total	237,600 00
REVENU.	
Incendie	141,332 34
Garanties	24,446 85
Accidents	4,949 59
Vie	40,555 68
Total du revenu en argent	211,284 46
EMPLOIS.	
Incendie	345,998 55
Garanties	16,572 16
Accidents	2,916 83
Vie	18,477 93
Total des emplois d'argent	383,965 47

COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIAL UNION, DE LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Secrétaire—S. STANLEY BROWN. | *Siége social*—Londres, Angleterre.

Constituée en corporation le 28 sept. 1861.

Agent au Canada—FRED. COLE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 11 sept. 1863.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit............	£2,500,000 stg.,	$12,166,666 67
" payé en argent..........	250,000 "	1,216,666 67

ACTIF AU CANADA.

Effets possédés par la compagnie:

	Valeur au pair. $	Valeur vénale. $
Effets canadiens 5 p. c. pour département des incendies..........	50,613	50,613
Effets fédéraux du Canada pour département de la vie..........	100,343	100,343
Total, valeur au pair et valeur vénale..........	150,956	150,956

Reporté à la valeur vénale..........		$150,956 00
Ce qui précède est déposé entre les mains du Receveur-Général.		
En caisse au bureau principal au Canada..........		627 26
Argent appartenant au département de la vie..........		5,007 39
Argent à la banque du Commerce du Canada	1,852 51	
Argent à la banque British North America..........	3,630 58	
Total..........		5,483 09
Balances entre les mains des agents..........		7,801 62
Effets à recevoir..........		1,500 00
Cartes, mobilier de bureaux, etc., évalués à..........		1,000 00
Total de l'actif au Canada..........		172,375 36

PASSIF AU CANADA.

Montant net des sinistres (incendie) au Canada, rapportés ou supposés, mais pour lesquels il n'est pas encore réclamé d'indemnité..........$	857 00	
Montant net des réclamations pour pertes dont il n'est pas encore justifié....	14,846 94	
Montant net des réclamations contestées ou en litige devant les tribunaux....	2,500 00	
Total net du montant des réclamations non réglées au Canada..........		$18,203 94
(Sur ce chiffre $4,500 sont pour sinistres survenus avant 1877.)		
Béserve des primes non réalisées pour tous risques en cours au Canada.		84,050 61
Fonds de réassurance, et tout passif à l'exclusion du capital affecté au département d'assurance sur la vie au Canada..........		120,527 86
Total du passif au Canada..........		222,782 41

COMMERCIAL UNION—*Suite.*

REVENU AU CANADA.

Assurance contre l'incendie au Canada.

Total brut des primes reçues en argent	$205,991 44	
" " des recettes en argent sur effets reçus pour primes	750 00	
Total brut reçu en argent pour primes	206,741 44	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	32,492 91	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$174,248 53
Billets de primes reçus durant l'année et restant impayés $1,500.00.		
Reçu pour intérêts et dividendes payés directement à la compagnie-mère en Angleterre		8,551 23
Total du revenu en argent au Canada		$182,799 76

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $10,860.78)			$6,360 78	
A déduire objets sauvés et sauvetage			3,345 23	
Montant net payé durant l'année sur ces sinistres			3,015 55	
Payé sur sinistres survenus durant l'année		$440,368 13		
A déduire, montant reçu des réassurances	$ 22,941 73			
" objets sauvés et sauvetage	37 20			
Total des déductions		22,978 93		
Montant net payé durant l'année sur ces sinistres			417,389 20	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)				$420,404 75
Commission ou courtage				35,020 53
Appointements, émoluments, etc				1,517 77
Taxes au Canada				527 24
Paiements divers :				
Vérification, $1,590.52; plans et cartes, $449.75; surintendant des assurances, $245.98; autres dépenses telles que: Tarif, Association des Assureurs, télégrammes transatlantiques, impressions, livres, papeterie, etc, $628.78				2,915 03
Total des emplois d'argent au Canada				$460,385 32

RISQUES ET PRIMES.

(Assurance contre l'incendie au Canada.)

Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$12,545,851	$150,669 56
Délivrées durant l'année—nouvelles	14,684,943	163,048 72
" " renouvelées	4,091,761	43,692 72
Total	31,322,555	357,411 00
A déduire—police éteintes	15,621,882	169,255 21
En vigueur à la fin de l'année (brut)	15,700,673	188,255 79
A déduire—ré-assurance	1,800,643	22,813 86
En vigueur le 31 décembre 1877 (net)	13,900,030	165,341 93

Nombre total des polices en vigueur en Canada à cette date—*Non rapporté.*

Montant total net des polices en vigueur	13,900,030 00
Total des primes sur ces polices	165,341 93

Signé et attesté sous serment ce 28 février 1878, par

FRED. COLE.

(Reçu le 1er mars 1878.)

COMMERCIAL UNION—*Suite.*

ÉTAT DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre,* 26 *février* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

L'année 1876 a donné un excédant satisfaisant, et £20,000 ont été portés au compte des pertes et bénéfices.

Le montant net des primes de 1877 (déduction faite des réassurances et des ristournes) est de £615,897, et les indemnités payées ainsi que les réclamations à régler, y compris £70,000 pour le sinistre de St. Jean, N.-B., ont atteint le chiffre de £425,077, c'est-à-dire 69 pour cent du revenu des primes.

Après part faite de toutes les réclamations non-réglées, et déduction de la somme portée, comme mentionné plus haut, au compte des pertes et bénéfices, le fonds d'assurance contre l'incendie se trouve de £335,805.

DÉPARTEMENT MARITIME.

Le compte de 1875 a été arrêté. Sur les bénéfices de l'année les directeurs ont porté £45,000 au compte des pertes et bénéfices.

Le solde du compte de 1876 était de 72 pour cent ; celui du compte de 1877 est de 36 pour cent.

PERTES ET BÉNÉFICES.

Les directeurs recommandent que de la balance du compte il soit disposé comme suit :

	£	s.	d.
Dividende de 10 pour cent, net de la taxe sur le revenu	£25,000	0	0
(*Ce qui fait pour l'année, y compris le dividende partiel, un dividende total de* 15 *pour cent.*)			
Fonds de réserve	15,000	0	0
Balance d'entrée de 1878	23,012	16	1
	£63,012	16	1

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Du 1*er janvier au* 31 *décembre* 1877.

Dt.	£	s.	d.	Av.				£	s.	d.
A Fonds d'assurance contre l'incendie au commencement de l'année	329,361	0	8	Par Indemnités payées, déduction faite des réassurances				323,425	19	9
Recettes des primes, déduction faite des réassurances	615,897	15	5	Réclamations non-réglées le 31 décembre 1877				101,651	0	0
Intérêt	14,053	17	4	Commissions et courtage à l'étranger				115,741	6	0
				Commissions à payer				3,322	16	8
				Frais d'administration				33,380	13	6
				Déficit des agences de New-York				23,717	9	7
				Mauvaises dettes				2,267	9	5
				Montant porté à pertes et bénéfices				20,000	0	0
				Balance en mains	£440,779	15	2			
				Moins, indemnités non-réglées, évaluées à 101,651 0 0						
				Commissions à payer 3,322 16 8	104,973	16	8			
				Montant du fonds d'assurance contre l'incendie à la fin de l'année				335,805	18	6
	£959,312	13	5					£959,312	13	5

COMMERCIAL UNION—*Suite.*

COMPTE DE L'ASSURANCE MARITIME.

Du 1er janvier au 31 décembre 1877.

Dt.

	£ s. d.
A Fonds d'assurance maritime au commencement de l'année	234,275 3 11
Recettes des primes, déduction faite des réassurances et des ristournes	214,455 13 11
Escompte sur timbres à polices	24 3 0
Intérêt	10,380 9 9
	£459,135 10 7

Av.

	£ s. d.	£ s. d.
Par indemnités payées	156,100 5 11	
Moins celles auxquelles il fut pourvu le 31 décembre 1876	10,535 0 0	145,565 5 11
Commissions des assureurs		1,235 14 3
Réclamations non-réglées, évaluées à		10,197 0 0
Abonnement au Lloyd et aux *Register Books*		875 7 0
Frais d'administration		12,245 12 1
Montant porté à pertes et bénéfices		45,000 0 0
Balance en mains	£254,213 11 4	
Moins, les réclamations non réglées, évaluées comme ci-dessus	10,197 0 0	
Montant du fonds d'assurance maritime à la fin de l'année		244,016 11 4
		£459,135 10 7

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

Du 1er janvier au 31 décembre 1877.

Dt.

	£ s. d.
A Balance de sortie du compte de l'année dernière	60,340 18 9
Intérêts et dividendes non-portés aux comptes des différents départements d'assurances	17,732 3 7
Bénéfices de l'assurance contre l'incendie	20,000 0 0
Bénéfices de l'assurance maritime	45,000 0 0
Emoluments sur transferts	39 0 0
	£143,112 2 4

Av.

	£ s. d.	£ s. d.
Par dividende payé le 15 mars	25,000 0 0	
Fonds de réserve	15,000 0 0	40,000 0 0
Dividende partiel payé le 15 sept		12,500 0 0
Directeurs et auditeurs	8,315 0 0	
Appointements	2,838 17 4	
Loyers et taxes	6,115 15 9	
Impressions et papeterie	738 15 9	
Frais de route, de poste et de port	167 2 5	
Frais judiciaires	383 11 11	
Dépenses des conseils local et de l'Inde	2,638 1 8	
Additions et changements aux bureaux	1,398 9 2	
Messagers, serviteurs, etc	2,286 14 5	24,882 8 5
Donations—Incendies de St. Jean, victimes de la famine dans l'Inde		1,253 17 10
Pertes sur l'échange		1,463 0 0
Balance		63,012 16 1
		£143,112 2 4

COMMERCIAL UNION—*Fin.*

BALANCE.

31 *décembre* 1877.

Dt.

			£	s.	d.
A Capital des actionnaires			250,000	0	0
Fonds de réserve générale			125,000	0	0
Fonds de réserve à placement			3,085	5	5
Fonds d'assur. contre l'incendie			335,805	18	6
Compte d'assurances sur la vie d'après feuille de balance spéciale			574,307	19	9
Fonds d'assurances maritimes			244,016	11	4
Compte de pertes et bénéfices			63,012	16	1
Effets à payer			1,122	5	5
Dividendes non réclamés			32	12	6
Dépôts			35	2	7
			1,596,418	11	6
Indemnités (incendie) non réglées	101,651 0 0				
Commissions (incendie)	3,322 16 8				
Sinistres maritim.	10,197 0 0				
			115,170	16	8
			£1,711,589	8	2

Av.

		£	s.	d.
Par Capital engagé dans les assurances sur la vie, et comptes non soldés, d'après feuille de balance spéciale		574,307	19	0
Hypothèques sur propriétés dans les limites du Royaume-Uni		190,506	9	10
PLACEMENTS—				
Effets du gouvern. britannique		64,421	16	1
Effets de l'Inde et des Colonies		20,005	0	0
Effets du gouvernement des Etats-Unis		192,149	13	2
(Déposés en conformité des lois d'assurances des Etats-Unis.)				
Effets de gouvernem. étrangers		41,485	15	10
Actions du ch. de fer des Indes, garanties		23,191	4	11
Débentures de ch. de fer et autres et débentures non-rachetables		111,173	3	6
Effets et actions de chem n de fer et autres (privilégiés et ordinaires)		87,298	10	7
Bureaux—pleine propriété		100,000	0	0
Succursales, mobiliers et garnitures		7,453	18	8
Prêts sur biens-meubles		18,508	11	9
Soldes des succursales et agences		129,217	1	3
Indemnités dues par d'autres Cies sur sinistres (incendie)		7,502	13	4
A RECEVOIR—				
Primes (incendie)		6,646	7	8
Primes (ass. marit.), à écheoir le 8 janvier 1878		12,983	17	4
Intérêt		815	14	1
ARGENT—en dépôt	$87,700 0 0			
En caisse ou en banques (comptes courants)	17,042 6 0			
		104,742	6	1
Effets à recevoir		18,568	0	4
Timbres en portefeuille		611	2	2
		£1,711,589	8	0

Fourni par M. Fred. Cole, 2 mai 1878.

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE DITE GUARDIAN.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Directeur en exercice—HENRY BONHAM-CARTER. | *Secrétaire*—T. G. C. BROWNE.

Siége social—Londres, Angleterre.—Organisée en 1821.

Agence au Canada—ROBERT SIMMS et CIE. et GEORGE DENHOLM.

Bureau principal au Canada—Montréal.

Opérations commencées au Canada le 1er mai 1869.

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£2,000,000 stg...	$9,733,333 33
Versé en argent	1,000,000 " ...	4,866,666 66

ACTIF AU CANADA.

*Effets publics fédéraux du Canada	100,343 68

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations sur sinistres (incendie) au Canada, contestées et en litige devant les tribunaux	$ 4,000 00
Réserves des primes non réalisées pour tous risques en cours au Canada	25,967 40
Total du passif au Canada	$29,967 40

REVENU AU CANADA.

Total brut reçu en argent pour primes	$ 57,080 49	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	2,647 29	
Total net reçu en argent pour primes		$54,433 23
Reçu pour dividendes sur effets		6,020 62
Total du revenu en argent au Canada		$60,453 85

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $2,625)	$ 2,525 61	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	440,049 70	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$442,575 31
Commissions ou courtage		9,205 66
Taxes		603 02
Paiements divers		715 78
Total des emplois d'argent au Canada		$453,099 77

*Déposés entre les mains du Receveur-Général. L'intérêt sur ces effets est payé directement à la compagnie mère, à Londres.

GARDIAN—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Prime.
Total des risques en cours au Canada, à la date du dernier état	1830	$ 4,703,127	$ 42,979 04
Risques entrepris durant l'année, nouveaux	1069	3,471,164	34,340 81
" " renouvelés	879	2,813,890	22,546 40
Total	3778	10,988,181	99,866 25
A déduire, risques expirés	1669	5,675,215	47,219 34
Total brut des risques en cours à la fin de l'année	2109	5,312,966	52,646 01
A déduire les réassurances	......	79,717	1,066 62
Total net des risques en cours le 31 décembre 1877	2109	$5,233,249	$51,580 29

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date	2109
Montant net des polices en vigueur	$5,233,249 00
Total des primes sur ces polices	51,580 29

Signé et attesté sous serment, ce 22 février 1878, par

ROBERT SIMMS.

(Reçu le 23 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 25 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport du directeur, Londres,* 5 *juin* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les primes d'incendie, après déduction faite des réassurances, ont atteint, l'année dernière, le chiffre de £226,878 5s. 10d.; ce qui constitue une augmentation de £17,617 sur l'année précédente. Les pertes se sont élevées à £201,187 4s. 6d. Ce chiffre dépasse de beaucoup la moyenne, en raison du sinistre exceptionnel de St. Jean, N.-B., qui eut lieu en juin 1877.—La somme de £24,589 5s. 2d. a été prise sur le fonds de réserve générale (département de l'incendie) qui s'élevait à £256,000, pour faire face à ces pertes extraordinaires, de même qu'une somme de £3,410 14s. 10d. pour dividendes et boni; ce qui laisse ce fonds de réserve générale à £228,000.

Le fonds de réserve des primes pour la garantie des polices en cours est de £96,000, ce qui, ajouté à la somme que je viens de mentionner, constitue un fonds (à part le capital des actionnaires) de £324,000, pour faire face aux réclamations pour pertes par incendies.

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (REVENU.)

	£	s.	d.	£	s.	d.
Fonds d'assurance contre l'incendie au commencement de l'année:—						
Bénéfices des actionnaires, juillet 1877	34,117	11	2			
Fonds de réserve générale	256,000	0	0			
Réserve des primes pour polices en cours le 25 décembre 1876	88,700	0	0			
				378,817	11	2
Primes reçues, après déduction des réassurances				226,878	5	10
Intérêts et dividendes				13,916	1	3
Bénéfices sur placements				3,616	7	5
				£ 623,228	5	8

GUARDIAN—*Suite.*

Bénéfices payés aux actionnaires en juillet 1877				34,117	11	2
Indemnités sur sinistres, déduction faite des réassurances				201,187	4	6
Frais d'administration				28,667	3	9
Commissions				31,695	11	2
Mauvaises dettes des agences				150	0	3
Fonds d'assurance contre l'incendie à la fin de l'année,—d'après la feuille de balance spéciale du fonds d'assurance contre l'incendie:						
Réserve des primes pour polices en cours le 25 décembre 1877	£96,000	0	0			
Fonds de réserve générale	228,000	0	0			
Somme prise du fonds de réserve générale et appliquée au paiement du dividende et du bonus des actionnaires 1878	3,410	14	10			
				327,410	14	10
				£623,228	5	8

COMPTE DU CAPITAL DES ACTIONNAIRES (REVENU.)

	£	s.	d.
Montant du compte du capital des actionnaires au commencement de l'année	1,050,138	9	
Du fonds d'assurance contre l'incendie, bénéfices de 1876, tel qu'au compte du revenu	34,117	11	2
Intérêts et dividendes	46,907	0	11
Emoluments sur transferts	35	19	0
Bénéfices sur placements	6,458	12	11
	£1,137,657	13	9

	£	s.	d.			
Dividende partiel payé aux actionnaires en janvier 1877	25,000	0	0			
Dividendes et boni payés aux actionnaires en juillet 1877	50,000	0	0			
				75,000	0	0
Montant du compte du capital des actionnaires à la fin de l'année				1,062,657	13	9
				£1,137,657	13	9

FEUILLE DE BALANCE (INCENDIE.)

Passif.

				£	s.	d.
Total des fonds d'après le compte des assurances contre l'incendie (revenu)				327,410	1	
* Indemnités à payer	£14,558	0	0			
* Primes de réassurances dues à d'autres compagnies	11,132	12	6			
* Dû pour frais d'administration	1,541	14	1			
* Dû pour commissions	1,100	0	0			
				28,332	6	7
				£355,743	1	5

* Ces items sont compris dans le compte des assurances contre l'incendie (revenu.)

GUARDIAN—*Fin.*

Actif.

		£	s.	d.
Placements :—				
Effets du gouvernement britannique		77,370	13	0
Effets de l'Inde et des Colonies		56,694	2	10
Effets de gouvernements étrangers :—				
Etats-Unis 5 p. c., emprunt enregistré, 1881		30,927	16	0
Etats-Unis 6 p. c., bons enregistrés, 1881		20,970	19	0
Etats-Unis 5 p. c., bons 10-40 enregistrés, 1904		31,006	16	0
Banque New London et Brazilian, Rio Janeiro (dépôt du gouvernement)		1,020	0	0
Débentures de chemins de fer et autres, et débentures non-rachetables (britanniques)		80,613	15	11
Effets privilégiés de chemins de fer (britanniques)		9,820	12	4
Corps de sauvetage de Londres (part d'édifice)		600	0	0
Prêts sur biens-meubles		(Aucun.)		
Balances entre les mains des agents		16,897	3	4
Primes de réassurances dues par d'autres compagnies		6,941	9	7
Intérêt à percevoir		5,530	12	1
Argent—en dépôts	£1,842 13 2			
" en caisse et en banques (comptes courants)	8,229 18 8			
		10,073	11	10
Effets à recevoir—soldes des agences		7,275	8	10
		£355,743	1	5

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE DE HARTFORD.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—GEO. L. CHASE. | *Secrétaire*—J. D. BROWNE.

Siége social—Hartford, Conn., E.-U.—Organisée en mai 1810.

Agent général au Cauada—ROBERT WOOD, Montréal.

Opérations commencées au Canada en 1836.

CAPITAL.

Versé en argent	$1,250,000 00

ACTIF AU CANADA.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Bons enregistrés des Etats-Unis, 1881	$55,000	$60,500 00	
Effets de la banque de l'Ontario, 325 parts	13,000	13,090 35	
Effets de la banque de Montréal, 150 parts	30,000	48,857 62	
*Total, valeur au pair et valeur vénale	98,000	122,447 97	
Reporté à la valeur vénale			$122,447 97
Balances entre les mains des agents			1,730 66
Total de l'actif au Canada			$124,178 63

PASSIF AU CANADA.

Montant net des pertes établies, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due	$1,955 00	
" " réclamations dont il n'est pas encore justifié	2,713 32	
" " " contestées devant les tribunaux	1,500 00	
" " " " mais non portées devant les tribunaux	1,050 00	
Total net des réclamations d'indemnités (incendie) non réglées au Canada		7,218 32
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada		46,439 83
Total du passif au Canada		$53,658 15

REVENU AU CANADA.

Total net de l'argent reçu pour primes (incendie)	83,332 25
" " " en intérêts et dividendes	4,640 00
Total des recettes en argent	$87,972 25

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $15,718 00)	$13,074 56	
Payé sur sinistres (incendie) survenus durant l'année	154,125 20	
Total net payé sur sinistres durant l'année		$167,199 76
" " " pour commissions ou courtage		8,459 60
" " " pour appointements, émoluments, etc		2,899 14
" " " pour taxes au Canada		588 80
Total des emplois d'argent au Canada		179,147 30

*Au nombre des effets ici mentionnés, les bons des Etats-Unis, 271 actions de la banque de l'Ontario, et 100 actions de la banque de Montréal, sont déposés entre les mains du Receveur-Général.

HARTFORD—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.

	Nombre.	Montant.	Prime.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4,045	$ 6,760,300	$ 84,503 75
" délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées	4,750	7,494,524	83,332 25
Total	8,795	14,255,824	167,836 00
A déduire, polices éteintes	4,225	6,435,074	80,266 04
Totaux, brut et net, des polices en vigueur le 31 déc. 1877.	4,570	7,820,750	87,569 96

Nombre total des polices en vigueur au Canada à cette date....	4,570	
Montant total des polices en vigueur		$7,820,750 00
Total des primes sur ces polices		87,569 96

Signé et attesté sous serment, ce 22 janvier 1878, par

ROBERT WOOD.

(Reçu le 23 janvier 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES.

(*Etat pour l'année expirée le* 31 *décembre* 1877, *tel que fourni au Commissaire des Assurances de l'État du Connecticut.*)

ACTIF.

Immeubles	$ 363,175 60
Prêts sur obligations et hypothèques	916,316 57
Intérêts sur ces prêts	36,668 92
Effets, valeur au pair $1,281,600, valeur vénale	1,451,682 97
Prêt garanti par obligations des Etats-Unis	50,000 00
Argent en caisse et en banques	192,599 12
Intérêts sur effets	9,620 24
Montant net des primes en voie de perception	229,720 92
Autre avoir	18,679 15
Total de l'actif	$3,268,463 49

PASSIF.

Montant net des indemnités impayées	$173,163 81
Primes non-réalisées	894,374 12
Dividende des actionnaires encore impayé	4,893 00
Total du passif à l'exclusion du capital	$1,072,430 93
Capital payé en argent	$1,250,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital	946,032 56

HARTFORD—*Fin.*

REVENU.

Argent reçu pour primes	$1,629,821 17
Intérêts et dividendes	153,273 49
Autres recettes	10,926 59
Total des recettes en argent	$1,794,021 25

EMPLOIS.

Montant net payé en indemnités	$1,019,989 20
Dividendes aux actionnaires	200,062 00
Commissions ou courtage	237,007 28
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel	113,272 62
Taxes	35,911 40
Divers	114,980 63
Total des emplois d'argent	$1,721,223 13

RISQUES ET PRIMES.

Montant des polices délivrées durant l'année	$145,215,532 00
Primes sur ces polices	1,629,821 17
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1877	137,975,968 00
Primes sur ces polices	1,558,447 44

GEO. L. CHASE,
Président.

J. D. BROWNE,
Secrétaire.

HARTFORD, CONN., 12 janvier 1878.

COMPAGNIE D'ASSURANCES IMPERIAL, DE LONDRES.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—G. H. CHAMBERS. | *Gérant*—E. COZENS SMITH.

Siége social—Londres, Angleterre.—Organisée en 1803.

Agent au Canada—RINTOUL, FRÈRES. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada en 1864.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£1,600,000 stg.,	$7,778,666 67
" versé en argent	700,000 "	3,406,666 67

ACTIF AU CANADA.

Fonds consolidés du Canada, 5 p. c	$48,666 67	
Effets publics fédéraux du Canada	51,402 33	
Total déposé entre les mains du Receveur-Général		$100,069 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada		19,019 68
Total de l'actif au Canada		$119,088 68

PASSIF AU CANADA.

Montant net des indemnités dues et impayées	$ 25 00	
do des réclamations non établies	7,342 29	
do do contestées et en litige devant les tribunaux.	1,500 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$ 8,867 29
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada		74,916 70
Total du passif au Canada		$83,783 99

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes (incendie)	$158,939 16	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	5,927 10	
Total net de l'argent reçu pour primes		$153,012 06
*A ajouter dividendes sur effets déposés entre les mains du Receveur-Général		5,517 00
Total du revenu en argent au Canada		$158,529 06

* Ces dividendes sont payés directement à la compagnie mère à Londres.

IMPERIAL—*Suite.*

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier rapport à $18,595.13)		$16,132 91	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	$645,642 41		
A déduire objets sauvés et frais de sauvetage	796 22		
Montant net payé sur ces sinistres		644,846 19	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			660,979 10
Payé pour commissions ou courtage			22,809 49
" appointements, rétributions, etc			1,900 00
" taxes au Canada			1,434 34
Tous autres paiements et débours au Canada			4,094 10
Total des emplois d'argent au Canada			$691,217 03

RISQUES ET PRIMES.

(*Assurances contre l'incendie au Canada.*)

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	4,455	$10,545,519	$118,033 84
" délivrées durant l'année—nouvelles	3,818	8,407,220	86,658 07
" " " renouvelées	2,665	6,614,788	72,281 09
Total	10,938	25,567,527	276,973 00
A déduire—les police éteintes	5,250	13,036,744	128,478 83
Polices en vigueur à la fin de l'année	5,688	12,530,783	148,494 17
A déduire—les réassurances	....	122,839	1,813 74
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	5,688	12,407,944	146,680 43

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada.... 5,688
Montant total des polices en vigueur....$12,407,944 00
Total des primes sur ces polices.... 146,680 43

Signé et attesté sous serment, ce 4 mars 1878, par

W. H. RINTOUL.

(Reçu le 5 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES—1877.

Capital	£1,600,000
Capital versé et engagé	700,0[illegible]0

PERTES ET BÉNÉFICES.

	£	s	d		£	s	d
Primes reçues en 1877 sur £199,-533,091	601,067	13	11	Indemnités sur sinistres (incendie)	405,958	4	1
Intérêts sur placements	53,201	18	11	Frais d'administration	177,922	8	7
Réalisé sur ventes de valeurs possédées par la compagnie	4,844	15	7	Dividendes aux actionnaires	84,000	0	0
Solde	10,724	1	3	Dettes mauvaises ou douteuses	1,957	17	0
	669,838	9	8		669,838	9	8

IMPERIAL—*Fin.*

PASSIF.

Fonds de 1803, 31 déc. 1876				647,849	1	4
Balance des pertes et bénéfices le 31 décembre 1877				10,724	1	3
Fonds de 1803, 31 décembre 1877				637,125	0	1
Plus le capital versé, 31 décembre 1877				700,000	0	0
				1,337,125	0	1
Indemn. non réglées	£160,571	0	0			
Effets à payer	2,000	0	0			
Dividendes non réclamés	1,876	11	6			
Comptes de fournisseurs, etc.	1,330	6	5			
Dû aux agents pour commissions et dépenses	34,302	0	0			
				200,079	17	11
				£1 537,204	18	0

ACTIF.

Effets du gouvernem. britannique				413,993	2	9
Actions de la banque d'Angleterre				49,815	12	6
Bons de la cité de Londres				36,535	0	0
Effets des bassins de Londres				62,789	0	0
Actions privilégiées de la Compagnie *General Steam Navigation* (1874)				10,000	0	0
Débentures de ch. de fer britanniques				217,461	9	4
Prêts garantis				39,800	0	0
Bureaux, en pleine propriété, à Londres	£170,256	1	2			
Maisons, sur fonds à bail, à Londres	9,576	4	7			
				179,832	5	9
30 actions de l'*Imperial* (incendie)				2,091	15	6
Débentures de ch. de fer de l'Inde				6,060	0	0
Effets coloniaux et étrangers				295,803	11	7
				1,305,271	17	5
Prêts à des courtiers, garantis				30,000	0	0
				1,335,271	17	5
Argent en banques				26,234	14	7
Effets à recevoir				12,766	11	11
Soldes des agents et des succursales de la compagnie				158,803	9	7
En caisse dans les bureaux de la compagnie				206	19	0
Soldes des comptes garantis par d'autres compagnies				3,921	5	6
				£1,537,204	18	0

E. COZENS SMITH,
Gérant.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CULTIVATEURS ET DE RISQUES ISOLÉS.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—HON. ALEX. MACKENZIE. | *Secrétaire*—J. MAUGHAN, jun.

Bureau principal—TORONTO.

Organisée ou constituée en corporation le 14 août 1871 ; opérations commencées au Canada en juillet 1871.

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit	600,000 00
Capital versé en argent	60,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'Annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie :—

		Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débentures de la cité de Toronto	Entre les mains du Receveur-Général	$82,864 00	$82,864 00
" " d'Hamilton	Entre les mains du Receveur-Général	18,040 00	16,777 20
Actions de la Banque Canadienne du Commerce		6,000 00	7,200 00
Total, valeur au pair et valeur vénale		$106,904 00	$106,841 20

Reporté à la valeur vénale	106,841 20
Argent en caisse au bureau principal	6 87
Argent à la Banque Canadienne du Commerce	984 28
Intérêts dûs et impayés sur effets	2,725 90
Intérêts en cours sur effets jusqu'à cette date, impayés	225 50
Balances entre les mains des agents	40,844 43
Mobilier de bureaux et garnitures	1,581 55
Total	153,209 73
Montant à déduire pour dettes mauvaises ou douteuses des agents	716 00
Total de l'actif	152,493 73

PASSIF.

Montant net des indemnités dues et impayées		$800 00	
" " pertes établies mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due		6,874 88	
" " réclamations dont il n'est pas encore justifié		5,925 00	
		$13,599 88	
Montant net des réclamat. contestées—devant les tribunaux	$1,375 00		
do —non portées devant les tribunaux	500 00		
		1,875 00	
Total net des réclamations d'indemnités (incendie) non réglées au Canada			15,474 88
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada.			*127,402 00
Dividendes déclarés et dus mais encore impayés			53 00
Total du passif (à l'exclusion du capital)			142,929 88
Capital payé			$60,000 00

* Ce chiffre est la proportion exacte des primes brutes au *pro rata*, mais la compagnie peut faire réassurer ses risques pour 20 p. c. de moins, ce qui réduirait ce montant à $101,922.

CULTIVATEURS ET RISQUES ISOLÉS—*Fin.*

Revenu.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$103,808 92	
Moins, ré-assurances, rabais et ristournes	8,692 00	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$95,116 92
Reçu pour intérêts sur obligations et mortgages		5,816 00
" " " et dividendes sur effets, et d'autres sources		540 00
Total des recettes en argent		$101,472 92

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $9.466.16)		$9,466 16	
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage		306 00	
Montant net payé sur ces sinistres		$9,160 18	
Payé sur sinistres survenus durant l'année		$53,488 00	
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage	$62 70		
" ré-assurances	2,585 70		
		2,648 40	
Montant net payé sur ces sinistres		$50,839 60	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)			59,997 76
Commissions ou courtage			13,224 00
Appointements, rétributions et tous autres frais du personnel			9,554 00
Paiements divers, savoir: Dépenses des agents généraux, y compris leurs frais de route, $5,169.63; frais de poste, etc., des agences, $2,520.88; loyer de bureaux et taxes, $846.99; annonces, $714.73; impressions, $1,014.83; papeterie, $334.85; lithographie, $171.40; combustible, $47.47; télégrammes, $62 53; frais de poste et autres, $837.64; dépenses de bureaux, $225.26; frais judiciaires, $1,935.57; dépenses de bureaux de la succursale de Montréal, $3,818.20			17,709 96
Total des emplois d'argent			$100,485 72

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	26,314	$23,470,803	$233,456 00
" délivrées durant l'année, nouvelles et renouvelées	11,872	11,422,970	108,034 00
Total	38,186	$34,893,763	$341,490 00
A déduire, les polices éteintes	12,813	13,092,775	128,133 00
Polices en vigueur à la fin de l'année	25,373	$21,800,988	$213,357 00
A déduire, les ré-assurances	....	1,257,132	12,303 00
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	25,373	$20,543,856	$201,054 00

Nombre total des polices en vigueur à cette date	25,373	
Montant total des polices en vigueur		20,543,856 00
Total des primes sur ces polices		201,054 00

Signé et attesté sous serment, ce 4 mars 1878, par

J. MAUGHAN, Jun.,
Secrétaire.

(Reçu le 5 mars 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES LANCASHIRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président — NATHANIEL SHELMERDINE. | *Gérant* — GEO. STEWART.

Siége social—Manchester, Angleterre.—Organisée le 22 juin 1852.

Agent au Canada—S. C. DUNCAN-CLARK. | *Bureau principal au Canada* — Canada Permanent Building, Toronto.

(Opérations commencées au Canada en juillet 1864.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	(£2,000,000 sterling)	$9,733,333 33
" versé	(£200,000 ")	973,333 33

ACTIF AU CANADA.

Prêts sur obligations et hypothèques garantis par première hypothèque sur biens-fonds		$52,000 00
Intérêts en cours sur les dits prêts jusqu'à cette date		1,365 52
Canada, 6 p. cent, effets fédéraux, déposés entre les mains du receveur-général		100,000 00
Canada, 6 p. cent, bons à terme, non déposés		100,000 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada		893 46
Argent à la banque Dominion, Toronto	$2,201 90	
Argent en banque à Halifax	2,094 24	
Argent à la banque British Columbia	343 63	
Total		4,639 77
Intérêts en cours sur effets jusqu'à cette date, impayés		4,500 00
Soldes des agents		5,123 56
Total		$268,522 31
A déduire pour dettes mauvaises ou douteuses des agents		232 05
Total de l'actif au Canada		$268,290 26

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des indemnités sur sinistres (incendie) dues et encore impayées	$8 10	
" " pertes dont il a été justifié, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due	2,707 70	
" " réclamations pour pertes dont il n'a pas encore été justifié.	8,992 20	
" " pertes rapportées ou supposées, mais pour lesquelles indemnité n'a pas encore été réclamée	5,300 00	
" " réclamations contestées devant les tribunaux ($4,000 étant pour prétendues pertes datant des années précédentes).	5,000 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$22,008 00
Réserve des primes non réalisées pour tous les risques en cours au Canada		71,875 58
Appointements, loyer, annonces, agences, etc., environ		2,000 00
Total du passif au Canada		$95,883 58

* Les 6 p. c., effets fédéraux, sont déposés entre les mains du gouvernement canadien. Les 6 p. c., bons à terme, sont en possession de la compagnie mère à Manchester.

LANCASHIRE—Suite.

REVENU AU CANADA.

Total brut reçu en argent pour primes	$154,697 84	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	12,588 53	
Total net reçu en argent pour primes		142,109 31
Dividendes sur placements au Canada	12,000 00	
Revenu provenant d'autres sources	213 36	
Intérêts sur bons et hypothèques au Canada	2,867 65	
		15,081 01
Total du revenu en argent au Canada		$157,190 32

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $15,238.42.)	$15,238 42		
A déduire, les sauvetages	1,753 67		
		$13,484 75	
Payé sur sinistres des années antérieures non compris dans l'item précédent		336 40	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	492,435 78		
Moins, les réassurances	51.684 90		
Montant net payé sur ces sinistres		440,750 88	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$454,572 03
Commissions ou courtage			27,008 42
Appointements, rétributions, etc			1,666 64
Taxes au Canada			1,350 37
Paiements divers—Dépenses diverses, Toronto, $890.38; id., Nouveau-Brunswick, $1,360.55; id., Nouvelle-Ecosse, $407.83; id., Colombie-Britannique, $67.25; part de bénéfices dans l'Ontario et dans Québec, de 1876 à 1878, $1,894.59			4,620 00
Total des emplois d'argent au Canada			$489,218 06

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état	4,124	$8,437,921	$98,752 26
" délivrées durant l'année, (nouvelles)	4,358	8,536,602	103,057 82
" " " (renouvelées)	2,274	4,285,387	51,640 02
Total	10,756	$21,259,910	$253,450 10
A déduire, les polices éteintes	4,390	9,772,598	107,756 44
†Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	6,387	$11,487,312	$145,693 66
A déduire, les ré-assurances	....	329,257	4,785 73
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	6,387	$11,158,055	$140,907 93

Nombre total des polices en vigueur à cette date	6,387
Montant total des polices en vigueur	$11,158,055 00
Total des primes sur ces polices	140,907 93

Signé et attesté sous serment, ce 5 mars 1878, par

S. C. DUNCAN-CLARK.

(Reçu le 7 mars 1878.)

†Y compris 21 polices rapportées comme en vigueur dans la Colombie-Britannique.

LANCASHIRE—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Manchester, Angleterre*, 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les primes d'assurances contre l'incendie reçues en 1877 (déduction faite des primes de réassurances) ont atteint le chiffre de £345,974, ce qui constitue une augmentation de £45,676 sur l'année précédente. Les indemnités pour pertes et dommages causés par incendies, ainsi que le montant que, d'après estimation, il y aura à payer sur réclamations faites jusqu'au 31 décembre mais dont il n'a pas encore été justifié, s'élèvent à £254,154. Après paiement de toutes indemnités et de tous frais d'administration et de réassurances, l'excédant se trouve être de £12,722 13s. 1d., tel que porté au compte des pertes et bénéfices.

FONDS DES DIVIDENDES ET DE RÉSERVE.

Le revenu du fonds des actionnaires pendant l'année, s'est élevé à £33,276 11s. 7d.; sur cette somme ont été payées les taxes dues en pays étrangers et deux dividendes semestriels de 10 et de 20 pour cent. Ces paiements faits, la faible balance restée disponible a été portée au fonds de réserve, dont le chiffre est aujourd'hui de £242,857 18s. 2d.

FONDS DES PLACEMENTS.

Les placements de la compagnie ont cette année produit en intérêts la somme de £36,377 5s. 7d., soit £1,115 12s. 10d. de plus que les années précédentes.

COMPTE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

	£ s. d.		£ s. d.
Recettes des primes, déduction faite des réassurances	345,974 14 2	Indemnités, déduction faite des réassurances	254,154 15 4
		Frais d'administration	34,297 9 7
		Commissions	44,799 16 2
		Excédant porté au compte des pertes et bénéfices	12,722 13 1
	£345,974 14 2		£345,974 14 2

COMPTES DES PERTES ET BÉNÉFICES.

	£ s. d			£ s. d.
Balance de sortie de l'année dernière	242,689 10 7	Dividendes aux actionnaires, y compris celui du 21 janv. 1878		30,000 0 0
Intérêts et dividendes	20,553 18 6	Taxes en pays étrangers		3,108 4 0
Excédant provenant des opérations d'assurances contre l'incendie	12,722 13 1	Balance—		
		Fonds des assurances contre l'incendie	£120,000 0 0	
		Fonds de réserve générale	122,857 18 2	
				242,857 18 2
	£275,966 2 2			£275,966 2 2

LANCASHIRE—Fin.

FEUILLE DE BALANCE DE LA COMPAGNIE, 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.	£	s.	d.	£	s.	d
Capital des actionnaires				200,000	0	0
Fonds des assurances contre l'incendie, et fonds de réserve				242,857	18	2
Fonds des assurances sur la vie				361,910	7	0
				£804,768	5	2
Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie admises, mais dont le montant est encore impayé	£12,609	4	0			
Indemnités (incendie) impayées	61,114	13	7			
Dividendes dus aux actionnaires, y compris celui du 21 janvier 1878	21,727	19	6			
				95,451	17	1
				£900,220	2	3

ACTIF.	£	s.	d.	£	s.	d.
Hypothèques sur immeubles dans le Royaume-Uni				316,580	8	8
Prêts sur polices de la compagnie				18,246	10	9
Placements :—						
En effets coloniaux	£ 41,804	19	8			
En effets de gouvernements étrangers	160,068	11	8			
En débentures de chemins de fer et autres, et débentures non rachetables	151,920	2	7			
En effets de chemins de fer, privilégiés, et autres	33,700	0	0			
Edifices et terrains	46,326	14	0			
				433,820	7	11
Prêts sur reconnaissances				1,577	8	2
Soldes des agences et des succursales				73,868	0	11
Primes à percevoir au siége social				3,001	7	10
Intérêts jusqu'à ce jour				9,010	16	4
Argent en banques	£43,086	2	0			
Effets en porte-feuille	1,028	19	8	1		
				44,15	1	8
				£900,220	2	3

Fourni par

S. C. DUNCAN-CLARK.

(10 mai 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1877.

Président—JOSEPH HUBBACK, écr. | *Secrétaire*—M. DOVE

Agent au Canada—G. F. C. SMITH.

Siège social—Liverpool. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée le 21 mai 1836.

(Opérations commencées au Canada le 4 juin 1851.)

CAPITAL.

Capital social autorisé et souscrit	£2,000,000 stg.	$9,733,333 33
" versé en argent	245,640 "	1,195,448 00

ACTIF AU CANADA.

Immeuble (moins les charges) possédé au Canada par la compagnie, savoir :—

Bureau de la compagnie à Montréal	$60,000 00
Prêts sur biens-fonds au Canada (première hypothèque)	682,539 17
Prêts sur biens-fonds au Canada (seconde hypothèque)	2,033 34
Intérêts jusqu'à ce jour sur ces prêts	15,923 67

Effets possédés par la Compagnie :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets fédéraux du Canada, 6 p.c.	$50,000	50,750
Débentures fédérales	3,000	3,000
Association de placements de Montréal	25,000	25,000
Débentures, 6 p. c. de Montréal, savoir :		
" municipales ordinaires, mai 1885	6,000	6,000
" " " " 1882	6,000	6,060
" " " nov. 1891	1,000	1,015
" de l'Aqueduc, " 1878	32,000	32,160
" " " 1881	2,000	2,020
" " " 1891	2,000	2,030
" du télégraphe d'alarme, mai 1887	8,000	8,080
" de la salle d'exercices militaires, mai 1891	10,000	10,150
Bons du bureau des écoles protestantes de Montréal	20,000	19,900
Total, valeur au pair et valeur vénale	$165,000	$166,225

Reporté à la valeur vénale (déposés entre les mains du Receveur-Général au crédit des départements de l'incendie et de la vie)		166,225 00
Prêts sur polices d'assurances sur la vie		543 00
Argent en caisse au bureau principal au Canada		312 75
Argent en banques :—		
Banque de Montréal, Montréal	$23,498 72	
" " St. Jean	3,692 30	
Banque d'épargnes de la Cité et du District	10,383 16	
Total		37,574 18
Intérêts sur effets acquis mais impayés		1,335 00
Soldes des agents		5,454 26
Mobilier de bureau, horloge publique, etc., soit		2,200 00
Total de l'actif au Canada		$974,145 37

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations dont il n'a pas encore été justifié		$1,163 00	
Montant net des réclamations contestées, savoir :			
Devant les tribunaux (datant d'avant 1877)	$5,334 62		
Non portées devant les tribunaux	3,000 00		
		8,334 62	
Montant net des réclamations d'indemnités (incendie) non réglées au Canada			$9,497 62
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada.			79,923 40
Fonds de réassurances du département d'assurances sur la vieau Canada.			31,300 35
Dû jusqu'à ce jour en appointements, et pour loyer et dépenses générales, soit			500 00
Total du passif au Canada			$121 230 37

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes (incendie)	$142,540 01	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	13,457 42	
Montant net de l'argent reçu sur primes		$129,082 50
Reçu en intérêts sur obligations et hypothèques		45,034 68
Intérêts et dividendes sur effets, et recettes provenant d'autres sources		11,705 31
Reçu en loyers		2,360 00
Total du revenu en argent		$188,182 58

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $492.78)		$446 47	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$598,227 25		
Moins, les réassurances	72,398 62		
Montant net payé sur ces sinistres pendant l'année		525,828 63	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			$526,275 10
Commissions ou courtage			11,179 37
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel			13,374 89
Taxes au Canada			1,879 33
Paiements divers, savoir :—Publicité, $1,246.92 ; loyer, $1,625.00 ; réparations, $138.76 ; houille et gaz, $302.76 ; frais de route, $655.50 ; impressions et papeterie, $815.31 ; corps de pompiers, $296.78 ; frais de poste et de télégraphie, $1,292.11 ; échange, $119.69 ; dépenses de bureaux, $239.16 ; frais judiciaires, $31.20 ; vérifications, $226.79 ; souscriptions de charité, $2.500.00			9,489 98
Total des emplois d'argent au Canada			$562,198 67

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant. $	Primes. $ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut).	8,806	15,731,685	152,157 23
Délivrées pendant l'année—nouvelles	3,335	7,668,074	64,961 85
" " —renouvelées	3,614	9,132,178	77,892 63
Total	15,755	32,531,937	295,011 71
A déduire, polices éteintes	5,421	14,279,274	127,095 58
En vigueur à la fin de l'année (brut)	10,334	18,252,663	167,916 13
A déduire, réassurances		1,266,220	11,077 28
En vigueur le 30 novembre 1877 (net)	10,334	16,986,443	156,838 85

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.—Suite.

Nombre total des polices en vigueur à cette date.................... 10,334
Total net des polices en vigueur.. .....$16,986,443 00
Total des primes sur ces polices.. 156,838 85

Signé et attesté sous serment, ce 27 février 1878, par

G. F. C. SMITH.

(Reçu le 28 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Extrait du rapport du directeur, Liverpool, 22 février 1878.

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Cette année a été marquée par une de ces désastreuses conflagrations que, suivant l'enseignement de l'expérience, il faut s'attendre à voir sévir de temps à autres à quelque point du globe. Ces calamités démontrent la sagesse dont fait preuve la compagnie, en créant, à même les bénéfices des années favorisées du sort, un fonds de réserve, destiné à protéger les actionnaires contre des revers qui pourraient autrement se faire trop péniblement sentir. En juin dernier, la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, fut presque entièrement détruite par un incendie qui causa à la compagnie une perte de £96,000.

Le revenu des primes, déduction faite des sommes payées pour la réassurance partielle des risques supérieurs au plein, s'est élevé à £1,052,465, chiffre qui dépasse de £62,709 celui de l'année précédente. Les pertes (y compris celles de Saint-Jean), ont été de £572,373. A part l'intérêt additionnel, le compte des pertes accuse une augmentation de £188,641; y compris l'intérêt, l'augmentation totale a été de £261,503. Tels sont les résultats auxquels la compagnie est arrivée, malgré la réduction qu'a subie le tarif et que celui-ci doit malheureusement continuer à subir encore, par suite de la concurrence qui va croissante. A l'exception de celle du Nouveau-Brunswick, chaque succursale, tant chez nous qu'à l'étranger, a contribué aux heureux résultats de l'année.

Quant à l'excédant, le bureau d'administration a porté du compte des pertes et bénéfices £150,000 au fonds de réserve générale et de réassurances, lequel s'élève aujourd'hui à £1,150,000.

Comptes de l'année expirée le 31 *décembre* 1877.

COMPTE DE L'INCENDIE.

	£ s. d.			£ s. d.
Primes reçues, déduction faite des réassurances..............................	1,052,465 3 9	Indemnités payées, déduction faite des réassurances..............................		572,373 5 2
		Frais d'administration..................		135,648 15 6
		Commissions..............................		138,235 18 8
		Autres paiements, savoir :		
		Corps de pompiers dans le Royaume-Uni et à l'étranger	£8,702 1 7	
		Taxes d'Etat (à l'étranger)..........	8,863 16 5	
				17,565 18 0
		Balance portée au compte des pertes et bénéfices..............................		188,641 6 5
	£1,052,465 3 9			£1,052,465 3 9

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.—Suite.

FONDS DES ASSURANCES DE CAPITAUX.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Chiffre de ce fonds au commencement de l'année	2,833	1	11	Payé pendant l'année	40	7	0
Primes encaissées pendant l'année.	70	15	6	Chiffre de ce fonds à la fin de l'année, tel que dans la feuille de balance	2,994	10	5
Intérêts	131	0	0				
	£3,034	17	5		£3,034	17	5

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Balance de sortie du compte de l'année dernière	150,987	16	2	Payé à la *Globe*, annuités perpétuelles de 6 pour cent	49,005	17	8
Intérêts et dividendes qui ne sont pas portés à d'autres comptes	121,867	5	0	Dividende de l'année 1876	73,692	0	0
Solde du compte de l'incendie	188,641	6	5	Montant porté au fonds de réserve générale et de réassurance de l'incendie	150,000	0	0
				Echange	3,657	14	8
				Balance d'entrée du compte de l'année prochaine	185,140	15	3
	£461,496	7	7		£461,496	7	7

Feuille de balance, 31 *décembre* 1877.

PASSIF.		£ s. d.	ACTIF.		£ s. d.
			Liverpool and London and Globe.		
Capital des actionnaires, tel qu'il appert dans les comptes de 1872.	£391,752 0 0		Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni		614,851 4 5
A déduire les actions mises entre les mains des fidéi-commissaires sous l'autorité de l'acte de la Cie *Liverpool and London and Globe* de 1864, et possédées par eux en fidéicommis pour la compagnie	146,112 0 0		Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni		381,744 11 5
			Prêts sur polices de la compagnie.		107,123 10 10
			Placements :		
			Effets du gouvernement britannique		472 17 7
			Effets des colonies		71,339 11 8
			Effets de gouvernements étrangers		787,582 10 8
			Débentures de chemins de fer et autres, et débentures non-rachetables		596,088 14 11
		245,640 0 0	Parts de chemins de fer (privilégiées et ordinaires)		1,229,347 9 7
Fonds des assurances sur la vie :			Edifices, y compris les bureaux en partie occupés par la compagnie		445,588 17 10
Liverpool and London and Globe	1,957,878 10 9		Terrains		21,751 1 10
Globe	415,432 1 5		Intérêts viagers et rentes viagères	£138,009 7 2	
		2,373,310 12 2	Droits éventuels de réversion ou de survivance	53,583 18 11	
Fonds des rentes viagères :					191,593 6 1
Liverpool and London and Globe	434,832 18 8		*Soldes des agents	104,429 0 6	
Globe	17,823 6 0		*Primes à percevoir	64,662 4 4	
		452,656 4 8			169,091 4 10
Fonds de réserve générale et de réassurances (incendie)		1,150,000 0 0			
Pertes et bénéfices		185,140 15 3	Intérêts à percevoir, acquis mais non échus		35,821 6 2
Autres fonds, savoir :					
Fonds des assurances des capitaux.		2,994 10 5	Argent :		
Fonds de protection contre la fluctuation des placements		83,540 16 9	En dépôt	£225,957 6 4	
Fonds des assurances perpétuelles contre l'incendie		62,435 8 0	En caisse ou en comptes courants de banques	222,440 19 8	
					448,398 6 0
		4,560,718 7 3			

* Revenu non perçu du dernier quartier expiré à la date à laquelle ces comptes sont arrêtés.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.—Suite.

	£ s. d.	£ s. d.
Obligations envers les porteurs des rentes viagères de 6 pour cent de la *Globe*, £49,626 par année, payables à perpétuité et ne comportant pour la compagnie aucune obligation de rachat, le paiement de l'annuité étant garanti collatéralement par le fonds de garantie de £1,000,000 stg., compris dans l'énumération de l'actif dans cette cédule. Valeur vénale de cette rente, le 31 décembre 1877	1,066,959 0 0	
Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie, admises mais impayées:		
Liverpool and London and Globe	44,769 17 1	
Globe	12,266 0 6	
Indemnités (incendie) à payer	97,100 0 0	
Autres obligations de la compagnie:		
Effets à payer	11,369 1 11	
Dividendes échus	765 10 8	
Sommes dues à des compagnies d'assurances contre l'incendie	11,615 13 3	
Dettes courantes de la compagnie	8,803 7 4	
		1,253,648 10 9
		£5,814,366 18 0

	£ s. d.	£ s. d.
Autre actif:		
Prêts sur intérêts viagers, rentes viagères et droits éventuels de réversion ou de survivance	21,915 12 2	
Prêts sur effets de chemins de fer et autres	68,038 6 1	
Prêts à des corporations locales ou à des comtés dans le Royaume-Uni	151,968 1 9	
Prêts sur reconnaissances	Nil.	
Mobiliers de bureaux, pompes à incendie et matériel de sauvetage	1,594 4 0	
Effets à recevoir	17,149 10 10	
Montants dus à la compagnie	7,385 1 5	
		268,050 16 3
Globe.		
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	179,000 0 0	
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	54,679 18 8	
Prêts sur polices de la compagnie	3,166 0 0	
Prêts à des corporations locales et à des comtés dans le Royaume-Uni	20,000 0 0	
Edifices, y compris les bureaux en partie occupés par la compagnie	90,583 15 2	
Annuités dont la compagnie est la crédi-rentière	33,091 14 1	
Débentures de chemins de fer et autres, et débentures non-rachetables	65,000 0 0	
		445,521 7 11
		£5,814,366 18 0

CORPORATION D'ASSURANCES *LONDON*, DE LONDRES, ANGLETERRE

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—Edward Budd, écr. | *Secrétaire*—John P. Laurence, écr.

Siége social—No. 7 Royal Exchange, Londres. Constituée en corporation en 1720.

Agents au Canada { Romeo H. Stephens et C. C. Foster. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 1er mars 1862.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	$4,363,213 00
Capital versé en argent	2,181,606 50

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada 6 p c.	$99,873 33	
Débentures du Canada, £10,300 stg.	50,126 67	
Total de l'actif au Canada, déposé entre les mains du Receveur-Général.		$150,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant net des réclamations sur sinistres (incendie) dont il n'a pas été justifié	$6,030 00	
Total net des réclamations sur sinistres (incendie) non réglées au Canada		$6,030 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		39,435 76
Total du passif au Canada		$45,465 76

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes (incendie)	$78,276 51	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	3,851 83	
Total net de l'argent reçu sur primes		$74,424 68
Intérêts sur le dépôt de $150,000 entre les mains du Receveur-Général, payés à la compagnie mère en Angleterre		8,498 73
Total du revenu en argent au Canada		$82,923 41

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $3,920)	$3,468 53	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	21,649 62	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$25,118 15
Commissions ou courtage		12,979 45
Taxes au Canada		1,092 25
Paiements divers au Canada		434 23
Total des emplois d'argent au Canada		$39,624 08

LONDON—Suite.

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Total des risques en cours au Canada, à la date du dernier état	1,485	$5,082,988	$48,204 27
Risques entrepris durant l'année, nouveaux	1,305	5,299,633	49,926 51
" " renouvelés	1,052	3,755,745	28,350 00
Total	3,842	14,138,366	126,480 78
A déduire, risques expirés	1,724	6,719,462	46,503 86
Total brut des risques en cours à la fin de l'année	2,118	7,418,904	79,976 92
A déduire, les réassurances		158,718	1,105 39
Total net des risques en cours le 31 décembre 1877	2,118	$7,260,186	$78,871 53

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date........2,118	
Montant net des polices en vigueur	$7,260,186 00
Total des primes sur ces polices	78,871 53

Signé et attesté sous serment, ce 27 février 1878, par

C. C. FOSTER.

(Reçu le 28 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres,* 1878.)

COMPTE DE L'INCENDIE.

		£ s. d.	£ s. d.
1876. 31 déc.	Chiffre du fonds des assurances contre l'incendie à cette date	271,631 8 7	
1877. 31 déc.	Moins la commission sur les bénéfices aujourd'hui constatés de la succursale des Etats-Unis pendant les cinq dernières années	10,328 9 10	
			261,302 18 9
	Primes, déduction faite des réassurances et des ristournes		205,714 2 0
	Intérêts et dividendes	£12,238 8 5	
	Moins, la taxe sur le revenu	99 15 7	
			12,138 12 10
			£479,155 13 7
	Indemnités payées, déduction faite des réassurances et des sauvetages		87,114 1 8
	Frais d'administration		33,359 4 3
	Commissions		31,374 1 7
	Mauvaises créances		124 18 10
	Bénéfices, d'après le compte des pertes et bénéfices		44,846 15 8
	Montant du fonds des assurances contre l'incendie, à cette date, selon la feuille de balance		282,336 11 7
			£479,155 13 7

LONDON—Suite.

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

						£	s.	d.
1876. 31 déc.	Balance de ce compte à cette date					115,625	11	5
1877. 31 déc.	Intérêts et dividendes qui n'ont pas été portés à d'autres comptes £43,484 19 3							
	Moins, taxe sur le revenu.. 320 1 6							
		43,164	17	9				
	Bénéfices des assurances sur la vie	17,018	7	7				
	" " contre l'incendie	44,846	15	8				
	" " maritimes	2,368	2	7				
						107,398	3	7
						£223,023	15	0
	Dividendes aux actionnaires					£107,586	0	0
	Taxes sur le revenu					386	13	1
	Balance, d'après la feuille de balance					115,051	1	11
						£223,023	15	0

Feuille de balance, 31 *décembre* 1877.

PASSIF.

				£	s.	d.
Capital des actionnaires, £896,550, sur lequel sont versés				448,275	0	0
Fonds de réserve générale				307,462	1	7
Fonds des assurances sur la vie				1,688,017	12	3
Fonds des assurances contre l'incendie				282,336	11	7
Fonds des assurances maritimes				156,867	11	2
Pertes et bénéfices				115,051	1	11
				2,998,009	18	6
Réclamations d'indemnités en vertu de polices d'assurances sur la vie, admises mais dont le montant est encore impayé	29,529	17	9			
Sinistres (incendie) impayés	15,664	7	10			
Sinistres (maritimes) impayés	959	10	2			
Rentes viagères impayées	242	9	1			
Dividendes aux actionnaires impayés	2,773	10	0			
Taxe sur le revenu impayée	95	19	11			
Fonds d'épargnes des commis	3,076	1	5			
				52,341	16	2
				£3,050,351	14	8

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans les limites du Royaume-Uni	£1,102,077	7	0			
Prêts sur effets statutaires et constituts	967,282	7	4			
				2,069,359	14	4
Hypothèques sur biens-fonds en dehors du Royaume-Uni				Aucunes.		
Prêts sur polices d'assurances sur la vie délivrées par la corporation				32,955	14	8

LONDON—Fin.

Placements :—						
Effets du gouvernement britannique (£356,000 9s. 2d.)				311,137	18	3
Effets des Indes et des colonies				204,694	0	0
Effets de gouvernements étrangers				215,800	4	8
Débentures de chemins de fer et autres				41,000	0	0
Effets privilégiés de chemins de fer				Aucun.		
Edifices				11,600	0	0
Droits éventuels de réversion ou de survivance et intérêts viagers				41,072	10	3
Rentes viagères payées par le gouvernement (£240 0s. 6*d*. annuellement)				573	0	0
Prêts sur reconnaissance				Aucun.		
Soldes des agents				30,924	16	5
Primes à percevoir				13,162	10	4
Intérêts à percevoir				4,979	7	1
Argent :—						
En dépôt	£35,000	0	0			
En caisse, et en comptes courants aux banques	32,057	7	5			
				67,057	7	5
Effets à recevoir				5,892	15	6
Timbres de polices en portefeuille				141	15	9
				£3,050,351	14	8

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES DES MARCHANDS DU CANADA.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—WILLIAM DARLING.

Secrétaire—PERCEVAL TIBBS. | *Gérant-général*—J. K. OSWALD.

Bureau principal—Montréal. Organisée ou constituée en corporation en mai 1874.

(Opérations commencées au Canada le 1er avril 1876.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit	500,000 00
Capital versé en argent	100,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Quinze bons du havre de Montréal, de $2,000 chacun	$30,000 00	$30,450 00

Reportés à leur valeur vénale		$30,450 00
Prêts (hypothèque sur la goëlette *Abeona* pour garantir des avances faites pour le propriétaire)		1,200 00
Argent en caisse au bureau principal		343 03
Argent dans les banques :—		
Banque Consolidée, à Montréal	$18,020 00	
Banque d'Échange, à Montréal	6,300 00	
Banque de Montréal, à Montréal	2,702 84	
" à Halifax	7,075 00	
" à Saint-Jean, N.-B.	1,795 01	
" à Ottawa	22 91	
Union Bank, Charlottetown, I.-P.-E.	1,130 37	
Total		37,046 13

(Sur ce qui précède, $6,000 dans la Banque d'Échange, $17,000 dans la Banque Consolidée, et $30,000 de bons du havre du Montréal, sont au crédit du Receveur-Général—en tout $53,000.)

Intérêts échus et impayés sur effets		900 00
Soldes des agents		10,413 17
Effets à recevoir		54,360 47
Echu sur ces effets, $48.		
Divers, savoir :—		
Comptes courants	$3,323 33	
Balances dues par d'autres compagnies	7,874 51	
Mobilier de bureaux, livres et papeterie	1,400 00	
		12,597 84
Total de l'actif		$147,310 64

DES MARCHANDS—*Suite.*

PASSIF.

(1.) *Passif au Canada.*

Montant net des pertes établies, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore échue :—

Risques de la navigation intérieure	$1,344 85		
Risques maritimes	2,033 26		
		$3,378 11	

Montant net des réclamations dont il n'a pas encore été justifié :—

Risques de la navigation intérieure	$6,646 31		
Risques maritimes	3,994 00		
		10,640 31	

Montant net des pertes rapportées ou supposées, mais pour lesquelles il n'est pas encore réclamé d'indemnité :—

Risques de la navigation intérieure	$1,500 00		
Risques maritimes	9,500 00		
		11,000 00	

Montant net des réclamations contestées et portées devant les tribunaux :—

Risques de la navigation intérieure	$971 55		
Risques maritimes	926 79		
		1,898 34	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada			$26,916 76

Réserve des primes non acquises pour les risques en cours au Canada, savoir :—

Risques de la navigation intérieure	77 50		
Risques maritimes	22,568 37		
Total de la réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada			22,645 87

Dettes de la compagnie :—

Balances dues à d'autres compagnies		299 47	
Effets à payer		1,250 00	
			1,549 47
Total du passif au Canada, à l'exclusion du capital			$51,112 10

(2.) *Passif dans les autres pays.*

Montant net des réclamations dont il n'a pas encore été justifié	$224 85	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays		$224 85
Réserve des primes non acquises pour tous les risques (maritimes) en cours dans les autres pays		1,621 26
Total du passif dans les autres pays		$1,846 11
Total du passif, à l'exclusion du capital, dans tous les pays		$52,958 21
Capital versé		100,000 00

DES MARCHANDS—*Suite.*

REVENU.

Risques de la navigation intérieure.	Au Canada.	Dans les autres pays.
Total brut des primes reçues en argent	$17,541 60	....
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés pour primes	9,237 37	....
Total brut reçu en argent sur primes	26,778 97	....
Moins réassurances, rabais et ristournes	4,351 91	....
Montant net reçu en argent sur primes afférentes à ces risques	22,427 06	....
Risques maritimes.		
Total brut des primes reçues en argent	$50,737 25	$8,222 92
Total brut des recettes en argent sur effets acceptés pour primes	70,893 83	6,938 50
Total brut reçu en argent sur primes	121,631 08	15,161 42
Moins, réassurances, etc	21,416 79	874 39
Montant net reçu en argent sur primes afférentes à ces risques	100,214 29	14,287 03
Effets reçus durant l'année pour primes d'assurances maritimes, impayés, $54,360.47.		
Total reçu en argent pour primes	122,641 35	14,287 03

Total net reçu en argent pour primes dans tous les pays	$136,928 38
Reçu en intérêts sur obligations et hypothèques	1,800 00
Reçu en intérêts et dividendes sur effets publics, et de toutes autres sources	2,048 60
Total du revenu en argent	$140,776 98

EMPLOIS.

		Au Canada.
Payé pendant l'année sur sinistres (navigation intérieure) survenus les années précédentes, portés dans le dernier état à $1,233.44		$1,253 39
Payé sur sinistres survenus pendant l'année		$17,865 80
A déduire, sauvetages	$503 34	
" réassurances	4,008 43	
		4,511 77
Montant net payé sur ces sinistres		13,354 03

Total net payé pendant l'année sur sinistres (navigation intérieure) au Canada)	$14,607 42
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes	*120,469 13
† Dividende de 8 pour cent payé pendant l'année	8,000 00
Commissions ou courtage	11,402 72
Traitements, rétributions, et tous autres frais du personnel	8,691 96
Taxes	232 75
Paiements divers, savoir :—dépenses, $2,477.31; livres, papeterie et impressions, $828.66; télégrammes, $348.69; loyer et mobilier de bureaux, $404.72; frais de route, $1,075.23; frais judiciaires, $283.34; publicité, $102.43; échange, $606.01	6,126 39
Total des emplois d'argent	$169,530 37

* Sur ce montant, $20,214.92 ont été payés sur sinistres évalués en 1876 à $28,543.03.
† Sur les opérations de 1876.

DES MARCHANDS—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

—	Au Canada.			Dans d'autres pays.			Total dans tous les pays.		
	Nombre.	Montant.	Primes.	Nombre.	Montant.	Primes.	Nombre.	Montant.	Primes.
Risques de la navigation intérieure.		$	$ cts.		$	$ cts.		$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	11	15,120	375 50	....	....	....	11	15,120	375 50
Polices délivrées pendant l'année	864	1,672,692	27,600 47	....	....	....	864	1,672,692	27,600 47
Total	875	1,687,812	27,975 97	....	....	....	875	1,687,812	27,975 97
A déduire, les polices éteintes	872	1,675,812	27,820 97	....	....	....	872	1,675,812	27,820 97
En vigueur le 31 décembre 1877 (brut et net)	3	12,000	155 00	....	....	....	3	12,000	155 00
Risques maritimes.									
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	264	700,913	30,168 01	166	332,315	9,172 05	430	1,033,228	39,340 06
Polices délivrées pendant l'année	3,480	4,933,196	127,521 98	231	602,725	7,108 92	3,711	5,535,921	134,630 90
Total	3,744	5,634,109	157,689 99	397	935,040	16,280 97	4,141	6,569,149	173,970 96
A déduire, les polices éteintes	3,486	5,024,123	133,194 72	390	904,435	14,659 71	3,876	5,928,558	147,854 43
Polices en vigueur à la fin de l'année	258	609,986	24,495 27	7	30,605	1,621 26	265	640,591	26,116 53
A déduire, les réassurances	....	22,400	1,926 90	....	....	....	....	22,400	1,926 90
En vigueur le 31 décembre 1877 (net)	258	587,586	22,568 37	7	30,605	1,621 26	265	618,191	24,189 63

DES MARCHANDS—*Fin.*

Nombre total des polices en vigueur à cette date, 268.

Montant net des polices en vigueur	$630,191 00
Total des primes sur ces polices	24,344 63

Signé et attesté sous serment, ce 19 février 1878, par

W. DARLING,
Président.

J. K. OSWALD,
Gérant général.

(Reçu le 21 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE, MONTRÉAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—ALEXANDRE W. OGILVIE.

Secrétaire et agent—HENY LYE. | *Bureau principal*, Montréal.

Organisée le 30 septembre 1875.

(Opérations commencées au Canada, le 12 janvier 1876.)

CAPITAL.

Capital autorisé	$2,000,000 00
*Capital souscrit	700,300 00
Capital versé en argent	168,025 13

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par premières hypothèques sur biens-fonds	$1,000 00
Intérêts courants sur ces prêts, acquis mais impayés	15 00

†Effets possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur au pair.
Bons de l'aqueduc de la ville de Longueuil, numérotés de 0001 à 0500 inclusivement, $100	$50,000 00
Bons du township de Stukely Nord, numérotés de 1 à 70 inclusivement, $100	7,000 00
Bons du township d'Ely, numérotés de 28 à 75 inclusivement, $100	4,800 00
Bons de la paroisse de Saint-Pie, numérotés de 1 à 114 inclusivement, $100	11,400 00
Bons de la ville de Longueuil, emprunt général, numérotés de 001 à 020 inclusivement, $100	2,000 00
Total, au pair	$75,200 00

Reporté au pair	$75,200 00
Argent en caisse au bureau principal	443 89
Argent à la Banque d'Echange du Canada	101 96
Intérêts courants sur effets, acquis mais impayés	980 00
Soldes des agents	7,595 63
Effets à recevoir—sur capital	29,098 80

* Ci-suit un état du capital :—

Nombre des actions valides		7,003
De ce nombre ont été payées en entier		6
Laissant sujettes à des appels de fonds		6,997
Sur ces 7003 actions, ont été versées en argent	$168,025 13	
" " en billets.	29,098 80	
Il reste à percevoir	13,386 07	
Ce qui forme un total de		210,510 00
Reste sujette à des appels de fonds la somme de		489,790 00
		700,300 00

Quant à la première souscription de capital—
777 parts ont été annulées, sur lesquelles $8,420 avaient été versées.
581 sont devenues caduques, sur lesquelles aucun versement n'avait été fait

† Les bons de l'aqueduc de Longueuil et $6,000 de ceux de Stukely Nord sont déposés entre les mains du Receveur-Général.

NATIONALE.—*Suite:*

Autre actif de la compagnie :

Mobilier et garnitures de bureaux, cartes et diagrammes	$1,616 51	
Balance due par la compagnie d'assurances *British America*, sur réassurances	1,900 00	
Menus comptes	867 52	
Nécessaire de bureaux, formules en blanc, livres et papeterie, de 150 succursales, agences générales et agences ordinaires	15,000 00	
		$19,384 03
Actif brut		$133,819 31
A déduire la différence entre la valeur au pair et la valeur vénale des débentures		3,760 00
Total de l'actif		$130,059 61

PASSIF.

(1). *Passif au Canada.*

Chiffre net des pertes établies, mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore échue	$3,932 80	
Autres réclamations évaluées à	20,450 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada, soit		$24,382 80
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		49,629 61
Dû jusqu'à ce jour en appointements, et pour loyers, publicité et autres dépenses diverses		468 34
Emprunts sur billets des actionnaires, portant intérêt à 7 pour cent, taux de l'escompte des banques		27,298 35
Total du passif (à l'exclusion du capital) au Canada		$101,779 10

(2). *Passif dans les autres pays.*

Chiffre net des réclamations dont il n'a pas encore été justifié	$572 77
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours	3,312 20
Total du passif dans les autres pays	$3,884 97
Total du passif (à l'exclusion du capital) dans tous les pays	$105,664 07
Capital versé	$197,123 93

REVENU.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.	
Total brut de l'argent reçu pour primes	$113,450 07	$17,971 05	
A déduire, réassurances, rabais et ristournes	19,637 72	3,025 53	
Total net de l'argent reçu pour primes	$93,812 25	$14,945 52	
Total net de l'argent reçu pour primes dans tous les pays			$108,757 87
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et d'autres sources			3,061 53
Total			$111,819 40
Reçu en versements de capital			102,545 13
Total du revenu en argent			214,364 53

NATIONALE—*Fin.*

EMPLOIS.

	Au Canada.	Dans les autres pays.
Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $19,709.54)	$13,886 96	$623 18
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	177,065 60	14,408 03
A déduire, réassurances	23,505 43	....
Montant net payé sur ces sinistres	153,560 17	14,408 03

Total net payé pendant l'année sur sinistres:—

Au Canada	$167,447 13	
Dans les autres pays	15,031 21	
Total		$182,478 34
Commissions ou courtage		12,213 47
Appointements, rétributions, et autres frais du personnel		12,465 97
Taxes		1,770 91

Paiements divers:—

Frais de réglement de sinistres, $2,028.40; frais judiciaires, $964.20; frais de poste et télégrammes, $988.92; échange et messagerie, $340.10; loyers, $1,576.25; frais de route, $5,593.29; impressions et papeterie, $2,283.76; publicité, $2,186.37; menues dépenses, $483.84; commissions et frais de réassurances dans des compagnies américaines, $5,503.18... 21,948 31

Total des emplois d'argent... $230,877 00

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	Au Canada. Montant.	Au Canada. Primes.	Dans les autres pays. Montant.	Dans les autres pays. Primes.	Total dans tous les pays. Montant.	Total dans tous les pays. Primes.
	$	$ cts.	$	$ cts.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	6,398,597	83,503 85	1,627,517	17,148 47	8,026,114	100,652 32
Polices délivrées pendant l'année (nouv. et renouv.)	9,803,161	113,450 07	1,488,181	17,971 05	11,291,342	131,421 12
Total	16,201,758	196,953 92	3,115,698	35,119 52	19,317,456	232,073 44
A déduire, polices éteintes	8,270,716	95,911 45	2,147,654	21,566 46	10,418,370	117,477 91
En vigueur à la fin de l'année (brut)	7,931,042	101,042 47	968,044	13,553 06	8,899,086	114,595 53
A déduire, réassurances	496,931	7,817 29	....	....	496,931	7,817 29
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	7,434,111	93,225 18	968,044	13,553 06	8,402,155	106,778 24

Nombre total des polices en vigueur à cette date... *Non rapporté.*
Montant net des polices en vigueur... $8,402,155 00
Total des primes sur ces polices... 106,778,24

Signé et attesté sous serment, ce 5 mars 1878, par

RICHARD WHITE,
Vice-Président.

HENRY LYE,
Secrétaire.

(Reçu le 6 mars 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTH BRITISH AND MERCANTILE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1877.

Président—SA GRACE LE DUC DE ROXBURGHE.

Secrétaire—THOS. MCMURTRIE. | *Agent au Canada*—MACDOUGALL ET DAVIDSON.
Siége social—Edimbourg. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en opération en 1809; opérations commencées au Canada en 1862.

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit, £2,000,000 sterling	$9,733,333 33
Capital versé en argent, £250,000 sterling	1,216,666 67

ACTIF AU CANADA.

Biens-fonds (moins les charges) au Canada:			
Edifice à quatre étages situé au coin N.-O. des rues Saint-François-Xavier et de l'Hôpital, à Montréal, divisé en bureaux occupés par la compagnie et par divers locataires		$70,000 00	
Lot situé sur la rue Canterbury, à Saint-Jean, N.-B., sur lequel était ci-devant bâti l'édifice occupé par les bureaux de la compagnie		3,240 00	
			73,240 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par premières hypothèques sur biens-fonds			87,000 00
Intérêts échus et impayés sur ces prêts			2,094 00
Intérêts en cours sur ces prêts, acquis, mais impayés			2,652 90
Effets publics canadiens:—	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets fédéraux du Canada, 6 p. c	$50,000 00	$50,000 00	
Bons de la cité de Montréal, 6 p. c	65,000 00	65 650 00	
Bons du havre de Montréal, 6½ p. c	47,000 00	48,645 00	
Déposés entre les mains du Receveur-Général dans l'intérêt des porteurs de polices	162,000 00	164,295 00	
Autres placements sous le contrôle exclusif de la compagnie:			
Effets fédéraux du Canada, 6 p. c	16,000 00	16,240 00	
Bons de la cité de Montréal, 6 p. c.	53,000 00	53,200 00	
Bons du havre de Montréal, 6½ p. c	8,000 00	8,280 00	
do do 6 p. c	25,000 00	25,375 00	
Bons du fonds de subvention des chemins de fer de la province de l'Ontario	168,116 39	168,116 39	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$432,116 39	$435,506 39	
Reporté à la valeur vénale			435,506 39
Argent en caisse au bureau principal au Canada			2,852 92
Argent en banques:			
Banque de Montréal, portant intérêt		$100,000 00	
do compte courant		7,080 26	
Compagnie de crédit foncier du Canada		5,012 89	
Bank of Nova Scotia		949 16	
Total			113,042 31
Intérêt courant acquis et impayé sur effets			3,282 23
Soldes des agents			17,252 54
Mobilier de bureaux, Toronto et Montréal			2,500 00
Total de l'actif au Canada			$739,423 29

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.—Suite.

PASSIF AU CANADA.

Montant net des indemnités échues et impayées	$3,215 00	
Montant net des réclamations dont il n'a pas été justifié	3,700 00	
Montant net des réclamations contestées et portées devant les tribunaux (à la Nouvelle-Ecosse), datant de 1876	5,000 00	
Total net des réclamations d'indemnités (incendie) non-réglées au Canada		$ 11,915 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques (incendie) en cours au Canada		139,270 69
Fonds des réassurances, département de la vie		264,214 00
Total du passif au Canada		$415,399 69

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$322,729 13	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	33,786 22	
Total net de l'argent reçu pour primes (incendie)		$288,942 91
Intérêts et dividendes sur bons et hypothèques	$34,140 03	
do sur actions et autres créances	20,158 17	
		54,298 20
Loyer de l'édifice de Montréal		4,890 84
Total du revenu en argent au Canada		$348,131 95

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $4,189.30		$4,189 30	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$1,161,677 66		
Moins, réassurances	112,991 09	1,048,686 57	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada			1,052,875 87
do do en commissions ou courtage			42,976 07
do do en appointements, rétributions, etc			13,855 86
do do en taxes au Canada			1,507 11
Paiements divers :—Frais de poste, frais de port, télégrammes, dépêches transatlantiques, frais de route, etc., $2,981.50 ; impressions, publicité, reliure, papeterie, loyers, gaz, eau, réparations, $5,718.21 ; frais judiciaires, $28.15 ; rétribution des auditeurs, $175.00 ; dépenses, bill d'assurances devant le parlement fédéral, $489,25 ; conseil des assureurs, $223,73 ; plans, $513.40 ; dons à des corps de pompiers, $448.75		$10,577 99	
Moins, quote-part du département de la vie		800 00	
			9,777 99
Total des emplois d'argent au Canada			1,120,992 90

RISQUES ET PRIMES.

Incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Police en vigueur à la date du dernier état, (brut)	9,957	$25,965,751	$263,344 82
" délivrées pendant l'année—nouvelles	5,405	15,900,705	143,344 07
" " " renouvelées	6,287	15,916,470	141,257 31
Total	21,649	57,782,926	547,946 20
Moins, polices éteintes	12,368	30,849,977	285,911 30
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	9,281	26,932,949	262,034 90
A déduire, réassurances		2,526,933	30,031 01
Polices en vigueur le 30 novembre 1877 (net)	9,281	24,406,016	232,003 89
Ajoutez opér. au Nouveau-Brunswick, d'après rapports		1,834,633	36,254 00
Polices en vigueur le 30 novembre 1877 (total net)		26,240,649	268,257 89

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Suite.

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada.............	Non rapporté.
Montant net des polices en vigueur	$26,240,649 00
Montant des primes sur ces polices	268,257 89

Signé et attesté sous serment, ce 18 février 1878, par

THOS. DAVIDSON.

(Reçu le 1er mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 5 *avril* 1878.)

INCENDIE.

En 1876 les primes nettes encaissées se sont élevées à		£858,064 7 10
En 1877 les primes encaissées ont atteint........	£1,169,466 0 10	
Moins, les primes de ré-assurances........	261,451 15 7	
Primes nettes..		908,014 5 3
Augmentation		£ 49,949 17 5

Les sinistres (incendie) se sont élevés en 1877 à £636,646 15s. 9d. Ce chiffre comprend les indemnités payées par la compagnie à la suite de la conflagration de Saint-Jean, N.-B.; il comprend en outre non-seulement les sinistres dont il a été justifié et qui ont été payés, mais encore une évaluation de toutes les réclamations d'indemnités antérieures au 31 décembre.

Après part faite de la réserve ordinaire d'un tiers des primes pour les risques de l'année, la balance du compte des pertes et bénéfices pour 1877 se trouve de £67,829 17s. 4d.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF. *Incendie.*		£	s.	d.	ACTIF. *Incendie.*		£	s.	d.
Capital des actionnaires...............		250,000	0	0	Effets du gouvernement des Etats-Unis..............................		538,356	0	9
Fonds de réserve.....	£829,576 19 11				Effets d'états particuliers des E.-U.		35,707	1	3
Réserve des primes..	302,671 8 5				Effets de gouvernements étrangers et dépôts à l'étranger...............		33,794	19	8
		1,132,248	8	4	Effets coloniaux et municipaux.....		40,727	19	2
Dividendes non réclamés....		2,144	17	10	Prêts sur immeubles.................		146,309	15	0
Sinistres impayés.........................		56,447	17	1	Débentures de chemins de fer......		38,720	0	0
Effets à payer.......................		7,900	0	0	Edifices d'Edimbourg, de Londres et des succursales, en partie occupés par les bureaux de la compagnie et en partie rapportant loyer..............................		320,448	13	0
Primes de réassurances..		103,775	12	7	519 parts de la compagnie à £18 6s. 6d.; valeur vénale £44........		9,510	13	6
Caisse des pensions.....................		12,856	0	0	Primes en voie de perception, et argent en caisse, aux succursales et aux agences, et chez les banquiers :				
					Dans le Roy.-Uni.	£139,346 0 10			
					A l'étranger........	180,308 12 11			
							319,654	13	9
					Effets à recevoir........................		23,729	19	8
					Dû par les banquiers sur prêts à courte échéance à Londres, et argent en caisse.........................		53,276	8	9
					Dû par le département de la vie...		5,136	12	1
		£1,565,372	15	10			£1,565,372	15	10

NORTH BRITISH AND MERCANTILE—Fin.

COMPTES DES PERTES ET BÉNÉFICES, 1877.

A Sinistres en 1877				£883,985	12	3	Par Compte de la réserve des primes, 1876		£286,021	9	3
Réassurances				247,338	16	6	Primes en 1877	£1,169,466 0 10			
				£636,646	15	9	Réassurances	261,451 15 7			
Taxes sur le revenu de la Cie				1,073	2	6			908,014	5	3
Soldes des agents ne pouvant être recouvrés				482	5	6	Emoluments sur transferts		48	2	6
Frais—							Intérêts		59,066	8	2
Frais généraux	£143,779	0	0				Bénéfices réalisés sur vente d'effets de la Compagnie, et sur autres placements		11,549	3	9
A déduire, la quote-part du département de la vie	21,114	5	1								
	£122,664	14	11								
Commissions	133,331	4	6								
				255,995	19	5					
Compte de la réserve des primes: $\frac{1}{3}$ de £908,014 5s 3d, chiffre des primes nettes de 1877				302,671	8	5					
Balance, bénéfices en 1877				67,829	17	4					
				£1,264,699	8	11			£1,264,699	8	11

COMPTE DE LA RÉSERVE, 31 DÉCEMBRE 1877.

A Dividende partiel, payé en octobre 1877	£ 35,000	0	0	Par Balance, 31 décembre 1876	£846,747	2	7
Balance, 31 décembre 1877	829,576	19	11	Moins dividende, 31 décembre 1876	50,000	0	0
					£796,747	2	7
				Bénéfices sur les opérations du département de l'incendie.	67,829	17	4
	£864,576	19	11		£864,576	19	11
A Balance de dividende pour 1877	£ 35,000	0	0	Par Balande de sortie	£829,576	19	11
Balance	794,576	19	11				
	£829,576	19	11		£829,576	19	11

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTHERN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—WILLIAM LESLIE. | *Gérant général*—A. P. FLETCHER.

Siéges sociaux—Londres et Aberdeen.

Bureau principal au Canada.—Montréal. | *Agent au Canada*—TAYLOR FRÈRES.

(Organisée ou constituée en corporation en 1836 ; opérations commencées au Canada en 1867.)

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	£3,000,000	$14,600,003
Capital versé en argent	150,000	730,000

ACTIF AU CANADA.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Effets fédéraux du Canada, 6 p. c.	$85,833 33	$86,899 66	
Débentures du Canada, sterling, 5 p. c. £2,500 stg	12,166 67	12,166 67	
" " cours canadien, 5 p. c. £500	2,000 00	2,020 00	
En dépôt chez le Receveur-Général			$101,086 33
Argent en caisse au bureau principal à Montréal			1,240 18
Argent en dépôt à la banque de Montréal			562 42
Intérêts échus et impayés sur effets			354 16
Intérêts courants acquis et impayés sur effets			1,282 50
Soldes des agents			4,672 89
Dû à la compagnie sur réassurances			2,548 57
Toutes autres créances de la compagnie			3,271 27
Total de l'actif			$115,018 32

PASSIF AU CANADA.

Montant net des sinistres (incendie) rapportés, mais pour lesquels il n'est pas encore réclamé d'indemnité	$5,350 00	
Montant net des réclamations contestées devant les tribunaux, 1875, agence de Saint-Jean	1,000 00	
Total des réclamations non-réglées pour pertes par incendie au Canada.		$6,360 00
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		38,394 58
Dû en appointements, etc., aux agents généraux jusqu'à ce jour		1,721 71
Total du passif au Canada		$46,466 39

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$77,846 24	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	9,046 84	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$68,799 40
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et de toutes autres sources		5,858 32
Total du revenu en argent		$74.657 72

NORTHERN—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $4,554 82)		$3,804 82
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$537,528 00	....
A déduire, réassurances et sauvetages	35,892 06	501,635 94
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada		$505,440 76
Commissions ou courtage		12,008 62
Total des emplois d'argent		$517,449 38

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	3774	$7,606,729	$70,408 96
" délivrées durant l'année, nouvelles	2032	4,016,577	40,260 18
" " renouvelées	1999	4,229,102	37,586 06
Total	7805	15,852,408	148,255 20
A déduire, les polices éteintes	3687	8,007,643	68,097 36
Polices en vigueur à la fin de l'année	4118	7,844,765	80,157 84
A déduire, les réassurances		606,991	6,701 83
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	4118	7,237,774	73,456 01

Nombre total des polices en vigueur à cette date............ 4,118
Montant net des polices en vigueur............ ....$7,237,774 00
Total des primes sur ces polices............................ .... 73,456 01

Signé et attesté sous serment, ce 1er mars 1878, par

JAMES W. TAYLOR,

(Reçu le 2 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Aberdeen,* 14 *juillet* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les primes encaissées pendant l'année 1877, se sont élevées, déduction faite des réassurances, à £403,718 6s. 6d., ce qui ne constitue qu'une faible augmentation du revenu de l'année 1876, le progrès naturel des opérations générales de la compagnie ayant été contrebalancé par certaines réductions tout à fait exceptionnelles dans un département particulier de l'institution.

Les pertes de la compagnie, y compris £48,465 9s 1d. payés à la suite de l'incendie du 21 juin, qui détruisit la plus grande partie du quartier commercial de la ville de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), ont atteint le chiffre de £247,576 15s. 8d. ou 69·84 pour cent des primes encaissées, ce qui porte à 59·77 pour cent la moyenne des pertes, en rapport avec les primes depuis l'établissement de la compagnie.

Les frais d'administration (y compris les commissions des agents, les taxes payées en dehors du Royaume-Uni—item à présent considérable pour une compagnie d'assurances contre l'incendie opérant à l'étranger—de même que les dépenses de toute nature), ont été de 29·37 pour cent. Les directeurs regrettent beaucoup l'augmentation qu'ils constatent sur ce point, mais pour les raisons mentionnées l'année dernière, ils n'y voient pour le présent aucun remède.

NORTHERN—Suite.

COMPTES DE L'INCENDIE POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Total du fonds des assurances contre l'incendie au commencement de l'année				346,564	14	0
Portion des primes réservée en 1876 pour les risques en cours	£134,525	18	1			
Primes reçues (déduction faite des réassurances)	403,718	6	6			
	£538,244	4	7			
				$346,564	14	0
Sinistres payés ou à payer (déduction faite des réassurances)	241,576	15	8			
Commissions	52,893	3	2			
Frais d'administration	65,700	3	11			
Portion des primes réservée pour les risques en cours en 1877, soit un tiers des recettes de l'année	134,572	15	6			
Balance des recettes portée au compte des pertes et bénéfices	43,501	6	4			
	538,244	4	7			
Total du fonds des assurances contre l'incendie à la fin de l'année				$346,564	14	0

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

	£	s.	d.
Solde de l'année dernière	67,192	0	4
Bénéfices du département de l'incendie en 1877	43,501	6	4
Solde du compte des intérêts, après avoir débité celui-ci des sommes respectivement dues aux fonds des assurances sur la vie et des rentes viagères	48,114	7	3
Bénéfices sur placements	477	10	0
Dû pour émoluments sur transferts	34	7	6
	£159,319	11	5

	£	s.	d.
Dividende et bonus déclarés le 8 juin 1877	37,500	0	9
Dividende déclaré le 5 novembre 1877	15,000	0	0
Taxes sur le revenu	1,831	5	0
Gratification à des officiers retirés du service de la compagnie, et à des familles d'officiers décédés	857	10	0
Soldes d'agents ne pouvant être recouvrés	485	13	10
Pertes sur échange	406	17	11
Balance au crédit de ce compte, voir la feuille de balance	103,238	3	11
	£159,319	11	5

FEUILLE DE BALANCE, 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.
Capital des actionnaires versé	150,000	0	0
Fonds de réserve générale	150,000	0	0
Fonds des assurances contre l'incendie	346,564	14	0
Primes réservées pour les risques en cours	134,572	15	6
Fonds des assurances sur la vie—sans participation	239,455	9	7
" avec participation	1,025,479	17	4
Fonds des rentes viagères	66,489	15	8
Balance au crédit du compte des pertes et bénéfices	103,238	3	4
	£2,215,800	16	0

NORTHERN.—Fin.

Réclamations en vertu de polices d'assurances sur la vie admises, mais dont le paiement n'est pas encore échu	£29,109	11	5			
Sinistres (incendie) impayés	37,910	10	11			
Frais à payer	7,245	12	4			
Effets à payer,—traites d'agents éloignés qui ne sont pas encore arrivées à maturité	1,711	5	2			
Dû à d'autres compagnies ou à des agents	24,923	10	6			
Dividendes non réclamés	1,026	14	7			
				101,927	4	11
				£2,317,728	0	11

ACTIF.

	£	s.	d.
Hypothèques sur bien-fonds dans le Royaume-Uni	440,001	5	1
" " hors du Royaume-Uni	99,051	19	1
Prêts sur impôts paroissiaux et autres	150,884	15	3
" intérêts viagers	15,397	17	0
" droits éventuels de réversion ou de survivance	51,177	2	11
" effets publics des Indes ou des colonies	20,000	0	0
" effets de diverses compagnies constituées en corporations	34,951	12	0
" parts de chemins de fer privilégiées	47,500	0	0
" polices de la compagnie	44,656	4	4
" reconnaissances	26,342	1	0
Placements—			
Effets du gouvernement britannique	45,465	0	10
Effets publics des Indes et des colonies	285,880	0	3
Effets de gouvernements étrangers	278,477	9	0
Débentures de chemins de fer, et autres, et débentures non-rachetables	216,364	14	2
Effets de chemins de fer, privilégiés et garantis	191,659	18	9
Actions de compagnies de distribution de gaz et d'eau	37,887	13	7
Constituts	15,796	10	7
Edifices et autres immeubles	57,545	16	0
Intérêts viagers	2,204	6	1
Droits éventuels de réversion ou de survivance	18,314	12	1
Effets à recevoir, lettres de change qui ne sont pas encore arrivées à maturité	21,834	13	1
Dû par d'autres compagnies et par des agents	111,374	3	6
Primes impayées	11,307	11	3
Intérêts courant acquis, mais non échu	24,703	11	2
Argent en banques (dépôts)	30,470	16	8
" (comptes courants)	38,023	7	7
Timbres en portefeuille	270	1	4
Argent en caisse	184	18	3
	£2,317,723	0	11

* En Australie, sous le contrôle du bureau de direction locale de Melbourne.

COMPAGNIE D'ASSURANCES AGRICOLE D'OTTAWA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président — HON. JAMES SKEAD. | *Secrétaire et agent*—JAMES BLACKBURN.

Bureau principal—Ottawa.

(Organisée le 26 mai 1874 ; opérations commencées le 14 août 1875.)

CAPITAL.

Capital autorisé		$1,000,000 00
* Capital souscrit		655,650 00
* Capital versé en argent		65,732 75

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Argent en banque, savoir :		
Banque d'Ottawa, Ottawa, dépôt au crédit du Receveur-Général	$50,000 00	
" " compte courant	1,528 33	
Total		$51,528 33
Soldes agents		9,636 78
Effets à recevoir		27,771 80
Montant échu sur ces effets, $3,424.51.		
Divers :		
Mobilier de bureaux, salamandres, pupîtres, etc., au bureau principal, et aux succursales de Toronto, Montréal, Québec et Saint-Jean		1,497 21
Total de l'actif		90,434 12

PASSIF.

Chiffre net des indemnités échues et impayées	$7,487 03	
" des réclamations contestées et portées devant les tribunaux	3,100 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées		$10,587 63
Réserve totale des primes non acquises pour les risques en cours au Canada		100,614 94
Total du passif à l'exclusion du capital		$111,202 57
Capital versé		$65,732 75

REVENU.

Total brut des primes reçues en argent	$27,161 83	
Total des recettes en argent sur effets et billets acceptés en paiement de primes	68,688 17	
* Total brut de l'argent reçu pour primes	$95,850 00	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	3,585 12	
* Total net de l'argent reçu pour primes		$92,264 88
Effets et billets reçus pendant l'année en paiement de primes, restant impayés, $27,771.80.		
Intérêt sur le dépôt		2,502 41
* Total		$94,767 29
* Reçu en augmentation de capital		1,497 75
* Total du revenu en argent		$96,265 04

* Voir la note de la page 78.

AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

EMPLOIS.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $5,813.70)	$5,813 70	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	46,929 48	
Total net payé sur sinistres (incendie) pendant l'année		$52,743 18
Commissions ou courtage		19,599 83
Appointements, rétributions, et tous autres frais du personnel		10,460 89
Taxes		926 95
Divers paiements: Papeterie, $1,113.01 ; impressions, $3,858.16 ; frais judiciaires, $752.48 ; loyers, $2,552.71 ; frais de poste, messagerie, télégrammes, échange, intérêt, etc., etc., $2,503.21 ; affiches, $472.55 ; réassurances, $114.60		11,366 82
Total des emplois d'argent		$95,097 67

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	13,182	10,493,082	$94,504 82
" délivrées durant l'année	11,365	9,092,000	89,759 49
Total	24,547	19,585,082	184,264 31
A déduire—les polices éteintes	1,351	1,075,396	10,132 50
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	23,196	18,509,686	174,131 81
A déduire—les réassurances		15,000	114 70
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (brut)	23,196	18,494,686	174,017 11

Nombre total des polices en vigueur à cette date	23,196	
Montant net des polices en vigueur		18,494,686 00
Total des primes sur ces polices		174,017 11

Signé et attesté sous serment, ce 4 mars 1878, par

J. SKEAD,
Président.

JAS. BLACKBURN,
Secrétaire.

(Reçu le 5 mars 1878.)

* (En conséquence de la disparition du ci-devant secrétaire et des livres et papiers de la compagnie, il n'a pas été possible de vérifier certains articles de l'état qui précède. A la suite des recherches du secrétaire et gérant actuel, il faudrait y faire les corrections suivantes :

Capital souscrit	$674,450 00
Capital versé en argent	67,885 00

REVENU.

Total brut des primes reçues en argent	$21,072 31
Total brut de l'argent reçu pour primes	89,750 4[illegible]
Total net de l'argent reçu pour primes	86,174 37
Reçu en augmentation de capital	3,650 00
Total du revenu en argent	$92,326 78

La liste des actionnaires, qui se trouve dans l'annexe, est corrigée.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES *PHENIX* DE BROOKLYN, N.-Y., E.-U.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—STEPHEN CROWELL. | *Secrétaire*—WILLIAM R. CROWELL.

Siége social—12 et 14 Court Street, Brooklyn, N.-Y.

(Constituée en corporation le 10 septembre 1853.)

Agent en Canada—ROBERT HAMPSON. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 1er mai 1874.)

CAPITAL.

Montant autorisé, souscrit et payé en argent	$1,000,000

ACTIF AU CANADA.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Bons enregistrés des E.-U., 5 pour cent, déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000	$106,875	
Portés à la valeur vénale			$106,875 00
Argent déposé dans la banque de Montréal			25,000 00
Intérêt courant acquis sur ce dépôt			1,212 23
Soldes des agents			6,192 09
Billets de primes sur lesquels des polices ont été délivrées			4,475 55
Total de l'actif au Canada			$143,754 97

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations d'indemnités, dont il n'a pas encore été justifié (navigation intérieure), au Canada	$3,225 63	
Chiffre net des réclamations d'indemnités, dont il n'a pas encore été justifié (sinistres maritimes), au Canada	10,000 00	
Total des réclamatiors d'indemnités non réglées au Canada.		$13,225 63
Réserve des primes non acquises pour tous les risques (incendie) en cours au Canada	$4,647 30	
Réserve des primes non acquises pour tous les risques (navigation intérieure) en cours au Canada	2,142 53	
Total		6,789 83
Dû jusqu'à ce jour en appointements, et pour loyer, frais de publicité et autres dépenses au Canada		$2,124 57
Total du passif au Canada		22,140 03

REVENU AU CANADA.

Assurances contre l'incendie.

Total brut reçu en argent pour primes	$13,649 65
Moins, réassurance, rabais et ristournes	1,791 97
Montant net reçu en argent pour primes d'assurances contre l'incendie	11,857 68

PHENIX—Suite.

Risques de la navigation intérieure au Canada.

Total brut des primes reçues en argent	$14,784 27		
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés pour primes	23,149 90		
Total brut reçu en argent pour primes	37,934 17		
Moins, réassurances, etc	14,717 80		
Montant net reçu en argent pour les dites primes		23,216 37	
Effets reçus pendant l'année pour primes d'assurances de navigation intérieure, encore impayés, $4,475 55.			

Risques maritimes.

Total brut reçu en argent sur primes	$33,024 12		
Moins, réassurances, etc	9,107 53		
Montant net reçu en argent sur primes d'assurances maritimes		23,916 59	
Montant net reçu en argent pour primes			58,990 64
Total du revenu en argent au Canada			$58,990 64

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $6,014 28)		$5,953 49	
Payé sur sinistres (incendie) pendant l'année		71,090 62	
Total net payé pendant l'année sur ces sinistres (incendie).			$77,044 11
Payé pendant l'annnée sur sinistres (navigation intérieure) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à	$2,392 56		
Moins, reçu pour réassurances	1,174 25		
Total net payé pendant l'année sur ces sinistres		$1,218 31	
Payé sur sinistres (navigation intérieure) survenus pendant l'année	$16,600 92		
Moins, sauvetages et réassurances	10,951 33		
Total net payé pendant l'année sur ces sinistres		5,649 59	
Total net payé pendant l'année sur sinistres de la navigation intérieure.			6,867 90
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes			21,517 13
Total net payé pendant l'année sur sinistres de toutes sortes.			$105,429 14
Commissions ou courtage			8,062 44
Appointements, rétributions, etc			1,786 10
Taxes au Canada			505 32
Dépenses générales—loyer, frais de poste, papeterie, frais de route, etc.			2,114 67
Total des emplois d'argent au Canada			117,897 67

RISQUES ET PRIMES (INCENDIE.)

Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$1,604,623	$14,982 04
Délivrées pendant l'année—nouvelles et renouvelées..	1,910,215	13,649 65
Total	3,514,838	28,631 69
A déduire, polices éteintes	2,423,193	18,907 11
En vigueur à la fin de l'année (brut)	1,091,645	9,724 58
A déduire, réassurances	117,000	596 16
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	$974,645	$9,128 42

PHENIX—Suite.

RISQUES ET PRIMES (NAVIGATION INTÉRIEURE.)

Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$ 84,869	$ 3,535 31
Nouvelles polices délivrées pendant l'année	2,772,144	37,934 17
Total	2,857,013	41,469 48
A déduire, polices éteintes	2,735,139	37,184 41
En vigueur le 31 décembre 1877 (brut et net)	$ 121,874	$ 4,285 07

RISQUES ET PRIMES (ASSURANCES MARITIMES.)

Polices délivrées et éteintes pendant l'année	$3,626,799	$33,024 12

Nombre des polices en vigueur à cette date au Canada	Non-rapporté
Montant net des polices en vigueur	$1,096,519 00
Total des primes sur ces polices	13,413 49

Signé et attesté sous serment, ce 22 février 1878, par

ROBERT HAMPSON.

(Reçu le 23 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

ACTIF.

Immeubles	$ 280,000 00
Prêts sur hypothèques	250,125 00
Intérêt échu sur ces prêts	1,177 50
Intérêt en cours sur ces prêts, jusqu'à cette date	5,750 03
Actions et bons—valeur au pair, $1,497,572.33—valeur vénale	1,540,968 61
Intérêt échu et en cours sur ces effets, jusqu'à cette date	6,254 66
Argent en caisse et en banques	428,019 35
Prêts sur effets donnés en garantie collatérale, valeur au pair, $100,700; valeur vénale, $118,820	87,962 22
Intérêt échu et en cours sur ces prêts, jusqu'à cette date	1,293 92
Total brut des primes en cours de perception	82,706 15
Effets à recevoir	23,287 74
Autre actif	51,456 27
Total de l'actif	$2,759,001 45

PASSIF.

Montant net des sinistres impayés	$ 169,478 11
Primes non-acquises	789,908 61
Loyers, jusqu'à cette date, etc	2,000 00
Toutes autres réclamations	8,003 07
Total du passif à l'exclusion du capital	$ 969,389 79
Capital versé en argent	$1,000,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social	789,611 63

PHENIX—Fin.

REVENU.

Montant net de l'argent reçu pour primes	$1,653,217 82
(Effets et billets reçus en primes, encore impayés, $23,287.74.)	
Intérêts et dividendes	114,867 17
Autres recettes	3,638 68
Total du revenu en argent	$1,771,723 67

EMPLOIS.

Total net payé sur sinistres	$ 981,518 81
Dividendes	200,000 00
Commissions ou courtage	245,410 52
Appointements, rétributions, etc	148,843 21
Taxes	25,702 50
Divers	128,744 67
Total des emplois d'argent	$1,730,219 71

RISQUES ET PRIMES.

Risques d'incendie—entrepris pendant l'année—montant	$133,585,456 00
Primes afférentes à ces risques	1,246,832 57
Risques en cours le 31 décembre 1877, montant net	139,302,071 00
Primes afférentes à ces risques	1,420,947 47
Risques maritimes et de navigation intérieure—entrepris pendant l'année	94,976,457 00
Primes afférentes à ces risques	777,723 53
Risques en cours le 31 décembre 1877 (net)	9,525,588 00
Primes afférentes à ces risques	64,086 00

STEPHEN CROWELL,
Président.

WM. R. CROWELL,
Secrétaire.

NEW-YORK, 26 janvier 1878.

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE *PHŒNIX* DE LONDRES.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE 1877.

Secrétaires—GEORGE WILLIAM LOVELL, et JOHN J. BROOMFIELD.
Siége social—Lombard Street, Londres. Organisée A.D. 1872.

Agents au Canada–GILLESPIE, MOFFATT & CIE. | *Bureau principal au Canada*–Montréal

Opérations commencées au Canada en 1804.

CAPITAL.

Cette compagnie n'a pas de capital nominal, la responsabilité des actionnaires étant illimitée; mais elle garde par devers elle une balance ordinaire d'au-delà de £600,000 sterling, pour faire face exclusivement aux pertes causées par incendies.

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada, 6 p. c. (valeur au pair)	$50,171 00	
Débentures du Canada, 5 p. c. "	50,126 00	
Total de l'actif au Canada (déposé entre les mains du Receveur-Général)		$100,297 00

PASSIF AU CANADA.

Chiffre net des réclamations d'indemnités dont il n'a pas encore été justifié	$1,039 67	
Chiffre total net des réclamations non réglées pour pertes causées par incendies au Canada		$1,039 67
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		81,352 29
Total du passif au Canada		$82,391 96

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu pour primes (incendie)	$165,316 39	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	7,472 80	
Total net de l'argent reçu pour primes		$157,843 59
*A ajouter dividendes sur effets déposés entre les mains du Receveur-Général		5,515 56
Total du revenu en argent au Canada		$163,359 15

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $8,509 58)	$7,809 58	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	64,503 26	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie)		$72,312 84
" " " en appointements, rétributions, etc.		32,141 15
" " " pour taxes au Canada		1,743 54
Divers paiements, savoir :—		
Dépenses et frais de règlement des sinistres	$980 18	
Dépenses du conseil des assureurs	100 81	
Dons pour cause de services rendus dans les incendies	49 73	
Dépêches transatlantiques à la compagnie	6 00	
Publicité, etc	224 55	
		1,360 97
Total des emplois d'argent au Canada		$107,558 50

* Ces dividendes sont payés directement à la compagnie mère à Londres.

PHŒNIX—Fin.

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Total des risques en cours au Canada, à la date du dernier état	....	$13,925,081	....
Risques entrepris durant l'année, nouveaux	$2,398	8,790,418	$86,227 80
" " renouvelés	2,071	7,247,772	79,088 59
Total	....	$29,963,271	....
A déduire, risques expirés	....	14,095,088	....
Total brut des risques en cours à la fin de l'année	....	$15,868,183	$162,212 79
A déduire, les réassurances	....	409,065	4,369 20
Total net des risques en cours le 31 décembre 1877	....	$15,459,118	$159,843 59

Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date...............Non rapporté.
Montant net des polices en vigueur.......................................$15,459,118 00
Total des primes sur ces polices.. 159,843 59

Signé et attesté sous serment, ce 26 février 1872, par

A. T. PATERSON.

(Reçu le 27 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCIALE DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 DÉCEMBRE 1877.

Président—W. J. MACDONNELL. | *Secrétaire et agent*—ARTHUR HARVEY.

Bureau principal—Toronto.

(Constituée en corporation en 1848, 12 Vict. Opérations commencées au Canada en juin 1850.)

Cette compagnie est insolvable et en liquidation devant la Cour de Chancellerie de l'Ontario, Arthur Harvey en étant le receveur et syndic.

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,020 00
Capital souscrit	174,660 00
Capital versé en argent	111,805 75

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'Annexe.*)

ACTIF.

Biens-fonds—

Edifice de la compagnie	$25,000 00		
Moins les charges	16,000 00		
		$9,000 00	
Fonds ruraux		2,000 00	
Total			$11,000 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par premières hypothèques sur biens-fonds			3,857 39
Prêts etc., garantis par secondes hypothèques sur biens-fonds			3,009 40

Effets possédées par la compagnie.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Compagnie d'assurances sur la vie Toronto	14,599 80	15,000 00
Compagnie d'assurances *Alliance*	5,000 00	5,000 00
Compagnie de navigation de Toronto	1,500 00	1,000 00
Chemin de fer Détroit et Milwaukee	12,700 00	875 00
*Débentures—Cité de Toronto	9,200 00	9,200 00
* " " Montréal	5,000 00	5,100 00
* " " Hamilton	16,000 00	14,500 00
* " Ville de Brampton	5,500 00	5,170 00
* " " Belleville	7,500 00	7,125 00
Cité de Québec	2,130 00	2,130 00
Total, valeur au pair, et valeur vénale	78,129 80	65,100 00

Reporté à la valeur vénale	65,100 00
Hypothèques sur navires	6,028 57
Argent en caisse au bureau principal	103 33
Argent déposé entre les mains du Receveur-Général	12,239 36

Argent aux banques, savoir :—

Banque Canadienne de Commerce	3,706 04	
Banque des Marchands, Winnipeg	153 65	
Marine Bank, Buffalo	310 02	
Banque Consolidée	8,000 00	
Bank of Nova Scotia	1,388 59	
Total		13,558 30

* Ces effets, formant une somme de $43,200 00, valeur au pair, sont déposés entre les mains du Receveur-Général.

PROVINCIALE—*Suite.*

Soldes des agents		38,490 90
Effets à recevoir		9,926 48
Billets de primes en portefeuille		3,071 29
Billets d'actions		891 94
Reconnaissances d'actions		9,725 77
Divers, savoir :—		
Mobilier de bureaux	$ 1,670 82	
Diverses créances	18,804 94	
Compte des sauvetages	1,132 07	
		21,607 83
Total		$198,610 57

PASSIF.

Chiffre net des indemnités échues et impayées :—		
Incendie	$79,195 08	
Navigation intérieure	786 80	
Risques maritime	13,319 18	
		$93,701 06
Chiffre net des réclamations d'indemnités dont il n'a pas été justifié —incendie		19,859 83
Chiffre net des réclamations contestées—non portées devant les tribunaux.		
Incendie	$42,854 63	
Risques maritimes	6,055 95	
		48,910 58
Total net du chiffre des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$162,471 47
Réserve totale nette des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, soit		$15,000 00
Autres réclamations contre la compagnie, savoir :—		
Effets à payer	$40,926 45	
Diverses dettes	2,248 87	
		43,175 32
Total du passif (à l'exclusion du capital social)		$220,646 79
Capital social versé en argent		$111,805 75
" " en billets		891 94
Reconnaissances d'actions		9,725 77
Total du capital		$122,423 46

REVENU.

Assurances contre l'incendie.

Total brut de l'argent reçu en primes	$73,029 84
Moins, réassurances, rabais et ristournes	534 44
Montant net de l'argent reçu pour primes	$72,495 40

Risques de la navigation intérieure.

Total de l'argent reçu en primes	$1,178 46
Moins, réassurances, etc	410 00
Montant net de l'argent reçu pour primes d'assurances de navigation intérieure	768 46

PROVINCIALE.—*Suite.*

Risques maritimes.

Total net de l'argent reçu pour primes maritimes	$21,336 01	
Total net de l'argent reçu pour primes		$94,599 87
Reçu en intérêts et dividendes		5,540 80
Emoluments sur transferts	$ 93 05	
Loyer	844 49	
		938 54
Total		$101,079 21
Reçu par versements sur le capital		5,010 06
Total du revenu en argent		$106,089 27

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $21,806 50)	$6,280 00	
A déduire, les sauvetages	1,355 00	
Montant net payé sur ces sinistres	$4,925 00	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$56,794 40	
Moins, montant reçu sur réassurances	197 39	
Montant net payé sur ces sinistres	$56,597 01	
Total net payé pendant l'année sur ces sinistres (incendie)	$61,522 01	

Risques de la navigation intérieure.

Payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $1,767. 00)	$1,767 00	
A déduire, les sauvetages	1,767 00	
Montant net payé sur ces sinistres		
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	$17,071 30	
Total net payé durant l'année sur sinistres dans la navigat. intér.	$17,071 30	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure) au Canada		$78,593 31
Commissions et courtage		12,772 59
Appointements, rétributions, et tous autres frais du personnel		12,189 90
Taxes, rétribution de l'auditeur et menues dépenses		3,257 83
Divers paiements, savoir :		
Intérêts sur emprunts	$1,306 30	
Echange sur argent américain	1,428 76	
Impressions et papeterie	1,014 46	
Frais de poste, de télégraphie, de messagerie	721 56	
Publicité	167 66	
Inspection (incendie)	3,374 77	
Inspection (marine)	274 77	
Traitements des directeurs	1,510 00	
Frais judiciaires	9,717 22	
Conseil des assureurs de navigation intérieure	61 71	
Enregistrement des navires naviguant sur les lacs	507 45	
Taxe de l'Etat	404 74	
		20,489 49
Total des emplois d'argent		$127,303 12

PROVINCIALE—*Fin.*

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)...........	$14,823,078	$201,524 48
Polices délivrées pendant l'année, nouvelles et renouvelées.	4,000,000	73,029 84
Total........	$18,823,078	$274,554 32
A déduire, polices éteintes........	14,000,000	200,000 00
En vigueur à la fin de l'année (brut)............................	$4,823,078	$74,554 32
A déduire, les réassurances........	37,078	534 44
En vigueur le 5 décembre 1877 (net).................................	$4,786,000	$74,019 88
Risques de la navigation intérieure.		
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)...........	$45,800	$2,679 00
Polices délivrées pendant l'année	82,600	1,178 46
Total	$128,400	$3,857 46
(Toutes éteintes.)		
Risques maritimes.		
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut).............	$183,443	$5,195 47
Polices délivrées pendant l'année	1,569,543	21,336 01
Total..	$1,752,986	$26,531 48
(Toutes éteintes.)		

Nombre total des polices en vigueur à cette date................ ....Non rapporté.
Montant net des polices en vigueur............. ....$4,786,000 00
Total des primes sur ces polices.. .... 74,019 88

Signé et attesté sous serment, ce 18 mars 1878, par

ARTHUR HARVEY,
Receveur.

(Reçu le 19 mars 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES QUÉBEC CONTRE L'INCENDIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JOHN GREAVES CLAPHAM. | *Secrétaire*—WM. LUNN FISHER.

Bureau principal—Québec.

(Organisée le 2 avril 1818, et constituée en corporation par un acte du B. C., 9 Geo. IV, ch. 58, amendé par la 18 Vict., ch. 212, et par la 29-30 Vict., ch. 127.)

Opérations commencées en 1818.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	$1,000,000 00
Montant versé en argent	319,828 50

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Biens-fonds—Un lot de terre dans la cité de Québec, situé sur le côté ouest de la rue St. Pierre, borné en front par la rue St. Pierre, en arrière par la rue du Sault-au-Matelot, d'un côté, au sud, par La Banque Nationale, et de l'autre côté, au nord, par la compagnie de télégraphe de Montréal, avec un bâtiment en pierre y érigé, sous le nom de *The Quebec Fire Office* $40,000 00

Effets possédés par la compagnie.	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
*Banque de Québec	$62,500 00	65,625 00	
*Banque Nationale	49,500 00	48,015 00	
Banque Union	10,000 00	6,300 00	
Banque de Montréal	22,000 00	34,980 00	
Banque Canadienne de Commerce	50,000 00	59,600 00	
Banque des Marchands	15,000 00	9,900 00	
Banque des Townships de l'Est	10,000 00	10,700 00	
Cie. de Télégraphe de Montréal	12,000 00	15,000 00	
*Effets consolidés de la Cité de Québec	15,200 00	15,000 00	
*Effets fédéraux du Canada	25,000 00	25,000 00	
Total, valeur au pair et valeur vénale	$271,200 00	$290,220 00	
Reporté à la valeur vénale			290,220 00
Argent en caisse au bureau principal			1,079 69
Argent aux banques :—			
Banque Nationale		$25,193 46	
Banque de Québec		4,250 97	
Total			29,444 43
Intérêt en cours acquis et impayé, sur effets, jusqu'à cette date			2,338 62
Mobilier de bureaux			886 90
Total de l'actif			$363,969 64

* Sur les effets marqués ainsi*, il y a de déposé entre les mains du Receveur-Général :—

En actions de la Banque de Québec	$35,000
En actions de la Banque Nationale	25,000
En effets consolidés de la Cité de Québec	15,200
En effets fédéraux du Canada	25,000
	$100,200

QUÉBEC—*Fin.*

PASSIF.

Chiffre net des réclamations d'indemnités échues et encore impayées...	$3,350 40
Réserve totale des primes non acquises pour risques au Canada	38,898 47
Dividendes déclarés, échus et impayés	701 50
Total du passif (à l'exclusion du capital social)	$42,950 37
Capital social versé	$319,828 50
Excédant net disponible en sus de tout passif et du capital social	1,190 77

REVENU.

Total brut de l'argent reçu pour primes	$85,531 31	
Moins, ré-assurances, rabais et ristournes	5,489 78	
Montant net de l'argent reçu pour primes		$80,041 53
Reçu en intérêts et dividendes sur effets, et d'autres sources		18,897 48
Reçu pour loyer		1,293 99
Total des recettes en argent		$100,233 00

EMPLOIS.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $5,397.50)	$5,397 50	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	$32,441 20	
A déduire, ré-assurances	91 40	
Montant net payé sur ces sinistres durant l'année	32,349 80	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$37,747 30
Commissions ou courtage		5,391 01
Appointements, rétributions, et tous autres frais du personnel		6,422 50
Taxes		899 35
Impressions et papeterie, $357.77 ; dépenses générales, $851.05		1,208 82
Total des emplois d'argent		$51,668 98

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	$7,487,885	$87,865 00
" délivrées durant l'année, (nouvelles)	2,681,012	30,120 70
" " " (renouvelées)	5,796,293	55,410 61
Total	$15,965,190	$173,396 31
A déduire, les polices éteintes	7,755,789	84,161 31
Polices en vigueur à la fin de l'année	8,209,401	89,161 00
A déduire, les ré-assurancss	472,620	5,081 00
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	$7,736,781	$84,080 00

Nombre total des polices en vigueur à cette date	Non rapporté.
Montant total des polices en vigueur	$7,736,781 00
Total des primes sur ces polices	84,080 00

Signé et attesté sous serment, ce 23 février 1878, par

J. GREAVES CLAPHAM,
Président.

W. L. FISHER,
Secrétaire.

(Reçu le 26 février 1878.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES *QUEEN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—BERNARD HALL | *Gérant*—J. MONCRIEFF WILSON.
Siége social—Liverpool. Organisée le 22 juillet 1858.
Agents au Canada—FORBES et MUDGE.

Bureau principal au Canada—191, rue St. Jacques, Montréal.

Opérations commencées au Canada le 5 juillet 1859.

CAPITAL.

Capital social autorisé, £2,000,000 stg	$9,733,333 33
Capital social souscrit, £1,798,300 stg	8,751,726 66
Capital social versé en argent, £179,835 stg	875,197 00

ACTIF AU CANADA.

Biens-fonds			$100 00
Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds			1,960 00
Intérêt courant acquis sur ces prêts, impayé			44 70
Effets possédés par la compagnie :—	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
* Effets fédéraux du Canada	$100,000 00	$100,000 00	
* Canada, 5 p. c.	51,100 00	51,100 00	
Total, valeur vénale			151,100 00
Prêts garantis par polices d'assurances sur la vie			1,151 80
Argent en caisse au bureau principal au Canada			499 48
Argent déposé à la Banque Molson, Montréal			3,029 07
Intérêt en cours acquis sur effets, impayé			1,500 00
do prêts, impayé			22 74
Soldes des agents au Canada			14,137 60
Divers—Mobilier de bureaux, plans, papeterie, etc., (soit)			2,100 00
Total de l'actif au Canada			$175,645 39

PASSIF AU CANADA.

Pertes par incendie au Canada :—		
Montant net des indemnités pour pertes établies, mais dont le paiement n'est pas échu	$222 10	
Montant net des réclamations d'indemnités pour pertes dont il n'a pas été justifié	10,381 50	
Montant net des pertes rapportées ou supposées pour lesquelles il n'a pas été réclamé d'indemnité	3,562 13	
Montant net des réclamations contestées mais non portées devant les tribunaux	4,933 00	
(Sur cette somme, $1,000 sont pour une réclamation datant d'avant 1877.)		
Total net des réclamations non réglées pour pertes par incendies au Canada		$19,098 73
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		98,810 51
Dû pour diverses dépenses		1,471 36
Solde dû à l'agent de la cie. au Nouveau-Brunswick		17 90
Total du passif du département de l'incendie au Canada		$119,398 50
**Compte du fonds de réassurances du département de la vie*		69,345 58
Total du passif au Canada		$188,744 08

* Déposés entre les mains du Receveur-Général au crédit des départements de l'incendie et de la vie.

QUEEN—Suite.

REVENU AU CANADA (DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.)

Total brut reçu en argent pour primes	$214,504 38	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	16,417 72	
Total net reçu en argent pour primes		$198,086 66
Intérêts sur bons et hypothèques		147 00
*Intérêts et dividendes sur actions, et recettes provenant d'autres ressources		6,305 27
Total du revenu en argent au Canada		$204,538 93

EMPLOIS AU CANADA—DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Assurances contre l'incendie au Canada.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $17,361.71)	$21,284 78	
Moins, reçu pour réassurances	54 75	
Montant net payé sur ces sinistres	21,230 03	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	847,581 86	
Moins, reçu pour réassurances	11,837 31	
Montant net payé sur ces sinistres	835,744 55	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)		$856,974 58
Commissions ou courtage		18,485 99
Appointements, rétributions et tous autres frais du personnel		10,750 00
Taxes		2,604 68
Divers paiements, savoir : Livres et impressions, $731.58; publicité, $693.52; frais de poste, télégrammes et dépêches transatlantiques, $1,017.66; dépenses de bureaux, $788.36; inspection (frais de route), $785.14; loyer, $900.00; Cie. de Garantie, $20.00; dépenses des agents, $132.60; papeterie, $180.27; échange, $209.73; souscriptions (*Relief fund*, £500 stg.), $2,412.34; dépensé pour le conseil des assureurs, $90.23; mobilier de bureaux, $15.25; frais judiciaires, $132.77		8,109 45
Total des emplois d'argent au Canada		$896,924 70

RISQUES ET PRIMES.

(Assurances contre l'incendie au Canada.)

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	6340	$13,162,145	$158,137 99
Délivrées durant l'année—nouvelles	5492	12,467,074	138,509 78
" " renouvelées	3181	6,374,815	74,724 68
Total	15013	$32,004,034	$371,372 45
A déduire—polices éteintes	7028	16,087,544	169,502 87
En vigueur à la fin de l'année (brut)	7985	$15,916,490	$201,869 58
A déduire—réassurances	....	740,180	8,269 75
En vigueur le 31 décembre 1877 (net)	7985	$15,176,310	$193,599 83

Nombre total des polices en vigueur en Canada à cette date........7,985

Montant total net des polices en vigueur........$15,176,310 00

Total des primes sur ces polices........ 193,599 83

Signé et attesté sous serment ce 4 mars 1878, par

A. M. FORBES.

* Les dividendes sur $51,100 d'effets (Canada 5 p. c.) déposés pour le département de la vie, sont payés directement à la compagnie mère de Liverpool.

QUEEN—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool, Angleterre,* 23 *mai* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Les directeurs regrettent que malgré la forte augmentation qu'ils constatent dans le revenu, la compagnie n'aît pas réalisé de bénéfices, à cause de la perte énorme de £127,000 qu'elle a subie dans l'incendie de St. Jean, N.-B.

Les primes, moins celles des réassurances, ont été de £450,883, tandis qu'elles étaient de £405,815 en 1876; d'un autre côté les indemnités payées ou à payer sont de £383,567, ou 80 pour cent du chiffre des primes, tandis qu'elles étaient, l'année précédente, de £227,628, ou 56·4 pour cent du chiffre des primes de la même année.

Les actionnaires apprendront avec plaisir que nonobstant l'énormité des pertes subies dans la conflagration de St. Jean, N.-B., le déficit qu'elles ont entraîné ne dépasse pas £9,554, ce qui démontre qu'en dehors de St. Jean, les opérations de l'année ont été prospères.

Solde du compte de l'incendie	£18,555	10	7
A déduire le dividende partiel du semestre expiré le 30 juin 1877, au taux de 10 pour cent par année	9,001	15	0
	£9,553	15	7

Pour combler ce déficit, et le dividende intérimaire, on a pris sur la réserve la somme de £18,555 10s. 7d.

Les directeurs recommandent maintenant qu'un nouveau dividende au même taux pour la seconde partie de l'année, ainsi qu'un bonus de 5 pour cent, tous deux exempts de la taxe sur le revenu, soient payés aux propriétaires à la *Liverpool Union Bank*, à Liverpool, ou chez MM. Barnetts, Hoares et Cie., à Londres, le ou après le 24 février courant. Ce dividende et ce bonus absorberont £18,003 10s.

Après cela, les fonds de la compagnie se trouveront comme suit:

Capital versé	£80,035	0	0
Fonds de réserve générale	123,440	19	5
Compte des primes en suspens ou non acquises	120,000	0	0
Fonds accumulé, département de la vie	276,206	2	8
Fonds des rentes viagères	8,587	7	11
	£708,269	10	0

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

	£ s. d.			£ s. d.
Fonds des assurances contre l'incendie au commencement de l'année	94,247 1 10	Répartition du solde du compte de l'année dernière, d'après l'ordre de l'assemblée générale, le 17 mai 1877, savoir:		
Recettes des primes, déduction faite des réassurances	450,883 14 8	Rétributions des directeurs et des auditeurs	£3,405 0 0	
Emoluments sur transferts	158 10 0	Montant porté au compte des dettes et créances en suspens	30,000 0 0	
Intérêts	26,080 3 6	Montant porté au fonds de réserve	30,000 0 0	63,405 0 0
Bénéfices réalisés sur vente d'effets	2,874 11 8	Indemnités (incendie) déduction faite des réassurances	255,871 10 9	
Balance provenant du fonds de réserve	18,555 10 7	Indemnités (incendie de St. Jean, N.-B)	127,695 19 1	383,567 9 10
		Commissions		73,894 12 9
		Frais d'administration	£43,380 9 3	
		Frais judiciaires	701 11 8	
		Taxe sur le revenu	845 3 9	44,927 4 8

QUEEN—Fin.

				£	s.	d.
Dividende et bonus aux actionnaires pour le semestre expiré le 31 décembre 1876	£18,003	10	0			
Dividende aux actionnaires pour le semestre expiré le 30 juin 1877.	9,001	15	0			
				27,005	5	0
				£592,799	12	3

	£	s.	d.
Total	£592,799	12	3

Feuille de balance, 31 *décembre* 1877.

PASSIF.

				£	s.	d.
Fonds des actionnaires, (capital d'après le dernier compte)				180,035	0	0
Fonds de réserve générale	£160,000	0	0			
Moins, montant porté au compte de l'incendie...	18,555	10	7			
				141,444	9	5
Compte des dettes et créances en suspens, (primes non acquises)...				120,000	0	0
Fonds des assurances sur la vie....				276,206	2	8
Fonds des rentes viagères				8,587	7	11
				726,273	0	0
Réclamations en vertu de polices sur la vie, admises, mais dont le paiement n'est pas encore échu..........	£14,667	14	3			
Sinistres impayés (incendie)	25,299	17	9			
Rentes viagères impayées	162	19	9			
Dividendes non réclamés................	344	14	0			
Traites de l'étranger non encore arrivées à maturité..	3,773	6	9			
Balances dues à d'autres bureaux..	48,869	7	10			
Autre passif, savoir :—						
Taxe sur le revenu	956	8	9			
Frais judiciaires....	449	8	4			
Publicité et papéterie	1,539	13	4			
Autres dépenses....	2,175	14	10			
				98,239	5	7
				£824,512	5	7

ACTIF.

				£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni				46,755	9	3
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni				78,588	3	4
Prêts sur polices de la compagnie				15,106	15	9
Placements, savoir :—						
Effets du gouvernement britannique				4,572	1	1
Effets des colonies........................				44,364	7	9
Effets étrangers........				213,675	13	1
Débentures de chemins de fer et autres, et débentures non rachetables..				85,957	17	9
Effets de chemins de fer, ordinaires....				15,862	6	8
Edifices, savoir :						
Edifices de la cie. d'assurances *Queen*, à Liverpool.......	£99,000	0	0			
A Londres	23,697	12	0			
A Southampton..	1,200	0	0			
A New-York......	40,311	5	7			
Bureaux à Birmingham........	277	8	3			
Bureaux, Westmoreland St., à Dublin.........	1,400	0	0			
				165,886	5	10
Bons de corporations locales				28,000	0	0
Prêts sur effets de chemins de fer.				5,300	0	0
Prêts sur droits éventuels de réversion ou de survivance, et intérêts viagers..................				10,212	9	5
Prêts sur reconnaissances garanties par polices sur la vie.........				4,802	16	9
Soldes des agences et succursales				41,167	1	0
Primes à percevoir	£8,776	9	8			
Intérêts " ..	11,220	18	11			
				19,997	8	7
Argent chez les banquiers :						
En dépôt...........	£6,000	0	0			
En comptes courants	35,833	4	3			
				41,833	4	3
En caisse..............				202	18	3
Mobilier des bureaux au siége social et dans les succursales......				2,227	6	10
				£824,512	5	7

COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JOHN OSTELL. | *Secrétaire et procureur au Canada*—ARTHUR GAGNON.

Bureau principal—160 rue St. Jacques, Montréal.

(Organisée le 23 mai 1873 ; opérations commencées au Canada le 13 août 1873.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$6,000,000 00
" " " souscrit	5,995,650 00
*Montant versé en argent	300,000 00
Montant versé sur répartition spéciale	462,552 50
Versements de capital à percevoir, garantis	37,447 50

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Prêts sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds.		$30,000 00
Prêts comme ci-dessus sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt et pour lesquels jugement n'a pas encore été obtenu		15,500 00
Intérêts échus et impayés sur ces prêts	$1,989 21	
Intérêts en cours sur ces prêts, acquis mais impayés	626 53	
Total		$2,615 74

†*Effets possédés par la compagnie.*

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons des Etats-Unis, 5 pour cent, mai, 1881	$200,000 00	$213,500 00
" " 6 " " Juillet 1881	100,000 00	109,625 00
" " 6 " " 1865-67	100,000 00	113,125 00
" " 6 " " cours des E.-U. 1895	90,000 00	111,650 00
130 parts de la Banque de Montréal	26,000 00	42,250 00
Bons du Havre de Montréal	56,000 00	57,000 00
Bons de la compagnie d'entrepôt de Montréal, première hypothèque	24,333 33	24,333 33
12 parts de la Banque Nationale	600 00	600 00
2 parts de la Banque Stadacona	200 00	180 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$597,133 33	$672,263 33

Rapporté à la valeur vénale		$672,263 33
Prêts sur effets :—		
Prêts sur 25 actions du capital réduit de la ligne Sincennes et McNaughton—actions de $100—égales à 50 actions originaires,—valeur au pair $2,500—valeur vénale, $2,500	$2,204 86	
Prêts sur six actions de la société de construction Métropolitaine.	374 77	
Total		$2,579 63

*Le capital versé a été réduit à cette somme, par une résolution des actionnaires en date du 19 juillet 1877, conformément à l'acte du parlement 40 Vict. ch. 70. En vertu du même acte, le capital souscrit pourra aussi être réduit à $2,000,000 par une résolution des actionnaires, lorsque les obligations découlant de polices en vigueur lors de l'adoption de l'acte, seront éteintes.

†Les bons des Etats-Unis, au montant de $490,000 valeur au pair, sont déposés aux Etats-Unis dans l'intérêt des porteurs de polices de ce dernier pays. Les effets du havre de Montréal, $56,000 valeur au pair, sont déposés entre les mains du Receveur-Général.

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

Argent en caisse au bureau principal		11,387 81
Argent en banques, savoir :—		
Banque de Montréal, à Montréal	$ 5,389 75	
Smithers et Watson, agents, banque de Montréal à New-York	15,408 47	
Total		$20,798 22
Intérêts échus et impayés sur effets		587 30
Soldes des agents		91,783 23
Effets à recevoir		35,789 52
Autre actif de la compagnie, savoir :—		
Réassurances—incendie	$6,036 79	
Sauvetages "	3,000 00	
" maritimes	1,791 88	
Dû par des compagnies d'assurances maritimes	274 30	
Diverses créances—département de l'incendie	23,012 67	
" " " des assurances maritimes	15,216 26	
Appels de fonds sur répartition, garantis	37,447 50	
		86,786 39
Actif brut		970,091 17
À déduire montant des créances et effets de valeur nulle ou douteuse		22,096 05
Total de l'actif		$947,995 12

PASSIF.

(1.) *Passif au Canada.*

Chiffre net des indemnités échues mais encore impayées		$1,600 00
Chiffre net des pertes établies mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore échue—incendie		500 00
Chiffre net des réclamations indemnités dont il n'a pas encore été justifié :—		
Incendie	$7,615 00	
Navigation intérieure	5,287 50	
Risques maritimes	13,272 83	
		26,175 33
Chiffre net des réclamations contestées devant les tribunaux—incendie (sinistres survenus en 1876.)		1,700 00
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		29,975 33
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—		
Incendie	$97,202 98	
Navigation intérieure	5,016 35	
Risques maritimes	27,900 79	
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		130,120 12
Dû en appointements, et pour loyers, publicité, dépens. d'agences et autres		6,268 36
Total du passif (à l'exclusion du capital social) au Canada		$166,363 81

ROYALE CANADIENNE.—*Suite.*

(2) *Passif dans les autres pays.*

Chiffre net des pertes établies mais pour lesquelles l'indemnité n'est pas encore due (incendie)		$31,641 73	
Montant net des réclamations dont il n'est pas encore justifié—			
Incendie	$17,674 67		
Navigation intérieure	3,252 34		
		20,927 01	
Chiffre net des réclamations contestées,—mais non portées devant les tribunaux—(incendie)		6,550 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays.			$59,118 74
(Sur cette somme, $5,850.56 sont pour sinistres antérieurs à 1877.)			
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours dans les autres pays, savoir:—			
Incendie		$274,532 56	
Navigation intérieure		2,715 09	
Risques maritimes		2,767 48	
Réserve totale des primes non acquises pour risques dans les autres pays.			280,015 13
Dû pour appointements, loyers, publicité, dépenses des agences et autres, jusqu'à cette date			963 82
Total du passif dans les autres pays			$340,097 69
Total du passif (à l'exclusion du capital social) dans tous les pays			$506,461 50
Capital versé en argent			300,000 00
Excédant net disponible en sus du passif et du capital social versé			$141,533 62

REVENU.

	Au Canada.	Dans les autres pays.	
Assurance contre l'incendie.			
Total brut de l'argent reçu pour primes	$226,098 27	$660,598 03	
A déduire, réassurances, rabais et ristournes	30,083 91	160,826 97	
Montant net de l'argent reçu pour primes	$196,014 36	$499,771 06	
Risques de la navigation intérieure.			
Total brut de l'argent reçu pour primes	$45,779 79	$53,121 88	
A déduire, réassurances, etc	16,667 09	5,668 94	
Montant net de l'argent reçu pour primes afférentes aux risques de la navigation intérieure	$29,112 61	$47,452 94	
Effets et billets reçus pendant l'année sur primes (navigation intérieure), encore impayés, $35,789.52.			
Risques maritimes.			
Total brut de l'argent reçu pour primes	$72,636 07	$13,494 56	
A déduire, réassurances, etc	16,336 88	3,590 48	
Montant net reçu en argent pour primes afférentes aux risques maritimes	$56,299 19	$9,904 08	
Total net de l'argent reçu pour primes	$281,426 16	$557,128 08	
Total net de l'argent reçu pour primes dans tous les pays			$838,554 24
Reçu en intérêt et dividendes			37,875 86
Total			$876,430 10
Reçu en versements de capital (à l'exclusion de $37,447.50 en voie de perception et garanties)			462,552 50
Total du revenu en argent			$1,338,982 60

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

EMPLOIS.

Assurance contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.
Payé pendant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $130,072.61)	$49,584 21	$90,584 62
Payé sur sinistres survenus pendant l'année	592,822 51	469,569 00
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage, et réassurances	82,227 54	58,668 27
Montant net payé sur ces sinistres	510,594 97	410,900 73
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie)	560,179 18	501,485 35
Risques de la navigation intérieure.		
Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $20,029.72)	$5,308 06	$14,721 66
Montant net payé sur sinistres survenus pendant l'année	16,121 17	7,219 23
Total net payé pendant l'année sur sinistres de la navigation intérieure	21,429 23	21,940 89

Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure, savoir :—

Au Canada	$581,608 41	
Dans les autres pays	523,426 24	
Total		$1,105,034 65
Total net payé pendant l'année sur sinistres maritimes		40,837 48
(Sur ce chiffre, $12,266.10 sont pour des sinistres survenus avant 1877.)		
Commissions ou courtage		133,417 36
Appointements, rétributions et autres frais du personnel		54,468 01
Taxes		24,575 93
Autres paiements et dépenses		126,313 03
Total des emplois d'argent		$1,484,646 44

ROYALE CANADIENNE—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

	Au Canada.			Dans les autres pays.			Total dans tous les pays.		
	Nombre.	Montant.	Primes.	Nombre.	Montant.	Primes.	Nombre.	Montant.	Primes.
Assurance contre l'incendie.		$	$ cts.		$	$ cts.		$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	12,101	27,785,011	260,263 92	36,893	68,374,258	821,097 09	48,994	96,159,269	1,081,361 01
Polices délivrées pend. l'année (nouv. et renouv.)	9,051	21,800,549	209,563 23	29,427	52,064,194	657,968 68	38,478	73,864,743	867,531 91
Total	21,152	49,585,560	469,827 15	66,320	120,438,452	1,479,065 77	87,472	170,024,012	1,948,892 92
A déduire, polices éteintes	13,462	29,078,443	256,349 53	40,341	75,845,262	897,169 31	53,803	104,923,705	1,153,518 84
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	7,690	20,507,117	213,477 62	25,979	44,593,190	581,896 46	33,669	65,100,307	795,374 08
A déduire, réassurances	....	1,414,463	15,161 37	....	3,430,730	38,225 64	....	4,845,193	53,387 01
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	7,690	19,092,654	198,316 25	25,979	41,162,460	543,670 82	33,669	60,255,114	741,987 07
Risques de la navigation intérieure.									
Polices délivrées pendant l'année	1,201	2,642,439	40,369 81	1,117	4,308,120	40,298 18	2,318	6,950,559	80,667 99
A déduire, polices éteintes	1,161	2,498,322	33,694 06	1,104	4,243,970	37,492 96	2,265	6,742,292	71,187 02
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	40	144,117	6,675 75	13	64,150	2,805 22	53	208,267	9,480 97
A déduire, réassurances	....	37,800	1,659 40	....	6,500	90 13	....	44,300	1,749 53
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	40	106,317	5,016 35	13	57,650	2,715 09	53	163.967	7,731 44
Risques maritimes.									
Polices en vigueur à la date du dernier état, (net)	9	266,830	3,436 37	....	....	....	9	266.830	3,436 37
Polices délivrées pendant l'année	1,146	4,123,198	68,268 75	479	959,191	14,963 34	1,625	5,082,389	83,232 09
Total	1,155	4,390,028	71,705 12	479	959,191	14,963 34	1,634	5,349,219	86,668 46
A déduire, polices éteintes	1.078	4,044,155	43,382 08	468	918,937	12,195 86	1,546	4,963,092	55,577 94
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	77	345,873	28,323 04	11	40,254	2,767 48	88	386,127	31,090 52
A déduire, réassurances	....	15,600	422 25	....	....	....	....	15,600	422 25
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	77	330,273	27,900 79	11	40,254	2,767 48	88	370,527	30,668 27

ROYALE CANADIENNE—*Fin.*

Nombre total des polices en vigueur à cette date	33,810
Montant net des polices en vigueur	$60,789,608 00
Total des primes sur ces polices	780,386 78

Signé et attesté sous serment, le 7 février 1878, par

JOHN OSTELL,
Président.

ARTHUR GAGNON,
Secrétaire.

(Reçu le 27 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *ROYAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—R. BROCKLEBANK. | *Gérant*—JOHN H. MCLEAN.
Siége social—Liverpool, Angleterre. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.
Agents principaux au Canada—H. L. ROUTH et WM. TATLEY.
(Organisée le 31 mai 1845 ; opérations commencées au Canada vers 1848.)

CAPITAL.

Capital social autorisé, £2,000,000 stg	$9,733,333 33
Capital souscrit £1,930,200	9,394,126 67
Capital versé en argent, £289,545 stg	1,409,119 00

ACTIF AU CANADA.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Biens-fonds (édifices à Toronto)			$40,000 00
Effets possédés par la compagnie :—			
*Effets du Canada 5 p. c	$53,533 33	$53,533 33	
*Effets fédéraux du Canada	96,982 00	96,982 00	
**Consols*	170,333 34	170,333 34	
Total, valeur au pair et valeur vénale			320,848 67
Argent en caisse au bureau principal au Canada			1,023 83
Argent déposé à la Banque des Marchands			6,562 11
Soldes des agences			21,687 14
Mobilier de bureau			1,000 00
Total de l'actif au Canada			$391,121 75

PASSIF AU CANADA.

Pour pertes par incendie au Canada.

Montant net des indemnités dues et impayées	$3,488 67	
Montant des réclamations non établies	2,687 78	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées au Canada		$6,176 45
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		211,911 34
Total du passif au Canada (département de l'incendie)		218,087 79
Passif au Canada (département de la vie)		100,000 00
Total du passif au Canada		$318,087 79

REVENU AU CANADA (DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.)

Total brut de l'argent reçu en primes	$377,398 51	
Moins, réassurances, etc	16,483 71	
Total net de l'argent reçu en primes (incendie)		$360,914 80
Intérêts et dividendes sur effets au Canada		5,818 92

*Déposés entre les mains du Receveur-Général au crédit des départements de l'incendie et de la vie.

ROYAL—Suite.

Autre revenu, savoir :—

Reçu à Londres, Angleterre, sur placements au bénéfice des porteurs de polices au Canada :

Effets du Canada, 5 p. c.	$2,676 65	
Consols	1,459 98	
Loyer de l'édifice de Toronto	1,700 00	
Total		5,886 63
Total du revenu en argent		372,570 35

EMPLOIS AU CANADA (DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.)

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $7,542 61)		$7,542 61
Moins, objets sauvés et frais de sauvetage		969 98
Montant net payé sur ces sinistres		$6,572 63
Payé sur sinistres survenus pendant l'année		$671,385 04
Moins, objets sauvés et frais de sauvetage	$2,575 15	
Moins, réassurances	13,608 99	
		16,184 14
Montant net payé sur ces sinistres		$655,200 90

Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie) au Canada	$661,773 53
Autres paiements et dépenses au Canada	68,168 73
Total des emplois d'argent au Canada	$729,942 26

RISQUES ET PRIMES.

Incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	10,437	$33,354,298	$351,806 19
" délivrées pendant l'année—nouvelles	8,892	19,909,117	183,923 15
" " " renouvelées	7,080	18,076,474	176,991 65
Total	26,409	$71,339,889	$712,720 99
Moins, polices éteintes	9,426	30,932,315	297,883 27
Polices en vigueur à la fin de l'année, (brut)	16,983	40,407,574	414,837 72
A déduire, réassurances	....	1,037,450	8,372 37
Polices en vigueur le 31 décembre 1877	16,983	39,370,118	406,465 35

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada....... 16,983
Montant total des polices en vigueur....................39,370,118
Montant des primes sur ces polices.................... 406,465 35

*Signé et attesté sous serment, ce 5 mars 1878, par

WM. TATLEY.

(Reçu le 6 mars 1878.)

* Avec cette réserve, que les rapports du Nouveau-Brunswick compris dans cet état sont incomplets, les livres de l'agence ayant été détruits par l'incendie.

ROYAL—Fin.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1876.

(Extrait du rapport des directeurs, 1877.)

COMPTE DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

1876.	£ s. d.	1876.	£ s. d.
Fonds d'assurances contre l'incendie au commencement de l'année	400,000 0 0	Indemnités payées, déduction faite des réassurances	393,848 3 6
Primes, déduction faite des réassurances	722,457 18 9	Frais d'administration	101,078 9 7
Intérêts	23,041 8 6	Commission	90,258 14 8
		Bénéfices réalisés, portés au compte des pertes et bénéfices	160,313 19 6
		Montant du fonds d'assurances contre l'incendie à la fin de l'année, d'après la quatrième cédule	400,000 0 0
	£1,145,499 7 3		£1,145,499 7 3

COMPTE DES PERTES ET BÉNÉFICES.

1876.	£ s. d.	1876.	£ s. d.
Balance de sortie du compte de l'année dernière	165,132 4 0	Dividendes et boni aux actionnaires	72,386 5 0
Intérêts	41,026 3 2	Taxe sur le revenu	1,217 0 4
Bénéfices de l'assurance contre l'incendie	160,313 19 6	Changements dans les bureaux	6,403 11 10
		Montant porté aux fonds de réserve	100,000 0 0
		Solde d'après la quatrième cédule	186,465 9 6
	£366,472 6 8		£366,472 6 8

Feuille de balance, 31 *décembre* 1876.

PASSIF.

		£ s. d.
Capital des actionnaires		289,545 0 0
Fonds de réserve		600,000 0 0
Fonds d'assurances sur la vie		1,933,100 3 3
Fonds des rentes viagères		170,702 18 7
Fonds d'assurances contre l'incen.		400,000 0 0
Pertes et bénéfices (sujet à être affecté au paie. d'un dividende).		186,465 9 6
Compte d'assurances perpétuelles		3,664 5 0
		£3,583,477 16 4
Réclamations en vertu de polices sur la vie, admises mais encore impayées	19,281 13 4	
Rentes viagères non réclamées	230 7 10	
Indemnités pour pertes par incendie, impayées	47,390 1 5	
Dividendes non-réclamés	983 3 10	
Comptes impayés (Payés depuis.)	4,900 7 1	
Effets à payer (Payés depuis.)	33,742 13 2	
		106,528 6 8
		£3,690,006 3 0

ACTIF.

	£ s. d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	520,610 2 6
Prêts sur polices d'assur. sur la vie délivrées par cette cie., dans la limite de leur valeur de rachat	97,355 0 3
Placements :—	
Effets du gouvernement britann.	27,792 11 3
Effets de gouv. étrang. et colon.	34,529 7 7
Effets du gouvern. des Etats-Unis	364,802 17 1
Débentu. et débent. non-rachetables de ch. de fer britanniques	25,950 0 0
Effets de chemins de fer britanniques (ordinaires)	600 0 0
Effets de chemins de fer britanniques (privilégiés)	1,146,916 8 6
Autres effets britanniques	265,974 6 7
Edifices possédés en pleine propr.	201,624 9 10
Edifices possédés à bail	8,538 16 8
Prêts sur polices d'assurances de cette compagnie sur la vie avec garantie collatérale	560 0 0
Prêts à villes et townships dans la Grande-Bretagne, garantis par transfert de taxes	333,435 4 10
Prêts sur effets de chemins de fer anglais avec marge	383,705 18 3
Prêts sur autres effets britanniques avec marge	16,724 3 8
Soldes des agents (Reçus depuis.)	65,037 5 10
Primes impayées (Reçus depuis.)	7,911 0 9
Intérêts impayés (Reçus depuis.)	42,747 11 4
Argent en caisse et en comptes courants chez les banquiers	145,190 18 1
	£3,690,006 3 0

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH COMMERCIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—ALEXANDER CRUM. | *Gérant*—FRED. J. HALLOWS.

Siége social—Glasgow.

Agent au Canada—LAWRENCE BUCHAN, Secrétaire local.

Bureau principal au Canada—Toronto.

(Opérations commencées au Canada, à Toronto, le 1er juin 1874.

CAPITAL.

Capital social autorisé, £2,000,000	$9,733,333 33
Capital souscrit, £1,250,000	6,083,333 33
Capital versé en argent, £125,000	608,333 33

ACTIF AU CANADA.

Effets déposés entre les mains du Receveur-Général :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets fédéraux du Canada, 5 p. c	$48,666 67	$48,666 67
Bons du comté de Carleton, 6 p. c	5,000 00	5,075 00
" " d'Elgin, 6 p. c	5,000 00	5,075 00
" " d'Oxford, 6 p. c	8,000 00	8,120 00
" " de Lambton, 7 p. c	14,000 00	14,969 03
" de la ville de Sarnia, garantis par le comté de Lambton, 6 p. c	27,000 00	27,405 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$107,922 89	$109,310 70

Reporté à la valeur vénale	$109,310 70
Argent déposé à la banque Fédérale, Toronto	25,494 14
Soldes des agents	2,748 30
Total de l'actif au Canada	$137,553 44

PASSIF EN CANADA.

Chiffre net des réclamations sur sinistres (incendie) dont il n'a pas encore été justifié	$2,815 00	
Chiffre net des réclamations contestées devant les tribunaux	2,000 00	
Total net des réclamations non-réglées sur sinistres survenus au Canada		$ 4,815 00
Réserves des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		40,131 44
Total du passif au Canada		$44,946 44

REVENU AU CANADA.

Total brut reçu en argent pour primes d'assurances contre l'incendie	$85,282 92	
Moins, réassurances, rabais, etc	8,350 70	
Total net reçu en argent sur primes		$76,932 22
Reçu en dividendes sur effets déposés entre les mains du Receveur-Général		6,131 27
Intérêt reçu de la banque Fédérale sur comptes courants		830 92
Total du revenu en argent au Canada		$83,894 41

SCOTTISH COMMERCIAL—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé durant l'année sur sinistres (incendie) survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $3,950 00)		$3,950 00
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage		450 00
Montant net payé sur ces sinistres		$3,500
Payé sur sinistres survenus durant l'année	$ 12,990 68	
A déduire, réassurances	2,243 71	
		10,746 97

Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie)	$14,246 97
Commissions ou courtage	11,394 46
Appointements, rétributions et tous autres frais du personnel	2,550 00
Taxes au Canada	1,128 26
Paiements divers, savoir : Loyers, $637.50 ; traitements des directeurs, $1,915.00 ; publicité, $858.84 ; impressions et papéterie, $1,151.22 ; cartes d'assurances, $586.30 ; frais de route, $460.31 ; frais de poste, de port et de télégraphie, $692.40 ; frais judiciaires, $50.20 ; divers, $601.35.	6,953 11
Total des emplois d'argent au Canada	$36,272 81

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.

	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	2,497	$5,420,658	$52,948 34
" délivrées durant l'année, nouvelles	3,808	7,073,488	68,650 72
" " renouvelées	814	1,844,170	16,732 20
Total	7,119	14,338,316	138,231 26
A déduire, les polices éteintes	2,868	5,882,268	57,376 63
Polices en vigueur à la fin de l'année	4,251	8,456,048	80,854 63
A déduire, les réassurances		409,259	4,844 18
Polices en vigueur le 31 décembre 1876 (net)	4,251	$8,046,789	$76,010 45

Nombre total des polices en vigueur à cette date	4,251	
Montant total des polices en vigueur		$8,046,789 00
Total des primes sur ces polices		76,010 45

Signé et attesté sous serment, ce 5 mars 1878, par

LAWRENCE BUCHAN,
Secrétaire local.

(Reçu le 6 mars 1878.)

SCOTTISH COMMERCIAL—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Glasgow,* 27 *mars* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Le montant net des primes reçues s'élève à £232,514 9s. 8d., tandis que les indemnités payées et à payer sont de £172,879 1s. 4d. Les chiffres suivants indiquent les progrès de la compagnie dans cette branche si importante de ses opérations, depuis dix ans :—

	1867.	1872.	1877
Primes nettes	£21,306	£67,818	£232,514

Pertes et bénéfices.

Le solde de ce compte est de £16,769 6s. 4d., et vos directeurs recommandent d'en répartir le montant comme suit :—

	£	s.	d.
Dividende de 10 pour cent (exempt de taxe sur le revenu)	£12,500	0	0
Addition au fonds de réserve	3,000	0	0
Balance à reporter	1,269	6	4
	£16,769	6	4

La situation financière de la compagnie sera alors comme suit :—

	£	s.	d.
Capital autorisé	£2,000,000	0	0
Capital souscrit	1,250,000	0	0
Capital versé	£125,000	0	0
Fonds de réserve et de réassurance contre l'incendie	128,000	0	0
Balance reportée	1,269	6	4
Fonds accumulé, département de la vie	47,595	16	3
Total des fonds en argent	£301,865	2	7

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Compte des pertes et bénéfices de l'année expirée le 31 *décembre* 1877.

	£	s.	d.
Balance de sortie du compte de l'année dernière	£ 1,048	5	1
Primes (incendie)	262,544	15	0
Intérêts	10,875	9	8
Bénéfices réalisés sur placements	1,480	1	6
Emoluments sur transferts	52	12	6
Augmentation de valeur de la propriété	22,250	0	0
	£298,251	3	9
Primes de réassurance	£30,030	3	4
Pertes par incendie, estimées en-deça de leur chiffre réel en 1876, payées en 1877	28,268	7	10
Indemnités (incendie), déduction faite des réassurances, en 1877	144,610	13	6
Frais d'administration	35,851	19	11
Commissions aux agents et frais	42,720	9	10
Solde	16,769	6	4
	£298,251	3	9

SCOTTISH COMMERCIAL—Fin.

Feuille de balance, 31 *décembre* 1877.

PASSIF.

		£	s.	d.
Capital versé		£125,000	0	0
Fonds de réserve et de dépenses contingentes		125,000	0	0
Indemnités impayées (incendie)		28,492	12	4
Fonds de paiement des édifices de Londres		775	0	0
Dettes impayées		20,000	0	0
Dividendes impayés		31	12	3
Compte des pertes et bénéfices		16,769	6	4
		£316,068	10	11

ACTIF.

		£	s.	d.
Placements :—				
Parts de chemin de fer (privilégiées)		£14,331	0	0
Effets de gouvernements étrangers :—				
Bons des Etats-Unis	£109,064 19 9			
Effets fédéraux du Canada	22,360 16 5			
Rentes françaises	600 18 0			
		132,026	14	2
Edifices de la compagnie		47,320	2	0
Hypothèques sur biens-fonds		50,664	3	6
Soldes des agences et succursales, et les sommes dues par d'autres compagnies		52,849	16	5
Soldes au siége social		762	5	4
Intérêts en cours, jusqu'à cette date, non échus		925	3	5
Effets à recevoir, argent en dépôt, comptes courants chez le sbanquiers, et argent en caisse		17,189	3	1
		£316,068	10	11

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH IMPERIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—ALEXANDER RONALDSON | *Gérant*—W. W. W. REID.

Siége social—Glasgow.

Agent au Canada—TAYLOR FRÈRES. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation en 1866; opérations commencées au Canada en 1869.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé, £1,000,000	$4,866,666 67
Montant du capital social souscrit, £500,000	2,433,333 33
Montant du capital social versé en argent, £50,000	243,333 33

ACTIF AU CANADA.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
* Effets fédéraux du Canada, 6 p. c	$71,067 61	$72,133 64
* Bons du havre de Montréal, 6½ p. c	20,000 00	20,200 00
Bons de la Corporation de Montréal	5,500 00	5,568 75
Total, valeur au pair et valeur vénale	$96,567 62	$97,902 39

Reporté à la valeur vénale		$97,902 39
Argent en caisse au bureau principal au Canada		616 27
Argent aux banques, savoir :—		
Banque du Peuple, compte courant	$3,171 16	
do do déposé au crédit du Receveur-Général	7,257 38	
Total		10,428 54
Soldes des agents		3,558 74
Dû par la compagnie d'assurances Stadacona		1,666 67
Total de l'actif au Canada		$114,172 61

PASSIF AU CANADA.

Total net des réclamations d'indemnités dont il n'a pas encore été justifié.	$2,100 00
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours	29,111 30
Dû aux agents généraux	1,754 64
Dû pour réassurances	54 50
Commissions à déduire des soldes non perçus des agents	525 63
Total du passif au Canada	$33,546 07

REVENU AU CANADA.

Total brut de l'argent reçu en primes	$53,684 77	
Moins, ré-assurances, rabais, etc	5,295 41	
Montant net de l'argent reçu en primes		$48,389 36
Reçu en intérêts sur effets		6,872 49
Total des recettes en argent		55,261 85

* Déposés entre les mains du Receveur-Général.

SCOTTISH IMPERIAL—Suite.

EMPLOIS AU CANADA.

Payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $850)			$750 00	
Payé sur sinistres (incendie) survenus pendant l'année		24,356 22		
Moins, objets sauvés et frais de sauvetage	183 44			
Moins, réassurance	167 48			
Total des déductions		350 92		
			24,005 30	
Total net payé sur sinistres pendant l'année (incendie)				$ 24,755 30
Payé en commissions ou courtage, appointements, émoluments, taxes, etc.				8,531 98
Total des emplois d'argent au Canada				33.287 28

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie au Canada.	Nombre.	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	3,212	$5,869,926	53,066 73
" délivrées durant l'année—nouvelles	1,548	2,673,783	23,116 33
" " " —renouvelées	1,716	3,332,582	30,631 94
Total	6,476	11,876,291	106,815 00
A déduire—les polices éteintes	2,925	5,553,842	46,426 19
Polices en vigueur à la fin de l'année (brut)	3,551	6,322,449	60,388 81
A déduire—les réassurances		494,796	4,597 19
Polices en vigueur le 31 décembre 1877 (net)	3,551	5,827,653	55,791 62

Nombre total des polices en vigueur à cette date au Canada	3,551	
Montant total des polices en vigueur		$5,827,653 00
Total des primes sur ces polices		55,791 62

Signé et attesté sous serment, ce 15 février 1878, par

JAMES W. TAYLOR.

(Reçu le 16 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs,* 2 *mai* 1878.)

DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE.

Le revenu net des primes de l'année s'élève à £92,759 0s. 9d., ce qui, nonobstan la dépression générale des affaires, indique progrès sur l'année 1876.

Les indemnités (incendie) payées et à payer, s'élèvent à £57,326 17s. 5d., chiffre beaucoup moins considérable que celui de 1876.

Compte général du département de l'incendie, pour l'année expirée le 31 *décembre* 1877.

		£ s. d.
Solde du dernier compte	£26,896 10 8	
Moins, dividende à 6 pour cent	3,000 00 0	
		23,896 10 8
Primes d'assurances contre l'incendie	124,923 13 7	
Moins, payé pour réassurances	32,164 12 10	
		92,759 0 9
Intérêts et loyers		2,815 17 4
Emoluments sur transferts		42 6 2
		£119,513 14 11

SCOTTISH IMPERIAL—Fin.

Indemnités nettes sur sinistres				£57,326	17	5
Proportion des frais généraux				15,280	6	1
Commissions				14,0δ8	9	4
Inscriptions contre-passées :						
Un tiers du compte du nécessaire des succursales et des agences	£333	6	8			
Un dixième du compte du mobilier des bureaux	226	12	8			
Mauvaises créances	137	0	4			
				696	19	8
Solde				32,121	2	5
				£119,513	14	11

Feuille de balance, 31 *décembre* 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.
Capital versé des actionnaires	50,000	0	0
Fonds des assurances sur la vie et des rentes viagères	67,594	8	11
Fonds des assurances contre l'incendie	32,121	2	5
Indemnités impayées, dues en vertu de polices d'assurances sur la vie.	1,800	10	0
Indemnités sur sinistres (incendie), impayées	12,417	13	2
Dividendes impayés	43	19	5
	£163,977	13	11

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£41,728	18	10
Prêts sur polices de la compagnie (dans les limites de leur valeur de rachat)	1,845	1	2
Placements—			
Immeubles	43,686	9	8
Effets fédéraux du Canada	14,891	16	10
Bons du havre de Montréal	4,366	6	6
Bons de la cité de Montréal	1,172	7	0
Prêts sur biens-meubles (garantis par polices d'assurances sur la vie)	1,350	0	0
Soldes des agents et sommes dues par d'autres compagnies	26,119	0	6
Primes impayées	3,014	0	4
Intérêts impayés	601	17	8
Argent dû par les banquiers	11,005	0	2
Effets de banquiers en portefeuille	11,070	8	0
Avances garanties par actions de cette compagnie	420	0	0
Nécessaire des succursales et agences	666	13	4
Mobilier des bureaux	2,039	13	11
	£163,977	13	11

COMPAGNIE D'ASSURANCES STADACONA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—J. B. RENAUD. | *Secrétaire*—CRAWFORD LINDSAY.

Bureau principal—Québec.

(Constituée en corporation le 26 mai 1874. Opérations commencées le 28 octobre 1874

CAPITAL.

Capital autorisé	$5,000,000 00
Capital souscrit	2,300,000 00
Capital versé en argent	500,598 17

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie.

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Débentures de la Corporation de Québec, No. 1	$10,000 00	$10,000 00
" " " 2	10,000 00	10,000 00
" " " 3	5,000 00	5,000 00
Fonds consolidé de Québec—		
Débentures, Certificat 13, No. 89	1,000 00	1,000 00
" " " 90	1,000 00	1,000 00
" " " 91	1,000 00	1,000 00
" " " 92	1,000 00	1,000 00
" " " 93	1,000 00	1,000 00
" " 14, " 94	1,000 00	1,000 00
" " " 95	1,000 00	1,000 00
" " " 96	1,000 00	1,000 00
" " " 97	1,000 00	1,000 00
" " " 98	1,000 00	1,000 00
" " " 99	1,000 00	1,000 00
" " " 100	1,000 00	1,000 00
" " " 101	1,000 00	1,000 00
" " 19	1,000 00	1,000 00
Bons de la Corporation de Québec, No. 4	5,000 00	5,000 00
" " " 5	5,000 00	5,000 00
" " " 6	1,000 00	1,000 00
Bons de la Cité de Kingston, 2 à $500 00	1,000 00	1,000 00
" " 19 " 1,000 00	19,000 00	19,000 00
Bons de la Cité d'Ottawa, 20 " 500 00 " " 2 " 1,000 00	12,000 00	12,000 00
Bons de la Cité de Toronto, 2 " 200 00	400 00	400 00
" " 1 " 198 08	198 08	198 08
" " 14 " 400 00	5,600 00	5,600 00
" " 3 " 1,000 00	3,000 00	3,000 00
Bons de la ville de Belleville, 2 " 500 00	1,000 00	1,000 00
" " 9 " 1,000 00	9,000 00	9,000 00
" " 4 " 2,000 00	8,000 00	8,000 00
Cité de St. Jean, N.B.—Débentures du marché, 8 à $1,000 00	8,000 00	8,000 00
Certificat d'effets fédéraux du Canada	400 00	411 00
Deposés entre les mains du Receveur-Général	$117,598 08	$117,609 08

		Valeur au pair.	Valeur vénale.
Banque Union	106 actions.	$10,600 00	$6,678 00
Banque de Québec	100 "	10,000 00	10,600 00
La Banque Nationale	84 "	4,200 00	4,032 00
Banque de la Cité (Consolidée)	100 "	10,000 00	7,800 00
Banque d'échange	100 "	10,000 00	7,800 00
Banque Molson	154 "	7,700 00	7,854 00
Banque des Marchands	200 "	20,000 00	13,200 00
La Banque du Peuple	200 "	10,000 00	8,800 00
do (Vie)	113 "	5,650 00	4,972 00
		88,150 00	71,736 00
Total, valeur au pair et valeur vénale		$205,748 08	$189,345 08

STADACONA—*Suite.*

Reporté à la valeur vénale		$189,345 08
Argent en caisse au bureau principal		355 19
Argent à la Banque Union		2,684 86
Intérêts en cours et impayés sur effets, jusqu'à cette date		598 68
Soldes des agents		2,843 68
Effets à recevoir		4,944 34
Argent en banque au crédit du département de la vie		3,127 60
Intérêt en cours, jusqu'à cette date, département de la vie		557 35
Primes impayées, " " "		408 06
Intérêt sur effets, entre les mains du Rec.-Général—Département de la vie		995 00
Versements sur le capital dûs et arrivant à échéance, soit $283,977; évalués à		219,587 00
Divers:—		
Mobilier et garnitures de bureaux, salamandres, plans, cartes, etc., (coûtant $15,741 41)	$5,000 00	
Diverses créances de la compagnie	2,379 57	
Intérêts sur effets entre les mains du Receveur-Général	2,097 93	
		9,477 50
Total de l'actif		$434,924 34

PASSIF.

Montant net des indemnités dues et encore impayées (incendie)	$180,798 85	
" " pertes établies dont le montant n'est pas encore dû (incendie)	3,200 00	
" " réclamations dont il n'a pas encore été justifié	17,321 00	
	$201,319 85	
Montant net des réclamations contestées devant les tribunaux	9,136 00	
Total des réclamations non-réglées pour pertes par incendie au Canada		$210,455 85
Réserve totale des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada		20,327 90
Fonds de réassurance, et somme de tous les autres items au passif du département de la vie, à part le capital		3,211 72
Dividendes déclarés, dus et impayés		65 05
Argent emprunté (tous les effets mentionnés dans l'actif sont en la possession des banques, comme garanties collatérales de ces emprunts.		52,000 00
Dû pour appointements, loyer, publicité, dépenses des agences, dépenses diverses et taxes, jusqu'à ce jour		2,235 67
Bons de primes non acquises, dus en 1878		25,031 48
Total du passif (à l'exclusion du capital)		$313,317 67
Capital social versé en argent		$500,598 67
" " en billets		3,700 00
Appels de fonds évalués à		219,587 00
Total		$7-3,885 17

REVENU.

Total brut de l'argent reçu en primes jusqu'au 28 juin	$88,932 29	
Moins, réassurances, rabais et ristournes	4,800 68	
Montant net de l'argent reçu en primes		$84,131 61
Reçu en intérêts et dividendes		9,443 54
Commissions sur réassurances		130 25
Total		$93,705 40
Reçu sur appels de fonds		$279,545 17
Total du revenu en argent		$373,250 57

STADACONA—*Suite.*

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.

Montant payé pendant l'année sur sinistres survenus les années précédentes, (portés dans le dernier état à $61,546.65).....	$52,439 83		
Moins, montant reçu sur réassurances..........	3,151 33		
Montant net payé sur ces sinistres..........		$49,288 50	
Payé sur sinistres survenus pendant l'année..........	$255,412 22		
Moins, montant reçu sur réassurances..........	18,630 36		
		236,781 86	
Total net payé pendant l'année sur sinistres (incendie)..........			$286,070 36
Commissions ou courtage..........			14,550 68
Appointements, émoluments et tous autres frais du personnel..........			18,447 40
Taxes..........			1,758 22

Paiements divers, savoir :

Dépenses générales au bureau principal, dans les succursales et les agences, $5,907.24 ; frais judiciaires, $416.30 ; frais de perception du capital, $971.81 ; publicité, $2,570.20 ; frais de route, $1,460.31 ; loyers, $2,751.46 ; échange sur traites, chèques, etc., $403.36 ; mobiliers et garnitures de bureaux, réparations etc., $783.45 ; intérêts sur prêts, escomptes sur billets, traites, etc., $5,702.67 ; payé sur bons de primes non acquises émis lors de la résiliation des polices le 28 juin (balance due en 1878), $4,540.31.......... $25,507 11

Total des emplois d'argent.......... $346,333 77

RISQUES ET PRIMES.

Assurances contre l'incendie.	Nombre	Montant.	Primes.
Polices en vigueur à la date de dernier état (brut)..........	10,384	$16,925,801	$206,440 58
Délivrées pendant l'année—nouvelles..........	2,556	4,618,938	54,377 57
" " renouvelées..........	2,229	3,873,226	46,881 35
Total..........	15,169	$25,417,965	$307,699 50
A déduire—polices éteintes..........	10,193	19,154,439	232,807 34
En vigueur à la fin de l'année (brut)..........	4,976	$6,263,526	$74,892 16
A déduire-réassurances..........	....	216,472	2,606 22
En vigueur le 31 décembre 1877, (net.)..........	4,976	$6,047,054	$72,285 94

Montant total des polices en vigueur à cette date, 4,976.

Total net des polices en vigueur..........	$6,047,054 00
Total des primes sur ces polices..........	72,285 94

Signé et attesté sous serment, ce 28 janvier 1878, par

J. B. RENAUD,
Président.

CRAWFORD LINDSAY,
Secrétaire.

(Reçu le 31 janvier 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'OUEST.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—Hon. JOHN MCMURRICH.

Secrétaire—J. J. KENNY. | *Directeur-gérant*—BERNARD HALDAN.

Bureau principal—Toronto.

(Constituée en corporation en août 1851 ; opérations commencées au Canada en août 1851.

CAPITAL.

Capital social autorisé et souscrit	$ 800,000 00
Versé en argent	400,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF.

Biens fonds	$ 22,750 51
Prêts sur obligations et hypothèques, sur lesquels il n'est pas dû plus d'un an d'intérêt, garantis par première hypothèque sur biens-fonds	47,218 73
Intérêt en cours, jusqu'à cette date	5,766 19

Effets possédés par la compagnie.	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Banque Canadienne de Commerce	$61,850 00	$71,127 50
Banque Consolidée du Canada	25,000 00	20,000 00
Banque de l'Ontario	12,000 00	11,700 00
Compagnie *Imperial Loan and Investment*	41,800 00	44,935 00
Compagnie de prêts et d'épargnes Union (dépôt)	10,000 00	10,000 00
Bons des Etats-Unis	384,120 00	402,472 40
Débentures.		
Cité de Toronto	43,533 34	43,098 00
do Hamilton	6,980 00	6,282 00
Comté de Middlesex	4,000 00	4,080 00
Township de Howick	3,500 00	3,430 00
Ville de Lindsay	3,500 00	3,325 00
do Listowel	22,000 00	22,000 00
Village de Orillia	25,000 00	23,750 00
do Pembroke	25,000 00	23,750 00
Ville d'Owen Sound	15,500 00	14,725 00
Village de Port Perry	6,000 00	5,700 00
Township de St. Vincent	1,800 00	1,710 00
Ville de Stratford	12,880 00	13,137 60
do Strathroy	30,000 00	28,500 00
Village d'Uxbridge	10,000 00	9,250 00
Ville de Whitby	28,750 00	27,312 50
Township de Shuniah	35,000 00	32,375 00
do Fenelon	4,707 31	4,500 00
Ville de Windsor	1,000 00	950 00
do Barrie	20,000 00	19,000 00
Bons de la Province de Québec	4,365 34	4,365 34
* Total, valeur au pair et valeur vénale	$838,285 99	851,475 34

Reporté à la valeur vénale	$851,475 34

* Parmi les effets ci-dessus, les suivants, (valeur au pair) sont en dépôts spéciaux, comme ci-dessous :—
Débentures municipales déposées entre les mains du Receveur-Général à Ottawa, $57,200 00
Effets déposés aux Etats-Unis pour le bénéfice des porteurs de polices des Etats-Unis :—

Bons du Gouvernement des Etats-Unis	$402,472 40	
Actions de la Banque Canadienne de Commerce	71,127 50	
Actions de la Banque Consolidée	20,000 00	
Actions de la Banque de l'Ontario ($10,000)	9,750 00	
		$503,349 90

DE L'OUEST—*Suite.*

Argent en banques, savoir:

Banque Canadienne du Commerce, Toronto	$62,120 53	
Banque Canadienne du Commerce, New-York	17,274 09	
Corn Exchange National Bank, Chicago	3,039 88	
Farmers' and Mechanics' Bank, Buffalo	1,809 69	
Total		84,244 19
Solde des agents		92,327 11
Effets à recevoir		29,655 33

Montant échu sur ces effets, impayé mais sûr, $4,130.68.

Divers, savoir :—

Pompe à vapeur	$3,671 49	
Aussière	350 03	
Total de l'actif		$1,137,458 92

PASSIF.

1. *Passif au Canada.*

Montant net des réclamations d'indemnités pour pertes non établies :—

Pertes par incendie	$18,476 98	
Pertes dans la navigation intérieure	1,575 00	
Sur l'océan	12,700 00	
Montant total net des réclamations d'indemnités non-réglées au Canada		$32,751 98
Réserve des primes non acquises pour tous les risques en cours au Canada, savoir :—		
Assurances contre l'incendie	$152,548 75	
Risques de la navigation intérieure	1,411 36	
Réserve totale des primes non acquises pour risques au Canada		153,960 11
Dividendes déclarés et dus, mais impayés		520 30
do do mais non encore dus		30,000 00
Total du passif au Canada, (à part le capital social)		$217,232 39

(2.) *Passif dans d'autres pays.*

Réclamations d'indemnités pour pertes non établies :—

Assurances contre l'incendie	$15,044 30	
Risques de la navigation intérieure	3,298 00	
Total net des réclamations d'indemnités non réglées dans les autres pays		$18,342 30
Réserve des primes non acquises, savoir :—		
Assurances contre l'incendie	$220,932 68	
Risques de la navigation intérieure	1,580 74	
Total		222,513 42
Total du passif dans les autres pays		$240,855 72
Total du passif (à part le capital social) dans tous les pays		$458,088 11
Capital social versé		$400,000 00
Excédant net disponible en sus de tout le passif et du capital social versé		276,909 21

DE L'OUEST—*Suite.*

REVENU.

Assurance contre l'incendie.	Au Canada.	Dans les autres pays.	
Total brut reçu en argent pour primes	$301,648 36	$483,801 29	
Moins, réassurance, rabais et ristournes	25,252 91	58,938 63	
Montant net reçu en argent pour primes d'assurances contre l'incendie	$276,395 45	$424,862 66	
Risques de la navigation intérieure.			
Total brut des primes reçues en argent	$ 8,450 13	$14,651 03	
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés pour primes	41,248 50	27,312 33	
Total brut reçu en argent sur primes	$49,698 63	$41,963 36	
Moins réassurances, etc	17,558 60	9,881 33	
Montant net reçu en argent sur primes afférentes aux risques de la navigation intérieure	$32,140 03	$32,082 03	
Effets reçus pendant l'année sur primes d'assurances de la navigation intérieure, encore impayés, $15,601.82.			
Risques maritimes.			
Total brut des primes reçues en argent	$36,609 69	....	
Total brut des recettes en argent sur effets ou billets acceptés en primes	5,722 72	....	
Total brut reçu en argent sur primes	$42,332 41	....	
Moins réassurances, etc	8,504 45	....	
Montant net reçu en argent sur primes d'assurances maritimes	$33,827 96	....	
Effets reçus pendant l'année sur primes d'assurances, impayés, $51.03.			
Montant net reçu en argent sur primes	$342,363 44	$456,944 69	
Montant net reçu en argent sur primes dans tous les pays			$799,308 13
Reçu en intérêts et dividendes			53,330 96
Total			$852,639 09
Reçu en versements sur le capital			450 17
Total du revenu en argent			$853,089 26

EMPLOIS.

Assurances contre l'incendie.		Au Canada.	Dans les autres pays.
Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (portés dans le dernier état à $25,929.77.)		$14,224 77	$10,004 04
A déduire, objets sauvés et frais de sauvetage.	$ 7 50		....
A déduire aussi, montant reçu sur réassurances.	1,808 51		....
		$1,816 01	
Montant net payé sur ces sinistres		$12,408 76	$10,004 04
Payé sur sinistres durant l'année		$261,238 17	$241,443 62
Moins, montant reçu sur réassurances		23,579 85	20,631 01
Montant payé sur ces sinistres		$237,658 32	$220,812 61
Total net payé durant l'année sur ces sinistres (incendie).		$250,067 08	$230,816 65

DE L'OUEST—*Suite.*

Risques de la navigation intérieure.			
Montant payé durant l'année sur sinistres survenus les années précédentes (porté dans le dernier état à $1,564.33)	1,564 33	....	
Payé sur sinistres survenus durant l'année	28,050 71	$48,868 52	
Moins, objets sauvés et frais de sauvetage....... $3,948 37		....	
Moins, reçu sur réassurances.... 8,953 05		6,705 80	
	12,901 42		
Montant net payé sur ces sinistres	$15,149 29	$42,169 72	
Total net payé durant l'année sur sinistres dans la navigation intérieure	$16,713 62	$42,162 72	
Total net payé durant l'année sur sinistres (incendie et navigation intérieure,) savoir :—			
Au Canada		$266,780 70	
Dans les autres pays		272,979 37	
Total			$539,760 07
Montant net payé durant l'année sur sinistres maritimes			8,955 51
Payé en dividendes sur le capital social à 15 pour cent			60,306 02
Commissions ou courtage			126,888 89
Appointements et tous autres frais du personnel			16,791 91
Taxes			12,815 34
Autres paiements, savoir :			
Dépenses générales		$51,649 66	
Frais de poste et télégrammes		3,447 62	
Dépenses maritimes		1,825 68	
Inspection (incendie)		976 64	
			57,899 60
Total des emplois d'argent			$823,417 34

DE L'OUEST—*Suite.*

RISQUES ET PRIMES.

	Au Canada.		Dans les autres pays.		Total dans tous les pays.	
	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.	Montant.	Primes.
Assurances contre l'incendie.	$	$ cts.	$	$ cts.	$	$ cts.
Polices en vigueur à la date du dernier état (brut)	20,911,878	262,442 17	31,572,060	419,194 37	52,483,938	681,636 54
Délivrées pendant l'année—nouvelles	14,833,787	168,981 67	45,259,734	524,698 78	60,093,521	693,680 45
" " renouvelées	9,956,654	127,009 13	....	....	9,956,654	127,009 13
Total	45,702,319	558,432 97	76,831,794	913,893 15	122,534,113	1,502,326 12
A déduire, polices éteintes	19,889,204	244,364 81	41,981,977	498,566 55	61,871,181	742,931 36
En vigueur à la fin de l'année, (brut)	25,813,115	314,068 16	34,849,817	445,326 60	60,662,932	759,394 76
A déduire les réassurances	1,289,592	16,613 14	....	....	1,289,592	16,613 14
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	24,523,523	297,455 02	34,849,817	445,326 60	59,373,340	734,781 62
Risques de la navigation intérieure.						
Polices en vigueur à la date du dernier état, (brut)	94,601	5,560 27	16,625	3,325 00	111,226	8,885 27
Polices délivrées pendant l'année	1,458,744	40,725 95	6,513,952	49,224 97	7,972,696	89,950 92
Total	1,553,345	46,286 22	6,530,577	52,549 97	8,083,922	98,836 19
A déduire, les polices éteintes	1,429,458	42,469 14	6,424,827	49,290 72	7,854,285	91,759 86
En vigueur à la fin de l'année (brut)	123,887	3,817 08	105,750	3,259 25	229,637	7,076 33
A déduire les réassurances	25,388	984 25	....	....	25,388	984 25
En vigueur le 31 décembre 1877, (net)	98,499	2,832 83	105,750	3,259 25	204,249	6,092 08
Risques maritimes.						
Polices délivrées pendant l'année	2,555,982	42,138 44	....	....	2,555,982	42,138 44
Toutes éteintes.						

DE L'OUEST—*Fin.*

Nombre total des polices en vigueur à cette date.........Non rapporté.	
Total net des polices en vigueur..	$59,577,519 00
Total des primes sur ces polices..	740,873 70

Signé et attesté sous serment, ce 15 février 1878, par

BERNARD HALDAN,
Directeur-gérant.
J. J. KENNY,
Secrétaire.

(Reçu le 18 février 1878.)

ETATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES SUR LA VIE,

EN CONFORMITÉ DE L'ACTE D'ASSURANCES REFONDU DE 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES À FAIRE DES OPÉRATIONS D'**ASSURANCES SUR LA VIE** AU CANADA, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1878.

Compagnie d'assurances sur la vie *Ætna*, de Hartford, Connecticut.
Compagnie d'assurances sur la vie *Atlantic Mutual*, Albany, N.-Y.
Association sur la vie dite *Briton*, (à responsabilité limitée).
Association médicale et générale sur la vie dite *Briton*, Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances du Canada sur la vie, Hamilton.
Compagnie d'assurances des Citoyens, du Canada.
Compagnie d'assurances *Commercial Union*, de Londres, Angleterre.
Association d'assurances sur la vie dite Confédération.
Compagnie d'assurances sur la vie *Connecticut Mutual* de Hartford, Conn.
Compagnie d'assurances d'Edimbourg sur la vie.
Société d'assurances sur la vie *Equitable* des Etats-Unis, N.-Y.
Compagnie d'assurances sur la vie *Globe Mutual* de New-York.
Association d'assurances sur la vie d'Ecosse.
Compagnie d'assurances *Liverpool and London and Globe.*
Compagnie d'assurances sur la vie *London and Lancashire.*
Corporation d'assurances sur la vie *Metropolitan*, de New-York.
Association d'assurances mutuelle du Canada, sur la vie.
Compagnie d'assurances sur la vie dite *National*, des Etats-Unis.
Compagnie d'assurances sur la vie *New-York.*
Compagnie d'assurances *North British and Mercantile.*
Compagnie d'assurances, sur la vie *North Western Mutual*, de Milwaukee.
Compagnie d'assurances sur la vie *Phœnix Mutual*, de Hartford, Conn.
Compagnie d'assurances sur la vie dite *Positive Government* (à responsabilité limitée), Angleterre.
Compagnie d'assurances sur la vie et contre l'incendie *Queen*, Angleterre.
Société d'assurances sur la vie dite *Reliance Mutual*, Londres, Angleterre.
Compagnie d'assurances *Royal.*
Société d'assurances sur la vie *Scottish Amicable.*
Institution *Scottish Provident.*
Compagnie d'assurances *Scottish Provincial.*
Compagnie d'assurances sur la vie Stadacona, de Québec.
Compagnie d'assurances sur la vie *Standard*, d'Ecosse.
Société d'assurances sur la vie *Star* d'Angleterre.
Société d'assurances mutuelle sur la vie dite du Soleil, de Montréal.
Compagnie d'assurances sur la vie et Tontine Toronto.
Compagnie d'assurances *Travelers*, de Hartford, Connecticut.
Compagnie d'assurances sur la vie *Union Mutual*, du Maine.
Compagnie d'assurances sur la vie *United-States.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *ÆTNA*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—T. O. ENDERS. | *Secrétaire*—J. L. ENGLISH.

Siége social—Hartford, Conn., E.-U.

Agent au Canada—WILLIAM H. ORR. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation en 1850 ; opérations commencées au Canada en 1850.

CAPITAL.

Capital autorisé, souscrit et versé en argent		$150,000 00
Total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie, au Canada	$266,972 24	
Total des billets, prêts ou gages, en paiement partiel de primes au Canada.	14,167 18	
	$281,139 42	
A déduire la somme payée en primes de réassurance dans d'autres compagnies autorisées, au Canada	1,437 63	
Revenu net des primes		$279,701 79
Montant payé au Canada :—		
Sur risques arrivés à fin par le décès de l'assuré	$48,187 09	
Sur polices de dotations échues	2,496 00	
Somme totale payée sur réclamations		$50,683 09
Somme totale payée en rachat de polices		345 66
Somme totale payée en dividendes ou boni aux porteurs de polices		40,749 36
Total payé aux porteurs de polices au Canada		$91,778 11

ACTIF AU CANADA.

Etats-Unis 5-20, déposés entre les mains du Receveur-Général	$140,000 00
Immeubles au Canada	800 00
Total de l'actif au Canada	$140,800 00

PASSIF AU CANADA.

Réclamations non réglées mais qui ne sont pas contestées sur polices canadiennes (sur cette somme, $4,669 sont pour réclamations datant d'avant le 1er janvier 1877)			$42,761 00
Montant des réclamations contestées au Canada (datant d'avant 1877).			4,000 00
* Somme calculée comme suffisante pour garantir tous les risques en cours au Canada		$1,330,233 00	
A déduire les risques réassurés dans d'autres compagnies autorisées au Canada	$7,939 50		
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	31,116 47		
A déduire les billets de primes	98,701 92		
		137,757 89	
Différence			1,192,475 11
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.			$1,239,236 11

* Calcul préliminaire basé sur la table de mortalité des *Actuaries* et quatre pour cent d'intérêt. Pour réduction à la base de 4½ pour cent, sept pour cent retranchés.

ÆTNA.—Suite.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	966*	
Montant de ces polices		*$1,082,451 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	53	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		82,065 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	6,622	
Montant de ces polices		8,240,281 00
Montant des polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	28,965	
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1877		8,211,316 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année, au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	51	$79,569 00
2. " maturité	2	2,496 00
3. " expiration	Aucun	
4. " rachat (Pour lesquelles $345.66 ont été payées en argent)	336	12,506 00
5. Par rachat, $345,579 (Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $115,673.) Différence des montants		229,906 00
6. Par déchéance	252	747,169 00
Total	641	1,071,646 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	6,636†	$8,477,199 00
" délivrées pendant l'année	1,130	1,928,068 00
" ayant pris fin par décès de l'assuré, maturité, expiration, abandon ou déchéance	641	1,071,646 00
" rachetées avec polices acquittées		115,673 00
" non acceptées	233	377,667 00
Total des risques expirés	874	1,564,986 00
Grand total à la date de cet état	6,622	8,240,281 00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	5,721
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	1,057
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	49
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	799
Nombre des vies assurées à la date de cet état	5,998

Signé et attesté sous serment, ce 4 avril 1878, par

THOS. O. ENDERS,
Président.

J. L. ENGLISH,
Secrétaire.

Reçu le 6 avril 1878.

* Ce chiffre comprend toutes les polices dressées pour le Canada en 1877, et qui le 31 décembre 1877 n'avaient pas encore été renvoyées à ce bureau comme " non acceptées." Nous ne pouvons dire combien de ces polices restant à cette date entre les mains des agents ont été réellement acceptées par ceux qui les demandaient.—*Note de la compagnie.*

† Mentionnées dans le dernier rapport comme étant de $9,098,233.

ÆTNA.—Suite.

ÉTAT DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877, TEL QUE FOURNI AU COMMISSAIRE DES ASSURANCES DE L'ÉTAT DU CONNECTICUT.

REVENU PENDANT L'ANNÉE 1877.

Revenu total des primes	$3,213,871 32
Argent reçu en intérêts sur prêts hypothécaires	827,789 56
" " " sur débentures possédées par la Cie. et en dividendes sur effets	473,835 74
" " " billets de primes, prêts ou gages sur polices	164,619 18
" " " sur autres dettes dues à la compagnie	43,522 79
" " comme escompte sur indemnités payées d'avance	3,621 61
" " comme bénéfices sur débentures, effets, ou or vendus	815 45
Revenu total	$4,728,075 65

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE 1877.

Somme totale payée en indemnités et dotations échues	$1,739,557 69
Argent payé en rachat de polices	18,040 51
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices, ou devenus caducs sur polices déchues	340,237 08
Valeur de rachat de polices avec additions reconverties, appliquées au paiement de primes	760,160 05
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices	288,151 88
Billets de primes, prêts ou gages sur polices employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices	272,743 18
Payé aux actionnaires en intérêts ou dividendes	45,000 00
Dépenses générales	250,145 04
Total des emplois d'argent	$3,984,035 43

ACTIF.

Valeur originaire des immeubles, moins les charges		$263,771 88
Prêts garantis par obligations et première hypothèque sur bien-fonds		10,709,966 92
Prêts sur débentures, actions, ou autres valeurs collatérales de commerce		241,962 06
Billets de primes, prêts ou gages, sur polices en vigueur		3,318,063 97
Prix d'achat des effets possédés d'une manière absolue par la compagnie		7,347,098 41
Argent en caisse et en banques		988,812 15
Effets à recevoir		55,937 61
Soldes des agences d'après le grand-livre	$39,398 70	
Moins les sommes dues aux agents et autres	37,560 34	
		1,838 36
Total net, ou actif constaté par le grand livre		$22,927,451 36

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêts		777,263 25
Différence en sus entre la valeur vénale des effets et leur prix d'achat		157,354 49
Dû par d'autres compagnies sur polices réassurées		15,000 00
Montant net des primes dues ou sous délai		211.285 28
Total de l'actif d'après les livres de la compagnie		$24,088,354 38
Y compris les items non admis	$56,775 97	

ÆTNA.—Fin.

PASSIF.

Réserve nette de réassurance, d'après l'*Actuaries' Table,* 4 pour cent..	$20,637,233 10
Total des réclamations non réglées	417,458 00
Montant de tous les dividendes de surplus impayés, ou autres bénéfices dus aux porteurs de polices	96,614 52
Réserve spéciale pour couvrir la dépréciation possible des immeubles...	50,000 00
Autres obligations	9,793 76
Total du passif	$21,211,099 38

RISQUES ET PRIMES.

Nombre des nouvelles polices délivrées pendant l'année	5,515	
Montant de ces polices		$7,834,288 00
Nombre des polices qui ont pris fin pendant l'année	6,829	
Montant de ces polices		12,744,649 00
Nombre des polices en vigueur à la date de cet état	55,698	
Montant net de ces polices		82,719,074 00

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DITE ATLANTIC MUTUAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Siége social—Albany, N.-Y | *Ancien bureau principal au Canada*—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation le 3 mai 1866; opérations commencées au Canada en mai 1877.

CAPITAL.

Capital autorisé, souscrit et payé en argent		$110,000 00
Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$14,540 36	
Montant des effets, prêts ou gages acceptés pendant l'année en paiement de primes au Canada	1,049 00	
Total net du revenu des primes		15,589 36
Montant payé pendant l'année comme indemnité pour cause de mort au Canada		$4,500 00
Montant payé pour polices rachetées		253 00
Montant des dividendes ou boni payés aux porteurs de polices		377 35
Total net payé aux porteurs de polices au Canada		$5,130 35

ACTIF AU CANADA.

Effets publics du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général, valeur au pair	$80,292 60
Intérêt perçu sur ces effets et gardé en dépôt	2,408 78
Hypothèques sur immeubles au Canada	1,500 00
Total de l'actif au Canada	84,201 38

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non-réglées mais non-contestées			$8,716 00
Montant des réclamations contestées au Canada			1,000 00
Somme jugée suffisante pour couvrir la réserve nette pour toutes les polices en cours au Canada		$125,101 00	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins le coût de perception à 10 pour cent	$15,716 09		
Déduction faite des billets de primes	1,049 00		
		$16,765 09	
Différence			108,335 91
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.			$118,051 91

DIVERS.

Cette compagnie n'a fait aucune opération nouvelle au Canada pendant l'année.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année 12	
Montant des réclamations en vertu de ces polices	$14,216 00
Nombre de polices en vigueur au Canada, à la date du rapport 699	
Montant de ces polices	902,194 00

ATLANTIC MUTUAL SUR LA VIE—*Fin.*

Nombre et montant des polices qui ont pris fin pendant l'année au Canada :

	No.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	12	14,216 00
2. Par rachat	6	
(Pour lesquelles $253 ont été payées en argent)		
3. Par rachat, $10,500	6	
(Pour lesquelles des polices-acquittées ont été données au montant de $1,573,)		
Différence des montants		8,427 00
4. Par déchéance	30	39,000 00
Total	54	

Polices en vigueur au commencement de l'année	753 *	
Polices ayant pris fin comme ci-dessus	54	
Polices en vigueur à la date de cet état	699	902,194 00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	753
Nombre de décès pendant l'année parmi les assurés	12
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	42
Nombre de vies assurées à la date de cet état	699

EDWARD NEWCOMBE,
Receveur.

(Reçu, le 16 mai 1878.)

* Rapportées l'année dernière comme étant de $955,875.00

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON (A RESPONSABILITÉ LIMITÉE).

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président, FRANCIS WEBB. | *Secrétaire,* JOHN MESSENT.

Siége social—Londres, Angleterre.

Agent principal au Canada, J.B.M. CHIPMAN | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation le 30 octobre 1875; opérations commencées au Canada et permis accordé le 15 avril 1876.

CAPITAL.

Capital autorisé, £500,000 stg., avec pouvoir d'augmenter jusqu'à £1,000,000 stg.

Montant souscrit et payé en argent, £50,000 stg.	$243,333 33
Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices au Canada	4,314 78
Payé en indemnités pendant l'année au Canada	Rien.

ACTIF AU CANADA.

Effets du Canada 4 p. c., déposés entre les mains du Receveur-Général	$54,993 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais non contestées	500 00
Réserve nette pour les polices en cours au Canada—*Non rapportée.*	

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	56	
Montant de ces polices		$90,830 00
Nombre de polices échues pendant l'année	1	
Montant des réclamations en vertu de cette police		500 00
Nombre de polices en vigueur au Canada, à la date de cet état	73	
Montant de ces polices		149,360 00

Nombre et montant des risques qui ont pris fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	1	500 00
2. Par déchéance	29	45,000 00
Total	30	45,500 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	47	$104,030 00
Polices délivrées pendant l'année	56	90,830 00
Polices qui ont pris fin	30	45,500 00
Polices en vigueur à la date de cet état	73	149,360 00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	46
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	52
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	25
Nombre de vies assurées à la date de cet état	72

Signé et attesté sous serment, le 30 mars 1878.

JAMES B. M. CHIPMAN.

(Reçu le 1er avril 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON—*Suite.*

OPÉRATIONS GÉNÉRALES PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du second rapport annuel des directeurs, Londres,* 17 *avril* 1878.)

796 polices ont été délivrées pour la somme collective de £233,223, produisant en nouvelles primes annuelles la somme de	£7,697	4	9
Les primes uniques reçues pour trois assureurs de rente viagère entreprises par l'association se sont élevées à	855	0	0
Formant un total de	£8,652	4	9

comme opérations nouvelles pendant l'année.

Le revenu total des primes s'est élevé à	£14,173	4	2
Considération pour rentes viagères	855	0	0
Intérêts sur placements	1,753	16	1
Amendes, émoluments, etc	69	8	6
Formant un total de	£16,851	8	9

L'association a payé dans le cours de l'année £1,250 d'indemnités en conséquence du décès de quatre assurés.

COMPTES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

PREMIÈRE CÉDULE—COMPTE DU REVENU.

Recettes.

Montant des fonds au commencement de l'année				53,164	14	0
Primes	£14,173	4	2			
Moins, réassurances	585	13	0			
				13,587	11	2
Considération pour rentes viagères				855	0	0
Intérêts et dividendes				1,753	16	1
Amendes et émoluments				69	8	6
				£69,430	9	9

Dépenses.

Indemnités sur polices	£1,250	0	0
Rentes viagères	69	5	8
Commission	1,491	0	8
Traitement des directeurs (en vertu du vote donné à l'assemblée annuelle de 1876)	1,050	0	0
Traitement des directeurs (en vertu du vote donné à l'assemblée annuelle de 1877)	1,050	0	0
Emoluments de l'auditeur	31	10	0
Taxe sur le revenu	92	14	2

Dépenses d'administration, y compris les dépenses encourues relativement à l'association médicale et générale d'assurance sur la vie dite Briton, savoir :—

Timbres apposés sur polices et reçus	£ 359	13	3
Loyer et taxes	1,174	12	3
Appointements	4,683	11	10
Impressions et papeterie	537	7	2
Dépenses de bureau	430	11	4
Annonces	427	16	6
Frais de route	160	10	1

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON.—*Suite.*

Timbres		309 11 9	
Transport de paquets		30 11 5	
Frais judiciaires		8 11 2	
Dépenses des bureaux locaux et des agences		2,189 16 2	
Honoraires des médecins		1,042 3 8	
		£11,355 16 7	
A déduire la somme reçue de l'association médicale et générale d'assurance sur la vie dite Briton selon arrangement	£12,818 5 0		
Moins les sommes dues aux agents de cette compagnie.	6,266 16 0		
		6,551 9 0	
			4,804 7 7
Intérêt sur le capital social			2,354 16 5
Montant des fonds à la fin de l'année (d'après la seconde cédule)			57,155 15 3
			£69,430 9 9

SECONDE CÉDULE—BALANCE.

Passif.

Capital des actionnaires—50,000 actions de £1 payées	£50,000 00 0	
Fonds d'assurance	7,155 15 3	
Total des fonds d'après la première cédule		£57,155 15 0
Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû		900 0 0
Balance due sur le compte des dépenses conjointes		1,812 9 7
Divers comptes non-réglés, (payés depuis)		262 10 0
Intérêts sur le capital social jusqu'au 31 décembre (payés depuis)		1,217 17 0
		£61,348 11 10

Actif.

Placements—	
Garanties du gouvernement britannique, fonds consolidés, déposés entre les mains du gouvernement britannique, en vertu de l'acte concernant les compagnies d'assurances sur la vie	£20,000 0 0
Dépôt canadien (entre les mains du gouvernement fédéral du Canada.)	10,325 7 6
Effets de chemins de fer	2,860 0 0
Garanties des gouvernements coloniaux	2,956 17 6
Garanties des gouvernements étrangers	3,685 0 0
Balances entre les mains des agents	2,078 5 10
Demi-primes sur prêts	431 13 4
Intérêt impayé	349 2 0
Primes impayées	955 0 1
Dépenses préliminaires et autres	14,125 6 8
Créances diverses	74 1 0
Argent en caisse et en comptes courants	3,507 17 11
	£61,348 11 10

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—FRANCIS WEBB. | *Secrétaire*—JOHN MESSENT.

Siège social—Londres, Angleterre.

Agent principal au Canada, J.B.M. CHIPMAN | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1854 ; permis accordé en 1870.

Cette compagnie a cessé de faire de nouvelles opérations d'assurance au Canada.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit £200,000 stg	$973,333 33
Montant payé en argent au 31 décembre 1876, £35,420 stg	172,377 33

Montant des primes reçues en argent pendant l'année, sur polices d'assurance sur la vie, au Canada	$40,867 41

Montant payé pendant l'année pour indemnités par suite de décès au Canada, (sur cette somme $13,091.33 sont pour années précédentes)	$18,542 00
Montant payé sur polices rachetées	2,945 04
Total net payé aux porteurs de polices au Canada	$21,487 04

ACTIF AU CANADA.

Effets publics du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,343 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	5,366 66
Argent en caisse et en banque au Canada	12,563 67
Total de l'actif au Canada	$118,273 33

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations non-réglées mais non-contestées au Canada	$9,733 33
Montant net de la réserve des primes sur les polices canadiennes	*Non mentionné.*

DIVERS.

Cette compagnie n'a fait aucunes opérations nouvelles.

Nombre de polices canadiennes échues pendant l'année	5	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$15,184 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	523	
Montant de ces polices		1,212,893 78

Nombre et montant des polices qui ont pris fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	5	15,184 00
2. Par rachat	12	30,548 06
(Pour lesquelles $2,945.04, ont été payées en argent.)		
3. Par rachat $4,650. (Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $798.90.)		
Différence des montants		3,851 10
4. Par déchéance	18	24,378 85
Total	35	$73,962 01

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON.—*Suite.*

Polices en vigueur au commencement de l'année.............. ..	559	$1,288,513 51
Polices délivrées durant l'année......	Aucune.	
Polices qui ont pris fin pendant l'année..................................	35	73,962 01
Polices transférées en Angleterre..	1	1,657 75
Polices en vigueur à la date de cet état (à l'exclusion des boni)	523	1,212,893 78

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	492
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année..........................	Aucun.
Nombre de décès parmi les assurés pendant l'année..............	3
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort..............	26
Transférées en Angleterre..........	1
Nombre de vies assurées à la date de cet état........................	462

Signé et attesté sous serment ce 30 mars 1878, par

JAMES B. M. CHIPMAN.

(Reçu le 1er avril 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres,* 17 *avril* 1878.)

Le revenu des primes de l'année, après déduction faite des primes de réassurance, s'est élevé à £157,712 8*s.* 11*d.*; l'intérêt à £27,820 3*s.* 11*d.*; d'autres petits items à £112 1*s.* 6*d.*; formant un revenu total de £185,644 14*s.* 4*d.*, pour l'année.

Des réclamations d'indemnité, au nombre de 407 pendant l'année, ont été faites par 445 personnes, et se sont élevées à £140,212 10*s.* 11*d.* Le nombre des réclamations est un peu moins grand que l'année dernière, mais la somme payée est plus considérable, les polices étant en moyenne plus élevées.

La somme payée pour rachat a été de £12,912 4*s* 10*d.* Cette somme est moins élevée que celle payée l'année précédente. Le petit nombre de transactions est cause de cette réduction, parce que d'ordinaire, dans des circonstances comme les présentes, on doit nécessairement s'attendre à ce que les abandons d'assurance augmentent; cependant, on ne doit pas oublier que cet emploi d'argent sert à racheter des obligations existantes, quelquefois très onéreuses.

L'actif de l'association, après déduction faite de toutes les obligations, s'élève à £666,121 9*s.* 8 *d.*

Compte du revenu pour l'année expirée le 31 *décembre* 1877.

RECETTES.

	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année........................	£666,092	19	5
Primes, moins les réassurances..	157,712	8	11
Intérêts et dividendes...........	27,820	3	11
Amendes et émoluments..	112	1	6
	£851,737	13	9

DÉPENSES.

	£	s.	d.
Indemnités en vertu des polices, après déduction faite des sommes réassurées	140,212	10	11
Dotations...	3,697	6	8
Polices à payer pendant la vie..	575	0	0
Rachats....................................	12,912	4	10
Rentes viagères..	1,967	12	4
Boni en argent...	2	10	8

ASSOCIATION GÉNÉRALE ET MÉDICALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE BRITON.—*Fin.*

Dépenses d'administration, savoir :—				
Montant payé à la compagnie d'assurance Briton pour dépenses générales d'administration (d'après arrangement)		£12,818	5	0
Autres paiements indépendants de l'arrangement ci-dessus mentionné, savoir :—				
Traitements des directeurs		1,050	0	0
Emoluments des auditeurs		73	10	0
Frais judiciaires		521	18	1
Honoraires des *actuaries*		218	8	0
Dons		120	0	0
Taxe sur le revenu		84	5	1
Dividendes payés aux actionnaires		1,771	0	0
Somme affectée à la dépréciation des propriétés possédées à bail par l'association		9,591	12	6
Fonds à la fin de l'année (d'après la seconde cédule)		666,121	9	8
		£851,737	13	9

BALANCE.

Passif.

Capital social payé	£ 35,420	0	0			
Fonds d'assurance	630,701	9	8			
Fonds, d'après la première cédule				£666,121	9	8
Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû				17,816	14	11
Dividendes non réclamés				267	19	6
Comptes courants				758	9	3
				£684,964	13	4

Actif.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni				£242,741	6	2
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni				1,095	12	0
Prêts sur polices de la compagnie				43,568	0	3
Placements :—						
Garanties du gouvernement britannique				30,210	0	0
do de gouvernements coloniaux				74,062	8	2
do de gouvernements étrangers				45,897	12	6
Propriété en maisons				35,553	17	9
Réversions				10,184	1	1
Demi-primes sur prêts				19,812	6	1
Montant dû par d'autres compagnies				6,948	3	
Créances diverses				1,620	18	
Prêts sur biens-meubles	£43,036	14	8			
Prêts sur biens-meubles, dépôt de titres et diverses autres garanties	48,962	17	4			
				91,999	12	0
Balances entre les mains des agents				24,377	12	6
Primes sous délai				7,475	4	7
Intérêt				12,765	0	6
Dividende du semestre expiré le 30 juin				885	0	0
Argent en caisse et en banques				35,767	17	6
				£684,964	13	4

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DU CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 AVRIL 1877.

Président—A. G. Ramsay. | *Secrétaire*—R. Hills.
Bureau principal—Hamilton. | *Agent*—A. G. Ramsay.

Organisée le 21 août 1847; constituée en corporation le 25 avril 1849; opérations commencées au Canada le 21 août 1847.

CAPITAL.

Capital autorisé et souscrit	$1,000,000 00
Do payé en argent	125,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND LIVRE.

Valeur des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie.	$180,000 00
Montant des prêts garantis par des bons ou morts-gages constituant première hypothèque sur biens-fonds	588,558 44
Montant des prêts garantis par bons, effets, ou autres valeurs collatérales de commerce	29,750 00

Comme suit :—Sur effets et bons de—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	Prêts.
La Compagnie d'assurance sur la vie, du Canada	$15,600 00	$26,520 00	$15,750 00
La Banque de Montréal	1,200 00	2,084 00	2,000 00
La Banque de Commerce, société de prêt de Huron et Erié	10,600 00	12,698 00	11,000 00
La cité de Hamilton	2,000 00	1,750 00	1,000 00
	$29,400 00	$43,052 00	$29,750 00

*Montant des prêts, tel que ci-dessus, sur lesquels aucun intérêt n'a été payé dans le cours de l'année qui a précédé la date de cet état....... $25,413 69

Montant des prêts faits en argent à des porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme sûretés collatérales	$140,503 89
† Billets de primes, prêts, ou gages sur polices en vigueur	230,941 25

Effets possédés par la compagnie :—

Municipalités.	Valeur au pair.	Prix d'achat.	Valeur vénale.
Cités—Hamilton	$ 47,340 00	44,351 56	42,262 00
Montréal	129,300 00	126,652 44	130,593 00
Belleville	99,000 00	94,490 00	94,680 00
	$275,640 00	265,494 00	267,535 00
Comtés—Hastings	8,568 00	8,565 07	8,770 00
Victoria	400 00	382 65	402 00
Renfrew	11,500 00	11,783 16	12,558 00
Brome, Q	13,000 00	12,475 60	12,706 00
Drummond, Q	25,000 00	22,370 04	22,370 00
Elgin	49,000 00	48,281 70	49,245 00
Peel	17,500 00	17,017 00	17,587 00
Wellington	19,100 00	18,744 84	19,195 00
Simcoe	2,000 00	1,965 60	2,010 00
Kent	8,000 00	8,010 00	8,080 00
Middlesex	21,000 00	20,389 70	21,105 00
Oxford	33,600 00	32,688 05	33,768 00
Prescott et Russell	3,000 00	2,945 25	3,015 00
Haldimand	31,000 00	30,264 70	31,155 00
Compton, Q	118,973 34	114,708 45	114,708 00
	$361,641 34	$350,531 81	$356,674 00

* Sur cette somme de $25,413.69, l'intérêt a été payé depuis, excepté sur $3,300·63 pour lesquelles on est à faire des arrangements.

† Dettes contractées en vertu du système de sémi-crédit.

SUR LA VIE, DU CANADA—*Suite.*

Municipalités.	Au pair.	Prix d'achat.	Valeur vênale.
Villes.—Windsor	89,000 00	79,788 61	84,100 00
Galt	20,000 00	19.214 27	19,090 00
St. Thomas	20,000 00	17,936 65	18,196 00
Lindsay	62,000 00	53,950 21	55,800 00
Stratford	22,900 00	22,900 00	22,900 00
Peterboro	5,000 00	4,929 00	4,952 00
Guelph	19,350 00	17,838 72	17,912 00
Tilsonburg	3,600 00	3,170 88	3,251 00
Ingersoll	4,000 00	3,327 77	3,736 00
Simcoe	10,000 00	9,253 30	9,500 00
Brantford	14,500 00	12,998 00	13,050 00
Woodstock	6,000 00	5,361 10	5,400 00
Sarnia	4,000 00	4,000 00	4,000 00
St. Jean, Q	60.000 00	53,025 00	53,610 00
Mitchell	3,000 00	2,703 30	2,715 00
Sorel, Q	5,000 00	4,540 00	4,550 00
Bowmanville	12,000 00	11,103 60	11,168 00
	$360,350 00	$326,040 41	$333,930 00
Havre—Montréal	$113,000 00	$113,292 68	$118,350 00
Villages—Listowel	11,000 00	9,614 50	9,615 00
Clinton	20,000 00	17,385 00	17,385 00
Exeter	10,000 00	8,668 50	8,668 00
Caledonia	16,000 00	14,023 03	14,023 00
Hochelaga, Q	60,000 00	60,540 00	60,540 00
Coaticook, Q	19,154 14	18,221 32	18,221 00
Yorkville	3,400 00	3,430 60	3,431 00
	$139,554 14	$131,882 95	$131,883 00
Townships—Nottawasaga	269 51	269 51	270 00
Hatley	25,000 00	25,000 00	25,000 00
Ascot	39,900 00	39,900 00	39,900 00
Eldon	14,500 00	13,931 68	14,065 00
Peel	2,000 00	1,928 00	1,940 00
Reach	4,000 00	3,990 00	3,990 00
Minto	1,000 00	895 09	970 00
Carrick	320 00	312 80	317 00
Townsend	6,000 00	5,797 62	5,940 00
Dudswell	22,700 00	20,291 00	20,430 00
Dereham	10,500 00	9,639 00	10,185 00
Culross	20,000 00	19,110 00	19,400 00
Lochiel	9 000 00	8,323 00	8,550 00
Orillia et Matchedash	5,000 00	4,628 00	4,750 00
Elderslie	6,000 00	5,679 20	5,820 00
Weedon	24,000 00	21,453 00	21,600 00
Wallace	10,000 00	9,070 25	9,500 00
Turnberry	10,000 00	9,203 60	9,500 00
Morris	3,000 00	2,815 70	2,850 00
Elma	11,000 00	9,955 80	10,450 00
Dover Est et Ouest	5,162 50	5,030 00	5,163 00
Woodhouse	7,500 00	7,179 48	7,275 00
Enniskillen	4,800 00	4,320 00	4,512 00
Howard	3,937 50	3,968 90	3,969 00
Mara	8,600 00	7,868 04	8,342 00
E. Wawanosh	13,000 00	12,402 00	12,610 00
Usborne	1,500 00	1,433 50	1,455 00
Stephen	4,500 00	4,298 87	4,365 00
Bolton	9,200 00	8,741 45	9,200 00
Grantham	12,226 06	11,388 44	11,500 00
Albion	12,000 00	11,543 00	11,640 00
	$306,615 57	$290,367 45	$295,458 00
Effets de banques—Banque de Montréal, 100 actions	$20,000 00	$34,000 00	$34,000 00

SUR LA VIE, DU CANADA.—*Suite.*

Récapitulation.	Valeur au pair.	Prix d'achat.	Valeur vénale.
Effets de Cités	$275,640 00	$265,494 00	$267,535 00
Comtés	361,641 34	350,531 81	356,674 00
Villes	360,350 00	326,040 41	333,930 00
Havres	113,000 00	113,292 68	118,350 00
Townships	306,615 57	290,367 45	295,458 00
Villages	139,554 14	131,882 95	131,883 00
Banques	20,000 00	34,000 00	34,000 00
Total	$1,576,801 05	$1,511,609 30	$1,537,830 00

Reporté au prix d'achat		$1,511,609 30
Argent en caisse au bureau principal		492 45
Argent en banque, savoir:		
Banque de Montréal	$17,700 95	
National Bank of Scotland	710 43	
Total		18,411 38
Balances entre les mains des agents		754 54
Total		$2,701,021 25

AUTRE ACTIF.

Intérêt échu	$3,724 22	
Intérêt courant jusqu'à cette date	26,879 47	
Total		30,603 69
Loyers jusqu'à cette date		2,118 50
Total des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$120,718 03	
Total des primes sous délai sur ces mêmes polices	93,934 30	
Total des primes dues et sous délai	$214,652 33	
A déduire, frais de perception, 10 pour cent	21,465 23	
Total net des primes dues et sous délai		193,187 10
Différence entre la valeur commerciale et le prix d'achat des débentures possédées par la compagnie		26,220 70
Mobilier de bureau		2,787 00
Items du compte des créances en suspens		1,898 38
Total de l'actif		$2,957,836 62

PASSIF.

*Somme calculée suffisante pour couvrir la valeur nette actuelle de toutes les polices en vigueur	$2,540,684 12	
A déduire la valeur des polices réassurées dans d'autres compagnies	3,379 00	
Réserve nette des réassurances		$2,537,305 12
Indemnités pour cause de mort dues et impayées	$9,571 01	
(Sur cette somme, $3,958.42 sont pour années précédentes)		
Réclamations établies mais dont le montant n'est pas encore dû	10,052 22	
do non établies mais non contestées	11,242 23	
(Sur cette somme, $1,800 sont pour années précédentes.)		
Total.		30,865 46
Montant des dividendes ou boni dus et impayés aux porteurs de polices		3,058 79
Total du passif		$2,571,229 37

*On se sert de la table de mortalité de l'*Institute of Actuaries*, désignée H.M., intérêt à 4½ pour cent, dans l'évaluation des réserves d'assurances et des annuités, et de la même table de mortalité, intérêt à 5 pour cent, pour la valeur des profits déjà déclarés.

SUR LA VIE, DU CANADA—*Suite.*

Excédant de l'actif sur le passif, disponible pour la protection des porteurs de polices		$386,607 25
Sur cette somme on a porté au compte des propriétaires, celle de		103,968 77
Laissant au compte des porteurs de polices, un excédant de		$282,638 48
Capital social payé		$125,000 00
Excédant net disponible, en sus de tout passif (y compris le capital-social payé et la somme ci-dessus portée au compte des propriétaires)		$157,638 48

REVENU.

Argent reçu pour primes	$429,478 94	
*Billets de primes, prêts ou gages, acceptés comme paiement partiel des primes	25,191 29	
Primes payées au moyen de dividendes y compris les additions reconverties	16,616 87	
Total	$471,287 10	
A déduire les primes payées aux autres compagnies pour réassurances	2,727 59	
Total du revenu des primes		$468,559 51
Reçu pour intérêts et dividendes		192,665 49
Reçu pour loyers		10,493 05
Bénéfice sur ventes d'effets		2,886 17
Revenu total		$674,604 22

EMPLOIS.

Argent payé en indemnités pour cause de mort	$156,592 72	
Billets de primes, prêts, ou gages, employés au paiement d'indemnités	1,210 84	
Montant total payé pour indemnités pour cause de mort		$157,803 56
(Sur cette somme $42,863.54 sont pour années précédentes)		
Argent payé aux rentiers viagers		648 00
Argent payé pour polices rachetées		12,077 97
†Billets de primes, prêts, ou gages, employés au rachat de polices		1,405 25
† do do prescrits		11,018 34
Dividendes en argent payés aux porteurs de polices		9,563 83
do appliqués au paiement des primes		16,616 87
†Billets de primes, prêts, ou gages, employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices		1,120 80
Argent payé aux actionnaires pour intérêts ou dividendes		18,750 00
Commissions, appointements, et autres dépenses relatives au personnel		67,238 03
Taxes, permis, émoluments, amendes		838 91
Divers paiements, savoir :		
Honoraires de médecins, $5,396.99 ; honoraires d'avocats, $754.44 ; frais de route des agents et autres, $4,893.78 ; loyer, $3,600.00 ; combustible, $389.97 ; gaz, $200.70 ; papeterie, $955.51 ; impressions et annonces, $7,829.76 ; livres, revues, etc., $142.37 ; frais de poste, échange, etc., $3,275.06 ; divers, y compris les taxes d'eau, frais d'exprès, primes de garanties, nettoyage des bureaux, émoluments des évaluateurs de terrains, $1,629.68		29,068 26
Total des emplois d'argent		$326,149 82

*Dettes en vertu du système du sémi-crédit.
†Dettes en vertu du système du sémi-crédit.

SUR LA VIE, DU CANADA.—*Suite.*

†COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes, prêts, ou gages en portefeuille au commencement de l'année	$221,081 19
Billets de primes, prêts, ou gages, reçus pendant l'année	25,191 29
(Y compris ceux reçus pour polices renouvelées après résiliation.)	
Total	$246,272 48

Déductions à faire pendant l'année, savoir :—

Montant des billets, prêts, ou gages, employés au paiement d'indemnités.	$1,210 84
do do employés au rachat de polices	1,405 25
do do employés au paiement de dividendes aux porteurs de polices	1,120 80
do do prescrits	11,018 34
do do rachetés en argent	576 00
Déduction totale	$15,331 23
Balance, actif en billets à la fin de l'année	$230,941 25

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année		1,355	
Montant de ces polices			$2,581,690 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année		90	
Montant des réclamations en vertu de ces polices	$129,942 54		
Ajoutez les bénéfices ou boni	10,301 53		140,244 07
Nombre de police en vigueur au Canada à la date de cet état		9,994	
Montant de ces polices	$15,416,987 02		
Ajoutez les bénéfices ou boni sur le tout	996,055 78		
Total	$16,413,042 80		
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	104,895 00		
Montant net des polices en vigueur le 30 avril 1877			16,308,147 80

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada, non compris les additions de boni :

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	90	$129,942 54
(2) " expiration	4	12,500 00
(3) " rachat	106	149,655 00
(Pour lesquel. $13,483.22 ont été payées en argent.)		
(4) Par rachat, $203,440.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $71,197.50.)		
Différence des montants		132,242 50
(5.) Par déchéance	646	953,869 00
Total	846	$1,378,209 04

†Dettes en vertu du système de sémi-crédit.

SUR LA VIE, DU CANADA.—*Fin.*

Polices en vigueur au commencement de l'année (y compris les bénéfices ou boni, $1,022,627.37)........................	9,385	$15,034,531 43
Polices délivrées pendant l'année (y compris 35 polices renouvelées représentant $49,900)........................	1,790	3,147,529 50
Polices arrivées à fin comme ci-dessus, et par échange pour polices acquittées, (y compris les bénéfices, $26,571.59.)	958	1,475,978 13
Polices arrivées à fin autrement, c'est-à-dire polices inacceptées de cette année, aussi bien que des années précédentes, et renvoyées par les agents........................	223	293,040 00
Total brut des polices en vigueur à la date de cet état, (y compris les bénéfices, $996,055.78)........................	9,994	16,413,042 80

Nombre de vies assurées au commencement de l'année.......	8,165
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année....	1,215
Nombre de décès pendant l'année, parmi les assurés...........	77
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort........................	819
Nombre de vies assurées à la date de cet état.....	8,484

Signé et attesté sous serment ce 26 janvier 1878.

A. G. RAMSAY,
Président.

R. HILLS,
Secrétaire.

(Reçu le 28 janvier 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS, CANADA.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—SIR HUGH ALLAN. | *Secrétaire*—ARCHIBALD MCGOUN.

Agent—EDWARD STARK. | *Bureau principal*—MONTRÉAL.

Constituée en corporation le 30 juin 1864 ; opérations sur la vie commencées au Canada en août 1868.

CAPITAL.

(*Voir l'état du département de l'incendie.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND LIVRE.

Montant des prêts en argent faits aux porteurs de polices sur polices de cette compagnie données comme sûretés collatérales	$2,838 02
Billets de primes, prêts ou gages sur polices en vigueur	2,412 77

Effets possédés par la compagnie, savoir ;—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Effets de la corporation, 6 pour cent, entre les mains du gouvernement	$56,000 00	$57,400 00
Effets de la corporation de Montréal, portant 6 pour cent	15,000 00	15,600 00
Effets de la corporation de Montréal, portant 7 pour cent	2,600 00	3,085 33
Effets de la corporation de Montréal, portant 6½ pour cent	12,000 00	12,480 00
104 actions de la Banque des Marchands	10,500 00	9,240 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$96,100 00	$97,805 33

Reporté à la valeur vénale	$97,805 33
Argent en banques	11,401 75
Balances aux grands livres des agences	1,059 44
Total	$115,517 31

AUTRE ACTIF.

Total des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$1,366 59	
Total des primes sous délai sur ces polices	3,656 37	
Total des primes dues et sous délai	$5,022 96	
A déduire les frais de perception, 10 pour cent	502 29	
Total des primes dues et sous délai		4,520 67
Total de l'actif, département de la vie		$120,037 98

PASSIF.

*Somme calculée suffisante pour couvrir la réserve nette sur toutes les polices en cours	$105,767 34
Réclamations pour cause de mort établies mais dont le montant n'est pas encore dû	2,000 00
Passif total, département de la vie	$107,767 34

* Calculée d'après la table H. M. de l'Institut, 4½ pour cent d'intérêt.

CITOYENS—*Suite.*

RECETTES PENDANT L'ANNÉE.

Argent reçu pour primes	$35,176 85
Montant reçu pour intérêt ou dividendes sur effets, etc	5,378 83
Total des recettes—département de la vie	$40,555 68

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé pour réclamations pour cause de mort			$8,500 00
(Sur cette somme, $5,500 sont devenues dues en 1876.)			
Argent payé pour rachat de polices			1,198 69
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices			127 30
do do prescrits			984 07
Bonus en argent appliqué au paiement de primes			104 08
Argent payé pour commissions	$1,632 80		
" appointements	3,399 38		
" auditeurs	25 00		
" directeurs	280 30		
" honoraire de médecins	303 75		
		$5,641 23	
" loyer	478 86		
" taxes	91 60		
" eau	15 00		
" timbres pour polices	213 35		
		798 81	
Divers paiements, savoir :—			
Frais de poste	112 16		
Louage de voitures	29 01		
Impressions et annonces	434 40		
Papeterie	85 85		
Gaz	32 55		
Frais de route	351 70		
Frais judiciaires	31 55		
Agence des banques	18 73		
Divers	27 85		
		1,123 75	
			7,563 79
Total des emplois—département de la vie			$18,477 93

COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes, prêts ou gages, en portefeuille au commencement de l'année	$3,332 59
do do reçus pendant l'année	2,258 52
Total	$5,591 11
Déductions pendant l'année :—	
Montant des billets, prêts ou gages, employés au rachat de polices	$127 30
do do prescrits	61 87
do do rachetés en argent	151 15
Total des déductions	340 32
Balance, actif en billets à la fin de l'année	$5,250 79

DES CITOYENS.—*Fin.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	43	
Montant de ces polices		$70,000 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	4	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		5,000 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	645	
Montant de ces polices	$1,036,049 00	
Ajoutez les additions de bonus	6,738 00	
Total		$1,042,787 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	4	5,000 00
2. Par rachat	22	31,535 00
(Pour lesquelles $1,325.99 ont été payées en argent.)		
3. Par rachat, $29,000.		
(Pour lesquelles on a accordé des polices acquittées au montant de $4,470.)		
Différence des montants		24,530 00
2. Par déchéance	64	100,500 00
Total	90	161,565 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	687	$1,117,614 00
Polices délivrées pendant l'année	48	80,000 00
Polices arrivées à fin	90	161,565 00
Polices en vigueur à la date de cet état	645	1,042,787 00
(Y compris les additions de bonus, $6,738.)		

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	756
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	48
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	4
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	103
Nombre de vies assurées à la date de cet état	697

Signé et attesté sous serment, ce 15 mars 1878, par

HUGH ALLAN
President

ARCH. McGOUN,
Secrétaire.

(Reçu le 16 mars 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES COMMERCIAL UNION.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Secrétaire—S. STANLEY BROWN. | *Siége social*—Londres, Angleterre.

Constituée en corporation le 28 septembre 1861.

Agent au Canada, FRED. COLE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Opérations commencées au Canada le 11 septembre 1863.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	£2,500,000 stg.
Montant payé en argent	250,000 "

REVENU.

Montant total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$23,035 30
Montant total des billets, prêts ou gages, acceptés pendant l'année en paiement de primes au Canada	1,472 22
Total net du revenu des primes	$24,507 52

EMPLOIS.

Montant payé en indemnités pour cause de mort	7,300 00
Montant payé aux rentiers viagers	285 76
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	627 00
Montant payé pour rachat de polices	283 83
Total net payé aux porteurs de polices au Canada	$8,496 59

ACTIF AU CANADA.

(Particulier au département de la vie.)

Effets fédéraux déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,343 00
Argent en caisse et en banques au Canada	5,007 39
Total de l'actif au Canada, département de la vie	$105,350 39

(*Pour autre actif, voir le département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA, DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Montant des réclamations sur polices canadiennes non réglées mais non contestées	$1,946 67
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette ou la valeur de réassurance de toutes les polices en cours au Canada	120,527 86
Total des obligations envers les porteurs de polices au Canada, département de la vie	$122,474 53

* Réserve basée sur la table H.M. de mortalité et 4½ pour cent d'intérêt.

COMMERCIAL UNION—*Suite.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	25	
Montant de ces polices		$59,373 36
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	3	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		6,326 66
Nombre de polices en vigueur au Canada à la date de cet état	348	
Montant de ces polices		803,365 28

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année :

(1) Par le décès de l'assuré	3	6,326 66
(2) Par rachat	4	8,760 00
(Pour lesquelles $283.83 ont été payées en argent.)		
(3) Par déchéance	13	24,333 34
Total	20	$39,420 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	344	$783,898 59
" délivrées pendant l'année	25	59,373 36
" arrivées à fin comme ci-dessus	20	39,420 00
" transférées à Londres, Angleterre	1	486 67
" en vigueur à la date de cet état	348	803,365 28

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	327
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	24
Nombre de décès parmi les assurés pendant l'année	3
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	15
Nombre de vies assurées à la date de cet état	333

Signé et attesté sous serment, ce 12 mars 1878, par

FRED. COLE.

(Reçu le 13 mars, 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre,* 26 *février* 1878.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Le nombre de polices délivrées pendant l'année a été de 497, assurant une somme de £399,961. Les nouvelles primes se sont élevées à £15,198.

Les opérations de cette année ont eu pour résultat de faire ajouter £50,260 au fonds d'assurances sur la vie, qui, le 31 décembre, s'élevait à £561,238.

COMMERCIAL UNION—*Suite.*

COMPTE DU REVENU DU DÉPARTEMENT DE LA VIE, DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1877.

Dt.

Montant du fonds d'assurances sur la vie, au commencement de l'année				£510,978	17	8
Nouvelles primes	£15,198	19	5			
Primes de renouvellements	96,692	3	10			
	111,891	3	3			
A déduire les réassurances	14,712	16	3			
				97,178	7	0
Considérations pour rentes viagères				957	7	10
Intérêt et dividendes				23,909	2	10
Amendes				73	0	6
				£633,096	15	10

Av

Réclamations en vertu des polices, après déduction des sommes réassurées	£ 48,668	18	2
Rachats	2,518	1	9
Rentes viagères	1,102	8	11
Commissions	4,847	0	7
Dépenses d'administration	9,088	19	8
Pertes sur l'échange et nouvelle évaluation quinquennale des garanties des Indes et autres	5,594	10	11
Mauvaises dettes	38	14	1
Montant du fonds d'assurances sur la vie à la fin de l'année	561,238	1	9
	£633,096	15	10

FEUILLE DE BALANCE DU DÉPARTEMENT DE LA VIE, 31 DÉCEMBRE 1877.

Dt.

Fonds d'assurances	£561,238	1	9
Réclamations admises mais impayées	7,867	2	0
Primes des réassurances dûes mais impayées	1,811	7	0
Rachats " "	225	16	7
Rentes viagères " "	38	17	7
Commissions " "	2,719	10	3
Effets à payer	321	10	0
Comptes des créances en suspens	85	14	7
	£574,307	19	9

COMMERCIAL UNION—*Suite*.

Av.

Hypothèques sur immeubles dans le Royaume-Uni				£259,669	14	10
Prêts sur polices de la compagnie				15,899	9	7
Placements:—						
Garanties coloniales et des Indes				57,340	12	3
Garanties du gouvernement des Etats-Unis				14,492	10	0
Garanties de gouvernements étrangers				19,628	16	8
Actions de ch. de fer des Indes, garanties				5,877	3	1
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non-rachetables				74,942	4	2
Actions de ch. de f. et autres actions et parts (privilégiées et ordinaires)				56,662	13	7
Débentures parlementaires				14,660	17	7
Loyers de terrains possédés en pleine propriété				14,689	1	7
Polices sur la vie rachetées				988	7	0
Soldes des succursales et agences				15,166	6	5
Primes impayées				9,788	12	1
Intérêt impayé				1,754	18	2
En caisse—En dépôts	5,080	9	7			
En caisse et en comptes courants	5,769	8	0			
				10,849	17	7
Effets à recevoir				1,896	15	2
				£574,307	19	0

Fourni par M. Fred. Cole, le 2 mai 1878.

ASSOCIATION D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE DE LA CONFÉDÉRATION.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—L'HON. WM. P. HOWLAND, C.B. | *Directeur-Gérant et Agent*—J. K. MACDONALD.

Bureau principal—Temple Chambers, Toronto.

Organisée ou constituée en corporation le 14 avril 1871 ; opérations commencées au Canada, le 31 octobre 1871.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$500,000 00
Montant du capital payé	50,000 00

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Prêts sur obligations garantis par première hypothèque sur biens-fonds			$199,348 32
Prêts garantis par bons, effets, ou autres valeurs collatérales de commerce, savoir :—			
	Valeur vénale.	Montant prêté.	
50 actions de la Canada Landed Credit Co. $50 chaque.	$3,375 00	$2,500 00	
5 " de la Banque de Montréal 200 " ..	1,620 00	850 00	
76 " de la Building and Loan Ass. 25 " ...	2,242 00	1,900 00	
* Effets des Banques d'Épargnes du gouv. (possédés par la Cie)	$3,500 00	3,497 50	
			8,747 50
	$10,737 00	$8,747 50	

Effets possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	Prix d'achat.
Débentures de la cité de Toronto...	74,000 00	73,445 00	71,080 00
" du comté de Middlesex..	4,400 00	4,466 00	4,180 00
" Cité d'Hamilton..	2,400 00	2,088 00	1,810 00
" Ville de Belleville	5,000 00	5,000 00	4,975 00
" Township de Wood et Medora	550 00	566 50	542 00
" St. James Cemetery, Toronto	4,000 00	4,000 00	4,000 00
" Township de Muskoka..	1,200 00	1,200 00	1,200 00
" Comté de Haliburton...	2,000 00	1,800 00	1,800 00
" Village de Yorkville.....	6,682 00	6,682 00	6,682 00
" Mount Forest	2,500 00	2,125 00	2,100 00
" " "	1,500 00	1,275 00	1,255 05
" Forest Village	800 00	800 00	800 00
" Whitby	2,100 00	1,932 00	1,850 52
" Arthur Village	2,500 00	2,250 00	2,248 00
" Ecole de Muskoka...	400 00	400 00	400 00
" Township de Pickering.	2,000 00	1,850 00	1,760 63
Total, valeur au pair, valeur vénale et prix d'achat	$112,032 00	$109,879 50	$106,683 20

Débentures possédées par la compagnie (prix d'achat)	106,683 20
Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme sûreté collatérale...... 9	906 39
Argent en caisse au bureau principal	80 94

* Cet item devrait être compris dans la liste qui suit.

CONFÉDÉRATION—*Suite.*

Argent en banques, savoir:		
Banque Canadienne de Commerce, Toronto	$10,669 70	
Banque Consolidée, Belleville	1,037 91	
Banque des Marchands, Halifax, N.-E	93 79	
Banque du Nouveau-Brunswick, St. Jean	523 35	
Banque British North America, Victoria, I.V	6 99	
Total		12,331 74
Effets à recevoir		294 89
Balances d'après le grand-livre des agents, et divers items		940 34
Total		$329,33332
AUTRE ACTIF.		
Intérêt dû	$507 00	
" en cours jusqu'à cette date	6,266 31	
Total		6,773 31
Dû par d'autres compagnies pour indemnité sur polices de cette compagnie réassurées		610 00
Total des primes dues et non perçues sur les polices en vigueur	$20,726 05	
Total des primes sous délai sur ces mêmes polices	11,376 92	
Total des primes impayées et sous délai*	32,102 97	
A déduire les frais de perception à 10 p.c	3,210 30	
Total net des primes impayées et sous délai		28,892 67
Mobilier		1,051 34
Total de l'actif		$366,660 64
Ajoutez la différence entre la valeur des débentures au prix d'achat et leur valeur vénale		3,196 30
Total de l'actif admis		369,856 94
PASSIF.		
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la valeur nette actuelle de toute les polices en vigueur	$258,526 07	
A déduire la valeur nette des polices réassurées dans d'autres compagnies.	7,924 08	
Réserve de réassurance nette		$250,601 99
Réserve pour polices périmées mais susceptibles d'être remboursées ou renouvelées		2,026 23
Fonds des rentes viagères		4,917 00
Réclamations pour cause de mort, établies mais dont le montant n'est pas encore du		4,032 00
Dividendes aux actionnaires, dus le 2 janvier, 1878		2,000 00
Divers items, savoir :—		
Traitement des directeurs	$1,115 30	
Loyer	505 00	
Appointements	500 00	
Honoraires de médecins	1,105 67	
Primes payées d'avance	382 95	
Dépôt au compte des débentures Wood et Medora	55 00	
Au crédit d'une police rachetée	140 53	
		3,804 45
Total du passif		$267,381 67
Excédant d'après le compte des porteurs de polices		$99,278 97
" *d'apès l'actif admis*		102,475 27
Capital-social payé		50,000 00
Excédant net disponible en sus de tout passif et du capital		$49,278 97
" *d'après l'actif admis*		52,475 27

*Réserve à 4½ pour cent, basée sur la table G. B. de l'Institut des *Actuaries*.

CONFÉDÉRATION.—*Suite.*

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

*Argent en caisse et en banques, 1er janvier, 1877		$11,793 17
†Argent reçu pour primes		132,609 69
" " payées d'avance		382 95
Primes payées en polices rachetées	$6,058 03	
Argent reçu pour rentes viagères		5,048 00
Total		$149,833 81
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour réassurances		2,717 28
‡Total du revenu des primes		$147,116 53
Montant reçu pour intérêt ou dividendes sur effets, etc		20,854 54
Autres revenus :—		
‖Remboursement des prêts	$20,752 34	
Diverses sources	979 19	
‖Compte des pertes et bénéfices	1,125 44	
		22,856 97
§ Total du revenu		$190,828 04

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé sur réclamations pour cause de mort	$19,436 73	
A déduire l'argent reçu des autres compagnies sur réassurance	560 00	
Montant net payé en indemnités pour cause de mort (Sur cet item, $3,374·56 sont pour 1876, évaluées l'année dernière à $4,500.)		$18,876 73
Argent payé aux rentiers viagers		300 00
¶Argent payé pour polices rachetées		9,511 43
**Placements et argent en caisse et en banques :—Débentures, $8,514·20; hypothèques, $75,146 ; prêts sur effets, $1,500 ; prêts sur polices, $872·19 ; effets à recevoir, $294·89 ; diverses avances, $752·43 ; mobilier, $50·50 ; argent aux banques, $12,331·74 ; argent en caisse, $80 94		99,542 89
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices		15,184 45
Argent payé aux actionnaires pour intérêts ou dividendes, savoir :—		
Dividende de 8 pour cent, pour l'année expirée le 31 décembre 1876	$4,000	
Bonus de 2 pour cent, pour l'année expirée le 31 décembre 1876	1,000	
Dividende de 8 pour cent, pour le semestre expiré le 30 juin 1877	2,000	
		7,000 00
Payé pour commissions, appointements et autres frais du personnel, et pour taxes, etc., etc		40,394 76
Ristourne sur police annulée		17 78
†† Total des emplois d'argent		$190,828 04

* Cet item ne fait pas partie du revenu.

† Cet item comprend les $6,058·03 mentionnées dans l'item suivant comme " primes payées en polices rachetées," étant la valeur de rachat des polices échangées pour polices acquittées, et considérées comme primes reçues. Non admis par le ministère.

‡ Déduisant les items non admis (savoir : $11,793·17 et $6,058.03), cet item devrait être :—Total net du revenu des primes, $129,265.33.

‖ Ces items ne sont pas admis comme revenu.

§ En déduisant les items non admis, le total du revenu devrait être :—$151,099.06.

¶ Cet item comprend les $6,058.03 accordées comme valeur de rachat des polices échangées contre des polices acquittées. Non admises comme emplois d'argent.

* * Aucun de ces items n'est admissible sous le titre d'emplois d'argent, excepté l'item de $50.50 pour mobilier.

†† En déduisant les items non admis, cet item devrait être :—Total des emplois d'argent, $85,277.62

CONFÉDERATION.—*Suite.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées pendant l'année comme délivrées au Canada	1076		
Montant de ces polices			$1,554,553 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	17		
Montant des réclamations en vertu de ces polices		$18,968 73	
Montant de ces réclamations réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada		1,170 00	
Montant net des réclamations			17,798 73
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	3,361		
Montant de ces polices		$4,880,402 00	
Montant des additions de boni		8,353 81	
Total		$4,888,755 81	
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada		100,422 00	
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1877			4,788,333 81

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	17	$18,968 73
2. Par rachat	63	78,350 00
(Pour lesquelles $3,453.40 ont été payées en argent.)		
3. Par rachat, $81,500.00.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $13,958.)		
Différence des montants	55	67,542 00
4. Par déchéance	361	499,426 27
Total	496	$664,287 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2781	$4,004,089 00
Polices délivrées pendant l'année	1123	1,616,558 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	496	664,287
Polices non acceptées et montant changé en polices acquittées...	47	75,958
Nombre total des polices en vigueur à la da'e de cet état, y compris les additions de boni, $8,353.81	3361	4,888,755 81
Nombre de vies assurées au commencement de l'annee	2781	
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	1123	
Nombre de décès survenus parmi les assurés pendant l'année	17	
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	526	
Nombre de vies assurées au commencement de l'année	3361	

Signé et attesté sous serment, ce 8 avril 1878, par

W. P. HOWLAND,
Président.

J. K. MACDONALD,
Directeur-gérant.

(Reçu, le 10 avril 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE CONNECTICUT MUTUAL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JAMES GOODWIN. | *Secrétaire*—JACOB L. GREENE.

Siége social—Hartford, Conn., E. U.

Agent au Canada—ROBERT WOOD | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation le 15 juin 1846. Opérations commencées le 15 décembre 1846; permis accordé au Canada, le 1er août 1868.)

(Pas de capital—cette compagnie est purement mutuelle.)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$164,845 32	
Montant des billets, prêts ou gages, acceptés pendant l'année en paiement de primes au Canada	1,481 00	
Total net du revenu des primes		$166,326 32

Montant payé pendant l'année en indemnité pour cause de mort au Canada	$32,200 00
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	51,352 37
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$83,552 37

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des Etats-Unis, déposés entre les mains du Receveur-Général	$140,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non-contestées au Canada	$12,289 00
Montant des réclamations contestées au Canada—présentées en 1876	25,000 00
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette pour toutes les polices en cours au Canada	1,250,000 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada	$1,287,289 00

DIVERS.

Nombre de polices nouvelles rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	93	
Montant de ces polices		$236,100 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	19	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		44,489 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	2080	
Montant de ces polices		5,068,778 00

† Signé et attesté sous serment, ce 20 mai 1878, par

ROBERT WOOD.

(Reçu le 25 mai 1878.)

*Calculé d'après la table des *actuaries*—intérêt à 4 pour cent.

† La compagnie ne donne aucun renseignement quant aux polices rachetées ou périmées, mais en supposant exact le montant rapporté comme en vigueur à la fin de 1876, l'état en serait comme suit :

Polices en vigueur au commencement de l'année	2319	$5,191,085 00
" délivrées pendant l'année	93	236,100 00
" arrivées à fin par le décès de l'assuré	19	44,489 00
" arrivées à fin autrement	313	313,918 00
" en vigueur le 31 décembre 1877	2080	5,068,778 00

COMPAGNIE D'ASSURANCES D'EDIMBOURG SUR LA VIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS 1877.

Président—Sir G. G. MONTGOMERY, Bart., M.P. | *Secrétaire*—D. MACLAGAN, écr., M.S.R.E

Siége social—Edimbourg, Ecosse. Organisée en 1823.

Agent au Canada—DAVID HIGGINS. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

Opérations commencées au Canada, en juin, 1857.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	£500,000 stg.	$2,433,333 33
* Montant payé en argent	75,000 "	365,000 00

Montant des primes reçues en argent pendant l'année pour assurances sur la vie au Canada	$24,173 32

Montant payé pendant l'année en indemnités à cause de mort au Canada	$30,660 02
Montant payé aux rentiers viagers	250 23
Montant payé pour polices rachetées	807 62
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	721 00
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$32,438 87

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général	$150,515 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	14,194 67
Argent en banques et en caisse au Canada	2,526 57
Total de l'actif au Canada	$167,236 24

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations en vertu de polices canadiennes non réglées mais non-contestées (datant des années précédentes)		$3,650 00
† Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve nette ou la valeur de réassurance de toutes les polices en cours au Canada	$131,400 09	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	1,313 80	
Différence		130,086 29
Montant total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$133,736 29

DIVERS.

La compagnie n'a délivré aucune nouvelle police au Canada, pendant l'année.

Nombre de polices échues pendant l'année, au Canada	2	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		26,766 68
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	251	
Montant de ces polices		645,704 58

* Sur ces £75,000 qui paraissent comme "capital payé," £25,000 sont des bénéfices ajoutés à la somme de £50,000 originairement payée.

† Cette évaluation est basée sur la table H.M. de l'Institut des *Actuaries*, à 4 pour cent.

ÉDIMBOURG, SUR LA VIE—*Suite.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	2	26,766 68
(2.) Par rachat	2	16,060 00
(Pour lesquelles $807.62 ont été payées.)		
(3.) Par rachat, $1,460.		
Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $306.60.		
Différence des montants	...	1,153 40
(4.) Par déchéance	7	42,960 01
Total	11	$86,940 09

Polices en vigueur au commencement de l'année	262	$738,484 67
" transférées du siége social, Edimbourg	1	1,460 00
" arrivées à fin comme ci-dessus	11	86,940 09
" transférées au siége social, Edimbourg	1	7,300 00
" en vigueur, à la date de cet état	251	645,704 58

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	262
" des assurances transférées du siége social, Edimbourg	1
" de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	2
" d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	9
" des assurances transférées au siége social, Edimbourg	1
" de vies assurées à la date de cet état	251

Signé et attesté sous serment, ce 20 février 1878, par

DAVID HIGGINS,

Agent principal.

(Reçu le 21 février 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 3 *juillet* 1877.)

1. NOUVELLES OPÉRATIONS.

1,243 polices d'assurances ont été délivrées pour une somme totale de	£683,002
Les nouvelles primes pour ces assurances (y compris £5,265 de primes uniques) se sont élevées à	6,360
Des rentes viagères ont été achetées pour	2,360

2. RÉCLAMATIONS.

Les indemnitées payées durant l'année, (déduction faite des réassurances) se sont élevées à	97,103

(Cette somme est de £7,439 moindre que les années précédentes, et est de beaucoup moins que la compagnie ne s'attendait d'avoir à payer.)

ÉDIMBOURG, SUR LA VIE.—*Suite.*

3. REVENU ET FONDS.

Le revenu net de l'année a été de	218,973
Sur cette somme, £157,843 ont été reçus en primes, et £61,061 en intérêts et dividendes sur les placements.	
Le fonds d'assurances et de rentes viagères a été augmenté de	80,766
Et à la fin de l'année, il s'élevait à	1,345,342

COMPTE DU REVENU—PREMIÈRE CÉDULE—POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 MARS 1877.

1876—31 mars:—						
Montant des fonds au commencement de l'année				£1,371,429	2	5
Primes	£176,279	9	5			
Moins les primes de réassurance	18,436	0	8			
				157,843	8	9
Considération pour rentes viagères				12,360	13	4
Intérêts et dividendes				61,061	9	9
Autres revenus—						
Emoluments sur transferts				68	10	0
				£1,602,763	4	3
Indemnit. en vertu de polices (déduct. faite des sommes réassurées.	£96,674	18	6			
Dotations	428	2	0			
				£97,103	0	6
Rachats—						
Valeur des polices en argent	£6,638	16	6			
Valeurs appliquées à l'achat de polices acquittées	2,702	6	6			
Valeur des boni en argent	468	17	7			
				9,810	0	7
Rentes viagères				15,849	11	9
Commissions				8,077	18	10
Frais d'administration				14,220	7	3
Dividendes aux actionnaires				7,500	0	0
Autres paiements—						
Taxe sur le revenu				444	8	10
1877—31 mars—						
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule				1,449,757	16	6
				£1.602,763	4	3

BALANCE—SECONDE CÉDULE—LE 31 MARS 1877.

Passif.

Capital social payé	£75,000	0	0
Fonds d'assurances et de rentes viagères	1,345,342	10	9
Autres fonds—			
Fonds du dividende de réserve des actionnaires	29,415	5	9
Total des fonds, d'après la première cédule	£1,449,757	16	6
*Réclamations admises, mais encore impayées	34,325	13	1
*Autres sommes dues par la compagnie—			
Frais d'administration encore impayés	1,362	13	10
Primes payées d'avance	134	11	7
Dividendes impayés	38	11	5
	£1,415,629	6	5

*Ces items sont compris dans les items correspondants de la première cédule.

ÉDIMBOURG, SUR LA VIE.—*Fin.*

Actif.

	£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£976,451	14	7
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni (au Canada seulement)	767	6	0
Prêts sur polices de la compagnie (dans la limite de leur valeur de rachat)	73,635	4	5
Placements—			
Garanties coloniales (effets fédéraux du Canada)	32,000	0	0
Débentures de chemins de fer et autres	74,216	10	7
Actions de chemin de fer (prévilégiées)	23,473	18	1
Maisons à Edimbourg, Londres, Dublin, Manchester et Toronto (en pleine propriété et à bail)	68,310	9	3
Actions de la compagnie (achetées)	9,693	10	0
Rentes constituées et foncières, (*Feu duties*)	34,124	12	4
Intérêts viagers	2,363	11	3
Réversions	17,689	18	7
Prêts sur transports de taxes de comté, etc	66,304	4	2
Prêts sur biens-meubles (avec garantie de polices sur la vie)	39,937	6	11
Soldes des agents (payés depuis)	25,944	4	9
Primes impayées	2,674	15	9
Intérêts dus et impayés à cette date	591	7	4
Intérêts en cours jusqu'à cette date, mais pas encore échus	15,088	6	8
Argent en banques :—			
En dépôt £12,000 0 0			
En comptes courants 10,305 3 3			
	22,305	3	3
Autre actif :—			
Timbres à polices en portefeuille	57	2	6
	£1,485,629	6	5

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE EQUITABLE, DES ÉTATS-UNIS.

Président—HENRY B. HYDE. | *Secrétaire*—SAMUEL BARROWE.

Siége social, 120 Broadway, New-York.

Agent au Canada—RICHARD W. GALE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation le 26 juillet 1859; opérations commencées au Canada vers octobre 1868.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et payé en argent		$100,000 00
Total des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		191,722 31
Montant payé pendant l'année sur réclamations au Canada, savoir:		
Indemnités à cause de mort	$43,500 00	
Dotations échues	1,000 00	
Montant net payé sur réclamations		44,500 00
(Sur cette somme $3,000 sont pour années précédentes.)		
Montant payé en rachat des polices		2,561 69
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		14,940 70
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$62,002 39

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées au Canada		$19,670 00
Montant des réclamations contestées au Canada		20,000 00
*Montant calculé comme suffisant pour couvrir la réserve ou la valeur de réassurance de toutes les polices en cours au Canada	$418,041 00	
A déduire le montant des primes sous délai et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	21,420 00	
Différence		$396,621 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$436,291 00

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	440	
Montant de ces polices		$936,915 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	23	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		80,170 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	2338	
Montant de ces polices		5,535,990 00

*La réserve est basée sur la table d'expérience américaine, à 4½ pour cent.

EQUITABLE, SUR LA VIE.—*Suite.*

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

1. Par le décès de l'assuré	22	$80,170 00
2. Par maturité	1	1,000 00
3. Par expiration	1	5,000 00
4. Par rachat	21	40,175 00
(Pour lesquelles $2,561.69, ont été payées en argent.)		
(5) Par rachat, $77,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $10,485.00.)		
Différence des montants		66,515 00
(6.) Par déchéance	357	719,440 00
Total	402	$912,300 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2300	*$5,511,375 00
Polices délivrées durant l'année	440	936,915 00
Polices qui ont pris fin pendant l'année	402	912,300 00
Polices en vigueur à la date de cet état	2338	5,535,990 00
Nombre de vies assurées	Non rapporté.	

Signé et attesté sous serment, ce 13 mars 1878, par

R. W. GALE.

(Reçu le 16 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877, TEL QUE RAPPORTÉES AU SURINTENDANT DES ASSURANCES DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

REVENU DE L'ANNÉE 1877.

Revenu total des primes	$7,066,650 49
Reçu pour intérêts ou dividendes	1,551,639 82
Reçu pour loyers	302,737 80
Total du revenu	8,921,028 11

EMPLOIS POUR L'ANNÉE 1877.

Montant total payé en indemnités et dotations échues	$2,074,127 52
Argent payé aux rentiers viagers	25,768 40
Argent payé pour rachat de polices	1,389,274 47
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices	1,745,106 37
Argent payé aux actionnaires pour intérêts ou dividendes	7,000 00
Dépenses générales	1,618,479 38
Total des emplois d'argent	6,859,756 14

* Rapporté l'année dernière comme étant de $5,079,900 00.

EQUITABLE—Fin.

ACTIF.

Valeur au prix d'achat des biens-fonds—moins les charges	$ 6,286,744 94
Prêts sur hypothèques (premières) sur biens-fonds	13,723,218 14
Prêts garantis par bons, actions et autres valeurs collatérales de commerce	1,953,206 00
Valeur au prix d'achat des bons et effets possédés par la compagnie	9,067,482 38
Argent en caisse et en banques	1,106,340 52
Soldes des agents	237,247 85
Commissions commuées	103,751 74
Total de l'actif d'après le grand-livre	$32,477,991 87

AUTRE ACTIF.

Intérêts dus et en cours jusqu'à cette date	$315,026 48
Loyers dus et en cours jusqu'à cette date	76,448 42
Montant net des primes non perçues et sous délai	526,622 00
Prime sur or en caisse	2,910 43
Total de l'actif	$33,398,999 20

PASSIF.

Réserve nette de réassurance	$26,563,291 00
Total des réclamations non-réglées	525,540 00
Dividendes impayés ou excédant et autre genre de bénéfices acquis aux porteurs de police	79,476 00
Autres obligations	162,347 00
Total du passif	$27,330,654 00

Nombre de nouvelles polices délivrées pendant l'année	5,790	
Montant de ces polices		$15,207,668 00
Nombre de polices arrivées à fin pendant l'année	8,596	
Montant total des polices ainsi arrivées à fin		32,942,067 00
Nombre de polices en vigueur à la date de cet état	46,749	
Montant net de ces polices		160,821,416 00

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *GLOBE MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président, PLINY FREEMAN. | *Secrétaire*, JAS. M. FREEMAN.

Siége social—345-347, Broadway, New-York.

Agent au Canada—J. D. WELLS. | *Bureau principal au Canada*— 114 rue St. François-Xavier, Montréa'

Organisée ou constituée en corporation en juin 1864; opérations commencées au Canada en juin 1873.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et versé en argent		$100,000 00
Montant total des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$29,542 70	
Montant total des billets, prêts ou gages acceptées pendant l'année en paiement de primes au Canada	4,541 15	
Total du revenu des primes		$34,083 85
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort		$1,864 00
Montant payé en rachat de polices		194 00
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de police		144 65
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.		$2,202 65

ACTIF AU CANADA.

Bons 10.40 des Etats-Unis déposés entre les mains du Rec.-Général.	$100,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	1,268 56
Soldes des agents, en route, etc	3,345 62
Total de l'actif au Canada	$104,614 18

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations non réglées mais non contestées au Canada		$3,000 00
* Montant calculé comme suffisant pour la garantie ou la réassurance de toutes les polices en cours au Canada	$28,000 00	
A déduire le montant des primes sous délais et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	12,264 40	
Différence		15,735 60
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.		$18,735 60
Autres obligations au Canada		1,781 59
Total du passif au Canada		$20,517 19
Excédant net disponible au Canada		$84,096 99

* Calcul basé sur la table d'expérience américaine, 4½ pour cent. Estimation proportionnée à la réserve totale, mêmes âges.

GLOBE MUTUAL—Suite.

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	747	
Montant de ces polices		$1,201,400 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	6	
Montant des réclamations d'indemnités en vertu de ces polices...		4,864 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	867	
Montant de ces polices		1,564,820 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	6	$4,864 00
2. Par rachat	2	1,500 00
(Pour lesquelles $194 ont été payées en argent.)		
3. Par rachat, $1,186.		
(Pour lesquelles des polices acquitées ont été données au montant de $1,186.)		
4. Par déchéance	204	397,600 00
Total.	212	$403,964 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	332	$767,384 00
Polices délivrées pendant l'année	747	1,201,400 00
Polices arrivées à fin	212	403,964 00
Polices en vigueur à la date de cet état	867	1,564,820 00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	332
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	747
Nombre de décès pendant l'année, parmi les assurés	6
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	206
Nombre de vies assurées à la date de cet état	867

Signé et attesté sous serment, le 27 mars 1878, par

J. D. WELLS.

(Reçu le 28 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Tel que rapporté au surintendant des assurances de l'Etat de New-York.*)

REVENU PENDANT L'ANNÉE 1877.

Totat du revenu des primes	$599,774 98
Argent reçu pour intérêts et dividendes	173,384 58
Argent reçu comme escompte sur réclamations payées d'avance	2,144 91
Argent reçu pour loyer	31,188 79
Bénéfices réalisés sur vente d'actions et de bons	9,321 44
Argent et billets autres que ceux de primes reçus d'autres compagnies pour réassurances	93,506 90
Total du revenu	$909,321 60

GLOBE MUTUAL—Fin.

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE 1877.

Montant total payé en indemnités et dotations échues	$453,378 60
Argent payé pour rachat de polices	157,603 56
Billets de primes, prêts et gages employés au remboursement de polices périmées	18,645 35
Dividendes payés en argent aux porteurs de polices	39,575 67
Argent payé aux actionnaires pour intérêts et dividendes	14,528 44
Dépenses générales	334,531 95
Total des emplois	$1,018,263 57

ACTIF.

Biens-fonds, moins les charges	$1,015,342 50
Prêts garantis par hypothèques (premières) sur biens-fonds	1,254,237 09
Prêts garantis par bons, actions ou autres valeurs collatérales de commerce	78,046 07
Prêts en argent à des porteurs de polices sur polices de cette compagnie données comme garantie collatérale	37,879 42
Billets de primes, prêts ou gages sur polices en vigueur	29,389 51
Valeur au prix d'achat des actions ou bons possédés par la compagnie	1,453,418 49
Argent en caisse et en banques	20,381 13
Soldes des agents et effets à recevoir	20,910 60
Dû pour réassurances	30,755 20
Divers	90,062 01
Total net ou actif d'après le grand-livre	$4,030,422 92

AUTRE ACTIF.

Intérêt dû et en cours, jusqu'à cette date	$65,016 18
Loyers dus et en cours, jusqu'à cette date	8,295 12
Différence entre la valeur vénale des biens-fonds et leur prix d'achat	36,731 36
Différence entre la valeur vénale des actions et bons et leur prix d'achat	49,786 01
Montant net des primes non perçues ou sous délai	118,334 72
Dû par d'autres compagnies en indemnités	5,000 00
Divers	1,235 00
Total de l'actif	$4,314,820 41
Y compris les items non admis	$111,249 57

PASSIF.

Réserve de réassurance nette	$3,683,275 79
Total des réclamations non réglées	154,636 40
Dividendes impayés ou surplus, et autres bénéfices acquis aux porteurs de polices	21,242 63
Autres items	61,416 54
Total du passif	$3,920,571 36

RISQUES ET PRIMES.

Nombre de nouvelles polices délivrées pendant l'année	2,783	
Montant de ces polices		$4,025,615
Nombre total des polices arrivées à fin pendant l'année	3,515	
Montant de ces polices		7,236,039
Nombre des polices en vigueur à la date de cet état	10,337	
Montant net des polices en vigueur		18,053,716

ASSOCIATION D'ASSURANCES SUR LA VIE D'ECOSSE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 AVRIL 1877.

Gérant—JOHN FRASER. | *Secrétaire*—ROBERT RAINE.

Siége social—Edimbourg.

Agent au Canada—RICHARD BULL, *Bureau principal*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1838; opérations commencées en Canada en septembre 1857.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit		$1,946 666 66
Montant versé en argent		425,833 33
Total brut des primes reçues en argent pendant l'année pour assurances sur la vie au Canada	$110,654 89	
Total des prêts pendant l'année, suivant le système d'assurance à demi-prime au Canada	2,535 25	
Total net du revenu des primes		$113,190 14
Montant payé pendant l'année en indemnités à cause de mort au Canada		$73,662 29
(Sur cette somme, $26,219.13 sont pour années précédentes.)		
Montant payé en rachat de polices		10,054 02
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$83,716 31

*ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général	$150,000 00
Biens-fonds possédés au Canada	44,541 31
Argent en caisse et en banques au Canada	793 09
Soldes des agents	4,165 86
Total de l'actif au Canada	$199,500 26

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées mais non contestées au Canada		$23,471 93
(Sur cette somme, $1,216.67 sont pour années précédentes.)		
† Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$573,128 70	
A déduire les prêts sur ces polices	126,875 12	
Différence portée		446,253 58
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$469,725 51

*Les placements rapportés ici ne sont, naturellement, que ceux qui ont trait à la succursale canadienne de l'Association. Celle-ci a fait d'autres placements considérables au Canada, qui n'ont aucun rapport avec la succursale canadienne.

†Estimé par le ministère à 15 pour cent de la somme assurée, la compagnie déclarant qu'elle n'a aucun moyen d'évaluer cette réserve.

ASSOCIATION D'ÉCOSSE—*Suite.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	89	
Montant de ces polices		$182,986 66
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	27	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		69,698 42
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1,953	
Montant de ces polices		38,20,858 01

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	27	70,566 66
2. Par expiration	2	2,433 33
3. Par rachat	51	64,105 11
(Pour lesquelles $10,054.02 ont été payées en argent.)		
4. Par rachat, $13,680.20.		
(Pour lesquelles des polices-acquittées ont été données au montant de $1,093.46.)		
Différence des montants		12,586 74
5. Par déchéance	102	173,228 99
Total	182	$352,920 83

Polices en vigueur au commencement de l'année	2,046	$3,990,792 18
Polices délivrées pendant l'année	89	182,986 66
Polices arrivées à fin	182	352,920 83
Polices en vigueur à la date de cet état	1,953	3,820,858 01

Nombre de vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 23 mars 1878, par

RICHARD BULL.

(Reçu le 25 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 AVRIL 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs,* 30 *octobre* 1877.)

Les nouvelles opérations d'assurances faites dans le cours de l'année dernière, ont de nouveau excédé celles d'aucune autre année précédente, le chiffre en étant de plus d'un million de louis sterling. Les primes reçues ont augmenté en proportion, tandis que les dépenses ont été modérées comme d'habitude ; une somme d'au-delà de £100,000 a été ajoutée aux fonds, après paiement de plus de £40,000 de boni en argent aux porteurs de polices, et déduction faite de toutes les obligations non échues.

ASSOCIATION D'ÉCOSSE—*Suite.*

Dans le cours de l'année expirée le 5 avril 1878 :

De nouvelles assurances sur la vie ont été demandées, au nombre de	2,916	pour	£1,367,059	stg.
Les demandes refusées ou qui n'eurent pas de suite ont été de	752	"	364,197	"
Et celles acceptées de	2,164	"	1,002,862	"
Les primes annuelles sur ces opérations ont été de			32,888	"
De nouvelles rentes viagères ont été achetées pour une somme annuelle de			1,560	"
Le revenu de l'année a été de			419,780	"
312 décès sont survenus parmi les assurés,—les polices des décédés s'élevant collectivement à			191,880	"

A la fin de l'année (5 avril 1877) :

23,260 polices étaient en vigueur pour (moins les réassurances)...	9,782,783	"
462 rentes viagères étaient en vigueur pour une somme annuelle de.	19,855	"
Le total des indemnités payées en vertu de polices d'assurance sur la vie, était de	2,246,366	"
Le total des boni payés en argent aux porteurs de polices était de	808,241	"
L'actif en caisse, d'après la feuille de balance, était de	2,055,361	"
Les fonds, après en avoir déduit toutes les obligations impayées, et à l'exclusion de la valeur de réassurance, s'élevaient à....	1,982,004	"

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 5 AVRIL 1877.

Montant des fonds au commencement de l'année				£1,880,171	0	11
Primes (moins les réassurances)	£317,670	2	7			
Considérations pour rentes viagères	16,066	19	6			
Intérêts et dividendes	86,042	17	8			
				419,779	19	9
				£2,299,951	0	8

Indemnités sur polices (après déduction des sommes réassurées)....	£ 191,880	4	3
Réclamations en vertu de polices payables en cas de vie	1,000	0	0
Rachats	11,077	11	0
Rentes viagères	47,985	12	1
Commissions	14,933	11	9
Frais d'administration	26,679	2	4
Dividendes aux actionnaires et intérêt sur le capital versé	10,625	19	1
Autres paiements :			
Boni en argent aux porteurs de polices actuels	40,143	0	9
Taxe sur le revenu	621	18	6
Montant des fonds à la fin de l'année	1,982,004	0	8
	£2,299,951	0	8

ASSOCIATION D'ÉCOSSE—*Suite.*

FEUILLE DE BALANCE, 5 AVRIL 1877.

Passif.

		£	s.	d.
Capital des actionnaires, versé		£ 87,500	0	0
Fonds d'assurances et de rentes viagères		1,894,504	0	9
Total des fonds, d'après la première cédule		£1,982,004	0	9
Réclamations admises, mais dont le montant n'est pas encore dû		72,924	14	5
Rentes viagères etc., dues, mais non réclamées		432	12	9
		£2,055,361	7	11

Actif.

		£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni		£ 915,947	13	0
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni		0	0	0
Prêts sur polices de l'association		220,137	1	2
Placements :				
Effets du gouvernement britannique		681	18	4
Effets coloniaux et des Indes		143,022	1	5
Effets de gouvernements étrangers		30,099	4	9
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non rachetables		183,417	19	1
Prêts sur fermage de chemins de fer, garanti, et actions privilégiées		180,635	9	8
Maisons		106,337	17	8
Rentes viagères achetées		25,702	3	2
Effets de l'association achetés en vertu de sa charte 16 et 17 Vict., ch. 224 (£10 16*s.* 10*d.* par action)		35,174	0	0
Prêts sur biens-meubles		16,529	10	6
Prêts sur effets publics légaux		18,605	3	2
Prêts sur effets de chemin de fer, privilégiéss et garantis, effets de banques et autres		15,597	12	4
Mobilier de bureau et timbres		1,312	6	10
Soldes des agents		978	8	3
Primes impayées (payées depuis)		104,408	4	2
Intérêt dû		257	10	0
Intérêt en cours jusqu'à cette date, pas encore dû		25,918	3	6
Argent en banques :				
En dépôts	£10,155 14 4			
En comptes courants	20,413 6 7			
		30,569	0	11
		£2,055,361	7	11

7

COMPAGNIE D'ASSURANCES *LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JOSEPH HUBBACK, Ecr. | *Secrétaire*—JOHN M. DOVE, Ecr.

Siége social—Liverpool, Londres.

Agent au Canada—G. F. C. SMITH. | *Bureau principal au Canada.*—MONTRÉAL.

Organisée le 21 mai 1836; opérations commencées au Canada le 4 juin 1851.

CAPITAL.

(*Voir l'état du Département de l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année pour polices d'assurance sur la vie au Canada	$9,409 21

Montant payé pendant l'année en indemnités à cause de mort au Canada	$5,720 07
Montant payé aux rentiers viagers	250 00
Montant payé en rachat de polices	111 70
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$6,081 77

(*Pour l'actif, voir l'état du Département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$31,309 35
Total net des obligat. envers les porteurs de polices au Canada.	$31,309 35

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	8	
Montant de ces polices		$17,573 34
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	1	
Montant des réclamations d'indemnités en vertu de ces polices		5,72 07
Nombre des polices en vigueur au Canada, à cette date	217	
Montant de ces polices		293,469 29

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada.—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	1	5,720 07
(2) Par rachat	2	2,000 00
(Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $111.70.)		
(3) Par déchéance	20	24,400 00
	23	32,120 07

* Calculé à 4½ pour cent sur la table H. M. de l'Institut des *Actuaries*, par le ministère.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

Polices en vigueur au commencement de l'année	232	*308,016 02
Polices délivrées pendant l'année	8	17,573 34
Polices arrivées à fin	23	32,120 07
Polices en vigueur à la date de cet état	217	293,469 29

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	215
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	8
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	22
Nombre de vies assurées à la date de cet état	200

Signé et attesté sous serment, ce 30 mars 1878, par

G. F. C. SMITH.

(Reçu le 1er avril 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport du directeur, Liverpool,* 19 *février* 1878.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Pendant l'année la compagnie a reçu 760 demandes d'assurances s'élevant à une somme totale de	£491,822	0	0
556 polices ont été délivrées pour	354,144	0	0
117 demandes ont été refusées, pour	75,778	0	0
103 demandes ne sont pas encore acceptées, pour	61,900	0	0

Les primes sur les nouvelles polices, délivrées pendant l'année, s'élèvent à £11,341, et le revenu total des primes à £250,790. Cent vingt contrats de rentes viagères ont été délivrés moyennant £62,842, constituant des rentes viagères s'élevant à £5,992. Les porteurs de 82 contrats de rentes viagères sont morts pendant l'année, libérant la compagnie du paiement annuel de £3,852. Les fonds du département de la vie se sont augmentés de £87,895, et s'élèvent maintenant à £2,825,966.

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Compte de l'assurance sur la vie—Fonds de la Liverpool and London and Globe.

Montant du fonds d'assurance sur la vie au commencement de l'année	£1,885,971	17	9			
Primes, après déduction des primes de réassurances	208,203	5	3			
Intérêts et dividendes	88,674	0	0			
				£2,182,849	3	0

Fonds de la Globe.

Montant du fonds d'assurance sur la vie au commencement de l'année	421,203	11	8			
Primes, après déduction des primes de réassurances	27,137	12	3			
Intérêts et dividendes	19,395	6	2			
				467,736	10	1
				£2,650,585	13	1

* Chiffre du dernier état, $308,821 00.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE—Suite.

Fonds de la Liverpool and London and Globe.

Indemnités sur polices d'assurance sur la vie, y compris les réclamations admises mais impayées (après déduction des sommes réassurées)				£189,204	6	2
Rachats de polices				13,815	2	0
Commissions				9,059	0	2
Frais d'administration	£10,903	19	3			
Autres paiements, savoir :						
Honoraires de médecins	830	6	1			
Timbres	457	18	6			
				12,192	3	10
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la feuille de balance				1,957,878	10	9

Fonds de la Globe.

Indemnités sur polices d'assurances sur la vie, y compris les réclamations admises, mais impayées (après déduction des sommes réassurées)	48,822	17	0
Rachats de polices	1,198	14	0
Commissions	926	0	1
Frais d'administration	1,356	17	7
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la feuille de balance	415,432	1	5
	£2,650,585	13	1

Compte des rentes viagères—Fonds de la Liverpool and London and Globe.

Montant des fonds au commencement de l'année	£110,831	5	6
Considérations pour rentes viagères	62,842	9	
Intérêts et dividendes	18,915	0	

Fonds de la Globe.

Montant des fonds au commencement de l'année	20,064	11	1
Intérêts et dividendes	924	0	0
	£513,577	6	1

Fonds de la Liverpool and London and Globe.

Rentes viagères payées	£55,560	12	1
Commissions	555	12	1
Frais d'administration	1,669	12	2
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la feuille de balance	434,832	18	8

Fonds de la Globe.

Rentes viagères payées	3,045	5	10
Frais d'administration	119	19	3
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la feuille de balance	17,823	6	0
	£513,577	6	1

Pour l'actif et le passif, voir l'état des opérations générales du département de l'incendie.

Fourni par G. F. C. Smith, le 1er avril 1878.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *LONDON AND LANCASHIRE*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—COL. KINGSTON, C.B., M. P. | *Secrétaire*—WILLIAM PALIN CLIREHUGH.
Siége social—Londres, Angleterre.
Agent au Canada—WILLIAM ROBERTSON. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en vertu des actes concernant les compagnies à fonds social, 7 et 8 Vic., ch. 110, et 20 et 21 Vic., ch. 80, le 4 août 1862.

(Opérations commencées au Canada en 1863.)

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé et souscrit	£100,000 0 0
Montant versé en argent	10,000 0 0
Part des propriétaires dans les bénéfices, d'après une résolution de l'assemblée générale du 29 avril 1873	2,275 16 5
	£12,275 16 5

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$42,707 33	
A déduire, la somme payée en primes sur les polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	1,836 06	
Total net du revenu des primes		$40,871 27
Montant payé pendant l'année en indemnités à cause de mort, au Canada	$15,683 66	
A déduire, le montant reçu d'autres compagnies autorisées au Canada, sur polices réassurées	2,500 00	
Montant net payé en indemnités.		$13,183 66
(Sur cette somme, $3,020 sont pour années précédentes.)		
Montant payé en rachat de polices		1,955 77
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$15,139 43

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général.	$100,000 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	42,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	545 76
Total de l'actif au Canada	$142,545 76

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non-réglées, mais non contestées (pas encore dû)		$520 00
* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada	$36,548 11	
A déduire les prêts sur ces polices	868 00	
Différence		35,680 11
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$35,200 11

* Calcul basé sur la Table de Carlisle.

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année		455	
Montant de ces polices			$311,750 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année		7	
Montant des réclamations en vertu de ces polices, y compris les boni	$13,183 66		
Montant de ces réclamations réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	2,500 00		
Montant net des indemnités			10,683 66
Nombre des polices en vigueur au Canada, à cette date		958	
Montant de ces polices	$1,748,257 50		
Montant de ces polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	105,000 00		
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1877			1,643,257 50

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	7	13,183 66
2. Par expiration	1	1,000 00
3. Par rachat	12	20,700 00
(Pour lesquelles on a payé $1,955.77 en argent.)		
4. Par rachat $7,250. (Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $1000.)		
Différence des montants		6,250 00
5. Par déchéance	93	139,420 00
	113	180,553 66

Polices en vigueur au commencement de l'année	616	*1,117,061 16
Polices délivrées pendant l'année	455	811,750 00
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	113	180,553 66
Total des polices en vigueur à la date de cet état	958	1,748,257 50

Le rapport sur les vies assurées est incomplet.

Signé et attesté sous serment, ce 26 mars 1878, par

WILLIAM ROBERTSON.

(Reçu le 27 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angl.*, 13 *mai* 1877.)

1,275 polices ont été délivrées pour une somme de £427,095, rapportant un nouveau revenu de primes, de £13,130 7*s*. 10*d*.

Les nouvelles assurances dans le cours des cinq dernières années ont atteint le chiffre de £.,590,599, produisant un nouveau revenu en primes de £49,888 5*s*. 5*d*., soit, une moyenne de £311,120 pour les sommes assurées, et de près de £10,000 pour les nouvelles primes.

Le revenu total des primes est maintenant de £60,914 13*s*. 5*d*., et, après déduction des primes de réassurances, le montant net en est de £55,846 9*s*. 5*d*.

* Chiffre de l'année dernière, $1,076,562 50.

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

Les statistiques montrent que la moyenne de l'âge des assurés de la compagnie n'est que de 38 ans, et que la moyenne de chaque police est de £380.

Les comptes qui se trouvent sur une autre page, sont faits conformément à l'acte concernant les compagnies d'assurances. Après le paiement des obligations et des frais d'administration, et la répartition entre les propriétaires de 6 pour cent sur la somme originairement versée, les fonds sont de £151,786 6*s*. 5*d*.

ÉVALUATION.

Les calculs ci-dessus sont basés sur la table de Carlisle et le modique taux d'intérêt de 3 pour cent seulement, pour toutes les opérations, à l'exception de celles faites au Canada, pour lesquelles le taux de 4 pour cent a été adopté d'après les termes des arrangements en vertu desquels les affaires de cette compagnie y sont conduites. La valeur de toutes les additions aux primes pures et nettes, est de £140,147 6*s*., laquelle somme a été mise en réserve pour bénéfices et emplois futurs. Après cette sérieuse épreuve, le résultat, d'après l'exposé suivant, est un excédant net disponible de £6,575 14*s* 10*d*., ce qui est moins que ce qu'on anticipait, à cause de la mortalité qui a été récemment un peu plus grande que d'ordinaire.

PASSIF.

Valeur de £1,977,216 assurés par 5,244 polices	£919,426	14	8
Excédant net disponible	6,575	14	10
	£926,002	9	6

ACTIF.

Valeur de £61,055 12*s*. 9*d*. de primes	£912,354	18	4
Moins la valeur des additions pour bénéfices et emplois futurs	140,147	6	0
	772,207	12	4
Valeur des ré-assurances	14,284	7	2
Fonds d'assurances	139,510	10	0
	£926,002	9	6

En vertu des dispositions de l'acte d'arrangement, un cinquième de l'excédant appartient au fonds des propriétaires, que l'on se propose d'augmenter en plaçant cette somme à l'avoir du capital, ce qui vaudrait à £1 7*s*. de versé, par action. L'intérêt sera payé au taux de 5 pour cent par année à partir du 1er janvier dernier, et équivaudra à 6¾ pour cent sur la somme originairement versée. A même le reste, on se propose de payer un bonus de réversion de 1 pour cent par année sur les polices participant dans les bénéfices, qui pourraient devenir dues avant la prochaine répartition.

COMPTE DU REVENU ET DES EMPLOIS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

1er janvier 1877.						
Montant des fonds au commencement de l'année				£139,983	3	6
31 décembre 1877.						
Primes—						
Nouvelles, 1,275 polices, assurant £427,095	£13,130	7	10			
Renouvellements	47,784	5	7			
	60,914	13	5			
Moins les primes de réassurances	5,068	4	0			
				55,846	9	5

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

Considérations pour rentes viagères				Nil		
Intérêts et dividendes				5,963	8	4
Autres recettes—						
Enregistrement des transferts et autres émoluments				59	6	9
				£201,852	8	0

31 décembre 1877.

Réclamations en vertu des polices, (après déduction des sommes réassurées) payées et admises, avec additions de boni				£29,280	15	3
Rachats				1,699	7	1
Rentes viagères				Nil.		
Commissions				4,621	4	3
Frais d'administration				12,322	9	9
Honoraires de médecins				1,087	15	11
Timbres à polices				175	19	9
Taxe sur le revenu				67	14	9
Dividendes aux actionnaires, soit 6 pour cent sur le capital originairement versé				600	0	0
Boni payés en argent aux porteurs de polices	£183	0	10			
Boni affectés à la réduction des primes	27	14	3			
				210	15	1
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule				151,786	6	5
				£201,852	8	0

FEUILLE DE BALANCE, LE 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

Capital versé des actionnaires				£10,000	0	0
Part des propriétaires dans les bénéfices				2,275	16	5
Fonds d'assurances				139,510	10	0
Fonds des rentes viagères				Rien.		
Total des fonds (d'après la première cédule)				151,786	6	5
Réclamations admises mais impayées				5,895	0	0
Autres sommes dues par la compagnie—						
Intérêts aux actionnaires	£301	8	9			
Divers comptes	53	17	7			
				355	6	4
				£158,036	12	9

ACTIF.

Hypothèques, sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£5,190	3	4
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	8,630	2	10
Prêts sur polices de la compagnie, dans les limites de leur valeur	7,127	11	4

LONDON AND LANCASHIRE—Suite.

Placements—			
Effets coloniaux	41,457	19	0
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non-rachetables	10,106	0	0
Actions de chemins de fer des Indes	15,633	1	0
Actions de chemins de fer (prévilégiées et ordinaires)	15,090	0	8
Maisons	261	11	0
Réversions	2,369	19	9
Prêts sur biens-meubles et polices sur la vie	7,204	15	9
*Soldes des succursales et des agents	1,639	2	0
*Primes dues en décembre, dans le cours du délai de grâce	12,310	13	8
Primes semi-annuelles et trimestrielles non échues	11,065	0	9
Intérêt impayé	1,446	4	2
Argent en caisse et en comptes courants	5,414	2	1
Argent en dépôts—Londres, Melbourne et Calcutta	11,550	0	0
Effets à recevoir	315	15	4
Autre actif—			
Mobiliers du bureau principal et des succursales £1,185 11 2			
Moins 10 pour cent de dépréciation 118 11 2			
	1,067	0	0
*Divers montants dus à cette date	129	19	10
Timbres à polices, en portefeuille	27	9	6
	£158,036	12	9

* Ces montants, à peu d'exceptions près, ont été payés depuis.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *METROPOLITAN.*

Président—JOSEPH F. KNAPP. | *Secrétaire*—JOHN R. HEGEMAN.

Siége social—NEW-YORK.

Agent au Canada—THOMAS A. TEMPLE. | *Bureau principal au Canada*—ST. JEAN, N.-B.

Opérations commencées au Canada en novembre 1872.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et versé	$200,000 00
Primes reçues en argent, et en billets, prêts ou gages, sur polices d'assurance sur la vie au Canada	44,151 43
Montant net payé en indemnités pour cause de mort au Canada	11,500 00

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non réglées mais non contestées au Canada			$1,000 00
* Somme calculée comme suffisante pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada		$81,578 00	
A déduire le montant des primes dues et sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$10,522 54		
A déduire les charges sur ces polices	13,728 60		
		$24,251 14	
Différence			57,326 86
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$58,326 86

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	160	
Montant de ces polices		178,000 00
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	6	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		12,500 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à la date de cet état	672	
Montant de ces polices		1,477,000 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	5	11,500 00
2. Par déchéance	180	380,500 00
Total	185	392,000 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	697	**1,691,000 00
Polices délivrées durant l'année	160	178,000 00
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	185	392,000 00
Polices en vigueur à la date de cet état	672	1,477,000 00

Il n'y a pas de rapport quant au nombre de vies assurées.

Signé et attesté sous serment, ce 11 mars 1878, par

THOMAS A. TEMPLE.

(Reçu le 16 mars 1878.)

* Calculée à 4½ p.c. d'après la table d'expérience américaine.
** Portées l'année dernière à $1,695,000.

METROPOLITAN—Suite.

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES,

Albany, N.-Y., 18 février 1878.

Le surintendant ayant fait faire un examen des affaires de la Compagnie d'Assurances *Metropolitan* de la cité de New-York, en donne le rapport suivant :

Les porteurs de polices sont redevables de la solvabilité de la corporation à ceux qui l'administrent actuellement. Le président et le vice-président n'ont épargné aucun effort pour protéger les intérêts des porteurs de polices, et tout ce que ces officiers ont fait, a été de rendre indiscutable la sûreté des assurés.

Les titres de chaque propriété possédée par la compagnie ou hypothéquée en sa faveur, ont été examinés par les personnes désignées par le département à cette fin, tandis que des évaluateurs ont été soigneusement interrogés quant à la valeur de ces propriétés, et dans aucun cas on n'a trouvé de défauts dans les titres ou d'inexactitude dans les évaluations de la compagnie.

On ne peut trop hautement louer les placements de la compagnie, qui indiquent une administration si attentive et si soigneuse, qu'elle assure complètement la prospérité future de la compagnie.

Tous les items de primes non perçues et de billets de primes ou gages, ont été examinés en détail, et des listes en sont gardées au département.

Voici l'état de situation de la compagnie le 31 décembre 1877 :

ACTIF.

Immeubles			$293,000 00
Bons et hypothèques			707,200 00
Effets possédés, savoir :—			
	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Bons des Etats-Unis	$183,000 00	$193,730 00	
Bons de Brooklyn, N.-Y	59,000 00	67,615 00	
Bons de la cité de N.-Y	25,000 00	25,375 00	
Bons de la cité de Rochester, N.-Y	83,000 00	92,960 00	
Bons de Peekskill, N.-Y	25,000 00	28,000 00	
Bons de la cité de Lockport, N.-Y	40,000 00	44,000 00	
			451,680 00
	$415,000 00	$451,680 00	
Prêt ayant comme garantie collatérale des Bons du parc de Brooklyn		$68,440 00	66,463 82
Argent en banques et en caisse			14,221 88
Billets de primes, prêts et gages, sur polices			311,509 51
Intérêt en cours, jusqu'à cette date, sur tous ces effets			18,067 38
Loyers en cours, jusqu'à cette date			1,504 57
Total des primes dues et sous délai			223,935 31
Total de l'actif admis			$2,087,582 47

Items non admis.—

Soldes des agents	$35,533 40
Commissions commuées	10,663 69
Mobilier et garnitures	7,224 61
	$53,421 70

METROPOLITAN.—Fin.

PASSIF.

Réserve nette des primes	$1,630,548 00	
Indemnités impayées, dotations échues, etc	73,843 00	
Dividendes impayés, dus aux porteurs de polices	471 00	
Gages, primes sous délai et impayées, en sus des obligations	57,472 00	
Primes payées d'avance	22,138 26	
Montant de tous les autres items du passif	11,350 00	
		1,795,822 26
Excédant net disponible suivant l'actif admis		291,760 21
Capital social	$200,000 00	
Excédant net disponible, suivant l'actif total		345,181 91

JOHN F. SMYTH,

Surintendant.

ASSOCIATION MUTUELLE DU CANADA SUR LA VIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JAMES TURNER. | *Gérant*—DAVID BURKE.

Bureau principal—Hamilton, Ontario.

Organisée ou constituée en corporation en 1872 ; opérations commencées au Canada en 1872.

CAPITAL.

Cette compagnie n'a pas de "Capital-social" ou de "Capital de garantie," mais elle a un fonds de garantie. Pour la listes des souscripteurs, voir l'*Annexe*.

ACTIF.

Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de la compagnie transportées comme garantie collatérale............	$218 21
Billet de primes, prêts ou gages, sur les polices en vigueur..................	1,916 67

Effets possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons de l'aqueduc de la cité d'Hamilton..............................	$16,777 00	$15,938 15
" généraux "	18,369 33	16,532 39
" du comté d'Hastings	2,000 00	2,020 00
" de la Ville de Strathroy..............................	8,000 00	8,000 00
" du comté de Wellington..............................	9,000 00	9,090 00
" du township de Minto..............................	500 00	495 00
" de la cité d'Hamilton..............................	20,000 00	19,810 00
Total, valeur au pair et valeur vénale..................	$74,646 33	$71,885 54

Reporté à la valeur vénale	$71,885 54
Argent en caisse au bureau principal....................................	3,386 05
Argent à la banque d'Hamilton....................................	1,900 00
Soldes des agents d'après le grand-livre	2,456 34
Comptes des dépenses préliminaires et des créances en suspens	5,126 33
Total	$86,889 14

AUTRE ACTIF.

Intérêt en cours, jusqu'à cette date		$1,041 03
Total brut des primes dues et non perçues sur les polices en vigueur.........	$9,527 66	
Total brut des primes sous délai	9,964 02	
Total des primes impayées et sous délai....................................	$19,491 68	
A déduire les frais de perception, à 10 pour cent....................................	1,949 16	
Total net des primes impayées ou sous délai....................................		$17,542 52
Effets de garantie, bons, d'après la cédule....................................		32,000 00
Mobilier de bureau....................................		716 78
Actif brut....................................		$138,189 47
A déduire le compte des dépenses préliminaires....................................	$1,139 94	
Total brut des créances en suspens....................................	3,986 39	
		5,126 33
Total de l'actif....................................		$133,063 14

ASSOCIATION MUTUELLE.—*Suite.*

Passif.

* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur	$94,111 00
Réclamations à cause de mort, établies, mais dont le montant n'est pas encore dû	150 00
Dû sur emprunts	13,105 98
Total du passif	107,366 98
Excédant net disponible d'après le compte des porteurs de polices	25,696 16
Fonds de garantie versé en argent	18,000 00
do do bons	32,000 00
Total	$50,000 00

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

Argent reçu sur primes	$37,893 47
Billets de primes, prêts ou gages, en paiement partiel de primes	1,438 00
Primes payées en polices rachetées	21 00
Total	$39,352 47
A déduire les primes payées à d'autres compagnies sur réassurances	28 00
Total du revenu des primes	39,324 47
Reçu en intérêt ou dividendes sur effets, etc	3,471 83
Total du revenu	42,796 30

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé en indemnités à cause de mort	$10,881 20	
Billets de primes, prêts ou gages employés au paiement de ces indemnités	151 70	
Montant net payé en indemnités à cause de mort		†11,032 90
Argent payé en rachat de polices		1,856 05
Billets de primes, prêts ou gages, employés au rachat de polices		352 10
Billets de primes, etc., sur polices déchues		766 36
Valeur de rachat de polices (y compris les additions reconverties) appliquées au paiement de primes		21 00
Commissions, appointements et autres frais du personnel		11,877 65
Taxes, permis, honoraires et amendes		72 00
Autres emplois, savoir :		
Traitements des directeurs, $760.00 ; intérêt dû, $1,263.05 ; intérêt sur le fonds de garantie, $1,260 ; honoraires de médecins, $1,085 ; pertes et bénéfices, $500 ; timbres, impressions, papeterie, loyers, dépenses de bureaux et autres, $2,180.18		7,048 23
Total des emplois d'argent		33,026 29

* Calculé à 5 pour cent, table de Carlisle.

† Sur cette somme $8,032.90 sont pour années précédentes. Grâce à une erreur de renseignement, $6,260 seulement ont été portées dans les rapports comme chiffre des indemnités restant à payer le 31 déc. 1876.

ASSOCIATION MUTUELLE—*Fin.*

COMPTE DES BILLETS DE PRIMES.

Billets de primes, prêts ou gages, en mains au commencement de l'année	$1,902 41
do do reçus pendant l'année	1,725 11
Total	$3,627 52
Réductions pendant l'année, savoir :	
Montant des billets, prêts ou gages, employés au rachat de polices.	352 10
do do do devenus caducs, sur polices déchues.	766 36
do do do rachetés en argent	374 18
Total des réductions	1,492 64
Balance—Actif en billets à la fin de l'année.	2,134 88

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	113	
Montant de ces polices		155,000 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	9	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		11,032 90
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1,126	
Montant de ces polices		1,331,396 05

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	9	11,032 90
(2.) Par rachat	74	84,267 41
(Pour lesquelles on a payé $2,995.51 en argent.)		
(3.) Par rachat, $88,500.		
(Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $15,802.65.)		
Différence des montants		72,697 35
(4.) Par déchéance	337	400,804 26
Total	420	$568,801 92

Polices en vigueur au commencement de l'année	1,295	1,550,100 56
do délivrées pendant l'année	251	350,097 41
do ayant pris fin	420	568,801 92
do en vigueur à la date de cet état	1,126	1,331,396 05

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	1,271
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	193
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	3
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	358
Nombre des vies assurées à la date de cet état	1,103

Signé et attesté sous serment, ce 6 mars 1878, par

JAMES TURNER,
Président.
DAVID BURKE,
Gérant.

(Reçu le 7 mars 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *NATIONAL* DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—EMERSON W. PEET. | *Secrétaire*—JOHN M. BUTLER.
Siége social—Washington, D. C. | *Principale succursale*—Chicago, Ill.
Agent au Canada—H. T. CRAWFORD. | *Bureau principal au Canada*—Hamilton.

(Organisée ou constituée en corporation le 25 juillet 1868.)

CAPITAL.

Montant du capital autorisé, souscrit et versé	$1,000,000 00
Montant des primes reçues en argent pendant l'année pour assurances sur la vie au Canada	26,019 96
Montant payé durant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$ 9,808 00
Montant payé en rachat de polices	2,396 56
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada...	$ 12,204 56

ACTIF AU CANADA.

Bons 10-40 des Etats-Unis en dépôt entre les mains du Receveur-Général.	$ 100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices non réglées, mais non contestées au Canada			7,200 00
Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada		$114,772 00	
A déduire les réassurances dans d'autres compagnies au Canada	$1,343 00		
A déduire le montant des primes sous délai, ou impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent	3,529 00		
A déduire les autres charges sur les polices ci-dessus	320 00	5,192 00	
Différence			109,580 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$ 116,780 00

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	29	
Montant de ces polices		$ 45,000 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	10	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		14,008 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	708	
Montant de ces polices		920,739 00
Montant sur ces polices réassuré dans d'autres compagnies au Canada	$25,000 00	
Montant net des polices en vigueur au Canada		$ 895,739 00

NATIONAL—Suite.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	10	$ 15,008 00
2. Par rachat	14	29,600 00
(Pour lesquelles on a payé $2,396.56 en argent).		
3. Par rachat, $74,500.		
(Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $15,420.)		
Différence des montants		59,080 00
4. Par déchéance	90	129,833 00
Total	114	$ 232,521 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	793	$1,108,260 00
" délivrées pendant l'année	29	45,000 00
" ayant pris fin comme ci-dessus	114	232,521 00
" en vigueur à la date de cet état	708	920,739 00

Nombre des vies assurées. Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 28 mars 1878, par

H. T. CRAWFORD.

(Reçu le 30 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 18,7.

REVENU PENDANT L'ANNÉE 1877.

Total du revenu des primes	$ 731,554 36
Argent reçu en intérêts et dividendes	182,049 36
" en escompte sur indemnités payées d'avance	102 05
" pour loyers	23,475 48
" comme bénéfices réalisés sur vente d'actions, de bons, ou d'or	1,008 01
Total du revenu	$ 940,189 26

EMPLOIS PENDANT L'ANNÉE 1877.

Montant total payé en indemnités et dotations échues	$ 208,544 05
Argent payé aux rentiers viagers	1,164 00
Argent payé en rachat de polices	77,873 47
Billets de primes, prêts, ou gages, employés au rachat de polices, ou devenus caducs, sur polices déchues	6,314 95
Valeur de rachat des polices échangées pour polices acquittées	166,052 92
Argent payé aux actionnaires en intérêts et dividendes	100,000 00
Dépenses générales	219,971 06
Total des emplois d'argent	$ 779,940 45

NATIONAL—Fin.

ACTIF.

Valeur au prix d'achat des immeubles (moins les charges) possédés par la compagnie	$ 588,580 18
Prêts garantis par obligations ou hypothèques (premières) sur immeubles	1,901,200 49
Prêts garantis par bons, actions ou autres garanties collatérales	377,208 88
Prêts faits en argent à des porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	7,263 49
Valeur au prix d'achat des effets possédés par la compagnie	729,922 25
Argent en caisse et en banques	159,721 03
Soldes des agents et effets à recevoir	6,056 42
Commissions commuées	11,190 00
Mobilier de bureau	3,000 00
Total net de l'actif d'après le grand-livre	3,833,378 15

AUTRE ACTIF.

Intérêt dû et en cours, jusqu'à cette date	$ 90,810 99
Loyers dus et en cours, jusqu'à cette date	3,174 98
Valeur vénale des effets en sus du prix d'achat	3,254 25
Montant net des primes non perçues et sous délai	92,844 57
Total de l'actif	4,023,362 94
Y compris les items non admis	20,246 42

PASSIF.

Réserve de ré-assurance nette	$2,540,342 30
Créances sur primes en sus de la valeur nette des polices	240 79
Total des réclamations non réglées	95,710 00
Valeur actuelle des polices périmées mais susceptibles d'être renouvelées.	8,799 73
Valeur nette actuelle des primes payées d'avance	67,696 08
Total du passif	2,712,788 90

RISQUES ET PRIMES.

Nombre des nouvelles polices délivrées pendant l'année	1,802	
Montant de ces polices		$3,311,274 00
Nombre des polices arrivées à fin pendant l'année	2,439	
Montant de ces polices		5,593,741 00
Nombre des polices en vigueur à cette date	9,706	
Montant total net des polices en vigueur		19,334,534 00

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *NEW-YORK.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—MORRIS FRANKLIN. | *Siége social*—346 et 348 Broadway, N.Y.

Agent au Canada— | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1841; opérations commencées au Canada vers 1868.

Compagnie purement mutuelle.—Pas de capital.

Montant des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada		$176,905 23

Montant payé sur réclamations au Canada pendant l'année, savoir:		
En indemnités pour cause de mort	$73,045 00	
En dotations échues	10,000 00	
Montant net payé sur réclamations		$83,045 00
Montant payé aux rentiers viagers		400 00
Montant payé en rachat de polices		531 34
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		14,266 37
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$98,242 71

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis—6 de 1881—déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations au Canada, non réglées mais non contestées	$16,185 00
Montant des réclamations contestées	2,000 00
Réassurance nette—Réserve pour polices au Canada—*Pas de rapport*	

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	165	
Montant de ces polices		$367,605 00
Nombre des polices échues en Canada pendant l'année	22	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		87,189 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1839	
Montant de ces polices		4,893,480 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année:—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	21	$77,189 00
(2) Par maturité	1	10,000 00
(3) Par rachat ou déchéance	225	542,586 00
Total	247	$629,775 00

NEW-YORK—Suite.

Polices en vigueur au commencement de l'année	1921	*5,155,650 00
Polices délivrées pendant l'année	165	367,605 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus	247	629,775 00
Polices en vigueur à la date de cet état	1839	4,893,480 00

Nombre des vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 26 avril, 1878 par

P. C. WARREN.

(Reçu, 27 avril, 1878.)

*Portées l'année dernière à $4 920,00 00.

COMPAGNIE D'ASSURANCES *NORTH BRITISH AND MERCANTILE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 NOVEMBRE, 1877.

Président—Sa Grâce le Duc de Roxburgh | *Secrétaire*—THOMAS MCMURTRIE.

Siége social—Edimbourg, Ecosse.

Agents au Canada—MACDOUGALL ET DAVIDSON | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1809 ; opérations commencées au Canada en 1862.

CAPITAL.

Voir l'état du département de l'incendie.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$28,890 07
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$15,225 31
(Sur cette somme, $2,186·31 sont pour années précédentes.)	
Montant payé en rachat de polices	1,319 80
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	990 72
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada.	$17,535 83

(*Pour l'actif au Canada, voir l'état du département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$264,214 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada	$264,214 00

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	8	
Montant de ces polices		$27,920 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	8	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		13,039 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	355	
Montant de ces polices (à l'exclusion des additions de boni)		912,754 26
Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année :		
(1.) Par le décès de l'assuré	8	$11,933 33
(Non compris $1,105·67 de boni)		
(2.) Par rachat	4	17,000,00
(Pour lesquelles on a payé $1,319·80 en argent)		
(3.) Par déchéance	5	25,946 66
	17	54,879 99

* Ce calcul a été fait au siége social, à l'aide de la table H. M. de l'Institut, à 4½ pour cent d'intérêt, sur une somme assurée de £194,049 ou $944,371·80, et des additions de boni de £22,390 15s. 10d. ou $108,968·52. Cette somme assurée (à part les additions de boni) excède de $31,617·54 la somme rapportée par les agents du Canada, d'après leurs livres.

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.—Suite.

* Polices en vigueur au commencement de l'année	364	939,714	25
" délivrées pendant l'année	8	27,920	00
" ayant pris fin comme ci-dessus	17	54,879	99
" en vigueur à la date de cet état	355	912,754	26

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	364
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	8
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	8
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	9
Nombre des vies assurées à la date de cet état	355

Signé et attesté sous serment, ce 25 mars 1878, par

THOS. DAVIDSON.

(Reçu le 27 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 5 *avril* 1878.)

OPÉRATIONS SUR LA VIE.

Dans le cours de l'année 1877, 1,026 polices ont été délivrées pour une somme de £1,003,580, et les nouvelles primes se sont élevées à £32,049 10s. 5d.

Les réclamations présentées pendant l'année, y compris 10 dotations, ont été de 280, sur 341 polices, et les sommes qui sont par là devenues dues se sont élevées, avec les additions de boni, à £299,863 10s 6d.

RENTES VIAGÈRES.

Dans le département des rentes viagères, 65 contrats ont été délivrés, garantissant une somme annuelle de £2,331 2s. 1d., et sur ces contrats la compagnie a reçu la somme de £26,530 3s. 7.

Dans le cours de l'année, 46 rentes viagères se sont éteintes, libérant la compagnie du paiement de la somme annuelle de £2,480 10s.

Ainsi qu'on le verra par l'état de situation ci-joint, le fonds d'assurances sur la vie s'élève maintenant à £2,711,876 11s. 7d, soit £105,446 17s. 10d. de plus que le 31 décembre 1876. Ce fonds tout entier est placé séparément, et, par un acte du parlement, est affecté aux obligations de ce département des affaires de la compagnie.

* Portées l'année dernière à $859,385.24, chiffre qui ne comprenait pas les polices transférées par la compagnie *United Kingdom*, lors de son amalgamation avec la Cie. *N. B.* and *M.*

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.—Fin.

DÉPARTEMENT DES RENTES VIAGÈRES. | **DÉPARTEMENT DES RENTES VIAGÈRES.**

Fonds des rentes viagères,	£294,875 17 1	Prêts sur effets héritables et effets publics	£262,691 0 7	
		Post-obits et réversions	23,647 1 10	
		Intérêts viagers achetés	3,411 17 9	
		Société des instituteurs	308 3 2	
		Dû par le département de la vie	4,817 13 9	
				£294,875 17 1
	£294,875 17 1			

DÉPARTEMENT DE LA VIE. | **DÉPARTEMENT DE LA VIE.**

Fonds d'assurances sur la vie	£2,711,876 11 7	Prêts sur effets héritables et effets publics		£2,249,369 11 9	
		Prêts sur polices dans les limites de leur valeur de rachat		115,424 15 11	
		Prêts sur biens-meubles et polices		227,884 14 4	
		Débentures de chemins de fer		1,400 0 0	
		£4,388. 17s. 9d. de nouvelles 3 *per cent. Annuities*		4,184 14 9	
		Effets coloniaux et municipaux		50,086 11 7	
		Effets du gouvernement des Indes		24,943 16 6	
		Maison 8 et 9 Place Waterloo, Londres		9,459 13 3	
		Compte de réassurance de l'*United Kingdom*		12,027 6 1	
		Demi-primes à crédit		34,033 13 5	
		Soldes des succursales et agences		43,383 3 7	
		Primes en cours de perception à Edimbourg et Londres		14,071 5 2	
		Timbres		86 5 3	
				£2,786,355 11 7	
		Moins divers comptes dus, savoir :—			
		Créances sur polices	£63,630 18 7		
		Dû au département des rentes viagères	4,817 13 9		
		Dû au département de l'incendie.	5,136 12 1		
		Dû aux banquiers	893 15 7		
				74,479 0 0	
	£2,711,866 11 7				2,711,876 11 7

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *NORTH WESTERN MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—H. L. PALMER. | *Secrétaire*—WILLARD MERRILL.

Siége social—Milwaukee, Wis., E.-U.

Agent au Canada—M. W. MILLS. | *Bureau principal au Canada*, TORONTO, O.

Organisée ou constituée en corporation en mars 1857; opérations commencées en novembre 1858; opérations commencées au Canada en novembre 1871.

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE—PAS DE CAPITAL SOCIAL.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$43,195 25	
Montant des billets, prêts ou gages, en paiement partiel de primes au Canada pendant l'année	201 56	
Total net du revenu des primes		$43,396 81

Montant payé pendant l'année au Canada sur réclamations, savoir :—		
En indemnités pour cause de mort	$18,662 00	
En dotations échues	1,000 00	
Montant net payé sur réclamations		$19,662 00
Montant payé en rachat de polices		972 09
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		6,342 69
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$26,976 78

ACTIF AU CANADA.

Bons enregistrés des Etats-Unis, déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada, non réglées mais non-contestées			$2,400 00
* Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada		$90,000 00	
A déduire le montant des primes sous délai, et impayées, moins les frais de perception à 10 pour cent—soit	$5,000 00		
A déduire les billets—soit	1,000 00		
		$6,000 00	
Différence			$84,000 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada—soit			$86,400 00

DIVERS.

Nombre des polices nouvelles rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	190	
Montant de ces polices		$276,000 00
Nombre des polices échues au Canada durant l'année	14	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		20,062 00
Nombre des polices en vigueur	900	
Montant de ces polices		1,392,254 00

* Ce calcul est basé sur la table des *Actuaries*, à 4 pour cent.

NORTH WESTERN MUTUAL.—Fin.

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada, durant l'année :—

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	13	$19,062 00
(2.) Par maturité	1	1,000 00
(3.) Par rachat	13	14,059 00
(Pour lesquelles on a payé $972.09 en argent.		
(4.) Par rachat, $5,000.		
Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $973.00.		
Différence des montants		4,027 00
(5.) Par déchéance	88	106,000 00
Total	115	144,148 00

Polices en vigueur au commencement de l'année, y compris les nouvelles polices sur lesquelles on n'a pas de rapport	793	1,254,782 00
Polices délivrées pendant l'année, y compris les nouvelles polices sur lesquelles on n'a pas de rapport,	224	289,000 00
Polices ayant pris fin comme ci-dessus	115	144,148 00
Polices ayant pris fin autrement, probablement à la suite de changements de domicile	2	7,380 00
Polices en vigueur à la date de cet état, y compris les nouvelles polices sur lesquelles on n'a pas de rapport	900	1,392,254 00

Pas de rapport sur le nombre de vies assurées.

Signé et attesté sous serment, ce 21 mai 1878, par

M. W. MILLS.

(Reçu le 23 mai 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *PHŒNIX MUTUAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—AARON C. GOODMAN. | *Secrétaire*—JOHN M. HOLCOMBE.

Siége social—Hartford, Conn.

Agent au Canada—ANGUS R. BETHUNE. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en mai 1851 ; opérations commencées au Canada en décembre 1866.

CAPITAL.

Capital autorisé, souscrit et versé en argent		$ 100,000 00
Total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie, au Canada	$117,591 81	
Total des billets, prêts ou gages, en paiement de primes au Canada, pendant l'année	6,046 00	
Total net du revenu des primes		123,637 81
Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada		43,633 00
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		22,519 46
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$66,152 46

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du Receveur-Général	$ 130,000 00

PASSIF AU CANADA.

Réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais qui ne sont pas contestées	41,000 00
Montant des réclamations contestées au Canada	1,000 00
Somme calculée comme suffisante pour garantir tous les risques en cours au Canada.—Non rapportée.	

DIVERS.

*Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	367	
*Montant de ces polices		$ 338,086 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	35	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		69,233 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	3,128	
Montant de ces polices		3,034,561 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1.) Par le décès de l'assuré	35	69,233 00
Il n'a pas été fait de rapport quant aux autres extinctions de polices.		
Polices en vigueur au commencement de l'année	3,245	$3,403,191 00
" délivrées pendant l'année	367	338,086 00
" arrivées à fin	484	706,716 00
" en vigueur à la date de cet état	3,128	3,034,561 00

Nombre de vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 4 avril 1878, par

ANGUS R. BETHUNE.

(Reçu le 5 avril 1878.)

*Ces items comprennent toutes les polices délivrées.—Nous n'avons aucun moyen d'établir le nombre exact des polices à part les polices acquittées. (*Note de la compagnie.*)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *POSITIVE GOVERNMENT.*

A cessé de faire des opérations au Canada.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Siége social—Londres, Angleterre.

Agent au Canada—JOHN TAYLOR. | *Secrétaire*—T. GROOM CORLEY.

Bureau principal au Canada—Montréal.

CAPITAL.—Non rapporté.

Montant des primes reçues pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$	805 51
Montant payé pendant l'année en indemnités au Canada		Aucun.
Montant payé en rachat de polices		179 71
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada...	$	179 71

ACTIF AU CANADA.

Débentures du Canada, 5 pour cent	$15,707 00	
Effets fédéraux du Canada	10,200 00	
Total déposé entre les mains du Receveur-Général		25,907 00
Effets du gouvernement canadien		833 67
Argent en caisse et en banques au Canada		2,896 62
Total de l'actif au Canada		$29,637 29

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations au Canada, non-réglées mais non-contestées...	4,400 00
Montant des réclamations contestées au Canada	3,460 80
Réserve pour les polices en vigueur au Canada.—Non rapportée.	

DIVERS.

La compagnie n'a fait aucune opération nouvelle pendant l'année.

Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	2	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		4,460 80
Nombre total des polices en vigueur au Canada, à cette date	11	
Montant de ces polices		19,325 02

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	2	4,460 80
2. Par rachat et déchéance	11	13,000 00
(Pour lesquelles $179.71, ont été payées en argent.)		
Total	13	17,460 80
Polices en vigueur au commencement de l'année	24	36,785 80
Polices arrivées à fin comme ci-dessus	13	17,460 80
Polices en vigueur à la date de cet état	11	19,325 00

POSITIVE GOVERNMENT.—Suite.

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	23
Nombre de décès survenus pendant l'année parmi les assurés	2
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	11
Nombre de vies assurées à la date de cet état	10

Signé et attesté sous serment, ce 17 juillet, 1878, par

JOHN TAYLOR.

(Reçu le 18 juillet, 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE, 1877.

(*Extrait du rapport du directeur, Londres,* 30 *avril* 1878.)

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Angleterre, Indes, et Canada.*)

	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année	195,326	10	3
Primes sur assurances sur la vie	42,055	19	11
Intérêt sur placements	2,851	3	3
Intérêt sur prêts aux porteurs de polices d'après le système d'assurance à demi-prime	4,724	3	5
Capital versé	1,164	11	5
Bénéfices sur actions de la compagnie	52	10	0
Echange	152	14	8
Diverses recettes non spécifiées ci-dessus	156	4	0
	£246,483	16	11

		£	s.	d.
Indemnités en vertu des polices	£14,719 3 4			
Reddition de billets de primes	3,499 19 6			
		£18,219	2	10
Commissions sur assurances sur la vie		1,222	3	8
Commissions sur vente d'actions		56	14	0
Frais d'administration—				
Annonces		2,513	2	2
Emoluments des auditeurs et du vérificateur		1,024	13	10
Charbon et gaz		28	19	10
Traitements des directeurs et des syndics		2,835	0	5
Dépenses et appointements des gérants de districts et des agents		1,061	16	10
Dépenses générales		828	10	7
Menues dépenses		373	3	8
Frais judiciaires		565	18	9
Honoraires de médecins		636	6	1
Frais de poste, de port et de télégraphie		166	11	8
Timbres à polices		30	0	0
Impressions et papeterie		768	7	7
Loyer et taxes		1,491	7	3
Appointements		5,364	2	11
Frais de route		440	0	6
Compte des dettes en suspens		9	9	5
Dépréciation du mobilier		340	3	0
Rente viagère payée à madame Baylis		166	17	11
Montant des fonds à la fin de l'année		208,341	4	0
		£246,483	16	11

POSITIVE GOVERNMENT.—Suite.

Feuille de balance, 31 décembre, 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.
Capital versé des actionnaires	254,087	10	0
Fond d'assurances sur la vie	128,170	4	5
Comptes des dettes en suspens, (Indes)	2	4	6
Réclamations admises mais impayées	4,126	2	6
Autres sommes dues par la compagnie—			
Intérêt dû aux actionnaires, non réclamé	597	17	1
Rente viagère, due mais impayée	166	17	11
	£387,150	16	5

ACTIF.

		£	s.	d.
Hypothèques sur propriétés dans le Royaume-Uni		3,957	6	8
Placements :—				
Effets du gouvernement Britannique—				
Consols, 3 p. c., appartenant au fonds de garantie	£47,339 5 8			
Effets connus sous le nom de *Reduced 3 per cent annuities*, appartenant au fonds d'assurances sur la vie	63,447 15 10			
		110,787	1	6
Effets du gouvernement des Indes :—				
Compte du capital	£4,070 0 0			
Fonds d'assurances sur la vie	57,234 8 8			
		61,304	8	8
Effets du gouvernement du Canada :—				
Dépôt nécessaire pour obtenir un permis	£6,289 14 8			
Fonds d'assurances sur la vie	324 13 2			
		6,614	7	10
Effets de gouvernements étrangers :—				
Bons 5-20 des Etats-Unis		2,152	10	0
Débentures non-rachetables de chemins de fer :—				
London et North Western		2,498	17	6
Prêts sur biens-meubles		7,678	11	6
Prêts sur billets de primes		9,056	4	4
Mobiliers de bureaux		2,766	19	6
Intérêts et dividendes à recevoir sur placements		1,045	10	10
Argent en caisse et en banques (comptes courants)		4,278	5	3
Argent entre les mains des syndics		1,091	17	11
		£213,232	1	6
Déficit (dépenses préliminaires, etc.,)		173,918	14	11
		£387,150	16	5

Compte du revenu des porteurs de polices pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

	£	s.	d
Fonds au commencement de l'année	107,738	0	7
Primes reçues	42,055	19	11
Intérêts sur placements	4,724	3	5
	£154,518	3	11

POSITIVE GOVERNMENT—Fin.

	£	s	d
Additions aux primes	8,128	16	8
Indemnités sur polices	14,719	3	4
Reddition de billets de primes	3,499	19	3
Fonds d'assurances sur la vie	128,170	4	5
	£154,518	3	11

FEUILLE DE BALANCE DES PORTEURS DE POLICES, 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.
Fonds d'assurances sur la vie	128,170	4	5
Réclamations admises mais impayées	4,126	2	6
	£132,296	6	11

ACTIF.

	£	s.	d.
Reduced 3 per cent. annuities	63,447	15	10
Effets du gouvernement des Indes	57,234	8	8
Effets du gouvernement du Canada	324	13	2
Prêts sur billets de primes	9,056	4	4
Argent entre les mains des syndics	1,091	17	11
	131,154	19	11
Argent entre les mains des banquiers	1,141	7	0
	£132,296	6	11

COMPAGNIE D'ASSURANCES *QUEEN.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—BERNARD HALL. | *Gérant*—J. MONCRIEFF WILSON.

Siége social—Liverpool.

Agents principaux au Canada—FORBES ET MUDGE. | *Bureau principal au Canada*—191 rue St. Jacques, Montréal.

(*Pour capital— Voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$11,306 66

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$2,742 83
Montant payé en rachat de polices	1,482 37
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$4,225 20

(*Pour actif au Canada, voir l'état du département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non-réglées mais non-contestées		$13,966 11
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$55,441 06	
A déduire, le montant des primes dues ou sous délai, moins les frais de perception, 10 pour cent	61 59	
Différence		55,379 47
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$69,345 58

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	16	
Montant de ces polices		$41,500 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	7	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		16,708 94
Nombre de polices en vigueur à cette date	219	
Montant de ces polices		366,914 40

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année :—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	7	$16,708 94
(2) Par rachat	4	10,866 67
(Pour lesquelles on a payé $1,482.37 en argent.)		
(3) Par déchéance	12	28,850 00
Total	23	$56,425 61

*Calculé à 3 pour cent d'après la table de Carlisle.

QUEEN—Suite.

Polices en vigueur au commencement de l'année	226	*$381,840	01
Polices délivrées pendant l'année	16	41,500	00
Polices éteintes	23	56,425	61
Polices en vigueur à la date de cet état	219	366,914	40

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	210
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	13
Nombre de décès survenus parmi les assurés pendant l'année	7
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	16
Nombre de vies assurées à la date de cet état	200

Signé et attesté sous serment, ce 4 mars 1878, par

A. McK. FORBES.

(Reçu le 5 mars 1878.)

* Portées l'année dernière à $371,550.42, l'erreur provenant de l'omission des polices acquittées, et du tranfert de deux polices du siége social à la succursale canadienne.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Liverpool, Angl.*, 23 *mai* 1878.)

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Ce département fait des progrès satisfaisants. Dans le cours de l'année, 585 demandes d'assurances ont été faites, pour des sommes s'élevant collectivement à £279,693. Sur ces demandes, 54, pour une somme totale de $28,605, ont été refusées ; 91 demandes représentant une somme de £58,183, n'ont pas eu de suite; et 440 ont obtenu l'émission de polices pour £192,905—qui rapportent £6,453 de primes nouvelles. A la fin de 1876, le fonds d'assurances sur la vie était de £252,609 6*s.* 4*d.*, sur lesquels on a payé en boni et en rachat de polices, £3,933 18*s.* 7*d.*, laissant une balance de £248,675 7*s.* 9*d.*; tandis qu'on y a ajouté £27,530 14*s.* 11*d.*, ce qui élève maintenant le fonds d'assurances à £276,206 2*s.* 8*d.*, soit, à 66·5 pour cent du total net des primes reçues sur chaque police en vigueur.

COMPTES DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Fonds d'assurances sur la vie.

Montant du fonds d'assurances sur la vie au commencement de l'année	£252,609	6	4
Primes, déduction faite des primes de réassurance	52,383	8	2
Intérêt	11,900	9	4
	£316,893	3	10

Indemnités en vertu de polices d'assurances sur la vie (déduction faite des sommes ré-assurées)	£29,165	2	4
Rachats	2,646	13	9
Commissions	3,194	5	0
Frais d'administration	4,245	0	1
Autres paiements, savoir, :—			
Boni en argent aux porteurs de polices	1,287	4	10
Taxe sur le revenu	148	15	2
Montant du fonds d'assurances sur la vie à la fin de l'année	276,206	2	8
	£316,893	3	10

QUEEN—Fin.

Fonds des rentes viagères.

Montant du fonds des rentes viagères au commencement de l'année	£8,491 4 4
Considérations pour rentes viagères............	711 14 0
Intérêt..................	441 6 6
	£9,644 4 10
Rentes viagères	£1,038 4 3
Dépenses..	10 2 11
Taxe sur le revenu..................................	8 9 9
Montant du fonds des rentes viagères à la fin de l'année................	8,587 7 11
	£9,644 4 10

(*Pour feuille de balances, voir l'état du département de l'incendie.*)

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE DITE *RELIANCE MUTUAL*, LONDRES, ANGLETERRE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1878.

Président—T. OXLEY PARKER, écr. | *Secrétaire*—EDWARD BUTLER, écr.

Siége social—71 rue King William, Londres, Angleterre.

Agent au Canada—F. STANCLIFFE. | *Bureau principal au Canada*—196 rue St. Jacques, Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1840.

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année, sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$26,775 94	
A déduire, le montant payé pour primes sur polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	128 54	
Total du revenu des primes		$26,647 40

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort au Canada	$6,520 68
Montant payé en rachat de polices	2,259 69
Total net payé aux porteurs de polices au Canada	$8,780 37

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général.	100,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	2,371 1
Total de l'actif au Canada	$102,371 18

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada, non-réglées mais non-contestées (payées depuis)		1,863 22
Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada—*Non rapporté.*		
A déduire les prêts sur polices	644 20	

Différence.—*Non rapportée.*

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	202	
Montant de ces polices		$520,750 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	3	
Montant de ces polices		8,473 34
Nombre de polices en vigueur au Canada, à cette date	572	
Montant de ces polices	$1,054,625 91	
Montant réassuré sur ces polices dans d'autres compagnies autorisées au Canada	14,000 00	
Montant net des polices en vigueur au Canada, le 31 janvier 1878		1,040,625 91

RELIANCE MUTUAL—Suite.

Nombre et montant de polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
1. Par le décès de l'assuré	7	$ 8,473 34
2. Par expiration	1	500 00
3. Par rachat	13	25,500 00
(Pour lesquelles on a payé $2,259.69 en argent.)		
4. Par déchéance	58	74,460 00
Total	79	108,933 34

Polices en vigueur au commencement de l'année	449	*642,809 26
Polices délivrées pendant l'année	202	520,750 00
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	79	108,933 34
Total des polices en vigueur à la date de cet état	572	1,054,625 91
Nombre de vies assurées—Rapport incomplet.		

Signé et attesté sous serment, ce 29 mars 1878 par

FREDERICK STANCLIFFE.

(Reçu le 30 mars 1878.)

*Rapportées l'année dernière comme étant de $669,305. L'erreur est due à ce qu'on avait mis en ligne de compte environ $27,000 de polices, pour les primes desquelles des reçus avaient été envoyés aux agents pour perception, et qui plus tard ont dû être comptées comme non-acceptées.

ÉTAT DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres,* 30 *avril* 1877.)

769 polices ont été délivrées pour une somme collective de £458,975, et ont rapporté à la compagnie £13,549 11*s.* 9*d.* en primes annuelles, et £1,145 10*s.* 11*d.* en primes uniques. Sur ces deux sommes, £719 11*s.* 2*d.* ont été payés pour réassurances.

L'état suivant indique les progrès qui ont été faits dans les opérations des cinq dernières années :—

Année.	Sommes assurées.	Primes annuelles	Total du revenu des primes, déduction faite du montant payé pour réassurance.
	£	£ s. d.	£ s. d.
1873	267,478	7,822 3 6	68,129 13 8
1874	266,135	8,613 13 11	70,593 15 4
1875	314,338	9,868 9 4	74,177 14 7
1876	355,648	10,767 8 7	79,113 13 6
1877	458,975	13,549 11 9	85,399 16 4

L'intérêt reçu sur les placements a été au taux de £4 12*s.* pour cent, et s'est élevé à £20,034 13*s.* 8*d.* Le revenu total de l'année a été de £105,472 10*s.*

Il y a eu 94 décès parmi les assurés. Les indemnités, plus les additions de boni, se sont élevées à £44,784 10*s.*; cette somme a été réduite de £3,962 15*s.* 11*d.*, par les réassurances. Les décès et les indemnités n'ont pas atteint les chiffres auxquels s'attendait la compagnie.

Part étant faite de toutes les obligations, et des indemnités qui ne sont pas encore échues, et tout l'actif mis en ligne de compte à sa valeur actuelle, les fonds de la compagnie se sont trouvés augmentés de £29,093 2*s.* 7*d.*, et portés à la fin de l'année à £448,422, 12*s.* 3*d.*

RELIANCE MUTUAL—Suite.

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année	£419,329	9	8			
Moins, le fonds d'assurances des prêts	1,628	6	10			
				£417,701	2	10
Primes—moins le montant payé pour réassurances (£4,542 14s 2d.)				85,399	16	4
Intérêts et dividendes				20,034	13	8
Emoluments sur transferts				38	0	9
				£523,173	12	10
Indemnités sur polices, moins les réassurances	£42,359	8	8			
Réclamations en vertu de polices de dotation	200	0	0			
Additions de boni	1,440	13	0			
				£44,000	1	8
Rentes viagères				1,840	3	1
Polices rachetées				4,573	12	10
Boni en argent	£44	7	0			
Boni sous formes de réductions des primes	655	18	4			
				700	5	4
Commissions				4,491	16	9
Différence dans la valeur relative des intérêts viagers et des réversions depuis 1872				1,765	13	0
Dépréciation dans la valeur d'actions et autres effets				3,802	17	3
Frais d'administration—						
Dépenses générales				7,520	0	4
Succursales et agences				5,650	13	8
Frais judiciaires				156	3	5
Timbres à polices				137	9	6
Taxe sur le revenu				82	3	9
Montant du fonds à la fin de l'année, d'après la première cédule				448,422	12	3
				£523,173	12	10

FEUILLE DE BALANCE, LE 31 DÉCEMBRE 1878.

Passif.

	£	s.	d.
Fonds d'assurances d'après la première cédule	£448,422	12	3
Indemnités qui ne sont pas encore échues	7,924	14	0
	£156,347	6	3

Actif.

	£	s.	d.
Hypothèques sur propriétés dans le Royaume-Uni	230,979	10	6
Prêts sur polices avec garantie sur biens-meubles	54,037	5	4
Prêts sur polices de valeur pleine	35,227	7	9
Intérêts en cours non échu	8,113	13	0
Intérêts réversibles et rentes viagères	51,767	14	11
Placements:—			
Effets des Colonies, des Indes et de la Grande-Bretagne	21,270	14	6
Effets de gouvernements étrangers	4,852	10	0
Edifices	19,922	5	9
Effets des bassins de Londres et Ste. Catherine	2,282	1	0
Soldes des agents	4,245	11	6
Primes courantes	16,831	10	4
Argent en comptes courants chez les banquiers	6,657	18	0
Argent en caisse	159	3	8
	£456,347	6	3

COMPAGNIE D'ASSURANCE *ROYAL*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—R. BROCKLEBANK. | *Gérant*—JNO. H. MCLAREN.

Siége social—Liverpool, Angleterre.

Agents au Canada—H. L. ROUTH et TATLEY. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

(Organisée ou constituée en corporation le 31 mai 1845; opérations commencées au Canada, en 1848.)

(*Pour le capital, voir l'état du département de l'incendie.*)

Montant total des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$29,394 97

Montant payé pendant l'année en indemnités pour cause de mort	$20,612 94
(Sur cette somme $2,895.66 sont pour années précédentes.)	
Montant payé en rachat de polices	785 95
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$21,398 89

(*Pour l'actif au Canada, voir le département de l'incendie.*)

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non réglées mais non contestées	$21,840 61
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	100,000 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.	$121,840 61

DIVERS.

Nombre de polices nouvelles rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	14	
Montant de ces polices		$43,900 00
Nombre de polices échues au Canada pendant l'année	11	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		39,557 89
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	348	
Montant de ces polices		996,222 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

(1.) Par le décès de l'assuré	11	$39,557 89
(2.) Par rachat	3	7,583 00
(Pour lesquelles on a payé $785.95.)		
(3.) Par rachat, $11,700 00.		
(Pour lesquelles on a donné des polices acquittées au montant de $3,765 00.)		
Différence des montants		7,935 00
(4.) Par déchéance	5	15,930 00
Total	19	$71,005 89

*Evalué par le ministère, la compagnie n'ayant pas fait de rapport de cet item.

ROYAL—Fin.

Polices en vigueur au commencement de l'année	353	$1,023,327	00
Polices délivrées pendant l'année	14	43,900	00
Polices ayant pris fin par le décès de l'assuré, le rachat ou la déchéance de la police	19	71,004	89
Polices en vigueur à la date de cet état	348	996,222	00

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	327
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	14
Nombre de décès parmi les assurés pendant l'année	11
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	8
Nombre de vies assurées à la date de cet état	322

Signé et attesté sous serment, ce 6 mars 1878, par

WM. TATLEY.

(Reçu le 7 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DU DÉPARTEMENT DE LA VIE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ROYAL, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1877.

Actif de la compagnie appartenant au département de la vie		£2,197,731	7	6
Passif, à l'exception de la réserve des primes		44,358	1	10
*Montant de la réserve des primes :				
Contrats d'assurances sur la vie	£1,883,412			
Contrats de rentes viagères	174,310			
		2,057,722	0	0
Montant du fonds-social de la compagnie		2,000,000	0	0
Montant versé sur ce capital		289,545	0	0
Total des primes reçues par la compagnie pendant l'année dans tous les pays, y compris les primes et le prix de contrats de rentes viagères, £17,698 18 5		261,197	17	3
Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année dans tous les pays	1015			
Montant de ces polices		490,808	17	8
Rentes viagères—Nombre de contrats	45			
Montant payable annuellement en vertu de ces contrats		1,948	11	8
Nombre de polices échues pendant l'année dans tous les pays	307			
Montant de ces polices		147,418	0	9
Montant des polices en vigueur à cette date dans tous les pays		8,061,420	0	0
Rentes viagères—montant payable annuellement		22,398	4	0
Frais d'administration, agences et commissions, etc		24,655	9	6

JOHN H. McLAREN,
Gérant et secrétaire.

Liverpool, Angleterre, 17 avril 1878.

*La compagnie a pour habitude de faire tous les cinq ans une évaluation officielle du passif de son département d'assurances sur la vie. La dernière de ces évaluations a été faite le 31 décembre, 1874. Les tables de mortalité adoptées comme base des calculs sont les tables H M (5) de l'Institut des *Actuaries*, pour les polices d'assurances sur la vie ; la table d'expérience *Equitable*, de Griffith Davies, pour les contrats de rentes viagères, et la table de Carlisle, pour les dotations d'enfants. Le taux d'intérêt adopté a été 3 pour cent par année. A la date ci-haut mentionnée, le passif tout entier du département de l'assurance sur la vie, y compris les rentes viagères, était de £1,647,239 8s 6d. L'augmentation du passif depuis lors a été soigneusement évaluée, et le chiffre de £2,057,722 inscrit dans l'état ci-dessus, est amplement suffisant pour couvrir les obligations des départements de l'assurance sur la vie et des rentes viagères en vertu des contrats en vigueur, le 30 juin 1877.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE *SCOTTISH AMICABLE.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—SA GRACE LE DUC DE ROXBURGH. | *Secrétaire*—THOMAS MARR.

Siége social—GLASGOW.

Agent au Canada—G. W. FORD. | *Bureau principal au Canada*—MONTRÉAL.

Fondée à Glasgow, le 1er janvier 1826 ; opérations commencées au Canada en 1846.

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année pour polices d'assurances sur la vie au Canada	22,155 01
Montant payé en indemnités pour cause de mort	35,332 00
Montant payé en rachat de polices	155 73
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$35,487 73

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada, déposés entre les mains du Receveur-Général	$150,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada	1,408 07
Total de l'actif au Canada	151,408 07

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non-réglées mais non-contestées au Canada	$2,433 33
Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	Non-rapporté

DIVERS.

Nombre de nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	12	
Montant de ces polices		$36,852 83
Montant des polices échues pendant l'année au Canada	5	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		28,762 00
Nombre de polices en vigueur au Canada à cette date	269	
Montant de ces polices		697,572 73

Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada, pendant l'année :—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	5	$28,762 00
(2) Par rachat (Pour lesquelles on a payé $155.73 en argent.)	2	3,893 33
(3) Par déchéance	13	15,257 00
Total	20	$47,912 33

Polices en vigueur au commencement de l'année	277	*708,632 23
Polices délivrées pendant l'année	12	36,852 83
Polices ayant pris fin pendant l'année	20	47,912 33
Polices en vigueur à la date de cet état	269	697,572 73

*Portées l'année dernière à $780,092, l'erreur provenant de ce que les polices éteintes par déchéance n'avaient pas été retranchées.

SCOTTISH AMICABLE—Suite.

Nombre de vies assurées au commencement de l'année	277
Nombre de nouveaux assurés pendant l'année	12
Nombre de décès survenus pendant l'année, parmi les assurés	6
Nombre d'assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	15
Nombre de vies assurées à la date de cet état	269

Signé et attesté sous serment, ce 28 mars 1878, par

GEO. WM. FORD.

(Reçu le 30 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Glasgow,* 2 *mai* 1878.)

764 polices ont été acceptées et délivrées, pour une somme collective de £347,597 10*s.*; les primes sur ces polices,—y compris £540 16*s.* 11*d.* de paiements uniques—se sont élevées à £11,094 14*s.* 7*d.* En outre, une somme de £2,803 15*s.* 11*d.* a été reçue pour rentes viagères pendant l'année.

Le nombre de décès en 1877 a été de 186, et les indemnités, y compris les additions de boni et déduction faite des réassurances, se sont élevées à £132,395 0*s.* 11*d.* La mortalité a été moins forte qu'en 1876, et se trouve considérablement moindre que celle à laquelle la société s'attendait d'après ses calculs.

Le montant total des assurances en vigueur d'après les livres, le 31 décembre dernier, s'élevait à £6,748,237 6*s.* 1*d.*; le nombre de polices étant de 13,793. Les fonds accumulés et placés s'élevaient à £2,008,026, et le revenu annuel à £273,952 2*s.* 1*d.*

COMPTE DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année				£1,846,502	0	7
Primes (déduction faite des réassurances)				178,940	7	5
Considérations pour rentes viagères				2,803	15	11
Intérêts et dividendes	£83,623	2	6			
Loyers de propriétés	5,386	8	7			
				89,009	11	1
Emoluments de bureau				78	10	0
				£2,117,334	5	0
Réclamations en vertu des polices, (déduction faite des sommes réassurées) :						
Cas de mort	£132,395	0	11			
Cas de vie	7,349	19	0			
				139,744	19	11
Rachats				9,595	1	1
Boni payés en argent				735	6	10
Rentes viagères				6,123	19	1
Commissions				5,635	5	3
Frais d'administration, y compris le loyer des bureaux appartenant à la société et occupés par elle				15,125	19	10
Taxe sur le revenu				1,016	5	9
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule				1,939,357	7	3
				£2,117,334	5	0

SCOTTISH AMICABLE—Fin.

FEUILLE DE BALANCE, LE 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

Fonds d'assurances et de rentes viagères	£1,839,357	7	3
Fonds de garantie	100,000	0	0
Montant net des fonds (d'après la cédule)	£1,939,357	7	3
Réclamations, en vertu de polices, admises ou rapportées, mais impayées (déduction faite des sommes réassurées)	64,876	18	1
Primes et intérêts payés d'avance	616	12	10
Rentes viagères dues	328	10	6
Comptes en cours	2,846	11	4

ACTIF.

Hypothèques :			
Sur propriété dans le Royaume-Uni	£804,588	15	4
Sur propriétés hors du Royaume-Uni	0	0	0
Prêts :			
Sur polices de la compagnie	121,470	15	11
Sur rentes viagères	16,937	19	6
Sur réversions	2,000	00	9
Sous l'autorité des Actes concernant les égouts et la santé publique	6,386	0	10
Sur biens-meubles	0	0	0
Placements :			
Effets du gouvernement britannique	984	7	0
Effets du gouvernement canadien	30,937	6	5
Débentures de corps constitués en corporations	74,000	0	0
Actions de chemins de fer (prévilégiées et garanties)	406,420	11	4
Edifices	122,534	12	11
Immeubles	3,490	9	5
Effets de l'aqueduc de la corporation de Glasgow	27,471	12	0
Rentes constituées et foncières (*feu-duties*)	296,059	10	6
Intérêts viagers	1,016	1	9
Réversions	180	11	6
Timbres à polices	37	4	0
Primes à percevoir	27,560	0	9
Intérêt impayé, et intérêt en cours, jusqu'à cette date, mais non échu	21,4?7	1	3
Argent en banque, y compris £35,000 en dépôt	42,277	1	5
Effets en portefeuille	2,345	18	2
	£2,008,026	0	0

INSTITUTION *SCOTTISH PROVIDENT.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Gérant—JAMES WATSON. | *Secrétaire*—JAMES S. MORTON.

Siége social—Edimbourg.

Constituée en corporation en 1848. A cessé de faire des opérations au Canada.

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$ 6,937 38
Montant payé en indemnités au Canada	Aucun.
Montant payé en rachat de polices	867 74
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada...	867 74

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux déposés entre les mains du Receveur-Général	$ 100,346 68
Hypothèques sur immeubles au Canada	6,000 00
Total de l'actif au Canada	$ 106,346 68

PASSIF AU CANADA.

(Réserve pour les polices en vigueur au Canada—non rapportée. Pas d'autre passif.)

DIVERS.

Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	Aucune.	
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	133	
Montant de ces polices		$ 269,542 04
Nombre et montant des polices arrivées à fin au Canada pendant l'année :		
(1.) Par rachat	5	

Polices en vigueur au commencement de l'année	138
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	5
Polices en vigueur à la date de cet état	133

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	128
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	Aucun.
Nombre des décès survenus durant l'année parmi les assurés	Aucun.
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	5
Nombre des vies assurées à la date de cet état	123

Signé et attesté sous serment, ce 14 janvier 1878, par

JAMES CROIL.

SCOTTISH PROVIDENT—Suite.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg, 27 mars 1877.)

Les nouvelles assurances entreprises dans le cours de l'année 1877, ont été au nombre de 1,891, pour une somme de £1,081,812 17*s.*, sur laquelle £7,500 ont été réassurés dans d'autres compagnies. Le nombre des demandes d'assurances refusées a été de 226, pour £131,005. Les nouvelles primes se sont élevées à £35,276 19*s.* 10*d.*, sur lesquelles £4,684 12*s.* en primes uniques. De plus, £5,748 17*s.* 3*d.* ont été reçus comme prix de 24 rentes viagères d'une somme collective annuelle de £622 14*s.* 2*d.*

Le total des primes reçues pendant l'année a été de £332,062 8*s.* 3*d.*, ou, déduction faite des primes payées pour réassurances, de £330,045 15*s.* 1*d.* Les recettes totales de l'année, y compris les intérêts, ont été de £462,835 17*s.* 2*d.*

A la fin de l'année, la compagnie avait, en tout, délivré 33,597 polices, pour une somme de £16.599,281 5*s.* 8*d.* à part les contrats de rentes viagères. Les assurances en vigueur étaient au nombre de 23,471 pour £12,070,636 4*s.* 8*d.*

Le fonds réalisé qui, à la fin de l'année précédente était de £2,876,091 13*s.* 6*d.*, s'élevait le 31 décembre 1877, à £3,101,893 19*s.* 6*d.*, soit une augmentation de £225,807 6*s.* dans le cours d'une année.

1er janvier 1877.	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année	2,777,324	4	6
Primes (moins celles payées pour réassurances)	324,296	17	10
Considérations pour rentes viagères	5,748	17	3
Intérêts, dividendes et loyers	129,8.8	16	2
Amendes pour renouvellement de polices déchues, et émoluments sur enregistrement de transferts	221	11	10
Augmentation de valeur d'un placement	793	10	11
NOTE.—L'intérêt en cours, jusqu'au 31 décembre, non échu, excède £25,000. Les seules dettes courantes à cette date sont le traitement des directeurs, les commissions des agents sur les primes impayées, et autres de cette nature. Le chiffre en est de beaucoup inférieur à celui de l'intérêt en cours (il n'en atteint pas le quart).			
	£3,238,283	18	6

	£	s.	d.
Indemnités en vertu de polices, déduction faite des sommes réassurées	£ 159,423	9	0
Dotations	3,149	19	0
Rachats	8,676	8	5
Rentes viagères	10,067	13	2
Taxe sur le revenu	1,420	3	3
Commissions	8,145	8	11
Frais d'administration—appointements du personnel et loyers du bureau principal et des succursales, traitement des directeurs, honoraires de médecins, impressions, publicité, taxes et tous les autres frais	27,247	18	3
Montant des fonds à la fin de l'année d'après la seconde cédule	3,020,153	1	6
	£3,238,283	18	6

SCOTTISH PROVIDENT—Fin.

BALANCE, LE 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.
Montant des fonds d'après la première cédule :—			
Fonds d'assurances sur la vie	3,020,153	1	6
Réclamations admises mais impayées	81,745	18	0
	£3,101,898	19	6

ACTIF.

	£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£2,169,475	14	4
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni (au Canada)	1,200	0	0
Prêts sur polices de l'institution (dans les limites de leur valeur de rachat)	186,161	6	11
Placements :—			
Effets coloniaux (Canada)	20,618	11	4
Débentures de chemins de fer et autres	79,000	0	0
Débentures (£50,864 9s. 2d.) et effets privilégiés (£259,273 2s. 2d.)	310,137	11	4
Prêts sur effets municipaux	100,580	0	0
Valeur du bureau d'Edimbourg et des succursales, et propriétés louées qui en dépendent	102,585	13	8
Réversions	9,778	11	8
Prêts sur garanties de fonds déposés en fidéicommis	32,380	17	4
Prêts sur biens-meubles, avec garantie de polices sur la vie	23,938	2	8
Primes impayées en cours de perception au siége social et dans les agences	49,926	9	2
Intérêts impayés	4,216	6	11
Mobiliers de bureaux etc., (siége social et succursales)	1,860	0	0
Argent en banques, (siége social et succursales)	9,736	0	4
Argent et timbres en caisse	303	13	10
	£3,101,898	19	6

COMPAGNIE D'ASSURANCES *SCOTTISH PROVINCIAL.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1878.

Président—JOHN WEBSTER, d'Edgehill. | *Secrétaire*—CHARLES GORDON.

Gérant—THOMAS TUILLE WARDROP.

Siége social—93 Union Street, Aberdeen.

Agent au Canada—GEORGE W. FORD. | *Bureau principal au Canada*—223 rue St. Jacques, Montréal.

Etablie en décembre 1825; constituée en corporation en mai 1852.

A commencé ses opérations au Canada en mars 1859. A cessé d'y en faire de nouvelles en janvier 1875.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit	$4,866,666 66
Montant versé en argent	292,000 00

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$40,184 44	
Total brut des billets, prêts ou gages, en paiement partiel de primes pendant l'année au Canada	117 00	
Total	$40,301 44	
A déduire le montant payé en primes de réassurances dans d'autres compagnies autorisées au Canada	72 42	
Total net du revenu des primes		$40,229 02

Montant payé pendant l'année en indemnités à cause de mort au Canada (Sur cette somme $33,197.32 sont pour indemnités de l'année expirée le 31 janvier 1877.)	$45,123 06
Montant payé en rachat de polices	7,297 90
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices	4,302 20
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$56,723 16

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada—valeur au pair	$112,343 68	
Débentures du Canada—valeur au pair	38,446 66	
Total déposé entre les mains du Receveur-Général		$150,790 34
Bons de l'Aqueduc de Montréal pour £4,931 : 10s. 0d. stg		23,999 96
Agent en caisse		30 19
Argent en banques		4,782 28
Total de l'actif au Canada		$179,602 77

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices, non-réglées mais non-contestées au Canada	$6,690 35
Réserve nette pour toutes les polices en vigueur au Canada	Non rapportée

DIVERS.

La compagnie n'a fait aucune opération nouvelle pendant l'année.

Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	11	
Montant des réclamation en vertu de ces polices		$18,616 10

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	651	
Montant de ces polices	$1,184,931 13	
Montant réassuré sur ces polices dans d'autres compagnies autorisées au Canada	2,482 73	
Montant net en risque le 31 janvier 1878		$1,182,418 40

Nombre et montant de polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre.	Montant.
(1) Par le décès de l'assuré	11	$18,616 10
(2) Par rachat	24	50,711 13
(Pour lesquelles $7,297.90 ont été payées en argent.)		
(3) Par rachat, $23,815.40.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $3,995.16.)		
Différence des montants		19,820 24
(4) Par déchéance	12	22,478 86
Total	47	$111,626 33

Polices en vigueur au commencement de l'année	698	*1,307,780 40
Polices arrivées à fin, comme ci-dessus	47	111,626 33
Boni payés en argent, ou convertis en réductions de primes		11,222 94
Total brut des polices en vigueur à la date de cet état	651	1,184,931 13

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	673
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	10
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	36
Nombre des vies assurées à la date de cet état	627

Signé et attesté sous serment, ce 8 juin 1878, par

GEO. WM. FORD.

(Reçu le 10 juin 1878.)

*Portées l'année dernière à $1,241,744.72.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER 1878.

(*Extrait du rapport des directeurs, Aberdeen*, 30 *avril* 1878.)

Département de la vie.—Huit cents polices ont été délivrées pour £311,715, rapportant en primes annuelles £9,845 4*s.* 10*d.*

Les indemnités pour cause de mort, payées, et les réclamations admises ou annoncées, mais non encore échues, et, dans quelques cas, dont il n'a pas encore été justifié, s'élèvent à £65,378 1*s* 9*d.* Cette somme comprend celle de £987 10*s.* payée en vertu de polices de dotation échues dans le cours de l'année.

Département des rentes viagères.—La somme de £2,334 10*s.* 4*d.* a été reçue pour £218 15*s.* 10*d.* de rentes viagères.

Fonds.—Le total de l'actif de la compagnie s'élève à £1,170,381 13*s.* 5*d.*, ce qui constitue une augmentation de £52,074 8*s.* sur l'année dernière.

SCOTTISH PROVINCIAL—Suite.

Le *Revenu* pour l'année, y compris l'intérêt, s'élève à £214,550 5*s.* 4*d.*—ce qui constitue une augmentation de £10,944 15*s.* 11*d.*

Placements.—La valeur des actions et débentures, selon la cote du jour (31 janvier 1878), excède de beaucoup (plus de £40,000) celle à laquelle ces effets sont inscrits dans les livres et la feuille de balance.

Pertes et bénéfices.—La balance de ce compte, après paiement du dividende semestriel de £4,500, en novembre dernier, et y compris les bénéfices de £8,465 7*s.* 6*d.* du département de l'incendie (moins 25 pour cent du revenu de l'année réservé pour faire face aux risques encore en cours) est de £17,759 12*s.* 6*d.* Les directeurs se proposent de répartir cette somme comme suit:

	£	s.	d.
En paiement des édifices de la compagnie	1,000	0	0
En dividende pour le dernier semestre, 15 pour cent	4,500	0	0
Fonds de réserve générale	5,000	0	0
Laissant une balance de sortie de	7,259	12	6
	£17,759	12	6

COMPTES DU REVENU POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 JANVIER, 1878.

Compte des assurances sur la vie.

1. *Avec participation.*

	£	s.	d.
31 janvier 1877.			
Montant des fonds au commencement de l'année	737,735	16	5
Provenant du fonds de réserve et du compte des pertes et bénéfices, en vertu d'un ordre de la dernière assemblée générale	46,000	0	0
31 janvier 1878.			
Primes, déduction faite des primes de réassurances	111,181	4	2
Intérêts et dividendes	32,383	19	0
	£927,300	19	7

1. *Avec participation.*

	£	s.	d.
Indemnités sur polices, déduction faite des réassurances	58,728	4	11
Rachats de polices	4 777	0	4
Rachats de boni	8,275	13	4
Commissions	5,907	17	1
Frais d'administration	11,559	1	4
Autres paiements—			
Dépenses de l'audition de l'année dernière	718	5	0
31 janvier 1878.			
Montant de ce fonds à la fin de l'année d'après la cédule 4	837,334	17	7
	£927,300	19	7

2. *Sans participation.*

	£	s.	d.
31 janvier 1877.			
Montant de ce fonds au commencement de l'année	118,141	5	11
Provenant du compte des pertes et bénéfices, en vertu d'un ordre de la dernière assemblée générale	5,132	11	9
31 janvier 1878.			
Primes, déduction faite des primes de réassurances	18,742	12	10
Intérêts et dividendes	5,244	17	8
	£147,261	8	2

2. *Sans participation.*

	£	s.	d.
Indemnités sur polices, déduction faite des réassurances	6,649	16	10
Rachats de polices	772	12	8
Commissions	764	11	1
Frais d'administration	2,200	18	0
Autres paiements—			
Dépenses de l'audition de l'année dernière	136	15	0
31 janvier 1878.			
Montant de ce fonds à la fin de l'année, d'après la cédule 4	136,736	14	7
	£147,261	8	2

3. *Fonds des rentes viagères.*

	£	s.	d.
31 janvier 1877.			
Montant de ce fonds au commencement de l'année	40,615	11	0
31 janvier 1878.			
Considérations pour rentes viagères	2,334	10	4
Intérêts et dividendes	1,544	17	4
	£44,494	18	8

Fonds des rentes viagères.

	£	s.	d.
Compte des pertes et bénéfices, en vertu d'un ordre de la dernière assemblée annuelle	1,657	18	2
Paiements aux rentiers viagers	4,122	5	1
Commissions	23	6	10
31 janvier 1878.			
Montant de ce fonds à la fin de l'année, d'après la cédule 4	38,691	8	7
	£44,494	18	8

SCOTTISH PROVINCIAL—*Suite.*

Comptes des pertes et bénéfices.

31 janvier 1877.				£	s.	d.
Solde du compte de l'année dernière.				38,807	7	6
Balance du département des rentes viagères d'après l'audition				1,657	18	2
31 janvier 1878.						
Interêts et dividendes non portés à d'autres comptes	£7,823	17	1			
Bénéfices du département de l'incendie	8,465	7	7			
				16,289	4	8
Autres recettes—						
Emoluments sur transferts	£83	0	0			
Mauvaises créances recouvrées	6	1	1			
				89	1	1
				£51,843	11	5

31 janvier 1877.	£.	s.	d.
Au crédit du fonds de réserve génér.	5,000	0	0
Dividendes et boni, mai	12,000	0	0
Paiement sur les édifices de la compagnie	1,000	0	0
Au crédit du fonds des assurances snr la vie avec participation	6,000	0	0
Au credit du fonds des assurances sur la vie sans participation	5,132	11	9
Mauvaises créances—agents	138	6	1
Mauvaises créances—prêts personnels	207	18	9
Dividende semestriel, novembre	4,500	0	0
Taxe sur le revenu, département de l'incendie	95	8	6
Pertes sur l'échange	913	10	0
31 janvier 1878.			
Soldes de ce compte d'après la cédule 4	17,759	12	
	£51,843	11	5

FEUILLE DE BALANCE, 31 JANVIER 1878.

PASSIF.

							£	s.	d.
Capital des actionnaires							60,000	0	0
Fonds de réserve générale, 31 janvier	£40,000	0	0						
Provenant du compte des pertes et bénéfices généraux, cédule 3	5,000	0	0						
				£45,000	0	0			
Porté au crédit du fonds d'assurances sur la vie avec participation, par ordre de la dernière assemblée générale				40,000	0	0			
							5,000	0	0
Fonds d'assurances sur la vie avec participation	£631,312	15	3						
Fonds de bonus	206,022	2	4						
				837,334	17	7			
Fonds d'assurances sur la vie sans participation				136,736	14	7			
							974,071	12	2
Fonds des rentes viagères							38,691	8	7
Fonds de réserve (incendie)				£40,000	0	0			
Réserve de primes (incendie) pour les risques en cours				9,007	4	4			
							49,007	4	4
Balance des fonds déposés en fidéicommis entre les mains de la compagnie							504	12	9
Pertes et bénéfices généraux, d'après la cédule 3							17,759	12	6
							£1,145,034	10	4
Réclamations en vertu de polices, admises mais dont le montant est encore impayé				£22,736	11	0			
Réclamations pour pertes par incendie, impayées				1,776	7	4			
Dividendes non réclamés				670	8	7			
Rentes viagères impayées				163	16	2			
							25,347	3	1
							£1,170,381	13	5

SCOTTISH PROVINCIAL—Fin.

ACTIF.

		£ s. d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni		201,944 18 5
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni		Rien.
Prêts sur polices de la compagnie, dans la limite de leur valeur de rachat		53,430 6 3
Placements :—		
Effets du gouvernement des Indes	£47,630 16 7	
" " du Canada	30,855 4 5	
" " de Victoria	15,000 0 0	
" " de la Nouvelle Galles du Sud	15,000 0 0	
" " de la Nouvelle-Zélande	10,000 0 0	
" " du Cap de Bonne-Espérance	19,327 14 8	
" " de Queensland	9,105 0 0	
		146,918 15 8
Débentures de chemins de fer (anglais et écossais) et autres	£91,523 2 4	
Débentures de chemins de fer non rachetables	79,125 9 6	
		170,648 11 10
Effets de chemins de fer, privilégiés	£162,469 3 0	
" " sous garantie ou affermés	124,263 15 7	
		287,032 18 7
Edifices de la compagnie à Aberdeen et Dublin		11,782 1 11
Réversions		10,685 17 5
Rentes constituées et foncières (*feu-duties*)	£40,635 17 0	
Prêts garantis par effets publics, en vertu d'actes du Parlement	14,253 12 10	
Actions de la banque d'Ecosse	525 6 4	
		55,414 16 2
Dépôts à termes fixes variant d'un à trois ans, dans des banques chartrées		122,000 0 0
Demi-primes dues sur polices d'assurance sur la vie		6,241 5 6
Prêts sur polices de la compagnie et biens-meubles		540 11 0
Montant dû par les succursales et les agences, et par des compagnies d'assurances, (consistant principalement en primes dues en janvier, et dont il a été depuis rendu compte)		50,094 17 2
Primes impayées à Aberdeen (dont il a été depuis rendu compte)		960 1 7
Intérêts en cours, jusqu'à cette date, non échus, sur placements		11,802 13 6
Argent en dépôt entre les mains des banquiers	£13,000 0 0	
Argent en comptes courants, (siége social et succursales)	28,597 9 9	
Argent en caisse	95 19 2	
		41,693 8 11
Timbres en portefeuille		90 9 8
		£1,170,381 13 5

COMPAGNIE D'ASSURANCES STADACONA SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—J. B. RENAUD. | *Secrétaire*—CRAWFORD LINDSAY.

Bureau principal—Québec.

(Constituée en corporation, le 26 mai 1874; opérations commencées le 18 sept. 1875.)

CAPITAL.

(*Voir l'état du département de l'incendie et la liste des actionnaires.*)

DÉPARTEMENT DE LA VIE—ACTIF.

Effets possédés par la compagnie:—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.	
Actions de la Banque du Peuple	$5,600 00	$4,993 17	
Reporté à la valeur vénale			$4,993 17

Bons déposés entre les mains du Receveur-Général:—

Cité de Toronto, valeur au pair	$9,128 00	
" d'Ottawa "	12,000 00	
" de Kingston "	20,000 00	
Ville de Belleville "	18,000 00	
Total, valeur au pair		59,198 00
Argent déposé à la Banque Nationale		3,127 60
Total		$67,318 77

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû	$995 00	
" en cours, jusqu'à cette date	557 35	
Total		$1,552 35
Total brut des primes dues et non perçues	$408 06	
Moins les frais de perception à 10 pour cent	40 81	
Total net des primes à percevoir		367 25
Total de l'actif		$69,238 41

PASSIF.

*Réserve de réassurance nette	$3,211 72
Total du passif	$3,211 72

REVENU.

Total net reçu sur primes en argent	$3,581 49
Reçu en intérêts ou dividendes	3,688 75
Total net du revenu	$7,270 24

* Réserve, à $4\frac{1}{2}$ pour cent. Table H. M. de l'Institut.

STADACONA—*Fin.*

EMPLOIS.

Appointements, et autres frais du personnel :—	
Appointements (deux ans), $2,150 ; commissions, 1877, $400 ; arbitre médical, $240 ; honoraires de médecins, $162	$2,952 00
Taxes, permis, émoluments et amendes	190 00
Loyer (deux ans)	400 00
Combustible et éclairage, (deux ans)	100 00
Dépenses diverses	122 95
Total des emplois d'argent	$3,764 95

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	41	
Montant de ces polices		59,200 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	Aucune	
Nombre des polices en vigueur au Canada, à cette date	95	
Montant de ces polices		$133,950 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :		
1. Par expiration	3	5,000 00
2. Par déchéance	81	124,300 00
Total	84	129,300 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	138	*204,050 00
Polices délivrées pendant l'année	41	59,200 00
Polices éteintes	84	129,300 00
Polices en vigueur à la date de cet état	95	133,950 00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	138
Nombre des nouveaux assurés de l'année	41
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	Aucun
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	84
Nombre des vies assurées à la date de cet état	95

Signé et attesté sous serment, ce 28 janvier 1878, par

J. B. RENAUD,
Président.

CRAWFORD LINDSAY,
Secrétaire.

(Reçu le 31 janvier 1878.)

* Portées l'année dernière à $185,050.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *STANDARD.*

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 15 NOVEMBRE, 1877.

Gérant—SPENCER C. THOMPSON. | *Secrétaire*—D. CLUNIE GREGOR.

Siége social—Edimbourg.

Agent au Canada—W. M. RAMSAY. | *Bureau principal au Canada*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1825; opérations commencées au Canada, en 1847.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé et souscrit £500,000 stg			$2,433,333 33
Montant versé en argent £120,000			584,000 00

Total brut des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	$136,157 13	
Total brut des billets de primes, prêts ou gages, en paiement partiel de primes au Canada	442 37	
	136,599 50	
A déduire le montant payé en primes sur polices réassurées dans d'autres compagnies autorisées au Canada	1,127 02	
Total net du revenu des primes		$135,472 48

Montant payé pendant l'année en indemnités au Canada, savoir :—		
En indemnités pour cause de mort	$103,440 66	
En boni	13,767 77	
		117,208 43
(Sur cette somme $59,754 95 sont pour l'année précédente.)		
Montant payé en rachat de polices		5,155 82
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		6,154 34
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$21,518 59

ACTIF AU CANADA.

Effets déposés entre les mains du Receveur-Général :—		
Bons de l'Aqueduc de Montréal—au pair	$38,000 00	
do de la compagnie d'entrepôt de Montréal—au pair	73,000 00	
do de la Corporation de Montréal—au pair	34,000 00	
do du havre de Montréal—au pair	8,000 00	
Total		$153,000 00
Autres placements canadiens, savoir :—		
Débentures municipales		340,757 65
Hypothèques sur biens-fonds au Canada		244,166 66
Biens-fonds possédés au Canada		83,000 00
Argent en caisse et en banques au Canada		13,872 80
Total de l'actif au Canada		$834,797 11

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada, non-réglées mais non-contestées, y compris les boni			$32,322 43
Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada, à 15 pour cent		$720,549 00	
A déduire les réassurances dans d'autres compagnies autorisées au Canada	$4,440 00		
A déduire le montant des primes dues et sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	53,115 78		
Prêts sur polices dans la limite de leur valeur de rachat	54,950 49		
Demi-primes dues sur polices	32,263 70		
		144,769 97	
Différence			575,779 03
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada.			$608,101 46

STANDARD—Suite.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada		99	
Montant de ces polices			292,233 33
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année		33	
Montant des réclamations en vertu de ces polices	$78,080 90		
do des boni sur ces polices	12,695 01		
			89,775 91
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date		2,403	
Montant de ces polices	$4,366,587 63		
Boni sur ces polices	437,072 65		
	4,803,660 28		
Montant réassuré sur ces polices dans d'autres compagnies autorisées au Canada	$29,600 00		
Montant net des polices en vigueur au Canada, le 15 novembre 1877			4,774,060 28

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :—

	Nombre	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	33	$89,775 91
(2.) Par rachat	50	100,577 72
(Pour lesquelles $5,155.82 ont été payées en argent.)		
(3.) Par rachat, $37,374.79.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été délivrées au montant de $8,116.38.)		
Différence des montants		28,558 41
(4.) Par déchéance	152	289,851 24
Total	235	508,763 28

Polices en vigueur au commencement de l'année	2539	*4,786,873 21
Polices délivrées pendant l'année	99	292,233 33
Polices éteintes	235	508,763 28
Polices en vigueur à la date de cet état	2,403	4,803,660 28

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	2,539
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	99
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	33
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	202
Nombre des vies assurées à la date de cet état	2,403

Signé et attesté sous serment, ce 28 mars 1878, par

W. M. RAMSAY.

(Reçu le 1er avril 1878.)

*Les boni n'ont pas été compris dans cet item.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 15 NOVEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Edimbourg,* 23 *avril* 1878.)

Montant des assurances demandées pendant l'année (2,300 demandes)	£1,746,841 2 10

STANDARD.—Suite.

Montant des assurances acceptées pendant l'année (1,872 polices)..	£1,334,879	8	11
Primes annuelles sur les nouvelles polices de l'année 1877........	£42,220	1	10
Indemnités pour cause de mort pendant l'année 1877, à l'exclusion des additions de boni	£413,875	2	7
Montant des assurances acceptées pendant les cinq dernières années	£6,327,788	10	3
Assurances en vigueur le 15 novembre 1877, (sur lesquelles £1,-457,709 1s. 10d. sont réassurés dans d'autres compagnies)..	£18,902,853	12	0

Revenu, au-delà de trois quarts de million de louis sterling par année.
Fonds placés, au-delà de cinq millions et quart sterling.

COMPTE DU REVENU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE STANDARD, POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ENTRE LE 15 NOVEMBRE 1876 ET LE 15 NOV. 1877.

(*Préparé conformément à la loi intitulée : " The Life Assurance Companies Act,"* 33 *et* 34 *Vict., ch.* 61.)

Montant des fonds au commencement de l'année, 16 novembre 1876..	£4,905.537	3	11
Primes (déduction faite des primes de ré-assurances)................	575,222	6	0
Considérations pour rentes viagères....................................	25,685	3	8
Intérêts et dividendes..	212,465	11	10
	£5,718,910	5	5
Indemnités sur polices d'assurance sur la vie, y compris les additions de boni (déduction faite des sommes réassurées)........	£487,922	11	9
Rachats..	31,005	16	7
Rentes viagères..	33,768	5	6
Commissions	23,210	1	0
Frais d'administration..	55,974	4	10
Dividendes et boni payés aux actionnaires..............................	35,000	0	0
Taxe sur le revenu..	2,419	16	8
Montant des fonds à la fin de l'année d'après la seconde cédule.....	5,049,609	9	1
	£5,718,910	5	5

FEUILLE DE BALANCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE STANDARD, 15 NOVEMBRE 1877.

PASSIF.

Capital des actionnaires versé..	£120,000	0	0
Fonds d'assurances et des rentes viagères..................................	4,907,579	15	2
Balances rapportées de la dernière audition (1875).........................	22,029	13	11
Total des fonds, d'après la première cédule...........	£5,049,609	9	1
Réclamations en vertu de polices, admises, mais dont le paiement n'est pas encore échu..	257,239	14	4
Dividendes dus aux propriétaires..	9,869	6	0
	£5,316,718	9	5

STANDARD.—Suite.

ACTIF.

		£	s.	d.
Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni..........		4,028,434	9	2
do do hors du Royaume-Uni..........		78,118	6	9
Prêts sur polices de la compagnie, dans les limites de leur valeur de rachat..........		245,493	2	0
Placements—				
Effets du gouvernement britannique..........		39,510	12	6
Effets des gouvernements coloniaux et des Indes..........		237,524	10	8
Débentures de chemins de fer et autres et débentures non-rachetables..........		48,534	12	4
Effets de chemins de fer, privilégiés..........		1,800	0	0
Edifices—en pleine propriété..........	£132,882 18 10			
" à bail..........	30,634 5 9			
		163,517	4	7
Parts de banques chartrées d'Ecosse..........		35,571	6	8
Immeubles et rentes foncières (feu-duties)..........		16,746	0	0
Réversions..........		27,083	17	10
Prêts sur biens-meubles avec garantie de polices d'assurance, remboursables par versements..........		87,098	19	8
Soldes des agents en cours de perception, (payés depuis)..........		150,659	6	1
Primes et fractions de primes dues..........		61,810	0	8
Intérêt en cours, jusqu'à cette date, non dû..........		33,835	2	5
Intérêt dû, impayé..........		1,254	1	8
Argent aux banques—comptes courants..........	£19,176 8 9			
" " en dépôts..........	40,354 14 7			
		59,531	3	4
Timbres d'actes et de reçus en portefeuille..........		195	13	1
		£5,316,718	9	5

JAMES HAY, *gérant.*

SPENCER C. THOMSON,
Gérant et vérificateur.

COLIN J. MACKENZIE, *directeur.*
JAMES HOPE, *directeur.*

EDIMBOURG, 16 avril 1878.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE *STAR*.

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—M. l'ECHEVIN MCARTHUR, M. P. | *Secrétaire*—WM. WILBERFORCE BAYNES.

Siége social—32 Moorgate Street, Londres, Angleterre.

Agent au Canada—ABRAM WM. LAUDER. | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation en 1843; opérations commencées au Canada le 6 novembre 1877.

CAPITAL.

Montant du capital autorisé ou souscrit £100,000 stg.		$486,666 67
Montant versé en argent, £5,000 stg.		24,333 33

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada		$18,194 08

Montant payé sur réclamations pendant l'année au Canada, savoir :—		
Indemnités pour cause de mort	$1,946 66	
A ajouter, les boni sur indemnités pour cause de mort	217 78	
Dotations échues	486 66	
Montant net payé sur réclamations		$2,651 11
Montant payé en rachat de polices		3[illegible] 29
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$3,031 40

ACTIF AU CANADA.

Effets fédéraux du Canada déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,343 76
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	428,023 62
Total de l'actif au Canada	$528,367 38

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices au Canada, non réglées, mais non contestées	$1,216 67
Réserve nette pour tous les risques en cours au Canada	Pas de rap.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada pendant l'année	6	
Montant de ces polices		$17,033 34
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	5	
Montant des réclamations en vertu de ces polices	$3,650 00	
Boni sur les indemnités	217 78	
		3,867 78
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	250	
Montant de ces polices		520,830 67

STAR.—Suite.

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1) Par le décès de l'assuré...........	4	$2,651 11
(2) Par maturité...	1	1,216 67
(2) Par rachat..	2	
(3) Par déchéance	3	
Total	10	

*Signé et attesté sous serment, ce 29 mars, par

A. W. LAUDER.

(Reçu le 30 mars 1878.)

---

*La compagnie ne fait pas de rapport quant au montant des polices rachetées ou déchues ; mais en supposant exact le montant rapporté comme en vigueur à la fin de 1876, on aurait l'état suivant :—

Polices en vigueur au commencement de l'année............................	246	$543,385 23
Polices délivrées pendant l'année.....................................	6	17,033 34
Polices arrivées à fin par le décès de l'assuré ou la maturité du contrat.........	5	3,867 78
Polices arrivées à fin autrement..	5	22,554 56
Polices en vigueur à la date de cet état..	250	520,830 67

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Extrait du rapport des directeurs, Londres, Angleterre, 4 mars* 1878.)

NOUVELLES OPÉRATIONS EN 1877.

Dans le cours de l'année la compaguie a reçu 2,520 demandes d'assurances pour une somme collective de £829,454 3*s.* 4*d.*; 341 ont été refusées ou n'avaient pas encore eu de suite à la fin de l'année ; 2,179 polices ont été délivrées pour une somme totale de £684,254 3*s.* 4*d.*, les primes annuelles sur ces polices s'élevant à £20,[illegible]50 1*s.*

Ces nouvelles opérations, bien que moindres que celles de 1876 (qui, pour des causes exceptionnelles, ont été particulièrement étendues), indiquent une augmentation considérable sur celles de toute autre année depuis la fondation de la société, et ne peuvent manquer d'être satisfaisantes, eu égard à la grande dépression qui continue à régner dans le commerce de ce pays.

La société a reçu la somme de £4,584 2*s.* 6*d.*, pour 18 rentes viagères immédiates s'élevant à £530 4*s.* 11*d.*

MORTALITÉ.

Les réclamations présentées pendant l'année, se sont élevées à £115,174 17*s.* 10*d.*, y compris des additions de boni de £9,724 14*s.* 5*d.* Cette somme est de £6,857 8*s.* 6*d.* moindre que celle rapportée l'année dernière. Le nombre des décès parmi les assurés, qui était de 229 l'année dernière, a été de 241 cette année. Ce chiffre n'atteint pas la moyenne, et reste en-deçà des calculs de la compagnie.

Le montant total des indemnités, y compris les additions de boni depuis l'établissement de la société, est de £1,491,520 2*s.* 8*d.*

REVENU ET PLACEMENTS DE L'ANNÉE.

Conformément aux exigences de l'acte du parlement concernant les compagnies d'assurances sur la vie, 33 et 34 Vic., ch. 61, les comptes du revenu pour l'année, ainsi que la feuille de balance, indiquant la situation de la société, à la fin de l'année, ont été préparés et sont annexés à ce rapport.

STAR—Suite.

D'après ces comptes, on verra que cette année le revenu de la société a été de £263,895 8*s*. 10*d*., provenant des sources suivantes, savoir : primes sur polices, £197,298 8*s*. 4*d*. ; intérêts sur placements, £62,012 17*s*. 10*d*. ; contrats de rentes viagères, £4,584 2*s*. 8*d*. ; total £263,895 8*s*. 10*d*.

Grâce à l'addition de £101,195 12*s*. 6*d*. dans le cours de l'année, le fonds des assurances et des rentes viagères s'élève maintenant à £1,472,790 2*s*. 6*d*.

Le taux moyen d'intérêt réalisé sur les placements de la société dans le cours de la dernière année, a été de £4 12*s*. pour cent.

COMPTE DU REVENU, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant des fonds au commencement de l'année				1,376,594	9	8
Primes	£203,258	8	5			
Moins, les primes de réassurance	5,960	0	1			
				197,298	8	4
Considérations pour rentes viagères				4,584	2	8
Intérêts et dividendes				62,012	17	10
				£1,640,489	18	6

	£	s.	d.	£	s.	d
Indemnités sur polices	£124,887	12	5			
Réassurances	9,712	14	1			
				115,174	17	10
Rachats de polices				4,932	10	10
Rachat de boni				242	1	3
Rentes viagères				3,320	2	8
Commissions				15,229	19	9
Frais d'administration	£14,886	4	5			
Honoraires de médecins	1,801	10	0			
				16,687	14	5
Dividendes aux actionnaires				250	0	0
Boni en diminution de primes				6,862	9	7
Montant des fonds à la fin de l'année, d'après la seconde cédule				1,477,790	2	2
				£1,640,489	18	6

FEUILLE DE BALANCE DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

PASSIF.

	£	s.	d.	£	s.	d
Capital versé des actionnaires	£ 5,000	0	0			
Fonds d'assurances et des rentes viagères	1,472,790	2	2			
Total des fonds d'après la première cédule				1,477,790	2	2
Réclamations admises ou annoncées, mais impayées				35,093	4	0
				£1,502.883	6	2

STAR—Fin.

ACTIF.

Hypothèques sur biens-fonds dans le Royaume-Uni	£ 216,999	0	1
Hypothèques sur biens-fonds hors du Royaume-Uni	87,950	0	0
Prêts sur polices de la compagnie, (dans des limites de leur valeur de rachat)	77,472	0	0
Placements :—			
Effets du gouvernement britannique	34,940	10	0
Effets coloniaux et des Indes	165,904	10	0
Emprunt consolidé 5 pour cent des Etats-Unis	77,081	15	0
Effets de chemins de fer garantis	24,940	0	0
Débentures de chemins de fer non rachetables	7,840	0	0
Effets de chemins de fer privilégiés	249,936	12	4
Edifice (bureaux, 32 Moorgate Street)	3,883	1	3
Congrégations méthodistes westleyéennes (fidéicommis)	156,099	0	0
Autres congrégations méthodistes (fidéicommis)	6,650	0	0
Congrégations des congrégationalistes (fidéicommis.)	19,875	0	0
Congrégations des baptistes (fidéicommis)	31,341	10	0
Corporations locales, prêts sur effets publics légaux	238,252	4	9
Soldes des agents, (primes en voie de perception)	38,461	10	0
Primes impayées(au siége social)	5,018	11	9
Demi-primes à crédit	24,981	8	8
Intérêt impayé	1,188	17	0
Intérêt en cours (jusqu'au 31 décembre 1877)	22,486	4	2
Argent en caisse et en banques (comptes courants)	3,582	1	2
Argent en dépôt	8,000	0	0
	£1,502,883	6	2

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE SUR LA VIE DITE DU SOLEIL.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—THOMAS WORKMAN. | *Directeur-gérant*—M. H. GAULT.
Secrétaire—R. MACAULAY. | *Bureau principal*—Montréal.

Organisée ou constituée en corporation en 1865; charte amendée en 1870 et 1871; opérations commencées au Canada en juin 1871.

CAPITAL.

Montant du capital social autorisé	$1,000,000 00
Montant souscrit	500,000 00
Montant versé en argent	62,500 00

(Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Prêts sur biens-fonds, premières hypothèques	$ 93,151 86
Prêts sur biens-fonds, secondes hypothèques	18,066 89

(Prêts ci-dessus, sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt, $18,066.89.)

Effets possédés par la compagnie, savoir :

	Prix d'achat:	Valeur vénale.
Montreal Loan and Mortgage Company	$ 33,360 00	$ 29,150 00
Banque de Montréal	44,624 50	41,000 00
Banque d'Echange	10,642 50	6,500 00
Banque Molson	2,062 89	2,080 00
Débentures de Stratford	27,260 00	27,260 00
" de Belleville	5,212 57	5,212 57
" du Côteau St. Louis	18,125 25	18,125 25
Total, prix d'achat et valeur vénale	$141,227 71	$140,327 82

Reporté au prix d'achat	141,227 71
Montant des prêts faits en argent aux porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	1,327 97
Argent en caisse et en banques	7,545 98
Effets à recevoir	8,363 26
Total	$ 269,683 67

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû	$1,534 10	
Intérêt en cours, jusqu'à cette date	2,704 50	
Total		4,238 60
Total brut des primes dues et non perçues sur polices en vigueur	$12,662 79	
Total brut des primes sous délai sur ces mêmes polices	14,652 19	
Total brut des primes dues et sous délai	$26,314 98	
A déduire les frais de perception à 10 pour cent	2,731 49	
Total net des primes dues et sous délai		24,583 49
Mobiliers de bureaux		708 80
Items en suspens		1,982 64
Total		$ 301,197 20
A déduire la différence entre le prix d'achat des effets et leur valeur vénale		899 89
Total de l'actif		$ 300,297 31

SOLEIL —*Suite.*

PASSIF.

*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en cours au Canada		$ 181,069 83
Réclamations pour cause de mort :—		
Dues et impayées en attendant quittance régulière	$2,000 00	
Dont il a été justifié, mais dont le montant n'est pas encore dû	3,500 00	
Total des réclamations non réglées		5,500 00
Total du passif,—département de la vie		$ 186,569 83
Passif—département des accidents		7,560 00
Total du passif (à l'exclusion du capital)		$194,129 83
Excédant net disponible quant aux porteurs de polices		$ 106,167 48
Capital versé		62,500 00
Excédant net en sus du passif et du capital		43,667 48

REVENU PENDANT L'ANNÉE.

Total brut reçu en argent pour primes	$88,563 38	
A déduire les primes payées à d'autres compagnies pour réassurances	271 20	
Total du revenu des primes		$ 88,292 18
Montant reçu en intérêts		15,755 00
Bénéfices réalisés sur ventes d'effets		1,990 00
Total du revenu		$ 107,037 18

EMPLOIS D'ARGENT PENDANT L'ANNÉE.

Argent payé en indemnités pour cause de mort		$ 13,800 57
Argent payé en rachat de polices		2,760 84
Argent payé en intérêt ou dividendes aux actionnaires :		
Dividendes de 1876, payé le 1er janvier, 1877	$4,000	
Dividende semestriel payé le 1er juillet 1877	2,500	
Total		6,500 00
Ristournes et inscriptions de primes contre-passées		1,426 05
Dividendes payés aux porteurs de polices ou appliqués au paiement de primes		4,602 75
Payé pour l'établissement d'agences dans les provinces maritimes et ailleurs		2,886 15
Payé en honoraires de médecins		3,533 50
Commissions, rétributions et autres dépenses des agences		18,916 85
Taxes, permis, timbres à billets et frais judiciaires		1,585 83
Traitements des directeurs, appointements du personnel, loyer, combustible, gaz, etc		12,178 81
Mobiliers de bureaux		138 94
Publicité et papeterie		5,054 49
Total des emplois d'argent		$ 73,384 78

*Calculé d'après l'évaluation de l'année précédente à l'aide de la table américaine, à 4½ pour cent d'intérêt.

SOLEIL—*Suite.*

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	900		
Montant de ces polices			$1,252,200 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	9		
Montant des réclamations en vertu de ces polices			15,560 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1835		
Montant de ces polices		$2,995,058 00	
Montant des réassurances dans d'autres compagnies autorisées au Canada		5,000 00	
Montant net des polices en vigueur le 31 décembre 1877			2,990,058 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :

(1) Par le décès de l'assuré	9	$15,560 00
(2) Par expiration	3	7,200 00
(3) Par rachat	19	37,880 00
(Pour lesquelles $2,760.84 ont été payées en argent.)		
(4) Par rachat, $140,250	67	
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $22,369.65)		
Différence des montants		117,880 35
(5) Par déchéance	350	479,500 00
Total	448	$658,020 35

Polices en vigueur au commencement de l'année	1361	*2,420,105 97
Polices délivrées ou renouvelées pendant l'année	922	1,267,342 03
Polices ayant pris fin comme ci-dessus ou échangées pour des polices acquittées	448	680,390 00
Polices arrivées à fin par réduction de risque		12,000 00
Total des polices en vigueur à la date de cet état	1835	2,995,058 00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	1298
Nombre des nouveaux assurés pendant l'année	875
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	9
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	407
Nombre des vies assurées à la date de cet état	1757

Signé et attesté sous serment, ce 23 mars 1878, par

M. H. GAULT,
Directeur-gérant.
R. MACAULAY,
Secrétaire.

(Reçu le 25 mars 1878.

*Portées l'année dernière à $2,414,063.32.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE ET TONTINE TORONTO.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—WILLIAM J. MACDONELL. | *Secrétaire*—ARTHUR HARVEY.

Bureau principal—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation le 2 mars 1872; opérations commencées au Canada le 1er septembre 1872.

CAPITAL.

Fonds social autorisé et souscrit	$100,000 00
Fonds social versé en argent	28,375 40

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

ACTIF D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Biens-fonds (moins les charges) possédés par la compagnie	$1,722 53
Prêts sur biens-fonds, premières hypothèques	12,424 51
Prêts sur biens-fonds, secondes hypothèques	2,900 00
Prêts ci-dessus sur lesquels il est dû plus d'un an d'intérêt, $4,000.	
Prêts en argent à des porteurs de polices sur polices de la compagnie données comme garantie collatérale	485 94
Effets possédés par la compagnie :—	

	Valeur au pair.	Val. vénale.
Débentures de la ville de Belleville	$17,000 00	$16,100 00
do de la ville de Stratford	4,500 00	4,275 00
do de la ville de Toronto	2,400 00	2,376 00
do du village de Bracebridge	800 00	800 00
Total, valeur au pair et valeur vénale	$24,700 00	$23,551 00

Reporté à la valeur vénale	23,551 00
Argent à la banque Consolidée	2,693 00
Effets à recevoir	120 31
Soldes des agents d'après le grand-livre	2,379 61
Total	$46,276 90

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêts dû	$723 64	
Intérêts en cours, jusqu'à cette date	627 38	
Total		1,351 02
Total brut des primes sous délai sur polices en vigueur	$1,008 71	
A déduire, les frais de perception à 10 pour cent	100 87	
Montant net des primes dues ou sous délai		907 84
Versements de capital à percevoir		811 42
Total de l'actif		$49,347 18

TORONTO—*Suite.*

PASSIF.

*Montant net de la réserve de réassurance	19,209 46
Total du passif	$19,209 46
Excédant d'après le compte des porteurs de polices	$30,137 72
Capital versé en argent et versements à percevoir	29,186 82
Excédant net disponible en sus du passif, du capital versé et des appels de fonds	950 90

REVENU.

Argent reçu en primes	6,120 22
Montant reçu en intérêts et dividendes	2,340 14
Total du revenu	$8,460 36

EMPLOIS.

Montant total payé en indemnités pour cause de mort	$2,000 00
Argent payé en rachat de polices	1,298 00
Argent payé aux actionnaires en intérêts et dividendes	2,199 44
Commissions, rétributions et autres dépenses du personnel	2,070 37
Total des emplois d'argent	$7,567 81

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées pendant l'année au Canada	44	
Montant de ces polices		852,500 00
Nombre des polices échues pendant l'année	1	
Montant des réclamations en vertu de cette police		2,000 00
Nombre des polices en vigueur au Canada à la date de cet état	241	
Montant de ces polices		275,551 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canala:—

	Nombre	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	1	$2,000 00
(2.) Par rachat	3	5,000 00
(Pour lesquelles $1,298 ont été payées en argent.		
(3.) Par rachat, $12,500 00.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $2,084.)		
Différence des montants		10,416 00
(4.) Par déchéance	97	103,414 00
Total	101	$120,830 00

*Calculé à 5 pour cent, d'après la table de Carlisle.

TORONTO—*Fin.*

Polices en vigueur au commencement de l'année	298	$343,881 00
Polices délivrées pendant l'année	44	52,500 00
Polices éteintes	101	120,830 00
Polices en vigueur à la date de cet état	241	275,551 00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	300
Nombre des nouveaux assurés de l'année	44
Nombre des décès survenus pendant l'année parmi les assurés	1
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin durant l'année autrement que pour cause de mort	104
Nombre des vies assurées à la date de cet état	239

Signé et attesté sous serment, ce 4 février 1878, par

W. J. MacDONELL,
Président.

A. HARVEY,
Secrétaire.

(Reçu le 6 février 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES *TRAVELERS'*.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JAMES G. BATTERSON. | *Secrétaire*—RODNEY DENNIS.

Siége social—Hartford, Conn., E.-U.

Agent au Canada—THOMAS SIMPSON. | *Bureau principal au Canada*—199 rue St. Jacques, Montréal.

Organisée ou constituée en corporation, le 17 juin 1863 ; opérations commencées au Canada, le 1er juillet 1865.

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit et versé en argent	600,000 00

Primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurance sur la vie au Canada	97,061 12

Montant payé en indemnités pour cause de mort au Canada	$8,612 43
(Sur cette somme, $3,000 sont pour années précédentes.)	
Montant payé en rachat de polices	670 00
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$9,282 43

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du Receveur-Général	$140,000 00
Biens-fonds possédés au Canada	2,400 00
Argent en caisse et en banques au Canada	11,511 39
Total de l'actif au Canada	$153,911 39

PASSIF AU CANADA.

Montant des réclamations sur polices canadiennes, non-réglées mais non-contestées		$10,000 00
*Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$287,833 00	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	12,353 00	
Différence		275,480 00
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada		$285,480 00

*Réserve à $4\frac{1}{2}$ pour cent, tables H.M. de l'Institut.

TRAVELERS'—Suite.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées durant l'année au Canada	431	
Montant de ces polices		$691,540 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	*29	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		*14,612 43
Nombre des polices en vigueur au Canada à la date de cet état	2,114	
Montant de ces polices		3,130,487 00

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada :		
(1.) Par le décès de l'assuré	11	13,292 00
(2.) Par expiration	1	2,000 00
(3.) Par rachat	13	21,967 00
(Pour lesquelles $670 ont été payées en argent.)		
(4.) Par rachat	72	127,600 00
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données.)		
(5.) Par déchéance	291	457,508 00
Total	388	$622,367 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2071	†$3,061,314 00
Polices délivrées pendant l'année	431	691,540 00
Polices éteintes	388	622,367 00
Polices en vigueur à la date de cet état	2114	3,130,487 00

Nombre des vies assurées.—Non rapporté.

Signé et attesté sous serment, ce 27 mars 1878, par

THOMAS SIMPSON.

(Reçu le 28 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES DES DÉPARTEMENTS DE LA VIE ET DES ACCIDENTS, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

REVENU PENDANT L'ANNÉE 1877.

Total du revenu des primes	$1,214,125 96
Argent reçu en intérêts et dividendes	271,621 81
Argent reçu comme escompte sur indemnités payées d'avance	792 96
Argent reçu pour loyers	3,135 38
Argent reçu comme bénéfices réalisés sur vente d'effets ou d'or	3,889 26
Total du revenu	$1,493,565 37

EMPLOIS D'ARGENT PENDANT L'ANNÉE 1877.

Montant total payé en indemnités et dotations échues	$461,582 63
Argent payé aux rentiers viagers	1,150 00
Argent payé en rachat de polices	15,974 78
Argent payé aux actionnaires en intérêts et dividendes	72,000 00
Dépenses générales	514,749 80
Total des emplois d'argent	$1,065,457 21

*Y compris $1,320.43 d'indemnités payées sur justification d'invalidité absolue à des assurés en vertu de 18 polices d'assurance sur la vie.

†Portées l'année dernière à $2,988,825.

TRAVELERS'—Fin.

ACTIF.

Valeur originaire des immeubles, (moins les charges)........................	$463,570 33
Prêts garantis par obligations et première hypothèque sur biens-fonds .	2,290.916 02
Prêts garantis par bons, actions, ou autres valeurs de commerce..........	25,000 00
Prix d'achat des effets possédés d'une manière absolue par la compagnie.	1,335,514 91
Argent en caisse et en banques..	86,564 81
Soldes des agents et effets à recevoir.........	4,410 10
	$4,205,976 17
A déduire pour dépréciation........................	94,484 74
Total net de l'actif d'après le grand-livre, moins la dépréciation...	$4,111,491 43

ACTIF SUPPLÉMENTAIRE.

Intérêt dû et en cours, jusqu'à cette date..	107,811 20
Montant net des primes non perçues et sous délai................................	101,639 12
Total de l'actif..	$4,320,941 75
Y compris les items non admis..	4,410 10

PASSIF.

Réserve de réassurance nette.........	Pas de retour.
Total des réclamations non-réglées......................................	105,425 00
Montant dû pour appointements, loyers etc...	5,000 04

RISQUES ET PRIMES (ASSURANCES SUR LA VIE.)

Nombre des nouvelles polices délivrées pendant l'année..............	2,353	
Montant de ces polices....................		3,782,621
Nombre des polices arrivées à fin pendant l'année......................	2,208	
Montant de ces polices..		4,283,979
Nombre des polices en vigueur à la date de cet état.................	11,008	
Montant net des polices..................................		18,690,183

J. G. PATTERSON,
Président.
RODNEY DENNIS,
Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *UNION MUTUAL.*

ETAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE, 1877.

Président—JOHN E. DEWITT. | *Secrétaire*—JAMES P. CARPENTER.

Siége social—Augusta, Maine. | *Bureau de direction*—Boston, Mass

Agent au Canada—WILLIAM MULOCK | *Bureau principal au Canada*—Toronto.

Organisée ou constituée en corporation le 17 juillet 1848.

PAS DE CAPITAL.

Total net du revenu des primes au Canada		$98,993 04

Montant payé pendant l'année sur réclamations au Canada, savoir :

En indemnités pour cause de mort	$38,200 04	
En dotations échues ou escomptées	2,285 00	
Montant net payé sur réclamations		$40,485 04
Montant net payé en rachat de polices		31,425 65
Montant payé en dividendes ou boni aux porteurs de polices		9,981 45
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada		$81,892 24

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis (6 de 1881), déposés entre les mains du Receveur-Général	$100,000 00
Hypothèques sur biens-fonds au Canada	4,000 00
Intérêt en cours, jusqu'à cette date	2,492 35
Total de l'actif au Canada	$106,492 35

PASSIF AU CANADA.

Réclamations non réglées mais non contestées au Canada			$12,800 00
Réclamations contestées au Canada			2,979 60
Dividendes impayés			2,172 60
*Montant calculé comme suffisant pour garantir tous les risques en cours au Canada		$489,576 00	
A déduire les primes dues ou sous délai, moins les frais de perception à 10 pour cent	$18,622 64		
A déduire les billets de primes	65,676 65		
		84,299 29	
Différence			405,276 71
Total net des obligations envers les porteurs de polices au Canada			$423,228 91

* Calculé d'après la table d'expérience américaine, à 4½ p.c. d'intérêt.

UNION MUTUAL—Fin.

DIVERS.

Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	229	
Montant de ces polices		$314,220 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année	17*	
Montant des réclamations en vertu de ces polices		*41,829 60
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	1,999	
Montant de ces polices		3,254,686

Nombre et montant des polices arrivées à fin pendant l'année au Canada:

	Nombre.	Montant.
(1.) Par le décès de l'assuré	15	38,850 00
(2.) Par maturité et escompte	5	3,085 00
(3.) Par rachat	102	177,458 00
(4.) Par déchéance	536	870,177 00
Total	658	$1,089,750 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	2411	†$3,960,236
do délivrées pendant l'année renouvelées ou augmentées	353	570,020
do arrivées à fin, comme ci-dessus	658	1,089,570
do non acceptées	107	186,000
do en vigueur à la date de cet état	1999	3,254,686

Nombre des vies assurées.—*Non rapporté.*

Signé et attesté sous serment, ce 6 mars 1878, par

JOHN E. DEWITT,
Président.
J. P. CARPENTER,
Secrétaire.

(Reçu le 1er avril, 1878.)

*Deux réclamations, s'élevant à $2,979.60, ont été présentées dans des cas où les polices n'étaient pas en vigueur. Le montant en est porté à l'item des réclamations contestées, mais il n'est pas inclus dans le nombre et le montant des polices qui ont pris fin pour cause de mort.

† Portées l'année dernière à $4,105,086.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE *UNITED STATES* DE NEW YORK.

ÉTAT POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Président—JAMES BUELL. | *Secrétaire*—C. P. FRALEIGH.

Siége social—New-York.

Agent au Canada— | *Bureau principal au Canada*—

Organisée ou constituée en corporation en février 1850.

CAPITAL.

Capital autorisé	$1,000,000 00
Capital souscrit et versé en argent	250,000 00
Bons de capital (*scrip*)	150,000 00

Montant des primes reçues en argent pendant l'année sur polices d'assurances sur la vie au Canada	$2,136 11

Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada	Aucun.
Montant payé en rachat de polices	$280 90
Montant payé en dividendes ou boni ou porteurs de polices	131 40
Montant total net payé aux porteurs de polices au Canada	$412 30

ACTIF AU CANADA.

Bons des Etats-Unis déposés entre les mains du Receveur Général	$70,000 00

PASSIF AU CANADA.

Montant calculé comme suffisant pour garantir toutes les polices en vigueur au Canada	$8,888 00	
Primes, moins les frais de perception à 10 pour cent	422 00	
Différence		$8,466 00
Total net des obligations envers les porteurs des polices au Canada		$8,466 00

DIVERS.

Cette compagnie n'a fait aucune opération nouvelle pendant l'année.		
Nombre des polices échues pendant l'année au Canada	...	
Nombre des polices en vigueur au Canada à cette date	33	
Montant de ces polices		$107,170 00

UNITED STATES—Fin.

Nombre et montant des polices arrivés à fin pendant l'année au Canada :

	Nombre.	Montant.
(1) Par rachat	2	$6,000 00
(Pour lesquelles $280.90 ont été payées en argent.)		
(2) Par rachat, $15,000.		
(Pour lesquelles des polices acquittées ont été données au montant de $3,330.)		
Différence des montants		11,670 00
(3) Par déchéance	16	46,000 00
Total	18	$63,670 00

Polices en vigueur au commencement de l'année	49	$160,840 00
Polices remises en vigueur	2	10,000 00
Polices arrivées à fin pendant l'année	18	63,670 00
Polices en vigueur à la date de cet état	33	107,170 00

Nombre des vies assurées au commencement de l'année	49
Nombre des personnes dont les polices ont été remises en vigueur.	2
Nombre des décès survenus parmi les assurés pendant l'année	Aucun.
Nombre des assurés dont les polices ont pris fin pendant l'année autrement que pour cause de mort	18
Nombre des vies assurées à la date de cet état	33

Signé et attesté sous serment, ce 17 avril 1878, par

GEO. H. BURFORD.

(Reçu le 20 avril 1878.)

ETATS

FOURNIS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCES

CONTRE LES ACCIDENTS, DE GARANTIE, SUR GLACES, ET SUR CHAUDIERES A VAPEUR

EN CONFORMITÉ DE L'ACTE D'ASSURANCES REFONDU DE 1877.

LISTE DES COMPAGNIES

AUTORISÉES A FAIRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES CONTRE LES **ACCIDENTS**, DE **GARANTIE**, ET SUR **CHAUDIERES A VAPEUR**, AU CANADA, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

ACCIDENTS.

Compagnie d'assurances du Canada contre les accidents.
Compagnie d'assurances des Citoyens, du Canada.
Compagnie d'assurances mutuelle sur la vie dite du Soleil, de Montréal.
Compagnie d'assurances sur la vie et Tontine Toronto.
Compagnie d'assurances *Travelers'* de Hartford, Conn.

GARANTIE.

Compagnie de garantie du Canada (Montréal).

GLACES.

Metropolitan Plate-Glass Insurance Company de New-York.—Bureau principal au Canada, à Montréal. (Pas de permis régulier, mais admise à opérer.)

CHAUDIÈRES A VAPEUR.

Association d'assurances canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.
Compagnie d'assurances sur chaudières à vapeur *London Mutual.*

ETAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA CONTRE LES ACCIDENTS, 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

Nombre des polices délivrées et renouvelées durant l'année	3661	
Montant total de ces polices		$5,232,650 00
Revenu total—primes et intérêts		32,040 11
Capital souscrit		136,100 00
Capital versé		26,920 00
Nombre des polices échues durant l'année	126	
Montant payé en indemnités		6,915 16
Montant des réclamations en suspens		150 00
Montant des réclamations contestées	Aucune.	

RECETTES ET DÉPENSES.

Recettes.

Primes et intérêts	$32,040 11	
Capital	1,000 00	
	$33,040 11	
Balance de l'année dernière	39,417 00	
		$72,457 11

Emplois.

Frais d'administration	$11,330 81	
Commissions	6,883 04	
Dépenses préliminaires	1,094 26	
Pertes	6,915 16	
Dividendes	2,044 55	
Traitement des directeurs	1,076 33	
Compte des pertes et bénéfices	861 55	
		30,205 70
Balance		$42,251 41

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie :—

	Valeur au pair.	Val. vénale.
Bons du havre de Montréal, 6 pour cent	$ 8,000 00	$ 8,120 00
* Bons du havre de Montréal, 6½ pour cent	10,000 00	10,300 00
* Bons de la Cie. d'entrepôt de Montréal	9,733 33	9,733 33
* Effets fédéraux du Canada	266 67	266 67
Total, valeur au pair et valeur vénale	$28,000 00	$28,420 00

Reporté à la valeur vénale	$28,420 00
Argent en caisse et en banque	8,322 68
Soldes des agents	4,003 36
Effets à recevoir	1,564 30
Dépenses préliminaires (livres, papeterie et nécessaire des agences)	2,188 52
Intérêt en cours jusqu'à cette date	172 55
Total de l'actif	$42,671 41

* Déposés entre les mains du Receveur-Général.

ACCIDENTS—*Fin.*

PASSIF.

Les obligations courantes, y compris les réclamations à régler, le traitement des directeurs, les commissions ou les soldes des agents, et le loyer, s'élèvent à		$2,016 67
Dividendes pour l'année expirée le 31 décembre 1877, payable le 18 janvier 1878		2,153 60
Total du passif		$4,170 27
Excédant net disponible quant aux porteurs de polices, en sus du capital à verser		$38,501 14
Sur cette somme il y a à réserver temporairement—		
Valeur estimée de la proportion non acquise des primes reçues	$ 6,000 00	
Aussi le capital versé	26,920 00	
		$32,920 00
Excédant net quant aux actionnaires (en sus de toutes obligations et réserves, et après paiement d'un dividende de 8 pour cent pour l'année,) au crédit du compte des pertes et bénéfices		$5,581 14

EDWARD RAWLINGS,
Gérant et secrétaire.

Montréal, 28 février 1878.

ÉTAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CITOYENS, DU CANADA, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

	Nombre	Montant.
Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées durant l'année,—nouvelles, ou renouvelées	434	$722,500 00
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1877..	419	695,500, 00
Nombre et montant des réclamations de l'année	21	1,557 43
Réclamations contestées ou impayées	Aucune	

REVENU.

Argent reçu en primes	$4,162 95
Argent reçu en loyers, etc	786 64
Total du revenu en argent	$4,949 59

EMPLOIS.

Argent payé en indemnités, 1876	$ 180 00	
" " 1877	1,557 43	
Total		$1,737 43
Commissions, etc		871 49
Dépenses diverses, savoir :		
Frais de poste, $23.30 ; commissions de banques, $1.63 ; timbres officiels, $4.98 ; publicité $45 ; honoraires de médecins, $30 ; frais judiciaires, $203		307 91
Total des emplois d'argent		$2,916 83

(*Pour l'actif et le passif, voir l'état du département de l'incendie.*)

Signé et attesté sous serment, ce 15 mars 1878, par

HUGH ALLAN,
Président.

ARCH. McGOUN,
Secrétaire.

(Reçu le 16 mars 1878.)

ÉTAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE DITE DU SOLEIL, DE MONTRÉAL.

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

(Pour l'actif voir l'état du département de la vie.)

PASSIF.

Primes non acquises		$2,560 00
Réclamations contestées en 1876		5,000 00
Total		$7,560 00

REVENU.

Argent reçu en primes pendant l'année	$8,109 91	
Moins, payé pour ré-assurances	50 00	
Argent net reçu sur primes		$8,059 91
Primes entre les mains des agents		1,447 16
Total du revenu		$9,507 07

EMPLOIS.

Indemnités payées pendant l'année	$1,998 86

NOUVELLES OPÉRATIONS.

Montant des polices rapportées comme délivrées pendant l'année	$1,746,300 00
Primes sur ces polices	7,576 10
Nombre des polices délivrées pendant l'année	1,327
Montant des polices en vigueur à la fin de l'année	1,870,500 00
Primes sur ces polices	8,214 10

Signé et attesté sous serment, ce 23 mars 1878, par

R. MACAULAY,
Secrétaire.

(Reçu le 25 mars 1878.

ÉTAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES *TRAVELERS'* DE HARTFORD, CONN., E.-U.

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS—OPÉRATIONS AU CANNDA.

Total des primes reçues pendant l'année sur polices au Canada..........		$30,676 35
Montant payé en indemnités pendant l'année au Canada....................		14,785 73
(Sur cette somme, $3,300 sont pour années précédentes.)		
Nombre des nouvelles polices rapportées comme délivrées au Canada durant l'année	2,433	
Montant de ces polices...		$4,897,250 00
Nombre des polices échues au Canada pendant l'année................	312	
Montant de ces polices...		11,485 73
Nombre des polices en vigueur au Canada	2,068	
Montant de ces polices		4,162,662 00

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES PAR BILLETS—OPÉRATIONS AU CANADA.

Montant total des primes reçues durant l'année au Canada		1,755 10
Montant des indemnités payées durant l'année au Canada..................		120 00
Nombre des nouveaux billets rapportés comme délivrés durant l'année au Canada......	3,592	
Montant de ces billets..		10,776,000 00
Nombre des billets en vertu desquels il a été réclamé des indemnités durant l'année au Canada..	2	
Montant des réclamations en vertu de ces billets		120 00

Signé et attesté sous serment, ce 27 mars 1878, par

THOMAS SIMPSON.

(Reçu le 28 mars 1878.)

OPÉRATIONS GÉNÉRALES—DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.

Polices en vigueur au commencement de l'année.....	34,309	$96,992,200
Nouvelles polices délivrées..	39,090	102,535,083
Polices éteintes	40,616	113,585,575
Polices en vigueur à la fin de l'année	32,783	90,941,708

JAMES G. BATTERSON,
Président.

RODNEY DENNIS,
Secrétaire.

ÉTAT DE LA COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA.

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

(*Pour la liste des actionnaires, voir l'annexe.*)

OPÉRATIONS.

Nombre des polices délivrées durant l'année	778	
Montant de ces polices		$1,706,550 00
Montant total des polices en vigueur		4,710,400 00
Total du revenu de l'année, primes et intérêts		48,774 59
Nombre des réclamations durant l'année	20	
Montant de ces réclamations		34,393 97
Réclamations non réglées, soit		10,000 00
(Trouvées depuis être excessives.)		

SITUATION.

Revenus et emplois.

Argent reçu :—		
Primes pendant l'année	$43,090 40	
Intérêts	4,263 59	
Indemnités recouvrées des délinquants	3,236 40	
Compte du capital	10,445 00	
Total reçu en argent	$61,035 39	
Balance de sortie de l'année précédente	60,527 82	
		$121,563 21
Argent déboursé :—		
Indemnités payées	$24,393 97	
Frais d'administration, y compris les loyers, appointements, commissions, traitements des directeurs, etc	15,017 06	
Dividende semestriel, 30 juin	1,293 86	
Total de l'argent déboursé pendant l'année		40,704 89
Balance, à l'actif de la compagnie		$80,858 32

ACTIF.

Effets possédés par la compagnie, savoir :—

	Valeur au pair.	Valeur vénale.
Bons de la Corporation de Montréal	$500 00	$507 50
Bons du havre de Montréal, 6 p. c	14,000 00	14,210 00
do do 6½ p. c	5,000 00	5,150 00
*Bons scolaires de la Corporation de Montréal 6 p. c.	5,000 00	5,000 00
*Bons de la Cie. d'entrepôt de Montréal	9,733 33	9.733 33
*Bons du havre de Montréal, 6½ p. c	8,000 00	8,240 00
*Bons de la Cité de Montréal	17,000 00	17,255 00
*Bons de l'aqueduc de Victoria, C.B	10,000 00	10,000 00
*Effets fédéraux du Canada	266 67	266 67
Total, valeur au pair et valeur vénale	$69,500 00	$70,362 50

Reporté à la valeur vénale	$70,362 50
Argent en caisse et en banque	6,174 16
Soldes des agents	1,577 20
Mobiliers de bureaux	1,249 24
Intérêt en cours, jusqu'à cette date	522 55
Effets à recevoir	1,835 17
Total de l'actif	$81,720 82

*Déposés entre les mains du Receveur-Général.

CIE. DE GARANTIE DU CANADA—*Fin.*

PASSIF—À L'EXCLUSION DU CAPITAL VERSÉ.

Réserve des primes non acquises	$12,000 00
Réclamations non réglées	10,000 00
Traitement des directeurs, commissions des agents, etc	1,274 39
Dividende semestriel, payable le 18 janvier 1878	1,852 32
Total du passif	$25,126 71
Balance	$56,594 11
A déduire le capital versé (quant aux actionnaires)	33,780 00
Excédant net (en sus de toute obligation et des réserves) au crédit du compte des pertes et bénéfices	$22,814 11
Ressources de la compagnie:—	
Revenu, comme ci-dessus	$80,858 32
Capital souscrit,—non versé	86,520 00
Double responsabilité des actionnaires	120,400 00
Total des ressources pour la garantie des assurées	$287,778 32

Les actions ne peuvent être transférées sans l'assentiment des directeurs.

Opérations strictement limitées aux garanties.

Cette compagnie est la seule autorisée par le gouvernement fédéral à faire des opérations de garantie; elle a fait le dépôt spécial réglementaire de $50,000.

EDWARD RAWLINGS,
Gérant.

Montréal, 20 février 1878.

(Reçu le 21 février 1878.)

ETAT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES CITOYENS, DU CANADA, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 DÉCEMBRE 1877.

DÉPARTEMENT DE LA GARANTIE.

		Nombre.	Montant.
Nombre et montant des polices rapportées comme délivrées pendant l'année,—nouvelles ou renouvelées		1236	$2,501,500 00
Montant des primes sur ces polices			23,919 36
Nombre et montant des polices en vigueur le 31 décembre 1877.		1129	2,416,950 00
Montant des réclamations de l'année			50,037 82
Réclamations établies mais dont le montant n'est pas encore dû	$ 7,653 39		
Réclamations non établies	15,484 93		
Réclamations contestées	29,910 29		
Montant total des réclamations non réglées			53,048 61

REVENU.

Argent reçu en primes	$22,754 51
Argent reçu en intérêts	42 65
Argent reçu sur les loyers	1,179 96
Indemnités recouvrées des délinquants	469 73
Total du revenu en argent	$24,446 85

EMPLOIS.

Indemnités payées pour cause de pertes survenues en 1876	$ 893 20	
" " " 1877	5,989 23	
Total		$6,882 41
Commissions, $649.99 ; appointements, $3,924.94 ; rétribution des directeurs et des auditeurs, $854.70		5,429 63
Loyer et taxes	$1,263 43	
Taxe sur les compagnies d'assurances	183 40	
Timbres officiels	221 39	
Taxe de l'eau	30 55	
Total du loyer et des taxes		1,698 77
Divers paiements, savoir :—		
Frais de poste, $212.70 ; commissions de banques, $11.23 ; télégrammes, $28.93 ; exprès, $3.90 ; voitures de place, $21.99 ; papeterie, $104.38 ; publicité, etc., $865.10 ; frais de route, $190.10 ; gaz, $67.25 ; frais judiciaires, $737.43 ; divers, $101.92 ; dépenses de vérification, $216.42		2,561 35
Total des emplois d'argent		$16,572 16

(*Pour l'actif et le passif, voir l'état du département de l'incendie.*)

Signé et attesté sous serment, ce 15 mars 1878, par

HUGH ALLAN,
Président.
ARCH. McGOUN,
Secrétaire.

(Reçu le 16 mars 1878.)

ÉTAT DE LA *METROPOLITAN PLATE-GLASS INSURANCE COMPANY* DE NEW-YORK.

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1877.

Capital versé	$100,000 00
Actif :	
Bons des E.-U. portant $4\frac{1}{2}$ p. c.—valeur vénale	100,576 66
Argent en caisse et en banque	8,745 33
Primes en voie de perception	4,701 45
Glaces en magasin—valeur vénale	6,221 05
Mobilier de bureau et garniture de magasin	450 20
Intérêts en cours, jusqu'à cette date	643 67
Total de l'actif	$121,338 36
Passif :—	
Effets impayés	$34 15

Signé et attesté sous serment, par

HENRY HARTEAU,
Président.
THOS. S. THORP,
Secrétaire.

NEW-YORK, 13 mai 1878.
(Reçu le 15 mai 1878.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR CHAUDIÈRES A VAPEUR *LONDON MUTUAL*, (A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.)

ETAT DES OPÉRATIONS AU CANADA, DU 2 MAI 1877 AU 29 DÉCEMBRE 1877.

Nombre des polices délivrées	47	
Montant des risques (explosion de chaudières) sur bâtiments industriels, chaudières, machines à vapeur, machines et marchandises, dans les provinces de l'Ontario et de Québec, où la compagnie a exclusivement opéré jusqu'à présent		$125,590 00
Montant des primes reçues		1,502 35
Nombre des chaudières inspectées et en voie d'inspection par la compagnie	70	
Montant payé pour appointements des inspecteurs, frais de route, et commissions		1,727 25

WILLIAM ROWLAND,

Agent général au Canada.

TORONTO, 29 décembre 1877.

ACTES PASSÉS DURANT LA SESSION DE 1878 RELATIFS AUX ASSURANCES.



41 VICTORIA.

CHAP. 21.

Acte pour pourvoir à la liquidation des Compagnies d'Assurance Maritime et contre l'incendie, incorporées et insolvables.

[*Sanctionné le* 10 *mai* 1878.]

CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'établir des dispositions pour la liquidation des compagnies d'assurance maritime et contre l'incendie, incorporées et insolvables : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :— Préambule.

1. Nonobstant tout ce que contenu dans " l'*Acte de Faillite de* 1875," les dispositions du dit acte s'appliqueront aux compagnies d'assurance maritime ou contre l'incendie incorporées par le parlement du Canada, ou, soit avant, soit après l'Union, par la législature de quelqu'une des provinces dont le Canada est composé, sujet aux modifications contenues dans la cent quarante-septième section du dit acte, et aux nouvelles modifications qui suivent, qui ne s'appliqueront qu'aux cas de ces compagnies seulement. Ajournement des procédures par le juge.

2. Le juge ou le protonotaire de la Cour Supérieure ou de Comté dans le comté, la province ou le district dans lequel est situé le principal siége d'affaires de la compagnie, sera le juge qui aura juridiction en première instance. Avis au ministre des Finances.

3. Nulle demande de bref de saisie-arrêt et nulle cession de biens ne sera faite avant que la compagnie ne soit devenue, soit avant, soit depuis la passation du présent acte, insolvable en ne payant pas une réclamation non contestée ou une perte contre laquelle on se sera assuré, pendant un espace de soixante jours après qu'elle sera due et payable, ou, Quand une demande de bref de saisie ou de session pourra être faite.

Interprétation.

si elle est contestée, après jugement final et l'offre d'une décharge valide et légale, et dans l'un ou l'autre cas, si la compagnie a obtenu un permis en vertu des actes concernant les assurances, après avis à cet effet donné au ministre des Finances tel que prescrit par la seizième section d'un acte concernant les assurances, passé en la trente-huitième année du règne de Sa Majesté, chapitre vingt.

L'Acte de Faillite de 1875 s'appliquera aux compagnies d'assurance.

4. Le juge pourra ajourner les procédures sur toute demande de bref de saisie-arrêt pendant six mois au plus de la date à laquelle la compagnie sera devenue insolvable ; et si la compagnie est devenue insolvable avant la passation du présent acte, pendant six mois au plus de la date de sa passation.

Une enquête préliminaire pourra être ordonnée.

Epoque du rapport.

5. Le juge pourra ordonner que l'enquête préliminaire autorisée par le premier paragraphe de la dite section cent quarante-sept soit faite par une personne ou des personnes autres qu'un syndic officiel, qu'il nommera à la requête des parties, et la personne ou les personnes ainsi nommées sera ou seront revêtues de tous les droits, et remplira ou rempliront tous les devoirs appartenant au syndic officiel au sujet de cette enquête ; et le juge pourra proroger l'époque du rapport de cette enquête pendant une période de trente jours au plus de la date de l'ordre d'enquête.

Les opérations cesseront lors de l'insolvabilité.

6. Rien de contenu au présent acte ou dans le dit Acte de Faillite ne sera censé autoriser la compagnie à émettre des polices ou faire des contrats d'assurance après l'émission d'un bref de saisie-arrêt, ou après qu'elle aura fait une cession.

Une compagnie d'assurance pourra être receveur.

7. Une compagnie d'assurance maritime ou contre l'incendie, incorporée, pourra être nommée receveur ou syndic des créanciers, et dans le cas d'une pareille nomination, elle pourra agir par l'intermédiaire de l'un ou de plusieurs de ses principaux officiers qui sera ou seront approuvés par le juge.

Publication de l'avis aux créanciers.

8. Après le premier avis donné aux créanciers, la publication dans la *Gazette du Canada* et dans deux journaux publiés dans la localité ou le plus près de la localité où est situé le bureau principal, de l'avis de toute procédure dont, en vertu de l'Acte de Faillite, les créanciers doivent être notifiés, sera réputé un avis suffisant aux porteurs de polices ou de contrats d'assurance à l'égard desquels aucun avis de perte n'a été reçu.

Ordre de la cour en certains cas.

9. Rien ne sera fait en vertu du quinzième paragraphe de la dite cent quarante-septième section, si ce n'est sur l'ordre de la cour ou du juge.

10. L'appel autorisé par la cent vingt-huitième section de "l'*Acte de Faillite de* 1875" s'étendra à tous ordres, jugements ou décisions du juge. Appel.

11. Le syndic sera revêtu des pouvoirs d'un receveur en vertu des dispositions de la dite cent quarante-septième section, et le juge pourra charger le syndic de l'accomplissement des devoirs qu'il peut, en vertu du dit acte, imposer à un receveur. Pouvoirs et devoirs du syndic.

12. Les porteurs de polices ou de contrats d'assurance au sujet desquels il n'aura pas été éprouvé de pertes auront le droit de réclamer comme créanciers pour toutes pertes qu'ils pourront éprouver durant l'existence du risque dans les six mois qui suivront l'émission du bref de saisie-arrêt ou après que la cession aura été faite ; et s'il ne survient aucune telle perte, ou (qu'il soit survenu des pertes ou non) s'ils se sont réassurés sans le consentement de la compagnie après l'émission du bref de saisie-arrêt ou après que la cession aura été faite, alors ils pourront réclamer pour une partie de la prime payée en proportion de la période de leurs polices ou contrats, respectivement, inexpirée à la fin du dit terme de six mois ; et ces réclamations seront colloquées avec les jugements obtenus et les réclamations établies, dans la distribution de la masse ; pourvu toujours que lorsque la compagnie ou le porteur d'une police ou d'un contrat d'assurance exercera quelque droit qu'elle ou qu'il peut avoir d'annuler la police ou le contrat, le porteur de la police ou du contrat aura le droit de réclamer comme créancier de la somme qui, en vertu des conditions de la police ou du contrat, lui sera due lors de cette annulation. Droit des assurés dans certains cas de pertes après la faillite. Proviso : si la police est annulée.

13. Nonobstant les dispositions du dit acte concernant les assurances, tout dépôt gardé par le Receveur-général pour les assurés sera, dans les cas survenant après le cinquième jour d'avril mil huit cent soixante-dix-huit, appliqué et distribué par le syndic, en vertu du présent acte, entre les personnes ayant droit d'en réclamer une part en vertu du dit acte concernant les assurances, et à cet effet le syndic, la cour et le juge, respectivement, auront tous les pouvoirs conférés au syndic et à la cour, respectivement, par le dit acte concernant les assurances ; pourvu toujours que nonobstant toute chose à ce contraire contenue au dit acte, les porteurs de polices ou de contrats d'assurance en Canada auront le droit de faire une réclamation sur le dit dépôt, en vertu du dit acte et de la présente section, pour toute perte qui pourra survenir durant l'existence du risque dans les six mois qui suivront l'émission du bref de saisie-arrêt ou le dépôt de la cession ; et s'il ne survient aucune telle perte, ils pourront réclamer pour une partie de la prime payée en proportion de la période de leurs polices ou contrats, respectivement, inex- Emploi par le syndic du dépôt fait au gouvernement. Proviso : quant aux assurés canadiens.

Proviso : si la police est annulée.

pirée à la fin du dit terme de six mois ; pourvu cependant, que lorsque la compagnie ou le porteur d'une police ou d'un contrat d'assurance en Canada exercera quelque droit qu'elle ou qu'il peut avoir d'annuler la police ou le contrat, le porteur de la police ou du contrat aura le droit de faire une réclamation sur le dit dépôt pour la somme qui, en vertu des conditions de la police ou du contrat, lui sera due lors de cette annulation ; pourvu de plus que toutes ces réclamations comme susdit seront colloquées sur le dépôt avec les jugements obtenus et les réclamations établies à l'égard de polices en Canada ; pourvu de plus que dans tous les cas où un syndic aura été nommé, en vertu du dit acte, après le cinquième jour d'avril mil huit cent soixante-dix-huit, ce syndic, à compter de la passation du présent acte, cessera d'agir et devra, lors de la nomination d'un syndic en vertu du présent acte, lui remettre tous les papiers et documents relatifs à la cession qu'il aura en sa possession.

Proviso.

Proviso : quant au syndic nommé en vertu de l'acte de 1875, après le 5 avril 1878.

Liste des créanciers à préparer par le syndic.

14. Le syndic devra, sans qu'il ait été présenté aucune réclamation, donné aucun avis ou offert aucune preuve, ou sans qu'il ait été institué aucune procédure par aucune des personnes mentionnées dans les dixième et onzième sections, faire une liste de toutes les personnes qui paraîtront, d'après les livres, dossiers et rapports des officiers de la compagnie, être créanciers ou réclamants en vertu de l'une ou de l'autre des dites sections, ou des deux, et des montants dus à chacune de ces personnes à cet égard ; et chacune de ces personnes sera colloquée et prendra rang comme créancier ou réclamant et aura tous les droits d'un créancier ou réclamant pour ce montant, sans produire aucune réclamation, avis ou preuve, ou sans prendre de procédures ; pourvu toujours que toute telle collocation pourra être contestée par toute partie intéressée, et que toute personne non colloquée, ou mécontente du montant pour lequel elle sera colloquée, pourra produire sa réclamation de la manière prescrite par l'Acte de Faillite.

Collocation.

Proviso : contestation de la collocation.

Il pourra être pourvu à la réassurance, par résolution des créanciers.

15. Le syndic pourra, en conformité de toute résolution qui aura été passée à cet effet à une assemblée des créanciers (à laquelle assemblée tout créancier, à l'égard d'une prime non réalisée, pourra voter, quoique sa réclamation puisse être de moins de cent piastres), et laquelle résolution aura été approuvée par la cour ou le juge, faire un arrangement avec toute compagnie d'assurance incorporée que le Surintendant des Assurances attestera être solidement établie, pour la réassurance par cette compagnie des risques encore existants de la compagnie insolvable, et pour que la dite compagnie se charge de la totalité ou de partie des autres obligations de la compagnie insolvable ; et dans le cas d'un pareil arrangement, le syndic pourra payer ou transporter à cette compagnie telles des dettes actives de la compagnie

insolvable dont il sera convenu comme considération de cette convention, et dans ce cas, l'arrangement de réassurance tiendra lieu des réclamations à l'égard des primes non-réalisées ; pourvu toujours, que tous les biens restants de la compagnie insolvable seront gardés par le syndic comme garantie en faveur des créanciers pour le paiement de leurs réclamations, et seront, s'il est nécessaire, ainsi appliqués, et ne seront pas remis à la compagnie, si ce n'est sur un ordre de la cour ou du juge après que ces réclamations auront été liquidées.

Proviso : quant aux biens restants.

16. Si la compagnie a obtenu un permis en vertu des actes concernant les assurances, il sera du devoir du receveur et du syndic de faire rapport au Surintendant des Assurances, une fois tous les six mois, ou plus souvent si le Surintendant l'exige, de l'état des affaires de la compagnie, et il entrera dans tels détails et particularités que le Surintendant pourra prescrire.

Rapport au Surintendant des Assurances.

Aussi,—

Acte pour amender et refondre tels qu'amendés les différents actcs concernant la Compagnie d'Assurance de Québec contre les accidents du feu.

Acte pour autoriser la Compagnie Nationale d'Assurance à réduire son capital social, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la Nie.

Acte pour faire droit à la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Stadacona contre feu et sur la vie, à réduire son capital social, et pour d'autres fins.

Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle Agricole du Canada, et pour en changer le nom.

ANNEXE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE CONTRE LES ACCIDENTS.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent
		$ cts.	$ cts.
Alexander, Wm.	Toronto	500 00	100 00
Brydges, Chas. Jas	Montréal	1,000 00	200 00
Burns, Adam	Halifax	200 00	40 00
Blaikie, Jas. L.	Toronto	2,000 00	400 00
Campbell, Robt	Montréal	5,000 00	1,000 00
Craig, D. J	do	1,000 00	200 00
Cramp, Thos	do	5,000 00	1,000 00
Davidson, Thos	do	2,500 00	500 00
Dunn, T. H.	Québec	500 00	100 00
Domville, James	St Jean, N.B	500 00	100 00
Elliott, Jas	Montréal	500 00	100 00
Elmsley, R.	Toronto	2,000 00	200 00
Ferrier, l'hon. Jas	Montréal	15,000 00	3,000 00
Gibb, Beniah, succesion	do	1,000 00	200 00
Galt, Sir A. T.	do	12,000 00	2,400 00
Garneau, Pierre	Québec	500 00	100 00
Galbraith, D	Toronto	2,000 00	400 00
Girdwood, G. P., en fidéicommis	Montréal	1,000 00	200 00
Hatton, J. C	do	1,000 00	200 00
Jones, W. J. M	do	1,000 00	200 00
Kenny, Thos. E	Halifax	200 00	40 00
Lewis, F. J.	Peterboro'	500 00	100 00
MacDougall, D. L.	Montréal	5,000 00	1,000 00
Mackenzie, Thos.	Sorel	1,000 00	200 00
Mackay, Edward	Montréal	5,000 00	1,000 00
McMurrich, l'hon. John	Toronto	2,000 00	400 00
McInnis, Donald	Hamilton	400 00	80 00
Molson, Jno	Montréal	5,000 00	1,000 00
Molson, J. W	do	500 00	100 00
Morton, G. K	St. Thomas	1,000 00	200 00
Moore, Saml	Québec	1,000 00	200 00
Moore, Wm	do	1,000 00	200 00
Michie, Jas	Toronto	1,000 00	200 00
Morrow, J. B	Halifax	200 00	40 00
Nicholson, J. W	St. Jean, N.B	500 00	100 00
Rankin, Jno	Montréal	5,000 00	1,000 00
Rawlings, Ed	do	5,500 00	1,100 00
Rose, Jas	do	5,000 00	1,000 00
Reekie, R. J.	do	5,000 00	1,000 00
Ross, Jos. G	Québec	5,000 00	1,000 00
Robertson, Andrew	Montréal	5,000 00	1,000 00
Ross, Jas	Québec	2,000 00	400 00
Richardson, Dr. Jas. H.	Toronto	1,000 00	200 00
Ramsay, A. G.	Hamilton	400 00	80 00
Riddell & Evans	Montréal	2,000 00	400 00
Robertson, Jas	do	1,000 00	200 00
Rendall, G Mortimer	do	1,000 00	200 00
Simpson, Wm	do	1,000 00	200 00
Simpson, Dr. Thos.	do	1,000 00	200 00
Stuart, Ernest	do	1,000 00	200 00
Scott, Hy	Québec	500 00	100 00
Sanford, W. E	Hamilton	100 00	20 00
Smith, Don. A	Montréal	1,000 00	200 00
Stairs, Hon. W. J.	Halifax	200 00	40 00
Tiffin, Thos	Montréal	5,000 00	1,000 00
Thomas, F. W	do	2,000 00	400 00
Thompson, D C	Québec	500 00	100 00
Torrance, G. H	Toronto	1,000 00	100 00
Turner, James	Hamilton	400 00	80 00
Withall, Wm	Québec	1,000 00	200 00
Walker, Alex	Montréal	5,000 00	1,000 00
	Total	$136,100	$26,920

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DITE « ANCHOR. »

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions. $ cts.	Payé en argent. $ cts.
Austin, James	Toronto	8,400 00	840 00
Allen, J. K.	Newcastle	1,700 00	170 00
Bethune, R. H	Toronto	2,600 00	260 00
Breen, Jas,, jr	Montréal	8,400 00	840 00
Briggs, Thomas	Kingston	8,400 00	840 00
Britton, B. M	do	8,400 00	840 00
Bunton, R. G.	Wellington Square	8,400 00	840 00
Barrett, R. G	Toronto	5,000 00	500 00
Cartwright, Jas. S.	Napanee	4,200 00	420 00
Cartwright, John R	Cobourg	4,200 00	420 00
Cluxton, W	Peterboro'	3,400 00	340 00
Coffee, L., et Cie	Toronto	8,400 00	840 00
Copp, Clark et Cie	do	4,200 00	420 00
Cramp, Thomas	Montréal	5,000 00	500 00
Davidson, D	Toronto	5,000 00	500 00
Delaporte, A. V. et Cie	do	9,300 00	930 00
Downey, John	do	8,400 00	840 00
DeWolf, Thos. L	Halifax	5,000 00	500 00
Downey, R. et Frère	Napanee	1,200 00	120 00
Dundas, J. R	Lindsay	4,200 00	420 00
Elliott, Wm	Toronto	16,800 00	1,680 00
English, C. E	do	28,600 00	2,860 00
Fisher, D	do	3,400 00	340 00
Farrell, S. W	do	2,500 00	250 00
Fulton, A. T	do	7,500 00	750 00
Fraser, George	Halifax	5,000 00	500 00
Gzowski, C. S	Toronto	8,400 00	840 00
Galbraith, D	do	16,800 00	1,680 00
Gillespie, John	do	8,400 00	840 00
Godson, A. W	do	4,200 00	420 00
Gould, C. H	Montréal	1,700 00	170 00
Girdlestone, G. W.	Windsor	900 00	90 00
Howland, Hon. W. P	Toronto	16,800 00	1,680 00
Hay, Robert.	do	8,400 00	840 00
Hargraft, Wm., M.P.P	Cobourg	5,900 00	590 00
Howland, W. H	Toronto	7,200 00	720 00
Hughes, J. W	Détroit	3,600 00	360 00
Hargraft, George R	Cobourg	2,500 00	500 00
Kirkpatrick, Geo. A.	Kingston	8,400 00	840 00
Kirkpatrick, J. C	Goderich	1,000 00	100 00
Laidlaw, D	Toronto	5,000 00	500 00
Laidlaw, J. D	do	3,400 00	340 00
Low Philip	Picton	1,700 00	170 00
Mcpherson, Hon. D. L	Toronto	8,400 00	840 00
Maclennan, Jas	do	8,400 00	840 00
Mathews, W. D	do	5,000 00	500 00
Meyers, A. H	do	2,600 00	248 [illegible]5
Major, John	Montréal	4,200 00	420 00
McCabe, Wm	Toronto	25,200 00	2,520 00
Price, Cornelius V	Kingston	4,200 00	420 00
Pellatt & Osler	Toronto	2.500 00	250 00
Plumb, Thos. Street.. } Plumb, Frederick...... }	do	16,800 00	1,680 00
Paint, Peter, jr	Port Hawkesbury	5,000 00	500 00
Roaf, W. et J. R	Toronto	8,400 00	840 00
Robson, John J	Newcastle	1,000 00	100 00
Ross, A. M	Goderich	900 00	90 00
Raphael, T. W	Montréal	1,700 00	170 00

"ANCHOR MARINE."—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$ cts.	$ cts.
Ruby, W. H	Port Elgin	3,400 00	340 00
Smith, Thompson	Toronto	5,000 00	500 00
Smith, E. A	do	5,000 00	500 00
Smith, Larratt, W., D.C.L	do	7,500 00	750 00
Stuart, John	Hamilton	8,400 00	840 00
Sloan, Samuel	Goderich	900 00	90 00
Simpson, Hon. John	Bowmanville	1,000 00	0 00
Scott et Walmsley	Toronto	15,800 00	1,580 00
Scott, Jas	do	6,800 00	680 00
Thomson, Wm	do	7,500 00	750 00
Turner, James	Hamilton	8,400 00	840 00
Trew, T. E. P	Kincardine	200 00	20 00
Vindin, E. S.	Port Hope	8,400 00	840 00
Waldie, John	Wellington Square	8,400 00	840 00
Whitehead, C. J	Toronto	1,700 00	170 00
Yates, Horatio	Kingston	8,400 00	840 00
Younie, Abraham	Darlington	3,400 00	340 00
		$176,400 00	$47,778 05

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$ cts.	$ cts.
Anderson, R. G	Toronto	1,250 00	1,250 00
Atkinson, Mary	Markham	3,800 00	3,800 00
Armstrong, John	Tattenfree, Irlande	1,900 00	1,900 00
Allan, Hon. G. W.	Toronto	3,150 00	3,150 00
Alger, Wm. N	do	400 00	400 00
Alexander et Stark	do	50 00	50 00
Austin et Bethune, en fidéicommis	do	2,000 00	2,000 00
Birchall, T. W	Ste. Catherine	100 00	100 00
Bell, Thos., succession	Toronto	300 00	300 00
Bethune, Angus, succession	do	1,250 00	1,250 00
Bull, Hon. H. B	Hamilton	600 00	600 00
Boyd, G. J	Toronto	8,350 00	8,350 00
Bethune, Uriah,	Scotland	3,000 00	3,000 00
Bernard, H	Toronto	1,400 00	1,400 00
Baker, Stephen (décédé)	Inconnue	150 00	150 00
Burton, G. W. et W. H	Toronto	500 00	500 00
Ball, F. A	do	7,600 00	7,600 00
Boulton, D. C	Cobourg	50 00	50 00
Bunter, Alex	Montréal	14,250 00	14,250 00
Brown, James et P	Toronto	500 00	500 00
Brodie, J. L., en fidéicommis	do	4,500 00	4,500 00
Baines, W. J., en fidéicommis	do	2,500 00	2,500 00
Baines. W. et C	do	500 00	500 00
Butters, D. et Cie	Montréal	1,050 00	1,050 00
Boswell, Charlotte	Toronto	1,350 00	1,350 00
Betley, M	do	3,500 00	3,500 00
British Canadian Loan Investment Co	do	2,000 00	2,000 00
Carey, J. P	Inconnue	50 00	50 00
Cayley, Hon. Wm	Toronto	6,650 00	6,650 00
Campbell, D	Simcoe	1,250 00	1,250 00
Cartwright, J. S., succession	Kingston	600 00	600 00
Cross, Mary	Ste. Catherine	3,200 00	3,200 00
Cayley, rév. J. D	Toronto	4,250 00	3,570 00
Cayley, Frank	do	1,250 00	1,250 00
Cumberland et Edgar, en fidéicommis	do	600 00	600 00
Cayley, B	do	50 00	50 00
Cartwright, Jas. S	Napanee	6,050 00	6,050 00
Cartwright, John R	Kingston	4,000 00	4,000 00
Cathcart, Robt	Inconnue	50 00	50 00
Croft, Henry	Toronto	1,850 00	1,850 00
Cawthra, Jas	Newmarket	1,750 00	1,750 00
Cawthra, John, succession	Toronto	1,750 00	1,750 00
Cayley, Hugh	do	200 00	200 00
Cayley, Arthur	do	200 00	200 00
Cayley, John	do	2,250 00	2,250 00
Cartwright, Jno. R, en fidéicommis	Kingston	1,250 00	1,250 00
Corbett, R	Toronto	600 00	600 00
Cox, dame A. S	Paris	400 00	400 00
Duggan, George, succession	Toronto	4,500 00	4,500 00
Duckett, Chas	do	2,500 00	2,500 00
Diocèse du Synode d'Ontario	Kingston	200 00	200 00
Draper, F. C., en fidéicommis	Toronto	1,750 00	1,750 00
Douse, rév. Jno	do	1,850 00	1,850 00
Dunbar, Richard	do	3,850 00	3,850 00
Elliott, Chris	Inconnue	800 00	800 00
Falls, Judith, succession	Toronto	350 00	350 00
Fulljames H., succession	Yorkville	550 00	550 00
Flood, dame F. M	Toronto	450 00	450 00

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent
		$ cts.	$ cts.
Forbes et Lornesborough	Toronto	50 00	50 00
Fraser, James	do	1,650 00	1,650 00
Gardiner, Samuel	Inconnue	50 00	50 00
Gault, M. H	Montréal	25,000 00	25,000 00
Grasett, Rév. H. J	Toronto	5,000 00	5,000 00
Gowan, J. R	Barrie	1,000 00	1,000 00
Glascott, Mme. M. E	Toronto	3,450 00	3,450 00
Greer, Rév. Anson	do	1,250 00	1,250 00
Gordon, John	do	2,500 00	2,500 00
Gunn, G. M	London	1,250 00	1,250 00
Graham, George	Toronto	550 00	550 00
Gamble, Clarke	do	100 00	100 00
Henderson, Joseph, succession	Markham	450 00	270 00
Heyden, L., succession	Toronto	50 00	50 00
Huddleston, Thomas J	Bury St. Edmunds, Angleter.	6,650 00	6,650 00
Hooper, Edward	Toronto	8,900 00	8,900 00
Hawke, Mme. C. A	do	3,750 00	3,750 00
Howland, Peleg	do	3,100 00	3,100 00
Hurrell, Swan	London, Angleterre	3,000 00	3,000 00
Halden, B	Toronto	900 00	900 00
Junkin, S. S	Ste. Catherine	1,250 00	1,250 00
Kirkpatrick, Thomas, succession	Kingston	650 00	650 00
Kirkpatrick, John, succession	Goderich	1,350 00	1,350 00
Kent Testimonial Fund	Toronto	150 00	120 00
Kinghorn, G. M	Montréal	5,300 00	5,300 00
Lesslie, William	Inconnue	100 00	100 00
Lesslie, James	Toronto	1,250 00	1,250 00
Lewin, Mme. M. E	do	1,150 00	1,030 00
Lee, W. L	do	200 00	200 00
Lyman, John	do	6,250 00	6,250 00
Lake et Clarke	do	1,000 00	1,000 00
Mercer, A., succession	do	500 00	500 00
Macaulay, John, succession	Kingston	1,000 00	1,000 00
Murray, John, succession	Drummondville	200 00	200 00
Mathews, Rev. Charles	London, Angleterre	6,350 00	6,350 00
Musson, Jane, succession	Indiana	750 00	750 00
Mountain, Rév. J. J. T	Ile de Wight, Angleterre	4,800 00	4,800 00
Macdonell, W. J	Toronto	1,250 00	1,250 00
Macaulay, Lady	Angleterre	1,600 00	1,600 00
Milne, Elizabeth	Markham	2,000 00	2,000 00
Macdonald, John	Toronto	1,300 00	1,300 00
Murphy, O	Québec	2,500 00	1,750 00
Monroe, A. M	Toronto	200 00	120 00
Mussi, Dlle M. A	do	1,250 00	1,250 00
Morrison, John	do	4,000 00	4,000 00
Miller, J. W	do	50 00	50 00
May, Samuel	do	1,500 00	1,500 00
Mulock, Mary	do	800 00	800 00
Marling, Mme E. T. B., succession	Halifax	50 00	50 00
Macdonald, Mme C	Toronto	600 00	600 00
McKay, George	Inconnue	100 00	100 00
McCracken, William	Toronto	50 00	50 00
McCallum, F	Milton	250 00	250 00
McPherson, J. C., succession	Kingston	250 00	250 00
McBain, Rév. J. F	Chatham, N.B	750 00	750 00
McLennan, Hugh	Montréal	22,750 00	22,750 00
McLennan, John	do	12,500 00	12,500 00
McBean, John	Toronto	1,400 00	1,400 00

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent
		$ cts.	$ cts.
Northcote, Richard	Toronto	50 00	50 00
Northrop, H. S.	do	6,250 00	6,250 00
O'Reilly, Dlle H. R.	do	100 00	100 00
O'Reilly, Dlle R. J.	do	150 00	150 00
Patersou, Peter	do	27,250 00	27,250 00
Paterson, Rév. C. W.	Port Hope	3,000 00	3,000 00
Paterson, Rév. T. W.	Yorkville	1,000 00	1,000 00
Priestman, Joseph	Toronto	5,050 00	5,050 00
Robsou, Edward	Inconnue	100 00	90 00
Rogers, Joseph, succession	Toronto	750 00	750 00
Richardson, James, succession	do	100 00	100 00
Reid, M. W.	do	150 00	150 00
Rutherford, E. H.	do	9,000 00	9,000 00
Ridout, Joseph D.	do	6,250 00	6,250 00
Rothwell, H. C.	Kingston	500 00	500 00
Rogers, Rév. W. M.	Ashburn	1,250 00	1,250 00
Robertson, John, fils et Cie	Toronto	300 00	300 00
Ritchey, Mme A.	do	500 00	500 00
Ramsay, Wm.	do	5,350 00	5,350 00
Rowsell, Henry	do	1,000 00	1,000 00
Scott, Jonathan	do	600 00	600 00
Stevenson, D. B.	Inconnue	100 00	80 00
Scott, Ann	do	400 00	400 00
Stewart, Robert	Toronto	500 00	500 00
Scales, J. W.	do	600 00	600 00
Scott, James	do	7,650 00	7,650 00
Sparrow, W. H.	do	1,250 00	1,250 00
Smith, John	do	5,650 00	5,650 00
Steiner, W. L.	do	3,750 00	3,750 00
Strathy, H. S., en fidéicommis	do	2,250 00	2,250 00
Synode, diocèse de Toronto	do	400 00	400 00
Smith, Goldwin	do	2,500 00	2,500 00
Tiffany, George S.	Inconnue	400 00	400 00
Toronto, Banque d'épargnes de	Toronto	98,350 00	98,350 00
Turner, John	do	13,750 00	13,750 00
Trustees, Mary Mulock	do	250 00	250 00
Thomas, Wm.	do	1,250 00	1,250 00
Wilson, Wm., succession	Kingston	200 00	200 00
Weir, James	Inconnue	400 00	400 00
Whitney, P. F., succession	Toronto	100 00	60 00
Wilson, John	Inconnue	400 00	400 00
Wilgress, George	Cobourg	550 00	550 00
Ward, Archibald, succession	Markham	1,150 00	1,150 00
Wilkins, W. H.	Toronto	9,350 00	9,350 00
Wilgress, George	Cobourg	550 00	550 00
Ward, Archibald, succession	Markham	1,150 00	1,150 00
Wilkins, W. H.	Toronto	9,350 00	9,350 00
Wilson, Mme S. A.	do	50 00	50 00
Ward, Mme Jane	Markham	1,150 00	1,150 00
Yarker, G. W., en fidéicommis	Toronto	1,800 00	1,800 00
	Total	$500,000 00	$498,090 00

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$	$
Archambault, J. A.	St. Marie-de-Monnoir, Q	2,000	600
Aird, W	Grafton, O	200	200
Agar, W	Ingersoll, O	1,200	1,200
Agar, Robert	do	1,300	1,300
Asselin, E	Joliette, Q	500	500
Antil, Mme. M. F. L	Québec, Q	200	200
Arpin, Thomas	St. Jean, Q	200	40
Aubrey, Rév. F	do	1,000	200
Angus, Wm	Montréal, Q	11,500	11,500
Angus, Wm	do	1,300	1,300
Beland, H	Rivière-du-Loup, Q.	500	100
Blais, L. H	St. Charles, Q	1,300	1,300
Blouin, M	Québec, Q	500	500
Boyle, E	do	500	500
Bernier, Rév. L. N	Ste. Felicité, Q.	600	120
Ball, A. P	Stanstead, Q	300	300
Bélanger, Rév. F	Québec, Q	1,100	1,100
Bélanger, C	St. Vallier, Q	500	100
Bullock, A. K	Edmonton, N.B	1,000	200
Bertrand, Charles	Isle Verte, Q	500	500
Blais, Rév. F. H. L	Rivière-du-Loup, Q.	500	100
Boulanger, A	St. Thomas, Q	500	100
Bourassa, E	Laprairie, Q	300	300
Boyer, Charles	do	500	500
Barbeau, J. B., fils	do	500	500
Barbeau, J	do	200	200
Brassard, N	do	500	500
Baby, G	Joliette, Q	1,000	1,000
Bernier, M. E	St. Hyacinthe, Q	100	20
Bachelder, J	Rougemont, Q	200	20
Boulet, M. S	Joliette, Q	500	500
Brulé, D	Vaudreuil, Q	1,000	200
Beaudoin, P. H	Iberville, Q	200	200
Bain, A. R	Cobourg, O	3,000	300
Boucher, Jean	Rivière-St.-Charles, Q	500	100
Baker, A. S	Montréal, Q	3,000	300
Blais, Jean	St. Charles, Q	500	100
Bacon, J. L	St. Thomas, Q	2,500	500
Baldwin, R	Coaticook, Q	2,000	200
Baillargeon, Rév. C	Québec, Q	3,000	600
Bélanger, Mme. D	do	1,000	100
Blais, Rév. W	St. Raymond, Q	500	500
Bolduc, Rév. J. B. Z	Québec, Q	3,000	3,000
Blondin, L. O		1,000	100
Basinet, Charles	Joliette, Q	200	40
Baillargeon, Alph	Laprairie, Q	500	500
Brodie, James	Georgetown-Nord, Q	4,000	800
Baldwin, Isaac	Coaticook, Q	500	500
Blais, L. N	Matane, Q	100	20
Bernier, Jules	St. Simon, Q	200	40
Burnham, H. H	Cobourg, O	600	600
Bessette, N. D. D	Richelieu, Q	200	20
Berthiaume, F. X. N	St. Bruno, Q	500	50
Beaudry, P. G	St. Anne-de-la-Pérade, Q	300	300
Brien, Jos	St. Lin, Q	100	10
Brown, L. L	Dunham, Q	1,500	1,500
Bouchette, Jos	Québec, Q	100	100
Bouchard, E	Napierville, Q	500	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$	$
Beaudoin, G	St. Lin, Q	2,000	400
Caron, G	St. Léon, Q.	1,000	200
Courtemanche, J.	Chambly, Q	500	100
Crawford, Nancy	Cobourg, O.	500	500
Christie, J. J	Stanstead, Q.	100	100
Catellier, Dr. E	Québec, Q	2,500	500
Cushing, Lem	Cushing, Q	1,000	200
Champagne, C. H	St. Eustache, Q	500	500
Connell, feu Thomas	Québec, Q	4,000	800
Champagne, C. L	St. Eustache, Q	1,400	1,400
Champagne, C. L., en fidéicommis	do	600	60
Champagne, C. L., en fidéicommis	do	100	20
Chapdelaine, J. B	Joliette, Q	100	100
Champagne, G. A	do	300	30
Cushing, O., en fidéicommis	Montréal, Q	11,000	1,100
Convers, Jean	Barnston, Q	500	500
Charland, N. E	Joliette, Q	200	200
Charlebois, L. A. B	Laprairie, Q	1,000	1,000
Couture, J. G	Québec, Q	100	20
Convers, Jonathan	Barnston, Q	500	50
Couture, L. E	Lévis, Q	300	300
Caron, D	Rivière-du-Loup, Q	1,300	1,300
Crossen, J	Cobourg, O	500	500
Canada Paper Company	Montréal, Q	500	500
Charest, J. B	Québec, Q	100	100
Desilets, J. O	Joliette, Q	100	100
Desormier, D	do	200	200
D'Aoust, L. B	Pointe Claire, Q	100	10
Dusablon, A	St. Anne-de-la-Parade, Q	200	200
Douglas, James	Owen Sound, O	1,000	200
Decelles, Louis	St. Jean, Q	5,000	500
Dumble, Thomas	Cobourg, O	800	800
Dumas, D. C	Isle Verte, Q	800	160
Doucet, Isidore	St. Hélène, Q	300	300
Drolet, F	Rivière-St.-Charles, Q	200	30
Dumas, A	St. Charles, Q	500	100
Dorval, A	do	400	80
Dusault, Mme. J. B	Québec, Q	4,000	400
Doak, G. A	Coaticook, Q	200	20
Desjardin, Alph	Montréal, Q	1,300	1,300
Desjardin, Alph., en fidéicommis	do	700	70
Devlin, Hugh	Québec, Q	8,000	800
Derome, J. B	St. Jacques-le-Mineur, Q	300	300
Derome, Isaïe	do	200	200
Derome, Mlle E	do	1,500	150
Darling, Thomas, en fidéicommis	Montréal, Q	1,000	100
Dufresne, Rév. A. E	do	1,000	200
Dugal, A	do	2,000	400
Drapeau, J. O	St. Ulric, Q	100	100
Danjou, M	St. Simon, Q	200	20
Dufresne, Rév. P. C	Montréal, Q	1,100	1,100
Dupuis, J. B	Québec, Q	200	40
Dumouchel, P	Laprairie, Q	500	500
Desorcy, Rév. O	St. Ours, Q	1,300	1,300
Dumesnil, G. H	Montréal, Q	1,000	1,000
Danth, Rév. L. E	Arthabaska, Q	2,500	500
Drake, T. C	Montréal, Q	300	300
Doucet, G. A	Isle Verte, Q	900	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRESRS.—*Suite.*

Noms.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$	$
Dionne, L. B	Rivière-du-Loup, Q	7,000	1,400
Decelles, A	St. Jean, Q	500	100
Davis, John	St. Lin, Q	100	20
Dumouchel, M. Z	Longueuil, Q	1,000	200
Dion, Frs	Belle-Rivière, Q	500	100
Desjardin, Ant.	Ste. Thérèse, Q	500	100
Elliott, Geo	Ormstown, Q	2,000	2,000
Earl, Wm	Belle-Rivière, Q	100	20
Edgerton, Thomas	Laprairie, Q	500	500
Fleury, Dr. G	St. Leon, Q	2,000	400
Fleming, W	Owen-Sound, O	1,000	200
Forham, Michael	do	1,000	200
Fontaine, A	Joliette, Q.	100	100
Filteau, J. B. F	St. Geneviève, Q	2,000	300
Field et frères	Cobourg, O	100	100
Fletcher, John	Rigaud, Q	1,300	1,300
Fletcher, John, en fidéicommis	do	700	70
Forbes, W. B	Carillon, Q	2,000	400
Fisher, S	Québec	500	500
Faucher, Mrs. W	Joliette, Q	100	100
Field, J	Stanstead, Q	500	500
Fiset, L. J. C	Québec	2,000	2,000
Fournier, A	Rimouski, Q	1,000	100
Foisy, T	Lévis, Q	1,000	200
Fisher, John, en fidéicommis	Cobourg, O	500	50
Fisher, John	do	1,500	1,500
Franchere, J	St. Marie-de-Monnoir, Q	2,000	400
Faucher, F	Joliette, Q.	400	400
Fisher, D	Bowmanville, O	500	100
Fortier, Rév. F. W	St. François, Q	100	20
Fenwick et Cie., en fidéicommis	Montréal, Q	500	500
Goff, E. H	do	567,000	56,700
Goff, E. H	do	21,800	4,360
Goff, E. H	do	6,000	1,800
Goff, E. H	do	15,700	
Guertin, A	St. Césaire, Q	100	100
Granbois, M. A	St. Casimir, Q	1,000	200
Guilbault, E	Joliette, Q	200	200
Giroux, A	St. Casimir, Q	1,000	200
Granbois, P. H	do	1,000	200
Gillett et Beckle	Cobourg, O	500	500
Gillespie, J	Vernonville, O	1,000	100
Gifford, Charles	Cobourg, O	500	500
Gibbord, T	do	200	200
Gannon, John	Ste. Julienne, Q	100	20
Goulet, J. M	St. Eustache, Q	200	200
Globensky, C. A. M	do	100	20
Gunn, W	Montréal, Q	2,500	250
Geasson, C. G	Caughnawaga, Q	1,000	1,000
Guilbault, Charles	Joliette, Q	500	50
Gravel, Rév. J	Laprairie, Q	300	300
Gregoire, Julienne	Napierville, Q	1,000	200
Graham, Dugald	Ormston, Q	500	500
Gravel, Rév. E	Bedford, Q	100	100
Gosselin, J. A	Québec	300	30
Grondin, L	Laprairie, Q.	1,000	1,000
Godbout, Rév. N	Cap Santé, Q	300	300
Guerkin, Rév. J. N	St. Casimir, Q	2,000	400

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite*

Noms.	Résidence.	Montant des souscriptions.	Payé en argent.
		$	$
Grosbois, T. B. de	St. Bruno, Q	3,000	300
Goff, Mme. T. M		5,000	500
Grenier, A. E	Ile Verte, Q	1,000	200
Graham et Cie	Montréal, Q	900	900
Gill, Rév. L	Grondines, Q	5,400	5,400
Griffin, Jas	Montréal, Q	2,000	2,000
Harmon, W	St. Jean, Q	200	20
Heenan, Thos. jr	Cobourg, O	100	100
Hebert, O	St. Jean, Q	1,000	200
Hoyt, Asa	Grafton, O	300	300
Hossack, James	Cobourg, O.	300	300
Hudon, Rév. E. E	Québec	1,000	200
Heath, Mme. E. R	Ile Verte, Q	400	400
Humphrey, S. B	Coaticook, Q	1,000	100
Hunter, J. S	Montréal, Q.	300	300
Hardy, J. L	Grondines, Q	2.600	520
Hill, C. G	Montréal, Q	5,000	5,000
Heath, W. D	Ile Verte, Q	1,800	1,800
Henry, J. W	Québec, Q	1,300	1,300
Hanson, G. C	Barnston, Q	200	200
Hardy, N. S	Québec, Q	500	500
Hardy, Catherine	Grondines, Q	600	600
Hardy, M. G	do	500	500
Harwood, Robert	Vaudreuil, Q	1,000	200
Hough, N	Cobourg, O	1,000	100
Hammill, P. A	Ancienne Lorette, Q.	1,000	200
Hamelin, Rév. J. R. L	Québec, Q	1,700	1,700
Hamelin, Rév. J. R. L	do	300	60
Hibbard, Annie S. L	Chambly, Q	50,000	5,000
Hart, Thomas	Richmond, Q	1,000	200
Irvine, Hon. G	Québec, Q	500	100
Johnson, Sir W. G	St. Mathias, Q	1,700	1,700
Johnson, W. E	Grafton, O	500	500
Jetté, Henriette	Montréal, Q	2,000	200
Jackson, B	Colborne, O	300	300
Johnston, W. G	St. André, Q.	2,000	200
Jefferson, Thomas	do	500	500
Kobold, L	Cobourg, O.	500	100
Kelly, John	Carillon, Q	500	500
Kennedy, S	Québec, Q	200	200
Kelly, F	Joliette, Q	300	300
Kerr, J. W	Cobourg, O	500	100
Leclerc, J. A	Montréal, Q	2,000	200
Laberge, L. E. P	Ste. Marie-de-Monnoir, Q	100	10
Lafontaine, P	Roxton Falls, Q	500	50
Lamoureux, L	St. Sebastien, Q	500	500
Leprohon, C. B. H	Joliette, Q	1,000	100
Lacourcier, L. J	St. Stanislas, Q	300	90
Leprohon, B. H	Joliette, Q	100	10
Lemieux, E	Québec, Q	300	300
Larue, S. V	Rivière-St.-Charles, Q	500	100
Larue, L	Québec, Q	500	500
Lachance, P	Laprairie, Q	100	100
Levesque, Henriette	Québec, Q	800	800
Limoges, A	St. Eustache, Q	100	20
Laframboise, L	Montréal, Q	200	20
Lessard, Rev. P	Québec, Q	200	40
Lilois, Zoé C	St. Thomas, Q	200	40

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lamontagne, H	Montréal, Q	300	300
Lynch, W. W	Knowlton, Q	100	15
Laviolette, J. G	Napierville, Q	1,000	200
Labreque, E	St. Charles, Q	500	100
Labreque, Joseph	do	500	100
Leblanc, Rév. P	Montréal, Q	100	100
Lovell, John	Barnston, Q	500	100
LaRue, Thomas	Compton, Q	1,000	200
Locke, Thomas	Barnston-Sud, Q	500	500
Locke, Pierre	Montréal, Q	300	300
Lespérance, M. E	St. Thomas, Q	200	200
Laframboise, G. M	Montréal, Q	2,000	[illegible]
Larochelle, H	Rivière-du-Loup, Q	500	500
Latulippe, F. X	Beaumont, Q	100	100
Leblanc, Charles	Joliette, Q	800	800
Lacourcier, D	Ste. Geneviève, Q	200	40
Laliberté, Napoléon	Québec, Q	200	200
Lambert, J. N	St. Stanislas, Q	500	100
Leblanc, J. B	St. Henri, Q	1,000	200
Lacroix, E	Matane, Q	1,000	200
Langlois, F	Trois-Pistoles, Q	1,000	200
La Corporation Episcopale	Montréal, Q	10,500	10,500
Laframboise, l'hon. M. F	do	1,000	....
Leech, H. S	do	2,000	2,000
Massé, P. P	St. Mathiâs, Q	200	40
Massicotte, J. B	St. Prosper, Q	400	80
Mayrand, Z	St. Phillippe, Q	500	500
Mayrand, L. A	St. Jean, Q	500	50
Molleur, L	do	2,500	500
Marchand, F. G	do	100	20
Morgan, James, fils	Montréal, Q	500	500
Mallary, C. R	Cobourg, O	300	300
Mailloux, M	Laprairie, Q	300	300
Macklin, E	Frenella, C	100	100
May, Mme. M	Montréal, Q	3,000	300
Morrier, Jérémie	Acton Vale, Q	500	50
Monty, Mlle. E	Longueuil, Q	3,000	300
Magnan, A	Joliette, Q	100	100
Marcoux, P	St. Charles, Q	1,000	200
Moore, J. D	Compton, Q	100	10
Machar, J. M	Kingston, O	5,000	500
Martel, J. M	Joliette, Q	100	20
Mahoney, T. H	Québec, Q	4,000	800
Monette, D	St. Phillippe, Q	100	100
Mahoney, T., père	Québec, Q	500	500
Martel, C	do	300	300
Marandas, M	Lévis, Q	300	300
Minaker, D. H	Cobourg, O	200	200
Migne, E	Joliette, Q	500	100
Mulholland, J	Cobourg, O	100	100
Mulholland, R	do	2,000	400
Maxley, R	Ottawa, O	200	40
Massie, H. E	Richelieu, Q	200	20
Morin, W	St. Eustache, Q	500	100
Morgan, W., en fidéicommis	Montréal, Q	1,000	1,000
Murray, C. R	do	10,000	10,000
McConville, P	Joliette, Q	100	20
McConville, P. W	do	100	10

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McFarlane, P	Kelso, Q	400	400
McGreevy, Chas	Rigaud, Q	1,000	650
McGillivray, D	Ottawa, O	200	40
McAllister, D	Cobourg, O	500	50
McDougall, W	Montréal, Q	25,100	25,100
Norsworthy, J. C	Ingersoll	2,200	2,200
Noyes, J P	Waterloo	300	60
Noel, H	St. Jean, Ile d'Orléans	5,500	550
Ouilette, Mlle. J	Québec, Q	1,000	100
Oliva, Rév. F. A	St. Lambert, Q	5,000	1,000
Owens, T. W	Stonefield, O	500	500
Paré, J	St. Hubert, Q	500	500
Plamondon, L	St. Césaire, Q	500	500
Poulin, J. N	St. Marie-de-Monnoir, Q	100	20
Poissant, S	St. Phillippe, Q	200	200
Potts, Jos.	Grafton, O	200	200
Prevost, S. B.	Ste Geneviève, Q	100	100
Peltier, Hon. O	St. Charles, Q	500	100
Picaud, M	Montréal, Q	1,000	1,000
Pomroy, Col., succession	Compton, Q.	2,000	200
Pouliot, J. B	Rivière-du-Loup (*en bas*), Q	5,000	1,000
Prudhomme, E	Montréal, Q	800	800
Patton, A. T. B	Stanstead, Q	100	100
Pye, John	Québec, Q	2,000	400
Plamondon, Rév. T	Montréal, Q	1,000	1,000
Pouliot, J. E	Rivière-du-Loup (*en bas*), Q	1,500	300
Pouliot, J. N	Rimouski, Q	500	50
Parker, J. A	Barnston, Q.	100	20
Putney, A	do	500	100
Pelletier, P	St. Paschal, Q	200	40
Patenaude, A	Longueuil, Q	500	500
Perras, X	Laprairie, Q	200	200
Paquin, J. M	Ste. Geneviève, Q	300	60
Parent, E. H	Montréal, Q	1,500	1,500
Perrault et Cie	do	100	20
Phillips, G. T	Québec, Q	500	500
Painchaud, C. F	Verchères, Q	2,000	400
Patterson, W. J.	Guelph, O	2,500	....
Robillard, Jos	Montréal, Q	4,000	400
Rivard, A. M	Joliette, Q	100	100
Richardson, G. A	Eddystone, O	300	300
Rouleau, C. B	Aylmer, Q	500	50
Rousseau, J	Ste. Anne-de-la-Pérade, Q	1,000	200
Riel, Isaac	Laprairie, Q	1,000	200
Ruel, Hospice	St. Charles, Q	200	200
Roger, Ferdinand	do	500	100
Rossignol, Mlle. E. H	Kamouraska, Q	1,200	240
Renouf, C	Trois Pistoles, Q	500	100
Rouleau, Rév. L	Matane, Q	200	200
Ruel, E	St. Charles, Q	1,000	200
Roy, S	St. Jean, Q	200	40
Roy, J. T	St. Jean, Q	1,000	100
Ramsay, Alex	Montréal, Q	1,300	1,300
Rioux, E	Trois-Pistoles, Q	500	100
Roy, J. A	Rivière-du-Loup (*en bas*), Q	1,500	300
Robitaille, L	Québec, Q	2,000	200
Rochon, L	Ste. Thérèse, Q.	500	100
St. Cyr, D. N	Ste. Anne de la-Pérade, Q	500	500

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Stephens, Geo	Cobourg, O	500	100
Smith, W. M.	Ottawa, O	2,000	200
Smith, Charlotte	Cobourg, O	2,000	200
Sargent, W. S.	Eddystone, O	200	200
Smith, C. D.	Brome, Q	2,000	200
Smith, Estelle	Ile Verte, Q	200	40
Shurtliff, Joel	Compton, Q	1,000	100
Stone, M. R	Coaticook, Q	300	300
Sexton, Rév. J. P	Québec, Q	2,500	500
St. Zéphirin, Sœur	do	500	100
Stevenson, A. A	Montréal, Q	1,000	1,000
Stevenson, A. A., en fidéicommis	do	1,000	100
Sewall, A. W.	Québec, Q	800	800
Swift, H.	Chemin St. Louis, Q	15,000	3,000
Suzor, C. T	Québec, Q	700	700
Shore, Thos	Ottawa, O	100	20
St. Michael, C	St. Roch, Q	300	300
Savageau, Rév. J. E	Lévis, Q	1,400	280
Savageau, H.	Ste Anne-de-la-Pérade, Q	1,300	260
Steele, T. L	Montréal, Q	1,000	100
Smith, J. H.	Frelighsburg, Q	500	500
Séguin, A	Hudson, Q	100	10
Slavin, John	St. Jean, Q	1,000	200
Stewart, R. P	Beebe Plain, Q	500	500
Sutherland, Geo. A	Montréal, Q	200	200
Stewart, Horace	Beebe Plain, Q	5,000	5,000
Simpson, W., en fidéicommis	Montréal, Q	50,000	50,000
Trouillette, G	St. Mathias, Q	500	100
Trudeau, N. Q	Roxton Falls, Q	500	50
Tremblay, J. M	Lacolle, Q	200	200
Turgeon, L. P. H	Joliette, Q	100	100
Turcotte, M. E. C. L	do	300	300
Thorn, Alex	Québec	500	500
Tessier, C	do	500	500
Têtu, C.	Gaspé, Q	1,000	100
Trudel, P. O	St. Têtu, Q	1,000	100
Talbot, J. A	Trois-Pistoles, Q	500	100
Thornton, J.	Coaticook, Q	500	500
Tassé, Rév. M	St. Benoit, Q	500	100
Tremblay, J	St. Anne, Q	200	200
Thomas, Danl	Sherbrooke, Q	500	100
Tellier, E	St. Hyacinthe, Q	500	50
Tarte, J. R	Waterloo, Q	200	40
Tessier, H. J., fils	Québec	500	100
Tremblay, Jacques	St. Jean, Q	2,400	240
Tanguay, M.	St. Charles, Q	1,000	200
Trudel, A	Ste. Anne-de-la-Pérade, Q	1,000	200
Trudel, C	do	1,500	150
Trudel, G.	do	4,100	410
Taschereau, l'hon. juge	Rivière-du-Loup, Q	2,300	2,300
Trudel, Robt	St. Geneviève, Q	200	40
Tessier, Rev. J. N	Batiscan, Q	1,000	200
Trottier, A. A., en fidéicommis	Montréal, Q	5,000	5,000
Vézina, B	Joliette, Q	1,000	200
Viau, Chas	Lévis, Q	300	60
Verge, Chas. A	Québec	700	700
Vézina, Mme J	Berthier (*en bas*)	2,500	2,500
Vaughan, E.	Coaticook, Q	200	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAITES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Villers, C. A. D	Cacouna, Q	500	100
Vachon, E	Rivière Madeleine, Q	1,000	200
Verreault, P. G	St. Jean-Port-Joli, Q	200	40
Vadeboncœur, B. C. de	St. Bruno, Q	500	100
Watier, Veuve	St. Anne-de-la-Pérade, Q	1,000	100
Waddell, R. N	Cobourg, O	200	40
Whitman, S. R	St. Armand, Q	500	500
Winch, R. J.	Cobourg, O	100	100
Winter, M	Grafton, O	500	500
Williams, Chas	Bowmanton, O.	200	200
White, T. et R	Montréal, Q	300	300
Webb, J	Quebec	500	500
Worthington	Montréal, Q	1,800	1,800
Wadleigh, John	Kingsey, Q	1,000	200
Watier, Mme H. E.	Montréal, Q	2,000	200
Waters, J. R	Cedars, Q	500	500
Warminton, R	Montréal, Q	2,000	400
Walker, Maj.-gén. Fitzwm	Chambly, Q	100	20
Wade, Hy	Port Hope, O	100	100
Watchorn, Dlle E	Québec	1,200	1,200
Wieberge, P	Richelieu, Q	100	10
		1,181,000	346,195

La confusion créée par les actions remises à la compagnie faisant voir dans les livres la nouvelle émission d'actions ainsi que les dix pour cent d'actions rappelées, mais figurant au nom de E. H. Goff, qui en a reçu la différence appréciable en argent, a ajouté au chiffre supposé des actions acquittées possédées par les banques et déclarées acquittées par les certificats émis, explique la différence qui existe entre le chiffre ci-dessus du capital souscrit et celui des versements opérés et réellement reçus par la compagnie, suivant les rapports fournis.

PHILIP S. ROSS.

MONTRÉAL, 14 mars 1878.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU, DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Allan, Alex. McD.	Goderich	500	50
Angus, W. M	Montréal	1,000	100
Armstrong, T. C. L.	Hamilton	3,000	300
Bickley. F. P.	do	5,000	500
Bruce, John A	do	10,000	1,000
Buchan, J. M.	do	30,000	3,000
Baxter, Thos	Burlington	5,000	500
Baker, Hugh C.	Hamilton	3,000	300
Brice, John	Détroit, Michigan	2,000	200
Botham, Thos	Brantford	2,000	200
Beard, Charles L.	Woodstock	1,000	100
Billings, W. L	Hamilton	2,000	200
Bullock, Martha	Paris	1,000	100
Buchan, Ewing	Toronto	2,000	200
Bleasdell, W. H.	Montréal	3,500	350
Blouin, Mathias, tuteur	Québec	1,000	100
Burton, Warren, F	Hamilton	2,000	200
Bell, Frank W	Orangeville	1,000	100
Baker, George W.	Hamilton	5,000	500
Bethune, Angus R	Montréal	5,000	500
Brodie, W. et R.	Québec	1,000	100
Coburn, H. P.	Hamilton	10,000	1,000
Cameron, Chas	do	30,000	3,000
Chadwick, C. E.	Ingersoll	35,000	2,600
Payé en billets			900
Cory, Charles D	Hamilton	38,000	3,800
Crawford, Samuel	London	2,000	200
Cruikshank, A. S.	Hamilton	4,000	400
Cornwall, Ira, fils	St. Jean, N.B.	5,000	300
Payé en billets			200
Cowan, W. S.	Stratford	1,000	100
Claris, George T.	St. Thomas	2,000	200
Clark, Annie	Barrie	4,000	400
Campbell, W. D.	Québec	500	50
Cox, George A	Peterboro	40,000	4,000
Camp, L C	Ste. Catherine	1,000	100
Davie, G. T.	Lévis	1,000	100
Duncan, Robt	Hamilton	2,000	200
Dallas, A. C	do	5,000	500
Duncan, Stewart et Cie	do	3,000	300
Dick, John	Québec	1,000	100
Dickson, George	Hamilton	1,000	100
Dubeau, E. J	Québec	200	20
Dakers, James	Montréal	1,000	100
Dodd, A. W	Hamilton	1,000	100
Ellis, F	Brantford	2,000	200
Elliot, Wm.	Toronto	22,800	2,280
Foster, W. M	Guelph	1,000	100
Fraser, Geo	Windsor	2,000	200
Finkle, H. J	Woodstock	2,000	200
Fraser, John, et A. W. Angus, tuteurs	Montréal	1,000	100
Fraser, John	do	1,500	150
Fraser, Alex	Québec	2,000	75
Payé en billets			125
Foster, Chas	Hamilton	3,000	300
Foster, Mary E.	Belleville	2,000	200
Fearman, F. W	Hamilton	5,000	500
Goodhue, Charles	London	10,000	1,000

CIE. D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU, DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Gadsby, Eli	Ste. Catherine	1,000	100
Gamble, John W., tuteur	Amberley	500	50
Hurd, H. H.	Hamilton	5,000	500
Harris, Wm	do	35,000	3,500
Howles, Matthew	do	2,000	200
Husband, George E	do	2,000	200
Hyde, W. J	Stratford	1,000	100
Hood, John D	Woodstock	2,000	200
Harding, Henry	Hamilton	2,000	200
Herron, Joseph	do	5,000	500
Hope, H. H	do	7,000	700
Higinbotham et McLagan	Guelph	10,000	1,000
Hamilton, W. A	Collingwood	2,000	200
Hamelin, J. R. L	Québec	1,000	200
Hope, R. K	Hamilton	3,000	400
Innes, Jas	Guelph	1,000	100
Jackson et Hallett	do	1,000	100
Lee, George	Hamilton	35,000	3,200
Payé en billets			300
Laidlaw, William	Hamilton	6,600	660
Lees, Thomas	do	1,000	100
Long, James B	Owen Sound	1,000	100
Leslie, George H	Windsor	1,000	100
L'Heureux, N.	Québec	3,000	300
Moore, Lyman	Hamilton	25,000	2,500
Macallum, A	do	30,000	3,000
Meakins, J. M	do	1,200	120
Magann, George	do	10,000	1,000
MacCuaig, R. C. W	Ottawa	2,000	200
Marsh, Thomas H	Toronto	3,000	300
Manson, William	Peterboro'	2,000	200
Moore, Daniel D	Ste. Catherine	1,000	100
Mills, W. H.	Guelph	1,000	100
MacNab, W. H	Toronto	2,000	200
Mitchell, Edward	Hamilton	5,700	570
McCorkell, James	Québec	1,000	100
MacDonald, D	Montréal	1,000	100
McKinnon, J. M	London	5,000	50
Payé en billets			450
McWilliam, William, tuteur	Québec	4,000	400
McMaster, W. J	Montréal	1,000	100
McGauverau et Tucker	do	1,000	100
Newton, Francis	Québec	1,000	100
Neveux, Joseph	Windsor	1,000	100
O'Brien, Thomas F	Montréal	1,000	100
Oliver, Thomas	Hamilton	5,000	500
Osler, B. B	do	40,000	4,000
Patterson, E. Geo	do	3,400	340
Parker, Thomas H	Woodstock	15,000	1,500
Petrie, Alexander B	Guelph	40,000	4,000
Patterson, Andrew	Hamilton	2,000	200
Palmer, L. L., Dr	Thorold	2,000	200
Roach, George	Hamilton	40,000	4,000
Rutherford, George	do	30,000	3,000
Reid, James	do	35,000	3,500
Robinson, H	Toronto	1,000	100
Rees, Daniel J	Montréal	2,000	200
Spohn, Mme. A. M	Hamilton	3,000	300

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Smith, Donald	Hamilton	30,000	3,000
Sutherland, George	Listowel	5,000	500
Skinner, J. M.	Hamilton	5,000	500
Sinclair, Dr. J.	do	1,000	100
Stewart, McLeod	Ottawa	35,000	3,500
Smith, Edward J	Hamilton	9,300	930
Smith, Abraham	Goderich	1,000	100
Stewart, John	Ottawa	2,000	200
Scott et Walmsley	Toronto	5,000	500
Simons, William	Québec	1,000	100
Simpson, Thomas	Montréal	37,000	700
Payé en billets			3,000
Thompson, D	Deans	5,000	500
Thompson, E	do	3,000	300
Thompson, K	Hamilton	5,000	500
Taylor, John	London	4,000	400
Taylor, William	do	2,300	230
Vernon, Dr. E	Hamilton	30,000	3,000
Winer, John	do	35,000	3,500
Whitlaw, Charles	Paris	1,000	100
Walker, B. E	Windsor	2,000	200
White & Weatherhead	Brockville	2,000	200
Winer, Sarah	Hamilton	5,000	500
Williams, M	Montréal	1,000	100
	Total	1,000,000	100,200

COMPAGNIE CANADIENNE DE GARANTIE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Moutant souscrit.	Responsabilité.	Montant payé.
		$	$	$
Allen, R. N	Boston	500	1,000	100
Alexander, Wm	Toronto	500	1,000	100
Almon et Mackintosh	Halifax	200	400	40
Baldwin, C. H.	Toronto	250	500	50
Barber, W. B. C		100	200	20
Brown, J. J	London, O.	500	1,000	100
Budden, H. A	Montréal	500	1,000	100
Bouthilier, Tancrède	do	1,500	3,000	300
Blaikie, John L	Toronto	2,000	4,000	2,000
Burns, Adam	Halifax	100	200	20
Campbell, R., fils	Montréal	2,500	5,000	500
Colquhoun, —	Georgetown	350	700	70
Craig, D. J	Montréal	2,500	5,000	500
Cramp, Thomas	do	1,250	2,500	250
Clouston, R	Morrisburgh,	50	100	10
Cassels, Richard S	Ottawa	1,000	2,000	200
Cassels, Walter Gibson	Toronto	7,500	15,000	1,500
Durnford, P	Montréal	250	500	50
Drummond, George	do	50	100	10
DeVeber, J. S. B	St. Jean, N.B	100	200	20
Domville, James	do	100	200	20
Elliott, James	Montréal	500	1,000	100
Evans et Riddell	do	3,000	6,000	600
Fairweather, C. H	St. Jean, N.B	100	200	20
Ferrier, l'hon. James	Montréal	16,000	32,000	7,200
Galt, A. F.	do	1,000	2,000	200
Geriker, Frédéric	do	500	1,000	100
Gibb, J. D.	do	500	1,000	100
Girdwood, G. P.	do	100	200	20
Gooderham, Wm., fils	Toronto,	1,000	2,000	200
Geddes, Gamble	Montréal	500	1,000	100
Gzowski, Col. C	Toronto,	2,500	5,000	500
Galt, Sir A. T.	Montréal	11,350	22,700	2,270
Gibb, Beniah, succession	do	1,000	2,000	200
Hatton, J. C.	do	500	1,000	100
Hogan, Henry	do	500	1,000	100
Hogg, James	Stratford,	200	400	40
Kenny, Thomas E.	Halifax	100	200	20
Lewis, F. J	Peterboro'	3,000	6,000	600
Lough, M.	Clinton,	2,000	4,000	400
Lewin, l'hon. J. D.	St. Jean, N.B	100	200	20
Macdougall, D. L.	Montreal	2,000	4,000	400
Macdougall, H. S.	do	1,000	2,000	200
Maclean, W.	Toronto,	200	400	40
Mackay, Edward.	Montréal	2,500	5,000	500
Maculloch, Ferd,	do	500	1,000	100
Matchett, R. J.	Lindsay	100	200	20
Morrier, D	Montréal	1,000	2,000	200
Mulholland, Henry	do	500	1,000	100
Murray, Wm., Estate	do	500	1,000	100
Maxham, A. J	Québec	250	500	50
MacDonald, Duncan	Montréal	1,000	2,000	200
Morton, G. K	St. Thomas	800	1,600	160
McInnis, Donald	Hamilton	1,000	2,000	200
McMaster, A. R	Toronto,	1,000	2,000	200
Macara, John	Montréal	500	1,000	100
Morrow, J. B.	Halifax	100	200	20
Macdougall et Davidson	Montréal	1,000	2,000	200

LA COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Responsabilité.	Montant payé.
		$	$	$
Pominville, J. P	Montréal	1.000	2,000	200
Rankin, John	do	[illegible],500	5,000	500
Reeker R, J	do	2,500	5,000	500
Robertson, A., avocat	do	500	1,000	100
Rose, James	do	2,500	5,000	500
Ross, C. S., succession	Kingston,	100	200	20
Ross, J. G	Québec	1,000	2,000	200
Ross, John	do	1,000	2,000	200
Rendall, G. M	Montréal	250	500	50
Robertson, Andrew	do	1,000	2,000	200
Robertson, James	do	1,000	2,000	200
Rawlings, Edward	do	7,850	15,700	1,570
Scott, Gilbert	do	500	1,000	100
Shaw, David	do	1,000	2,000	200
Simpson, William,	do	500	1,000	100
Stewart, A. B	do	500	1,000	100
Stammers, S. J	Toronto,	400	800	80
Stidson, J. H	Blyth	250	500	50
Smith, L. W	Toronto,	2,500	5,000	2,500
Smith, Goldwin,	do	2,500	5,000	2,500
Strathy, H. G., en fidéicommis, pour James B. Strathy	London	1,500	3,000	300
Thomson, Andrew	Québec	2,250	4,500	450
Tiffin, Thomas	Montréal	2,500	5,000	500
Waddell, Samuel	do	250	500	50
Warner, J. F	do	500	1,000	100
Workman, William,	do	500	1,000	100
Walker, William	Québec	1,000	2,000	200
Withall, William,	do	2,000	4,000	400
Walker, James Robert	Montréal	100	200	20
Walker, Kenneth McLean	do	750	1,500	150
	Total	120,900	241,800	33,780

LA COMPAGNIE DASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	
Algoma, lord évêque d'	Bracebridge	6,000	750
Allan, Andrew	Montréal	2,000	250
Angus, R. B	do	6,000	750
Ball, A. T. H	Galt	7,200	900
Becher, Mme Caroline	London	6,800	850
Billings, W. L	Hamilton	11,200	1,400
Black, Lewis S	Montréal	800	100
Brown, Adam	Hamilton	2,400	300
Bruce, Alexander	do	7,200	900
Burton, l'hon. juge	Toronto	2,400	300
Burton, S. W	Hants, Angleterre	17,600	2,200
Burton, Delle S. E. M	Toronto	6,800	850
Burton, Warren F	Hamilton	1,200	150
Cameron, Mme E. M. de B., fidéi-commis	Toronto	32,800	4,100
Cawthra, Mme Anna C	do	16,000	2,000
Cassels, W. G	do	8,000	1,000
Champ, Wm. S	Hamilton	5,200	650
Cowcher, Mme Mary	Toronto	2,000	250
Cox, Geo. A	Peterboro'	14,000	1,750
Dillon, Mme M. M	Londres, Angleterre	16,000	2,000
Dickinson, Mme W. G	Hamilton	2,000	250
Durham, Delle E. J	Lee, Kent, Angleterre	1,200	150
Durnford, John, à compte de G. M. Sylvester	Trowbridge, Wiltshire, Angl.	3,200	400
Durnford, Chas. Day	do do	20,000	2,500
Durnford, Mme C	do do	10,000	1,250
Ewart, J. B., succession, à compte de J. M. Babbington	Dundas	10,000	1,250
Ewing, Mme Jane R	Hamilton	6,000	750
Ferrie, Campbell	do	2,000	250
Ferrie, Mme Emily	do	4,000	500
Ferrie, Mme Rachel	do	6,000	750
Forbes, A. M	Montréal	800	100
Finlay, Mme. C., fidéicommis, à compte de Geo S. Papps	Hamilton	8,000	1,000
Finlay, William	Edinbourg, Ecosse	8,000	1,000
Fuller, Mme Cynthia	Hamilton	6,800	850
Gates, F. W	do	10,000	1,250
Gates, F. W. et Brown, Adam	do	7,200	900
Grasett, Rév. H. J	Toronto	4,000	500
Grasett, Mme S. M	do	5,200	650
Gzowski, C. S	do	16,000	2,000
Hague, Geo	do	400	50
Hamilton, Mme H	Melbourne, Q	4,400	550
Harding, Jas. A	St. Jean, N.B	400	50
Hendrie, Wm	Hamilton	4,000	500
Hills, R	do	1,600	200
Heward, Mme E. C	Toronto	6,000	750
Holcroft, Thomas	Orillia	1,200	150
Howland, l'hon. W. P	Toronto	400	50
Hudson, C. L. succession, à compte de R. P. Street	Hamilton	2,800	350
Innes, Rév G. M	London	12,000	1,500
Kerr, Thos. C	Hamilton	4,000	500
Kerr, Thos. C. et A. G. Ramsay	do	56 000	7,000
Kirkpatrick, G. A	Kingston	400	50
Kerr, Mme M. A	Galt	8,000	1,000
Lindsay, Walter J	Hamilton	2,000	250

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mack, Dr. T	Ste. Catherine	2,000	250
Macadam, Mad. H. E., succession, à compte de J. E. O'Rieily	Hamilton	2,400	300
Macdonald, W. R	do	10,000	1,250
McDonald, l'hon. D	Toronto	400	50
McInnes, Alex	Hamilton	8,000	1,000
McInnes, Donald	do	4,000	500
MacKay, Mlle Mary	Montréal	800	100
McLaren, W. P., succession, G. S. Papps	Hamilton	64,000	8,000
McNab, John	Toronto	20,000	2,500
Bruce, Alex	Hamilton		
McNab, John	Toronto	16,000	2,000
Macdonald, W. R	Hamilton		
McNab, John	Toronto	11,600	1,450
Findlay, W. F	Hamilton		
McNab, Wm. H.	Toronto	10,000	1,250
Macnider, Archibald	Montréal	10,000	1,250
Martin Edward	Hamilton	3,200	400
Merritt, Nehemiah	Ste. Catherine	4,000	500
Merritt, Charles	St. Jean, N.B	32,000	4,000
Mills, l'hon. Samuel, exécuteur, à compte de J. H. Mills	Hamilton	16,000	2,000
Mills, Jas. H	do	16,000	2,000
Moore, Dennis	do	12,000	1,500
Macklem, Mad. J. A	Toronto	6,800	850
Munro, William	Chicago, Ill., E.-U	4,000	500
Osborne, James	Hamilton	4,000	500
Osler, E. B	Toronto	2,000	250
Porteous, Rev. John	Kirkwall	400	50
Papps, Geo. S	Hamilton	400	50
Ramsay, Alexander	Edinburgh, Ecosse	12,800	1,600
Ramsay, A. G	Hamilton	7,200	900
Ramsay, A. G. et Hamilton Jas	do	13,200	1,650
Ramsay, W. M	Montréal	40,000	5,000
Ransom, W. W.	Toronto	20,800	2,600
Ransom, W. W., fidéicommissaire	do	4,800	600
Riddel, John	Hamilton	400	50
Ritchie, Thos. W	Montréal	800	100
Riordon, Chas	Merriton	7,600	950
Rutherford, Robert	Portobello, Ecosse	10,000	1,250
Sharp, Samuel, succession, à compte de Mad. Sharp	Leamington Priory, Warwickshire, Angleterre	8,000	1,000
Spence, Hon. R., succession, à compte de Wm. Cooke	Toronto	800	100
Street, Jas C., succession, à compte de MM. Cobb et Smith, solliciteurs	Salisbury, Angleterre	16,000	2,000
Street, T. C., exécuteurs, à compte de M. F. McGlashan	Ch. de Niagara, Chip'wa, P.O	5,600	700
Street, Mad. A. H., exécuteurs		400	50
Silver, John	Halifax, N.-E	800	100
Stuart, John	Hamilton	2,000	250
Swinyard, Thos	do	8,000	1,000
Sidey, John G	Montréal	16,800	2,100
Sidey, D. D	do	2,000	250
Sconce. Jas	Bengal, Inde	8,000	1,000
Kerr, Richard J	Cheshire, Angleterre		
Thomson, John	Manchester, Angleterre		

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Thomas, E. C., succession, à compte de T. C. Kerr	Hamilton	15,600	1,950
Todd, A. T.	Toronto	15,600	1,950
Todd, A. T., fidéicommissaire	do		
Brough, S., fidéicommissaire	do	30,000	3,750
McLennan, J., fidéicommissaire	do		
Torrence, Rév. R. F	Peterboro'	2,400	300
Torrance, John	Kilmarnock, Ecosse	12,000	1,500
Thomas, F. W.	Montréal	4,000	500
Thomson, Mad. E., fidéicommissaire, à compte de G. S. Papps	Hamilton	8,000	1,000
Usher, Mad. Clara	Brantford	10,000	1,250
Wyatt, H., succession, à compte de Mad. E. Wyatt	Hamilton	5,200	650
Wyatt, Mad. Emma	do	6,000	750
Yates, Henry	Brantford	28,800	3,600
Young, Mad. C	Hamilton	3,600	450
Young, Geo. A.	do	400	50
Young, John C.	Jackson, Mich. E.-U	4,000	500
Young, Mad. C. M	Hamilton	2,800	350
	Total	1,000,000	125,000

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Allan, Sir Hugh	Montréal	50,100	10,020
Allan, Andrew	do	50,000	10,000
Abbott, Harry	do	8,300	830
Abbott, l'hon. J. J. C	do	25,000	2,500
Payé en billets			2,500
Anderson, Robert	Montréal	10,000	2,000
Allard, Louis	do	2,500	500
Archambault, l'hon. Louis	L'Assomption	5,000	1,000
Archambault, Achille	do	2,000	300
Archambault, Tancrède	do	5,000	1,000
Archambault, Alexandre	do	5,000	1,000
Archambault, François	do	5,000	1,000
Archambault, Camille	do	3,000	600
Archambault, Hermine	do	1,000	200
Archambault, Sara	do	1,000	200
Aikens, l'hon. J. C	Toronto	1,000	200
Berthelot, l hon. Juge	Montréal	10,000	2,000
Brydges, Charles J	do	33,300	3,320
Payé en billets			3,340
Bourget, évêque	Montréal	10,000	2,000
Bellemare, Raphaël	do	5,000	1,000
Brush, George	do	10,000	1,500
Barbeau, E. J	do	5,000	1,000
Bryson, Thomas M	do	5,000	1,000
Blackman, Charles S	do	5,000	1,000
Beaudry, F. X	do	25,000	5,000
Bastien, B	do	2,500	250
Biron, Jean B	do	5,000	1,000
Bigne, Victoria	Ottawa	1,000	200
Beauchamp, F. X	Montréal	2,500	500
Bellerose, l'hon. J. B	St. Vincent-de-Paul	1,000	200
Bourque, Joseph	Henriville	1,000	130
Bruce, Charles	Montréal	2,500	500
Bramley, G. H	Sorel	1,000	150
Bramley, Christina	do	1,000	200
Beaulieu, C. H	do	3,000	600
Brazeau, Casimer, aîné	Montréal	5,000	600
Brazeau, Casimer, fils	do	5,000	500
Beaudoin, Camille	do	2,500	500
Brosseau, H. H	do	1,000	200
Belisle, T. G	do	2,500	500
Blondin, Achille	Trois-Rivières	2,000	400
Baldwin, W. H	Québec	1,000	200
Corse, Norton B	Montréal	10,000	2,000
Cramp, Thomas	do	10,000	1,000
Cantin, Augustin	do	10,000	2,000
Cassidy, John L	do	10,000	1,500
Claxton, T. James	do	10,000	1,500
Payé en billets			500
Choquet, A	Montréal	1,000	200
Chevalier, Moise	L'Assomption	2,000	200
Chinic, Eugène	Québec	1,000	200
Craik, Robert, M.D	Montréal	5,000	1,000
Donnelly, James	do	10,000	1,500
David, Moses E	do	5,000	1,000
Desmarteau, N. B	do	10,000	1,500
Day, John J	do	10,000	2,000
Dorion, P. A. A	do	5,000	1,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dubord, A	Montréal	5,000	1,000
DeBassano, la marquise	France	7,000	1,400
Dufort, Denis	Montréal	2,500	500
Dupras, Calixte	do	5,000	1,000
Dupuis, François	do	5,000	1,000
Desjardins, L. A. E	do	5,000	1,000
Duplessis, Mme. A. A	Ottawa	1.500	300
Dupuis, Pierre	Montréal	5,000	1,000
Dubé, Alphonse	Sorel	2,000	200
Dawson, John T	Montréal	5,000	1,000
Succession de feu Hugh Fraser	do	10,000	1,000
Succession de feu Amable Prevost	do	10,000	2,000
Succession de feu Clark Filts	do	5,000	500
Succession de feu Luke Moore	do	10,000	2,000
Succession de feu l'hon. C. Wilson	do	5,000	500
Succession de feu John Pratt	do	20,100	4,020
Succession de feu Colin Campbell	do	5,000	500
Succession de George W. Warner	do	5,000	500
Succession de feu l'hon. C. S. Rodier	do	10,000	2,000
Succession de feu L. J. Beliveau	do	10,000	1,000
Succession de feu J. B. Beaudry	Montréal	5,000	1,000
Succession de Jas. Brunet, failli	do	5,000	500
Succession de O. Deblois, do	do	5,000	500
Succession de Ephrem Hudon, failli	do	5,000	500
Succession de Wm. McNaughton, failli	do	10,000	1,000
Succession de Narcisse Valois, do	do	5,000	500
Succession de Jude Valois	do	2,900	290
Succession de Alex. Walker, failli	do	8,300	830
Succession de Leblanc et Cassidy	do	5,000	500
Ewing, S. K. et A. S	do	1,000	200
Ennis, F. H	Ottawa	1,000	200
Evans, Mme. Margaret	Montréal	10,000	1,000
Fauteux, Pierre A	do	10,000	1,500
Francis, Wm	do	5,000	1,000
Fissiault, H. A	Ottawa	1,000	200
Filteau, Louis H	do	1,000	200
Forneret, Chas. A	Berthier	5,000	1,000
Fletcher, John	Rigaud	2,500	500
Greene, E. K	Montréal	10,000	2,000
Galarneau, P. M	do	5,000	1,000
Gravel et frères	do	5,000	1,000
Gravel, Joseph O	do	5,000	1,000
Gravel, J. O., en fidéicommis	do	10,000	2,000
Girard, Hon. M	Winnipeg	1,000	200
Guilbault, Louis	L'Assomption	1,000	200
Hopkins, E. M	London, Ang	28,300	5,660
Henderson, David H	Montréal	2,500	250
Jesse, Joseph	do	10,000	2,000
Jodoin, Amable, fils	do	10,000	1,500
{ Jetté, L. A	do	5,000	500
{ *Payé en billets*			250
Banque Jacques-Cartier	Montréal	10,000	2,000
Kay, Fred. W	do	35,000	3,500
Lyman, Henry	do	10,000	2,000
Laberge, A., et fils	do	2,500	500
Leveille, Jos	do	5,000	830
Laurier, l'hon. Wilfrid	Ottawa	1,000	200
Latraverse, Régis	Sorel	1,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lamy, Thomas	Yamachiche	1,000	150
Labine, Jules	Montréal	5,000	1,000
Lambert, Frs. X	Ottawa	1,000	200
Molson, J. H. R	Montréal	5,000	1,000
Masson, Damase	do	10,000	2,000
Millard, Robert	do	10,000	1,000
Mercier, Joseph	do	5,000	850
Martin, Moise	do	5,000	1,000
Mallette, L. Z	do	2,500	313
Munro, Daniel	do	5,000	1,000
Mathieu, Euclide	do	2,500	500
Mercier, Félix	do	2,500	500
Major, Geo. W., M.D	do	1,000	100
Moss, Geo. W	do	4,000	800
MacDonald, Duncan	do	10,000	1,500
Mackay, Joseph	do	10,000	2,000
McCarthy, D. et G	Sorel	15,000	3,000
McCarthy, Catharine E	do	6,000	1,200
McDougall, James	Montréal	5,000	1,000
McGoun, Archd	do	5,500	1,100
McGarvey, Owen	do	5,000	1,000
McNally, W. H	Port Dover	1,000	200
McConville, Edward	Joliette	1,000	200
McKenzie, Thomas	Sorel	2,000	400
McKenzie, Chas. H	do	2,000	400
McCord, A. T., sen	Toronto	1,000	200
Nelson, H A	Montréal	10,000	2,0 0
Proctor, Chas. D	do	10,000	2,000
Pallascio, G	do	5,000	1,000
Poupart, Joseph	do	5,000	500
Prefontaine, Toussaint	do	2,500	500
Parisien, Damase	do	2,500	500
Roy, Adolphe	do	43,300	8,660
Rodier, C. S	do	10,000	2,000
Rae, Jackson	do	5,000	1,000
Rolland, J. B	do	5,000	1,000
Rolland, J. D	do	1,000	200
Rolland, S. J. B	do	1,000	200
Ramsay, Alexander	do	5,000	1,000
Rodier, P. A	do	1,700	340
Rasthoul, A	do	1,600	320
Reekie, R. Jas	do	10,000	2,000
Russell, Alex	Ottawa	1,000	200
Rosa, Joseph	Québec	1,000	200
Richard, Edward	L'Assomption	4,000	800
Renaud, J. Wilfrid	Joliette	2,500	500
Renaud, J. B	Québec	1,000	200
Robillard, U. J	Beauharnois	2.000	300
Shepherd, R. W	Montréal	10,000	2,000
Saché, Wm	do	8,300	1,660
Stephen, George	do	10,000	2,000
Smith, Wm	do	10,000	2,000
Starnes, l'hon. Hy	do	8,300	830
Smith, P. F. C	do	5,000	1,000
St. Charles, F. X	do	5,000	1,000
Scholes, Francis	do	10,000	2,000
Scholes, H. H	do	7,500	1,500
Smith, l'hon. D. A	do	5,000	1,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé
		$	$
Sutton, Thomas	Montréal	1,000	200
Trudel, E. H., M.D	do	5,000	1,000
{ Tourville, Louis	do	5,000	500
{ *Payé en billets*	do		250
Tempest, G. W	do	5,000	1,000
Villeneuve, Nazaire	do	10,000	2,000
Vinet, Fabien	Sault-au-Récollet	5,000	1,000
Vézina, Frs	Québec	1,000	200
Workman, Thos	Montréal	10,000	2,000
Wilson, Andrew	do	5,000	1,000
Wilson, Thomas	do	10,000	2,000
		$1,188,000	$213,543

LISTE des versements dus en voie de paiement le 31 déecembre 1877.

Noms.	Montant.	Noms.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Abbott, Harry	830 00	Succession de Wm. McNaughton	1,000 00
Archambault, A	100 00	Succession de N. Valois	500 00
Brush, George	500 00	Succession de Jude Valois	290 00
Bastien, B	250 00	Succession de A. Walker	830 00
Bourque, J	70 00	Succession de Leblanc et Cassidy	500 00
Bramley, J. H	50 00	Evans, Mme. Margaret	1,000 00
Brazeau, C., père	400 00	Fauteux, P. A	500 00
Brazeau, C., fils	500 00	Henderson, D. H	250 00
Cramp, Thos	1,000 00	Jodoin, A., jun	500 00
Cassidy, J. L	500 00	Jetté, L. A	250 00
Chevalier, M	200 00	Kay, F. W	3,500 00
Donnelly, Jas	300 00	Léveillé, J. O. L	170 00
Desmarteau, N. B	500 00	Lamy, Thos	50 00
Dubé, A	200 00	Millard, Robert	1,000 00
Succession de feu H. Fraser	1,000 00	Mercier, Jos	150 00
Succession de feu Clark Fitz	500 00	Malette, L. Z	187 50
Succession de feu Hon. C. Wilson	500 00	Major, Dr. G. W	100 00
Succession de feu C. Campbell	500 00	Macdonald, D	500 00
Succession de feu G. Warner	500 00	Poupart, J	500 00
Succession de feu L. G. Beliveau	1,000 00	Robillard, A. E	100 00
Succession de feu J. Branet	500 00	Starnes, Hon. Hy	830 00
Succession de feu O. DeBlois	500 00	Tourville, Louis	250 00
Succession de feu E. Hudon	500 00		
		Total	24,057 50

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE SUR LA VIE, DITE " CONFÉDÉRATION."

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Sir Francis Hincks	Montréal	10,000	1,000
B. Homer Dixon	Toronto	10,000	1,000
Mlle. Fanny Sibbald	do	5,000	500
J P. Russell, M.D	do	2,000	200
Mad. Elizabeth Wadsworth	Weston	4,000	400
Daniel Wilson, LL.D	Toronto	10,000	1,000
J. K. Macdonald	do	5,000	500
Edward Hooper	do	10,000	1,000
L'hon. Wm. McMaster	do	14,000	1,400
A. Cameron	Montréal	5,000	500
M. B. Jackson	Toronto	5,000	500
A. Harvey	Hamilton	5,000	500
H. S. Strathy, en fidéicommis	Toronto	2,500	250
H. S. Strathy, en fidéicommis	do	5,000	500
W. T. Mason	do	5,000	500
James Young, M.P	Galt	10,000	1,000
B. Morton, en fidéicommis	Toronto	5,000	500
Frank E. Gibbs	Oshawa	8,000	800
F. A. Ball	Toronto	10,000	1,000
R. Bain	do	5,000	500
Hon. T. N. Gibbs, M.P	Oshawa	10,000	1,000
W. H. Gibbs, M.P	do	40,500	4,500
A. LaRocque	Montréal	5,000	500
John Macdonald, M.P	Toronto	10,000	1,000
J. Herbert Mason	do	10,000	1,000
Rév. G. P. Young	do	10,000	1,000
M. P. Ryan	Montréal	5,000	500
Wm. Elliott	Toronto	10,000	1,000
C. E. Hooper	do	5,000	500
Alexander et Stark	do	2,500	250
J. P. Sincennes	Montréal	2,500	250
C. J. Coursol, J.P	do	1,000	100
W. H. Hingston, M.D	do	5,000	500
Wm. O'Brien	do	1,000	100
Henry Hogan	do	5,000	500
Rév. Anson Green	Toronto	5,000	500
Robert Wilkes	do	10,000	1,000
D. J. Rees	Montréal	500	50
W. S. Lee	Toronto	5,000	500
A. McL. Howard	do	5,000	500
L'hon. D. Macdonald	do	10,000	1,000
L'hon Wm. P. Howland	do	10,000	1,000
L'hon. Wm. P. Howland, en fidéicommis	do	5,000	500
L'hon. M. C. Cameron	do	10,000	1,000
L'hon. Sir Edward Kenny, C.B	Halifax	2,000	200
L'hon. James Macdonald	do	2,000	200
J. S. McLean	do	2,000	200
Thomas Abbott	do	2,000	200
L'hon. L. A. Wilmot	Frédéricton, N.B	4,000	400
L'hon. Isaac Burpee	St. Jean, N.B	5,000	500
W. C. McMenagle	do	8,000	800
Henry Vaughan	do	4,000	400
W. F. Harrison	do	3 000	300
T. W. Daniell.	do	2 500	250
John Boyd	do	2,500	250
S. Jones	do	2,000	200
Copp, Clark et Cie	Toronto	5,000	500
John W. Nicholson	St. Jean, N.B	3,000	300

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE SUR LA VIE, DITE "CONFÉDÉRATION" DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mad. Rebecca Hutchison	St. Jean, N.-B	1,000	100
R. T. Clinch	do	2,000	200
Thomas R. Jones	do	2,000	200
Wm. W. Turnbull	do	2,000	200
Z. B. Lewis	Clifton	3,000	300
John Tilton	Ottawa	1,000	100
S. Nordheimer	Toronto	5,000	500
Robert Robinson	Canterbury, N.-B	2,500	250
A. T. Randolph	Frédéricton	2,500	250
James L. Dunn	St. Jean, N.-B	2,000	200
Andrew Allan	Montréal	2,000	200
E. G. Penny	do	2,000	200
Rév. R. F. Gunn	Eldon	2,000	200
A. Fletcher	Woodstock	2,000	200
M. C. Mullarkey	Montréal	5,000	500
H. J. Johnston	do	8,000	800
Mad. Maria Bolton	Albion	5,000	500
James Beaty, Q.C.	Toronto	2,500	250
A. D. Patterson	do	2,500	250
C. Carpmael	do	5,000	500
C. Carpmael, en fidéicommis	do	26,000	2,600
J. C. Hamilton	do	1,600	160
B. H. Vidal	do	1,900	190
Robert Barber, en fidéicommis	Streetsville	20,000	2,000
John N. Lake	Toronto	14,000	1,400
George Mitchell	Halifax, N.-E	2,000	200
Mme. Jane Mackay	Montréal	10,000	1,000
		500,000	50,000

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES DU CANADA CONTRE LE FEU.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Rèsidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
L'hon. Geo. Brown	Toronto	2,500	250
Geo. S. Birrell	London	10,000	1,000
Ira Breck	Kingston	2,500	250
Beaufort et Fils	Montréal	6,000	600
R. M. Britton	Kingston	5,000	500
H. A. Betts	do	5,000	500
H. C. R. Becher	London	1,000	100
A. J. Cattanach	Toronto	2,500	250
V. Cronyn	London	9,000	900
G. Cheney	Montréal	10,000	1,000
L'hon. M. C. Cameron	Toronto	5,000	500
J. D. Dalton	do	15,000	1,500
C. F. Goodhue	London	18,000	1,800
A. Gunn	Kingston	5,000	500
C. F. Gildersleeve	do	7,500	750
J. P. Gildersleeve	do	5,000	500
E. K. Green	Montréal	5,000	500
E. N. Hyman	London	2,500	250
J. D. Irwin	Toronto	7,500	750
D. T. Irish	Montréal	2,500	250
J. K. Kerr	Toronto	7,500	750
J. Macdonald	do	3,000	300
R. M. Moore	Kingston	5,000	500
L'hon. A. Mackenzie	Ottawa	5,000	500
Jno Maughan, fils	Toronto	2,000	200
J. et C. Mackenzie	Ottawa	2,500	250
J. H. Mason	Toronto	2,000	200
L'hon W. McMaster	do	5,000	500
H. A. Nelson	Montréal	500	50
S. Nordheimer	Toronto	7,500	750
A. W. Russell	do	5,000	500
L'hon. A. D. Shaw	do	2,500	250
L. W. Smith	do	5,000	500
R. Waddell	Kingston	1,000	100
R. Wilkes	Toronto	5,000	500
Rév. Isaac Helmuth	London	2,500	250
Hannah R. Van Vechten	New-York	2,000	200
A. C. Buck	Caledonia	2,000	200
O'Keefe et Cie	Toronto	2,000	200
Dr. J. H. Arnett	Hamilton	10,000	1,000
Mme. A. E. Shears	Toronto	5,000	500
Geo. Greig	do	5,000	500
Mme. H. S. Blake	Hamilton	10,000	1,000
S. Harper	Kingston	500	50
J. K. Kerr, en fidéicommis	Toronto	7,500	750
Pellatt et Osler	do	2,000	200
John Walker	London	2,000	200
John Beatie	do	35,000	3,500
Jas. S. Cartwright	Kingston	5,000	500
D. F. Shaw	Toronto	500	50
H. McMahon	London	2,500	50
H. J. Jones	Station de Perche, P.O	7,000	700
Jas. N. Bain	St. Polycarpe	1,000	100
Jos. O. Remillard	do	500	50
Elie Lemire	L'Assomption	1,000	100
Achille Archambault	do	2,000	200
Jean R. Morrier	Napierville	1,000	100
Mme. Caroline Morrier	do	500	50

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES DU CANADA CONTRE LE FEU.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé,
		$	$
Henry R. Morrier	Napierville	500	50
François X. Tassé, M. D	St. Vincent-de-Paul	1,300	130
Chas. F. Painchaud	Varennes	5,000	500
Rév. J. Gravel	Laprairie	1,000	100
L'hon. Louis Archambault	L'Assomption	9,000	900
Jos. H. Bellerose, M. P	St. Vincent-de-Paul	7,100	710
L'hon. J. Armand	Rivière-des-Prairies	2,000	200
Jos. N. A. Archambault	Varennes	1,000	100
Rév. G. P. Villeneuve	L'Assomption	1,500	150
Louis Guilbault	do	1,000	100
Rév. F. Dorval	do	6,000	600
Rév. J. Gaudet	do	500	50
Jean B. Forest	do	1,000	100
Jean D. Rivest	do	1,000	100
Félix Voligny	Contrecœur	500	50
Rév. Jos. L. Mongeau	Longue-Pointe	1,000	100
Mlle Darie Martel	L'Assomption	200	20
Jos. L. Martel	do	2,000	200
Pierre Martel	do	200	20
François Forest	do	1,000	100
Rév. C. E. Frenette	L'Islet	500	50
L'hon. P. E. Dostaler	Berthier	2,000	200
Arch. Dostaler	do	200	20
Rév. F. X. Delage	L'Islet	1,000	100
Rév. Thos. Dagnais	St. Sauveur	500	50
Chas. Marcotte	L'Islet	1,000	100
N. Lavoie	do	200	20
Collége de L'Assomption	L'Assomption	1,000	100
Edouard Richard	do	2,000	200
Ludger Forrest	do	1,000	100
Rév. F. Rochette	Sault-au-Récollet	2,500	250
Pierre Tho. Lévesque	L'Assomption	3,000	300
Z. Archambault	do	1,000	100
Rév. Paul W. Thivierge	St. Bonaventure	100	10
Jos. C. Daigneault	St. Michel-des-Saints	100	10
Louis A. Seers	Beauharnois	4,000	400
Jos. Anctil	St. Philippe	8,000	800
Jean J. Pominville	St. Vincent-de-Paul	3,000	300
A. Dostaler	Berthier	1,000	100
Pierre Labelle	St. Arsène	100	10
N. Prevost	Ste. Scholastique	2,000	200
Jos. Trudel	Batiscan	400	40
R. Trudel	do	200	20
J. B. L. Lantier	St. Polycarpe	1,000	100
J. A. Lantier	do	2,500	250
E. Laberge, M. P. P.	Ste. Philomène	2,000	200
E. A. Beaudry	Varennes	500	50
O. Généreux	Berthier	3,000	300
T. Germain Belisle	Montréal	1,000	100
E. Matthieu	Lachenaie	1,000	100
L Paré	St. Vincent-de-Paul	500	50
D. H. Paré	do	200	20
S. Pagnuelo	Montréal	100	10
Rév. B. Paquette	Québec	1,000	100
Rév. P. Sax	St. Romuald	1,000	100
J. A. Duchesneau	Terrebonne	2,000	200
Rév. F. A A Toupin	Rivière-des-Prairies	500	50
M. Guérin	St. Vincent-de-Paul	200	20

DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLEES—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
F. Benoit	Sault-au-Récollet	2,000	200
L'hon. W. H. Chaffers	St. Césaire	2,500	250
Jos. Gaudet, M.P.	Gentilly et Nicolet	1,000	100
Ross, John J., M.P	Ste. Anne-de-la-Pocatière	2,000	200
E. Richard, M.P	Stanfold	....	....
L'hon. T. Robitaille, M. P.	New Carlisle	1,000	100
L'hon. C. Cormier	Somerset	2,000	200
L. L. Trudeau	Henryville	400	40
Pierre L. O'Donoghue	do	200	20
A. Brunel	St. Pierre-les-Becquets	200	20
L. Sylvestre	L'Ile au Castor	200	20
B. E. Peliand	Berthier-en-haut	300	30
E. Pellerin	do	1,000	100
Rév. U. Archambault	St. Barthelemy	200	20
F. E. Rouleau	do	100	10
L. Vadnait	St Cuthbert	500	50
L. Tranchemontagne	Berthier-en-haut	1,000	100
Rév. A. Brien	St. Cuthbert	100	10
F. X. A. Biron	do	500	50
C. Dorion	L'Assomption	2,000	200
Delle M. L. Dorion	do	1,000	100
N. Fanning	Ottawa	1,000	100
L. Beaubien, M.P.	Montréal	100	10
N. H. Bourgouin	do	500	50
A. Racine	Laprairie	1,000	100
J. Gauthier	Lachine	2,500	250
A. Pinsonnault	St. Jacques-le-Mineur	100	10
E. A De St. George	Cap Santé	1,000	100
J. Dufresne	Trois-Rivières	100	10
A. Archambault	L'Assomption	2,000	200
B. Bourgeois	Trois-Rivières	200	20
M. Caron	do	500	50
D. F. Dufresne	do	500	50
Rév. J. B. Rioux	St. Louis	2,000	200
Nérée Héneau	L'Epiphanie	1,000	100
E. Mailloux, M.P.	....	1,000	100
P. S. Gendron, M.P.	Ste. Rosalie	200	20
E. Lacerte, M.P.	Yamachiche	500	50
Jos. F. Armand	Rivière-des-Prairies	1,000	100
P. Barrette	St. Vincent-de-Paul	100	10
M. Branchaud	Beauharnois	1,500	150
D. Gaudet	St. Amédé-du-Plessis	1,000	100
L. A. Jetté	Montréal	2,000	200
Rév. V. Plinguet	L'Ile-du-Pads	1,000	100
N. Dugas	St. Jacques-de-L'Achigan	100	10
C. E. Paré	St. Vincent-de-Paul	1,000	100
Jos. Paré	do	1,000	100
Jos. L. Lafontaine	Roxton Falls	300	30
L. D. Lafontaine	St. Edouard	2,000	200
C. Paré	Montréal	500	50
Rév. Jos. N. Leclerc	St. Vincent-de-Paul	2,500	250
Rév. F. X. Trépanier	Montréal	1,000	100
Rév. J. St. Aubin	Henryville	100	10
Rév. M. D. Caisse	Pointe-aux-Trembles	2,000	200
G. Laviolette, M.D.	Montréal et Napierville	1,900	190
T. E. Normand	Trois-Rivières	1,000	100
N. M. Le Cavalier, M.P.P	St. Laurent	1,000	100
E. Galarneau	L'Assomption	3,000	300

DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
C. Manseau	L'Assomption	1,000	100
C. Archambault	do	3,000	300
La Corporation Episcopale Catholique Romaine de Montréal	Montréal	4,500	450
Delle Mélina Chevalier	L'Assomption	1,000	100
J. Archambault	St. Lin	2,000	200
A. Brien	St. Paul-L'Ermite	3,000	300
Jos. Marion	do	3,000	300
Pierre Grenier	St. Maurice	100	10
Rév. M D. Marcoux	Champlain	100	10
La Corporation Episcopale Catholique Romaine des Trois-Rivières	Trois-Rivières	200	20
Mme E. Dufresne	do	3,000	300
G. A. Bourgeois	do	500	50
E. Richard, père	do	500	50
E. Leblanc	L'Epiphanie	2,000	200
Delle E. Richard	L'Assomption	1,000	100
Rév. F. Caisse	do	1,400	140
L. D'Archambault	do	1,000	100
J. Blain	St. Edouard	2,000	200
E. Dufresne	Trois-Rivières	100	10
J. B. E. Mathieu	Montréal	7,000	700
A. Mathieu	do	1,000	100
F. Dugas, M.P	St. Liguori	1,000	100
P. Larue, M.P	St. Augustin	5,700	570
Hon. P. Fortin, M.P	La Prairie	2,000	200
A. H. Pâquet	St. Cuthbert	1,000	100
J. A. Dorion, M.P.P	St. Ours	1,000	100
Pierre Comureau	do	1,000	100
V. Glader	St. François-du-Lac	500	50
H. E. Vassal	Pierreville	200	20
Gaspard A. Massue	St. Aimé	400	40
Jos. Lemaître	St. Thomas-de-Pierreville	500	50
G. et O. Reeves	Pointe-aux-Trembles	1,000	100
G. Archambault	L'Assomption	1,000	100
P. Archambault	do	500	50
Rév. N. Levallée	St. Vincent-de-Paul	500	50
Z. Joubert	do	200	20
Pierre Barrette, en fidéicomis p. J. Barrette	do	200	20
Pierre Barrette, en fidéicomis p. J. Barrette	do	100	10
Z. Barrette	do	100	10
D. Lacoursière	Ste. Geneviève-de-Batiscan	400	40
Dr. V. P. Lavallée	St. Félix-de-Valois	200	20
Pierre C. Ducharme	do	100	10
Geo. Read	do	200	20
M. Crépeau	do	100	10
A. J. Lacoursière	St. Stanislas-de-Batiscan	300	30
N. P. Massicotte	Ste. Geneviève-de-Batiscan	100	10
Rév A. Labelle	St. Jérôme	100	10
A. Gagnon	St. Alexander	2,000	200
E. Antil	St. Roch	1,000	100
Emélie Adèle Duplessis	Ottawa	2,000	200
C. H. Beaulieu	Sorel	1,000	100
J. N. Lambert	St. Stanislas-de-Batiscan	300	30
Elise Coaillier	Montréal	1,000	100
H. A. Mignault	St. Denis	1,000	100
E. Archambault	L'Assomption	1,000	100
K. L. L. Desaulniers	Yamachiche	500	50

DES CULTIVATEURS ET DES BATISSES ISOLÉES.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
L. E. Morin	Montréal	500	50
A. de Martigny	Beauharnois	4,000	400
J. A. Ducheneau	Terrebonne	1,000	100
O. Forget	do	500	50
Rév. J. Lauzon	St. Phillippe	1,000	100
Rév. J. Morin	St Jacques-le-Mineur	1,000	100
Rév. T. E. Dagenais	St. Edouard	1,000	100
Rév. F. Aubry	St. Jean	1,000	100
A. Desjardins	Montréal	500	50
Rév. J. Doucet	St. Hélène	1,000	100
J. E. Champoux	Montréal	6,000	600
Jno. R. Cartwright	Napanee	5,000	500
J O. Ireland	Toronto	1,000	100
Hine, Baines & Co	do	1,500	150
La Rue Peck	do	5,000	500
Rév. A. O'Donnell	St. Dénis	1,000	100
D. H. Allen, fidéicom. pour J. Macdonald		5,000	500
G. B. Kirkpatrick	Toronto	5,000	500
G. Kirkpatrick, en fidéicommis	do	7,000	700
F. X. Coutu	Montréal	5,700	570
Rév. Pierre Poissant	St. Philippe	1,000	100
Rév. Geo. Chevrefils	Montréal	400	40
L. H. Archambault	L'Assomption	1,000	100
B. Van Straubenzie	Kingston	2,000	200
A. Lozeau	St. Vincent-de-Paul	1,000	100
V. Cronyn, en fidéicommis, J. Burrowes	London	2,000	200
Margaret Blake		2,000	200
T. Brunet	St. Augustin	500	50
J. B. Leblanc	St. Henri-de-Tanneries	2,000	200
Rév. A. Toupin	Rivière-des-Prairies	500	50
Rév. S. Tassé	St. Scholastique	1,000	100
M. J. Major	St. Vincent-de-Paul	2,000	200
L'hon. E. Dionne	St. Anne-de-la-Pocatière	2,000	200
N. Allard	Pointe-aux-Trembles	1,000	100
J. G. Scott	Toronto	2,500	250
A. H. Hudson	do	2,000	200
Mad. M. P. C. Dansereau	do	1 000	100
O. Fréchette	Berthier	500	50
J. M. et L. O. Loranger	Montréal	200	20
Jos. Z. Martel	L'Assomption	1,600	160
H. Foisy	L'Epiphanie	200	20
Samuel Alcorn	Toronto	2,000	200
Mary K. Shaw	do	7,500	750
Hope et Temple	do	2,500	250
Rév. Albert Lacombe	Manitoba	300	30

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Angus, William	Province de Québec	2,000	400
Audet, F. M	do	2,100	420
Andrews, Thomas	do	2,000	400
Allard, N. S	do	100	20
Archer, Robert	do	1,000	200
Audet, G. J	do	100	20
Anderson, D., en fidéicommis	do	1,000	200
Abbott, Richard	Nouvelle-Ecosse	500	100
Aikins, Charles	do	400	80
Allison, M. G	do	500	100
Allison, Matthew	do	300	60
Almon, H. P	do	500	100
Anderson, W. C	do	500	100
Anderson, Willoughby	do	500	100
Anderson, Alexander	do	500	100
Aylward, Thomas	do	1,000	200
Anderson, Wier	Ontario	1,000	200
Atkinson, Isaac	Chicago	2,500	500
Baldwin, W. H	Province de Québec	1,000	200
Barsalou, Joseph	do	500	100
Belleau, Sir N. F	do	1,200	240
Benny, Robert	do	1,000	200
Bew, J. J	do	500	100
Billingsley, F	do	200	40
Blais, L. H	do	2,400	480
Blais, Narcisse	do	100	20
Brown, Robert	do	1,000	200
Bogue, James P.	do	100	20
Buchanan, Mad. C. L	do	10,000	2,000
Burke, Walter	do	2,000	400
Burland, G. B	do	1,000	200
Burstall, J	do	2,000	400
Bartle, John	Ontario	1,000	200
Burgess, R. W	do	1,000	200
Buntin, William	do	500	100
Bruce, Walker et Burton	do	1,000	200
Brooke, T. M	do	300	60
Burton, W. F	do	500	100
Bent, L	Nouvelle-Ecosse	500	100
Black Frères et Cie	do	1,000	200
Black, Dr. J. B	do	500	100
Black, S. G	do	2,000	400
Brennan, W. C	do	1,000	200
Brown, Thomas A	do	500	100
Butler, James	do	1,000	200
Bourke, W. C	Ile du Prince-Edouard	500	100
Cantin, A	Province de Québec	5,000	1,000
Campbell, W. D	do	5,800	1,160
Carbray, F	do	500	100
Cassidy, J. L	do	1,000	200
Charlebois, W. A	do	500	100
Chinic et Beaudet	do	100	20
Convey, William	do	500	100
Cooper, William	do	1,000	200
Cream, William	do	3,200	640
Cahill, John C	Nouvelle-Ecosse	100	20
Chipman, James E	do	1,000	200
Clarke, C. A	do	500	100

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Clarke, Nepean	Nouvelle-Ecosse	2,000	400
Coffin, Peter	do	500	100
Creighton, Joseph	do	500	100
Cronan, John et fils	do	500	100
Cronan, Daniel	do	1,000	200
Crowe, James	do	500	100
Crowell, S O	do	500	100
Crowell, Mme. Leah	do	500	100
Curll, Thos	do	1,000	200
Cummins, John D	do	1,000	200
Calhoun, H. A	Nouveau-Brunswick	2,500	500
Chandler, l'hon. E. B	do	1,000	200
Carvell, frères	Ile du Prince-Edouard	1,500	300
Carvell, J. S	do	1,000	200
Campbell, G	Ontario	1,000	200
Campbell, A. H	do	500	100
Close, J. G	do	1,000	200
Cole, Nathaniel	do	200	40
Coombe, A. J	do	500	100
Cockburn, George	do	200	40
Cochrane, J. C. T	do	1,000	200
Clayes, E. D	do	1,500	300
Cleghorn, A	do	1,000	200
Crawford, J	do	1,000	200
Cox, E. S	do	500	100
Churchill, E., et fils	Nouvelle-Ecosse	500	100
Chesley, Thomas W	do	500	100
Crowell, John O	do	500	100
Curren, John E	do	1,000	200
Cummings, J. W	Province de Québec	2,000	400
Darling, William	do	10,000	2,000
Darling, James	do	300	60
Darling, Herbert	do	300	60
Deroy, Basil, père	do	400	80
Deroy, Basil, fils	do	200	40
Desjardins, Joseph	do	200	40
Delisle Frères, et McGill, succession	do	1,000	200
Demers et Dionne	do	1,000	200
DeVarennes, F	do	100	20
Dick, John	do	1,000	200
Dinning, Henry	do	5,000	1,000
Dinning, H., en fidéicommis	do	4,000	800
Dionne, G	do	100	20
Dobell, R. R	do	....	....
Donnelly, James	do	1,000	200
Drake, T. C	do	500	100
Dugall, F. D	do	13,200	2,640
Duhig, T	do	2,000	400
Daoust, J. G	Ontario	500	100
Dallas, A. C	do	1,500	300
Detlor, J. V., et fils	do	1,000	200
Davidson, M	do	100	20
Dermott, Patrick	do	100	20
Dimock, E. W	Nouvelle-Ecosse	500	100
Dimock, L. E	do	600	120
Dimock, C. H	do	600	120
Dompierre, J	do	500	100
Doran, John	do	500	100

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Doull, John	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
Doyle, Patrick	do	300	60
Davies, L. H	Ile du Prince-Edouard	1,000	200
Dawson, W. E	do	1,000	200
Dodd, Sim W	do	500	100
Duncan, James, et Cie	do	1,000	200
Eisenhaur, James	Nouvelle-Ecosse	500	100
Esson, Wm	do	500	100
Faulkner, D. W	do	300	60
Flynn, Jas	do	200	40
Forsyth, George E	do	300	60
Forsyth, George E., en fidéicommis	do	500	100
Fraser, David	do	500	100
Frost, Edwin	Nouveau-Brunswick	1,000	200
Field, J. C.	Ontario	200	40
Field, F. W	do	300	60
Fitzgerald, Georgina B.	do	2,000	400
Fitzgerald, Margaret O	do	2,000	400
Fitzgerald, W. W.	do	1,000	200
Fair, Jno. T. A	do	500	100
Flett, Wm	do	1,000	200
Forlong, H. J	do	500	100
Fraser et Johnston	do	1,000	200
Flynn, J.	Province de Québec	500	100
Foley, M. S.	do	500	100
Foisy, Theo.	do	1,000	200
Force, Anthony	do	1,000	200
Fournier, Noël	do	100	20
Fraser, Thos., succession de	do	1,100	220
Garneau, P., et frère	do	600	120
Giasson, J. F.	do	200	40
Gibb, Jas.	do	1,000	200
Godbout, F., succession de	do	300	60
Gould, C. H.	do	2,500	500
Gregory, J. U.	do	7,400	1,480
Gregory, Mme. M. L.	do	2,600	520
Gunn, F	do	1,000	200
Gunn, B. P	do	500	100
Ginty, John	Ontario	500	100
Gifford, C. G.	do	500	100
Green, John	do	100	20
Green, John	do	1,000	200
Gordon, Jas	do	4,400	880
Gordon, W. H.	do	1,000	200
Gillan, Jno	Ile du Prince-Edouard	500	100
Gastonguay, F.	Nouvelle-Ecosse	500	100
Graham, Jas. E.	do	1,000	200
Gundry, Fred.	do	1,000	200
Greer, Geo. M	do	500	100
Hart, Levi	do	1,000	200
Hart, Abraham W	do	300	60
Hart, A. W., en fidéicommis	do	500	100
Haley, Allen	do	1,000	200
Haley, Maude M	do	200	40
Hea, John R.	do	500	100
Harvie, Jno. A.	do	1,500	300
Harrington, W. D	do	1,000	200
Harrington, W. H.	do	1,000	200

COMP. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Harrington, W. M.	Nouvelle-Ecosse	500	100
Hartigan, Bernard	do	500	100
Hesslein, Henry	do	1,000	200
Howe, Henry	do	500	100
Howe, Henry, fils	do	500	100
Hensley, Ellen S.	do	2,500	500
Holloway, Thos	do	500	100
Hunter, David	do	500	100
Hunter, James	do	1,000	200
Hunt, Jas. E.	do	500	100
Howatt, Geo.	Ile du Prince-Edouard	500	100
Hyndman Frères	do	1,000	200
Hall, S. S.	Nouveau-Brunswick	1,000	200
Hagermann, J. G.	Ontario	200	40
Hargraft, G. R.	do	100	20
Harvey, Jno.	do	2,500	500
Harvey, T. A	do	100	20
Harvey, T R	do	1,000	200
Hayden, Thos	do	200	40
Hitchins, Wm.	do	100	20
House, Frank	do	500	100
Hughes, Patrick	do	1,000	200
Hutcheson, Geo	do	1,000	200
Halle, J	Province de Québec	100	20
Hardy, N. S.	do	1,700	340
Hatton, J. C	do	2,500	500
Hawkins, T.	do	500	100
Hearn, John	do	200	40
Henry, J. W	do	1,000	200
Herriman et Whitney	do	5,000	1,000
Hodgson, Jonathan	do	1,000	200
Hossack, Jas	do	200	40
Humphrey, G	do	300	60
Irvine, Hon. Geo	do	500	100
Irvine, George, W. F. Wood et W. Petry, en fidéicommis	do	1,800	360
Ireland, W. S	Ontario	100	20
Ings, Jno	Ile du Prince-Edouard	1,000	200
Jaques et Cie., G. E.	Province de Québec	500	100
Joncas, Luc	do	100	20
Joseph, A	do	6,900	1,380
Julien, F	do	300	60
Julien, F. X	do	300	60
Julian, H	Ontario	500	100
Kane, J. H	do	500	100
Kearnes, Wm	do	1,000	200
Kerr, J. W	do	100	20
Kirchhoffer, J. N	do	100	20
Knox, Frank	do	100	20
Keith et fils	Nouvelle-Ecosse	500	100
Kenny, J. F.	do	1,000	200
Kitchen, Jas	do	4,000	800
Knowles, C. W.	do	1,000	200
Kennedy, Archibald	Ile du Prince-Edouard	500	100
Kennedy, S.	Province de Québec	1,500	300
Kinnear, James	do	400	80
Knight, A	do	500	100
Laird, J. U	do	1,000	200

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Landry, J. P	Province de Québec	1,000	200
Lamere, J. B	do	100	20
Laroche, A.	do	500	100
Lawrence, W. V., en fidéicommis	do	300	60
Lesage, S	do	1,000	200
Lespérance, M	do	500	100
Lord, Jas.	do	2,000	400
Lawson, Henry	Nouvelle-Ecosse	2,000	400
Lowell, W. L	do	500	100
LeGrandais, Joseph	do	500	100
Lawrence, B. La R	Nouveau-Brunswick	2,500	500
Longworth et cie	Ile du Prince-Edouard	500	100
Lord, Artemas	do	1,000	200
Lefurgey, l'hon. John	do	500	100
Lewis, Rice et fils	Ontario	1,500	300
Leys, John, fils	do	500	100
Mallory, C. R	do	500	100
Meredith, H. H	do	200	40
Minaker, D. H.	do	300	60
Munro, Wm	Chicago	1,000	200
Magor, John	Province de Québec	1,000	200
Marchildon, C. J	do	1,400	280
Martel, J. B	do	200	40
Martineau, J. L	do	100	20
Marquis, F. X	do	300	60
Mitchell, l'hon. Peter	do	1,000	200
Menard, Charles, fils	do	200	40
Morrison, Geo. W	do	1,000	200
Morin, L. E	do	1,000	200
Morris, D	do	1,000	200
Morgan, Jas	do	600	120
Monier, Bazil	do	600	120
Montizambert, C. E	do	1,000	200
Moodie, W	do	1,000	200
Motz, J	do	1,000	200
Meagher, John	do	1,100	220
Morton, Philips et Bulmer	do	1,000	200
Murphy, O	do	1,200	240
Marshall, Wm. F	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
Mann, John	do	500	100
Mann, James	do	500	100
Messenger, Alvenia	do	100	20
Messenger, Adelia A	do	100	20
Messenger, Elias	do	500	200
Morris, John W	do	1,000	100
Moore, Alfred	do	500	100
Moore, E. B	do	500	100
Moseley, Eben	do	500	100
Moody, Wm	do	500	100
Moseley, Robert	do	1,500	300
Mounce, Geo	do	2,000	400
Morton, L. J	do	2,500	500
Murray, Wm	do	100	20
Marshall, Robt	Nouveau-Brunswick	5,000	1,000
Moran, James H	do	3,000	600
Muirhead, Wm., jun	do	1,000	200
Muirhead, Hon. Wm	do	2,500	500
Muir, A. et frères	Ontario	1,000	200

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mackay, Edward	Province de Québec	2,500	500
Macdonald, W. C	do	1,000	200
Macdougall, J	do	2,500	500
Mackenzie, R	do	500	100
McLaren, J. C	do	1,000	200
McLaughlin, M	do	500	100
McPhee, Dugald	do	1,000	200
McWilliams, Wm	do	2,500	500
McCabe, John A	Nouvelle-Ecosse	400	80
McColl, Jeffrey	do	1,000	200
McDonald, Wm	do	1,000	200
McKay, Daniel	do	2,500	500
McLean, John S	do	500	100
McPherson, David	do	500	100
Macdonald, A. A	Ile du Prince-Edouard	1,000	200
McLeod, Geo	do	500	100
McLeod, M	do	1,000	200
McLeod, Neil	do	1,000	200
Macdonald, D. A., Son Hon	Ontario	2,000	400
McCulloch, W	do	500	100
McDougall, R	do	100	20
McGarvey, E	do	500	100
McGillivray, E	do	2,000	400
McKay, Donald	do	1,000	200
Nairn, A	do	2,000	400
Nairn. Stephen	do	500	100
Neelon, H	do	500	100
Noonan, John R	do	500	100
Newcombe, J. E	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
North, John B	do	1,000	200
Owen, J. M	do	300	60
Owen et Kaulback	do	1,000	200
Owen, l'hon. L. C	Ile du Prince-Edouard	500	100
Oliver, J. E., en fidéicommis	Province de Québec	100	20
Ogilvie, A. W	do	2,500	500
Oswald, J. K	do	800	160
Oswald, W. R	do	1,000	200
Parslow, John	do	1,500	300
Pare, Georgiana	do	1,700	340
Pentland, C	do	200	40
Pentland, C., Trustee	do	300	60
Pemberton, E. H.	do	3,700	740
Perrault, L. C., & Co	do	2,000	400
Price, E. J	do	1,700	340
Poston, Edward, succession de	do	500	100
Poston, William, succession de	do	2,500	500
Plunkett, George	Ontario	100	20
Perram, Lydia	do	500	100
Pringle, H	do	700	140
Pallister, Wm. H	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
Pickford et Black	do	1,000	200
Power, Patrick	do	1,000	200
Pratt, Rodman	do	300	60
Palmer, Charles	Ile du Prince-Edouard	1,000	200
Rogers, Benjamin	do	1,000	200
Ray, Wm. H	Nouvelle-Ecosse	100	20
Ritchie, J. N. et T	do	2,000	400
Ritchie, Thomas A	do	1,000	200

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ray, Walter G	Nouvelle-Ecosse.	700	140
Routledge, Michael	do	1,000	200
Ramsay, A. G	Ontario	2,000	400
Ramsay, William	do	2,000	400
Rhodes, John	do	300	60
Rice, William	do	100	20
Rimer, F., et Cie	do	500	100
Rooney, Hugh	do	100	20
Rooney, Dan	do	100	20
Robinson, G.	do	500	100
Rose, H. M	do	500	100
Ramsay, A.	Province de Québec	1,000	200
Rattry, D., et H.T. Walcott, en fidéicommis	do	600	120
Renaud, J. B	do	1,500	300
Renaud, L	do	1,000	200
Ross et Cie	do	9,100	1,820
Ross, John	do	4,400	880
Ross, J. G	do	2,000	400
Samson, Charles	do	700	140
Savard, Roger	do	500	100
Scott, H. S	do	500	100
Scott, W. W., succession de	do	500	100
Shepherd, R. W	do	2,500	500
Shepperd, W. G	do	200	40
Shea, T	do	2,000	400
Sinclair, Thomas	do	1,000	200
Smith, l'hon. D. A	do	2,000	400
Smith, A. L	do	400	80
Stewart, A. B	do	1,000	200
Stewart, James	do	2,500	500
Sewell, James A	do	1,000	200
Shaw, J. A	Nouvelle-Ecosse	2,000	400
Seeton, Joseph	do	500	100
Seeton, R. B	do	500	100
Skaling, John	do	400	80
Scott, J. M	do	500	100
Simpson, William	do	500	100
Smith, Arthur	do	600	120
Smith, William	do	1,200	240
Smith, Bennett	do	3,100	620
Smith, C. D. W.	do	500	100
Smith, Levi	do	2,000	400
Smith, Thos. B	do	1,000	200
Stayner, E. G	do	500	100
Sugatt, Saml. H	do	1,000	200
Sutherland, Danl.	do	1,000	200
Sweet, S. H	do	500	100
Stairs, Wm. J	do	3,000	600
Steeves, G. D	Nouveau-Brunswick	1,000	200
Scane Houston	Ontario	200	40
Scarth, Cochran et Cie	do	8,500	1,700
Shepard, S	do	1,000	200
Shickluna, L	do	1,000	200
Smith, Jno	do	1,000	200
Small, W. B	do	100	20
Smith, Jesse	do	500	100
Strong, G. F	do	200	40
Stephens, Boswell et Robertson	do	1,000	200

CIE. D'ASSURANCE MARITIME DES MARCHANDS DU CANADA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Stuart, Chas.	Ontario	200	40
Sutherland, J.	do	500	100
Thomas, William	do	500	100
Tasker, Jas.	Province de Québec	2,500	500
Temple, C. V. M.	do	1,000	200
Terreau Mdme. C	do	500	100
Têtu, Vital	do	900	180
Talbot, O. W.	do	200	40
Thomson, A.	do	100	20
Thomson, D. C	do	1,900	380
Taylor, Joseph H	Nouvelle-Ecosse	400	80
Taylor, Robert	do	500	100
Townsend, Silas	do	500	100
Troop, W. B.	do	300	60
Thompson, Jas.	Nouveau-Brunswick	1,000	200
Troop et Fils	do	5,000	1,000
Turnbull et Cie	do	2,500	500
Turnbull, Chas. G.	do	2,500	500
Uniacke, R.	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
Van Allen, D. R. et Cie	Ontario	1,000	200
Vial, Rev. W. S.	Province de Québec	500	100
Walker, Alexander	do	2,000	400
Walker, William	do	1,500	300
Watters, J. G	do	200	40
Welch, H. W	do	600	120
Wells, J	do	100	20
White, T. et R	do	500	100
Wood, A.	do	100	20
Waddell, Duncan	Nouvelle-Ecosse	500	100
Watt, William	do	500	100
Watt, Jno. A.	do	1,000	200
Wier, Wm. E	do	500	100
Wilson, Alfd. H	do	1,000	200
Wilson, Thos. A	do	1,000	200
Wiggins, Geo	do	1,000	200
Webb, Jno. W	do	500	100
Wilson, Thos. W	do	500	100
Wood, Elijah	do	500	100
Wylde, C. J	do	1,000	200
Wylde, C. J., en fidéicommis	do	2,400	480
Wylde, Jno. T	do	1,000	200
Wylie, Jas. S	do	1,000	200
Welsh, Wm	Ile du Prince-Edouard	500	100
Waldie, J	Ontario	2,500	500
Walker, W. T	do	500	100
Ward, H. A	do	200	40
Wilkie, D. R.	do	500	100
Wilson, Richard	do	2,000	400
Woodcock, Louis	do	100	20
Wright, George	do	500	100
Yeo. Hon. Jno	Ile du Prince-Edouard	500	100
Young, D. D., succession de	Province de Québec	2,300	460
Young, G. B. S	do	600	120
Young, J. R.	do	600	120
Young, Chas. E.	Nouvelle-Ecosse	1,000	200
Young, Matthew	do	500	100
Zwicker, W. N	do	500	100
		$500,000	$100,000

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DU CANADA.

SOUSCRIPTEURS AU FONDS DE GARANTIE.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$ cts.	$ cts.
James Turner	Hamilton	5,666 66	3,000 00
C. R. Murray	Montréal	2,666 67	....
A. F. Wood	Hamilton	3,000 00	1,500 00
D. B. Chisholm	do	1.166 67	....
D. McInnes	do	4,166 67	1,500 00
A. McInnes	do	4,166 67	1,500 00
A. Harvey	do	4,166 67	1,500 00
J. Harvey	do	4,166 67	1,500 00
P. Dewar	Chectoke Barbou	4,166 66	1,500 00
James Watson	Hamilton	4,166 66	1,500 00
H. T. Ridley, M.D	do	4,166 66	1,500 00
A. Copp	do	4,166 67	1,500 00
J. M. Williams	do	4,166 67	1,500 00
		$50,000 00	$18,000 00

Le montant souscrit est tout compris dans l'actif de la compagnie, le montant non-payé étant tenu sous forme de bons ou effets de commerce négociables donné par chaque souscripteur pour sa propre souscription, lesquels sont désignés dans le rapport annuel comme Effets de garantie. L'association paie au souscripteur un intérêt de sept pour cent sur la somme payée.

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Agur, William	Ingersoll, Ont	2,000	600
Aird, William	Cobourg, Ont	2,000	600
Almond, S	St. Stephens, N.B	500	150
Anctil, J	St. Jean, P.Q	1,000	300
Anctil, J. M	do	1,000	300
Anderson, Mary E	Montréal, P.Q	1,000	300
Andrew, Philip	Avon, Ont	500	150
Appleton, J	Montréal, P.Q	200	60
Archibald, E. N	Shelburne, N.E	1,000	300
Armstrong, J. S	St. Jean, N.B	500	150
{ Atkinson, G. K	Chatham, Ont	1,000	100
{ *Payé en billets*			200
{ Baby, George	Joliette, P.Q	5,000	500
{ *Payé en billets*			1,000
Baldwin, J	Coaticooke, P.Q	1,000	300
Ball, A. P	Stanstead, P.Q	1,000	300
Ball, William L	Coaticooke, P.Q	500	150
Baptiste, Alexander	Trois-Rivières, P.Q	5,000	1,500
Bate, Thomas B	Ste. Catherine, Ont	2,000	600
{ Barber, W. B	Belleville, Ont	3,000	515
{ *Payé en billets*			385
Beall, S. P	Montréal, P.Q	1,000	300
Beaulieu, J. B	Québec	500	150
Bélaire, D. O. P	St. Eustache, P.Q	100	100
Bélanger, Adolphe	Montréal, P.Q	500	150
Belleau, L	Ste. Croix, P.Q	1,000	300
Bellerose, J. H	St. Vincent de Paul, P.Q	1,000	300
Belyer, N. O	St. Jean, N.B	500	150
Benallack, Howard	Montréal, P.Q	1,000	300
Bendamon, A	Québec	100	30
Bernard, J. M	Cap Santé, P.Q	200	60
Birrell, George S	London, Ont	2,000	600
Bickerdike, R	Montréal, P.Q	1,000	269
Billsland, William	Spence, Ont	5,000	500
{ Bishop, George	Montréal, P.Q	5,000	610
{ *Payé en billets*			890
Bishop, Henry	Pétrolia, Ont	2,000	600
Black, Thomas R	Amherst, N.E	1,000	300
Blanchard, E. S	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
Blois, F. S	Fraserville, P.Q	2,000	600
Bleasdell, William H	Trenton, Ont	500	150
Botterell, John H	Montréal, P.Q	5,000	1,500
{ Bolton, Charles A	Lakefield, Ont	1,000	85
{ *Payé en billets*			215
Brossard, Thomas	Waterloo, P.Q	200	60
Brown, V. A	London, Ont	4,000	1,200
Brophy, D	Gananoque, Ont	500	150
Bouchier, Jean	St. Charles, P.Q	1,500	450
Boardman, C. E	Milltown, N B	1,000	300
Boardman, G. A	do	1,000	300
Bruce, F. C	Hamilton, Ont	1,000	300
Bruce, John	Walkerton, Ont	1,000	300
Breen, Philip	St. Stephens, N.B	1,000	300
Brumwell, J. H	Bridgenorth, Ont	300	90
Buck, F. P	Sherbrooke, P.Q	1,000	300
Buist, J. N	St. Tite	300	90
{ Burns, Michael	Gananoque, Ont	500	55
{ *Payé en billets*			95

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Bolton, H. C	St. Stephens, N.B	1,000	300
Blair, S. H	do	500	150
Campbell, Colin, fils	Weymouth, N.E.	1,000	300
Carnegie, John	Peterboro', Ont.	300	90
Campbell, D. D	Listowell, Ont	500	150
Canada Paper Co	Montréal, P.Q	2,000	600
Carey, W	Hamilton, Ont	1,000	3C0
Caron, Dumas	Rivière du Loup	5,000	1,500
Cartier, L. E. D	Sorel, P.Q	1,000	200
Payé en billets			100
Casey, G. E	Fingal, Ont.	1,000	300
Chamberlin, Thomas	Houghton, Ont	100	30
Champagne, C. H	St. Eustache, P.Q	10,000	2,000
Paye en billets			1,000
Champagne, C. L	St. Eustache, P.Q	5,000	1,100
Payé en billets			400
Channell, H A	Stanstead, P.Q	1,000	300
Channell, H. E	do	500	75
Payé en billets			75
Chevalier, Pierre	Joliette, P.Q	500	100
Payé en billets			50
Cherrier, J. A	Rigaud	2,000	500
Chipman, Z	St. Stephens, N.B	500	150
Choquet, A	Montréal, P Q	1,(00	120
Payé en billets			180
Christie, John G	Apple Grove, P.Q	1,000	300
Clarke, C. H	Barrie, Ont	1,000	25
Payé en billets			275
Clarke, Richard	Grafton, Ont	1,000	300
Conelly, J. E	Windsor, Ont	1,500	150
Contant, Pierre	Montréal, P.Q	1,000	300
Corestine, James	do	5,000	1,500
Côté, Celina B	Fraserville, P.Q	2,000	600
Cox, Thomas H	Montréal, P.Q	1,000	300
Cowan, James	London, Ont	200	60
Crawford, Alexander	Windsor, Ont.	5,000	500
Payé en billets			1,000
Crawford, Nancy	Cobourg, Ont	2,000	600
Crawford, Samuel	London, Ont	4,000	800
Payé en billets			400
Crossen, J	Cobourg, Ont	2,000	600
Cuthbert, E. O	Berthier, *en haut*, P.Q	1,000	300
Cuthbert, James A. A	do do	500	130
Pagé en billets			20
Dawes, A. J	Lachine	1,000	300
Davidson, C. P	Montréal	5,000	700
Payé en billets			800
Dawes, M. C	do	500	100
Payé en billets			50
Dawes, Thos. H	do	500	100
Payé en billets			50
Dawson, W. E	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
DeBlois, Louis	Bridgetown, N.E	200	60
DeGuise, Charles	Ste. Geneviève, P.Q	200	60
DesBrisay, James S	Charlottetown, I.P.E	3,000	900
Deschenes, M	Rivière du Loup, P.Q	500	150
Desjardins, A	Montréal	10,000	2,250
Payé en billets			750

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dewar, G. B.	St. André, P.Q	300	90
Dionne, C. A.	St. Antoine de Tilly	500	150
Dionne, Benjamin	Cacouna, P.Q	500	150
Dionne, L. N.	Fraserville, P.Q.	1,300	390
Donahue, Wm	Montréal	5,000	1,500
Dorval, A	St. Charles	500	150
Douglas, Wm	St. James, N.B	500	150
Drake, Thos. C.	Montréal	1,000	100
Paye en billets			200
Drolet, Pierre	St. Charles, P.Q	100	30
Dugal, L. S	Fraserville, P.Q	1,000	300
Dumble, J. H	Cobourg, Ont	2,000	600
Dunbar, G. H.	Weymouth, N.E	100	30
Dunn, James L.	St. John, N.B	1,000	300
Durand, James	London, Ont	1,000	300
Dyson, William	do	200	60
Eaton, Henry F	Milltown, N.B	2,000	600
Elliott, Alex. D.	Watford, Ont	500	150
Enouf, Elizabeth	Fraserville, P.Q	500	150
Ewing, A S.	Montréal	5,000	1,500
Eyre, Wm	Cobourg, Ont	2,000	600
Farmer, Michael	Montréal	5,000	1,500
Felton, E. Pellew	Sherbrooke, P.Q.	1,000	200
Payé en billets			100
Fenwick, G. E	Montréal	2,000	400
Payé en billets			200
Féré, Emery	St. Eustache	3,000	700
Payé en billets			200
Ferguson, John	London, Ont	1,000	300
Ferguson, Leonard	St. Thomas, Ont	1,000	300
Field et Frère	Cobourg, Ont	2,000	600
Filteau, Ferdinand	Ste Geneviève, P.Q	2,000	600
Fitzgerald, Georgina B	London, Ont	1,100	330
Fitzgerald, Margaretta O	do	1,100	330
Fleming, Wm	Owen Sound, Ont	1,000	200
Payé en billets			100
Fletcher, John	Rigaud, P.Q	5,000	1,500
Flynn, Joseph	Cobourg, Ont	2,000	600
Foster, Charles	Hamilton	2,000	400
Pagé en billets			200
Foster, A. M	Belleville, Ont.	2,000	400
Payé en billets			200
Foucher, F	Joliette, P.Q	1,000	300
Frazer, James A	Milton, Ont	100	30
Frink, R. W. W.	St Jean, N.B	500	150
Fulton, John	Montréal	5,000	1,500
French, John	Québec	1,000	100
Payé en billets			200
Galarneau, M. C.	Montréal	1,000	300
Gamarche, Ludger	Québec	500	150
Gatien, F	Granby, P.Q	500	90
Payé en billets			60
Gaudet, M. H. E	Ste. Thérèse, P.Q	500	150
Gauthier, Leon	Montréal	500	150
Gelman, F. E	do	5,000	1,500
Gill, Charles	Sorel, P.Q.	1,000	150
Payé en billets			150
Gillies, D. J.	Charlottetown, I.P.E	1,000	300

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Gilroy, Thos	Windsor, Ont	1,000	200
Payé en billets			100
Goddard, H. W	St. Stephens, N.B	500	150
Goodhue, C. F	London, Ont	5,000	1,500
Gouin, A. N	Sorel, P.Q	1,000	300
Goulet, J. M	St. Eustache, P.Q	1,000	225
Payé en billets			75
Grandbois, P. H	Rivière du Loup, P.Q	500	150
Grandbois, M. A	St. Casimir, P.Q	1,000	300
Grandbois, P. H	do	1,000	300
Grant, Jane S	St. Stephens, N.B	500	150
Gravelle, A	St. Eustache, P.Q	1,700	510
Greenwood, H	Grafton, Ont	2,000	600
Grenier Narcisse	St. Gregoire, P.Q	1,100	330
Guertin, J. N	St. Casimir, P.Q	1,800	540
Guévremont, P	Sorel, P.Q.	1,000	100
Payé en billets			200
Girechereau, L	St. François, P.Q	1,000	300
Hall, James	Peterboro', Ont	1,000	300
Hall, Albert	Peterboro', Ont	1,000	300
Hamelin, J. R. L	Québec	2,500	750
Hanson, Charles D	Montréal	1,000	300
Hanson, J. M	Berthier, P.Q	1,000	200
Payé en billets			100
Harding, Mad. T. J. B	Brockville, Ont	1,000	150
Payé en billets			150
Hardy, J. L	Grondines, P.Q.	2,000	600
Hardy, M. G	do	3,000	900
Hare, George	Grafton	1,000	300
Harwood, A. E. De L	Vaudreuil	5,000	500
Payé en billets			1,000
Harris, A. B	Ingersoll	500	150
Harwood, Allen	Vaudreuil	500	150
Hatheway, W. H., fils	St. Jean, N.B	1,000	300
Hatton, J. C	Montréal	5,000	500
Hea, J. R	Annapolis, N.E	1,000	300
Heenan, D	Grafton, Ont	2,000	600
Hickey, J. N	Montréal	200	20
Payé en billets			40
Heenan, Thomas, sén	Grafton	2,000	450
Payé en billets			150
Heroux, J. M	Arthabaska, station d'	1,000	300
Higgins, W. H	Whitby	1,000	150
Payé en billets			150
Higinbotham et McLogan	Guelph	2,500	750
Hills, O. W	Waterloo	1,000	300
Howland, W. H	Toronto	500	150
Hoyt, Asa	Grafton	2,000	600
Hudon, Atala	Quebec	2,000	600
Hudon, J	St. Philippe	1,000	300
Humphries, Patrick	St. Eustache	5,000	1,000
Payé en billets			500
Jugo, John	Charlottetown, I.P.E	2,000	600
Ives, W. B	Sherbrooke	500	500
Jefferson, Thomas	St. André	500	150
Johnson, Alex	St. Stephens, N.B	500	150
Johnstone, W. E	Grafton	3,000	900
Johnston, W. H	Whitby	1,000	200
Payé en billets			100

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Johnston, Wm	Wicklow	4,000	1,200
Jones, Edward	St. André	1,000	300
Jones, Robert	do	1,000	300
Jones, Simon	St. Jean, N.B.	2,000	600
Kains, W. H	London, Ont	300	90
Keating, Wm	Westwood	500	150
Kelly, John	Portland	500	150
Kent, Thomas	London	2,000	600
Labrie, A	St. Charles	600	60
Payé en billets			120
Kerr, James K	Toronto	1,000	300
Kerr, J. W	Cobourg	2,000	200
Payé en billets			400
Kerr, W. H. C.	Brantford	1,000	50
Payé en billets			250
Killam, Samuel	Yarmouth	2,000	600
Kinghorn, G. M	Montréal	10,000	3,000
Knodell, Geo. A	St. Jean, N.B.	1,000	300
Lacoursière, A. J	St. Stanislas	300	90
Lacoursière, D	Ste. Geneviève	200	60
Laflèche, Louis	Ste. Anne de la Pérade	1,800	380
Payé en billets			160
Lajeunesse, Narcisse	Sault au Récollet	1,000	100
Payé en billets			200
Lambert, J. N	St. Stanislas	1,000	300
Landsburgh, J	Frelighsburg	1,000	300
Larue, Thomas	Compton	1,000	300
Larue, V. W	Québec	100	30
Larochelle, Henriette D	Fraserville	4,000	1,200
LaRue, Magloire	Montréal	100	30
Laviolette, Godfroy	St. Jérôme	4,000	100
Payé en billets			800
LeBel, A	Québec	1,000	300
Leonard, A. E	Ste. Rose	500	150
Lester, D	London	200	60
Letourneux, J. T.	Montréal	1,000	300
Levesque, Joseph	Rivière du Loup	500	150
Limoges, Alfred	St. Eustache	500	150
Lindsay, James	London	500	150
Logan, Thomas	Sherbrooke	10,000	2,400
Payé en billets			600
Leman, W. J.	Sorel	500	150
Lye, Henry	Montréal	6,000	1,800
Lyman, Benjamin	Toronto	2,500	750
Lynch, W. W	Knowlton	200	40
Macbeth, John	London	1,000	300
Macdonald, D	Tignish, I.P.E	1,000	300
MacDonald, Ronald B	Miscouche, I.P.E	1,000	300
Mackay, Robert	St. Thomas	2,000	200
Manson, W. B.	Mansonville	500	150
Mahoney, Thomas H	Québec	6,500	1,400
Payé en billets			550
Massie, John, fils	Cowansville, P.Q	300	90
Mathieu, M	Sorel	1,000	150
Payé en billets			150
Meacham, S	Odessa	500	50
Millis, William	Cobourg	2,000	600
Messenger, Alveina	Yarmouth, N.E	100	30

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Messenger, Elias	Yarmouth, N.E	200	60
Messenger, Jane	do	100	30
Mignault, Dr	St. Augustin	300	90
Miller, William	Ste. Thérèse	2,000	600
Miller, Melville	Orillia	1,000	300
Minaker, D. H. et Frères	Cobourg	2,000	337
Payé en billets			263
Mitchell, Robert	Montréal	1,000	300
Moffatt, Atcherson	Amherst, N.E	500	150
Mongenais, J. B	Rigaud	2,000	600
Montmarquet, F. X	Montréal	1,000	300
Moody, John	Terrebonne	1,000	300
Moore, J. D	Compton	100	30
Morphy, A	London	500	150
Morton, Philips et Bulmer	Montréal	2,500	750
Montreuil, P. H	St. Sauveur	4,000	400
Morgan, Thomas	Maidstone	500	150
Mulholland, R	Cobourg	2,000	260
Payé en billets			340
Mulholland, W	do	2,000	600
Murphy, W	Charlottetown	1,000	300
Murray, Angus	St. Thomas	5,000	1,500
Murray, George	Toronto	200	60
Mussen, Thomas	Montréal	2,000	600
McAbee, Joseph	Portland, N.B	1,000	300
McCallum, P	Cobourg	5,000	1,500
McGarvy et McGoldwick	Montréal	1,000	300
McDonald, A. A	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
McDougall, James	Montréal	1,000	300
McDowell, Thomas	Palmerston, Ont	500	150
McGarvey, Edward	London	5,000	500
Payé en billets			1,000
McGauvran, John W	Montréal	5,000	1,500
McGreevy, Cornelius	Rigaud	500	150
McIntyre, R	Hespeler, Ont	1,000	300
McKeand, A	Hamilton	1,000	100
Payé en argent			200
McKeand, George	do	3,000	900
McKinnon, James	Stanstead	500	150
McGowan, J	Carillon	1,500	450
McLennan, A. A	Summerville, I.P.E	1,000	100
McLeod, James	do	1,000	300
McLean, W. A	Walkerton, Ont	1,000	300
McMurtry, S. A	Lindsay	500	150
McNichol, A	Calais, Maine	500	150
McNaughton, D	St. Eustache, P.Q	500	150
Noble, James	Strathroy, Ont	1,000	300
Macphie, Dugal (*par billet*)	Montréal	1,000	300
Northwood, John	Chatham	1,000	100
Morse, Albert	Bridgetown, N.E	200	60
Nourse, Charles	Whitby	1,000	100
Payé en billets			200
Noyes, John P	Waterloo, Q	500	150
Old, James, jun	Caledonia, Ont	1,000	300
Ogilvie, Alex. W	Montreal	15,000	4,500
Ostigny, Joseph	St. Jean-Baptiste	1,000	100
Payé en billets			200
O'Sullivan, John	Peterboro'	1,000	300

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Oswald, J. R	Montréal	1,000	100
Overell, Arthur E	Rockville, Ont	700	210
Owens, T. et W	Stonefield, P.Q	2,000	600
Page, A. W	Grafton	2,000	500
Payé en billets			100
Paige, Warren	Compton	1,000	100
Parent, E. H	Grenville	5,000	1,000
Payé en billets			500
Parker, J. M	Berwick, N.E	200	60
Parson, William	Orangeville	500	50
Paiement, Antoine	Ste. Thérèse	2,000	600
Peaker et Runions	Brampton	500	150
Peel, Thomas	London	300	90
Pelchat, Thomas	Québec	500	150
Perrault, Louis	Montréal	5,000	750
Payé en billets			750
Philps, George	St. Jean, N.B	1,000	300
Pickard, James	Exeter	1,000	300
Pomeroy, B., succession de	Compton	1,000	300
Pouliot, J. B	Fraserville	2,000	600
Pouliot, J. E	Rivière du Loup	1,000	300
Poirier, F. L	do	2,000	600
Poyntz, F. G	Orangeville	500	150
Prevost, J. B	Ste. Geneviève	200	60
Prevost, Sinai	Montréal	1,000	300
Pritchard, George	London	1,000	300
Pritchard, R	do	300	90
Proulx, Moïse	St. Tite	100	10
Priddicombe, John	London	2,000	600
Pinsonneault, A. C	La Tortue	500	....
Priddicombe, R. W	London	2,000	600
Quirk, John	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
Randall, Frederick	St. Thomas, Ont	1,000	80
Reinhardt, George	Montréal	1,000	300
Renaud, Adolphe	St. Eustache, P.Q	1,000	100
Payé en billets			200
Recteur et gardien de l'Eglise et Sacristie	Paroisse de St. George, Parrsboro', N.E	500	150
Reid, John	Edwardsburg, Ont	200	60
Richard, Joseph	Montréal	300	90
Roberts, Thomas	Grafton, Ont	1,000	300
Robertson, William	Terrebonne	1,000	300
Robbins, John	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
Robinson, Samuel	Orillia, Ont	500	150
Robinson, Christopher	Toronto	300	90
Corporat. Catholiq. Romaine Episcopale	Montréal	15,000	1,500
Payé en billets			3,000
Roebuck, Lydia Ann	Hamilton	100	30
Ross, A. P	Montréal	500	50
Ross, William	Devizes	1,000	300
Ross, Frank F	St. Etienne	500	150
Roy, David	Listowel	500	150
Roy, J. A	Rivière du Loup	6,000	1,800
Sauvé, Israel	St. André	500	150
Scott. A. W., succession	Halifax	2,000	200
Scott, William	Montréal	2 500	550
Payé en billets			200
Senkler, E. J	Brockville	500	150

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Shannon, Alex	Montréal	4,000	800
Payé en billets			400
Sharpe, F. S	St. Jean, N.B	1,000	300
Shea, John H	Québec	1,000	300
Stephen, H. W	Montréal	1,000	300
Stephen, R. W., fils	do	500	150
Sheppard, Robert	Lansdowne	200	60
Shurtleff, J. B	Stanstead	1,000	300
Sicotte, L. W	Montréal	2,000	200
Payé en billets			400
Sinclair, L. A. C	Tilsonburg	2,000	600
Sloane, W	St. Sauveur, P.Q	1,000	300
Smart, J. H	Kingsville, Ont	500	150
Payé en billets		1,000	125
Smith, E. R	St. Jean, P.Q		175
Smythe, Henry	Chatham	1,000	
Payé en billets			300
Smith, S. C	Granby	1,000	100
Payé en billets			200
St. Cyr, D. N	Ste Anne de la Pérade	1,500	150
Payé en billets			300
Stevenson, A. A	Montréal	5,000	500
Payé en billets			1,000
Stewart, A	Palmerston, Ont	1,000	300
Stewart, John	London, Ont	1,000	300
Stuart, M. E	St. Stephen, N.B	500	150
Stone, Louis F	Lakefield, Ont	100	30
Stovel, H. H	Mount Forest, Ont	500	100
Payé en billets			50
Sullivan, W. W	Charlottetown, I.P.E	1,000	300
Sutherland, James M	do	1,000	300
Sutherland, George	do	1,000	300
Talbot, E	Fraserville	1,000	300
Tassé, Rév. S	Ste. Scholastique	1,000	300
Tanguay, Michel	St. Charles	500	150
Taylor, John	London	5,000	859
Payé en billets			641
Thomas, D	Sherbrooke	1,000	150
Payé en billets			150
Thompson, James	St. Eustache	500	150
Thompson, J. H	St. Thomas	1,000	50
Thompson, J. J. J., succession	Chatham	1,000	300
Thornton, John	Coaticooke	2,000	600
Timbers, Joseph	Grenville	500	50
Payé en billets			100
Todd, W. H	St. Stephens	1,000	300
Todd, Charles T	Milltown	1,000	300
Todd, Seth M	St. Stephens	1,500	450
Toombs, William	North Rustico	1,000	300
Tory, Joseph	Watson	300	90
Tracy, Robert	Belleville	1,000	50
Payé en billets			250
Trotter, Joseph	Lakefield	500	150
Trudel, E. H	Montréal	5,000	1,500
Trudel, Joseph	Ste. Geneviève	400	120
Trudel, Luce	Ste. Anne de la Pérade	3,000	400
Payé en billets			500
Trudel, Robert	Ste. Geneviève	200	60

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Turnbull, Charles G	St. Jean, N.B.	1,000	300
Turnbull, W. W	do	5,000	1,500
Upper, J. L	St. Thomas, Ont	1,000	300
Vandewater, R. W	Kingston, Ont	500	150
Vaughan, William	St. Stephens	500	150
Vidal, Beaufort H	Toronto	500	150
{ Villeneuve, J. B. L	St. Jérôme	2,000	500
{ *Payé en billets*			100
Vinet, J. B	Montréal	1,000	300
Walker, Geo. W	Belleville	300	90
Walpole, H	Halifax	1,000	300
Wallace, William	Simcoe	500	150
{ Waddell, Robert	London	2,000	200
{ *Payé en billets*			400
Wall, G. S	St. Stephens, N.B	500	150
{ Warminton, R	Montréal	5,000	500
{ *Payé en billets*			1,000
Wason, John	Warsaw	1,000	300
Wason, William	do	500	150
Weldon, J. E	Weldon Station	500	150
Weldon, S	St. Thomas	500	150
{ Westbrook, H. L	London	1,000	100
{ *Payé en billets*			200
White et Weatherhead	Brockville	500	150
White, Richard	Montréal	10,000	3,000
Whiteside, F	do	500	150
Whitlock, J. T	St. Stephens.	500	150
Wilson, George	Essex Centre	500	150
Willis, W	London	2,000	600
Wilkinson, Wm	Brampton	1,000	300
Winter, Matthew	Cobourg	2,000	600
Wood, T. R	Toronto	10,000	3,000
Woon, Joseph	Hamilton	2,000	600
Workman, Wm	Montréal	1,000	300
Worthington, James	do	5,000	1,500
Wrighton, W. H	Peterboro'	1,000	300
Bacon, J. Louis	St. Thomas, P.Q	2,000	200
Barker, P. M	Orangeville, Ont	1,000	
Bezeau, Flavie	St. Antoine	2,000	200
DesBrisay, A. L	Charlottetown	200	20
{ Fish, Wm. J	Cobourg	3,000	900
{ *Payé en billets*			200
Fisher, John	Cobourg	3,000	900
{ Girdlestone, C. H	Windsor	1,000	100
{ *Payé en billets*			200
Harlow, Reuben	Shelburne	500	50
Jarvis, O. C	St. Thomas	1,000	50
Lauze, Marie G	St. Louis	500	50
King, Edward	Bethany	1,000	
{ Têtu, F. A	Rivière du Loup	200	20
{ *Payé en billets*			40
Josephine, Vanner	St. Eustache	4,000	400
Watson, Dixie	Wingham	500	
Rose, David	Dummer	500	
Condon, Thomas	Douro	1,000	
Beddome, F. B	London	500	
Chapman, J. M	Stanstead	1,000	
Cade, W. H	Rougemont	200	
Hunter, W. H	Stanstead	1,500	
Richards, T. M	Edmundstan, N.B.	1,000	

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

(*Liste corrigée reçue le* 27 *juillet* 1878.)

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Allen, James	New Edinburgh	1,000	100
Arnold, Wm	Bell's Corners	1,000	100
Allan, Mme Thos	Hazeldean	400	40
Argue, George	Ashton	200	20
Argue, George	Fallowfield	500	50
Argue, Andrew	do	500	50
Ahearn, William	Ottawa	1,000	100
Abbott, Adam	Hazeldean	500	50
Askwith, John	New Edinburgh	300	30
Avery, Henry	do	300	30
Anderson, J. D	Ottawa	200	20
Amable, R	Winchester	1,000	100
Allison, Andrew, fils	Dunbar	500	50
Allison, W. R.	do	500	50
Allan, John	Cumberland	500	50
Argue, Mme E	Fallowfield	200	20
Averil, Joseph	Portage du Fort	100	10
Adams, John J.	Osnabruck	1,000	100
Adams, Gideon	do	2,000	200
Adams, Joel	do	1,000	100
Auger, Joseph	Ste. Croix	100	10
Audet, Rév. A	Ste. Adélaïde de Pabos	100	10
Andrews H. Cochrane	Ottawa	1,000	100
Blackburn, Robert	New Edinburgh	1,000	100
Borbridge, S. et H	Ottawa	1,000	100
Bradley, Joshua, fils	Hazeldean	500	50
Bowen, George	Ottawa	300	30
Boucher, John	Hazeldean	500	50
Bradley, John	do	500	50
Brunet, Rév. A	Portage du Fort	1,000	100
Bogart, Giles W	Winchester	2,000	200
Belanger, Richd. D	Rigaud	1,000	100
Burroughs, R	Hazeldean	500	50
Brouse, W. H., M.D	Prescott	1,000	100
Bate, Charles T	Ottawa	2,000	200
Beattie, John, père	South March	200	20
Barton, John	Fallowfield	500	50
Brennan, J. B.	Ottawa	2,000	200
Barton, Benjamin	Fallowfield	500	50
Bradley, Albert	Hazeldean	1,000	100
Bradley, Joshua, père	do	1,000	100
Burroughs, George	Fallowfield	1,000	100
Bronskill, H. J	Ottawa	20,000	2,000
Bradley, Thomas	Hazeldean	200	20
Burns, Robert, M.D	Pakenham	200	20
Burroughs, W. T	Fallowfield	500	50
Bearman, James	Bell's Corners	1,000	100
Barton, William	Vanleek Hill	1,000	100
Blackburn, Mme G M	New Edinburgh	6,500	650
Bentley, T. B., M.D	Ottawa	500	50
Baskerville, Joseph	Ramsay's Corners	500	50
Brennan, John	Sheenboro	100	10
Boxall, David	New Edinburgh	500	50
Bell, W. R., M.D	do	3,000	300
Brown, James B	Grenville	500	50
Burns, James	do	400	40
Brophy, George P.	Ottawa	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Bell, Samuel	Carleton Place	1,000	100
Begin, Joseph	Lévis	1,000	100
Beckett, William	Portage du Fort	500	50
Bogart, Elizabeth	Winchester	1,000	100
Beach, M. F	Winchester Ouest	1,000	100
Brown, John	Carleton Place	200	20
Bell, Robt. W., M.D	do	200	20
Blair, Wilson	Osgoode	500	50
Brown, J. C	Ottawa	200	20
Barber, Charles W	Templeton	500	50
Brading, H. F. et Cie	Ottawa	100	10
Bryson, l'hon. Geo	Chichester	2,000	200
Bezeau, Mme. A	St. Antoine de Tilly	2,500	250
Brunette, Théophile	St. Augustin	500	50
Brunel, Rév. E	Gentilly	400	40
Bertrand, Mrs. Joseph	Cap Sante	500	50
Beaubien, Rév. L. P	Lévis	100	10
Bradley, Richard	Manotick	1,000	100
Bolduc, Rév. J. B. Z	Québec	3,000	300
Boyd, James	Eastman's Springs	300	30
Black, George	Ross	200	20
Beaubien, Louis	Montréal	1,000	100
Bennett, John	Roxborough	1,000	100
Bouillie, L. Z	Deschambault	300	60
Bouillie, Zéphirin	do	200	100
Brown, John	Monckland	4,000	400
Bertrand, Joseph	Cap Santé	500	50
Bernier, Rév. B	St. Narcisse	100	10
Bernier, Rév. A	St. Emelie	100	10
Bennett, Thos	Roxborough	100	10
Bouchard, Rév. A	Batiscan	100	10
Bossé, F. X	Percé	100	10
Brown, D. R., P.L.S	Newington	200	20
Becker, Ezra	Dunbar	2,000	200
Boucher, Jean	St. Charles	1,000	100
Bureau, Rév. J. A	St. Nicholas	1,000	100
Beaumont, Rév. P	St. Baptiste des Ecureuils	1,000	100
Blondin, J. A	Becançour	500	50
Bourgeois, G. A., M.D	Trois-Rivières	1,000	100
Beland, Rév. Isidore	Batiscan	500	50
Belleau, Rév. S	St. Croix	500	50
Brunelle, Uldric, N.P	St. Etienne des Goit	100	10
Bellenger, Joshua Ferdinand	N. Dame des Angers, Batiscan	8,000	800
Bellemare, Rév. Chas	Shawanagan	200	20
Baker, James	Cape Cove	200	20
Burton, Isabella	Cumberland	1,000	100
Brown, Arthur	Morrisburgh	200	....
Brownlee, Hugh	Stittsville	800	80
Burland, George B	Montréal	500	....
Bronson & Co	Ottawa	500	50
Begin, Madame F. P	Rimouski	19,000	1,900
Begin, Aquilas	do	1,000	100
Bowin, Dlle. Dina	Baie St. Paul	5,000	500
Becke, Joseph	Anse du Cap	1,000	100
Boucher, Ludger, N.P	St. Barnabe	200	20
Baudet, Rév. P. H	St. Alphonse	2,000	200
Church, Gardner, fils	Chelsea	2,000	200
Campbell, Archibald, et J.	Arnprior	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Name.	Residence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Church, C. R., M.D	Ottawa	2,000	200
Carmichael, D. A., M.D	do	1,000	100
Clarke, Charles E	do	600	60
Cunningham, Alex	Wendover	300	30
Cameron, Evans	Skead's Mills	1,000	100
Charbonneau, Louis	Plantagenet	500	50
Charbonneau, H.	do	300	30
Chaine, Rév. Adolphe	Arnprior	2,000	200
Chely, John	Aultsville	100	10
Craig, William	Carsonby	300	30
Caldwell, John	Carp	1,000	100
Church, l'hon. L. R.	Aylmer	2,000	200
Champness, Weldon	Ottawa	2,000	200
Caldwell, J. F	do	1,000	100
Chabott, P. H	do	1,000	100
Carson, Charles	Carsonby	200	20
Cotton, James	Bryson	2,000	200
Cowan, William	Ottawa	500	50
Clark, Thomas	do	300	3C
Cleland, Robert	Osgoode Ouest	200	20
Clark, James	Ottawa	300	30
Cameron, John C	Grenville	100	10
Clancy, John	Ottawa	100	10
Crain, Robert	do	500	50
Christian, Charles	do	500	50
Cushing, J. B	Chatham	1,000	100
Creighton, Thos	Dunraven	200	20
Cowley, J. A. E	Portage du Fort	200	20
Crain, Jno. F	Carleton Place	200	20
Casselman, R	Winchester	500	50
Christie, Thomas	do	1,000	100
Campbell, W. F	Metcalfe	100	10
Cochlan, Daniel		200	20
Cockburn, Francis	Bearbrook	1,000	100
Charbonnier, Rev. O	Ange Gardien	100	10
Curran, William	Fallowfield	1,000	100
Cowley, Daniel	Ottawa	1,000	100
Colquhoun, Wm.	Cornwall	2,000	200
Collette, Hercule	St. Bazile	1,000	100
Corpor. Episcopale Catholiqne Romaine	Trois-Rivières	1,500	150
Caron, Rév. Thos.	Nicolet	500	50
Callen, Robert	Fallowfield	500	50
Compagnie d'Assurance des Citoyens	Montreal	2,500	250
Campbell, Archibald	Athol	100	10
Clair, Isidore Louis	Trois-Rivières	100	10
Coté, Amable	St. Agapit	1,000	100
Carmichael, Donald	Beckwith	1,500	150
Coté, Samuel	Rimouski	1,000	100
Caron, F. X	Percé	1,000	100
Casgrain, L. C. A	Ottawa	100	10
Cattanach, Finlay	Lancaster Nord	300	30
Colquhoun, John	Grantly	1,000	100
Carlysle, Mathew	Aultsville	200	20
Cameron, A. S	Lancaster	1,000	100
Challiez, Pierre N	St. Pierre les Becquets	500	50
Chabott, Laurent	St. Basile	5,000	500
Christie, Peter	Cornwall	1,000	100
Cameron, R	New Lancaster	1,000	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Connolly, Rév. F. E	Ste. Anne de la Pérade	400	40
Connell, Dlle. Sarah	Deschambault	400	60
Casselman, Philip A.	Grantly	1,000	100
Casselman, Hiram	do	2,000	200
Corporation du Collége	Ste. Anne de la Pocatière	1,200	120
Carr, C. Alexander	Finch	1,000	100
Couillard, J. T	Rimouski	1,000	100
Chouinard, Rév. A	St. Octave de Métis	1,000	100
Corporation du Séminaire	Rimouski	1,000	100
Cameron, John W	Chatham	800	80
Cochran, Wm. H	Kemptville	500	50
Carcan, Mme. D	New Carlyle	500	50
Carbonneau, Rév. C. A	Rimouski	200	20
Dillabough, Lemuel	Ottawa	300	30
Davidson, James	Fallowfield	1,500	150
Dunbar, John	Pointe Farran	100	10
Durocher, Rév. J. E	Rigaud	2,000	200
Derenzey, Edward	Sand Point	1,000	100
Dawson, F. W	New Edinboro'	300	30
Davis, Moses	Rockville	200	20
Dickson, H. H	Packenham	200	20
Durant, Merrick	Williamsburg	1,000	100
Dillabough, Samuel	Winchester	200	20
Downey, John	March	300	30
Donnelly, Horace	Ironside	1,000	100
Dorion, L. E.	Québec	500	50
Davidson, Robert	Westmeath	300	30
Dowall, Rév. F	L'Assomption	200	20
Dowling, Rév. J. M	St. Sylvestre	100	10
Dixon, Jas. N	Moulinette	100	10
Deeks, Hiram	North Williamsburgh	500	50
Douveille, Rév. J. A. J	Nicolet	100	10
Dumontier, Rév. F	Portneuf	100	10
Drolet, Pierre	St. Charles	100	10
Delorimier, L. G. V	St. Anne, Bout de l'Isle	2,000	200
Dion, Gaspard	Rimouski	400	40
Dostaler, A. N	St. Narcisse	200	20
Dingwall, Alexander	Williamstown	500	50
Dafoe, Jacob	Osnabruck	500	50
Dionne, Rév. P	St. Albans	1,000	100
Devillers, Benj	St. Nicolas	500	50
Dauth, Rév. L. E	St. Valère de Bulstrode	1,000	100
Desjardins, Rév. L	Bic	1,000	100
Danjou, Magloire	St. Simon	500	50
Desaulnier, Rév. F. X	Pointe du Lac	200	20
Derome, Francis M	Rimouski	500	50
Doucet, Rév. N	Malbaie	1,000	100
Delachovretière, T. C	Deschambault	400	40
Eaton, Geo. W	Ottawa	2,000	200
Edwards, Geo	Thurso	500	50
Erskine, John S	Lough's Mills	1,000	100
Ethier, C., M.D	Ste. Scholastique	200	20
Esdaile, Mathew	New Edinboro'	500	50
Earle, Hiram	Winchester	500	50
Earle, Duncan	do	500	50
Egan, H. K	Aylmer	1,000	100
Ferguson, Jas., M.D	Cumberland	1,000	100
Fulton, Robt. Derry	Winchester	5,000	500

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Faulkner, Andrew	Fallowfield	1,000	100
Fraser, James D	New Edinboro'	500	50
Forbes, W. B	Carillon	700	....
Fyfe, Peter	Stewartville	500	50
Foreman, Thomas	Chatham	500	50
Fleming, James	Ashton	200	20
Freeman, P. W	Loughboro'	1,000	100
Francour, Joseph L	Gloucester	1,000	100
Filion, A. B	Grenville	100	10
Foley, M. S	Montréal	1,000	100
Fisher, John	Henyon	200	20
Ferguson, John G	Williamstown	1,000	100
Fraser, Alex	Martintown	100	10
Friezell, Richard M	Munster	300	30
Fraser, Duncan	New Lancaster	100	10
Featherston, Geo., et Cie	Kinburn	1,000	100
Fortin, Richard M	Cap Santé	1,000	100
Fafard, Rév. E	St. Joseph de Lévis	500	50
Ferguson, Jno. W	Charlottenburg	1,000	100
Ferguson, Alex	Ottawa	1,000	100
Gomies, Wm	Aylmer	1,000	100
Gilmour, Allan	Ottawa	5,000	500
Gourlay, Hugh	Huntley	500	50
Gourlay, Wm	do	500	50
Graham, Thos	Bell's Corners	1,000	100
Graham, Wm	do	1,000	100
Garrett, Rév. Thos	Bearbrook	2,000	200
Gollinger, J. J	Aultsville	600	60
Gollinger. Geo. H	do	200	20
Gollinger, Geo L	do	1,000	100
Gollinger, Josiah	do	300	30
Gibson, Wm	Morrisburgh	1,000	100
Graham, Elisha	Hazeldean	500	50
Graham, Thos., père	Bell's Corners	250	25
Gosline, Sévère	Rockville	500	50
Graham, Wm	New Edinboro'	4,000	400
Gaboury, T. C , M.D	Bryson	200	20
Gilpin, Robert	Ottawa	250	25
Gillies, John	Carleton Place	1,000	100
Greig, Thos	do	200	20
Gamble, John	Cumberland	1,000	100
Goodwin, George	Grenville	100	10
Golden, Bryan	Chichester	200	20
Grier, John W	Cumberland	300	30
Grenier, Rév. P. A	Trois-Rivières	200	20
Gingras, Rév. J. A	Ste. Croix	100	10
Gordon, Sarah	Portage du Fort	500	50
Gagnon, Rév. H	Ste. Catherine	500	50
Gagnon, N	Champlain	1 100	110
Gaudet, J	Gentilly	500	50
Gregoire, Mathew	Lévis	100	10
Gossilin, Joseph	St. Nicolas	500	50
Galarneau, Pierre	Percé	100	10
Gervais, M. E., M.D	Trois-Rivières	200	20
Gill, Rév. L	Grondines	1,000	100
Gauthier, Rév. L. A	Beaurivage	1,500	150
Guertin, Rév. J. N	St. Casimir	400	40
Garneau, B., N.P	Ste. Croix	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Gamache, Ludger	St. Sauveur	2,000	200
Gamache, Delle. Marie	do	500	50
Gauthier, Thomas	Fitzroy Harbour	100	10
Grondin, Etienne	Rimouski.	1,000	100
Guay, Rév. Charles	Sacré Cœur	1,000	100
Geroux, Alfred	St. Casimir	1,000	100
Greenshields, George	Carleton Place	200	20
Gauthier, D	St. Raymond	200	20
Guillet, Valare, N.P	Trois-Rivières	400	400
Guay, Jean	Chicoutimi	1,000	100
Goulet, Joseph	St. Raymound	100	10
Gauthier, Dolphice	Deschambault	200	20
Hinton, R. J	Nepean	1,000	100
Hope, James	Ottawa	1 000	100
Harken, Wm., M.D	Vankleek Hill	2,000	200
Helmer, W. Z	Russell	500	50
Helmer, Mme. Margaret	do	500	50
Hodgins, George	Osnabruck	100	10
Hanna, Alexander	Aultsville	100	10
Hutchison, George, L.D.S	Ottawa	1,000	100
Hanes, Jacob	Morrisburg	500	50
Hagar, Albert, M.P	Plantagenet	1,000	100
Hannum, J. M. P	Ottawa	1,000	100
Halfpenny, Robert	Bell's Corners	100	10
Hughes, Michael	Collfield	200	20
Henderson, John	New Edinboro'	500	50
Higginson, John	L'Orignal	300	30
Hamilton, Robert	do	100	10
Heron, Thomas	Pont Billings	200	20
Heron, Mathew	do	1,000	100
Heron, John	do	1,000	100
Harris, James	Ottawa	400	40
Hopkins, Robert	do	500	50
Hudson, F. B	do	200	20
Hartley, George C	Grenville	500	50
Hamelin, Rév. J. R	Québec	2,000	200
Heath, Edmund	Clarendon	300	30
Hayes, F. B	Templeton	500	50
Howard, John	Grenville	1,000	100
Hunter, Charles	Cumberland	1,000	100
Healy, William	Fallowfield	500	50
Hall, John S	Montréal	1,000	100
Hardy, Amable	St. Basile	300	30
Huot, Rév. N M	Ste. Agathe	200	20
Henry, Edward	Fort William	200	20
Hardy, Amable	St. Basile	200	20
Hughes, Abraham	Alfred	500	50
Hardy, M. G	Grondines	1,000	100
Hamilton, John W	Osnabruck Centre	300	30
Hardy, Jules, M.D	St. Tite	200	20
Hutchison, M	Montréal	1,000	100
Heppel, Joseph	St. Anaclet	1,000	100
Harper, L. G	Percé	2,000	200
James, W. H	Beckwith	200	20
Jackson, Samuel	Orléans	1,000	100
Jones, Edward	St. André	500	50
Johnston, George	Rupert	1,000	100
Jennings, Wm	Fort William	1,000	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Johnston, George	Ottawa	200	20
Johnston, Robert	do	100	10
Johnston, Wm	Chrysler	2,300	230
Judill, Charles E		100	10
Johnston, John	Ottawa	1,000	100
Jobin, John	St. Augustin	500	50
Jutras, J	Bécancour	500	50
Johnston, George S	Finch	1,000	100
Jones, W. E.	Richmond, Q	300	30
Kettles, Wm	Hazledean	500	50
Kimball, Albert	Hawkesbury	2,000	200
Kar, James	North Gower	200	20
Kenny, Margaret	Aylmer	2,000	200
Kemp, C. R	Hazledean	200	20
Kemp, John	do	1,000	100
Kidd, Mary Ann	Carp	1,000	100
Kenny, Thomas	Ottawa	1,000	100
Keough, Rév. J. B	Bell's Corners	2,000	200
Knapp, H. A	New Edinburgh	500	50
Kemp, Benjamin	Stittsville	500	50
Kenny, Robert	Aylmer	1,000	100
Kelly, John	Carillon	2,000	200
Klock, R. H. et J	Aylmer	1,000	100
Kennedy, Robt.	Ashton	100	10
Kenny, Wm	Carleton Place	200	20
Kerr, Wm	Templeton	200	20
Keays, James	Duncanville	2,000	200
Kearns, Wm. F.	Metcalf	100	10
Kennedy, Peter	Notfield	500	50
Kewin, E	Cornwall	1,000	100
Kerr, James	Kars	300	30
Kennedy, John	Kenryon	300	30
Kiley, John	Québec	1,000	100
Kavanagh, F. et M	Ottawa	1,000	100
Laird, Hon. David	Territoire du N.O	1,000	100
Logan, George, M.D.	Ottawa	2,000	200
Lunney, James J	Panmure	200	20
Lunney, Hugh A	do	200	20
Leonor, Joseph E	Rochesterville	200	20
Lowrie, Margaret	Morrisburgh	500	50
Leduc, Edouard	St. Andre Avelin	3,000	300
Laing, P. Sinclair, M.D	Londres, Angleterre	2,000	200
Labrosse, Simon	St. Eugène	2,000	100
Lafurgy, Edward	Fort William	200	20
Lamb, Alexander	Pointe Fortune	200	20
Lumsden, Alex.	New Edinburgh	2,000	200
LaBelle, W	L'Orignal	300	30
Lambert, J. Thos	Ottawa	500	50
Leitch, Alex., fils	Bryson	200	20
Laing, H	Clarendon	200	20
Langford, Isaac	Clarence	1,000	100
Lackay, Hugh	Chichester	200	20
Lefebvre, Edward	do	1,000	100
Lusk, Isaac	Eardley	100	10
Lauzon, E.	Aylmer	500	50
Lalonde, Victor	St. Eugène	200	20
Laframboise, L	Montréal	600	60
Lafleur, Eustache	Bryson	100	10

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Larue, Proïde, M.D	St. Augustin	100	10
Leprohon, J. L., M.D	Montréal	200	20
Langevin, Jean, N.P	Rimouski	500	50
Lattinvelle, Flavien	Trois-Rivières	1,000	100
L'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus	Québec	100	10
Leclair, A	North Lancaster	500	50
Lamb, William	Wendover	1,000	100
Loucks, Richard	Aultsville	1,000	100
L'Heureux, Narcisse	St. Sauveur	2,000	200
Lambert, J. N	St. Stanislas	1,000	100
Lavasseur, P. C	St. Jean des Chaillons	1,000	100
Lemay, G	Ste. Croix	500	50
Lyle, John	Finch	1,000	100
Lebreny, Moise	Grande Rivière	100	10
Langlois, Mme. E	Rimouski	1,000	100
Leslie, John	Ottawa	1,000	100
Leslie, William	Berwick	1,000	100
Landry, Magloire	St. Romuald	300	30
LeBouthillier, Geo	Percé	1,000	100
Lacombe, Rév. Albt	Winnipeg	500	50
LeBouthillier, Philippe	Percé	1,000	100
Langevin, Athanase	St. Luc	1,000	100
Legendre, François	Ste. Croix	500	50
LaRue, Rév. N. O	Ste. Paulin	300	30
Leferrière, A. A., M.D	New Carlisle	500	50
Leferrière, Mme. A. A	do	500	50
Mason, Donald	Ottawa	1,000	100
Moodie, Robert	Bell's Corners	1,000	100
Mills, E. H	West Winchester	500	50
Millar, John	L'Origral	1,000	100
Morgan, Ira	Metcalf	1,000	100
Molloy, J. H	Fournierville	1,000	100
Mongenais, J. B	Rigaud	9,000	900
Markell, Jno. R	Wales	1,000	100
Morgan, Jno. S	Farran's Point	100	10
Moodie, David	Bell's Corners	200	20
Mongenais, N., M.D	Rigaud	500	50
Morse, John	Ottawa	1,000	100
Mulligan, Jas	Hazeldean	500	50
Mulligan, Matilda	do	500	50
Mulligan, Sarah	do	200	20
Merkley, G. M	Morrisburgh	1,000	100
Marsten, J. C	L'Orignal	1,000	100
Malcolm, F. B	Pakenham	1,000	100
Manchester, D	Stittsville	300	30
Moad, W. H	Winchester	750	75
Muldoon, J.	Hazeldean	500	50
Mitchell, C. W	Ottawa	1,000	100
Mansfield, Pierce	New Edinboro'	1,000	100
Murphy, John L	Ottawa	1,000	100
Merleau, T	Bryson	200	20
Manion, John	Huntly	100	10
Martin, Joseph	New Edinboro'	200	20
Menzies, John	Almonte	500	50
Mason, Andrew	Ottawa	500	50
Marston, J. W	L'Orignal	200	20
Mason, Robert	Ottawa	1,000	100
Merlin, Hezekiah	Ramsay's Corners	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Manuel, John	Ottawa	500	50
Murrell, Thomas	Bryson	200	20
Mercill, Henry	Winchester	1,000	100
Meach, C. G.	Aylmer	1,000	100
Manchester, Mme David	Stittsville	200	20
Monceon, Leonard	Ange Gardien	100	10
Monroe, D.	Cornwall	1,100	110
Mulligan, Nathaniel	Huntly	500	50
Marcoux, Rév. M. D.	Champlain	1,100	110
Maurand, A. O	Deschambault	200	20
Martineau, Rév. D.	St. Charles	1,000	100
Massicotte, J. B.	St. Prospère	400	40
Munro, Donald W.	Martintown	2,000	200
Myers, Margaret	Wales	1,000	100
Munro, Donald C.	Martintown	500	50
Muro, William	Roxborough	1,000	100
Mills, Jno. Nelson	West Winchester	200	20
Munro, Daniel	Charlottenburgh	300	30
Munro, William	do	300	30
Martin, John	Newington	1,000	100
Marchand, Rév. P. H.	Ste. Narcisse	100	10
Michelle, Rév. F.	Buckingham	500	50
Munro, Hugh	Notfield	500	50
Myers, Jacob	Osnabruck	1,000	100
Merkley, James H.	Matilda	500	50
Mayrand, Edouard	Deschambault	100	50
Moore, Andrew	Ottawa	200	20
Mortimer, Alexander	do	2,200	220
Miller, Joseph	St. Barnabé	100	10
Mongenais, J. B. A.	Rigaud	2,000	200
McAllister, W. B.	Eardley	2,500	250
McCurdy, William	Hazledean	1,000	100
McConnell, Richard	Aylmer	2,500	250
McKinnon, Alex	Ottawa	1,000	100
McWatters, T. T.	Vankleek Hill	500	50
McDonald, P. W.	Plantagenet	100	10
McLaughlin, D.	Rockville	500	50
McMillan, Hugh	Rigaud	2,000	200
McLennan, A. J.	Plantagenet	500	50
McMartin, Alex	Morrisburgh	1,000	100
McNaughton, Malcolm	New Edinboro'	5,000	500
McKinnon, W. A.	do	1,000	100
McGinnes, David	do	500	50
McLeod, Dougall	do	1,000	100
McCool, James	Fort William	2,000	200
McNally, Simon	Ile du Calumet	200	20
McKay, Thomas	Ottawa	1,000	100
McCloy, Thomas	do	300	30
McGuire, James F.	Fort-William	1,000	100
McMillan, D.	Grenville	500	50
McDonald, Donald	do	100	10
McVicar, Dougall	do	200	20
McGregor, Archibald	Gloucester	100	10
McDougall, Francis	Ottawa	200	20
McDonald, A. B.	do	100	10
McGillivery, D. A.	Arnprior	500	50
McNabb, Charles R.	Ottawa	300	30
McAndrew, John	Renfrew	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McVean, Donald	Chatham	1,000	100
McKinnon, Murdoch	do	200	20
McFarlane, M.	Portage-du-Fort	400	40
McFadden, Abraham	Ashton	50	5
McFadden, Robert	Almonte	300	30
McIntyre, D	Clarence	500	50
McDonald, Kenneth	Ottawa	2,000	200
McLaurin, James	Osgoode	200	20
McLaurin, Daniel	do	100	10
McIntosh, Peter	Winchester	1,000	100
McGrady, John	Templeton	300	30
McDonnell, Coll	Collfield	200	20
McMillan, Zachariah	Metcalf	1,000	100
McDougall, Alex	Des Joachims	1,000	100
McKay, John	Bryson	200	20
McDonald, John A	Mattawa	500	50
McElroy, Henry	Richmond	1,250	125
McGowen, J.	Carillon	1,000	100
McRae, William	Bearbrook	1,000	100
McCarthy, John	Richmond	500	50
McWilliam, William	Québec	2 000	200
McRae, Albert	Dunvegan	200	20
McDiarmid, Duncan	Martintown	500	50
McNaughton, Alex	Newington	10,000	1,000
McNaughton, Hugh	Athol	500	50
McDiarmid, Angus	Martintown	1,000	100
McDonald, Hon. D. A.	Toronto	1,000	100
McNaughton, Duncan	Athol	400	40
McIntosh, Neil	Ottawa	500	50
McIntyre, Alex. C	Newington	500	50
McKillican, Wm.	Moose Creek	1,000	100
McDiarmid, Hugh	Avonmore	200	20
McClean, Peter	Finch Sud	100	10
McNaughton, J. R.	Notfield	100	10
McNaughton, Jane P.	do	200	20
McIntosh, Angus	Dunvegan	500	50
McMartin, Malcolm	Martintown	100	10
McLerenan, John	Dalkeith	500	50
McNaughton, Donald	Dunvegan	500	50
McRae, Alexander	Kenyon	1,000	100
McPherson, W. A.	Port Daniel	100	10
McRae, D.	Lancaster	500	50
McLennan, Donald H.	Rivière Raisin	500	50
McLeod, William	Grantly	300	30
McNaughton, W. J.	Rivière Raisin	500	50
McIntosh. John	Lancaster Nord	100	10
McWilliam, James H	Dunbar	500	50
McKinnon, Hugh	Finch	100	10
McDermiad, Alex	Martintown	5,000	500
McDermiad, Hugh J	do	1,000	100
McDermiad, Hugh F.	do	1,000	100
McKerchar, Duncan	Roxborough	1,000	100
McDermaid, Duncan	Avonmore	2,000	200
McNaughton, F. D	Finch Sud	1,000	100
McLean, Hector	do	500	50
McLean, Margaret	Finch	500	50
McLean, Janet	do	500	50
McGillivray, Edward	Ottawa	1,000	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D' OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McDonnell, Rév. F	St. Joseph, Cape Cove	1,000	100
McLennan, Robert	Rivière Raisin	200	20
McDougall, Donald	Notfield	1,000	100
McDougall, Jno. C	do	1,000	100
McMillan, George	Dunbar	500	50
McRae, Finlay	Dunvegan	200	20
McRay et Cie	Thomas	500	50
McDougall, Malcolm	Notfield	1,000	100
McDonald, John	Lancaster Nord	3,000	300
McLennan, F. D	Rivière Raisin	1,000	100
Nesbitt, John	Fallowfield	500	50
Neville, Andrew	Bryson	200	20
Nicholls, Robert	Chatham	1,000	100
Nelson, Gilbert M	Bearbrook	500	50
Null, John	Kinburn	1,000	100
Neelin, William	Carleton Place	1,000	100
Nelson, H. A	Montréal	1,000	100
Neville, Rev. J.	St. Sylvestre	100	10
Naud, Onésime	Deschambault	500	50
Olmstead, Gideon	Merrivale	1,000	100
O'Grady, John	Fallowfield	500	50
O'Meara, M	Bryson	200	20
Ogilvie, Samuel	Ottawa	200	20
Orde, W. L	do	1,000	100
Ogilvie, David	Grenville	200	20
Ostrout, George	Bryson	200	20
O'Rourke, Edward	Manotic	100	10
Ouimet, J. A	Montréal	1,000	100
Ouimet, A	do	500	50
Philip, Rév. Seraphim	Fournierville	1,000	100
Patsh, John D	Osnabruck	200	20
Purvis, G. A., M.D	Portage-du-Fort	1,400	140
Pattison, Jas. Thos	Bryson	200	20
Patterson, Thomas	Ottawa	500	50
Patterson, James	Almonte	200	20
Prentiss, T. B	Aylmer	1,000	100
Prentiss, G. W., M.D	Grenville	100	10
Proudfoot, Alex	Fort Coulonge	500	50
Parent, E. H	Grenville	5,000	500
Pollock, William	Pointe Fortune	400	40
Pickup, John W., M.D	Pakenham	200	20
Pratt, Francis	Stittsville	500	50
Parisseau, Jos. et Alphonse	Hull	200	20
Plamondon, Rev. H	Montréal	100	10
Pelletier, Rev. F. L	St. Raymond	100	10
Proulx, Rev. M. G	Nicolet	100	10
Patrick, Amelia Louisa	Ottawa	1,000	100
Paquin, Cyrille	Deschambault	500	50
Patterson, G. H	Montréal	600	60
Parent, Rev. L. E	Pointe-aux-Trembles	200	20
Pelletier, J. A. A., M.D	St. Anne de la Pérade	100	10
Plante, Joseph	St. Nicolas	300	30
Proudfoot, A., M.D	Montréal	1,000	100
Paradis, Henri	Percé	1,000	100
Pelletier, Pierre	Bic	200	20
Parent, Louis	Sacré Cœur	500	50
Plaisand, Augustin	St. Romuald	300	30
Price, Edward	New Edinboro'	1,000	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Patton, John H	Matane	200	20
Patterson, George	Appleton	100	10
Robertson, John	Bell's Corners	200	20
Richards, Arch	Ottawa	500	50
Russell, James W	do	1,000	100
Ryan, John	Plantagenet	1,000	100
Reid, Robert	Ottawa	1,000	100
Robillard, Honoré	Rockville	1,000	100
Rogers, John	Bearbrook	1,000	100
Rochester, John	Rochesterville	2,500	250
Roadhouse, Rév. Job	Thurso	3,000	300
Raymond, W. C	Dickinson's Landing	100	10
Rochester, James	Rochesterville	2,000	200
Reid, George	Portage-du-Fort	1,000	100
Rimmer, Walter	Bryson	200	20
Robillard, Alex	Rockville	500	50
Robertson, Wm	Morrisburg	1,500	150
Robertson, Wm	New Edinboro'	1,000	100
Reeves, Daniel	Grenville	500	50
Robert, Stanislas	Ottawa	500	50
Ross, Rév. Donald	Chatham	1,000	100
Roberts, John	Carillon	1,000	100
Richards, Wm	Ottawa	300	30
Rae, David	West Winchester	1,000	100
Rose, Clark W	Mountain	500	50
Rose, Samuel D	do	500	50
Rose, Alexander	do	1,000	100
Richardson, John	South March	100	10
Ritchie, Mad. J	Grenville	1,000	100
Richardson, R		200	20
Roberts, John	Nepean	200	20
Robitaille, B	Clarendon	200	20
Robitaille, John	do	200	20
Rouleau, F. X	Ile au Calumet	400	40
Robin, Rév. B	St. Antoine de Tilly	1,000	100
Richard, Rév. L. S	Trois-Rivières	500	50
Ross, Duncan	Martintown	500	50
Rombough, W. J	Osnabruck-Centre	100	10
Roger, Ferdinand	St. Charles	500	50
Raymond, Geo	Deschambault	1,000	100
Robertson, Hugh	Martintown	500	50
Ross, Findlay	do	2,000	200
Roy, Rév. L	St. Louis de Lotbinière	500	50
Rouleau, Rév. Luc	Matane	200	20
Roussel, Rév. W	Ste. Anne, Saguenay	1,000	100
Raney, Rév. W	Lyn	1,000	100
Skead, l'hon. James	Ottawa	2,500	250
Smiley, George	Merrivale	1,000	100
Sinclair, Mad. Margaret	Carp	500	50
Smith, William	Billing's Bridge	1,000	100
Simpson, Andrew	Bearbrooke	1,000	100
Story, Robert	Antoine	500	50
Shouldice, Albert	Fallowfield	200	20
Saucier, P. J	Vankleek Hill	500	50
Swadefeger, Saml	Morewood	1,000	100
Surch, Stephen	Fournierville	500	50
Steele, Thos. O	L'Orignal	1,000	100
Scarf, Robt	Hazeldean	200	20

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Simpson, James, sén	Osgoode	1,000	100
Story, James	Antrim	200	20
Shillington, Thos	Ottawa	500	50
Surtees, Robert	New Edinburgh	1,500	150
Surtees, Cuthbert	Clarence	1,000	100
Saul, John	New Edinburgh	1,000	100
Snelling, W. H	do	200	20
Sims, Henry F	do	200	20
Shirley, Robt	Ottawa	1,000	100
Snedden, James	Almonte	500	50
Soreley, James	New Edinburgh	500	50
Sayer, R. H	Aylmer	1,000	100
Sommerville, W. M	Ottawa	500	50
Stewart, Robert	do	1,000	100
Smith, F. C	do	1,000	100
Sullivan, Jno. S	Nepean	250	25
Sutton, Jas. P	Ottawa	1,500	150
Snow, Jno. A	do	500	50
Sykes, Hiram	Ashton	500	50
Starrs, Michael	Ottawa	500	50
Smart, Alexander	Portage-du-Fort	200	20
Swalwell, M. G	do	300	30
Shaw, James	Shawville	200	20
Stewart, Alex	Beckwith, Carleton Place	100	10
Stewart, Neil	Ashton	100	10
Summers, William	Winchester	200	20
Smith, Ebenezer	do	500	50
Summers, J. S	do	1,000	100
S[illegible]e, Israel	St. André	1,000	100
Sullivan, Jeremiah	Bell's Corners	200	20
S[illegible]wick, J. P	Grenville	100	10
Scarf, Jonathan	Templeton	100	10
Stevenson, George	Beechburgh	200	20
Severight, Mad. Isabel	Billing's Bridge	1,000	100
Servage, William	Winchester	1,000	100
Smiley, J. B	Bearbrooke	500	50
Sutherland, James	Finch	500	50
Savory, Ferdinand	St. Raymond	200	20
Savory, Mad. Ferdinand	do	100	10
Stewart, Gilbert M	Osnabruck	800	80
Sommerville, Wm	Fitzroy Harbour	200	20
Séminaire des Trois-Rivières	Trois-Rivières	600	60
St. Aubin, D. F., de N. P	Matane	200	20
Saucier, Rév. P. J	Grande Rivière	1,000	100
Smith, John	Martintown	1,000	100
Smith, George	do	500	50
Smith, Henry	Plantagenet	500	....
Smith, William	Martintown	1,000	100
Shaver, Jas. M	Wales	1,000	100
Saucier, J. B	St. Flavie	1,000	100
Smith, S. E	Grantley	300	60
Smyth, Oliver	Dundalk, Ont	500	50
Shaver, Jas. H	Lunenburg	2,000	200
Snepinger, J. G., M.P.P	Moulinette	1,000	100
Sirois, Rév. Joseph	Baie St. Paul	1,000	100
Thistle, W. R	Aylmer	2,500	250
Thistle, Mad. W. R	do	2,500	250
Tierney, James	Fallowfield	500	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Tourangeau, Emerie	Plantagenet	1,000	100
Troy, Thomas	Fallowfield	500	50
Turnbull, Wm	Russell	1,000	100
Tubman, Thos	New Edinboro'	200	20
Thompson, Robert	Portage du Fort	2,000	200
Tremblay, Nicholas	Gloucester	200	20
Thorburn, John	Ottawa	1,000	100
Thompson, Wm	Portage-du-Fort	200	20
Thompson, John	Bryson	500	50
Timbers, James	Grenville	500	50
Thompson, T. W	Ottawa	200	20
Trudelle, Francis	St. Narcisse	200	20
Trudel, Rév Chas	St. François, Montmagny	500	50
Thivierge, Rév. P. N	Bonaventure	1,000	100
Thompson, John	Ottawa	500	50
Trudel, Root, N.P	Ste. Geneviève de Batiscan	200	20
Thorn, Sydney	Dunbar	1,000	100
Trahan, Rév. H.	St. Barnabé	200	20
Thorn, Levi	Aultsville	1,000	100
Tremblay, M. S	New Carlisle	100	10
Tessier, Capt. P. A	Ste. Anne de la Pèrade	100	10
Urquhart, Angus	Hawkesbury	1,000	100
Villeneuve, Rév. G. V	L'Assomption	300	30
Vézina, Rév. W	St. Arsène, Trois-Pistoles	1,000	100
Valois, M. F. E	Pointe Claire	100	10
Wright, Alonzo	Ironsides	2,000	200
Wilson, David	Merrivale	500	50
Wilson, Thomas	Carp	500	50
Whalen, Peter	Ottawa	1,000	100
Wallace, R	Fallowfield	1,000	100
Woodburn, A. S	Ottawa	1,000	100
Woodburn, G. H	do	1,000	100
Weir, John H	Easton's Corners	1,000	100
Wilson, James	Stittsville	200	20
Wilson, Charles	Cumberland	3,750	375
Wilson, Wm., M.D	New Edinboro'	200	20
Wright, W. McKay	Hull	1,000	100
Wilson, Zachariah	Ottawa	1,000	100
Wilson, Robert	Grenville	1,000	100
Whillans, Mme R	Gloucester	100	10
Walkley, Enoch	Billing's Bridge	1,000	100
Whillans, Thomas	Ottawa	500	50
Wright, H. P., M.D	do	1,000	100
Wade, William	Grenville	1,000	100
Wade, John	do	100	10
Wilson, John	do	500	50
Wyman, Joseph	Onslow	200	20
Wilson, Thomas	Clarendon	200	20
Woods, Samuel	Kingston	300	30
Walker, McIntyre et Ferguson	Ottawa	1,000	100
Wilson, Andrew	Appleton	500	50
White, Richard	Montréal	500	50
Williams, Henry	Manotic	2,000	200
Whyte, Robert	Ottawa	1,000	100
Webb, John Ray	Québec	1,000	100
Watson, Margaretta	Cumberland	1,000	100
Young, John	Hazeldean	1,000	100
Young, James	New Edinboro'	1,000	100
Young, James	Sand Point	500	50
Young, Samuel	Dunbar	500	50
	Total	671,250	67,495

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$ cts.
Bird, C. J	Winnipeg	300	300 00
Bannatyne, A. G. B.	do	300	300 00
Brouse, Dr. W. H	Prescott	1,800	1,800 00
Boys, Wm	Barrie	1,080	1,080 00
Brown, Jane	Heckston	480	480 00
Cameron, Archibald	Montréal	7,800	4,060 93
Canada Pacific Hotel Co	Winnipeg	300	300 00
Cochrane, J. C. T	Brockville	2,160	2,160 00
Crysler, J. R. W	Morrisburg	3,600	3,600 00
Crysler, J. P	do	2,040	2,040 00
Cumberland, F. W	Toronto	900	900 00
Colquhoun, W	Dickinson's Landing	900	900 00
Chaffey, John	Newboro'	960	960 00
Crombie, E	Toronto	2,400	765 98
Cameron, Delle C	Sarnia	4,500	1,369 84
Cameron, Delle C., exécutrice	do	46,740	9,979 83
Duggan, succession de feu le juge	Toronto	2,400	2,400 00
Duggan, succession de feu le juge	do	2,700	2,134 75
Dunspaugh, W. H	do	1,380	1,380 00
Ellis, J. E	do	1,500	304 55
Fellowes, succession de feu J. B. L	Ottawa	2,700	2,700 00
Fulton, A. T	Toronto	1,200	1,200 00
Gingras, F	Winnipeg	300	300 00
Gilmour, W	Brockville	1,620	1,620 00
Gooderham, Wm	Toronto	3,600	1,096 74
Guernsey, Ann	Watertown, N.Y	420	420 00
Harrison, succession de feu J	Belleville	120	120 00
Hay, Robert	Toronto	900	900 00
Harvey, A	do	60	60 00
Jacques, J	do	900	900 00
Jones, E C	do	1,200	243 68
Kenny et Sexton	Winnipeg	120	120 00
Kay, Wm	Goderich	1,200	1,200 00
Kerr, Stobart et Cie	Winnipeg	1,200	1,200 00
Knowles, L. P	Fond-du-lac, Wis	2,700	2,700 00
Lyon, W. H	Winnipeg	300	300 00
Mercer et Villiers	do	300	300 00
Monchamp, O	do	300	300 00
Morris, Hon. Alex	Fort Garry	1,500	1,500 00
Molson, succession de feu Wm	Montréal	1,080	1,080 00
Molson et Crawford, curateurs	do	360	360 00
Molson, Alex	do	360	360 00
Molson, succession de J. C.	do	360	360 00
Molson, J. D	do	360	360 00
Molson, John	do	360	360 00
Morrison Angus	Toronto	2,400	1,690 99
McKenzie, T. H	Hamilton	480	356 68
McArthur, D	Winnipeg	300	300 00
McTavish, J. H	do	300	300 00
McDermott, A	do	600	600 00
McCarthey, Mme C. H	Barrie	1,500	1,500 00
MacDonell, W. J	Toronto	2,400	2.400 00
McLean, Thomas	Brantford	600	600 00
McLean, Thomas, Secy	Toronto	1,200	1,200 00
McMaster, A. R	do	2,100	2,100 00
McGee, James	do	3,000	2,164 60
McCann, Wm	South Falls	900	410 39
McKay, D	Toronto	1,800	1,800 00

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$ cts.
McPherson, l'hon. D. L	Toronto	2,220	2,220 00
Oxnard, G. A	Guelph	600	600 00
Penton, W. H	Belleville	1,800	1,800 00
Radiger, C. W	Winnipeg	300	300 00
Ross, succession de feu B. R	do	300	300 00
Robinson, C., Q.C	Toronto	3,600	3,600 00
Rosamond, J	Almonte	3,120	2,290 00
Shanley, W	Montréal	900	900 00
Starr, A	Brockville	720	720 00
Sache, W	Montréal	300	300 00
Shaw, l'hon. J	Smith's Falls	6,000	2,673 95
Smith, A. M	Toronto	5,220	1,666 03
Smith, l'hon. D. A	Winnipeg	300	300 00
Smith, Alf. W	Toronto	4,020	4,020 00
Tett, Benj	Newboro'	2,100	2,100 00
Todd, Catherine, exécutrice	Ottawa	5,400	5,400 00
Urquhart, Angus	Hawkesbury Mills	900	900 00
Vaux, Thomas	Ottawa	2,700	2,700 00
Vidal, l'hon. A	Sarnia	1,800	1,800 00
Worthington, James	Montréal	720	720 00
Worts, J. G	Toronto	3,600	1,096 81
Willard, Mlle. L. P	Prescott	2,700	2,700 00
		*174,660	*111,805 75

* Du montant du capital souscrit tel que rapporté l'année dernière, savoir : $183,420—le montant versé étant de $115,001.95—des actions au montant de $8,760 ont été confisquées, sur lesquelles $8,206.26 ont été payés.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE QUÉBEC.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Anderson, Mad. Jane	Angleterre	4,400	1,430
Auld, Joseph	Québec	400	130
Auld, Sarah Jane	do	400	130
Alford, George	do	12,000	3,900
Austin, Francis, héritiers	do	4,000	1,300
Alleyn, l'hon. C	do	3,600	1,170
Auclair, Rév. Joseph	do	8,000	2,600
Angers, Mdme. L. P.	Montréal	1,200	390
Angers, l'hon. A. R	Québec	2,000	650
Auld, Mad. S. J	do	1,200	390
Burke, Wm., exécuteurs de feu	do	7,600	2,470
Bouchard, Charles, héritiers	do	4,000	....
Beaubien, Pierre	Montréal	3,600	1,170
Boisvert, F. O	Québec	4,000	1,300
Blais, Joseph	St. Foy	3,200	1,040
Burke, E. C.	Québec	400	130
Bardy, P. M., héritiers	do	2,000	650
Bolduc, Henri	do	4,000	1,300
Brown, W. P., exécutrice de feu	Angleterre	12,000	3,900
Clapham, Mad. Leonora	Québec	4,800	1,560
Campbell, W. D	do	10,000	3,250
Casgrain, P. B	do	10,400	3,380
Caldwell, Mlle. Mary Anne	New-York	2,000	....
Clapham, J. Greaves	Québec	26,400	8,580
Carrier, Mdme. Henriette	do	1,200	390
Campbell, Mad. Agnes	do	14,800	4,810
Collége Ste. Anne	St. Anne de la Pocatière	2,000	650
Cannon. E. G.	Québec	6,000	1,950
Cary, Thomas A.	Sandwich	4,000	1,300
Cary, Mlle. Elizabeth E	do	5,200	1,690
Cazeau, Mlle. Josephte	Québec	400	130
Cream, William	do	3,600	1,170
Chapman, Mlle. M. I	Lévis	2,000	650
Campbell, Mad. Isaabella Jane	Québec	4,400	1,430
Corporation du Précieux Sang, St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	400	130
Donohue, Mlle. Ellen	Québec	7,200	2,340
De Bonne, E. M., héritiers	Beauport	2,000	650
Duchesnay, C. M., héritiers	Ste. Marie, Beauce	800	....
Dean, W. R	Québec	6,000	1,950
De Foy, François, exécuteurs de feu	do	2,800	910
Dickson, James, exécutrice de feu	Trois-Rivières	4,000	1,300
Drum, William, exécuteurs de feu	Québec	2,000	650
Dugal, Edouard, exécuteurs de feu	do	800	260
De Blois, E. J	Beauport	1,200	390
De Blois, P A	do	1,600	520
Dionne, Fortuné.	Québec	800	260
Davies, W. H. A., exécutrice de feu	Montréal	400	130
Doucet, Rév. N.	Gaspé	4,000	1,300
Downes, Wm., Heirs	Québec	2,000	650
Derome, Mdme. F. M	Rimouski	1,200	390
Douglass, Mad. Charlotte, héritiers	Québec	800	260
Dugal, F. D	do	6,000	1,950
Derousselle, Alexis, exécuteur de feu	do	400	130
Dean, W. R., comme tuteur	do	6,000	1,950
Fraser, l'hon. John	do	4,000	1,300
Fisher, Mad. Louisa	do	400	130
Fabrique de Québec	do	8,000	2,600

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE QUÉBEC.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fabrique St. Roch	Québec	3,200	1,040
Frémont, Mdme. C. P	do	1,600	520
Frémont, Mdme. C. P., exécutrice	do	400	130
Frémont, Jules Taschereau	do	400	130
Gale, Mme. B.	do	800	260
Gown, H., exécuteurs de feu	do	3,200	1,040
Gibb, James, exécuteurs de feu	do	10,000	3,250
Gibb, James	do	8,400	2,730
George, Dlle. Elizabeth	do	1,200	390
Grenier, Mme. J. O., héritiers	do	800	260
Gibb et Ross	do	6,000	1,950
Gingras, J. E., exécutrice de feu	do	400	130
Gingras, F. N, héritiers	do	1,200	390
Grassett, Mme. S. M.	Toronto	2,800	910
Gravel, J. A		2,800	910
Gourdeau, François	Québec	2,000	650
Garneau et Frère	do	5,200	1,690
Gibsone, W. C	do	4,400	1,430
Heath, Dlle. Emilie	Ile Verte	1,200	390
Hawtayne, W. H	Angleterre	6,000	1 950
Hunt, Mme. Henrietta	Québec	8,400	2,730
Hunt, Weston, en fidéicommis	do	5,200	1,690
Hart, Moses, héritiers	Trois-Rivières	4,000	
Huot, Philippe	Québec	7,600	2,470
Hall, H. E	do	400	130
Hall, George	do	4,000	1,300
Henderson, John	Montréal	5,200	1,690
Hossack, G. C	Québec	2,000	650
Hardy, Joseph	Grondines	2,000	650
Hunt, James, exécuteurs de feu	Québec	15,200	4,940
Hamel, Théophile, exécutrices de feu	do	2,000	650
Hamilton, Robert C	do	800	260
Hamel, Abraham	do	800	260
Hookes, Isaac	do	1,200	390
Hardy, A. P.	Pointe-aux-Trembles	1,200	390
Hardy, M. G	do	2,400	780
Hardy, David	do	1,200	390
Hardy, Joseph L	do	1,200	390
Hardy, Siméon	Québec	4,400	1,430
Hudon, Théophile	do	4,400	1,430
Herring, William	do	20,000	6,500
Hamilton, G. W.	do	800	260
Hunt, Weston.	do	1,200	390
Hamilton, Robert	do	3,200	1,040
Hamilton, l'hon. John	Montréal	2,800	910
Herring, Wm., en fidéicommis	Québec	3,600	1,170
Hamilton, Charles C.	do	1,200	390
Heath, W. A., curateur	Ile Verte	2,400	780
Heath, W. A.	do	1,200	390
Jones, W. H	Ottawa	1,200	390
Jourdain, Augt., héritiers	Québec	800	260
Jones, Edwin	do	24,400	7,930
Jourdain, A.	do	4,400	1,430
Jolicœur, P. J.	do	1,200	390
Jones, Mme. M. A.	do	8,400	2,730
Jackson, Mme. E. J	Montréal	400	130
Knight, A. F. A.	Québec	4,000	1,300
Knight, Col. A	do	5,200	1,690

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE QUÉBEC.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Laurent, François, héritiers		1,200	
Latulippe, F.	Beaumont	3,200	1,040
Langevin, Ed. T.	Ottawa	1,200	390
Langevin, Dlle. M.	Rimouski	1,200	390
Lawlor, James	Québec	1,200	390
La Rue, L. A.		4,000	1,300
Le Boutillier, G. et P		1,200	390
Le Boutillier, Horatio		1,200	390
Lambly, John, exécuteurs de feu	Inverness	1,600	520
Lelièvre, S., exécuteurs de feu	Québec	1,200	390
Logie, David	do	800	260
Langevin, Jean, Très Rév. Evêque	Rimouski	1,200	390
Langevin, l'hon. H. L., C.B	Québec	12,000	3,900
Langevin, Rev. E.	Rimouski	1,200	390
Langlois, Jean	Québec	6,800	2,210
L'Archevêque de Québec	do	3,600	1,170
Legaré, Pierre	do	2,000	650
LeMoine, Alexandre	do	8,000	2,600
Legaré, Rev. A. J	do	2,800	910
Langlois, Chs. B	do	5,200	1,690
LeMoine, Gaspard	do	3,200	1,040
Lacroix, Edouard	Matane	10,000	3,250
Lindsay, Mrs. E. L	Québec	8,400	2,730
Mountain, Rev. A. W	Angleterre	400	130
McBeath, George, héritiers		4,000	
Massue, L. H., en usufruit	St. Aimé	8,000	2,600
Molson, John, exécuteurs de feu	Montréal	7,600	2,470
Montizambert, S., héritiers	Québec	1,600	520
Mountain, Dlle. C. S.	Angleterre	2,400	780
Moore, William	Québec	8,000	2,600
McLimont, William	do	4,000	1,300
McLimont, Dlle. C	do	4,000	1,300
Morgan, Terence	Irlande	6,000	1,950
Monier, Mdme. Malvina	Québec	1,200	390
Marcotte, Mdme. Cicile	do	1,200	390
Molson, William, exécuteurs de feu	Montréal	5,200	1,690
McWilliam, William	Québec	4,800	1,560
McDougall, James	Trois-Rivières	4,000	1,300
Norris, Thomas	Québec	400	130
O'Connor, C. R	do	800	260
O'Doud, D., héritiers	do	800	260
Ostell, Mlle. M. E	Montréal	1,200	390
Orkney, J. T.	Québec	4,400	1,430
O'Donohoe, John	do	9,200	2,990
Petry, William, exécuteurs de feu	do	6,000	1,950
Phillips, Miss M. C	do	2,800	910
Phillips, John, héritiers	do	1,200	
Pinsonnault, Alfred		800	260
Perrault, Mdme. M. S	Montréal	1,600	520
Patterson, P., exécuteur de feu	Québec	8,800	2,860
Patton, Duncan, exécuteur de feu	do	800	260
Parke, Mrs. Jos	do	1,600	520
Pelletier, Hon. C. A. P	do	3,600	1,170
Pâquet, Rev. Benj	do	6,400	2,080
Pozer, Ann, héritiers	Beauce	800	260
Asile protestant des orphelines	Québec	3,200	1,040
Poston, William, exécuteurs de feu	do	5,600	1,820
Pâquet, Mdme. Reine	Cap Santé	1,200	390

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE QUÉBEC—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Pâquet, E. T	St. Nicholas	8,000	2,600
Pentland et Young, curateurs	Québec	1,600	520
Paquet, Rév. L. H.	do	3,600	1,170
Paradis, L. L	St. Foy	800	260
Pampalon, Thomas	Québec	400	130
Prévost, Mme Veuve Louis	do	800	260
Rousseau, Dr. E	do	4,800	1,560
Raymond, J. B., héritiers	Montréal	4,000	1,300
Renaud, J. Bte	Québec	400	130
Ross, Agnes, héritiers	New York	2,000	....
Romain, François, exécutrice de feu	Québec	2,000	650
Renfrew, George R	do	4,800	1,560
Robitaille, Olivier	do	400	130
Robitaille, O., pour les enfants	do	4,000	1,300
Ross, Jas. G	do	4,800	1,560
Renfrew, G. R., en fidéicommis	do	4,000	1,300
Stuart, Hon. G. O.	Québec	15,200	4,940
Simons, William	do	12,000	3,900
Sheppard, William, héritiers	do	4,000	....
Sewell, Rév. E. W	Angleterre	5,600	1,820
Smith, Geo., héritiers de feu, par S. B. Smith	Montréal	4,000	1,300
Symes, Robt., héritiers	....	4,000	....
Stevenson, A., tuteur aux mineurs de feu	Québec	800	260
Scriven, G. A.	....	800	....
Séminaire de Québec	Québec	8,400	2,730
Stevenson, Mme Maria	do	2,000	650
Shaw, Samuel J.	do	20,000	6,500
Sax, Rév. P	St. Romuald	8,000	2,600
Scott, E. B	Québec	1,200	390
Scott, H. S	do	16,800	5,460
St. Michel, Charles	do	1,200	390
Scott, W. W., exécuteurs de feu	do	2,400	780
Simons, John	do	9,200	2,990
Simons, John, en fidéicommis	do	800	260
Shaw, Wm	do	800	260
Smith, Henry Stanley	do	2,000	650
Slous, J	Gaspé	2,000	650
Scougall, Wm.	....	10,800	3,510
Têtu, Vital	Québec	16,800	5,460
Tessier, U. J., l'hon	do	800	260
Tremblay, P. A	Malbaie	4,000	1,300
Thibault, Louis	....	1,200	390
Tessier, Cyrille	Québec	1,200	390
Taylor, Mme Sarah	do	3,200	1,040
Tessier, Félix	do	2,400	780
Taschereau, Mme. T. J.	do	4,000	1,300
Turcotte, Nazaire	do	2,000	650
Temple, E. B	do	800	260
Thomson, Henry, en fidéicommis	do	6,800	2,210
Vallée, Prudent	do	8,400	2,730
Vocelle, Olivier	do	1,200	390
Vézina, F., en fidéicommis	do	9,200	2,990
Vézina, F.	do	10,400	3,380
Wotherspoon, F. G	Trois-Rivières	2,000	650
Walker, William	Québec	8,000	2,600
Walker, Mme Wm.	do	2,400	780
Walker, William, exécuteurs de feu	do	10,000	3,250

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE QUÉBEC—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Withall, W. J.	Québec	20,000	6,500
White, William	do	4,800	1,560
Wyse, John, héritiers		400	130
Withall, Mme Elizabeth	Québec	12,400	4,030
Wurtele, R. H., en fidéicommis	do	4,000	1,300
Whitehead et Turner	do	2,800	910
Young, G. B. S	do	1,600	520
Young, D. D.. exécuteurs de feu		10,800	3,510
Yale, William		4,000	1,300
		1,000,000	315,900

Ajoutez pour paiements partiels, d'après la note ci-dessous *	3,929
Total versé en agent	$319,829

* Des actionnaires ci-dessus, il y en a onze qui se trouvent arriérés en la somme mentionnée ci-après, savoir :

Sur 70 parts	$9,100
A déduire ce qui a réellement été payé par eux	3,929
D'après le grand-livre	$5,171

Etat du capital versé :

2,430 parts à $130	$315,900
70 parts en partie payées	3,929
Balance due sur ces 70 parts	5,171
	$325,000

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Adams, James	St. Jean, N.B	900	90
Adams, Thos. R.	Lindsay, Ont	3,500	700
Akerley, S. A.	Frédéricton, N.B	20,000	4,000
Almon, C. M.	Halifax, N.E	2,000	400
Alexander, Chas	Montréal	1,800	360
Allen, J. H.	St. Jean, N.B	900	180
Alleyn, R.	Québec	400	60
Almon. Wm	Montréal	500	50
Amos, A et E	do	1,800	180
Ambrose, Thos. H	Port Hope	1,800	360
Angus, E. T.	Québec	900	180
Andrews, Thomas	do	2,000	400
Anstil, Edward	do	1,000	200
Angus, Robt., fils	Ottawa	7,000	700
Angus et Irwin	do	500	25
Almon et MacIntosh	Halifax, N.E	3,500	700
Amiot, Hermidas	Verchères	3,000	600
Apps, Chas. O	Brantford	2,500	500
Apps, Wm	do	2,500	375
Archer, Robert	Montréal	40,000	8,000
Archer, Joseph	Québec	900	180
Archer et Cie	do	900	180
Arel, Léon	do	900	180
Armstrong et Cie	St. Jean, N.B	1,800	180
Arcand et Maillet	Montréal	1,000	100
Arsenault, N	Sorel	1,000	100
Archambault, Louis	Terrebonne	900	135
Archambault, l'hon. L	L'Assomption	1,800	360
Archambault, Rév. L. M	St. Hugues	900	180
Atherton, A. B.	Frédéricton, N.B	1,800	360
Audet, Rév. P	St. Fabien	300	60
Audet, G. J	Québec	900	90
Audet, Rudolphe	do	900	135
Audet, Nicodème	St. Anselme	2,400	480
Audet, Zéphirin	do	900	90
Aubé, Marcot	St. Gervais	200	40
Anthier, L. R	South Durham	1,000	200
Avery, Ruggles	Mallorytown	1,000	200
Ayote, Ludger	Maskinongé	8,000	1,600
Aylwin. Horace	Chicago, Ill	1,000	200
Barsalou, Joseph	Montréal	6,600	1,320
Bartley, W. P	do	1,000	200
Bachlaw, H. W	do	3,700	740
Barsalou, Erasme	do	1,800	360
Barsalou, Hector	do	1,800	360
Barsalou, Charles	do	3,500	700
Barry et Campbell	do	8,800	1,760
Barrette, Christopher	do	1,100	165
Barry, Mad. Ada	do	200	40
Babcock, Michael	do	1,800	280
Balcer, H. M	Trois-Rivières	8,800	880
Badeaux, L. E., fils	do	900	180
Bacon, Mad. Sarah	St. Pierre	400	80
Barbé, Mad. E. B	St. Pascal	400	60
Baillarge, Chas	Québec	900	180
Barwis, Thomas	Arthabaska	100	10

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Baillargeon, Oct	St. Anselme	400	40
Baird, W. T	Woodstock, N.B	100	20
Bacon, J. Lewis	St. Thomas, Montmagny	3,100	465
Babin, Godelie	St. Jean, Port Joli	1,300	130
Babin, Damase	do	3,000	450
Baker C. L	Lindsay	2,000	400
Baldwin, J. E	Bathurst, N.B	200	20
Ballantyne, Mad. M. E	L'Islet	400	80
Bates, C. T	Ottawa	900	180
Bauer, E. W. S	Windsor, Ont	1,800	200
Babin, Damase, sén	Trois Saumons	500	130
Bastien, Alphonse	Montréal	2,000	400
Bell, Thomas	do	8,800	1,760
Beauchamp, L. E	do	1,800	360
Beauvais, J. A	do	1,800	180
Beauvais et Perrault	do	900	180
Benny, Robert	do	1,800	360
Bell, Joshua A	do	900	180
Béliveau, L. J., succession	do	10,000	1,000
Bernard, Bernard	do	1,800	180
Benoit, M	do	7,500	1,500
Beauchemin et fils	Sorel	300	30
Bellefeuille, P	do	1,800	270
Beauchamp, Alex	St. Simon, Bagot	3,500	700
Berthiaume, Joseph	do	100	10
Beauchemin, Veuve Louis	St. Marc	200	40
Beauchemin, Mlle. L. E	do	400	80
Beauchemin, A. O. T	Roxton Falls	400	60
Beaulieu, J. B	Lévis	900	180
Bedard, F. E	do	100	20
Bertrand, Frs	do	1,800	360
Beaupré, A	Ste. Elizabeth	2,700	540
Beaudry, L. Z	Trois-Rivières	1,800	360
Bellefeuille, Joseph	do	500	100
Beaubien, J. B., aîné	Cacouna	700	105
Beaubien, J. B., fils	do	400	20
Beaubien, L. A	Cap St. Ignace	700	105
Belléau, Erat	do	400	60
Bernatchez, Mlle. C	L'Islet	800	160
Beaupré, Joseph	Arthabaska	300	30
Bélanger, Mlle. C	St. Valier	900	135
Bégin, L. C	Kamouraska	100	5
Bégin, P	Lévis	100	15
Bernard, J. M	Cap Santé	900	180
Berubé, J. T	Matane	700	140
Bertrand, D	Trois Pistoles	1,800	270
Berubé, Aristob	Rivière Ouelle	200	20
Bertrand, Chas	Ile Verte	3,500	700
Bertrand, L. A	do	1,800	360
Bernier, U. S	St. Thomas, P.Q	400	80
Belleau, Mad. M	St. Roch	200	40
Bernatchez, Cyrille	Ste. Flavie	400	40
Belanger, Pierre	St. Joseph, Beauce	100	20
Bernier, Thomas	L'Islet	3,500	700
Benoit, Frs	Montréal	1,000	150
Bertrand, Mad. J. B	Québec	1,800	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Berlinguet, Mme. F. X	Québec	2,000	200
Bergevin, Chas	do	1,800	360
Bertrand, Alexis	St. Jean, P.Q.	1,800	180
Beament, Thomas	Ottawa	900	180
Bell, A. W	Carleton Place	2,000	300
Belyea, R. B	Woodstock, N. B	200	40
Beddome, F. B.	London, Ont	500	50
Berton Frères	St. Jean, N.B	1,000	200
Bethune, Rév. C. J. L	Port Hope	1,800	360
Berry, J	Lindsay	400	40
Bertram, John	Peterboro	1,000	200
Binmore, John	Montréal	8,800	1,760
Bishop, George	do	2,500	250
Bienvenu, Chas	do	200	40
Billy, L. A	Kamouraska	500	25
Bilodeau, Louis	Québec	3,100	620
Bisson, Mme. A. W	do	600	60
Birely et Cie	Hamilton	1,800	360
Bilodeau, Anselme	St. Charles	1,000	150
Belanger, A	St. Hugues	900	180
Black et Locke	Montréal	1,800	360
Blackburn, R	Ottawa	900	180
Blyth, G. R.	do	400	80
Blyth, John, jun	do	200	40
Blais, L. N	Matane	1,400	280
Blagdon, Edward	Kamouraska	100	10
Blais, J. P	do	1,000	180
Blais, L. H.	St. Thomas, P.Q.	900	180
Blackburn, Josiah	London, Ont	900	135
Blair, A. C	St. Jean, N.B	400	80
Blondin, J. A	Becancour	1,800	360
Blouin, J. E	St. Michel	500	100
Black, Samuel G	Halifax, N.E.	8,800	1,760
Blackadar, C. C	do	1,800	360
Blackadar, H. D	do	1,800	180
Blackadar, H. W	do	1,800	270
Black, C. H. M	do	8,800	1,760
Black, N. L	do	17,500	3,500
Black, M. P	do	17,500	3,500
Blanchet, Hubert	St. Charles	300	30
Blouin, Mathias	Québec	4,500	675
Blanchard, Julien	St. Hugues	500	100
Blondeau, Chas	St. Paschal	900	180
Bond frères	Montréal	100	10
Bolton, Richard	do	10,000	2,000
Bourgouin, N. K	do	1,000	100
Boulet, Odilon	Québec	900	180
Bossé, J. G	do	900	90
Bourget, Louis	do	900	135
Boyce, M.	do	900	180
Bolduc, Rév. J. B. Z	do	11,000	2,200
Bossé, Joseph N.	Montmagny	900	180
Bouchard, Celestin	St. Gervais	400	40
Boissel, Absalom	do	200	10
Boucher, Jean	St. Charles	1,800	360
Borbridge, S. et H	Ottawa	400	80

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Borbridge, Thomas	Ottawa	400	80
Boulet, S.	Joliette	1,800	360
Boyden, E. S.	Kingston	1,800	360
Bolton, Mme. H. C	St. Stephen, N.B	900	180
Boucher de la Bruyère	St. Hyacinthe	3,000	600
Bourget, Rév. J. B.	St. Henri	1,000	200
Bolduc, Rév. J. B., en fidéicommis	Québec	900	180
Bolton, Richard, en fidéicommis	Montréal	2,500	500
Bowman, Arthur M.	do	10,000	2,000
Brossard, Moise	do	1,800	270
Brunet, Joseph	do	1,800	180
Brunet, Dame E. L	do	10,500	1,050
Bryson, Ross	do	1,800	180
Brown, W. E.	Ottawa	400	40
Brown, W. W	do	2,000	400
Brodie, W. et a.	Québec	900	180
Bresse, G.	do	1,800	360
Brown et Wells	Ingersoll	7,000	700
Brown, T. C	Frédéricton, N.B.	900	90
Brown, E. K	Halifax, N.E	3,500	700
Brown, M. S.	do	8,800	1,760
Brown et Cie., James	Kingston	1,800	360
Britton, B. M.	do	1,800	360
Brown, Calvin	Ste. Catherine	1,000	100
Brunelle et Frères	Trois-Rivières	3,000	350
Brethour, H. W.	Brantford	5,300	1,060
Bradburn, Thomas	Peterboro'.	1,000	200
Brennan, M.	Hamilton	6,000	1,200
Bramley, G. H	Sorel	1,800	270
Bramley, Mme. C.	do	1,800	360
Brethour, Rév. D. L.	Aylmer, P.Q.	500	100
Brasbie, A. R	Guelph	1,800	180
Brun, Phillip	St. Stephen, N.B.	1,800	360
Bruniff, John	do	1,000	200
Bruneau, P. C. A	Sorel	4,000	800
Brown, Robert	Montréal	12,000	2,400
Brousseau, Mme C.	Belœil	2,300	460
Breden, John	Kingston	2,500	500
Butters et Cie., D.	Montréal	8,800	1,320
Buchanan, Thomas	do	2,000	400
Bureau, J. N	Trois-Rivières	8,800	880
Burke, Joseph	St. Jean Port-Joli	200	40
Buck, William	Brantford	1,800	360
Burrows, Stewart et Milne	Hamilton	2,000	400
Burkholder, H.	do	1,000	200
Bussiere, A. G.	St. George, P.Q.	100	20
Burrows, Chatford et Cie	Ste. Catherine	1,800	360
Burns, K. F.	Bathurst	900	90
Butler, James	Halifax	4,400	880
Butler, William	do	4,400	440
Burnstein, Samuel	Québec	900	180
Burnett, John	London	110,000	16,500
Bureau, Jacques	Trois-Rivières	2,000	300
Byrne, James	Quebec	400	40
Cadieux, H. C	Montréal	400	80
Carsley, S.	do	2,700	540

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Cassels, Stevenson et Cie	Montréal	1,000	200
Cassidy, John L	do	20,000	4,000
Cantin, Augustin	do	10,000	2,000
Campbell et Cie., Kenneth	do	1,000	200
Cameron, John	Peterboro'	1,800	360
Cameron, D. M	Strathroy	300	15
Cameron, Donald	Windsor, Ont	5,300	1,060
Campbell, George	do	8,800	880
Campbell, G. F	St. Stephen, N.B	500	100
Carruthers, John	Kingston	5,000	1,000
Carter, R. C	do	3,600	720
Carruthers, J. B	do	3,800	760
Calhoun, W. S	St. Jean, N.B	900	90
Carlisle, Henry	Ste. Catherine	1,800	360
Cadette, J. P	St. Hugues	200	10
Cahill, Michael	St. George, Beauce	600	120
Cahill, E. J	do	400	80
Catellier, Rév. F	do	1,800	360
Cardin, L. P. P	Sorel	4,200	420
Cardin, P	do	1,800	180
Cardin, Athanase	do	3,500	790
Carbonneau, O, fils	Berthier (*en bas*)	400	40
Carbonneau, J. O	do	100	15
Carignan, O	Trois-Rivières	1,800	270
Carroll, M	Kamouraska	100	15
Carrière, F., et Cie	Québec	1,800	360
Casey, Thomas	do	900	180
Cassils, Robert	Lyn, Ont	17,500	2,500
Caron, Rév. F	Ste. Anne	400	80
Carrière, Louis	Lévis	100	20
Carrière, J. B	St. Anselme	3,500	700
Carrière, L. N	St. Henri	3,500	525
Carrière, Onésime	do	600	120
Carreau, J. P	St. Jean, P.Q	2,000	200
Caron, Germain, fils	Trois-Saumons	1,300	260
Caron, Germain, père	do	1,800	360
Caron, Zelie	do	2,500	250
Casgrain, J. E	L'Islet	1,900	380
Cayer, Alexis	St. Raymond	600	120
Caron, Damase	Fraserville	2,000	400
Cadieux, F. X	St. Simon, Bagot	1,000	200
Campbell, D. J	Montréal	100	15
Campbell, Margaret M	Almonte	2,900	580
Chandler, Harlow	Montréal	1,800	360
Charbonneau, F. C	do	4,300	430
Chauvin, A. T	do	1,000	200
Charlton, E. J	do	1,800	180
Cheese, W. E	do	2,500	500
Chenet, P	Ottawa	500	50
Chisholm, D	do	900	90
Chalmers, Wm	do	900	180
Champness, W	do	500	50
Champness, F	do	900	180
Chitty, G. L	Chelsea, Ont	900	90
Chown, Edwin	Kingston	4,400	880
Chubb, H., et Cie	St. Jean, N.B	1,800	360

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Chisholm, John	Lindsay	1,800	180
Chadwick, Mme. Jane	Ingersoll	2,000	400
Chevallier, Maurice	Sorel	900	90
Chevallier, Eugène	do	900	90
Chevallier, Evangéline	do	900	90
Chouinard, H. J. J. B	Québec	1,800	270
Charlebois, J. A	do	400	80
Chevallier, Martial	do	1,800	270
Chamberland, W	Bic	400	60
Chapleau, E. J	St. Paschal	900	180
Chalonet, L. P	Kamouraska	700	140
Chabot, Joseph	St. Charles, R.S	400	60
Chapdelaine, J. B	Joliette	700	140
Chadwick, F. J	Guelph	1,800	360
Chipman, Z	St. Stephen, N.B	3,500	700
Chamberland, Dame V. E	St. Michel	300	30
Chagnon, Honoré	Verchères	1,000	200
Chadwick, C. E	Ingersoll	4,500	450
Clendinning, Wm	Montréal	11,300	1,695
Cleghorn, Andrew	London	900	135
Clementson, Frs	St. Jean, N.B	1,800	180
Cloutier, Hypolite	Québec	1,000	200
Cloutier, J	St. Aubert	400	60
Clay, Thomas	Halifax, N.E	1,800	360
Cliff, Geo. A	Frédéricton, N.B	2,400	480
Cliff, N. A	do	2,200	330
Cluff, W. H	Ottawa	500	25
Cloutier, Edouard	Actonville	400	60
Clément, Désiré	St. Cuthbert	8,000	1,600
Clément, Marie L	Maskinongé	1,000	200
Clément, Napoléon	do	1,000	200
Clark, A. C	Montréal	12,500	2,000
Close, James	do	3,000	600
Collette et Sénécal	Verchères	8,000	1,600
Collette, Chas. A	St. Henri	1,800	360
Corriveau, F. X	St. Anselme	900	180
Corriveau, J. B	do	900	135
Collette, S. A. A	St. Henri	400	60
Couture, Godefroi	St. Henri de Lévis	400	40
Cormack, James	Guelph	1,800	360
Cochrane, Robt	Halifax	3,500	700
Coulson, Robt	Montréal	35,000	7,000
Craig, John L	do	2,000	400
Craig, Wm	Port Hope	5,300	1,060
Craick, J. et Cie	do	500	100
Craig, J. et R	Ottawa	500	50
Crawford, Mme. R	Cobourg	3,500	700
Crossen, James	do	1,000	200
Crawford, R	Kingston	5,700	1,140
Cresswell, D. T	Martintown	20,000	3,500
Cressé, A. P	Nicolet	1,800	360
Crawford, R., en fidéicommis	Kingston	3,200	640
Cuddy, John	Montréal	4,000	800
Cuvillier, Mlle Luce	do	5,300	795
Casson, Alexis	do	10,000	2,000
Cutting, H	Coaticook	1,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL.

CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Cummings, James	Lyn. Ont	1,800	360
Cullenier, H. et P	St. Stephen, N.B	1,800	360
Cunningham, H	Kingston	4,400	880
Cooper, Wm	Montréal	11,000	2,200
Costello, Patrick	do	1,800	360
Cochrane l'hon. M H	do	8,500	1,700
Coghlin, B. J	do	7,500	1,500
Coghlin, Lucy A	do	1,800	360
Corbeil, L. L	do	2,000	300
Coutu, L. H	do	500	100
Corran, Henry	St. Jean, P.Q	900	135
Collin, Rev. C	St. Lin	1,000	200
Côté, Frédérick	Montréal	10,000	2,000
Corcoran, R. E	Ottawa	900	90
Côté, O	do	500	50
Cockshutt, Ignatius	Brantford	1,800	360
Colter, J. E	Fréderiction, N.B	600	120
Costello, John	Lindsay	1,000	200
Corner, G. W., fidéicommis	Kingston	200	40
Cooke, T. E	Halifax, N.E	3,500	525
Corbet, F. D	do	3,500	700
Connolly, James	Lindsay	1,800	255
Coullard frère et Cie	Rimouski	700	140
Côté, Samuel	do	400	80
Côté, Arsene	St. Fabien	500	100
Côté, Mme. A. G	Rivière-du-Loup	500	100
Collin, Jacques	St. Thomas, Montmagny	400	80
Colombe, D. O	do	100	10
Côté, A. & Co	Québec	1,000	100
Connolly, James	do	1,800	360
Coolican, N. et J. S	do	500	50
Convey, Wm	do	900	180
Connolly et Cie	do	1,800	180
Collet, Rév. C. A	do	1,800	360
Côté, Sylva	do	500	25
Couture, G. et E	Lévis	1,800	360
Couillard, T. M	do	700	140
Court, Henry	Port Hope	800	160
Collard, Joseph	Malbaie	3,500	700
Côté, François	St. Gervais	200	30
Darling, Wm	Montréal	4,400	880
Dandurand, R. et Cie	do	500	50
Dagenais, J	do	1,800	180
Daly, T. M	Stratford	1,000	50
Davis, R. F	Kingston	1,000	200
Dalglish, George	Ottawa	400	80
Davis, J. H. et Cie	Hamilton	8,800	1,760
Davidson, T. R	Ottawa	100	5
Dalglish, James	do	200	40
Daoust, J. G	Windsor, Ont	3,000	300
Dalziel, George	St. Thomas, Montmagny	1,800	360
Dalziel, Mary Ann	do	600	120
Dalziel, Mlle. Alvine	do	400	80
Daniel et Boyd	St. Jean, N.B	3,500	700
Darlington, John	Québec	900	180
Dansereau, Mme. Zoé	Contrecœur	1,800	360

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Daigle, Joseph	Belœil	10,000	1,500
Dagenais, Rév. T. E	Contrecœur	1,800	360
D'Anjou, Joseph	St. Fabien	1,800	360
D'Anjou, A	Trois-Pistoles	900	135
D'Anjou, Magloire	St. Simon Bagot	1,800	360
Duveluy, George	Yamachiche	1,000	100
Davison, James	Montréal	800	160
Desmarteau, Charles	do	1,800	180
Decelles, A. D	do	1,000	100
Devins, R. J	do	11,300	2,260
Demers, Auguste	do	900	90
Derome, L. J. A	do	500	60
Devlin, Mlle. M. A	do	2,000	200
Deschamps, F. R	do	500	50
Desjardins, L. A. E	do	5,000	1,000
Devlin, B., M.P	do	1,800	180
Demers, George	Hochelaga	1,800	315
Desève, J. A	St. Henri	2,000	400
Dever Bros	Frédéricton, N.B	2,700	540
Devlin, R. J	Ottawa	900	180
Degrasse, Mme. A	Lindsay	500	50
Dechene, F. M	Québec	1,800	360
Defoy, J. R	do	900	180
Deny, P. C	do	900	120
Dery, J. P	do	900	135
Desforges, Anat	do	500	100
Delorier, Olivier	do	400	80
Delage, J. B	do	900	180
Dervine, J. B	do	100	15
Delisle, Jean	do	1,000	200
DeGrandpré, A. D	Sorel	5,500	825
Denancourt, N. E	Trois-Rivières	3,500	525
Desilet, P. O	do	4,800	960
Deguise, P. F	Rivière du Loup	400	20
Delage, Rév. F. X	L'Islet	1,000	200
Desjardins, L. J. E	Cap St. Ignace	700	70
Delorme, Mme. M. A.	St. Thomas, P.Q	400	60
Dery, Chas	St. Jean Deschaillons	400	80
Dessaint, Alex	Kamouraska	200	20
Derris, D	St. Simon Bagot	800	160
Derome, Mlle. H	Joliette	300	45
Desrosieres, L. N	Sandy Bay	700	105
Decelles, Arcade	St. Jean, P.Q	3,500	450
Desilets, A. O.	Bécancour	2,000	400
Desilets, Mlle. A	do	200	40
Deveber et fils, L. H	St. Jean, N.B	3,500	700
Deguise, Marie A. M	Ste. Anne de la Pocatière	2,000	200
Derris, Dieudonné	St Cuthbert	15,000	3,000
Delormier, L. G. V	Ste. Anne	3,500	350
Desorey, Pierre.	St. Hugues	900	180
Desmarais, H	St. Marc	1,000	200
Dionne, Benjamin	Cacouna	1,800	360
Dionne, Fortune	Québec	500	100
Dion, Arthur.	do	1,800	180
Dion, François	St. Joseph Beauce	200	20
Dion, L. D	Ottawa	100	5

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé
		$	$
Dion, F. J	Actonvale	100	20
Dion, Rév. E	Rivière-Ouelle	100	10
Dionne, E	St. Anne la Pocatière	5,000	750
Dionne, A. B.	St. Paschal	700	70
Dionne, L. B	Fraserville	2,000	200
Donovan et Moran	Montréal	3,100	620
Donelly, James	do	1,800	360
Dorion, Sir A. A	do	17,500	2,250
Donelly, John T	do	5,000	500
Dobier, J. W. H	Ottawa	400	80
Doran, M	Kingston	8,800	1,760
Doull et Miller	Halifax, N.E	4,400	660
Dostaler, Oilvier	St. Maurice	500	50
Dorval, Antoine	St. Charles	600	120
Douglas, James	Ste. Catherine	1,800	180
Dobson et Niblock	Lindsay	1,000	200
Dragon, John	Montréal	1,000	100
Drolet, G. A	Montréal	3,500	525
Drapeau et Frères	Rimouski	400	40
Drapeau, Rév. J. D	St. Ulric	900	180
Drolet, Rév. G. F. E	St. Michel	200	40
Drolet, Pierre	St. Charles, Bellechasse	400	80
Drysdale et Cie	Woodstock, Ont	200	20
Dumesnil, G. H	Montréal	15,000	3,000
Duclos, Joseph	do	500	50
Dufort, J. B	do	1,800	360
Dumont, J. Isaïe	do	900	90
Dupuis, J. N	do	2,000	200
Dupres, Joseph	do	10,000	2,000
Dufresne, J. M	do	6,500	650
Duncan, J. W	do	500	100
Dumas, D. C	Ile Verte	700	140
Dubé, Alphonse	Montréal	2,000	300
Dugal, Roch	do	1,000	200
Duverger, Mad. S. L	do	3,500	700
Durand, Jos. F	do	1,400	280
Durocher, L. B	do	4,000	800
Dunn, Jas. L	St. Jean, N.B	1,800	360
Dundas, J. R	Lindsay	1,800	270
Duffus, J. B	Halifax, N.E	25,000	5,000
Duffus, John	do	13,200	2,640
Duffus, Wm	do	14,500	2,900
Duplessis, J. O	Sorel	900	135
Dubé, Mlle. C	Cacouna	100	20
Duquet, F. D	Rimouski	200	10
Dupuis, J. B	St. Roch des Aulnets	900	180
Dupuis, Auguste	do	900	180
Dumas, Wm	do	100	20
Duval, L. Z	St. Jean, Port-Joli	1,000	150
Duval, J. U	do	1,000	150
Duval, Louis	do	1,000	150
Duval, Charles	do	1,000	150
Dubé, Pierre	do	900	180
Dufresne, Candide	St. Thomas, P.Q	1,800	360
Dupuis, L. C	do	400	80
Duquet, Louis	Québec	100	20

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dubeau, J. B. Z	Québec	900	180
Duquet & Co	do	900	180
Dumas, Arthur	Terrebonne	5,300	1,060
Dumas, Adelaine	St. Charles, Bellechasse	900	90
Duchesney, H. J. J	St. Marie	700	105
Dulac, F. X	St. George, Beauce	400	40
Durocher, S. A	St. Hyacinthe	14,000	1,600
Dubac, Miss S	Kamouraska	400	60
Duboise, Damase	Terrebonne	1,800	360
Duquay, O	do	1,800	360
Dubord, Alphonse	Trois-Rivières	3,500	700
Dumas, F. P	St. Charles	400	60
Durocher, Mad. M. L.	Trois-Rivières	3,500	350
Duquay, Joseph	La Baie	500	50
Dupil, A. D	Pointe Lévis	500	75
Duhaime, P. L	St. Simon, Bagot	1,000	200
Dupuis, Antoine	Québec	900	180
Dufault, E	Ste. Hélène, Bagot	1,000	200
Dugald, G. A	Montréal	10,000	2,000
Duchesneau, A	do	1,800	360
Dwyer, Michael	Halifax, N.E	8,800	1,760
Dykeman, W. G	Frédéricton, N.B	400	60
Dyas, Phœbe	London, Ont	900	135
Easton, G. C	Ingersoll	3,500	525
Egleson, James	Ottawa	900	135
Eaton, C. B	St. Stephen, N.B	900	180
Eaton, H. F	do	2,700	540
Edwards, C. D	Montréal	1,000	100
Edgar, Frank	do	5,000	1,000
Elliott, Edward	do	1,800	360
Elliott, F. C	Halifax, N.E	5,300	1,060
Elwell, J. T. C	Ottawa	100	20
Ely, T. E	Cacouna	700	70
Elder, Wm	St. Jean, N.B	900	180
Esson, Wm	Halifax	7,000	1,400
Esson, George	Halifax	3,500	525
Evans, W. S	Montréal	20,000	4,000
Evans, James S	do	25,000	5,000
Evans, Mercer et Cie	do	1,800	270
Everett et Butler	St. Jean, N B	1,800	360
Everett, Mme. E. H	Montréal	8,800	1,760
Ewing, S. H. et A. S	do	1,800	360
Euard, Wm	do	1,000	200
Fairgrieve, J. B	Hamilton	2,500	500
Fauteux, P. A	Montréal	10,000	1,500
Faucher, O., fils	do	3,500	700
Fafard, J. O	L'Islet	2,000	200
Fafard, Pierre	Ste. Hélène, Bagot	200	30
Fafard, Rev. E	Lévis	900	180
Farquharson, J	Halifax, N.E.	8,800	1,760
Fairgrieve, Hugh	Hamilton	2,500	500
Farquhar, Alex	London, Ont	9,000	1,800
Ferguson Thomas	Montréal	500	100
Feron, M	do	900	180
Fenety, G. E	Frédéricton, N.B	1,800	360
Featherstone, J. P	Ottawa	500	75

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fest, W	Ottawa	200	40
Fenwick et Bond	Montréal	2,500	500
Finlay, Jonathan	do	400	80
Fisette, Delle P	do	1,000	100
Finlay, R. McN	do	2,400	480
Finlay, David	Sorel	2,000	400
Fiset, Joseph	St. Thomas, Montmagny	4,200	840
Fiset, Joseph A	do	400	80
Fiset, Arthur	do	700	140
Fiset, Henedine	do	1,400	280
Fiset, L. J. C	Québec	11,800	2,360
Fisher, Samuel	do	3,500	525
Fitzsimons, Robt	Brockville	3,500	700
Finlay, Robt	Lindsay	900	180
Fitzsimons et Brown	Ottawa	200	10
Fisher, G. F	Frédéricton, N.B	2,400	480
Fisher, C. H. B	do	3,000	600
Fisher, M., fils et Cie	Montréal	1,800	360
Flood, Carson	St. Jean, N.B	1,800	360
Fletcher, John	Montréal	10,000	2,000
Flock, G. H	London, Ont	500	50
Flint, W. H	Montréal	700	105
Flint, G. H	do	500	75
Fogarty, Frères	do	500	100
Forget et Cie., L. J	do	7,300	1,085
Fortier, Chas. G	Toronto	3,000	300
Fortier, Mme Chas. G	do	2,000	200
Ford, Egerton	Montréal	41,800	8,110
Foster, A. J	Stanstead	900	180
Fox, A. R	Coaticooke	500	100
Foster, Stephen	Rock Island	900	180
Fortin, Nestor	Cap St. Ignace	2,000	200
Fortin, Narcisse	do	200	20
Fortin, Irene	Québec	900	180
Fortin, Octave	do	5,400	540
Fortier, Tancrède, fils	do	200	40
Fortier, Taschereau	do	200	20
Fortier, Achille	Ste. Marie, Beauce	1,500	300
Fortin, Théodore	Québec	5,300	795
Fortin, A. J	St. Josiah, Beauce	900	135
Forde, Jackson	Brantford	1,800	360
Forde, R. J	do	1,800	360
Foisy, Théodore	Lévis	1,800	360
Forsyth, Alex	Halifax, N.E	7,000	1,400
Fournier, A	Rimouski	400	20
Fournier, Louis	do	600	60
Fournier, Valérie	Rimouski	900	180
Fournier, J. B. A	Ste. Anne de la Pocatière	100	10
Fournier, Louis	St. Thomas, Montmagny	300	45
Fournier, Jean	Ste. Flavie	700	70
Fournier, Joseph	do	700	105
Fontaine, G. H	Verchères	3,000	600
Foucher, Frs	Joliette	1,800	360
Foucher, veuve V	do	900	180
Forget, L. J., en fidéicommis	Montréal	1,500	150
Forget, Octave	Terrebonne	11,000	2,200

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Foley et Cie., M. S	Montréal	500	100
Francœur et Giroux	do	3,500	525
Frappier, Joseph	do	500	50
Fraser, Alex	Matane	200	30
Francœur, Michel	St. Roch des Aulnets	400	40
Fraser, W. J	Halifax, N.E	3,500	525
Frigon, L. G. B	Trois-Rivières	1,000	200
Franchère, J	Marieville	1,000	100
French, Horace	St. Hugues	100	10
Frenette, Rév. E	L'Islet	900	135
Frenette, Delle Célina	do	1,400	280
Fremont, Mme C. P	Québec	3,000	600
Fry, Henry	do	10,000	2,000
Fraser, John	Kingston	1,300	260
Fremont, J. J. T	Québec	1,000	200
Fregon, J. G. A	Trois-Rivières	11,100	2,220
Fuller, H. H	Halifax, N.E	8,800	1,760
Furlong, Thomas	St. Jean, N.B	1,800	360
Fulford, J. H	Eastons Corners	1,800	360
Fuller, Mary Jane	Sorel	500	100
Fasey, E. A. T	Ste. Ursule	500	100
Fyfe et Garneau	Québec	500	100
Gauthier, Louis	Montréal	1,800	180
Gaucher, G. G	do	1,800	360
Gauthier, Thomas	do	900	180
Gagnon, G. A	do	2,000	400
Gauthier et Seraphim	do	250	25
Gauthier, Verrais	do	500	100
Gayton, John E	do	100	5
Gardner et fils, R	do	1,800	180
Garland, Mutchmor et Cie	Ottawa	900	180
Gaboury, Auger	Québec	1,800	270
Gauvreau, Pierre	do	1,000	200
Gastonguay, G	do	1,800	180
Gauthier, E. C. C	do	1,000	150
Gagnon, Honoré	do	500	75
Gariepy, Chas	do	1,800	270
Gastonguay, Thos	do	1,000	200
Gauthier, L, O	do	1,200	240
Gamache, Ludger	do	900	135
Gagnon, Jacob	S. Jean Port-Joli	500	75
Gaudette, Dr. D	Ste. Anne-des-Plaines	1,800	360
Gagnon, Nazaire	Champlain	1,800	360
Gauvreau, P, L	Rimouski	700	105
Gauvreau, L. N	Ile Verte	200	30
Gagnier, Alexis	Kamouraska	200	20
Garon, V	Ste. Anne	200.	40
Gamache, Selyme	Cap St. Ignace	900	180
Gagnon, Adolphe	St, Fabien	1,000	150
Gagnon, F. X	St. Raphael	900	180
Garrett et Cie., John	Hamilton	8,800	1,760
Gardner, Robt	Kingston	900	180
Gatineau, Rév. V	St. Alexandre	1,300	260
Gage, M	Kingston	200	40
Gagnon, Michel	Trois-Saumons	700	140
Gagnon, Ant	Arthabaskaville	1,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Gagnon, G. T	St. Roch des Aulnets	100	20
Gagnon, Amélie	St. Roch des Aulnets	1,000	200
Génére ıx, Onézime	Montréal	500	25
Gélinas, Chas	Sorel	500	50
Gervais, E. M. D	Trois-Rivières	1,100	110
Gelhausen, P. J	Ottawa	600	120
Genest, L. T	St. Henri	900	180
Gervais, Olivier	Contrecœur	900	135
Gendron, Mme. E	do	500	100
Gervais, A. E	do	2,700	540
Germain Adolphe	Sorel	500	100
Gilman, F. E	Montréal	10,000	2,000
Girard, Paul	do	8,800	1,380
Girouard, D	do	2,800	280
Gilmour, Allan	Ottawa	5,000	1,000
Gibson, J. H. P	do	400	50
Giasson, J. O	L'Islet	100	15
Giasson, J. F	do	500	75
Giasson, Zelie	do	100	15
Gingras, Jérôme	Québec	500	100
Giroux, Jean, fils	do	900	180
Gingras, J. B	do	200	20
Girardin, Auguste	do	900	180
Giguere, P	do	100	10
Gildersleeve, C. F	Kingston	11,300	2,260
Gildersleeve, J. P	do	7,000	1,400
Giguère, Mlle M	St. Marc	400	80
Gibson, Henry	Stratford	1,800	360
Gillespie, T. F	Chatham, N.B	300	60
Gibson, John	Halifax	8,800	1,760
Gilmour, Mme. Délia	St. Jean, N.B	900	90
Gingras, J. V	St. Gervais	200	40
Gilman, E E	Kingsey	88,100	17,620
Glover et Fry	Québec	900	180
Globensky, C. A. M	St. Eustache	7,500	1,500
Gould et Fils, fils	Montréal	4,400	880
Gohier, Rémi	do	900	180
Gould, Joseph	do	1,800	360
Goulden, James, succession	do	900	90
Gouin, A. N	Sorel	3,500	700
Gosselin, V	Tartigo	400	80
Godin, Joseph N	Trois-Rivières	3,500	700
Godbout, P. E	Québec	1,800	270
Gosselin, Théop	do	800	80
Goldstein, A	do	900	180
Goulet, Ferd	St. Raphaël	200	30
Gosselin, Catherine	St. Charles	400	60
Gouldie, James	Guelph	4,400	880
Gossip, Wm	Halifax	10,800	2,160
Greene et Fils	Montréal	900	180
Gravel et Frères	do	5,300	1,060
Gravel, I. A	do	1,800	360
Grenier, Jacques	do	8,800	1,320
Gravel, J. O	do	3,000	600
Griffin, James	do	900	180
Grafton, J. B. et G. S	Dundas	900	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Graham et Minnaker	Cobourg	2,000	200
Grant, Peter	Halifax	3,500	350
Grenier, A. E	Isle Verte	1,800	360
Green, John	London	1,000	150
Grenier, L. W	Lotbinière	900	135
Grenier, J. B	St. Henri	400	80
Greer, G. M	Halifax	3,800	760
Grunnier, G. S	St. Stephens, N.B	1,800	360
Graydon, S. H	London	10,000	2,000
Greene, E. K	Montréal	10,000	2,000
Gravel, J. O., en fidéicommis	do	120,000	24,000
Guerin, C. L	do	1,500	150
Guillet, Vallière	Trois-Rivières	3,500	700
Guimont, Zéph	Cap St. Ignace	400	80
Gunn, Alex	Kingston	8,800	1,760
Guild, Wm	Mallorytown	1,000	200
Guillet, George	Cobourg	8,800	1,180
Hannan et Cie., M	Montréal	10,000	2,000
Hamilton et Cie	do	1,000	200
Hall, W. V. B	do	4,400	880
Hartt, Geo. F	do	6,500	1,300
Hamilton et Papineau	do	600	60
Hall, Fred	do	100	20
Hall, Mlle S. A	do	200	40
Hall, James Henry	do	100	20
Hall, B. F	do	100	20
Hall, A. F	do	100	20
Hawley, J. A., en fidéicommis	do	7,300	730
Harty, Wm	Kingston	1,500	300
Hannan, J. J	Brockville	3,500	700
Hamel et frères	Québec	4,400	880
Hardy, N. S	do	1,000	200
Hamelin, Rév. et J. B. L	do	2,000	400
Hawkins, Thomas	do	1,000	200
Hamel, J. E	Lévis	400	80
Hatt et Fils, S	Frédéricton, N.B	900	180
Haney et Forgie	Ottawa	200	20
Hawkins, E. E	do	200	20
Hatch, H	Guelph	1,800	270
Hall James	Peterboro'	1,800	360
Hall, Richard	do	1,800	360
Hatch, H. H	St. Stephens, N.B	500	100
Hannington, Wm	Halifax, N.E	8,800	1,760
Hall, Jairus	do	14,000	2,800
Harris, J. D	do	10,000	2,000
Haynes, D. C	Ste. Catherine	1,300	260
Harper, Emily H	London	2,500	5,000
Harty, Patrick	Kingston	900	180
Hedge, H	Montréal	10,000	2,000
Hearle, J. S	do	1,000	200
Heath et Northey	do	1,800	180
Healy, C	do	600	60
Henderson, D. H	do	1,000	100
Healey, James, succession de feu	do	1,000	100
Heddy, James	Toronto	20,000	2,000
Heyd, C. B	Brantford	1,800	360

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Herrault, L. N	Québec	900	90
Heney, John	Ottawa	900	90
Henderson, John	Kingston	200	40
Helm, John	Port Hope	2,500	500
Hetu, J. E	Maskinongé	3,000	600
Hildburgh, Henry	New-York	10,000	1,000
Hodgson, Jonathan	Montréal	74,800	14,960
Hogue, Joseph	do	500	50
Holmes, Alex	do	1,000	100
Howley, James	do	1,000	150
Hoolahan, John	do	200	40
Hope, Robert	do	10,000	2,000
Hope, James	Ottawa	900	180
Hochu, Pierre	Lévis	200	40
Howie, J. R	Frédericton, N.B	900	180
Holbrook, G. M	Ottawa	500	100
Holley, J	St. Jean, N.B	1,800	360
Horsman, John	Guelph	1,800	360
Hossack et Cie., J	Québec	900	180
Holman, succession de feu J	Cobourg	3,500	525
Hodgson, John C	Montréal	2,000	400
Huntington, l'hon. L. S	do	5,000	1,000
Hutchison, John	do	1,800	360
Hulbig, Christian	do	400	40
Hudon, E., fils	do	5,000	500
Huot, Lucien	do	1,800	180
Hudon, A	Cacouna	100	5
Hudon, Théo	Québec	1,800	360
Hudon, Rév. Jos	St. Phillipe de Néri	1,800	360
Hunton, fils et Larmonth	Ottawa	900	180
Hugel, Adolphe	Port Hope	1,000	100
Huntington, A	Brantford	20,000	4.000
Hudspeth, Adam	Lindsay	1,800	360
Hunter, Ann	London	10,000	2,000
Hyman, E. W	do	8,800	1,760
Ives et Allan	Montréal	1,000	200
Innes, James	Guelph	4,400	880
Innes, Robert	Peterboro'	1,800	360
Irwin et Boyd	Port Hope	1,800	180
Inches, Andrew	Fredericton, N.B	17 500	3,500
Innes, John L	Hamilton	1,800	360
Jamieson, R. C	Montréal	2,000	400
Jackson, Alex	do	400	40
Jardine frères	Ottawa	200	10
Jalbert, J. E	Cap St. Ignace	600	120
Jarvis, Charles, aîné	Brantford	2,500	500
Jackson, W. H	Brockville	3,500	700
Jacob, Emile	Québec	1,000	150
Jardine et Cie	St. Jean, N.B	1,800	360
Jacques, Joseph	St. Joseph, Beauce	100	15
Jacques, Louis	do	100	20
Jackson et Hallett	Guelph	1,800	360
Jaffray, Rév. W	St. Jean, N.B	900	180
Jarvis, W. J	Montréal	300	45
Jetté, L. A.	do	1,000	100
Jeannotte, H	do	3,500	700

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Jenkins, Thomas	Vienna, Ont	1,800	270
Jeffrey et Cie	Cobourg	8,800	1,760
Jeffray, A	Ste. Catherine	1,800	360
Jeffray, W	Stratford	1,800	360
Jodoin, A., fils	Montréal	4,500	900
Jordan et Bernard	do	3,500	350
Joyce, Alfred	do	1,800	360
Jones, A. G	Halifax	4,400	880
Jones, Simeon	St. Jean, N.B	3,500	700
Jones, D. B.	Brockville	1,800	360
Jones, Seneca	Hamilton	1,800	360
Johnson, E. R	Stanstead	900	180
Joncas, C., en fidéicommis	Québec	1,000	100
Joseph, Abraham	do	1,800	360
Johnston, James	Kingston	1,800	360
Julien et Guay	Québec	500	100
Julien, Louis	do	900	180
Kay, W. F	Montréal	101,300	20,260
Kavanagh, H	do	1,800	360
Kathan, C. H	Rock Island	1,000	200
Kerry, John	Montréal	8,800	1,760
Kennedy et Jackson	do	1,000	100
Kerr, W. M	do	400	80
Kearns et Ryan	Ottawa	1,800	360
Kehoe, Wm	do	900	180
Kerr, John	Kingston	8,800	1,760
Kennedy, Kate	Chatham, N.B	900	90
Keenan, Thomas	Lindsay	1,800	360
Kelly, Mme. M. C	Sorel	1,000	100
Kenny, T. E	Halifax	17,500	3,500
Kenny, J. F	do	10,000	2,000
Kennedy, John	Lindsay	2,600	520
Keith, D. S	Toronto	5,000	1,000
Kennedy, Mlle. J. F	Montréal	10,000	1,500
Kearns, James	Kingston	1,800	360
Kenny, J. J	Toronto	5,000	1,000
King frères	St. Pacôme	900	135
Kirk et Daniel	St. Jean, N.B	1,800	360
Kinnear, J. C	Halifax	4,400	880
L'Africain, T	Montréal	5,800	1,160
Labrecque et Mathurin	do	1,800	360
Labine, Jules	do	8,800	1,520
Labrecque, Anselme	do	1,000	200
Larivée, Napoléon	do	2,000	400
Lamaire et Labelle	do	900	90
Lamoureux, Chas	do	1,000	100
Lachapelle, E. P	do	1,000	100
Larue, J. B.	do	400	80
Lawrence, W. V	do	1,000	200
Lafleur, L. H	do	5,300	530
Laframboise, l'hon. M	do	2,500	250
Laurent, N	do	1,000	200
Larue, François	do	1,500	300
Lanctot, O B	do	500	100
Lapalme, Alex	Belœil	500	100
Lamb, N. A	Ottawa	400	40

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lauzon, Rév. L. J	Montréal	1,000	200
Lamoureux, Frs	St. Ours	2,000	400
Lapalme. S	Sorel	900	90
Labelle, Cyrille	do	7,000	1,400
Labelle, Louis	do	900	180
Labelle, Albert	do	900	180
Ladouceur, L. H	do	1,800	270
Lamontagne, J. B	Ste. Flavie	3,500	700
Lacroix, Ed	Matane	5,000	1,000
Lapointe, C. F	Sts. Flavie	1,400	210
Langlois, Elzéar	Rimouski	700	70
Ladrière, Rev. A	Ile Verte	200	20
Langlois, P	Kamouraska	100	20
Lapointe, Louis	St. Jean, Port-Joli	400	80
Larue, Clementine	Cap St. Ignace	100	15
Laberge, Joseph	St. Thomas, P.Q	700	140
Lamontagne, Col. E. L	Québec	47,300	4,730
Lapointe, L. M	do	1,800	360
Labbé, Mad. J. O	do	1,400	210
Laliberté J. B	do	700	140
Larue, G. H	do	3,500	350
Labrie, Joseph	do	3,000	300
Larochelle, Mad. D	do	800	80
Lavoie, George	do	2,000	400
Laroche, A	do	900	180
Lacerte, N	Lévis	11,800	2,360
Langlois, J. A	do	900	180
Lachance, Elie	do	200	40
Larue, S. V	St. Charles, P.Q	900	135
Labrecque, Etienne	do R.S	900	135
Labrecque, Joseph	do Bellechasse	900	135
Labrecque, Arthur	St. Raphaël	200	30
Laurier, l'hon Wilfred	Arthabaskaville	1,800	180
Latulippe, Fred	Beaumont	500	100
Lambert, Nazaire	St. Joseph, Beauce	200	30
Languedoc, Mad. E. M	St. Michel	500	75
Lamoureux, Olivier	Contrecœur	1,800	360
Lamoureux, Jos. E	do	1,000	200
Lafontaine, E	St. Hugues	3,500	700
Langlois, Dame J. B	do	500	100
Laforme, Alphonse	do	100	15
Laforme, Louis	do	900	135
Langlois, E	do	1,000	100
Laviolette, J. G	Napierville	3,500	700
Lamontagne, H	Montréal	3,600	720
Languedoc, Mlle. A	L'Islet	900	135
Lavoie, N	L'Islet	900	180
Lavoie, Wilfrid	do	500	100
Langlois, D	Windsor	200	40
Lauzon, Joseph	Terrebonne	1,800	360
Languedoc, Edward	St. Michel	1,000	130
Langlois, Conn	Grosse Isle	1,000	150
Lawrence, J. et G	St Jean, N.B	900	180
Langlois, W. F	Trois-Rivières	3,500	700
Larkin, P	Ste. Catherine	4,800	960
Lapierre, Duclos	St. Roch, P.Q	1,800	360

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Langevin, F. X.	Verchères	1,000	200
Labrie, Alfred	St. Charles	1,500	225
Labrecque, Godefroi	Beaumont	500	100
Lavoie, Dame Alvina	Beauport	1,800	360
Lacroix, P. O	Windsor	900	90
Lacroix, L. A	do	900	90
Larue, Théophile	Trois-Rivières	2,000	200
Larue, Léonidas	Québec	700	140
Lepage, David	Montréal	900	90
Lefebre et Pâquet	do	900	90
Lefebre et Viau	do	1,800	360
Lecavalier, F. K	do	900	180
Lecompte, G.	do	1,000	200
Lemay, Mad. D	do	1,000	100
Letourneux, C. H	do	4,400	880
Levesque, Dame Delph	do	1,800	360
Le Crédit Foncier du Bas-Canada	do	1,800	360
Lebel, Ant., jun	Rivière-du-Loup	200	20
Lebel, G.	Kamouraska	100	20
Lebel, Thomas	do	100	10
Levesque, Dame A. D.	St. Jean Port-Joli	500	75
Lemieux, N.	Québec	1,800	360
Léger et Rinfret	do	1,800	360
Légaré, A. J. J	do	900	180
Lesage, Simeon	do	2,700	540
Lepage, Joseph	do	900	180
Lessard et Beaudoin	do	900	180
Leonard, Bernard	do	900	135
Lepage, F. X.	do	1,800	360
Lemieux, Ed.	do	300	45
Lefebre, Léonard	do	900	180
Lêpine, L. G.	do	1,800	360
Lewis, Robert	London, Ont	1,000	150
Leslie, John	Ottawa	900	180
Lemieux, Joachim	Ste. Marie, Beauce	900	135
Lemieux et Dallaire	do	900	135
Leonard, M.	Leonard's Hill, P.Q	400	80
Leclerc, Edouard	Actonvale	900	90
Leblanc, Auguste	St. Hugues	400	80
Lerosignol, R.	Levis	1,000	200
Lemon, Andrew	Guelph	1,800	360
Lewis, W. J.	Halifax	14,000	2,800
Lemieux, Benjamin	St. Henri	200	30
Letellier, M.	St. Valier	300	60
Lemay, Verance	St. Martin	1,000	200
Letendre, P.	Yamaska	500	100
Lemoule, et Fils	Frédéricton, N.B.	900	180
Leduc Léon	Sorel	900	180
Lester, Thomas	Indiana, Ont	2,000	400
Legerin, C. E	Montréal	5,000	1,000
Lefort, Aristide	do	20,000	4,000
Leeming, H. B	Brantford	1,000	200
Lefebre, Antoine	St. Etienne	10,300	2,060
Linton, James	Montréal	3,500	700
Limoges et Cie	do	2,000	200
Leggatt et Hamilton	do	900	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lippé, Hubert	Actonvale	200	20
Lindsay, Wm	Woodstock, N.B.	400	80
Livesay, J. C.	Chatham, Ont	1,700	340
Lilly, E. A	Montréal	500	75
Lottinville, F.	Trois-Rivières	5,800	1,160
Logan et Lindsay	St. Jean, N.B	1,800	360
Lockhart, E. E	do	900	180
Lordly, Howe et Cie	do	900	180
Lorman, F. M	Québec	900	180
Longard, E. J.	Halifax	8,800	1,760
Lapier, G. E. R.	Trois-Rivières	500	50
Lapier, M. A. A	do	500	50
Lyman, Benjamin	Montréal	2,500	500
Loydon, John	Port Hope	500	50
Lyman, Henry	Montréal	5,000	1,000
Mackay, Hugh	do	75,000	15,000
May, S. H., et Cie	do	8,800	1,760
Mayrand, G. T.	do	1,800	180
Maillet, L. L	do	500	100
Masterman, Wm	do	1,800	360
Martin, J. B. A	do	4,900	980
Mathews, F. B	do	1,800	360
Martin, P. S.	do	4,000	800
May, Joseph	do	18,000	2,050
Martin, George	do	500	100
Maguire, Bernard	do	3,500	700
May, Mme. M	do	1,000	100
Marion, J. P	do	2,000	200
Madden, W. J	do	900	180
Martineau, Eugène	Ottawa	8,800	880
Manuel, John	do	500	100
Masson, A.	do	400	80
Madson, E.	do	200	10
Martel, Ulderic, aîné	Trois-Rivières	5,000	750
Martel, P. N	do	2,000	300
Magnan, Adolphe	Joliette	1,800	360
Malhiot, H. G	Trois-Rivières	3,500	525
Mackay, Jane	Halifax	3,500	525
Martel, Mme. A	do	1,600	240
Martin, Auguste	St. Paschal	600	120
Marcotte, Charles	St. Islet	3,600	540
Marmette, Joseph	St. Thomas, P.Q	400	80
Marmette, Dame E. A	do	200	40
Mackay, Pierre	Québec	3,000	300
Mahoney, Thomas	do	400	80
Martel, J. B	do	1,200	240
Marchand, Octave	Rivière-du-Loup	1,000	200
Mallory, Ira	Mallorytown	1,000	200
Magee Bros	St. Jean, N.B	1,800	360
Manson, James	do	1,800	360
Manke, M. F.	do	900	135
McMonagh, H. C.	do	900	180
Macdonald, C. A	do	900	180
Mathieu, Narcisse	St. André, P.Q	900	90
Manning, M. J	Windsor	3,500	700
Massie, James	Guelph	11,000	1,650

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Main, Alex	Hamilton	900	180
Magee, J. S	St. Andrews, N.B	300	60
Martin, P. S	Lindsay	3,300	660
Mathieu, M.	Sorel	2,500	300
Marceau, H	St. Henri	500	50
Machon, J. M	Kingston	900	180
Marcoux, Pierre	St. Charles	1,000	150
Martin, E. O	Rimouski	400	80
Marier, Damase	St. Jean Port-Joli	100	20
Maguire, Lydia	Lindsay	7,100	1,065
Martel, Rév. L. A	St. Joseph, Beauce	600	120
Macfie, Daniel	London	67,500	13,460
Macnee, James	Kingston	8,800	1,760
MacIntosh, John	Windsor	5,300	530
Masson, Hugh	Billings Bridge	900	135
Martin, Francis	Montréal	2,000	300
Meunier, Charles	do	3,400	590
Meunier, Edward	do	900	180
Meredith, H. H	Port Hope	8,800	1,760
Mercier, Joseph	St. Hénédine	400	40
Merritt, T. R	Ste. Catherine	3,500	750
Mitchell, Robt	Montréal	1,700	340
Millette, Napoleon	do	200	10
Mitchell, l'hon. Peter	do	1,000	200
Mignault, H. A., M.D	St. Dénis	4,900	915
Michaud, J. M	Trois-Pistoles	200	30
Michaud, Napoleon	St. Arsène	300	60
Miville, Alfred	St. Roch-des-Aulnets	400	60
Michaud, J. B	Lévis	900	180
Michel, Jean	Québec	8,800	1,760
Miller, James	Chatham, P.Q	900	180
Mingaye, W. R	Kingston	1,800	360
Mitchell, Thos., et Cie	Hamilton	1,800	360
Minnaker, Frères	Cobourg	5,000	600
Mitchell, J. Scott	Halifax	1,200	240
Millette, J. D	Lanoraie	5,000	750
Moss, S. H. et J	Montréal	1,000	200
Moss, George W	do	30,000	6,000
Moseley et Ricker	do	4,400	880
Morton, Phillips et Bulmer	do	1,800	360
Moniel, G. U	do	200	40
Mowat, Louis	do	3,500	700
Moat, R. et J	do	16,000	3,200
Morton, J. Y	Brantford	1,800	360
Moorhead Manufacturing Co	London	1,800	360
Moore, James	Kingston	200	40
Moodie, John	Hamilton	2,000	400
Mongeon, C	Sorel	500	75
Morasse, Louis	do	3,500	700
Morgan, Robert	Québec	900	180
Molleur, J. E	St. Jean, P. Q	1,800	360
Montmagny, Joseph	St. Charles, R.S	400	60
Morin, Mme. Clement	St. George, Beauce	100	10
Montmagny, O	Ste. Marie, Beauce	200	20
Mowat, D	Ottawa	300	60
Mortimer, George	do	300	15

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Morrissette, Phil	St. Charles, Beauce	200	40
Morrier, Jérémie	Actonvale.	900	135
Moodie, John	Terrebonne.	15,300	3,060
Moodie, Henry	do	1,800	360
Moodie, Mathew, fils	do	1,800	360
Moodie, Miss A. H.	do	1,800	360
Morrison, Mme. Emilie	St. Michel	200	30
Mongenais, J. B. A	Rigaud	15,000	3,000
Mongenais, J. B	do	15,000	3,000
Mott, John P	Halifax	14,000	2,800
More, W. S., succession de feu.	do	4,400	440
Mortimer, A	Ottawa	1,800	360
Morgan, James	Sorel	2,500	500
Morrin, C	St. Roch-des-Aulnets	1,000	150
Moreau, Dlle. Julie.	Montréal	200	20
Morin, J. B.	do	800	160
Munderloh et Cie	do	900	180
Mussen, Thomas	do	1,800	360
Mulholland et Baker	do	1,800	360
Murphy, John.	do	1,000	200
Mullin, James	do	900	180
Mullarkey, M. C.	do	30,600	6,120
Murray, Ericson	do	900	90
Mullen, John	Sorel	900	180
Mulholland et Cie.	Port Hope.	1,000	200
Mulligan, John	Port Hope	5,300	1,060
Mulholland, Andrew	Québec	900	135
Mulholland, R.	Cobourg	5,000	750
Mucklestone et Cie., fils	Kingston	1,800	360
Murcher, James	St. Stephens, N. B	3,500	700
Musgrove, G. M.	Ottawa	1,800	180
Murray, C. R., en fidéicommis.	Montréal	40,000	4,000
McAumond, David	Ottawa	900	180
McAllister, John	Windsor	5,300	530
McAuley, Thomas.	Kingston	900	90
McAdam, J., et Fils	St. Stephens, N.B	500	50
McArdle, Edward	Ste. Catherine	8,800	1,760
McConkey, T. L	Montréal	4,800	960
McCready, James	do	1,800	360
McCrary et McGoldnick	do	900	180
McCormick, Mme. S	do	200	40
McCarthy, D. et G	Sorel	15,000	3,000
McCarthy, Dlle E. C	do	5,000	1,000
McCuaig, R. C	Ottawa	200	20
McCormick, H. et Fils	do	1,800	360
McCarthy, H. F.	do	500	100
McCord, Thomas	Québec	100	15
McCorkell, James	do	900	180
McCaughay, ——.	Ingersoll	3,500	350
McCallum, P. et fils	Cobourg	8,800	1,760
McCallum, C.	London	900	180
McCullough, H. et H. A.	St. Jean, N.B.	1,800	360
McCullough, Henry	do	900	180
MacDougall, James	Montréal	5,000	1,000
McDonell, D	Ottawa	200	20
McDonell et Kelly	Frédéricton, N.B	900	90

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
McDougall, Francis	Ottawa	1,000	150
McDowell, George	London	34,800	5,220
McGauvreau, J. W. et Cie	Montréal	8,800	1,760
McGuirk, N. P	do	1,000	200
McGoldnick, F. et O	Frédéricton, N.B	400	80
McGregor, Wm	Windsor	5,300	530
McIntyre, Duncan	Montréal	46,900	9,380
McInnes Bros	Hamilton	8,800	1,760
McIntosh, W. J	London	3,000	600
McKenzie, Frederick	Montréal	3,500	350
McKenzie, Murdoch	do	10,000	2,000
McKenzie, R. T	do	2,500	250
Mackenzie, Thomas	Sorel	1,800	360
McKelvie et Birch	Kingston	1,400	280
McKay, Thomas	Ottawa	1,800	360
McKilcan, Gibson et Bell	Hamilton	2,700	540
McKechnie et Bertram	do	1,800	360
McKinley, A. K	Halifax	3,500	700
McKinnon, Edward	Montréal	14,500	2,900
McLachlan Bros. et Cie	do	1,800	360
McLaren, W. D	do	1,800	360
McLaren, John C	do	4,400	880
McLean, Thomas	Brantford	3,500	350
McLennan, Donald	Port Hope	1,800	360
McMillan, J. A	St. Jean, N.B	1,800	360
McNiven, Daniel	Sault au Récollet	500	25
McNaughton, Wallace	Montréal	5,000	500
McNaughton, Wm	do	8,800	880
McNamee, Gaherty et Fréchette	do	1,800	360
McNeil, Mme. N	St. Paschal	700	70
McNally, J. G	Frédéricton, N.B	900	180
McRae, Finlay A	Montréal	2,800	420
McRae, W. R	Kingston	1,800	360
McWilliams, Wm	Québec	3,500	700
Nealis, S	Frédéricton, N.B	900	180
Neveux, Joseph	Windsor, Ont	1,800	360
Needler et Sadler	Lindsay	2,000	400
Nelles, Rév. A	Brantford	8,800	1,760
Nettleton, Thomas	Sorel	900	180
Neal, W. H	Halifax, N.E	7,000	1,050
Neal, Thomas M	do	7,000	890
Nixon, George	St. Jean, N.B	900	180
Nichols et Hall	Peterboro'	8,800	1,760
Nichols, Mme. A. S	Havelock	500	50
Normand, T. E	Trois-Rivières	5,800	580
Normand, J. B	do	3,500	525
Noel, R. S	St. Ulric	200	40
Noel, Henry	Ile D'Orléans	1,100	110
Norris, James	Ste. Catherine	8,800	1,760
Northup, Jeremiah	Halifax	8,800	1,760
Normand, George	Ile aux Grues	2,000	400
O'Brien, William	Montréal	1,800	360
Olivier, D. L. V	do	1,800	180
Odell, John	do	31,300	6,260
O'Shaughnessy, M. et D	do	2,700	472
Ogilvie, A. W	do	12,500	2,500

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Offet, Henry	Windsor	1,000	100
Oliver, James	St. Thomas, Montmagny	600	60
O'Lone, James	Ottawa	400	80
O'Cain, James	St. Jean, P.Q	1,000	150
Osgood, S. P	St. Jean, N.B	900	180
Oliver, W. H	London	2,000	300
Olivier, P. A	Trois-Rivières	900	180
Ouellet, Thomas	Ile Verte	400	60
Ouellet, Wm	St. Paschal	100	10
Ouellet, Adolphe	Ste. Anne	200	40
Ouellet, Joseph	Rimouski	700	140
Ouellet, Magloire	St. François, Beauce	1,800	360
Ouellet, J. M	St. Anselme	900	135
Ott, John	Brantford	5,300	1,060
Owens, John	Frédericton, N.B	600	90
Ogilvy, J. A	Montréal	4,000	800
O'Brien, Delle Agnes	do	17,500	3,500
Palmer, John	do	1,000	200
Parke, J. G	do	900	180
Pageneau, J. G	do	1,000	150
Parent, C. H	do	500	75
Papineau, A. C	do	3,000	600
Parker, F. G	Halifax, N.E	17,500	3,500
Papineau, N	St. Timothé	7,000	1,400
Payan, P	Sorel	1,000	200
Patton, James H	Matane	700	140
Parent, Chas. F	Rimouski	900	140
Patry, Rév. P	St. Paschal	2,000	400
Paradis, Octave	Kamouraska	200	20
Paradis, Rév. J. F	St. Raphael	300	60
Paré, Wm	do	400	80
Paré, H. A	Québec	900	180
Paquet, Rév. B	do	2,000	400
Pacaud, E. L	Arthabaska	2,000	400
Paquet, A	St. George, P.Q	400	40
Parent, E. H	Grenville	7,000	1,400
Patterson, J. C	Windsor	4,500	450
Pacaud, Geo. J	Stanfield	3,500	700
Patterson, Robt	Guelph	2,500	300
Patterson, W. J	do	4,400	440
Parks et fils, W	St. Jean, N.B	3,500	700
Parker, Alfred J	Ottawa	500	25
Parker, E. H	Kingston	4,400	880
Paquet, A. H	St. Cuthbert	17,500	3,500
Paré, C. S	St. Bruno	2,000	400
Pelletier, W. H	Halifax	14,000	2,800
Panneton, P. E	Trois-Rivières	800	80
Paterson, G. H	Montréal	3,500	700
Patrie, Adélard	Terrebonne	1,800	360
Parmeton, Gaspard	Trois-Rivières	1,000	200
Pillow, Hersey et Cie	Montréal	1,800	360
Piché, Hubert	Sorel	900	180
Pinard, J. A	Ottawa	900	180
Piché, L. A	Montréal	500	100
Pell, A. J	do	3,500	700
Peck, Benny et Cie	do	4,400	880

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Perrault et Cie	Montréal	1,800	360
Perkins, succession de feu J. A	do	2,500	250
Pelletier, Mme Jean	do	100	10
Penny, Hon. E. G	do	17,500	3,500
Perrin, Dame Sophia	do	200	30
Perry, Alfred	do	10,000	1,000
Pelletier, Mme A	Cacouna	400	80
Pelletier, Geo. L	Matane	400	80
Pelletier, J. P	do	1,800	360
Pelletier, Joseph	St. Paschal	100	15
Pelletier, P	do	700	140
Perrault, Z.	Kamouraska	200	40
Pelletier, Dame Lydia	St. Jean, P.Q	300	45
Pelletier, J. N	St. Pierre, R.S	200	20
Pelletier, C. A. P	Québec	1,800	360
Pennée, F. O. W., en fidéicommis	do	1,000	200
Peters, Samuel	London	3,600	720
Pipin, L. O	Arthabaska	100	20
Pelletier, A. V	Ste. Marie	400	60
Perkins, G. E.	St. Jean, N.B	900	90
Peters, Wm	do	900	180
Peters, C. H	do	900	180
Peddie, J. W	Windsor, Ont	1,800	360
Pepin, L. C	St. Charles, P.Q	100	15
Perry, Charles	Toronto	10,000	1,500
Peardon, Wm	Montréal	5,000	1,000
Pedlar, Samuel	do	2,500	500
Plimsoll, John	do	8,800	1,760
Plimsoll, A. H	do	1,500	225
Plamondon, J. B	St. Césaire	7,000	1,400
Porcheron, E. D	Montréal	1,800	180
Pollock, J. M	do	1,800	325
Pomeroy, B	Compton	1,000	200
Pouliot, Alphonse	Québec	2,000	400
Poirier, F. L	Rivière-du-Loup	700	140
Pouliot, J. Elzear	do	400	80
Pouliot, J. B	do	3,500	700
Potvin, Veuve E	Ste. Anne-de-la-Pocatière	100	20
Poliquin, Charles	St Thomas, P.Q.	100	20
Poulin, Ephrem	St. George, P.Q	500	100
Poitras, J. T	Ste. Hélène, Bagot	900	90
Porter, G. N	St. Stephen, N.B	900	180
Pozer, D. G	St. George, P.Q	1,300	260
Poole, H. S	Halifax, N.E	8,800	1,760
Potvin, Rév. G	St. Aubert	400	80
Prudhomme, Eustache	Montréal	2,500	500
Prevost et Paré	do	5,000	700
Prowse, Frères	do	500	100
Pratt, John, succession de feu	do	21,000	4,200
Preetney, Delle M	do	1,400	140
Pulford, H. T	Windsor, Ont	2,000	280
Pulford, H. B	do	1,000	100
Proteau, J. B	St. Aubert	1,000	200
Price, E. J	Québec	1,800	360
Proulx, J. E	St. François, Beauce	200	20
Proulx, J. T. P	Terrebonne	100	20

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Price, George R	St. Jean, N.B	400	80
Pugh, John	Halifax	10,800	2,160
Price, C. V	Kingston	1,500	300
Prevost, L., veuve	Québec	800	160
Quay, Wm	Port Hope	3,500	700
Quinn, Mary	Frédéricton, N.B	1,800	360
Quinn, W. H	do	1,800	360
Rafter, J. A	Montréal	900	90
Raymond, Dr. O	do	1,000	200
Ramsay, A	do	2,400	480
Rankin, John	Dundas	900	180
Randolphe, A. F	Frédéricton, N.B	1,800	360
Raymond, J. W	Woodstock, N.B	200	40
Reinhardt, Gottlieb	Montréal	1,800	180
Reinhardt, Chas. S	do	12,600	2,520
Reinhardt, George	do	20,000	4,000
Reid, Wm	do	1,800	360
Rees, D. J	do	3,500	700
Reid, Walter	do	200	40
Reid, A. J	do	5,000	1,000
Read, W. E., et Cie	London	500	75
Reid, Robert	do	500	50
Reid, Robert	St. Jean, N.B	1,800	360
Reid, James	do	3,500	700
Renfrew, G. R	Québec	900	180
Reaume, F. P	do	400	80
Renaud, Rév. P. O	Terrebonne	17,500	1,750
Reid, John L	Lindsay	900	180
Reid, W. B	do	400	80
Rémillard, Delle S	St. Valier	300	60
Renouf, Cyprien	Trois-Pistoles	1,800	270
Rhodes, Col	Québec	400	80
Richard, Joseph	Montréal	1,800	360
Rioux, Eloi	Trois-Pistoles	1,800	180
Rioux, Narcisse	Québec	1,000	200
Richard et Plamondon	do	1,800	360
Richard, F	do	500	75
Richard, George	St. Paschal	1,800	270
Richardson, James	Kingston	8,800	1,760
Richard, Gregorie	Cap Santé	900	135
Richardson, W. M	Halifax	8,800	1,320
Ritchie, T. A	do	10,000	2,000
Rioux, Napoléon	Ile d'Orléans	1,800	360
Richard, Olivier	Québec	100	20
Robertson, James	Montréal	9,800	1,960
Robertson, Andrew	do	42,600	8,520
Rolland, S. G. B	do	1,400	280
Roy, Adolphe	do	10,000	2,000
Robillard, Joseph, feu	do	4,000	400
Robertson, Geo. R	do	41,000	8,200
Robertson, James	do	5,000	500
Roy, James, et Cie	do	500	100
Ritchie et Mott	do	300	45
Rocheleau, E. A	Trois-Rivières	1,800	270
Rouleau, Luc	Matane	700	70
Roy, Joseph	Ste. Anne-de-la-Pocatière	200	40

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Roy, Chas. F	Ste. Anne-de-la-Pocatière	100	20
Roy, Salaste	St. Jean, Port-Joli	600	120
Robitaille et Picher	Québec	1,800	360
Roy, Charles	do	1,800	270
Roy, O., en fidéicommis	do	1,800	360
Roy, Odilon	do	18,000	2,700
Ross, James G	do	3,500	700
Ross, John	do	3,500	700
Rosa, Joseph	do	3,000	600
Roussel, Rév. P	do	1,000	200
Royer, Ferdinand	do	500	100
Rochette, Gaspard	do	5,300	795
Roy, Major Thos	do	400	60
Roy, Gilbert	St. Henri	1,800	360
Roy, J. B	St. François, R.S	1,000	150
Roy, Ferdinand	St. Raphael	600	120
Roy, L. N	St. Valier	700	140
Roy, Mme M. D	do	400	80
Roy, P. G	Lévis	900	180
Robinson, George	London	900	180
Robertson, Henry, succession	St. Jean, N.B	900	180
Ross, Lewis	Port Hope	4,500	900
Robinson, Isaac	Peterboro'	900	180
Roy, Thomas	St. Gervais	700	140
Robertson, George	Kingston	4,400	880
Rose, R. M	do	500	100
Rochette, Cleophas	Québec	1,800	270
Rosamond, B	Almonte	1,800	270
Robinson, Robt	St. André, P.Q	900	180
Robertson, J. D. et Cie	St. Jean, N.B	900	90
Robinson, Sophia J. B	Frédéricton	1,800	180
Robertson, James	Hamilton	1,800	180
Robson, W. N	Lindsay	900	180
Robinson, C. H	Halifax	5,300	1,060
Roy, Joseph	St. Fabien	500	50
Ross, Wm	Lower Lachine	2,000	200
Ross, Robert	Montréal	1,000	200
Robinson, Morris	St. Jean, N.B	6,700	1,340
Ruel, Emilien	St. Charles, P.Q	1,800	270
Ruel, Felix	do	600	60
Ruel, Philias	do	500	75
Ruel, Hospice	do	1,000	150
Ruel, Edward	do	1,000	150
Russell et Watson	Ottawa	1,800	360
Russell, W. F	do	500	50
Rutherford, R	Stratford	3,500	350
Russell, E. F	Halifax, N.E	3,500	700
Russell, Willis	Québec	1,800	360
Rutherford, John	Halifax	5,000	750
Russell, James W	Ottawa	1,800	300
Savage, Alfred et fils	Montréal	3,500	700
Savage, Lyman et Cie	do	1,800	360
Sache, Wm	do	3,500	700
Saucier, Antoine	Maskinongé	900	135
Saucier, L. P	Sandy Bay	400	20
Sansom, Charles	Québec	700	140

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Sawyer, L. D. et Cie	Hamilton	1,800	360
Saucier, J, B	Ste. Flavie	400	80
Sarrasin, Hercule	Ste, Elizabeth	900	180
Saddler, Wm	Lindsay	1,000	200
Saunders, J. S	Frédéricton, N.B	20,000	4.000
Sarrasin, Hercule	St. Elizabeth	900	180
Salter, Wm., fils	Montréal	1,000	200
Scanlon, Timothy	do	1,800	360
Schiller, C. E	do	1,800	360
Scholes, F. R. S	do	4,400	880
Scriver, J. F	do	200	20
Schmouth. J. D	Ste. Anne-de-la-Pocatière	400	80
Scammell Frères	St. Jean, N.B	1,800	360
Schofield, W. A	Brockville	1,800	360
Scully, J	Lindsay	1,100	220
Sénécal, Fréd	Montréal	4,800	960
Siegel, J	Trois-Rivières	1,800	360
Séminaire de Québec	Québec	1,800	360
Siefert, Gustave	do	900	180
Sénécal, Elie	Sorel	3,000	600
Senkler, E. J	Brockville	1,800	360
Sharpe, John	Montréal	500	50
Shorey, H et Cie	do	1,800	360
Shearer, James	do	8,800	1,760
Shannon, D	do	2,500	125
Shaw, Henry J	do	1,000	200
Shouys, S. H	Coaticook	500	100
Shortis, James	Trois-Rivières	7,000	700
Sheldon, H. K	Kingston	1,000	200
Sharkey, O	Frédéricton, N.B	900	180
Shepherd, James H	Windsor	5,300	1,060
Sharpe et Cie	St. Jean, N.B	900	180
Shuttleworth, G. H	Halifax, N.E	5,300	1,060
Sincennes, J. F., succession	Montréal	180,000	18,000
Sincennes, J. B	do	500	100
Simpson, James	Hamilton	8,800	1,760
Sirois, Henry J	Cacouna	400	80
Sirois, F. A	St. Paschal	200	20
Simard, F	Québec	900	135
Simon, Horace	Malbaie	900	180
Simonson, G. F	St. Jean, N.B	500	100
Simard, Z	Rimouski	200	20
Sinclair, J. A	Halifax	17,500	3,500
Silver, John	do	2,000	400
Six, C. F	Boston, Mass	5,000	1,000
Skinner, C. N	St. Jean, N.B	900	180
Slater et Perry	Montréal	1,350	270
Slavin, John	St. Jean, P.Q	1,000	150
Smith, Mlle. A	Montréal	400	60
Smith, Mad. E	do	200	40
Smith, Otis	St. Jean, N.B	900	180
Smith, J. Wesley	Halifax, N.E	4,400	880
Smith, Wiley	do	3,500	700
Smith, B. A	do	7,000	1,400
Smith, Allison	do	3,500	700
Smith, Bennett	do	13,200	2,640

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Smith, S. S. B	Halifax, N.E	5,500	1,100
Smith et Stewart	Ottawa	200	10
Smith, B. H	Woodstock, N. B	200	40
Smith, S	do	200	40
Smith, George S	St. Jean, N. B.	2,700	540
Smith, A. Chipman	do	3,600	720
Smith, J. Murray	Montréal	1,200	240
Smith, J. Murray, en fidéicommis	do	7,700	1,155
Somerville, W. M	Ottawa	900	90
Stewart, W. J., en fidéicommis	Montréal	1,000	100
Stewart, Mad. Alex.	do	900	90
Stewart, David	do	1,800	270
Stewart, James	do	30,000	6,000
Strachan, James	do	5,900	1,085
St. Pierre, H. C	do	500	50
Steinson, Mad. M. M	do	10,000	2,000
Stewart, D. S	St. Jean, N. B	900	180
Stewart, John	do	1,800	360
Stewart, Luke	do	1,800	180
Stewart, William	Guelph	1,800	360
Stairs, John	Halifax	17,500	3,500
Stayner, Mad. C. A	do	7,000	1,050
Stairs, W. J	do	35,000	7,000
Stein, Adolph	Québec	1,000	100
St. Louis, D	Windsor, Ont	1,800	360
St. Denis, Alex	Montréal	10,000	2,000
Stagg, John. fils	Brockville	1,000	150
St. Aubin, D. F	Matane	900	180
St. Aubin, Mlle. H	Falls Roxton	400	80
Steele, Alex	Allens Corners, P. Q	1,000	200
Stett, John R	Ottawa	200	20
Stockton, A. A	St. Jean, N. B	1,400	280
Stewart, Mad. Sophia	Montréal	100	20
Sumner, George	do	1,800	360
Surveyer, L. J. A	do	1,800	360
Sutherland, James	Montréal	1,800	360
Sutton, Thomas	do	3,500	700
Sutt, J. R	Ottawa	400	40
Suffel, George	Ingersoll	1,800	270
Symons, J. A	Halifax, N.E	4,400	880
Tate, George	Montréal	5,000	1,000
Tapin, F. X	Trois-Rivières	1,800	180
Taché, V	Kamouraska	100	20
Taché, Ivanhoe	do	100	5
Talbot, Mde. E	Cap St. Ignace	100	20
Taylor, J. B	Ottawa	1,800	150
Taschereau, H. S	Québec	100	10
Talbot, Jos. A	Trois-Pistoles	900	180
Taschereau, L. J	St. Joseph, Beauce	200	40
Taschereau, Alph., fils	do	200	30
Taschereau, Jules, M.D	do	200	30
Tanguay, Michel	St. Charles, P.Q	2,000	300
Tanguay, Appoline	do	1,000	100
Tanguay, Mlle. Léocadie	do	1,000	150
Taylor, Wm	Windsor, Ont	3,000	600
Talbot, A. E	St. Anselme, P.Q	100	15

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Taylor, Henry	London	30,600	6,120
Taylcr, E. A., et Cie	do	500	100
Tanguay, Dr. P	Québec	400	60
Telmosse, L. W.	Montréal	900	180
Tessier, S. A	do	1,000	100
Terroux, B. J.	Arthabaska	900	90
Têtu, Nazaire	Trois-Pistoles	200	40
Têtu, Cirice	Québec	1,800	270
Tessier, Cyrille	do	1,800	360
Terreau, Veuve Chas	do	900	180
Tessier, Ulric	do	5,000	750
Têtu, Dame Marie	do	1,800	270
Têtu, Dame V. H	St. Anselme	900	90
Thompson, John	Montréal	1,800	360
Thibaudeau, l'hon. J. K	do	30,100	6,020
Thornton, J	Coaticook	1,000	200
Thibaudeau, l'hon. J	Québec	7,000	1,400
Thein, Alex	do	400	80
Therrault, Michel	do	1,800	270
Thibaudeau, l'hon. J. E	Cap Santé	900	180
Thompson, Thomas	London	2,500	500
Thompson, Birkett et Bell	Hamilton	1,800	360
Thompson, Richard	St. Jean, N. B	1,800	360
Thompson, James	Halifax	8,800	1,760
Thibierge, G. J	Ste. Marie	800	80
Tiffin, Thomas	Montréal	8,800	1,760
Tillson, E. D	Ingersoll	3,500	700
Tibbets, J., fils	Frédéricton, N B	1,800	360
Toner, James	Montréal	3,500	700
Tourville, Louis	do	4,400	440
Tonnancourt, Wm	do	900	90
Tonnancourt, Dr. L. C	do	900	180
Tofield, Wm	Québec	900	180
Toussaint, Dlle. P	St. Michel	600	60
Todd, C. F	St. Stephen, N.B.	1,800	360
Todd, F. H	do	7,000	1,400
Todd, W. H.	do	1,800	360
Trottoir, A. A	Montréal	6,000	1,200
Troop, G. J	Halifax	8,800	1,760
Tranchemontagne, L	Berthier (*en haut*)	1,000	200
Trudel, Rev. Chas	St. François, R.S	900	180
Turcot, J. N	Montréal	1,800	360
Turgeon, H. R	do	2,500	375
Turner, J. W	Halifax	3,500	700
Turcotte, L. U	Sorel	3,500	350
Turcotte, Z	Pierreville	1,000	200
Turcot, Narcisse	Québec	900	180
Turcot, H. A	do	400	80
Turcot, Nazaire	do	1,800	360
Turgeon, Elie	do	1,800	360
Turner, James	Hamilton	10,000	2,000
Turcotte, Mme. E. C. L	Joliette	1,000	150
Turnbull et Cie	St. Jean, N.B	1,800	360
Valois, N. et Cie	Montréal	1,800	180
Valade, Joseph	do	5,000	1,000
Vanasse, P. B	Trois-Rivières	1,800	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL, CANADA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Vaudry, Joseph	Québec	900	135
Vaudry, Zeph	do	900	135
Vadeboncœur, Ed	do	500	100
Vachon, Morse	Beauport	400	60
Vanasse, Rév. F. X	Actonvale	200	40
Velode, F. X	Ottawa	1,000	200
Vassie, John	St. Jean, N.B.	1,800	360
Vaillancourt, C	St. Anselme	100	10
Vadnait, Louis	St. Cuthbert	5,000	1,000
Verrault, P. G	St. Jean, Port-Joli	900	180
Verrault, Henri	Lévis	500	100
Vezina, George	Québec	1,800	270
Veldon, Jno. J	do	1,000	200
Vézina, Z	St. Joseph, Beauce	1,000	200
Vézina, Louis	Québec	1,800	360
Vèzina, Etienne	Cap St. Ignace	200	40
Vézina, A. et G	Québec	900	135
Vézina, Rév. Désiré	Trois-Pistoles	400	80
Vilmaire, L. D	Montréal	5,300	1,060
Virtue, James	do	1,800	360
Vincent, André	do	500	100
Viau, Stanislas	Côteau St. Pierre	3,500	700
Villiers, Abraham	Cacouna	2,500	250
Vidal, J. O	Lotbinière	200	20
Vindin, E. S	Port Hope	2,600	520
Vocelle, O	Québec	900	180
Voyer, H	Arthabaska	500	100
Voligny, L. B	Montréal	17,000	2,000
Watson, Robert	St. Stephen, N.B	3,300	720
Warner, G. W., et fils	Montréal	1,800	180
Watson, J. et Cie	do	4,400	880
Watt, Alexr	do	250	50
Wait, George	do	1,800	360
Ward, J. K	do	5,000	1,000
Watts, Alfred	Brantford	5,300	1,060
Watt, George	do	1,800	360
Waterous, Mlle. E	do	1,300	130
Waterous, C. H	do	23,500	4,700
Waterous, A. T	do	4,000	400
Waterman, Hermann	London	900	180
Walsh, Wm	Peterboro'	1,800	360
Walton, R	do	500	100
Walters, Adam	Québec	500	100
Waters, J. R	Cedars, I.P.E	5,300	1,060
Walsh, P	Halifax	7,000	1,400
Walker, W. S	Montréal	5,000	1,000
Wellington Oil Co	Guelph	1,800	180
Wenfried, Richard	Québec	900	180
Weir, Joseph	Halifax	8,800	880
West, Jas. J	do	8,800	880
West, A. W	do	8,800	1,760
White, S. P	Kingston	500	100
Whitlock, J. T	St. Stephens, N.B	400	80
White, James	Halifax	7,000	700
Wicks, George et Cie	Montréal	4,400	830
Wilson, Andrew	do	30,000	6,000

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE DE MONTRÉAL

CANADA—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Williams, Miles, fils	Montréal	3,500	700
Williams, W.	do	4,300	860
Wilson, Z.	Ottawa	400	80
Wiseman, Thomas	Côte St. Louis	900	180
Wilkes, George H., en fidéicommis	Brantford	1,800	180
Wilkes, George H., en fidéicommis	do	1,800	180
Wilkes, George H.	do	4,400	880
Willett, S. T.	Chambly	1,000	200
Williams, Arthur T. H.	Port Hope	4,400	880
Winter, P. C. A.	Rimouski	400	80
Wilson et Cie., R. J.	Dundas	900	180
Wilkinson, G. M.	Kingston	1,800	360
Winch, R. J.	Cobourg	3,500	550
Winslow, J. C.	Woodstock, N.B.	400	80
Williams, James	St. Jean, N.B.	500	100
Willis et Mott	do	900	180
Wilson, Robert	Halifax	17,500	1,750
Wilson, J. M. et Cie.	Ingersoll	3,500	700
Wilmot, E. H.	Frédéricton, N.B.	1,800	360
Wilkie et Osborne	Guelph	4,400	640
Wilkes, W. A.	Brantford	14,200	1,420
Wittenburg, Peter	Montréal	10,000	2,000
Wilkes, Dlle. Annie	Brantford	8,000	1,600
Wood, Thomas R.	Toronto	60,000	12,000
Workman, Wm.	Montréal	1,800	360
Wood, A. J.	Guelph	10,600	2,120
Woods, S.	Kingston	1,000	100
Woods, Saml.	Montréal	3,500	500
Wright, Patrick	do	1,800	360
Wright, J. H.	Sorel	1,000	100
Wright et Durand	London	500	75
Wrays, Mme. M. J.	Lindsay	1,800	360
Wulff et Cie	Montréal	1,800	360
Wurtele, R. H.	Québec	10,000	1,500
Yonng, succession de James W.	Halifax, N.E.	35,000	7,000
Yates, Horatio	Kingston	5,300	1,060
Young, Adam	St. Jean, N.B.	4,500	900
		$5,978,350	$1,064,152 50

*A. Gagnon (trésorier) en suspens à Montréal	2,280 00
	$1,066,432 50

La somme ci-dessus représente le chiffre des actions souscrites et les versements opérés au 21 janvier 1878; il en a été payé $5,755 en janvier, et il y a été fait une omission de copiste de $1,145, ce qui portait le chiffre réellement versé, au 31 décembre 1877, à $1,062,117.50.†

* Cette somme se trouve portée en plus au crédit du capital social dans le grand-livre, pour laquelle il n'y a pas de nom dans le registre des actionnaires.

† Ceci fait une différence de $295 avec le résultat donné par la liste des actions ci-dessus—évidemment due à une erreur du copiste.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Archambault, Rév. J. W	St. Barthélemi	1,000	250
Aube, Marcel	St. Gervais	200	50
Angé, Frs	Québec	1,000	350
Audet, A	St. Anselme	2,000	700
Audet, J. G	Québec	500	25
Audet, P. M	do	1,000	50
Allard, Ed	do	2,100	525
Angers, Ed	do	500	125
Arcand, Adolphe	do	1,000	250
Aubin, A	Montréal	200	70
Arpin, Chas	St. Jean, P.Q.	200	50
Archambault, Eugène	do	100	15
Addie, Wm	Sherbrooke	100	25
Alleyn, Chas. fils	Anse Victoria	2,000	700
Archambault, J. A	Sherbrooke	500	100
Audet, M	St. Jean-des-Chaillons	500	125
Alleyn, Richard	Québec	200	20
Almon et McIntosh	Halifax	10,000	2,500
Audet, Zephirin	St. Anselme	1,000	250
Asselin, Abraham	Ste. Famille, I.O	2,000	400
Allaire, Rév. P. O	Belœil	4,200	1,260
Aubin, Isidore	St. Pierre, I.O.	5,500	825
Auger, Dr. C. L	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	125
Archer, Robert	Montréal	1,000	350
Anglin, Wm	Kingston	1,000	250
Anthier, A. D	Sherbrooke	100	15
Allan Bros	St. Jean, N.B	500	175
Anthier, F. P.	Compton	200	20
Armstrong, Geo	Frédericton, N.B	500	175
Adam, A. A	Coaticook	500	125
Arcand, Dlle. C	St. Maurice	500	50
Amyot, S	Québec	1,000	250
Aubry, Rév. L	St. Léon	100	25
Archambault, D. E	St. Pierre-les-Becquets	500	125
Anctil, P	Québec	1,000	150
Anjou, Dr. Jos	St. Fabien	1,000	250
Alexander, J	Québec	1,000	250
Archer, Jos	do	500	125
Amyot Louis	do	2,500	625
Almon, Chas. M	Halifax	1,000	150
Audet, Rév. P	St. Fabien	400	100
Arcand, Dr. L. O. A	Trois-Rivières	1,000	250
Audet, Jérémie	St. Laurent, I.O.	1,000	150
Arcand, Dme. L. O. A	Trois-Rivières	1,000	150
Almond, S	St. Jean, N.B.	300	105
Akerly, S. A	do	5,000	1,750
Archambault, L., fils	St. Denis, Richelieu	100	10
Archambault, L	do	200	50
Alain, Michel	Québec	1,000	275
Arcand, D	do	200	....
Audet, P. A	St. Malachie	1,000	....
Aubertin, N	Montréal	100	....
Allard, J. B	Stanfold	500	....
Aube, Dlle. C	St. Gervais	200	....
Blackburn, Thos	Québec	400	20
Bertrand, D	Trois-Pistoles	1,000	200
Brousseau, George	Québec	2,000	500
Bezin, Dlle. F	St. Romuald	500	75

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Beaudet, Damase	St. Emilie	500	125
Bertrand, J. B	St. Ambroise	100	10
Bolduc, Dr. S	St. Michel	6,000	600
Blanchet, Jean	Québec	1,000	100
Bélanger, A	do	1,000	250
Begin, Geo	St. Romuald	500	50
Bolduc, Dr. J. B	Beauport	500	150
Belleau, Evode	Cap St. Ignace	400	80
Bolduc, Mme.—M. E. A. Lavoie	Beauport	500	150
Brady, P. J	Québec	1,000	100
Bélanger, Thomas	Beauport	2,300	575
Bédard, Joseph	do	2,500	670
Bonhomme, Philip	Québec	500	125
Boulanger, Dlle. A	St. Thomas	400	100
Blais, L. H	do	4,000	1,400
Bélanger, Fred	do	2.500	750
Bernier, Rév. Aug	Ste. Emilie, Lotbinière	500	150
Bureau, Théophile	Ange Gardien	3,000	750
Bélanger, Elzéar	Beauport	1,500	150
Bouchard, Guillaume	Québec	300	75
Bertrand, Napoléon	do	100	20
Burstall, John	do	5,000	1,250
Bertrand, Wilbrod	do	200	50
Bussière, Samuel	do	500	125
Beaudet, Rév. L	do	1,000	250
Blumhart et Cie	do	200	20
Blorly, E	do	100	25
Baril, Louis	Ste. Anne-de-la-Pérade	500	175
Bézeau, Dame F. M	St. Antoine-de-Tilly	1,000	150
Boulet, Chas	Beauport	100	25
Brunelle, Ludger	Gentilly	500	125
Blondin, J. A	Becancour	2,000	500
Bazin, P. Isidore	Québec	400	100
Blouin, Louis	do	200	40
Blouin, Damase	do	1,000	100
Bussière, P. G	do	2,000	400
Baldwin, Wm. H	do	2,500	625
Baribeau, George	Ste. Anne-de-la-Pérade	500	112
Beauchesne, Louis	Gentilly	500	50
Bazin, Phillipe	Québec	500	125
Bolduc, Rév. J. B. Z	do	2,000	500
Bilodeau, Thomas	do	500	100
Bolduc, J. B. Z., en fidéicommis	do	300	75
Blouin, Moïse	do	200	40
Boisvert, L. A	do	1,000	250
Boulet, E. O	do	500	125
Brousseau, J. B	do	1,000	225
Binet, George	do	200	70
Bernier, Z. C	Ste. Emilie	200	60
Beaulé, Hilaire	St. Vital, Lambton	200	40
Bolduc, Dame. C	St. Isidore	500	100
Bureau, E	St. Vital, Lambton	1,000	100
Buchanan, John	Moulins de la Chaudière	500	125
Beauport, E	Montréal	1,000	250
Buckland, Mme R	do	1,000	100
Beauchemin et Valois	do	1,000	250
Burland, J. B	do	1,000	350
Beauvais, David	St. Jean, P.Q	200	30

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Bertrand, Théodore	St. Jean, P.Q	100	10
Bernier, P. A	Montréal	100	25
Brouard, Frs	Québec	500	100
Bernier, Suc. U. T	St. Thomas	200	50
Bacon, J. L	do	6,000	900
Blais, E. P	St. Pierre, Riv.-du-Sud	1,000	250
Barbeau, Jean	Québec	600	150
Beaudoin, Nap	St. Henri	500	125
Beaudoin, Noël	do	1,500	375
Beaudoin, Théodore	do	500	125
Bouchard, Célestin	St Gervais	2,000	500
Bussière, Joseph	Ancienne Lorette	1,000	250
Bacon, Raymond	St. Michel	500	150
Bilodeau, L	Québec	1,000	250
Bourget, L	do	500	100
Belleau, J. F	do	200	50
Brouard, Theop	St. Henri	2,000	500
Boucher, Jean	St. Charles	4,200	979
Bélanger, Joseph	St. Valier	500	75
Bernier, Dame Rose	Montmagny	100	10
Blais, Edouard	do	500	100
Bouchard, W	St. Pierre-du-Sud	200	50
Brouard, Onézime	St. Henri	1,000	250
Bélanger, Henri, père	St. Valier	500	75
Bélanger, Norbert	do	500	75
Berque, F. L	Montréal	500	25
Brunet, Joseph	do	2,000	200
Brunet, Alexis	do	500	125
Brisbois, Joseph	do	200	20
Bishop, Geo. et Cie	do	500	175
Bernard, L. P	Cap Santé	1,000	125
Belisle, W	Montréal	300	45
Bernier, P. H	St. Pie	500	125
Bellefeuille, P	Sorel	500	25
Bramley, Mme C	do	500	100
Brodeur, Henry	Varennes	200	10
Blais, T. T	Sherbrooke	1,000	250
Bélanger, Et	do	100	10
Ball, A. P	Stanstead	100	25
Brossard, Thomas	Waterloo	100	20
Bourguignon, J	St. Jean, Q	500	175
Boulanger, G	Coaticooke	100	10
Baillargeon, A	Ange-Gardien	500	125
Boivin, Isaac	Québec	400	80
Boisvert, Christopher	Sillery	2,000	300
Brunet, Théophile	St. Augustin	500	90
Béland, Théophile	Québec	200	50
Béland, Prime	do	100	25
Belouin, Rév. J. B	St. Alphonse, Saguenay	1,000	250
Béland, J. B	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	125
Blouin, Joseph	St. Michel	1,000	250
Brochu, M	St. Lambert	2,000	500
Blouin, Charles J	St. Jean, I. O	2,000	200
Blais, L. G	St. Jean, Port-Joli	100	25
Bacon, Rév. Charles	Chicoutimi	1,000	250
Blouin, Paul	Qubéec	5,000	625
Blondeau, Charles	St. Paschal	1,000	250
Boivin, Dlle. H	Chateau-Richer	100	10

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Begin, Dlle. H	Rimouski	2,500	625
Brown, Hugh	St. Joachim	100	25
Boucher, A	Rivière Ouelle	100	25
Bertrand, Dme. C. F	Ile Verte	3,000	750
Beaubien, L. A	Cap. St. Ignace	1,000	200
Bilodeau, Mad. M	Québec	200	20
Bernatchez, Nazaire	St. Thomas	200	50
Binet, H	St. Bernard	500	125
Baillargeon, O	St. Anselme	200	40
Blouin, Dlle. J	St. Jean, I. O	100	10
Bernier, Antoine	St. Simon	600	120
Benny, McPherson et Cie	Montréal	500	125
Blais, P	St. Pierre, Rivière-du-Sud	2,000	400
Berube, Guillaume	Fraserville	200	50
Blais, Rév. F. X. L	Rivière-du-Loup (*en bas*)	100	35
Bertrand, L. A	Ile Verte	1,000	200
Barry, J. E	Escoumains	200	50
Boucher, Joseph	Berthier (*en bas*)	200	50
Bourgeois, G. E	Trois-Rivières	5,500	1,375
Blouin, Paul	St. Jean, I. O	500	50
Bernard, P. M	Cap Santé	300	75
Bush, Thomas	Hamilton	5,000	1,000
Bernard, Joseph	Cap Santé	600	150
Brown, D	St. Stephens	500	75
Brouard, N	St. Hénri	1,000	250
Brassard, Joseph	Saguenay	200	40
Blondeau, A	St. Paschal	200	70
Belleau, G	Jeune Lorette	100	20
Beaudoin, A. E	Lévis	1,000	250
Bussiere, A. G	St. George, Beauce	500	125
Baker, S	Belleville	10,000	2,500
Bacon, Mme. Chas	St. Pierre, Rivière-du-Sud	200	50
Bolduc, Honoré	Ste. Claire	1,000	200
Bernier, L	Cap St. Ignace	1,000	250
Bernard, F. X	St. Raphael	500	100
Brie, George	Cap St. Ignace	1,000	250
Blais, Ignace	Ste. Claire	500	50
Bouffard, D	St. Laurent, I. O	500	125
Belleau, Rév. S	St. Croix	200	50
Blouin, Dr. J. B	St. Jean, I. O	500	50
Beaulieu, Rév. L. E	Québec	1,000	250
Blouin, Servule	St. Jean, I. O	1,000	100
Bondeau, Eulalie	Montréal	10,000	1,500
Bernier, Thomas	Québec	1,000	250
Bremner, J. J	Halifax, N.E	5,000	1,250
Barrette, Frs	St. Colombe de Sillery	2,000	300
Barker, C. O. et Cie	St. Stephens, N.B	500	175
Breen, Philip	do	500	175
Bosse, Charles L	Montréal	1,000	250
Barbour Frère	St. Jean, N.B	500	175
Boucher, J. M	L'Islet	1,000	250
Bouchard, E. A	St. Henri	500	125
Bissonette, L	Ste. Claire	500	125
Bell, John	Belleville	2,000	200
Blouin, Rév. T. A	Carleton	2,000	700
Boyd, Smith et Cie	Peterboro'	2,000	200
Bureau, J. F. V	Trois-Rivières	500	100
Beland, Pierre	Rivière-du-Loup (*en haut*)	1,000	250

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Blanchet, G	Sillery	1,000	100
Burns, John	Toronto	1,000	350
Belanger, F. X	St. Michel	500	125
Pergeron, Isaïe	St. Romuald	500	125
Beaudry, L. Z	Trois-Rivières	500	125
Blondeau, D	Arthabaska	1,200	120
Beauchemin, H	Yamachiche	1,000	250
Beaudoin, N. H	Montréal	1,000	100
Betournay, Jos	do	500	60
Beauchamp, E	do	100	10
Bedard, J. M	Ste. Anne de la Pérade	100	10
Belleron, Jos. H	St. Vincent de Paul	2,000	500
Bureau, J. N	Trois-Rivières	500	125
Bousquet, T	St. Denis, R	1,000	50
Beaudoin, F. X	St. Isidore	500	125
Bureau, Rév. J. N	St. Nicholas	1,000	250
Belleau, J. N	Lévis	200	50
Banks, W. J	Québec	2,000	700
Barbeau, J. T	St. Marie	500	52
Bidigaré, P	Québec	1,000	250
Blais, Jos	Ancienne Lorette	500	125
Boyer, M	Québec	1,500	225
Bernier, Rév. J. M	St. Ferdinand	10,000	2,500
Bowman, Wm	London	5,000	1,750
Boucher, L. A	L'Islet	500	125
Brassard, Onézime	Chicoutimi	200	40
Bernier, A	St. Thomas	2,000	500
Brissett, Jos	Stanfeld	200	40
Belanger, W	Plessisville	300	75
Balser, A	Trois-Rivières	500	125
Bachand, F	St. Hyacinthe	1,000	250
Bourgeois, B	Trois-Rivières	500	75
Bowes, J. G	Hamilton	400	80
Bernier, L. C	St. Justin	500	125
Baptiste, Alex	Trois-Rivières	2,500	625
Buist, J. N	St. Tite	100	25
Britton, B. M	Kingston	6,000	1,500
Baufort, P. L	Montréal	2,000	500
Beaudry, F. X	do	100	25
Brooks, E. T	Sherbrooke	1,000	150
Bowie, Capt	Ottawa	1,000	100
Belanger, D	St. Roch, P.Q	100	21
Bedard, François	Québec	1,100	275
Bellemare, Rév. H	St. Justin	100	25
Belleau, Jacques	Ancienne Lorette	100	25
Biron, F. X. A	St. Cuthbert	2.500	625
Buisson, L. F. T	Trois-Rivières	500	100
Bolduc, Joseph	St. Victor	700	175
Bier, J. R	Charlottetown	2,000	400
Boquet, A	Québec	1,100	330
{ Bigelow, N. G	Toronto	3,000	300
{ *Payé en billets*			300
Belleau, Jacques	Québec	500	
Benit, Ls	Beauport	500	
Boivin, L., Janitor	St. Romuald	1,000	
Blouin et Cie	Lévis	500	
Bernard, B	Montréal	200	
Bourdeau, Joseph	do	200	

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Brewster, E. E.	Montréal	200	....
Bann, John	Toronto	1,000	....
Brunelle, E. D	Rimouski	1,000	....
Boulanger, J. A	do	500	....
Bernier, Rose	Montmagny	300	....
Boudreau, J	St. Valier	1,000	....
Bourguignon, J	St. Jean, P.Q	100	....
Barbeau, Joseph	St. Hyacinthe	100	....
Bergeron, L.	Batiscan	100	....
Billy, Hector	Gentilly	500	....
Bedard, J. A	Trois-Rivières	300	....
Beauchêne, L.	Gentilly	500	....
Belcher, J. E.	Peterboro'	1,000	....
Blouin, Paul	St. Jean, I.O	500	50
Charlebois, J. A	Québec	300	60
Cantin, Germain	St. Romuald	500	100
Casault, Est	Québec	1,000	250
Chalifour, Leon	Beauport	500	125
Campbell, B	Québec	2,000	700
Cloutier, H	do	500	125
Chabot, Mad. E. A. E	do	2,000	300
Carrier, Wm	do	1,000	200
Charest, Joseph	do	1,000	200
Consigny, N	do	1,000	100
Chateauvert, V	do	1,000	250
Campbell, John	do	500	150
Côté, F. X	Lévis	1,000	250
Couture, George E	do	2,000	400
Couture, George	do	2,000	500
Carrier, H	do	300	75
Connoly & Co	Québec	1,000	100
Collard, Joseph	Malbaie	5,000	1,500
Chinic, Eugène	Québec	10,000	2,500
Connolly, Jos	do	1,000	200
Couture, Aug	do	2,000	400
Courier, J. B	St. Anselme	2,000	600
Cantin, Pierre	Québec	100	15
Carrier, Joseph	do	400	100
Côté, C. S	do	500	100
Clark, Edward	do	500	100
Casgrain, F. B	do	10,000	2,000
Cloutier, Mad. H	do	500	125
Coveney, Edward	do	500	100
Corriveau, E	St. Isidore	500	175
Chateauvert, F	Québec	1,600	400
Carpentier, Guil	do	1,600	400
Choquet, A	Montréal	500	25
Choquet, F. X	do	100	5
Charlebois, H	do	1,000	250
Chapeleau, Z	do	1,000	150
Chapeleau, G	do	2,000	500
Campbell, K	do	1,000	350
Chagnon, l'hon. Juge	St Jean, P.Q	2,000	500
Chauevert, J. H	Sorel	100	10
Comeau, Jos	St. Jean, P.Q	100	10
Côté, Felix	do	500	50
Camirand, J. H	Sherbrooke	1,000	150
Cheval, Guil	St. Hilaire	5,000	1,250

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Chagnon, J. R	St. Pie	500	125
Cadieux, F. A	St. Simon	1,000	250
Cloutier, Pierre	Ancienne Lorette	100	18
Coutière, J. G	Québec	1,200	420
Corriveau, E	St. Valier	1,000	250
Couture, L. E	Lévis	3,000	600
Cantin, Jos	Québec	200	40
Carson, Robt	Kingston	1,000	100
Côté, Joseph	St. Valier	1,000	300
Cormier, V. C	Plessisville	500	125
Collet, Chs. A	St. Henri	2,000	500
Collet, P. A	do	1,000	150
Collet, Rév. C. A	Québec	2,000	500
Chouinard, Dame H	do	1,000	100
Cahill, M	St. George, Beauce	2,500	875
Cahill, E. J	do	500	50
Clase, P. G	Toronto	5,000	1,750
Couture, Jos	St. Bernard	1,000	300
Campbell, J. J	Kingston	1,000	100
Carrier, L. N	St. Henri	1,000	200
Carrier, A. H	St. Anselme	100	20
Carrier, Jos	Lévis	1,000	250
Couture, Alex	St. Henri	1,000	250
Coursoll, l'hon. Juge	Montréal	5,000	1,750
Cartier, L. P. O	Sorel	500	75
Chabot, Julien	Lévis	1,000	150
Chabot, Louis	St. Charles	1,000	150
Chabot, Thomas	St. Valier	1,000	150
Cantin, Dame Vve. Jos. (en fidéicommis)	Québec	500	125
Collin, Jacques	Montmagny	800	200
Collin, Narcisse	do	200	20
Convey, Wm	Québec	1,000	150
Constantin, L. Jos	St. Michel	500	125
Cantin, Dame Veuve Jos	Québec	5,000	1,250
Cayen, Frs. Hébert, dit	St. François, P.Q	300	60
Cullen, John	St. Colombe	2,000	400
Canac, N., dit Marquis	St. François, I.O	1,000	200
Carrier, Onézime	St. Henri	500	100
Chamberland, Wm	Bic	400	80
Côté, Joseph	St. Pierre, I.O	10,000	1,000
Chaperon, Samuel	Lévis	300	30
Côté, Amédée	St. Pierre, I.O	6,000	600
Collet, H	St. Basile, Portneuf	1,000	250
Côté, F. X	St. Basile	5,000	500
Chamberland, E. A	Bic	400	100
Charlebois, A	Montréal	500	50
Casgrain, Dr. C. A	Trois Pistoles	2,000	200
Cuvillier, Maurice	Montréal	3,000	300
Carignan, A. P	do	100	10
Carbonneau, O	Berthier (*en bas*)	200	40
Codère, Jos	St. Antoine	500	100
Cochrane, Honoré	Compton	1,000	250
Cartier, L. J	St. Antoine	500	125
Chaumet, Chs	Québec	2,000	300
Cormier, Eugène	Sherbrooke	200	20
Côté, Elz	Ste. Luce	1,000	250
Channell, C. S	Stanstead	100	25
Connelly, C	Stellarton	800	180

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Cartier, J. F	Coaticook	200	20
Campion, J. F	Souris	1,0C0	250
Corran, Henry	Montréal	500	75
Charter, Zéphirin	Québec	500	100
Camirand, Dr. J. O	Sherbrooke	1,000	200
Caron, Ed.	Rivière du-Loup (*en haut*)	1,000	250
Cartier et Boulanger	Coaticook	100	10
Carrie, Robert	Toronto	1,000	350
Cooper, Wm	Montréal	500	125
Côté, L. A.	Québec	100	20
Couture, Mme C	do	200	30
Chaumet, Phil	do	1,000	100
Comtois, Cyrille	St. Barthélemi	1,000	250
Charest, Bernard	Warwick	500	50
Cretien, Dlle. V.	St. Paulin	200	50
Couillard, A. F	Rimouski	1,000	230
Casgrain, J. E	L'Islet	1,000	250
Chaillez, J. P	Batiscan	100	25
Catellier, Rév. F	St. George, Beauce	200	50
Chagnon, H. C. H	Coaticook	1,000	150
Chenard, E. T	Ste. Hélène	100	25
Colclough, J. R	Bic	1,000	250
Castonguay, J., succession de	St. Roch des Aulnets	500	125
Carnfel, C. A., de	Oswego, N.Y.	1,000	150
Conet, André	St. Henri	500	50
Chalot, Jos	St. Charles	200	50
Casgrain, G. A.	L'Islet	200	20
Campbell, A., l'hon	Toronto	5,000	1,000
Cloutier, Gabriel	St. Pierre, Rivière du Sud	300	75
Crepault, Jean	St. Valier	1,000	250
Cloutier, Vincent	Chateau Richer	7,000	1,750
Corriveau, F. X	St. Anselme	500	150
Chamberland, B	do	200	10
Carvell, J. C	Charlottetown	5,000	1,000
Collin, X	St. Thomas	500	125
Côté, Joseph	St. Laurent, I.O.	1,000	250
Chabot, Magloire	St. Valier	500	125
Chandonnet, E	St. Pierre des Becquets	200	50
Cuthbert, E. O.	Berthier (*en haut*)	1,000	100
Cullimer, H. and P	St. Stephens, N.B	1,000	350
Coutu, Chs.	Berthier (*en haut*)	200	20
Caron, Gabriel	Sherbrooke	200	50
Cormier, l'hon. C	Somerset	1,000	350
Catudal, Samuel	Coaticook	200	40
Clement, J. A.	St. Justin	1,000	250
Cliff, N. A	St. Jean, N. B.	1,000	250
Caron, Auguste	Stanfeld	200	50
Chubb, H., et Cie	St. Jean, N.B	1,000	350
Coulombe, C. J	St. Justin	500	125
Chevalier, Chs.	Montréal	100	25
Chipman, Z	St. Jean, N.B	500	75
Carbonneau, L. H	Montréal	500	50
Comartin, Mme R	St. Barthélemi	500	50
Coullard, et frère	Rimouski	1,000	200
Constantin, Rév. N. H	Notre-Dame-du-Portage	100	20
Côté, N. H	Lévis	200	....
Côté, Jean	St. Malachie	1,000	....
Corriveau, J. B	St. Anselme	500	....

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Côté, Théophile	St. Valier	400	....
Coulombe, D. O	St. Thomas	1,000	....
Cabana, H. C	Sherbrooke	1,000	....
Corby, Henry	Belleville	2,000	....
Cartier, Mme J	St. Antoine, Verchères	500	125
Drolet, Louis	Québec	1,000	200
Duhamel, T. T., évêque catholiq. romain.	Ottawa	2,500	500
Dubeau, J. B. Z	Quebec	1,000	250
Deschenes, C. M	L'Islet	500	125
Dion, Joseph	St. Sauveur	200	40
Dumontier, Mme P. C	Lévis	1,000	350
Durand, Jean	St. Ambroise	1,000	250
Dussault, Napoléon	Québec	300	75
Dufresne, J. B. R	do	200	50
Demers et Dion	do	1,000	200
Déry, F. X	do	200	70
Drolet, Désiré	do	400	100
Dion, Narcisse, fils	do	200	50
Dion, Martin	do	200	20
Delisle, Ferdinand	do	200	50
Dion, Alphonse	do	500	175
Delagrave, H	do	200	30
Dion, Arthur	do	500	75
Dubeau, E. J	do	400	100
Dion, Narcisse, père	do	200	50
Dawson, Thomas	Kingston	1,000	200
Dion, Arthur	St. Thomas	200	50
Dion, Louis	do	200	50
Dupuis, Antoine	Québec	500	125
Dugal, Pierre	do	1 000	250
Demers, Constant	Sillery	1,000	150
Dufresne, Jacques	Ancienne Lorette	100	25
Desroches, Joseph	Québec	2,500	875
Desilets, Dlle	Bécancour	200	50
Desilets, J. O	do	1,500	375
Dufresne, Joseph, fils	Ancienne Lorette	100	25
Dion, Joseph	Québec	500	125
Dumas, Celestine	Ste. Anne de la Pérade	200	45
Donati, Joseph	Québec	1,200	240
Desroches, Narcisse	do	5,000	1,250
Delisle, François	do	500	125
Desroches, Zéphirin	do	2,500	625
Dion, Mme A	St. Michel	1,000	100
Dugal, Louis	Fraserville	2,000	500
Dioune, C. A	St. Antoine de Tilly	1,000	150
Doran, D.	St. Joseph, Beauce	200	30
Dulac, F. X	St. George, Beauce	500	75
Delisle, Jean	St. Jean, I.O	4,000	600
Deschenes, L. M	St. Elzéar	500	125
Duclos, Louis, fils	St. Bernard	100	25
Duclos, Louis, père	do	200	50
Demers, George	St. Henri	10,000	2,500
Delorier, Olivier, succession	Québec	200	50
Desautels, H. A	Montréal	300	30
Delage, F. X	L'Islet	1,500	375
Donnelly, James	Montréal	1,000	250
Desjardins, Alphonse	do	3,000	750
Dion, Dr. Napoléon	L'Islet	2,000	500

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé
		$	$
Drolet, G. A.	Montréal	1,000	250
Dubard, Alphonse	Trois-Rivières	1,500	525
Delisle frère et McGill	Montréal	1,000	100
Dussault, F. X	Québec	2,500	625
Donahue, William	do	1,000	200
Decelles, A.	St. Jean, P.Q	4,000	400
Dussault, Louis	Québec	1,400	210
Dussault, N. T.	Sherbrooke	500	25
Duchesnay, E. J	Quebec	100	20
Daoust, J. L.	St. Anne du Bout de l'Ile	300	75
Dion, J. B. M.	Québec	500	100
Duval, P. E., N.P	Victoriaville	100	10
Duchesnay, H. J. J.	Quebec	1,000	250
Drolet, Jean	Ancienne-Lorette	100	20
Drolet, Rév. G. F. E.	Sillery	300	60
Darveau, C	Québec	500	125
Dumas, Hubert	Trois-Pistoles	1,000	350
Demontigny, H.	Montréal	2,000	200
Dorval, Phillipe	Québec	400	85
Delage, J. B.	do	500	125
Desrosiers, Proteus	St. Raphael	500	125
Derwin, J. B	Ste. Marie, Bic	500	125
Delziel, George	St. Thomas, Montmagny	200	70
Dion, Dlle. Eup	St. Michel, Bellechasse	200	50
Daginais, A.	Montréal	2,000	200
Dion, J. B	St. François, I. O	2,000	300
Delorimier, G. V	Montréal	3,000	300
Dion, F. X.	St. François, I. O	1,000	150
Desjardin, Dr. G. H.	Montréal	100	20
David et Beausoleil	do	500	125
Duggan, E. J.	Québec	300	75
Dery, F. L.	Montréal	200	20
Demers, Dlle. Mar	St. Jean des Chaillons	300	45
De la Bruyere, B.	St. Hyacinthe	1,000	150
Dupont, P. O.	Sherbrooke	100	5
Donoghue, M.	Kingston	1,000	100
Desrosiers, G. A.	Sherbrooke	100	5
Davis, A. C.	Napanee	1,000	125
De Grandpre, A. D	Sorel	500	75
Desjardins, Rév. G. R.	Ste. Anne de la Pocatière	500	125
Dansereau, Dr. Charles	Verchères	200	30
Denien, Wm	Toronto	1,000	350
Daly, J. B	Stanstead	100	10
Dufresne, Ephrem	Trois-Rivières	400	80
Dubreuil, Joseph	Lachine	5,000	25
Dagneau, Charles	Boucherville	100	20
Doucet, Dlle. E.	Trois-Rivières	1,000	100
Duford, A.	St. Ours	1,000	250
Dumontier, Flavien	St. Barthélemi	100	25
Desmarais, Rev. H	St. Mars	500	125
Dufresne, H.	St. Barthélemi	1,000	250
Dufresne, Rév. A. E	Montréal	100	25
Drainville, Wm.	St. Barthélemi	500	125
Dionne, Joseph	St. Denis, Richelieu	200	20
Danjou, Magloire	St. Simon	1,000	200
Daveluy, George	Yamachiche	1,000	100
Drouin, Pierre	Ange Gardien	1,000	250
Dionne, Alex	Ste. Anne de la Pocatière	1,000	125

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dumont, Sifroia	St. André	1,000	200
Dallaire, Alph., fils	Sillery	400	50
Dionne, l'hon.	St. Anne de la Pocatière	7,000	1,750
Dionne, Joseph	do	500	125
Desaulniers, S	Yamachiche	1,000	250
Dionne, Gustave	St. Anne de la Pocatière	200	50
Daruth, Rév. L. E	Bulstrode	4,000	500
Drapeau, P., fils	St. Henri	500	125
Dupuis, Rév. L. E. A	Ste. Anne de la Pérade	1,000	350
Delisle, Alex., fils	St. Jean, I.O	200	20
Dussault, Arthur	L'Islet	200	20
Doucet, Rév. J	Ste. Anne de la Pocatière	1,000	350
Desjardins, Rév. Hosp	St. Thomas, Montmagny	100	15
Dessunt, Paul	Ste. Hélène	100	25
Darveau, Charles	Lévis	200	50
Dionne, Stanislas	St. Denis, Kamouraska	1,000	250
Dussault, J. B	L'Islet	500	100
Deguise, P. F	Fraserville	200	20
Dubé, C. T	do	200	50
Déry, Mlle. Marie	Québec	600	60
Desjardins, écr., M.D	Cap Ignace	1,000	100
Dacier, C. O	Ottawa	1,000	350
Dupuis, J. B	St. Roch, P.Q	1,000	250
Dumble, Mme. Henry	Kingston	1,500	225
Dumas, Mme. Gagnon	St. Roch des Aulnets	1,100	165
DeCary, A. C	Montréal	200	50
Duchesneau, Mme. C	Trois Saumons	300	30
Duncan, James	Charlottetown	5,000	750
Dufresne, Candide	St. Thomas, Montmagny	1,000	250
Dodd, Thos. W	Charlottetown	1,000	250
Dunn, Thos	Lévis	1,000	250
Des Brisay, James	Charlottetown	1,000	250
Damour, Mlle. C	Trois-Pistoles	500	75
Dupuis, Aug	Village des Aulnets	500	100
Dawson, W. E	Charlottetown, I.P.E	2,000	500
Dumas, Wm	Village des Aulnets	500	75
Dumas, Mlle. Damour	Trois-Pistoles	1,000	150
Deguise, Mme. Ant. M	St. Anne de la Pocatière	600	60
Dufresne, Athanase	Deschambault	600	120
Dumas, P. C	Montréal	200	50
Delisle, J. W	Portneuf	200	50
DeGaspe, Rév. A	Lévis	300	75
Dumontier, P	St. Barthélemi	100	35
Desjardin, A. F	St. André	500	125
Desormeau, Frs	Montréal	100	25
Dusseault, Théo	St. Henri	500	75
Dufresne, Rév. P. C	Montréal	5,000	1,250
Dumas, Frs	St. Laurent, I.O	500	100
Delisle, Alex	St. Jean, I.O	2,000	200
Devins, R. Z	Montréal	4,000	1,400
Drouin, Médéric	St. Joseph, Beauce	1,000	250
Drouin, Narcisse	do	500	125
Disch, John H	St. Laurent, I.O	500	50
Domville, James	St. Jean, N.B	5,000	1,750
Dionne, Benjamin	Cacouna	500	125
Dwyer, Michael	Halifax, N.E	5,000	1,250
Duplessis, J. O	Sorel	500	100
Desaulniers, L. S., Dr	Yamachiche	1,000	250

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Dionne, A. E	Québec	500	
Durocher, H. Briendet	Montréal	200	4350
Duhamel, H	St. Denis, Richelieu	500	125
Dragon, Cléophas	do	500	125
Desnoyers, Rév. H	St. Pie	4,000	800
Dumontier, T	Lévis	1,000	....
Dagneau et Vallée	do	1,000	....
Dery, E. A	Québec	500	....
Dion, Louis	St. Joseph, Bic	500	....
Dion, Frs	do	200	....
Drouin, Louis	do	500	....
Duckett, R. J	Montréal	100	....
Dorwin, l'hon. V. P. W	do	1,000	....
Dumouchel, J. A	do	200	....
Dupré, Domi	do	100	....
Donaghue, D	Kingston	1,000	....
Dean, James	London	1,000	....
Dastons, L. A	Rimouski	200	....
Dion, Mlle. Ed	St. Thomas, Montmagny	500	....
Desrosiers, E. F	St. Raphaël	500	....
Du Breuille, S. P	Acton Vale	500	....
Dufresne, H. R	Trois-Rivières	500	....
Drolet, J. B. M	Ste. Geneviève	500	....
Desilets, Pierre	Nicolet	300	....
Dessert, Ernest	Sorel	500	....
Dupuis et Dupuis	Sherbrooke	1,000	....
Dubé, Benj	Trois-Pistoles	500	....
Desrusseau, Rév. H	St. Evariste de Forsyth	1,000	250
Du Tremblay, P. P. V	St. Anne la Pérade	1,000	....
Elliott, Robert	Chemin Kennébec	5,200	1,820
Emond, Alf., succession	Québec	400	60
Eastwood, D. A	Ottawa	5,000	250
Elliott, Wm	Québec	2,500	625
Elliott, Mme. Tozer	do	500	125
Edwards, C. D	Montréal	2,000	200
Ely, Thos. C., succession	Cacouna	200	40
Elliott et Cie	Toronto	1,000	350
Elder, Wm	St. Jean, N.-B	1,000	350
Evéché, De	Montréal	5,000	1,750
Ethier, E. E	do	1,000	....
Francœur, Rév. L. N	Wolfestown	1,000	220
Fortin, P. C	Québec	300	60
Fullerton, Thomas	do	1,000	250
Filion, Philéas	do	300	75
Falardeau, A. H	Spencer Cove	3,000	750
Fortin, Charles	Québec	200	20
Falardeau, Jacques	do	2,000	500
Falardeau, P	do	1,000	250
Falardeau, Ls	do	2,000	500
Filteau, Jos	Ste. Croix	500	125
Filteau, Mde. Jos	do	500	125
Filteau, J. H	Ste. Emélie	100	25
Fournier, Dlle. P	Rimouski	300	30
Filteau, Mme. Benjamin	St. Nicholas	1,000	200
Fortin, Mme. Nicholas	St. Michel	1,000	100
Forgues, Pantalon	St. Nicholas	1,000	250
Foisy, Théodule	Lévis	2,000	500
Fortin, J. A	St. Joseph, Beauce	500	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fortier, L. R	St. Isidore	500	125
Filteau, Marcellin	St. Anselme	1,000	150
Filteau, Dame Vict	do	200	50
Fontaine, J. O	Québec	500	100
Fontaine, J. O., en fidéicommis	do	300	60
Fréchette, E. P.	Montréal	1,000	250
Fletcher, John	Rigaud	5,000	1,250
Fabre, G. R.	Montréal	1,000	200
Frenette, Rév. Eugène	Ste. Anne de la Pocatière	1,500	225
Fauteu, Gaspard	Montréal	500	125
Fortier, H.	Sherbrooke	100	25
French, H. W	Québec	1,000	100
Farwel', Wm	Sherbrooke	200	50
Fortin, Béloni	St. François, Beauce	200	30
Fiset, P	St. Michel	200	50
Filion, Philéas	St. Laurent, I.O	500	50
Fortier, Charles	Rimouski	500	125
Fortin, Narcisse	Beauport	500	125
Fisher et Blouin	Québec	1,000	200
Frenette, Alf.	Portneuf	500	115
Fontaine, J. B.	St. Valier	100	25
Fournier, Thomas	Québec	500	50
Payé en billets			50
Fiset, Joseph	St. Thomas, Mont	1,200	300
Fortin, Jean	Ste. Claire	500	50
French, Mme. H. W. Tette	Québec	400	40
Fortier, J. P	Ste. Claire	1,000	200
Forgues, Sophie	St. Michel	300	45
Fortin et Frères	Québec	500	175
Fournier, Louis	St. Thomas, Mont	1,000	250
Fortier, Majorique	St. Isidore	500	100
Fortin, Frs	St. Pierre, I.O.	1,200	240
Falardeau, Frs.	St. Colombe de Sillery	2,000	500
Ferland, Mde. Adélina	St. Pierre, I.O	2,000	200
Forin, Rév. Maxime	Cap Santé	1,000	250
Ferland, Phidyme	St. Pierre, I.O	2,000	200
Ferland, Jean	do	5,000	500
Frigon, J. A	St. Prosper	500	125
Fogarty Frères	Montréal	500	100
Fauteu, Horace	Maskinongé	500	100
Ford, Anthony	Montréal	500	50
Férion, Dr. Wilbrod	St. Paulin	500	125
Fiset, Pierre	Montréal	100	10
Fauteux, Isaïe	St. Barthélemi	1,000	250
Flood, F. D	Montréal	500	50
Ferron, Eugène	St. Paulin	100	10
Faford, J. O	L'Islet	2,000	400
Fontoine, Dr J. H	Verchères	200	40
Faucher, Dr. St. Maurice	Québec	100	20
Fanning, William	St. Gervais	1,000	250
Fortier, Pierre	do	500	125
Folger, M. H	Kingston	5,000	1,250
Fortin, Delle C.	Cap St. Ignace	1,000	250
Flaherty, D. et Cie	St. Jean, N.-B	2,000	700
Fortin, Mlle A	Cap St. Ignace	1,000	250
Fournier, Mlle D	St. Charles, Beauce	300	45
Fortier, Dr. Tancrède	Ste. Marie, Beauce	1,000	250
Fortin, L. A	Cap St. Ignace	1,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Fortier, Anselme	St. Anselme	1,000	100
Fortier, G. N. A	Ste. Marie, Beauce	5,000	1,750
Fortier, Mlle. M. V	St. Henri	1,000	200
Fortier, A	Montréal	100	10
Fontaine, Jos	St. Pierre, Rivière-du-Loup	500	125
Fisher, E. H. P	Fredericton, N.B	5,000	1,750
Fuller, H. H	Halifax, N.E	5,000	1,250
Fisher, G. F	Frédéricton, N.B	5,000	1,750
Fournier, Jos	Ste. Claire	500	50
Fleury, Jacques	St. Malachie	500	100
Fortin, Beloni	St. François, Beauce	200	
Forest, A	Montréal	500	
Fréchette, J. A. P	do	500	
Frigon, P	do	500	
Fournier, Eugène	Montmagny	1,000	
Frechette, Leandre	do	500	
Fréchette, M. A. A	do	200	
Frost, D. J	Waterloo	500	
Fraser, A	Rivière Ouelle	200	
Fortin, Regent	St. Alexandre	1,000	
Fremont, Mme. Cecile	Québec	4,000	1,400
Gugy, B. C. A., succession de	Beauport	500	75
Grenier, L. N	Lotbinière	200	50
Gosselin, J. B	St. Laurent, I.O	100	27
Gamache, Ludger	Québec	1,000	250
Giguere, Etiene	St. Ferréol	1,000	250
Globensky, Benj	Québec	200	20
Giroux, Napoléon	Beauport	200	40
Giroux, Louis	do	500	125
Garneau, Gabriel	do	500	125
Grenier, Pierre	do	300	60
Gendron, A. succession de	do	500	125
Gosselin, Jonas	Québec,	1,000	250
Grenier, Louis	Beauport	100	5
Grenier, D	do	500	50
Gagne, Michel	Ange-Gardien	1,000	178
Germain, Gaspard	Québec	500	100
Gamache, Eugène	Ile aux Grues	4,000	800
Gavon, Valence	Ste. Anne de la Pocatière	200	50
Greffard, T. E	Québec	200	20
Gilbert, Joseph	do	1,000	200
Gregoire, Godfroi	St. Isidore	1,000	250
Garneau, Hon. P	Québec	4,000	800
Gingras, Ignace	do	1,000	250
Gauthier, Rév. Ls	St. Lazare	1,000	250
Gervais, Joseph	St. Casimir	600	210
Gingras, Frs	Québec	200	50
Godbout, P. E	do	400	80
Grandbois, P. H	St. Casimir	1,000	250
Grandbois, M. A	do	500	125
Gauvreau, Dlle. C	Rimouski	400	60
Gauvreau, Dlle. A	do	400	60
Gauvreau, Joseph	do	200	30
Gauvreau, Jules	do	200	20
Gagnon, Ernest	Québec	2,000	500
Guertin, Rév. Messire	St. Casimir	500	125
Germain, A. F	St, Emilie	500	100
Gingras, Nazaire	St. Nicholas	200	20

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Goulet, L. P	Trois-Rivières	1,000	100
Gernier, L. C. O	St. Isidore	200	50
Godin, J. P	Trois-Rivières	500	100
Genest, Cyrille	St. Isidore	800	160
Gagné, Damase	do	200	50
Gilbert, Leon	Ste. Marie, Beauce	500	50
Gervais, L. E	Trois-Rivières	300	45
Gilbert, Raymond	Ste. Marie, Beauce	500	50
Godin, J. H. C	Trois-Rivières	500	125
Grenier, J. O	St. Françoise, Beauce	200	20
Grenier, Mdme. J. O	do	200	20
Genest, Magloire	St. Victor de Tring	100	15
Gosselin, François	do	100	25
Gerin, E., M.P.P	Trois-Rivières	200	40
Gagné, Miss Zoé	St. Isidore	800	195
Guay, Honoré	do	500	100
Gagnon, Alex	St. Alexandre	1,000	300
Guay, Michel	St. Isidore	500	100
Genest, P. M. A	Québec	7,100	710
Grandbois, P. E	Ste. Anne de la Pérade	500	125
Grant, Alex	Stratford	5,000	1,250
Payé par billets			250
Genest, L. T	St. Henri	500	125
Grenier, Rév. J. B	do	400	140
Genest, Omer	St. Isidore	100	20
Genest, Ed	do	200	40
Gravel, Edmond	Montréal	1,000	100
Gravel, J. A	do	1,000	250
Geoffrion, C. A	do	1,000	150
Gould, Ira, et fils	do	1,000	250
Galipeau, J. B	do	500	125
Gravel et frères	do	1,000	250
Gagnon, C. A. E	Rivière Ouelle	2,500	625
Gignac, Olivier	Sillery	1,800	450
Gourdeau, A	Québec	500	125
Guay, P. M	St. Romuald	500	18
Gauvin, N. W	Ancienne Lorette	500	125
Gauvin, Michel	do	100	20
Gravel, George	Montréal	200	50
Gosselin, Eusèbe	St. Valier	1,000	250
Grenier, J. A., fils	Québec	2,000	500
Goulet, L. G. E	St. Jean Baptiste, Rouville	2,000	500
Gibb, James	Québec	6,000	1,500
Grenier, J. B	Beauport	1,000	230
Giroux, Michel	do	100	15
Gaulin, Mdlle. Justine	St. Jean, I.O	5,000	500
Grenier, J. B	Beauport	1,000	268
Gauthier, N	Montmagny	400	100
Gagnon, Regis	Ste. Famille, I.O	500	50
Giroux, Honoré	Beauport	1,000	250
Gagnon, Joseph	St. Pierre, I.O	2,000	200
Gauthier, Mayrand et Cie	Montréal	1,000	100
Gagnon, F. X	St. Raphael	300	75
Gravel, Gustave	Montréal	1,000	350
Gosselin, François	Ste. Claire	500	125
Girouard, D	Montréal	1,000	100
Gill, Charles	Sorel	1,000	100
Gagnon, François	St. François, Beauce	1,500	275

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Gauthier, A	St. Pie	1,000	250
Gosselin, Jean	Québec	200	20
Gravel, Pierre	St. Antoine, Verchères	1,000	250
Gabourg, P. E	St. Césaire	1,000	250
Girard, François	Sorel	100	10
Gowan, J. R	Barry	1,000	250
Goulet, E	St. Hilaire	1,000	250
Girard, A. D	Waterloo, P.Q	200	10
Gauvin, P. A	Québec	300	30
Gendron, Oct	Sherbrooke	200	50
Gillbard, Thomas	Cobourg	500	125
Giasson, Mme M	L'Islet	1,000	250
Garneau, Joseph	Québec	1,000	150
Gullet, Valiere	Trois-Rivières	2,000	700
Greaney, A. F	St. Jean, N.B	500	50
Gagnon, Auguste	St. Roch des Aulnets	600	90
Geroux, C. H	Nicolet	500	125
Gaudry, C. H	Fraserville	100	25
Grenier, Dr. L	St. Ursule	400	100
Gagnon, Rév. J. B	Trois-Pistoles	500	50
Gravel, Mde., veuve de N.P.	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	125
Green, Patrick	L'Islet	100	15
Gregory, Mme J. W	Québec	2,000	500
Gagnon, Télesphore	St. Roch des Aulnets	100	25
Gunn, A	Kingston	2,000	700
Gagnon, Romain	Ange Gardien	3,000	600
Gaudet, Joseph	Gentilly	1,000	250
Gravel, Dr. S. N.	Chateau Richer	12,000	2,400
Goulet, Ed.	St. Anne Beaupré	10,000	2,000
Grenier, Dr. P	St. Maurice	1,000	250
Germain, Hyp.	Chateau Richer	3,500	1,225
Gilbert, Hon	St. Arsène	200	50
Gagnon, Michel	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	125
Gosselin, Amable	St. Laurent, I.O	2,000	500
Guay, Pierre	St. Henri	1,000	200
Gingras, Rév. Z	Lévis	600	150
Gosselin, Delle C	St. Charles, Beauce	300	45
Gosselin, Frs.	St. Henri	500	125
Garon, J. B.	St. Bernard	500	125
Grandbois, P. E	Fraserville	200	50
Genest, Jean	St. Marie, Beauce	200	50
Gagnon, Delle A	St. Roch des Aulnets	1,000	150
Gingras, Rév. J. N	St. Gervais	200	50
Gamache, Solyme	Cap St. Ignace	1,000	250
Godbout, Louis	St. Justine	1,000	100
Gagnon, Louis	Notre-Dame du Portage	1,000	200
Guay, F. X	St. Romuald	1,000	250
Giguere Jos	Chateau Richer	200	50
Gagnon, Jos	Ange Gardien	300	30
Gill, Rév. L	Grondines	1,000	350
Girard, l'hon. M. A	Manitoba	5,000	750
Giasson, J. F	L'Islet	1,000	200
Gillan, John	Charlottetown	1,000	100
Giasson, Mme Roy	L'Islet	500	100
Genest, Mme W. A.	Warwick	1,000	100
Giasson, Delle Z	L'Islet	500	100
Guay, Rév. C	Ottawa	2,000	200
Guay, veuve de Dr	Lévis	500	125

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Galbraith, D	Toronto	5,000	1,750
Gagnon, Geo	St. Raphael	300	15
Greer, George M	Halifax	1,000	250
Garmont, Z	Cap St. Ignace	300	90
Gareau, V	St. Denis, Richelieu	1,000	100
Gagné, Herm	Cap St. Ignace	1,000	250
Grenier, Jos	St. Maurice	100	25
Gosselin, Magloire	St. Laurent, I.O	2,000	500
Guay, L. H	Sherbrooke	200	50
Gosselin, Michel	St. Laurent, I.O	500	125
Giard, Alexis	St. Ours	1,000	160
Gingras, D.	St. Jean, I.O	500	50
Gobeil, Jean	do	1,000	250
Genest, Joseph F.	Montréal	1,000	150
Grant, J. F	St. Stephens, N.B	1,000	150
Goulet, Jos	St. Denis, Richelieu	500	50
Goddard, H. W	St. Stephens, N.B	500	100
Gillman, Mme S. A	St. Jean, N.B	2,000	500
Gosselin, Ed	St. Malachie	1,000	100
Gaudet, Elie	St. Antoine, Verchères	500	125
Gosselin, Frs	St. Claire	1,000	250
Guertin, J. F. M	St. Denis, Richelieu	1,000	325
Godin, L. E	Trois-Rivières	200	40
Gagnon, Frs	St. Justin	500	125
Gelinas, Rév. A. D	St. Justin	400	1
Gelinas, Z	do	200	80
Gravel, M	Montréal	100	20
Grenier, Hilaire	Beauport	200	10
Gingras, Narcisse	St. Nicholas	200	....
Giblin, John	Québec	500	....
Girard, H	Montréal	1,000	....
Galipeau, Joseph	do	100	....
Gagnon, Thos	do	100	....
Garon, Jos	Rimouski	200	....
Gauvreau, L. K., M.P	Bic	100	....
Gurmont, Narcisse	Cap St. Ignace	100	....
Guévremont, P	Sorel	100	....
Gelinas, Charles	do	500	....
Grenier, F. X	Québec	1,000	150
Gingras, Chas	do	500	125
Genest, Jean	St. Isidore	200	40
Gagnon, Dlle. M. C	Québec	1,000	250
Grenier, Mme P	St. Maurice	200	50
Hudon, Théophile	Québec	2,000	500
Hudon, Joseph	do	200	35
Huard, Joseph	do	300	75
Hagens, Hans	do	500	125
Hamel, Joseph	do	500	125
Huot, O. et D	do	500	125
Hébert, Madame P. L	do	2,000	300
Henault, Alex	St. Barthélemi	500	100
Hatch Frères	Québec	5,000	1,250
Hubert, R. A. R	Montréal	5,000	1,750
Holt, C. J	Québec	200	20
Heroux, Joseph	Yamachiche	1,000	200
Huot, Phydime	Québec	1,000	200
Henault, L. N	do	500	50
Hardy, J. O	Beauport	400	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Hethrington, T	Québec	1,000	250
Heath, W. A	Ile Verte	200	50
Hall, G. B., succession de	Québec	2,500	500
Hughes, G. A	Montréal	500	50
Payé en billets			51
Hamel, J. B	Québec	200	30
Houde, B	do	2,500	625
Hamilton et Papineau	Montréal	500	31
Hallée, Rév. E. A	St. Marguerite	300	75
Hesson, S. R	Stratford	5,000	1,250
Hurteau, J	Montréal	100	15
Hamel, F. E	Québec	500	125
Hawke, G. M	Toronto	5,000	1,750
Hood, T. D	Montréal	1,000	250
Herring, G	Napanee	1,000	200
Hout, Lucien	Montréal	500	50
Hamilton, N. B	Toronto	1,000	250
Hodgson, J	Montréal	2,000	500
Hughes Bros	Toronto	3,000	600
Huot, Jacques	Ange-Gardien	500	100
Hatchette, John	Montréal	500	50
Hétu, Dr. J. E	Maskinonge	2,000	500
Hall, R. N	Sherbrooke	500	125
Hall, Richard	Peterboro'	1,000	200
Hamel, J. B	Ancienne Lorette	1,000	250
Hamelin, Rév. J. R. S	Québec	1,000	250
Heroux, G. F	Yamachiche	1,000	200
Hughes, John	St. George, Beauce	400	60
Hamel, J. C	Lévis	500	100
Harrison, L. R	St. Jean, N.B	1,000	100
Hall, H. E	Bécancour	1,000	250
Harpe, Delle. E	St. Valier	1,000	200
Hebert, Mme. Marie	St. François	200	20
Hart, A. S	Trois-Rivières	500	100
Hebert, Frs	Ste. Famille, I.O	1,000	200
Houde, Chas. E	St. Célestin	500	125
Henderson, D. H	Montreal	1,000	100
Hillman, Charles	St. Jean, N.B	500	50
Hurtubise, H	Montréal	500	25
Hyndman, P. W	Charlottetown, I.P.E	2,500	500
Houde, J. B	Montréal	100	20
Hunt, R	Summerside, I.P.E	2,500	250
Huard, Phileas	St. Denis	100	35
Howath, George	Crapaud, I.P.E	1,000	100
Harpe, Flavien	St. Valier	1,000	200
Harty, Wm	Kingston	6,500	1,625
Haller, Rev. L. B	St. André	500	125
Hodgson, R. R	Charlottetown, I.P.E	3,000	450
Hudon, Rev. Jos	St. Phillippe de Néri	1,000	300
Hudon, Jean	St. Anne de la Pocatière	200	40
Hudon, Mlle. E	St. Phillippe de Néri	1,000	286
Hould, J. B. L	Trois-Rivières	1,000	200
Hallée, Zéphirin	St. Anselme	200	10
Hodgson, E	Charlottetown, I.P.E	2,500	250
Hopper, Thomas	Québec	1,000	200
Hamelin, J. E. H	St. Barthélemi	1,000	200
Hall, S. S	St. Jean, N.B	5,000	1,750
Heavey, Rév. P	Lewiston, I.P.E	2,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé
		$	$
Hougham, Robert	Montréal	1,500	525
Huot, Adolphe	Québec	500	100
Huot, N.	Ange Gardien	100	20
Huot, Jean	do	200	....
Hogue, Elie	Montréal	400	....
Hogue, Mag	do	100	....
Hagle, Begilow	Toronto	2,000	....
Hamelin, Ed	St. Didace	500	....
Innes, Robert	Peterboro'	1,000	200
Ings, John	Charlottetown, I.P.E	5,000	1,000
Irvine, l'hon. Geo	Québec	500	....
Ibbotson, E. M.	Sherbrooke	500	....
Jobin, Charles	Québec	1,000	350
Juneau, V	do	500	100
Jacob, Emile	do	500	75
Jutras, J	Bécancour	2,500	625
Jobin, Ed	Québec	500	50
Jacques, Louis	St. Joseph, Beauce	100	25
Jodoin, Amable	Montréal	5,000	1,750
Joncas, P. C.	Berthier	500	125
Jeffreys, Rév. W	St. Jean, N.B	1,000	350
Jacques, Joseph	St. Joseph, Beauce	500	125
Julien, Rév. E. U	Yamachiche	200	50
Jetté, L. A	Montréal	500	75
Jones, Rév. R	Cobourg	2,000	500
Jacques, L. A. G	Montréal	500	125
Jarry, G	St. Pie	1,000	250
Joncas, Amable	St. Thomas, Montmagny	200	40
Johnson, E. R	Stanstead	100	15
Jutras, George	Warwick	300	30
Julien, Nicolas	Ange-Gardien	4,000	600
Jobidon, Frs	Chateau-Richer	1,000	200
Jobin, Louis	do	1,000	200
Jalbert, J. E.	Cap St. Ignace	500	125
Jean, Delle. S	St. Jean, I.O	1,000	100
Jones, lhon. T. R	St. Jean, N.B	5,000	1,750
Jutras, Jos	Montréal	100	20
Jourdain, Phil	Trois-Rivières	500	125
Jetté, Mdlle. Henriette	Montréal	2,500	250
Joly, P	do	1,000	....
Kerouack, A	do	1,000	100
Kennedy, A	Charlottetown, I.P.E	1,000	200
Kendrick, A. W	Compton	500	....
Lavergne	Montmagny	500	150
Lavigne, Arthur	Québec	1,700	425
Laflamme, Toussaint	St. Denis	500	125
Largnon, Bruno	Montréal	2,000	500
Limoges, Benj	do	2,000	700
Lacroix, Louis	Belœil	500	100
Lapierre, Henri	St. Antoine, Verchères	500	50
Laberge, Narcisse	Québec	2,000	500
Lafebre, Lazare	St. Antoine de Tilly	500	125
Launiere, Dlle. M. L	St. Gervais	2,000	200
Lortie, Jean	Beauport	2,000	500
Launiere, Narcisse	St. Gervais	2,000	200
Latulippe, Fred	St. Michel	400	100
Launiere, Thos	St. Gervais	2,000	200
LeMoine, Gaspard	Québec	2,000	500

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Letourneau, Mme A. L	St. Gervais	2,000	200
Laplante, Jos	Beauport	100	25
Launiere, Alph	St. Gervais	2,000	200
L'Aimee, Honoré	Beauport	500	125
Launiere, Mme T. J	St. Gervais	2,000	200
Laplante, David	Beauport	1,000	200
Legendre, F	St. Joseph, Beauce	500	125
Lagacé dit M., Chs	Beauport	600	75
Letellier de St. Just, l'hon	Québec	5,000	500
Laplante, Isaïe	Beauport	1.000	250
LeMoine, Alex	Québec	10,000	3,500
Lavoie, E. T	do	500	50
Laberge, Joseph	St. Thomas, Montmagny	1,000	250
Leclerc, L. O	St. Michel	2,000	500
Laliberte, David	Québec	4,000	1,000
Lapointe, Cyrille	Beauport	200	20
Lachance, Joseph	Québec	1,000	200
Lanouette, E	do	200	50
Lemieux, Ed	Lévis	300	75
L'Herault, Jos	Québec	300	75
Lepage, Jos	do	500	125
Larue, Dr. L	do	2,300	575
Lacasse, Honoré	Beauport	1,000	250
Legendre, Mme M. L. D	Québec	100	25
Leclerc et Letellier	do	5,000	1,000
Lemay, Germain	Ste. Croix	500	150
Leveille, Sifroid	Québec	200	40
Legaré, Rév. A. J. J	do	500	125
Laliberté, J. B	do	500	125
Laplante, Louis	Beauport	1,000	162
Leclerc, Alfred	Québec	400	100
Labrecque, Godfroi	Beaumont	1,000	250
Laliberté, Jos	St. Jean-des-Chaillons	500	125
Laliberté, Jos	Deschambault	1,000	250
Lavoie, Antoine	Qubéec	1,000	250
Lavoie, George	do	5,500	1,375
Levasseur, P. C	St. Jean-des-Chaillons	5,000	1,250
Legendre, Gén'l	do	500	125
Letourneau, Val	Québec	1,000	250
Laliberté, Rév. N., en fidéicommis	do	2,000	500
Lachance, F. X	do	500	100
Lachance, Nazaire	do	500	100
L'Heureux, Narcisse	do	2,000	500
Lemay, C. A	Lotbinière	300	75
Larue, Wincelas N. P	Québec	100	20
Lefrançois, E	do	2,500	625
Letellier, Chas., père	Rivière-Ouelle	1,000	250
Leclerc, Cléophas	Québec	500	125
Langlois, Hubert	St. Vital	500	50
Lacroix, Mme. Charles	Ste. Marie, Beauce	500	125
Laliberté, V., Lainé dit	Ste. Marguerite	1,000	250
Lilliott, Ed. W	Ste. Marie, Beauce	1,000	350
Larivière, Michel	Ste. Hénédine	1,000	250
Lacombe, P. J	Québec	500	50
Labrèque, Damase	do	1,000	250
Léger et Rinfret	do	1,000	250
Lesage, S	do	1,000	250
Laurendeau, Joseph	Montréal	100	5

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DRS ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Lisotte, J. E	Ste. Anne de la Pocatière	500	175
Ledoux, Bruno	Montréal	1,000	250
Lottenville, Jos	Trois-Rivières	5,400	1,890
Laberge, Oct	Ange-Gardien	3,000	876
Leblanc, C. A	Montreal	1,000	200
Lavoie, C. P	Québec	500	75
Lachapelle, A. P., M.P	Montréal	1,000	300
Lavoie, Dr. N	L'Islet	1,800	450
Langelier, Chas	St. Jean, P.Q	200	30
Lapointe, M. L	Québec	500	75
L'Ecuyer, J	St. Jean, P.Q	500	50
Lachance, L. H	St. Michel	1,000	250
LaRocque, Dr. J. H	St. Jean, P.Q	200	40
LaRocque, H	do	100	20
LaRue, F. G	Québec	5,000	1,250
Lemieux, F. X	Lévis	500	175
Logan, Thomas	Sherbrooke	1,000	300
Larivière, Jos	St. Hyacinthe	400	40
Lemieux, J	Ste. Marie, Beauce	2,000	500
LaRue, S. V	St. Charles Borromé	5,300	1,325
Lemieux, Mlle. A	Ste. Marie, Beauce	1,000	250
Letellier, Michel	St. Valier	500	125
Labrèque, Antoine	St. Raphaël	300	75
Lambert, P., fils	St. Nicholas	2,000	500
Labrecque, Nat	St. Raphaël	200	50
Labadie et Levasseau	Lévis	500	100
Leduc, Jos	Montréal	100	10
Ledroit, Théo	Québec	2,000	500
Leclerc, Théo	do	400	60
Lapierre, E. N	Moulins de la Chaudière	500	125
Lacroix, André	Ste. Marie, Beauce	200	40
Larochelle, —	St. Anselme	1,000	50
Larochelle, Frs	St. Bernard	500	100
Latulippe, P	St. Valier	1,300	195
Lavergne, Prudent	St. François, Rivière-du-Sud	200	70
Ladébauche, Am	Yamachiche	500	50
Laperrière, Mme M	St. François, I. O	1,000	150
Lemay, Isaac	Ste. Croix	500	125
Lefèbre, Nap	Montréal	1,000	250
Lesage, Dr. C. A	Ste. Claire	200	31
Laurent, Michel	Montréal	1,000	250
Lord, L. A	Yamachiche	1,000	50
Lacoursière, Frs	Montréal	100	25
Lambert, Naz	Joseph, Beauce	500	75
Lamarre, Hub	Montréal	500	25
Lilliott, Mme R	Ste. Marie, Beauce	1,000	350
Labonté, D	Montréal	200	40
Lépine, Germain	Québec	1,000	250
Lafrance, succession de Jos	St. Antoine, Verchères	1,000	250
Leduc, Joël	Montréal	1,000	250
Lapierre, C. M	St. Antoine, Verchères	1,000	100
Lemelin, Marie	St. Valier	500	50
Laflamme, David	St. Denis	500	50
Lalonde, succession de N	Melocheville	1,000	250
Lewis, John	Belleville	10,000	1,000
Lefèbre, M. T	Montréal	100	10
Lefèbre, Jos	do	100	35
Lefebre, M	do	100	10

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
LaRoche, Amb	Québec	1,000	250
Lefèbre, André	Montréal	100	20
Léveillé, Hyp	Batiscan	100	20
Langlois, Angers et LaRue	Québec	1,000	100
Llcussier, Treflé	Verchères	200	50
Leonard, J. F	Waterloo	500	25
Lefebvre, Mme D	S. Jean, P.Q	1,000	100
Lessard, P	Ste. Ursule	400	100
Lefebvre, D	St. Jean, P.Q	4,000	400
Lessard, Napoléon	Ste. Ursule	200	50
Lefebvre, Moïse	St. Jean, P.Q	1,000	50
Lafond, J. B	St. Paulin	100	25
Lapollisse, J. H	St. Aimé	500	100
Lafond, Olivier	St. Paulin	200	30
Labadie, William	St. Colombe, Sillery	2,000	300
Lemoine, Edward	Québec	500	125
Lambert, Julien	St. Jean Chrysostôme	500	175
Lamarre, F. X	St. Valier	500	125
Lacasse, Hubert	St. Gervais	1,000	350
Langelier, F. H	Ste. Anne de la Pocatière	2,000	500
Lacerte, Honorat	Trois-Rivières	1,000	250
Levesque, Cyprien	Ste. Anne de la Pocatière	100	25
Labarre, L. J	Trois-Rivières	200	50
Lavoie, Wilfred	Isle aux Grues	500	175
Lavoie, Joseph	Québec	500	100
La Roche, G. A	St. Romuald	200	40
Larochelle, Edmond	St. Michel, Beauce	500	125
Laugevin, F. X	Québec	2,000	300
Larochelle, Mme H	Fraserville	1,000	240
Lambert, L	Warwick	600	60
Lebel, T	Fraserville	1,000	250
Lagueux, P	St. Romuald	1,000	175
L'Archevêché, de	Québec	500	125
Lantagne, Cyrille	St. Malachie	100	25
Lespérance, Wm. H	Montréal	500	50
Laberge, Jacques	L'Ange-Gardien	1,000	150
LaRue, T	Compton	1,000	200
Larochelle, Onésime	St. Michel, Beauce	500	125
Langlois, Elz	Rimouski	1,000	250
Longworth, G. D	Charlottetown, I.P.E	1,000	150
La Rue, Dlle. C	Cap St. Ignace	100	25
Laurier, Hon. W.	Arthabaska	500	50
Labrecque, Joseph	St. Charles, Beauce	500	75
Lacerte, Delle M	Lévis	500	175
Lamontagne, J, B	St. Flavie	2,000	700
Languedoc, Mme A	St. Michel, Beauce	500	75
Larochelle, P	St. Bernard	500	100
Lemelin, George	Québec	12,000	1,200
Languedoc, Dame Edward	St. Michel	500	125
Lebel, Achille	Fraserville	500	125
Lachance, Barthe	St. Jean, I.O	600	150
Lafrenière, E. J. B	St. Justin	200	30
Le Boutillier, Mme H. T	Gaspé	700	70
Lupien, Dame H. M	Trois-Rivières	500	50
Lavalliere, Louis	Lévis	500	50
Lafleur, Dr. G	do	1,000	125
Lamarche, P. O	Berthier (*en haut*)	500	100
Lacerte, Dr. N	Lévis	500	125

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé
		$	$
LeSueur, Richard	Québec	1,000	150
Larochelle, Hypolite	St. Anselme	1,000	160
Labranche, M	Trois-Rivières	500	125
Langevin, Antoine	Ste. Luce	1,000	250
Lepage, Aug	Rimouski	100	15
Larrivié, J. P	do	100	15
Laurendeau, Dr. J	St. Bartholemi	2,000	450
Langlois, Cyprien	St. Jean, I.O	100	25
Lavoie, Charles	Québec	5,000	500
Lepine, L. G	do	1,000	250
Lavé et Clark	St. Stephens, N.B	100	15
Lauson, Henry	Halifax	5,000	1,250
Larose, David	St. Henri	500	100
Lachance, P. Pepin dit	St. Jean, I.O	1,000	300
Lacerte, Arthur	Yamachiche	1,000	250
Lafreniere, H	St. Justin	500	125
Lapointe, Frs. Audet, dit	St. Vital, Q	1,000	200
Labrecque, Marie	do	100	10
Labelle, J. B	Montréal	500	50
Ledoux, F. X	do	2,000	200
Lepinay, Wm. C	Cacouna	200	50
LeRoy, J. E	Ste. Claire	400	100
Laberge, Aug	Québec	1,000	250
Lefebvre, Zotique	Montréal	500	50
Lacroix, André	St. Romuald	200	
Larochelle, E. L	St. Jean, I.O	500	
Lapoint, P. J., dit Audet	do		
Lachance, Pierre	do	500	
Laliberté, Frs	do	2,000	
Lachance, F. X	do	5,000	
Leduc, Théophile	St. Laurent, I.O	1,000	
Lemelin, J. B	St. François	5,000	
Labbée, J. A	Québec	500	
Leclerc, Théophile	do	400	
LaRue, G. H	do		
Lemieux, Dlle. E	Moulins de la Chaudière	500	
Lajoie, L. J. A	Montréal	1,000	
Leclerc, Geo	do	1,000	
Lamoureux, L	do	100	
Landry, A. P. R	St. François, I.O	1,000	
L'Heureux, Dr C	St. Didace	500	
L'Aimée, N	Trois-Rivières	200	
Lafrenière, A	Sorel	200	
Leblanc, Rév. J. O	Compton	100	
Ladriere, Rév. A	Isle Verte	200	
Marois, Frs	Québec	400	100
Martel, Rév. J. S	Grondines	1,500	525
McIntyre, Rév. évêque	Charlottetown, I P.E	2,000	500
Marquis, Ed	Ste. Claire	200	40
Mills, L A	St. Stephens	100	35
Martel, Mrs. V	Québec	200	50
Marquis, P	St. Claire	300	30
Mercier, F. X	Beauport	100	25
Mercier, Hubert	do	100	25
Marcoux, Ls	do	1,000	350
Marcoux, J. D	do	1,000	250
Morin, Chs	St. Nicolas	500	100
Moreau, Eus	Québec	2,000	500

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mercier, N	Beauport	200	50
Martineau, Rév. D	St. Charles	2,000	500
Moisan, J. A	Québec	500	125
McRae, W. R	Kingston	1,000	250
Ménard, Jos	Beauport	200	20
Martin, Mlle. A.	Rimouski	2,000	200
Payé en billets			200
Morin, Phil	Québec	500	100
Mingaye, T. R	Kingston	2,000	200
Morin, Ths	Québec	500	50
Marchand, F. G	St. Jean, P.Q	500	50
Marcotte, C. A	Cap Santé	1,000	50
Morin, Dame Chs	St. Nicholas	1,000	200
Martel, J. B	Québec	1,000	200
McGaw et Winnett	Toronto	2,000	400
McCrossean, Ths	do	1,000	250
Moreault, Ed	Ste. Marie, Beauce	200	50
Martel, Cléophas	Québec	200	50
Marois, Pierre	do	300	75
Murphy, Wm	Sillery	2,000	300
Murphy, D	St. Anselme	500	125
Maingay, Ed	Québec	500	125
Methot, L	Cap St. Ignace	10,000	3,500
Payé en billets			1,500
Méthot, Dlle. E	St. Pierre les Becquets	200	50
Mailloux, l'hon	Québec	200	40
Méthot, Dlle. Sophie	St. Pierre les Becquets	200	50
Marcotte, Jos	Québec	1,000	58
Marmet, E. A	St. Thomas	200	70
Martel, Joseph	Québec	500	125
Martineau, Jos	do	1,000	350
Mailhiot, Dame M	St. Jean Deschaillons	300	45
Malieux, Charles	Beauport	500	100
McNaughton, W	Montréal	1,000	100
Payé en billets			102
Martel, Rév. L. A	St. Joseph, Beauce	500	125
McWilliams, William	Québec	1,500	375
Martineau, J. L	do	500	100
Mundie, James	Montréal	1,000	100
Martel, C., et Cie	Québec	500	125
Malo, Rév. L. J	Bécancour	300	70
Moraney, Frs	Ste. Marie, Beauce	1,000	250
Morin, Basile	St. Isidore	200	50
McDonald, Rév. R	Pictou, N.E	1,000	150
Marquis, Dlle. Cannact	St. Anselme	200	20
McDonald, Rév. D	Charlottetown	2,000	500
Michon, Thos	Montréal	1,000	350
Mussen, Thos	do	1,000	250
Meneker et Frères	do	1,000	200
May, Joseph	do	3,000	450
Mahoney, Thomas H	Québec	400	120
Morin, L. E	Montréal	1,000	250
Martineau, J. E	Québec	500	100
Mulholland, Henry	Montréal	1,000	200
Mineau, L. H	Rivière-du-Loup (*en haut*)	200	50
Massue, L. H	Montréal	1,000	150
Moreau, Rév. Thomas	Sorel	100	35
Morin, Veuve J. B	Québec	2,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Marcotte, J. N.	Ste. Anne de la Pérade	100	25
Marcour, Rév. D. M.	Champlain	200	50
Michaud, J. B.	Québec	1,000	250
Millok, Thomas	Trois-Rivières	1,000	100
Morin, Charles	Lavergne Mills	2,000	400
Martha, William	St. George, Beauce	500	125
Massicotte, J. P.	St. Prosper	400	80
Morency, Cyrille	Quebec	500	100
Mailley, Rév. Jules	St. Agacit, Beauce	2,000	400
Mercier, Gen	St. Valier	1,000	250
Massicotte, V. P.	Ste. Geneviève, Beauce	200	40
Marcotte, Louis	Quebec	1,000	200
McCarter, James	Hamilton	1,000	350
Mayrand, Mad. J. C.	Sherbrooke	2,000	200
Moore, Laurent	Ste. Claire	200	50
Meagher, James	Belleville	5,000	1,250
Morrissette, Geo	St. Michel, Beauce	200	50
Marceau, F. X.	St. Valier	1,000	300
Michon, Dame M. L.	Montmagny	400	100
Morin, Germain	St. François, Rivière-du-Sud	200	60
Marchand, Rév. P. H.	St. Narcisse	200	70
Morin, T. X.	St. Pierre, Rivière-du-Sud	1,000	00
Métivier, Naz	St. Henri	500	200
Morin, H.	St. Pierre, Rivière-du-Sud	1,000	100
Martel, P. M.	Trois-Rivières	1,500	200
Marquis, Frs	Ste. Famille, I.O.	1,000	300
Martel, Veuve M.	Trois-Pistoles	1,000	250
Mullen, J. E.	Montréal	1,000	150
Mullarkey, M. C.	do	1,000	375
Moore, Ferd.	St. Bernard	300	175
Millotte, Ls.	St. Antoine	100	25
Marchessault, J. T.	St. Dénis	2,000	00
Malo, Léon	Ste. Julie	1,000	450
Mayotte, F. X.	Granby	200	140
Miner, S. H. C.	Granby	500	50
Malo, Clovis	St. Marc	500	175
Mills, A. P.	Summerside	1,000	100
Montmigny, Octave	St. Jean Chrysostôme	2,000	500
Merritt, S. Gray	St. Jean, N.B.	500	175
Malhiot, David	Gentilly	500	125
Morris, Thomas	Charlottetown	5,000	1,250
Michel, J. P.	Québec	2,000	500
Morin, Prudent	St. Michel	400	80
Marceau, Flavien	St. Romain de Winslow	500	125
Morrisette, M.	St. Henri	500	125
Marchand, Isaïe	Maskinongé	1,000	150
Morel, François	Ste. Anne de Beaupré	1,200	300
Martin, E. O.	Rimouski	600	150
Morel, Edward	Ste. Anne de Beaupré	500	175
Mathieu, Charles	St. François, Beauce	500	75
Mailloux, Elie	St. Arsène	200	50
Mathieu, M.	St. François, Beauce	500	124
Ménard, E. N.	St. Vallier	1,000	250
Mayrand, Rév. J. A.	St. Ursule	3,600	1,080
Martineau, Mad. F. C.	Ste. Anne de la Pocatière	2,500	250
Mayrand, Dr. F. X.	Deschambault	1,000	250
Morin, J. W.	Lambton	1,000	150
Martineau, Dlle. Hél.	Ste. Anne de la Pocatière	300	30

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Morrisette, Rév. F.	St. Joachim	1,000	250
Mathieu, M.	Sorel	1,000	100
Migault, Dr. F. A.	St. Denis	500	125
Michaud, Dlle. V.	Trois-Pistoles	500	75
Mélançon, C	Montréal	1,000	350
Marcotte, Charles	L'Islet	1,000	200
Moore, Nelson	Hamilton	500	75
McKenzie, Ed	St. Gervais	1,000	225
Mercier, Joseph	Ste. Hénédine	100	15
Montambault, E.	Deschambault	1,000	250
Maclean, J. S.	Halifax, N.E	5,000	1,250
McNaughton, W	Montréal	500	25
McPherson, J., succession de feu	Hamilton	5,000	750
McCliche, Alex	Ste. Foye	100	25
McKenzie, J. S	Hamilton	5,000	500
Maclean, Donald	Montréal	1,000	100
McDonald, Rév. Jas	Charlottetown	1,000	250
McLaren, J. C	Montréal	1,000	200
McNichols, James	Sherbrooke	1,000	100
McLeod, James	Summerside	1,000	300
McLaughlin, M	Québec	2,000	400
McLeod, Malcolm	Charlottetown	5,000	1,250
McReady, Henry	Ste. Foye	1,000	350
McReady, R	Etchemin	1,000	200
McDonald, A. A	Charlottetown	2,000	400
McGarvey, Owen	Montréal	1,000	250
McKechnie, J	Sherbrooke	200	40
McManamy, D	do	500	125
McMillan, J. et A	St. Jean, N. B.	1,000	350
McCarthy, J. et D	Sorel	1,000	250
McWilliams, J	Rimouski	200	40
McCarker, Charles	Coteau St. Louis	100	10
McAllister, A	Kingston	5,000	1,500
McDonald, J	Lac St. Pierre	1,000	250
McDonald, Rév. D. F	do	1,000	200
McDonald, Rév. R. B	Miscouche	1,000	200
McDonald, J. J	Bic	1,000	200
Macnab, John	Toronto	1,000	100
Marquis, Basile	Ste. Famille, I.O	2,000	....
Marceau, E. H	St. Henri	500	....
Marcotte, J. C	Québec	....	....
Marchand, Louis	Montréal	500	....
Muclestone, J	Kingston	1,000	....
Mayrand, A	St. Hyacinthe	1,000	....
Martin, F	St Hilaire	1,000	....
Mayrand, Ant	Nicolet	1,000	....
Marchildon, J. H	Batiscan	500	....
Mercier, Wm	Peterboro'	1,000	....
Macauley, W. J	Winnipeg	2,500	....
Marceau, Eugène	Québec	300	45
Marceau, Prud	St. Vital de Lambton	500	125
Marcotte, Elzéar	Portneuf	1,000	250
McGowan, W	St. Stephens, N.B	100	35
McNutt, D. et P	Malpecque, P.E.I	1,000	100
McLeod, George	Charlottetown, I.P.E	1,000	250
McDougall, J.	Montréal	1,000	350
McKechnie, M	Sherbrooke	200	40
Naud, Azarias	Deschambault	400	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Neilson, Hubert	Québec	1,000	150
Normand, George	Ile aux Grues	2,000	600
Nadeau, Ant	St. Isidore	2,000	500
Notman, Wm	Montréal	1,000	350
Noel, Auguste	Sherbrooke	500	100
Nolin, Joseph	Ste. Foy	1,000	350
Neilson, H. W	Toronto	1,000	350
Noel, Léondas	Québec	500	100
Noble, Isaac	Kingston	1,000	50
Nautille, F	Montréal	500	....
Ouellette, Capt. Jas	Rimouski	500	100
Olivier, Arcade	St. Nicolas	400	100
Ouellette, Chas	Ste. Croix	500	75
O'Brien, Henry	Toronto	500	125
Ouellet, Mde. M. G. T	St. Anselme	500	100
Ouimet, A	Montréal	1,000	100
Odell, l'hon. W. H	Halifax, N. E	2,500	500
Olivier, P	Sherbrooke	500	125
O'Brien, E. R	Toronto	1,000	250
O'Neil, James D	St. Jean, N.B	500	25
Owen, A. W	Charlottetown	1,000	100
O'Reilly, Delle. M	Rivière-du-Loup (*en bas*)	200	30
Ouellet, Delle. M	Trois-Pistoles	500	50
Owen, L. C	Charlottetown	2,000	500
O'Keefe, Eugène	Toronto	5,000	1,750
Ouellet, Adolphe	St. Anne Lapocatière	500	125
O'Donnell, Rév. L. H	St. Denis, Richelieu	1,000	250
Oliva, Rév. F. A	St. François, Riv. du Sud	3,000	600
Oliver, J. H	Québec	1,000	....
Ouellet, Delle. Josephine	Moulins de la Chaudière	500	....
O'Brien, John	Montréal	500	....
Pennie, Mme Georgiana	Québec	2,000	400
Parault, Louis	Rimouski	500	125
Poitras, Amédé	Montréal	100	35
Peachy, J. F	Québec	1,000	250
Parent, Isidore	Beauport	2,000	200
Pelletier, C. A. P	Québec	1,000	350
Pinard, J. A	Ottawa	5,000	1,250
Poirer, P	Halifax	5,000	1,250
Parent, Frs	Beauport	500	100
Parent, Ignace, fils	St. Nicolas	500	125
Pâquet, Onéz	Beauport	300	75
Paradis, Charles	do	1,000	141
Parent, Sylvain	do	600	150
Parant, Alexis	Québec	400	60
Pâquet, Edouard	do	100	25
Pâquet, J., père	do	2,000	500
Pâquet, L. A	St. Anne la Pocatière	200	50
Paris, Joseph	Québec	2,700	540
Poisson, F. J. S., M.D	St. Jean Deschaillons	1,000	125
Pare, Augt	Québec	200	30
Pepin, F. X	Gentilly	500	50
Parent, Chas	Rimouski	500	90
Pelletier, J. B	Québec	200	70
Pâquin, Delphis	Deschambault	200	50
Patoine, Jean	Québec	500	125
Poulin, Théodore	do	100	20
Pelletier, Cyrias	do	400	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Piché, Dame veuve	Québec	1,000	100
Pozer, l'hon. C. H	St. George, Beauce	1,200	300
Pozer, Mme M. A	St. Marie do	1,000	250
Pith, Delle Millburge	L'Isle Verte	500	125
Poirer, Joseph	St. Joseph, Beauce	500	100
Pozer, D. G	St. George do	1,000	150
Pozer, Ethel	do do	300	45
Pozer, Hannah G	do do	200	30
Pâquet, A	do do	600	30
Proulx, J. E	St. François do	1,000	50
Proulx, P. A	do do	500	25
Pozer, W. M	St. George do	1,000	250
Pyke, George J	Québec	200	70
Paradis, Mme A. L	St. Isidore	300	75
Poulin, Rév. Louis	do	500	175
Pouliot, Jos., No. 1	St. Jean, I.O	2,500	500
Pouliot, Moïse	do	2,000	300
Pouliot, Jos., No. 2	do	500	125
Pâquet, Jean	St. Henri	1,000	200
Pâquet, Rév. Benj	Québec	1,000	250
Papillon, Jacques	do	100	25
Poupart et Cie., A.	Montréal	100	20
Pâquet, Benj	St. Isidore	500	75
Perrault, Louis, et Cie	Montréal	5,000	1,000
Pincault, Jérémie	do	1,000	250
Papinault, J. G	do	500	75
Picard, V	Québec	2,000	300
Pâquin, Ulric	Deschambault	1,000	250
Parent, Jos., fils	Beauport	300	75
Pâquin, Cyrille	Deschambault	1,000	250
Pâquin, Zotique	do	1,000	250
Pâquet, Télesphore	St. Cime, Kennébec	300	75
Poulin, Eph	St. George, Beauce	500	125
Pagnuelo, C.	St. Hyacinthe	300	60
Patton, W. A , fils	Montmagny	500	50
Poitras, Jos	Québec	8,000	2,000
Pichette, Jean	St. Famille, I.O	500	75
Parent, Paul	Beauport	1,500	375
Pratt, John, succession	Montréal	1,000	250
Pariseau, C. E.	do	500	25
Pelletier, Eus	St. Romuald	1,000	200
Piché, J. A	Montréal	100	25
Parks, J. G	do	500	125
Proctor, C. D	do	1,000	250
Pelletier, Rom	St. Laurent, I.O.	1,000	200
Papineau, G. B	Montréal	700	70
Pâquet, J. B.	St. Roch, Richelieu	500	100
Prévost, Z	Montreal	100	25
Proulx, Léandre	Sherbrooke	200	20
Pettry, Wm	Toronto	1,000	300
Parmelee, J. P. S	Waterloo	200	20
Poulin, Louis	St. Jean, I O	1,000	100
Pâquette, E. H	Coaticook	1,000	200
Picard, F. X	St. Ambroise	100	25
Pampalon, Thos	Québec	2,500	500
Patterson, James	Toronto	5,000	1,250
Pozer, Mme D. G	St. George, Beauce	1,000	150
Proulx, Rév. G. M. G	Nicolet	200	50

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Pâquet, Jos	St. Jean, I.O	500	100
Proulx, l'hon. J. B. G	Nicolet	1,000	250
Pouliot, Alp	Québec	1,000	250
Price, C. V	Kingston	1,000	250
Paradis, Hyp	St. André	100	20
Paradis, Rév. O	St. Anselme	500	100
Prince, Rév. J. A.	St. Maurice	500	125
Potvin, Rév. H., succession du	St. Denis, Kamouraska	100	25
Pelletier, Alp	Rivière-Ouelle	2,000	400
Pouliot, B	L'Islet	1,000	250
Paradis, Rév. F. J	St. Raphael	200	50
Pouliot, Thomas	L'Islet	1,000	250
Proulx, F. X.	Ste. Anne la Pocatière	100	10
Pelletier, Elz	Frazerville	100	15
Poirier, F. L	do	400	100
Poquet, Fabien	Montmagny	500	125
Pelletier, J, P	Trois-Pistoles	1,000	250
Potvin, Oct	Québec	400	100
Peel, Thomas	London	200	40
Parré, P. M	St. Joachim	200	50
Peters, Samuel	London	5,000	1,750
Pelletier, E	St. Paschal	300	75
Plimsoll, John	Montréal	1,000	350
Plant, P	St. Bernard	1,000	250
Pope, J. C	Charlottetown	2,500	250
Pouliot, J E	Fraserville	500	175
Palmer, Chs	Charlottetown.	5,000	1,250
Portelance, Jean	Lotbinière	500	125
Pâquin, Mlle. L	Deschambault	100	15
Pelletier, J. M	St. Pierre, Rivière-du-Sud	500	25
Patris, Louis	Beaumont	500	125
Pouliot, J. N	Rimouski	500	50
Pelletier, B	St. Laurent, I.O	500	125
Pâquet, Paul	St. Jean, I.O	2,000	
Pâquet, Pierre	do	800	
Premont, Jos	St. Famille, I.O	1,000	
Peverley, John J	Québec	1,000	
Proulx, Dr. J. F. P	St. Marie, Beauce	500	
Proulx, Mlle. O	do	200	
Proulx, Mlle. A	do	200	
Papillon, Ferd	Montréal	200	
Pelletier, Jas	do	200	
Papineau, J. B., fils	do	200	
Power Wm. et Cie	Kingston	1,000	
Pease, E. J. B	do	1,000	
Pelletier, Pierre	Bic	200	
Phaneuf, C. D	St.-Damase	500	
Parmeton, F. X	Trois-Rivières	300	
Pichu, J. E., fils	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	
Pomeroy, B	Compton	1,000	
Pelletier, Ferd	St. Arsène	200	
Pelletier, Léonard	Cacouna	1,000	
Pinard, Cyp	St. Barthélémi	1,000	250
Plant, J	St. Laurent, I.O	2,000	300
Pfeiffer, E. A	Québec	1,500	175
Porter, G. M	St. Jean, N.B	500	100
Pelletier, Dr. O	St. Charles	1,000	250
Poitras, Dlle. H	St. Vital de Lambton	200	20

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Picard, N	Montréal	200	10
Payan, Geo	St. Roch, Richelieu	10,000	2,500
Peters, Siméon	Québec	1,000	200
Peneault, Dr. N. J	Rimouski	400	60
Parent, Jas	do	200	50
Poulin, Chs	St. François, Beauce	1,000	150
Pelchat, Frs	St. Alexandre	700	140
Proulx, Rév. M	St. Tite	100	25
Picard, Mad. Félix	Québec	2,000	200
Quinn, Mad. W. X	St. Jean, N.B	5,000	1,250
Quirk, John	Charlottetown	5,000	1,000
{ Quinn, F. A	Longue Pointe	1,000	100
{ *Payé en billets*			102
Roy, Ludger	St. Valier	5,500	1,530
Roy, Cyrille	do	10,000	1,500
Rosa, Jos	Québec	3,000	750
Ryan, R	Ottawa	5,000	750
Rousseau, M. C	St. Michel	1,000	250
Roberge, Ans	St. Cuthbert	1,000	250
Rousseau, J. C	St. Michel	1,000	150
Richard, O	Québec	1,000	200
Rochette, J	do	2,000	100
Rinfret, R. F., aîné	do	1,000	250
Roy, Léon N. P	Lévis	200	70
Renaud, J. B	Québec	25,000	8,750
Ross, Jas. G	do	10,000	3,500
Rousseau, Benjamin	do	400	100
Ross, John	Québec	10,000	2,500
Roy, Mad. A. F	do	4,000	800
Robitaille et Picher	do	2,500	625
Roy, Guil	Beauport	500	100
Rochette, O	Québec	2,000	500
Renaud, N	St. Ambroise	1,000	250
Rancourt, N	Québec	2,000	400
Roy, Rév. L	Lotbinière	200	50
Robin, Basile	St. Antoine	500	125
Roy, Frs	Lévis	400	100
Richard, H	Québec	500	125
Roussell, P	do	600	120
Rousseau, S	do	5,000	500
Rémillard, Dlle. S	St. Valier	200	50
Roy, Jacques	St. Gervais	1,000	250
Roy, Mad. C. G	St. Raphael	300	105
Robitaille, A.	Ancienne-Lorette	500	50
Roy, F. C	Montréal	1,000	250
Regan, Daniel	London	500	175
Rooney, P	Montréal	1,000	100
Robinson, Geo	London	5,000	1,750
Ryan, M.P	Montréal	1,000	100
Rees, D., et Cie	do	1,000	250
Rice, W. M	do	1,000	50
Rolland, L. J. B	do	500	125
Rainville, l'hon. H. F	do	1,000	100
Roman, C. Carp	Ottawa	5,000	1,000
Richardson, W. E	Québec	4,000	800
Roy, George	do	500	100
Roy, God	Larvegan Mills	2,000	500
Roy, C. F	Ste. Anne de la Pocatière	500	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Robertson, N.	St. Jean, N.B.	1,000	350
Roy, Godfrey	St. Michel	500	125
Ramsay, William	Toronto	5,000	1,750
Ruellard, H.	St. Michel	1,000	204
Rolleau, J. E.	St. Barthélémi	500	100
Richard, l'hon. L.	Stanfeld	500	50
Ray, James	Chemin de Kennebec	1,000	100
Reid, C. P.	Toronto	5,000	1,750
Roulleau, Frs.	St. Claire	100	25
Robertson, C.	Charlottetown	1,000	200
Roy, G. B.	St. Henri	2,500	625
Ross, Jno.	Homer, comté de Lincoln	25,000	6,250
Royer, Ferd.	St. Charles	1,000	250
Roulland, S.	St. Michel	1,000	150
Roy, L. R.	St. Valier	200	60
Roy, Dlle. Léda	do	400	120
Roy, Dlle. Eug.	do	400	120
Roy, Dlle. M. W.	do	1,200	360
Rochfort, Aub.	do	2,000	400
Rousseau, Rev. L.	Montmagny	1,000	250
Ruel, Ed., pour Lucie Chamsay	Baie St. Charles	100	15
Rouillard, M., aîné	St. Gervais	500	150
Rooney et Dolan	Montréal	1,000	100
Robertson, James	do	1,000	200
Racine, Adolph	do	100	25
Roy, P. E., l'hon.	St. Pie	1,000	250
Roy, Amédée	do	2,000	500
Rioux, G. E.	Sherbrooke	1,000	125
Richardson, C. A.	Stanstead	100	20
Robinson, L. R.	do	100	10
Ruel, Ed.	St. Charles, Beauce	1,000	300
Rioux, Dame Veuve	St. Simon	500	125
Routhier, Max	St. Foye	100	25
Routhier, A. A.	do	1,000	250
Routhier, F. X.	do	600	150
Routhier, L. A.	do	400	80
Ruel, E.	St. Charles, Beauce	1,500	450
Rouillard, Frs.	St. Michel, Beauce	500	175
Robert, Pierre	Beauport	1,000	150
Roy, Rév. C.	St. Alexandre	100	35
Reaume, Rév. A.	Québec	500	125
Richard, Rév. C.	Château Richer	200	50
Roy, Stan.	St. Valier	500	100
Renouf, Cyp.	Trois-Pistoles	500	100
Ross, R. J.	Frampton	500	100
Richard, Luc	St. Paschal	1,000	250
{ Richard, Jean	Québec	500	50
{ *Payé par billets*	....	....	50
Richard, George	St. Paschal	200	50
Rogers, Benj.	Charlottetown	1,000	250
Rouillard, M., jun.	St. Gervais	500	100
Roy, Fred.	St. Valier	500	125
Rioux, Elci.	Trois-Pistoles	1,000	200
Robertson, J. F.	Charlottetown	5,000	750
Richards, L. N.	Cap St. Ignace	1,000	200
Routh, F. M., en fidéicommis	Montréal	2,000	700
Roberge, J., fils	St. Laurent, I. O.	5,000	150
Robillard, Ulysse	Beauharnois	2,000	300

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ruel, Mde. Delph	St. Laurent, I.O	500	50
Rashton, Rév. Joseph	St. Jean, N.B	100	35
Rocusseau, C	Québec	500	125
Rainsford, Henry, fils	St. Jean, N.B	1,000	100
Rudge, Henry	St. Stephens, N.B	500	25
Robinson, Col. John	St. Jean, N.B	2,500	500
Ross, frères	do	500	175
Rainsford, H. G., en fidéicommis	do	4,000	400
Roy, Ens	St. Claire	1,000	100
Ring, Z	St. Jean, N.B	5,000	1,250
Roy, Mlle. C. R	Chemin Kennébec	300	30
Robertson, H. H	Montmagny	1,000	100
Rodier, C. S	Montréal	2,000	500
Roberge, L. H	St. Romuald	500	....
Racine, U	Ange-Gardien	5,000	....
Roy, J. P	St. Anselme	500	....
Riopelle, F. H.	Montréal	100	....
Rousseau, M	Ste. Malachie	500	....
Rouleau, Dr. E. H	Bic	200	....
Roy, Thomas	St. Gervais	500	....
Ragnerie, Félix	St. Paulin	200	....
Richard, M	St. Denis	500	....
Rousseau, J., fils	Trois-Pistoles	500	....
Royale, Hon. Joseph	Winnipeg	1,000	....
Sylvain, Joseph	St. Roch, Québec	2,000	492
Soucy, M	Beauport	100	20
Simard, H. O	Québec	2,000	500
Sheyn, James	do	2,000	500
Sharples, Hon. J., succession	do	5,000	1,250
Séminaire de Québec	do	1,000	250
Simard, F.	do	500	100
Senécal, Mlle C. A.	St. Charles, St. Hyacinthe	1,000	250
Samson, Edward	St. Joseph, Lévis	2,000	400
Simpson, Hon. James	Bowmanville	2,500	500
Smith, J. C	Granby	400	20
Sharples, Wm	Québec	7,000	2.450
Shea, Timothy	do	2,300	575
Shea, James	do	1,500	375
Simard, Henri.	St. Victor de Tring	100	25
Stoney, Thomas	Stratford	5,000	750
Payé en billets	....	....	750
Suzor, C. T.	Québec	500	125
Sampson, R.	do	2,000	200
Payé en billets	....	....	200
St. Charles, F. X.	Montréal	1,000	250
Stevenson, A.	do	500	175
Stuart, Charles	do	800	200
Scholes, Francis	do	2,500	875
Slavin, John	St. Jean, P.Q	1,000	150
Semple, G. H.	Montréal	1,000	250
Stewart, A. B	do	1,000	200
Shannon et Cie., A.	do	1,000	350
Simmons, George	St. Jean, P.Q	100	10
Sylvester, P. G	St. Barthélemi	500	125
Sauvage, Cléophas	St. Jean, P.Q	100	10
Scott, James	Toronto	5,000	1,750
Sheridan, Thomas	St. Jean, P.Q	1,000	150
Seale, Thomas	Kingston	1,000	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$ cts.	$ cts.
Sarazin, L.	St. Hyacinthe	1,000	250
Smith, Hon. F.	Toronto	5,000	1,250
Sharples, Mme John	Québec	2,000	500
Shepherd, R. W.	Montréal	5,000	1,750
Société St. Bernard	Charlottetown, I.P.E.	1,000	250
St. Jacques, Charles	St. Denis, Richelieu	1,500	375
St. Michel, Chas., en fidéicommis	Québec	2,500	625
St. Germain, P.U.	Sherbrooke	500	50
St. Michel, C., en fidéicommis	Québec	2,500	625
Sarasin, A. F.	Waterloo, P.Q.	500	25
Schrorder, Jas	Kingston	4,000	800
Shallow, F. D.	St. Jean, P.Q.	500	50
Sleeper, E. X.	Coaticooke	100	25
Schrorder, Mme A.	Kingston	1,000	150
Sleeper, Cecil	Coaticooke	100	25
Spoor, M	Kingston	1,000	250
Simard, E	St. Anne, Beauce	1,000	250
Shink, Jacques	Beaumont	1,000	250
Sterling, David	Halifax	5,000	721
Sirois, Dr. C	St. André	200	50
St. Cyr, L. T.	Berthier (*en haut*)	500	50
Soucy, Elzéar	St. Paschal	1,000	250
St. Jacques, R.	St. Hyacinthe	1,000	250
St. Germain, E. N.	Sherbrooke	200	10
Simard, Louis	Château Richer	3,000	750
Samson, E. V.	Lévis	1,000	250
St. Cyr, Louis	St. Justin	500	125
St. Pierre, Octave	L'Islet	500	100
Shepherd, H. W.	Montréal	5,000	1,750
St. Pierre, Dlle. E	L'Islet.	100	10
Sirois, H. J.	Cacouna	200	50
Scillan, Mme M. A.	Lévis	500	125
Sévigny, Capt. A.	St. Justin	500	125
Simmons, J. H.	Lévis	500	125
Soly, P. L.	Montréal	100	5
Schmouth, J. M.	St. Anne de la Pérade	1,000	250
Simard, Vital	St. Jean, I.O	500	50
Steben, Louis	Montréal	100	20
Saucier, Antoine	Maskinongé	1,000	250
Sylvestre, J., M.P	Maskinongé	500	75
Shannon, James	Kingston	1,000	....
Sovereign, S. J	Hamilton	400	....
St. Jean, F. G	St. Jean, P.Q.	500	....
Thibault, Onézime	St. Claire	500	125
Thibierge, Rév. P. M	St. Bonaventure	500	175
Taschereau, L. E	Québec	1,000	250
Trudel, Rév. Chas	St. Michel, Beauce	2,000	500
Thompson, Codville et Cie	Québec	500	125
Turgeon, Jos	St. Isidore	200	40
Thibeaudeau, M.	Québec	400	100
Turgeon, Chas	St. Isidore	1,500	375
Turgeon, Vane	Beaumont	500	125
Turgeon, Adelard	do	500	125
Terrault, Dame Chas	Québec	1,000	250
Turcotte, Nazaire	do	1,000	250
Turcotte, A. J.	do	500	175
Têtu, Cirice	do	9,000	1,800
Tanguay, L.	do	1,000	200

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Têtu, Rév. H	Québec	1,000	250
Turgeon, L	do	1,400	100
Taschereau, Dlle. C	Ste. Marie, Beauce	800	200
Taschereau, F. J	St. Joseph, Beauce	2,000	500
Turgeon, L. P. H	Beaumont	1,000	250
Thériault, M	St. Vital de L	1,000	150
Têtu, Dame H. P	St. Anselme	2,000	200
Têtu, Rév. D. H	St. Roch-des-Aulnets	1,000	300
Turgeon, Jean	St. Bernard	1,000	250
Tiffin, Thos	Montréal	5,000	1,250
Têtu, E. J	Sherbrooke	500	100
Têtu, Dlle. Hortense	St. Jean, Port-Joli	400	140
Tanguay, Magloire	Québec	500	25
Trustees St. Dunstan	Charlottetown	2,000	500
Turcotte, Albert	Gentilly	500	125
Thompson, D. C	Québec	5,000	1,250
Théberge Marcel	Ste. Marie, Beauce	1,200	300
Thibeaudeau, T	do	1,000	250
Thériault, Edouard	Rimouski	100	15
Turner, Jno	Toronto	1,000	350
Trépannier, Frs	St. Valier	1,000	150
Thompson, F. X	Lévis	1,000	250
Trépannier, Dlle. M	St. Valier	500	75
Têtu, Prud	St. Thomas, Montmagny	1,000	250
Trudelle, l'hon. F. X. A	Montréal	1,000	100
Payé en billets			80
Turgeon, J. O	Montréal	1,000	100
Payé en billets			50
Tourville, L	Montréal	1,000	350
Thurber, A	do	500	25
Trudell, Aug.	Québec	2,000	500
Thériault, V.	Montréal	100	25
Trigonne, Mme. P. O	Somerset	300	75
Trudell, P. O.	Hochelaga	1,000	100
Tremblay, R.	Sherbrooke	100	10
Têtu, Dr. Ludger	Rivière-Ouelle	1,000	250
Turgeon, D., fils d'Alex	Beaumont	1,000	250
Thompson, Wm	Toronto	1,000	250
Trudel, Jos., fils	St. Prospère	300	75
Tozer, R. S.	Québec	500	125
Trudell, Alp.	St. Prospère	500	125
Tozer, W. A	Québec	500	125
Têtu, Vital	do	1,000	250
Taché, Mlle A	Kamouraska	100	25
Thompson, J	Kingston	3,000	300
Têtu, Rom	St. Thomas	500	125
Talbot, J. B	Berthier (*en bas*)	200	50
Trigonne, L. J. O.	Somerset	1,800	270
Têtu, Ed., jun.	St. Thomas, Montmagny	200	50
Talbot, Aug.	do	1,000	200
Talbot, S.	St. Pierre, Rivière-du-Sud	1.000	250
Taylor, E. H	Québec	2,000	500
Tremblay, D	Château-Richer	1,000	250
Thibault, D	L'Islet	3,000	450
Têtu, Geo	Trois-Saumons	1,000	350
Tanguay, Geo	St. Gervais	500	125
Théberge, P. et P	Ste. Marie, Beauce	500	100
Talbot, J. A.	Rimouski	500	100

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Telfer, And.	Toronto	1,000	250
Têtu, Mlle Nath.	St. Thomas, M	400	100
Talbot, B	St. Gervais	2,000	500
Théberge, Dlle. Dina	St. Anselme	1,000	100
Trigonne, P. O.	Somerset	200	50
Topin, F. X.	Trois-Rivières	500	72
Thompson, Joshua	Lévis	1,000	200
Tanguay, Geo.	Québec	1,000	200
Turgeon, F. J.	St. Anselme	500	125
Thibault, Chs	Montréal	2,000	200
Théberge, G. S.	Ste Marie, Beauce	200	20
Turcotte, L.	St. Henri	200	10
Tucker, Jas.	Québec	300	75
Tasché, L.	St. Hyacinthe	1,000	200
Thériault, M.	Québec	500	75
Todd, Fred.	St. Stephen, N.B.	500	175
Todd, C. F.	do	500	175
Tuck, W. H.	St. Jean, N.B.	5,000	1,250
Trudel, Théoph.	St. Prospère	100	25
Turcotte, J. M.	Montréal	100	10
Todd, H. F.	St. Stephen, N.B.	500	175
Trudell, E.	St. Geneviève	100	15
Turgeon, Nap.	St. Anselme	3,000	720
Tessier, Cyr.	Québec	2,000	500
Turcotte, Jules	Montréal	100	25
Taillon, Chs.	Chateau-Richer	500	....
Turcotte, Mme. E. D	Québec	100	....
Théberge, Ant.	St. Malachie	1,000	....
Trudell, E. H.	Montréal	1,000	....
Talbot et Dion	Rimouski	1,000	....
Thérien, Margaret	do	400	....
Trudelle, Olivier	Trois-Rivières	500	....
Têtu, F. A	Fraserville	100	....
Villeneuve, Rév. J. B.	St. Victor de T.	500	175
Vallée, J. S.	St. Thomas, Montmagny	200	50
Vaughan, W.	St. Stephen, N.B.	100	10
Vézina, Et.	Cap St. Ignace	300	60
Vézina, A. N.	Ste. Anne, B	1,000	250
Vaillancourt, Naz.	St. Arsène	200	60
Vaisard, Ed.	Maskinongé	200	40
Valin, P. V.	Québec	5,000	1,750
Verrault, P. G.	St. Jean, Port-Joli	900	225
Vézina, l'hon	St. Sauveur	1,000	350
Vézina, Rév. W.	Trois-Pistoles	1,300	300
Vachon, Moïse	Beauport	1,000	250
Voyer, Isidore	Québec	1,000	250
Vézina, Louis	do	1,500	300
Vallée, D. Ls.	Beauport	1,000	250
Vandry, Z	Québec	500	125
Verret, Jacques	Charlesbourg	500	125
Venilleux, Henriette	St. George, Beauce	300	30
Vadeboncœur, Ed.	Québec	500	125
Valière, C.	do	500	100
Voyer, J. B.	do	1,000	250
Varin, G. A.	do	100	25
Verret, Pros.	do	500	100
Verret, Jas	do	4,000	600
Veuilleux, J. H.	Gentilly	500	125

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE, LA STADACONA.—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Vincent, P	St. Ambroise	100	20
Vézina, E	Québec.	200	50
Vézina, Zéph	St. Joseph, Beauce	1,000	250
Vien, P., en fidéicommis	Beaumont	500	75
Vézina, Elzéar	St. Joseph, Beauce	1,000	250
Voyer, Henri	Stanfold	500	125
Vanderheyden, Dr. A.	St. George, Beauce	400	40
Villeneuve, Isidore	Beauport	500	125
Valois, Jude.	Montréal	1,000	100
Villeneuve, Ferd	do	1,000	200
Valiquet, J. B	West Farnham	300	45
Vachon, J. A.	Montréal	100	10
Vézina, F. N	Verchères	200	40
Vandandaigne, A. G	Longueuil	1,000	50
Vallée, R. P	Québec	1,000	....
Vignault, U	St. Valière de la Beauce	500	....
Vallée, Ed.	Montmagny	200	....
Verge, Dr. C. A	Québec	2,200	550
Walsh, R	Portneuf	500	43
Walls, Thos	Toronto	5,000	500
Woodlet, J. et J	Québec	2,000	400
Workman, Wm	Montréal	1 000	150
Wilson, Paterson et Cie	do	1,000	350
Whitehead et Fish	do	1,000	100
Workman, Thos	do	5,000	1,250
Wight, Dr. R. H	St. Jean. P.Q.	100	35
White, W	Sherbrooke	500	125
Wherry, Mme M. A. S.	Québec	2,000	300
Wainwright, W	Montreal	500	125
Worthington, Jas	do	1,000	250
Walker, R	Toronto	5,000	1,250
Waterbury, Wm	St. Stephens, N.B	1,000	350
Wall, J. S.	do	100	35
Wilmot, E. H	St. Jean, N.B	10,000	3,500
Walsh, F. J	Québec	400	40
Woolsey, Delle C	do	4,000	400
Waltier, Geo	Montréal	100	....
Williams, B.	London	5,000	....
Woodward, A. D	Sherbrooke	500	....
Woodward, J. R.	do	500	....
Yates, Dr. H	Kingston	1,000	200
Young, McNaughton et Cie	Montréal	1,000	120
Yorke, C. A	St. Jean, N.B	1,000	100
Yale, G. H	Rivière-du-Loup (*en haut*)	500	....
Zingerlée, Jos	Québec	500	25
		2,300,000	504,298 17

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DITE "SUN."

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Alexander, Charles	Montréal	5,000	625
Abbott, l'hon. J. J. C	do	5,000	625
Buntin, Alex	do	20,000	2,500
Butters, Daniel	do	5,000	625
Bryson, T. M.	do	5,000	625
Burnett et Cie	do	2,000	250
Brush, George F	do	2,000	250
Barbeau, E. J	do	2,000	250
Burland, G. B	do	2,000	250
Cumming, W. B	do	10,000	1,250
Clendinning, William	do	5,000	625
Claxton, J. James	do	10,000	1,250
Cooper, William	do	5,000	625
Coursol, Charles J	do	5,000	625
Craig, Thomas	do	4,500	562
Campbell, F. W., M.D	do	2,000	250
Coulson, D	do	1,000	125
Cheese, W. E	do	2,000	250
Cameron, A. H	do	1,000	125
Crawford, J. D. et Cie	do	5,000	625
Claxton, Jane	do	5,000	625
Delisle, H. M	do	4,000	500
Dakers, James	do	1,000	125
Ewing, S. H. et H. S	do	5,000	625
Edgar, Frank	do	1,500	187
Finlay, Samuel	Angleterre	10,000	1,250
Filgate, Samuel	Montréal	1,000	125
Gault, M. H	do	50,000	6,250
Gault, H. Fred	do	15,000	1,875
Gault, Leslie A	do	11,000	1,375
Gault, R. L	do	2,000	250
Gault, E. J	do	10,000	1,250
Gilroy, Thomas	do	13,000	1,625
Green, E. K	do	5,000	625
Gould, Chas. H	do	2,000	250
Gill, Robt	Brockville	1,000	125
Hutton, James	Montréal	10,000	1,250
Howard, R. P., M.D	do	5,000	625
Haensgen et Gnadinger	do	5,000	625
Howard, Thomas	do	1,000	125
Hingston, W. H., M.D	do	1,000	125
Low, Jas	do	2,000	250
Middleton, Henry N	do	10,000	1,250
Miller, Thos. F	do	10,000	1,250
McKenzie, M	do	16,000	2,000
McLennan, Hugh	do	12,000	1,500
McKay, Edward	do	10,000	1,250
McLennan, John	do	10,000	1,250
Mullholland, Henry	do	10,000	1,250
Moss, S. H. et J	do	5,000	625
Morrice, David	do	5,000	625
Moat, Robt	do	2,000	250
Milloy, Alex	do	1,000	125
Moss, G. W	do	2,500	312
McDougall, A	do	7,000	875
McFarlane, D	do	5,000	625
McCarthy, D. et J	do	5,000	625
Macaulay, R	do	6,000	750

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DITE "SUN."—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Macaulay, R., en fidéicommis	Montréal	7,000	875
Ogilvie, A. W	do	5,000	625
O'Brien, W	do	5,000	625
Patterson, W. S	do	1,000	125
Prowse, Geo R	do	1,000	125
Reekie, R. Jos	do	10,000	1,250
Robertson, Andrew	do	10,000	1,250
Ramsay, A	do	5,000	625
Rae, Jackson	do	2,500	312
Rogers, George	do	5,000	625
Rose, Alex	do	2,000	250
Reid, William	do	8,000	1,000
Robertson, Henry	do	2,000	250
Robertson, Margaret	do	1,000	125
Robertson, Archer	do	1,000	125
Rae, Wm	do	2,500	312
Richards, Joseph	do	2,500	312
Stephen, George	do	10,000	1,250
Shannon, Mad. M. J	do	10,000	1,250
Sprigings, R	do	2,000	250
Skelton, Leslie J. H	do	2,000	250
Stevenson, James	do	1,000	125
Simpson, James C	do	1,000	125
Tuggey, Chas. H	do	1,000	125
Workman, Thomas	do	10,000	1,250
Withall, W. J	Québec	10,000	1,250
Wilson, Andrew	Montréal	5,000	625
Warren, W. H	do	1,000	125
Wilson, Jno. T	do	1,000	125
		500,000	62,500

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE TORONTO ET TONTINE.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$ cts.
Burland, G. B.	Montréal	5,000	2,500 0
Bosworth, M. A.	Stratford	1,000	272 70
Brouse, W. H.	Prescott	1,000	493 89
Bigelow, N. G.	Toronto	2,000	631 04
Bain, John	do	1,000	125 97
Bar[illegible], P. M	Orangeville	500	68 13
Beddome, W. C.	Toronto	200	23 76
Cameron, A.	Montréal	2,500	428 04
Duggan, G., succession de	Toronto	2,500	756 00
Duggan, J., succession de	do	2,500	675 00
Gray, R. H.	do	2,000	253 94
Holiday, Thomas	Stratford	500	171 72
Hay, Mlle. J.	Sarnia	1,000	250 00
Hunter, Rose et Cie	Toronto	2,000	621 75
Harvey, A.	do	4,000	850 00
Jenkins, W.	Clinton	1,000	250 00
Dunspaugh, W. N.	Toronto	1,000	250 00
Kerr, William	Mitchell	500	136 65
Kirkpatrick, J. C	Toronto	500	145 80
Landsborough, R	Clinton	3,600	1,000 00
Lawrence, G. W.	Stratford	300	107 0
Morton, J. D	Brucefield	1,000	250 00
Morrison, A	Toronto	1,000	286 13
MacDonell, W. J	do	2,500	877 88
Pritchard, Rév. J.	Clinton	2,400	600 00
Compagnie d'Assurance Provinciale	Toronto	53,500	14,599 80
Porter, W. H	Clinton	500	125 00
Stidston, J. H.	Hamilton	500	125 00
Scott, C. T.	Wingham	500	125 00
Shaw, W. J.	Toronto	1,000	250 00
Thwartes, R., succession de	Clinton	500	125 00
Walker, Alex., (Walkerton)	Chili	2,000	1,000 00
		100,000	28,375 40

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE "WESTERN."

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	
Anderson, R. G	Toronto	800	400
Allen, Rév. Danl	North-East Hope	960	480
Arthurs, William	Toronto	640	320
Anderson, William.	do	520	260
Anderson, W. N., en fidéicommis	do	21,600	10,800
Alexander, Mlle. J. E	Woodstock	800	400
Alexander et Stark	Toronto	9,600	4,800
Barclay, Rév. John	do	1,960	980
Blain, Wm. D	do	7,200	3,600
Brodie, John L	do	3,200	1,600
Brown, Robert S	do	800	400
Barnhart, Noah	do	4,000	2,000
Barber, R., fils	do	520	260
Baines, C. C	do	520	260
Baines, W. J., en fidéicommis	do	200	100
Baines, W. et C	do	80	40
Beaty, John W	do	280	140
Beaty, E. E	do	320	160
Beaty, Mme. Sarah	do	1,600	800
Beaty, Robert	do	1,840	920
Bilton, Wm., succession de feu	do	360	180
Bell, Thomas, succession de feu	do	800	400
Betley, M	do	6,000	3,000
Boswell, Wm. C	do	15,560	7,780
Bates, James S	do	1,040	520
Cockburn, G. R. R	do	4,000	2,000
Cooch, A. C	do	3,720	1,860
Campbell, D	Trumansburg, New-York	1,600	800
Carroll, John	Toronto	800	400
Cameron, Archibald	do	9,000	4,500
Cameron, Rév. James Y	Williamstown, Glengarry.	2,720	1,360
Cox, Mme. P. H	Paris	1,000	500
Campbell, Archibald	Toronto	3,720	1,860
Caldwell, J. B	Newmarket	800	400
Chester, George	Scarboro'	1,600	800
Cartwright, John R	Cobourg	2,880	1,440
Chapin, Mme. Maria T	Lefroy	400	200
Cameron, Ellen M. de B	Toronto	3,200	1,600
Carlyle, James	do	2,000	1,000
Cook, William, en fidéicommis	do	2,400	1,200
Duggan, John, succession de feu	do	360	180
Duckett, Charles	do	1,200	600
Duggan, George, succession de feu	do	800	400
Davidson, George	Berlin	480	240
Dumble, Thomas	Cobourg	1,800	900
Durie, W. S. et R.H.C. Green, en fidéicom.	Toronto	800	400
Dewar, John F., succession de	Port Hope	2,000	1,000
Dudley, E. E	Newmarket	360	180
Douse, Rév. John	Toronto	1,600	800
Dumble, Mad. H.	Cobourg	1,720	860
Elliott, George	Guelph	8,000	4,000
Ellerby, Rév. Thomas	Sarnia	1,520	760
Evans. E. D. D	London	3,080	1,540
Ewing, Rév. Robert	Georgetown	840	420
Fitzgerald, Wm	Toronto	200	100
Falconbridge, J. K	Richmondville	360	180
Fletcher, Rév. D. H	Hamilton	2,000	1,000
Fulton, John, M.D	Toronto	5,960	2,980

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE "WESTERN."—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Foster, Wm	Brampton	1,960	980
Fisken, John	Toronto	8,000	4,000
Forster, J. W. L	do	600	300
Fisher, D	do	800	400
Forbes, H. R	do	200	100
Fulton, Michie et Cie	do	1,920	960
Furguson, Dr. John	do	1,760	880
Fothergill, Charles	Baie Colpoy	400	200
Felton, A. T	Toronto	12,800	6,400
Foster, W. A	do	1,360	680
Gilmor, C. H. et A. C	do	4,000	2,000
Guggisberg, F., succession de feu	do	800	400
Gooderham, Wm., fils	do	2,000	1,000
Gould, Joseph	Uxbridge	1,600	800
Gilmor, Robert	Toronto	2,640	1,320
Gault, M. H	Montréal	32,000	16,000
Grant, Hector	Beaverton	1,200	600
Gordon, Wm.	Toronto	120	60
Graham, S. J	Belleville	80	40
Griffin, Rév. W. S	Hamilton	1,400	700
Griffin, Charles	Montréal	1,000	500
Harris, A. B	Toronto	3,360	1,680
Harris, Mad. E. E	Crédit	400	200
Harris, Lucy L	do	200	100
Hobson, Edward	Toronto	2,000	1,000
Hobson, E. J.	do	2,000	1,000
Howarth, John	do	12,800	6,400
Hindhaugh, A. L	Oswego, N.-Y	240	120
Hodder, E. M	Toronto	800	400
Hinde, George J	do	12,000	6,000
Horne, George	Cannington	2,240	1,120
Haldan, E. B	San Francisco, Californie	1,840	920
Haldan, B	Toronto	6,200	3,100
Holiwell, Mad. M. J. H	do	6,600	3,300
Howland, l'hon. W. P	do	800	400
Hitchin, Mad. Mary F	Cobourg	400	200
Hague, George	Montréal	1,000	500
Haining, George E	Toronto	400	200
Jones, Rév. Wm	do	2,720	1,360
Jackes, Joseph	do	5,520	2,760
Kirkpatrick, J., succession	Goderich	800	400
Keeler, Maria H	Mill Point	920	460
Kersteman, W., fils, en fidéicommis	Toronto	1,000	500
Kirkpatrick, Rév. F. W	Kingston	800	400
Kirkpatrick, Marianne E	do	800	400
Keefer, W. N	Galt	440	220
King, James	Québec Sud	1,000	500
Lailey, Thomas	Toronto	800	400
Lepper, Arthur	do	4,000	2,000
Lee, Joseph, succession	do	800	400
Leitch, Mad. Margaret	Guelph	2,640	1,320
Lindsay, J. et J. T. B	Newtonbrook	1,840	920
London & C. Loan & Agency Co	Toronto	2,400	1,200
Laird, Rev. J. G	Bowmanville	2,000	1,000
Laidlaw, D., succession	Toronto	1,400	700
Lount, G. T	Barrie	1,200	600
Lyman, John	Toronto	4,000	2,000
Leach, Hugh, en fidéicommis	do	4,400	2,200

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE "WESTERN."—*Suite.*

LISTE DES ACTIONNAIRES—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Mathieson, George	Toronto	80	40
Miller, R. S., succession	do	320	160
Magrath, Charles	do	10,400	5,200
Magrath, Thomas	Clifton	3,200	1,600
Magrath, James, succession	Credit	800	400
Magrath, William	do	800	400
Macdonald, John	Toronto	1,600	800
Michie, James	do	26,480	13,240
Macdonald, Mlle. J.	do	1,960	980
Mathews, John	do	2,200	1,100
Manning, Alex	do	320	160
MacLeod, George	Charlottetown, I.P.E	960	480
Macdonell, Wm. John	Toronto	80	40
Murray, George	do	11,520	5,760
Macdonald, J. G, en fidéicommis	do	5,600	2,800
Mason, Mme. E., en fidéicommis	do	40	20
May, Samuel	do	5,600	2,800
Macdougall, Allan	do	1,520	760
Myer, Mme. E	Goderich	160	80
Maughan, John, fils	Toronto	1,120	560
Macklem, O. R	do	1,280	640
McMurrich, W. B	do	800	400
McMurrich, l'hon. John	do	24,760	12,380
McMurrich, Mme. Minnie G	do	1,000	500
McBean, John	do	16,000	8,000
McCord, A. T., aîné	do	2,240	1,120
McAllister, Alexander	Kingston	14,000	7,000
McBain, Rév. J. A. N	Chatham, N.B	2,000	1,000
McLachlin, H., en fidéicommis	Toronto	720	360
McLachlin, H., en fidéicommis	do	720	360
McCraken, Thomas	do	3,200	1,600
McGillivray, George	Whitby	520	260
McPherson, R. D	Montréal	4,000	2,000
MacNab, Mme. E. S	Toronto	800	400
McKean, Mme. Margaret J	do	1,000	500
McGill, S. C	Kingston	1,400	700
Northey, F. N	60e Régt. de Carabin. de S.M.	1,920	960
Noverre, J. H	Toronto	1,960	980
Northrup, H. S.	do	4,000	2,000
Osler et Moss	do	320	160
O'Donnell, M	do	1,200	600
Orr, Mme. Jennie E	Woodstock	800	400
Orr, W. R.	Toronto	3,200	1,600
Piper, Mary	do	2,760	1,380
Pyper, George A., en fidéicommis	Ingersoll	9,040	4,520
Paterson, Peter	Toronto	6,440	3,220
Price, George	do	800	400
Pipe, Wm., succession de	Berlin	520	260
Paterson, Rév. C. W	Port Hope	840	420
Postlethwaite, C. W	Toronto	2,400	1,200
Playfair, J. S	do	10,040	5,020
Playfair, J. S., en fidéicommis	do	1,400	1,200
Perry, Mme. Elizabeth	Schomberg	1,000	500
Pellatt et Osler	Toronto	2,360	1,180
Priestman, J., en fidéicommis	do	1,000	500
Phippen, S. H	Belleville	2,400	1,200
Peters, George	Peterboro'	400	200
Phippen, J. A	Belleville	4,000	2,000
Parkinson, Adam G	Toronto	1,000	500
Patton, R. G	Montréal	5,320	2,660
Rothwell, John, succession de	Toronto	280	140

COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE "WESTERN."—*Fin.*

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Montant souscrit.	Montant payé.
		$	$
Ranney, H. R	St. Jean, N.B	2,640	1,320
Rattray, Alex	Toronto	1,600	800
Rowsell, Henry	do	1,600	800
Robinson, C	do	2,320	1,160
Rathbun, E. W. R., en fidéicommis	Mill Point	400	200
Rathbun, F. M. R., en fidéicommis	do	360	180
Rathbun, H. W. et M. R., en fidéicommis	do	40	20
Rathbun, Fanny G	do	600	300
Rathbun, Bunella	do	960	480
Rathbun, Mme. Louisa S	do	840	420
Rutherford, E. H	Toronto	2,640	1,320
Roger, Rév. W. M	Ashburn	9,400	4,700
Robins, Henry	Toronto	320	160
Ridout, P. F	do	120	60
Ramsay, William	do	6,840	3,420
Reed, Richard	Bowmanville	1,000	500
Receveur-Général, le	Ottawa	3,200	1,600
Seels, J. H., succession de	Toronto	1,960	980
Sands, Archibald.	Port Hope	200	100
Smith, Mme. Mary E	Toronto	4,000	2,000
Scobie, Hugh, succession de	do	4,000	2,000
Smith, L. W	do	14,000	7,000
Strathy, H. S., en fidéicommis	do	48,040	24,020
Simpson, l'hon. John	Bowmanville	3,200	1,600
Sutton, Mme. Mary E	Invermay, Co. Bruce	3,000	1,500
Stewart, Fred. J	Toronto	1,800	900
Stewart, Fred J, en fidéicommis	do	240	120
Scott, James	do	20,000	10,000
Scott, Mme. Jessie	Québec	280	140
Strachan, Mme Margaret A	Toronto	1,880	940
Sinclair, James	do	520	260
Spragge, Dr. E. W	do	280	140
Smith, A. M	do	4,640	2,320
Schofield, Catherine	Berlin	400	200
Sparrow, W. H	Toronto	2,000	1,000
Symons, J., en fidéicommis	do	600	300
Smith, George	do	1,000	500
Scott, James	Waubushene	1,600	800
Saunders, Frances	Yorkville	5,320	2,660
Smith, Alexander	Toronto	200	100
Thompson, R	do	400	200
Turner, John	do	15,440	7,720
Timms, John	do	2,000	1,000
Taylor, Samuel	do	800	400
Taylor, Mrs. Ann	do	1,320	660
Talbot, Marcus, succession de	London, O	200	100
Turner, Robert C	Toronto	1,000	500
Caisse d'épargnes de Toronto	do	60,560	30,280
Temple, J. A., M.D	do	4,680	2,340
Wallis, T. G., succession de	do	800	400
Walker, Robert	do	480	240
Wilkes, A. J	Brantford	1,320	660
Wonham, Helen S	Brockville	240	120
Webb, Thomas	Toronto	800	400
Wills, Thomas	Belleville	2,000	1,000
Whitney, Albert	Prescott	10,000	5,000
Wills, Alexander	Toronto	4,000	2,000
Wilson, William B	Thornhill	800	400
		800,000	400,000

INDEX, 1877.

INDEX.—*Suite.*

INDEX.—*Suite.*

DIVERS.

